

L.W. Busch. invent. J.G. Schmidt sculps in Braunschweig.

LA SAINTE BIBLE,

QUI CONTIENT

LE

VIEUX ET NOUVEAU

TESTAMENT.

LE TOUT

REVEU SUR LES ORIGINAUX ET RETOUCHÉ DANS LE LANGAGE:

AVEC DES

PARALLELES ET DES SOMMAIRES

PAR

DAVID MARTIN,

MINISTRE DU S. EVANGILE A UTRECHT,

AVEC UNE PREFACE

PAR

Mr. LENFANT

MINISTRE DE L'EVANGILE A BERLIN.

NOUVELLE EDITION.

A HANNOVER ET A LEIPZIG,

CHEZ NICOLAS FÖRSTER ET FILS

M DCC XXVIII.

Pegenau.

PREFACE GENERALE
SUR
L'ANCIEN ET LE NOUVEAU TESTAMENT.

ON donne ici une nouvelle Edition d'un Livre auſſi vénérable par ſon antiquité, qu'il eſt adorable par la divinité de ſon origine, & par la ſouveraine importance de ſon ſujet.

A l'egard de l'antiquité, tout le monde connoit que les Livres de Moyſe ſont les plus anciens de tous les Livres qui ſont parvenus juſques à nous. On ſçait que ce qu'il y a de moins incertain dans l'Hiſtoire profane ne va pas au delà des Olympiades. Ceux qui ont le mieux calculé les temps ne marquent les Ecrits des plus anciens auteurs, comme d'Homere & d'Heſiode qu'au ſiecle de Salomon, c'eſt à dire plus de 600. ans depuis Moyſe. C'eſt à cauſe de leur grande antiquité qui n'a pas été (a) deſavouée par les anciens Hiſtoriens du Paganiſme, que la pluſpart des Peres de l'Egliſe ont cru, que les plus anciens Philoſophes, comme par exemple Pythagore & depuis, Platon, avoient pris dans les Livres de Moyſe ce qu'ils ont penſé de plus raiſonnable ſur la Religion. Ce qui eſt tres poſſible, quoique peu vray ſemblable, puis qu'ils ſe ſeroient moins écartez d'un ſi grand maitre qu'ils ne l'ont fait. Mais cela n'en prouve pas moins l'antiquité des Livres de Moyſe, puis qu'il ſuffit que ces Philoſophes ſoient venus pluſieurs ſiecles aprés lui. Non ſeulement Moyſe a été conſideré comme le plus ancien maître, mais auſſi comme le plus ancien Legislateur du monde. C'eſt ce que l'Hiſtorien Joſeph a fort ſolide-

 ment

(a) Diodore de Sicile, Strabon, &c.

ment prouvé dans son second Livre contre Appion, même de l'aveu des ennemis de la nation Judaique, comme il l'assure. (b) Il faut juger de même de l'antiquité des Livres de Josué & des Juges, de David & de Salomon, qui ont tous precedé les Olympiades.

Les Prophetes envoyez de Dieu au peuple d'Israël, aprés son introduction dans la terre de Canaan, doivent aussi être regardez comme les plus anciens Historiens du monde, puisque les uns ont précédé Herodote le plus ancien Historien qui nous reste, & quelques uns même les Olympiades & que les autres lui ont été contemporains.

La certitude & la verité des Livres de l'Ancien Testament n'est pas moins inconteſtable que leur antiquité. On ne doit pas attendre ici des demonstrations semblables à celles de la Geometrie, qui sont fondées sur l'evidence naturelle des choses; parce que les faits & l'Histoire n'en sont pas susceptibles, & qu'il seroit absurde d'en demander de telles à leur egard. Mais l'Histoire & les Faits qui y sont contenus peuvent avoir une evidence morale, qui est demonstrative pour tout homme attentif, de bonne foi, & qui n'est pas incredule de gayeté de cœur, ou entrainé par des prejugez qui le rendent incapables d'attention & d'examen. On ne scauroit prouver, par exemple geometriquement, qu'il y ait une ville qui s'appelle Rome, une autre qui s'appelle Constantinople &c. qu'Alexandre ait vaincu Darius, & Cesar Pompée à la bataille de Pharsale, ou bien que les Livres attribuez à Thucidide, à Ciceron, à Tite Live, sont des auteurs dont ils portent le nom. Cependant quiconque s'aviseroit de contester ces Faits, ne mériteroit que de l'indignation ou du mépris, parce qu'ils sont d'une aussi grande évidence que les véritez mathematiques, quoi qu'ils se prouvent d'une autre maniere que ces véritez. Quand donc un Fait est attesté ou, par des temoins oculaires dont on ne peut soupçonner la fidelité & la sageſſe, en un mot par des Auteurs d'un caractere irreprochable; quand le Fait n'a rien d'impossible & de contradictoire en soi; quand il est reconnu universellement & sans nulle variation par ceux qui ont pû l'examiner, & que d'ailleurs il est établi sur des

(b) Joseph. cont. App. Lib. II. num. 15. T. II. p. 481. Edit. Havercamp.

des preuves au dessus de toute exception, c'est une démonſtration morale, à laquelle tout homme raisonnable est obligé de se rendre. Or les Faits contenus dans les Livres de l'Ancien Testament sont de cette nature.

Pour entrer en preuve, commençons par le caractere des temoins, qui sont Moyse & les Prophetes. Car selon les maximes établies dans les reflexions precedentes on ne scauroit raisonnablement contester que Moyse & les Prophetes ne soient les Auteurs des Livres qui ont paru sous leurs noms, (c) puisque personne ne l'a contesté. Il ne s'agit donc que d'examiner le caractere de ces temoins, pour scavoir, ou s'ils se sont trompez, ou s'ils ont voulu tromper. Car tout ce qu'on demande dans le témoin d'un fait c'est la lumiere ou la connoissance, & la fidelité ou la probité.

A l'egard du premier, c'est a dire, la connoissance des faits, c'est de quoi l'on ne scauroit douter raisonablement, puisque ce sont des temoins oculaires des choses qu'ils ont avancées. Si Moyse ne l'a pas été de la creation du monde, il l'a pû scavoir par une tradition certaine venuë de Pere en fils & de main en main, à cause de la longue vie des Patriarches. Pour tout le reste des événemens qu'il raconte, il en a été non seulement le temoin, mais le principal acteur. Il en est de même des auteurs des autres Livres de l'ancien Testament.

La sincerité & la bonne foi de ces témoins n'est pas moins à l'abri de tout soupçon que leur connoissance. Si on lit avec attention la vie de Moyse, on y trouvera des caracteres éclatans de probité, & de bonne foi. Tels sont, son ingenuité à decouvrir ses propres défauts & ses disgraces, comme son incredulité, ses murmures, le châtiment qu'il en reçut. On découvre encore en lui un grand desinteressement à l'egard de sa famille, qu'il laissa dans la foule des Lévites, & une severité inflexible à censurer & à punir les vices & les pechez du peuple: caracteres fort

(c) Il y a véritablement dans le Pentateuque, ou les cinq Livres de Moyse quelques endroits, qui semblent n'être pas de lui; mais ils ont été ajoutez par des auteurs contemporains et d'une autorité prophetique. Il en est de même des Livres Historiques. Ils sont de Josué, de Samuel, d'Esdras, ou d'auteurs de même autorité. Il n'y a point de difficulté sur les grands & les petits Prophetes.

opposez aux menagemens & aux flateries ordinaires aux Legislateurs. D'ailleurs si Moyse eut eu pour but de tromper le monde, c'étoit une grande imprudence à lui de fixer si mal son époque. Car qu'y avoit-il de plus aisé à un peuple assez enclin à la révolte que de contester les Faits qu'il racontoit, puis qu'à cause de la longue vie des Patriarches, comme on vient de le dire, ils étoient encore tout récens. La memoire du deluge & de la dispersion des peuples l'étoit assez pour la pouvoir contester, si elle eût été fabuleuse. Mais on ne vit jamais le peuple d'Israël s'inscrire en faux contre ces Faits; & même la tradition en a été si constante, qu'elle s'est conservée dans des Livres écrits long temps aprés Moyse, & parmi des nations à qui ce Legislateur n'étoit point connu. Il eut donc été d'un habile imposteur, de placer son époque à des temps si reculez, qu'on ne put le contredire solidement, comme ont fait les Chaldéens, les Egyptiens, les Chinois &c. dont on ne peut refuter la Chronologie, que par les Livres de Moyse. Ces mêmes caracteres se rencontrent dans les Livres des autres Prophetes. On les voit reprendre avec une noble intrepidité & une hardiesse heroique les Peuples, les Grands, & les Rois mêmes, aux depens de leur propre vie, caracteres fort eloignez de l'imposture. Il s'en suit de tout ceci, que comme il n'y a point de raison pour croire, ni qu'ils se soient trompez, ni qu'ils ayent voulu tromper, on ne scauroit raisonnablement soupçonner leur fidelité, à moins qu'on ne trouve dans la Religion qu'ils ont enseignée, dans les Faits qu'ils ont racontez, ou dans leur conduite des choses impossibles, contradictoires, ou indignes de la Majesté de Dieu, par l'ordre du quel ils se vantoient de parler. C'est ce qu'il faut examiner.

La Religion Judaïque consiste principalement en trois choses, les Dogmes, les Loix, & les Faits ou l'Histoire. A l'egard des Dogmes, jamais aucune nation & aucune secte de Philosophes a-t-elle parlé de Dieu d'une maniere plus digne de cet Etre tout parfait, & plus conforme à la lumiere naturelle? L'absurdité que cette lumiere trouve dans la pluralité des Dieux & dans le culte des Idoles, ou, des creatures, fait hautement l'éloge de la Religion Judaique, qui a établi l'unité d'un Dieu, comme son dogme propre & distinctif de toute autre Religion. Certainement si l'on compare les idées affreuses que les Gentils ont données de leurs Dieux avec les grandes & belles idées, que la Religion Judaïque nous donne du vrai Dieu, on ne sçauroit s'empêcher de reconnoitre quelque chose de divin dans cette derniere, & de juger que c'est Dieu qui a parlé par l'organe de Moyse & des Prophetes. Car sans parler de tous les autres attributs de Dieu, dont cette Révélation nous donne par tout une si haute idée, qu'y a-t-il de plus grand, & en même temps de plus nécessaire pour retenir les méchans & encourager les bons, que la doctrine d'une Providence, qui s'étend à tout, sans faire plus d'effort dans les plus grandes, que dans les plus petites choses: mais qui est souverainement libre dans son exercice, & dans le choix qu'elle fait de ses objets particuliers. La doctrine de la création du monde est encore un de ces dogmes, qui rend la Religion Judaïque extremement recommendable. L'éternité du monde est incomprehensible, la formation du concours fortuit des atomes est l'absurdité même: mais selon l'idée, que la Religion Judaïque nous donne du vrai Dieu, on peut comprendre que le monde est l'ouvrage de sa Toutepuissance. C'est de tout temps que la question de l'origine du mal a exercé les Philosophes: mais si la Religion Judaïque n'applanit pas à cet égard toutes les difficultez au moins en nous montrant cette origine dans le péché, elle en apprend assez pour engager les hommes a s'imputer tout le mal qui est dans le monde, & pour justifier la Providence des maux auxquels le monde est sujet. Quoique la Révélation de l'Ancien Testament ne s'explique pas aussi clairement que l'Evangile sur les dernieres fins de l'homme, c'est beaucoup d'avoir fait connoître Dieu sous l'idée d'un juste rémunerateur, & d'avoir fait dépendre le bonheur ou le malheur des hommes de l'obeissance à la Loi ou de la transgression, sous un maître toutpuissant, & dont on a par consequent, tout à esperer. C'est de cette Loi, dont il faut parler maintenant.

Les conditions ou les Loix auxquelles le bonheur ou le malheur des Israëlites étoit attaché, portent si bien le caractere d'un Etre tout saint & tout sage, qu'on ne sçauroit y bien faire reflexion, sans y sentir je ne scai quoi de divin.

Ces Loix étoient de trois sortes: Il y en avoit pour régler les mœurs; les autres régloient la Religion & le Culte; & la troisieme sorte régloit le Gouvernement.

A l'egard des prémieres, il ne faut que le seul abregé de la Loi morale, pour effacer & pour confondre tout ce que les plus grands Philosophes, & les plus sages Legislateurs humains ont jamais dit de plus raisonnable sur les devoirs. Cet abregé consiste à aimer Dieu par dessus toutes choses & son prochain comme soi meme. De cette source feconde on voit sortir tous ces devoirs que la lumiere naturelle prescrit aux hommes, & que la corruption avoit ensevelis dans un profond oubli. Par le premier engagement l'Etre souverain se met a couvert des atteintes de l'Idolatrie & de l'impieté. Par le second toute violence & toute injustice sont bannies du commerce des hommes, & par consequent tous les obstacles à leur bonheur & à leur tranquillité se trouvent levez avec une pénétration & une sageſſe toute divine. L'amour du prochain étant formé sur le modele de l'amour propre, tous les hommes se rangeroient par cette régle sous l'eternelle Loi de l'equité naturelle. On ne les verroit jamais faire aux autres ce qu'ils ne voudroient pas qu'on leur fit, tout de même qu'ils en useroient avec les autres comme ils voudroient qu'on en usât avec eux. Certainement si c'est Moyse, qui de son propre mouvement a donné cette Loi de l'amour du prochain, il étoit alors animé d'un tout autre esprit, que quand il tua l'Egyptien en cachette & le convrit de sable.

La Loi Cérémonielle, à la regarder en elle même, est d'un tout autre caractere que la Loi morale. Au premier aspect on ne decouvre rien dans la Loi Cérémonielle qui soit digne ni de Dieu ni de l'homme. Comme le vrai culte de la Divinité consiste dans un culte spirituel, c'est a dire, dans la pratique de la vraye sainteté, qui a sa source dans le cœur, on a d'abord peine à comprendre que Dieu ait pris plaisir à un culte qui est tout charnel. D'ailleurs les Loix, & sur tout la Loi Divine, étant données pour le bonheur des hommes ou pour perfectionner leur nature, on ne voit pas qu'ils puissent être ni plus parfaits ni plus heureux en égorgeant des bêtes, en distinguant des jours & des alimens & par certaines observances étranges & bizarres en apparence,

ce, ou au moins, fort indifferentes par rapport au vice & à la vertu. Cependant si l'on considere la situation & le caractere du peuple, auquel ce Culte Cérémoniel fut donné, on y découvrira une sageſſe si profonde, que je ne sai si la sageſſe humaine peut aller jusques-là. Premierement il s'agissoit d'un peuple grossier, sensuel, accoutumé en Egypte à des Cérémonies & incapable sans cela d'être retenu dans le devoir. En second lieu il s'agissoit d'un peuple dont Dieu vouloit faire son peuple; il falloit donc se l'attacher par des Cérémonies particulieres & toutes differentes de celles des autres nations. En troisieme lieu il s'agissoit d'un peuple habitué à l'Idolatrie & qu'il en falloit détourner par toutes sortes de précautions. Or si l'on y prend garde la Loi Cérémonielle avoit tous ces usages. Comme les bornes d'une Préface ne permettent pas d'entrer dans ce detail, je me contenterai de quelques remarques générales. Ceux qui ont médité sur le but & sur la fin de ces Loix, y ont decouvert deux choses. L'une, que par condescendance le Legislateur appropria aux Israëlites plusieurs cérémonies de l'Egypte, qui étoient indifferentes en elles mêmes, ou, qui pouvoient etre d'usage par rapport à eux, sans porter le moins du monde à l'idolatrie. L'autre, qu'il a pris le contrepied à l'égard des Cérémonies, où il y avoit la moindre trace d'idolatrie & d'impieté, & qu'il a prescrit des Cérémonies tout opposées. On ne voit rien d'ailleurs dans les Cérémonies de la Religion Judaïque, qui comme dans celles de la Religion Payenne soit contraire à l'humanité & à la pudeur. L'un et l'autre y est menagé avec une extreme circonspection. Ajoutez à cela que bien loin que les Cérémonies fissent l'essentiel de la Religion, les Prophetes inculquent sans cesse, qu'elles sont inutiles sans la Religion du cœur, & la sainteté des mœurs. Je laisse à part ce que les Ecrivains sacrez du N. T. & en particulier S. Paul nous apprennent des vûes de Dieu par rapport a l'avenir.

La même Sageſſe n'eclate pas moins dans les Loix Politiques & Civiles, que dans la Loi Cérémonielle. On peut montrer par plusieurs exemples, combien ces Loix & ces Reglemens étoient proportionnez à l'Etat de ce peuple. Prenons en pour exemple la défense de l'Usure. On ne

ſcauroit mieux s'expliquer là deſſus que l'a fait un célébre Profeſſeur de Geneve. "Comme les Iſraëlites, dit il, „n'exerçoient aucun negoce, & qu'ils n'avoient pour ſub„ſiſter que les revenus de leurs terres & de leurs trou„peaux, ils auroient été bientôt reduits à la mendicité, s'il „avoit fallu rendre avec uſure ce qu'ils étoient obligez „d'emprunter. Quand on profite de l'argent d'autrui, il „n'y a rien de contraire à l'equité que celui à qui eſt l'argent „ait quelque part au profit, pourvû que cela ſe faſſe ſans „que l'emprunteur en ſoit incommodé. Mais il n'en eſt „pas de même quand on n'en tire aucun profit, & que „l'on n'emprunte que par néceſſité & pour ſuvenir a ſes „beſoins; alors c'eſt une dureté & une inhumanité, que „d'exiger des interets.„ (d) On allégue encore la Loi du Jubilé par laquelle les héritages engagez revenoient à leurs anciens maitres. Cette Loi étoit fort propre à ſoutenir les familles & à conſerver l'égalité entre les Iſraëlites. Il faut faire le même jugement de la Loi des Aſyles uniquement etablis pour les meurtres involontaires. Parmi les Payens il y avoit bien des Lieux ſacrez, d'où l'on n'eut oſé tirer les plus grands ſcélérats. Une pareille Loi ne pouvoit que tourner au grand préjudice de la Societé ſous prétexte de la Religion. Au lieu que celle de Moyſe ne faiſant grace qu'au crimes involontaires & ne ſouffrant point impunis ceux qui étoient commis volontairement, ſatisfait en même temps à la juſtice & à l'humanité, & rend la Religion vénérable & ſacrée loin de la faire ſervir de prétexte à l'impunité des méchans.

Il s'enſuit de tout cela joint enſemble que la triple Loi de Moyſe découvre une ſageſſe non ſeulement ſuperieure, mais même fort oppoſée à la ſageſſe humaine. Cette Religion ne donnoit rien à l'avarice, les fonds revenant a leurs maîtres; & l'uſure étant defenduë, elle ôtoit tout moyen de théſauriſer. La volupté en étoit bannie par la défénſe de l'adultere, de la fornication & de toute ſorte de ſouillures. Elle ne laiſſoit non plus aucune entrée à l'orgueil; on y donne à Dieu la gloire de tout le bien qui ſe fait, & de tous les heureux ſuccés; elle tend toute à exal-

(d) Mr. Jean Alphonſe Turretin dans ſon Traité de la Religion Judaïque p. 19.

exalter Dieu, & à abaiſſer l'homme. En ce qui eſt particulier à cette Religion, c'eſt que la Religion n'y dépend point de l'interêt de l'Etat; c'eſt l'Etat au contraire qui dépend de la Religion, & qui eſt réglé par elle. On cherchera vainement ailleurs d'auſſi grands caracteres de Divinité.

Si de la Religion on paſſe à l'Hiſtoire de cette nation, on la trouvera elle même un prodige. Et il faut de deux choſes l'une, ou conteſter la verité de cette Hiſtoire, ou, y reconnoitre un Dieu. Ce que nous avons dit du caractere de Moyſe & des Prophetes, ne permet pas le premier. Il faut donc que le ſecond ſoit inconteſtable. Il y a plus; c'eſt que l'Hiſtoire des Juifs n'eſt pas ſeulement connue par Moyſe, par Joſué, par Samuel, par les Prophetes, par Eſdras, & par les autres Auteurs de la nation; on en trouve des traces parmi les autres nations, comme on en peut juger en confrontant l'Hiſtoire d'Herodote, & de quelques autres Hiſtoriens Payens (e) avec certains evenemens marquez par Moyſe & par les Prophetes. Certainement ſi Moyſe & les autres Prophetes s'étoient vantez d'avoir trouvé dans leur tête une Religion qui porte d'auſſi grands caracteres, ou d'avoir fait d'auſſi grands prodiges par la force de leur génie, ou par leur propre puiſſance & autorité, on les auroit pris avec raiſon pour des impoſteurs; à moins qu'on ne ſuppoſe la plus inſoutenable de toutes les abſurditez, c'eſt que Moyſe & le peuple Juif s'entendoient à tromper le monde par cette impoſture. Mais perſonne ne peut trouver étrange que Dieu ſe ſoit révelé à des hommes de ce caractere, & qu'il ſe ſoit ſervi de leur miniſtere, pour executer un auſſi grand ouvrage, que l'eſt celui de l'etabliſſement de la Religion & de la nation Judaïque.

Le même ouvrage reçoit un nouvel eclat par l'accompliſſement de toutes les Propheties, qui certainement n'ont pas été faites aprés l'evenement; par la conſervation du plus ancien de tous les Livres, malgré tant de cauſes, qui pouvoient concourir à ſa perte, comme les rechûtes frequentes de ce peuple dans l'idololatrie, les captivitez, ſa deſtruction totale par l'etabliſſement du Chriſtianiſme, ou, l'on ne peut s'empêcher d'admirer le denoûement de l'ancien

(e) Diodore de Sicile, Strabon, Troge Pompée Juſtin, ſon Abreviateur, Tacite, Pline, Longin, &c.

cien Teſtament & la clef de tout le Judaiſme ; & enfin par la conſervation miraculeuſe de ce peuple détruit, diſperſé & auſſi odieux à tous les peuples du monde, que toutes les nations du monde lui avoient eté odieuſes.

C'eſt ce qui me fait paſſer à la preuve indirecte de la verité des Livres de l'Ancien Teſtament. Elle eſt tirée des témoignages de verité & d'inſpiration qui leur ſont rendus par les Auteurs du Nouveau. Cette preuve a deux avantages conſiderables, c'eſt qu'elle eſt abrégée & qu'elle eſt tres ſûre. La certitude du témoignage des Auteurs du N. T. ayant les mêmes fondemens, & même de plus grands & de plus clairs que la certitude du témoignage des Auteurs de l'ancien, il ne reſte aucun lieu de douter de la verité de ceux-ci ſur le témoignage de ceux la. Il n'y a pas plus de lieu de douter que les Livres du N. T. ſont des Auteurs dont ils portent les noms, que de douter que les ouvrages qui portent le nom de Ciceron ſoient de Ciceron. Il y a même encore moins lieu d'en douter. Comme on n'avoit pas grand interêt aux œuvres de Ciceron on s'en eſt repoſé ſans aucun examen ſur la foi d'une tradition qui paroiſſoit conſtante. Il n'en eſt pas de même des Livres du N. T. Si d'un côté, on a eu grand interêt a s'aſſûrer ſi ces Livres ſont des auteurs dont ils portent les noms, de l'autre il s'eſt toûjours trouvé des gens qui ont eu interêt à conteſter le fait. On ne l'a point conteſté, c'eſt donc une demonſtration morale, dont on ne ſcauroit ſe deffendre à moins que de releguer tous les faits hiſtoriques dans les eſpaces imaginaires du PYRRHONISME.

Ce principe établi il ne s'agit plus que d'examiner le caractere de ces temoins là. On trouvera par cet examen qu'il eſt également impoſſible & qu'ils ſe ſoient trompez, & qu'ils ayent voulu tromper. C'eſt ce qui a été démontré par la plûpart de ceux, qui ont traité de la verité de la Religion Chrêtienne. Il ſuffira d'en faire une courte recapitulation afin de mettre dans ſon jour la preuve du témoignage du N. T. par la verité du Vieux.

Il eſt moralement impoſſible que les Ecrivains du N. T. ſe ſoient trompez. Ils étoient contemporains, temoins oculaires pour la plûpart, & ils avoient la plus grande part aux événemens. Il ne falloit pas d'ailleurs un grand génie pour

pour dépoſer des faits dont ils ont dépoſé ; il ne falloit que des oreilles, des yeux, & du bon ſens. Tout ſimples qu'étoient les Apôtres, ce n'étoient pourtant pas des gens trop crédules & capables de ſe laiſſer entrainer par la force de leur imagination, ou par l'autorité. Leur Maître leur reproche ſouvent leur incredulité, ou leur lenteur à croire. Ils ne déferoient pas non plus légerement au témoignage les uns des autres, temoin l'exemple de Thomas. C'eſt une particularité qui mérite grande attention. Il étoit bien aiſé à un Numa & à un Lycurgue de faire accroire qu'ils avoient commerce avec les Dieux, parce que les entretiens dont ils ſe vantoient étoient fort ſecrets. Mais ici le commerce avec Dieu eſt public, & ſi les Ecrivains du N. T. avoient debité un menſonge à cet égard, ils n'auroient pas manqué d'en recevoir un démenti public auſſi. Il ne s'agiſſoit point de choſes, qui ſe paſſaſſent en particulier, ou en ſecret, c'étoient des faits publics, des miracles eclatants, durables & non paſſagers, où l'illuſion & la mépriſe ne pouvoient avoir le moindre lieu. Il n'eſt donc pas moins inconcevable, qu'ils ayent eu deſſein de tromper. Déja on ne ſçauroit concilier l'impoſture avec la probité & la ſainteté que perſonne ne leur a conteſtée. La ſeule ingenuité avec laquelle ils ont publié leur defauts, ſans nulle néceſſité, porte un caractere de bonne foi, capable de forcer à les en croire dans tout le reſte. Ce n'étoit point d'ailleurs des Sophiſtes & des Rheteurs qui exerçaſſent leur eſprit à tromper le monde par des fables & des romans, & leur maître auroit été fort imprudent de donner des Miniſtres auſſi ſimples à ſon impoſture. Enfin on ne ſe livre pas non plus à l'eſprit d'impoſture ſans quelque vuë & ſans quelque interêt. Il eſt clair par toute leur hiſtoire, que ce n'étoit ni l'avarice, ni l'ambition, ni le plaiſir, puis qu'il n'y avoit à gagner dans le metier qu'ils faiſoient que de l'ignominie & des perſecutions des ſupplices & une memoire honteuſe aprés leur mort. Il auroit donc fallu qu'ils euſſent été des inſenſez pour débiter de pareilles impoſtures au péril de leur réputation & de leur vie, ou qu'ils ſe fuſſent entendus avec leurs propres ennemis, pour tromper le genre humain ; deux ſuppoſitions également inſoutenables. On l'a déja prouvé de la premiere en mon-

montrant que c'etoient des gens de bon ſens, incapables de ſe laiſſer impoſer. Il n'y a pas plus de raiſon dans la ſeconde. Les Evangeliſtes & les Apôtres diſent unanimement que leur Maître a fort maltraité la Nation Judaïque, qu'il a attaqué ouvertement la prétenſion des Juifs d'être les VRAIS ENFANS D'ABRAHAM, qu'il a fait main baſſe ſur leurs traditions, qu'il a ſappé l'autorité de leurs conducteurs, qu'il a découvert l'impoſture & l'hypocriſie de leurs maîtres, qu'il les a menacez d'une ruine totale & leur a déclaré, qu'il n'échapperoit des mains de la vengeance divine que ceux, qui par leur foi & par la ſainteté de leur vie s'aſſureroient l'immortalité qu'il leur promettoit dans le Ciel. En habiles impoſteurs il auroit donc fallu placer la ſcene, ailleurs comme dans la Lune ou dans le pays des SEVARAMBES, & non dans un lieu où le theatre pouvoit tout d'un coup être jetté à terre par autorité publique. Il auroit auſſi fallu tenir un tout autre langage, flatter les hommes, au lieu de les menacer & de les offenſer. Car de ſuppoſer qu'il y ait eu colluſion entre Jeſus Chriſt, les Apôtres, les Ecrivains ſacrez d'un côté, & la nation Judaïque avec ſes Conducteurs de l'autre, & que les uns ayent dit, nous avancerons telle & telle choſe, les autres, & pour nous nous vous perſécuterons à outrance, & nous crucifierons vôtre maître afin de donner au monde un Meſſie crucifié; c'eſt là un ſyſteme trop mal imaginé pour entrer dans l'eſprit de perſonne. Il eſt bien plus aiſé de croire que Dieu ſe ſoit ſervi du miniſtere des uns & de la haine des autres pour executer ſes deſſeins. Oui, je le ſoutiens, aprés toutes ces raiſons, il eſt plus aiſé de croire la vérité de la Religion Chrétienne, que de la croire une impoſture, & il n'y a que le poids des préjugez, des paſſions & des interêts humains qui puiſſent le faire emporter au dernier dans la balance. D'ou je tire ma demonſtration en deux conſequences. La premiere eſt; Les Livres du Nouveau Teſtament ſont vrais: donc les Livres du V. Teſtament le ſont auſſi, puiſque ceux là rendent témoignage à ceux ci. Les Juifs n'avoient pas beſoin de preuves de la verité de leurs Livres, parce qu'ils en étoient perſuadez, & les Apôtres ſe ſont fort bien ſervis de cette perſuaſion, pour les convaincre par leurs propres principes. Mais nous avions beſoin du témoignage

ge de nos Auteurs, parce que nous n'étions pas obligez à en croire celui des Juifs. Au lieu que ſans une longue diſcuſſion des preuves directes, nous avons dans les Livres des Evangeliſtes & des Apôtres une preuve abrégée de la verité des Livres de Moyſe. La ſeconde conſequence eſt: Les Livres de l'A. & du N. Teſtament ſont vrais, donc ils ſont divins, puiſque les Auteurs de l'un & de l'autre témoignent par tout, qu'ils ont été envoyez de Dieu, qu'ils en ont été inſpirez, & que tout ce qu'ils ont dit & fait, ils l'ont dit & fait de ſa part & en ſon nom.

Ces reflexions ſur l'Antiquité, la Verité & la Divinité des Livres ſacrez en découvrent aſſez l'importance. Car ſi les hommes reçoivent avec avidité, & jouiſſent avec plaiſir des biens que Dieu leur fait dans la nature, quel ne doit point être leur empreſſement pour ceux qu'il leur fait dans ſa grace, en ſe révelant à eux & en leur ouvrant le chemin de leur éternelle felicité? Mais cette importance ſe découvrira encore mieux, en donnant ici le dénombrement de ces Livres, avec l'abrégé de ce que chacun contient.

On diſtingue les Livres de l'Ancien Teſtament en CANONIQUES & APOCRYPHES. Les Canoniques ſont ainſi appellez, ſoit par ce, que ce ſont les ſeuls contenus dans ce qu'on appelle le CANON où CATALOGUE des Juifs, à qui comme le dit S. Paul (f) LES ORACLES DE DIEU ONT ETE CONFIEZ, ſoit parce qu'ils ſont la régle & le CANON de la foi & des mœurs. Les Livres APOCRYPHES, c'eſt à dire cachez, ſont au contraire ainſi appellez, parce qu'ils ne ſont point contenus dans le Canon des Juifs, & qu'ils ne peuvent ſervir de régle ou de canon, quand il s'agit de décider des matieres de foi. Ce n'eſt pas ici le lieu d'entrer dans la controverſe, que les Proteſtans ont là-deſſus avec l'Egliſe Romaine, qui admet la plûpart de ces Livres Apocryphes, que nous rejettons, non ſeulement avec les Juifs & la plus ſaine antiquité, mais auſſi par des raiſons ſolides & tirées des Livres mêmes. On donnera la liſte des uns & des autres, en commençant par les Canoniques, comme par ceux dont l'autorité eſt la plus conſtante, ſelon l'Egliſe Judaïque, & ſelon l'Egliſe primitive, comme on vient de le dire.

(f) Rom. III, 2.

Les Juifs comptoient vingt deux Livres Canoniques, selon le nombre des lettres hebraiques, comme on l'apprend de Joseph, de S. Athanase, & de S. Jerome. Le témoignage de Joseph mérite d'être rapporté ici. Nous n'avons „ que vingt-deux Livres, qui contiennent l'histoire de tout „ ce qui s'est passé (depuis le commencement du monde, „ jusqu'au retour de la captivité) auxquels on doit ajouter „ foi comme à des Livres divins. Entre ces Livres il y „ en à cinq de Moyse, qui contient les Loix & l'histoire de „ l'origine du genre humain, jusques à la mort de ce Le- „ gislateur. Et cet espace occupe un peu moins de trois „ mille ans. Depuis la mort de Moyse jusqu'a l'empire „ d'Artaxerxes, qui regna sur les Perses, aprés Xerxes, les Pro- „ phetes qui ont succedé à Moyse, ont ecrit les choses arri- „ vées de leur temps en treize Livres. Les quatre autres „ contiennent les hymnes à la louange de Dieu & les pré- „ ceptes de la vie humaine. „ (g) Pour faire le nombre de XXII. il à fallu que les Juifs joigniſſent ensemble plusieurs Livres. Mais sans nous arrêter à cette enumeration, nous les remarquerons ici, selon nôtre maniere de les compter.

Il y à prémierement les cinq Livres de Moyse sçavoir, la GENESE, L'EXODE, le LEVITIQUE, les NOMBRES, & le DEVTERONOME. La Genese, mot qui signifie GENERATION OU ORIGINE, contient l'origine du premier monde, l'histoire du second depuis le deluge, & la vie des Patriarches jusqu'à Moyse; ce qui renferme un espace de plus de 2300. ans, sçavoir depuis le commencement du monde jusqu'au deluge 1656. depuis le deluge jusqu'à la vocation d'Abraham 427. depuis la vocation d'Abraham jusqu'à la descente en Egypte 215. depuis ce temps jusqu'à la mort de Joseph 71. Ce qui fait en tout 2369.

L'EXODE qui signifie LA SORTIE, contient I. la persecution des Israëlites en Egypte, (h) II. leur miraculeuse délivrance par le ministere de Moyse, leur passage par la Mer Rouge, leur voyage dans le desert, leur combat contre les Amalekites, la maniere miraculeuse dont Dieu les soutint dans le desert, leurs murmures & leurs pechez, les Magistrats qu'ils etablirent à son ordre, (i) III. enfin les Loix & la

(g) Contr. Appion. Lib. I. c. 3. (h) Exod. I--XII. v. 1. 37. (i) Exod. XII, 37.--XIX.

& la Religion que Dieu leur donna. (k) Ce Livre contient ce qui s'est passé pendant environ 145. ans. Joseph meurt l'an du monde 2369: Depuis ce temps-là jusqu'à la sortie d'Egypte il s'ecoule 144. ans. Au commencement de cette même année les Israëlites arrivent à la montagne de Sinai; le reste de l'année s'employe à la construction du Tabernacle, où finit l'Exode.

Le LEVITIQUE ainsi appellé, parce que le sacerdoce fut confié à la posterité de Levi, contient les Loix particulieres touchant les sacrifices & les autres ceremonies, les sacrificateurs & les Levites, les impuretez légales, l'expiation des péchez, les mariages permis & defendus, les peines de l'inceste; en un mot tout ce qui appartenoit à la Sanctification du peuple d'Israël. Il s'y trouve aussi des réglemens qui concernent la Police. Tout ce qui est contenu dans ce Livre renferme l'espace d'un mois, sçavoir depuis la construction du Tabernacle, le premier jour du premier mois de la seconde année, de la sortie de l'Egypte, jusqu'au second mois où le peuple fut denombré. Il y à au reste à l'égard de l'explication & de l'intelligence de ce Livre deux extremitez à éviter. La premiere de ne se pas borner tellement à la Lettre, que l'on n'en applique les Loix & les Ceremonies, qu'au seul peuple d'Israël; parce que ce seroit s'eloigner de l'esprit & de la doctrine des Ecrivains sacrez du N. T. qui nous font envisager dans ces mêmes cérémonies, des mystéres relatifs à la nouvelle Alliance. C'est ce qui paroit bien clairement par tout le Nouveau Testament, sur tout par les Epitres aux Galates, aux Colossiens & aux Hebreux. Dans la premiere la Loi est appellée UN PEDAGOGUE, qui nous méne à J. C. (l) Dans la seconde cette même Loi est appellée L'OMBRE DES CHOSES AVENIR, dont J. C. est le corps. (m)

Dans la troisiéme, qui est presque toute typique, il est dit, que LA LOI N'A QUE L'OMBRE DES BIENS A VENIR. (n) L'autre extremité à éviter c'est de ne pas imiter Origene & plusieurs autres anciens Docteurs. Ceux même qui ont le plus condamné Origene à d'autres égards,

(k) Exod. XIX. jusqu'à la fin. (l) Gal. III, 24. (m) Col. II, 17. (n) Hebr. X, 1.

se sont jettez dans de si prodigieuses allegories, qu'elles font perdre de vüe le but de ces Livres sacrez. Il seroit à souhaiter qu'un grand nombre de Theologiens modernes, n'eussent pas encheri sur cette methode, en s'emancipant aussi à des allegories & à des sens mystiques, pour ainsi dire à perte de vüe. Comme ces allegories peuvent se multiplier à l'infini, on donne prise aux adversaires de la Religion, & en particulier à ceux qui ont faussement accusé les Protestans de faire de l'Ecriture sainte un nez de cire, que l'on peut tourner comme on veut. Il ne nous est pas permis de pousser les types plus loin, que ne l'ont fait les Ecrivains sacrez du N. T.

Le Livre des NOMBRES ainsi appellé, parce qu'on y fait le dénombrement du peuple d'Israël, roule sur trois choses: I. Les Israëlites se préparent à continuer leur route & partent du désert de Sinai: (o) II. On décrit les journées du peuple d'Israël depuis le desert de Sinai jusqu'a ce qu'ils s'arrêtent dans les païs de Moab. (p) III. Le peuple se dispose dans les campagnes de Moab à passer le Jourdain, pour entrer en possession de la terre de Canaan. Il s'y trouve aussi quelques reglemens par rapport à la police & à la Religion. (q) Ce Livre contient l'histoire d'environ 39. années.

Le cinquieme Livre de Moyse est le DEUTERONOME. Ce mot signifie, SECONDE LOI, parce que toutes les Loix rapportées dans les Livres précédens, y sont répétées avec quantité d'additions. Cette répetition étoit nécessaire pour ceux, qui étant nez dans le désert, n'avoient pas entendu la premiere publication de la Loi. On peut diviser ce Livre en quatre parties. Dans la premiere on fait l'abregé de ce qui s'étoit passé les années précédentes. (r) La seconde contient la répétition des Loix. (s) Dans la troisieme on confirme & on ratifie tout ce qui a précédé, par des promesses, & des menaces. (t) La quatrieme contient la mort de Moyse & tout ce qui y a quelque rapport. (u) Ce Livre comprend l'histoire d'environ deux mois.

Apres

(o) Chap. I-XI. (p) Chap. XI-XXII. (q) Chap. XXII. & suiv. (r) Chap. I. II. III. (s) Chap. IV, 44--Chap. XXVI. (t) Chapp. XXVII--XXXI. (u) Chap. XXXI. fin.

Apres les Livres de Moyse viennent les Livres Historiques, qui sont mis par les Juifs entre les Livres Prophetiques & appellez les PREMIERS PROPHETES. Tels sont JOSUE, les JUGES, RUTH, les DEUX LIVRES DE SAMUEL, les DEUX LIVRES DES ROIS, les DEUX LIVRES DES CHRONIQUES, ESDRAS, NEHEMIE, ESTHER.

Le premier de ces Livres porte le nom de JOSUE, fils de NUN, parce qu'il contient les faits, la vie, & la mort de Josué, successeur de Moyse dans la conduite du peuple d'Israël. Les Sçavans ont été partagez de tout temps sur l'auteur de ce Livre. Les uns ont crû qu'il à été recueilli du Livre appellé le LIVRE DU JUSTE Jos. X, 13. Les autres l'ont attribué au souverain Sacrificateur Eleazar fils d'Aaron. Mais le sentiment le plus vrayssemblable est, que la plus considerable partie du Livre à été ecrite par Josué lui même, puis qu'il y raconte des choses passées de son temps, comme cela paroit par le chap. XXIV, 26. A l'égard de quelques endroits, (x) où il est parlé des choses arrivées depuis Josué, il est naturel de juger, qu'elles ont été ajoutées par Esdras, ou par quelque autre d'aussi grande autorité, comme on l'a remarqué à l'égard des Livres de Moyse. Ce Livre consiste en trois parties. Dans la premiere est racontée la prise de possession de la terre de Canaan, aprés avoir passé le Jourdain & les avantages remportez sur les Cananéens, depuis le I. Chap. jusqu'au XIII. Dans la seconde on fait le partage de la Terre entre les douze Tribus, on marque les villes d'Azyle & celles qui devoient être données aux Levites. Chapp. XIII--XXIII. Dans la troisieme se trouve la mort de Josué & l'exhortation qu'il fit proche de sa fin, au peuple d'Israël assemblé dans cette vûë, à perseverer dans le culte du vrai Dieu, Chapp. XXIII. XXIV. Ce Livre contient l'espace de 27. à 28. ans selon le sentiment des sçavans anciens & modernes, tant Juifs, que Chretiens.

Le Livre des JUGES est ainsi appellé, non qu'il ait été composé par les Juges eux mêmes, mais parce qu'il contient l'histoire des Juges d'Israël, que Dieu leur SUSCITOIT POUR LES DELIVRER DE LA MAIN DE CEUX

(x) Jos. IV, 9. XV, 13. 19. Confer avec Jug. I, 10. 15. & Jos. XIX, 47. conf. avec Jug. XVIII.

QUI LES OPPRIMOIENT, Jug. II, 16. L'Auteur de ce Livre n'eſt pas moins incertain que celui de Joſué, les uns l'attribuant à Samuel, les autres à Esdras. Il ſemble au moins qu'on puiſſe conclûre des Chapitres XVII, 6. XVIII, 1. XXI, 25. que ce Livre à été compoſé depuis l'établiſſement des Rois en Iſraël, puis qu'il y eſt parlé d'un interregne. Le ſentiment le plus vrayſemblable eſt, que les Juges avoient compoſé des memoires, de ce qui s'étoit paſſé de leurs temps, & qu'ils ont été rédigez par écrit par quelque Prophete, ou par quelqu'un de même autorité. Ce Livre contient l'Hiſtoire du peuple d'Iſraël tant Eccleſiaque que Civile, depuis le temps de Joſué juſqu'au temps d'Heli, ſous treize Juges, depuis HOTHONIEL juſqu'à SAMSON. On peut le diviſer en trois parties. La premiere contient l'hiſtoire des Iſraëlites, qui ſurvécurent à Joſué juſqu'à l'établiſſement des Juges Chapp. I--III, 9. La ſeconde, l'hiſtoire de ſix oppreſſions & d'autant de delivrances Chapp. III, 9--XVII. Dans la troiſieme on trouve deux exemples de la corruption des Iſraëlites, Chapp. XVII--XXI. Cette Hiſtoire contient l'eſpace de 288. ans.

Il eſt bon de donner ici le caractere & les fonctions de ces Juges. C'étoient des Juges extraordinaires, ſuſcitez de Dieu dans les beſoins preſſans du peuple d'Iſraël. Joſeph (y) à la verité les appelle des MONARQUES, ſans doute parce qu'ils gouvernoient ſeuls, independamment des Juges ordinaires des lieux établis par Moyſe; mais dans ce même endroit il les diſtingue des Rois, comme fait le texte ſacré. Ils n'étoient point en effet revetûs de la dignité Royale, qui appartenoit alors à Dieu ſeul, comme cela paroit par Jug. VIII, 23. & 1. Sam. VIII, 7. C'eſt pourquoi ce gouvernement fut appellé THEOCRATIE c'eſt à dire GOUVERNEMENT DE DIEU. Ces Juges n'étoient donc pas des Legislateurs ſouverains, mais ils pouvoient donner des Loix du conſentement du peuple & rendre juſtice à qui la leur demandoit. Leur principale fonction étoit de ſe mettre à la tête des armées du Seigneur pour délivrer ſon peuple, & aprés l'avoir fait, ils retournoient ordinairement à leur condition, comme il paroit par les exemples de Gedeon & de Jephté.

Le

(y) Joſeph. Ant. d. Lib. XI. Cap. IV.

Le Livre de RUTH peut être regardé comme un appendice du Livre des Juges, comme cela paroît Chap. I, 1. Les Juifs ont crû que Samuel en étoit l'auteur. D'autres eſtiment qu'il à été tiré du Livre des ANNALES des Rois de Juda & d'Iſraël, dont il eſt ſouvent parlé dans les Livres des Rois. On peut porter ſur l'auteur de ce Livre le même jugement que ſur l'auteur du Livre des Juges, puisqu'il paroit qu'il à été écrit du temps de David. Ruth Chap. IV, 17. 22. Ce Livre contient l'hiſtoire de Ruth, ſon mariage premierement avec Mahlon, fils d'Elimelec & de Nahomi Bethlehemites, & enſuite aprés la mort de ſon premier mari avec BOOZ de la même famille, & la naiſſance d'Obed, Grandpere de David. Chapp. I. IV, 17. Le reſte du chapitre IV. contient la Genealogie de David & par conſequent celle de J. C. J'ai crû neceſſaire, dit Joſeph, de raconter cette hiſtoire de Ruth pour montrer la puiſſance de Dieu, à qui il eſt facile d'élever les hommes du commun à de hautes dignitez, comme il a fait à David iſſu de tels ancêtres. (z)

Suivent les deux Livres de Samuel, comme les appellent les Juifs. Les LXX. Interpretes & la Vulgate les ont appellez les Livres des Rois, parce que non ſeulement ils contiennent la naiſſance & le Gouvernement de Samuel, mais auſſi l'hiſtoire des premiers Rois d'Iſraël. On convient aſſez unanimement que ces Livres ont été compoſez par plus d'un Auteur. Il paroit par 1. Chron. XXIX, 29. que ces Livres peuvent avoir été écrits par Samuel lui même, & par les Prophetes Nathan & Gad, où ſur leurs memoires. Il faut pourtant avouer, que dans ces Livres, & même dans le premier, qui paſſe le plus conſtamment pour être de Samuel, il y à pluſieurs choſes qui ne peuvent être arrivées que depuis Samuel, & ces deux autres Prophetes. Conſultez 1. Sam. VII, 13. 15. & ſuiv. IX, 9. XVIII, 16. où la diſtinction d'Iſraël & de Juda que fait l'auteur ſacré, n'eſt arrivée, que long temps depuis Samuel, ſous Jeroboam. Ces endroits & quelques autres comme XXVII, 6. & le Livre ſecond ont été attribuez par les uns à EZECHIAS, par les autres à JEREMIE où à ESDRAS. On peut faire trois parties du premier Livre; La premie-

 re

(z) Antiq. Jud. Lib. V. Cap. IX.

re contient l'histoire d'HELI Souverain Sacrificateur I--IV La seconde le Gouvernement de Samuel Prophete & Juge tout ensemble IV--XII. La troisieme, le regne de Saül devant & aprés sa réjection, XII. & suiv. On peut faire deux parties du second Livre; Dans la premiere est décrit le Regne de David tant sur Juda que sur Israël, I-XII. Dans la seconde sont racontez les malheurs de David pendant ce Regne, à cause de ses pechez XII -- XXIV. Le premier Livre comprend l'espace de 80. ans, & le second l'espace de 40. ans & 6. mois où environ.

Les deux Livres suivans s'appellent les Livres des Rois, parce qu'ils contiennent l'Histoire des Rois de Juda & d'Israël. Il n'y a rien de certain sur les Auteurs de ces Livres, mais tout le monde convient assez, qu'ils sont de plus d'un auteur. On peut conclure de 1. Chron. XXIX, 29. que le Prophete NATHAN peut avoir ecrit les derniers actions de David. A l'égard des faits de Salomon, on peut conclure aussi de 2. Chron. IX, 29. qu'ils ont été ecrits par NATHAN, ACHIA & IEDDON. On n'a pas les mêmes lumieres sur les Auteurs du reste du premier Livre & de tout le second, qui sont aussi de divers auteurs. Il paroit par exemple par 2. Chron. XII, 15. que l'histoire de Roboam à été écrite par les Prophetes SCEMAJA & JEDDON, & par le XIII. Chapitre du même Livre v. 22. que les Actions d'ABIA fils & successeur de ROBOAM, par le même Jeddon; tout de même qu'on doit juger du XX. Chap. v. 34. du même Livre, que le Prophete JEHU fils de HANAN à redigé par écrit l'histoire du Roi JOSAPHAT. Il est donc fort vraisemblable, que le peuple d'Israël ayant eu des Prophetes sous tous les Rois, ils ont dressé des Mémoires de tout ce qui est arrivé de mémorable, soit en bien, soit en mal, à chaque Roi, & que depuis ces mémoires ont été rassemblez en un volume par Jeremie, où par Esdras, dans lequel ils ont inseré certaines choses, qui doivent être arrivées avant les deux captivitez. Voyez 1. Rois VIII, 8. IX, 21. XII, 19. Le premier Livre des Rois contient les actions de cinq Rois de Juda, sçavoir SALOMON, ROBOAM, ABIA, & JOSAPHAT, & de sept Rois d'Israël, sçavoir JEROBOAM, NADAB, BAHASÇA, ELA, ZIMRI, HOMRI, & ACHAB. Ce Livre comprend l'espace d'environ

viron 128. ans. Le second Livre est la continuation de ce, qui s'est passé sous JOSAPHAT & l'histoire de seize Rois de Juda, depuis JORAM jusqu'à Zedecias, avec l'histoire de douze Rois d'Israël depuis ACHAZIA jusqu'à Hozée. Ainsi outre l'histoire d'Elie & d'Elisée, on voit par ordre dans ce Livre la succession des Rois de Juda & d'Israël, les uns pieux, entre lesquels ont excellé Ezechias & Josias, les autres impies comme Joas & Manassé; les destinées de ces Royaumes, & leurs alliances avec les Syriens & les Egyptiens. Ce dernier Livre comprend l'espace de 320. ans.

Les deux Livres que nous appellons des CHRONIQUES, ou des Annales, sont appeliez dans le texte Hebreu LES PAROLES DES JOURS, comme qui diroit, des JOURNAUX. Les septante les appellent PARALIPOMENES, c'est à dire SUPPLEMENS, comme s'ils contenoient plusieurs choses omises dans le Pentateuque, dans le Livre de Josué, des Juges, de Samuel, des Rois, ou un abregé des choses qui sont plus amplement racontées dans ces Livres. Il y a pourtant quelques remarques à faire sur ces titres qui, au reste, ne paroissent pas être des auteurs du Livre même. Car pour ce qui regarde le titre Hebreu PAROLES DES JOURS, ou JOURNAL, il n'y a qu'à lire ces Livres pour être convaincu, qu'il ne faut pas prendre ce titre à la lettre, puisque bien loin que ce qui s'est passé pendant 469. ans soit raconté jour par jour, ce qui s'est passé chaque année, est même rapporté fort succinctement; Outre que l'Auteur de ces Livres des Chroniques, renvoye souvent à quelques Livres plus anciens, sous le titre de LIVRES DES ROYS DE JUDA ET D'ISRAEL ou D'HISTOIRE DES ROYS. A l'égard du titre de Paralipomenes donné dans la version des LXX, il n'est pas non plus exact. Il est vrai qu'il y a des Genealogies, qui ne sont pas dans les Livres des Rois, mais elles n'appartiennent pas proprement à l'histoire des Rois. Pour ce qui regarde le reste, il y a des sçavans qui ont trouvé plus de repetitions que de supplemens dans ces Livres, comme les commencemens du Regne de Salomon, la description du Temple &c. Ce qui a fait conjecturer aux mêmes sçavans, que l'auteur des Livres des Chroniques n'avoit pas vû les Livres des Roys. (aa)

(aa) Mr. le Clerc Dissert. sur les Livres Historiques de la Bible.

Pour ce qui eſt de l'Auteur de ce Livres, le ſentiment le plus general parmi les Juifs & parmi les Chretiens eſt, qu'il a eté recueilli pas Esdras; non ſeulement parce qu'il paroit, qu'ils ont été écrits aprés la captivité 2. Chron. XXXVI, 23, mais encore par d'autres raiſons. Dans ce même paſſage on trouve les mêmes paroles que dans Esdras I, 2. 3. D'ailleurs les dénombrements ou liſtes, qui ſe trouvent dans les neuf prémiers Chapitres du prémier Livre des Chroniques, ſont les mêmes que dans les Chapitres II. VIII. X. du Livre d'Esdras. Il faut pourtant remarquer, que dans ces mêmes Livres il y a des choſes, qui doivent avoir été écrites par des Auteurs qui vivoient pendant que le Roiaume de Juda ſubſiſtoit encore, & d'autres depuis Esdras. Pour le premier conſultez 1. Chron. IV, 42. 43. 2. Chron. V, 9. & 2. Chron. VII, 8. Pour le ſecond conſultez 1. Chron. III, 19. 20. & ſuiv. D'ou il eſt clair, que l'auteur de ces Livres avoit pris ces premiers faits de quelque Livre precedent, & que le dernier à été ajouté depuis Esdras. A l'égard des Memoires que l'Auteur des Livres des Chroniques a ſuivi, on conjecture fort vraiſemblablement, qu'à l'exemple des Rois de Babilone & de Perſe, (bb) les Rois de Juda & d'Iſraël avoient auſſi des Secretaires qui écrivoient des Memoires de ce qui paſſoit, comme il paroit par 1. Rois IV, 13. 1. Chron. XVIII, 15. 2. Roys XVIII, 18. 2. Chron. XXXIV, 8. Dans l'hiſtoire des autres Rois il eſt fait mention des mêmes Memoires ou Regitres, quoique les Auteurs n'en ſoient pas nommez. Dans le premier Livre des Chroniques eſt décrit I. l'origine & la propagation du peuple d'Iſraël juſqu'au retour de la captivité de Babilone. 1. Chron. I. -- IX. II. l'Hiſtorien reprend ſon Hiſtoire depuis Saül, dont il décrit ſuccinctement la vie, & enſuite il fait plus amplement l'Hiſtoire de David, & repreſente la face de la Republique & de l'Egliſe ſous ce Roi 1. Chron. IX, 39. -- XXIX. Le ſecond Livre des Chroniques contient les progrés & la fin du Roiaume de Juda juſqu'au retour de la captivité de Babilone. C'eſt à peu prés le contenu du premier & du ſecond Livre des Rois. Ainſi on peut faire deux parties de ce dernier Livre des Chroniques. La premiere eſt l'hiſtoire du Roiaume d'Iſraël avant la diviſion 2. Chron. I -- X. La ſeconde l'hiſtoire de ce même Roiaume aprés ſa diviſion, en ſorte pourtant, qu'il n'y a proprement que l'hiſtoire du Roiaume de Juda ſous les Rois qui ont ſuivi Salomon 2. Chron. X. juſqu'à la fin. La Chronologie de ces deux Livres eſt la même que celle des Livres des Rois.

(bb) Esdr. IV, 15. Eſth. VI, 1. voyez le Clerc cy deſſus.

Il s'agit preſentement du Livre d'Esdras. Cet Esdras étoit fils, ou plûtôt un des deſcendans (cc) de Seraja grand Sacrificateur, que Nabuchodonozor fit mourir, Esdr. VII, 1. 2. Rois XXV, 18. 21. Il eſt dit dans ce Livre qu'Esdras étoit un SCRIBE, c. a. d. un Docteur, BIEN EXERCE' DANS LA LOI DE MOYSE Esdr. VII, 6. Les Juifs le croyent unanimement, l'Auteur du Livre dont il porte le nom. On ne ſçauroit douter qu'il ne ſoit l'auteur des trois derniers Chapitres; Car bien qu'au commencement du Chapitre VIII. il parle de lui en troiſieme perſonne. il parle enſuite de lui en premiere perſonne Esdr. VII, 27. 28. C'eſt ce qui a fait croire à quelques ſçavants, que les ſix premiers chapitres de ce Livre ſont du même auteur que ceux des Chroniques. Mais les raiſons que ces ſçavants alleguent, & dont quelqu'unes ſont tirées de la Chronologie, ne ſont pas aſſez fortes pour s'eloigner du ſentiment commun, ſavoir que tout le Livre eſt d'Esdras, ſur tout ſi l'on ſuit le ſentiment de l'Auteur cité en marge. (dd) Ce Livre contient ce qui s'eſt paſſé depuis la premiere année de Cyrus, lorsque ce Prince donna permiſſion au peuple de retourner de la captivité, juſqu'à Artaxerxes Mnemon, ce qui fait l'eſpace d'environ 146. ans, ſelon le calcul le plus commun. On peut faire deux parties de ce Livre; ſavoir le premier retour de la captivité en Judée ſous Zorobabel & Joſué pour retablir le temple, Esdr. I -- VII. & le ſecond retour ſous la conduite d'Esdras VII -- X.

Il n'y a nul doute que le Livre de NEHEMIE ne ſoit de lui, puis qu'il s'y eſt tres ſouvent nommé, & qu'il commence ſon Livre par ces mots: *Les paroles de Nehemie.* Ce Nehemie étoit fils d'Hacalia * Nehem. I, 1. On ne trouve point de quelle tribu il étoit, il paroit ſeulement par Chap. II, 3. que ſes Ancêtres étoient de Jeruſalem. Nehemie étoit échanſon du Roi ARTAXERXES LONGUEMAIN Chap. II, 1. Il fut un des principaux du peuple, qui ſignérent l'Alliance de Dieu, & qui

(cc) Voyez la raiſon de ce correctif, Prideaux Hiſt. des Juifs T. II. p. 10. 11. (dd) Clerici Diſſert. de Scriptorib. Lib. Hiſtor. * Sur cet Hacalia voyez Prideaux ub. ſupr. p. 198.

& qui y appoſerent leurs ſçeaux. Chap. X, 1. Les Sçavans ne conviennent pas bien, ſi c'eſt le même Nehemie dont il eſt dit Esdr. II, 2. & Nehem. VII, 7. qu'il fut un des Chefs de ceux qui remonterent à Jeruſalem. Le doute eſt fondé ſur quelque calcul Chronologique, qui feroit, lors de ce retour, Nehemie âgé de cent ans. Mais cette raiſon n'eſt pas ſuffiſante pour detruire les autres qui doivent perſuader qu'il s'agit du même Nehemie, ſur tout parce que la même action qui eſt attribuée à Nehemie Esdr. II, 63. eſt attribuée au même, Nehem. VII, 65. Il paroit par Neh. V, 14 - - 19. qu'il amaſſa de grandes richeſſes dans ſon poſte, puis qu'il fit à ſes dépens les reparations neceſſaires à Jeruſalem, & qu'il tenoit table ouverte. On peut faire deux parties generales de ce Livre, dont la premiere eſt le retour de Nehemie à Jeruſalem, Chap. I - - VII. & la ſeconde eſt le rétabliſſement de l'Egliſe Judaique Chap. VIII. juſqu'à la fin. Cette hiſtoire contient l'eſpace de 12. années.

Le Livre d'ESTHER eſt ainſi appellé, parce qu'il contient l'hiſtoire de la délivrance que Dieu accorda au peuple Juif par ſon miniſtere. La plûpart des Interpretes, tant Juifs, que Grecs & Latins font Mardochée auteur de ce Livre, fondez ſur Eſther IX. 20. ce qui pourtant n'eſt pas concluant, parceque Mardochée pût n'écrire que l'ordre aux Juifs, de célébrer le quatorzieme jour du mois d'Adar. Quoi qu'il en ſoit, perſonne n'a conteſté que ce ne fût un Livre divin. Les Juifs en font autant de cas que des Livres de Moyſe, & le preferent même à Eſaïe & à Daniel. (ee) On peut juger qu'il a été écrit, pendant que l'Empire des Perſes ſubſiſtoit encore, à cauſe de la grande connoiſſance qui y paroit des coutûmes Perſanes. Il contient ce qui eſt arrivé de plus memorable aux Juifs ſous l'Empire d'Aſſuerus, l'élevation d'Eſther, la chûte d'Aman, la delivrance du peuple, & l'adminiſtration de Mardochée; De ſorte qu'on en peut faire deux parties principales; La premiere contient l'élevation d'Eſther à la qualité de Reine & les circonſtances de cette élevation. Chap. I--III. La ſeconde la conſpiration d'Aman contre le peuple Juif, la deſtruction de ce pernicieux deſſein par la vigilance

(ee) Heideg. Enchir. Bibl.

lance de Mardochée, & par la prudence d'Eſther, & la fin tragique d'Aman.

Avant que de finir cet article, il ne ſera pas hors de propos de dire quelque choſe du temps, auquel cette hiſtoire eſt arrivée, & ſous quel Roi ce fût. Les Sçavans ſont fort partagez là-deſſus, & on n'entrepend pas de vuider leur partage. Quelques-uns ont cru que cet Aſſuerus étoit DARIVS HYSTASPES qui étoit un de ceux qui tuerent les Mages. La premiere & la principale raiſon, c'eſt que l'étendue que le Livre d'Eſther donne à l'Empire d'Aſſuerus, c'eſt à dire, depuis les Indes juſqu'en Ethiopie conſiſtant en 127 provinces eſt preciſement la même qui eſt donnée à Darius dans le III. Livre d'Eſdras Chap. III. 2. qui quoiqu'apocryphe, peut être écouté dans un fait de cette nature. La ſeconde raiſon eſt tirée de l'age de Mardochée qui auroit dû avoir plus de cent ans, ſi l'Aſſuerus du Livre d'Eſther, eſt un Roi venu depuis Darius Hyſtaspes, puis qu'il ſe trouve au nombre des captifs ſous Nabuchodonozor, Eſth. II. 6. On tire encore une autre conjecture du Nom OCHUS, donné à Darius par Valere Maxime: mais ces conjectures etymologiques ne peuvent ſe faire ſentir en françois, & ſont auſſi fort incertaines. (ff) Scaliger a cru que par l'Aſſuerus d'Eſther il falloit entendre Xerxes; mais ſon opinion paroit ſolidement refutée par Petau. Ce dernier a ſuivi le ſentiment de Joſeph qui dit, qu'Aſſuerus eſt Artaxerxes Longuemain. (gg) Mais cette derniere opinion n'eſt pas non plus ſans difficulté. (hh)

Enfin Mr. des Vignoles dans ſon ouvrage Chronologique, qui n'eſt pas encore imprimé, mais qui merite bien l'impatience des ſçavans, eſt d'un avis bien different. Il croit qu'on doit placer beaucoup plus haut l'hiſtoire d'Eſther qu'on ne le fait ordinairement. Aſſuerus ſelon lui n'eſt ni Darius Hyſtaspes, ni Artaxerxes Longuemain, ni aucun des Succeſſeurs du grand Cyrus; c'eſt CYAXARE, appellé par d'autres (ii) ASTYBARE, fils de Phraoſte, penultiéme Roi des Medes. Voici le precis des raiſons ſur leſquels il fonde ſon ſentiment I. Mr des Vignoles ſoutient que l'Aſſuerus dont il eſt parlé dans Tobit, (kk) & dans Daniel ne

(ff) Voyez Heidegger Enchir. Bibl. (gg) Antiq. Jud. Lib. XI. Cap. VI. (hh) Voyez M. le Clerc ſur Eſth. I, 1. (ii) Cteſias, Diodore de Sicile, Alexandre Polyhiſtor. (kk) Tob. fin. Grec.

(ll) ne peut être que CYAXARE, penultieme Roi des Medes. (mm) L'Assuerus d'Esther pourroit donc bien être l'Assuerus de Daniel & de Tobit. La conformité du nom est deja un prejugé, qu'il s'agit d'un même personnage: à moins qu'on n'ait d'ailleurs de bonnes raisons de croire le contraire; ce qui ne sçauroit être, comme on le verra par la suite.

Il paroit par le temoignage d'Alexandre Polyhistor, que Cyaxare, autrement Astibare, *accompagna Nabochodonosor au siege de Jerusalem, contre Joakim* (ou Joachin) *qui fut pris et envoyé prisonnier à Babylone avec les tresors du temple.* (nn) L'historien sacré du second Livre des Rois ne parle point à la verité de Cyaxare, ni d'aucun autre Roi qui ait accompagné Nabuchodonosor dans cette expedition; mais il donne lieu de le conclure. Au verset 14. du XXIV Chapitre il dit, qu'on *transporta de Jerusalem les hommes vaillans de guerre, au nombre de dix mille*, & quelques versets apres v. 16. il ne fait mention que de sept mille qui furent menez captifs à Babylone. Reste donc trois mille hommes, sur le sort desquels l'Historien sacré garde le silence. Il est naturel de croire, qu'ils tomberent en partage à Cyaxare l'allié de Nabuchodonosor.

III. Il est dit dans Esth. II. 5. 6. que *Mardochée fut du nombre des prisonniers qu'on transporta de Jerusalem, quand Jechonias* (ou Joachin) *fut transporté à Babylone par le Roi Nabuchodonosor.* Ce passage confirme que Cyaxare accompagna Nabuchodonosor au siege de Jerusalem, qu'il se trouva à la prise de cette ville, & qu'il eut part au butin, Car sans cela on ne pourroit guere comprendre, comment Mardochée qui fut pris prisonnier dans cette occasion, ne fut point transporté à Babylone, mais à Suse, sous la dependance de Cyaxare.

L'Auteur du Livre d'Esther specifie 12 ans du regne d'Assuerus, & pas davantage. Or Cyaxare ne regna que 12. ans, depuis qu'il eut recouvré l'Empire d'Asie sur les Scythes qui l'en avoient depouillé. Il est bien vrai, que selon Herodote, Ctesias & Diodore, Cyaxare regna 40. ans, mais ils y comprennent visiblement les 28. d'interregne. Herodote est formel là dessus. CYAXARE, dit cet Historien, *mourut aprés avoir regné*

(ll) Can. IX, 1. (mm) C'est un fait, que Mr. des Vignoles prouvera au long dans son ouvrage Chronologique. (nn) Apud Euseb. Praepar. Exang. Lib. IX. num. XXX.

regné 40 ans y compris la domination des Scythes. (oo) L'Historien sacré n'a pas mentionné ces 28 ans de la domination des Scythes. Il s'est contenté de compter les années du regne d'Assuerus, depuis le recouvrement de son empire; ce qui est assez ordinaire aux historiens Juifs, comme on peut le prouver par l'exemple de Cyrus, dont ils n'ont compté les années, de l'aveu des sçavans que depuis qu'il devint Empereur de l'Asie, aprés la prise de Babylone.

Aprés les Livres Historiques, suivant l'ordre de nos Bibles viennent les Livres SAPIENTIAUX ou Moraux, que les Juifs appellent ECRITS par excellence, ou en Grec HAGIOGRAPHES, c'est-à-dire LIVRES DE PIETE, parce qu'ils estiment qu'ils ont été dictez par inspiration du S. Esprit, & non par songe, vision, voix, extase. (pp) Quelques-uns appellent ces Livres POETIQUES, parce que selon le sentiment des Doctes ils sont écrits en vers, au moins pour la plûpart. Ces Livres sont JOB, les PSEAUMES, les PROVERBES, L'ECCLESIASTE, le CANTIQUE DES CANTIQUES.

Comme le Livre de Job passe pour le plus ancien, parmi les Hagiographes, c'est par lui que nous commencerons. La patrie de Job est incertaine. Elle est designée dans ce Livre par la terre d'Us. Chap. I. 1. Mais comme il y a plusieurs lieux appellez de ce nom dans l'Ecriture, on a placé la patrie de Job differemment. Le sentiment le plus vraisemblable est qu'il étoit de l'Arabie deserte, où, selon l'opinion des sçavans, il y avoit un païs de ce nom, qui lui avoit été donné par HUR fils de Nacor; d'où ces sçavans conjecturent, que Job étoit de la posterité de Nacor, ou, même d'Abraham par KETHURA. (qq) Il n'y a pas moins d'incertitude sur la Religion de Job. Il paroit assez par tous les sentimens de pieté, exprimez dans tout ce Livre, que Job n'étoit point, ni un Idolatre, ni un impie, mais, qu'il avoit la connoissance du vrai Dieu. Chap. I, 1-5. Cependant comme son histoire précede la publication de la Loi Mosaique, on ne peut pas dire non plus qu'il fut Juif de Religion, quoi qu'il pût être de la posterité d'Abraham, comme on l'a vû. Ce qu'on peut dire là-dessus de plus raisonnable, c'est

(oo) Herod. Lib. I. Cap. 106. (pp) Maimon. Mor. Nevoch. Part. II. Cap. XLV. p. 317. (qq) Spanheim. Hist. Job. Chap. III. Heidegg. ut supr.

c'eſt que Job étoit du nombre de ceux, que Dieu diſtingua parmi les Nations, en conſervant dans leurs cœurs ſa connoiſſance & les principes de la Religion naturelle, étouffez par les déréglemens & les iniquitez du Paganiſme. Les Anciens ont fort bien remarqué, que Dieu au milieu de la plus grande corruption du monde, s'étoit toûjours conſervé des perſonnes d'élite qui reſiſtoient au torrent de l'infidelité, & qu'il ſembloit en preſerver, pour être les types de la vocation des Gentils. C'eſt pour cela, que les Hebreux ont regardé Job comme un Prophete entre les Gentils, & qu'ils ont pretendu qu'il avoit obſervé les ſept préceptes de Noë. Quoi qu'il en ſoit, on ne ſçauroit révoquer en doute, que Job ne fut un homme d'une inſigne pieté, par les témoignages qui lui ſont rendus dans l'Ecriture Sainte, comme dans Ezech. XIV, 14. ou il eſt mis en parallele avec Noë & Daniel, & dans S. Jaques V, 11. ou ſa patience eſt propoſée en exemple, ſans compter quelques Livres Apocryphes, ou l'on voit ſon eloge. Si Job à prédit la réſurrection dans le Chap. XIX, 25. 26. 27. c'eſt une diſcuſſion qui n'appartient pas á cette Préface. Toujours eſt-il certain, que cet endroit eſt un beau temoignage & de la foi & de la pieté de Job. Il y a eu parmi les Anciens & les modernes, tant Juifs que Chretiens d'illuſtres Auteurs, qui ont regardé le Livre de Job comme une ſimple moralité, ou un diſcours dramatique, pour donner aux hommes les leçons qui s'y trouvent contenues, & que ni Job, ni les perſonnages introduits dans ce Livre n'ont jamais exiſté. (rr) Il n'y à rien à la verité dans cette ſuppoſition qui ſoit ni contre la foi, ni contre la pieté, ni contre l'autorité de l'Ecriture ſainte, ni même contre celle du Livre de Job. Il y a au contraire bien des raiſons, qui pourroient faire pancher de ce côté là. Tels ſont l'incertitude du temps & des lieux où les choſes ſe ſont paſſées, ces courſes de Satan dans tout le Monde, ſa comparition entre les fils de Dieu, ou les Anges, ſes entretiens avec Dieu même, cette eſpece de conſpiration entre Dieu & Satan contre Job, le concours de tant de malheurs préſque en un clin d'œil & venus de divers endroits & par diverſes cauſes, la rencontre que ces trois amis qui viennent là

(rr) Thalmud. ap. Spanhem. ut ſuper. Maimon. More Nevoch. P. III. Cap. XXII.

là à point nommé, & de concert de differents endroits, le ſilence de ſept jours, que tinrent ſes amis arrivez avant que de lui parler, enſuite ces diſcours longs, ſublimes, & tenus ſur le champ ſans nul intervalle pour les méditer, ou pour prendre du repos, enfin cette ſubite revolution, où Dieu rétablit Job & lui rend au double ce qu'il avoit perdu, & quantité d'autres particularitez, qu'il ſeroit trop long de déduire ici. D'ailleurs ces ſortes de paraboles ou d'apologues, ne ſont pas ſans exemple dans l'Ecriture ſainte, comme Jug. IX, 7. & ſuiv. 2. Sam. XII, 1. & ſuiv. Luc. XVI, 19. & ſuiv. où Lazare eſt nommé, ſans qu'on ſache s'il y a eu un tel Lazare. La difference qu'il y a entre ces paraboles & celle de Job, ſi c'en eſt une, c'eſt que cette derniere eſt longue, ſuivie, & beaucoup plus circonſtanciée, à la maniere des poëmes dramatiques. Cependant Job étant nommé dans Ezechiel & dans S. Jaques, comme une perſonne réelle, on peut tenir un milieu entre le ſentiment de ceux, qui veulent que ce ne ſoit autre choſe, qu'une parabole, & le ſentiment de ceux qui pretendent que ce Livre eſt tout hiſtorique; C'eſt de ſuppoſer qu'il y a eu en effet un homme du nom de Job, qui a éprouvé pendant ſa vie ces diverſes revolutions de proſperité & d'adverſité, & qui n'a ſuccombé ni à l'une ni à l'autre tentation. Ce milieu ſatisfait à tout, & laiſſe l'autorité du Livre dans ſon entier. Cette autorité miſe à couvert il eſt indifferent de ſçavoir ſi c'eſt Job lui même ou ſes amis, ou Moyſe ou quelque Prophete aprés ce Legislateur, ou quelque autre aprés la captivité qui a compoſé ce Livre. On en peut faire deux parties. La premiere contient l'hiſtoire de ſes malheurs, ou de ſes tentations & de ſa patience entre melée d'entretiens ou de dialogues avec ſes amis Chap. I--XXXII. La ſeconde l'heureuſe cataſtrophe de cette eſpece de ſcene, & la recompenſe de la patience & de la fidelité de Job. Chap. XXXII. juſqu'à la fin.

Le Livre des Pſeaumes eſt ainſi appellé par les Juifs & par les Grecs de ſa principale partie, par ce qu'elle contient *les louanges de Dieu*. Elles ſe chantoient ſur des *inſtrumens* de *muſique*, ou ſimplement avec des voix. C'eſt non ſeulement le plus ancien Livre de ce caractere, mais c'eſt auſſi le plus beau, & il ſurpaſſe de beaucoup par ſa

sublimité les Orphées, les Pindares & les Callimaques & tous les autres auteurs qui ont écrit des Odes. Ils sont appellez les Pseaumes de David 2.Sam. XXIII,1.2. Luc. XX, 42. non que ce Prophete les ait tous composez, mais parce qu'il est auteur du plus grand nombre, & sur tout de ceux qui sont prophetiques. On compte plusieurs auteurs des Pseaumes qui ne sont pas de David, comme Moyse auteur du Pseaume XC. selon l'opinion la plus generale, Salomon du Pseaume CXXVII, Heman (ss) du Pseaume LXXXVIII. Ethan du Pseaume LXXXIX, Asaph, des Pseaumes L, LXXIII, jusqu'au LXXXIV. Il y en a encore quelques uns, dont à la verité l'auteur n'est point nommé, mais qui doivent necessairement avoir été composez du temps de la captivité; tels sont les Pseaumes CXXVI. & CXXXVII; outre vingt trois autres, dont l'auteur n'est point marqué, mais que l'on croit être de David, ou des autres auteurs des Pseaumes. Il seroit fort à souhaiter que nous pussions avoir une histoire Chronologique de cet admirable Livre, ou fussent marquez, l'occasion & à peu prés la date de chacun de ces divins Cantiques: mais l'eloignement des temps & le defaut des Memoires nous ôtent cette esperance. On doit pourtant louër les efforts de quelques Sçavans (tt) qui ont employé à cette ouvrage leur industrieuse pieté. Il ne faut pas mépriser non plus les titres que les Juifs ont mis à la plûpart des Pseaumes, quoiqu'on ne doive pas y faire grand fonds, parce que les auteurs de ces Livres sont trop modernes. La plûpart des Sçavans conviennent que le Livre des Pseaumes est écrit en vers, mais ils ne sont pas d'accord sur le genre de poësie. (uu) Tout ce qu'on peut assurer là-dessus c'est que le stile en est extremement poëtique. La musique des anciens Hebreux n'est pas moins incertaine que leur poësie. Les Juifs ont divisé les Pseaumes en cinq parties, comme les Livres de Moyse. La premiere depuis le Ps. I. jusqu'au XL.

(ss) Sur ce Heman voyez 1. Rois IV, 31. 1. Chron. XXV, 1. (tt) Lightfoot Chron. Temp. (uu) Mercer avoit promis de nous l'apprendre. Gomar a fait quelque essai là-dessus dans sa LYRE DE DAVID, aussi bien que Marc Meibom & Mr. le Clerc dans quelqu'un des Tomes de sa Bibliotheque Universelle.

XL. La seconde depuis le XL. jusqu'au LXXI. La troisieme depuis le LXXI. jusqu'au LXXXVIII. La quatrieme depuis le LXXXVIII. jusqu'au CV. La cinquieme depuis le CV. jusqu'au dernier. On en peut faire une division plus générale tirée du sujet des Pseaumes, dont les uns sont des prieres, les autres des actions de grace, les autres sont dogmatiques; tels sont les Pseaumes prophetiques, comme il paroit qu'il y en a plusieurs de ce caractere, tant par les applications qu'en ont fait les Auteurs sacrez du Nouveau Testament, que par les Pseaumes mêmes. On peut voir au reste l'argument ou le sujet de chaque Pseaume, assez bien marqué dans le Manuel de la Bible de HEIDEGGER.

Les trois Livres suivans sçavoir, les PROVERBES, L'ECCLESIASTE & le CANTIQUE des CANTIQUES sont des ouvrages de Salomon Il faut remarquer d'abord en général que les Juifs ont toujours pris grand soin de distinguer les Livres, qui devoient avoir place dans leur Canon, d'avec ceux qui en devoient être exclus. Les Livres de Salomon en particulier ont été l'objet de cette circonspection, dans la crainte qu'il n'y eût des Imposteurs, Magiciens, Alchimistes & autres gens de ce caractere, qui sur la grande réputation de Science & de Sageste de Salomon (yy) ne lui supposassent des Livres pour en abuser. En sorte que les Livres attribuez unanimement à ce Roi, tant par les Juifs que par les Chrêtiens, tels que sont ceux qu'on vient de nommer, peuvent passer constamment pour être de lui. On ne peut sur tout douter de l'auteur des Proverbes, puisque Salomon en est nommé l'auteur Chap. I, 1. Le mot qu'on a traduit PROVERBES, signifie proprement des SENTENCES, des MAXIMES, des COMPARAISONS, des MOTS SUBLIMES, ou dans leur simplicité, ou dans ce qu'ils ont de mysterieux & d'enigmatique, comme Salomon lui même les distingue Prov. I, 6. Ce n'est pourtant qu'une fort petite partie de ce, qu'a fait Salomon en ce genre de parler & d'écrire, comme il paroit par 1. Rois IV, 32. Quoique ce Livre soit de Salomon, on croit communement que quelqu'autre en a fait le recueil. Ce qu'il y a de plus vraisemblable là-dessus

(yy) 1. Rois IV, 29. . . 34.

c'eſt que depuis le 1. Chap. juſqu'au XXV. le recueil & l'arrangement eſt de Salomon, & que depuis le XXV. le recueil a été fait par quelques autres & copié par les gens d'Ezechias, comme cela eſt dit XXIV, 1. Il y a quelque difficulté ſur les deux derniers Chapitres. Dans le XXX, 1. les paroles de ce Chapitre ſont attribuées à AGUR fils de JAKE & celles du XXXI, 1. à LEMUEL qui eſt appellé ROI. La plûpart des Interpretes prennent Agur & Lemuel pour des noms propres. Le premier ſelon eux doit être quelque homme ſage de ce temps-là, dont on a joint les ſentences à celles de Salomon. Le ſecond ſera auſſi de quelque homme inconnu, de même caractere, ou des gens d'Ezechias. (zz) Ce qui ne s'éloigne pas du ſentiment de ceux qui ont cru, que les Proverbes de Salomon ſont un recueil tant de ce Roi, que d'autres ſages de la nation, qui l'avoient précedé ou qui vivoient en même temps, comme cela paroit par I. Roys IV, 31. Les autres interpretes ont pris les noms d'AGUR & de LEMUEL pour des noms appellatifs, qui deſignent certaines qualitez qu'ils ont appliquées à Salomon lui même. Agur par exemple, ſignifie CELUI QUI ASSEMBLE, comme l'a expliqué la vulgate & ceux qui ont ſuivi cette verſion, ce qui convient à la collection faite par Salomon. A l'egard de LEMUEL, qui ſignifie DIEU AVEC EUX on y croit trouver le caractere du regne de Salomon qui fut heureux. Et en effet ce qui ſuit, que *ſa mere l'inſtruiſit*, ne convient pas mal à Salomon, qui parle Prov. IV, 3. 4. de l'education qu'il a reçue de ſon pere & de ſa mere. Il faut pourtant avouer que tout cela eſt fort incertain, comme auſſi il eſt aſſez indifferent: puiſque ces deux derniers chapitres ſont à peu prés du même caractere que les précedens. Le temps auquel Salomon a écrit ſes Proverbes eſt auſſi fort incertain; les Juifs croyent communement que le Cantique des Cantiques a été écrit par Salomon étant jeune, les Proverbes étant homme fait, & l'Eccleſiaſte étant avancé en âge. Il y a bien de l'apparence que tout cela s'eſt fait à diverſes repriſes. On peut par exemple accorder que les XXIV. premiers Chapitres ſont de Salomon; mais il eſt difficile de ſçavoir le temps auquel ont été compoſez ceux qui furent recueillis par ordre d'Ezechias. (a) On

(zz) Dupin. Proleg. p. 103. (a) Heideg. ut. ſupr.

On peut faire cinq parties de ce Livre. La premiere eſt comme la préface, où eſt établi le fondement de toutes les vertus, de la ſapience & de la connoiſſance du vrai Dieu Chap. I-X. La ſeconde contient les proverbes, qu'il ſemble que Salomon ait ecrit lui même, & où l'on trouve ſans beaucoup d'ordre & de liaiſon des maximes de toute ſorte de devoirs, tant envers Dieu qu'envers les hommes Chap. X-XXV. La troiſieme les Proverbes recueillis par ordre d'Ezechias, qui ſont du même caractere que les précedens Chap. XXV-XXX. La quatrieme, ſous le nom d'AGUR Chap. XXX; & la cinquieme ſous le nom de Lemuel Chap. XXXI.

Le Livre de l'ECCLESIASTE eſt attribué dés le premier verſet, *au fils de David, Roi de Jeruſalem.* On rend pluſieurs raiſons du titre d'ECCLESIASTE en Hebreu KOHELETH au feminin. Quelques-uns ſuppléent le mot d'AME comme s'il s'agiſſoit d'une AME RECUEILLIE en elle même, ſuppoſant que Salomon le compoſa aprés ſa penitence. Comme ce mot vient d'un autre qui ſignifie ASSEMBLER, la plus-part ont cru, que ce titre vouloit dire PREDICATEUR PUBLIC, & c'eſt ainſi, que l'ont entendu les LXX. Interpretes & S. Jerome. Peut être pourroit-on dire, parce que ce mot ſe trouve au feminin dans l'Hebreu, que ce titre eſt donné à la SAGESSE ou à la SAPIENCE, parce qu'elle prêche à tous les hommes, et qu'en effet elle eſt un predicateur public Proverb. I, 20. 21. 22. 23. Quoique le premier verſet, ou, le titre ſemble inſinuer, que ce Livre eſt de Salomon, parce qu'il eſt appellé fils de David, on n'a pas laiſſé de l'attribuer à d'autres qu'à Salomon, comme par quelques Juifs, à Ezechias & à Eſaïe. Il y a eu même parmi les Juifs des Docteurs, qui ont voulu le rejetter du Canon & le mettre entre les Apocryphes, à cauſe de certains endroits, ou qui paroiſſent contradictoires, ou qui *reſſentent l'Héréſie.* (b) Cependant ils ſont revenus de ce jugement, & le ſentiment général parmi eux, eſt que ce Livre eſt Canonique, & qu'il eſt de Salomon. C'eſt auſſi le ſentiment unanime des Chretiens à la reſerve de quelques-uns, qui ont crû que ce Livre avoit été compoſé plus tard, ſous le nom de Salomon penitent, à cauſe de quel-

 ques

(b) Maſſor ap. Hotting. ub. ſupr. p. 492. Maimon. Mor. Nev. Part. II. Cap. XXVIII.

ques mots Chaldaiques qui s'y trouvent, (c) Mais cette raiſon n'eſt pas ſuffiſante, pour s'eloigner du ſentiment général parce qu'il y a beaucoup de rapport entre l'Hebreu & le Chaldaïque.

Il y a en effet pluſieurs caracteres dans ce Livre qui ne peuvent guere convenir qu'à Salomon. Deja ces paroles du verſet 12. du I. Chapitre, *moi l'Eccleſiaſte ai regné ſur Iſraël dans Jéruſalem*, ne ſçauroit guere s'entendre que de Salomon, puis que depuis lui, il n'y a point eu de Roi qui ait regné en même temps ſur les dix tribus & dans Jeruſalem. D'ailleurs, ce que dit cet auteur Chap. I, 16. *qu'il s'eſt beaucoup aggrandi, qu'il a ſurpaſſé en ſageſſe ceux qui ont été avant lui ſur Jéruſalem* &c. eſt auſſi la vraye peinture, qui eſt faite ailleurs de Salomon 1. Rois IV, 21 -- 26. & 29-34. Il faut y joindre ce qui eſt dit 1. Rois IV, 32. du grand nombre de PARABOLES que Salomon compoſa avec ce qui eſt dit Eccl. XII, 11. En un mot il n'y a aucun Livre de l'ancien Teſtament, qui ait auſſi bien le caractere de celui dont il porte le nom, que le Livre de l'Eccleſiaſte.

Quant à certains endroits, qui doivent faire de la peine aux Juifs & aux Chretiens, & qui pourroient ſe reſſentir de l'EPICURISME ou du PYRRHONISME, il y a deux remarques à faire. Premierement on doit juger des ſentiments d'un auteur & par les principes qu'il établit d'abord, & par la concluſion & le reſultat de tout, & juger par là de ce qui s'y trouve entremêlé. Or ſelon cette regle, le Livre de l'Eccleſiaſte doit paſſer pour un Livre trés moral, & conforme aux principes de la pieté. Par exemple, le premier Chapitre ne reſpire que le détachement & le dégout des choſes du monde. Pour ce qui regarde le dernier, il n'y a rien de plus beau que la morale qui y eſt contenüe. Le SOUVENIR DU CREATEUR y eſt recommandé dans les termes les plus touchants, & par les raiſons les plus ſolides. La concluſion de ce Chapitre, qui eſt donnée comme la concluſion de tout le diſcours, renferme en abregé toute la pieté, & on y intimide même les hommes, par la crainte du Jugement dernier. En ſecond lieu dans des Livres de cette antiquité, il eſt fort malaiſé de juger de la methode qu'un auteur a ſuivie. Il ſe peut, par exemple, que Salomon y ait introduit des interlocuteurs quoi

(c) Grotius à l'endroit.

quoiqu'ils n'y ſoient pas marquez, comme ils le ſont dans le Livre de Job, & que ce qu'il y a de choquant & de dur pour des oreilles piéuſes, ſoit l'objection que Salomon reſout dans ce qu'il y a de conforme aux ſentimens de la vraye Religion; ou bien il ſe peut que ce ſont des objections & des difficultez qu'il ſe propoſe à lui même pour les lever. Les admirateurs de l'antiquité profane ne négligent rien de ce que peut fournir l'art de la Critique & d'un jugement équitable, pour ſauver les endroits qui paroiſſent au préjudice de leurs Auteurs. Pourquoi n'aura t-on pas cette equité pour les Livres ſacrez.

Ce qu'on a dit d'abord ſuffit pour juger du temps, auquel ce Livre fut écrit par Salomon, c'eſt ſelon le ſentiment le plus général aprés ſon retour des vanitez du monde. Il eſt aſſez inutile de rechercher beaucoup d'ordre dans ce Livre. Ce ſont des penſées diverſes, que Salomon débite à meſure qu'elles lui naiſſent dans l'eſprit. Il ſe pourroit auſſi qu'il y a plus d'ordre qu'il n'y en paroit, & que l'ordre nous en eſt derobé par la difference qu'il y a entre la maniere d'expoſer les choſes dans ces temps là & celle d'aujourd'hui; Ou même, ſans parler d'aujourd'hui, entre la maniere de s'enoncer des Orientaux & des Grecs. On remarque en effet un ſtile tout different, entre le Stile des Orientaux & celui des Juifs, depuis qu'ils eurent commerce avec les Grecs. On peut pourtant faire trois parties de ce Livre. La premiere contiendra le detachement du monde à cauſe de ſa vanité Chap. I. juſqu'au verſet 11. La ſeconde contiendra la preuve de cette vérité, par une eſpece d'enumeration ou d'induction depuis le Chap. I. 11. juſqu'au XII. 8. La troiſieme la concluſion depuis le Chap. XII. 8 juſqu'à la fin.

Entre les Livres de l'Ancien Teſtament il n'y en a point, qui doive être lû avec plus de circonſpection, que celui qui eſt appellé, tant par les Hebreux que par les Grecs, le CANTIQUE DES CANTIQUES. La ſeule Lecture de ce Livre découvre aſſez le but de cette circonſpection; car ſi on l'entend dans le ſens litteral, il eſt clair qu'il ne peut inſpirer que des penſées tout à fait humaines, pour ne rien dire de plus. Et ſi on l'entend myſtiquement comme les Juifs & les Chrêtiens l'ont fait avec beaucoup de ſageſſe, il n'eſt pas moins clair, qu'on ne doit point en entreprendre la lecture, avant que d'être initié dans les ſens

mystiques de l'Ecriture sainte, & en état d'elever son ame au dessus des sens. C'est sans doute par cette raison que S. Jerome témoigne, que les Juifs ne permettoient pas la lecture de ce Livre avant l'age de trente ans. (d) Le titre de Cantique des Cantiques est donné à ce Livre, selon le sentiment des Juifs, pour marquer son excellence par dessus tous les autres Cantiques, soit à cause de l'elegance du stile & du tour, ou, de la versification, soit à cause des sens sublimes qu'il renferme. C'est une tradition fort constante que ce Livre est de Salomon. C'est ce qui paroît assez par le premier verset, & par d'autres endroits, ou s'il n'est pas clair qu'il en soit l'auteur, on voit au moins qu'il s'agit de lui Chap. III, 7, 9. 10. 11. Il n'est pas moins constant par la tradition de l'Eglise Judaique & de l'Eglise Chretienne, que ce Livre a toûjours passé pour un Livre CANONIQUE. Un sçavant Auteur (e) qui depuis quelques années, a fait une Dissertation trés docte sur l'autorité Canonique du Cantique des Cantiques, a fort bien montré qu'il n'y a point de Listes des Bibles des Juifs, tant imprimées que manuscriptes, ou le Cantique des Cantiques ne soit au nombre des Livres Canoniques; & cela se peut verifier en effet, par les Listes qu'un autre sçavant Anglois a donné des Bibles des Juifs tant imprimées que manuscriptes. (f) A l'égard de l'Eglise Chretienne, la tradition n'est pas moins constante sur ce sujet, comme cela paroît par la même liste. (g) On doit donc tenir pour certain, que le Cantique des Cantiques est un Livre Canonique. Sans compter les autres raisons que les Juifs pouvoient avoir de le mettre dans leur Canon, ils ne pouvoient s'en dispenser, d'un coté par ce qu'il étoit écrit en leur langue, qui étoit celle de tous leurs autres Livres, & pour laquelle ils avoient une extreme vénération, de l'autre parce qu'il étoit de Salomon, qui passoit pour le plus grand & pour le plus sage de leurs Rois. Les Chretiens n'ont pû se dispenser non plus de recevoir le même Livre, ayant reglé leur Canon sur celui des Juifs.

Ils

(d) Comment. sur Ezech. prefac.

(e) Nicol. Nonnen. Disput. de Canonica Autoritate Cantici Canticorum. Utrecht 1725. (f) Humfr. Hody de Bibl. Text. Origin. p. 645. (g) Hody ub. supr. p. 646. & sqq.

Ils l'ont fait d'autant plus volontiers, que les sens sublimes & mystiques que les Juifs donnoient à ce Livre, se trouvoient fort favorable à l'expliquer de l'union de J. C. l'Epoux celeste avec son Eglise. On ne sçauroit disconvenir, que les Juifs ayant reçu ce Livre dans le Canon, n'ayent fait un acte de sagesse & de pieté tout ensemble de l'expliquer spirituellement, & d'elever les Lecteurs au dessus des pensées de la chair & du sang. Aussi n'y a-t-il rien de plus magnifique, que la maniere dont ils ont élevé ce Livre au dessus de tous les HAGIOGRAPHES. C'est dequoi il est bon de donner quelques exemples. *A Dieu ne plaise*, dit Aben Ezra, *à Dieu ne plaise, que le Cantique des Cantiques traite de la volupté charnelle; il faut y entendre tout figurément. Il n'auroit pas été mis dans le Canon, sans ce digne caractere; & il n'y a là dessus nul dissentiment. Tous les siecles*, dit un autre, *sont de moindre importance que le jour auquel le Cantique des Cantiques a été donné à Israël; car quoique tous les Hagiographes soient* LE SAINT, *le Cantique des Cantiques est* LE SAINT DES SAINTS; *& si l'on a conteſté sur quelqu'un de ces Livres, ce n'est que sur l'Ecclesiaste.* (h) Les Chretiens ont suivi à cet égard les traces des Juifs. Il n'y a qu'à lire les Commentaires d'Origene & ses Préfaces, sur ce Livre pour voir qu'il a encore encheri sur les Juifs; surtout il n'a pas oublié la comparaison du Cantique des Cantiques avec le SAINT DES SAINTS. Et afin que l'on ne croye pas que ce soit un de ces ecarts, qu'on a blamé dans Origene, il faut écouter S. Jerome, tres peu enclin d'ailleurs à le favoriser. *Origene*, dit-il, *a surpassé tous les interpretes dans les autres Livres de l'Ecriture: mais sur le Cantique des Cantiques il s'est surpassé lui même.* (i) Hippolyte au commencement du troisieme siecle fit aussi des Commentaires sur le Cantique des Cantiques (k) d'une maniere allegorique. *Plusieurs des Anciens*, dit Theodoret, *ont fait des Commentaires sur le Cantique des Cantiques, & ceux*

(h) Voyez d'autres exemples du Sentiment des Juifs là dessus, dans un ouvrage intitulé CHRISTOPH CARTWRIGHT MELLIFICIUM HEBRAICUM Lib. IV. Cap. IV. ap. Crit. sacr. T. VIII. p. m. 1376. (i) Jerome Preface à la tête de sa traduction de quelques Homelies d'Origene sur le Cant. des Cantiq. (k) Euseb. Hist. Eccl. Lib. VI. Chap. XXII.

qui n'en ont point parlé, en ont orné leurs écrits: Non seulement Eusebe de Palestine, Origene d'Egypte, le martyr Cyprien, & de plus anciens qu'eux, ont estimé que c'étoit un Livre spirituel, mais aussi ceux qui se sont le plus distinguez depuis dans l'Eglise, tels que Basile le Grand, Diodore (de Tarse,) Jean (Chrysostome.) (l)

Ce seroit donc une grande temerité, de s'eloigner sur le sujet de ce Livre d'un Systeme aussi respectable par son ancienneté, & si unanimément adopté, par l'Eglise Chretienne, que l'est celui du sens spirituel & mystique du Cantique des Cantiques. Il falloit nécessairement avoir recours à cette sorte d'interpretation, afin d'inspirer de la vénération pour le fond d'un Livre, dont l'ecorce n'en donneroit pas beaucoup à des gens profanes & sensuels, tels que sont la plûpart des Lecteurs. Aussi a-t-on mis autrefois au rang des Hérétiques, ceux qui n'ont pas entendu ce Livre spirituellement. (m) C'est ce qui attira dans le second Concile de Constantinople une censure à Theodore de Mopsueste aprés sa mort, parce que, pendant sa vie, il n'avoit pas écrit sur ce Livre avec assez de révérence. (n) Mais en même temps il faut bien prendre garde de ne pas exposer & le Livre, & la Religion elle même, par un trop grand detail d'allegories, & par des applications ingenieuses à la verité, mais qui sous l'apparence de la pieté, & même par un principe de pieté, pourroient exposer au mépris les saintes veritez que l'on prétendroit expliquer par là. Et comme il ne se lisoit point publiquement dans l'Eglise, il vaudroit peut être mieux aussi s'abstenir d'en tirer des textes, pour prêcher en public, comme plusieurs l'ont fait. Le plus sur est donc de s'en tenir à cette idée générale, c'est que ce Livre est un emblême du mariage spirituel de J. C. l'Epoux celeste avec l'Eglise son épouse mystique, en forme d'épithalame, comme Origene S. Jerome & plusieurs autres Anciens l'ont appellé, fait peutêtre à l'occasion du mariage de Salomon avec la fille d'un Roi d'Egypte.

On peut faire deux parties générales de ce Livre, dont la

(l) Theodoret. Praefat. in Cantic. Op. T. I. p. 985. (m) Philastr. Haeres. CXXXII. (n) Concil. Constantinop. secund. ap. Labb. T. V. p. 452. 453.

la premiere contient l'empressement de l'Epouse à voir, & à posseder son epoux Chap. I, 5. La seconde les entretiens qu'ils ont ensemble, & tout ce qui se passe jusqu'aux nôces, depuis le v. 5. du I. Chap. jusqu'à la fin. De cet argument général on peut former un POEME DRAMATIQUE, dont les sept jours que dura le festin nuptial, selon l'usage de ce temps, feront le partage. Les Acteurs sont à peu prés l'Epoux, l'Epouse, les soixante vaillants hommes Chap. III, 7. le Chœur des amies & compagnes de l'Epouse Chap. I, 3. VI, 8. les filles de Jerusalem III, 5. V, 8. VIII, 4. soixante Reines & quatre vingts femmes d'un autre caractere VI, 8. & quelques personnages muets, tels que la garde de la ville, III, 4. V, 7. la sœur de l'epouse VIII, 8. 9. le frere de l'epouse VIII, 1. quelques bergers I, 7. &c. On peut consulter quelques sçavants sur la maniere de partager ce Poëme dramatique en Actes & en scenes. (o)

Il nous reste à parler des Livres Prophetiques; car bien qu'il y ait des propheties dans les autres Livres, & que même les Livres Historiques soient mis par les Juifs au rang des premiers Prophetes, comme on l'a dit, on ne donne pourtant ordinairement ce nom qu'aux seize Prophetes, connus sous le nom de GRANDS & de PETITS PROPHETES. Tels sont ESAIE, JEREMIE, EZECHIEL, & DANIEL pour les Grands; OSEE, JOEL, AMOS, ABDIAS, JONAS, MICHEE, NAHUM, HABACUC, SOPHONIA, HAGGEE, ZACHARIE, MALACHIE, pour les petits. On pretend que les Juifs mettoient JEREMIE, à la tête des Prophetes dont on vient de parler. (p) Mais nous suivrons ici l'ordre ordinaire de nos Bibles, qui placent Esaie le premier, comme en effet il a prophetisé le premier, au moins entre les grands Prophetes.

Avant que d'entrer dans le detail des Prophetes & des Propheties, il est bon de faire quelques réflexions générales sur ce caractere. I. On convient tant parmi les Juifs, que parmi les Chretiens que les Prophetes avoient double fonction. L'une étoit d'être des Predicateurs publics, envoyez de Dieu, pour annoncer ses volontez au peuple, pour exhor-

(o) Nicol. Nonnen. ut. supr. p. 173. & sqq. (p) Lightfoot ad Matth. XXVII, 9.

exhorter, corriger, consoler, menacer de sa part: Tel fut par exemple Jonas, dont il n'est point dit qu'il ait fait aucun miracle, & dont la Prophetie fut conditionelle. L'autre fonction étoit de prédire l'avenir & quelquefois de prouver leur mission & la certitude de leurs prédictions par des miracles. Leur nom le plus ordinaire étoit celui d'HOMME DE DIEU & de VOYANT, I. Sam. IX, 7. 9. Depuis ils furent appellez plus ordinairement d'un nom, (q) qui vient, ou, d'un mot qui en Hebreu signifie PREDIRE, & chez les Arabes *être élevé au dessus des autres*, ou, d'un autre mot Hebreu qui signifie GERMER, & figurement PARLER (II.) Bien que les Prophetes fussent envoyez & inspirez de Dieu, ils conservoient pourtant leur genie, leur caractere & leur stile, pour exprimer leur commission qu'ils appelloient LA CHARGE DE L'ETERNEL. C'est ce qu'a reconnu Maimon (r) le plus sçavant d'entre les Rabbins. *Chaque Prophete*, dit il, *a quelque chose de particulier & a été inspiré dans sa propre langue & dans son propre stile, en Hebreu s'il étoit Hebreu, en Arabe s'il étoit Arabe, si son langage étoit pur & élegant, ou s'il ne l'étoit pas, il prophetisoit de même.* De là vient, qu'on trouve tant de diversité dans le stile des Livres prophetiques. Chretiens et Juifs, tous ont remarqué que le stile d'Esaie est dans le genre sublime & élevé, parce que, s'il n'étoit pas de race royale, il étoit homme de naissance & avoit reçu une education noble, au lieu que le stile d'Amos est simple, & même grossier, quoiqu'il s'y trouve aussi des endroits fort sublimes, parce que c'étoit le stile des Orientaux. (III.) Comme les Prophetes étoient envoyez directement au peuple d'Israël & de Juda, il est naturel de juger que leurs propheties regardoient aussi directement ce peuple là, quoi qu'il y en eût plusieurs qui regardassent des evenemens plus eloignez. De sorte qu'on peut donner à la plûpart des Propheties un double sens, l'un litteral, où la prophetie se trouvoit accomplie dans le temps même, ou peu de temps aprés qu'elle avoit été prononcée; l'autre MYSTIQUE & PROPHETIQUE, dont l'accomplissement ne devoit se faire que plusieurs siecles aprés. Il en est ainsi presque de tous les

(q) Nabi Voye II. Rois V, 8. (r) Mor. Nevoch. Part. II. Cap. XXIX.

les Oracles qui ont prédit le Messie. Ils ont eu leur accomplissement dans le temps, mais d'une maniere imparfaite, & qui ne répondoit pas assez exactement aux termes, ou, aux circonstances de la Prophetie; au lieu qu'ils ont reçu un accomplissement tres parfait & même souvent tres litteral en J. C. Par cette méthode il est beaucoup plus aisé de fermer la bouche aux Juifs, qu'en expliquant tous ces oracles de J. C. directement & uniquement. On peut trouver des exemples de ce double sens, Ps. II. Esa. VII. &c. (s) Passons presentement à Esaie.

La plûpart des noms propres des Hebreux étoient significatifs, celui d'ESAIE, signifie SALUT DE DIEU. Ce Prophete étoit fils d'AMOTS (t) lequel il ne faut pas confondre avec AMOS l'un des petits Prophetes. Les Juifs ont debité qu'Amots Pere d'Esaie étoit frere d'AMAZIA Roi de Juda: mais il n'y a pas grand fonds à faire sur ces généalogies modernes des Juifs, d'autant plus qu'une circonstance aussi mémorable n'auroit pas été oubliée par l'Auteur du titre de cette Prophetie. C'est une opinion assez générale parmi les Juifs qu'Esaie fut scié par ordre de Manassé (u) qui selon quelques uns d'entre eux étoit son beaupere. Les Chretiens anciens & modernes (x) ont adopté d'autant plus volontiers cette opinion, qu'elle paroit fondée sur Hebr. XI, 37. Cela est encore fort incertain. Un habile homme qui depuis quelques années a donné un excellent Commentaire sur Esaie & dont nous avons eu deja occasion de parler, a proposé modestement ses doutes là dessus. Il dit (I.) que s'il étoit vrai qu'Esaie eut été scié par Manassé, l'Histoire sainte n'auroit pas supprimé un événement aussi mémorable que tragique; à quoi l'on peut ajouter qu'elle a fait mention d'autres meurtres des saints hommes, comme de celui de Zacharie II. Chron. XXIV, 21. des

(s) Ce double sens a été embrassé par quelques uns de nos Reformateurs, comme Pellican sur Esa. VII, 14. Bucer sur les Pseaumes. Mr. Vitringa lui même, qui ne lui est pas favorable, ne s'en eloigne pourtant pas tout à fait. Voyez la Preface de son Commentaire sur Esaie. (t) Esa. I, 1. (u) Hottinger. Thes. Philol. p. 474. (x) Justin Martyr. Dialog. cum Tryph. p. 349. Hieronym. Comment. in Esa. Lib. XV. fin. Calvin. Grotius.

21. des mauvais traitemens faits à des Prophetes, comme à Michée, à Elie, à Jéremie &c. D'ailleurs J. C. n'auroit pas manqué de reprocher aux Juifs cette cruelle action de leurs péres, comme il leur reproche les autres Matth. XXIII, 35. (II.) Que l'inſcription même du Livre paroît contraire à cette tradition, parce qu'on en peut conclure qu'Eſaie mourut ſous Ezechias, puisque s'il étoit mort ſous Manaſſé, l'inſcription auroit auſſi fait mention de ce Roi, comme l'a remarqué Aben Ezra ſur cet endroit. (III.) Quant au paſſage de l'Epître aux Hebreux XI, 37. il n'y a pas plus de raiſon à le rapporter à Eſaie qu'à d'autres Prophetes ou martyrs, même pendant la perſecution d'Antiochus Epiphanes (y) Ce qu'il y a de certain ſur le ſujet d'Eſaie, c'eſt premierement que c'étoit un Prophete illuſtre & d'une grande renommée parmi les Juifs. On en peut juger par ce qui eſt rapporté 2. Chron. XXXII, 20. où, dans le temps des menaces de Sennacherib, Eſaie eſt le ſeul nommé qui avec Ezéchias ſe mit en priere, pour detourner l'orage de deſſus le Royaume de Juda. De là vient qu'il eſt appellé le GRAND ET LE FIDELE PROPHETE Eccl. XLVIII, 25. Auſſi a t'il été regardé dans l'Egliſe non tant comme un Prophete que comme un Evangeliſte, qui non content de prédire les choſes, les a, pour ainſi dire racontées, comme l'a remarqué S. Jérome. (z) Il faut remarquer en ſecond lieu, qu'outre la Prophetie d'Eſaie que nous avons, il avoit compoſé une Hiſtoire des faits du Roi Hozias, comme cela paroît 2. Chron. XXVI, 22.

Il n'eſt presque pas beſoin de s'arrêter à prouver, qu'Eſaie eſt l'auteur de la Prophetie qui porte ſon nom, parce que c'eſt une vérité généralement reconnuë. Le titre ſeul en pourroit faire foi. D'ailleurs ſon nom eſt à la tête de pluſieurs de ſes propheties, comme Eſa. II, 1. VI, 1. VII. 3. VIII, 1. XIII, 1. XX, 2. XXXVII, 2. Il eſt vrai qu'il ſemble qu'Eſaie lui même n'ait pas arrangé ſes propheties comme elles ſe trouvent aujourd'hui. On en peut voir un exemple des la premiere prophetie de ce Livre Eſa. I, 7. 8. où il eſt parlé de la déſolation de la terre de Juda; ce qui ne peut convenir aux temps d'Hozias, qui

(y) Vitringa Proleg. in Jeſaiam p. 2. 3. (z) Hieron. Praefat. in Eſra.

qui furent fort tranquilles. D'ou il paroit que cette prophetie quoique miſe la premiere, n'a point été faite du temps d'Hozias, mais ſous Jotham ou ſous Achaz, ou même ſous Ezéchias aprés la captivité des dix tribus. L'autre exemple eſt tiré de la prophetie touchant Damas & Ephraim Eſa. XVII, 1. ſuiv. conferée avec Eſa. XIV, 28. La prophetie du Chapitre XVII. regarde le commencement du regne d'Achaz, comme il paroît par 2 Rois XVI, 10; & cependant la mort d'Achaz eſt rapportée des le chapitre XIV, 25. d'Eſaie. Ce qui fait voir qu'il y a une tranſpoſition. Mais on peut répondre à cette petite difficulté, que de la tranſpoſition, ou, du dérangément des feuilles ou des parties d'un Livre, il ne s'enſuit pas qu'il ne ſoit pas de l'auteur, à qui une tradition conſtante l'attribue. Il ne s'enſuivroit pas même à la rigueur que cet auteur n'eut pas eu des raiſons d'arranger, ou, ſi l'on veut, de déranger ainſi ſon Ecrit. Eſaie, par exemple, a pu vouloir joindre enſemble les propheties qui regardoient les Nations étrangeres, ſans avoir égard aux temps, auxquels elles avoient été faites. On verra des exemples de ces ſortes de tranſpoſitions dans les autres Livres prophetiques. (aa)

Selon l'inſcription, ou le titre du livre, Eſaie a prophetiſé ſous quatre Rois, ſçavoir HOZIAS, JOTHAM, ACHAZ, & EZECHIAS incluſivement. Mais à compter le temps qu'il commença ſa fonction, ce qui devoit être l'âge de trente ans pour le moins, il s'enſuivroit de là qu'il auroit vêcu plus de cent quarante ans, parce que Hozias regna 52 ans, Jotham & Achaz chacun environ 15 à 16 ans, & Ezechias 29 ans. Ce qui à la vérité n'eſt pas impoſſible, mais il vaut pourtant mieux ſuppoſer, avec les Sçavans, qu'il ne commença de prophetiſer que quelques années avant la mort d'Hozias, & qu'il finit auſſi avant celle d'Ezechias. Quant au ſujet de cette Prophetie, les Juifs & les Chretiens conviennent qu'elle eſt presque toute dans le GENRE CONSOLATOIRE, quoiqu'il y ait auſſi des enſeignemens & des menaces, mais entremêlées de conſolation. Les uns & les autres conviennent auſſi que les Propheties de ce Livre roulent

(aa) On peut voir là deſſus Vitringa qui a trés bien traité cette matiere. ut. ſupr. Proleg.

roulent sur les destinées de l'une & de l'autre Eglise, c'est-à-dire, sur l'Eglise d'alors, & sur l'Eglise dans les jours du Messie. Vn des plus sçavans d'entre les Juifs a remarqué que dans ce Livre il y avoit quinze Propheties claires & sans equivoque, sur le salut que le Messie devoit procurer à la Nation Judaique. Cet aveu des Juifs donne un trés grand avantage aux Chrétiens, parce que ceux-là n'ont pu trouver jusqu'ici les caractéres du Messie dans aucun autre, que dans la personne de JESUS LE NAZARIEN, & que ceux-ci trouvent dans Esaie lui même des Propheties, qui ne peuvent être appliquées, au moins parfaitement, qu'à J. C. Voyez Chap. IX. LIII. & autres.

On a diversement partagé ce Livre; Les uns (b) par exemple en ont fait la premiere partie des visions, que le Prophete a euës sous le Regne d'Hozias & de Jotham, Chap. I--VI. La seconde, les visions sous Achaz VII--XV. La troisieme, le reste des visions sous Ezechias depuis le Chap. XV. jusqu'à la fin. D'autres ont divisé ce Livre en Propheties Légales, ou, concernant la Loi depuis le Chap. I. jusqu'au XL. & en Propheties Evangeliques, depuis le XL. jusqu'à la fin. Il y en a qui ont mieux aimé partager ce Livre par rapport aux divers objets des Propheties. Ainsi la premiere partie contiendra les Propheties qui concernent le peuple Juif I--XIII. La seconde contiendra des propheties contre diverses nations ennemies du peuple de Dieu XIII--XXIX. La troisieme, la Prophetie touchant la ruine de Jerusalem, entremêlée de l'Histoire d'Ezechias sous qui elle s'est faite XXIX--XL. La quatrieme les propheties, touchant la redemption du genre humain par J. C., sous l'embleme de la captivité de Babylone, depuis le Chap. XL. jusqu'à la fin. (cc) Ces divisions sont fort arbitraires; & elles peuvent donner toutes une idée du Livre.

Le second entre les grands Prophetes, selon nôtre ordre, c'est JEREMIE, môt qui en Hebreu signifie GRANDEUR DE DIEU, ou, *que Dieu soit élevé.* Ce Prophete, selon l'inscription, étoit fils de HISKIA (dd) de la race sacerdotale habi-

(bb) Oecolampade. (cc) Heidegger. (dd) On ne sçait pas bien si ce fut le même qui sous JOSIAS trouva un exemplaire de la Loy. 2. Rois XXII, 8.

habitant de HANOTOT, petite ville dans la tribu de BENJAMIN, environ à trois milles de JERUSALEM. Il ne fut pas transporté, comme les autres Juifs, à Babylone, mais il fut emmené prisonnier en Egypte (ee) avec son Disciple BARUC, & l'on croit sans beaucoup de certitude, qu'il y fut lapidé. (ff) Il paroit par le Chapitre XXXVI. de cette Prophetie, que ce fut JEREMIE lui même, qui dicta plusieurs de ses Propheties à BARUC, étant en prison, & que même il les dicta jusques à deux fois, le Roi JOACHIM ayant fait brûler le premier volume, qu'il lui avoit dicté. On doit mettre Jérémie entre les Prophetes, que J. C. reproche aux Juifs d'avoir persécutez, (gg) comme cela paroit par les passages citez en marge. Ce qui est d'autant plus honteux à cette nation, que NABUCHODONOSOR lui même traita trés favorablement ce Prophete, le tira de la prison, où l'avoit mis SEDECIAS, & lui permit de demeurer en Judée. (hh) Jérémie prophetise sous les Rois *Josias, Joachaz, Joachim, Joachin*, autrement *Jeconias*, & *Sedecias*, ce qui fait l'espace d'environ 42. à 43. Les Sçavans, tant Juifs que Chrétiens ont trouvé le stile de Jérémie beaucoup moins élevé que celui d'Esaie, quoi qu'il ne soit pas moins profond, pour ce qui regarde les choses mêmes. St. Jérôme a attribué la simplicité du stile de Jérémie à l'obscurité du petit lieu de sa naissance. Mais ces remarques critiques sur le stile sont fort incertaines, & même souvent mal fondées. Il paroit assez par les Lamentations de Jérémie, que ce Prophete sçavoit écrire d'un stile sublime, & même ce stile ne manque pas dans sa Prophétie. Quant à l'ordre de ses Propheties, Juifs, & Chrétiens tous conviennent qu'il n'y en a pas beaucoup, & que même le dérangement y paroit plus que dans les Livres des autres Prophetes. Il n'est pas surprenant qu'on trouve quelque dérangement, ou confusion, à l'égard des temps, dans des Livres de cette antiquité, & qu'une Providence particuliere nous a conservé, comme par miracle. Un de nos plus Illustres Reformateurs a taché de

(*d*) rendre

(ee) Jérémie XLIII, 6. (ff) Tertull. Scorpiac. Cap. VIII. Epiphan. de Vit. Prophet. Tom. II. p. 239. (gg) Jérémie XI, 15--21. XXVI, 8--15. XXXII, 2. XXXVII, 11. 16. XXXVIII, 1. 6. (hh) Jérémie XXXIX, 11. 14. XL, 1. 6.

rendre de cette espéce de désordre une raison, qui pour n'être pas fort certaine, ne laisse pas d'être ingenieuse, & vraisemblable. *Lors que les Prophétes, dit Calvin, avoient fait quelque discours au peuple, ils le faisoient afficher aux portes du temple, afin que la Prophetie fut rendüe publique. Quand elle y avoit demeuré quelques jours, les Ministres du temple l'emportoient, & elle étoit mise dans le trésor, comme un monument à perpétuité. C'est ainsi que vraisemblablement ont été rassemblez les Livres des Prophetes. Il semble qu'on le puisse conclurre de Habacuc. II, 2. si on y prend bien garde, & de ce Prophete (Esaie) VIII, 1. Et même ceux qui ont lû avec assiduité, & avec jugement les Prophetes, m'accorderont que leurs sermons, ou discours, ne sont pas toûjours rangez dans l'ordre qui seroit à souhaiter, mais que le volume en a été fait selon l'occasion.* (ut ferebat opportunitas.) *C'est donc par une singuliere providence de Dieu, que ces choses sont parvenues jusqu'à nous par le Ministere des Prêtres, qui avoient charge de conserver les Prophéties à la posterité, quoique souvent ils fussent fort contraires aux Prophetes.* (ii)

On peut pourtant pour soulager la mémoire, & pour donner une idée générale du contenu de ces Prophéties, les réduire à ces cinq Chefs generaux. La premiere contient les Propheties, les sermons, & les histoires concernant le peuple Juif, depuis le Chapitre I. jusqu'au XXXVII. La seconde contient l'histoire de la captivité, & de la ruine du peuple Juif, laquelle Histoire est comme l'interprête des Prophéties de Jérémie. Chapitre XXXVII---XLV, 5. On peut faire une troisieme partie du Discours que Jérémie tint à Baruc, pour le rassurer contre les frayeurs, que lui donnoit la prédiction, qu'il lui faisoit des malheurs de la Judée Chap. 45. La quatrieme comprend les Prophéties contre les nations étrangeres, Chap. XLVI-LI; comme les *Egyptiens*, les *Philistins*, les *Tyriens*, les *Sidoniens*, les *Syriens*, les *Moabites*, les *Ammonites*, ceux *d'Edom*, les *Arabes*, les *Elamites*, & les *Babyloniens*. La cinquieme partie est une récapitulation de l'histoire de SEDECIAS, de la ruine de Jérusalem, & de la captivité du peuple. On y trouve aussi l'élargissement du Roi JOACHIM, ou JECONIAS

(ii) Calvin. Prefat. in Esaïam.

CONIAS par EVILMERODAC, & le traitement favorable qu'il en reçeut. Chap. LII. Il paroit par le dernier verset du Chap. LI. que le Chap. LII. n'est pas de Jérémie. On peut croire qu'il est de Baruc, ou d'Esdras. Il semble qu'on puisse conclurre de Chroniques XXXV, 25. que Jérémie composa un Chant lugubre, sur la mort de Josias. C'est ce qui a fait croire à plusieurs sçavans Anciens & Modernes, aprés Joseph, & S. Jérome (kk) que c'étoit le même ouvrage que nous avons, sous le nom des LAMENTATIONS DE JEREMIE. Mais d'autres sçavans (ll) estiment avec plus de vraisemblance, que c'est un autre ouvrage de Jérémie qui ne subsiste plus, parce que dans les lamentations qui nous restent, il s'agit de la ruine de tout le peuple Juif, au lieu que dans l'autre, il ne s'agissoit que de la mort de JOSIAS, & qu'il n'y a rien dans tout le Livre des Lamentations, qui puisse convenir à ce Monarque. Il est bien parlé Chap. IV, 20. de la captivité, d'un Oint du Seigneur, mais cela ne peut convenir à JOSIAS. A la verité il fut blessé mortellement dans un combat contre NECO, Roi d'Egypte, mais il mourut tranquillement à Jérusalem, & fut enseveli avec ses péres avant la ruine de Jérusalem, qui est décrite dans les Lamentations. (mm) Ce passage convient donc beaucoup mieux à SEDECIAS, qui fut emmené captif à Babylone. (nn) Ainsi il y a plus d'apparence, que le chant lugubre sur Josias se trouvoit dans un Livre appellé le Livre du droit, ou du juste, dont il est parlé Josué X, 13. & 2. Sam. II, 1. 18. C'étoit apparemment un recueil des hymnes, sur les divers événemens mémorables arrivez au peuple d'Israël.

Ceci nous améne au Livre des Lamentations, qui faisoit autrefois partie de la Prophétie. Il est appellé, tant en Hébreu qu'en Grec & en Latin, LAMENTATIONS, parce qu'il contient la description lamentable de la ruine de Jérusalem, & de toute la Nation. Toute l'antiquité a crû que ce Livre est poëtique, au moins est il certain, qu'il est composé avec art. S. Jérôme y a remarqué

(kk) Procem. in Lament. Jer. Tom. 5. p. 427. Edit. Froben. (ll) CALVIN, BULLINGER, MARTYR, HEIDEGGER, PRIDEAUX, &c. (mm) Chroniq. XXXV, 23. 24. (nn) 2. Rois XXV, 5.

quatre Alphabets. Dans les deux premiers Chapitres chaque verſet contient une lettre de l'alphabet, juſqu'à la lettre THAU incluſivement. Dans la troiſiéme Chapitre chaque lettre contient trois verſets, ce qui fait le nombre de 66. verſets. Le quatriéme Chapitre eſt rangé comme les deux premiers. On ne remarque pas le même ordre dans le V. Chapitre. S. Jérome a rendu des raiſons fort ſubtiles de cette diſpoſition des Lamentations de Jeremie, mais la raiſon la plus naturelle eſt qu'elle ſervoit à ſoulager la mémoire, parce que ces ſortes de poëmes devoient ſe reciter par cœur. On trouve d'autres exemples de cet art dans les Livres de l'Ancien Teſtament, comme dans le Pſeaume CXIX. ou chaque pauſe commence par une lettre de l'Alphabeth, & au XXXI. Chapitre du Livre des Proverbes, ou l'Alphabeth commence au verſet 10. par ces paroles, *qui me trouvera une femme forte.*

Quelques uns ont crû que le Livre des Lamentations eſt prophétique, & qu'il a été fait avant la ruine de Jéruſalem, mais il eſt plus naturel de penſer aprés Calvin, qu'il n'a été fait que depuis ce triſte événement, & que Jérémie le dicta à BARUC en Egypte. C'eſt ce qui paroit par cette Inſcription, qu'on trouve à la tête du Livre des Lamentations dans la verſion des ſeptante, dans la Vulgate, & dans la paraphraſe Caldaïque en ces termes. *Lors qu'Iſraël fut mené en Captivité, & que Jéruſalem fut déſerte, Jérémie s'aſſit pleurant, & fit ce chant lugubre ſur Jéruſalem.*

On ne doit pas chercher beaucoup d'ordre dans un livre pathetique, & tout plein de mouvemens tel qu'eſt celui des Lamentations. On peut pourtant en faire deux parties. La premiére contient les pleurs de Jérémie, & de tout le peuple ſur la deſtruction de Jéruſalem, & la captivité. Chap. I--IV. La ſeconde contient une priére de l'Egliſe Judaïque, où aprés avoir expoſé ſes malheurs, elle fait à Dieu une confeſſion des péchez, qui lui ont attiré ces disgraces, & luy demande la grace de ſa converſion, & de ſa délivrance. Il y a une ancienne tradition qui porte, que Jeremie fut lapidé en Egypte, par le peuple, & c'eſt pour cela qu'il eſt mis dans le Martyrologe

ge Romain au premier de Mai. S. Jerome & le faux Epiphane, qui comme pluſieurs autres ont rapporté ce fait, ne diſent point ſi ce fut par ceux du peuple Juif qui étoient en Egypte, & qui l'y avoient trainé, ou par les Egyptiens qu'il fut lapidé. Quelques uns diſent que ce fut par Hophra, Roi d'Egypte. Il y a pourtant plus d'apparence que ſi le fait eſt veritable, ce fut par les Juifs, parce qu'il leur fit des prédictions desagreables en Egypte, (oo) & que les Auteurs de la tradition eux mêmes diſent, que Jeremie fut fort veneré par les Egyptiens. (pp) Il eſt certain qu'il ſouffrit pluſieurs perſecutions ſous Sedecias.

Le troiſiéme des grands Prophétes eſt EZECHIEL, mot hebreu qui ſignifie, *l'Eternel fortifiera*, ou *Dieu opérera fortement.* Ce Prophéte étoit fils de BUZI qui étoit Sacrificateur, dans le païs des Chaldéens ſur le fleuve KEBAR, comme porte le 3. verſet du I. Chapitre. Il fut contemporain de Jérémie, & prêchoit en Chaldée les mêmes choſes que Jérémie prêchoit à Jéruſalem. Il n'eſt pas aiſé de marquer préciſement le temps de ſa prophétie. Il la met lui même à la 30. année, au cinquiéme jour du quatriéme mois, mais la difficulté eſt de ſçavoir, à quel temps rapporter cette 30. année. Les uns comptent depuis le Jubilé. (qq) Les autres depuis la 18. année de Joſias, lors que l'exemplaire du livre de Moyſe fut trouvé, comme le marque le paraphraſte Caldaïque. D'autres enfin depuis ſa naiſſance d'Ezéchiel, parceque l'age de 30. ans étoit celui, où les ſacrificateurs, & les Prophetes entroient en fonction. (rr) La derniere viſion qu'eut Ezéchiel arriva l'an 25. de la captivité, comme cela eſt rapporté au Chap. XL, 1. D'ou l'on conjecture qu'il prophétiſa environ pendant 20. ans. Quoy qu'il y ait quelques tranſpoſitions, on peut pourtant les reduire à quatre parties. La 1. eſt la Préface du Livre, où l'on voit ſa miſſion pour aller prêcher en Babylone. Chap. I. III. juſqu'au verſet 16. La ſeconde contient

(oo) Jerem. Chap. XLIII. XLIV. (pp) Hieron. ap. Heidegg. ut ſupr. p. 214. 215. & Epiphan. de vit. Prophet. Cap. VIII. (qq) Kimchi, & Calvin. ap. Heidegger. ut ſupr. p. 141. (rr) Hotting. ut ſupr. p. 479. Lightfoot. Tom. I. Chronic. temp. V. T. p. 123.

tient 6. visions, touchant la ruine du peuple Juif. Chap. III. verset 16. jusqu'au Chap. XXV. La 3. contient diverses visions, tant contre les Nations étrangéres, que contre le peuple Juif. Chap. XXV. jusqu'au XL. La 4. contient plusieurs visions touchant le rétablissement de l'Eglise, & du Royaume Judaïque depuis le Chap. XL. jusqu'à la fin. La 1. vision roule sur le plan du Temple, qui devoit être rebati. Chap. XL. XLIII. La seconde sur la gloire, & l'usage du Temple Chap. XLIII. XLIV. La 3. contient le nouveau gouvernement de l'Eglise, figuré sous diverses ordonnances, & divers types Chap. XLV. XLVIII. Ces visions renferment de grandes difficultez qui peuvent exercer les sçavans. Mais l'ame fidelle, sans s'en embarasser, doit élever sa méditation à la Jérusalem, & au Temple mystique, dont J. C. a été le fondateur.

Le dernier, mais non le moins illustre d'entre les Grands Prophetes, c'est DANIEL. Ce nom signifie, *Jugement de Dieu*, ou *Dieu est mon juge*. Il étoit originaire de la Tribu de Juda, Daniel I, 6. Et comme on peut le conclurre de Daniel I, 3. 7. de la race Royale. L'Historien JOSEPH le met même entre les parens du Roi SEDECIAS. (ss) Daniel fut transporté en Babylone au commencement du Regne de NABUCHODONOSOR. Ce Prince ordonna de prendre un soin particulier de l'éducation de Daniel, & de trois autres de la même Tribu, & d'une aussi grande naissance que lui, entre lesquels il est nommé le premier. Leurs noms furent changez, selon la coûtume, & Daniel receut celui de BALTHASAR, Chap. I, 7. qui signifie en Caldéen, *garde des tréfors* ou *des Secrets du Roi*, nom de bonne augure, & qui fut vérifié dans la suite. La seconde année du Regne de NABUCHODONOSOR, Daniel ayant non seulement appris par une Révélation divine, ce qu'avoit songé NABUCHODONOSOR, qui avoit oublié son songe, mais le lui ayant expliqué, l'éleva lui & ses compagnons aux plus grandes dignitez du Royaume, & fit de Daniel son favori. Ces dignitez allerent en augmentant, à mesure que Daniel se signaloit par les divers dons de la Prophetie, & par les divers miracles que Dieu fit en sa faveur, & en faveur des Siens. Cette prosperité

(ss) Antiq. Lib. X. Cap. X. Init.

périté dura tous 4 Rois, sçavoir *Nabuchodonosor*, *Evilmerod*, *Belsatsar*, *Darius Mede*, jusques à *Cyrus*, Libérateur du peuple predit par le Prophete. Esa. XLIV. XLV. Dan. III. IV. V. VI. Chap. II, 1. 49. Il n'avoit alors que 22. ans. Depuis ce temps-là, Daniel croissoit toûjours à un tel point en sagesse, qu'elle étoit célébre dans tout l'Orient. C'est ce qui paroit par cette sublime ironie, où Dieu reproche au Roi de Tyr, de pretendre surpasser Daniel en sagesse, & en connoissance. (tt)

Outre ce qu'on vient de remarquer, tout le Livre de Daniel est une preuve incontestable, qu'il mérite les premiers rangs entre les Prophetes, par quantité de visions, par des prédictions si claires qu'elles peuvent passer pour historiques, par l'explication de plusieurs songes, & l'interpretation de caracteres inexpliquables aux plus experts dans l'art de deviner. (uu) Cependant la plûpart des Rabbins l'ont exclus du rang des Prophetes ne le mettant qu'au rang des Hagiographes, (xx) par des raisons si frivoles qu'elles ne méritent pas d'être refutées. (yy) Il suffira de remarquer (I.) que l'historien Juif Joseph le met entre les plus grands Prophetes, qui témoigne qu'on avoit toûjours lû les Propheties de Daniel jusqu'à son temps, & que même il l'éleve au dessus des autres Prophetes, à cause du caractére de ses prédictions. (zz) (II.) Qu'il y a eu des Docteurs Juifs célébres, qui ont rendu plus de justice à Daniel. MAIMONIDES dans son *Traité du fondement de la Loi*, lui donne les qualitez d'un vrai Prophete. Un autre Docteur Juif témoigne, qu'il a atteint le Suprême degré de la Prophétie. Le Rabbin ABARBANEL refute ceux, qui ne mettent SALOMON & DANIEL entre les Prophetes, que *par voye de metaphore*. (a) (III.) Par rapport aux

(*d*) 4

(tt) Ezech. XXVIII, 3. (uu) Dan. V, 5--28. (xx) Maimonides Mor. Nevoch. Part. II. Cap. 45. (yy) Voyez les refutées solidement dans le Livre de CVNÆUS de Rep. Hebr. Lib. III. Cap. VII. par HOTTINGER, ut supr. p. 511. par HEIDEGGER ut supr. p. 261. par Prideaux Hist. des Juifs Part. I. Lib. III. p. 293. par Ellies du Pin. Dissert. Prelim. sur la Bibl. L. I. Cap. III. & XXI. & par quantité d'autres. (zz) Joseph. Antiq. Lib. X. Cap. dernier. (a) Voyez les passages de ces Rabbins dans Hotting. ut supr. p. 511.

aux Chrêtiens l'autorité de J. C. donne incontestablement à Daniel le caractére de Prophete, puisque Matth. XXIV. 15. il en allégue une Prophétie tirée du Chap. IX. vers. 27. & que même il l'applique à la ruine de Jérusalem, arrivée pour vanger la mort du Messie. C'est donc à juste titre, que les Chrêtiens ont crû trouver la raison de la répugnance des Juifs, à mettre Daniel au rang des Prophetes, dans les prédictions manifestes qui s'y trouvent du regne de J. C.

On apprend de St. Jérôme, que par cette même raison Porphyre, Auteur Payen du III Siecle, qui avoit écrit XIV. Livres contre les Chrêtiens, a pretendu que le Livre attribue à Daniel n'est pas de lui, mais de quelque auteur qui vivoit du temps d'ANTIOCHUS EPIPHANES. Ce même Pere nous apprend, que ces Livres avoient été refutez par METHODIUS Evêque de Tyr, sur la fin du III. Siecle, par Eusébe de Césarée au commencement du IV. Siecle, & par APPOLLINARIUS le jeune Evêque de Laodicée sur la fin du même siecle. (b) C'est dommage que ces ouvrages soient perdus. Mais le sentiment d'un particulier, ennemi déclaré de la Religion Chrêtienne, est suffisamment refuté par le témoignage constant & unanime de l'Eglise Judaique, & de l'Eglise Chrêtienne. Une partie de la Prophétie de Daniel a été écrite en langue Caldaïque, ou Babylonienne, sçavoir depuis le 4. vers. du Chap. II. jusqu'à la fin du Chap. VII. par ce qu'il s'y agissoit des affaires de Babylone, & de Caldée, le reste est écrit en Hebreu. On peut juger qu'il prophetisa pendant 70. ans, ou environ, & qu'il mourut fort vieux, si, selon le sentiment commun il avoit 16. à 18. ans quand il fut transporté. Il prophétisoit à Babylone en même temps que Jérémie à Jérusalem, & Ezechiel en Mésopotamie. On peut faire deux parties générales du Livre de Daniel. La premiere contient son Histoire, & celle de ses compagnons sous quatre Rois, jusqu'à DARIUS LE MEDE inclusivement Chap. I. VII. La seconde partie est prophétique, & contient les visions de Daniel sous BELSATSAR, DARIUS, & CYRUS Chap. VII. jusqu'à la fin. Daniel est mis dans le Martyrologe Romain au 21. Juillet.

On

(b) Hieron. Procem. in Dan. T. V.

On prétend que ce, que nous appellons les douze petits Prophetes, ne faisoit autrefois qu'un seul Livre, les Juifs les ayant ainsi rassemblez en un volume, de peur qu'ils ne se perdissent séparément, à cause de la brieveté de chacun. On peut remarquer deux différences entre ces Prophetes. La premiere que leurs objets sont differens. Les uns ont prophétisé contre le Royaume des dix Tribus, comme OSEE, AMOS & MICHEE, les autres contre le Royaume de Juda, & de Jérusalem, comme JOEL, SOPHONIE, & HABACUC en partie. Il y en a qui ont prophétisé contre les NINIVITES, comme JONAS, & NAHUM, contre BABYLONE, comme HABACUC, & contre les IDUMEENS, comme ABDIAS. Quelques uns ont prophétisé au peuple de retour de la captivité, comme HAGGEE, ZACHARIE, MALACHIE. Il y en a qui ne contiennent presque que des menaces, comme OSEE, JOEL, AMOS, MICHEE. D'autres contiennent des consolations, comme ABDIAS, JONAS, NAHUM, HABACUC. Quelques uns rappellent de la captivité, comme SOPHONIE, HAGGEE, ZACHARIE, & MALACHIE. Tous ont prophetisé de J. C. L'autre difference entre les petits Prophetes regarde le temps, les uns ayant prophetisé avant, les autres aprés la captivité. Il y en a qui jugent par exemple, à peu prés que JOEL contemporain d'Elisée a prophetisé sous JORAM fils de JOSAPHAT, (c) JONAS sous JEROBOAM, II. Roi d'Israël, ou un peu auparavant, OSEE, AMOS, & MICHEE contemporains d'ESAIE, ont prophetisé sous OSIAS, JOTHAM, ACHAS, & EZECHIAS, NAHUM sous EZECHIAS & MANASSE, SOPHONIE sous JOSIAS, ABDIAS sous SEDECIAS. A l'égard d'HAGGEE & de ZACHARIE ils ont prophetisé pendant le retour de la captivité. MALACHIE le dernier les a suivis de prés (d) Les collecteurs de ces Prophetes ne les ont pas bien placez selon l'ordre des temps; Ils se trouvent aussi rangez un peu autrement dans la version de 70. que dans l'Hébreu. Nous suivrons ce dernier ordre comme nos Bibles.

Le premier donc est OSEE, mot qui signifie *sauve ou*

(d) 5 *sauvez,*

(c) On verra dans la suite que cela est assez incertain. (d) Heidegger. ut supr. p. 273. 274.

Jauvez, à peu prés comme JOSUE. Il eſt appellé au I. vers fils de BEERI, mot qui ſignifie *puits*. Il ne faut pas faire grand fonds ſur les raiſons, qu'on rend de ces deux noms. On prétend qu'OSEE étoit de la tribu d'ISSACHAR, & d'une ville de cette Tribu appellée BELEMOT. (e) Cela eſt incertain. Ce qui ne l'eſt pas, c'eſt qu'Oſée prophétiſa en même temps qu'Eſaie, ſous 4. Rois de Juda ſçavoir OSIAS, JOTHAM, ACHAS, & EZECHIAS, comme auſſi au temps de JEROBOAM II. fils de JOAS Rois d'Iſraël. (f) Les Talmudiſtes, à cet égard ſuivis de pluſieurs Docteurs Chrêtiens, prétendent qu'Oſée préceda Eſaie dans la charge de Prophete. (g) Le principal objet des Prophéties d'Oſée étoit le Royaume d'Iſraël, quoi qu'il en ait auſſi qui regardant le Royaume de Juda. (h) Les mœurs des Rois, & du peuple, & des dix Tribus étant alors extrémement déréglées & leurs affaires aſſez floriſſantes, Oſée eſt envoyé de Dieu pour leur prédire les malheurs qui pendent ſur leurs têtes, & les exhorter à ſe convertir. Il a dû prophétiſer pendant l'eſpace de 60. à 70. ans. On peut faire deux parties générales du livre d'Oſée. La I. eſt typique, & renferme des cenſures, des menaces, & de temps en temps, des promeſſes, ſous des figures, & des allégories depuis le Chap. I. juſqu'au IV. excluſivement. La 2. contient des exhortations, & des propheties exprimées plus ſimplement, touchant la corruption du peuple d'Iſraël, avec des menaces des jugements de Dieu, & des promeſſes de ſa grace, ſous la condition de la repentance, depuis le Chap. IV. juſqu'à la fin.

Comme l'ordre, que Dieu donne à Oſée dés le commencement de cette prophétie, d'épouſer une femme proſtituée paroit d'abord étrange, ſoit par rapport à celui qui le donne, ſoit par rapport à celui à qui il eſt donné, il eſt bon de dire un mot pour l'éclaircir. Les Interprêtes Anciens & Modernes ont êté partagez ſur le ſens, qu'on doit donner à un pareil ordre. Les uns ont crû que tout cela s'étoit paſſé non réellement, mais en viſion, ou que c'eſt un Apologue, & une allégorie que le Prophete propoſe au

(e) Reland. Palaeſtin. p. 622. (f) Oſée I, 1. (g) Vitring. Prolegom. in Jeſaiam. (h) Chap. V, 10. 14.

au peuple d'Iſraël par ordre de Dieu, pour reprocher à ce peuple ſes infidelitez, & ſon idolatrie, comme l'a entendu le paraphraſte Caldaïque. Je vois que la plûpart des ſçavans ont auſſi attribué cette explication à S. Jérôme, mais ſi on lit attentivement ſa Préface, & ſon Commentaire, on trouvera, ou qu'il s'eſt mal expliqué, ou qu'il a crû que la choſe s'étoit paſſée à la lettre, quoy qu'il convienne, que cette action d'Oſée étoit un emblême de la conduite du peuple d'Iſraël à l'égard de Dieu. Calvin trouve plus probable de croire, que c'eſt une allégorie, ou un Apologue propoſé, comme on vient de le dire, par ordre de Dieu au peuple d'Iſraël. Voici les paroles de ce Réformateur. „Il eſt probable, & il ſe peut faire, „ dit il, que le Prophete n'eut point de viſion, mais que, „ Dieu luy commanda de publier cet ordre, comme s'il, „ l'avoit reçeu. Quand donc le Prophete commença à „ prêcher, tel fut ſon exorde. *Le Seigneur m'a placé ici*, „ *comme ſur un théatre, pour vous expoſer que j'ay épouſé*, „ *une femme proſtituée, & que j'en ay eu des enfans.* Tout, „ le peuple ſçavoit bien qu'il n'étoit rien arrivé de tel, mais, „ le Prophete parle, comme s'il avoit mis un tableau devant, „ les yeux du peuple. Telle fut donc la viſion, ou plûtôt la, „ figure; Non que Dieu eût fait connoitre la choſe au, „ Prophete par une viſion, mais parce qu'il luy avoit or-, „ donné de porter cette parabole, ou ſimilitude, afin que, „ le peuple pût voir dans cette vive peinture ſa turpitude, „ & ſes crimes. (ii) Oſée eſt mis dans le Martyrologe Romain au 4. Juillet.

On ne ſçait rien de certain touchant la patrie, & la famille du Prophete JOEL, ſi ce n'eſt qu'il étoit fils de PETHUEL, nom qui ne ſe trouve point ailleurs, qu'au premier verſet de cette Prophetie. Les Rabbins qui ont pris PETHUEL pour SAMUEL ſe ſont viſiblement trompez. Il eſt vray que Samuël avoit un fils, qui avoit nom JOEL, (kk) mais il ne s'enſuit nullement de là, que PETHUEL, & SAMUEL ſoient le même perſonnage. Outre que les temps ne s'accordent pas, le Joël, fils de Samuel eſt repréſenté comme un homme de trés mauvais caractére, ce qui ne peut convenir au Prophete. On n'eſt guéres plus aſſuré ſur le temps

(ii) Calv. in Hoſeam Cap. I, 2. (kk) I. Sam. VIII, 2. 3.

temps au quel ce Prophéte a vécu. Il y a des Docteurs Juifs qui ont rapporté sa Prophétie au temps de JORAM Roi d'Israël, sous lequel il arriva une famine en Israël,(l) fondé sur ce qu'il est parlé d'une grande famine dans cette Prophetie, mais il y a peu de vraisemblance dans cette conjecture, par ce que le Ministére de JOEL regardoit le peuple de Juda, & que la famine qu'il prédit arriva à Jérusalem. (m) D'autres Rabins font Joël contemporain d'OSEE, fondez sur une de leurs maximes qui est incertaine, & même fausse (n) qui est, que quand l'Ecriture n'exprime pas le temps auquel a vécu un Prophéte, il faut croire qu'il a prophetisé immediatement aprés celui qui le precéde. S. Jerome & Theodoret ont adopté ce sentiment. (o) Il y en a qui le font prophetiser sous le regne de Manassé, avec aussi peu de fondement. (p) Clement d'Alexandrie (q) & St. Augustin (r) le placent sous le regne de Jotham. Enfin il y en a qui le mettent au temps de Josias, à cause de la famine predite sous ce Roi par Jeremie XIV, 1. 2. Il paroit en effet assez vraisemblable, que Jeremie & Joël ont été contemporains, en confrontant la prophetie de ce dernier, avec les Chapitres XIV--XVIII. de Jeremie. Tout cela néanmoins est fort douteux. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette prophetie regarde uniquement le Royaume de Juda, & qu'il n'y est point fait mention de celui d'Israël. On peut remarquer, que les Predictions de Joël ne sont pas bornées aux temps de la Republique de Juda, mais qu'elles s'étendent jusques aux temps du Christianisme, comme cela paroit Act. II, 17. & seqq. Et il y a même un Docteur célébre entre les Rabbins, (s) qui a rapporté la Prophetie des sauterelles au temps de Messie.

On peut faire trois parties de cette prophetie. La premiere est une description de la famine & de la secheresse qui menaçoit la terre de Juda, comme un avant-coureur *du jour du Seigneur*, avec des exhortations à la pénitence Joël I, II, 18. La seconde contient des promesses tant temporelles que spirituelles Chap. II, 18. jusqu'à la fin du Chapitre. Dans la troisieme sont denoncez les jugemens de Dieu aux Nations, Chapitre III. Joël est mis dans le Martyrologe Romain au 13. Juillet.

(l) 2. Rois VIII, 1. (m) Joel I, 9. 14. 16. (n) EDUARD POCOCK. Comment. in Joel p. 2. (o) ap. Car. Mar. Veil in Joel. (p) Seder Olam ap. Pocock ut supr. (q) Strom. I. p. 327. (r) de Civit. Dei Lib. XVIII. Cap. XXVII. (s) Kimchi ap. Pocock. p. 3.

On a plus de lumieres sur le sujet D'AMOS que sur celui de Joël. On apprend du premier verset de sa prophetie, qu'il étoit de TECOA ville de Juda, (t) non loin de Bethlehem; ce qui donne lieu de croire qu'il étoit de cette Tribu. Sa profession étoit celle de berger, ou de *bouvier* comme il le dit lui même VII, 14. où il témoigne qu'il n'étoit ni Prophete, ni fils de Prophete, c'est à dire qu'il n'avoit pas été élevé à cet emploi dans les Ecoles des Prophetes. C'est delà que Dieu le choisit pour prophetiser contre Israël principalement.

C'est qui arriva sous le regne d'Ozias Roi de Juda, & de Jeroboam II. Roi d'Israël, *deux ans avant le tremblement de terre.* Quelques Sçavans prétendent que Joël lui même avoit prédit ce tremblement III, 16. & Amos IX, 1. (u) Joseph (x) & d'autres Juifs aprés lui (y) ont dit que ce tremblement de terre arriva, lors que Hozias entreprit de manier l'encensoir 2. Chron. XXVI, 16 -- 20. Plusieurs ont crû que cela ne s'accordoit pas avec la Chronologie. Mais le même sçavant, que nous avons déja allegué au sujet d'Esther, pretend avoir levé toutes ces difficultez, dans son ouvrage Chronologique de l'Ecriture Sainte. (z)

On peut faire trois parties de cette prophétie. La premiere est la dénonciation des Jugemens de Dieu contre six nations, les Syriens, les Philistins, les Tyriens, les Iduméens, les Ammonites & les Moabites Chap. I. II. jusqu'à IV. La seconde annonce les jugemens de Dieu sur la tribu de Juda, & sur les dix tribus d'Israël depuis le v. 4. du Chap. II. jusqu'au Chap. IX, 11. La troisieme contient une promesse du rétablissement du regne de David, depuis le verses 11. du IX. Chap. jusqu'à la fin. Theodore témoigne, (aa) que de son temps il y avoit des gens, qui rapportoient

(t) 2. Chron. XI, 6. 1. Maccab. IX, 33. Voyez sur cette ville Reland ut supr. p. 1028. (u) Lightfoot Chron. Temp. V. T. p. 95. (x) Antiq. Jud. Lib. IX. Cap. X. (y) Hieronym. in Amos. Cap. I. (z) Mr. des Vignoles. (aa) ap. Veil. ut supr. p. 168.

toient cette promeſſe au temps de Zorobabel, ou en effet elle ſe trouve accomplie à la lettre. Mais S. Jerôme (bb) rejette cette explication, fondée ſur ce que dit S. Jaques Act. XV, 16. qui en fait l'explication à la vocation des Gentils, arrivée ſous l'Evangile & au regne de J. C. On peut accorder ces deux explications ſelon la remarque générale, qu'on a faite ſur le double ſens des prophéties. Au reſte il y a une tradition, qu'Amos fut mis à mort ſous Jeroboam, & par le fils d'Amazia Sacrificateur en Bethel, pour avoir condamné les veaux d'or. (cc) Il eſt mis au rang des martyrs dans le Martyrologe Romain, ſur le 31. Mart.

Il n'y a point de marque de temps attachée à la prophetie d'Abdias. S. Jerôme a prétendu qu'il a prophetiſé en même temps qu'Oſée, Eſaie, Joel, Amos, c'eſt-à-dire depuis Hozias, juſqu'à Ezechias. C'eſt ce qui pourroit être, ſi les verſets. 11---14. ſe rapportoient au ſiege de Jéruſalem par les Rois de Syrie & d'Iſraël, auſquels les Iduméens ſe joignirent. 2. Rois XVI, 5. 6. 2. Chron. XXVIII, 17. Ce ſentiment ne manque point de vraiſemblance; mais comme cette même prophetie d'Abdias contre Edom, peut auſſi ſe rapporter au ſiege de Jeruſalem, par le Roi de Babylone, parce qu'il paroit par le Pſ. CXXXVII, 7. que les Iduméens exercerent en ce temps-là des hoſtilitez contre les Juifs, la même incertitude ſubſiſte. C'eſt ce qui a obligé d'autres interpretes, (dd) à placer la Prophetie d'Abdias, apres la priſe de Jeruſalem par les Babyloniens. Ils ont été portez avec beaucoup de vraiſemblance à ce ſentiment, par la parfaite conformité qui ſe trouve entre la Prophetie d'Abdias & celle de Jeremie Chap. XLIX, v. 7. & ſuiv. où les mêmes reproches ſont faites, & les mêmes jugemens prédits aux Iduméens par l'un & l'autre Prophete. On y peut joindre la prophetie du XXV. Chap. V. 12. 14. d'Ezechiel contemporain de Jeremie contre les Iduméens. Cette hypotheſe qui dans une auſſi grande incertitude, paroit la mieux appuyée, détruit la penſée de quelques Docteurs Juifs, qui ont pris Abdias le Prophete pour le même Abdias, Maitre d'Hôtel d'Achab, qui

(bb) Ad loc. (cc) Epiphan. de Vit. Prophet. Cap. XII. (dd) Calvin. praef. in Obadiam. Veil in Obad. p. 171.

qui avoit protegé les Prophetes perſécutez par ce Roi, 1. Rois XVIII, 3. & ſuiv. Les Rabbins ont fait d'Abdias un proſélyte d'Idumée & natif du territoire de SICHEM. Le faux Epiphane étoit du même ſentiment (ee) S. Jerôme temoigne que ſon ſépulcre étoit de ſon temps en vénération, avec celui d'Eliſée & de Jean Baptiſte, à SEBASTE qui eſt l'ancienne Samarie. (ff) Il eſt mis au Martyrologe Romain au 19. Novembre. La prophétie eſt ſi courte, quelle n'a pas beſoin de diviſion.

Le cinquieme des petits Prophetes, c'eſt JONAS. Selon l'inſcription il étoit fils d'Amittai natif de Gatepher, 2. Rois XIV, 25. dans la tribu de Zabulon, (gg) dans la Galilée des Gentils. (hh) Ce qu'il n'eſt pas inutile de remarquer contre les Phariſiens, qui diſoient qu'il n'étoit jamais ſorti aucun Prophete de la Galilée, Jean VII, 51. Il paroit par 2. Rois XIV, 25. qu'il a prophetiſé ſous Jeroboam II. fils de Joas, Roi d'Iſraël, ou même, ſelon quelques uns dés le temps de Joas lui même, (ii) lors que les Iſraëlites étoient opprimez par les Syriens (kk) D'ou il faut conclure, que Ninive ne fut pas le ſeul objet de la Prophetie de Jonas, puisque ſon miniſtere s'addreſſa auſſi à Iſraël.

Elle en fut pourtant le principal. Ce qui nous oblige à dire quelque choſe de cette fameuſe ville, qui eſt appellée *la grande* dans cette prophetie I. 2. & même III. 3. elle eſt appellée *Grande ville devant Dieu* ou *Grande ville de Dieu*; ce qui dans le ſtile des Hebreux ſignifie une ville ſi grande que Dieu lui même la jugeroit telle. Voyez des exemples de cette façon de parler dans l'Hebreu Geneſ. X, 9 XXX, 8. Pſ. LXXX, 1. Act. VII, 20. En effet les Hiſtoriens profanes en ont parlé, comme d'une ville extremement vaſte. Strabon dit qu'elle étoit plus grande que Babylone; Et Diodore de Sicile (ll) lui donne 480 ſtades de circuit; c'eſt-à-dire environ quinze milles d'Allemagne, ou une trentaine de Lieues de France; ce qui ſe rapporte à l'étendue, que lui donne Jonas *de trois jours de chemin*, Chap. III, 13.

(ee) De vit. Prophet. Cap. XV. (ff) Hieron. in Abdiam Cap. I, 1. (gg) Joſ. XIX, 13. 16. (hh) Eſa. VIII, 23. (ii) Joſeph. Ant. Jud. Lib. IX. Cap. X. (kk) 2. Rois XII, 22. & ſeqq. (ll) Geograph. Lib. XVI. init. (mm) Lib. II. Cap. III.

III, 3. Cette Capitale de l'Assyrie fut batie par Nimrod Genes. X, 11. & ensuite amplifiée par ses successeurs. Elle fut detruite, selon la prediction de Nahum, & de Sophonie du temps de Nabuchodonosor. Le Chevalier MARSHAM (nn) sur le temoignage d'AMMIAN MARCELLIN, compte qu'elle fut rebatie l'an 230 de l'Ere Chretienne par les Perses. Mais les sçavans doutent que ce fût précisement dans le même lieu que l'ancienne Ninive. On peut voir dans BOCHART, combien il y a peu de fonds à faire sur ce, que les Anciens Auteurs profanes nous ont dit de Ninive, tant ils varient & se contredisent là dessus. Ce sçavant en allegue une fort bonne raison ; c'est qu'il y a eu deux Ninives differemment situées, l'une dans l'Assyrie sur le Tigre, qui est la nôtre, l'autre en Syrie sur l'Euphrate dans la COMAGENE ; & qu'ils ont confondu l'une & l'autre. Quoiqu'il en soit, la Ninive d'Assyrie a été tellement détruite qu'on en ignore même la place, selon la prediction de Nahum I. §. III 7. & 17. C'est ce que temoignent aussi les Auteurs Profanes. (oo)

Pour revenir à Jonas S. Jerôme temoigne qu'on voyoit de son temps son sépulcre a Geth, qui l'appelloit alors DIOCESAREE. Il est mis dans le Martyrologe Romain au 21. Septembre. Au reste il ne faut pas omettre que l'Histoire de Jonas a été un type de la mort & de la resurrection de nôtre Seigneur J. C. comme il nous l'enseigne lui même Matth. XII, 40. On peut faire deux parties de la Prophetie de Jonas. Dans la premiere se trouve la premiere vocation pour aller prêcher à Ninive, & le mauvais succez de cette vocation par la fuite ; la maniere dont il en fut puni, sa priere & sa miraculeuse delivrance Chap. I. & II. Dans la seconde on voit la seconde vocation à Ninive, l'heureux succés qu'elle eut par son obéissance, la pénitence des Ninivites, le pardon que Dieu leur accorda, le deplaisir qu'en conçut Jonas, & l'embleme par lequel Dieu l'en reprend. Chap. III. jusqu'à la fin.

Suit la Prophetie de MICHEE, nom qui signifie, *Qui est comme Dieu*, & auquel on pretend, sans beaucoup de fondemens, qu'il y a une allusion Mich. VII, 18. Ce Prophete

(nn) Secul. XVIII. p. 600. (oo) Lucian. ap. Bochart. ut supr.

phete étoit de MORESCHETH (pp), bourg assez obscur, que les uns placent dans la tribu d'Ephraim, d'autres dans la tribu de Dan, & quelques uns dans celle de Juda. S. Jerôme a placé Moreschéth prés d'*Eleuteropolis* dans la Palestine, & temoigne que Michée avoit été enseveli dans le lieu de sa naissance. (qq) Il ne faut pas confondre ce Prophete avec celui du même nom, fils de JIMLA qui prophetisa contre Achab 1. Rois XXII, 8. & suiv. comme font les Juifs, & le faux Epiphane, (rr) parce que les temps sont trop eloignez. Le temps de la Prophetie de nôtre Michée est marqué dans l'inscription, sçavoir sous Jotham, Achaz, & Ezechias, & dans Jeremie XXVI, 18. De sorte qu'il fut contemporain d'Esaie, d'Osée, & d'Amos, quoiqu'il ait commencé plus tard qu'eux, puisqu'ils prophetiserent sous Hozias predecesseur de Jotham. Sa Prophetie a eu pour objet le peuple de Juda & d'Israël, & elle n'a pas besoin de partage non plus, parce quelle ne contient que des menaces & des jugemens contre les tribus de Juda & d'Israël, & des promesses de leur retablissement. Tout cela est entremelé de propheties touchant le regne de J. C. comme Chap. V, 2. & suiv. conferé avec Matth. II, 6. Michée est mis dans le Martyrologe Romain au 15. de Janvier. Il paroit pourtant par Jeremie XXVI, 18. cité cy dessus, que non seulement il ne souffrit point le martyre, mais qu'il ne fut pas même maltraité. Il faut donc qu'on l'ait confondu avec l'autre Michée, qui à la verité souffrit une rude persecution de la part d'Achab, mais dont il n'est point dit qu'il ait souffert le Martyre 1. Rois XXII, 27.

Le Prophete NAHUM étoit natif, selon l'inscription, D'ELKOS ou D'ELCESI dans la tribu de Simeon. S. Jerome témoigne que c'étoit un petit bourg, ou l'on ne voyoit que quelques masures des anciens edifices, mais qu'il étoit pourtant connu des Juifs, & qu'il lui avoit été montré à lui même par celui qui le conduisoit dans les divers endroits de Palestine. Comme l'Ecriture Sainte ne dit rien du temps de cette Prophetie, les Interpretes ont eté fort partagez là dessus. Les Juifs l'ont mise sous

(e) Ma-

(pp) Mich. I. 1. 14. Jerem. XXVI, 18. (qq) Hieron. Prolog. in Comment ad Mich. & Epitaph. Paulae. (rr) De Vit. Propher. Cap. XIII.

Manassé, & comme il n'est point fait mention de ce Roi dans la Prophetie, ils disent qu'il en étoit indigne, à cause de son impieté. (ss) Mais, & le fait, & la raison qu'ils en rendent sont solidement refutez par la destruction de Ninive, qui y est prédite. Clement d'Alexandrie a placé cette prophetie dans le temps de la captivité sous Sédécias, & le fait posterieur à Ezechiel. (tt) Le sentiment le plus vraisemblable est que Nahum prophetisa aprés la captivité des dix tribus par Salmanassar, (uu) & qu'il prédit la ruine de Ninive arrivée par Nabopalassar, (xx) que quelques uns font le même que Nabuchodonosor. C'est cette destruction que l'on pretend être si magnifiquement décrite par Ezechiel XXXI, 3. & suiv. & dont il est parlé à la fin du Livre de Tobit. Le plus sur est de ne rien affirmer là dessus. Toute cette Prophetie ne regarde presque que la ruine de Ninive. Nahum est mis dans le Martyrologe Romain au 1. Decembre.

L'Ecriture Sainte ne marque rien ni du lieu de la naissance, ni de la famille, ni du temps de la Prophetie D'HABACUC. Comme ce nom vient d'un mot Hebreu, qui signifie *embrasser* ou *embrassement*, les Juifs se sont imaginez ridiculement, que ce Prophete étoit ce fils de la SUNAMITE qu'Elisée ressuscita en l'embrassant. (yy) On trouve dans une piece Apocryphe, qui est à la fin de Daniel, & qui est connuë dans nos Bibles sous le nom *d'Histoire de l'Idole Bel*, qu'un Habacuc, qui est nommé Prophete, fut transporté par un Ange, pour porter à manger à Daniel dans la fosse des Lions. Mais cette piece a été rejettée avec raison non seulement par les Hebreux, parce qu'ils ne l'avoient pas dans leur Canon, mais aussi par Origene, qui l'a marquée d'un OBELE dans ses Exaples, par S. Jerome qui l'a traitée de fable, aussi bien qu'Appollinaire & Eusebe dans leurs reponses à Porphyre. (zz) Le sentiment le plus suivi comme le plus vraisemblable est, qu'Habacuc a prophetisé sous Manassé, & contre les impietez de ce Prince; par le rapport qu'on pretend

(ss) Seder Olam, Abarbanel ap. Heidegg. ut supr. p. 306. (tt) Stromat. Lib. I. p. 329. (uu) 2. Rois XVII, 22. 23. (xx) Calvin. ad loc. Veil ad loc. (yy) 2. Rois IV, 34. (zz) Hieron. Proœm. in Daniel.

tend trouver entre ce qui est dit 2. Rois XXI, 11. 12. & Habac. I, 5. 6. Mais la conjecture de ceux, qui mettent cette Prophetie au temps de Josias sur la fin de son regne ou de Jehojachin l'un de ses descendans, ne merite pas moins d'attention. Leurs raisons sont que le Prophete se plaignant d'abord, de la mechanceté & de l'infidelité des Juifs, Dieu lui repond qu'il susciteta les Chaldéens contre eux; qu'ensuite le Prophete se plaignant à Dieu de ce qu'il se servoit d'une Nation criminelle & idolatre pour châtier son peuple, il reçoit pour reponse que les Chaldéens auront aussi leur tour & qu'ils porteront la peine de leur impieté; que le Prophete reconnoit la justice des jugemens de Dieu, & a recours à sa clemence & à sa misericorde, tant pour lui que pour tout le peuple, dont il prédit la delivrance; & qu'enfin il y a un grand rapport entre les Propheties de Jeremie & celles d'Habacuc. (a) Mais tout cela, comme l'a judicieusement remarqué Calvin, ne doit se proposer que fort modestement, à cause des ténébres & de l'obscurité répanduës dans cette prophetie. Elle est pourtant assez claire, pour y reconnoître les voyes de la justice divine, contre les méchans & les impenitens, & celles de sa misericorde envers ceux qui retournent à lui. On en peut faire trois parties. La premiere est la prediction de la prochaine captivité en Babylone Chap. I, 1--12. La seconde est destinée à consoler les fideles d'entre les Juifs gemissans de l'oppression des Chaldéens depuis le 12. verset du I. Chapitre jusqu'au Chapitre III. exclusivement. La troisieme est la priere d'Habacuc qui fait la clôture de la prophetie. Habacuc est mis dans le Martyrologe Romain au 15. Janvier.

L'inscription de cette Prophetie nous apprend en même temps, & qui en est l'auteur, & qui ont été ses Ancêtres, & en quel temps il a prophetisé. SOPHONIE, selon le Grec, ou SEPHANIE, selon l'Hebreu, étoit fils de Cus, & il ne sçauroit être confondu avec quelques autres de ce nom, (b) parce que leurs temps & leurs Ancêtres sont differents. Le mot SOPHONIE peut signifier *secret*

(a) Veil ad loc. Prideaux Hist. des Juifs T. I. p. 107. 108. (b) 1. Chron. VI, 36. 2. Rois XXV, 18. Jerem. XXXVII, 3. LII, 24. Zachar. V, 11. 14.

de Dieu, ou, *guette, & sentinelle de Dieu*; ce qui ne conviendroit pas moins aux autres Prophetes qu'à celui-ci. Mais on a déja remarqué, qu'il ne faut pas faire grande attention à ces etymologies, d'autant moins que le même nom est souvent donné à plusieurs, à qui la raison etymologique ne conviendroit pas. Parce qu'il y a un Ezechias entre les Ancêtres de Sophonie, quelques Rabins ont crû que le Prophete étoit descendu de ce Roi; mais ils sont contredits par d'autres sur des raisons fort vraisemblables. (c) On peut pourtant conjecturer par le soin que prend l'inscription de marquer non seulement le pere & le grand pere, mais l'ayeul & le bisayeul de Sophonie, qu'il étoit d'une famille illustre. On n'a pas plus de nouvelles de son païs & de sa tribu. La Chronique D'EUSEBE, HESYCHIUS Patriarche de Jerusalem au septieme siecle, le *faux Epiphane* & d'autres de même trempe le font naître dans la tribu de Simeon, sur la montagne de Sabaratha, ou Sabarthata. (d)

Le temps de cette Prophetie n'est designé que d'une maniere assez vague par celui du Roi Josias. Cette date toute generale qu'elle est, ne laisse pas de fournir des lumieres, pour juger plus précisement du temps qu'a prophetisé Sophonie, surtout si l'on fait attention à l'état des affaires du Royaume de Juda en ces temps là, soit par rapport au civil, soit par rapport au spirituel. Il étoit fort triste à ces deux égards. Les dix tribus avoient été emmenées en captivité. Les deux autres avoient difficilement échapé du naufrage, batuës par plus d'une tempête, & même il paroît par ce Prophete que le jour de leur jugement n'étoit pas éloigné I, 14. A peine Ezechias avoit-il rétabli le culte, que son fils Manassé replongea le peuple dans les mêmes abîmes de corruption & de malheurs & même dans de plus grands, pendant un Regne de 55. ans. Sa pénitence (e) ne put être d'un grand usage pour la réformation du peuple, parce qu'AMMON son fils suivit ses

(c) Voyez là dessus la Dissertation Preliminaire sur Sophonie de Mr. Jean Arnold Noltenius, ci devant Professeur en Theologie à Francfort, présentement Prédicateur de la Cour à Berlin. (d) Reland Palaest. Sacr. p. 984. (e) 2. Rois XXI, 1--16. 2. Chron. XXXIII, 1--10.

les traces sans imiter sa pénitence. (f) Heureusement il ne régna que deux ans, & fit place a Josias qui n'ayant encore que huit ans, quand il commença à regner, ne put d'abord entreprendre l'ouvrage qu'il executa dans la suite avec autant de bonheur que de pieté. Il s'y prit dés l'age de seize ans la huitieme année de son Regne (g) & il l'acheva la dixhuitieme, fortifié dans ce dessein tant par les menaces, que par les promesses que lui fit la Prophetesse Hulda de la part de Dieu. (h) Nonobstant ces soins de Josias, il paroît que le peuple persista dans l'Idolatrie, & c'est ce qui donna lieu aux censures des trois Prophetes, sçavoir Hulda, Jeremie, & nôtre Sophonie leur contemporain, & on peut même juger que ce dernier commença avant la reforme de Josias, parce qui est dit dés les premiers Chapitres de la corruption & des jugemens de Dieu contre lui. (i)

Des reflexions suivantes on doit conclure, que l'objet particulier & direct de cette Prophetie, c'est le Royaume de Juda, & Jerusalem sa Capitale, à qui il dénonce les jugemens de Dieu avec de grandes promesses, s'ils se convertissent. Il s'y trouve aussi, pour la consolation du peuple, quelques prédictions de la destruction de ses ennemis (k) comme son objet indirect, & en particulier des Assyriens & de Ninive. Mais ensorte, que les menaces & les promesses contenuës dans ces propheties, trouvent un accomplissement plus parfait, plus magnifique & plus universel, dans la vocation des Gentils, sous le regne de J.C. C'est pour cela que quelques Sçavants en ont fait deux parties. L'une qu'ils ont appellée LEGALE qui regarde les pechez des Juifs & des Nations, & les Jugemens de Dieu sur les uns & sur les autres, entremêlez de promesses pour les Juifs I--III, 9. L'autre appellée EVANGELIQUE contient les promesses faites à l'Eglise touchant le regne de J.C. III, 9. fin. Il faut pourtant être fort sobre dans ces sortes d'applications des propheties aux temps du N. T. Il y a là dessus deux extremitez à eviter. L'une est de ne trouver J. C. nulle part, comme

(f) Ibid. 12--17. (g) 2. Chron. XXXIV, (h) Ibid. v. 22. 28. & 2. Rois XXII, 14--20. (i) Nolten. Dissert. Praelim. in Zephan. p. 13. 15. (k) II, 3--15. III, 8.

a fait Theodoret présque dans tout ce Livre; L'autre est de l'y trouver par tout. Par l'une on donne prise aux ennemis de la Religion, lorsque l'application n'est pas claire & naturelle. Par l'autre on contredit le N. T. ou les Prophetes sont souvent alleguez en preuves, bien qu'il y ait aussi des citations qui ne sont que simples allusions. Quant à la diction & à la methode de cette Prophetie, Mr. le Docteur Noltenius dans son excellent discours préliminaire sur ce Prophete, a fort bien jugé qu'elle est plus facile, que celle de la plûpart des autres Prophetes, parce qu'il y a moins d'interruption, quoi qu'il n'y faille pas non plus chercher trop scrupuleusement la méthode, ces minuties de l'Ecole étant indignes de la sublimité de l'Esprit Prophetique. Au reste Sophonie est placé dans le Martyrologe Romain au 3. Decembr.

Les Prophetes précédens ont prophetisé avant la Captivité, les trois qui suivent l'ont fait depuis. On ne sçait rien de la famille, ni de la patrie D'AGGEE, mot qui signifie *joyeux*, & qui ne convient pas mal au caractere de sa Prophetie. Quelques uns prétendent qu'il nâquit à Babylone, & qu'il alla jeune à Jerusalem. Le temps & le sujet de la Prophetie est assez marqué dans l'Ecriture. En voici l'occasion. Cyrus avoit accordé aux Juifs la permission de retourner dans leur patrie, & de rebatir leur ville & leur temple. Plusieurs des tribus de Juda, de Benjamin, & de Levi, & quelques uns des autres tribus en avoient déja jetté les fondemens. Esdr. I. II. III. Mais pendant que Cyrus étoit occupé à des guerres, les ennemis des Juifs par leurs calomnies persuaderent à Artaxerxes d'ordonner, qu'on cessât de travailler à rebâtir Jerusalem, jusqu'à nouvel ordre. (l) L'ouvrage cessa donc jusqu'à la seconde année de Darius, (m) qui est celle de la Prophetie d'Aggée, (n) qui avec Zacharie étoit à Jerusalem. Darius ayant trouvé dans les Regitres publics de Babylone l'ordre qu'avoit donné Cyrus de rebâtir Jérusalem, commanda par un Edit de reprendre cet ouvrage. Les Doctes sont partagez pour sçavoir, de quel Darius il s'agit ici. Joseph & aprés lui S. Jerome, & plusieurs Sçavans

(l) Esdr. IV. Joseph. Ant. Jud. Lib. IX. Cap. IV. (m) Esdr. IV, 24. (n) Agg. I, 1.

vans attribuent cet ordre favorable à DARIUS FILS D'HYSTASPES. Mais d'autres, comme Scaliger, par des raisons chronologiques ont trouvé plus probable, que ce soit DARIUS NOTHUS, successeur d'Artaxerxes Longuemain. Le premier sentiment est le plus general.

Sous lequel des deux Darius que ceci se soit passé, le sujet de cette prophetie est assez clair en se tenant à des termes generaux, sans entrer dans des détails difficiles à donner. On en peut faire commodement quatre parties, selon les quatre visions dont il y est parlé. Dans la prémiere le Prophete reproche au peuple sa négligence & sa lenteur à rebâtir le temple, ce qui lui attira la disette, & l'exhorte à s'y prendre avec plus d'ardeur. Comme ses exhortations s'addressoient principalement aux Chefs, ZOROBABEL, & JOSUE OU JEHOSCHUA, ces heros pleins de l'esprit de Dieu, animent tout le peuple à mettre la main à l'œuvre, par l'esperance d'un succés favorable Chap. I. Dans la seconde Dieu par le ministére d'Aggée fortifie & encourage les Chefs de l'entreprise par l'assurance de son secours & de sa présence, & par la gloire qu'acquerra cette maison sur la premiere, nonobstant ses foibles commencemens II, 9. Accomplissement qui ne seroit que fort imparfait si on se bornoit au second Temple materiel, qui n'approche pas de la splendeur du premier. Au lieu que si l'on considere que J. C. le *desiré des Nations* a honoré ce temple de sa présence, la gloire du premier ne sçauroit approcher de celle du second. Si outre cela on explique mystiquement cette description magnifique d'Aggée des dons spirituels conferez à l'Eglise Chrêtienne, cette explication si conforme au stile des Prophetes, leve toutes les difficultez. Il semble qu'on puisse conclure du Cantique de Simeon, que ces sortes d'explications étoient en usage alors, puis qu'on y voit un assez grand rapport avec cet endroit d'Aggée & quelques autres d'Esaie. La troisieme est une censure tres vive & trés forte, de l'hypocrisie, de la malice du cœur, & de la fausseté des motifs du peuple, dans l'execution de cet ouvrage divin, vices qui lui attirerent les chatimens du ciel II, 10--19. Enfin dans la quatrieme est marquée une grande révolution dans l'Univers, par la destruction des ennemis du peuple

de Dieu & l'election qu'il a faite de Zorobabel de la tribu de Juda pour executer ſes œuvres merveilleuſes, & pour être le type de J. C. L'ELU par excellence.

ZACHARIE, mot qui ſignifie, *qui ſe ſouvient de Dieu*, prophetiſa en même temps & ſur le même ſujet qu'Agée, deux mois plus tard ſeulement. Zachar. I, 1. conferé avec Agg. I, 1. Il étoit fils de BARACHIE qui étoit fils d'HIDDO Sacrificateur (o) & Prophete. (p) Il ne faut pas le confondre avec Zacharie auſſi fils de Barachie, ou plûtôt de Jehojadah, dont il eſt fait mention Matth. XXIII, 35. & qui eſt le même dont il eſt parlé 2. Chron. XXIV, 21. non plus qu'avec celui dont il eſt parlé Eſaie VIII, 2. Joſeph fait auſſi mention d'un Zacharie fils de BARUCH, que deux Juifs aſſaſſinerent dans le temple ſous Veſpaſien. (q) Quoique Zacharie ſoit mis au 6 Septembre dans le Martyrologe Romain, l'Hiſtoire ne dit nulle part qu'il ſoit mort martyr, ce qui pourroit beaucoup eclaircir la difficulté Matth. XXIII, 35. On trouve dans SOZOMENE une fable touchant *l'invention* du corps du Prophete Zacharie (r). Mais on ne ſçauroit rien conclure de cette narration, parce qu'outre ſa puerilité, on y confond les deux Prophetes, qui ont porté le même nom dans des temps fort differens. On peut partager cette prophetie ſelon les cinq viſions qui s'y trouvent. Dans la premiere le Prophete exhorte les Juifs à la pénitence & leur promet le retour de Dieu à cette condition I, 1--7. La ſeconde partie contient neuf emblemes préſentez en viſion au Prophete, pour marquer la délivrance du peuple, & la deſtruction des Nations, depuis Chap. I, 7. juſqu'au Chapitre VII. excluſivement. La troiſieme partie eſt la troiſieme viſion, qui contient les bénédictions de Dieu ſur le peuple & les ſujets de joye à cette occaſion Chap. VII. & VIII. Le quatrieme partie eſt fondée ſur la quatrieme viſion, où ſont annoncez les jugemens de Dieu contre pluſieurs nations, avec des promeſſes & des exhortations au peuple de Juda, Chap. IX. X. XI. enſorte pourtant que la deſolation du peuple Juif y eſt prédite d'une maniere qui donne lieu à pluſieurs ſçavans Interpretes à l'appliquer à la ruine de la Nation Judaique par

(o) Néhem. III, 16. (p) Zachar. I, 7. (q) De Bell. Jud. Lib. IV. Cap. VI. num. 5. (r) Hiſt. Eccleſ. Lib. IX. Cap. XVII.

par Veſpaſien. On trouve dans la cinquieme partie des prédictions du ſalut de l'Egliſe par J. C. & des jugemens de Dieu ſur les mechans & les Infideles, tant Juifs que Payens, Chap. XII. juſqu'à la fin.

Il y a en effet dans cette prophetie pluſieurs paſſages, appliquez à J. C. par les auteurs du N. T. comme Zachar. IX, 9. conferé avec Matth. XXI, 5. que les Juifs ont entendu du Meſſie, Zachar. XI, 12. & 13. conferé avec Matth. XXVII, 9. Zachar. XII, 10. conferé avec Jean XIX, 37. Zachar. XIII, 7. conferé avec Matth. XXVI, 31. Dans cette derniere application, on peut conſiderer Judas Maccabée comme le type de J. C. La prophetie fut accomplie à la lettre dans le premier, (s) par alluſion & par conformité dans le dernier. Au reſte, les emblemes de la ſeconde viſion ont donné beaucoup d'exercice aux Docteurs Juifs, & n'en donnent pas moins aux Chrêtiens.

Le dernier des petits Prophétes eſt MALACHIE, nom qui ſignifie, MON ANGE. Les Juifs ont dit qu'il étoit *le ſçeau des Prophétes*, parce que c'eſt par luy qu'a fait fin le don de Prophetie, parmi le peuple Juif. Quelques Anciens, comme ORIGENE, (t) & TERTULLIEN (u) ſe ſont imaginez que c'étoit en effet un Ange, à cauſe de la ſignification de ce mot, & peut être par ce qu'il eſt appellé ainſi dans la verſion des 70. Mais tout ce Livre fait voir que c'eſt une pure illuſion qui a été fort bien refutées par S. JEROME. (x) Comme il n'y a rien de ſa famille, ni de ſon païs dans cette Prophétie, on a été de tout temps fort partagé là deſſus. Quelques uns ont crû que c'étoit quelqu'un des MALACHIES dont il eſt parlé dans ESDRAS (y) & NEHEMIE. (z) La plûpart des Hébreux, & aprés eux S. Jérôme, (aa) ont prétendu que Malachie étoit le même qu'ESDRAS, & Calvin ne s'en éloigne pas. (*) Mais cette opinion ne paroit nullement fondée. Car s'il s'agit de la conformité des temps, on pourroit dire tout de même qu'AGGEE & ZACHARIE ſont les mêmes qu'ESDRAS. D'ailleurs il ne paroit nulle part qu'ESDRAS ait été

(e) 5

(s) Voyez Joſeph An. t Jud. Lib. XII. Cap. XI. Num. 2. (t) Op. Hieron. Proem. in Malach. (u) adverſ. Jud. Cap. V. p. 211. (x) Proem. in Malach. (y) Eſdr. X, 25. 31. (z) Neh. III, 12. (aa) ub. ſupr. (*) Calv. Praefat. in Malach.

été Prophete, quoi qu'il fût Scribe, ou Sçavant dans la Loi, ni que Malachie ait été sacrificateur tel qu'étoit Esdras. On pouvoit tout aussi bien dire que Malachie étoit le même que NEHEMIE, puis qu'il y a bien plus de rapport entre les sujets qu'ils traitent, & qu'il est certain qu'ils furent contemporains. Quelques Auteurs, comme *Isidore d'Hispal*, (bb) le faux *Epiphane*, (cc) & *Sixte de Sienne* (dd) ont dit que Malachie étoit de SOPHA ville de ZABULON, & qu'il y fut enseveli. Le meilleur est de dire nettement, qu'on ignore ces particularitez touchant Malachie. Il suffit de sçavoir qu'il a été Prophéte, & le dernier d'entr'eux, & qu'il est allégué dans le Nouveau Testament comme un Prophéte qui a prédit les temps du Messie. C'est ce qu'on pourra voir dans la suite. Malachie est mis dans le Martyrologe au 14. Janvier.

Le temps auquel Malachie a prophetisé n'est pas obscur. Il faut que ce soit aprés Aggée & Zacharie, qui animoient le peuple à l'édifice du temple, puis qu'il paroit que le Temple étoit déja bati quand il prophetisa. Cap. I, 10. Il y reprend, il y censure les abus dans le Culte Divin, & il reproche au peuple sur tout aux Sacrificateurs les mêmes péchez, que Néhémie leur reprochoit dans le même temps, (ee) comme les Souillures légales, la profanation du Sabbath, les mariages avec les femmes étrangéres, & selon quelques uns la Polygamie, l'adultére, le parjure, de retenir le loyer aux ouvriers, & de ne pas payer les dixmes. Il y a dans cette Prophetie deux choses bien dignes du Prophete qui devoit clore & scéeller la prophetie. La premiere est d'exhorter d'une façon particuliere à l'observation de la Loi de Moyse Chap. IV, 4. Ce qui étoit d'autant plus necessaire, que la Prophetie alloit cesser. La seconde est de donner comme un préliminaire de l'œconomie Evangelique, comme cela paroit par le dernier Chapitre, sur tout au 5. verset conferé avec Matth. XI, 14. & XVII, 11. 14. ou l'Elie de Malachie est le Jean Baptiste de l'Evangile. Il y a aussi au verset 11. du I. Chapitre une prédiction bien claire de la vocation des Gentils & du Culte Evangelique. On peut faire deux parties

(bb) De Scriptor. Eccl. p. 167. (cc) De vit. Proph. Epiph. Tom. II. p. 249. (dd) Biblioth. sanct. Lib. I. p. 16. (ee) Nehem. XIII.

parties de cette Prophetie. La premiere contient les reproches, que le Prophete fait de la part de Dieu aux Sacrificateurs & au peuple, de negliger & de profaner son Culte, & de commettre plusieurs péchez contre la Loi Chap. I. II. La seconde annonce la venue du grand jour du Seigneur, la promesse d'envoyer Elie pour préparer les voyes du Seigneur, & comme un Précurseur de ce grand jour, & enfin une exhortation à l'observation de la Loi Chap. III. & IV.

LIVRES APOCRYPHES DE L'ANCIEN TESTAMENT.

Les bornes que doit avoir une Préface, & l'étenduë que méritoient les Livres Canoniques nous imposent la nécessité d'abréger sur les Livres APOCRYPHES. On a déja dit pourquoy ces Livres sont appellez ainsi. On en compte XV. Sçavoir le III. & le IV. LIVRE D'ESDRAS. Dans le Canon des Hébreux le premier Livre d'Esdras, & le Livre de Néhémie étoient dans un même volume, & passoient pour le premier, & le second Livre d'Esdras. Ce qui a fait appeller ceux dont on vient de parler le III. & le IV. Livre d'Esdras, quoy qu'au fonds ce soient le II. & le III. si tant est que ces deux derniers soient d'Esdras. TOBIT, ou TOBIE, JUDITH, LA SAPIENCE, L'ECCLESIASTIQUE, LES ADDITIONS A ESTHER, BARUC, LE CANTIQUE DES 3. JEUNES HOMMES DANS LA FOURNAISE, L'HISTOIRE DE SUSANNE, L'HISTOIRE DE L'IDOLE BEL ET DU DRAGON, LA PRIERE DE MANASSE, LES 3. LIVRES DES MACCHABEES. Ces Livres sont regardez comme Canoniques dans la Communion de Rome, & autorisez par le Concile de Trente (ff) à la reserve du III. & du IV. Livre D'ESDRAS qui pourtant se trouve rangé dans la vulgate avec le premier Livre D'ESDRAS, & celui de NEHEMIE, DE LA PRIERE DE MANASSE, & du III. Livre des MACHABEES. C'est pour cela qu'ils ont appellé les Livres que nous tenons pour Apocryphes, & qu'ils admettent dans leur Canon *Deutero-Canoniques*, c. a. d. *Canoni-*

(ff) Session. IV.

noniques du second ordre, *Distinction moderne* inconnuë à toute l'Antiquité, & que l'on croit de l'invention *de Sixte de Sienne*, (gg) pour pallier la témérité du Concile de Trente de les avoir mis dans le Canon contre l'autorité de toute l'Antiquité Judaïque, & Chrêtienne. Il faut pourtant convenir, que quoy que ces Livres ne soient pas Canoniques, à prendre ce mot à la rigueur, ils n'ont pas laissé d'être inférez depuis longtemps parmi ceux qui, selon le Canon des Juifs, selon le Concile de Laodicée, selon S. Jérôme &c. ont été regardez comme les seuls véritablement canoniques, & que même plusieurs ont été lûs dans les Eglises pour l'édification. Les Juifs *Helléniſtes* dispersez dans la Gréce les lisoient, quoy que ceux de Jérusalem ne vouluſſent point les recevoir. Il y a beaucoup d'apparence que ce mélange des Livres Canoniques, & des Livres Apocryphes se fit aprés la publication de la version Grecque appellée des *Septante*, non seulement parce que ces Livres étoient écrits en Grec, mais aussi parce qu'on trouvoit dans quelques uns une suite de l'histoire Judaique, depuis que la prophetie avoit ceſſé. Et c'est sans doute ce qui fait que l'historien Joseph dans ses Livres des *Antiquitez Judaiques* s'est servi non seulement de l'autorité des Livres de l'Ancien Testament, mais aussi de celle des Livres des Macchabées, quoy que dans son premier Livre contre *Appion*, il distingue nettement les Livres Canoniques, des Livres Apocryphes, comme on l'a vû. Ce mélange ne s'est pourtant pas fait en même temps, puis qu'il y a quelques uns de ces Livres, comme la SAPIENCE, & L'ECCLESIASTIQUE, qui vraisemblablement n'ont été faits que depuis l'Ere Chrêtienne. (hh) Quelques sçavants ont crû qu'il se fit par *Théodotion*, qui au second siécle les inséra dans sa version Grecque de l'Ancien Testament, pour luy donner plus de cours, & que depuis ce temps là ils acquirent quelque autorité parmi les Chrêtiens. Quoy qu'il en soit, les Anciens Manuscripts de l'Ancien Testament, tant d'Alexandrie, que du Vatican font foy que dés le temps d'Origene, & de S. Jérôme les Livres Canoniques, & les Livres Apocryphes ne faisoient qu'un seul volume.

Depuis ce temps-là ces Livres étoient lûs en particulier, & en

(gg) Lib. I. p. 35. (hh) Heidegger. ut supr. p. 433.

& en quelques endroits en public, comme des Livres moraux, & propres à l'édification. Comme il n'y avoit point alors de Controverse ouverte là dessus, on n'y regardoit pas de si prés. Dans l'ancien ouvrage intitulé *Canon des Apôtres*, on recommande d'apprendre à la jeunesse le Livre de l'Ecclésiastique *du trés docte Syrac*, quoy qu'il ne soit pas regardé comme Canonique dans ce même Canon. (ii) Mais il paroit par le Concile de Laodicée, qu'on defendoit la lecture publique des Livres non Canoniques, & qu'on n'y admettoit que les Livres *Canoniques* de l'Ancien, & du Nouveau Testament, (kk) *Cyrille d'Alexandrie* defend fort sévérement de lire en public d'autres Livres que les XXII. Livres Canoniques de l'Ancien Testament, les IV. Evangiles, les Actes des Apôtres, les XIV. Epitres de S. Paul, & les VII. Epitres Catholiques, sans dire un seul mot de l'Apocalypse. *Tous les autres*, dit il, *sont étrangers, & ne doivent tenir que le second rang. On ne les lit point dans les Eglises.* Il semble même qu'il defende de les lire en particulier. (ll) Il paroit pourtant par la Synopse attribuée à S. *Athanase* qu'on lisoit les Livres Apocryphes de l'Ancien Testament aux *Cathécuménes.* (mm) *S. Epiphane* met la Sapience, & l'Ecclesiastique au rang des Livres utiles, mais il dit en même temps qu'ils n'étoient point mis dans le Catalogue des S. Ecritures. (nn) La lecture de ces Livres se faisoit plus communément en public dans les Eglises d'Occident que dans celles d'Orient, mais on ne les tenoit pas pour Canoniques, & on ne s'en servoit pas pour établir des véritez de foy, (oo) selon le témoignage de S. Jérôme. *Ruffin* témoigne aussi la même chose dans son *Exposition de la Foy.* (pp)

Les raisons qu'on a de rejetter ces Livres comme Apocryphes, sont 1. Qu'ils n'ont jamais été receus dans le Canon des Juifs à qui, selon S. Paul, les Oracles de Dieu avoient été confiez. (qq) On a vû cy-dessus le témoignage de JOSEPH là dessus. 2. Que J. C. ni les Apôtres ne les ont jamais

(ii) Can. 85. (kk) Can. 59. (ll) Cyril. Hieroſol. Catech. IV. p. 66. 67. (mm) S. Athanaſ. T. II. p. 58. (nn) S. Epiph. T. II. de Pond. & menſ. p. 162. (oo) Tom. I. Epiſt. ad Let. p. 58. & T. III. Praef. in Proverb. p. 26. (pp) Ap. Cyprian. Part. II. p. 165. (qq) Rom. III, 2.

jamais alléguez. Il semble bien que S. JUDE fasse allusion à une Prophétie supposée de son temps à ENOCH, mais cette piéce n'est pas au nombre des Apocryphes dont il s'agit. Sixte de Sienne a prétendu trouver dans les Epitres de s. PAUL, de s. JAQUES, & de s. PIERRE quelques allusions aux Livres de la SAPIENCE, & de L'ECCLESIASTIQUE, mais il est aisé de trouver de semblables endroits dans les Livres Canoniques. 3. Ces Livres sont écrits aprés MALACHIE le dernier des Prophetes, & lors que le don de la prophetie avoit cessé, n'y en ayant point eu entre MALACHIE, & JEAN BAPTISTE. 4. La plûpart de ces Livres ne sont pas des Auteurs dont ils portent le nom, comme le Livre de BARUC, où il y a des choses qui ne peuvent convenir à ce Secretaire de JEREMIE, le Livre de la SAPIENCE attribué à SALOMON, quoy qu'il soit écrit en Grec, & non en Hébreu, & que tout le monde sache que c'est un ouvrage postérieur de plusieurs siécles à Salomon. 5. Il y a dans ces Livres plusieurs choses suspectes, fabuleuses, contraires à ce qui est contenu dans les Livres Canoniques. On ne sçauroit entrer dans ce détail par la raison qu'on en a alléguée. Mais on peut voir la matiére traitée avec beaucoup d'étenduë & de solidité, dans la Censure des Livres Apocryphes de l'Ancien Testament d'un sçavant Anglois. (rr) 6. On rejette ces Livres sur le témoignage de l'Antiquité Chrêtienne, comme *Meliton*, *Origêne*, *Athanase*, *Eusébe*, *Cyrille de Jérusalem*, *Grégoire de Nazianze*, & quantité d'autres, tant de l'Eglise d'Orient que de celle d'Occident.

DES LIVRES DU NOUVEAU TESTAMENT.

Les Livres du Nouveau Testament ne meriteroient pas une moindre étenduë que ceux de l'Ancien, non seulement par rapport à leur importance, mais aussi par l'interêt qu'y prennent les Chrêtiens. On en a déja établi la vérité, & la Divinité, lors qu'on les a proposez, comme un témoignage indirect de la vérité, & de la Divinité, des Livres de l'Ancien. D'ailleurs cette matiére a été traitée avec

(rr) JOHANN. RAINOLD. Edit. Oppenheim. an. 1611.

avec tant d'étenduë, & d'exactitude dans la Préface générale, & dans les Préfaces particuliéres du Nouveau Testament imprimé à Amsterdam en 1718. qu'on peut y renvoyer le Lecteur, & se contenter d'en donner un abregé fort succint. On ne fera donc ici qu'indiquer ces Livres, & qu'y faire en peu de mots quelques considérations générales.

La seconde partie de la Révélation Divine est appellée, la *Nouvelle Alliance*, ou le *Nouveau Testament*. Titre qui n'est ni des Evangelistes, ni des Apôtres, puisque de leur temps le Canon, ou le Corps des Livres du Nouveau Testament n'étoit pas encore formé, ce qui n'arriva que sur la fin du premier siécle, ou, au commencement du second. Ce titre est pourtant fort ancien, & il paroît fondé sur un passage de JEREMIE, (ss) où Dieu promet de traiter avec son peuple une Nouvelle Alliance, differente de celle d'autrefois. L'ancien Interprete Latin (tt) a traduit le mot Grec, par celui de *Testament* fondé sans doute sur l'Epître aux Hébreux, (uu) où il est dit, que le Nouveau Testament avoit son effet par la mort du Testateur. Ces Livres Divins sont donc appellez le *Nouveau Testament* par opposition au Recueil des Livres des Hébreux que S. Paul (xx) appelle *l'Ancien Testament*, ou *l'Ancienne Alliance*, par ce que comme ceux-ci renferment les conditions de l'alliance que Dieu avoit faite avec le peuple d'Israël par le Ministere de Moyse, ceux-là contiennent les conditions de celle que Dieu a faite avec les hommes par la Médiation, & par le sacrifice de J. C. comme il le dit luy même. (yy) Ces Livres contiennent en effet la derniére volonté de nôtre Pére Céleste, révélée par J. C. son Fils, les graces qu'il nous a faites par luy dés ici bas, celles qu'il nous promet dans l'éternité, & tous nos engagements envers Dieu. On peut dire que l'Ancien & le Nouveau Testament sont les deux *Instruments* sacrez, & les Originaux des deux Alliances dont parle S. Paul aux Galates. (zz) Il faut seulement remarquer ici que quand les Loix que Dieu a données aux hommes en divers temps portent, le

(ss) Jerem. XXXI, 31. 32. (tt) Hieron. ad Paulin. de omnib. Hist. Divin. libr. (uu) IX, 15. 16. (xx) 2 Cor. III, 14. (yy) Matth. XXVI, 28. 1 Cor. XI, 25. (zz) Galat. IV, 24.

„le nom *d'Alliance* ou de *Testament*, on ne doit pas prendre „ces mots à la rigueur de la lettre, mais dans un sens figuré, „c'est à dire, autant que la conduite de Dieu, & les Loix qu'il „leur a données ont de rapport avec un Testament, ou une „Alliance. Le nom de Testament par exemple, qui ne con„vient pas exactement à l'Ancienne Alliance, convient „mieux à la Nouvelle, par ce que la mort du Testateur y est „intervenuë, (a) ce qui n'est arrivé dans l'autre que d'une ma„niére fort typique. Il y a encore d'autres égards aux quels „le nom de Testament ne sçauroit convenir ni à l'une, ni „à l'autre Alliance. Dans un Testament l'héritier est li„bre d'abord d'accepter le Testament, ou d'y renoncer. „Mais sous la Loy, & sous l'Evangile, on ne sçauroit re„jetter le Testament sans rebellion, & sans impieté. Pour „le nom d'Alliance il convient fort bien à deux égards, à „l'Ancienne, & à la Nouvelle. 1. Il y a des conditions ré„ciproques: Dieu fait des promesses, & il exige des de„voirs. L'une, & l'autre a été ratifiée par affusion de „sang, (b) selon la coûtume des anciennes Alliances. Mais „il y a cette différence entre les Alliances qui se font en„tre les hommes, & celles que Dieu veut bien faire avec „eux. C'est que dans les Alliances humaines les parties „qui contractent sont libres, & ont un droit à peu prés „égal de proposer réciproquement les conditions, sous les„quelles ils veulent traiter ensemble. Il n'en est pas de „même ici. Dieu est le Créateur, les hommes sont ses „Créatures, c'est le Monarque Souverain, ils sont ses su„jets. C'est le suprême Législateur, il faut luy obéir ab„solument, & sans nulle condition. Lors donc que Dieu „dit, qu'il traite Alliance avec les hommes, c'est un terme „par lequel il declare que par condescendance, & par pu„re bonté, il veut bien descendre de sa suprême Majesté, „& ne pas user de ses droits, afin de les engager à lui „obéïr, par amour, & par choix.

„Il faut faire le même jugement des mots *d'Oeconomie*, „ou *Dispensation*, dont on se sert pour exprimer les diffé„rens états des hommes sous la direction de Dieu, & la „différente maniére dont il a jugé à propos de les gou„verner. Le terme *d'Oeconomie* est fort équivoque dans „nôtre

(a) Hebr. IX, 16. 17. 18. (b) Hebr. IX, 21. 22.

nôtre Langue, & on a bien fait de le changer en celui „de Dispensation qui est plus clair. Ce sont des termes „empruntez du langage, & de la conduite des hommes, „qu'il faut entendre figurément, & selon la nature des cho„ses dont il s'agit. On a voulu marquer par là que Dieu, „comme un Pere de famille bien sage, traite ses enfans, „différemment, selon les lieux, & les temps, où ils se trou„vent, selon leur âge, leur force, & leur capacité. Ce„lui qui gouverne peut changer de conduite, & de Loix, & „être cependant trés constant, & même immuable, parce„qu'il n'a pas toûjours les mêmes sujets à gouverner, ou, „que ses sujets ne sont pas toûjours dans la même situa„tion. Avant que les hommes entrassent en Societé, lors „qu'Adam, & Eve étoient seuls, sortans des mains de Dieu, „& qu'ils étoient incapables par conséquent de violer au„cun des Articles de la Loy, que Dieu donna depuis à son „peuple, il falloit exercer leur obéïssance par une Loy qui „leur fût particuliére. Quand les premiers hommes s'é„cartérent de la Loy naturelle, que Dieu avoit imprimée „en eux, en leur donnant la Raison, il fallut les ramener „par des Révélations expresses. Dieu ayant voulu tirer „son peuple de l'Egypte, où, un long esclavage l'avoit for„mé aux mœurs, & aux cérémonies criminelles des Egy„ptiens, il falloit une autre conduite, ou, une autre *Oeco„nomie* avec ce Peuple, qu'avec ceux qui étoient dans un „autre état, ou, qui n'étoient pas destinez aux mêmes fins. „D'ailleurs quand on se propose un grand dessein, il en „faut faire les préparatifs avant que de l'exécuter. Un „homme qui bâtit doit dresser des échaffauts pour soute„nir les ouvriers, & pour élever les matériaux, mais la „Raison veut, qu'il jette l'échaffaudage par terre, quand le „bâtiment est achevé. C'est la raison, que le Nouveau „Testament nous découvre de la différence qu'il y a entre „les deux Alliances, ou Oeconomies. Au reste qu'on ne „suppose que deux Alliances, ou Oeconomies, ou qu'on „en suppose trois, & même quatre si l'on veut, c'est la „même chose, pourveu qu'on entende par là la différen„te conduite de Dieu à l'égard des hommes, selon leurs diffé„rens états, & que sans disputer sur les mots, nous rem„

„plissions religieusement les conditions de l'Alliance dont „il nous a honorez. (c)

Le but général des Livres du N. T. est d'apprendre, *que l'Evangile a succedé à la Loy,* (d) *que les Ombres, les figures, & les Types ont cessé pour faire place à l'Original, au Corps, & à la verité, que J. C. est le Messie promis par les Prophetes,* (e) *qu'il est lui même le souverain Prophéte, envoyé de Dieu pour annoncer ses derniéres volontez aux hommes, le Souverain* (f) *Pontife de l'Eglise,* (g) *le Médiateur de la Nouvelle Alliance,* (h) *le Sauveur,* (i) *& le Redempteur du monde, le propre fils de Dieu, lequel il a établi l'héritier, le souverain Maitre de toutes choses, & le Monarque éternel de l'Eglise,* (k) *& que par sa naissance, sa vie, sa mort sanglante, sa Résurrection, son Ascension dans le Ciel, & sa séance à la droite du Pére, il a rempli toutes les fonctions, qui étoient néceſſaires à cette Médiation.* Cette proposition générale bien établie est le fondement de toute la Doctrine, & de toute la morale Chrêtienne. Car quand une fois on est convaincu, que J. C. a été revêtu de tous ces grands caractéres, il n'y a plus à balancer, il faut, & croire tout ce qu'il a enseigné, & pratiquer tout ce qu'il a commandé, & s'abstenir de tout ce qu'il a deffendu; trois Articles qui contiennent tous les engagements du Chrêtien.

On peut commodement, comme quelques uns ont fait, partager les Livres du N. T. en deux Classes générales, sçavoir en Livres *Historiques*, & en Livres *Dogmatiques*, par rapport au principal caractére des uns, & des autres. Les Historiques sont les 4. Evangiles, & les Actes des Apôtres, les Dogmatiques sont les 14. Epitres de S. Paul, les 7. Epitres Catholiques, & l'Apocalypse, mais il faut pourtant prendre garde, que, comme on l'a déja dit, ce partage n'est fait que sur le principal caractére qui domine dans ces Livres; car les Historiques contiennent aussi la plus grande partie de la Doctrine, & toute la Morale Chrêtienne. Tout de même que dans les Dogmatiques, il y a aussi autre

(c) Préface Générale du N. T. p. 144. 145. (d) Jean. I, 17. (e) 1 Pier. I, 12. (f) Hebr. I, 1. 2. (g) Hebr. II, 17. III, 1. IV, 14. 15. (h) 1 Tim. II, 5. Hebr. VIII, 6. IX, 15. XII, 24. (i) Matth. I, 21. Luc. I, 31. Act. IV, 12. (k) Luc. I, 32. Hebr. I, 2.

tre chose que des Dogmes, comme des exhortations, des censures, des avis particuliers, par rapport aux temps, aux lieux, & aux personnes, & quelques traits de l'histoire Evangélique.

Les 4. Evangiles sont ainsi appellez d'un nom qui leur convient parfaitement, puis qu'il signifie *bonne nouvelle.* (l) C'est ainsi que S. MARC appelle l'histoire qu'il nous a donnée de J. C. *l'Evangile de J. C.* (m) Ce mot *Evangile* a pourtant dans l'Ecriture S. une signification plus générale, car il y est souvent employé pour désigner en général la doctrine & la nouvelle du salut. C'est ce que S. Matthieu appelle souvent *l'Evangile du Regne.* (n) Lors que J. C. dit que par tout où l'Evangile seroit préché, on raconteroit l'action de cette femme qui le parfuma, il n'entendoit pas par là l'histoire écrite par les Evangélistes, mais la doctrine du salut en général. (o) Il en est de même, lors qu'il ordonne à ses Apôtres d'aller annoncer l'Evangile à tout le monde. (p) Cette signification est si répanduë dans les Epitres, qu'il seroit inutile d'en apporter des exemples.

S. MATTHIEU, autrement appellé LEVI, (q) est le premier des Evangélistes. Il étoit fils d'un ALPHEE qui est inconnu, d'une origine Juive, quoique Publicain de profession. (r) Ce péager, étant au bureau des Impots, fut appellé par le Seigneur, il le suivit, & le logea chez luy. Depuis ce temps là il s'attacha constamment à J. C. avec les autres Apôtres, entre lesquels il se place le huitiéme dans son Evangile. (s) Le temps auquel il écrivit son Evangile est incertain. On croit pourtant que ce fut X. à XV. ans aprés l'ascension.

S. MARC n'est presque connu que par son Evangile. Comme S. Irénée nous apprend que Marc étoit Disciple, & Interprête de S. Pierre, (t) c'est sans doute luy que cet Apôtre appelle *son fils* c. à. d. son Disciple. (u) On croit qu'il écrivit son Evangile quelques années aprés que S.

(l) Luc. II, 10. (m) Marc. I, 1. (n) Matth. IV, 23. IX, 35. XXIV, 14. (o) Marc. XIV, 9. (p) Marc. XVI, 15. (q) Marc. II, 14. (r) Matth. IX, 9. Marc. II, 14. Luc. V, 27. 28. 29. (s) X, 3. (t) Iren. Lib. III. Cap. I. (u) 1 Pierr. V, 13.

Matthieu eut écrit le sien. S. Augustin (x) prétend, que S. Marc a suivi S. Matthieu pied à pied, & qu'il a été son abbreviateur. Il est bien vray qu'en confrontant ces deux Evangiles, il paroit clairement que S. Marc avoit lû celui de S. Matthieu, quand il composa le sien. Mais on ne peut pas dire pour cela, qu'il ait eu en vuë d'abréger S. Matthieu. 1. Il y a des choses qu'il omet absolument, comme la Genéalogie de J. C. 2. Il ne suit pas toûjours le même ordre que S. Matthieu, ce que devroit faire un abbreviateur. (y) 3. Il y a des faits qu'il raconte plus amplement, & même plusieurs particularitez qui ne sont point dans S. Matthieu. S. Chrysostome a remarqué que S. Marc raconte l'abnégation de S. Pierre plus exactement que ne font les autres Evangélistes.

S. LUC étoit d'Antioche de Syrie, au rapport D'EUSEBE, & de S. JEROME. Il étoit Medecin de profession, si c'est le même dont parle S. Paul Coloss. IV, 14. comme les Anciens l'ont crû. Il n'y a nulle apparence qu'il fut du nombre des soixante & douze Disciples de J. C. puisque dés le commencement de son Evangile, il dit qu'il raconte les choses, comme il les a appriſes de ceux qui les ont vuës, ou qui en ont été les Ministres. On ne sçait pas bien s'il étoit Juif, ou Gentil d'origine, on peut pourtant conjecturer le dernier d'un passage de l'Epitre aux Colossiens, (z) ou *Epaphras*, *Demas*, & luy sont distinguez de ceux de la Circoncision. Il ne fut pas seulement Disciple de S. Paul, & son Compagnon d'œuvre, (aa) mais il fut aussi son Compagnon de voyage inséparable. Il n'est pas aisé de fixer la date de son Evangile. Mais si on le confronte avec celui de S. Matthieu, & de S. Marc, on reconnoitra que S. Luc avoit vû l'un, & l'autre. Il y a des circonstances qui sont racontées presque dans les mêmes termes. Il semble aussi qu'il soit assez clair par le commencement de son Evangile, qu'il l'écrivit pour l'opposer à quelques Histoires qui couroient sans autorité sous le nom *d'Evangiles*. D'ou l'on peut conclurre que le but de S. Luc a été double. L'un de s'opposer aux faux Evangiles, dont on vient de parler, l'autre d'ajouter plusieurs particularitez omises, ou racontées plus succinctement par S. Matthieu, & par S. Marc, comme on le peut voir en lisant seulement les premiers Chapitres de son Evangile.

(x) Aug. de Consens. Evang. L. II. C. II. (y) Voyez les Prolegomenes de Mill. p. XII. col. 2. (z) IV, 10. 14. (aa) Philem. I, 24.

S. JEAN l'Evangéliste, & l'Apôtre étoit de BETHSAIDE en GALILEE, fils de ZEBEDEE, & de SALOME, (bb) frére puis-né de JAQUES LE MAJEUR, qui est toûjours nommé le premier dans l'Evangile. Ces deux fréres étoient pêcheurs comme leur pére, gens simples, & sans lettres. (cc) Ils furent tous deux appellez par nôtre Seigneur, & l'ayant suivi, ils remplirent leur vocation avec tant de zéle, & de force qu'ils en acquirent le nom de BOANERGES c. à. d. *Enfans de tonnerre*. (dd) *S. Jean* fut le Disciple bien aimé de nôtre Seigneur, comme il se désigne luy même en plusieurs endroits de son Evangile. (ee) On croit assez unanimement qu'il écrivit son Evangile à Ephése. Le temps auquel il l'écrivit n'est pas bien marqué. Il y a pourtant beaucoup d'apparence que ce fut aprés son retour de l'Isle de PATHMOS, à l'âge d'environ 97. ans. (ff) Les 4. Evangiles contiennent toute l'histoire de I. C. depuis sa conception jusqu'à son ascension inclusivement, avec des circonstances diverses, & quelque fois des contradictions apparentes; ce qui de tous temps a donné lieu à plusieurs *Harmonies Evangeliques*.

Les Actes des Apôtres sont le second ouvrage de S. Luc, comme il paroît par ce livre, & par le commencement de l'Evangile selon S. Luc. Il y a cette différence entre l'Evangile de S. Luc, & les Actes, c'est que dans le premier de ces Livres S. Luc a écrit ce qu'il avoit entendu dire à des témoins oculaires, & irréprochables à tous égards, au lieu que dans l'autre il a écrit ce qu'il avoit vû luy même, au moins, en plus grande partie. On ne sçauroit rien dire de certain sur le temps auquel ont été écrits ces actes. Il y a bien de l'apparence que S. Luc les écrivit aussi tôt, ou peu de temps aprés son Evangile, c. à. d. entre l'an 62. & 64. de l'Ere Chrêtienne. Le Livre contient ce qui s'est passé dans l'Eglise Chrêtienne l'espace de 28. à 30. ans, c. à. d. depuis l'ascension de I. C. jusqu'à l'an 63. ou 64. que S. Paul arriva à

(bb) Matth. XXVII, 55. Marc. XV, 40. (cc) Act. IV, 13. (dd) Marc. III, 17. (ee) Jean XIII, 23. XIX, 26. XX, 2. XXI, 20. (ff) Iren. Lib. III.

Rome. Quoy qu'il ſoit intitulé le Livre des actes des Apôtres, il ne contient pourtant guéres que les voyages, les prédications, & les miracles de S. Pierre, & de S. Paul, principalement de ce dernier. Depuis le Chapitre XV., il n'y eſt pas dit un mot de S. Pierre. Il n'y eſt parlé des autres Apôtres que fort en paſſant, comme au Chap. I. où ils ſont nommez tous; au Cahp. III, où eſt rapporté ce que St. Pierre, & S. Jean firent conjointement au Temple; au Chap. XII. où il eſt fait mention du martyre du frére de Jean &c. Et même l'hiſtoire de S. Paul n'y eſt pas compléte; S. Luc n'y parle que d'une maniére générale de ce que cet Apôtre fit pendant ſes deux années de priſon à Rome, & il ne dit rien du tout de ce qu'il fit depuis qu'il fut ſorti de Rome, & qu'enſuite il y revint, & y ſouffrit le martyre. On peut juger que S. Luc ayant été envoyé en divers endroits par S. Paul pendant ſon ſéjour à Rome, le premier ne fut pas en état de rapporter ce que faiſoit S. Paul, & les autres Apôtres. D'ailleurs il ſe peut auſſi que S. Luc n'a écrit que par rapport à ſon but, qui étoit de raconter la naiſſance, & les progrés du Chriſtianiſme, autant qu'il étoit néceſſaire pour l'inſtruction des fidéles. Car, comme le remarque S. Chryſoſtome, (gg) ces ſaints hommes s'attachoient à ce qui eſt le plus néceſſaire, & le plus preſſé, ſans ſe mettre en peine de faire de gros Livres.

Ce n'eſt pourtant pas ſans raiſon, que cette piéce a été intitulée les *Actes des Apôtres*, puis qu'il y a quantité de choſes qui les regardent tous. Déja il s'agit d'une doctrine qui leur étoit commune, & qu'ils avoient ordre de prêcher par tout le monde. D'ailleurs on les voit tous enſemble à Jéruſalem attendant l'envoi du S. Eſprit, comme I. C. le leur avoit commandé. Ils n'y ſont pas plutôt, qu'ils ſe trouvent enſemble pour élire MATTHIAS en la place de Judas. Ils y reçoivent le S. Eſprit, & en même temps le don des langues, qui les met en état d'établir la doctrine de J. C. par tout l'univers. Ils ſe trouvent tous dans un Concile, où ils font des Réglements importans par rapport aux conjonctures d'alors. Il n'en faut pas d'avantage pour juſtifier ce titre d'*Actes des Apôtres*.

Il y a quatorze Epîtres de S. Paul en comptant l'Epître aux Hébreux, qui à la vérité ne porte pas ſon nom, mais qui

(gg) Chryſoſt. Homil. I. in Acta.

qui vraiſemblablement eſt de luy, comme on le verra dans la ſuite. La premiére eſt l'Epître aux *Romains* qui peut avoir été écrite environ la 57. ou la 58. année de l'Ere Chrétienne. S. Paul l'écrivit de *Corinthe*, comme il paroît par la ſouſcription & par quelques autres endroits de cette Epître. (hh) La foy de l'Egliſe de Rome étoit dés lors célébre dans tout le monde. (ii) Le but général de cette Epître eſt de montrer que tous les hommes Juifs, & Gentils étoient ſous la condamnation de Dieu, les uns pour avoir étouffé en eux la lumiére naturelle, & s'être plongez dans l'Idolatrie, & dans des crimes abominables, les autres pour avoir violé la loy que Dieu leur avoit donnée. D'ou il conclut que ni les uns, ni les autres, ne pouvoient eſpérer de ſalut que de la miſéricorde Divine, par la foy en I. C. accompagnée de l'obéiſſance à ſes commandements. Comme les Juifs étoient jaloux, de ce que les Apôtres offroient aux Gentils la même grace qu'à eux, S. Paul fait voir aux fideles de Rome, dont la plûpart étoient Juifs, que Dieu eſt le Maître abſolu de ſes graces, qu'il ne rend compte à perſonne de ce qu'il fait, qu'il appelle, & qu'il rejette qui il luy plait, quoique toûjours avec autant de juſtice que de liberté, que ce n'eſt point à la Créature à raiſonner avec ſon Créateur, & qu'enfin nul n'eſt exclus de ſon alliance, s'il en remplit fidélement les conditions. Si l'on fait attention à ce but général, & particulier, on ſe tirera aiſément de quelques difficultez qui ſe trouvent dans cette Epitre. Mais on pourroit ſe tromper en y cherchant la ſolution des controverſes modernes ſur *la foy*, les *Oeuvres*, la *Grace*, la *Juſtification*, le *Libre Arbitre*, la *Prédeſtination*, *l'Election*, & la *Réprobation*. L'Etat de la queſtion étoit tout autre en ces temps là que de nos jours. On peut bien trouver quelque rapport, entre ces Anciennes Controverſes des premiers Chrêtiens, & les nôtres, & on peut ſe ſervir de la doctrine de cet Apôtre pour éclaircir ces dernieres, pourveu qu'on le faſſe avec modeſtie, & charité, & qu'on ne s'étende pas au delà du but de S. Paul.

La I. Epitre aux *Corinthiens* peut avoir été écrite environ l'an 56. de Nôtre Seigneur. Il paroît par le Chap. XVI, 8. que S. Paul l'écrivit d'Ephéſe. D'où l'on peut juger, pour le dire en paſſant, que la ſouſcription de cette Epître qui

(hh) Rom. XVI, 23. Conferé avec 1. Cor. I, 14. (ii) I, 8. XVI, 19.

porte qu'elle a été écrite de *Philippes*, n'eſt pas de S. Paul luy même, mais de quelqu'un qui a mal entendu ce qui eſt dit Chap. XVI, 5. puis que S. Paul y parle ſeulement du deſſein qu'il avoit d'aller en *Macédoine*, dont *Philippes* étoit la capitale. S. Paul répond dans cette lettre à pluſieures queſtions touchant la foy, & la Diſcipline Chrêtienne qui luy avoient été faites par l'Egliſe de Corinthe, comme ſur les *nôces*, ſur les *choſes ſacrifiées aux Idoles*, *ſur les moeurs & les devoirs des femmes dans l'Egliſe*, ſur *la nature*, *l'uſage*, *ou l'abus des dons miraculeux*, ſur la *Réſurrection* dont pluſieurs, tant Juifs que Gentils, doutoient, & dont il établit la vérité dans tout le Chap. XV. Au reſte quelques uns fondez ſur 1. Cor. V, 9. 11. ont crû que S. Paul avoit écrit une autre lettre aux Corinthiens avant celle-ci. Ce qui pourroit être ſans préjudice de la foy Chrêtienne, par ce qu'on ſeroit ſuffiſamment dédommagé de cette perte par celles qui nous reſtent. Mais il n'y a nulle néceſſité de le croire ainſi, ſi l'on explique les paroles de S. Paul, comme on va le faire. Cet Apôtre aprés avoir parlé, contre la fornication, & les fornicateurs au commencement de ce Chap. V. explique plus clairement ſa penſée au verſet 9. comme s'il avoit dit, *je vous ai déja marqué dans cette lettre* &c. de ſorte qu'on peut l'entendre d'une ſeule, & même lettre.

La II. Epitre aux *Corinthiens* fut écrite la même année en Macedoine, & peut être à Philippes comme porte la ſouſcription. Elle eſt rélative à la premiere, à la réſerve de quelques endroits, comme lors qu'il fait ſon Apologie contre de faux Docteurs, qui tâchoient à rendre ſon Miniſtére mépriſable. On y trouve des exhortations fort pathétiques à ſecourir les pauvres fidéles de Jéruſalem. Quoy qu'elle ſoit addreſſée aux Corinthiens ſeulement, il paroit par S. Paul luy même qu'elle appartenoit aux Chrêtiens de toute *l'Achaïe*. (kk)

Les Auteurs varient ſur la date de l'Epître aux *Galates*. Le ſentiment le plus vrayſemblable eſt qu'elle fut écrite d'Ephéſe environ l'an 57. aprés que S. Paul eut annoncé l'Evangile aux Galates. (ll) Elle roule à peu prés ſur le même

(kk) I, 1. IX, 2. (ll) PEARSON. MILL. ALBERT. FABRIC.

même ſujet que l'Epître aux Romains, quoy qu'il y ait des particularitez, qui ne ſe trouvent point dans cette derniére, comme la conteſtation de S. Paul avec S. Pierre à *Antioche*, & quelques autres. Le but principal de cette Epitre eſt de combattre les Chrêtiens Judaïzans, & quelques faux Docteurs qui vouloient ramener les fidéles ſous le joug des cérémonies, & d'établir la Liberté Chrêtienne.

L'Epître aux *Ephéſiens* eſt écrite de Rome, lors que S. Paul y étoit en priſon, (mm) ce qui peut être arrivé environ l'an 61. Elle avoit pour objet les Juifs, & les Gentils, mais principalement ces derniers, qui étoient en grand nombre à Ephéſe, (nn) non ſeulement parmi le peuple, mais auſſi parmi les Grands. (oo) L'Egliſe d'Ephéſe étoit l'objet particulier de la tendreſſe de S. Paul, comme il paroit par le Chap. XX. du Livre des Actes. (pp) Cette tendreſſe redoubla, quand il apprit, étant dans les liens, qu'ils perſévéroient dans la foy, & dans la charité, comme il le leur témoigne. (qq) Il avoit principalement en vuë dans cette Epitre les faux Docteurs, dont il avoit prévû l'irruption étant à *Milet*. Les uns étoient Juifs, ou Judaïzans, comme on vient de le dire. Les autres pouvoient être d'entre les Gentils *Platoniciens*, ou *Pythagoriciens*, qui mêloient des fables avec les véritez de la Religion, & vouloient engager les Chrêtiens dans le Culte des Anges, des Démons, ou des Eſprits, & qui ſe vantoient d'une ſcience fauſſement ainſi nommée. (rr) La premiére partie de cette Epitre eſt Dogmatique, l'autre eſt morale.

L'Epitre aux *Philippiens* eſt auſſi écrite de Rome à peu prés dans le meme temps. Elle étoit principalement addreſſée aux Juifs convertis au Chriſtianiſme, parmi leſquels il y avoit de faux Docteurs, qui préchoient la Circonciſion. (ss) Cette lettre eſt remplie des témoignages de la reconnoiſſance qu'avoit S. Paul, des ſecours qu'il avoit reçeus de l'Egliſe de Philippes dans ſa priſon, & en d'autres occaſions. (tt) Il rend compte aux Philippiens des progrés de l'Evangile pendant ſa priſon. (uu) Il ne faut pas omettre ici ce, que S. Chryſoſtome remarque ſur cette

(mm) IV, 1. VI, 20. (nn) II, 16. 20. III, 6. (oo) Act. XIX, 31. (pp) verſ. 17--38. (qq) I, 15. (rr) 1 Timoth. VI, 20. (ss) III, 2. (tt) IV, 14--16. (uu) I, 12--14.

Epitre. *C'eſt une grande preuve*, dit il, *de la vertu des Philippiens, qu'ils n'ayent donné à leurs Docteurs aucun ſujet de plainte, & que toute l'Epitre qu'il leur écrit ne contienne que des exhortations, & des encouragements, ſans qu'il y ait mêlé aucune cenſure.* (xx)

L'Epitre aux *Coloſſiens* eſt du même lieu, & à peu prés du même temps que l'Epitre aux Ephéſiens, & elle en eſt comme l'abrégé. Quoy que S. Paul eût enſeigné en *Phrygie* ou étoit *Coloſſe*, il n'avoit pourtant point viſité les Coloſſiens. (yy) Cette Epitre, comme les précédentes, avoit en vuë les fauſſes Doctrines, qui ſe répandoient dans l'Egliſe par le mélange du Judaïſme, & du Paganiſme. (zz) Il paroit auſſi, par ce qu'il dit de la Divinité de J. C. (a) qu'il y avoit dés lors des gens qui ne regardoient ce glorieux Rédempteur que comme un ſimple homme, à qui ils ſe contentoient d'attribuer une parfaite ſainteté, & une Miſſion Divine. C'étoit apparemment les Chrêtiens Judaïzans. Il ſemble encore, parce que l'Apôtre dit de ces gens, *qui vainement enflez de leur ſcience charnelle, prétendoient pénétrer dans les choſes qu'ils n'avoient vuës*, (b) Il ſemble, dis-je, qu'il y eut déja de ces faux ſçavants, connus depuis ſous le nom de *Gnoſtiques*.

La I. Epitre aux *Theſſaloniciens* eſt une des premiéres Epitres de S. Paul. Elle fut écrite environ l'an 51. ou 52. de J. C. de Corinthe, & non *d'Athénes*, comme porte la ſouſcription. Car elle eſt écrite au nom de *Sylvain & de Timothée* qui avoient rejoint S. Paul à *Corinthe*, lors que cet Apôtre quitta *Athénes*. (c) Elle s'adreſſe également aux Juifs, & aux Gentils convertis au Chriſtianiſme. Il y félicite les Gentils d'avoir été convertis des Idoles au vray Dieu. (d) Ce qu'il dit au Chap. II, 14. de la perſécution, que les Theſſaloniciens avoient ſoufferte de la part de leur propre nation, ne peut regarder que les Juifs convertis. Au reſte cette Epitre eſt plus Morale que Dogmatique. Elle eſt ſur tout remplie de conſolations, dont la principale eſt tirée de la réſurrection. (e) Ce qu'il dit de l'avénement du Seigneur IV, 15. ou il ſemble ſe mettre au nombre

(xx) Preſat. ad Epiſt. Philipp. (yy) II, 1. (zz) II, 8. & 16--19. (a) I, 15--20. II, 9. 10. (b) II, 18. (c) I. Theſſ. I, 1. Act. XVIII, 1.5. (d) I, 9. (e) IV, 14.

bre de ceux qui vivroient encore à cet avénement, a donné lieu de croire à quelques uns, que S. Paul lui meme étoit dans cette penſée, que le *jour du Seigneur étoit proche*, mais cette conſéquence n'eſt pas exacte, & elle eſt deſavouée par S. Paul dans ſa II. Epitre aux Theſſaloniciens. (f) Il a donc voulu ſeulement dire dans la premiére, que perſonne ne ſçachant, ni le jour de l'avénement du Seigneur, ni le temps de ſa propre mort, il ſe pouvoit faire que quelques uns d'entre eux ſe trouvaſſent en vie à l'avénement de J. C.

La ſeconde Epitre aux Theſſaloniciens fut auſſi écrite de Corinthe, à peu prés dans le même temps au nom de *Paul*, de *Sylvain*, & de *Timothée* comme la premiére. Elle eſt à peu prés du même caractére. On y trouve des encouragements à la pieté, & à la perſévérance dans la foy, malgré les perſécutions, & de grandes conſolations par l'eſpérance du juſte jugement de Dieu, & de l'avénement de I. C. (g) Cependant il les exhorte, à ne point ſe faire illuſion ſur la proximité de cet avénement, & à ne ſe point troubler de ſon retardement. Il les avertit même qu'il n'arrivera point, qu'une certaine apoſtaſie n'ait éclaté, & que l'homme de péché n'ait paru. On laiſſe aux Interprêtes l'explication de ce myſtéré, pour ne pas exceder les bornes d'une Préface.

Les Epitres précédentes ont été écrites à des Egliſes, celles qui ſuivent ſont écrites à des particuliers à la réſerve de l'Epitre aux Hébreux. La premiére à Timothée Evêque & Eleve de S. Paul fut écrite de *Philippes* en Macédoine environ l'an 65. de I. C. aprés que S. Paul fut ſorti de ſa priſon à Rome. Outre les exhortations générales aux devoirs du Chriſtianiſme, par rapport à l'un, & à l'autre ſexe, (h) cette Epitre contient des ordonnances touchant le Gouvernement Eccléſiaſtique, (i) à peu prés ſur le plan du gouvernement de l'Egliſe Judaïque. Il paroit auſſi par cette Epitre qu'il y avoit à Ephéſe, où étoit Timothée par ordre de S. Paul, de faux Docteurs & des Impoſteurs qui corrompoient la Religion par des fables, des Généalogies, de vaines ſpéculations, & des opinions pernicieuſes. (k)

La ſeconde Epitre de S. Paul à *Timothée* fut écrite de Rome

(f) II, 2. (g) I. 1--4. II, 2. (h) Chap. V. (i) Chap. III. (k) Chap. IV, 1--7.

Rome pendant que S. Paul y étoit en prison pour la seconde fois. (l) Il y exhorte Timothée à l'y venir trouver avec *Marc*, par ce que tout le monde l'avoit abandonné à la reserve de S. Luc, & de ceux que le Ministére Evangélique avoit appellez ailleurs. (m) Cette Epitre est à peu prés de même caractére que la précedente. On y voit des exhortations à se bien acquiter des Devoirs du S. Ministére, & à en soutenir constamment les travaux, & les disgraces. (n) On y fait une peinture vive des moeurs du siécle, (o) & on y donne le caractére de plusieurs sortes de faux Docteurs, entre lesquels il y en avoit qui nioient la résurrection. (p) Il paroit que S. Paul prévoyoit alors son Martyre comme fort prochain. (q)

On ne sçait pas bien de quel endroit fut écrite l'Epitre à *Tite* Disciple de S. Paul, & son Collégue dans le Ministére Evangélique. (r) On la croit écrite entre les deux prisons de S. Paul à Rome, & entre les deux Epitres de cet Apôtre à Timothée, peut être de *Colosse*, ou de *Philippes*. Tite étoit alors en Crête, où il y avoit des Juifs (s) convertis au Christianisme. Elle contient à peu prés les mêmes choses, que les Epitres à Timothée. Outre les exhortations générales, pour tout age, sexe, & conditions, on y combat les mêmes erreurs, (t) & on y fait les mêmes ordonnances Eccléiastiques. (u) On y donne le caractére de *l'hérétique*, (x) & celui des *Crétois* sur le témoignage du Poëte *Epiménide*. (y)

L'Epitre à *Philémon* que S. Paul appelle son compagnon d'œuvre (z) est aussi addressée à *Appia*, que l'on croit être la femme de *Philémon à Agrippe* Ministre de l'Evangile, & à toute l'Eglise qui s'assembloit dans la maison de Philémon. (aa) Elle fut écrite de Rome, pendant la premiére prison de S. Paul, (bb) & envoyée par *Onésime* néophyte de S. Paul, (cc) & qu'il cheriſſoit tendrement. Il fut même l'occasion de cette lettre. *Onésime* étoit un Esclave de Phile-

(l) IV, 16. 17. (m) II, 15. IV, 9. 16. (n) IV, 5. (o) III, 1--9. (p) II, 16--18. III, 13. IV, 3--5. (q) IV, 6--8. (r) I, 4. II. 2. Cor. II, 12. VIII, 23. (s) Act. II, 11. (t) I, 10. III, 9. (u) I, 5--9. (x) III, 10. (y) I, 12. (z) vers. 1. (aa) ut supr. (bb) v. 10. (cc) Ibid.

Philemon, qui ayant quitté clandestinement la maison de son Maître, sans qu'on sçache, s'il luy fit d'autre tort, alla à Rome trouver S. Paul. Cet Apôtre l'instruisit dans la foy Chrêtienne, où il fit de si grands progrés, qu'on peut conclure du verset 13. & *de Colossiens* IV, 8. où S. Paul l'appelle son fidéle & cher frére, que non seulement il rendoit à cet Apôtre tous les offices d'un bon Chrêtien, mais qu'il l'assistoit même dans le Ministére Evangélique. Quoy qu'il luy fut fort utile à Rome, il aima mieux le renvoyer à son Maître à *Colosse* pour faire sa paix avec luy, & le chargea en même temps de l'Epitre aux Colossiens. Rien n'est plus tendre, & en même temps plus délicat, & plus engageant que cette recommendation de S. Paul. Toute courte qu'est cette Epitre, elle découvre autant qu'aucune autre des caractéres admirables dans cet Apôtre, & comment il sçavoit tempérer son autorité par sa douceur, & même par sa soumission.

L'Epitre aux Hébreux fut écrite de Rome, ou au moins d'Italie, (dd) & envoyée par *Timothée*, selon la souscription, & le sentiment de quelques anciens, (ee) environ l'an LXVI. Elle est principalement addressée aux fidéles de Jérusalem qui sont appellez *Hébreux* pour les distinguer des Juifs *Hellénistes* ou Grecs habituez en Gréce. (ff) Cette Epitre n'a été reçuë que tard en Occident, mais elle l'a été constamment en Orient. Le nom *de Paul* n'étant point à la tête de cette Epitre, comme il est à la tête de ses autres lettres, quelques-uns ont douté autrefois qu'elle fut de cet Apôtre, & il y a encore des sçavants qui en doutent. Ce doute néanmoins ne sçauroit donner atteinte à son autorité, parce que sa réception dans le Canon, & sa conformité avec la doctrine des Apôtres, est un argument invincible qu'elle est Apostolique. Cependant il y a de bonnes raisons qui doivent empécher de l'attribuer à tout autre qu'à S. Paul. I. Il y a certaines particularitez dans cette Epitre, qui ne peuvent convenir qu'à S. Paul. Ce qu'il dit aux Hébreux, *qu'ils ont compati à ses liens*, (gg) marque bien clairement le temps qu'il fut prisonnier *à Césarée*, (hh) où les fideles Hébreux pouvoient l'assister. Ce qui y est dit de l'é-

 largis-

(dd) XIII, 24. (ee) THEODORET. (ff) Act. VI, 1. (gg) X, 34. (hh) Act. XXIV, 23. 27.

largiſſement de *Timothée, & qu'il ira avec luy viſiter* les Hébreux, *s'il revient bientôt*, (ii) ne peut non plus regarder que S. Paul, avec qui Timothée avoit été en priſon à Rome. II. Il y a beaucoup d'apparence que ce que dit S. Pierre, *que S. Paul a écrit aux fideles Juifs, touchant la longue attente du Seigneur pour leur ſalut*, (kk) eſt une alluſion à Hebr. VI, 12--15. IX, 28. X, 25. 35--37. Il eſt bien vray qu'il y a d'autres Epitres de S. Paul, où les mêmes ſujets ſont traitez, ainſi que S. Pierre luy même le témoigne, comme Rom. II, 4. où il eſt parlé de la longue attente de Dieu, & les Epitres de S. Paul aux Theſſaloniciens, où il eſt parlé de l'attente du jour du Seigneur, ce qui fait que cette ſeconde raiſon n'eſt pas de la force de la précédente, pour adjuger à S. Paul l'Epitre aux Hébreux. On pourroit auſſi appliquer à cette Epitre ce que dit S. Pierre au même Chapitre verſ. 16. qu'il y a des endroits difficiles à entendre. Mais comme ce caractére eſt commun à d'autres Epitres de S. Paul, où il y a des endroits difficiles, il n'eſt pas ſeur de le limiter à l'Epitre aux Hébreux. Joint à cela que la ſeconde Epitre de S. Pierre, auſſi bien que la premiére, eſt écrite aux fidéles Juifs diſperſez, & non à ceux qui habitoient Jéruſalem, ou la Paleſtine. On peut pourtant croire que les premiers avoient auſſi part à l'Epitre aux Hebreux, puiſqu'au fonds ils étoient *Hébreux*, ſinon du domicile, au moins d'origine. Quoy qu'il en ſoit il y a d'autres endroits dans cette Epitre, qui confrontez avec les Epitres de S. Paul découvrent aſſez qu'il en eſt l'Auteur, comme Rom. XII, 19. conféré avec Hebr. X, 30. où l'on voit la même citation. III. C'eſt le même génie, la même doctrine, la même méthode, le moral y ſuit le dogmatique, les mêmes alluſions à l'ancienne Loy, le même ſtile, quelque différence qu'on ait prétendu y trouver, les mêmes *hyperbates*, ou tranſpoſitions, & digreſſions, en un mot, c'eſt S. Paul luy même.

Cette Epitre eſt toute myſtique, & allégorique. Son but général eſt d'affermir les Chrêtiens dans la profeſſion de l'Evangile, malgré les perſécutions, & le détourner de l'apoſtaſie, qui n'étoit pas alors ſans exemple, par les peines éternelles qu'il dénonce aux Apoſtats, & les avantages infinis

(ii) Hebr. XIII, 23. (kk) 2 Pier. III, 15.

finis que la Religion Chrêtienne promet aux fidéles. On y établit en termes figurez, mais pleins de force & de vivacité ces chefs principaux. La prééminence, & la Divinité du Médiateur de la Nouvelle Alliance, l'abolition de la Loy par ſon parfait accompliſſement en J. C. la haute preférence qui eſt duë à la Nouvelle Alliance ſur l'ancienne, la Souveraine Sacrificature de J. C. & ſes fonctions en cette qualité, tant ſur la terre, que dans le Ciel, la validité, & l'efficace infinie de ſon ſacrifice, & enfin les engagements des Chrêtiens, en vertu de ces ſublimes prérogatives.

Les Epitres appellées *Catholiques*, ou *Canoniques* ſont au nombre de ſept, ſçavoir celle de *S. Jaques*, les deux de *S. Pierre*, les trois de *S. Jean*, & celle de *S. Jude*. Elles ont été appellées *Catholiques*, c'eſt à dire, *Univerſelles*, ou *Circulaires*, parce qu'elles ſont addreſſées non à une Nation, ou à une ville particuliére, mais à tout le monde, ſoit aux Juifs diſperſez en divers endroits de l'univers, ſoit à tous les Fidéles généralement. Cette raiſon ne convient pourtant pas à la ſeconde, & à la troiſiéme Epitre de S. Jean qui ſont écrites à des particuliers. Comme Euſébe témoigne que la plûpart de ces Epîtres ne furent pas d'abord reconnuës généralement, on leur donna ſans doute le nom de *Catholiques*, dés qu'elles furent reçuës par tout. Et c'eſt par la même raiſon qu'elles furent nommées *Canoniques*, comme conformes à la doctrine des Apôtres, & dignes par conſéquent d'être miſes dans le Canon des Livres ſacrez.

L'Epître de *S. Jaques* eſt de *Jaques* ſurnommé le *Mineur* (ll) fils *d'Alphée*, (mm) Epoux de Marie, ſœur de Marie, Mere de nôtre Seigneur, (nn) & par conſéquent frére, c'eſt à dire, ſelon le ſtile des Hébreux, couſin Germain de J. C. (oo) Il pût l'écrire l'an 60. ou 61. un an ou deux avant ſon Martyre à Jéruſalem, (pp) & vraiſemblablement aprés celles de S. Paul aux Romains, & aux Galates. *Euſébe* témoigne que quelques uns la croyoient ſuppoſée, & que peu d'Anciens l'avoient citée, mais que cependant on la liſoit dans pluſieurs Egliſes. (qq) Depuis elle a eté conſtam-

(ll) Marc. XV, 40. (mm) Matth. X, 3. (nn) Jean XIX, 25. (oo) Galat. I, 19. (pp) Joſeph. Antiq. Lib. XX. Cap. IX. (qq) Euſeb. Hiſt. Eccl. Lib. III. Cap. XXV. fin.

ſtamment reçuë, comme une production de S. Jaques, à la reſerve de quelques Modernes du XVI. ſiécle qui ont eté abandonnez à cet égard. S. Jaques étoit au Concile de Jéruſalem avec S. Pierre, & on peut conclure du recit de S. Luc, que le premier y préſida. (rr)

Deux raiſons ont fait que l'Epître de S. Jaques n'a pas été généralement recuë. L'une qui eſt commune à quelques autres Epîtres *Canoniques*, c'eſt qu'étant circulaire, & n'étant addreſſée à aucune Egliſe particuliére, qui prît ſoin de la garder, on pût être longtemps ſans la recouvrer. L'autre raiſon eſt la prétenduë oppoſition de cette Epître à la doctrine de S. Paul ſur la foy, & les œuvres. (ss) Il eſt pourtant aiſé non ſeulement de les concilier, mais même de les expliquer clairement l'une par l'autre, comme pluſieurs ſçavants (tt) l'ont fait, & comme on le peut voir dans la Préface ſur S. Jaques cy deſſus mentionnée.

Le ſtile de S. Jaques eſt vif, fort, ſententieux, ordinairement aſſez clair. Il y a pourtant quelques endroits obſcurs, comme Chap. IV, 5. La Doctrine générale de cette Lettre eſt, que la pratique des bonnes Oeuvres eſt d'une indiſpenſable néceſſité pour obtenir le ſalut éternel, & que ſans elle la profeſſion de la Religion Chrêtienne n'eſt qu'une illuſion, & une hypocriſie. De ce principe ſortent tous ces excellents préceptes de morale qu'il donne aux fidéles de la diſperſion. Ce ſont pour l'ordinaire des maximes détachées, mais on ne laiſſe pourtant pas d'y découvrir un ordre, & une liaiſon qu'il ne faut pas négliger quand on les trouve, mais qu'il ne faut pas non plus rechercher trop ſcrupuleuſement, ni aux dépens du ſens, quand la liaiſon ne ſe preſente pas bien naturellement, parce que le ſtile Epiſtolaire n'en demande pas toûjours.

La I. Epître de S. Pierre eſt conſtamment de cet Apôtre, aſſez connu par l'hiſtoire de l'Evangile, & des Actes, quoyque dans ce dernier Livre il ne ſoit plus parlé de luy depuis l'an 44. de nôtre Seigneur. La date de cette Epître eſt incertaine. On peut aprés quelques ſçavants la placer à l'an 61. pour tenir un milieu entre ceux qui la mettent en

(rr) Act. XV, 7--13. (ss) Rom. III, 28. Jaq. II, 24. (tt) Voyez entre autres les deux Diſſertations de GEORGE BULL Docteur en Théologie, & Prêtre de l'Egliſe Anglicane là deſſus.

en 54. & ceux qui ne la mettent qu'en 65. On eſt auſſi fort partagé ſur le lieu d'où S. Pierre écrivit cette Epître. La plûpart des Anciens (uu) ont entendu *Rome* par *Babylone*, dont il eſt parlé au verſet 13. du dernier Chapitre. On n'en ſçait pourtant pas bien la raiſon. Il eſt vray que dans un ſens myſtique Rome eſt appellée Babylone dans l'Apocalypſe, mais ce ſens ne convient point à une ſalutation. On pourroit même aiſément prouver, que S. Pierre n'étoit point à Rome dans aucune des années, où l'on marque la date de ſa lettre. Il eſt donc plus naturel de l'entendre à la lettre, ou de Babylone *d'Aſſyrie*, ou de Babylone *d'Egypte*, ou de Babylone de *Seleucie*.

Le ſtile de cette Epître eſt grave, vehement, majeſtueux, & bien digne de celui, que les Anciens ont appellé le *Prince des Apôtres*. Il eſt ordinairement coupé, & fort peu lié, ce qui quelque fois le rend obſcur, comme III, 19. 20. Mais on eſt perſuadé que cet endroit, & quelques autres des Epîtres ſeroient moins obſcurs, ſi l'on avoit des piéces de ce temps, qui ſe ſont perduës, & qu'ils étoient entendus de ceux à qui les Apôtres écrivoient. A la reſerve de quelques endroits, le ſujet eſt tout moral, & ce qu'il y a de dogmatique renferme des motifs à la pratique, comme I, 18. 19. 20. 21. &c. II, 18. 21. 22. 23. 24. & y eſt inſéré comme par parenthéſe, comme II, 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. & III, 17. 18. 19. 20. 21. L'Apôtre s'y attache moins à cenſurer les vices, comme fait S. Jaques, qu'à recommander les vertus Chrêtiennes, & les divers devoirs, à chacun ſelon ſa condition, & ſon état.

Quelques Anciens ont douté que la II. Epître de S. Pierre fut de cet Apôtre, comme *Euſébe*, (xx) & *S. Jérôme*. On en alléguoit pour raiſon la diverſité du ſtile de l'autre Epître. Mais elle eſt bien foible, & même fauſſe, puis que le ſtile de ces deux lettres eſt fort ſemblable. Elle eſt addreſſée aux mêmes, c'eſt à dire, aux Juifs de la diſperſion, à qui l'Auteur de cette lettre dit, que c'eſt la ſeconde lettre qu'il leur écrit, (yy) ce qui ne peut s'entendre que de S. Pierre, comme en effet l'inſcription le porte. Non ſeulement c'eſt le même ſtile, mais ce ſont à peu prés les mê-

(uu) Euſeb. ut ſupr. Lib. II. Cap. XV. Hieron. de Viris Illuſtr. ubi de Marco. (xx) Ut ſupr. Lib. III. Cap. III. XXV. & Lib. VI. Cap. XXV. Hieron. de Vir. Illuſtr. in voce Petrus. (yy) III, 1.

mes matiéres. L'Auteur dit dans cette Epître qu'il a été témoin de la transfiguration (zz) de J. C. ce qui ne peut convenir qu'à S. Pierre, perſonne n'ayant attribué cette Epître ni à S. *Jaques*, ni à *S. Jean*. Elle a été citée comme de cet Apôtre par des Auteurs auſſi (a) anciens, & même plus qu'*Euſébe* & *S. Jérôme*. Cette Epître a auſſi le même but que la prémiere, & elle caractériſe même d'avantage les Hérétiques, que S. Pierre avoit en vuë, que ne fait la premiére. (b) Comme S. Pierre témoigne dans cette Epître qu'il eſt proche de ſa fin, (c) on peut mettre ſa ſeconde lettre à l'an 67. ou 68.

Il y a 3. Epitres de S. Jean. Perſonne n'a douté que la premiére ne fut de cet Apôtre, (d) quoy qu'il ne s'y nomme pas ſelon ſa methode quand il parle de luy dans ſon Evangile, à la reſerve de quelques Hérétiques qui rejettoient auſſi ſon Evangile. Il y a beaucoup d'apparence qu'elle fut écrite aux Juifs convertis dans la grande Aſie, dont *Ephéſe* étoit la Métropole, & S. Jean comme le Métropolitain. Elle peut avoir été écrite l'an 91. ou 92. de nôtre Seigneur, lors que S. Jean étoit fort avancé en âge, mais avant ſes deux autres Epîtres, & ſon Apocalypſe. Le principal objet de S. Jean dans cette premiére Epitre étoit des Hérétiques, des Anti-Chriſt, des faux Prophétes, des perſécuteurs, des hypocrites qui s'étoient élevez dans le ſein de l'Egliſe même. (e) Entre ces Hérétiques il paroît qu'il y en avoit, qui nioient la verité de la nature humaine de J. C. & par conſéquent la verité de ſa paſſion, héréſie que cet Apôtre regarde, comme un vray Anti-Chriſtianiſme. (f) S. Irénée témoigne que cette eſpéce d'Anti-Chriſtianiſme étoit commune à tous les Hérétiques de ce temps là. (g) Selon le même Ancien les mœurs de ces gens là n'étoient pas moins dépravées que leur Doctrine, puisque pour pécher avec plus de licence, ils ſe vantoient de l'*impecca-*

(zz) I, 16. (a) Iren. lib. V. Cap. XXIII, p. 435. Athan. T. I. contr. Arian. Orat. II. p. 322. T. II. de Trinit. Dial. I. p. 164. (b) Chap. II. (c) I, 14. (d) Euſeb. Lib. III. Cap. XXIV. Chryſoſt. in Matth. XXI, 23. ap. Cotteler. Monum. Eccl. Graec. T. III. p. 148. (e) II, 18--26. IV, 1. (f) IV, 2. 3. (g) Iren. Lib. III. Cap. XIX. p. 219.

peccabilité. (h) C'eſt ſans doute ces ſortes de gens que S. Jean avoit en vuë I, 8. La doctrine, & la Morale ſont fort entremêlées dans cette Epître. On peut la réduire pourtant à IV. Chefs principaux. Dans le premier il eſt traité de J. C. qui eſt la *parole de vie*, & la *vraye lumiére*, de nôtre communion avec luy, & de la remiſſion de nos péchez par ſon ſang. (i) Le ſecond Chef regarde la propitiation que J. C. nôtre Avocat a faite de nos péchez par ſon Sacrifice, les marques de la vraye foy qui conſiſtent dans l'obéiſſance aux commandemens de Dieu, & dans la charité envers le prochain, par oppoſition à l'amour du monde, & à l'eſprit d'Antichriſtianiſme. (k) Le troiſiéme contient les grands Priviléges que les Chrêtiens ont acquis par J. C. & les Devoirs des enfans de Dieu. (l) Dans le IV. on recommande d'éprouver les eſprits, & on y réïtére des exhortations à l'amour de Dieu, & du prochain, & à la foy en J. C. & à éviter l'Idolatrie. (m)

Les deux autres Epîtres de S. Jean ne furent pas d'abord reconnuës. *S. Jérôme* les a attribuées à un autre *Jean* que *Papias* appelle *Prêtre*, comme l'Auteur de ces deux Epîtres s'appelle auſſi. (n) Mais cette raiſon n'eſt pas ſuffiſante, puisque S. Jean pouvoit s'appeller *Prêtre*, c'eſt à dire, *Ancien*, ſoit à cauſe de ſon âge, ſoit à cauſe de ſa Dignité, comme fait S. Pierre, (o) auſſi ont elles été reconnuës par des Auteurs du II. & du III. Siécle, comme *Irenée*, (p) qui cite la ſeconde en deux endroits, *Clément d'Alexandrie*, (q) qui a fait des remarques ſur cette même Epître, & *Denys d'Alexandrie* qui au rapport *d'Euſébe* (r) dit qu'on les attribuoit ordinairement à *S. Jean* l'Apôtre, & elles ſe trouvent dans tous les anciens Catalogues. La ſeconde Epître de S. Jean eſt addreſſée à la *Dame Eluë*, & à ſes enfants; Ce mot peut ſignifier une *Dame Chrêtienne* comme Romains XVI, 13. ſi *Electe* n'eſt pas un nom propre, comme *Clément d'Alexandrie* l'a crû avec aſſez de

(g) 4 vraiſem-

(h) Iren. Lib. I. Cap. XX. p. 95. Cap. XXIII. p. 98. (i) Chap. I. (k) Chap. II. (l) Chap. III. (m) Chap. IV. V. (n) Hieron. de Vir. Illuſtr. Cap. IX. Euſeb. Lib. III. Cap. XXXIX. (o) Lv. I. (p) Iren. Lib. I. Cap. XIII. & III. Cap. XII. (q) Adumbr. in II. Johann. (r) Lib. VII. Cap. XXV.

vraisemblance, parce que l'Auteur de l'Epître donne le même nom à sa sœur en la saluant de sa part. (s) On sçait d'ailleurs qu'*Electus*, ou *Eleu* étoit un nom propre, comme cela paroit par *Hérodien*, (t) où il est parlé d'un *Electus* Chambellan de l'Empereur *Commode*.

De la maniere que s'explique l'auteur de cette Epître, il semble que quelques uns des enfans de cette Dame s'écartassent de la vraye foy, pour suivre des Imposteurs, puis qu'il la félicite de ce que les autres y persévéroient (u) On connoit aisément S. Jean au verset 7. où il est dit, *que quiconque ne confesse pas que J. C. est venu en chair, est un Seducteur, & un Antichrist.* L'auteur prend grand soin de munir cette Dame contre ces sortes de gens, & cette précaution étoit d'autant plus necessaire que c'étoit leur caractére de s'attaquer à des femmes, (x) & sur tout à des femmes de qualité pour en tirer de l'argent, comme le rapporte S. Irénée (y) parlant de l'hérétique *Marc*.

On ne doit pas au reste être surpris, de ce que S. Jean ne veut pas qu'on reçoive ces gens là, ni qu'on leur fasse aucun accueil. C'est un devoir de la charité Chrêtienne de ramener ceux qui sont dans l'erreur de bonne foy, sur tout quand on n'a rien à leur reprocher du côté du cœur, & des mœurs. Les Apôtres étoient bien éloignez de regarder les errants, comme des objets de haine, & d'aversion, puis que S. Paul veut qu'une femme Chrêtienne, qui épouse un mari infidéle, ou qu'un mari Chrêtien, qui épouse une femme infidele demeurent ensemble. (z) Mais il n'en est pas de même de ces anciens Hérétiques, dont les Apôtres, & les plus anciens Docteurs nous font une peinture affreuse. Ils étoient perdus de mœurs, véritables scélérats, imposteurs de profession, d'une Doctrine diametralement opposée à celle de l'Evangile, &, comme parle S. Paul, *condamnez par leur propre conscience. (aa) Il n'y a point d'inhumanité*, dit *Clément d'Alexandrie, à s'éloigner de ces gens-là, & il ne faut pas même entrer en aucune discussion avec eux, parce que joignant l'artifice à l'erreur, ils peuvent surprendre des personnes ou mal instruites, ou mal affermies. (bb)* Les Chrêtiens au reste ne doivent point abuser de ces passages, pour se traiter les uns les autres d'hérétiques, & pour se persécuter mutuellement sous ce prétexte, par ce que l'Infaillibilité n'est pas parmi eux, comme elle étoit parmi les Apôtres.

(s) vers. 13. (t) Lib. I. Cap. XVI. XVII. (u) vers. 4. (x) 2. Timoth. III, 6. (y) Lib. I. Cap. IX. (z) 1. Cor. VII, 12--16. (aa) Tit. III, 10. 11.

Ce que nous avons dit de l'autorité de la II. Epître, qui porte le nom de S. Jean, convient à la III. Elle est addressée à *Gaiüs*, ou *Caiüs*. Il est souvent fait mention d'un Chrêtien de ce nom. (cc) Il importe peu de sçavoir si c'est le même. On ne peut rien dire de plus avantageux de celui ci que la tendresse dont l'honoroit S. Jean. (dd) Aussi nous découvre t-il de beaux caracteres en Gaius dans cette lettre, comme sa persévérance dans la verité Evangelique, sa charité, & son hospitalité. Il est parlé dans cette Epitre d'un certain *Diotréphés* dont l'histoire Ecclesiastique ne nous apprend rien. On peut juger par sa conduite qu'il étoit Evêque, ou du moins qu'il en prenoit l'autorité. Un simple particulier n'auroit osé, ni pû s'opposer aux Lettres de communication entre les Eglises. Il est vray qu'il n'y a rien à quoi ne se portent des médisans, des brouillons, & des ambitieux, comme étoit *Diotréphés*, & il se trouve toûjours des gens qui les écoutent. Autant que S. Jean blâme *Diotréphes*, autant loüe t-il *Demetrius* de l'applaudissement général, qu'il s'attire par sa foi, & par sa pieté. Ce Demetrius est entierement inconnu dans l'histoire Ecclesiastique. Si c'est le même qui excita à Epheſe une sédition contre S. Paul, (ee) c'est une grande conversion.

La derniere des Epitres Catholiques est de S. *Jude*, frére de l'Apôtre S. *Jaques*. C'est le même qui est appellé *Lebbée & Thaddée* (ff) & apparemment aussi le même qui demanda à J. C. pourquoi il ne se faisoit pas voir au monde, & à qui J. C. répondit que le monde n'en étoit pas digne. (gg) Quelques anciens (hh) ont douté que cette

(bb) vt supr. (cc) Act. XIX, 29. XX, 4. Rom. XVI, 23. 1 Cor. I, 14. (dd) vers. 1. (ee) Act. XIX, 23. 24. (ff) Matth. X, 3. (gg) Jean XIV, 22. 23. (hh) Origen. in Matth. Edit. Huetian. T. I. p. 488. Euseb. Hist. Eccl. L. III. C. XXV. Hieron. de Vir. Illustr. Cap. IV.

Epitre fut de S. Jude. Mais depuis elle a acquis une entiere autorité. *Origene (ii) Clement d'Alexandrie, (kk) Tertullien, (ll)* & plusieurs autres l'ont citée, comme de S. Jude. Il paroit qu'elle fut écrite depuis la II. Epitre de S. Pierre, puis que S. Jude la cite, (mm) & qu'il en a imité le Stile. Elle a aussi en vüe les mêmes Hérétiques que les Epitres de S. Pierre, tels qu'étoient les *Nicolaïtes*, les Gnostiques, & d'autres semblables.

Il n'y a point de Livre dans le Nouveau Testament qui ait donné plus d'exercice, non seulement aux Interpretes, & aux Theologiens, mais même à toute l'Eglise que le Livre de *l'Apocalypse*, c'est-à-dire, de *la Révélation* de S. Jean. Comme ce Livre est prophetique, & tout à fait énigmatique, chacun en a expliqué les images, ou les visions, en faveur du parti, où il se trouvoit engagé contre l'autre.

Ce Livre cependant a été reconnu pour divin, & pour être de S. Jean, dés la premiere antiquité, sinon de tous, au moins de la plus saine partie des anciens auteurs Ecclesiastiques (nn) qui nous restent. En effet il faut qu'il soit de S. Jean l'Apôtre, ou que quelque autre que S. Jean ait été exilé pour la foy dans l'Isle de *Pathmos*, puis que l'Auteur de ce Livre dit qu'il aveu cette Révélation dans cette Isle de la mer *Egée*. (oo) Mais c'est ce qui ne paroit point par l'histoire Ecclésiastique, & même ce qui est dit dés le premier verset de ce Livre, *que J. C. a communiqué cette Révélation à Jean son serviteur, & que c'est ce même Jean qui a rendu témoignage de tout ce qu'il a vû, touchant J. C.* cela, disje, ne peut convenir qu'à l'Auteur de l'Evangile, & de la I. Epître de S. Jean, (pp) comme l'a reconnu *Origéne*, (qq) & plusieurs autres Auteurs du III. Siécle. (rr) Il est vray que dans ce Siécle là, il y eut deux Auteurs célébres, l'un en Occident, l'autre en Orient qui revoquérent en doute l'autorité de l'Apocalypse. Le premier est *Caius*

(ii) Huet. Not. in Origen. T. II. p. 86. (kk) vt supr. (ll) De Cult. femin. p. 172. (mm) vers. 17. (nn) Just. Mart. Dialog. contr. Tryph. p. 308. Iren. Lib. IV. Cap. XXXVII. p. 335. Euseb. Lib. IV. Cap. XXIV. XXVI. Clem. Alexandr. Strom. Lib. VI. p. 667. Tertull. de Resurr. Cap. LVIII. & de Arum. Cap. IX. (oo) I, 9. (pp) 1 Jean. I, 1. (qq) ap. Euseb. Lib. VI. Cap. XXV. (rr) Cypr. advers. Jud. L. II. Cap. III. Victorin. Petavion. ap. Cav. Hist. Liter. Script. Eccl.

Caius Prêtre de Rome. Ce Prêtre Orthodoxe pour refuter l'opinion du *Montaniste Proclus*, qui renouvelloit les erreurs grossieres de *Cerinte*, touchant le regne voluptueux de mille ans aprés la résurrection, s'avisa, comme pour couper le noeud Gordien, de dire que l'Apocalypse étoit un ouvrage de *Cerinte* lui même, par ce que *Proclus* en abusoit pour soutenir son Systéme charnel. (ss) L'autre auteur qui forma des doutes sur l'Apocalypse est *Denys* Evêque d'Alexandrie, dans la vüe de refuter *Nepos* Evêque Egyptien, qui soutenoit le même Systéme que *Proclus*. Denys ne va pourtant pas si loin que *Caius*, car il fait profession de respecter le Livre de l'Apocalypse, & il déclare qu'il aime mieux admirer ce qu'il n'y entend pas, que de le rejetter. Mais pour en ébranler l'autorité il l'attribuë à un autre *Jean*, dans lequel pourtant il reconnoit une autorité Apostolique. (tt) Il y a de la contradiction dans cette pensée, puis que l'autre *Jean* seroit, non un homme Apostolique, & inspiré, mais un Imposteur, disant comme il fait, qu'il a receu cette Révélation à Pathmos, ce qui selon l'histoire ne peut convenir qu'à S. Jean l'Apôtre. On peut voir les raisons de *Caïus* & de *Denys* refutées dans la Préface qu'on a mise à la tête de l'Apocalypse du Nouveau Testament d'Amsterdam cy-dessus allégué. Quoy qu'elles ne soyent pas solides, elles ne laisserent pas d'en entrainer plusieurs dans le IV. Siécle. Mais dans ce Siécle-là même, il y eut un assez bon nombre de Docteurs qui soutinrent l'Apocalypse pour contrebalancer ceux qui en doutoient. Depuis ce temps là elle fut unanimement receuë, à la reserve de quelques particuliers qui, de temps en temps, en ont douté, mais qui ne doivent pas être mis en ligne de compte contre la tradition Ecclésiastique, qui est la régle en matiére de faits, comme on peut le voir dans la même Préface.

Le sentiment le mieux autorisé sur la date de l'Apocalypse, c'est qu'elle fut écrite sur la fin de l'Empire de *Domitien* qui relégua S. Jean à Pathmos. (uu) Il n'est pas seur que S. Jean ait écrit ce Livre à Pathmos même, comme

(ss) Euseb. ut supr. L. III. Cap. XXVIII. (tt) Euseb. ut supr. L. VII. Cap. XXIV. (uu) Iren. L. V. Cap. XXX. Euseb. ut supr. L. III. Cap. XVIII. Hieron. de Vir. Illustr. Cap. IX.

me quelques uns l'ont avancé. Il y a plus d'apparence que ce fut à Epheſe aprés ſon retour. (xx)

On n'entrera ici dans aucun detail, ni dans aucune diſcuſſion des grands objets preſentez dans l'Apocalypſe. C'eſt ce qu'on a fait amplement dans la Préface dont on vient de parler. On avertira ſeulement, que ce Livre Divin doit être leu avec une humilite mêlée d'admiration, & expliqué avec une grande ſobrieté. Un Illuſtre Prelat de la Communion de Rome en renvoyoit l'explication à celui à qui Dieu en accorderoit le don. (yy) Un des plus ſçavants hommes du XVII. ſiécle a dit, *que Calvin avoit trés bien fait de ne rien écrire ſur l'Apocalypſe.* (zz) Mais l'obſcurité profonde de ce Livre ne doit point affoiblir ſon autorité. *C'eſt à peu prés dit* un ſçavant Prélat d'Angleterre, *comme ſi un homme rejettoit toutes les demonſtrations de Mathemetiques, à cauſe qu'on ne ſçauroit trouver la quadrature du Cercle.* (*)

(xx) Albert. Fabric. Bibl. Graec. Lib. IV. Cap. V. p. 146. (yy) Cajetan. ap. Albert. Fabric. (zz) Scaligerana p. 76. (*) Stillingfleet contr. les Déiſtes p. 219. 220.

ERRATA

Pag. 1. lign. 5. *connoit*, liſez, convient. p. 5. l. 15 *La formation, ſa formation.* Ibid. l. 34. *de la tranſgreſſion, de ſa tranſgreſſion.* Ibid. l. 36. *tout à eſpérer, tout à craindre, ou tout à eſpérer.* p. 9. l. 1. *En ce qui eſt, Et ce qui eſt.* p. 14. l. 9. *contient, contiennent.* Ibid. l. 20. *remarquerons, marquerons.* p. 20. l. 39. Aprés *Obia*, ajoutez, *Oſa.* p. 25. l. antepenultiéme, *leſquels, leſquelles.* p. 50. l. 14. *à la Jéruſalem*, ajoutez, *Céleſte.* Ibid. l. 30. *bonne augure*, liſez *bon augure.* p. 56. l. 31. *au temps de Meſſie*, liſez, *du Meſſie.* p. 60. l. *la ſuite*, liſez, *ſa ſuite.*

LES NOMS DE TOUS LES LIVRES DU VIEUX TESTAMENT:

I. LES LIVRES CANONIQUES.

	Chapitres	Pag.
I. Moyſe, ou Geneſe, - -	50	1
II. Moyſe, ou Exode, - -	40	74
III. Moyſe, ou Levitique - -	27	135
IV. Moyſe, ou Nombres - -	36	181
V. Moyſe, ou Deuteronome, -	34	245
Joſue, - - - -	24	299
Juges, - - - -	21	336
Ruth, - - - -	4	373
I. Samuel, - - - -	31	378
II. Samuel, - - - -	24	425
I. Rois, - - - -	22	465
II. Rois, - - - -	25	512
I. Chroniques, - - -	29	556
II. Chroniques, - - -	36	598
Eſdras, - - - -	10	649
Nehemie, - - - -	13	665
Eſther, - - - -	10	686
Job, - - - -	42	697
Pſeaumes, - - - -	150	739
Proverbes, ou Sentences de Salomon,	31	834
Precheur, ou Eccleſiaſte, -	12	868
Cantique de Salomon, -	8	879
Eſaïe - - - -	66	884
Jeremie - - - -	52	959
Les lamentations de Jeremie, -	5	1041
Ezechiel, - - - -	48	1048
Daniel,		

	Chapitre	Pag.
Daniel,	12	1126
Oſée,	14	1148
Joel,	3	1159
Amos,	9	1163
Abdias,	1	1171
Jonas,	4	1173
Michée,	7	1175
Nahum,	3	1182
Habacuc,	3	1185
Sophonie,	3	1188
Aggée,	2	1191
Zacharie,	14	1194
Malachie,	4	1206

II. LES LIVRES APOCRYPHES.

Le Livre de Tobit,	14	2
Le Livre de Judith,	16	16
Le Livre de la Sapience,	19	37
Eccleſiaſtique,	51	60
Additions au Livre d'Eſther,	7	125
Baruc,	6	131
Le Cantique des trois ſaints enfans,	1	141
L'hiſtoire de Suſanne,	1	144
Hiſtoire de l'idole de Bel & du Dragon,	1	147
La priere de Manaſſé,	1	150
Le premier Livre des Maccabées,	16	151
Le ſecond Livre des Maccabées,	15	197

LE PRE-

LE PREMIER LIVRE DE MOYSE, DIT LA GENESE.

CHAPITRE I.

Création du monde, & de l'homme.

AU commencement Dieu * créa les cieux & la terre. *Hebr* 11:3.

2. Et la terre étoit ſans forme, & vuide, & les ténébres *étoient* ſur la face de l'abîme, & l'Eſprit de Dieu ſe mouvoit ſur le deſſus des eaux.

3. Et Dieu dit; * Que la lumiere ſoit: & la lumiere fût. * 2 *Cor.* 4: 6.

4. Et Dieu vit que la lumiere étoit bonne; & Dieu ſépara la lumiere des ténébres. *Eſ* 45: 7.

5. Et Dieu nomma la lumiere, Jour; & les ténébres, Nuit. Ainſi fût le ſoir, ainſi fût le matin; *ce fût* le premier jour.

6. Puis Dieu dit; * Qu'il y ait une étendue entre les eaux, & qu'elle ſépare les eaux, d'avec les eaux. * *Eſ.* 42: 5.

7. Dieu donc fit l'étendue, & il ſépara les eaux qui ſont au deſſous de l'étendue, d'avec celles qui ſont au deſſus de l'étendue: & il fût ainſi.

8. Et Dieu nomma l'étendue, Cieux. * Ainſi fût le ſoir, ainſi fût le matin; *ce fût* le ſecond jour.

9. Puis Dieu dit; Que les eaux qui ſont au deſſous des cieux ſoient * raſſemblées en un lieu, & que le ſec paroiſſe, & il fût ainſi. * *Jo.* 38: 8.

10. Et Dieu nomma le ſec, Terre; * & il nomma l'amas des eaux, Mers: & Dieu vit que cela étoit bon. * *Jer.* 10: 12.

11. Puis Dieu dit; * Que la terre pouſſe ſon jet, *ſavoir* de l'herbe portant de la ſemence, & des arbres fruitiers, portant du fruit ſelon leur eſpece, qui ayent leur ſemence en eux-mêmes ſur la terre, & il fut ainſi. * *Pſ.* 24: 1, 2.

12. La terre donc produiſit ſon jet, *ſavoir* de l'herbe portant de la ſemence ſelon ſon eſpece; & des arbres portant du fruit, qui avoient leur ſemence en eux-mêmes, ſelon leur eſpece: & Dieu vit que cela étoit bon.

13. Ainſi fût le ſoir, ainſi fût le matin; *ce fût* le troiſiéme jour.

14. Puis Dieu dit; * Qu'il y ait des luminaires dans l'étendue des cieux, pour ſéparer la nuit d'avec le jour, & qui ſervent de ſignes pour les ſaiſons, & pour les jours, & pour les années. * *Pſ.* 136: 7.

15. Et qui ſoient pour luminaires dans l'étendue des cieux, afin d'éclairer la terre; & il fût ainſi.

16. * Dieu donc fit deux grands luminaires, le plus grand luminaire pour dominer sur le jour, & le moindre pour dominer sur la nuit; *il fit* aussi les étoiles. * *Jer.*31:35.

17. Et Dieu les mit dans l'étendue des cieux pour éclairer la terre.

18. Et pour dominer sur le jour & sur la nuit, & pour séparer la lumiere des ténébres; & Dieu vit que cela étoit bon.

19. Ainsi fût le soir, ainsi fût le matin; *ce fût* le quatrieme jour.

20. Puis Dieu dit; Que les eaux produisent en toute abondance des reptiles qui aïent vie; & *qu'il y ait* des oiseaux, qui volent sur la terre vers l'étendue des cieux.

21. Dieu donc créa les grandes baleines & tous les animaux se mouvans, lesquels les eaux produisirent en toute abondance, selon leur espece; *il créa* aussi tout oiseau aïant des aîles, selon son espece; & Dieu vit que cela étoit bon.

22. Et Dieu les benit, * en disant; Croissez, & multipliez, & remplissez les eaux dans les mers, & que les oiseaux multiplient sur la terre. * *Ps.*140:25.

23. Ainsi fût le soir, ainsi fût le matin; *ce fût* le cinquieme jour.

24. Puis Dieu dit; Que la terre produise des animaux selon leur espece, le bêtail, les reptiles, & les bêtes de la terre selon leur espece; & il fût ainsi.

25. Dieu donc fit les bêtes de la terre selon leur espece, & le bêtail selon son espéce, & les reptiles de la terre selon leur espéce; & Dieu vit que cela étoit bon.

26. Puis Dieu dit; * Faisons l'homme à nôtre image, selon nôtre ressemblance, & qu'il domine sur les poissons de la mer, & sur les oiseaux des cieux, & sur le bêtail, & sur toute la terre, & sur tout reptile qui rampe sur la terre. * *ch.*5:1.

27. Dieu donc créa l'homme à son image, il le créa à l'image de Dieu, il les créa mâle & femelle.

28. Et Dieu les bénit, & leur dit; * Croissez, & multipliez, & remplissez la terre, & l'assujettissez, & dominez sur les poissons de la mer, & sur les oiseaux des cieux, & sur toute bête qui se meut sur la terre.

29. Et Dieu dit; Voici, je vous ai donné toute herbe portant semence, qui est sur toute la terre, & tout arbre portant semence, *& cela* vous sera pour nourriture.

30. Mais *j'ai donné* à toutes les bêtes de la terre, & à tous les oiseaux des cieux, & à toute chose qui se meut sur la terre, aïant vie en soi-même, toute herbe verte pour manger; & il fût ainsi.

31. * Et Dieu vit tout ce qu'il avoit fait, & voilà, il étoit tres-bon; Ainsi fût le soir, ainsi fût le matin; *ce fut* le sixieme jour. * *Deut.*32:4.

CHAPITRE II.

Du Sabbat & de la Femme.

LEs cieux donc & la terre furent achevez, avec toute leur armée.

2. * Et Dieu eut achevé au septieme jour son œuvre qu'il avoit faite, & il se reposa au septieme jour, de toute son œuvre qu'il avoit faite. * *Deut.* 5:14.

3. Et Dieu bénit le septieme jour, & le sanctifia, parce qu'en ce jour là il s'étoit reposé de toute son œuvre, qu'il avoit créé pour être faite.

4. Telles sont les origines des cieux & de la terre, lors qu'ils furent créez, quand l'Eternel Dieu fit la terre & les cieux;

5. Et toutes les plantes des champs, avant qu'il y en eût en la terre, & toutes les herbes des champs, avant qu'elles eussent poussé; car l'Eternel Dieu n'avoit point fait pleuvoir sur la terre, & il n'y avoit point d'homme pour labourer la terre.

6. Et il ne montoit point de vapeur de la terre, qui arrosât toute la surface de la terre.

7. Or l'Eternel Dieu avoit formé * l'homme de la poudre de la terre, & il avoit soufflé dans ses narines une respiration de vie: & l'homme fut fait en ame vivante.

8. Aussi l'Eternel Dieu avoit planté un jardin en Héden, du côté d'Orient, & y avoit mis l'homme qu'il avoit formé.

9. Et l'Eternel Dieu avoit fait germer de la terre tout arbre desirable à la vûe, & bon à manger, & l'arbre de vie au milieu du jardin, & l'arbre de la science du bien & du mal. *Apoc.*2:7.

10. Et un fleuve sortoit d'Héden pour arroser le jardin; & de là il se divisoit en quatre chefs.

11. Le nom du premier est Pison; c'est le fleuve qui coule en tournoyant par tout le païs de Havila, ou *il se trouve* de l'or.

12. Et l'or de ce païs-là est bon; c'est là aussi que se trouve le Bdellion, & la pierre d'Onyx.

13. Et le Nom du second fleuve est Guihon; c'est celui qui coule en tournoyant par tout le païs de Cus.

14. Et le nom du troisieme fleuve est Hiddekel, qui coule vers l'Assyrie: & le quatrieme fleuve est l'Euphrate.

15. L'Eternel Dieu prit donc l'homme & le mit dans le jardin d'Héden pour le cultiver, & pour le garder.

16. Puis l'Eternel Dieu commanda à l'homme, en disant: Tu mangeras librement de tout arbre du jardin.

17. Mais quant à l'arbre de la science & du bien, & du mal, tu n'en mangeras point: car dès le jour que tu en mangeras, tu mourras de mort. *Rom.*5:12.

18. Or l'Eternel Dieu avoit dit; Il n'est pas bon que l'homme soit seul: je lui ferai une aide semblable à lui.

19. Car l'Eternel Dieu avoit formé de la terre toutes les bêtes des champs, & tous les oiseaux des cieux, puis il les avoit fait venir vers Adam, afin qu'il vît comment il les nommeroit, & afin que le nom qu'Adam donneroit à tout animal, fût son nom.

20. Et Adam donna les noms à tout le bêtail, & aux oiseaux des cieux, & à toutes les bêtes des champs, mais il ne se trouvoit point d'aide pour Adam, qui fût semblable à lui.

21. Et l'Eternel Dieu fit tomber un profond sommeil sur Adam, & il s'endormit: & *Dieu* prit une de ses côtes, & resserra la chair dans la place *de cette côte*.

22. Et l'Eternel Dieu fit une femme de la côte qu'il avoit prise d'Adam, & la fit venir vers Adam.

23. Alors Adam dit; A cette fois celle-ci est os de mes os, & chair de ma chair; on la nommera Hommesse, parce qu'elle a été prise de l'homme.

24. C'est pourquoi l'homme laissera son pere & sa mere, & se joindra à sa femme, & ils seront une *même* chair.

25. Or Adam & sa femme étoient tous deux nuds, & ils ne le prenoient point à honte. *Matth.*19:5.

CHAPITRE III.

La chûte par la Séduction.

OR le serpent étoit le plus fin de tous les animaux des champs, que l'Eternel Dieu avoit faits: &

il dit à la femme; Quoi! Dieu a dit, vous ne mangerez point de tout arbre du jardin?

2. Et la femme répondit au serpent; Nous mangeons du fruit des arbres du jardin;

3. Mais quant au fruit de l'arbre, qui est au milieu du jardin, Dieu a dit; Vous n'en mangerez point, & vous ne le toucherez point, de peur que vous ne mourriez.

4. Alors le serpent dit à la femme; Vous ne mourrez nullement:

5. Mais Dieu, sait qu'au jour que vous en mangerez, vos yeux seront ouverts, & vous serez comme des Dieux, sachant le bien & le mal. 2 *Cor.* 11:5.

6. La femme donc voïant que *le fruit* de l'arbre étoit bon à manger, & qu'il étoit agréable à la vûe, & que *cet* arbre étoit desirable pour donner de la science, en prit du fruit, & en mangea, & elle en donna aussi à son mari, *qui étoit* avec elle, & il en mangea.

7. Et les yeux de tous deux fûrent ouverts, & ils connûrent qu'ils étoient nuds, & ils coulûrent ensemble des feuilles de figuier, & s'en firent des ceintures.

8. Alors ils ouïrent au vent du jour la voix de l'Eternel Dieu, qui se promenoit par le jardin; & Adam & sa femme se cacherent de devant l'Eternel Dieu, parmi les arbres du jardin.

9. Mais l'Eternel Dieu appella Adam, & lui dit: Où és-tu?

10. Et il répondit: J'ai entendu ta voix dans le jardin, & j'ai craint, parce que j'étois nud: & je me suis caché.

11. Et *Dieu* dit: Qui t'a montré que tu *étois* nud? N'as-tu pas mangé de l'arbre, dont je t'avois défendu de manger?

12. Et Adam répondit: La femme que tu m'as donnée *pour être* avec moi, m'a donné de l'arbre, & j'en ai mangé.

13. Et l'Eternel Dieu dit à la femme; Pourquoi as-tu fait cela? Et la femme répondit; Le serpent m'a séduite, & j'en ai mangé.

14. Alors l'Eternel Dieu dit au serpent; Parce que tu as fait cela, tu seras maudit entre tout le bêtail, & entre toutes les bêtes des champs: tu marcheras sur ton ventre, & tu mangeras la poussiere tous les jours de ta vie.

15. *Et je mettrai inimitié entre toi & la femme, & entre ta semence & la semence de la femme; cette *semence* te brisera la tête, & tu lui briseras le talon. *1 *Jean.* 3:8.

16. *Et* il dit à la femme; J'augmenterai beaucoup ton travail & ta grossesse, tu enfanteras en travail tes enfans; tes desirs *se rapporteront* à ton mari, * & il dominera sur toi. *1 *Cor.* 14:34. 1 *Tim.* 2:11,12.

17. Puis il dit à Adam; Parce que tu as obéï à la parole de ta femme, & que tu as mangé de l'arbre duquel je t'avois commandé, en disant; Tu n'en mangeras point, la terre sera maudite à cause de toi: tu en mangeras les fruits en travail, tous les jours de ta vie.

18. *Et elle te produira des épines, & des chardons; & tu mangeras l'herbe des champs. **ch.* 4:12.

19. Tu mangeras le pain à la sueur de ton visage, jusqu'à ce que tu retournes en la terre, car tu en as été pris: parce que tu es poudre, tu retourneras aussi en poudre.

20. Et Adam appella sa femme Eve; parce qu'elle a été la mere de tous les vivans.

21. Et l'Eternel Dieu fit à Adam & à sa femme des robbes de peaux, & les en revêtit.

22. Et l'Eternel Dieu dit; Voici, l'homme est devenu comme l'un de nous, sachant le bien & le mal: mais maintenant *il faut prendre garde* qu'il n'avance sa main, & aussi qu'il ne prenne de l'arbre de vie, & qu'il n'en mange, & ne vive à toûjours.

23. Et l'Eternel Dieu le mit hors du jardin d'Heden, pour labourer la terre, de laquelle il avoit été pris.

24. Ainsi il chassa l'homme, & mit des Cherubins vers l'Orient du Jardin d'Héden, avec une lame d'épée qui se tournoit çà & là, pour garder le chemin de l'arbre de vie.

CHAPITRE IV.

Histoire de Caïn & Abel.

OR Adam connût Eve sa femme, laquelle conçût, & enfanta Caïn: & elle dit; J'ai acquis un homme de par l'Eternel.

2. Elle enfanta encore Abel son frere: & Abel fût berger, & Caïn laboureur.

3. Or il arriva au bout de quelque temps, que Caïn offrit à l'Eternel une oblation des fruits de la terre:

4. Et qu'Abel aussi offrit des prémiers-nez de son troupeau, & de leur graisse: & l'Eternel eut égard à Abel, & à son oblation.

5. Mais il n'eut point d'égard à Caïn, ni à son oblation; & Caïn fût fort irrité, & son visage fût abbatu.

6. Et l'Eternel dit à Caïn: Pourquoi és tu irrité? & pourquoi ton visage est-il abbatu?

7. Si tu fais bien, ne sera-t-il pas reçu? mais si tu ne fais pas bien, le péché est à la porte; or ses desirs *se rapportent* à toi, & tu as seigneurie sur lui.

8. Or Caïn parla avec Abel son frere, & comme ils étoient aux champs, Caïn s'éleva contre Abel son frere, & le tua.

9. Et l'Eternel dit à Caïn; Où est Abel ton frere? & il lui répondit; Je ne sai: suis-je le gardien de mon frere, moi?

10. Et Dieu dit; Qu'as-tu fait? La voix du sang de ton frere crie de la terre à moi. *Ebr* 12:24.

11. Maintenant donc tu *seras* maudit, *même* de la part de la terre, qui a ouverte sa bouche pour recevoir de ta main le sang de ton frere.

12. Quand tu laboureras la terre, elle ne te rendra plus son fruit, & tu seras vagabond & fugitif sur la terre.

13. Et Caïn dit à l'Eternel; Ma peine est plus grande, que je ne puis porter.

14. Voici, tu m'as chassé aujourd'hui de cette terre-ci, & je serai caché de devant ta face, & serai vagabond & fugitif sur la terre, & il arrivera que quiconque me trouvera, me tuera.

15. Et l'Eternel lui dit; Pourtant quiconque tuera Caïn, sera puni sept fois davantage: ainsi l'Eternel mit une marque sur Caïn, afin que quiconque le trouveroit, ne le tuât point.

16. Alors Caïn sortit de devant la face de l'Eternel, & habita au païs de Nod, vers l'Orient d'Héden.

17. Puis Caïn connût sa femme, qui conçut & enfanta Hénoc; & il bâtit une ville, & appella la ville Hénoc, du nom de son fils;

18. Puis Hirad nâquit à Hénoc, & Hirad engendra Mehujaël, & Mehujaël engendra Methusaël, & Methusaël engendra Lémec.

19. Et Lémec prit deux femmes: le nom de l'une étoit Hada, & le nom de l'autre, Tsilla.

20. Et Hada enfanta Jabal, qui fût pere de ceux qui demeurent dans les tentes, & des paſteurs.

21. Et le nom de ſon frere fut Jubal, qui fut pere de tous ceux, qui touchent le violon & les orgues.

22. Et Tfilla auſſi enfanta Tubal-Caïn, qui fût forgeur de toute ſorte d'inſtrumens d'airain & de fer; & la ſoeur de Tubal-Caïn fut Nahama.

23. Et Lémec dit à Hada & à Tfilla ſes femmes: Femmes de Lémec, entendez ma voix, écoutez ma parole; Je tuerai un homme, moi étant bleſſé, même un jeune homme, moi étant meurtri.

24. Car *ſi* Caïn eſt vengé ſept fois davantage, Lémec le ſera ſoixante dix-ſept fois.

25. Et Adam connût encore ſa femme, qui enfanta un fils, & il appella ſon nom Seth: Car Dieu m'a, *dit-il*, donné un autre fils au lieu d'Abel, que Caïn a tué.

26. Il nâquit auſſi un fils à Seth, & il l'appella Enos: alors on commença d'appeller du Nom de l'Eternel.

CHAPITRE V.

Généalogie d'Adam, juſques à Noë.

C'eſt ici le dénombrement de la poſtérité d'Adam, depuis le jour que Dieu créa l'homme, * *lequel* il fit à ſa reſſemblance.

2. Il les créa mâle & femelle, & les bénit, & il leur donna le nom d'Homme, le jour qu'ils furent créez.

3. Et Adam vêcut cent trente ans: & engendra *un fils* à ſa reſſemblance, ſelon ſon image, & le nomma Seth.

4. Et les jours d'Adam, aprés qu'il eut engendré Seth, furent huit cens ans, & il engendra des fils & des filles.

5. Tout le temps donc qu'Adam vêcut, fût neuf cens trente ans; puis il mourût.

6. Seth auſſi vêcut cent cinq ans, & engendra Enos.

7. Et Seth, aprés qu'il eût engendré Enos, vêcut huit cens ſept ans; & il engendra des fils & des filles.

8. Tout le temps donc que Seth vêcut, fut neuf cens douze ans; puis il mourût.

9. Et Enos ayant vêcu quatre vingts dix ans, engendra Kenan.

10. Et Enos, aprés qu'il eut engendré Kenan, vêcut huit cens quinze ans; & il engendra des fils & des filles.

11. Tout le temps donc qu'Enos vêcut, fut neuf cens cinq ans, puis il mourût,

12. Et Kenan ayant vêcu ſoixante dix ans, engendra Mahalaléel.

13 Et Kenan aprés qu'il eut engendré Mahalaléel, vêcut huit cens quarante ans; & il engendra des fils & des filles.

14. Tout le temps donc que Kenan vêcut, fut neuf cens dix ans; puis il mourût.

16. Et Mahalaléel vêcut ſoixante cinq ans; & il engendra Jered.

16 Et Mahalaléel, aprés qu'il eut engendré Jered, vêcut huit cens trente ans, & il engendra des fils & des filles.

17. Tout le temps donc que Mahalaléel vêcut, fut huit cens quatre vingts quinze ans; puis il mourût.

18. Et Jered, ayant vêcu cent ſoixante deux ans, engendra Hénoc,

19. Et Jered, aprés avoir engendré Hénoc, vêcut huit cens ans, & il engendra des fils & des filles.

20. Tout le temps donc que Jered vêcut, fut neuf cens ſoixante deux ans; puis il mourût.

21. Et

21. Et Hénoc vêcut ſoixante cinq ans, & engendra Methuſela.

22. Et Hénoc, aprés qu'il eut engendré Methuſela, chemina avec Dieu trois cens ans; & il engendra des fils & des filles.

23. Tout le temps donc qu'Hénoc vêcut, fut trois cens ſoixante cinq ans.

24. Hénoc chemina avec Dieu; mais il ne *parut* plus, parce que * Dieu le prit. * *Hébr.* 11: 5.

25. Et Methuſela aïant vêcu cent quatre vingts ſept ans, engendra Lémec.

26. Et Methuſela, aprés qu'il eut engendré Lémec, vêcut ſept cens quatre vingts deux ans; & il engendra des fils & des filles.

27. Tout le temps donc que Methuſela vêcut, fut neuf cens ſoixante neuf ans; puis il mourût.

28. Lémec auſſi vêcut cent quatre vingts deux ans, & il engendra un fils:

29. Et il le nomma Noé, en diſant; Celui-ci nous ſoulagera de nôtre œuvre, & du travail de nos mains, ſur la terre que l'Eternel a maudite.

30. Et Lémec, aprés qu'il eut engendré Noé, vêcut cinq cens quatre vingts quinze ans; & il engendra des fils & des filles.

31. Tout le temps donc que Lémec vêcut, fut ſept cens ſoixante dix ſept ans; puis il mourût.

32. Et Noé, âgé de cinq cens ans, engendra Sem, Cam & Japhet.

CHAPITRE VI.

Malice des Hommes; l'Arche faite.

OR il arriva que quand les hommes eurent commencé à ſe multiplier ſur la terre, & qu'ils eurent engendré des filles:

2. Les fils de Dieu voyant que les filles des hommes étoient belles prirent pour leurs femmes de toutes celles qu'ils choiſirent.

3 Et l'Eternel dit; Mon Eſprit ne plaidera point à toûjours avec les hommes, car auſſi ils ne ſont que chair; mais leurs jours ſeront ſix vingts ans.

4 Il y avoit en ce temps-là des Géans ſur la terre, lors, dis-je, que les fils de Dieu ſe fûrent joints avec les filles des hommes, & qu'elles leur eurent fait des enfans: ce ſont ces puiſſans hommes qui de tout temps ont été des gens de renom.

5. Et l'Eternel voyant que la malice des hommes étoit trés-grande ſur la terre, & que toute l'imagination des penſées de leur coeur n'étoit que mal en tout temps;

6 Se repentit d'avoir fait l'homme ſur la terre, & en eut du déplaiſir dans ſon coeur.

7. Et l'Eternel dit; J'exterminerai de deſſus la terre les hommes que j'ai créez, depuis les hommes juſqu'au bêtail, juſqu'aux reptiles, & même juſqu'aux oiſeaux des cieux: car je me repens de les avoir faits.

8. Mais Noé trouva grace devant l'Eternel.

9. Ce ſont ici les générations de Noé. Noé fut un homme juſte & entier en ſon temps, cheminant avec dieu:

10. Et Noé engendra trois fils, Sem, Cam, & Japhet.

11. Et la terre étoit corrompuë devant Dieu, & remplie d'extorſion.

12. Dieu donc regarda la terre, & voici elle étoit corrompuë: car toute chair avoit corrompu ſa voye ſur la terre.

13. Et Dieu dit à Noé; La fin de toute chair eſt venue devant moi; car ils ont rempli la terre d'extorſion; & voici, je les détruirai avec la terre.

14. Fai toi une arche de bois de Gopher: tu feras l'arche par loges, & la calfeutreras de bitume par dedans & par dehors.

15. Et tu la feras en cette maniere: la longueur de l'arche sera de trois cens coudées, sa largeur de cinquante coudées, & sa hauteur de trente coudées.

16. Tu donneras du jour à l'arche, & feras son comble d'une coudée *de hauteur*, & du mettras la porte de l'arche à son côté, & tu la feras avec un bas, un second, & un troisieme étage.

17. Et voici, je ferai venir un déluge d'eaux sur la terre, pour détruire toute chair, en la quelle il y a esprit de vie sous les cieux: & tout ce qui est sur la terre expirera.

18. Mais j'établirai mon alliance avec toi: & tu entreras dans l'arche, toi & tes fils, & ta femme, & les femmes de tes fils avec toi.

19. Et de tout ce, qui a vie d'entre toute chair, tu en feras entrer deux *de chaque espece* dans l'arche, pour les conserver en vie avec toi, savoir le mâle & la femelle.

20. Des oiseaux, selon leur espece; des bêtes à quatre pieds, selon leur espece; & de tous reptiles, selon leur espece: il y entrera de tous par paires avec toi, afin que tu les conserves en vie.

21. Prens aussi avec toi de toute chose qu'on mange, & la retire à toi, afin qu'elle serve pour ta nourriture, & pour celle des animaux.

22. * Et Noé fit selon tout ce que Dieu lui avoit commandé; il le fit ainsi. * *Hebr.* 11: 7.

CHAPITRE VII.

Le Déluge.

ET l'Eternel dit à Noé; Entre, toi & toute ta maison, dans l'arche; car je t'ai vû juste devant moi en ce temps-ci.

2. Tu prendras de toutes les bêtes nettes sept de chaque espece, le mâle & sa femelle: mais des bêtes qui ne sont point nettes, une couple, le mâle & sa femelle.

3. *Tu prendras* aussi des oiseaux des cieux sept de châque espece, le mâle & sa femelle; afin d'en conserver la race sur toute la terre.

4. Car dans sept jours je ferai pleuvoir sur la terre, pendant quarante jours & quarante nuits; & j'exterminerai de dessus la terre toute chose qui subsiste, laquelle j'ai faite.

5. Et Noé fit selon tout ce que l'Eternel lui avoit commandé.

6. Or Noé étoit âgé de six cens ans, quand le déluge des eaux vint sur la terre.

7. Noé donc entra, & avec lui ses fils, sa femme, & les femmes des ses fils, dans l'arche, à cause des eaux du déluge.

8. Des bêtes nettes, & des bêtes qui ne sont point nettes, & des oiseaux, & de tout ce qui se meut sur la terre.

9. Elles entrerent deux à deux vers Noé dans l'arche, le mâle & la femelle, comme Dieu avoit commandé à Noé.

10. Et il arriva qu'au septieme jour les eaux du déluge fûrent sur la terre.

11. En l'an six cens de la vie de Noé, au second mois, le dix-septieme jour du mois, en ce jour-là toutes les fontaines du grand abîme furent rompuës, & les bondes des cieux furent ouvertes.

12. Et la pluye tomba sur la terre pendant quarante jours & quarante nuits.

13. En ce même jour Noé, & Sem, Cam, & Japhet, fils de Noé, entrerent dans l'arche, avec la femme de Noé, & les trois femmes de ses fils avec eux.

14. Eux, & toutes les bêtes selon leur espece, & tout bêtail selon son espece, & tous les reptiles qui se meuvent sur la terre, selon leur espece, & tout petit oiseau aïant des aîles, de quelque sorte que ce soit.

15. Il vint donc de toute chair qui a en soi esprit de vie, par couples à Noé, dans l'arche.

16. Le mâle, dis-je, & la femelle de toute chair y vinrent, comme Dieu lui avoit commandé: puis l'Eternel ferma l'arche sur lui.

17. Et le déluge vint pendant quarante jours sur la terre: & les eaux crûrent, & éleverent l'arche & elle fut élevée au dessus de la terre.

18. Et les eaux se renforcerent, & s'accrûrent fort sur la terre, & l'arche flottoit au dessus des eaux.

19. Les eaux donc se renforcerent extraordinairement sur la terre, & toutes les plus hautes montagnes qui sont sous tous les cieux, en furent couvertes.

20. Les eaux se renforcerent de quinze coudées par dessus, & les montagnes en furent couvertes.

21. * Et toute chair qui se mouvoit sur la terre expira, tant des oiseaux que du bêtail, des bêtes à quatre pieds, & de tous les reptiles qui se traînent sur la terre, & tous les hommes. * *Luc.* 17: 27.

22. Toutes les choses qui étoient sur le sec, aïant respiration de vie en leurs narines, moururent.

23. Tout ce donc, qui subsistoit sur la terre, fut exterminé, depuis les hommes jusqu'aux bêtes, jusqu'aux reptiles, & jusqu'aux oiseaux des cieux; ils furent, dis-je, exterminez de dessus la terre: * mais seulement Noé, & ce qui étoit avec lui dans l'arche, demeura de reste. * *Sap.* 10: 4.

24. Et les eaux se maintinrent sur la terre, durant cent cinquante jours.

CHAPITRE VIII.

La fin du Déluge.

OR Dieu se souvint de Noé, & de toutes les bêtes, & de tout le bêtail qui étoit avec lui dans l'arche: & Dieu fit passer un vent sur la terre, & les eaux s'arrêterent.

2. Car les sources de l'abîme, & les bondes des cieux avoient été refermées, & la pluye des cieux avoit été retenue.

3. Et au bout de cent cinquante jours les eaux se retirerent sans interruption de dessus la terre, & diminuerent.

4 Et le dix-septieme jour du septieme mois, l'arche s'arrêta, sur les montagnes d'Ararat.

5. Et les eaux allerent en diminuant de plus en plus, jusqu'au dixieme mois: & au premier jour du dixieme mois les sommets des montagnes se montrerent.

6. Et il arriva, qu'au bout de quarante jours, Noé ouvrit la fenêtre de l'arche, qu'il avoit faite.

7. Et il lâcha le corbeau, qui sortit allant & revenant; jusqu'à-ce que les eaux se fussent desséchées sur la terre.

8 Et il lâcha aussi d'avec soi un pigeon, pour voir si les eaux étoient allegées sur la terre.

9. Mais le pigeon ne trouvant pas, sur quoi poser la plante de son pied, retourna à lui dans l'arche: car les eaux étoient sur toute la terre; & *Noé* avançant sa main le reprit, & le retira à soi dans l'arche.

10. Et quand il eût attendu encore sept autres jours, il lâcha encore le pigeon hors de l'arche.

11. Et sur le soir le pigeon revint à lui: & voici il avoit dans son bec une feuille d'olivier qu'il avoit arrachée

rachée: & Noe connût, que les eaux etoient diminuées de dessus la terre.

12. Et il attendit encore sept autres jours, puis il lâcha le pigeon, qui ne retourna plus à lui.

13. Et il arriva qu'en l'an six cens & un *de l'âge de Noé*, au premier jour du premier mois, les eaux se furent desséchées de dessus la terre: & Noé ôtant la couverture de l'arche, regarda: & voici, la surface de la terre se séchoit.

14. Et au vingt septieme jour du second mois la terre fut séche.

15. Puis Dieu parla à Noé, en disant;

16. Sors de l'arche, toi & ta femme, tes fils, & les femmes de tes fils avec toi.

17. Fai sortir avec toi toutes les bêtes qui sont avec toi, de toute chair, tant des oiseaux que des bêtes à quatre pieds, & tous les reptiles qui rampent sur la terre: qu'ils peuplent en abondance la terre, & qu'ils foisonnent & multiplient sur la terre.

18. Noé donc sortit, & avec lui ses fils, sa femme, & les femmes de ses fils.

19. Toutes les bêtes à quatre pieds, tous les reptiles, tous les oiseaux, tout ce qui se meût sur la terre, selon leurs especes, sortirent de l'arche.

20. Et Noé bâtit un autel à l'Eternel, & prit de toute bête nette, & de tout oiseau net, & il en offrit des holocaustes sur l'autel.

21. Et l'Eternel flaira une odeur d'appaisement, & dit en son coeur; Je ne maudirai plus la terre à l'occasion des hommes; * car l'imagination du coeur des hommes est mauvaise dés leur jeunesse; & je ne frapperai plus toute chose vivante, comme j'ai fait. *ch. 6: 5

22. *Mais* tant que la terre sera, les semailles & les moissons, le froid & le chaud, l'Eté & l'Hiver, le jour & la nuit ne cesseront point *Matth. 15: 19.*

CHAPITRE IX.

La bénédiction de Noé; & Malédiction de Canaan.

ET Dieu bénit Noé, & ses fils, & leur dit; Foisonnez, & multipliez, & remplissez la terre.

2. Et que toutes les bêtes de la terre, tous les oiseaux des cieux, avec tout ce qui se meut sur la terre, & tous les poissons de la mer vous craignent & vous redoutent: ils sont mis entre vos mains.

3. Tout ce qui se meût & qui a vie, vous sera pour viande: je vous ai donné toutes ces choses comme l'herbe verte.

4. Toutefois * vous ne mangerez point de chair avec son ame, *c'est à-dire*, son sang. *Lev. 3: 17.

5. Et certes je redemanderai vôtre sang, *le sang* de vos ames, je le redemanderai de la main de toutes les bêtes, & de la main de l'homme, même de la main de chacun de ses freres, je redemanderai l'ame de l'homme.

6. Celui qui aura répandu le sang de le homme, dans l'homme, son sang sera répandu: car Dieu a fait l'homme à son image.

7. Vous donc, foisonnez, multipliez, croissez *en toute abondance* sur la terre, & multipliez sur elle.

8. Dieu parla aussi à Noé & à ses fils qui étoient avec lui, en disant:

9. * Et quant à moi, voici, j'établis mon alliance avec vous, & avec vôtre race aprés vous: *Es. 54: 9.*

10. Et avec tout animal vivant qui est avec vous, tant des oiseaux, que du bétail, & de toutes les bêtes de la terre qui sont avec vous, de toutes celles qui sont sorties de l'arche,

che, jusqu'à toutes les bêtes de la terre.

11. J'établis donc mon alliance avec vous, & nulle chair ne sera plus exterminée par les eaux du déluge, & il n'y aura plus de déluge pour détruire la terre.

12. Puis Dieu dit: C'est ici le signe que je donne de l'alliance entre moi & vous, & entre toute créature vivante qui est avec vous, pour durer à toûjours.

13. Je mettrai mon arc en la nuée, & il sera pour signe de l'alliance entre moi & la terre.

14. Et quand il arrivera, que j'aurai couvert la terre de nuées, l'arc paroîtra dans la nuée.

15. Et je me souviendrai de mon alliance qui est entre moi & vous, & entre tout animal qui vit en quelque chair que ce soit: & les eaux ne feront plus de déluge, pour détruire toute chair.

16. L'arc donc sera dans la nuée, & je le regarderai, afin qu'il me souvienne de l'alliance perpétuelle entre Dieu & tout animal vivant, en quelque chair qui soit sur la terre.

17. Dieu donc dit à Noé: C'est là le signe de l'alliance, que j'ai établie entre moi & toute chair qui est sur la terre.

18. Et les fils de Noé qui sortirent de l'arche, furent Sem, Cam, & Japhet. Et Cam fut pere de Canaan.

19. Ce sont là les trois fils de Noé, desquels toute la terre fut peuplée.

20. Et Noé, laboureur de la terre, commença de planter la vigne.

21. Et il en but du vin, & s'enyvra, & il se découvrit au milieu de sa tente.

22. Et Cam, le pere de Canaan, aïant vû la nudité de son pere, le déclara dehors à ses deux freres.

23. Et Sem & Japhet prirent un manteau qu'ils mirent sur leurs deux épaules, & marchant en arriere, ils couvrirent la nudité de leur pere; & leur visages *étoient tournez* en arriere, de sorte qu'ils ne virent point la nudité de leur pere.

24. Et Noé réveillé de son vin, sçût ce que son fils le plus petit lui avoit fait.

25. C'est pourquoi il dit; Maudit soit Canaan, il sera serviteur des serviteurs de ses freres.

26. Il dit aussi; Béni soit l'Eternel, Dieu de Sem; & que Canaan leur soit fait serviteur.

27. Que Dieu attire en douceur Japhet, & que *Japhet* loge dans les tabernacles de Sem; & que Canaan leur soit fait serviteur.

28. Et Noé vêcut aprés le déluge trois cens cinquante ans.

29. Tout le temps donc que Noé vêcut, fut neuf cens cinquante ans; puis il mourût.

CHAPITRE X.

La Généalogie de Japhet, de Cam & de Sem.

OR ce sont ici les générations des enfans de Noé, Sem, Cam, & Japhet; ausquels nâquirent des enfans aprés le déluge.

2. Les enfans de Japhet * sont Gomer, Magog, Madai, Javan, Tubal, Mesech, & Tiras.

3. Et les enfans de Gomer, Askenas, Riphath, & Thogarma.

4. Et les enfans de Javan, Elisa, Tarsis, Kittim, & Dodanim.

5. De ceux-là furent divisées les Isles des nations par leurs terres, chacun selon sa langue, selon leurs familles, entre leurs nations.

6. Et les enfans de Cam sont Cus, Mitsraïm, Put, & Canaan.

7. Et les enfans de Cus, Seba, Havi-

Havila, Sabtah, Rahma, & Sebteca. Et les enfans de Rahma, Seba, & Dedan.

8. Cus engendra auſſi Nimrod, qui commença d'être puiſſant ſur la terre.

9. Il fut un puiſſant chaſſeur devant l'Eternel: c'eſt pourquoi l'on a dit: Comme Nimrod, le puiſſant chaſſeur devant l'Eternel.

10. Et le commencement de ſon regne fut Babel, Erec, Accad, & Calne au païs de Sinhar.

11. De ce païs-là ſortit Aſſur, & il bâtit Ninive, & les ruës de la ville, & Calah,

12. Et Reſen entre Ninive & Calah, qui eſt une grande ville.

13. Et Mitſraïm engendra Ludim, Hanamim, Lehabim, Naphtuhim,

14. Pathruſim, Chasluhim, deſquels ſont iſſus les Philiſtins, & Caphtorim.

15. Et Canaan engendra Sidon ſon fils aîné, & Heth,

16. Les Jébuſiens, les Amorrhéens, les Guirgaſiens,

17. Les Héviens, les Harkiens, & les Siniens,

18. Les Arvadiens, les Tſemariens, & les Hamathiens. Et enſuite les familles des Cananéens ſe ſont diſperſées.

19. Et les limites des Cananéens furent depuis Sidon, quand on vient vers Guérar, juſqu'à Gaza, en tirant vers Sodome & Gomorrhe, Adma, & Tſeboïm, juſqu'à Leſa.

20. Ce ſont là les enfans de Cam ſelon leurs familles & *leurs* langues, en leurs païs, & en *leurs* nations.

21. Et il nâquit des enfans à Sem, pere de tous les enfans d'Héber, & frere de Japhet, *qui étoit* le plus grand.

22. Et les enfans de Sem ſont Helam, Aſſur, Arphacſad, Lud, & Aram.

23. Et les enfans d'Aram, Hus, Hul, Guether & Mas.

24. Et Arphacſad engendra Selah, & Selah engendra Héber.

25. Et à Héber nâquirent deux fils, le nom de l'un fut Péleg; parce qu'en ſon temps la terre fut partagée; & le nom de ſon frere fut Joktan.

26. Et Joktan engendra Almodad, Seleph, Hatſarmaveth, & Jérah,

27. Hadoram, Uzal, Dikla,

28. Hobal, Abimaël, Seba.

29. Ophir, Havila, & Jobab: tous ceux-là ſont les enfans de Joktan.

30. Et leur demeure étoit depuis Méſa, quand on vient en Sephar, montagne d'Orient.

31. Ce ſont là les enfans de Sem, ſelon leurs familles & leurs langues, en leurs païs, & en *leurs* nations.

32. Telles ſont les familles des enfans de Noé, ſelon leurs lignées en leurs nations; & de ceux-là ont été diviſées les nations ſur la terre après le déluge.

CHAPITRE XI.

Tour de Babel, Deſcendans de Sem, Abraham, Sarai, Lot.

ALors toute la terre avoit un même langage, & une même parole.

2. Mais il arriva qu'étant partis d'Orient, ils trouverent une campagne au païs de Sinhar, où ils habiterent.

3. Et ils ſe dirent l'un à l'autre; Or ça, faiſons des briques, & les cuiſons trés-bien au feu. Ils eurent donc des briques au lieu de mortier.

4. Puis ils dirent; Or ça, bâtiſſons-nous une ville, & une tour de laquelle le ſommet *ſoit* juſqu'aux cieux; & acquerons-nous de la réputation, de peur que nous ne ſoions diſperſez ſur toute la terre.

5. Alors l'Eternel deſcendit pour voir la ville & la tour que les fils des hommes bâtiſſoient.

6. Et l'Eternel dit; Voici, ce n'eſt qu'un ſeul & même peuple, ils ont un même langage, & ils commencent à travailler; & maintenant rien ne les empêchera d'exécuter ce qu'ils ont projetté.

7. Or ça, deſcendons, & confondons là leur langage, afin qu'ils n'entendent point le langage l'un de l'autre.

8. Ainſi l'Eternel les diſperſa de là par toute la terre, & ils ceſſérent de bâtir la ville.

9. C'eſt pourquoi ſon nom fut appellé Babel; car l'Eternel y confondit le langage de toute la terre, & de là il les diſperſa ſur toute la terre.

10. C'eſt ici la poſtérité de Sem: Sem âgé de cent ans, engendra Arphacſad, deux ans aprés le déluge.

11. Et Sem aprés qu'il eut engendré Arphacſad, vécut cinq cens ans, & engendra des fils & des filles.

12. Et Arphacſad vécut trente cinq ans, & engendra Selah.

13. Et Arphacſad aprés qu'il eut engendré Selah, vécut quatre cens trois ans, & engendra des fils & des filles.

14. Et Selah aïant vécu trente ans, engendra Héber.

15. Et Selah aprés qu'il eût engendré Héber, vécut quatre cens trois ans, & engendra des fils & des filles.

16. Et Héber aïant vécu trente quatre ans, engendra Péleg.

17. Et Héber aprés qu'il eût engendré Péleg, vécut quatre cens trente ans, & engendra des fils & des filles.

18. Et Péleg aïant vécu trente ans, engendra Réhu.

19. Et Péleg aprés qu'il eut engendré Réhu, vécut deux cens neuf ans, & engendra des fils & des filles.

20. Et Rehu aïant vécu trente deux ans, engendra Serug.

21. Et Réhu aprés qu'il eut engendré Serug, vécut deux cens ſept ans, & engendra des fils & des filles.

22. Et Serug aïant vécu trente ans, engendra Nacor.

23. Et Serug aprés qu'il eut engendré Nacor, vécut deux cens ans, & engendra des fils & des filles.

24. Et Nacor aïant vécu vingt neuf ans, engendra Taré.

25. Et Nacor aprés qu'il eut engendré Taré, vécut cent dix-neuf ans; & engendra des fils & des filles.

26. Et Taré aïant vécu ſoixante-dix ans, engendra Abram, & Nacor, & Haran.

27. Et c'eſt ici la poſtérité de Taré; Taré engendra Abram, Nacor, & Haran: & Haran engendra Lot. *Joſ.* 24:2.

28. Et Haran mourût en la préſence de ſon pere, au païs de ſa naiſſance, à Ur des Caldéens.

29. Et Abram & Nacor prirent chacun une femme; le nom de la femme d'Abram fut Saraï; & le nom de la femme de Nacor fut Milca; fille de Haran, pere de Milca & de Jiſca.

30. *Et Saraï étoit ſtérile, & n'avoit point d'enfans. *Act.* 7:4.

31. Et Taré prit ſon fils Abram, & Lot fils de ſon fils, *qui étoit* fils de Haran, & Saraï ſa belle-fille, femme d'Abram ſon fils, & ils ſortirent enſemble d'Ur des Caldéens pour aller au païs de Canaan, & ils

& ils vinrent jusqu'à Caran, & y demeurerent.

32. Et les jours de Taré furent deux cens cinq ans : puis il mourut à Caran.

CHAPITRE XII.

Vocation d'Abram. Histoire de Saraï & de Pharaon.

OR l'Eternel avoit dit à Abram ; Sors de ton païs, & d'avec ta parenté, & de la maison de ton pere, *& viens* au païs que je te montrerai :

2. Et je te ferai devenir une grande nation, & te bénirai, & je rendrai grand ton nom, & tu seras bénediction.

3. Je bénirai ceux qui te béniront, & maudirai ceux qui te maudiront ; & toutes les familles de la terre seront bénies en toi.

4. Abram donc partit, comme l'Eternel lui avoit dit, & Lot alla avec lui ; & Abram étoit âgé de soixante & quinze ans, quand il sortit de Caran.

5. Abram prit aussi Saraï sa femme, & Lot fils de son frere, & tout leur bien, qu'ils avoient acquis, & les personnes qu'ils avoient eües à Caran ; & ils partirent pour venir au païs de Canaan, auquel ils entrerent.

6. Et Abram passa au travers de ce païs-là jusqu'au lieu de Sichem, & jusqu'en la plaine de Moré ; & les Cananéens étoient alors dans ce païs-là.

7. Et l'Eternel apparût à Abram, & lui dit ; Je donnerai ce païs à ta postérité. Et Abram bâtit là un autel à l'Eternel qui lui étoit apparu.

8. Et il se transporta de là vers la montagne, qui est à l'Orient de Bethel, & y tendit ses tentes, ayant Bethel à l'Occident, & Haï à l'Orient ; & il bâtit là un autel à l'Eternel, & invoqua le Nom de l'Eternel.

9. Puis Abram partit *de là*, marchant & s'avançant vers le Midi.

10. Mais la famine étant survenuë dans le païs, Abram descendit en Egipte pour s'y retirer ; car la famine étoit grande au païs.

11. Et il arriva comme il étoit prés d'entrer en Egipte, qu'il dit à Saraï sa femme ; Voici, je sai que tu és une fort belle femme ;

12. C'est pourquoi il arrivera que quand les Egiptiens t'auront vûe, ils diront ; C'est la femme de cet homme, & ils me tueront, mais ils te laisseront vivre.

13. *Di *donc*, je te prie, que tu és ma sœur, afin que je sois bien traitté à cause de toi, & que par ton moïen ma vie soit préservée.

14. Il arriva donc qu'aussi-tôt qu'Abram fut venu en Egypte, les Egyptiens virent que cette femme étoit fort belle.

15. Les principaux de la cour de Pharaon la virent aussi, & la louerent devant lui : & elle fut enlevée *pour être menée* dans la maison de Pharaon ;

16. Lequel fit du bien à Abram, à cause d'elle : de sorte qu'il en eut des brebis, des bœufs, des ânes, des serviteurs, des servantes, des ânesses, & des chameaux.

17. Mais l'Eternel frappa de grandes playes Pharaon & sa maison, à cause de Saraï femme d'Abram. *Pſ.* 105 : 14.

18. Alors Pharaon appella Abram, & lui dit ; Qu'est ce que tu m'as fait ? pourquoi ne m'as-tu pas déclaré que c'étoit ta femme ?

19. Pourquoi as-tu dit, c'est ma sœur ? Car je l'avois prise pour ma femme : mais maintenant, voici ta femme, prens la, & t'en va.

20. Et Pharaon ayant donné ordre à ses gens, ils le conduisirent, lui, sa femme, & tout ce qui étoit à lui.

CHAPITRE XIII.

Abram & Lot se séparent. Promesses de Dieu à Abram.

ABram donc monta d'Egipte vers le Midi, lui, sa femme, & tout ce qui lui apertenoit, & Lot avec lui.

2. Et Abram étoit trés-riche en bêtail, en argent, & en or.

3. Et il s'en retourna par ses traittes, du Midi à Bethel, jusqu'au lieu où il avoit dressé ses tentes au commencement, entre Bethel & Haï.

4. Au même lieu où étoit l'autel qu'il y avoit bâti au commencement : & Abram invoqua là le nom de l'Eternel.

5. Lot aussi qui marchoit avec Abram, avoit des brebis, des bœufs & des tentes.

6. Et la terre ne les pouvoit porter pour demeurer ensemble : car leur bien étoit si grand, qu'ils ne pouvoient demeurer l'un avec l'autre.

7. De sorte qu'il y eut querelle entre les pasteurs du bêtail d'Abram, & les pasteurs du bêtail de Lot : or en ce temps-là les Cananéens & les Phéréziens demeuroient au païs.

8. Et Abram dit à Lot ; Je te prie, qu'il n'y ait point de dispute entre moi & toi, ni entre mes pasteurs & les tiens ; car nous sommes freres.

9. Tout le païs n'est-il pas à ta disposition ? Sépare toi, je te prie, d'avec moi, Si *tu choisis* la gauche, je prendrai la droite ; & si tu prens la droite, je m'en irai à la gauche.

10. Et Lot élevant ses yeux, vit toute la plaine du Jourdain, qui, avant que l'Eternel eût détruit Sodome & Gomorrhe, étoit arrosée par tout, jusqu'à ce qu'on vienne à Tsohar, comme le jardin de l'Eternel, & comme le païs d'Egipte.

11. Et Lot choisit pour lui toute la plaine du Jourdain ; & alla du côté d'Orient : ainsi ils se séparerent l'un de l'autre.

12. Abram demeura au païs de Canaan, & Lot demeura dans les villes de la plaine, & dressa ses tentes jusques à Sodome.

13. Or les habitans de Sodome étoient méchans, & grands pécheurs contre l'Eternel.

14. Et l'Eternel dit à Abram, aprés que Lot se fut séparé de lui ; Leve maintenant tes yeux, & regarde du lieu où tu és, vers le Septentrion, le Midi, l'Orient, & l'Occident.

15. *Car je te donnerai, & à ta postérité pour jamais, tout le païs que tu vois. * *Act.* 7 : 5.

16. * Et je ferai que ta postérité sera comme la poussiere de la terre ; que si quelqu'un peut compter la poussiere de la terre, il comptera aussi ta postérité. * *Rom.* 4 : 18.

17. Leve-toi donc, & te promene dans le païs, en sa longueur & en sa largeur : car je te le donnerai.

18. Abram donc aïant transporté ses tentes, alla demeurer dans les plaines de Mamré, qui est en Hebron, & il bâtit là un autel à l'Eternel.

CHAPITRE XIV.

La guerre des Rois de Sodome, de Gomorrhe &c. Melchisedec.

OR il arriva du temps d'Amraphel Roi de Sinhar, d'Arioc Roi d'Ellasar, de Kédor-lahomer Roi d'Hélam, & de Tidhal Roi des nations.

2 Qu'ils firent la guerre contre Berah Roi de Sodome, & contre Birsah Roi de Gomorrhe, & contre Sinab, Roi de Adama, & contre Semeber Roi de Tseboim, & con-

contre le Roi de Bélah, qui eſt Tſohar.

3. Tous ceux-ci ſe joignirent dans la vallée de Siddim, qui eſt la mer ſalée.

4. Ils avoient été aſſervis douze ans a Kédor-lahomer, mais au treizieme ils s'étoient révoltez.

5. A la quatorzieme année donc Kédor-lahomer vint, & les Rois qui étoient avec lui, & ils battirent les Rephaïms en Haſteroth de Carnaïm, & les Zuzins en Ham, & les Emins dans la plaine de Kiriathaïm.

6. Et les Horiens dans leur montagne de Séhir, juſqu'aux campagnes de Paran, au deſſus du deſert.

7. Puis ils retournerent, & vinrent à Hen de Miſpat, qui eſt Kades; & ils frapperent tout le païs des Hamalécites & des Amorrhéens, qui habitoient dans Hatſatſon-tamar.

8. Alors le Roi de Sodome, le Roi de Gomorrhe, le Roi d'Adama, le Roi de Tſeboim, & le Roi de Bélah, qui eſt Tſohar, ſortirent, & rangerent leurs troupes contr'eux, dans la vallée de Siddim.

9. *C'eſt-à-dire* contre Kedor-lahomer Roi de Hélam, & contre Tidhal Roi des Nations, & contre Amraphel Roi de Sinhar, & contre Arjoc Roi d'Ellaſar; quatre Rois contre cinq.

10. Or la vallée de Siddim étoit pleine de puits de bitume; & les Rois de Sodome & de Gomorrhe s'enfuïrent, & y tomberent, & ceux qui étoient demeurez de reſte, s'enfuïrent en la montagne.

11. Ils prirent donc toutes les richeſſes de Sodome & de Gomorrhe, & tous leurs vivres: puis ils ſe retirerent.

12. Ils prirent auſſi Lot, fils du frere d'Abram, qui demeuroit dans Sodome, & tout ſon bien: puis ils s'en allerent.

13. Et quelqu'un qui étoit échappé, en vint avertir Abram Hébreu, qui demeuroit dans les plaines de Mamré Amorrhéen, frere d'Eſcol, & frere de Haner, qui avoient fait alliance avec Abram. *Hébr.* 11: 13.

14. Quand donc Abram eût appris que ſon frere avoit été emmené priſonnier, il arma trois cens dix-huit de ſes ſerviteurs, nez dans ſa maiſon, & il pourſuivit *ces Rois* juſqu'à Dan.

15. Et *aïant* partagé *ſes troupes il ſe jetta* ſur eux de nuit, lui & ſes ſerviteurs, & les battit, & les pourſuivit juſqu'à Hobar, qui eſt à la gauche de Damas:

16. Et il ramena tout le bien *qu'ils avoient pris*, il ramena auſſi Lot ſon frere, ſes biens, les femmes, & le peuple.

17. Et le Roi de Sodome s'en alla au devant de lui, comme il s'en retournoit aprés la défaite de Kédor-lahomer, & des Rois qui étoient avec lui, en la vallée de la plaine, qui eſt la vallée Roïale.

18. *Melchiſédec auſſi, Roi de Salem, fit apporter du pain & du vin, (or il étoit Sacrificateur du *Dieu* Fort, Souverain.) * *Pſ.* 110: 4.

19. Et il le bénit, en diſant; Béni ſoit Abram de par le *Dieu* Fort, Souverain, poſſeſſeur des cieux & de la terre.

20. Et loué ſoit le *Dieu* Fort, Souverain, qui a livré tes ennemis entre tes mains: & *Abram* lui donna la dixieme de tout.

21. Et le Roi de Sodome dit à Abram: Donne moi les perſonnes, & prens les biens pour toi.

22. Et Abram dit au Roi de Sodome, * J'ai levé ma main à l'Eternel, le *Dieu* Fort, Souverain, poſſeſſeur des cieux & de la terre, *en diſant:* * *Ap.* 10: 5.

23. Si je prens rien de tout ce qui eſt à toi, depuis un fil juſqu'à une courroye de ſoulier, afin que tu ne diſes point; J'ai enrichi Abram:

24. Excepté ſeulement ce que les jeunes gens ont mangé, & la part des hommes qui ſont venus avec moi, Haner, Eſcol, & Mamré, qui prendront leur part.

CHAPITRE XV.

Dieu renouvelle ſes promeſſes à Abram. Sacrifice d'Abram.

APrés ces choſes, la parole de l'Eternel fut adreſſée à Abram dans une viſion, en diſant: Abram, ne crains point, je ſuis ton bouclier, & ton loyer trés-abondant.

2. Et Abram répondit, Seigneur Eternel, que me donneras-tu? je m'en vais ſans *laiſſer* d'enfans *aprés moi*, & celui, qui a le maniement de ma maiſon, c'eſt ce Dammeſec Elihézer.

3. Abram dit auſſi: Voici, tu ne m'as point donné d'enfans, & voilà, le ſerviteur né dans ma maiſon, ſera mon héritier.

4. Et voici, la parole de l'Eternel lui *fut adreſſée* en diſant: Celui-ci ne ſera point ton héritier; mais celui qui ſortira de tes entrailles ſera ton héritier.

5. Puis l'ayant fait ſortir dehors, il lui dit: Leve maintenant les yeux au ciel, & compte les étoiles, ſi tu les peux compter; & il lui dit: Ainſi ſera ta poſtérité.

6. Et *Abram* crut à l'Eternel, qui lui imputa cela a juſtice.

7. Et lui dit; Je ſuis l'Eternel qui t'ai fait ſortir d'Ur des Caldéens, afin de te donner ce païs-ci pour le poſſéder.

8. Et il dit: Seigneur Eternel, à quoi connoîtrai je que je le poſſéderai?

9. Et il lui répondit; Prens-moi une geniſſe de trois ans, & une chevre de trois ans, & un belier de trois ans, une tourterelle, & un pigeon.

10. Il prit donc toutes ces choſes, & les partagea par le milieu, & mit chaque moitié vis-à-vis l'une de l'autre: mais il ne partagea point les oiſeaux.

11. Et une volée d'oiſeaux deſcendit ſur ces bêtes mortes; mais Abram les chaſſa.

12. Et il arriva comme le ſoleil ſe couchoit, qu'un profond ſommeil tomba ſur Abram, & voici, une frayeur d'une grande obſcurité tomba ſur lui.

13. Et *l'Eternel* dit à Abram; Sache comme une choſe certaine, que ta poſtérité habitera quatre cens ans, comme étrangere, dans un païs qui ne lui appartiendra point, & qu'elle ſera aſſervie aux habitans *du païs*, & ſera affligée;

14. Mais auſſi je jugerai la nation, à laquelle ils ſeront aſſervis; & aprés cela ils ſortiront avec de grands biens.

15. Et toi tu t'en iras vers tes peres en paix, & ſeras enterré en bonne vieilleſſe.

16. Et en la quatrieme génération ils retourneront ici: car l'iniquité des Amorrhéens n'eſt pas encore venue à ſon comble.

17. Il arriva auſſi que le ſoleil étant couché, il y eut une obſcurité toute noire, & voici un four fumant, & un brandon de feu qui paſſa entre ces choſes, qui avoient été partagées.

18. En ce jour-là l'Eternel traitta alliance avec Abram, en diſant: J'ai donné ce païs à ta poſtérité, depuis le fleuve d'Egypte juſqu'au grand fleuve, le fleuve d'Euphrate; *Jer.* 34: 18.

19. Les Kéniens, les Kéniziens, les Kadmoniens.

20. Les Héthiens, les Phérézïens, les Réphaïms.

21. Les Amorrhéens, les Cananéens, les Guirgasiens, & les Jébusiens.

CHAPITRE XVI.

Histoire d'Agar donnée à Abram:

OR Saraï femme d'Abram ne lui avoit enfanté aucun enfant; mais elle avoit une servante Egyptienne, nommée Agar.

2. Et elle dit à Abram; Voici maintenant, l'Eternel m'a rendue stérile; viens, je te prie, vers ma servante, peut-être aurai-je des enfans par elle. Et Abram acquiesça à la parole de Saraï.

3. Alors Saraï, femme d'Abram, prit sa servante Egyptienne, & la donna pour femme à Abram son mari, aprés qu'il eut demeuré dix ans au païs de Canaan.

4. Il vint donc vers Agar, & elle conçut. Et *Agar* voyant qu'elle avoit conçu, mépriſa sa maîtresse.

5. Et Saraï dit à Abram: L'outrage qui m'est fait, *revient* sur toi: je t'ai donné ma servante en ton sein, mais quand elle a vû qu'elle avoit conçu, je lui ai été à mépris; Que l'Eternel en juge entre moi & toi.

6. Alors Abram répondit à Saraï; Voici, ta servante est entre tes mains, traite-la comme il te plaira. Saraï donc la mal-traita, & *Agar* s'enfuit de devant elle.

7. Mais l'Ange de l'Eternel la trouva, auprés d'une fontaine d'eau au desert, prés de la fontaine qui est au chemin de Sur.

8. Et il lui dit: Agar, servante de Saraï, d'où viens-tu? & où vas-tu? Et elle répondit; Je m'enfuis de devant Saraï ma maîtresse.

9. Et l'Ange de l'Eternel lui dit; Retourne à ta maîtresse, & t'humilie sous elle.

10. Davantage l'Ange de l'Eternel lui dit: Je multiplierai beaucoup ta postérité, tellement qu'elle ne se pourra nombrer; tant elle sera grande.

11. L'Ange de l'Eternel lui dit aussi; Voici, tu as conçu, & tu enfanteras un fils, que tu appelleras Ismaël, car l'Eternel a ouï ton affliction.

12. Et ce sera un homme *farouche, comme* un âne sauvage: sa main sera contre tous, & la main de tous contre lui; & il habitera à la vûe de tous ses freres.

13. Alors elle appella le Nom de l'Eternel qui parloit à elle, Tu *és* le *Dieu* Fort de vision: car elle dit; N'ai-je pas aussi vû ici aprés celui qui me voyoit?

14. C'est pourquoi on a appellé ce puits, Le puits du vivant qui me voit, lequel est entre Kadés & Béred.

15. Agar donc enfanta un fils à Abram; & Abram appella le nom de son fils, qu'Agar lui avoit enfanté, Ismaël.

16. Or Abram étoit âgé de quatre vingt six ans, quand Agar lui enfanta Ismaël.

CHAPITRE XVII.

Dieu renouvelle son alliance avec Abram. La circoncision instituée.

PUis Abram étant âgé de quatre vingts dix neuf ans, l'Eternel lui apparut, & lui dit; Je suis le *Dieu* Fort, Tout-puissant: Chemine devant ma face, & sois entier.

2. Et je mettrai mon alliance entre moi & toi; & te multiplierai trés-abondamment. *Eccl. 44: 21.

3. Alors Abram tomba sur sa face: & Dieu lui parla, & lui dit:

4. Quant à moi, voici, mon alliance est avec toi, * & tu deviendras

dras pere d'une multitude de nations. *Rom 4: 17

5. Et ton nom ne sera plus appellé Abram, mais ton nom sera Abraham: car je t'ai établi pere d'une multitude de nations.

6. Et je te ferai croître trés-abondamment, & te ferai devenir des nations: même des Rois sortiront de toi.

7. J'établirai donc mon alliance entre moi & toi, & entre ta postérité aprés toi en leurs âges, pour être une alliance perpétuelle; afin que je te sois Dieu, & à ta postérité aprés toi.

8. Et je te donnerai, & à ta postérité aprés toi, le païs où tu demeures comme étranger, *savoir* tout le païs de Canaan, en possession perpétuelle: & je leur serai Dieu.

9. Dieu dit encore à Abraham; Tu garderas donc mon alliance, toi & ta postérité aprés toi en leurs âges.

10. Et c'est ici mon alliance entre moi & vous, & entre ta postérité aprés toi, laquelle vous garderez, *savoir* que tout mâle d'entre vous sera circoncis:

11. Et vous circoncirez la chair de vôtre prépuce, & cela sera pour signe de l'alliance entre moi & vous.

12. Tout enfant mâle de huit jours sera circoncis parmi vous en vos générations, tant celui qui est né dans la maison, que l'*esclave* acheté par argent de tout étranger, qui n'est point de ta race.

13. On ne manquera donc point de circoncire celui qui est né dans ta maison, & celui qui est acheté de ton argent, & mon alliance sera en vôtre chair, pour être une alliance perpétuelle.

14. Et le mâle incirconcis, la chair du prépuce duquel n'aura point été circoncise, sera retranché du milieu de ses peuples, *parce qu'*il aura violé mon alliance.

15. Dieu dit aussi à Abraham: Quant à Saraï ta femme, tu n'appelleras plus son nom Saraï, mais son nom sera Sara.

16. Et je la bénirai, & même je te donnerai un fils d'elle. Je la bénirai, & elle deviendra des Nations: & des Rois de peuples sortiront d'elle.

17. Alors Abraham se prosterna la face en terre, & sourit, disant en son cœur: Naîtroit-il un fils à un homme âgé de cent ans? & Sara, âgée de quatre-vingts dix ans, auroit-elle un enfant?

18. Et Abraham dit à Dieu; Je te prie, qu'Ismaël vive devant toi.

19. Et Dieu dit; Certainement Sara ta femme t'enfantera un fils, & tu appelleras son nom Isaac; & j'établirai mon alliance avec lui pour être une alliance perpétuelle pour sa posterité aprés lui.

20. Je t'ai aussi exaucé touchant Ismaël: voici, je l'ai béni, & je le ferai croître & multiplier tres-abondamment: il engendrera douze Princes, & je le ferai devenir une grande Nation.

21. Mais j'établirai mon alliance avec Isaac, que Sara t'enfantera l'année qui vient, en cette même saison.

22. Et Dieu ayant achevé de parler, remonta de devant Abraham.

23. Et Abraham prit son fils Ismaël, avec tous ceux qui étoient nez dans sa maison, & tous ceux qu'il avoit achettez de son argent, tous les mâles qui étoient des gens de sa maison, & il circoncit la chair de leur prépuce, en ce même jour-là, comme Dieu lui avoit dit.

24. Et Abraham étoit âgé de quatre vingts dix neuf ans,

quand il circoncit la chair de son prépuce.

25. Et Ismaël son fils étoit âgé de treize ans, lors qu'il fut circoncis en la chair de son prépuce.

26. En ce même jour-là Abraham fut circoncis, & son fils Ismaël aussi.

27. Et tous les gens de sa maison, tant ceux qui étoient nez en la maison, que ceux qui avoient été achettez des étrangers par argent, furent circoncis avec lui.

CHAPITRE XVIII.

Isaac promis. Discours de Dieu avec Abraham, de la destruction de Sodome.

PUis l'Eternel lui apparut dans les plaines de Mamre, comme il étoit assis à la porte de *sa* tente pendant la chaleur du jour.

2. Car levant ses yeux, il regarda: & voici, trois hommes parurent devant lui, & les ayant apperçûs, il courut au devant d'eux de la porte de *sa* tente, & se prosterna en terre:

3. Et il dit; Mon Seigneur, je te prie, si j'ai trouvé * grace devant tes yeux: ne passe point outre, je te prie, *& arrête-toi chez* ton serviteur. * *Héb.*13: 2.

4. Qu'on prenne, je vous prie, un peu d'eau, & lavez vos pieds; & reposez-vous sous un arbre:

5. Et j'apporterai une bouchée de pain, pour fortifier vôtre cœur, aprés-quoi vous passerez outre; car c'est pour cela que vous êtes venus vers vôtre serviteur: & ils dirent; Fai comme tu as dit.

6. Abraham donc s'en alla en hâte dans la tente vers Sara, & lui dit; Hâte-toi, *prens* trois mesures de fleur de farine, pêtri-*les* & fai des gâteaux.

7. Puis Abraham courut au troupeau, & prit un veau tendre & bon, lequel il donna à un serviteur, qui se hâta de l'apprêter.

8. Ensuite il prit du beurre & du lait, & le veau qu'on avoit apprêté, & le mit devant eux: & il se tint auprès d'eux sous l'arbre, & ils mangerent.

9. Et ils lui dirent: Où *est* Sara ta femme? Et il repondit: La voilà dans la tente.

10. Et l'*un d'entr'eux* dit; Je ne manquerai pas de retourner vers toi en ce même temps où nous sommes, & voici, Sara ta femme aura un fils. Et Sara l'ecoutoit à la porte de la tente qui étoit derriere lui. * *Rom.*9: 9.

11. Or Abraham & Sara étoient vieux, fort avancez en âge: & Sara n'avoit plus ce que les femmes ont accoutumé d'avoir.

12. Et Sara rit en soi-même, & dit; Etant vieille, & mon Seigneur étant fort âgé, aurai-je *cette* satisfaction?

13. Et l'Eternel dit à Abraham: Pourquoi Sara a-t-elle ri, en disant; Seroit-il vrai que j'aurois un enfant, étant vieille comme je suis? * 1 *Pier.* 3.: 6.

14. Y a-t-il quelque chose qui soit cachée à l'Eternel? Je retournerai vers toi en cette saison, en ce même temps où nous sommes, & Sara aura un fils.

15. Et Sara le nia, en disant; Je n'ai point ri: car elle eut peur: *mais il* dit; Cela n'est pas: car tu as ri.

16. Et ces hommes se leverent de là, & regarderent vers Sodome: & Abraham marchoit avec eux, pour les conduire.

17. Et l'Eternel dit; Cacherai-je à Abraham ce que je m'en vais faire?

18. Puis qu'Abraham doit certainement devenir une nation grande & puissante, & que toutes les nations de la terre seront bénies en lui?

19. Car je le connois, & *je sai* qu'il commandera à ses enfans, & à sa maison aprés lui, de garder la voye de l'Eternel, pour faire ce qui est juste, & droit: afin que l'Eternel fasse venir sur Abraham tout ce qu'il lui a dit.

20. Et l'Eternel dit: Parce que le cri de Sodome & de Gomorrhe est augmenté, & que leur péché est fort aggravé; *Ezéch.*16: 49.

21. Je descendrai maintenant, & je verrai s'ils ont fait entierement, selon le cri qui est venu jusqu'à moi: & si cela n'est pas, je le saurai.

22. Ces hommes donc partant de là alloient vers Sodome: mais Abraham se tint encore devant l'Eternel.

23. Et Abraham s'approcha, & dit, feras-tu périr le juste même avec le méchant?

24. Peut-être y a-t-il cinquante justes dans la ville, les féras-tu périr aussi? Ne pardonneras-tu point à la ville, à cause des cinquantes justes qui y *seront?*

25. Ainsi ne t'avienne que tu fasses une telle chose, que tu fasses mourir le juste avec le méchant! & que le juste soit *traitté* comme le méchant! Ainsi ne t'avienne! Celui qui juge toute la terre ne fera-t-il point justice?

26. Et l'Eternel dit; Si je trouve en Sodome cinquante justes dans la ville, je pardonnerai à tout le lieu pour l'amour d'eux.

27. Et Abraham répondit, en disant: Voici, j'ai pris maintenant la hardiesse de parler au Seigneur, quoique je ne sois que poudre & que cendre.

28. Peut-être en manquera-t-il cinq des cinquantes justes, détruiras-tu toute la ville pour ces cinq-là? Et il lui repondit: Je ne la détruirai point, si j'y en trouve quarante cinq.

29. Et *Abraham* continua de lui parler, en disant; Peût-être s'y en trouvera-t-il quarante? Et il dit, Je ne la *détruirai* point, pour l'amour des quarantes.

30. Et Abraham dit; Je prie le Seigneur de ne s'irriter pas si je parle encore; Peut-être s'en trouvera-t-il trente? Et il dit, je ne la détruirai point, si j'y en trouve trente.

31 Et Abraham dit; Voici maintenant, j'ai pris la hardiesse de parler au Seigneur: Peut-être s'en trouvera-t-il vingt? Et il dit; Je ne la détruirai point pour l'amour des vingts.

32. Et *Abraham* dit; Je prie le Seigneur de ne s'irriter pas, je parlerai encore une seule fois: peut-être s'y en trouvera-t-il dix? Et il dit; Je ne la détruirai point pour l'amour des dix.

33. Et l'Eternel s'en alla, quand il eut achevé de parler avec Abraham; & Abraham s'en retourna en son lieu.

CHAPITRE XIX.

Anges logez chez Lot. Sodome détruite.

OR sur le soir les deux Anges vinrent à Sodome, & Lot étoit assis à la porte de Sodome, & les avant vûs, il se leva pour aller au devant d'eux, & se prosterna le visage en terre,

2. Et il *leur* dit; * Voici, je vous prie Messieurs, retirez-vous maintenant dans la maison de vôtre serviteur, & logez y cette nuit, & lavez vos pieds: puis vous vous leverez le matin, & continuerez vôtre chemin. Et ils dirent: Non,

mais nous passerons cette nuit dans la ruë. * *Hebr.* 13 : 2.

3. Mais il les pressa tant, qu'ils se retirerent chez lui ; & quand ils furent entrez dans sa maison, il leur fit un festin, & fit cuire des pains sans levain, & ils mangerent.

4. Mais avant qu'ils s'allassent coucher les hommes de la ville, les hommes de Sodome, environnerent la maison, depuis le plus jeune jusqu'aux vieillards, tout le peuple depuis un bout *jusqu'à l'autre.*

5. Et appellant Lot, ils lui dirent: Où sont ces hommes qui sont venus cette nuit chez toi ? Fai-les sortir, afin que nous les connoissions. * *Jug.* 19 : 22.

6. Mais Lot sortit de *sa maison* pour leur *parler* à la porte, & ayant fermé la porte aprés soi,

7. Il leur dit : Je vous prie, mes Freres, ne *leur* faites point de mal.

8. Voici, j'ai deux filles qui n'ont point encore connu d' homme : je vous les amenerai, & vous les traitterez comme il vous plaira, pourvû que vous ne fassiez point de mal à ces hommes ; car ils sont venus à l'ombre de mon toit.

9. Et ils lui dirent : Retire-toi de là. Ils dirent aussi : Cet homme seul est venu pour habiter *ici* comme étranger, & il sera le grand Gouverneur ! Maintenant nous te ferons pis qu'à eux : & ils faisoient violence à Lot : & ils s'approcherent pour rompre la porte.

10. Mais ces hommes avançant leurs mains, retirerent Lot à eux dans la maison, & fermerent la porte,

11. Et ils frapperent d'éblouïssement les hommes qui étoient à la porte de la maison, depuis le plus petit jusqu'au plus grand : de sorte qu'ils se lasserent à chercher la porte.

12. Alors ces hommes dirent à Lot ; Qui as-tu encore ici qui t'appartienne, soit gendre, soit fils, ou filles, ou quelque autre qui t'appartienne en la ville ? Fai-les sortir de ce lieu.

13. Car nous allons détruire ce lieu, parce que leur cri est devenu grand devant l'Eternel, & il nous a envoyez pour le détruire.

14. Lot sortit donc & parla à ses gendres, qui devoient prendre ses filles, & *leur* dit ; Levez-vous, sortez de ce lieu, car l'Eternel, va détruire la ville : * mais il sembloit à ses gendres qu'il se moquoit. * 2 *Chron.* 30 : 10.

15. Et si-tôt que l'aube du jour fut levée, les Anges presserent Lot, en disant ; Leve-toi, prens ta femme & tes deux filles qui se trouvent *ici* : de peur que tu ne périsses dans la punition de la ville.

16. Et comme il tardoit, ces hommes le prirent par la main, & ils prirent aussi par la main sa femme & ses deux filles : parce que l'Eternel l'épargnoit ; & ils l'emmenerent, & le mirent hors de la ville. * *ch.* 10 : 6.

17. Or dés qu'ils les eurent fait sortir, *l'un* dit : Sauve ta vie, ne regarde point derriere toi, & ne t'arrête en aucun endroit de la plaine, sauve toi sur la montagne, de peur que tu ne périsses.

18. Et Lot leur repondit : Non, Seigneur, je te prie.

19. Voici, ton serviteur a maintenant trouvé grace devant toi, & la gratuité que tu m'as faite de préserver ma vie, est merveilleusement grande, mais je ne me pourrai sauver vers la montagne, que le mal ne m'atteigne, & que je ne meure.

20. Voici, je te prie, cette ville-là est proche, je puis m'y enfuïr, & elle est petite ; je te prie, que je m'y sauve. N'est elle pas petite ? & mon ame vivra.

21. Et il lui dit : Voici, je t'ai exaucé encore en cela de ne détruire point la ville dont tu as parlé.

22. Hâte-toi, sauve-toi là, car je ne pourrai rien faire jusqu'à ce que tu y sois entré : c'est pourquoi cette ville fut appellée Tsohar.

23. Comme le soleil se levoit sur la terre Lot entra dans Tsohar.

24. Alors l'Eternel fit pleuvoir des cieux sur Sodome & sur Gomorrhe du soufre & du feu, de par l'Eternel.

25. Et il détruisit ces villes-là, & toute la plaine, & tous les habitans des villes, & le germe de la terre.

26 * Mais la femme de Lot regarda derriere lui, & elle devint une statue de sel. * *Luc.* 17 : 32.

27. Et Abraham se levant de bon matin, vint au lieu où il s'étoit tenu devant l'Eternel.

28. Et regardant vers Sodome & Gomorrhe, & vers toute la terre de cette plaine-là, il vit monter de la terre une fumée comme la fumée d'une fournaise.

29. Mais il étoit arrivé, lors que Dieu détruisoit les villes de la plaine, qu'il s'étoit souvenu d'Abraham, & avoit envoye Lot hors de la subversion, quand il détruisit les villes où Lot habitoit.

30. Et Lot monta de Tsohar, & habita sur la montagne avec ses deux filles, car il craignoit de demeurer dans Tsohar, & il se retira dans une caverne avec ses deux filles.

31. Et l'aînée dit à la plus jeune ; Nôtre pere est vieux, & il n'y a personne sur la terre pour venir vers nous, selon la coûtume de tous les païs.

32. Viens, donnons du vin à nôtre pere, & couchons avec lui ; afin que nous conservions la race de nôtre pere.

33. Elles donnerent donc du vin à boire à leur pere cette nuit là : mais il ne s'apperçut point quand elle se coucha ni quand elle se leva.

34. Et le lendemain l'aînée dit à la plus jeune ; Voici, j'ai couché la nuit passée avec mon pere, donnons-lui encore cette nuit du vin à boire, puis va, & couche avec lui, & nous conserverons la race de nôtre pere.

35. En cette nuit-là donc elles donnerent encore du vin à boire à leur pere, & la plus jeune se leva & coucha avec lui ; mais il ne s'apperçut point quand elle se coucha, ni quand elle se leva.

36. Ainsi les deux filles de Lot conçurent de leur pere.

37. Et l'aînée enfanta un fils, & appella son nom Moab : c'est le pere des Moabites jusqu'à ce jour.

38. Et la plus jeune aussi enfanta un fils, & appella son nom Benhammi : c'est le pere des enfans de Hammon jusqu'à ce jour.

CHAPITRE XX.

Abraham habite à Guérar. Abimélec.

ET Abraham s'en alla de là au païs de Midi, & demeura entre Kadés & Sur, & il habita comme étranger à Guérar.

2. Or Abraham dit de Sara sa femme : C'est ma sœur ; & Abimelec, Roi de Guérar, envoya, & prit Sara. *ch.* 12 : 13.

3. Mais Dieu apparut la nuit dans un songe à Abimélec ; & lui dit ; Voici, tu és mort, à cause de la femme que tu as prise, car elle a un mari.

4. Or Abimélec ne s'étoit point appro-

approché d'elle; Et il dit: Seigneur, feras-tu donc mourir une nation juste?

5. Ne m'a-t-il pas dit; C'eſt ma ſœur? Et elle-même auſſi n'a-t-elle pas dit; C'eſt mon frere? j'ai fait ceci dans l'integrité de mon cœur, & dans la pureté de mes mains.

6. Et Dieu lui dit en ſonge; Je ſai que tu l'as fait dans l'intégrité de ton cœur, & auſſi ai-je empêché que tu ne péchaſſes contre moi; c'eſt pourquoi je n'ai pas permis que tu la touchaſſes.

7. Maintenant donc rens à cet homme-là ſa femme * car il eſt Prophete, & il priera pour toi, & tu vivras: mais ſi tu ne la rens, ſache que tu mourras de mort, avec tout ce qui eſt à toi. * *Pſ.* 105: 15.

8. Et Abimélec ſe leva de bon matin, & appella tous ſes ſerviteurs, & leur rapporta toutes ces choſes, eux l'écoutant; & ils furent ſaiſis de crainte.

9. Puis Abimélec appella Abraham, & lui dit; Que nous as-tu fait? & en quoi t'ai-je offenſé, que tu ayes fait venir ſur moi & ſur mon Royaume un grand péché? Tu m'as fait des choſes qui ne ſe doivent point faire.

10. Abimélec dit auſſi à Abraham; Qu'as-tu vû qui *t'ait obligé* de faire cela?

11. Et Abraham répondit; C'eſt parce que je diſois; * Aſſûrement il n'y a point de crainte de Dieu en ce lieu-ci, & ils me tueront à cauſe de ma femme. * *Pſ.* 36: 2.

12. Et auſſi, à la vérité, elle eſt ma ſœur, fille de mon pere; mais elle n'eſt pas fille de ma mere; & elle m'a été donnée pour femme.

13. Et il eſt arrivé que je lui ai dit, lors que Dieu m'a conduit çà & là, hors de la maiſon de mon pere; C'eſt ici la grace que tu me feras, di de moi dans tous les lieux où nous irons; C'eſt mon frere.

14. Alors Abimélec prit des brebis, des bœufs, des ſerviteurs & des ſervantes, & les donna à Abraham, & lui rendit Sara ſa femme;

15. Et *lui* dit; Voici mon païs eſt à ta diſpoſition: demeure où il te plaira.

16. Et il dit à Sara: Voici, j'ai donné à ton frere mille *pieces* d'argent; voici, il t'eſt une couverture d'yeux envers tous ceux qui ſont avec toi, & envers tous les *autres*: & ainſi elle fut repriſe.

17. Et Abraham fit requête à Dieu: & Dieu guérit Abimélec, ſa femme, & ſes ſervantes, & elles eurent des enfans.

18. Car l'Eternel avoit entierement reſſerré toute matrice de la maiſon d'Abimélec, à cauſe de Sara femme d'Abraham.

CHAPITRE XXI.

Naiſſance d'Iſaac. Agar & Iſmaël chaſſez. Alliance entre Abraham & Abimélec.

ET l'Eternel viſita Sara, comme il avoit dit: & lui fit ainſi qu'il en avoit parlé.

2. Sara donc conçut, & enfanta un fils à Abraham en ſa vieilleſſe, * au temps précis que Dieu lui avoit dit. * *Hebr.* 11: 11.

3. Et Abraham appella le nom de ſon fils, qui lui étoit né, & que Sara lui avoit enfanté, Iſaac.

4. Et Abraham circoncit ſon fils Iſaac âgé de huit jours, comme Dieu lui avoit commandé.

5. Or Abraham étoit âgé de cent ans, quand Iſaac ſon fils lui nâquit.

6. Et Sara dit; Dieu m'a donné dequoi rire: tous ceux qui l'apprendront riront avec moi.

7. Elle

7. Elle dit auſſi; Qui eût dit à Abraham que Sara allaitteroit des enfans? car je lui ai enfanté un fils en ſa vieilleſſe.

8. Et l'enfant crut, & fut ſevré: & Abraham fit un grand feſtin le jour qu'Iſaac fut ſevré.

9. Et Sara vit le fils d'Agar Egyptienne, qu'elle avoit enfanté à Abraham, ſe moquer.

10. Et elle dit à Abraham; * Chaſſe cette ſervante & ſon fils: car le fils de cette ſervante n'héritera point avec mon fils, avec Iſaac. * *Gal.* 4: 30

11. Et cela déplut fort à Abraham, au ſujet de ſon fils.

12. Mais Dieu dit à Abraham; N'aye point de chagrin au ſujet de l'enfant, ni de ta ſervante: dans toutes les choſes que Sara te dira, acquieſce à ſa parole: car en Iſaac te ſera appellée ſemence.

13. Et toutefois je ferai auſſi devenir le fils de la ſervante une nation, parce qu'il eſt ta ſemence.

14. Puis Abraham ſe leva de bon matin, & prit du pain & une bouteille d'eau, & il les donna à Agar, en les mettant ſur ſon épaule: *il lui donna* auſſi l'enfant & la renvoya: & elle ſe mit en chemin, & fut errante au deſert de Beerſebah:

15. Or quand l'eau de la bouteille eut manqué, elle jetta l'enfant ſous un arbriſſeau.

16. Et elle s'en alla environ à la portée d'une fléche, & s'aſſit vis-à-vis: car elle dit; Que je ne voye point mourir l'enfant: s'étant donc aſſiſe vis-à-vis, elle éleva ſa voix, & pleura.

17. Et Dieu entendit la voix de l'enfant, & l'Ange de Dieu appella des cieux Agar, & lui dit: Qu'as tu, Agar? Ne crains point, car Dieu a oui la voix de l'enfant, *du lieu* ou il eſt.

18. Leve-toi, leve l'enfant, & prens le par la main: car je le ferai devenir une grande nation.

19. Et Dieu lui ouvrit les yeux, & elle vit un puits d'eau, & y étant allée, elle remplit d'eau la bouteille, & donna à boire à l'enfant.

20. Et Dieu fut avec l'enfant, qui devint grand, & demeura au deſert: & fut Tireur d'arc.

21. Il demeura, dis-je, au deſert de Paran; & ſa mere lui prit une femme du païs d'Egypte.

22. Et il arriva en ce temps-là qu'Abimélec & Picol, chef de ſon armée, parla à Abraham, en diſant: Dieu eſt avec toi en toutes les choſes que tu fais. *ch.* 26: 26.

23. Maintenant donc, jure-moi ici par *le nom de* Dieu que tu ne me mentiras point, ni à mes enfans, & que ſelon la faveur que je t'ai faite, tu agiras envers moi, & envers le païs auquel tu as demeuré comme étranger.

24. Et Abraham répondit; Je te le jurerai.

25. Mais Abraham ſe plaignit à Abimélec au ſujet d'un puits d'eau, dont les ſerviteurs d'Abimélec s'étoient emparez par violence.

26. Et Abimélec dit; Je n'ai point ſçû qui a fait cela, & auſſi tu ne m'en as point averti, & je n'en ai point encore ouï parler juſques à ce jour.

27. Alors Abraham prit des brebis, & des bœufs, & les donna à Abimélec, & ils firent alliance enſemble.

28. Et Abraham mit à part ſept jeunes brebis de ſon troupeau.

29. Et Abimélec dit à Abraham; Que veulent dire ces ſept jeunes brebis que tu as miſes à part?

30. Et il répondit; C'eſt que tu prendras ces ſept jeunes brebis de

ma main, pour me servir de temoignage que j'ai creusé ce puits.

31. C'est pourquoi on appella ce lieu-là *Beersebah : car tous deux y jurerent. *ch. 26 : 33.

32. Ils traiterent donc alliance en Beer-sebah, puis Abimélec se leva avec Picol, chef de son armée, & ils s'en retournérent au païs des Philistins.

33. Et *Abraham* planta une chênaïe en Beersebah, & invoqua là le Nom de l'Eternel * le *Dieu* Fort d'éternité. * *Es.* 57 : 15.

34. Et Abraham demeura comme étranger au païs des Philistins, durant un long-temps.

CHAPITRE XXII.

Sacrifice d'Isaac par son Pere Abraham.

OR il arriva aprés ces choses, que Dieu éprouva Abraham, & lui dit ; Abraham : & il répondit ; Me voici. *Jug.* 8 : 18, 19.

2 Et Dieu lui dit ; Prens maintenant ton fils ton unique, celui que tu aimes, Isaac, & t'en va au païs de Morija, & l'offre là en holocauste sur l'une des montagnes que je te dirai.

3. Abraham donc s'étant levé de bon matin mit le bast sur son âne, & prit deux de ses serviteurs avec lui, & Isaac son fils ; & ayant fendu le bois pour l'holocauste, il se mit en chemin, & s'en alla au lieu que Dieu lui avoit dit. *Heb. 11 : 7.

4. Le troisiéme jour Abraham levant ses yeux, vit le lieu de loin.

5. Et il dit à ses serviteurs ; Demeurez ici avec l'âne : moi & l'enfant marcherons jusques-là, & adorerons, aprés quoi nous reviendrons à vous.

6. Et Abraham prit le bois de l'holocauste, & le mit sur Isaac son fils, & prit le feu en sa main, & un coûteau ; & ils s'en allerent tous deux ensemble.

7. Alors Isaac parla à Abraham son pere, & dit ; Mon pere : Abraham répondit, Me voici, mon fils. Et il dit ; Voici le feu & le bois, mais où est la bête pour l'holocauste ?

8. Et Abraham répondit ; Mon fils, Dieu se pourvoira lui-même de bête pour l'holocauste : & ils marchoient tous deux ensemble.

9. Et étant arrivez au lieu que Dieu lui avoit dit, Abraham bâtit là un autel, & rangea le bois, & ensuite il lia Isaac son fils, & le mit sur l'autel, au dessus du bois.

10. Puis Abraham avançant sa main, * se saisit du coûteau pour égorger son fils. * *Jac.* 2 : 21.

11. Mais l'Ange de l'Eternel lui cria des cieux en disant : Abraham, Abraham : il répondit ; Me voici.

12. Et il lui dit ; Ne mets point ta main sur l'enfant, & ne lui fai rien : car maintenant j'ai connu que tu crains Dieu, * puis que tu n'as point épargné pour moi ton fils, ton unique. * *Rom.* 8 : 32.

13. Et Abraham levant ses yeux regarda, & voilà derriere *lui* un belier, qui étoit retenu à un buisson par ses cornes : & Abraham alla prendre le belier, & l'offrit en holocauste au lieu de son fils.

14. Et Abraham appella le nom de ce lieu-là, l'Eternel y pourvoira : c'est pourquoi on dit aujourd'hui ; En la montagne de l'Eternel il y sera pourvû.

15. Et l'Ange de l'Eternel cria des cieux à Abraham pour la seconde fois.

16. En disant ; J'ai juré par moi-même dit l'Eternel ; parce que tu as fait cette chose-ci, & que tu n'as point épargné ton fils, ton unique :

17. Certainement je te bénirai, & je multiplierai trés abondamment ta posterité comme les étoiles des cieux, & comme le sable qui est sur le bord de la mer : & ta posterité possédera la porte de ses ennemis.

18. Et toutes les nations de la terre seront bénies en ta semence, parce que tu as obéï à ma voix.

19. Ainsi Abraham retourna vers ses serviteurs, & ils se leverent, & s'en allerent ensemble en Beer-sebah : car Abraham demeuroit à Beer-sebah.

20. Or il arriva aprés ces choses, que quelqu'un apporta des nouvelles à Abraham en disant ; Voici, Milca a aussi enfanté des enfans à Nacor ton frere.

21. *Savoir* Huts son * premier-né, & Buz son frere, & Cémuël pere d'Aram, *Iob.* 1 : 1.

21. Et Késed, & Hazo, & Pildas, & Jidlaph, & Béthuel :

23. Et Béthuel a engendré Rébecca. Milca enfanta ces huit à Nacor frére d'Abraham. *ch.* 24 : 15.

24. Et sa concubine nommée Reüma, enfanta aussi Tebah, Gaham, Tohas, & Mahaca.

CHAPITRE XXIII.

Mort de Sara, & sa Sépulture.

OR Sara vécut cent vingt-sept ans ; *ce* sont là les années de sa vie.

2. Et elle mourut en Kirjath-Arbah, qui est Hébron, au païs de Canaan : & Abraham vint pour plaindre Sara, & pour la pleurer.

3. Et s'étant levé de devant son mort, il parla aux Héthiens, en disant :

4. Je suis étranger & forain parmi vous : donnez-moi une possession de sépulcre parmi vous, afin que j'enterre mon mort, & *que je l'ôte de* devant moi.

5. Et les Héthiens répondirent à Abraham, & lui dirent :

6. Mon Seigneur, écoute-nous ; Tu es parmi nous un prince excellent, enterre ton mort dans l'un de nos plus exquis sépulcres ; nul de nous ne te refusera son sépulcre, afin que tu *y* enterres ton mort.

7. Alors Abraham se leva, & se prosterna devant le peuple du pais, *c'est-à-dire* devant les Héthiens.

8. Et il leur parla, & dit ; S'il vous plaît que j'enterre mon mort, & *que je l'ôte* de devant moi, écoutez-moi, & intercedez pour moi envers Hephron, fils de Tsohar.

9. Afin qu'il me cede sa caverne de Macpela, qui est au bout de son champ ; qu'il me la cede au milieu de vous, pour le prix qu'elle vaut, & que je la possede pour en faire un sépulcre.

10. Or Héphron étoit assis parmi les Héthiens : Héphron donc Héthien répondit à Abraham, en présence des Hethiens, qui l'écoutoient, savoir de tous ceux qui entroient par la porte de la ville, en disant :

11. Non, Mon Seigneur, écoute-moi : Je te donne le champ, je te donne aussi la caverne qui y est, je te la donne en présence des enfans de mon peuple : enterres-y ton mort.

12. Et Abraham se prosterna devant le peuple du païs.

13. Et parla à Héphron, tout le peuple du païs l'entendant, & dit ; Mais s'il te plaît, je te prie, écoute-moi ; je donnerai l'argent du champ, reçoi-le de moi, & j'y enterrerai mon mort.

14. Et Héphron répondit à Abraham, en disant ;

15. Mon

15. Mon Seigneur, écoute-moi; La terre *vaut* quatre cens ſicles d'argent entre moi & toi: mais qu'eſt-ce que cela? enterre donc ton mort.

16. Et Abraham ayant entendu Héphron, lui paya l'argent dont il avoit parlé, les Héthiens l'entendant, *ſavoir* quatre cens ſicles d'argent, ayant cours entre les marchands.

17. Et le champ de Héphron, qui étoit en Macpèla au devant de Mamré, tant le champ que la caverne qui y étoit, & tous les arbres qui étoient dans le champ, & dans tous ſes confins tout autour,

18. Fut acquis en propriété à Abraham, en preſence des Héthiens, *ſavoir* de tous ceux qui entroient par la porte de la ville.

19. Et aprés cela Abraham enterra Sara ſa femme dans la caverne du champ de Macpela, au devant de Mamré, qui eſt Hébron, au païs de Canaan.

20. Le champ donc & la caverne qui y eſt, fut aſſuré par les Héthiens à Abraham, afin qu'il le poſſédât pour y faire ſon ſépulcre.

CHAPITRE XXIV.

Rebecca. Iſaac.

OR Abraham devint vieux & fort avancé en âge: & l'Eternel avoit béni Abraham en toutes choſes.

2. Et Abraham dit au plus ancien des ſerviteurs de ſa maiſon, qui avoit le gouvernement de tout ce qui lui appartenoit; Mets, je te prie, ta main ſous ma cuiſſe:

3. Et je te ferai jurer par l'Eternel, le Dieu des cieux, & le Dieu de la terre, que tu ne prendras point de femme pour mon fils, d'entre les filles des Cananéens, parmi leſquels j'habite:

4. Mais tu t'en iras en mon païs & vers mes parens, & tu y prendras une femme pour mon fils Iſaac.

5. Et ce ſerviteur lui *répondit*: Peut-être que la femme ne voudra point me ſuivre en ce païs: me faudra-t-il néceſſairement ramener ton fils au païs d'où tu és-ſorti?

6. Abraham lui dit; Garde-toi bien d'y ramener mon fils.

7. L'Eternel, le Dieu des cieux, qui m'a pris de la maiſon de mon pere, & du païs de ma parenté, & qui m'a parlé, & juré, en diſant: Je donnerai à ta poſtérité ce païs-ci: envoyera lui-même ſon Ange devant toi, & tu prendras de là une femme pour mon fils.

8. Que ſi la femme ne veut pas te ſuivre, tu ſeras quitte de ce ſerment que je te fais faire: quoi qu'il en ſoit, ne ramene point là mon fils.

9. Et le ſerviteur mit la main ſous la cuiſſe d'Abraham ſon Seigneur, & lui jura ſuivant ces choſes-là.

10. Alors le ſerviteur prit dix chameaux d'entre les chameaux de ſon maître, & s'en alla: car il avoit tout le bien de ſon maître en ſon pouvoir. Il partit donc, & s'en alla en Méſopotamie, à la ville de Nacor.

11. Et il fit repoſer les chameaux ſur leurs genoux hors de la ville, prés d'un puits d'eau, ſur le ſoir, au temps que ſortent celles qui vont puiſer *de l'eau*.

12. Et il dit: O Eternel, Dieu de mon Seigneur Abraham, fai que j'aye *une heureuſe* rencontre aujourd'hui, & ſois favorable à mon Seigneur Abraham.

13. Voici, je me tiendrai prés de la fontaine d'eau, & les filles des

des gens de la ville ſortiront pour puiſer de l'eau.

14. Fai donc que la jeune fille à laquelle je dirai; Baiſſe, je te prie, ta cruche, afin que je boive, & qui me répondra. Boi, & même je donnerai à boire à tes chameaux: ſoit celle que tu as deſtinée à ton ſerviteur Iſaac, & je connoîtrai à cela que tu as été favorable à mon Seigneur.

15. Et il arriva qu'avant qu'il eût achevé de parler, voici Rébecca fille de Béthuël, fils de Milca, femme de Nacor, frere d'Abraham, ſortoit, ayant ſa cruche ſur ſon épaule. *ch.* 22: 23.

16. Et la jeune fille étoit tres-belle à voir, & vierge, & nul homme ne l'avoit connue; elle deſcendit donc à la fontaine, & comme elle remontoit aprés avoir rempli ſa cruche.

17. Le ſerviteur courut au devant d'elle, & lui dit; Donne-moi, je te prie, un peu à boire de l'eau de ta cruche. *Job.* 4: 7.

18. Et elle lui dit; Mon Seigneur, boi. Et ayant incontinent abbaiſſé ſa cruche ſur ſa main, elle lui donna boire.

19. Et aprés qu'elle eut achevé de lui donner à boire, elle dit; J'en puiſerai auſſi pour tes chameaux, juſqu'à ce qu'ils ayent achevé de boire.

20. Et ayant vuidé promtement ſa cruche dans l'auge, elle courut encore au puits pour puiſer de *l'eau*, & elle en puiſa pour tous ſes chameaux.

21. Et cet homme s'étonnoit d'elle, *conſidérant*, ſans dire mot, pour ſavoir ſi l'Eternel auroit fait proſpérer ſon voyage, ou non.

22. Et quand les chameaux eurent achevé de boire, cet homme prit une bague d'or, du poids d'un demi *ſicle*, & deux braſſelets *pour mettre* ſur les mains de cette *fille*, peſant dix *ſicles* d'or.

23. Et il lui dit; De qui és-tu fille? Je te prie, fai-le moi ſavoir; n'y a-t-il point dans la maiſon de ton pere de lieu pour nous loger?

24. Et elle lui répondit; Je ſuis fille de Bethuël, fils de Milca, qu'elle a enfanté à Nacor.

25. Et elle lui dit auſſi; Il y a chez nous beaucoup de paille & de fourage, & de la place pour loger.

26. Et cet homme s'inclina & ſe proſterna devant l'Eternel:

27. Et dit; Béni ſoit l'Eternel, le Dieu de mon Seigneur Abraham, qui n'a point ceſſé d'exercer ſa gratuité & ſa vérité envers mon Seigneur: & lors que j'étois en chemin, l'Eternel m'a conduit en la maiſon des freres de mon Seigneur.

28. Et la jeune fille courut, & rappota toutes ces choſes en la maiſon de ſa mere.

29. Or Rebecca avoit un frere nommé Laban, qui courut dehors vers cet homme prés de la fontaine.

30. Car auſſi-tôt qu'il eut vû la bague & les braſſelets aux mains de ſa ſœur, qui avoit dit; Cet homme m'a ainſi parlé, il le vint trouver, & voici, il étoit prés des chameaux vers la fontaine.

31. Et il lui dit: Entre, Béni de l'Eternel, pourquoi te tiens-tu dehors? j'ai préparé la maiſon, & un lieu pour tes chameaux.

32. L'homme donc entra dans la maiſon, & on desharnacha les chameaux, & on leur donna de la paille & du fourage; & *on apporta* de l'eau, tant pour laver ſes pieds, que les pieds de ceux qui étoient avec lui:

33. Et

33. Et on lui présenta à manger: mais il dit, Je ne mangerai point, que je n'aye dit ce que j'ai à dire. Et *Laban* dit; Parle.

34. Il dit donc; Je suis serviteur d'Abraham.

35. Or l'Eternel a béni abondamment mon Seigneur, & il est devenu grand: car il lui a donné des brebis, des bœufs, de l'argent, de l'or, des serviteurs, des servantes, des chameaux, & des ânes.

36. Et Sara, femme de mon Seigneur, a enfanté dans sa vieillesse à mon Seigneur un fils, auquel il a donné tout ce qu'il a.

37. Et mon Seigneur m'a fait jurer, en disant: Tu ne prendras point de femme pour mon fils, d'entre les filles des Cananéens, au païs desquels je demeure.

38. Mais tu iras à la maison de mon pere, & vers ma parenté, & tu y prendras une femme pour mon fils.

39. Et je dis à mon Seigneur; Peut-être que la femme ne me suivra pas.

40. Et il me répondit; * l'Eternel, devant la face duquel j'ai cheminé, envoyera son Ange avec toi, & fera prospérer ton voyage, & tu prendras pour mon fils une femme de ma parenté, & de la maison de mon pere. **Jos.* 22: 5.

41. Si tu vas vers ma parente, tu seras alors quitte de l'exécration du serment que je te fais faire: & si on ne te la donne pas, tu seras quitte de l'exécration du serment que je te fais faire.

42. Je suis donc venu aujourd'hui à la fontaine, & j'ai dit; O Eternel, Dieu de mon Seigneur Abraham, si maintenant tu fais prospérer le voyage que j'ai entrepris:

43. Voici, je me tiendrai prés de la fontaine d'eau, qu'il arrive donc que la fille qui sortira pour *y* puiser, & à laquelle je dirai; Donne-moi, je te prie, un peu à boire de l'eau de ta cruche.

44. Et qui me répondra; Boi, & même *j'en* puiserai pour tes chameaux, que celle-là soit la femme que l'Eternel a destinée au fils de mon Seigneur.

45. Or avant que j'eusse achevé de parler en mon cœur, voici, Rebecca est sortie, ayant sa cruche sur son épaule, & est descenduë à la fontaine, & a puisé de l'eau: & je lui ai dit; Donne-moi, je te prie, à boire.

46. Et incontinent elle a abbaissé sa cruche de dessus *son épaule*, & m'a dit; Boi; & même je donnerai à boire à tes chameaux. J'ai donc bû, & elle a aussi donné à boire aux chameaux.

47. Puis je l'ai interrogé, en disant: De qui és-tu fille? Elle a répondu; Je suis fille de Bethuël, fils de Nacor, que Milca lui a enfanté; alors je lui ai mis une bague sur le front, & des brasselets en ses mains.

48. Je me suis incliné & prosterné devant l'Eternel, & j'ai béni Eternel, le Dieu de mon Seigneur Abraham, qui m'a conduit par le vrai chemin, afin que je prisse la fille du frere de mon Seigneur pour son fils.

49. Maintenant donc, si vous voulez user de gratuité envers mon Seigneur, déclarez-le moi aussi: & je me tournerai à droit, ou à gauche.

50. Et Laban & Béthuël répondirent, en disant; Cette affaire est procédée de l'Eternel: nous ne te pouvons dire ni bien ni mal.

51. Voici Rebecca est entre tes mains, prens la & t'en va, & qu'elle

qu'elle soit la femme du fils de ton Seigneur, comme l'Eternel en a parlé.

52. Et il arriva qu'aussi-tôt que le serviteur d'Abraham eut ouï leurs paroles, il se prosterna en terre devant l'Eternel.

53. Et le serviteur tira des bagues d'argent & d'or, & des habits, & les donna à Rebecca: il donna aussi des présens exquis à son frere & à sa mere.

54. Puis ils mangerent & bûrent, lui & les gens qui étoient avec lui, & *y* logerent cette nuit-là: & quand ils se furent levez de bon matin, il dit; Renvoyez-moi à mon Seigneur.

55. Et le frere & la mere lui dirent: Que la fille demeure avec nous quelque jours, au moins dix jours, aprés quoi elle s'en ira.

56. Et il leur dit; Ne me retardez point, puis que l'Eternel a fait prospérer mon voyage, renvoyez-moi, afin que je m'en aille à mon Seigneur.

57. Alors ils dirent; Apellons la fille, & demandons-lui une réponse de sa propre bouche.

58. Ils appellerent donc Rebecca, & lui dirent; Veux-tu aller avec cet homme? Et elle répondit: J'irai.

59. Ainsi ils laisserent aller Rebecca leur sœur, & sa nourrice, avec le serviteur d'Abraham, & ses gens.

60. Et ils bénirent Rebecca, & lui dirent; Tu és nôtre sœur, sois fertile par mille millions *de générations*, & que ta postérité possede la porte de ses ennemis. **ch.* 22: 17.

61. Alors Rebecca se leva avec ses servantes, & elles monterent sur les chameaux, & suivirent cet homme: ce serviteur donc prit Rebecca, & s'en alla.

62. Or Isaac revenoit du puits du Vivant qui me voit: & il demeuroit au païs du Midi.

63. Et Isaac étoit sorti aux champs, sur le soir pour prier; & levant ses yeux il regarda, & voici des chameaux qui venoient.

64. Rebecca aussi levant ses yeux vit Isaac, & se jetta en bas de dessus le chameau;

65. Car elle avoit dit au serviteur; Qui est cet homme qui marche dans les champs au devant de nous? & le serviteur avoit répondu; *C'est* mon Seigneur; & elle prit un voile, & s'en couvrit.

66. Et le serviteur raconta à Isaac toutes les choses, qu'il avoit faites.

67. Alors Isaac mena Rebecca dans la tente de Sara sa mere, & il la prit pour sa femme, & l'aima. Ainsi Isaac se consola aprés *la mort* de sa mere.

CHAPITRE XXV.

Kétura. Mort d'Abraham. Descendans d'Ismaël. Esau & Jacob.

OR Abraham prit une autre femme, nommée Kétura.

2. Qui lui enfanta Zimram, Joksan, Medan, Madian, Jisba & Suah.

3. Et Joksan engendra Seba & Dedan. Et les enfans de Dedan furent Assurim, & Letusim, & Leümmin.

4. Et les enfans de Madian furent Hépha, Hépher, Hanoc, Abidah, Eldaha. Tous ceux-là *sont* enfans de Ketura.

5. Et Abraham donna tout ce, qui lui *appartenoit*, à Isaac.

6. Mais il fit des présens aux fils de ses concubines, & les envoya loin de son fils Isaac, vers l'Orient au païs d'Orient, lui étant encore en vie.

7. Et les ans que vêcut Abraham furent cent soixante & quinze ans.

8. Et

8. Et Abraham defaillant, mourut dans une heureuſe vieilleſſe, fort âgé, & raſſaſié *de jours*, & fut recueilli vers ſes peuples.

9. Et Iſaac & Iſmaël ſes fils l'enterrerent, en la caverne de Macpela, au champ d'Héphron, fils de Tſohar Héthien, qui eſt vis-à-vis de Mamré.

10. Le champ qu'Abraham avoit achetté des Héthiens; là fut enterré Abraham, avec Sara ſa femme.

11. Or il arriva aprés la mort d'Abraham, que Dieu bénit Iſaac ſon fils: & Iſaac demeuroit prés du puits du Vivant qui me voit.

12. Ce ſont ici les générations d'Iſmaël, fils d'Abraham, qu'Agar Egyptienne, ſervante de Sara, avoit enfanté à Abraham.

13. Et ce ſont ici les noms des enfans d'Iſmaël, deſquels ils ont été nommez dans leurs générations. Le premier-né d'Iſmaël fut Nébajoth, puis Kédar, Abdéel, Mibſam,

14. Miſmah, Duma, Maſſa.

15. Hadar, Téma, Jétur, Naphis, & Kedma.

16. Ce ſont là les enfans d'Iſmaël, & ce ſont là leurs noms, ſelon leurs villages, & ſelon leurs châteaux: douze Princes de leurs peuples.

17. Et les ans de la vie d'Iſmaël furent cent trente ſept ans: & il défaillit, & mourût, & fût recueilli vers ſes peuples.

18. Et *ſes Deſcendans* habiterent depuis Havila juſqu'à Sur, qui eſt vis-à-vis de l'Egypte, quand on vient vers l'Aſſyrie: & *le païs* qui étoit échû à *Iſmaël* étoit à la vûë de tous ſes freres.

19. Or ce ſont ici les générations d'Iſaac, fils d'Abraham: Abraham engendra Iſaac.

20. Et Iſaac étoit âgé de quarante ans, quand il ſe maria avec Rebecca, fille de Bethuël Syrien, de Paddan-Aram, ſœur de Laban Syrien.

21. Et Iſaac pria inſtamment l'Eternel au ſujet de ſa femme, parce qu'elle étoit ſtérile; & l'Eternel *fût* fléchi par ſes prieres; & Rebecca ſa femme conçut.

22. Mais les enfans s'entre-pouſſoient dans ſon ventre: & elle dit; S'il eſt ainſi, pourquoi ſuis-je? Et elle alla conſulter l'Eternel.

23. Et l'Eternel lui dit; Deux nations ſont dans ton ventre, & deux peuples ſortiront de tes entrailles: & un peuple ſera plus fort que l'autre peuple, & le plus grand ſera aſſervi au moindre.

24. Et quand ſon temps d'enfanter fut accompli, voici, il y avoit deux jumeaux en ſon ventre.

25. Celui qui ſortit le premier, étoit roux, & tout *velu*, comme un manteau de poil: & ils appellerent ſon nom Eſaü.

26. Et enſuite ſortit ſon frere, tenant de ſa main le talon d'Eſaü: c'eſt pourquoi il fut appellé Jacob: or Iſaac étoit âgé de ſoixante ans, quand ils nâquirent.

27. Depuis, les enfans devinrent grands, & Eſaü étoit un habile chaſſeur, & homme de campagne: mais Jacob étoit un homme ſimple, ſe tenant dans les tentes.

28. Et Iſaac aimoit Eſaü; car la venaiſon étoit ſa viande: mais Rebecca aimoit Jacob.

29. Or comme Jacob cuiſoit du potage, Eſaü arriva des champs, & il étoit las.

30. Et Eſaü dit à Jacob: Donne-moi, je te prie, à manger de ce roux; car je ſuis las: c'eſt pourquoi on appella ſon nom, Edom.

31. Mais Jacob lui dit; Vends-moi aujourd'hui ton droit d'aîneſſe.

32. Et

32. Et Eſaü répondit; Voici je m'en vais mourir; & de quoi me ſervira le droit d'aîneſſe? *E.22:13.*

33. Et Jacob dit; Jure-moi aujourd'hui: * il lui jura: ainſi il vendit ſon droit d'aîneſſe à Jacob.

34. Et Jacob donna à Eſaü du pain, & du potage de lentilles: & il mangea, & bût; puis il ſe leva, & s'en alla: ainſi Eſaü mépriſa ſon droit d'aîneſſe.

CHAPITRE XXVI.

Promeſſe de Dieu à Iſaac, Rebecca. Abimelec. Mariages d'Eſaü.

OR il y eut une famine au païs, outre la premiere famine qui avoit été tu temps d'Abraham: & Iſaac s'en alla vers Abimélec Roi des Philiſtins, à Guérar.

2. Car l'Eternel lui étoit apparu, & lui avoit dit; Ne deſcens point en Egypte: demeure au païs que je te dirai.

3. Demeure dans ce païs-là, & je ſerai avec toi, & te bénirai: car je te donnerai & à ta poſtérité tous ces païs-ci, & je ratifierai le ſerment que j'ai fait à ton pere Abraham.

4. Et je multiplierai ta poſtérité comme les étoiles des cieux, & donnerai ces-païs-ci à ta poſtérité; & toutes les nations de la terre ſeront bénies en ta ſemence.

5. Parce qu'Abraham a obéï à ma voix, & qu'il a gardé mon ordonnance, mes commandemens, mes ſtatuts, & mes loix.

6. Iſaac donc demeura à Guérar.

7. Et quand les gens du lieu s'enquirent qui étoit ſa femme, il répondit; C'eſt ma ſœur: car il craignoit de dire; C'eſt ma femme: de peur, *diſoit-il*, qu'il n'arrive, que les habitans du lieu me tuent, à cauſe de Rebecca: car elle eſt belle à voir.

8. Or il arriva, aprés qu'il y eut paſſé quelques jours, qu'Abimélec, Roi des Philiſtins, regardoit par la fenêtre, & voici, il vit Iſaac qui ſe joüoit avec Rebecca ſa femme.

9. Alors Abimélec appella Iſaac, & lui dit; Voici, c'eſt véritablement ta femme: & comment as-tu dit; C'eſt ma ſœur? Et Iſaac lui répondit; C'eſt parce que jai dit; Afin que peut-être je ne meure à cauſe d'elle.

10. Et Abimélec dit; Que nous as-tu fait? il s'en eſt peu fallu, que quelqu'un du peuple n'ait couché avec ta femme, & que tu ne nous ayes fait tomber dans le crime.

11. Abimélec donc fit une ordonnance à tout le peuple, en diſant; Celui qui touchera cet homme, ou ſa femme, ſera certainement puni de mort.

12. Et Iſaac ſema en cette terre-là, & il trouva cette année-là le centuple, car l'Eternel le bénit.

13. Cet homme donc accrut, & alloit toûjours en augmentant, juſqu'à ce qu'il fut merveilleuſement accru.

14. Et il eut du menu & du gros bêtail, & un grand nombre de ſerviteurs; & les Philiſtins lui porterent envie:

15. Tellement qu'ils boucherent les puits, que les ſerviteurs de ſon pere avoient creuſez du temps de ſon pere Abraham, & res remplirent de terre.

16. Abimélec auſſi dit à Iſaac; Retire toi d'avec nous: car tu és devenu beaucoup plus puiſſant que nous.

17. Iſaac donc partit de là, & alla camper dans la vallée de Guérar, & y demeura.

18. Et Iſaac creuſa encore les puits d'eau qu'on avoit creuſez du

temps d'Abraham son pere, lesquels les Philistins avoient bouchez aprés la mort d'Abraham, & les appella des mêmes noms, dont son pere les avoit appellez.

19. Et les serviteurs d'Isaac creuserent dans cette vallée, & y trouverent un puits d'eau vive.

20. Mais les bergers de Guérar eurent un démêlé avec les bergers d'Isaac, disant; L'eau est à nous: & il appella le puits, Hések, parce qu'ils avoient contesté avec lui.

21. Ensuite ils creuserent un autre puits, pour lequel ils contesterent aussi: & il appella son nom, Sitnah.

22. Alors il se retira de là, & creusa un autre puits, pour lequel ils ne contesterent point, & il le nomma Rehoboth; en disant; C'est parce que l'Eternel nous a maintenant mis au large, & que nous nous sommes aggrandis dans ce païs.

23. Et de là il monta en Beersebah.

24. Et l'Eternel lui apparut cette même nuit, & lui dit; Je suis le Dieu d'Abraham ton pere, ne crains point; car je *suis* avec toi, & je te bénirai, & multiplierai ta postérité, à cause d'Abraham mon serviteur.

25. Et il bâtit là un autel, & invoqua le Nom de l'Eternel, & il y dressa ses tentes: & les serviteurs d'Isaac y creuserent un puits.

26. Et Abimélec vint à lui de Guérar, avec Ahuzat son ami, & Picol chef de son armée.

27. Mais Isaac leur dit; Pourquoi venez-vous vers moi, puis que vous me haïssez, & que vous m'avez renvoyé d'auprés de vous?

28. Et ils répondirent; Nous avons vû clairement que l'Eternel est avec toi: & nous avons dit; Qu'il y ait maintenant un serment avec exécration entre nous, *c'est-à dire* entre nous & toi: & traittons alliance avec toi.

29. Si tu nous fais du mal, comme nous ne t'avons point touché, & comme nous ne t'avons fait que du bien, & t'avons laissé aller en paix: toi, maintenant, * béni de l'Eternel. * *Ps.* 115: 15.

30. Alors il leur fit un festin, & ils mangerent & bûrent.

31. Et ils se leverent de bon matin, & jurerent l'un à l'autre: puis Isaac les renvoya, & ils s'en allerent d'avec lui en paix.

32. Il arriva en ce même jour, que les serviteurs d'Isaac vinrent, & lui parlerent touchant ce puits qu'ils avoient creusé, & lui dirent; Nous avons trouvé de l'eau.

33. Et il l'appella Sibha: c'est pourquoi le nom de la ville a été Beer-sebah jusqu'à aujourd'hui.

34. Or Esaü âgé de quarante ans prit pour femmes Judith, fille de Béeri Héthien, & Basmath fille d'Elon Héthien:

35. Lesquelles furent en amertume d'esprit à Isaac & à Rebecca.

CHAPITRE XXVII.

Jacob béni, en place d'Esaü son frere.

ET il arriva, que quand Isaac fut devenu vieux, & que ses yeux furent si ternis qu'il ne pouvoit plus voir, il appella Esaü son fils aîné, & lui dit; Mon fils: lequel lui répondit; Me voici.

2. Et il lui dit; Voici maintenant je suis devenu vieux, & je ne sais point le jour de ma mort.

3. Maintenant donc, je te prie, prens tes armes, ton carquois, & ton arc, & t'en va aux champs, & prens moi de la venaison.

4. Et m'apprête des viandes d'appétit, comme je les aime, & apporte-les moi, afin que je mange, & que mon ame te bénisse avant que je meure.

5. Or Rebecca écoutoit, pendant qu'Isaac parloit à Esaü son fils. Esaü donc s'en alla aux champs, pour prendre de la venaison, & l'apporter.

6. Et Rebecca parla à Jacob son fils, & lui dit; Voici, j'ai ouï parler ton pere à Esaü ton frere, disant;

7. Apporte-moi de la venaison, & m'apprête des viandes d'appétit, afin que j'en mange: & je te bénirai devant l'Eternel, avant que de mourir.

8. Maintenant donc, mon fils, obei à ma parole, & fai ce que je te vais commander.

9. Va maintenant à la bergerie, & prens-moi là deux bons chevreaux d'entre les chevres, & j'en apprêterai des viandes d'appétit pour ton pere, comme il les aime.

10. Et tu les porteras à ton pere, afin qu'il les mange, & qu'il te bénisse avant sa mort.

11. Et Jacob répondit à Rebecca sa mere; Voici, Esaü mon frere est un homme velu, & je suis un homme sans poil.

12. Peut-être que mon pere me tâtera, & il me regardera comme un homme qui l'a voulu tromper, & j'attirerai sur moi *sa* malédiction, & non pas *sa* bénédiction.

13. Et sa mere lui dit; Mon fils, que la malédiction, que tu *crains*, *soit* sur moi: obéi seulement à ma parole, & me va prendre, *ce que je t'ai dit.*

14. Il s'en alla donc, & le prit, & il l'apporta à sa mere; & sa mere en apprêta des viandes d'appétit, comme son pere les aimoit.

15. Puis Rebecca prit les plus précieux habits d'Esaü son fils aîné, qu'elle avoit dans la maison, & elle en vêtit Jacob son plus jeune fils.

16. Et elle couvrit ses mains & son cou, qui étoient sans poil, des peaux des chevreaux.

17. Puis elle mit entre les mains de son fils Jacob ces viandes d'appétit, & le pain qu'elle avoit apprêté.

18. Il vint donc vers son pere, & lui dit; Mon pere: il répondit; Me voici: qui és-tu, mon fils?

19. Et Jacob dit à son pere; Je suis Esaü, ton fils aîné: j'ai fait ce que tu m'avois commandé; leve-toi, je te prie, assieds-toi, & mange de ma chasse, afin que ton ame me bénisse.

20. Et Isaac dit à son fils; Qu'est-ceci, que tu en ayes si-tôt trouvé, mon fils? Et il dit; l'Eternel ton Dieu l'a fait rencontrer devant moi.

21. Et Isaac dit à Jacob; Mon fils, approche toi, je te prie, & je te tâterai, *afin que je sache*, si tu és toi-même mon fils Esaü, ou non.

22. Jacob donc s'approcha de son pere Isaac, qui le tâta, & dit; Cette voix est la voix de Jacob: mais ces mains sont les mains d'Esaü.

23. Et il le méconnut: car ses mains étoient velues comme les mains de son frere Esaü: & il le bénit.

24. Il dit donc; Es-tu toi-même mon fils Esaü? Il répondit; Je le suis.

25. Il lui dit aussi: Approche-moi *donc la viande*, & que je mange de la chasse de mon fils, afin que mon ame te bénisse; & il l'approcha, & *Isaac* mangea: il lui apporta aussi du vin, & il but.

26. Puis Isaac son pere lui dit; Approche-toi, je te prie, & me baise, mon fils.

27. Et il s'approcha, & le baisa. Et *Isaac* sentit l'odeur de ses habits, & le bénit, en disant; Voici l'odeur de mon fils comme l'odeur d'un champ que l'Eternel a béni.

28. * Que Dieu te donne de la rosée des cieux, & de la graisse de la terre, & abondance de froment, & de moût. * *Hebr.* 11:20.

29. Que les peuples te servent, & que les nations se prosternent devant toi. Sois le maître de tes freres, & que les fils de ta mere se prosternent devant toi. Quiconque te maudira, soit maudit; & quiconque te bénira, soit béni.

30. Or il arriva qu'aussitôt qu'Isaac eut achevé de bénir Jacob, Jacob étant à peine sorti de devant son pere Isaac, son frere Esaü revint de la chasse;

31. Qui apprêta aussi des viandes d'appétit, & les apporta à son pere, & lui dit; Que mon pere se leve, & qu'il mange de la chasse de son fils, afin que ton ame me bénisse.

32. Et Isaac son pere lui dit; Qui és-tu? Et il dit; Je suis ton fils, ton fils aîné, Esaü.

33. Et Isaac fut saisi d'une fort grande émotion: & dit; Qui est, & où est celui qui a pris de la chasse, m'en a apporté, & j'ai mangé de tout, avant que tu vinsses, & je l'ai béni; & aussi il sera béni?

34. Si-tôt qu'Esaü eut entendu les paroles de son pere, il jetta un cri fort grand, & amer: & il dit à son pere; Béni-moi aussi, moi, mon pere. *Heb.* 12:17.

35. Mais il dit; Ton frere est venu avec artifice, & a emporté ta bénédiction.

36. Et *Esaü* dit; N'est ce pas avec raison qu'on a appellé son nom, Jacob? car il m'a déja supplanté deux fois: il m'a enlevé mon droit d'aînesse, & voici, maintenant il a emporté ma bénédiction. Puis il dit; Ne m'as-tu point reservé de bénédiction?

37. Et Isaac répondit à Esaü, en disant; Voici, je l'ai établi ton seigneur, & lui ai donné tous ses freres pour serviteurs, & je l'ai fourni de froment & de moût: & que ferai-je maintenant pour toi, mon fils?

38. Et Esaü dit à son pere: N'as-tu qu'une bénédiction, mon pere? Béni-moi aussi, moi, mon pere: & Esaü élevant sa voix, pleura.

39. Et Isaac son pere répondit, & dit; Voici, ton habitation sera en la graisse de la terre, & en la rosée des cieux d'enhaut.

40. Et tu vivras par ton épée, & tu seras asservi à ton frere: mais il arrivera qu'étant devenu maître, tu briseras son joug de dessus ton cou.

41. Et Esaü eut en haine Jacob, à cause de la bénédiction, dont son pere l'avoit béni: & il dit en son cœur; Les jours du deuil de mon pere approchent, & alors je tuerai Jacob mon frere.

42. Et on rapporta à Rebecca les discours d'Esau, son fils aîné; & elle envoya appeller Jacob son second fils, & lui dit; Voici, Esaü ton frere se console dans *l'espérance* qu'il a de te tuer.

43. Maintenant donc, mon fils, obéi à ma parole, leve-toi, & t'en-fuis a Caran, vers Laban mon frere:

44. Et demeure avec lui quelque temps, jusqu'à ce que la fureur de ton frere soit passée.

45. Et que sa colere soit détournée de toi, & qu'il ait oublié les choses que tu lui as faites: j'envoyerai ensuite pour te tirer de là: pourquoi serois-je privée de vous deux, en un même jour?

46. Et Rebecca dit à Isaac; La vie

vie m'est devenue ennuyeuse, à cause de ces Héthiennes: si Jacob prend pour femme quelqu'une de ces Héthiennes, comme sont les filles de ce païs, à quoi me sert la vie?

CHAPITRE XXVIII.

Voyage de Jacob. Son songe à Bethel.

Isaac donc appella Jacob, & le bénit, & lui commanda, en disant; Tu ne prendras point femme d'entre les filles de Canaan.

2. Leve-toi, va en Paddan-Aram, à la maison Béthuël, pere de ta mere, & prens-toi de là une femme des filles de Laban, frere de ta mere.

3. Et le *Dieu* Fort, Tout-puissant te bénisse, & te fasse croître & multiplier, afin que tu deviennes une assemblée de peuples.

4. Et qu'il te donne la bénediction d'Abraham, à toi & à ta postérité avec toi, afin que tu obtiennes en héritage le païs où tu as été étranger, lequel Dieu a donné à Abraham. * *Act.* 7:5.

5. Isaac donc fit partir Jacob, qui s'en alla en Paddan-Aram, vers Laban, fils de Béthuël, Syrien, frere de Rebecca, mere de Jacob & d'Esaü.

6. Et Esaü vit qu'Isaac avoit béni Jacob, & qu'il l'avoit envoyé en Paddan-Aram, afin qu'il prît femme de ce païs-là pour lui; & qu'il lui avoit commandé quand il le bénissoit, disant; Ne prens point de femme d'entre les filles de Canaan:

7. Et que Jacob avoit obeï à son pere & à sa mere, & s'en étoit allé en Paddan-Aram.

8. C'est pourquoi Esaü voyant que les filles de Canaan déplaisoient à Isaac son pere,

9. S'en alla vers Ismaël, & prit pour femme, outre ses *autres* femmes, Mahalath, fille d'Abraham, sœur de Nébajoth.

10. Jacob donc partit de Beer-sebah, & s'en alla à Caran:

11. Et il se rencontra en un lieu où il passa la nuit, parce que le soleil étoit couché; il prit donc des pierres de ce lieu-là, & en fit son chevet, & s'endormit en ce même lieu.

12. Et il songea, & voici, une échelle dressée sur la terre, dont le bout touchoit jusqu'aux cieux, & voici, les Anges de Dieu montoient & descendoient par cette échelle.

13. Et voici, l'Eternel se tenoit sur l'échelle, & il lui dit; Je suis l'Eternel, le Dieu d'Abraham ton pere, & le Dieu d'Isaac: je te donnerai, & à ta postérité, la terre sur laquelle tu dors.

14. Et ta postérité sera comme la poussiere de la terre, & tu t'étendras à l'Occident, à l'Orient, au Septentrion, & au Midi, & toutes les familles de la terre seront bénies en toi & en ta semence.

15. Et voici, je suis avec toi, & je te garderai par tout où tu iras, & te ramenerai en ce païs: car je ne t'abandonnerai point que je n'aye fait ce que je t'ai dit.

16. Et quand Jacob fut réveillé de son sommeil, il dit; Certes, l'Eternel est en ce lieu-ci, & je n'en savois rien!

17. Et il eut peur, & dit; Que ce lieu-ci est épouvantable: c'est ici la maison de Dieu, & c'est ici la porte des cieux.

18. Et Jacob se leva de bon matin, * & prit la pierre dont il avoit fait son chevet, & la dressa pour monument, & versa de l'huile sur son sommet.

19. Et il appella le nom de ce lieu-là, Bethel: mais auparavant la ville s'appelloit Luz.

20. Et Jacob fit un vœu, en disant; Si Dieu est avec moi, & s'il me garde dans le voyage que je fais, s'il me donne du pain à manger, & des habits pour me vêtir,

21. Et si je retourne en paix à la maison de mon pere, certainement l'Eternel me sera Dieu.

22. Et cette pierre que j'ai dressée pour monument, sera la maison de Dieu; & de tout ce que tu m'auras donné, je t'en donnerai entierement la dixme.

CHAPITRE XXIX.

Jacob épouse Lea & Rachel.

JAcob donc se mit en chemin, & s'en alla au païs des Orientaux.

2. Et il regarda, & voici un puits dans un champ, & là-méme trois troupeaux de brebis couchées prés du puits: car on y abbreuvoit les troupeaux, & il y avoit une grosse pierre sur l'ouverture du puits.

3. Et quand tous les troupeaux étoient là assemblez, on rouloit la pierre de dessus l'ouverture du puits, & on abbreuvoit les troupeaux: & ensuite on remettoit la pierre en son lieu, sur l'ouverture du puits.

4. Et Jacob leur dit; Mes freres, d'où êtes vous? Ils répondirent; Nous sommes de Caran.

5. Et il leur dit; Ne connoissez-vous point Laban fils de Nacor? Et ils répondirent; Nous le connoissons.

6. Il leur dit; Se porte-t-il bien? Ils lui répondirent; Il se porte bien: & voilà Rachel sa fille, qui vient avec le troupeau.

7. Et il dit; Voilà, il est encore grand jour, il n'est pas temps de retirer les troupeaux: abbreuvez les troupeaux, & ramenez-les paître.

8. Ils répondirent; Nous ne le pouvons point jusqu'à ce que tous les troupeaux soient assemblez, & qu'on ait ôté la pierre de dessus l'ouverture du puits, afin d'abreuver les troupeaux.

9. Et comme il parloit encore avec ceux, Rachel arriva avec le troupeau de son pere: car elle étoit bergere.

10. Et il arriva que quand Jacob eut vû Rachel, fille de Laban frere de sa mere, & le troupeau de Laban frere de sa mere, il s'approcha, & roula la pierre de dessus l'ouverture du puits, * & abbreuva le troupeau de Laban, frere de sa mere. * 2. *Ex.* 2: 17.

11. Et Jacob baisa Rachel, & élevant sa voix, il pleura.

12. Et Jacob apprit à Rachel qu'il étoit frere de son pere, & qu'il étoit fils de Rebecca: & elle courut le rapporter à son pere.

13. Et il arriva qu'aussi-tôt que Laban eut appris des nouvelles de Jacob fils de sa sœur, il courut au devant de lui, & l'embrassa, & le baisa, & le fit venir dans sa maison: & *Jacob* recita à Laban tout ce *qui lui étoit arrivé.*

14. Et Laban lui dit; Certainement, tu és mon os & ma chair: & il demeura avec lui un mois entier.

15. Aprés quoi Laban dit à Jacob: Me serviras-tu pour rien, parce que tu *és* mon frere? Dimoi quel sera ton salaire.

16. Or Laban avoit deux filles, dont l'aînée s'appelloit Lea: & la plus jeune, Rachel.

17. Mais Léa avoit les yeux tendres, & Rachel étoit de belle taille, & belle à voir.

18. Et Jacob aimoit Rachel, & il dit; Je te servirai sept ans pour Rachel, ta plus jeune fille.

19. Et Laban répondit; Il vaut mieux que je te la donne que si je la donnois à un autre: demeure avec moi.

20. Jacob donc servit sept ans pour Rachel, qui lui semblerent comme peu de jours, parce qu'il l'aimoit.

21. Et Jacob dit à Laban; Donne-moi ma femme: car mon temps est accompli, & je viendrai vers elle.

22. Laban donc assembla tous les gens du lieu, & fit un festin.

23. Mais quand le soir fut venu, il prit Léa sa fille, & l'amena à Jacob, qui vint vers elle.

24. Et Laban donna Zilpa sa servante à Léa sa fille, *pour* servante.

25. Mais le matin étant venu, voici *c'étoit* Léa: & il dit à Laban; Qu'est-ce que tu m'as fait: N'ai-je pas servi chez toi pour Rachel? & pourquoi m'as-tu trompé?

26. Laban répondit; On ne fait pas ainsi en ce lieu, de donner la plus jeune avant l'aînée.

27. Acheve * la semaine de celle-ci, & nous te donnerons aussi l'autre, pour le service que tu feras encore chez moi sept autres années. * *Jud.* 14: 12.

28. Jacob donc fit ainsi, & il acheva la semaine de Léa; & Laban lui donna aussi pour femme Rachel sa fille.

29. Et Laban donna Bilha sa servante à Rachel sa fille, pour servante.

30. Il vint donc aussi vers Rachel, & il aima plus Rachel que Léa, & il servit encore chez lui sept autres années.

31. Et l'Eternel voyant que Léa étoit haïe, ouvrit sa matrice, mais Rachel étoit stérile.

32. Et Léa conçut & enfanta un fils, & elle le nomma Ruben, car elle dit; C'est parce que l'Eternel a regardé mon affliction: c'est pourquoi aussi maintenant mon mari m'aimera.

33. Elle conçut encore, & enfanta un fils, & dit; Parce que l'Eternel a entendu que j'étois haïe, il m'a aussi donné celui ci: & elle le nomma Siméon.

34. Et elle conçut encore, & enfanta un fils, & dit; Maintenant mon mari s'attachera à moi: car je lui ai enfanté trois fils: c'est pourquoi on appella son nom Lévi.

35. Elle conçut encore, & enfanta un fils, & dit; Cette fois je loüerai l'Eternel, c'est pourquoi elle appella son nom, Juda: & elle ne continua plus d'avoir des enfans.

CHAPITRE XXX.

Bilha. Zilpa. Convention entre Laban & Jacob.

ALors Rachel voyant qu'elle ne faisoit point d'enfans à Jacob; fut jalouse de Léa sa sœur, & dit à Jacob; Donne-moi des enfans, autrement je suis morte.

2. Et Jacob se mit fort en colere contre Rachel, & dit; Suis-je au lieu de Dieu, qui t'a empêché d'avoir des enfans?

3. Et elle dit; Voilà ma servante Bilha; va vers elle, & elle enfantera sur mes genoux, & j'aurai des enfans par elle.

4. Elle lui donna donc Bilha sa servante pour femme, & Jacob vint vers elle:

5. Et Bilha conçut, & enfanta un fils à Jacob.

6. Et Rachel dit; Dieu a jugé en ma faveur, & il a aussi exaucé ma voix, & m'a donné un fils: c'est pourquoi elle le nomma Dan.

7. Et Bilha, servante de Rachel, conçut encore, & enfanta un second fils à Jacob. * *Of.* 1: 6.

8. Et Rachel dit; J'ai fortement lutté contre ma sœur, aussi j'ai eu la

la victoire: c'eſt pourquoi elle le nomma Nephtali.

9. Alors Léa voyant qu'elle avoit ceſſé de faire des enfans, prit Zilpa ſa ſervante, & la donna à Jacob pour femme.

10. Et Zilpa, ſervante de Léa, enfanta un fils à Jacob.

11. Et Léa dit; Une troupe eſt arrivée: c'eſt pourquoi elle le nomma Gad.

12. Et Zilpa, ſervante de Léa, enfanta un ſecond fils à Jacob.

13. Et Léa dit: C'eſt pour me rendre heureuſe: car les filles me diront bienheureuſe: c'eſt pourquoi elle le nomma Aſer.

14. Or Ruben étant ſorti au temps de la moiſſon des blez, trouva des mandragores aux champs, & les apporta à Léa ſa mere; & Rachel dit à Léa; Donne moi, je te prie, des mandragores de ton fils.

15. Et elle lui répondit; Eſt-ce peu de choſe de m'avoir ôté mon mari, que tu m'ôtes auſſi les mandragores de mon fils? Et Rachel dit; Qu'il couche donc cette nuit avec toi, pour les mandragores de ton fils.

16. Et quand Jacob revint des champs au ſoir, Léa ſortit au devant de lui, & lui dit; Tu viendras vers moi: car je t'ai loué pour les mandragores de mon fils: & il coucha avec elle cette nuit-là.

17. Et Dieu exauça Léa, & elle conçut, & enfanta à Jacob un cinquieme fils.

18. Et elle dit; Dieu m'a récompenſée, parce que j'ai donné ma ſervante à mon mari: c'eſt pourquoi elle le nomma Iſſacar.

19. Et Léa conçut encore, & enfanta un ſixieme fils à Jacob.

20. Et Léa dit; Dieu m'a donné un bon douaire; maintenant mon mari demeurera avec moi? car je lui ai enfanté ſix enfans; c'eſt pourquoi elle le nomma Zabulon.

21. Puis elle enfanta une fille, & la nomma Dina.

22. Et Dieu ſe ſouvint de Rachel & Dieu l'ayant exaucée, ouvrit ſa matrice.

23. Alors elle conçut, & enfanta un fils, & dit; Dieu a ôté mon opprobe.

24. Et elle le nomma Joſeph, en diſant; Que l'Eternel m'ajoûte un autre fils.

25. Et il arriva qu'aprés que Rachel eut enfanté Joſeph, Jacob dit à Laban; Donne-moi mon congé, & je m'en retournerai en mon lieu, & en mon païs.

26. Donne-moi mes femmes & mes enfans, pour leſquels je t'ai ſervi, & je m'en irai: car tu ſais de quelle maniere je t'ai ſervi.

27. Et Laban lui répondit; *Ecoute*, je prie, ſi j'ai trouvé grace devant toi; J'ai reconnu que l'Eternel m'a béni à cauſe de toi.

28. Il lui dit auſſi; Marque moi quel ſalaire *tu* veux, & je te le donnerai.

29. Et il lui répondit; Tu ſais comment je t'ai ſervi, & quel eſt devenu ton bétail avec moi.

30. Car ce que tu avois avant que je vinſſe, étoit peu de choſe, mais il eſt beaucoup accrû, & l'Eternel t'a béni à mon arrivée: & maintenant, quand ferai-je auſſi *quelque choſe* pour ma maiſon?

31. Et *Laban* lui dit; Que te donnerai-je? & Jacob répondit; Tu ne me donneras rien: *mais* je paîtrai encore tes troupeaux, & *es* garderai, ſi tu fais ceci pour moi:

32. Que je paſſe aujourd'hui parmi tes troupeaux, & qu'on mette à part toutes les brebis picotées & tachettées, & tous les agneaux roux, & les chevres tachettées & picotées: & ce ſera-là mon ſalaire.

33. Et deſormais ma juſtice rendra témoignage pour moi; car elle viendra ſur mon ſalaire, en ta préſence: & tout ce qui ne ſera point picoté ou tachetté entre les chevres, & roux entre les agneaux, ſera tenu pour un larcin, s'il eſt trouvé chez moi.

34. Et Laban dit: Voici, qu'il ſoit comme tu l'as dit.

35. Et en ce jour-là il ſépara les boucs marquetez & picotez, & toutes les chevres picotées & tachettées, toutes celles où il y avoit du blanc, & tous les agneaux roux, & les mit entre les mains de ſes fils.

36. Et il mit l'eſpace de trois journées de chemin entre lui & Jacob: & Jacob paiſſoit le reſte des troupeaux de Laban.

37. Mais Jacob prit des verges fraîches, de peuplier, de coudrier & de châtaignier, & en ôta les écorces en découvrant le blanc qui étoit aux verges.

38. Et il mit les verges qu'il avoit pelées, au devant des troupeaux, dans les auges, & dans les abbrûvoirs où les brebis venoient boire; & elles entroient en chaleur quand elles venoient boire.

39. Les brebis donc entroient en chaleur à la vûe des verges, & elles faiſoient des brebis marquetées, picotées, & tachettées.

40. Et Jacob partagea les agneaux, & fit que les brebis du troupeau de Laban avoient en vûe les brebis marquetées, & tout ce qui étoit roux: & il mit ſes troupeaux à part, & ne les mit point auprés des troupeaux de Laban.

41. Et il arrivoit que toutes les fois que les brebis hâtives entroient en chaleur, Jacob mettoit les verges dans les abrûvoirs devant les yeux du troupeau, afin qu'elles entraſſent en chaleur en regardant les verges.

42. Mais quand les brebis étoient tardives, il ne les mettoit point: & les tardives appartenoient à Laban, & les hâtives à Jacob.

43. Ainſi cet homme s'accrut fort *en biens*, & eut de grands troupeaux, des ſervantes, & des ſerviteurs, des chameaux, & des ânes.

CHAPITRE XXXI.

Jacob s'en retourne en Canaan. Laban pourſuit Jacob. Traitté entre Laban & Jacob.

OR *Jacob* entendit les diſcours des fils de Laban, qui diſoient; Jacob a pris tout ce qui étoit à nôtre pere, il a acquis toute cette gloire.

2. Et Jacob regarda le viſage de Laban, & voici, il n'étoit point envers lui comme auparavant.

3. Et l'Eternel dit à Jacob: Retourne au païs de tes peres, & vers ta parenté, & je ſerai avec toi.

4. Jacob donc envoya appeller Rachel & Léa aux champs vers ſes troupeaux,

5. Et leur dit, Je connois au viſage de vôtre pere qu'il n'eſt pas envers moi, comme il étoit auparavant; toutefois le Dieu de mon pere a été avec moi.

6. Et vous ſavez que j'ai ſervi vôtre pere de tout mon pouvoir.

7. Mais vôtre pere s'eſt moqué de moi, & a changé dix fois mon ſalaire; mais Dieu n'a pas permis qu'il m'ait fait *aucun* mal.

8. Quand il diſoit ainſi; Les picotées ſeront ton ſalaire, alors toutes les brebis faiſoient des agneaux picotez: & quand il diſoit; Les marquetées ſeront ton ſalaire, alors toutes les brebis faiſoient des agneaux marquetez.

9. Ainſi Dieu a ôté le bétail à vôtre pere, & me l'a donné.

10. Car il arriva au temps que les brebis entroient en chaleur, que je levai mes yeux, & je vis en ſonge, & voici, les boucs qui couvroient les chevres, *étoient* marquetez, picotez, & tachettez.

11. Et l'Ange de Dieu me dit en ſonge; Jacob: & je répondis; Me voici.

12. Et il dit; Leve maintenant tes yeux, & regarde: tous les boucs qui couvrent les chevres, ſont marquetez, picotez, & tachettez: car j'ai vû tout ce que te fait Laban.

13. Je ſuis le *Dieu* Fort de Bethel, où tu oignis la pierre *que tu dreſſas* pour monument, quand tu me fis là un vœu: maintenant *donc*, leve-toi, ſors de ce païs, & retourne au païs de ta parenté.

14. Alors Rachel & Léa lui répondirent; Avons-nous encore quelque portion & quelque héritage dans la maiſon de nôtre pere?

15. Ne nous a-t-il pas traittées *comme* des étrangeres? car il nous a vendues, & même il a entierement mangé nôtre argent.

16. Car toutes les richeſſes que Dieu a ôtées à nôtre pere, nous appartenoient, & à nos enfans: maintenant donc fais tout ce que Dieu t'a dit.

17. Ainſi Jacob ſe leva, & fit monter ſes enfans & ſes femmes ſur des chameaux.

18. Et emmena tout ſon bétail & ſon bien, qu'il avoit acquis, & tout ce qu'il poſſédoit, & qu'il avoit acquis en Paddan-Aram, pour aller vers Iſaac ſon pere, au païs de Canaan.

19. Or comme Laban étoit allé tondre ſes brebis, Rachel déroba les marmouſets qui étoient à ſon pere.

20. Et Jacob ſe déroba de Laban le Syrien, ne lui ayant rien déclaré *de ſon deſſein*, parce qu'il s'enfuyoit.

21. Il s'enfuit donc avec tout ce qui lui appartenoit, & partit, & paſſa le fleuve, & s'avança vers la montagne de Galaad.

22. Et au troiſieme jour on rapporta à Laban, que Jacob s'en étoit fuï.

23. Et il prit avec lui ſes freres, & le pourſuivit ſept journées de chemin, & l'atteignit à la montagne de Galaad.

24. Mais Dieu apparut à Laban le Syrien en ſonge la nuit, & lui dit; Prens garde de ne rien dire à Jacob, en bien ni en mal.

25. Laban donc atteignit Jacob: & Jacob avoit tendu ſes tentes en la montagne: & Laban tendit auſſi les ſiennes avec ſes freres, en la montagne de Galaad.

26. Or Laban dit à Jacob; Qu'as-tu fait? tu t'és dérobé de moi: tu as emmené mes filles comme des priſonnieres de guerre.

27. Pourquoi t'és-tu enfuï en cachette & t'és-tu dérobé de moi, ſans m'en donner avis, car je t'euſſe conduit avec joye & chanſons, au ſon tes tambours, & des violons?

28. Tu ne m'as pas *ſeulement* laiſſé baiſer mes fils & mes filles: tu as fait follement en cela.

29. J'ai en main le pouvoir de vous faire du mal: mais le Dieu de vôtre pere m'a parlé la nuit paſſée, & m'a dit; Prens garde de ne rien dire à Jacob en bien ni en mal.

30. Maintenant donc *à la bonne heure* que tu t'en ſois ainſi allé en hâte, puis que tu ſouhaitois ſi ardemment *de retourner* en la maiſon de ton pere: *mais* pourquoi m'as-tu dérobé mes dieux?

31. Et

31. Et Jacob répondant dit à Laban; *Je m'en ſuis allé* parce que je craignois; car je diſois *qu'il falloit prendre garde* que tu ne me raviſſes tes filles.

32. *Mais* que celui en qui tu trouveras tes dieux, ne vive point: reconnois devant nos freres s'il y a chez moi quelque choſe qui t'appartienne, & le prens: car Jacob ignoroit que Rachel les eût dérobez.

33. Alors Laban vint dans la tente de Jacob, & dans celle de Léa, & dans la tente des deux ſervantes, & il ne les trouva point: & étant ſorti de la tente de Léa, il entra dans la tente de Rachel.

34. Mais Rachel prit les marmouſets, & les ayant mis dans le baſt d'un chameau, elle s'aſſit deſſus: & Laban fouilla toute la tente, & ne les trouva point.

35. Et elle dit à ſon pere; Que mon Seigneur ne ſe fache point de ce, que je ne me puis lever devant lui; car j'ai ce que les femmes ont accoûtumé d'avoir: & il fouilla, mais il ne trouva point les marmouſets.

36. Et Jacob ſe mit en colere, & querela Laban, & prenant la parole, lui dit; Quel eſt mon crime? Quel eſt mon péché, que tu m'ayes pourſuivi ſi ardemment?

37. Car tu as fouillé tout mon bagage: *mais* qu'as-tu trouvé de tous les meubles de ta maiſon? mets-le ici devant mes freres & les tiens, & qu'ils ſoient juges entre nous deux.

38. J'ai été avec toi ces vingt ans paſſez: tes brebis & tes chevres n'ont point avorté, je n'ai point mangé les moutons de tes troupeaux.

39. Je ne t'ai point rapporté en compte ce qui a été déchiré *par les bêtes ſauvages*: j'en ai ſupporté la perte; & tu redemandois de ma main, ce qui avoit été derobé de jour, & ce qui avoit été dérobé de nuit. * *Exod.* 22: 12.

40. De jour le hâle me conſumoit, & de nuit la gelée: & mon ſommeil fuyoit de devant mes yeux.

41. Je t'ai ſervi ces vingt ans paſſez dans ta maiſon, quatorze ans pour tes deux filles, & ſix ans pour tes troupeaux: & tu m'as changé dix fois mon ſalaire.

42. Si le Dieu de mon pere, le Dieu d'Abraham, & la frayeur d'Iſaac n'eût été pour moi, certes tu m'euſſes maintenant renvoyé à vuide: *mais* Dieu a regardé mon affliction, & le travail de mes mains, & il t'a repris la nuit paſſée.

43. Et Laban répondit à Jacob, & dit; Ces filles ſont mes filles, & ces enfans ſont mes enfans, & ces troupeaux ſont mes troupeaux, & tout ce que tu vois eſt à moi: & que ferois-je aujourd'hui à ces miennes filles, ou à leurs enfans qu'elles ont enfantez?

44. Maintenant donc, viens, faiſons enſemble une alliance, & elle ſera en temoignage entre moi & toi.

45. Et Jacob prit une pierre, & la dreſſa pour monument:

46. Et dit à ſes freres; Amaſſez des pierres: & eux ayant apporté des pierres, ils en firent un monceau, & ils mangerent là ſur ce monceau.

47. Et Laban l'appella Jegar-Sahadutha: & Jacob l'appella Gal-hed.

48. Et Laban dit; Ce monceau ſera aujourd'hui témoin entre moi & toi: c'eſt pourquoi il fut nommé Gal-hed:

49. Il fut auſſi appellé Mitſpa: parce

parce que *Laban* dit; Que l'Eternel prenne garde à moi & à toi, quand nous nous serons retirez l'un d'avec l'autre.

50. Si tu maltraites mes filles, & si tu prens une autre femme que mes filles, ce ne sera pas un homme *qui sera temoin* entre nous, prens y bien garde; c'est Dieu qui est témoin entre moi & toi.

51. Et Laban dit encore à Jacob; Regarde ce monceau, & considere le monument que j'ai dressé entre moi & toi.

52. Ce monceau sera temoin, & ce monument sera témoin, que ni moi venant vers toi ne passerai point ce monceau; ni toi venant vers moi ne passeras point ce monceau & ce monument, pour me faire du mal.

53. Que les dieux d'Abraham & les dieux de Nacor,* les dieux de leur pere jugent entre nous: mais Jacob jura par la frayeur d'Isaac son pere. * *Jug.* 11:27.

54. Et Jacob offrit un sacrifice en la montagne, & invita ses freres pour manger du pain: ils mangerent donc du pain, & passerent la nuit sur la montagne.

55. Et Laban se levant de bon matin, baisa ses fils & ses filles, & les bénit, & s'en alla. Ainsi Laban s'en retourna chez lui.

CHAPITRE XXXII.

Camp de Dieu. Lutte de Jacob avec l'Ange.

ET Jacob continua son chemin, & *les Anges de Dieu vinrent au devant de lui; * *Ps.* 34:8.

2. Et quand Jacob les eut vûs, il dit; *C'est* ici le camp de Dieu: & il nomma ce lieu-là Mahanajim.

3. Et Jacob envoya des messagers devant soi vers Esaü son frere, au païs de Séhir, dans le territoire d'Edom:

4. Et leur commanda, en disant; Vous parlerez en cette maniere à mon Seigneur Esaü; Ainsi a dit ton serviteur Jacob; J'ai demeuré comme étranger chez Laban, & m'y suis arrêté jusqu'à présent.

5. Et j'ai des bœufs, des ânes, des brebis, des serviteurs, & des servantes: ce que j'envoye annoncer à mon Seigneur, afin de trouver grace devant lui.

6. Et les messagers retournerent à Jacob, & lui dirent; Nous sommes venus vers ton frere Esaü, & même il vient au devant de toi, ayant, quatre cens hommes avec lui.

7. Alors Jacob craignit beaucoup, & fut dans une grande angoisse, & ayant partagé le peuple qui étoit avec lui, & les brebis, & les bœufs, & les chameaux en deux bandes il dit;

8. Si Esaü vient à l'une de ces bandes, & qu'il la frappe, la bande qui demeurera de reste, échappera.

9. Jacob dit aussi; O Dieu de mon pere Abraham, Dieu de mon pere Isaac, ô Eternel qui m'as dit; Retourne en ton païs, & vers ta parenté, & je te ferai du bien.

10. * Je suis trop petit au prix de toutes des gratuïtez, & de toute la vérité, dont tu as usé envers ton serviteur: car j'ai passé ce Jourdain avec mon bâton, mais maintenant je m'en *retourne* avec ces deux bandes. * 2. *Sam.* 7:18.

11. Je te prie, delivre-moi de la main de mon frere Esaü: car je crains qu'il ne vienne, & qu'il ne me frappe, & *qu'il ne tue* la mere sur les enfans.

12. Or tu as dit: Certes, je te ferai du bien, & je ferai devenir ta postérité, comme le sable de la mer, lequel on ne sauroit compter, à cause de son grand nombre.

13. Et

13. Et il passa la nuit en ce lieu-la, & prit de ce qui lui vint en main pour en faire un présent à Esaü son frere:

14. *Savoir* deux cens brebis, vingt moutons,

15. Trente femelles de chameaux qui alloittoient, & leurs petits; quarante jeunes vaches, dix jeunes taureaux, vingt ânesses, & dix ânons:

16. Et il les mit entre les mains de ses serviteurs, chaque troupeau à part, & leur dit; Passez devant moi, & faites qu'il y ait de la distance entre un troupeau & l'autre.

17. Et il commanda au premier, disant: Quand Esaü mon frere te rencontrera, & te demandera, disant; A qui és-tu? & où vas-tu? & à qui sont ces choses qui sont devant toi?

18. Alors tu diras; Je suis à ton serviteur Jacob: c'est un présent qu'il envoye à mon Seigneur Esaü: & le voilà lui-même aprés nous.

19. Il fit aussi le même commandement au second, & au troisiéme, & à tous ceux qui alloient aprés les troupeaux, disant; Vous parlerez en ces termes-ci à Esaü, quand vous l'aurez trouvé:

20. Et vous direz; Voici même ton serviteur Jacob est derriere nous: car il disoit; J'appaiserai sa face par ce présent qui ira devant moi, & aprés cela je verrai sa face: peut-être qu'il me regardera favorablement.

21. Le présent donc alla devant lui: mais pour lui il demeura cette nuit-là avec sa troupe.

22. Et il se leva cette nuit, & prit ses deux femmes, & ses deux servantes, & ses onze enfans, & passa le gué de Jabbock.

23. Il les prit donc, & leur fit passer le torrent; il fit aussi passer tout ce qu'il avoit.

24. Or Jacob étant resté seul, un homme lutta avec lui, jusqu'à ce que l'aube du jour fût levée.

25. Et quand *cet homme* vit qu'il ne le pouvoit pas vaincre, il toucha l'endroit de l'emboîture de sa hanche: ainsi l'emboîture de l'os de la hanche de Jacob fut démise quand l'homme luttoit avec lui.

26. Et *cet homme* lui dit; Laisse-moi, car l'aube du jour est levée: mais il dit; Je ne te laisserai point que tu ne m'ayes béni.

27. Et *cet homme* lui dit; Quel est ton nom? il répondit; Jacob.

28. Alors il dit; Ton nom ne sera plus Jacob, mais Israël: car tu as été le maître *en luttant* avec Dieu & avec les hommes, & tu as été le plus fort.

29. Et Jacob demanda, disant; Je te prie, déclare-moi ton nom. Et il répondit; Pourquoi demandes-tu mon nom? Et il le bénit là.

30. Et Jacob nomma le lieu, Pénïel: car j'ai, *dit-il*, vû Dieu face à face, & mon ame a été délivrée.

31. Et le soleil se leva aussi-tôt qu'il eut passé Pénïel, & il boitoit sur sa hanche.

32. C'est pourquoi jusqu'à ce jour, les enfans d'Israël ne mangent point du muscle se retirant, qui est à l'endroit de l'emboîture de la hanche: parce que *cet homme-là* toucha l'endroit de l'emboîture de la hanche de Jacob, à l'endroit du muscle se retirant.

CHAPITRE XXXIII.

Jacob rencontre Esau; amitié d'entre eux.

ET Jacob levant ses yeux regarda, & voici, Esaü venoit, & quatre cens hommes avec lui: & *Jacob* divisa les enfans *en trois bandes, savoir* sous Léa, & sous Rachel, & sous les deux servantes.

2. Et

2. Et mit à la tête les servantes avec leurs enfans; Léa & ses enfans aprés; & Rachel & Joseph les derniers.

3. Et il passa devant eux, & se prosterna en terre par sept fois, jusqu'à-ce qu'il fût proche de son frere. * 1. *Sam.* 20. 41.

4. Mais Esaü courut au devant de lui, & l'embrassa, & se jettant sur son cou le baisa: & ils pleurerent.

5. Puis levant ses yeux, il vit les femmes & les enfans, & dit; Qui sont ceux-là? sont-ils à toi? *Jacob lui* répondit: Ce sont les enfans que Dieu, par sa grace, a donnez à ton serviteur.

6. Et les servantes s'approcherent, elles & leurs enfans, & se prosternerent.

7. Puis Léa aussi s'approcha avec ses enfans, & ils se prosternerent: & ensuite Joseph & Rachel s'approcherent, & se prosternerent aussi.

8. Et il dit; Que veux-tu faire avec tout ce camp que j'ai rencontré? & il répondit; C'est pour trouver grace devant mon Seigneur.

9. Et Esaü dit; J'en ai abondamment mon frere, que ce qui est à toi, soit à toi.

10. Et Jacob répondit; Non: je te prie, si j'ai maintenant trouvé grace devant toi, reçoi ce présent de ma main; * parce que j'ai vû ta face, comme si j'avois vû la face de Dieu; & parce que tu as été appaisé envers moi. * 2 *Sam.* 14: 17.

11. * Reçoi, je te prie, mon présent qui t'a été amené; car Dieu m'en a donné, par sa grace, & j'ai de tout: il le pressa donc tant, qu'il le prit. * 1 *Sam.* 25: 27.

12. Et *Esaü* dit; Partons, & marchons, & je marcherai devant toi.

13. Mais *Jacob* lui dit; mon Seigneur sait, que ces enfans sont tendres, & je suis chargé de brebis & de vaches qui allaittent, & si on les presse d'un seul jour, tout le troupeau mourra.

14. Je te prie que mon Seigneur passe devant son serviteur, & je m'en irai tout doucement, au pas de ce bagage qui *est* devant moi, & au pas de ces enfans, jusqu'à-ce que j'arrive chez mon Seigneur, en Séhir.

15. Et Esaü dit; Je te prie que je fasse demeurer avec toi quelques-uns de ce peuple qui est avec moi; & il répondit: Pourquoi cela? *je te prie* que je trouve grace envers mon Seigneur.

16. Ainsi Esaü s'en retourna ce jour-là par son chemin en Séhir.

17. Et Jacob s'en alla à Succoth, & bâtit une maison pour soi, & fit des cabanes pour son bétail: c'est pourquoi il nomma le lieu, Succoth.

18. Et Jacob arriva sain & sauf à la ville de Sichem, au païs de Canaan, venant de Paddan-Aram, & & se campa devant la ville.

19. Et il achetta une portion du champ, dans lequel il avoit dressé sa tente, de la main des enfans d'Hémor, pére de Sichem, pour cent piéces d'argent.

20. Et il dressa là un autel, qu'il appella, Le *Dieu* Fort, le Dieu d'Israël.

CHAPITRE XXXIV.

Dina enlevée par Sichem. Les Sichemites massacrés par Simeon & Levi.

OR Dina, la fille que Léa avoit enfantée à Jacob, sortit pour voir les filles du païs.

2. Et Sichem, fils d'Hémor Hévien, Prince du païs, la vit, & l'enleva,

leva, & coucha avec elle, & la força.

3. Et son cœur fut attaché à Dina fille de Jacob, & il aima la jeune fille, & parla selon le cœur de la jeune fille.

4. Sichem aussi parla à Hémor son pere, en disant; Prens moi cette fille pour être ma femme.

5. Et Jacob apprit, qu'il avoit violé Dina sa fille; or ses fils étoient avec son bétail aux champs: & Jacob se tut jusqu'à-ce qu'ils fussent revenus.

6. Et Hémor, pere de Sichem vint a Jacob pour parler avec lui.

7. Et les fils de Jacob étant revenus des champs, & ayant appris *ce qui étoit arrivé*, ils en eurent une grande douleur, & furent fort irritez de l'infamie, que *Sichem* avoit commise contre Israël, en couchant avec la fille de Jacob; ce qui ne se devoit point faire.

8. Et Hémor leur parla en disant; Sichem mon fils a mis son affection en vôtre fille: donnez-la lui, je vous prie, pour femme.

9. Et alliez-vous avec nous, donnez-nous vos filles, & prenez nos filles pour vous;

10. Et habitez avec nous, * & le païs sera à vôtre disposition: demeurez-y, & y trafiquez, & ayez-y des possessions. * *ch.* 47: 6.

11. Sichem aussi dit au pere & aux freres de la fille; Que je trouve grace devant vous, & je donnerai tout ce que vous me direz.

12. Demandez-moi telle dot, & tel présent que vous voudrez, & je les donnerai comme vous me direz: & donnez-moi la jeune fille pour femme.

13. Alors les enfans de Jacob répondirent à Sichem & à Hémor son pere, & parlat avec ruse (parce qu'il avoit violé Dina leur sœur:)

14. Ils leur dirent; Nous ne pourrions point faire cela, de donner nôtre sœur à un homme incirconcis: car ce nous seroit un opprobre,

15. Mais nous nous accommoderons à vous en cela, pourvû que vous deveniez semblables à nous en circoncisant tous les mâles qui sont parmi vous.

16. Alors nous vous donnerons nos filles, & nous prendrons vos filles pour nous, & nous demeurerons avec vous, & nous ne serons qu'un seul peuple.

17. Mais si vous ne consentez pas d'être circoncis, nous prendrons nôtre fille, & nous nous en irons.

18. Et leurs discours plûrent à Hémor & à Sichem, fils d'Hémor.

19. Et le jeune homme ne différa point à faire *ce qu'on lui avoit proposé*: car la fille de Jacob lui agréoit beaucoup: & il étoit le plus considéré de tous ceux de la maison de son pere.

20. Hémor donc & Sichem son fils vinrent à la porte de leur ville, & parlerent aux gens de leur ville, en leur disant;

21. Ces gens-ci sont paisibles, ils sont avec nous: qu'ils habitent au païs, & qu'ils y trafiquent: car voici, le païs est d'une assez grande étendue pour eux: nous prendrons leurs filles pour nos femmes & nous leur donnerons nos filles.

22. Et ces gens s'accommoderont à nous en ceci pour habiter avec nous, & pour devenir un même peuple, pourvû que tout mâle qui est parmi nous soit circoncis, comme ils sont circoncis.

23. Leur bétail, & leurs biens & toutes leurs bêtes, ne seront-ils pas à nous? Seulement accommo-

dons-

dons-nous à eux? & qu'ils demeurent avec nous.

24. Et tous ceux qui sortoient par la porte de leur ville obéïrent à Hémor, & à Sichem son fils; & tout male, d'entre tous ceux qui sortoient par la porte de leur ville, fut circoncis.

25. Mais il arriva au troisieme jour, quand ils étoient dans la douleur, que deux des enfans de Jacob, Simeon & Levi, freres de Dina, ayant pris leurs épées, entrerent hardiment dans la ville, & tuerent tous les mâles.

26. Ils passerent aussi au tranchant de l'épée Hémor & Sichem son fils, & emmenerent Dina de la maison de Sichem, & sortirent.

27. Et ceux-là étant tuez, les fils de Jacob vinrent, & pillerent la ville, parce qu'on avoit violé leur sœur.

28. Et ils prirent leurs troupeaux, leurs bœufs, les ânes, & ce qui étoit dans la ville, & aux champs:

29. Et tous les biens, & tous leurs petits enfans, & emmenerent prisonnieres leurs femmes: & les pillérent, avec tout ce qui étoit dans les maisons.

30. Alors Jacob dit à Siméon & à Lévi; Vous m'avez troublé, en me mettant en mauvaise * odeur parmi les habitans du païs, tant Cananéens que Phéréziens, & je n'ai que peu de gens; ils s'assembleront donc contre moi, & me frapperont, & me détruiront, moi & ma maison. * *Exod.* 5: 21.

31. Et ils répondirent; Fera-t-on de nôtre sœur comme d'une paillarde?

CHAPITRE XXXV.

Jacob ôte les Idoles de sa maison. Mort de Rachel, & d'Isaac.

OR Dieu dit à Jacob; Leve-toi, monte à Bethel, & demeure-là, & y dresse un autel au *Dieu* Fort qui t'apparut, quand tu t'enfuyois de devant Esaü ton frere.

2. Et Jacob dit à sa famille, & à tous ceux qui étoient avec lui; Otez les dieux des étrangers qui sont au milieu de vous, & vous purifiez, & changez de vêtemens.

3. Et levons nous, & montons à Bethel, & je ferai là un autel au *Dieu* Fort, qui m'a répondu au jour de ma détresse, & qui a été avec moi dans le chemin, où j'ai marché.

4. Alors ils donnerent à Jacob tous les dieux des étrangers, qu'ils avoient en leurs mains, & les bagues qui étoient à leurs oreilles, & il les cacha sous un chêne, qui étoit auprés de Sichem.

5. Puis ils partirent: & la frayeur de Dieu fut sur les villes des environs, tellement qu'ils ne poursuivirent point les enfans de Jacob.

6. Ainsi Jacob, & tout le peuple qui étoit avec lui, vint à Luz, qui est au païs de Canaan, laquelle est Bethel,

7. Et il y bâtit un Autel, & nomma ce lieu-là, le Dieu Fort de Bethel: car Dieu lui étoit apparu là, quand il s'enfuyoit de devant son frere.

8. Alors mourut Débora, la nourrice de Rebecca, & elle fut ensévelie au dessous de Bethel sous un chêne, * qui fut appellé Allonbacuth. * 1. *Chr.* 11: 12.

9. Dieu apparut encore à Jacob, quand il venoit de Paddan-Aram, & le bénit,

10. Et lui dit; Ton nom est Jacob: mais tu ne seras plus nommé Jacob, car ton nom *sera* Israël; & il le nomma Israël.

11. Dieu lui dit aussi; Je suis le *Dieu* Fort, Tout-puissant: augmente, & multiplie; une nation, même

même une multitude de nations naîtra de toi, même des Rois sortiront de tes reins;

12. Et je te donnerai le païs que j'ai donné à Abraham & à Isaac, & je le donnerai à ta postérité aprés toi.

13. Et Dieu remonta d'avec lui, du lieu où il lui avoit parlé.

14. Et Jacob dressa un monument, au lieu où *Dieu* avoit parlé avec lui, *savoir* une pierre pour monument, & il répandit dessus une aspersion, & y versa de l'huile.

15. Jacob donc nomma le lieu où Dieu lui avoit parlé, Bethel.

16. Puis ils partirent de Bethel, & il y avoit encore quelque petit espace de païs pour arriver à Ephrat, lors que Rachel accoucha, & elle fut dans un grand travail.

17. Et comme elle avoit beaucoup de peine à accoucher, la sage-femme lui dit; Ne crains point: car tu as encore ici un fils.

18. Et comme elle rendoit l'ame, car elle mourut, elle nomma l'enfant Benoni: mais son pere le nomma Benjamin.

19. C'est ainsi que mourut Rachel, & elle fut ensévelie au chemin d'Ephrat, qui est Bethléhem.

20. Et Jacob dressa un monument sur son sépulcre. C'est le monument du sépulchre de Rachel *qui subsiste* encore aujourd'hui.

21. Puis Israël partit, & dressa ses tentes au de là de Migdal-Héder.

22. Et il arriva, que quand Israël demeuroit en ce païs-là, Ruben vint, & coucha avec Bilha, concubine de son pere: & Israël l'apprit. Or Jacob avoit douze fils.

23. Les fils de Léa, étoient Ruben premier né de Jacob, Simeon, Lévi, Juda, Issacar, & Zabulon.

24. Les fils de Rachel, Joseph, & Benjamin.

25. Les fils de Bilha, servante de Rachel, Dan, & Nephthali.

26. Les fils de Zilpa, servante de Léa, Gad & Aser. Ce sont là les enfans de Jacob, qui lui nâquirent en Paddan-Aram.

27. Et Jacob vint vers Isaac son pere, *en la plaine de* Mamré à Kirjath-arbah; & *qui* est Hébron, où Abraham & Isaac avoient demeuré comme étrangers.

28. Et le temps qu'Isaac vécut, fut cent quatre-vingts ans.

29. Ainsi Isaac défaillant mourut, & fut recueilli avec ses peuples, âgé & rassasié de jours: & Esaü & Jacob ses fils l'ensevelirent.

CHAPITRE XXXVI.

Postérité d'Esaü.

OR ce *sont* ici les générations d'Esaü, qui *est* Edom.

2. Esaü prit ses femmes d'entre les filles de Canaan: savoir Hada fille d'Elon Héthien, & Aholibama fille de Hana, *petite*-fille de Tsibhon Hévien.

3. Il prit aussi Basmath fille d'Ismaël, sœur de Nébajoth.

4. Et Hada enfanta à Esaü Eliphaz: & Basmath enfanta Reüel.

5. Et Aholibama enfanta Jéhus, & Jahlam, & Kohrah. Ce sont là les enfans d'Esaü, qui lui nâquirent au païs de Canaan.

6. Et Esaü prit ses femmes & ses fils & ses filles, & toutes les personnes de sa maison, tous ses troupeaux, & ses bêtes, & tout le bien qu'il avoit acquis au païs de Canaan, & il s'en alla en un autre païs, loin de Jacob son frere.

7. Car leurs biens étoient si grands qu'ils n'auroient pas pû demeurer ensemble: & le païs

où ils demeuroient comme étrangers, ne les eût pas pû contenir à cause de leurs troupeaux.

8. Ainsi Esaü habita en la montagne de Séhir: Esaü est Edom.

9. Et ce sont ici les générations d'Esaü, pere d'Edom, en la montagne de Séhir.

10. Ce sont ici les noms des enfans d'Esaü; Eliphaz fils de Hada, femme d'Esaü: Rehuël fils de Basmath, femme d'Esaü.

11. Et les enfans d'Eliphaz, furent Theman, Omar, Tsepho, Gahtam & Kénaz.

12. Et Timnaph fut concubine d'Eliphaz, fils d'Esau, & elle enfanta Hamalec à Eliphaz. Ce sont là les enfans de Hada femme d'Esaü.

13. Et ce sont ici les enfans de Rehuël, Nahath, Zerah, Samma, & Miza: ceux-ci furent enfans de Basmath femme d'Esaü.

14. Et ceux-ci furent les enfans d'Aholibama fille de Hana, *petite*-fille de Tsibbon, & femme d'Esaü qui enfanta à Esaü Jéhus, Jahlam, & Korah.

15. Ce sont ici les Ducs des enfans d'Esaü, Des enfans d'Eliphaz premier-né d'Esaü, le Duc Téman, le Duc Omar, le Duc Tsepho, le Duc Kénaz,

16. Le Duc Korah, le Duc Gatham, le Duc Hamalec. Ce sont là les Duc d'Eliphaz au païs d'Edom, qui furent enfans de Hada.

17. Et ce sont ici ceux des enfans de Rehuël fils d'Esaü: le Duc Nahath, le Duc Zérah, le Duc Samma, & le Duc Miza: ce sont là les Ducs *sortis* de Rehuël au païs d'Edom, qui furent enfans de Basmath femme d'Esaü.

18. Et ce sont ici ceux des enfans d'Aholibama femme d'Esaü: le Duc Jéhus, le Duc Jahlam, le Duc Korah: qui sont les Ducs *sortis* d'Aholibama fille de Hana, femme d'Esaü.

19. Ce sont là les enfans d'Esaü, qui est Edom; & ce *sont* la leurs Ducs.

20. Ce sont ici les enfans de Séhir Horien, qui avoient habité au païs, Lotan, Sobal, Tsibhon, & Hana.

21. Dison, Etser, & Disan: qui sont les Ducs des Horiens, enfans de Séhir au païs d'Edom.

22. Et les enfans de Lotan, furent Hori & Héman: & Timnah étoit sœur de Lotan.

23. Et ce sont ici les enfans de Sobal: Halvan, Manahath, Hébal, Sépho, & Onam.

24. Et ce sont ici les enfans de Tsibhon, Aja & Hana: ce Hana est celui qui trouva les mulets au desert, quand il paissoit les ânes de Tsibhon son pere.

25. Et ce sont ici les enfans de Hana, Dison, & Aholibama fille de Hana.

26. Et ce sont ici les enfans de Disan, Hentdan, Esban, Jithran, & Kéran.

27. *Et* ce sont ici les enfans d'Etser, Bilhan, Zahavan, & Hakan.

28. *Et* ce sont ici les enfans de Disan, Huts & Aran.

29. Ce sont ici les Ducs des Horiens: le Duc Lotan, le Duc Sobal, le Duc Tsibhon, le Duc Hana.

30. Le Duc Dison, le Duc Etser, le Duc Disan. Ce sont là les Ducs des Horiens, selon que leurs Ducs étoient *établis* au païs de Séhir.

31. *Et ce sont ici les Rois qui ont regné au païs d'Edom, avant qu'aucun Roi regnât sur les enfans d'Israël. *1 Chr. 1: 43.

32. Bélah, fils de Béhor, regna en Edom, & le nom de sa ville étoit Dinhaba. 1. *Chron.* 1: 43.

33. Et Bélah mourut, & Jobab fils de Zérah de Botsra, regna en sa place.

34. Et Jobab mourut, & Husam, du païs des Thémanites, regna en sa place.

35. Et Husam mourut, & Hadad fils de Bedad regna en sa place, qui défit Madian au territoire de Moab: & le nom de sa ville étoit Havith.

36. Et Hadad mourut, & Samla, de Masreka regna en sa place.

37. Et Samla mourut, & Saul de Rehoboth du fleuve, regna en sa place.

38. Et Saül mourut, & Bahalhanan fils de Hacbor regna en sa place.

39. Et Bahal-hanan fils de Hacbor mourut, & Hadar regna en sa place: & le nom de sa ville *étoit* Pahu: & le nom de sa femme Mehetabéel, fille de Matred; *petite*-fille de Me-zahab.

40. Et ce sont ici les noms des Ducs d'Esau selon leurs familles, selon leurs lieux, selon leurs noms: le Duc Timnah, le Duc Halua, le Duc Jéteh,

41. Le Duc Aholibama, le Duc Ela, le Duc Pinon,

42. Le Duc Kenaz, le Duc Teman, le Duc Mibtsar,

43. Le Duc Magdiel, & le Duc Hiram. Ce sont là les Ducs d'Edom selon leurs demeures du païs de leur possession. C'est Esaü le pere d'Edom.

CHAPITRE XXXVII.

Joseph. Ses songes. Vendu à des Ismaëlites. Mené en Egypte.

OR Jacob demeura au païs où son pere avoit demeuré comme étranger, *c'est-à-dire* au païs de Canaan.

2. Ce sont ici les générations de Jacob: Joseph âgé de dix-sept ans, paissoit avec ses freres les troupeaux, & il étoit jeune garçon entre les enfans de Bilha, & entre les enfans de Zilpa, femmes de son pere: & Joseph rapporta à leur pere leurs méchans discours.

3. Or Israël aimoit Joseph plus que tous ses *autres* fils, parce qu'il l'avoit eu en sa vieillesse, & il lui fit une robe bigarrée.

4. Et ses freres, voyant que leur pere l'aimoit plus qu'eux tous, * le haïssoient, & ne pouvoient lui parler paisiblement. * *Act.* 7. 9.

5. Or Joseph songea un songe, lequel il recita à ses freres; & ils le haïrent encore davantage.

6. Il leur dit donc; Ecoutez, je vous prie, le songe que j'ai songé.

7. Voici, nous liions des gerbes au milieu d'un champ, & voici, ma gerbe se leva, & se tint droite; & voici, vos gerbes l'environnerent, & se prosternerent devant ma gerbe.

8. Alors ses freres lui dirent; Regnerois-tu en effet sur nous? & dominerois-tu en effet sur nous? & ils le haïrent encore plus pour ses songes, & pour ses paroles.

9. Il songea encore un autre songe, & il le recita à ses freres, en disant; Voici, j'ai songé encore un songe, & voici, le soleil, & la lune, & onze étoiles se prosternoient devant moi.

10. Et quand il recita à son pere, & à ses freres, son pere le reprit, & lui dit; Que veut dire ce songe que tu as songé? faudra-t-il que nous venions moi, & ta mere, & tes freres nous prosterner en terre devant toi?

11. Et ses freres eurent de l'envie contre lui: * mais son pere retenoit ses discours. * *Luc.* 2: 51.

12. Or ses freres s'en allerent

paître les troupeaux de leur pere en Sichem.

13. Et Israël dit à Joseph; Tes freres ne paissent-ils pas *les troupeaux* en Sichem? Viens, que je t'envoye vers eux: & il lui répondit; Me voici.

14. Et il lui dit; Va maintenant, voi si tes freres se portent bien, & si les troupeaux *sont en bon état*: & rapporte le moi: ainsi il l'envoya de la vallée d'Hébron, & il vint jusqu'en Sichem.

15. Et un homme le trouva comme il étoit errant par les champs, & cet homme lui demanda, & lui dit; Que cherches-tu?

16. Et il répondit; Je cherche mes freres: je te prie, enseigne-moi où ils paissent.

17. Et l'homme dit; Ils sont partis d'ici: & j'ai entendu qu'ils disoient; Allons en Dothaïn. Joseph donc alla aprés ses freres, & les trouva en Dothaïn.

18. Et ils le virent de loin: & avant qu'il approchât d'eux, * ils comploterent contre lui, pour le tuer. * *Psf.* 41: 9.

19. Et ils se dirent l'un à l'autre; Voici, ce maître songeur vient.

20. Maintenant donc, * venez, & le tuons, & jettons-le dans une de ces fosses; & nous dirons qu'une mauvaise bête l'a dévoré, & nous verrons que deviendront ses songes. * *Matth.* 21: 38.

21. Mais Ruben entendit cela, & le délivra de leurs mains, en disant; Ne lui ôtons point la vie.

22. Ruben leur dit encore: Ne répandez point le sang: jettez-le dans cette fosse qui est au desert, mais ne mettez point la main sur lui: c'étoit pour le délivrer de leurs mains, & le renvoyer à son pere.

23. Aussi-tôt donc que Joseph fut venu à ses freres, ils le dépouillerent de sa robe, de cette robe bigarrée qui étoit sur lui.

24. Et l'ayant pris, ils le jetterent dans la fosse: mais la fosse étoit vuide, * & il n'y avoit point d'eau. * *Zach.* 9: 11.

25. Ensuite ils s'assirent pour manger du pain, & levant les yeux ils regarderent, & voici une troupe d'Ismaëlites qui passoient, & qui venoient de Galaad, & leurs chameaux portoient des drogues, & du baume, & de la myrrhe, & ils alloient porter ces choses en Egypte.

26. Et Juda dit à ses freres: Que gagnerons-nous à tuer nôtre frere, & cacher son sang?

27. Venez, & vendons-le à ces Ismaëlites, & ne mettons point nôtre main sur lui: car nôtre frere, *c'est* nôtre chair; & ses freres y acquiescerent.

28. Et comme les marchands Madianites passoient; ils tirerent & firent remonter Joseph de la fosse, & le vendirent vingt *pieces* d'argent aux Ismaëlites, qui emmenerent Joseph en Egypte.

29. Puis Ruben retourna à la fosse, & voici, Joseph n'étoit plus dans la fosse; & *Ruben* déchira ses vêtemens:

30. Et retourna vers ses freres, & leur dit; L'enfant ne se trouve point: & moi, moi, où irai-je?

31. Et ils prirent la robe de Joseph, & ayant tué un bouc d'entre les chevres, ils ensanglanterent la robe.

32. Puis ils envoyerent & firent porter à leur pere la robe bigarrée, en lui disant; Nous avons trouvé ceci: reconnoi maintenant si c'est la robe de ton fils, ou non.

33. Et il la reconnut, & dit; C'est la robe de mon fils: une mauvaise bête l'a dévoré: certainement Joseph a été déchiré.

34. Et Jacob déchira ses vêtemens, & mit un sac sur ses reins, & mena deuil sur son fils durant plusieurs jours.

35. Et tous ses fils, & toutes ses filles vinrent pour le consoler: mais il rejetta toute consolation, & dit; Certainement je descendrai en menant deuil au sépulcre vers mon fils: c'est ainsi que son pere le pleuroit.

36. Et les Madianites le vendirent en Egypte à Potiphar, Eunuque de Pharaon, Prevôt de l'hôtel.

CHAPITRE XXXVIII.

Histoire de Juda & Tamar.

IL arriva qu'en ce temps-là Juda descendit d'auprés de ses freres, & se retira vers un homme Hadullamite, qui avoit nom Hira.

2. Et Juda y vit la fille d'un Cananéen, nommée Suah, & il la prit, & vint vers elle.

3. Et elle conçut, & enfanta un fils, & on le nomma Her.

4. Et elle conçut encore, & enfanta un fils, & elle le nomma, Onan.

5. Elle enfanta encore un fils, & elle le nomma, Séla. Et *Juda* étoit en Kézib quand elle accoucha de celui-ci.

6. Et Juda maria Her, son premier-né, avec une fille qui avoit nom Tamar.

7. Mais Her le premier-né de Juda étoit méchant devant l'Eternel, & l'Eternel le fit mourir.

8. Alors Juda dit à Onan; Viens vers la femme de ton frere, & prens la pour femme, *comme étant son beau-frere*, & suscite des enfans à ton frere.

9. Mais Onan sachant que les enfans ne seroient pas à lui, se corrompoit contre terre, toutes les fois qu'il venoit vers la femme de son frere, afin qu'il ne donnât pas des enfans à son frere.

10. Et ce qu'il faisoit déplut à l'Eternel: c'est pourquoi il le fit aussi mourir.

11. Et Juda dit à Tamar sa belle-fille; Demeure veuve en la maison de ton pere, jusqu'à ce que Séla mon fils soit grand: car il dit; * Il faut prendre garde, qu'il ne meure comme ses freres. Ainsi Tamar s'en alla, & demeura en la maison de son pere. * *Tob.* 7: 11.

12. Et aprés plusieurs jours la fille de Suah, femme de Juda, mourut: & Juda s'étant consolé, monta vers les tondeurs de ses brebis à Timnath, avec Hira Hadullamite, son intime ami.

13. Et on fit savoir à Tamar, & on lui dit; Voici; ton beau-pere monte à Timnath, pour tondre ses brebis.

14. Et elle ôta de dessus soi les habits de son veuvage, & se couvrit d'un voile, & s'en enveloppa, & s'assit en un carrefour qui *étoit* sur le chemin tirant vers Timnath: parce qu'elle voyoit que Séla étoit devenu grand, & qu'elle ne lui avoit point été donnée pour femme.

15. Et quand Juda la vit, ils s'imagina que c'étoit une prostituée: car elle avoit couvert son visage.

16. Et il se détourna vers elle au chemin, & lui dit; Permets, je te prie, que je vienne vers toi: car il ne savoit pas que ce *fût* sa belle-fille: & elle répondit: Que me donneras-tu afin que tu viennes vers moi?

17. Et il dit; Je t'envoyerai un chevreau d'entre les chevres du troupeau: & elle répondit, me don-

donneras-tu des gages, jusqu'à ce que tu l'envoyes?

18. Et il dit; Quel gage est-ce que je te donnerai? & elle répondit; Ton cachet, ton mouchoir, & ton bâton que tu as en ta main: & il les lui donna, & il vint vers elle; & elle conçut de lui.

19. Puis elle se leva & s'en alla, & ayant quitté son voile elle reprit les habits de son veuvage.

20. Et Juda envoya un chevreau d'entre les chevres, par l'Hadullamite son intime ami afin, qu'il reprît le gage de la main de la femme, mais il ne la trouva point.

21. Et il interrogea les hommes du lieu où elle avoit été, en disant; Où *est* cette prostituée qui *étoit* dans le carrefour sur le chemin; & ils répondirent; Il n'y a point eu ici de prostituée.

22. Et il retourna à Juda, & lui dit; Je ne l'ai point trouvée, & même les gens du lieu m'ont dit; Il n'y a point eu ici de prostituée.

23. Et Juda dit; Qu'elle garde *le gage*, de peur que nous ne soyons en mépris: voici, j'ai envoyée ce chevreau, mais tu ne l'as point trouvée.

24. Or il arriva qu'environ trois mois *après*, on fit un rapport à Juda, en disant; Tamar ta belle-fille a commis un adultere, & voici elle est même enceinte: & Juda dit; Faites la sortir, & * qu'elle soit brûlée. * *Deut.* 22:23.

25. Et comme on la faisoit sortir, elle envoya dire à son beau-pere; Je suis enceinte de l'homme à qui ces choses appartiennent: elle dit aussi; Reconnoi, je te prie, à qui *est* ce cachet, ce mouchoir, & ce bâton.

26. Alors Juda les reconnut, & il dit; Elle est plus juste que moi: parce que je ne l'ai point donnée à Séla mon fils; & il ne la connut plus.

27. Et comme elle fut sur le point d'accoucher, voici, deux jumeaux étoient dans son ventre:

28. Et dans le temps qu'elle enfantoit, *l'un d'eux* donna la main, & la sage-femme la prit, & lia sur sa main un fil d'écarlate, en disant; Celui-ci sort le premier.

29. Mais comme il eut retiré sa main, voici, son frere sortit: & elle dit; Quelle ouverture t'és-tu faite! l'ouverture soit sur toi: & on le nomma Pharez.

30. Ensuite son frere sortit, ayant sur sa main le fil d'écarlate, & on le nomma Zara.

CHAPITRE XXXIX.

Joseph en Egypte. Tenté de la femme de Potiphar.

OR quand on eut amené Joseph en Egypte, * Potiphar, Eunuque de Pharaon, Prevôt de l'hôtel, Egyptien, l'achetta de la main des Ismaëlites, qui l'y avoient amené * *Ps.* 105:17.

2. * Et l'Eternel étoit avec Joseph; & il prospéra, & demeura dans la maison de son maître, Egyptien. * *Act.* 7:9.

3. Et son maître vit que l'Eternel *étoit* avec lui, & que l'Eternel faisoit prospérer entre ses mains tout ce qu'il faisoit.

4. C'est pourquoi Joseph trouva grace devant son maître, & le servoit: & *son maître* l'établit sur sa maison, & lui mit en main tout ce qui lui appartenoit.

5. Et il arriva, que depuis qu'il l'eut établi sur sa maison, & sur tout ce qu'il avoit, l'Eternel bénit la maison de cet Egyptien à cause de Joseph: & la bénédiction de l'Eternel fut sur toutes les choses qui étoient à lui, tant en la maison, qu'aux champs.

6. Il

6. Il remit donc tout ce qui étoit à lui entre les mains de Joseph, sans entrer avec lui en connoissance d'aucune chose, sinon du pain qu'il mangeoit: or Joseph *étoit* de belle taille, & beau à voir.

7. Et il arriva aprés ces choses, que la femme de son maître jetta les yeux sur Joseph, & lui dit; Couche avec moi.

8. Mais il le refusa, & dit à la femme de son maître: Voici, mon maître n'entre en aucune connoissance avec moi des choses qui sont dans sa maison, & il m'a mis en main tout ce qui lui appartient.

9. Il n'y a personne dans cette maison, qui soit plus grand que moi, & il ne m'a rien défendu que toi, en ce que tu és sa femme, & comment ferois-je un si grand mal, & pécherois-je contre Dieu?

10. Et quoi qu'elle *en* parlât à Joseph chaque jour, toutefois il ne lui accorda pas de coucher auprés d'elle, ni d'être avec elle.

11. Mais il arriva, un jour qu'il étoit venu à la maison, pour faire ce qu'il avoit à faire; & qu'il n'y avoit aucun des domestiques dans la maison:

12. Qu'elle le prit par sa robe, & lui dit, Couche avec moi: mais il lui laissa sa robe entre les mains, & s'enfuit, & sortit dehors.

13. Et lors qu'elle eut vû, qu'il lui avoit laissé sa robe entre les mains, & qu'il s'en étoit fui dehors,

14. Elle appella les gens de sa maison, & leur parla, en disant: Voyez, on nous a amené un homme Hébreu pour se moquer de nous, il est venu à moi pour coucher avec moi: mais j'ai crié à haute voix.

15. Et si-tôt qu'il a ouï que j'ai élevé ma voix, & que j'ai crié, il a laissé son vêtement auprés de moi, & s'en est fui, & est sorti dehors.

16. Et elle garda le vêtement de Joseph, jusqu'à ce que son maître fut revenu à la maison.

17. Alors elle lui parla en ces mêmes termes, & dit: Le serviteur Hébreu que tu nous as amené, est venu à moi, pour se moquer de moi.

18. Mais comme j'ai elevé ma voix, & que j'ai crié, il a laissé son vêtement auprés de moi, & s'en est fui dehors.

19. Et si-tôt que le maître de *Joseph* eut entendu les paroles de sa femme, qui lui disoit; Ton serviteur m'a fait ce que je t'ai dit, sa colere s'enflamma.

20. Et le maître de Joseph le prit, & le mit dans une étroite prison, dans l'endroit où les prisonniers du Roi étoient renfermez, & il fut là en prison.

21 Mais l'Eternel fut avec Joseph, & étendit *sa* gratuité sur lui, & lui fit trouver grace envers le maître de la prison.

22. Et le maître de la prison mit entre les mains de Joseph, tous les prisonniers qui *étoient* dans la prison: & tout ce qu'il y avoit à faire, il le faisoit.

23. Et le maître de la prison ne revoyoit rien de tout ce, que *Joseph* avoit entre ses mains, parce que l'Eternel faisoit prospérer tout ce qu'il faisoit.

CHAPITRE XL.

Songes de l'Echanson & du Panetier de Pharaon, Expliquez par Joseph.

APrés ces choses; il arriva que l'Echanson du Roi d'Egypte, & le Panetier offenserent le Roi d'Egypte, leur Seigneur.

2. Et Pharaon fut fort irrité contre ces deux Eunuques, contre le

grand Echanſon, & contre le grand Panetier.

3. Et les mit en garde dans la maiſon du Prevôt de l'hôtel, dans la priſon étroite, au *même* lieu où Joſeph étoit renfermé.

4. Et le Prevôt de l'hôtel les mit entre les mains de Joſeph, qui les ſervoit; & ils furent *quelques* jours en priſon.

5. Et tous deux ſongerent un ſonge, chacun ſon ſonge en une même nuit, & chacun ſelon l'explication de ſon ſonge; tant l'Echanſon que le Panetier du Roi d'Egypte, qui *étoient* renfermez dans la priſon.

6. Et Joſeph vint à eux le matin, & les regarda; & voici ils étoient fort triſtes.

7. Et il demanda à *ces* Eunuques de Pharaon, qui *étoient* avec lui dans la priſon de ſon maître, & leur dit; D'où vient que vous avez aujourd'hui ſi mauvais viſage?

8. Et ils lui répondirent? Nous avons ſongé des ſonges, & il n'y a perſonne qui les explique. Et Joſeph leur dit; Les explications ne ſont-elles pas de Dieu? Je vous prie, contez moi *vos ſonges*.

9. Et le grand Echanſon conta ſon ſonge à Joſeph, & lui dit; *Il me ſembloit* en ſongeant, *que* je voyois un ſep devant moi.

10. Et il y avoit en ce ſep trois ſarmens; & il étoit prêt de fleurir: ſa fleur ſortit, & ſes grappes firent meurir les raiſins.

11. Et la coupe de Pharaon étoit en ma main, & je prenois les raiſins, & les preſſois dans la coupe de Pharaon & lui donnois la coupe en ſa main.

12. Et Joſeph lui dit; Voici ſon explication; les trois ſarmens ſont trois jours.

13. Dans trois jours Pharaon élevera ta tête, & te rétablira en ton *premier* état, & tu donneras la coupe à Pharaon en ſa main, ſelon ton premier office, lors que tu étois Echanſon.

14. Mais ſouviens-toi de moi quand ce bien te ſera arrivé, & fai moi, je te prie, cette grace, * que tu faſſes mention de moi à Pharaon, & qu'il me faſſe ſortir de cette maiſon. * *Luc.* 23: 42.

15. Car certainement j'ai été dérobé du païs des Hébreux, & même je n'ai rien fait ici, pour quoi l'on dût me mettre en cette foſſe.

16. Alors le grand Panetier voyant que Joſeph avoit expliqué *ce ſonge* en bien, lui dit; J'ai auſſi ſongé, & il me ſembloit qu'il y *avoit* trois corbeilles blanches ſur ma tête:

17. Et dans la plus haute corbeille, *il y avoit* de toutes ſortes de viandes du métier de boulanger; pour Pharaon; & les oiſeaux les mangeoient dans la corbeille *qui étoit* ſur ma tête.

18. Et Joſeph répondit, & dit; Voici ſon explication: Les trois corbeilles ſont trois jours.

19. Dans trois jours Pharaon élevera ta tête de deſſus toi, & te fera pendre à un bois, & les oiſeaux mangeront ta chair de deſſus toi.

20. Et il arriva au troiſieme jour, *qui étoit* le jour de la naiſſance de Pharaon, qu'il fit un feſtin à tous ſes ſerviteurs, qu'il fit ſortir de priſon le grand Echanſon, & le maître Panetier, ſes ſerviteurs:

21. Et il rétablit le grand Echanſon dans ſon office d'Echanſon, lequel donna la coupe à Pharaon.

22. Mais il fit pendre le grand Panetier; ſelon que Joſeph le leur avoit expliqué.

23. Ce-

23. Cependant le grand Echanſon ne ſe ſouvint point de Joſeph, mais l'oublia.

CHAPITRE XLI.

Songes de Pharaon, expliqués par Joſeph. Elevation de Joſeph.

Mais il arriva qu'au bout de deux ans entiers Pharaon ſongea, * & il lui ſembloit qu'il étoit prés du fleuve. * *Dan.* 2: 1.

2. Et voici ſept jeunes vaches, belles à voir, graſſes & en bon point, montoient *hors* du fleuve, & paiſſoient dans des mareſcages.

3. Et voici ſept autres jeunes vaches, laides à voir, & maigres, montoient *hors* du fleuve aprés les autres, & ſe tenoient auprés des autres jeunes vaches, ſur le bord du fleuve.

4. Et les jeunes vaches laides à voir, & maigres, mangerent les ſept jeunes vaches belles à voir, & graſſes: alors Pharaon s'éveilla.

5. Puis il ſe rendormit, & ſongea pour la ſeconde fois, & il lui ſembloit, que ſept épics grenus & beaux ſortoient d'un même tuyau.

6. Enſuite il lui ſembloit, que ſept autres épics minces & flétris par le vent d'Orient, germoient aprés ceux là.

7. Et les épics minces engloutirent les ſept épics grenus & pleins: alors Pharaon s'éveilla: & voilà le ſonge.

8. Et il arriva au matin que ſon eſprit fut effrayé, & il envoya appeller tous les magiciens & tous les ſages d'Egypte, & leur conta ſes ſonges, mais il n'y avoit perſonne qui les lui interprétât.

9. Alors le grand Echanſon parla à Pharaon, en diſant; Je m'appellerai aujourd'hui le ſouvenir de mes fautes.

10. Lors que Pharaon fut irrité contre ſes ſerviteurs & nous fit mettre, le grand Panetier & moi, en priſon, dans la maiſon du Prevôt de l'hôtel:

11. Alors lui & moi ſongeames un ſonge en une même nuit, chacun ſongeant *ce qui lui eſt arrivé* ſelon l'interprétation de ſon ſonge.

12. Or il y avoit là avec nous un garçon Hébreu, ſerviteur du Prévot de l'hôtel, & nous lui contâmes nos ſonges, & il nous les expliqua, donnant a chacun l'explication ſelon ſon ſonge.

13. Et la choſe arriva comme il nous l'avoit interprété: *car le Roi* me rétablit en mon état, & fit pendre l'autre.

14. Alors Pharaon envoya appeller Joſeph, & on le fit ſortir en hâte de la priſon, & on le raſa, & on lui fit changer de vêtemens; puis il vint vers Pharaon.

15. Et Pharaon dit à Joſeph; J'ai ſongé un ſonge, & il n'y a perſonne qui l'explique: or j'ai appris que tu ſais expliquer les ſonges.

16. Et Joſeph répondit à Pharaon, en diſant; Ce ſera Dieu, & non pas moi, qui répondra *ce qui concerne* la proſpérité de Pharaon.

17. Et Pharaon dit à Joſeph; Je ſongeois que j'étois ſur le bord du fleuve.

18 Et voici, ſept jeunes vaches graſſes, & en bon point, & fort belles, ſortoient du fleuve, & paſſoient dans des mareſcages.

19. Et voici, ſept autres jeunes vaches montoient aprés celles là, chetives, ſi laides, & ſi maigres, que je n'en ai jamais vû de ſemblables en laideur, dans tout le païs d'Egypte.

20. Mais les jeunes vaches maigres & laides dévorerent les ſept premieres jeunes vaches graſſes:

21. Qui entrerent dans leur ventre, sans qu'il parût qu'elles y fussent entrées ; car elles étoient aussi laides à voir qu'au commencement ; alors je me réveillai.

22. Je vis aussi en songeant, & il me sembloit que sept épics sortoient d'un *même* tuyau, pleins & beaux.

23. Puis voici sept épics petits, minces, & flétris par le vent d'Orient, qui germoient aprés.

24. Mais les épics minces engloutirent les sept beaux épics : & j'ai dit *ces songes* aux magiciens ; mais aucun ne me les a expliquez.

25. Et Joseph répondit à Pharaon ; Ce que Pharaon a songé n'est qu'une même chose ; Dieu a déclaré à Pharaon ce qu'il s'en va faire.

26. Les sept belles jeunes vaches sont sept ans : & les sept beaux épics sont sept ans ; c'est un même songe.

27. Et les sept jeunes vaches maigres & laides, qui montoient aprés celles-là, sont sept ans : & les sept épics vuides & flétris par le vent d'Orient, seront sept ans de famine.

28. C'est ce que j'ai dit à Pharaon, *savoir* que Dieu a fait voir à Pharaon ce qu'il s'en va faire.

29. Voici, sept ans viennent, *auſquels il y aura* une grande abondance dans tout le païs d'Egypte.

30. Mais aprés ces années-là viendront sept ans de famine, alors on oubliera toute cette abondance au païs d'Egypte, & la famine consumera le païs.

31. Et on ne reconnoîtra plus cette abondance au païs, a cause de la famine qui viendra aprés, car elle sera trés-grande.

32. Et quant à ce que le songe a été reïteré à Pharaon pour la seconde fois, c'est que la chose est arrêtée de Dieu, & que Dieu se hâte de l'exécuter.

33. Or maintenant, que Pharaon choisisse un homme entendu & sage, & qu'il l'établisse sur le païs d'Egypte.

34. Que Pharaon aussi fasse ceci : qu'il établisse des commissaires sur le païs, & qu'il prenne la cinquiéme partie *du revenu* du païs d'Egypte, durant les sept années d'abondance.

35. Et qu'on amasse tous les vivres de ces bonnes années qui viendront, & que le blé qu'on amassera, *demeure* sous la puissance de Pharaon, pour nourriture dans les villes, & qu'on le garde.

36. Et ces vivres-là seront pour la provision du païs, durant les sept années de famine, qui seront au païs d'Egypte, afin que le païs ne soit pas consumé par la famine.

37. Et la chose plut à Pharaon, & à tous ses serviteurs.

38. Et Pharaon dit à ses serviteurs ; Pourrions-nous trouver un homme semblable à celui-ci, qui eut l'Esprit de Dieu ?

39. Et Pharaon dit à Joseph ; Puis que Dieu t'a fait connoître toutes ces choses, il n'y a personne qui soit si entendu ni si sage que toi.

40. Tu seras sur ma maison, & tout mon peuple te baisera la bouche : seulement je serai plus grand que toi quant au trône.

41. Pharaon dit encore à Joseph, Regarde, je t'ai établi sur tout le païs d'Egypte.

42. Alors Pharaon ôta son anneau de sa main, & le mit en celle de Joseph, & le fit vêtir d'habits de fin lin, & lui mit un colier d'or au cou.

43. Et le fit monter sur le chariot qui étoit le second aprés le sien, & on crioit devant lui ; Qu'on s'agenoüille : & il l'établit sur tout le païs d'Egypte.

44. Et Pharaon dit à Joseph ; Je suis Pharon, mais sans toi nul ne levera la main ni le pied, dans tout le païs d'Egypte.

45. Et Pharaon appelle le nom de Joseph Tsaphenath-Pahaneah, & lui donna pour femme Asenath, fille de Potiphérah, Gouverneur d'On : & Joseph alla *visiter* le païs d'Egypte.

46. Or Joseph étoit âgé de trente ans, quand il se présenta devant Pharaon Roi d'Egypte, & étant sorti de devant Pharaon, il passa par tout le païs d'Egypte.

47. Et la terre rapporta trés-abondamment durant les sept années de fertilité.

48. Et *Joseph* amassa tous les grains de ces sept années, qui furent *recueillis* au païs d'Egypte, & mit ces grains dans les villes : en chaque ville les grains des champs d'alentour.

49. Ainsi Joseph amassa une grande quantité de blé, comme le sable de la mer ; tellement qu'on cessa de le mesurer, parce qu'il étoit sans nombre.

50. Or avant que la *premiere* année de la famine vint, il nâquit deux enfans à Joseph, qu'Asenath fille de Potiphérah, Gouverneur d'On, lui enfanta.

51. Et Joseph nomma le premier-né, Manassé : parce que, *dit-il*, Dieu m'a fait oublier tous mes travaux, & toute la maison de mon pere.

52. Et il nomma le second, Ephraïm : parce que, *dit-il* Dieu m'a fait fructifier au païs de mon affliction.

53. Alors finirent les sept années de l'abondance qui avoit été au païs d'Egypte.

54. * Et les sept années de la famine commencerent, comme Joseph l'avoit prédit ; & la famine fut dans tous les païs : mais il y avoit du pain dans tout le païs d'Egypte. * *Pſ.* 105 : 16.

55. Puis tout le païs d'Egypte fut affamé, & le peuple cria a Pharaon pour *avoir du* pain : & Pharaon répondit à tous les Egyptiens ; * Allez à Joseph, & faites ce qu'il vous dira. * *Joh.* 2 : 5.

56. La famine donc étant dans tout le païs, Joseph ouvrit tous *les greniers* qui étoient chez les Egyptiens, & leur distribua du blé : & la famine augmentoit au païs d'Egypte.

57. On venoit aussi de tous païs en Egypte vers Joseph, pour acheter du blé ; car la famine étoit fort grande par toute la terre.

CHAPITRE XLII.

Les fils de Jacob envoyés en Egypte pour avoir du blé, sont réconnus de leur frere Joseph.

ET Jacob voyant qu'il y avoit du blé à vendre en Egypte, dit à ses fils ; Pourquoi vous regardez-vous les uns les autres ?

2. Il leur dit aussi ; Voici, j'ai appris qu'il y a du blé à vendre en Egypte, descendez-y, & nous en acchettez de là, afin que nous vivions, & que nous ne mourions point. *Act.* 7 : 12.

3. Alors dix freres de Joseph descendirent, pour achetter du blé en Egypte.

4. Mais Iacob n'envoya point Benjamin frere de Joseph, avec ses freres : car il disoit ; Il faut prendre garde, que quelque accident mortel ne lui arrive.

5. Ainsi les fils d'Israël allerent

en Egypte pour achetter du blé, avec ceux qui y alloient: car la famine étoit au païs de Canaan.

6. Or Joseph commandoit dans le païs, & il faisoit vendre le blé à tous les peuples de la terre. * Les freres donc de Joseph vinrent, & se prosternerent devant lui la face en terre. * *ch.* 37: 7, 9.

7. Et Joseph ayant vû ses freres, les reconnut, mais il contrefit l'étranger avec eux, & il leur parla rudement, en leur disant; D'où venez-vous? Et ils répondirent; Du païs de Canaan, pour achetter des vivres.

8. Joseph donc reconnut ses freres: mais eux ne le connurent point.

9. Alors Joseph se souvint des songes qu'il avoit songez d'eux, & leur dit, Vous *êtes* des espions, vous êtes venus pour remarquer les lieux foibles du païs.

10. Et ils lui répondirent: Non, mon Seigneur, mais tes serviteurs sont venus pour achetter des vivres.

11. Nous sommes tous enfans d'un même homme, nous sommes gens de bien: tes serviteurs ne sont point des espions.

12. Et il leur dit; Cela n'est pas: mais vous êtes venus pour remarquer les lieux foibles du païs.

13. Et ils repondirent; Nous étions douze freres tes serviteurs, enfans d'un même homme, au païs de Canaan, dont le plus petit est aujourd'hui avec nôtre pere & l'un n'est plus.

14. Et Joseph leur dit; C'est ce que je vous disois, que vous êtes des espions.

15. Vous serez éprouvez par ce moyen: Vive Pharaon, si vous sortez d'ici, que vôtre jeune frere ne soit venu ici.

16. Envoyez-en un d'entre vous qui amene vôtre frere: mais vous serez prisonniers, & j'éprouverai si vous avez dit la vérité: autrement, Vive Pharaon, vous êtes des espions.

17. Et il les fit mettre tous ensemble en prison pour trois jours.

18. Et au troisieme jour Joseph leur dit, Faites ceci, & vous vivrez: je crains Dieu.

19. Si vous êtes gens de bien, que l'un de vous qui êtes freres, soit lié dans la prison ou vous avez été renfermez, & allez vous-en, & emportez du blé pour pourvoir à la famine de vos familles.

20. Puis amenez-moi vôtre jeune frere & vos paroles se trouveront véritables; & vous ne mourrez point: & ils firent ainsi.

21. Et ils se disoient l'un à l'autre: Vraîment nous sommes coupables à l'égard de nôtre frere; car nous avons vû l'angoisse de son ame quand il nous demandoit grace, & nous ne l'avons point exaucé: c'est pour cela que cette angoisse nous est arrivée.

22. Et Ruben leur répondit, en disant; Ne vous disois-je pas bien, ne commettez point ce péché contre l'enfant? & vous ne m'écoutâtes point; c'est pourquoi, voici, son sang vous est redemandé.

23. Et ils ne savoient pas que Joseph les entendit: parce qu'il leur parloit par un truchemant.

24. Et il se détourna d'auprés d'eux pour pleurer: puis étant retourné vers eux, il leur parla *encore*, & fit prendre d'entr'eux Siméon, & le fit lier devant leurs yeux.

25. Et Joseph commanda qu'on remplît leurs sacs de blé, & qu'on remît l'argent dans le sac de chacun d'eux, & qu'on leur donnât de la

la provision pour leur chemin: & cela fut fait ainsi.

26. Ils chargerent donc leur blé sur leurs ânes, & s'en allerent.

27. Et l'un d'eux ouvrit son sac pour donner à manger à son âne dans l'hôtelerie: & il vit son argent, & voila il étoit à l'ouverture de son sac.

28. Et il dit à ses freres; Mon argent m'a été rendu: & en effet, le voici en mon sac. Et le cœur leur tressaillit, & ils furent saisis de peur, & se dirent l'un à l'autre; Qu'est-ce que Dieu nous a fait?

29. Et étant arrivez au païs de Canaan, vers Jacob leur pere, ils lui raconterent toutes les choses qui leur étoient arrivées, en disant;

30. L'homme qui commande dans le païs, nous a parlé rudement, & nous a pris pour des espions du païs.

31. Mais nous lui avons répondu; Nous sommes gens de bien, nous ne sommes point des espions.

32. Nous étions douze freres, enfans de nôtre pere; l'un n'est plus, & le plus jeune est aujourd'hui avec nôtre pere au païs de Canaan.

33. Et cet homme, qui commande dans le païs, nous a dit; Je connoîtrai à ceci que vous êtes gens de bien; laissez-moi l'un de vos freres, & prenez *du blé* pour vos familles *contre* la famine, & vous en allez.

34. Puis amenez-moi vôtre jeune frere, & je connoîtrai que vous n'êtes point des espions, mais des gens de bien: je vous rendrai vôtre frere, & vous trafiquerez au païs.

35. Et il arriva que comme ils vuidoient leurs * sacs, voici, le paquet de l'argent de chacun étoit dans son sac: & ils virent eux & leur pere, les paquets de leur argent, & ils furent tout effrayez.

36. Alors Jacob leur pere leur dit; Vous m'avez privé d'enfans: Joseph n'est plus, & Siméon n'est plus, & vous prendriez Benjamin! Toutes ces choses sont contre moi.

37. Et Ruben parla à son pere, & lui dit; Fai mourir deux de mes fils, si je ne te le ramene: donne le moi en charge; & je te le ramenerai.

38. Et il répondit; Mon fils ne descendra point avec vous, car son frere est mort, & celui-ci est resté seul, & quelque accident mortel lui arriveroit dans le chemin par où vous irez, * & vous feriez descendre mes cheveux blancs avec douleur au sépulcre. * *Rois* 2: 9.

CHAPITRE XLIII.

Benjamin venant en Egypte est bien traitté de son frere Joseph.

OR la famine devint fort grande en la terre.

2. Et il arriva que comme ils eurent achevé de manger les vivres qu'ils avoient amenez d'Egypte, leur pere leur dit; Retournez vous-en, & achettez-nous un peu de vivres.

3. Et Juda lui répondit, & lui dit; Cet homme-là nous a expressément protesté, disant; Vous ne verrez point ma face que vôtre frere ne soit avec vous.

4. Si *donc* tu envoyes nôtre frere avec nous, nous descendrons *en Egypte*, & t'achetterons des vivres.

5. Mais si tu ne l'envoyes, nous n'y descendrons point: car cet homme-là nous a dit; Vous ne verrez point ma face, que vôtre frere ne soit avec vous.

6. Et Israël dit; Pourquoi m'avez-

vez-vous fait ce tort, de déclarer à cet homme, que vous aviez encore un frere?

7. Et ils *répondirent*; Cet homme s'est soigneusement enquis de nous, & de nôtre parenté, & nous a dit; Vôtre pere vit-il encore? n'avez-vous point de frere? & nous lui avons déclaré, selon ce qu'il nous avoit demandé: pouvions-nous savoir qu'il diroit; Faites descendre vôtre frere?

8. Et Juda dit à Israël son pere; Envoye l'enfant avec moi, & nous mettrons en chemin, & nous en irons, & nous vivrons, & ne mourrons point, ni nous, ni toi aussi, ni nos petits enfans.

9. J'en répons, redemande-le de ma main; * si je ne te le ramene; & si je ne te le représente, je serai toute ma vie sujet à la peine envers toi. * *Ch.* 44:32.

10. Que si nous n'eussions pas tant différé, certainement nous serions déja de retour une seconde fois.

11. Alors Israël leur pere leur dit; Si cela est ainsi, faites ceci: prenez dans vos vaisseaux des choses les plus renommées du païs, & portez à cet homme un present, quelque peu de baume, & quelque peu de miel, des drogues, de la myrrhe, des dattes & des amandes.

12. Et prenez de l'argent au double en vos mains, & rapportez celui qui a été remis a l'ouverture de vos sacs: peut-être cela s'est fait par ignorance.

13. Et prenez vôtre frere, & vous mettez en chemin, & retournez vers cet homme.

14. * Or le *Dieu* Fort, Tout-puissant vous fasse trouver grace devant cet homme, afin qu'il vous relâche vôtre autre frere, & Benjamin: & s'il faut que je sois privé *de ces deux fils*, que j'en sois privé. * *Ruth* 1: 8.

15. Alors ils prirent le present, & ayant pris de l'argent au double en leurs mains, & Benjamin, ils se mirent en chemin, & descendirent en Egypte; puis ils se présenterent devant Joseph.

16. Alors Joseph vit Benjamin avec eux, & dit à son maître d'hôtel; Mene ces hommes dans la maison, & tue quelque bête, & l'apprête: car ils mangeront à midi avec moi.

17. Et l'homme fit comme Joseph lui avoit dit, & amena ces hommes dans la maison de Joseph.

18. Et ces hommes eurent peur, de ce qu'on les menoit dans la maison de Joseph, & ils dirent: Nous sommes amenez à cause de l'argent qui fut remis la premiere fois dans nos sacs, c'est afin qu'il se tourne & se jette sur nous, & nous prenne pour esclaves, & prenne nos ânes.

19. Puis il s'approcherent du maître d'hôtel de Joseph, & lui parlerent à la porte de la maison,

20. En disant; Hélas, mon Seigneur! Certes nous descendîmes au commencement pour achetter des vivres.

21. Et lors que nous fûmes arrivez à l'hôtelerie, & que nous eûmes ouvert nos sacs, voici, l'argent de chacun étoit à l'ouverture de son sac, nôtre même argent selon son poids: mais nous l'avons rapporté en nos mains.

22. Et nous avons apporté d'autre argent en nos mains pour achetter des vivres; & nous ne savons point, qui a remis nôtre argent dans nos sacs.

23. Et il leur dit; Tout va bien pour

pour vous, ne craignez point: vôtre Dieu & le Dieu de vôtre pere vous a donné un tresor dans vos sacs, vôtre argent est parvenu jusqu'à moi: & il leur amena Siméon.

24. Et cet homme les fit entrer dans la maison de Joseph, & leur donna de l'eau, & ils laverent leurs pieds: il donna aussi à manger à leurs ânes.

25. Et ils préparerent le présent en attendant que Joseph revînt à midi: car ils avoient appris qu'ils mangeroient là du pain.

26. Et Joseph revint à la maison, & ils lui presenterent dans la maison le present qu'ils avoient en leurs mains, & se prosternerent devant lui jusqu'en terre.

27. Et il leur demanda comment ils se portoient, & leur dit; Vôtre pere, ce *bon* vieillard dont vous m'avez parlé, se porte-t-il bien? vit-il encore?

28. Et ils répondirent; Ton serviteur nôtre pere se porte bien, il vit encore: & se baissant profondément ils se prosternerent.

29. Et lui élevant ses yeux vit Benjamin son frere, fils de sa mere, & il dit: Est-ce là vôtre jeune frere dont vous m'avez parlé? & puis il dit; Mon fils, Dieu te fasse grace!

30. Et Joseph se retira promptement, car ses entrailles étoient émûes à la vûe de son frere, & il cherchoit où pleurer, & entrant dans son cabinet, il pleura-là.

31. Puis s'étant lavé le visage, il sortit de là, & se faisant violence, il dit: Mettez le pain.

32. Et on servit Joseph à part, & eux à part & les Egyptiens qui mangeoient avec lui, *aussi* à part, parce que les Egyptiens ne pouvoient manger du pain avec les Hébreux: car c'est une abomination aux Egyptiens.

33. Ils s'assirent donc en sa presence: l'aîné selon son droit d'aînesse, & le plus jeune selon son âge: & ces hommes faisoient paroître l'un à l'autre leur étonnement.

34. Et il leur fit porter des mets de devant soi: mais la portion de Benjamin étoit cinq fois plus grande que toutes les autres, & ils burent, & firent bonne chere avec lui.

CHAPITRE XLIV.

Joseph fait mettre sa coupe dans le sac de Benjamin.

ET *Joseph* commanda à son maître d'hôtel en disant; Rempli de vivres les sacs de ces gens, autant qu'ils en pourront porter, & remets l'argent de chacun à l'ouverture de son sac,

2. Et mets ma coupe, la coupe d'argent à l'ouverture du sac du plus petit, avec l'argent de son blé; & il fit comme Joseph lui avoit dit.

3. Le matin dés qu'il fut jour, on renvoya ces hommes avec leurs ânes.

4. Et lors qu'ils furent sortis de de la ville, avant qu'ils fussent gueres loin, Joseph dit à son maître d'hôtel; Va, poursui ces hommes, & quand tu les auras atteints, dileur, pourquoi avez-vous rendu le mal pour le bien?

5. N'est-ce pas la coupe dans laquelle mon Seigneur, boit, & par laquelle trés-assurément il devinera? c'est mal fait à vous, d'avoir fait cela.

6. Et il les atteignit, & leur dit ces *mêmes* paroles.

7. Et ils lui répondirent: Pourquoi mon Seigneur parle-t-il ainsi? A Dieu ne plaise que tes serviteurs ayent fait une telle chose!

8. Voici, nous t'avons rapporté du

du païs de Canaan l'argent que nous avions trouvé à l'ouverture de nos sacs, & comment déroberions-nous de l'argent ou de l'or de la maison de ton maître ?

9. Que celui de tes serviteurs à qui on trouvera *la coupe*, meure : & nous serons aussi esclaves de mon Seigneur.

10. Et il leur dit ; Qu'il soit fait maintenant selon vos paroles : qu'il soit ainsi, que celui à qui on trouvera *la coupe* me soit esclave, & vous serez innocens.

11. Et incontinent chacun posa son sac en terre ; & chacun ouvrit son sac.

12. Et il fouilla, en commençant depuis le plus grand, & finissant au plus petit ; & la coupe fut trouvée dans le sac de Benjamin.

13. Alors ils dechirerent leurs vêtemens, & chacun réchargea son âne, & ils retournerent à la ville.

14. Et Juda vint avec ses freres en la maison de Joseph, qui étoit encore là, & ils se jetterent devant lui en terre.

15. Et Joseph leur dit ; Quelle action avez-vous faite ? Ne savez-vous pas, qu'un homme tel que moi ne manque pas de deviner ?

16. Et Juda lui dit ; Que dirons-nous à mon Seigneur ? comment parlerons-nous ? & comment nous justifierons-nous ? Dieu a trouvé l'iniquité des tes serviteurs ; voici nous sommes esclaves de mon Seigneur, tant nous, que celui dans la main duquel la coupe a été trouvée.

17. Mais il dit ; A Dieu ne plaise que je fasse cela ! l'homme en la main duquel la coupe a été trouvée, me sera esclave ; mais vous, remontez en paix vers vôtre pere.

18. Alors Juda s'approcha de lui, en disant ; Hélas mon Seigneur ! je te prie, que ton serviteur dise un mot, & que mon Seigneur l'écoute, & que ta colere ne s'enflamme point contre ton serviteur : car tu és comme Pharaon.

19. Mon Seigneur interrogea ses serviteurs, en disant ; Avez-vous pere, ou frere ?

20. Et nous repondîmes à mon Seigneur ; Nous avons nôtre pere qui est âgé, & un enfant qui lui est né en sa vieillesse, & qui est le plus petit *d'entre nous* ; Son frere est mort, & celui-ci est resté seul de sa mere ; & son pere l'aime.

21. Or tu as dit à tes serviteurs ; Faites-le descendre vers moi, & je le verrai. * *ch.* 42 : 15.

22. Et nous dîmes à mon Seigneur ; Cet enfant ne peut laisser son pere ; car s'il le haissoit, son pere mourra.

23. Alors tu dis à tes serviteurs ; Si vôtre petit frere ne descend avec vous, vous ne verrez plus ma face.

24. Or il est arrivé qu'étant de retour vers ton serviteur mon pere, nous lui rapportâmes les paroles de mon Seigneur.

25. Depuis, nôtre pere nous dit ; Retournez, & nous achettez un peu de vivres.

26. Et nous lui dîmes ; Nous ne pouvons y descendre ; mais si nôtre petit frere avec nous, nous *y* descendrons : car nous ne saurions voir la face de cet homme, si nôtre jeune frere n'est avec nous.

27. Et ton serviteur mon pere nous répondit ; Vous savez que ma femme m'a enfanté deux fils,

28. Dont l'un s'en est allé d'avec moi, j'ai dit ; Certainement il a été

a été déchiré ; & je ne l'ai point vû depuis.

29. Et si vous prenez aussi celui-ci de devant moi, & que quelque accident mortel lui arrive, vous ferez descendre mes cheveux blancs avec douleur au sépulcre.

30. Maintenant donc, quand je serai venu vers ton serviteur mon pere, si l'enfant, dont l'ame est liée étroitement avec la sienne, n'est point avec nous,

31. Il arrivera, qu'aussi-tôt qu'il aura vû que l'enfant ne sera point *avec nous*, il mourra : ainsi tes serviteurs feront descendre avec douleur les cheveux blancs de ton serviteur nôtre pere au sépulcre.

32. De plus, ton serviteur a répondu de l'enfant *pour l'emmener* d'auprés de mon pere, en disant ; * Si je ne te le ramene, je serai toute ma vie sujet à la peine envers mon pere. * *ch.* 43 : 9.

33. Ainsi maintenant, je te prie, que ton serviteur soit esclave de mon Seigneur, au lieu de l'enfant, & qu'il remonte avec ses freres.

34. Car comment remonterai-je vers mon pere, si l'enfant n'est avec moi ? Que je ne voye point l'affliction qu'en auroit mon pere!

CHAPITRE XLV.

Joseph se fait connoître à ses freres, Jacob se prépare pour aller en Egypte.

ALors Joseph ne pût plus se retenir devant tous ceux qui étoient là presens, & il cria ; Faites sortir tout le monde : & personne ne demeura avec lui, quand il se fit connoître à ses freres.

2. Et en pleurant il éleva sa voix, & les Egyptiens l'entendirent, & la maison de Pharaon l'entendit aussi.

3. Or Joseph dit à ses freres ; Je suis Joseph : mon pere vit-il encore ? Mais ses freres ne lui pouvoient répondre, car ils étoient tout troublez de sa presence.

4. Joseph dit encore à ses freres : Je vous prie, aprochez-vous de moi ; & ils s'approcherent, & il leur dit : Je suis Joseph vôtre frere, que vous avez vendu pour être mené en Egypte.

5. Mais maintenant ne soyez pas en peine, & n'ayez point de regret de ce, que vous m'avez vendu *pour être mené* ici, car Dieu m'a envoyé devant vous pour la conservation de *vôtre* vie.

6. Car voici il y a déja deux ans que la famine est en la terre, & il y aura encore cinq ans, pendant lesquels il n'y aura ni labourage, ni moisson.

7. Mais Dieu m'a envoyé devant vous, pour vous faire subsister sur la terre, & vous faire vivre par une grande delivrance.

8. Maintenant donc ce n'est pas vous qui m'avez envoyé ici, mais *c'est* Dieu, lequel m'a établi pour pere à Pharaon, & pour Seigneur sur toute sa maison, & pour commander dans tout le païs d'Egypte.

9. Hâtez-vous d'aller vers mon pere, & dites-lui ; Ainsi a dit ton fils Joseph : Dieu m'a établi Seigneur sur toute l'Egypte, descens vers moi, ne t'arrête point.

10. Et tu habiteras dans la contrée de Gosen, & tu seras prés de moi, toi & tes enfans, & les enfans de tes enfans, & tes troupeaux, & tes bœufs, & tout ce qui est à toi.

11. Et je t'entretiendrai là, car il *y a* encore cinq années de famine, de peur que tu ne périsses par pauvreté, toi & ta maison, & tout ce qui est à toi.

12. Et voici, vous voyez de vos yeux, & Benjamin mon frere voit

auſſi de ſes yeux, que c'eſt moi qui vous parle de ma propre bouche.

13. Rapportez donc à mon pere quelle eſt ma gloire en Egypte, & tout ce que vous avez vû: & hâtez-vous, & faites deſcendre ici mon pere.

14. Alors il ſe jetta ſur le cou de Benjamin ſon frere, & pleura; Benjamin pleura auſſi ſur ſon cou.

15. Puis il baiſa tous ſes freres, & pleura ſur eux, aprés cela ſes freres parlerent avec lui.

16. Et on en entendit le bruit dans la maiſon de Pharaon, diſant: Les freres de Joſeph ſont venus; ce qui plut fort à Pharaon & à ſes ſerviteurs.

17. Alors Pharaon dit à Joſeph; Dis à tes freres; Faites ceci, chargez vos bêtes, & partez pour vous en retourner au païs de Canaan:

18. Et prenez vôtre pere & vos familles, & revenez vers moi, & je vous donnerai du meilleur du païs d'Egypte: & vous mangerez la graiſſe de la terre.

19. Or tu as la puiſſance de commander: faites ceci, prenez avec vous du païs d'Egypte des chariots pour vos petits enfans, & pour vos femmes: & amenez vôtre pere, & venez.

20. Ne regrettez point vos meubles: car le meilleur de tout le païs d'Egypte ſera à vous.

21. Et les enfans d'Iſraël le firent ainſi: & Joſeph leur donna des chariots ſelon l'ordre de Pharaon; il leur donna auſſi de la proviſion pour le chemin.

22. Il leur donna à chacun des robes de rechange; & il donna à Benjamin trois cens *pieces* d'argent, & cinq robes de rechange.

23. Il envoya auſſi à ſon pere dix ânes chargez des plus excellentes choſes *qu'il y eût* en Egypte, & dix ânesſes portant du blé, du pain, & des vivres à ſon pere pour le chemin.

24. Il renvoya donc ſes freres, & ils partirent; & il leur dit; Ne vous querellez point en chemin.

25. Ainſi ils remonterent d'Egypte, & vinrent à Jacob leur pere au païs de Canaan.

26. Et ils lui rapporterent, & dirent; Joſeph vit encore, & même il commande ſur tout le païs d'Egypte; & le cœur lui faillit, quoi qu'il ne les crût pas.

27. Et ils lui dirent toutes les paroles que Joſeph leur avoit dites: puis il vit les chariots que Joſeph avoit envoyez pour le porter; & l'eſprit revint à Jacob leur pere.

28. Alors Iſraël dit: C'eſt aſſez, Joſeph mon fils vit encore, j'irai, & je le verrai avant que je meure.

CHAPITRE XLVI.

Apparition de Dieu à Jacob.

ISraël donc partit avec tout ce qui lui appartenoit, & vint en Beerſebah, & il offrit des ſacrifices au Dieu de ſon pere Iſaac. **Joſ.24.4.*

2. Et Dieu parla à Iſraël dans les viſions de la nuit, en diſant; Jacob, Jacob; & il répondit: Me voici.

3. Et *Dieu lui* dit; Je ſuis le *Dieu* Fort, le Dieu de ton pere; ne crains point de deſcendre en Egypte: car je t'y ferai devenir une grande nation.

4. * Je deſcendrai avec toi en Egypte, & je t'en ferai auſſi très-certainement remonter; & Joſeph mettra ſa main ſur tes yeux.

5. Ainſi Jacob partit de Beerſebah, & les enfans d'Iſraël mirent Jacob leur pere, & leurs petits enfans, & leurs femmes, ſur les chariots

riots que Pharaon avoit envoyez pour le porter.

6. Ils emmenerent auſſi leur bétail & leur bien qu'ils avoient acquis dans le païs de Canaan: & Jacob & toute ſa lignée avec lui vinrent en Egypte.

7. Il amena donc avec lui en Egypte ſes enfans, ſes filles, & les filles de ſes fils, & toute ſa lignée.

8. Or ce ſont ici les noms des enfans d'Iſraël, qui vinrent en Egypte: Jacob & ſes enfans: le premier-né de Jacob, fut Ruben.

9. Et les enfans de Ruben, Hénoc, Pallu, Hetſron, & Carmi.

10. Et les enfans de Siméon, Jemuël, Jamin, Ohab, Jakin, Tſohar, & Saül, fils d'une Cananéenne.

11. Et les enfans de Lévi, Gerſon, Kehath, & Mérari.

12. Et les enfans de Juda, Her, Onan, Séla, Pharez, & Zara: mais Her & Onan moururent au païs de Canaan: & les enfans de Pharez furent Hetſron & Hamul.

13. Et les enfans d'Iſſacar, Tolah, Puva, Job, & Simron.

14. Et les enfans de Zabulon, Sered, Elon, & Jahléel.

15. Ce ſont là les enfans de Léa, qu'elle enfanta à Jacob en Paddan-Aram, avec Dina ſa fille, toutes les perſonnes de ſes fils & de ſes filles furent trente-trois.

16. Et les enfans de Gad, Tſiphjon, Haggi, Suni, Etsbon, Héri, Arodi, & Aréli.

17. Et les enfans d'Aſer, Jimna, Jiſna, Jiſui, Biriha, & Sérah leur ſœur. Les enfans de Bériha, Héber, & Malkiel.

18. Ce *ſont* là les enfans de Zilpa que Laban donna à Léa ſa fille: & elle les enfanta à Jacob *ſavoir*, ſeize perſonnes.

19. Les enfans de Rachel femme de Jacob, *furent* Joſeph & Benjamin.

20. Et il nâquit à Joſeph au païs d'Egypte, Manaſſé & Ephraïm, qu'Aſenath fille de Potiphérah, Gouverneur d'On, lui enfanta.

21. Et les enfans de Benjamin étoient Bélah, Béker, Asbel, Guéra, Nahaman, Ehi, Ros, Muppim, & Huppim, & Ard.

22. Ce ſont là les enfans de Rachel, qu'elle enfanta à Jacob: en tout quatorze perſonnes.

23. Et les enfans de Dan, Huſim.

24. Et les enfans de Néphthali, Jathſéel, Guni, Jetſer, & Sillem.

25. Ce ſont là les enfans de Bilha, laquelle Laban donna à Rachel ſa fille, & elle les enfanta à Jacob; en tout ſept perſonnes.

26. Toutes les perſonnes appartenant à Jacob qui vinrent en Egypte, & qui étoient ſorties de ſa hanche, ſans les femmes des enfans de Jacob, furent en tout ſoixante-ſix.

27. Et les enfans de Joſeph qui lui étoient nez en Egypte, furent deux perſonnes, Toutes les perſonnes *donc* de la maiſon de Jacob qui vinrent en Egypte, furent ſoixante-dix.

28. Or *Jacob* envoya Juda devant lui vers Joſeph, pour l'avertir de venir au devant de lui en Goſcen: ils vinrent donc de la contrée de Goſcen.

29. Et Joſeph fit atteller ſon chariot, & monta pour aller au devant d'Iſraël ſon pere en Goſcen, & ſe fit voir à lui, & il ſe jetta ſur ſon cou, & pleura quelque temps ſur ſon cou.

30. Et Iſraël dit à Joſeph; Que je meure à cette fois, puis que j'ai vû ton viſage, & que tu vis encore.

31. Puis Joſeph dit à ſes freres &

à la famille de son pere; Je remonterai, & ferai savoir à Pharaon, & lui dirai; Mes freres & la famille de mon pere, qui *étoient* au païs de Canaan, sont venus vers moi:

32. Et ces hommes sont bergers, & se sont *toûjours* mêlez de bétail, & ils ont amené leurs brebis & leurs bœufs, & tout ce qui étoit à eux.

33. Or il arrivera que Pharaon vous fera appeller, & vous dira; Quel est vôtre métier?

34. Et vous direz; Tes serviteurs se sont *toûjours* mêlez de bétail, dés leur jeunesse jusqu'à maintenant, tant nous, que nos péres: afin que vous demeuriez en la contrée de Gosen: car les Egyptiens ont en abomination les bergers.

CHAPITRE XLVII.

Jacob & ses fils se presentent à Pharaon. Gouvernement de Joseph.

JOseph donc vint & fit entendre à Pharaon, * en disant; Mon pere, & mes freres, avec leurs troupeaux & leurs bœufs, & tout ce qui est à eux, sont venus du païs de Canaan, & voici, ils sont en la contrée de Gosen. * *Act.* 7: 14.

2. Et il prit une partie de ses freres: *savoir* cinq, & il les présenta à Pharaon.

3. Et Pharaon dit aux freres de Joseph; Quel est vôtre métier? Ils répondirent à Pharaon; Tes serviteurs sont bergers, comme *l'ont été* nos peres.

4. Ils dirent aussi à Pharaon; Nous sommes venus demeurer comme étrangers en ce païs, parce qu'il n'*y a* point de pâture pour les troupeaux de tes serviteurs, & qu'il a une grande famine au païs de Canaan; maintenant donc nous te prions que tes serviteurs demeurent en la contrée de Gosen.

5. Et Pharaon parla à Joseph, en disant; Ton pere & tes fréres sont venus vers toi.

6. Le païs d'Egypte est à ta disposition; fais habiter ton pere & tes freres dans le meilleur endroit du païs: qu'ils demeurent dans la terre de Gosen; & si tu connois qu'il y ait parmi eux des hommes puissans, tu les établiras gouverneurs sur tous mes troupeaux.

7. Alors Joseph amena Jacob son pere, & le présenta à Pharaon: & Jacob bénit Pharaon.

8. Et Pharaon dit à Jacob; Quel âge as-tu?

9. Jacob répondit à Pharaon; * Les jours des années de mes pélérinages sont cent trente ans: les jours des années de ma vie ont été courts & mauvais, & n'ont point atteint les jours des années de la vie de mes peres, du temps de leurs pélérinages. * *Ps.* 119: 19.

10. Jacob donc bénit Pharaon, & sortit de devant lui.

11. Et Joseph assigna une demeure à son pere & à ses freres, & leur donna une possession au païs d'Egypte, au meilleur endroit du païs, en la contrée de Rahmesés, comme Pharaon l'avoit ordonné.

12. Et Joseph entretint de pain son pere, & ses freres, & toute la maison de son pere, selon le nombre de leurs familles. * *Eccl.* 49: 17.

13. Or il n'y avoit point de pain en toute la terre, car la famine étoit trés-grande; & le païs d'Egypte, & le païs de Canaan, ne savoient que faire à cause de la famine.

14. Et Joseph amassa tout l'argent qui se trouva au païs d'Egypte, & au païs de Canaan, pour le blé

blé qu'on achettoit; & il porta l'argent à la maison de Pharaon.

15. Et l'argent du païs d'Egypte, & du païs de Canaan manqua, & tous les Egyptiens vinrent à Joseph, en disant; Donne-nous du pain; & pourquoi mourrions-nous devant tes yeux, parce que l'argent a manqué?

16. Joseph répondit, Donnez vôtre bétail, & je vous *en* donnerai pour vôtre bétail, puis que l'argent a manqué.

17. Alors ils amenerent à Joseph leur bétail, & Joseph leur donna du pain pour des chevaux, pour des troupeaux de brebis, pour des troupeaux de bœufs, & pour des ânes: ainsi il les sustenta de pain cette année-là, pour tous leurs troupeaux.

18. Cette année étant finie, ils revinrent à lui l'année suivante, & lui dirent; Nous ne cacherons point à mon Seigneur, que l'argent étant fini, & les troupeaux de bêtes *ayant été amenez* à mon Seigneur, il ne nous reste plus rien devant mon Seigneur que nos corps, & nos terres.

19. Pourquoi mourrions-nous devant tes yeux? Achette aussi nous & nos terres, nous & nos terres pour du pain; & nous serons esclaves de Pharaon, & nos terres seront à lui; donne-nous aussi dequoi semer, afin que nous vivions, & ne mourions point, & que la terre ne soit point desolée.

20. Ainsi Joseph acquit à Pharaon toutes les terres d'Egypte, car les Egyptiens vendirent chacun son champ, parce que la famine s'étoit renforcée sur eux: & la terre fut à Pharaon.

21. Et il fit passer le peuple aux villes, depuis un bout des confins de l'Egypte, jusques à son autre bout.

22. Seulement il n'acquit point les terres des Sacrificateurs; parce qu'il y avoit une portion assignée pour les Sacrificateurs, par l'ordre de Pharaon; & ils mangeoient la portion que Pharaon leur avoit donnée, c'est pourquoi ils ne vendirent point leurs terres.

23. Et Joseph dit au peuple; Voici, je vous ai acquis aujourd'hui, vous & vos terres à Pharaon, voilà de la semence pour semer la terre.

24. Et quand le temps de la recolte viendra, vous en donnerez la cinquieme partie à Pharaon, & les quatre autres seront à vous, pour semer les champs, & pour vôtre nourriture, & pour celle de ceux qui *sont* dans vos maisons, & pour la nourriture de vos petits enfans.

25. Et ils dirent: Tu nous as sauvé la vie; Que nous trouvions grace devant les yeux de mon Seigneur, & nous serons esclaves de Pharaon.

26. Et Joseph en fit une Loi *qui dure* jusques à ce jour, sur les terres d'Egypte, *de payer* à Pharaon un cinquieme *du revenu*; les terres seules des Sacrificateurs ne furent point à Pharaon.

27. Or Israël habita au païs d'Egypte, en la contrée de Gosen, & ils en jouïrent, & s'accrurent, & multiplierent extrémement.

28. Et Jacob vécut au païs d'Egypte dix-sept ans: & les années de la vie de Jacob furent cent quarante sept ans.

29. Or le temps de la mort d'Israël approchant, il appella Joseph son fils, & lui dit; Je te prie, si j'ai trouvé grace devant tes yeux, mets presentement ta main sous ma cuisse, & *jure moi* que tu useras envers moi de gratuité

tuité & de vérité; je te prie, ne m'enterre point en Egypte:

30. Mais que je dorme avec mes peres; Tu me transporteras donc d'Egypte, & m'enterreras dans leur sépulcre: & il répondit; Je *le* ferai selon ta parole:

31. Et *Jacob lui* dit: Jure-le moi: & il lui jura. Et Israël se prosterna sur le chevet du lit.

CHAPITRE XLVIII.

Jacob bénit dans son lit de mort Ephraim & Manassé.

OR il arriva aprés ces choses que l'on vint dire à Joseph; Voici, ton pere est malade: & il prit avec lui ses deux fils, Manassé & Ephraim.

2. Et on fit savoir à Jacob, & on lui dit; Voici Joseph ton fils qui vient vers toi: alors Israël s'efforça, & se mit en son séant sur le lit.

3. Puis Jacob dit à Joseph; Le *Dieu* Fort, Tout-puissant s'est apparu à moi à Lus au païs de Canaan, & m'a béni:

4. Et il m'a dit: Voici, je te ferai croître, & multiplier, & je te ferai devenir une assemblée de peuples, & je donnerai ce païs à ta postérité aprés toi en possession perpétuelle. *Ch.* 18: 18.

5. Or maintenant tes deux fils, qui te sont nez au païs d'Egypte, avant que j'y vinsse vers toi, sont miens: Ephraïm & Manassé seront miens comme Ruben & Siméon.

6. Mais les enfans que tu auras aprés eux, seront à toi, & ils seront appellez selon le nom de leurs freres en leur héritage.

7. Or quand je venois de Paddan, Rachel me mourut au païs de Canaan en chemin, n'y ayant plus que quelque petit espace de païs pour arriver à Ephrat; & je l'enterrai là, sur le chemin d'Euphrat, qui *est* Beth-léhem.

8. Puis Israël vit les fils de Joseph, & il dit; Qui sont ceux-ci?

9. Et Joseph répondit à son pere; Ce sont mes fils que Dieu m'a donnez ici: & il dit; Amene-les moi, je te prie, afin que je les bénisse.

10. Or les yeux d'Israël étoient appesantis de vieillesse, & il ne pouvoit voir: & il les fit approcher de soi, & les baisa, & les embrassa.

11. Et Israël dit à Joseph; Je ne croyois pas voir *jamai* ton visage; & voici, Dieu m'a fait voir, & toi & tes enfans.

12. Et Joseph les retira d'entre les genoux de son *pere*, & se prosterna le visage contre terre.

13. Joseph donc les prit tous deux, *& mit* Ephraim à sa droite, à la gauche d'Israël, & Manassé à sa gauche, à la droite d'Israël; & *les* fit approcher de lui.

14. Et Israël avança sa main droite, & la mit sur la tête d'Ephraim, qui étoit le puisné: & sa mais gauche sur la tête de Manassé, transposant ainsi ses mains de propos déliberé; car Manassé étoit l'aîné.

15. Et il bénit Joseph, en disant; Que le Dieu, devant la face duquel mes peres Abrabam & Isaac ont cheminé, le Dieu qui me paît depuis que je suis *au monde* jusqu'à ce jour: * *Hebr.* 11: 12.

16. Que l'Age qui m'a garanti de tout mal, bénisse ces enfans: & que mon nom & le nom de mes peres Abraham & Isaac soit réclamé sur eux; & qu'ils croissent en nombre comme les poissons, *en multipliant* sur la terre.

17. Et Joseph voyant que son pere mettoit sa main droite sur la tête d'Ephraïm, en eut du déplaisir, & il soûleva la main de son pere,

re, pour la détourner de dessus la tête d'Ephraïm sur la tête de Manassé.

18. Et Joseph dit à son pere; Ce n'est pas ainsi, mon pere: car celui-ci est l'aîné; mets ta main droite sur sa tête,

19. Mais son pere le refusa en disant; Je le sai, mon fils, je le sai. Celui-ci deviendra aussi un peuple, & même il sera grand: mais toutefois son frére, qui est plus jeune, sera plus grand que lui, * & sa postérité sera une multitude de nations. * *Ruth.* 4: 11, 12.

20. Et en ce jour-là il les bénit, & dit, Israël bénira *prenant exemple* en toi, & disant; Dieu te fasse tel qu'Ephraïm & Manassé, & il mit Ephraïm devant Manassé.

21 Puis Israël dit à Joseph: Voici, je m'en vais mourir, mais Dieu sera avec vous, & vous fera retourner au païs de vos peres.

22. Et je te donne une portion plus qu'à tes freres, laquelle j'ai prise avec mon épée & mon arc sur les Amorrhéens.

CHAPITRE XLIX.

Bénedictions prophétiques de Jacob à chacun de ses fils.

PUis Jacob appella ses fils, & leur dit; Assemblez-vous, & je vous déclarerai ce qui vous doit arriver aux derniers jours.

2. Assemblez-vous, & écoutez, fils de Jacob; écoutez, dis-je, Israël vôtre pere.

3. RUBEN, *qui és* mon premier-né, ma force, & le commencement de ma vigueur: qui excelles en dignité, & qui excelles *aussi* en force; * *Ch.* 29: 32

4. Tu t'és précipité comme l'eau: tu n'auras pas la prééminence, car tu és monté sur la couche de ton pére & tu as souillé mon lit en y montant. * *ch.* 35: 22.

5. SIMEON & LEVI freres, *ont* été des instrumens de violence *dans* leurs demeures.

6. Que mon ame n'entre point en leur conseil secret: que ma gloire ne soit point jointe à *leur* compagnie, * car ils ont tué les gens en leur colere, & ont enlevé les bœufs pour leur plaisir.

7. Maudite soit leur colere, car elle a été roide: Je les diviserai en Jacob, & les disperserai en Israël.

8. IUDA, quant à toi, tes fréres te loueront: ta main sera sur le colet de tes ennemis; les fils de ton pere se prosterneront devant toi.

9. Juda *est* un fan de lion: mon fils, tu és revenu de déchirer: * il s'est courbé, & s'est couché comme un lion qui est en sa force, & comme un vieux lion: qui le réveillera? * *Mich.* 5: 7.

10. * Le sceptre ne se départira point de Juda, ni le Legislateur d'entre ses pieds, jusqu'à ce que le Scilo vienne: & à lui *appartient* l'assemblée des peuples.

11. Il attache à la vigne son ânon, & au sep excellent le petit de son ânesse: il lavera son vêtement dans le vin, & son manteau dans le sang des grappes.

12. Il a les yeux vermeils de vin, & les dents blanches du lait.

13. *ZABULON se logera au port des navires; ses côtez *s'étendront* vers Sidon. * *Iof.* 19: 10.

14. ISSASCAR est un âne ossu, couché, entre les barres des étables.

15. Il a vû que le repos étoit bon, & que le païs étoit beau, & il a baissé son épaule pour porter, & s'est assujetti au tribut.

16. DAN jugera son peuple, aussi bien qu'une autre des Tribus d'Israël.

17. DAN sera un serpent sur le chemin, & une couleuvre dans le sentier, mordant les patûrons du cheval, & celui qui le monte tombe à la renverse.

18. O Eternel, j'ai attendu ton salut. * * *Ps.* 119 : 166.

19. Quant à GAD, des troupes viendront le ravager, mais il ravagera à la fin.

20. Le pain excellent *viendra* d'ASER, & il fournira les délices royales.

21. NEPHTHALI est une biche lâchée ; il donne des paroles qui ont de la grace.

22. IOSEPH est un rameau fertile, un rameau fertile prés d'une fontaine : ses branches se sont étendues sur la muraille.

23. On l'a fâché amérement : on a tiré contre lui, & les maîtres tireurs de fléches ont été ses ennemis.

24. Mais son arc est demeuré en *sa* force, & les bras de ses mains se sont renforcez par la main du Puissant de Jacob, qui l'a aussi fait être le Pasteur, & la Pierre d'Israël.

25. *Cela est procedé* du *Dieu* Fort de ton pere, lequel t'aidera ; & du Tout-puissant, qui te comblera des bénédictions des cieux en haut : des bénedictions de l'abîme d'embas ; des bénedictions des mammelles & de la matrice.

26. Les bénédictions de ton pere ont surpassé les bénédictions de ceux qui m'ont engendré, jusqu'au bout des côteaux d'éternité ; elles seront sur la tête de Joseph, & sur le sommet de la tête du Nazarien d'entre ses freres.

27. BENIAMIN est un loup qui déchirera le matin il dévorera la proye, & sur le soir il partagera le butin.

28. Ce sont là les douze Tribus d'Israel, & c'est ce que leur pere leur dit en les bénissant ; & il bénit chacun d'eux de la bénediction qui lui étoit propre.

29. Il leur fit aussi ce commandement, & leur dit ; Je m'en vais être recueilli vers mon peuple, enterrez-moi avec mes peres, dans la caverne qui est au champ d'Héphron Héthien : *Eccl.* 44 : 26.

30. Dans la caverne, dis-je, qui est au champ de Macpela, vis-à-vis de Mamré, au païs de Canaan, laquelle Abraham acquit d'Héphron Héthien, avec le champ pour le posséder *comme le lieu* de son sépulcre.

31. C'est là qu'on a enterré * Abraham avec Sara sa femme : c'est là qu'on a enterré Isaac & Rebecca sa femme : & c'est là que j'ai enterré Léa. * *Act.* 7 : 16.

32. Le champ a été acquis des Héthiens avec la caverne qui y est.

33. Et quand Jacob eut achevé de donner ses commandemens à ses fils, * il retira ses pieds au lit, & expira, & fut recueilli vers ses peuples. * *Act.* 7 : 15.

CHAPITRE L.

Le Corps de Jacob embaumé, & enterré en Canaan.

ALors Joseph se jetta sur le visage de son pere, & pleura sur lui, & le baisa.

2. Et Joseph commanda à ceux de ses serviteurs qui étoient médecins, d'embaumer son pere : & les médecins embaumerent Israël.

3. Et on employa quarante jours à l'embaumer : car c'étoit la coûtume d'embaumer les corps *pendant quarante* jours : & les Egyptiens le pleurerent soixante & dix jours.

4. Or le temps du deuil étant passé, Joseph parla à ceux de la maison de Pharaon, en disant ; Je vous prie, si j'ai trouvé grace envers vous, faites savoir ceci à Pharaon ;

5. Que mon pere m'a fait jurer, & m'a dit ; Voici, je m'en vais mourir : tu m'enterreras dans mon sépulcre, que je me suis creusé au païs de Canaan ; maintenant donc, je te prie, que j'y monte, & que j'y enterre mon pere : puis je retournerai. * *Ch.* 47 : 39.

6. Et Pharaon répondit : Monte, & enterre ton pere, comme il t'a fait jurer.

7. Alors Joseph monta pour enterrer son pere & les serviteurs de Pharaon, les Anciens de la maison de Pharaon, & tous les Anciens du païs d'Egypte monterent avec lui.

8. Et toute la maison de Joseph, & ses freres, & la maison de son pere *y monterent aussi*, laissant seulement leurs familles, & leurs troupeaux, & leurs bœufs dans la contrée de Gosen.

9. Il monta aussi avec lui des chariots, des gens de cheval : tellement qu'il y eut un fort gros camp.

10. Et lors qu'ils furent venus à l'aire d'Atad, qui est au delà du Jourdain, ils y firent de grandes & de douloureuses lamentations : & *Joseph* pleura son pere pendant * sept jours. * *Eccl.* 22 : 13.

11. Et les Cananéens, habitans du païs, voyant ce deuil dans l'aire d'Atad, dirent ; Ce deuil est grand pour les Egyptiens : c'est pourquoi cette aire, qui est au delà du Jourdain, fut nommée Abel-Mitsraïm.

12. Les fils donc de *Jacob* firent envers lui ce qu'il leur avoit commandé.

13. * Car ses fils le transporterent au païs de Canaan, & l'ensevelirent dans la caverne du champ de Macpela, vis-à-vis de Mamré, laquelle Abraham avoit acquise d'Héphron Héthien avec le champ pour le posséder, *comme le lieu* de son sépulcre. * *Ch.* 13 : 16.

14. Et aprés que Joseph eut enseveli son pere, il retourna en Egypte avec ses freres, & tous ceux qui étoient montez avec lui pour enterrer son pere.

15. Et les freres de Joseph voyant que leur pere étoit mort, dirent *entr'eux* ; Peut-être que Joseph nous aura en haine, & ne manquera pas de nous rendre tout le mal que nous lui avons fait.

16. C'est pourquoi ils envoyerent dire à Joseph ; Ton pere avoit commandé avant qu'il mourût, en disant ;

17. Vous parlerez ainsi à Joseph ; Je te prie, pardonne maintenant l'iniquité de tes fréres, & leur péché : car ils t'ont fait du mal : maintenant donc, je te supplie, pardonne cette iniquité aux serviteurs du Dieu de ton pere : mais Joseph pleura quand on lui parla.

18. Puis ses fréres mêmes y allerent, & se prosternerent devant lui, & lui dirent ; Voici, nous te sommes serviteurs.

19. * Et Joseph leur dit ; Ne craignez point ; car suis-je en la place de Dieu ? * *Chap.* 45 : 5.

20. *Ce que* vous aviez pensé en mal contre moi, Dieu l'a pensé en bien, pour faire selon ce que ce jour-ci *le montre*, afin de faire vivre un grand peuple.

21. Ne craignez donc point maintenant, moi-même je vous entretiendrai, vous & vos familles : * & il les consola, & leur parla selon leur cœur. * *Es.* 40 : 2.

22. Joseph donc demeura en Egy-

Egypte, lui & la maiſon de ſon pere, & vecut cent & dix ans.

23. Et Joſeph vit des enfans d'Ephraïm, juſqu'à la troiſieme génération. Makir auſſi, fils de Manaſſé, eut des enfans qui furent élevez ſur les genoux de Joſeph.

24. Et Joſeph dit à ſes fréres: Je m'en vais mourir, & Dieu ne manquera pas de vous viſiter, & il vous fera remonter de ce païs au païs dont il a juré à Abraham, à Iſaac, & à Jacob. * *Nomb.* 32: 39.

25. Et Joſeph fit jurer les enfans d'Iſraël, & leur dit; Dieu ne manquera pas de vous viſiter, & alors vous tranſporterez mes os d'ici.

26. Puis Joſeph mourut, âgé de cent & dix ans; & on le mit dans un cercueil en Egypte.

LE SECOND LIVRE DE MOYSE, DIT L'EXODE.

CHAPITRE I.

Nombre & multiplication des enfans d'Iſrael en Egypte. Cruauté de Pharaon.

OR ce ſont ici les noms des enfans d'Iſraël, qui entrerent en Egypte, chacun deſquels y entra avec Jacob, & leur famille.

2. Ruben, Siméon, Lévi, & Juda,
3. Iſſacar, Zabulon, & Benjamin,
4. Dan & Nepthali, Gad, & Aſer.

5. Toutes les perſonnes iſſues de la hanche de Jacob, étoient ſoixante & dix, avec Joſeph *qui* étoit en Egypte.

6. Or Joſeph mourut, & tous ſes freres, & toute cette génération-là.

7. Et les enfans d'Iſraël foiſonnerent, & crurent en trés grande abondance, & multiplierent, & devinrent trés-puiſſans, tellement que le païs en fut rempli.

8. Depuis ils s'éleva un nouveau Roi ſur l'Egypte, lequel n'avoit point connu Joſeph.

9. Et il dit à ſon peuple; Voici, le peuple des enfans d'Iſraël eſt plus grand & plus puiſſant que nous.

10. Sus donc, agiſſons prudemment envers lui de peur qu'il ne ſe multiplie, & que s'il arrivoit quelque guerre il ne joignît à nos ennemis, & ne fit la guerre contre nous, & qu'il ne s'en allât du païs.

11. Ils établirent donc ſur le peuple des commiſſaires d'impôts, pour l'affliger en le ſurchargeant: car *le peuple* bâtit des villes de munitions à Pharaon, *ſavoir* Pithom, & Rahamſés.

12. Mais plus ils l'affligoient, plus il multiplioit, & foiſonnoit en toute abondance: c'eſt pourquoi ils avoient à contre-cœur les enfans d'Iſraël.

13. Et les Egyptiens faiſoient ſervir les enfans d'Iſraël avec rigueur:

14. Tellement qu'ils leur rendirent la vie amere, par une dure ſervitude, *en les employant* à faire du mortier, des briques, & toute ſorte d'ouvrage qui ſe fait aux champs: tout

tout le ſervice qu'on tiroit d'eux *étoit* avec rigueur.

15. Le Roi d'Egypte commanda auſſi aux ſages-femmes Hébreuës, dont l'une avoit nom Siphra, & l'autre avoit nom Puha.

16. Et leur dit; * Quand vous recevrez les enfans des femmes des Hébreux, & que vous les verrez ſur les ſieges ſi c'eſt un fils, mettez-le à mort: mais ſi c'eſt une fille, qu'elle vive.

17. Mais les ſages-femmes craignirent Dieu, & ne firent pas ainſi que le Roi d'Egypte leur avoit dit: car elles laiſſerent vivre les fils.

18. Alors le Roi d'Egypte appella les ſages-femmes & leur dit; Pourquoi avez-vous fait cela, d'avoir laiſſé vivre les fils?

19. Et les ſages-femmes répondirent à Pharaon; Parce que les *femmes* Hébreuës ne ſont pas comme les femmes Egyptiennes; car elles ſont vigoureuſes, & elles ont accouché avant que la ſage-femme ſoit arrivée chez elles.

20. Et Dieu fit du bien aux ſages-femmes, & le peuple multiplie, & devint trés-puiſſant.

21. Et parce que les ſages-femmes craignirent Dieu, il leur édifia des maiſons.

22. * Alors Pharaon commanda à tout ſon peuple, diſant; Jettez dans le fleuve tous les fils qui naîtront, mais laiſſez vivre toutes les filles. * *Act.* 7: 19.

CHAPITRE II.

Naiſſance de Moyſe, Sauvé par la fille de Pharaon. S'enfuit en Madian.

OR un homme de la maiſon de Lévi s'en alla, & prit une fille de Lévi.

2. Laquelle conçut & enfanta un fils, & voyant qu'il étoit beau, elle le cacha pendant trois mois.

3. Mais ne le pouvant tenir caché plus long-temps, elle prit un coffret de joncs, & l'enduiſit de bitume & de poix, & mit l'enfant dedans, & le poſa parmi des roſeaux ſur le bord du fleuve.

4. Et la ſœur de cet *enfant* ſe tenoit loin, pour ſavoir ce qui en arriveroit.

5. Or la fille de Pharaon deſcendit à la riviere pour ſe baigner, & ſes filles ſe promenoient ſur le bord de la riviere, & ayant vû le coffret au milieu des roſeaux, elle envoya une de ſes ſervantes pour le prendre.

6. Et l'ayant ouvert, elle vit l'enfant, & voici, l'enfant pleuroit: & elle en fut touchée de compaſſion, & dit; C'eſt un des enfans de cés Hébreux.

7. Alors la ſœur *de l'enfant* dit à la fille de Pharaon; Irai-je appeller une femme d'entre les Hébreues, qui alaitte, & elle t'alaittera cet enfant?

8. Et la fille de Pharaon lui répondit: Va; & la jeune fille s'en alla, & appella la mere de l'enfant.

9. Et la fille de Pharaon lui dit; Emporte cet enfant, & me l'alaitte, & je te donnerai ton ſalaire; & la femme prit l'enfant; & l'alaitta.

10. Et quand l'enfant fut devenu grand, elle l'amena à la fille de Pharaon; & il lui fut pour fils, & elle le nomma Moyſe: Parce que, dit-elle, je l'ai tiré de l'eau.

11. Or il arriva en ce temps-là, que Moyſe étant devenu grand, ſortit vers ſes fréres, & vit leurs charges: il vit auſſi un Egyptien qui frappoit un Hébreu d'entre ſes freres.

12. Et ayant regardé çà & là, & voyant qu'il n'y avoit perſonne, il tua l'Egyptien, & le cacha dans le ſable.

13. Il

13. Il sortit encore le second jour, * & voici deux hommes Hébreux se querelloient: & il dit à celui qui avoit le tort; Pourquoi frappes-tu ton prochain?

14. Lequel répondit; * Qui t'a établi prince & juge sur nous? penses-tu de me tuer, comme tu as tué l'Egyptien? & Moyse craignit, & dit; Certainement le fait est connu. * *Act.* 7: 27

15. Or Pharaon ayant appris ce fait-là, chercha de faire mourir Moyse, mais Moyse s'enfuit de devant Pharaon, & s'arrêta au païs de Madian, & s'assit prés d'un puits. * *Act.* 7: 29.

16. Or le Sacrificateur de Madian avoit sept filles, qui vinrent puiser de l'eau, & elles remplirent les auges pour abreuver le troupeau de leur pere.

17. Mais des bergers survinrent, qui les chasserent; & Moyse se leva & les secourut, & abreuva leur troupeau.

18. Et quand elles furent revenues chez Rehuel leur pere, il leur dit; Comment êtes-vous revenues si tôt aujourd'hui?

19. Elles répondirent: Un homme Egyptien nous a délivrées de la main des bergers; & même nous a puisé abondamment de l'eau, & a abreuvé le troupeau.

20. Et il dit à ses filles; Où est-il? pourquoi avez-vous ainsi laissé cet homme? appellez-le, & qu'il mange du pain.

21. Et Moyse s'accorda de demeurer avec cet homme-là, qui donna Séphora sa fille a Moyse.

22. Et elle enfanta un fils, & il le nomma Guersom; à cause, dit-il, que j'ai séjourné dans un païs étranger.

23. Or il arriva long-temps aprés, que le Roi d'Egypte mourut, & les enfans d'Israel soupirerent à cause de la servitude, & ils crierent & leur cri monta jusqu'à Dieu, à cause de la servitude.

24. Dieu donc ouït leurs sanglots, & Dieu se souvint de l'alliance qu'il avoit traittée avec Abraham, Isaac, & Jacob.

25. Ainsi Dieu regarda les enfans d'Israël, & *en* connut.

CHAPITRE III.

Apparition de Dieu à Moyse dans un buisson ardent.

OR Moyse fut berger du troupeau de Jéthro son beau-pere, Sacrificateur de Madian; & menant le troupeau derriere le desert, il vint en la montagne de Dieu jusqu'en Horeb.

2. * Et l'Ange de l'Eternel lui apparut dans une flamme de feu, du milieu d'un buisson & il regarda, & voici, le buisson ne se consumoit point. * *Act.* 7: 30.

3. Alors Moyse dit; Je me détournerai maintenant, & regarderai cette grande vision, pourquoi le buisson ne se consume point.

4. Et l'Eternel vit que *Moyse* s'étoit détourné pour regarder, & Dieu l'appella du milieu du buisson, en disant; Moyse, Moyse; & il répondit: Me voici.

5. Et *Dieu* dit; N'approche point d'ici: déchausse tes souliers de tes pieds, car le lieu où tu és arrêté, est une terre sainte.

6. Il dit aussi: Je suis le Dieu de ton pere, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, & le Dieu de Jacob: & Moyse cacha son visage parce qu'il craignoit de regarder vers Dieu. * *Matth.* 22: 32.

7. Et l'Eternel dit; J'ai trés-bien vû l'affliction de mon peuple qui est en Egypte, & j'ai ouï le cri qu'ils ont jetté, à cause de leurs exacteurs, car j'ai connu leurs douleurs. * *Act.* 7: 34.

8. C'est pourquoi je suis descendu pour le délivrer de la main des Egyptiens, & pour le faire remonter de ce païs-là, en un païs découlant de lait & de miel; au lieu où sont les Cananéens, les Héthiens, les Amorrhéens, les Pherézïens, les Héviens, & les Jébusiens.

9. Et maintenant voici, le cri des enfans d'Israël est parvenu à moi, & j'ai vû aussi l'oppression dont les Egyptiens les oppriment.

10. Maintenant donc viens, & je t'envoyerai vers Pharaon; & tu retireras mon peuple, les enfans d'Israël hors d'Egypte.

11. Et Moyse répondit à Dieu; Qui suis-je moi, pour aller vers Pharaon, & pourer retirer d'Egypte les enfans d'Israël?

12. Et *Dieu lui* dit; *Va* car je serai avec toi: & tu auras ce signe que c'est moi qui t'ai envoyé, c'est que quand tu auras retiré mon peuple d'Egypte, vous servirez Dieu prés de cette montagne.

13. Et Moyse dit à Dieu; Voici, quand je serai venu vers les enfans d'Israël, & que je leur aurai dit; Le Dieu de vos peres m'a envoyé vers vous, s'ils me disent alors; Quel est son nom? que leur dirai-je?

14. Et Dieu dit à Moyse; JE SUIS CELUI QUI SUIS. Il dit aussi; Tu diras ainsi aux enfans d'Israël; *Celui qui s'appelle* JE SUIS, m'a envoyé vers vous.

15. Dieu dit encore à Moyse; Tu diras ainsi aux enfans d'Israël, L'ETERNEL, le Dieu de vos peres, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, & le Dieu de Jacob, m'a envoyé vers vous: c'est ici mon nom éternellement, & c'est ici le mémorial *que vous aurez* de moi dans tous les âges. * *Es.* 42: 8.

16. Va, & assemble les anciens d'Israël & leur di; L'Eternel, le Dieu de vos peres, le Dieu d'Abraham, d'Isaac, & de Jacob, m'est apparu en disant; Certainement je vous ai visitez, & *j'ai vû* ce qu'on vous fait en Egypte.

17. Et j'ai dit; Je vous ferai remonter de l'Egypte où vous êtes affligez, dans le païs des Cananéens, des Héthiens, des Amorrhéens, des Phéréziens, des Héviens, & des Jébusiens, *qui est un païs* découlant de lait & de miel.

18. Et ils obéïront à ta parole, & tu iras, toi & les anciens d'Israël, vers le Roi d'Egypte, & vous lui direz; L'Eternel le Dieu des Hébreux nous est venu rencontrer, maintenant donc nous te prions que nous allions le chemin de trois jours au desert, & que nous sacrifions à l'Eternel nôtre Dieu.

19. Or je sai, que le Roi d'Egypte ne vous permettra point de vous en aller, qu'il n'y soit forcé:

20. Mais j'etendrai ma main, & je frapperai l'Egypte par toutes les merveilles que je ferai au milieu d'elle; & aprés cela, il vous laissera aller.

21. Et ferai que ce peuple trouvera grace envers les Egyptiens, & il arrivera que quand vous partirez, vous ne vous en irez point à vuide:

22. Mais chacune demandera à sa voisine, & à l'hôtesse de sa maison, des vaisseaux d'argent, & des vaisseaux d'or, & des vêtemens, que vous mettrez sur vos fils & sur vos filles: ainsi vous butinerez les Egyptiens.

CHAPITRE IV.

Miracles que Dieu fait voir à Moyse. Séphora circoncit son enfant.

Et

ET Moyſe répondit, & dit; Mais voici, ils ne me croiront point, & n'obéïront point à ma parole: car ils diront; L'Eternel ne t'eſt point apparu.

2. Et l'Eternel lui dit; Qu'*eſt-ce que tu as* en ta main? Il répondit, une verge.

3. Et *Dieu lui* dit; Jette la par terre: & il la jetta par terre, & elle devint un ſerpent; & Moyſe s'enfuyoit de devant.

4. Et l'Eternel dit à Moyſe; Etens ta main, & ſaiſi ſa queue: & il étendit ſa main, & l'empoigna; & il redevint une verge en ſa main.

5. Et *cela*, afin qu'ils croyent que l'Eternel, le Dieu de leurs peres, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Iſaac, & le Dieu d'Jacob, t'eſt apparu.

6. L'Eternel lui dit encore; Mets maintenant ta main dans ton ſein; & il mit ſa main dans ſon ſein; puis il la tira; & voici, ſa main *étoit blanche* de lepre comme la neige.

7. Et *Dieu lui* dit; Remets ta main dans ton ſein: & il remit ſa main dans ſon ſein: puis il la retira hors de ſon ſein, & voici, elle étoit redevenue comme ſon autre chair.

8. Mais s'il arrive qu'ils ne te croyent point, & qu'ils n'obéïſſent point à la voix du premier ſigne, ils croirent à la voix du ſecond ſigne,

9. Et s'il arrive qu'ils ne croyent point à ces deux ſignes, & qu'ils n'obéïſſent point à ta parole, tu prendras de l'eau du fleuve, & tu la répandras ſur la terre, & les eaux que tu auras priſes du fleuve, deviendront du ſang ſur la terre.

10. Et Moyſe répondit à l'Eternel; Helas, Seigneur! Je ne *ſuis* point un homme qui ait ni d'hier, ni de devant hier la parole aiſée, même depuis que tu as parlé à ton ſerviteur; car j'ai la bouche & la langue empêchée.

11. Et l'Eternel lui dit; Qui *eſt-ce* qui a fait le muet, ou le ſourd, ou le voyant, ou l'aveugle? n'eſt-ce pas moi, l'Eternel? * *Pſ.* 94:9.

12. Va donc maintenant, & je ſerai avec ta bouche, & je t'enſeignerai ce que tu auras à dire.

13. Et *Moyſe* répondit; Hélas! Seigneur! envoye, je te prie, celui que tu dois envoyer.

14. Et la colere de l'Eternel s'embraſa contre Moyſe, & il lui dit; Aaron le Lévite n'eſt-il pas ton frére? je ſai qu'il parlera trés-bien, & même le voilà qui ſort à ta rencontre, & quand il te verra, il ſe réjouïra dans ſon cœur.

15. Tu parleras donc à lui, & tu mettras ces paroles en ſa bouche; & je ſerai avec ta bouche & avec la ſienne, & je vous enſeignerai *ce* que vous aurez à faire.

16. Et il parlera pour toi au peuple, & ainſi il te ſera pour bouche, & tu lui ſeras pour Dieu.

17. Tu prendras auſſi en ta main cette verge, avec laquelle tu feras ces ſignes-là.

18. Ainſi Moyſe s'en alla, & retourna vers Jéthro ſon beau-pere, & lui dit; Je te prie que je m'en aille, & que je retourne vers mes freres qui *ſont* en Egypte, pour voir s'ils vivent encore: & Jéthro lui dit; Va en paix.

19. Or l'Eternel dit à Moyſe au païs de Madian; Va, & retourne en Egypte: car tous ceux qui cherchoient ta vie ſont morts.

20. Ainſi Moyſe prit ſa femme, & ſes fils, & les mit ſur un âne, & retourna au païs d'Egypte: Moyſe prit auſſi * la verge de Dieu en ſa main.

21. Et

21. Et l'Eternel avoit dit à Moyſe: Quand tu t'en iras pour retourner en Egypte, tu prendras garde à tous les miracles que j'ai mis en ta main, & tu les feras devant Pharaon; mais j'endurcirai ſon cœur, & il ne laiſſera point aller le peuple * *ch.* 17: 9.

22. Tu diras donc à Pharaon; Ainſi a dit l'Eternel; Iſrael eſt mon fils, mon premier-né.

23. Et je t'ai dit; Laiſſe aller mon fils, afin qu'il me ſerve; mais tu as refuſé de la laiſſer aller: voici je m'en vais tuer ton fils, ton premier-né.

24. Or il arriva que *comme Moyſe étoit* en chemin dans l'hôtelerie, l'Eternel le rencontra, & chercha de le faire mourir.

25. Et Séphora prit un coûteau tranchant, & en coupa le prépuce de ſon fils, & le jetta à ſes pieds, & dit: Certes tu m'és un époux de ſang.

26. Alors *l'Eternel* ſe retira de lui, & elle dit; Epoux de ſang: à cauſe de la circonciſion.

27. Et l'Eternel dit à Aaron; Va-t-en au devant de Moyſe au deſert; il y alla donc, & le rencontra en la montagne de Dieu & le baiſa.

28. Et Moyſe raconta à Aaron toutes les paroles de l'Eternel qui l'avoit envoyé, & tous les ſignes qu'il lui avoit commandé *de faire*.

29. Moyſe donc pourſuivit ſon chemin avec Aaron: & ils aſſemblerent tous les anciens des enfans d'Iſraël.

30. Et Aaron dit toutes les paroles que l'Eternel avoit dites à Moyſe; & fit les ſignes devant les yeux du peuple.

31. Et le peuple crut: & ils apprirent que l'Eternel avoit viſité les enfans d'Iſraël, & qu'il avoit vû leur affliction: & ils s'inclinerent, & ſe proſternerent.

CHAPITRE V.

Moyſe & Aaron demandent à Pharaon la Liberté des enfans d'Iſraël.

APrés cela Moyſe & Aaron s'en allerent, & dirent à Pharaon: ainſi à dit l'Eternel, le Dieu d'Iſraël; Laiſſe aller mon peuple, afin qu'il me célébre une feſte ſolemnelle dans le deſert.

2 Mais Pharaon dit; Qui eſt l'Eternel, pour que j'obéïſſe à ſa voix, & que je laiſſe aller Iſraël; Je ne connois point l'Eternel: & je ne laiſſerai point aller Iſraël.

3. Et ils dirent; Le Dieu des Hébreux eſt venu au devant de nous: nous te prions que nous allions le chemin de trois jours au deſert, & que nous ſacrifions à l'Eternel nôtre Dieu, de peur qu'il ne ſe jette ſur nous par la mortalité, ou par l'épée.

4. Et le Roi d'Egypte leur dit; Moyſe & Aaron, pourquoi detournez-vous le peuple de ſon ouvrage? Allez maintenant à vos charges.

5. Pharaon dit auſſi; Voici, le peuple de ce païs eſt maintenant en grand nombre, & vous les faites chommer de leurs charges.

6. Pharaon commanda ce jour-là même aux exacteurs *établis* ſur le peuple, & à ſes commiſſaires, en diſant;

7. Vous ne donnerez plus de paille à ce peuple pour faire des briques, comme auparavant: *mais* qu'ils aillent, & qu'ils amaſſent pour eux de la paille.

8. Néanmoins vous leur impoſerez la quantité des briques qu'ils faiſoient auparavant, ſans en rien diminuer: car ils ſont gens de loiſir, & c'eſt pour cela qu'ils crient, en diſant allons & ſacrifions à nôtre Dieu.

9. Que la ſervitude ſoit aggra-

vée

vée sur ces gens, & qu'ils s'y occupent, & ne s'amusent plus à des paroles de mensonge.

10. Alors les exacteurs du peuple de ses commissaires sortirent, & dirent au peuple; Ainsi à dit Pharaon; Je ne vous donnerai plus de paille.

11. Allez vous-mêmes & prenez de la paille ou vous en trouverez: mais il ne *sera* rien diminué de vôtre travail.

12. Alors le peuple se répandit par tout le païs d'Egypte, pour amasser du chaume au lieu de paille.

13. Et les exacteurs les pressoient, en disant: Achevez vos ouvrages, en chaque jour sa tâche, comme quand la paille vous étoit *fournie*.

14. Même les commissaires des enfans d'Israël, que les exacteurs de Pharaon avoient établis sur eux, furent batus, *& on leur* dit: Pourquoi n'avez-vous point achevé vôtre tâche en faisant des briques hier & aujourd'hui, comme auparavant?

15. Alors les commissaires des enfans d'Israël vinrent crier à Pharaon, en disant; Pourquoi fais-tu ainsi à tes serviteurs?

16. On ne donne point de paille à tes serviteurs, & toutefois on nous dit; Faites des briques: & voici, tes serviteurs sont batus, & ton peuple est traitté comme coupable.

17. Et il répondit; Vous êtes de loisir, *vous êtes* de loisir: c'est pourquoi vous dites, allons, sacrifions à l'Eternel.

18. Maintenant donc allez, travaillez: car on ne vous donnera point de paille, & vous rendrez la même quantité de briques.

19. Et les commissaires des enfans d'Israël virent qu'ils étoient dans un mauvais état, puis qu'on disoit; Vous ne diminuerez rien de vos briques sur la tâche de chaque jour.

20. Et en sortant de devant Pharaon ils rencontrerent Moyse & Aaron, qui se trouverent au devant d'eux:

21. Et ils leur dirent; Que l'Eternel avise sur vous, & en juge, vû que vous nous avez mis en mauvaise odeur devant Pharaon & devant ses serviteurs, leur mettant l'épée à la main pour nous tuer.

22. Alors Moyse retourna vers l'Eternel, & dit; Seigneur; Pourquoi as-tu fait maltraiter ce peuple? pourquoi m'as tu envoyé?

23. Car depuis que je suis venu vers Pharaon, pour parler en ton nom, il a maltraité ce peuple, & tu n'as point délivré ton peuple.

CHAPITRE VI.

Dieu fait assurer les enfans d'Israel, de leur délivrance.

ET l'Eternel dit à Moyse; Tu verras maintenant ce que je ferai à Pharaon: car il les laissera aller, y *étant contraint* par main forte, *étant dis-je, contraint* par main forte, il les chassera de son païs.

2. Dieu parla encore à Moyse, & lui dit; Je suis l'Eternel.

3. Je suis apparu à Abraham, à Isaac, & à Jacob, comme le Dieu Fort, Tout-puissant, mais je n'ai point été connu d'eux par mon nom d'Eternel.

4. J'ai fait *aussi* cette alliance avec eux, que je leur donnerai le païs de Canaan, le païs de leurs pélérinages, dans lequel ils ont demeuré comme étrangers.

5. Et j'ai entendu les sanglots des enfans d'Israël, que les Egyptiens

ptiens tiennent esclaves, & je me suis souvenu de mon alliance.

6. C'est pourquoi di aux enfans d'Israël; Je suis l'Eternel, & je vous retirerai de dessous les charges des Egyptiens, & vous délivrerai de leur servitude, & vous rachetterai à bras étendu, & par de grands jugemens.

7. Et je vous prendrai pour être mon peuple, & je vous serai Dieu; & vous connoîtrez que je suis l'Eternel vôtre Dieu, qui vous retire de dessous les charges des Egyptiens.

8. Et je vous ferai entrer au païs, touchant lequel j'ai levé ma main, que je le donnerois à Abraham, à Isaac, & à Jacob, & je vous le donnerai en héritage: Je suis l'Eternel.

9. Moyse donc parla en cette maniere aux enfans d'Israël; mais ils n'écouterent point Moyse, à cause de l'angoisse de leur esprit, & a cause de leur dure servitude.

10. Et l'Eternel parla à Moyse, en disant;

11. Va, & di à Pharaon Roi d'Egypte, qu'il laisse sortir les enfans d'Israël de son païs.

12. Alors Moyse parla devant l'Eternel, en disant; Voici, les enfans d'Israël ne m'ont point écouté, & comment Pharaon m'écoutera-t-il, moi, qui suis incirconcis de levres.

13. Mais l'Eternel parla à Moyse & à Aaron, & leur commanda *d'aller trouver* les enfans d'Israël, & Pharaon Roi d'Egypte, pour retirer les enfans d'Israël du païs d'Egypte. **ch. 4: 10.*

14. Ce sont ici les Chefs des maisons de leurs peres: Les enfans de Ruben premier-né d'Israël, Henoc & Pallu, Hetsron & Carmi: ce *sont* là les familles de Ruben.

15. Et les enfans de Siméon, Jemuel, Jamin Ohad, Jakin, Tsohar, & Saul, fils d'une Cananéenne: ce sont là les familles de Siméon.

16. Et ce sont ici les noms des enfans de Lévi selon leur naissance; Guerson, Kéhath & Mérari. Et les années de la vie de Lévi furent cent trente sept.

17. Les enfans de Guerson, Libni & Simhi, selon leurs familles.

18. Et les enfans de Kéhath, Hamram, Jitshar, Hébron & Huziel. Et les années de la vie de Kéhath furent cent trente trois.

19. Et les enfans de Mérari, Malhi, & Musi: ce sont la les familles de Lévi selon leurs générations.

20. Or Hamram prit Jokbed sa tante pour femme, qui lui enfanta Aaron & Moyse; & les années de la vie de Hamram furent cent trente sept.

21. Et les enfans de Jitshar, Coré, Nepheg, & Zicri.

22. Et les enfans de Huziel, Misael, Eltsaphan, & Sithri.

23. Et Aaron prit pour femme Elisebah, fille de Hamminadab, sœur de Nahasson, qui lui enfanta Nadab, Abihu, Eléazar, & Ithamar.

24. Et les enfans de Coré, Assir, Elkana, & Abiasaph. Ce sont la les familles des Corites.

25. Mais Eléazar fils d'Aaron prit pour femme une dés filles de Puthiel, qui lui enfanta Phinées. Ce sont la, les Chefs des péres des Lévites selon leurs familles.

26. *Or* c'est là cet Aaron & ce Moyse ausquels l'Eternel dit; Retirez les enfans d'Israel du païs d'Egypte, selon leurs bandes:

27. Ce sont eux qui parlerent à Pharaon Roi d'Egypte, pour retirer

tirer d'Egypte les enfans d'Iſraël: c'eſt ce Moyſe, & c'eſt cet Aaron.

28. Il arriva donc le jour, que l'Eternel parla à Moyſe, au païs d'Egypte,

29. Que l'Eternel parla à Moyſe, en diſant; Je ſuis l'Eternel: di à Pharaon Roi d'Egypte, toutes les paroles que je t'ai dites.

30. Et Moyſe dit devant l'Eternel; Voici, je ſuis incirconcis de levres, & comment Pharaon m'écoutera-t-il?

CHAPITRE VII.

Deux Miracles que Moyſe fait ſont contrefaits des Magiciens.

ET l'Eternel dit à Moyſe; Voici, je t'ai établi pour être Dieu à Pharaon, & Aaron ton frere ſera ton Prophete. *Ch. 4: 16.

2. Tu diras toutes les choſes que je t'aurai commandées, & Aaron ton frere dira à Pharaon: qu'il laiſſe aller les enfans d'Iſraël hors de ſon païs.

3. Mais j'endurcirai le cœur de Pharaon, & multiplierai mes ſignes & mes miracles au païs d'Egypte. *Ch. 4: 21.

4. Et Pharaon ne vous écoutera point: & je mettrai ma main ſur l'Egypte, & je retirerai mes armées, mon peuple, les enfans d'Iſraël, du païs d'Egypte, par de grands jugemens.

5. Et les Egyptiens ſauront que je ſuis l'Eternel, quand j'aurai étendu ma main ſur l'Egypte, & que j'aurai retiré du milieu d'eux les enfans d'Iſraël.

6. Et Moyſe & Aaron firent comme l'Eternel leur avoit commandé; ils firent ainſi.

7. Or Moyſe étoit âgé de quatre-vingt ans, & Aaron de quatre-vingt-trois, quand ils parlerent à Pharaon.

8. Et l'Eternel parla à Moyſe & à Aaron, en diſant;

9. Quand Pharaon vous parlera, en diſant, Faites un miracle; tu diras alors à Aaron; Prens ta verge, & la jette devant Pharaon; & elle deviendra un dragon.

10. Moyſe donc & Aaron vinrent vers Pharaon, & firent comme l'Eternel avoit commandé: & Aaron jetta ſa verge devant Pharaon, & devant ſes ſerviteurs, & elle devint un dragon.

11. Mais Pharaon fit venir auſſi les ſages & les enchanteurs:* & les magiciens d'Egypte firent le ſemblable, par leurs enchantemens.

12. Ils jetterent donc chacun leurs verges, & elles devinrent des dragons; mais la verge de Aaron engloutit leurs verges.

13. Et le cœur de Pharaon s'endurcit, & il ne les écouta point; ſelon que l'Eternel *en* avoit parlé.

14. Et l'Eternel dit à Moyſe; Le cœur de Pharaon eſt aggravé, il a refuſé de laiſſer aller le peuple.

15. Va-t-en dés le matin vers Pharaon; voici, il ſortira vers l'eau, tu te préſenteras donc devant lui ſur le bord du fleuve, & tu prendras en ta main la verge, qui a été changée en ſerpent.

16. Et tu lui diras; L'Eternel, le Dieu des Hébreux m'avoit envoyé vers toi, pour *te* dire; Laiſſe aller mon peuple, afin qu'il me ſerve au deſert; mais voici, tu ne m'as point écouté jusques ici.

17. Ainſi à dit l'Eternel; Tu ſauras à ceci que je ſuis l'Eternel: voici je m'en vais frapper de la verge qui *eſt* en ma main les eaux du fleuve, & elles ſeront changées en ſang.

18. Et le poiſſon qui eſt dans le fleuve, mourra, & le fleuve deviendra puant, & les Egyptiens ſe tra-

travailleront pour *trouver* à boire des eaux du fleuve.

19. L'Eternel dit auſſi à Moyſe; Di à Aaron; Prens ta verge, & étens ta main ſur les eaux des Egyptiens, ſur leurs rivieres, ſur leurs ruiſſeaux, & ſur leurs marais, & ſur tous les amas de leurs eaux, & elles deviendront du ſang, & il y aura du ſang par tout le païs d'Egypte, dans les vaiſſeaux de bois & de pierre.

20. Moyſe donc & Aaron firent ſelon que l'Eternel avoit commandé; & *Aaron* ayant levé la verge, en frappa les eaux du fleuve, Pharaon & ſes ſerviteurs le voyant; * & toutes les eaux du fleuve furent changées en ſang. *Pſ. 78: 42.

21. Et le poiſſon qui étoit au fleuve mourut, & le fleuve en devint puant, tellement que les Egyptiens ne pouvoient point boire des eaux du fleuve; & il y eut du ſang par tout le païs d'Egypte.

22. Et les Magiciens d'Egypte firent le ſemblable par leurs enchantemens: & le cœur de Pharaon s'endurcit, tellement qu'il ne les écouta point; ſelon que l'Eternel en avoit parlé.

23. Et Pharaon *leur* ayant tourné le dos, vint en ſa maiſon, & n'appliqua point encore ſon cœur à cela.

24. Or tous les Egyptiens creuſerent autour du fleuve pour *trouver* de l'eau à boire, parce qu'ils ne pouvoient pas boire de l'eau du fleuve.

25. Et il ſe paſſa ſept jours, depuis que l'Eternel eut frappé le fleuve.

CHAPITRE VIII.

Seconde, Troiſiéme & Quatrieme playe.

APrés cela l'Eternel dit à Moyſe; Va vers Pharaon, & lui di; Ainſi a dit l'Eternel; Laiſſe aller mon peuple, afin qu'ils me ſervent.

2. Que ſi tu refuſes de le laiſſer aller, voici, je m'en vais frapper de grenouilles toutes tes contrées.

3. Et le fleuve fourmillera de grenouilles, qui monteront & entreront dans ta maiſon, & dans la chambre où tu couches, & ſur ton lit, & dans la maiſon de tes ſerviteurs, & parmi tout ton peuple, dans tes fours, & dans tes mays.

4. Ainſi les grenouilles monteront ſur toi, ſur ton peuple, & ſur tous tes ſerviteurs.

5. L'Eternel donc dit à Moyſe; Di à Aaron; Etens ta main avec ta verge ſur les fleuves, ſur les rivieres, & ſur les marais, & fai monter les grenouilles ſur le païs d'Egypte.

6. Et Aaron étendit ſa main ſur les eaux de l'Egypte, & les grenouilles monterent, & couvrirent le païs d'Egypte.

7. Mais les magiciens firent de même par leurs enchantemens, & firent monter des grenouilles ſur le païs d'Egypte.

8. Alors Pharaon appella Moyſe & Aaron, & leur dit; Fléchiſſez l'Etérnel par *vos* prieres, afin qu'il retire les grenouilles de deſſus moi & de deſſus mon peuple, & je laiſſerai aller le peuple, afin qu'ils ſacrifient à l'Eternel.

9. Et Moyſe dit à Pharaon; Glorifie toi ſur moi; pour quel temps fléchirai-je par mes prieres *l'Eternel* pour toi & pour tes ſerviteurs, & pour ton peuple, afin qu'il exterminе les grenouilles loin de toi, & des maiſons? il en demeurera ſeulement dans la fleuve.

10. Alors il répondit; Pour demain. Et *Moyſe* dit, *il ſera fait* ſelon ta parole, afin que tu ſaches qu'il

qu'il n'y a nul tel que l'Eternel nôtre Dieu.

11. Les grenouilles donc se retireront de toi, & de tes maisons, & de tes serviteurs, & de ton peuple: il en demeurera seulement dans le fleuve.

12. Alors Moyse & Aaron sortirent d'auprés de Pharaon: & Moyse cria à l'Eternel, au sujet des grenouilles, qu'il avoit fait venir sur Pharaon.

13. Et l'Eternel fit selon la parole de Moyse: ainsi les grenouilles moururent, & il n'y en eut plus dans les maisons, ni dans les villages, ni à la campagne.

14. Et on les amassa par monceaux, & la terre en fut infectée.

15. Mais Pharaon voyant qu'il avoit du relâche, aggrava son cœur, & ne les écouta point, selon que l'Eternel *en* avoit parlé.

16. Et l'Eternel dit à Moyse; Di à Aaron; Etens ta verge, & frappe la poussiere de la terre, & elle deviendra des poux, par tout le païs d'Egypte.

17. Et ils firent ainsi: & Aaron étendit sa main avec sa vergé, & frappa la poussiere de la terre, & elle devint des poux, sur les hommes, & sur les bêtes; toute la poussiere du païs devint des poux en tout le païs d'Egypte.

18. Et les magiciens voulurent faire de même par leurs enchantemens, pour produire des poux, * mais ils ne purent. Les poux furent donc tant sur les hommes que sur les bêtes. * *Sap.* 17:7.

19. Alors les magiciens dirent à Pharaon; C'est ici le doigt de Dieu. Toutefois le cœur de Pharaon s'endurcit; & il ne les écouta point, selon que l'Eternel *en* avoit parlé.

20. Puis l'Eternel dit à Moyse; Leve-toi de bon matin, & te présente devant Pharaon: voici, il sortira vers l'eau, & tu lui diras; Ainsi a dit l'Eternel; Laisse aller mon peuple, afin qu'ils me servent.

21. Car si tu ne laisses pas aller mon peuple, voici, je m'en vais envoyer contre toi, contre tes serviteurs, contre ton peuple, & contre tes maisons, un mélange d'insectes; & les maisons des Egyptiens seront remplies de ce mélange, & la terre aussi sur laquelle ils seront.

22. Mais je distinguerai en ce jour-là le païs de Gosen, ou se tient mon peuple, tellement qu'il n'y aura nul mélange d'insectes, afin que tu saches que je *suis* l'Eternel au milieu de la terre.

23. Et je mettrai de la difference entre ton peuple & mon peuple: demain ce signe-là se fera.

24. Et l'Eternel *le* fit ainsi: & un * grand mélange d'insectes entra dans la maison de Pharaon, & dans châque maison de ses serviteurs, & dans tout le païs d'Egypte, *de sorte que* la terre fut gâtée par ce mélange. * *Sap.* 16: 19.

25. Et Pharaon appella Moyse & Aaron, & *leur* dit; Allez, sacrifiez à vôtre Dieu dans ce païs.

26. Mais Moyse dit; Il n'est pas à propos de faire ainsi: car nous sacrifierions à l'Eternel nôtre Dieu l'abomination des Egyptiens: voici, si nous sacrifions l'abomination des Egyptiens devant leurs yeux, ne nous lapideroient-ils pas?

27. Nous irons le chemin de trois jours au desert, & nous sacrifierons à l'Eternel nôtre Dieu, comme il nous dira.

28. Alors Pharaon dit; Je vous laisserai aller pour sacrifier dans le desert à l'Eternel vôtre Dieu: toutefois

toutefois vous ne vous éloignerez nullement en vous en allant. Fléchissez *l'Eternel* pour moi par *vos* prieres.

29. Et Moyse dit; Voici, je sors d'auprés de toi, & je fléchirai par prieres l'Eternel, afin que le mélange d'insectes se retire demain de Pharaon, de ses serviteurs, & de son peuple: mais que Pharaon ne continue point à se moquer, en ne laissant point aller le peuple pour sacrifier à l'Eternel.

30. Alors Moyse sortit d'auprés de Pharaon, & fléchit l'Eternel par prieres.

31. Et l'Eternel fit selon la parole de Moyse; & le mélange d'insectes se retira de Pharaon, & de ses serviteurs, & de son peuple: il ne resta pas un seul *insecte*.

32. Mais Pharaon aggrava son cœur encore cette fois, & ne laissa point aller le peuple.

CHAPITRE IX.

Cinquieme, Sixieme & Septieme playe.

ALors l'Eternel dit à Moyse; Va vers Pharaon, & lui dis; Ainsi a dit l'Eternel, le Dieu des Hébreux, laisse aller mon peuple, afin qu'ils me servent.

2. Car si tu refuses de *les* laisser aller, & si tu les retiens encore;

3. Voici, la main de l'Eternel sera sur ton bétail qui est aux champs, tant sur les cheveaux, que sur les ânes, sur les chameaux, sur les bœufs, & sur les brebis, & il y aura une trés-grande mortalité.

4. Et l'Eternel distinguera le bétail des Israëlites, du bétail des Egyptiens, afin que rien de ce qui est aux enfans d'Israël ne meure.

5. Et l'Eternel assigna un terme, en disant; Demain l'Eternel fera ceci dans le païs.

6. L'Eternel donc fit cela des le lendemain: & tout le bétail des Egyptiens mourut: mais du bétail des enfans d'Israël, il n'en mourut pas une seule *bête*.

7. Et Pharaon envoya *voir*, & voici, il n'y avoit pas une seule *bête* morte du bétail des enfans d'Israël. Toutefois le cœur de Pharaon s'aggrava; & il ne laissa point aller le peuple.

8. Alors l'Eternel dit à Moyse & à Aaron, Prenez plein vos mains de cendres de fournaise: & que Moyse les répande vers les cieux en la présence de Pharaon.

9. Et elles deviendront de la poussiere sur tout le païs d'Egypte, & il s'en fera des ulceres bourgeonnans en pustules tant sur les hommes que sur les bêtes, dans tout le païs d'Egypte.

10. Ils prirent donc de la cendre de fournaise, & vinrent devant Pharaon; & Moyse la répandit vers les cieux; & il s'en forma des ulceres bourgeonnans en pustules, tant aux hommes qu'aux bêtes.

11. Et les magiciens * ne purent se tenir devant Moyse, à cause des ulceres; car les magiciens avoient des ulceres comme tous les Egyptiens. * *Sap.* 17: 7.

12. * Et l'Eternel endurcit le cœur de Pharaon, & il ne les écouta point; selon que l'Eternel en avoit parlé à Moyse. * *ch.* 4: 21.

13. Puis l'Eternel dit à Moyse, Leve-toi de bon matin, & te presente devant Pharaon, & lui dis; Ainsi a dit l'Eternel, le Dieu des Hébreux; Laisse aller mon peuple, afin qu'ils me servent.

14. Car à cette fois je m'en vais faire venir toutes mes playes dans ton cœur, & sur tes serviteurs, & sur ton peuple; afin que tu saches

qu'il n'y a nul semblable à moi en toute la terre.

15. Car maintenant que j'avois étendu ma main, je t'eusse frappé de mortalité, toi & ton peuple, & tu eusses été effacé de la terre;

16. Mais certainement je t'ai fait subsister pour ceci, afin de faire voir en toi ma puissance, & afin que mon nom soit célébré par toute la terre.

17. T'éleves-tu encore contre mon peuple, pour ne le laisser point aller?

18. Voici, je m'en vais faire pleuvoir, demain à cette même heure, une grosse grêle, à laquelle il n'y en a point eu de semblable en Egypte, depuis le jour qu'elle a été fondée jusques à maintenant.

19. Maintenant donc envoye rassembler ton bétail, & tout ce que tu as à la campagne, car la grêle tombera sur tous les hommes, & sur le bétail qui se trouvera à la campagne, & qu'on n'aura pas renfermé, & ils mourront.

20. Celui des serviteurs de Pharaon, qui craignit la parole de l'Eternel, fit promptement retirer dans les maisons ses serviteurs & ses bêtes.

21. Mais celui qui n'appliqua point son cœur à la parole de l'Eternel, laissa ses serviteurs & ses bêtes à la campagne.

22. Et l'Eternel dit à Moyse; Etens ta main vers les cieux, & il y aura de la grêle en tout le païs d'Egypte, sur les hommes, & sur les bêtes, & sur toutes les herbes des champs au païs d'Egypte.

23. Moyse donc étendit sa verge vers les cieux, & l'Eternel *envoya des tonnerres & de la grêle, & le feu se promenoit sur la terre; l'Eternel fit donc pleuvoir de la grêle sur le païs d'Egypte.

24. Il y eut donc de la grêle & du feu entremêlé avec la grêle, laquelle étoit si grosse qu'il n'y en avoit point eu de semblable en toute la terre d'Egypte, depuis qu'elle a été habitée.

25. Et la grêle frappa dans tout le païs d'Egypte, tout ce qui étoit aux champs, depuis les hommes jusqu'aux bêtes. La grêle frappa aussi toutes les herbes des champs, & brisa tous les arbres des champs.

26. Il n'y eut que la contrée de Gosen, dans laquelle étoient les enfans d'Israël, *où* il n'y eut point de grêle.

27. Alors Pharaon envoya appeller Moyse & Aaron, & leur dit; J'ai péché cette fois, l'Eternel est juste, mais moi & mon peuple sommes méchans.

28. Fléchissez par prieres l'Eternel: que ce *soit* assez, & que Dieu ne fasse plus tonner ni grêler; car je vous laisserai aller, & on ne vous arrêtera plus.

29. Alors Moyse dit; Aussi-tôt que je serai sorti de la ville j'étendrai mes mains vers l'Eternel, & les tonnerres cesseront, & il n'y aura plus de grêle, afin que tu saches que la terre est à l'Eternel.

30. Mais quant à toi & à tes serviteurs, je sai que vous ne craindrez pas encore l'Eternel Dieu.

31. Or le lin & l'orge avoient été frappez; car l'orge étoit en épis, & le lin étoit en tuyau.

32. Mais le blé & l'épeautre ne furent point frappez, parce qu'ils étoient cachez.

33. Moyse donc étant sorti d'auprés de Pharaon hors de la ville étendit ses mains vers l'Eternel, & les tonnerres cesserent, & la grêle & la pluye ne tomberent plus sur la terre.

34. Et

34. Et Pharaon voyant que la pluye, la grêle, & les tonnerres avoient cessé, continua encore à pécher, & il aggrava son cœur, lui & ses serviteurs.

35. Le cœur donc de Pharaon s'endurcit, & il ne laissa point aller les enfans d'Israël; selon que l'Eternel *en* avoit parlé par le moyen de Moyse.

CHAPITRE X.

Huitieme & neuvieme playe d'Egypte.

ET l'Eternel dit à Moyse; Va vers Pharaon, car j'ai aggravé son cœur, & le cœur de ses serviteurs, afin que je mette au dedans de lui les signes que je m'en vais faire:

2. Et afin que tu racontes, ton fils & le fils de ton fils l'entendant, ce que j'aurai fait en Egypte, & mes signes que j'aurai faits entr'eux; & vous saurez que je *suis* l'Eternel.

3. Moyse donc & Aaron vinrent vers Pharaon, & lui dirent; Ainsi a dit l'Eternel le Dieu des Hébreux; Jusques-à quand refuseras-tu de t'humilier devant ma face? Laisse aller mon peuple afin qu'ils me servent.

4. Car si tu refuses de laisser aller mon peuple, voici, je m'en vais faire venir demain des sauterelles en tes contrées,

5. Qui couvriront toute la face de la terre, tellement qu'on ne pourra voir la terre; & qui brouteront le reste de ce qui est échappé, que la grêle vous a laissé; & brouteront tous les arbres qui poussent dans les champs:

6. Et elles rempliront tes maisons, & les maisons de tous tes serviteurs, & les maisons de tous les Egyptiens; ce que tes peres n'ont point vû, ni les peres de tes peres, depuis le jour qu'ils ont été sur la terre, jusqu'à aujourd'hui. Puis ayant tourné le dos à Pharaon, il sortit d'auprés de lui.

7. Et les serviteurs de Pharaon lui dirent; Jusques à quand celui-ci nous tiendra-t-il enlacez? Laisse aller ces gens, & qu'ils servent l'Eternel leur Dieu. *Attendras-*tu de savoir avant cela que l'Egypte est perdue?

8. Alors on fit revenir Moyse & Aaron vers Pharaon; & il leur dit; Allez, servez l'Eternel vôtre Dieu. Qui sont tous ceux qui iront?

9. Et Moyse répondit; Nous irons avec jeunes gens & nos vieillards, avec nos fils & nos filles, avec nôtre menu & gros bétail, car nous avons *à célébrer* une feste solemnelle à l'Eternel.

10. Alors il leur dit; Que l'Eternel soit avec vous, comme je laisserai aller vos petits enfans; prenez garde, car le mal est devant vous.

11. Il n'en sera *donc* pas ainsi *que vous l'avez demandé*, mais vous hommes, allez maintenant, & servez l'Eternel: car c'est ce que vous demandez: & on les chassa de devant Pharaon.

12. Alors l'Eternel dit à Moyse; Etens ta main sur le païs d'Egypte pour *faire venir* les sauterelles, afin qu'elles montent sur le païs d'Egypte, & qu'elles broutent toute l'herbe de la terre, & tout ce que la grêle a laissé de reste.

13. Moyse donc étendit sa verge sur le païs d'Egypte, & l'Eternel amena sur la terre un vent Oriental, tout ce jour-là & toute la nuit; & au matin le vent Oriental eut enlevé les sauterelles.

14. Et il fit monter les sauterelles sur tout le païs d'Egypte, & les

mit dans toutes les contrées d'Egypte, elles étoient fort grieves, & il n'y en avoit point eu de semblables avant elles, & il n'y en aura point de semblables aprés elles.

15. Et elles couvrirent la face de tout le païs, tellement que la terre en fut couverte: & elles brouterent toute l'herbe de la terre, & tout le fruit des arbres que la grêle avoit laissez, & il ne demeura aucune verdure aux arbres, ni aux herbes des champs, dans tout le païs d'Egypte.

16. Alors Pharaon fit appeller en toute diligence Moyse & Aaron: & *leur* dit; J'ai péché contre l'Eternel vôtre Dieu, & contre vous.

17. Mais maintenant, je te prie, pardonne-moi mon péché, seulement pour cette fois; & fléchissez l'Eternel vôtre Dieu par prieres, afin qu'il retire de moi cette mort-ci seulement.

18. Il sortit donc d'auprés de Pharaon, & il flechit l'Eternel par prieres.

19. Et l'Eternel fit lever à l'opposite un vent trés-fort de l'Occident, qui enleva les sauterelles, & les enfonça dans la mer Rouge: il ne resta pas une seule sauterelle dans toutes les contrées d'Egypte.

20. Mais l'Eternel endurcit le cœur de Pharaon, & il ne laissa point aller les enfans d'Israël.

21. Puis l'Eternel dit à Moyse; Etens ta main vers les cieux, & qu'il y ait sur le païs d'Egypte des ténébres *si épaisses*, qu'on les puisse toucher à la main.

22. Moyse donc étendit sa main vers les cieux; & il y eut des ténébres fort obscures en tout le païs d'Egypte durant trois jours.

23. L'on ne se voyoit pas l'un l'autre, & nul ne se leva du lieu où il étoit pendant trois jours: mais il y eut de la lumiere pour les enfans d'Israël dans le lieu de leurs demeures.

24. Alors Pharaon appella Moyse, & lui dit; Allez, servez l'Eternel: seulement que vôtre menu & gros bétail demeurent; même vos petits enfans iront avec vous.

25. Mais Moyse répondit: Tu nous laisseras aussi amener les sacrifices & les holocaustes, que nous ferons à l'Eternel nôtre Dieu.

26. Et même nos troupeaux viendront avec nous, sans qu'il en demeure un ongle: car nous en prendrons pour servir à l'Eternel nôtre Dieu; & nous ne savons pas ce que nous servirons à l'Eternel, jusqu'à ce que nous soyons parvenus en ce lieu-là.

27. Mais l'Eternel endurcit le cœur de Pharaon, & il n'eut point à gré de les laisser aller.

28. Et Pharaon lui dit; Va-t-en arriere de moi; Donne-toi garde de voir plus ma face; car au jour que tu verras ma face, tu mourras.

29. Et Moyse répondit; Tu as bien dit; je ne verrai plus ta face.

CHAPITRE XI.

Dixieme playe dénoncée à Pharaon.

OR l'Eternel avoit dit à Moyse, je ferai venir encore une playe sur Pharaon, & sur l'Egypte; & aprés cela il vous laissera aller d'ici il vous laissera entierement aller, & vous chassera tout-à-fait.

2. Parle maintenant, le peuple l'entendant, *leur dis*; Que chacun demande à son voisin, & chacune à sa voisine, des vaisseaux d'argent & des vaisseaux d'or.

3. Or l'Eternel avoit fait trouver grace au peuple devant les Egyptiens; & même Moyse passoit pour un fort grand homme au païs d'Egypte, tant parmi les serviteurs de Pharaon, que parmi le peuple.

4. Et Moyse dit; Ainsi a dit l'Eternel; Environ sur le minuit je passerai au travers de l'Egypte.

5. Et tout premier-né mourra au païs d'Egypte, depuis le premier-né de Pharaon, qui devoit être assis sur son trône, jusqu'au premier-né de sa servante, qui est employée à moudre; même tout premier-né des bêtes.

6. * Et il y aura un si grand cri dans tout le païs d'Egypte, qu'il n'y en eut jamais, ni n'y en aura jamais de semblable. * *Sap.* 18: 10.

7. Mais contre tous les enfans d'Israël un chien même ne remuera point sa langue, depuis l'homme jusqu'aux bêtes: afin que vous sachiez, que Dieu aura mis de la différence entre les Egyptiens & les Israëlites.

8. Et tous ces tiens serviteurs viendront vers moi, & se prosterneront devant moi, en disant; Sors toi, & tout le peuple qui est sous toi; & puis je sortirai. Ainsi Moyse sortit d'auprés de Pharaon dans une ardente colere.

9. L'Eternel donc avoit dit à Moyse; Pharaon ne vous écoutera point, afin que mes miracles soient multipliez au païs d'Egypte.

10. Et Moyse & Aaron firent tous ces miracles-là devant Pharaon. Et l'Eternel endurcit le cœur de Pharaon, tellement qu'il ne laissa point aller les enfans d'Israël hors de son païs.

CHAPITRE XII.

Institution de la Pâque. Mort des premiers-nez. Départ du peuple hors d'Egypte.

OR l'Eternel avoit parlé à Moyse & à Aaron au pais d'Egypte, en disant;

2. Ce mois-ci vous sera le commencement des mois, il vous sera le premier des mois de l'année.

3. Parlez à toute l'assemblée d'Israël, en disant; Qu'au dixieme *jour* de ce mois, chacun d'eux prenne un petit d'entre les brebis ou d'entre les chevres, selon les familles des peres, un petit, *dis-je* d'entre les brebis ou d'entre les chevres par famille.

4. Mais si la famille est moindre qu'il ne faut, pour *manger* un petit d'entre les brebis ou d'entre les chevres, qu'il prenne son voisin qui est prés de sa maison, selon le nombre des personnes; vous compterez combien il en faudra pour manger un petit d'entre les brebis ou d'entre les chevres, ayant égard à ce que chacun de vous peut manger.

5. Or le petit d'entre les brebis ou d'entre les chevres sera sans tare, *& sera un* mâle, ayant un an; vous le prendrez d'entre les brebis, ou d'entre les chevres.

6. Et vous le tiendrez en garde jusqu'au quatorzieme jour de ce mois, & toute la congrégation de l'assemblée d'Israël l'égorgera entre les deux vêpres.

7. Et ils prendront de son sang, & le mettront sur les deux pôteaux & sur le linteau de la porte des maisons où ils le mangeront.

8. Et ils en mangeront la chair rôtie au feu cette nuit-là, & la mangeront avec des pains sans levain, & avec des herbes ameres.

9. N'en mangez rien à demi cuit, ni qui ait été bouilli dans l'eau mais qu'il soit rôti au feu, sa tête, ses jambes, & ses entrailles.

10. Et n'en laissez rien de reste jusqu'au matin, mais s'il en reste quelque chose jusqu'au matin, vous le brûlerez au feu.

11. Et vous le mangerez ainsi;

vos reins seront ceints, vous aurez vos souliers en vos pieds, & vôtre bâton en vôtre main, & vous le mangerez à la hâte: c'est la Pâque de l'Eternel.

12. Car je passerai cette nuit-là par le païs d'Egypte, & je frapperai tout premier-né * au païs d'Egypte, depuis les hommes jusqu'aux bêtes, & j'exercerai des jugemens sur tous les dieux de l'Egypte: Je suis l'Eternel.

13. Et le sang vous sera pour signe, sur les maisons dans lesquelles vous serez; car je verrai le sang, & je passerai par dessus vous, & il n'y aura point de playe à destruction parmi vous, quand je frapperai le païs d'Egypte.

14. Et ce jour-là vous sera en mémorial, & vous le célébrerez comme une fête solemnelle à l'Eternel en vos âges; vous le célébrerez comme une fête solemnelle, par ordonnance perpétuelle.

15. Vous mangerez pendant sept jours des pains sans levain, & dès le premier jour vous ôterez le levain de vos maisons: car quiconque mangera du pain levé, depuis le premier jour jusques au septieme, cette personne-là sera retranchée d'Israël;

16. Au premier jour il y aura une sainte convocation, & il y aura de même au septieme jour une sainte convocation: il ne se fera aucune œuvre en ces *jours-là*; seulement on vous apprêtera à manger ce qu'il faudra pour chaque personne.

17. Vous prendrez donc garde aux pains sans levain; parce qu'en ce même jour j'aurai retiré vos bandes du païs d'Egypte: vous observerez donc ce jour-là en vos âges, par ordonnance perpétuelle.

18. Au premier mois, le quatorzieme jour du mois au soir, vous mangerez des bains sans levain, jusqu'au vingt-unieme jour du mois, au soir.

19. Il ne se trouvera point de levain dans vos maisons pendant sept jours: car quiconque mangera du pain levé, cette personne-là sera retranchée de l'assemblée d'Israël, tant celui qui habite comme étranger, que celui qui est né au païs.

20. Vous ne mangerez point de pain levé; *mais* vous mangerez dans tous les lieux où vos demeurerez, des pains sans levain.

21. Moyse donc appella tous les anciens d'Israël, & leur dit; Choisissez, & prenez un petit d'entre les brebis, ou d'entre les chevres, selon vos familles, & égorgez la Pâque.

22. Puis vous prendrez un bouquet d'hysope, & le tremperez dans le sang qui sera dans un bassin, & vous arroserez du sang qui sera dans le bassin, le linteau, & les deux poteaux; & nul de vous ne sortira de la porte de sa maison, jusqu'au matin.

23. Car l'Eternel passera pour frapper l'Egypte, & il verra le sang sur le linteau, & sur les deux poteaux, & l'Eternel passera par dessus la porte, & ne permettra point que le destructeur entre dans vos maisons pour frapper.

24. Vous garderez ceci comme une ordonnance perpetuelle pour toi & pour des enfans.

25. Quand donc vous serez entrez au païs que l'Eternel vous donnera, selon qu'il *en* a parlé, vous garderez ce service;

26. Et quand vos enfans vous diront; Que vous *signifie* ce service?

27. Alors vous répondrez; C'est le sacrifice de la Pâque à l'Eternel, qui passa en Egypte par dessus les maisons des enfans d'Israël, quand il frappa l'Egyte, & qu'il préserva nos maisons: alors le peuple s'inclina & se prosterna.

28. Ainsi les enfans d'Israël s'en allerent, & firent comme l'Eternel l'avoit commandé à Moyse & à Aaron; ils le firent ainsi.

29. Et il arriva, qu'à minuit l'Eternel frappa tous les premiers-nez du païs d'Egypte, depuis le premier-né de Pharaon, qui devoit être assis sur son trône, jusqu'aux premiers-nez des captifs qui *étoient* dans la prison. & à tous les premiers-nez des bêtes.

30. Et Pharaon se leva de nuit, lui & ses serviteurs, & tous les Egyptiens; & il y eut un grand cri en Egypte, parce qu'il n'y avoit point de maison où il n'y *eût* un mort.

31. Il appella donc Moyse & Aaron de nuit, & leur dit; Levez-vous, sortez du milieu de mon peuple, tant vous que les enfans d'Israël, & vous en allez; servez l'Eternel, comme vous en avez parlé.

32. Prenez aussi vôtre menu & gros bétail, selon que vous en avez parlé, & vous en allez, & aussi, bénissez moi.

33. Et les Egyptiens forçoient le peuple, & se hâtoient de les faire sortir du païs; car ils disoient; Nous sommes tous morts.

34. Le peuple donc prit sa pâte avant qu'elle fût levée, ayant leurs mays liées avec leurs vêtemens, sur leurs épaules.

35. Or les enfans d'Israel avoient fait selon la parole de Moyse, & avoient demandé aux Egyptiens des vaisseaux d'argent & d'or, & des vêtemens.

36. Et l'Eternel avoit fait trouver grace au peuple envers les Egyptiens, qui les leur avoient prêtez; de sorte qu'ils butinerent les Egyptiens.

37. Ainsi les enfans d'Israël étant partis de Rahmésés, vinrent à Succoth, environ six cens mille hommes de pied, sans les petits enfans.

28. Ils s'en alla aussi avec eux un grand amas de toutes sortes de gens, & du menu & du gros bétail en fort grands troupeaux.

39. Or parce qu'ils avoient été chassez d'Egypte, & qu'ils n'avoient pas pû tarder *plus longtemps*, & que même ils n'avoient fait aucune provision, ils cuisirent par gâteaux sans levain la pâte qu'ils avoient emportée d'Egypte: car ils ne l'avoient point fait lever.

40. * Or la demeure que les enfans d'Israël avoient faite en Egypte, étoit de quatre cens & trente ans. * *Act.* 7:6.

41. Il arriva donc au bout de quatre cens & trente ans, il arriva dis-je, en ce propre jour-là, que toutes les bandes de l'Eternel sortirent du païs d'Egypte.

42. C'est la nuit qui est grandement à observer, *en l'honneur* de l'Eternel, parce qu'*alors* il les retira du païs d'Egypte: cette même nuit-là est à observer *en l'honneur* de l'Eternel, par tous les enfans d'Israël en leurs âges.

43. L'Eternel dit aussi à Moyse & à Aaron; C'est ici l'ordonnance de la Pâque: Aucun étranger n'en mangera.

44. Mais tout esclave qu'on aura achetté par argent sera circoncis, & alors il en mangera.

45. L'étranger & le mercenaire n'en mangeront point.

46. On la mangera dans une même

même maison, & vous n'emporterez point de sa chair hors de la maison, & vous * n'en casserez point les os. * *Jean.* 19 : 36.

47. Toute l'assemblée d'Israël la fera.

48. Et si quelque étranger qui habité chez toi, veut faire la Pâque à l'Eternel, que tout mâle qui lui appartient soit circoncis, & alors il s'approchera pour la faire, & il sera comme celui qui est né au païs : mais aucun incirconcis n'en mangera.

49. Il y aura une même loi pour celui qui est né au païs & pour l'étranger qui habite parmi vous.

50. Tous les enfans d'Israël firent ainsi que l'Eternel avoit commandé à Moyse & à Aaron ; ils le firent ainsi.

51. Il arriva donc en ce propre jour-là, que l'Eternel retira les enfans d'Israël du païs d'Egypte, selon leurs bandes.

CHAPITRE XIII.

Loix de la Pâque & des pains sans levain.

ET l'Eternel parla à Moyse, en disant.

2. Sanctifie-moi tout premier-né, tout ce qui ouvre la matrice entre les enfans d'Israël, tant des hommes que des bêtes, *car il est* à moi.

3. Moyse donc dit au peuple ; Souvenez vous de ce jour, auquel vous êtes sortis d'Egypte, de la maison de servitude ; car l'Eternel vous en a retirez par main forte : on ne mangera donc point de pain levé.

4. Vous sortez aujourd'hui au mois, que les épics meurissent :

5. Quand donc l'Eternel t'aura introduit au païs des Cananéens, des Héthiens, des Amorrhéens, des Héviens & des Jébusiens, lequel il a juré à tes peres de te donner, & qui est un païs découlant de lait & de miel ; alors tu feras ce service en ce mois-ici.

6. Durant sept jours tu mangeras des pains sans levain, & au septieme jour il y aura une fête solemnelle à l'Eternel.

7. On mangera durant sept jours des pains sans levain : & il ne sera point vû chez toi de pain levé ; & même il ne sera point vû de levain en toutes tes contrées.

8. Et en ce jour-là tu feras entendre ces choses à tes enfans, en disant ? C'est à cause de ce que l'Eternel m'a fait en me retirant d'Egypte.

9. Et ceci te sera pour signe sur ta main, & pour mémorial entre tes yeux, afin que la Loi de l'Eternel soit en ta bouche, parce que l'Eternel t'aura retiré d'Egypte par main forte.

10. Tu garderas donc cette ordonnance en sa saison, d'année en année.

11. Aussi quand l'Eternel t'aura introduit au païs des Cananéens, selon qu'il a juré à toi & à tes peres, & qu'il te l'aura donné.

12. * Alors tu présenteras à l'Eternel tout ce qui ouvre la matrice, même tout ce qui en sortant ouvre la portiere des bêtes ; ce que tu auras de mâles sera à l'Eternel.

13. Mais tu rachetteras, avec un petit d'entre les brebis on d'entre les chevres, toute premier portée des ânesses, & si tu ne le rachettes point, tu lui couperas le cou. Tu rachetteras aussi tout premier-né des hommes entre tes enfans.

14. Et quand ton fils t'interrogera à l'avenir, en disant ; Que veut dire ceci ? alors tu lui diras, l'Eternel nous a retirez par main forte

forte hors d'Egypte, de la maison de servitude :

15. Car il arriva, que quand Pharaon s'endurcit à ne nous laisser point aller, l'Eternel tua tous les premiers-nez au païs d'Egypte, depuis les premiers-nez des hommes jusqu'aux premiers-nez des bêtes : c'est pourquoi je sacrifie à l'Eternel tout mâle qui ouvre la portiere, & je rachette tout premier-né de mes enfans.

16. Ceci te sera donné pour signe sur ta main, & pour fronteaux entre tes yeux, que l'Eternel nous a retirez d'Egypte par main forte.

17. Or quand Pharaon eut laissé aller le peuple, Dieu ne les conduisit point par le chemin du païs des Philistins, quoi qu'il fût le plus court ; car Dieu disoit ; C'est afin qu'il n'arrive que le peuple se repente quand il vera la guerre, & qu'il ne retourne en Egypte.

18. Mais Dieu fit tournoyer le peuple par le chemin du desert, vers la mer Rouge : ainsi les enfans d'Israël monterent en armes du païs d'Egypte.

19. Et Moyse avoit pris avec soi les os de Joseph ; parce que Joseph avoit expressément fait jurer les enfans d'Israël, en *leur* disant ; Dieu vous visitera trés-certainement, vous transporterez donc avec vous mes os d'ici.

20. Et ils partirent de Succoth, & se camperent à Etham, qui est au bout du desert,

21. Et l'Eternel alloit devant eux, de jour dans une colomne de nuée, pour les conduire par le chemin : & de nuit dans une colomne de feu pour les éclairer, afin qu'ils marchassent jour & nuit.

22. Et il ne retira point la colomne de nuée le jour, ni la colomne de feu la nuit, de devant le peuple.

CHAPITRE XIV.

Pharaon & les Egyptiens noyez.

ET l'Eternel parla à Moyse, en disant ;

2. Parle aux enfans d'Israël ; & *leur di*, qu'ils se détournent, & qu'ils se campent devant Pihahiroth, entre Migdol & la mer, vis-à-vis de ce *lieu-là* prés de la mer.

3. Alors Pharaon dira des enfans d'Israël ; Ils sont embarrassez dans le païs : le desert les a enfermez.

4. Et j'endurcirai le cœur de Pharaon & il vous poursuivra ; ainsi je serai glorifié en Pharaon, & en toute son armée ; & les Egyptiens sauront que je suis l'Eternel : & ils firent ainsi.

5. Or on avoit rapporté au Roi d'Egypte, que le peuple s'enfuyoit & le cœur de Pharaon & de ses serviteurs fut changé à l'égard du peuple, & ils dirent ; Qu'est-ce que nous avons fait, que nous ayons laissé aller Israël, en sorte qu'il ne nous servira plus ?

6. Alors il fit atteler son chariot, & il prit son peuple avec soi.

7. Il prit donc six cens chariots d'élite, & tous les chariots d'Egypte ; & il y avoit des capitaines sur tout cela.

8. Et l'Eternel endurcit le cœur de Pharaon Roi d'Egypte, qui poursuivit les enfans d'Israël, or les enfans d'Israel étoient sortis à main levée.

9. Les Egyptiens donc les poursuivirent ; & tous les chevaux des chariots de Pharaon, ses gens de cheval, & son armée les atteignirent comme ils étoient campez prés de la mer, vers Pi-hahiroth vis-à-vis de Bahal-Tsephon.

10. Et lors que Pharaon se fut appro-

approché, les enfans d'Iſraël leverent leurs yeux, & voici, les Egyptiens marchoient aprés eux, & les enfans de Iſraël eurent une fort grande peur, & crierent à l'Eternel.

11. Et dirent à Moyſe: eſt-ce qu'il n'y avoit pas de ſépulcres en Egypte, que tu nous ayes emmenez pour mourir au deſert? qu'eſt-ce que tu nous as fait, de nous avoir fait ſortir d'Egypte?

12. N'eſt-ce pas ce que nous te diſions en Egypte, diſant; Retire-toi de nous, & que nous ſervions les Egyptiens? car il vaut mieux que nous les ſervions, que ſi nous mourions au deſert.

13. Et Moyſe dit au peuple; Ne craignez point, arrêtez-vous, & voyez la délivrance de l'Eternel, laquelle il vous donnera aujourd'hui; car pour les Egyptiens que vous avez vûs aujourd'hui, vous ne les verrez plus jamais.

14. L'Eternel combatra pour vous, & vous demeurerez cois.

15. Or l'Eternel avoit dit à Moyſe? Que cries-tu à moi? parle aux enfans d'Iſrael, qu'ils marchent.

16. Et toi, éleve ta verge, & étens ta main ſur la mer, & la fends, & que les enfans d'Iſrael entrent au milieu de la mer à ſec.

17. Et quant à moi, voici, je m'en vais endurcir le cœur des Egyptiens, afin qu'ils entrent aprés eux; & je ſerai glorifié en Pharaon, & en toute ſon armée en ſes chariots, & en ſes gens de cheval.

18. Et les Egyptiens ſauront que je ſuis l'Eternel, quand j'aurai été glorifié en Pharaon, en ſes chariots, & en ſes gens de cheval.

18. Et l'Ange de Dieu qui alloit devant le camp d'Iſrael, partit & s'en alla derriere eux; & la colomne de nuée partit de devant eux, & ſe tint derriere eux:

20. Et elle vint entre le camp des Egyptiens & le camp d'Iſrael; & elle étoit aux uns une nuée & une obſcurité, & aux autres, elle éclairoit la nuit: & l'un des *camps* n'approcha point de l'autre durant toute la nuit.

21. Or Moyſe avoit étendu ſa main ſur la mer: & l'Eternel fit reculer la mer toute la nuit par un vent d'Orient fort véhement * & mit la mer à ſec, & les eaux ſe fendirent. * *Pſ.* 78:13. *Pſ.* 66:6.

22. Et les enfans d'Iſrael entrerent au milieu de la mer à ſec, & les eaux leur ſervoient de mur à droit & à gauche.

23. Et les Egyptiens les pourſuivirent; & ils entrerent aprés eux au milieu de la mer, *ſavoir* tous les chevaux de Pharaon, ſes chariots, & ſes gens de cheval.

24. Mais il arriva que ſur la veille du matin, l'Eternel étant dans la colomne de feu & dans la nuée, regarda le camp des Egyptiens, & le mit en déroute.

25. Et ôta les roues de ſes chariots; & fit qu'on les menoit bien peſamment: alors les Egyptiens dirent: Fuyons-nous-en de devant les Iſraelites, car l'Eternel combat pour eux contre les Egyptiens.

26. Et l'Eternel dit à Moyſe: Etens ta main ſur la mer, & les eaux retourneront ſur les Egyptiens, ſur leurs chariots, & ſur leurs gens de cheval.

27. Moyſe donc étendit ſa main ſur la mer, * & la mer reprit ſon impetuoſité comme le matin venoit: & les Egyptiens s'enfuyant rencontrerent la mer *qui s'étoit rejointe*; & ainſi l'Eternel jetta les Egyptiens au milieu de la mer.

28. Car

28. Car les eaux retournerent & couvrirent les chariots & les gens de cheval de toute l'armée de Pharaon, qui étoient entrez aprés les Iſraelites dans la mer, & il n'en reſta pas un ſeul.

29. Mais les enfans d'Iſraël marcherent au milieu de la mer à ſec; & les eaux leur ſervoient de mur à droit & à gauche.

30. Ainſi l'Eternel délivra en ce jour-là Iſraël de la main des Egyptiens, & Iſraël vit ſur le bord de la mer les Egyptiens morts.

31. Iſraël vit donc la grande puiſſance que l'Eternel avoit déployée contre les Egyptiens; & le peuple craignit l'Eternel, & ils crûrent en l'Eternel, & à Moyſe ſon ſerviteur.

CHAPITRE XV.

Cantique des enfans d'Iſrael. Mara.

ALors Moyſe & les enfans d'Iſraël chanterent ce cantique à l'Eternel & dirent; Je chanterai à l'Eternel, car il s'eſt hautement élevé: il a jetté dans la mer le cheval & celui qui le monte.

2. L'Eternel eſt ma force & ma loüange, & il a été mon Sauveur, mon *Dieu* Fort: je lui dreſſerai un Tabernacle; c'eſt le Dieu de mon pere, je l'exalterai.

3. L'Eternel eſt un vaillant guerrier, ſon nom eſt l'Eternel.

4. Il a jetté dans la mer les chariots de Pharaon, & ſon armée; l'élite de ſes capitaines a été ſubmergée dans la mer Rouge.

5. Les gouffres les ont couverts, ils ſont deſcendus au fond *des eaux* comme une pierre.

6. Ta dextre, ô Eternel, s'eſt montrée magnifique en force: ta dextre, ô Eternel, à froiſſé l'ennemi.

7. Tu as ruïné par la grandeur de ta Majeſté ceux qui s'élevoient contre toi: tu as laché ta colere, & elle les a conſumez comme du chaume.

8. * Par le ſouffle de tes narines les eaux ont été emmoncelées; les eaux courantes ſe ſont arrêtées comme un monceau: les gouffres ont été gelez au milieu de la mer.

9. L'ennemi diſoit; Je pourſuivrai, j'atteindrai, je partagerai le butin, mon ame ſera aſſouvie d'eux, je dégainerai mon épée, ma main les détruira.

10. Tu as ſoufflé de ton vent, la mer les a couverts: ils ont été enfoncez comme du plomb dans les eaux magnifiques.

11. Qui eſt comme toi entre les Forts, ô Eternel? qui eſt comme toi, magnifique en ſainteté, digne d'être révéré & célébré, faiſant des choſes merveilleuſes?

12. Tu as étendu ta dextre, la terre les a engloutis.

13. Tu as conduit par ta miſericorde ce peuple que tu as rachetté, tu l'as conduit par ta force à la demeure de ta ſainteté.

14. Les peuples l'ont entendu, & ils en ont tremblé: la douleur a ſaiſi les habitans de la Paleſtine.

15. Alors les Princes d'Edom ſeront troublez, & le tremblement ſaiſira les forts de Moab; tous les habitans de Canaan ſe fondront.

16. La frayeur & l'épouvante tomberont ſur eux: ils ſeront rendus ſtupides comme une pierre, par la grandeur de ton bras, juſqu'à ce que ton peuple, ô Eternel, ſoit paſſé; juſqu'à ce que ce peuple que tu as acquis, ſoit paſſé.

17. Tu les introduiras & les planteras ſur la montagne de ton héritage, au lieu *que* tu as préparé pour ta demeure, ô Eternel, au Sanctuaire, ô Seigneur, que tes mains ont établi.

18. L'E-

18. L'Eternel regnera à jamais & à perpetuité.

19. Car le cheval de Pharaon est entré dans la mer avec son chariot & ses gens de cheval, & l'Eternel a fait retourner sur eux les eaux de la mer, mais les enfans d'Israël ont marché à sec au milieu de la mer.

20. Et Marie la Prophetesse, sœur d'Aaron, prit un tambour en sa main, & toutes les femmes sortirent aprés elle, avec des tambours & des flûtes.

21. Et Marie leur répondit; chantez à l'Eternel, car il s'est hautement élévé: il a jette dans la mer le cheval & celui qui le montoit.

22. Aprés cela Moyse fit partir les Israëlites de la mer Rouge, & ils tirerent vers le desert de Sur, & ayant marché trois jours par le desert, ils ne trouvoient point d'eau.

23. De là ils vinrent à Mara, mais ils ne pouvoient point boire des eaux de Mara, parce qu'elles étoient ameres; c'est pourquoi ce lieu fut appellé Mara.

24. Et le peuple murmura contre Moyse, en disant; Que boirons-nous.

25. Et *Moyse* cria à l'Eternel; & l'Eternel lui enseigna un certain bois qu'il jetta dans les eaux & les eaux devinrent douces: il lui proposa là une ordonnance & une loi, & il l'éprouva là:

26. Et lui dit; Si tu écoutes attentivement la voix de l'Eternel ton Dieu, & si tu fais ce qui est droit devant lui, & si tu prêtes l'oreille tà ses commandemans, & si tu gardes toutes ses ordonnnances: je ne ferai venir sur toi aucune des infirmitez, que j'ai fait venir sur l'Egypte; car je suis l'Eternel qui te guérit.

27. Puis il vinrent à Elim, où il y avoit douze fontaines d'eau, & soixante-dix palmes: & ils se camperent là auprés des eaux.

CHAPITRE XVI.

Murmures des Israelites, Cailles, Manne.

ET toute l'assemblée des enfans d'Israël étant partie d'Elim vint au desert de Sin, qui est entre Elim & Sinaï, le quinzieme jour du second mois, aprés qu'ils furent sortis du païs d'Egypte.

2. Et toute l'assemblée des enfans d'Israël murmura dans ce desert contre Moyse & Aaron.

3. * Et les enfans d'Israël leur dirent; Ha! que ne sommes-nous morts par la main de l'Eternel au païs d'Egypte, quand nous étions assis prés des pottées de chair, & que nous mangions nôtre soul de pain? car vous nous avez amenez dans ce desert, pour faire mourir de faim toute cette assemblée.

4. Et l'Eternel dit à Moyse; Voici je fais vous faire pleuvoir des cieux du pain, & le peuple sortira, *& en* recueillira chaque jour la provision d'un jour, afin que je l'éprouve, *pour voir* s'il cheminera dans ma Loi; ou non.

5. Mais qu'ils apprêtent au sixieme jour, ce qu'ils auront apporté, & qu'il y ait le double de ce qu'ils recueilliront chaque jour.

6. Moyse donc & Aaron dirent à tous les enfans d'Israël: Ce soir vous saurez que l'Eternel vous à tirez du païs d'Egypte;

7. Et au matin vous verrez la gloire de l'Eternel: parce qu'il a ouï vos murmures, qui sont contre l'Eternel; car que *sommes-nous*, que vous murmuriez contre nous?

8. Moyse dit donc; Ce sera quand l'Eternel vous aura donné ce soir de la chair à manger, & qu'au matin il vous aura rassasiez de pain, parce qu'il a ouï vos murmures, par lesquels vous avez murmuré contre lui: car que sommes-nous? vos murmures ne sont pas contre nous, mais contre l'Eternel.

9. Et Moyse dit à Aaron; Di à toute l'assemblée des enfans d'Israël; Approchez-vous de la présence de l'Eternel, car il a ouï vos murmures.

10. Or il arriva qu'aussi-tôt qu'Aaron eut parlé à toute l'assemblée des enfans d'Israël, ils regarderent vers le desert, & voici, la gloire de l'Eternel se montra dans la nuée.

11. Et l'Eternel parla à Moyse, en disant.

12. J'ai ouï les murmures des enfans d'Israël: parle-leur & leur di; Entre les deux vépres vous mangerez de la chair, & au matin vous serez rassasiez de pain: & vous saurez que je suis l'Eternel vôtre Dieu.

13. Sur le soir donc il monta des cailles, qui couvrirent le camp, & au matin il y eut une couche de rosée à l'entour du camp.

14. Et cette couche de rosée étant évanouïe, voici sur la superficie du desert quelque chose de menu & de rond, comme du gresil sur la terre.

15. Ce que les enfans d'Israël ayant vû, ils se dirent l'un à l'autre. Qu'est-ce? car ils ne savoient ce que c'*etoit*. Et Moyse leur dit; C'est le pain que l'Eternel vous a donné à manger;

16. C'*est* ce que l'Eternel a commandé: Que chacun en recueille autant qu'il lui en faut pour son manger, un Homer par tête, selon le nombre de vos personnes; chacun en prendra pour ceux qui sont dans sa tente.

17. Les enfans d'Israel firent donc ainsi: & les un en recueillirent plus, les autres moins.

18. * Et ils le mesuroient par Homers; & celui qui en avoit recueilli beaucoup n'en avoit pas plus *qu'il ne lui en falloit*: ni celui qui en avoit recueilli peu, n'en avoit pas moins: mais chacun en recueilloit selon ce qu'il en pouvoit manger. * 2. *Cor.* 8: 15.

19. Et Moyse leur avoit dit; Que personne n'en laisse rien de reste jusqu'au matin.

20. Mais il y en eut qui n'obéirent point à Moyse: car quelques-uns en reserverent jusqu'au matin; & il s'y engendra des vers, & elle puoit: & Moyse se mit en grande colere contr'eux.

21. Ainsi chacun en recueilloit tous les matins autant qu'il lui en falloit pour manger, & alors que la chaleur du soleil étoit venue, elle se fondoit.

22. Mais le sixieme jour ils recueillirent du pain au double, deux Homers pour chacun: & les principaux de l'assemblée vinrent pour le rapporter à Moyse.

23. Et il leur dit; C'est ce que l'Eternel a dit; Demain est le Repos, le Sabbat sanctifié à l'Eternel: faites cuire ce que vous avez à cuire, & faites bouillir ce que vous avez à bouillir, & serrez tout ce qui sera de surplus, pour le garder jusqu'au matin.

24. Ils le serrerent donc jusqu'au matin, comme Moyse l'avoit commandé, & il ne puït point, ni il n'y eut point de vers dedans.

25. Alors Moyse dit; Mangez-le aujourd'hui: Car c'est aujourd'hui le Repos de l'Eternel: aujourd'hui vous n'en trouverez point aux champs.

26. Durant six jours vous le recueil-

cueillirez : mais le septieme est le Sabbat ; il n'y en aura point en ce jour-là.

27. Et au septieme jour quelques-uns du peuple sortirent pour en recueillir : mais ils n'*en* trouverent point.

28. Et l'Eternel dit à Moyse ; Jusques à quand refuserez-vous de garder mes commandemens & mes loix ?

29. Considérez que l'Eternel vous a ordonné le Sabbat, c'est pourquoi il vous donne au sixieme jour du pain pour deux jours : que chacun demeure au lieu où il sera, & qu'aucun ne sorte du lieu où il sera le septieme jour.

30. Le peuple donc se reposa le septieme jour.

31. Et la maison d'Israël nomma *ce pain* Manne : & elle étoit comme de la semence de coriandre, blanche, & ayant le goût des bignets au miel.

32. Et Moyse dit ; Voici ce que l'Eternel à commandé ; Qu'on en remplisse un Homer pour le garder dans vos âges, afin qu'on voye le pain que je vous ai fait manger au desert, aprés vous avoir retirez du païs d'Egypte.

33. Moyse donc dit à Aaron ; * Prens une cruche, & mets y un plein Homer de Manne, & le pose devant l'Eternel, pour être gardé dans vos âges.

34. Et Aaron le posa devant le Témoignage pour y être gardé, selon que le Seigneur l'avoit commandé à Moyse. * *Heb.* 9 : 4.

35. Et les enfans d'Israël mangerent la Manne durant quarante ans, jusqu'à ce qu'ils furent parvenus en un païs habité ; ils mangerent, *dis-je*, la Manne, jusqu'à ce qu'ils furent parvenus aux frontieres du païs de Canaan.

36. Or un Homer est la dixieme partie d'un Epha.

CHAPITRE XVII.

Murmures des Israelites. L'eau, d'un rocher. Hamalécites.

ET toute l'assemblée des enfans d'Israël partit du desert de Sin, selon leurs traittes, suivant le mandement de l'Eternel, & ils se camperent en Réphidim, ou il n'y avoit point d'eau à boire pour le peuple.

2. Et le peuple débatit contre Moyse, & ils lui dirent ; Donnez nous de l'eau pour boire. Et Moyse leur dit ; Pourquoi débatez-vous contre moi ? pourquoi tentez-vous l'Eternel.

3. Le peuple donc eut soif en ce lieu-là, par faute d'eau ; & ainsi le peuple murmura contre Moyse, en disant ; Pourquoi nous as-tu fait monter hors d'Egypte, pour nous faire mourir de soif, nous, & nos enfans, & nos troupeaux ?

4. Et Moyse cria à l'Eternel, en disant ; Que ferai-je à ce peuple ? dans peu ils me lapideront.

5. Et l'Eternel répondit à Moyse ; Passe devant le peuple, & prens avec toi des Anciens d'Israël, & prens en ta main la verge, avec laquelle tu as frappé le fleuve, & t'en viens.

6. Voici, je vais me tenir là devant toi sur le rocher en Horeb, & tu frapperas le rocher, & il en sortira des eaux, & le peuple boira. Moyse donc fit ainsi, les anciens d'Israël voyant. 1 *Cor.* 10 : 4.

7. Et il nomma le lieu Massa & Méribа ; à cause du débat des enfans d'Israël, & parce qu'ils avoient tenté l'Eternel, en disant ; l'Eternel est-il au milieu de nous, ou non ?

8. Alors Hamalec vint & livra la bataille à Israël en Réphidim.

9. Et

9. Et Moyse dit à Josué ; Choisi-nous des hommes, & sors pour combattre contre Hamalec, & je me tiendrai demain au sommet du côteau, & la verge de Dieu sera en ma main.

10. Et Josué fit comme Moyse lui avoit commandé, en combattant contre Hamalec ; mais Moyse & Aaron & Hur monterent au sommet du côteau.

11. Et il arrivoit que lors que Moyse élevoit sa main, Israel étoit alors le plus fort ; mais quand il reposoit sa main, alors Hamalec étoit le plus fort. * *Jud.* 4 : 12.

12. Et les mains de Moyse étant devenues pesantes, ils prirent une pierre, & la mirent sous lui, & il s'assit dessus ; & Aaron & Hur soûtenoient ses mains, l'un deça, & l'autra delà ; & ainsi ses mains furent fermes, jusqu'au soleil couchant.

13. Josué donc défit Hamalec, & son peuple au tranchant de l'épée.

14. Et l'Eternel dit à Moyse ; Ecri ceci pour mémoire dans un livre, & fai entendre à Josué que j'effacerai entierement la mémoire d'Hamalec de dessous les cieux.

15. Et Moyse bâtit un autel, & le nomma ; l'Eternel mon Enseigne.

16. Il dit aussi ; Parce que la main *a été levée* sur le trône de l'Eternel, l'Eternel aura guerre contre Hamalec d'âge en âge.

CHAPITRE XVIII.

Conseil de Jéthro donné à Moyse.

OR Jéthro Sacrificateur de Madian, beau-pere de Moyse, ayant appris toutes les choses que l'Eternel avoit faites à Moyse, & à Israël son peuple, *savoir*, comment l'Eternel avoit retiré Israël de l'Egypte,

2. Prit Séphora, la femme de Moyse, aprés que *Moyse* l'eut renvoyée.

3. Et les deux fils de cette femme, dont l'un s'appelloit Guerson, parce, avoit-il dit, que j'ai été voyageur dans un païs étranger.

4. Et l'autre Elihezer : car, *avoit-il dit*, le Dieu de mon pere m'a *été* en aide, & m'a délivré de l'épée de Pharaon.

5. Jéthro donc beau-pere de Moyse, vint à Moyse avec ses enfans & sa femme au desert où il étoit campé, en la montagne de Dieu.

6. Et il fit dire à Moyse ; Jéthro ton beau-pere, vient à toi, & ta femme & ses deux fils avec elle.

7. Et Moyse sortit au devant de son beau-pere, & s'étant prosterné le baisa ; & ils s'enquirent l'un de l'autre touchant leur prospérité ; puis ils entrerent dans la tente.

8. Et Moyse raconta à son beau-pere, toutes les choses que l'Eternel avoit faites à Pharaon, & aux Egyptiens en faveur d'Israël, & toute la fatigue qu'ils avoient soufferte par le chemin, & *comment* l'Eternel les avoit délivrez.

9. Et Jéthro se réjouït de tout le bien, que l'Eternel avoit fait à Israël, parce qu'il les avoit délivrez de la main des Egyptiens.

10. Puis Jéthro dit ; Béni soit l'Eternel ; qui vous à délivrez de la main des Egyptiens, & de la main de Pharaon, qui à, *dis-je*, délivré le peuple de la main des Egyptiens.

11. Je connois maintenant, que l'Eternel est grand par dessus tous les dieux, car en cela même en quoi ils se sont enorgueillis, il a eu le dessus sur eux. *ch.* 1 : 10.16.

12. Jéthro beau-pere de Moyse, prit aussi un holocauste & des sacrifices *pour offrir* à Dieu : & Aaron & tous les Anciens d'Israël

vinrent pour manger du pain avec le beau-pere de Moyſe, en la préſence de Dieu.

13. Et il arriva le lendemain, comme Moyſe tenoit le ſiege pour juger le peuple, & que le peuple ſe tenoit devant Moyſe, depuis le matin juſqu'au ſoir,

14. Que le beau-pere de Moyſe vit tout ce qu'il faiſoit au peuple, & il lui dit; Qu'eſt-ce que tu fais à l'égard de *ce* peuple? pourquoi és-tu aſſis ſeul, & tout le peuple ſe tient devant toi, depuis le matin juſqu'au ſoir?

15. Et Moyſe répondit à ſon beau-pere; C'*eſt* que le peuple vient à moi pour s'enquerir de Dieu.

16. Quand ils ont quelque affaire ils viennent à moi, & je juge entre l'un & l'autre, & leur fais entendre les ordonnances de Dieu, & ſes loix.

17. Mais le beau-pere de Moyſe lui dit; Ce que tu fais n'eſt pas bien.

18. Certainement tu ſuccomberas, toi & ce peuple qui eſt avec toi; car cela eſt trop peſant pour toi, tu ne ſaurois faire cela toi ſeul.

19. Ecoute donc mon conſeil: je te conſeillerai, & Dieu ſera avec toi: ſois pour le peuple envers Dieu, & rapporte les cauſes à Dieu:

20. Et inſtruis-les des ordonnances & des loix; & fai leur entendre la voye par laquelle ils auront à marcher, & ce qu'ils auront à faire.

21. Et choiſi-toi d'entre tout le peuple des hommes vertueux, craignant Dieu, des hommes veritables, haïſſant le gain deshonnête, & les établi chefs de milliers, & chefs de centaines, & chefs de cinquantaines, & chefs de dizaines.

22. Et qu'ils jugent le peuple en tout temps, mais qu'ils te rapportent toutes les grandes affaires, & qu'ils jugent toutes les petites cauſes; ainſi ils te ſoulageront, & porteront une partie *de la charge* avec toi.

23. Si tu fais cela, & que Dieu te le commande, tu pourras ſubſiſter, & tout le peuple arrivera heureuſement en ſon lieu.

24. * Moyſe donc obeït à la parole de ſon beau-pere, & fit tout ce qu'il lui avoit dit. * *Deut.* 1: 9.

25. Ainſi Moyſe choiſit de tout Iſraël, des hommes vertueux, & les établit chefs ſur le peuple, chefs de milliers, chefs de centaines, chefs de cinquantaines, & chefs de dizaines.

26. Leſquels devoient juger le peuple en tout temps, mais ils devoient rapporter à Moyſe les choſes difficiles, & juger de toutes les petites affaires.

27. Puis Moyſe laiſſa partir ſon beau-pere, qui s'en alla en ſon païs.

CHAPITRE XIX.

Deſert de Sinaï. Dieu parle à Moyſe ſur la montagne.

AU premier jour du troiſieme mois, aprés que les enfans d'Iſraël furent ſortis du païs d'Egypte, en ce même jour-là ils vinrent au deſert de Sinaï.

2. Etant donc partis de Réphidim, ils vinrent au deſert de Sinaï, & camperent au deſert: & Iſraël campa vis-à-vis de la montagne.

3. * Et Moyſe monta vers Dieu: car l'Eternel l'avoit appellé de la montagne, pour lui dire; Tu parleras ainſi à la maiſon de Jacob, & tu annonceras ceci aux enfans d'Iſraël:

4. * Vous avez vû ce que j'ai fait aux Egyptiens, & comment je vous ai portez *comme* ſur des aîles d'aigle, & vous ai amenez à moi.

5. Maintenant donc ſi vous obeïſſez

obeïſſez exactement à ma voix, & ſi vous gardez mon alliance, vous ſerez auſſi d'entre tous les peuples mon plus précieux joyau, quoique toute la terre m'appartienne.

6. Et vous me ſerez un Royaume de Sacrificateurs, & une nation ſainte: ce *ſont* là les diſcours que tu tiendras aux enfans d'Iſraël.

7. Puis Moyſe vint & appella les Anciens du peuple, & propoſa devant eux toutes ces choſes-là que l'Eternel lui avoit commandées.

8. Et tout le peuple répondit d'un commun accord, en diſant; Nous ferons tout ce que l'Eternel a dit: & Moyſe rapporta à l'Eternel toutes les paroles du peuple.

9. Et l'Eternel dit à Moyſe; Voici, je viendrai à toi dans une nuée épaiſſe, afin que le peuple entende quand je parlerai avec toi, & qu'il te croye auſſi toûjours: car Moyſe avoit rapporté à l'Eternel les paroles du peuple.

10. L'Eternel dit auſſi à Moyſe; Va-t'en vers le peuple, & ſanctifie-les aujourd'hui & demain, & qu'ils lavent leurs vêtemens:

11. Et qu'ils ſoient tout prêts pour le troiſieme jour, car au troiſieme jour l'Eternel deſcendra ſur la montagne de Sinaï, à la vûë de tout le peuple.

12. Or tu mettras des bornes pour le peuple tout à l'entour, & tu diras; Donnez-vous garde de monter ſur la montagne, & de toucher aucune de ſes extrémitez. Quiconque touchera la montagne, ſera puni de mort.

13. Aucune main ne la touchera; & certainement il ſera lapidé, ou percé de fléches; ſoit bête, ſoit homme; il ne vivra point. Quand le cor ſonnera en long, ils monteront vers la montagne.

14. Et Moyſe deſcendit de la montagne vers le peuple, & ſanctifia le peuple, & ils laverent leurs vêtemens.

15. Et il dit au peuple; Soyez tout prêts pour le troiſieme jour, * & ne vous approchez point de vos femmes. * 1. *Sam.* 21: 4.

16. Et le troiſieme jour au matin, * il y eut des tonnerres, & des éclairs, & une groſſe nuée ſur la montagne, avec un trés-fort ſon de cor, dont tout le peuple dans le camp fut effrayé.

17. Alors Moyſe fit ſortir le peuple du camp pour aller au devant de Dieu; & ils s'arrêterent au pied de la montagne. * *Hebr.* 12: 18.

18. Or le mont de Sinaï étoit tout en fumée, parce que l'Eternel y étoit deſcendu en feu; & ſa fumée montoit comme la fumée d'une fournaiſe, & toute la montagne trembloit fort.

19. Et comme le ſon du cor ſe renforçoit de plus en plus, Moyſe parla, & Dieu lui répondit par une voix.

20. L'Eternel donc étant deſcendu ſur la montagne de Sinaï, au ſommet de la montagne, appella Moyſe au ſommet de la montagne; & Moyſe y monta.

21. Et l'Eternel dit à Moyſe; Deſcens, ſomme le peuple qu'ils ne rompent point *les barrieres pour monter* vers l'Eternel, afin de regarder; de peur qu'un grand nombre d'entr'eux ne périſſe.

22. Et même que les Sacrificateurs s'approchant de l'Eternel ſe ſanctifient, de peur qu'il n'arrive que l'Eternel ſe jette ſur eux.

23. Et Moyſe dit à l'Eternel; Le peuple ne pourra pas monter ſur la montagne de Sinaï, parce que tu nous as ſommez en *me* diſant;

Mets des bornes en la montagne, & la sanctifie.

24. Et l'Eternel lui dit; Va, descens; puis tu monteras, toi & Aaron avec toi; mais que les Sacrificateurs & le peuple ne rompent point *les bornes* pour monter vers l'Eternel, de peur qu'il n'arrive qu'il se jette sur eux.

25. Moyse descendit donc vers le peuple, & le leur dit.

CHAPITRE XX.

Le Decalogue.

ALors Dieu prononça toutes ces paroles, disant;

2. Je suis l'Eternel ton Dieu, qui t'ai retiré du païs d'Egypte, de la maison de servitude.

3. Tu n'auras point d'autres dieux * devant ma face. * *Jos.* 24:14.

4. Tu ne te feras point d'image taillée, ni aucune ressemblance des choses qui sont là haut aux cieux, ni ici bas sur la terre, ni dans les eaux sous la terre.

5. Tu ne te prosterneras point devant elles, & ne les serviras point: car je suis l'Eternel ton Dieu, le *Dieu* Fort, qui est jaloux, punissant l'iniquité des peres sur les enfans, jusqu'à la troisieme & à la quatrieme génération de ceux qui me haïssent;

6. Et faisant misericorde en mille *générations*, à ceux qui m'aiment, & qui gardent mes commandemens.

7. * Tu ne prendras point le Nom de l'Eternel ton Dieu en vain: car l'Eternel ne tiendra point pour innocent, celui qui aura pris son Nom en vain.

8. Souviens-toi du jour du repos, pour le sanctifier.

9. Tu travailleras six jours, & tu feras toute ton œuvre:

10. Mais le septieme jour est le repos de l'Eternel ton Dieu: tu ne feras aucune œuvre en ce *jour-là*, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni ton étranger qui est en tes portes.

11. Car l'Eternel a fait en six jours les cieux, & la terre, & la mer, & tout ce qui est en eux, & s'est reposé le septieme jour; c'est pourquoi l'Eternel a béni le jour du repos, & l'a sanctifié.

12. * Honore ton pere & ta mere, afin que tes jours soient prolongez sur la terre, que l'Eternel ton Dieu te donne. * *Eph.* 6:2.

13. Tu ne tueras point.

14. Tu ne paillarderas point.

15. Tu ne déroberas point.

16. Tu ne diras point faux témoignage contre ton prochain.

17. Tu ne convoiteras point la maison de ton prochain; tu ne convoiteras point la femme de ton prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni aucune chose qui soit à ton prochain. * *Rom.* 7:7.

18. Or tout le peuple appercevoit les tonnerres, les éclairs, le son du cor, & la montagne fumante; & le peuple voyant cela tremblоit, & se tenoit loin.

19. Et ils dirent à Moyse, parle, toi, avec nous, & nos écouterons; mais que Dieu ne parle point avec nous, de peur que nous ne mourions.

20. Et Moyse dit au peuple; Ne craignez point; car Dieu est venu pour vous éprouver, & afin que sa crainte soit devant vous, & que vous ne péchiez point.

21. Le peuple donc se tint loin, mais Moyse s'approcha de l'obscurité dans laquelle Dieu étoit.

22. Et l'Eternel dit à Moyse; Tu diras ainsi aux enfans d'Israël; Vous

Vous avez vû que je vous ai parlé des cieux:

23. Vous ne vous ferez point avec moi de dieux d'argent, ni ne vous ferez des dieux d'or.

24. Tu me feras un autel de terre, sur lequel tu sacrifieras tes holocaustes, & tes oblations de prospérité, ton menu & ton gros bétail; en quelque lieu que ce soit que je mettrai la mémoire de mon Nom, je viendrai là à toi, & je te bénirai.

25. Que si tu me fais un autel de pierres, ne les taille point; car si tu fais passer le fer dessus, tu le souilleras.

26. Et tu ne monteras point à mon autel par des degrez, de peur que ta nudité ne soit découverte en y *montant*.

CHAPITRE XXI.

Diverses Loix Civiles.

CE sont ici les loix que tu leur proposeras.

2. Si tu achettes un esclave Hébreu, il te servira six ans, & au septieme il sortira pour être libre, sans rien payer.

3. S'il est venu avec son corps *seulement*, il sortira avec son corps; s'il avoit une femme, sa femme sortira aussi avec lui. *Deut.* 15:12.

4. Si son maître lui a donné une femme qui lui ait enfanté des fils, ou des filles, sa femme & les enfans d'elle seront à son maître, mais il sortira avec son corps.

5. Que si l'esclave dit positivement; j'aime mon maître, ma femme, & mes enfans, je ne sortirai point pour être libre.

6. Alors son maître le fera venir devant les Juges, & le fera approcher de la porte, ou du pôteau, & son maître lui percera l'oreille avec une alesne; & il le servira à toûjours.

7. Si quelqu'un vend sa fille pour *être* esclave, elle ne sortira point comme les esclaves sortent.

8. Si elle déplait à son maître, qui ne l'aura point fiancée, il la fera achetter; mais il n'aura pas le pouvoir de la vendre à un peuple étranger, aprés qu'il lui aura été infidele.

9. Mais s'il l'a fiancée à son fils, il fera pour elle selon le droit des filles.

10. Que s'il en prend une autre pour lui, il ne retranchera rien de sa nourriture, de ses habits, & de l'amitié qui lui est dûe.

11. S'il ne fait pas pour elle ces trois choses-là, elle sortira sans payer aucun argent.

12. Si quelqu'un frappe un homme, & qu'il en meure, on le fera mourir de mort.

13. Que s'il ne lui a point dressé d'embuche, mais que Dieu l'ait fait tomber entre ses mains, je t'établirai un lieu où il s'enfuira.

14. Mais si quelqu'un s'est élevé de propos déliberé contre son prochain, pour le tuer par finesse, tu le tireras de mon autel, afin qu'il meure.

15. Celui qui aura frappé son pere, ou sa mere, sera puni de mort.

16. Si quelqu'un dérobe un homme, & le vend, ou s'il est trouvé entre ses mains, on le fera mourir de mort.

17. Celui qui aura maudit son pere, ou sa mere, sera puni de mort.

18. Si quelques-uns ont eu querelle, & que l'un ait frappé l'autre d'une pierre, ou du poing, dont il ne soit point mort, mais qu'il soit obligé de se mettre au lit:

19. S'il se leve, & marche dé-

hors s'appuyant sur son bâton, celui qui l'aura frappé, sera absous; toutefois il dédommagera pour ce qu'il a chommé, & le fera guerir entiérement.

20. Si quelqu'un a frappé du bâton son serviteur ou sa servante, & qu'il soit mort sous sa main, on ne manquera point d'en faire punition.

21. Mais s'il survit un jour ou deux, on n'en fera point de punition, car c'est son argent.

22. Si des hommes se querellent, & que l'un d'eux frappe une femme enceinte, & qu'elle en accouche, s'il n'y a pas cas de mort, il sera condamné à l'amande, telle que le mari de la femme lui imposera, & il la donnera selon que les Juges en ordonneront.

23. Mais s'il y a cas de mort, tu donneras vie pour vie,

24. Oeil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied.

25. Brulûre pour brulûre, playe pour playe, meurtrissûre pour meurtrissûre. *Lévit.* 24: 20.

26. Si quelqu'un frappe l'œil de son serviteur, ou l'œil de sa servante, & lui gâte l'œil, il le laissera aller libre pour son œil.

27. Et s'il fait tomber une dent à son serviteur, ou à sa servante, il le laissera aller libre pour sa dent.

28. Si un bœuf heurte de sa corne un homme ou une femme, & que *la personne* en meure; le bœuf sera lapidé sans nulle exception, & on ne mangera point de sa chair, mais le maître du bœuf sera absous. *Gen.* 9: 5.

29. Que si le bœuf avoit auparavant accoûtumé de heurter de sa corne, & que son maître en eût été averti avec protestation, & qu'il ne l'eût point renfermé, s'il tue un homme ou une femme, le bœuf sera lapidé, & on fera aussi mourir son maître.

30. Que si on lui impose un prix pour se rachetter: il donnera la rançon de sa vie, selon tout ce qui lui sera imposé.

31. Si le bœuf heurte de sa corne un fils ou une fille, il lui sera fait selon cette même loi.

32. Si le bœuf heurte de sa corne un esclave, soit homme, soit femme, *celui à qui est le bœuf* donnera trente sicles d'argent au maître de l'esclave, & le bœuf sera à lui.

33. Et si le bœuf de quelqu'un blesse le bœuf de son prochain, & qu'il en meure; ils vendront le bœuf vivant, & en partageront aussi par moitié le bœuf mort.

36. *Mais* s'il est notoire, que le bœuf avoit auparavant accoûtumé de heurter de sa corne, & que le maître ne l'ait point gardé, il restituera bœuf pour bœuf: mais le bœuf mort sera à lui.

CHAPITRE XXII.

Diverses Loix Civiles.

SI quelqu'un dérobe un bœuf, ou un chevreau, ou un agneau, & qu'il le tue, ou le vende, il restituera cinq bœufs pour le bœuf, & quatre agneaux ou chevreaux, pour l'agneau ou pour le chevreau. 2. *Sam.* 12: 6.

2. Que si le larron est trouvé en fracture, & est frappé de sorte qu'il en meure, celui qui l'aura frappé ne sera point coupable de meurtre:

3. *Mais* si le soleil est levé sur lui, il sera coupable de meurtre. Il sera donc une entiere restitution; & s'il n'a dequoi, il sera vendu pour son larcin.

4. Si ce qui a été dérobé est trouvé vivant entre ses mains, soit bœuf, soit âne, soit brebis ou chevre il rendra le double.

5. Si quelqu'un fait manger champ ou vigne, en lâchant son bétail, qui aille paître dans le champ d'autrui, il rendra du meilleur de son champ, & du meilleur de sa vigne.

6. Si le feu fort, & trouve des épines, & que le blé qui est en tas, ou sur pied, ou le champ, soit consumé, celui qui aura allumé le feu rendra entiérement ce qui en aura été brûlé.

7. Si quelqu'un donne à son prochain de l'argent ou des vases à garder, & qu'on le dérobe de sa maison, si l'on trouve le larron, il rendra le double.

8. *Mais* si le larron ne se trouve point, on fera venir le maître de la maison devant les Juges *pour jurer*, s'il n'a point mis sa main sur le bien de son brochain.

9. Quand il sera question de quelque chose, où il y ait prévarication touchant un bœuf, ou un âne, ou une brebis, ou une chevre, ou un vêtement, même touchant toute chose perdue, dont *quelqu'un* dira qu'elle lui appartient, la cause des deux *parties* viendra devant les Juges; & celui que les Juges auront condamné, rendra le double a son prochain.

10. Si quelqu'un donne à garder à son prochain un âne, un bœuf, quelque menue ou grosse bête, & qu'elle meure, ou qu'elle se soit cassé *quelque membre*, ou qu'on l'ait emmenée sans que personne l'ait vû:

11. Le jurement de l'Eternel interviendra entre les deux *parties pour savoir*, s'il n'a point mis sa main sur le bien de son prochain, & le maître *de la bête* se contentera *du serment & l'autre* ne la rendra point.

12. Mais s'il est vrai qu'elle lui ait été dérobée, il la rendra à son maître.

13. S'il est vrai qu'elle ait été dechirée *par les bêtes sauvages*, il lui en apportera des marques, & il ne rendra point ce qui a été déchiré.

14. Si quelqu'un a emprunté de son prochain quelque bête, & qu'elle se casse *quelque membre*, ou qu'elle meure, son maître n'y étant point présent, il ne manquera pas de la rendre.

15. *Mais* si son maître est avec lui, il ne la rendra point: si elle a été louée, on payera seulement son louage.

16. Si quelqu'un suborne une vierge non fiancée, & couche avec elle, il faut qu'il la dote, la prenant pour femme.

17. Mais si le pere de la fille refuse absolument de la lui donner, il lui comptera autant d'argent qu'on en donne pour la dot des vierges.

18. Tu ne laisseras point vivre la sorciere. *Deut.* 28: 10, 11.

19. Celui qui aura eu la compagnie d'une bête, sera puni de mort.

20. Celui qui sacrifie à d'autres dieux, qu'a l'Eternel seul, sera détruit à la façon de l'interdit.

21. Tu ne fouleras ni n'opprimeras l'étranger: car vous avez été étrangers au païs d'Egypte.

22. Vous n'affligerez point la veuve ni l'orphelin.

23. Si vous les affligez en quoi que ce soit, & qu'ils crient à moi certainement j'entendrai leur cri;

24. Et ma colere s'embrasera, & je vous ferai mourir par l'épée, & vos femmes seront veuves, & vos enfans orphelins.

25. Si tu prêtes de l'argent à mon peuple, au pauvre qui eſt avec toi, tu ne te comporteras point avec lui en uſurier: vous ne mettrez point ſur lui d'uſure. *Pſ.* 15:5.

26. Si tu prens en gage le vêtement de ton prochain, tu le lui rendras avant que le ſoleil ſoit couché. *Deut.* 34:12.

27. Car c'eſt ſa ſeule couverture, c'eſt ſon vêtement pour couvrir ſa peau: où coucheroit-il? s'il arrive donc qu'il crie à moi, je l'entendrai: car je ſuis miſericordieux.

28. Tu ne médiras point des Juges, & tu ne maudiras point le Prince de ton peuple. *Act.* 23:3.

29. Tu ne différeras point à m'offrir de ton abondance, & de tes liqueurs: tu me donneras le premier-né de tes fils.

30. Tu feras la même choſe de ta vache, de ta brebis, & de ta chevre: il ſera ſept jours avec ſa mere, & le huitieme jour tu me le donneras.

31. Vous me ſerez ſaints: & vous ne mangerez point de la chair déchirée aux champs, *mais* vous la jetterez aux chiens.

CHAPITRE XXIII.

Diverſes ordonnances.

TU ne leveras point de faux bruit, & tu ne te joindras point au méchant pour être témoin afin que violence ſoit faite.

2. Tu ne ſuivras point la multitude pour mal faire; & tu ne répondras point dans un procés en ſorte que tu te détournes aprés pluſieurs pour pervertir *le droit*.

3. Tu n'honoreras point le chetif en ſon procés.

4. Si tu rencontres le bœuf de ton ennemi, ou ſon âne égaré, tu ne manqueras point de le lui ramener.

5. Si tu vois l'âne de celui qui te hâit, abbatu ſous ſa charge, tu t'arréteras pour le ſecourir, & tu ne manqueras pas de l'aider.

6. Tu ne pervertiras point le droit de l'indigent, qui eſt au milieu de toi, dans ſon procés.

7. Tu t'éloigneras de *toute* parole fauſſe: & tu ne feras point mourir l'innocent & le juſte; car je ne juſtifierai point le méchant,

8. Tu ne prendras point de préſent: car le préſent aveugle les *plus* éclairez, & pervertit les paroles des juſtes.

9. Tu n'opprimeras point l'étranger: car vous ſavez ce que c'eſt que d'être étrangers; parce que vous avez été étrangers au païs d'Egypte.

10. Pendant ſix ans tu ſemeras ta terre, & en recueilliras le revenu.

11. Mais en la ſeptieme année tu lui donneras du relâche, & la laiſſeras là, afin que les pauvres de ton peuple en mangent, & que les bêtes des champs mangent ce qui reſtera: tu en feras de même de ta vigne, & de tes oliviers.

12. Tu travailleras ſix jours: mais tu te repoſeras au ſeptieme jour, afin que ton bœuf & ton âne ſe repoſent, & que le fils de ta ſervante, & l'étranger reprennent courage, *ch.* 20:8.

13. Vous prendrez garde à toutes les choſes que je vous ai commandées. Vous ne ferez point mention du nom des dieux étrangers: on ne l'entendra point de ta bouche. *Joſ.* 23:7.

14. Trois fois l'an tu me célébreras une fête ſolemnelle.

15. Tu garderas la feſte ſolemnelle des pains ſans levain pendant ſept jours, comme je t'ai commandé, en la ſaiſon & au mois que les épics meuriſſent; car en ce mois-là

là tu és ſorti d'Egypte; & nul ne ſe préſentera devant ma face à vuide.

16. Et la fête ſolemnelle de la moiſſon des premiers fruits de ton travail, de ce que tu auras ſemé au champ; & la fête ſolemnelle de la récolte, aprés la fin de l'année, quand tu auras recueilli du champ *les fruits de* ton travail.

17. Trois fois l'an tous les mâles d'entre vous ſe préſenteront devant le Seigneur l'Eternel.

18. Tu ne ſacrifieras point le ſang de mon ſacrifice avec du pain levé; & la graiſſe de ma fête ſolemnelle ne paſſera point la nuit juſqu'au matin.

19. Tu apporteras en la maiſon de l'Eternel ton Dieu les prémices des premiers fruits de ta terre. Tu ne feras point cuire le chevreau dans le lait de ſa mere. *th.* 37:25.

20. Voici, j'envoye un Ange devant toi, afin qu'il te garde dans le chemin, & qu'il t'introduiſe au lieu que je t'ai préparé.

21. Donne-toi garde de *provoquer* ſa colere, & écoute ſa voix, & ne l'irrite point; car il ne pardonnerai point vôtre péché; parce que mon Nom eſt en lui.

22. Mais ſi tu écoutes attentivement ſa voix, & ſi tu fais tout ce que je dirai, je ſerai l'ennemi de tes ennemis, & j' affligerai ceux qui t'affligeront.

23. Car mon Ange marchera devant toi, & t'introduira au païs des Amorrhéens, des Héthiens, des Phéréziens, des Cananéens, des Heviens, & des Jébuſiens, & je les exterminerai.

24. Tu ne te proſterneras point devant leurs dieux, & tu ne les ſerviras point, & tu ne feras point ſelon leurs œuvres, mais tu les détruiras entierement, & briſeras entierement leurs ſtatues.

25. Vous ſervirez l'Eternel vôtre Dieu & il bénira ton pain & tes eaux: & j'ôterai les maladies du milieu de toi.

26. Il n'y aura point en ton païs de femelle qui avorte, ou qui ſoit ſtérile: j'accomplirai le nombre de tes jours.

27. J'envoyerai mon épouvante devant toi, & j'effrayerai tout peuple vers lequel tu arriveras, & je ferai que tous tes ennemis tourneront le dos devant toi.

28. Et j'envoyerai des frelons devant toi, qui chaſſeront les Héviens les Cananéens, & les Héthiens, de devant ta face. *Joſ.* 24:12,

29. Je ne les chaſſerai point de devant ta face en une année, de peur que le païs ne devienne un deſert, & que les bêtes des champs ne ſe multiplient contre toi;

30. Mais je les chaſſerai peu-à-peu de devant toi, juſqu'à ce que tu te ſois accrû, & que tu poſſedes le païs.

31. Et je mettrai des bornes depuis la mer rouge juſqu'à la mer des Philiſtins, & depuis le deſert juſqu'au fleuve: car je livrerai entre tes mains les habitans du païs, & les chaſſerai de devant toi.

32. Tu ne traiteras point alliance avec eux, ni avec leurs dieux.

33. Ils n'habiteront point en ton païs, de peur qu'ils ne te faſſent pécher contre moi; car tu ſervirois leurs dieux; & *cela* te ſeroit en piege. *Jug.* 2:3.

CHAPITRE XXIV.

Le peuple accepte la Loi, Moyſe remonte ſur le mont de Sinai.

PUis il dit auſſi à Moyſe; Monte vers l'Eternel, toi & Aaron, Nadab & Abihu, & ſoixante dix des Anciens d'Iſraël; & vous vous proſternerez de loin.

2. Et

2. Et Moyse s'approchera seul de l'Eternel, mais eux ne s'en approcheront point, & le peuple ne montera point avec lui.

3. Alors Moyse vint, & récita au peuple toutes les paroles de l'Eternel, & toutes ses loix, & tout le peuple repondit tout d'une voix, & dit; Nous ferons toutes les choses que l'Eternel a dites.

4. Or Moyse écrivit toutes les paroles de l'Eternel, & s'étant levé de bon matin, il bâtit un autel au bas de la montagne, & *dressa* pour monument douze pierres pour les douze Tribus d'Israël.

5. Et il envoya des jeunes hommes des enfans d'Israël qui offrirent des holocaustes, & qui sacrifierent des veaux à l'Eternel, en sacrifices de prosperitez.

6. Et Moyse prit la moitié du sang, & le mit dans des bassins, & répandit l'autre moitie sur l'autel.

7. Ensuite il prit le livre de l'alliance, & le lut, le peuple l'écoutant, qui dit; Nous ferons tout ce que l'Eternel a dit; & nous obéirons.

8. Moyse donc prit le sang, & le répandit sur le peuple, en disant; Voici le sang de l'alliance que l'Eternel a traitée avec vous, selon toutes ces paroles.

9. Puis Moyse, Aaron, Nadab, Abihu, & les soixante dix Anciens d'Israel, monterent;

10. Et ils virent le Dieu d'Israël, & sous ses pieds comme un ouvrage de quarreaux de Sapphir, qui ressembloit au ciel lors qu'il est serain.

11. Et il ne mit point sa main sur ceux, qui avoient été choisis d'entre les enfans d'Israël: ainsi ils virent Dieu, & ils mangerent & bûrent.

12. Et l'Eternel dit à Moyse; Monte vers moi sur la montagne, & demeure là; & je te donnerai des tables de pierre, & la Loi & les commandemens que j'ai écrits, pour les enseigner.

13. Alors Moyse se leva avec Josué qui le servoit; & Moyse monta sur la montagne de Dieu;

14. Et il dit aux Anciens d'Israël, Demeurez ici en nous attendant, jusqu'à ce que nous retournions vers vous, & voici, Aaron & Hur seront avec vous: quiconque aura quelque affaire, qu'il s'adresse a eux.

15. Moyse donc monta sur la montagne, & une nuée couvrit la montagne.

16. Et la gloire de l'Eternel demeura sur la montagne de Sinaï, & la nuée la couvrit pendant six jours; & au septieme jour il appella Moyse du milieu de la nuée.

17. Et ce qu'on voyoit de la gloire de l'Eternel au sommet de la montagne, étoit comme un feu consumant, les enfans d'Israël le voyant.

18. Et Moyse entra dans la nuée, & monta sur la montagne; & Moyse fut sur la montagne quarante nuits.

CHAPITRE XXV.

Du Tabernacle, & des meubles sacrez.

ET l'Eternel parla à Moyse, en disant;

2. Parle aux enfans d'Israël, & qu'on prenne une offrande pour moi: vous prendrez mon offrande de tout homme, dont le cœur *me* l'offrira volontairement.

3. Et c'est ici l'offrande que vous prendrez d'eux, de l'or, de l'argent, de l'airain;

4. De la pourpre, de l'écarlate, du cramoisi, du fin lin, des poils de chevres;

5. Des peaux de moutons teintes en rouge, & des peaux de taissons, & du bois de Sittim.

6. De l'huile pour le luminaire, des odeurs aromatiques pour l'huile de l'onction, & des drogues pour le parfum.

7. Des pierres d'Onyx, & des pierres de remplages pour l'Ephod & pour le Pectoral.

8. Et ils me feront un Sanctuaire, & j'habiterai au milieu d'eux.

9. *Ils le feront* conformément à tout ce que je te vais montrer, selon le patron du pavillon, & *selon* le patron de tous ses utensiles: vous le ferez donc ainsi.

10. Et ils feront une Arche de bois de Sittim: & sa longueur sera de deux coudées & demie, & sa largeur d'une coudée & demie, & sa hauteur d'une coudée & demie.

11. Et tu la couvriras de pur or, tu l'en couvriras par dehors & par dedans, & tu feras sur elle un couronnement d'or tout autour.

12. Et tu fondras pour elle quatre anneaux d'or, que tu mettras à ses quatre coins, deux anneaux à l'un de ses côtez, & deux autres à l'autre côté.

13. Tu feras aussi des barres de bois de Sittim, & tu les couvriras d'or.

14. Puis tu feras entrer les barres dans les anneaux aux côtez de l'Arche, pour porter l'Arche avec elles.

15. Les barres seront dans les anneaux de l'Arche, & on ne les en tirera point.

16. Et tu mettras dans l'arche le Témoignage que je te donnerai.

17. Tu feras aussi un Propitiatoire de pur or, dont la longueur sera de deux coudées & demie, & sa largeur d'une coudée & demie.

18. Et tu feras deux Chérubins d'or: tu les feras d'ouvrage fait au marteau, *tiré* des deux bouts du Propitiatoire.

19. Fai donc un Chérubin *tiré* du bout de decà, & l'autre Chérubin du bout de delà: vous ferez les Chérubins tirez du Propitiatoire sur ses deux bouts;

20. Et les Cherubins étendront les aîles en haut, couvrans de leurs aîles le Propitiatoire, & leurs faces seront vis-à-vis l'une de l'autre; & le regard des Chérubins sera vers le Propitiatoire.

21. Et tu poseras le Propitiatoire en haut sur l'Arche, & tu mettras dans l'arche le Témoignage que je te donnerai. *Hebr.* 9: 4. 5.

22. Et je me trouverai là avec toi, & te dirai de dessus le Propitiatoire, d'entre les deux Chérubins qui seront sur l'Arche du Témoignage, toutes les choses que je commenderai pour les enfans d'Israël.

23. Tu feras aussi une table de bois de Sittim: sa longueur sera de deux coudées, & sa largeur d'une coudée, & sa hauteur d'une coudée & demie.

24. Tu la couvriras de pur or, & tu lui feras un couronnement d'or à l'entour.

25. Tu lui feras aussi à l'entour une clôture d'une paume, & tout autour de sa clôture tu feras un couronnement d'or.

26. Tu lui feras aussi quatre anneaux d'or, que tu mettras aux quatre coins, qui seront à ses quatre pieds.

27. Les anneaux seront à l'endroit de la clôture, afin d'y mettre les barres pour porter la table.

28. Tu feras les barres de bois de Sittim, & les couvriras d'or, & on portera la table avec elles.

29. Tu feras aussi ses plats, ses tasses,

tasses, ses gobelets, & ses bassins, avec lesquels on fera les aspersions; tu les feras de pur or.

30. Et tu mettras sur cette table le pain de proposition, continuellement devant moi.

31. Tu feras aussi un chandelier de pur or: le chandelier sera fait au marteau; sa tige & ses branches, ses plats, ses pommeaux, & ses fleurs seront *tirez* de lui.

32. Six branches sortiront de ses côtez: trois branches d'un côté du chandelier, & trois autres de l'autre côté du chandelier.

33. Il y aura en une des branches trois petits plats en forme d'amande, un pommeau & une fleur: en l'autre branche trois petits plats en forme d'amande, un pommeau & une fleur: *il en sera* ainsi aux six branches procédantes du chandelier.

34. Il y aura aussi au chandelier quatre petits plats en forme d'amande, ses pommeaux & ses fleurs.

35. Un pommeau sous deux branches *tirées* du chandelier, un pommeau sous deux *autres* branches *tirées* de lui: *il en sera* ainsi des six branches procédantes du chandelier.

36. Leurs pommeaux & leurs branches seront *tirez* de lui, & tout le chandelier sera un seul ouvrage fait au marteau, & de pur or.

37. Tu feras aussi ses sept lampes, & on les allumera, afin qu'elles éclairent à l'opposite du chandelier. *Nomb.* 8:2.

38. Et ses mouchettes, & ses creuseaux seront de pur or.

39. On le fera avec tous ses utensiles d'un talent de pur or.

40. Regarde donc, & fai selon le patron qui t'est montré en la montagne. *Act.* 7:44. *Heb.* 8:5.

CHAPITRE XXVI.

Modele du Tabernacle.

TU feras aussi le pavillon de dix rouleaux de fin lin retors, de pourpre, d'écarlate, & de cramoisi: & tu les feras semez de Chérubins d'un ouvrage exquis.

2. La longueur d'un rouleau sera de vingt-huit coudées: tous les rouleaux auront une même mesure.

3. Cinq de ces rouleaux seront joints l'un à l'autre, & les cinq autres seront aussi joints l'un à l'autre.

4. Fai aussi des lacets de pourpre sur le bord d'un rouleau, au bord du *premier* assemblage: & tu feras ainsi au bord du dernier rouleau, dans l'autre assemblage.

5. Tu feras donc cinquante lacets en un rouleau, & tu feras cinquante lacets au bord du rouleau, qui est dans le second assemblage: les lacets seront à l'opposite l'un de l'autre.

6. Tu feras aussi cinquante crochets d'or, & tu attacheras les rouleaux l'un à l'autre avec les crochets: ainsi sera fait un pavillon.

7. Tu feras aussi des rouleaux de poils de chevres, pour servir de tabernacle par dessus le pavillon: tu feras onze de ces rouleaux.

8. La longueur d'un rouleau sera de trente coudées, & la largeur du même rouleau sera de quatre coudées: les onze rouleaux auront une même mesure.

9. Puis tu joindras cinq rouleaux à part, & six rouleaux à part: mais tu redoubleras le sixieme rouleau sur le devant du Tabernacle.

10. Tu feras aussi cinquante lacets sur le bord de l'un des rouleaux, *savoir* au dernier qui est accouplé, & cinquante lacets sur le bord de l'autre rouleau, qui est accouplé.

11. Tu feras aussi cinquante crochets d'airain, & feras entrer les crochets dans les lacets: & tu assembleras ainsi le Tabernacle, tellement qu'il ne soit qu'un.

12. Mais ce qu'il y aura de surplus du rouleau du Tabernacle, *savoir* la moitié du rouleau qui te sera de reste, flottera sur le derriere du pavillon.

13. Et une coudée deçà, & une coudée delà, de ce qui sera de surplus dans la longueur des rouleaux du Tabernacle, flottera aux côtez du pavillon çà & là, pour le couvrir.

14. Tu feras aussi pour ce Tabernacle une couverture de peaux de mouton teintes en rouge, & une couverture de taissons par dessus.

15. Et tu feras pour le pavillon des ais de bois de Sittim, qu'on fera tenir debout.

16. La longueur d'un ais sera de dix coudées, & la largeur du même ais, d'une coudée & demie.

17. Il y aura deux tenons dans chaque ais, en façon d'échelons l'un aprés l'autre: & tu feras ainsi de tous les ais du pavillon.

18. Tu feras donc les ais du pavillon, savoir vingt ais au côté qui regarde vers le Midi.

19. Et au dessous des vingt ais tu feras quarante soubassemens d'argent: deux soubassemens sous un ais, pour ses deux tenons, & deux soubassemens sous l'autre ais, pour ses deux tenons.

20. Et vingt ais à l'autre côte du pavillon, du côté du Septentrion.

21. Et leurs quarante soubassemens seront d'argent, deux soubassemens sous un ais, & deux soubassemens sous l'autre ais.

22. Et pour le fond du pavillon vers l'Occident, tu feras six ais,

23. Tu feras aussi deux ais pour les encoignûres du pavillon, aux deux côtez du fond.

24. Et ils seront égaux par le bas, & ils seront joints & unis par le haut avec un anneau: il en sera ainsi de ces deux *ais* qui seront aux deux encoignûres.

25. Il y aura donc huit ais, & seize soubassemens d'argent; deux soubassemens sous un ais, & deux soubassemens sous l'autre ais,

26. Aprés tu feras cinq barres de bois de Sittim, pour les ais d'un des côtez du pavillon.

27. Pareillement *tu feras* cinq barres, pour les ais de l'autre côte du pavillon; & cinq barres pour les ais du côté du pavillon, pour le fond, vers le côté de l'Occident,

28. Et la barre du milieu sera au milieu des ais, courant de bout en bout.

29. Tu couvriras aussi d'or les ais, & tu feras leurs anneaux d'or, pour mettre les barres, & couvriras d'or les barres.

30. Tu dresseras donc le Tabernacle selon la forme qui t'en a été montrée en la montagne.

31. Et tu feras un voile de pourpre, d'écarlate, de cramoisi, & de fin lin retors; on le fera d'ouvrage exquis, semé de Cherubins.

32. Et tu le mettras sur quatre piliers de bois de Sittim, couverts d'or, ayant leurs chrochets d'or, & ils seront sur quatre soubassemens d'argent.

33. Puis tu mettras le voile sous les crochets, & tu feras entrer là dedans *c'est-à-dire*, au dedans du voile, l'Arche du Témoignage, & ce voile vous fera separation d'entre le lieu Saint, & le lieu Très-saint.

34. Et

34. Et tu poseras le Propitiatoire sur l'Arche du Témoignage, dans le lieu Trés-saint.

35. Et tu mettras la table au dehors de ce voile, & le chandelier vis-à-vis de la table, au côté du pavillon vers le Midi; & tu placeras la table au côté du Septentrion.

36. Et à l'entrée du Tabernacle tu feras une tapisserie de pourpre, d'écarlate, de cramoisi, & de fin lin retors, d'ouvrage de broderie.

37. Tu feras aussi pour cette tapisserie cinq piliers de bois de Sittim, que tu couvriras d'or, & leurs crochets seront d'or, & tu fondras pour eux cinq soubassemens d'airain.

CHAPITRE XXVII.

Modele de l'autel des holocaustes. Du parvis; des lampes.

TU feras aussi un autel de bois de Sittim, ayant cinq coudées de long, & cinq coudées de large; l'autel sera quarré, & sa hauteur sera de trois coudées. *ch.* 38: 1.

2. Tu feras ses cornes à ses quatre coins; ses cornes seront *tirées* de lui, & tu le couvriras d'airain.

3. Tu feras ses chauderons pour recevoir ses cendres, & ses racloirs, & ses bassins, & ses fourchettes, & ses encensoirs: tu feras tous ses ustensiles d'airain.

4. Tu lui feras une grille d'airain, en forme de treillis, & tu feras au treillis quatre anneaux d'airain à ses quatre coins.

5. Et tu le mettras au dessous de l'enceinte de l'autel en bas, & le treillis s'étendra jusqu'au milieu de l'autel.

6. Tu feras aussi des barres pour l'autel, des barres de bois de Sittim, & tu les couvriras d'airain.

7. Et on fera passer ses barres dans les anneaux: les barres seront aux deux côtez de l'autel pour le porter.

8. Tu le feras d'ais & *il sera* creux; ils le feront ainsi, qu'il t'a été montré en la montagne.

9. Tu feras aussi le parvis du pavillon, au côté qui regarde vers le Midi; les courtines du parvis seront de fin lin retors; la longueur de l'un des côtez sera de cent coudées. *ch.* 38: 9.

10. Il y aura vingt piliers, avec leurs vingt soubassemens d'airain; *mais* les chrochets des piliers & leurs filets seront d'argent.

11. Ainsi au côté du Septentrion il y aura en longueur cent *coudées* de courtines, & ses vingt piliers avec leurs vingt soubassemens d'airain: mais les crochets des piliers avec leurs filets seront d'argent.

12. La largeur du parvis du côté de l'Occident, sera de cinquante coudées de courtines; qui auront dix piliers, avec leurs dix soubassemens.

13. Et la largeur du parvis du côté de l'Orient, droit vers le levant, aura cinquante coudées.

14. A l'un des côtez il y aura quinze coudées de courtines, avec leurs trois piliers & leurs trois soubassemens.

15. Et à l'autre côté, quinze *coudées de* courtines, avec leurs trois piliers & leurs trois soubassemens.

16. Il y aura aussi pour la porte du parvis une tapisserie de vingt coudées, faite de pourpre, d'écarlate, de cramoisi, & de fin lin retors, ouvrage de broderie, à quatre piliers & quatre soubassemens.

17. Tous les piliers du parvis seront ceints à l'entour d'un filet d'argent, & leurs crochets seront d'argent, mais leurs soubassemens seront d'airain.

18. La longueur du parvis sera de cent coudées, & la largeur de cinquante

cinquante, de chaque côté; & la hauteur de cinq coudées: il sera de fin lin retors, & les soubassemens des piliers seront d'airain.

19. Que tous les utensiles du pavillon, pour tout son service, & tous ses pieds, avec les pieds du parvis, soient d'airain.

20. Tu commanderas aussi aux enfans d'Israël, qu'ils t'apportent de l'huile d'olive vierge, pour le luminaire, afin de faire luire les lampes continuellement.

21. Aaron avec ses fils les arrangera en la présence de l'Eternel, depuis le soir jusqu'au matin, dans le Tabernacle d'assignation, hors du voile qui est devant le Témoignage: ce sera une ordonnance perpétuelle pour les enfans d'Israël dans leurs âges.

CHAPITRE XXVIII.

Aaron & ses fils appellez à la fonction du Sacerdoce.

ET toi fai approcher de toi Aaron ton frere, & ses fils avec lui, d'entre les enfans d'Israël, pour m'exercer la sacrificature, *savoir* Aaron, & Nadab, Abihud, Eléazar & Ithamar, fils d'Aaron.

2. Et tu feras à Aaron ton frere de saints vêtemens, pour gloire & pour ornement.

3. Et tu parleras à tous les hommes d'esprit, à chacun de ceux que j'ai remplis de l'esprit de science, afin qu'ils fassent des vêtemens à Aaron pour le sanctifier, afin qu'il m'exerce la sacrificature.

4. Et ce sont ici les vêtemens qu'ils feront; Le Pectoral, l'Ephod, le Rochet, la Tunique, qui tienne serré; la Tiare, & le Baudrier: ils feront donc les saints vêtemens à Aaron ton frere, & à ses fils, pour m'exercer la sacrificature.

5. Et ils prendront de l'or, de la pourpre, de l'écarlate, du cramoisi, & du fin lin.

6. Et ils feront l'Ephod d'or, de pourpre, d'écarlate, du cramoisi, & de fin lin retors, d'un ouvrage exquis.

7. Il aura deux épaulieres qui se joindront par les deux bouts, & il sera *ainsi* joint. *ch.* 39: 4.

8. Le ceinturon exquis dont il sera ceint, & qui sera par dessus, sera de même ouvrage, & tiré de lui, *étant* d'or, de pourpre, d'écarlate, de cramoisi, & de fin lin retors. *ch.* 39: 5.

9. Et tu prendras deux pierres d'Onyx, & graveras sur elles les noms des enfans d'Israël:

10. Six de leurs noms sur une pierre; & les six noms des autres, sur l'autre pierre, selon leurs naissances.

11. Tu graveras sur les deux pierres d'ouvrage de lapidaire, de gravûre de cachet, les noms des enfans d'Israël, & tu les enchasseras dans des chatons d'or.

12. Et tu mettras les deux pierres sur les épaulieres de l'Ephod, afin qu'elles soient des pierres de memorial pour les enfans d'Israël: car Aaron portera leurs noms sur ses deux épaules, devant l'Eternel pour mémorial.

13. Tu feras aussi des crampons d'or;

14. Et deux chaînettes de fin or à bouts, en façon de cordon, & tu mettras les chaînettes ainsi faites à cordon dans les crampons.

15. Tu feras aussi le Pectoral de jugement d'un ouvrage exquis, comme l'ouvrage de l'Ephod, d'or, de pourpre, d'écarlate, de cramoisi, & de fin lin retors;

16. Il sera quarré & double; & sa longueur sera d'une paume, & sa largeur d'une paume.

17. Et tu le rempliras de remplage de pierrerie, à quatre rangées de pierres *précieuses*. A la premiere rangée on mettra une Sardoine, une Topaze, & une Emeraude. *Apoc.* 19:19.

18. Et à la seconde rangée, une Escarboucle, un Sapphir, & un Jaspe,

19. Et à la troisieme rangée, un Ligure, une Agathe, & une Amethyste.

20. Et à la quatrieme rangée, un Chrysolythe, un Onyx, & un Beril; qui seront enchassées dans de l'or, selon leurs remplages.

21. Et ces pierres-là seront selon les noms des enfans d'Israël, douze selon leurs noms, chacune d'elles gravée de gravûre de cachet, selon le nom qu'elle en doit porter, & elles seront pour les douze Tribus.

22. Tu feras donc pour le Pectoral des chaînettes, à bouts, en façon de cordon, qui seront de pur or.

23. Et tu feras sur le Pectoral deux anneaux d'or, & tu mettras les deux anneaux aux deux bouts du Pectoral.

24. Et tu mettras les deux chaînettes d'or faites à cordon, dans les deux anneaux, au bout de Pectoral.

25. Et tu mettras les deux autres bouts, des deux chaînettes faites à cordon, aux deux crampons, & les mettras sur les épaulieres de l'Ephod, sur le devant de l'Ephod.

26. Tu feras aussi deux autres anneaux d'or, que tu mettras aux deux autres bouts du Pectoral, sur le bord qui sera du côté de l'Ephod en dedans.

27. Et tu feras deux autres anneaux d'or, que tu mettras aux deux épaulieres de l'Ephod par le bas, répondans sur le devant, à l'endroit où il se joint, au dessus du ceinturon exquis de l'Ephod.

28. Et ils joindront le Pectoral élevé par ses anneaux, aux anneaux de l'Ephod, avec un cordon de pourpre, afin qu'il tienne au dessus du ceinturon exquis de l'Ephod, & que le Pectoral ne bouge point de dessus l'Ephod.

29. Ainsi Aaron portera sur son cœur les noms des enfans d'Israël au Pectoral de jugement, quand il entrera dans le lieu Saint, pour mémorial devant l'Eternel, continuellement.

30. Et tu mettras sur le Pectoral de jugement l'Urim & le Thummim, qui seront sur le cœur d'Aaron, quand il viendra devant l'Eternel: & Aaron portera le jugement des enfans d'Israël, sur son cœur devant l'Eternel continuellement.

11. Tu feras aussi le Rochet de l'Ephod entierement de pourpre.

32. Et l'ouverture où passe la tête sera au milieu, & il y aura un ourlet a son ouverture tout autour, d'ouvrage tissu, comme l'ouverture d'un corselet, afin qu'il ne se déchire point.

33. Et tu feras à ses bords des grenades de pourpre, d'écarlate, & de cramoisi tout autour, & des clochettes d'or entr'elles tout autour.

34. Une clochette d'or, puis une grenade; une clochette d'or, puis une grenade; aux bords du Rochet tout autour.

35. Et Aaron en sera revêtu quand il fera le service, & on en entendra le son, lors qu'il entera dans le lieu Saint devant l'Eternel, & quand il en sortira, afin qu'il ne meure pas. *Sir.* 45:10.

36. Et tu feras une lame de pur or, sur laquelle tu graveras *ces mots*, de gravûre de cachet, LA SAINTETE A L'ETERNEL.

37. Laquelle tu poseras avec un cordon de pourpre, & elle sera sur la Tiare, répondant sur le devant de la Tiare.

38. Et elle sera sur le front d'Aaron; & Aaron portera l'iniquité des saintes offrandes, que les enfans d'Israël auront offertes, dans tous les dons de leurs saintes offrandes, & elle sera continuellement sur son front, pour les rendre agréables devant l'Eternel.

39. Tu feras aussi une chemise de fin lin, qui s'appliquera sur le corps, & tu feras aussi la Tiare de fin lin; mais tu feras le baudrier d'ouvrage de broderie. *ch.* 39:27.

40. Tu feras aussi aux enfans d'Aaron des chemises, des baudriers, & des calottes pour gloire & pour ornement:

41. Et tu en revêtiras Aaron ton frere, & ses fils avec lui, & tu les oindras, & les consacreras, & les sanctifieras; puis ils m'exerceront la Sacrificature. *Lévit.* 8:32.

42. Et tu leur feras des caleçons de lin, pour couvrir leur nudité, qui tiendront depuis les reins jusqu'au bas des cuisses;

43. Et Aaron & ses fils seront ainsi habillez quand ils entreront au Tabernacle d'assignation, ou quand ils approcheront de l'autel, pour faire le service dans le lieu Saint; & ils ne porteront point la peine d'aucune iniquité; & ne mourront point. Ce sera une ordonnance perpétuelle pour lui & pour sa postérité aprés lui.

CHAPITRE XXIX.

Institution des Sacrificateurs & du Sacrifice continuel.

OR c'est ici ce que tu leur feras quand tu les sanctifieras pour m'exercer la Sacrificature: Prens un veau du troupeau, & deux beliers sans tare:

2. Et des pains sans levain, & des gâteaux sans levain pétris à l'huile, & des bignets sans levain, oints d'huile; & tu les feras de fine farine de froment.

3. Et les mettras dans une corbeille, & les présenteras dans la corbeille: *tu présenteras* aussi le veau & les deux moutons.

4. Puis tu feras approcher Aaron & ses fils à l'entrée du Tabernacle d'assignation, & les laveras avec de l'eau.

5. Ensuite tu prendras les vêtemens, & feras vêtir à Aaron la chemise, & le Rochet de l'Ephod, & l'Ephod, & le Pectoral, & tu le ceindras par dessus, avec le ceinturon exquis de l'Ephod.

6. Puis tu mettras sur sa tête la Tiare, & la couronne de sainteté sur la Tiare.

7. Et tu prendras l'huile de l'onction, & la répandras sur sa tête; & tu l'oindras ainsi. *ch.* 30:25.

8. Puis tu feras approcher ses fils, & leur feras vêtir les chemises.

9. Et les ceindras du baudrier, Aaron, *dis-je*, & ses fils, & tu leur attacheras des calottes, & ils posséderont la Sacrificature par ordonnance perpétuelle: & tu consacreras ainsi Aaron & ses fils.

10. Et tu feras approcher le veau devant le Tabernacle d'assignation, & Aaron & ses fils poseront leurs mains sur la tête du veau.

11. Et tu égorgeras le veau devant l'Eternel, à l'entrée du Tabernacle d'assignation.

12. Puis tu prendras du sang du veau, & le mettras avec ton doigt sur les cornes de l'autel, & tu répandras tout le reste du sang au pied de l'autel.

13. Tu prendras aussi toute la graisse qui couvre les entrailles, & la taye qui est sur le foye, & les deux rognons, & la graisse qui est sur eux, & tu les feras fumer sur l'autel.

14. Mais tu brûleras au feu la chair du veau, sa peau, & sa fiente, hors du camp; c'est un sacrifice pour le péché.

15. Puis tu prendras l'un des beliers, & Aaron & ses fils poseront leurs mains sur la tête du belier.

16. Puis tu égorgeras le belier, & prenant son sang, tu le répandras sur l'autel tout à l'entour.

17. Aprés tu couperas le belier par pieces, & ayant lavé ses entrailles & ses jambes, tu les mettras sur ses pieces, & sur sa tête.

18. Et tu feras fumer tout le belier sur l'autel; c'est un holocauste à l'Eternel, c'est une souëve odeur; une offrande faite par feu à l'Eternel.

19. Puis tu prendras l'autre belier, & Aaron & ses fils mettront leurs mains sur sa tête.

20. Et tu égorgeras le belier, & prenant de son sang, tu le mettras sur le mol de l'oreille *droite* d'Aaron, & sur le mol de l'oreille droite de ses fils, & sur le pouce de leur main droite; & sur le gros orteil de leur pied droit, & tu répandras le reste du sang sur l'autel tout à l'entour.

21. Et tu prendras du sang qui sera sur l'autel, & de l'huile de l'onction; & tu en feras asperſion sur Aaron, & sur ses vêtemens, sur ses fils, & sur les vêtemens de ses fils avec lui: ainsi & lui, & ses vêtemens, & ses fils, & les vêtemens de ses fils, seront sanctifiez avec lui.

22. Tu prendras aussi la graisse du belier, & la queuë, & la graisse qui couvre les entrailles, la taye du foye, les deux rognons, & la graisse qui est dessus, & l'épaule droite; car c'est le belier des consécrations.

23. *Tu prendras* aussi une miche de pain, un gâteau de pain à l'huile, & un bignet de la corbeille où seront ces choses sans levain, laquelle sera devant l'Eternel.

24. Et tu mettras toutes ces choses sur les paumes des mains d'Aaron, & sur les paumes des mains de ses fils, & tu les tournoyeras en offrande tournoyée devant l'Eternel.

25. Puis les recevant de leurs mains, tu les feras fumer, sur l'autel, sur l'holocauste, pour être une odeur souëve devant l'Eternel: c'est un sacrifice fait par feu à l'Eternel.

26. Tu prendras aussi la poitrine du belier des consécrations, qui est pour Aaron, & tu la tournoyeras en offrande tournoyée, devant l'Eternel; & elle sera pour ta part.

27. Tu sanctifieras donc la poitrine de l'offrande tournoyée, & l'épaule de l'offrande élevée, tant ce qui aura été élevé du belier des consécrations, de ce qui est pour Aaron, & de ce qui est pour ses fils.

28. Et ceci sera une ordonnance perpétuelle pour Aaron & pour ses fils, *de ce qui sera offert* par les enfans d'Israël; car c'est une offrande élevée. Quand il y aura une offrande élevée de *celles qui sont faites* par les enfans d'Israël, de leurs sacrifices de prospéritez, leur offrande élevée sera à l'Eternel.

29. Et les saints vêtemens qui seront pour Aaron, seront pour ses fils aprés lui, afin qu'ils soient oincts & consacrez dans ces vêtemens. *Lévit.* 7:31.

30. Le Sacrificateur qui succedera en sa place d'entre ses fils, & qui viendra au Tabernacle d'assignation, pour faire le service au lieu Saint, en sera revêtu durant sept jours.

31. Or tu prendras le belier des consécrations, & tu feras bouillir sa chair dans un lieu saint.

32. Et Aaron & ses fils mangeront à l'entrée du Tabernacle d'assignation, la chair du belier, & le pain qui sera dans la corbeille.

33. Ils mangeront donc ces choses, par lesquelles la propiciation aura été faite, pour les consacrer & les sanctifier, mais l'étranger n'en mangera point, parce qu'elles sont saintes. *Lévit.* 22:10.

34. Que s'il y a des restes de la chair des consécrations & du pain jusqu'au matin, tu brûleras ces restes-là au feu: on n'en mangera point, parce que c'est une chose sainte.

35. Tu feras donc ainsi à Aaron & à ses fils, selon toutes les choses que je t'ai commandées: tu les consacreras durant sept jours.

36. Tu sacrifieras pour le péché tous les jours un veau, pour faire la propiciation, & tu offriras pour l'autel un sacrifice pour le péché en faisant propiciation pour lui, & tu l'oindras pour le sanctifier.

37. Pendant sept jours tu feras propiciation pour l'autel, & tu le sanctifieras: & l'autel sera une chose tres-sainte: tout ce qui touchera l'autel sera saint.

38. Or c'est ici ce que tu feras sur l'autel; tu offriras chaque jour continuellement deux agneux d'un an.

39. Tu sacrifieras l'un des agneaux au matin, & l'autre agneau entre les deux vêpres.

40. Avec une dixieme de fine farine pêtrie dans la quatrieme partie d'un Hin d'huile vierge, & avec une asperſion de vin de la quatrieme partie d'un Hin pour chaque agneau.

41. Et tu sacrifieras l'autre agneau entre les deux vêpres, avec un gâteau comme au matin, & tu lui feras la même asperſion, en souëve odeur: c'est un sacrifice fait par feu à l'Eternel.

42. Ce sera l'holocauste continuel en vos âges, à l'entrée du Tabernacle d'assignation devant l'Eternel, ou je me trouverai avec vous pour parler là à toi.

43. Je me trouverai là pour les enfans d'Israël, & *le Tabernacle* sera sanctifié par ma gloire.

44. Je sanctifierai donc le Tabernacle d'assignation & l'autel. Je sanctifierai aussi Aaron & ses fils, afin qu'ils m'exercent la sacrificature.

45. Et j'habiterai au milieu des enfans d'Israël; & je leur serai Dieu:

46. Et ils sauront que je suis l'Eternel leur Dieu, qui les ai tirez du païs d'Egypte, pour habiter au milieu d'eux. Je suis l'Eternel leur Dieu.

CHAPITRE XXX.

Modele de l'autel des parfums. La Sainte huile.

TU feras aussi un autel pour les parfums, & tu le feras de bois de Sittim. *Ch.* 37:25.

2. Sa longueur sera d'une coudée & sa largeur d'une coudée: il sera quarré: mais sa hauteur sera de deux coudées, & ses cornes *seront tirées* de lui.

3. Tu le couvriras de pur or, tant le dessus, que ses côtez tout à l'entour, & ses cornes; & tu lui feras un couronnement d'or tout à l'entour.

4. Tu lui feras aussi deux anneaux d'or au dessous de son couronnement, à ses deux côtez, lesquels tu mettras aux deux coins,

pour y faire passer les barres, qui serviront à le porter.

5. Tu feras les barres de bois de Sittim, & les couvriras d'or.

6. Et tu les mettras devant le voile, qui est au devant de l'Arche du Témoignage, à l'endroit du Propitiatoire, qui est sur le Témoignage, où je me trouverai avec toi.

7. Et Aaron fera sur cet autel un parfum de choses aromatiques; il y fera un parfum chaque matin, quand il accommodera les lampes.

8. Et quand Aaron allumera les lampes entre les deux vêpres, il y fera aussi le parfum, *savoir* le parfum continuel devant l'Eternel en vos âges.

9. Vous n'offrirez point sur cet autel aucun parfum étranger, ni d'holocauste, ni d'offrande, & vous n'y ferez aucune aspersion.

10. Mais Aaron fera une fois l'an, la propiciation sur les cornes de cet autel: il fera, *dis-je*, la propiciation une fois l'an sur cet *autel* en vos âges, avec le sang de l'oblation pour le péché, faite pour les propiciations. C'est une chose trés-sainte à l'Eternel.

11. L'Eternel parla aussi à Moyse, & lui dit:

12. Quand tu feras le dénombrement des enfans d'Israël, selon leur nombre, ils donneront chacun à l'Eternel le rachat de sa personne, quand tu en feras le dénombrement; & il n'y aura point de playe sur eux, quand tu en feras le dénombrement. *Nomb.* 1: 2.

13. Tous ceux qui passeront par le dénombrement donneront un demi sicle, selon le sicle du Sanctuaire, qui est de vingt oboles: Le demi sicle donc fera l'oblation, *que l'on donnera* à l'Eternel.

14. Tous ceux qui passeront par le dénombrement, depuis l'âge de vingt ans & au dessus, donneront cette oblation à l'Eternel.

15. Le riche n'augmentera rien, & le pauvre ne diminuera rien du demi sicle, quand ils donneront à l'Eternel l'oblation pour faire le rachat de vos personnes.

16. Tu prendras donc des enfans d'Israël l'argent des propiciations, & tu appliqueras à l'œuvre du Tabernacle d'assignation, & il sera pour mémorial aux enfans d'Israël, devant l'Eternel, pour faire le rachat de vos personnes.

17. L'Eternel parla encore à Moyse, en disant:

18. Fai aussi une cuve d'airain, avec son soubassement d'airain, pour laver, & tu la mettras entre le Tabernacle d'assignation & l'autel, & tu mettras de l'eau dedans.

19. Et Aaron & ses fils en laveront leurs mains & leurs pieds.

20. Quand ils entreront au Tabernacle d'assignation, ils se laveront avec de l'eau, afin qu'ils ne meurent point, & quand ils approcheront de l'autel pour faire le service, afin de faire fumer l'offrande faite par feu à l'Eternel.

21. Ils laveront donc leurs pieds & leurs mains, afin qu'ils ne meurent point: ce leur sera une ordonnance perpétuelle, tant pour Aaron, que pour sa postérité en leurs âges.

22. L'Eternel parla aussi à Moyse, en disant;

23. Prens des choses aromatiques les plus exquises, de la myrrhe franche le poids de cinq cens *sicles*; du cinnamome odoriferant la moitié autant, *c'est-à dire*, le poids de deux cens cinquante *sicles*, & du roseau aromatique deux cens cinquante *sicles*.

24. De la casse le poids de cinq cens sicles, selon le sicle du Sanctuaire, & un Hin d'huile d'olive:

25. Et tu en feras d'huile pour l'onction sainte, un oignement composé par art de parfumeur, ce sera l'huile de l'onction sainte.

26. Puis tu en oindras le Tabernacle d'assignation, & l'Arche du Témoignage.

27. La table & tous ses utensiles, le chandelier & ses utensiles, & l'autel du parfum;

28. Et l'autel des holocaustes, & tous ses utensiles, la cuve & son soubassement.

29. Ainsi tu les sanctifieras, & ils seront une chose tres-sainte: tout ce qui les touchera sera saint.

30. Tu oindras aussi Aaron & ses fils, & les sanctifieras pour m'exercer la sacrificature.

31. Tu parleras aussi aux enfans d'Israël, en disant; Ce me sera une huile de sainte onction en vos âges.

32. On n'en oindra point la chair d'aucun homme, & vous n'en ferez point d'autre de même composition: elle est sainte, elle vous sera sainte.

33. Quiconque composera un oignement semblable, & qui en mettra sur un autre, sera retranché, d'entre ses peuples.

34. L'Eternel dit aussi à Moyse; Prens des drogues, *savoir* du Stacte, de l'Onyx, du Galbanum; le tout préparé, & de l'encens pur, le tout à poids égal.

35. Et tu en feras un parfum aromatique, selon l'art de parfumeur, & *y mettras* du sel, vous le ferez pur, & *ce vous sera* une chose sainte.

36. Et quand tu l'auras pilé bien menu, tu en mettras au Tabernacle d'assignation devant le Témoignage, où je me trouverai avec toi. Ce vous sera une chose trés-sainte.

37. Et quant au parfum que tu feras, vous ne ferez point pour vous de semblable composition: ce te sera une chose sainte, à l'Eternel.

38. Quiconque en aura fait de semblable pour le flairer, sera retranché d'entre ses peuples.

CHAPITRE XXXI.

Betsaléel, Aholiab & leur Ouvrage. Loi rigoureuse du Sabbat.

L'Eternel parla aussi à Moyse, en disant:

2. Regarde, j'ai appellé par son nom Betsaléel, fils de Hur, de la Tribu de Juda: *Ch.* 35: 30.

3. Et je l'ai rempli de l'Esprit de Dieu, en sagesse, en intelligence, en science, & en toute sorte d'ouvrages.

4. Afin d'inventer des desseins pour travailler en or, en argent & en airain:

5. Dans la sculpture des pierres *précieuses*; pour les mettre en œuvre, & dans la menuiserie, pour travailler en toute sorte d'ouvrages.

6. Et voici, je lui ai donné pour compagnon Aholiab fils d'Ahisamac, de la Tribu de Dan; & j'ai mis de la science au cœur de tout homme d'esprit, afin qu'ils fassent toutes les choses, que je t'ai commandées.

7. *Savoir*, le Tabernacle d'assignation, l'Arche du Témoignage, & le Propitiatoire qui doit être au dessus, & tous les utensiles du Tabernacle:

8. Et la Table avec tous ses utensiles; & le chandelier pur avec tous

tous ſes utenſiles; & l'autel du parfum :

9. Et l'autel de l'holocauſte avec tous ſes utenſiles; la cuve & ſon ſoubaſſement;

10. Et les vêtemens du ſervice : les ſaints vêtemens d'Aaron Sacrificateur, & les vêtemens de ſes fils pour exercer la ſacrificature.

11. Et l'huile de l'onction, & le parfum des choſes aromatiques pour le Sanctuaire, & ils feront toutes les choſes, que je t'ai commandées.

12. L'Eternel parla encore à Moyſe, en diſant :

13. Toi auſſi parle aux enfans d'Iſraël, en diſant; Certes, vous garderez mes Sabbats; car c'eſt un ſigne entre moi & vous en vos âges, afin que vous ſachiez que je ſuis l'Eternel, qui vous ſanctifie.

14. Gardez donc le Sabbat, car il vous doit être ſaint; quiconque le violera, ſera puni de mort : quiconque, *dis-je*, fera aucune œuvre en ce jour-là, ſera retranché du milieu de ſes peuples.

15. On travaillera ſix jours : mais le ſeptieme jour eſt le Sabbat du Repos, une ſainteté à l'Eternel : quiconque fera aucune œuvre au jour du Repos ſera puni de mort.

16. Ainſi les enfans d'Iſraël garderont le Sabbat, pour célébrer le jour du Repos en leurs âges, par une alliance perpétuelle.

17. C'eſt un ſigne entre moi & les enfans d'Iſraël à perpetuité; car l'Eternel a fait en ſix jours les cieux & la terre, & il a ceſſé au ſeptiéme, & s'eſt repoſé. *ch.* 20 : 11.

18. Et Dieu donna à Moyſe, aprés qu'il eut achevé de parler avec lui ſur la montagne de Sinaï, les deux Tables du Témoignage; Tables de pierre, écrites du doigt de Dieu. *Deut.* 9 : 10.

CHAPITRE XXXII.

Le Veau d'Or fait & détruit.

MAis le peuple voyant, que Moyſe tardoit tant, à deſcendre de la montagne, s'aſſembla vers Aaron, & ils lui dirent; Leve-toi, fai-nous des dieux qui marchent devant nous, car quant à ce Moyſe, cet homme qui nous a fait monter du païs d'Egypte, nous ne ſavons ce qui lui eſt arrivé.

2. Et Aaron leur répondit : Mettez en pieces les bagues d'or, qui ſont aux oeilles de vos femmes, de vos fils, & de vos filles, & apportez les moi.

3. Et incontinent tout le peuple mit en pieces les bagues d'or, qui étoient à leurs oreilles, & ils les apporterent à Aaron :

4. Qui les ayant reçûes de leurs mains, forma l'or avec un burin, & il en fit un Veau de fonte, Et ils dirent; Ce ſont ici tes dieux, ô l'Iſraël, qui t'ont fait monter du païs d'Egypte.

5. Ce qu'Aaron ayant vû, il bâtit un autel devant le Veau; & cria, diſant; Demain il y aura une fête ſolemnelle à l'Eternel.

6. Ainſi ils ſe leverent le lendemain des le matin, & ils offrirent des holocauſtes, & préſenterent des ſacrifices de proſperité; & le peuple s'aſſit pour manger & pour boire, puis ils ſe leverent pour jouer. 1. *Cor.* 10 : 7.

7. Alors l'Eternel dit à Moyſe; Va, deſcens, car ton peuple que tu as fait monter du païs d'Egypte, s'eſt corrompu. *Deut.* 32 : 5.

8. Ils ſe ſont bien-tôt détournez de la voye que je leur avois commandée, ils ſe ſont fait un Veau de fonte, & ſe ſont proſternez devant lui, & lui ont ſacrifié, & ont dit; Ce ſont ici tes dieux, ô Iſraël, qui t'ont fait monter du païs d'Egypte.

9. L'Eternel dit encore à Moyſe; J'ai regardé ce peuple, & voici, c'eſt un peuple de col roide.

10. Or maintenant laiſſe-moi, & ma colere s'embraſera contr'eux, & je les conſumerai : mais je te ferai devenir une grande nation.

11. Alors Moyſe ſupplia l'Eternel ſon Dieu, & dit; O Eternel, pourquoi ta colere s'embraſera-t-elle contre ton peuple, que tu as retiré du païs d'Egypte, par une grande puiſſance, & par main forte?

12. Pourquoi diroient les Egyptiens, Il les a retirez à mauvais deſſein, pour les tuer ſur les montagnes, & pour les conſumer de deſſus la terre; Reviens de l'ardeur de ta colere, & te repens de ce mal *que tu veux faire* à ton peuple.

13. Souviens-toi d'Abraham, d'Iſaac, & d'Iſraël tes ſerviteurs, auſquels tu as juré par toi-même, en leur diſant : Je multiplierai vôtre poſtérité comme les étoiles des cieux, & je donnerai à vôtre poſtérité tout ce païs, dont j'ai parlé, & ils l'hériteront à jamais.

14. Et l'Eternel ſe repentit du mal, qu'il avoit dit, qu'il feroit à ſon peuple.

15. Alors Moyſe ſe tourna, & deſcendit de la montagne, ayant en ſa main les deux Tables du Témoignage, & les Tables *étoient* écrites de leurs deux côtez, écrites déçà & delà.

16. Et les Tables étoient l'ouvrage de Dieu, & l'écriture étoit écriture de Dieu, gravée ſur les Tables.

17. Et Joſué entendant la voix du peuple, qui faiſoit un grand bruit, dit à Moyſe; Il y à un bruit de bataille au camp.

18. Et *Moyſe* lui répondit; *Ce n'eſt* pas une voix ni un cri de gens qui ſoient les plus forts, ni une voix ni un cri, de gens qui ſoient les plus foibles : *mais* j'entens une voix de gens qui chantent.

19. Et il arriva que lors que *Moyſe* fut approché du camp, il vit le Veau & les danſes : & la colere de Moyſe s'embraſa, & il jetta de ſes mains les Tables, & les rompit au pied de la montagne.

20. Il prit enſuite le Veau qu'ils avoient fait, & le brûla au feu, & le moulut juſqu'à ce qu'i fût en poudre; puis il répandit cette poudre ſur les eaux, & il en fit boire aux enfans d'Iſraël. *Deut.* 9 : 21.

21. Et Moyſe dit à Aaron; Que t'a fait ce peuple, que tu ayes fait venir ſur lui un ſi grand péché?

22. Et Aaron lui répondit : Que la colere de mon Seigneur ne s'embraſe point, tu ſais que ce peuple eſt porté au mal.

23. Or ils m'ont dit; Fai-nous des dieux qui marchent devant nous, car quand à ce Moyſe, cet homme qui nous a fait monter du païs d'Egypte, nous ne ſavons ce qui lui eſt arrivé. 1. *Jean.* 5 : 19.

24. Alors je leur ai dit : Que celui qui à de l'or, le mette en pieces; & ils me l'ont donné; & je l'ai jetté au feu, & ce Veau, en eſt ſorti.

25. Or Moyſe vit que le peuple étoit dénué, car Aaron l'avoit dénué pour être en opprobre parmi leurs ennemis;

26. Et Moyſe ſe tenant à la porte du camp, dit; Qui eſt pour l'Eternel, qu'il vienne vers moi! & tous les enfans de Lévi s'aſſemblerent vers lui.

27. Et il leur dit; Ainſi à dit l'Eternel, le Dieu d'Iſraël; Que chacun mette ſon épée à ſon coté, paſſez & repaſſez de porte en porte par le camp, & que chacun de

vous tue son frere, son ami, & son voisin.

28. Et les enfans de Lévi firent selon la parole de Moyse; & en ce jour-là il tomba du peuple environ trois mille hommes.

29. Car Moyse avoit dit; Consacrez aujourd'hui vos mains à l'Eternel, chacun même contre son fils, & contre son frere, afin que vous attiriez aujourd'hui sur vous la bénédiction.

30. Et le lendemain Moyse dit au peuple; Vous avez commis un grand péché; mais je monterai maintenant vers l'Eternel; &, peut être, je ferai propiciation pour vôtre péché.

31. Moyse donc retourna vers l'Eternel, & dit; Helas! je te prie, ce peuple a commis un grand péché, en se faisant des dieux d'or.

32. Mais maintenant pardonne-leur leur péché: sinon, efface-moi maintenant de ton livre, que tu as écrit.

33. Et l'Eternel répondit à Moyse; Qui aura péché contre moi, je l'effacerai de mon livre.

34. Va maintenant, condui le peuple au lieu duquel je t'ai parlé: voici, mon Ange ira devant toi; & le jour que je ferai punition, je punirai sur eux leur péché.

35. Ainsi l'Eternel frappa le peuple, parce qu'ils avoient été les auteurs du Veau qu'Aaron avoit fait.

CHAPITRE XXXIII.

Pavillon d'assignation. Dieu parle à Moyse face à face.

L'Eternel donc dit à Moyse; Va, monte d'ici, toi & le peuple que tu as fait monter du païs d'Egypte, au païs duquel j'ai juré à Abraham, Isaac & Jacob, en disant; Je le donnerai à ta postérité.

2. Et j'envoyerai un Ange devant toi, & je chasserai les Cananéens, les Amorrhéens les Héthiens, les Phéréziens, les Héviens & les Jébusiens.

3. *Pour vous conduire* au païs découlant de lait & de miel, mais je ne monterai point au milieu de toi, parce que tu *és* un peuple de col roide, de peur que je ne te consume en chemin.

4. Et le peuple ouït ces mauvaises nouvelles, & en mena deuil, & aucun d'eux ne mit ses ornemens sur soi.

5. Car l'Eternel avoit dit à Moyse; Di aux enfans d'Israël; Vous êtes un peuple de col roide; je monterai en un moment au milieu de toi, & je te consumerai. Maintenant donc ôte des ornemens de dessus toi, & je saurai ce que je te ferai.

6. Ainsi les enfans d'Israël se dépouillerent de leurs ornemens vers la montagne d'Horeb.

7. Et Moyse prit un pavillon, & le tendit pour soi hors du camp; l'éloignant du camp: & il l'appella le pavillon d'assignation; & tous ceux qui cherchoient l'Eternel, sortoient vers le pavillon d'assignation, qui étoit hors du camp.

8. Et il arrivoit qu'aussi-tôt que Moyse sortoit vers le pavillon, tout le peuple se levoit, & chacun se tenoit à l'entrée de sa tente, & regardoit Moyse par derriere jusqu'à ce qu'il fût entré dans le pavillon.

9. Et si-tôt que Moyse étoit entré dans le pavillon, la colomne de nuée descendoit, & s'arrêtoit à la porte du pavillon, & l'Eternel parloit avec Moyse.

10. Et tout le peuple voyant la colomne de nuée s'arrêtant à la porte du pavillon, se levoit, & chacun se prosternoit à la porte de sa tente.

11. Et

11. Et l'Eternel parloit à Moyse face à face, comme un homme parle avec son intime ami; puis *Moyse* retournoit au camp, mais son serviteur Josué fils de Nun, jeune homme, ne bougeoit point du pavillon. *Nomb.* 12: 8.

12. Moyse donc dit à l'Eternel; Regarde, tu m'as dit; Fai monter ce peuple, & tu ne m'as point fait connoître celui que tu dois envoyer avec moi; tu as même dit, Je te connois par ton nom, & aussi tu as trouvé grace devant mes yeux.

13. Or maintenant, je te prie, si j'ai trouvé grace devant tes yeux, fai moi connoître ton chemin, & je te connoîtrai, afin que je trouve grace devant tes yeux: considere aussi que cette nation est ton peuple.

14. Et *l'Eternel* dit; Ma face ira, & je te donnerai du repos.

15. Et *Moyse* lui dit; Si ta face ne vient, ne nous fai point monter d'ici.

16. Car en quoi connoîtra-t-on que nous ayons trouvé grace devant tes yeux, moi & ton peuple? Ne sera-ce pas quand tu marcheras avec nous? & *alors* moi & ton peuple serons en admiration, plus que tous les peuples qui sont sur la terre.

17. Et l'Eternel dit à Moyse; Je ferai aussi ce que tu dis; car tu as trouvé grace devant mes yeux, & je t'ai connu par *ton* nom.

18. *Moyse* dit aussi; Je te prie, fai-moi voir ta gloire.

19. Et *Dieu* dit; Je ferai passer toute ma bonté devant ta face, & je crierai le nom de l'Eternel devant toi; & je ferai grace à qui je ferai grace, & j'aurai compassion de celui de qui j'aurai compassion.

20. Puis il dit; Tu ne pourras pas voir ma face: car nul homme ne peut me voir, & vivre.

21. L'Eternel dit aussi; Voici, il y a un lieu par devers moi, & tu t'arrêteras sur le rocher.

22. Et quand ma gloire passera, je te mettrai dans l'ouverture du rocher, & te couvrirai de ma main jusqu'à ce que je sois passé.

23. Puis je retirerai ma main, & tu me verras par derriere, mais ma face ne se verra point.

CHAPITRE XXXIV.

Apparition de Dieu à Moyse; Loix touchant les Fêtes. Tables de la Loix.

ET l'Eternel dit à Moyse; Applani-toi deux Tables de pierre comme les premieres, & j'écrirai sur elles les paroles, qui étoient sur les premieres Tables, que tu as rompues.

2. Et sois prêt au matin, & monte au matin en la montagne de Sinaï, & présente-toi là devant moi, sur le haut de la montagne.

3. Mais que personne ne monte avec toi, & même que personne ne paroisse sur toute la montagne: & que ni menu ni gros bétail ne paisse contre cette montagne.

4. Moyse donc applanit deux Tables de pierre comme les premieres, & se leva de bon matin; & monta sur la montagne de Sinaï, comme l'Eternel lui avoit commandé, & il prit en sa main les deux Tables de pierre.

5. Et l'Eternel descendit dans la nuée, & s'arrêta là avec lui, & cria le nom de l'Eternel.

6. Comme donc l'Eternel passoit par devant lui, il cria; L'Eternel, l'Eternel, le *Dieu* Fort, pitoyable, misericordieux, tardif à colere, abondant en gratuité & en vérité. *Pse.* 86: 15.

7. Gardant la gratuité jusqu'en mille *générations*, ôtant l'iniquité, le

le crime & le péché, qui ne tient point le coupable pour innocent, & qui punit l'iniquité des peres sur les enfans, & sur les enfans des enfans, jusqu'à la troisieme & à la quatrieme *génération.*

8. Et Moyse, se hâtant baissa la tête contre terre, & se prosterna.

9. Et dit; O Seigneur, je te prie, si j'ai trouvé grace devant tes yeux, que le Seigneur marche maintenant au milieu de nous; car c'est un peuple de col roide: pardonne donc nos iniquitez & nôtre péché, & nous possede.

10. Et il répondit, Voici, moi qui traite alliance devant tout ton peuple, je ferai des merveilles qui n'ont point été faites en toute la terre, ni en aucune nation, & tout le peuple au milieu duquel tu *és*, verra l'œuvre de l'Eternel; car ce que je m'en vais faire avec toi, sera une chose terrible.

11. Garde soigneusement ce que je te commande aujourd'hui: Voici, je m'en vais chasser de devant toi les Amorrhéens, les Cananéens, les Héthiens, les Phéréziens, les Héviens, & les Jébusiens.

12. Donne-toi garde de traitter alliance, avec les habitans du païs auquel tu vas entrer, de peur que peut-être ils ne soient en laqs au milieu de toi.

13. Mais vous démolirez leurs autels, & briserez leurs statues, & couperez leurs bôcages.

14. Car tu ne te prosterneras point devant un autre *Dieu*, parce que l'Eternel se nomme *le Dieu* jaloux: c'est le *Dieu* fort qui est jaloux.

15. Afin qu'il n'arrivé que tu traites alliance avec les habitans du païs: & que quand ils viendront à paillarder aprés leurs dieux, & à sacrifier à leurs dieux, quelqu'un ne t'invite, & que tu ne manges de son sacrifice:

16. Et que tu ne prennes de leurs filles, pour tes fils, lesquelles paillardant aprés leurs dieux, feront paillarder tes fils aprés leurs dieux.

17. Tu ne te feras aucun dieu de fonte.

18. Tu garderas la fête solemnelle des pains sans levain: tu mangeras les pains sans levain pendant sept jours, comme je t'ai commandé, en la saison du mois auquel les épics meurissent; car au mois que les épics meurissent, tu és sorti du païs d'Egypte.

19. Tout ce qui ouvrira la matrice sera à moi; & même le premier mâle qui naîtra de toutes les bêtes, tant du gros que du menu bêtail. *Ezech.* 44:30.

20. Mais tu rachetteras avec un agneau ou un chevreau le prémier-né d'un âne; si tu ne le rachettes, tu lui couperas le cou. Tu rachetteras tout premier né de tes fils: & nul ne se présentera devant ma face à vuide.

21. Tu travailleras six jours, mais au septieme tu te reposeras: tu te reposeras au temps du labourage, & de la moisson.

22. Tu feras la fête solemnelle des semaines, au temps des premiers fruits de la moisson du froment; & la fête solemnelle de la récolte à la fin de l'année.

23. Trois fois l'an tout mâle d'entre vous comparoîtra devant le Dominateur, l'Eternel, le Dieu d'Israël.

24. Car je dépossederai les nations de devant toi, & j'étendrai tes limites: & nul ne convoitera ton païs, lors que tu monteras, pour comparoître trois fois l'an devant l'Eternel ton Dieu.

25. Tu n'offriras point le sang de mon sacrifice avec du pain levé: on ne gardera rien du sacrifice de la fête solemnelle de la Pâque jusqu'au matin.

26. Tu apporteras les prémices des premiers fruits de la terre, dans la maison de l'Eternel ton Dieu. Tu ne feras point cuire le chevreau au lait de sa mere.

27. L'Eternel dit aussi à Moyse: Ecri ces paroles; car suivant la teneur de ces paroles j'ai traité alliance avec toi & avec Israël.

28. Et *Moyse* demeura là avec l'Eternel quarante jours & quarante nuits, sans manger de pain & sans boire d'eau: & *l'Eternel* écrivit sur les Tables les paroles de l'alliance, *c'est-à-dire*, les dix paroles. *Ch.* 24:28. *Deut.* 9:18.

29. Or il arriva, que lors que Moyse descendoit de la montagne de Sinaï, tenant en sa main les deux Tables du Témoignage, lors, *dis-je*, qu'il descendoit de la montagne, il ne s'apperçut point, que la peau de son visage étoit devenue resplendissante, pendant qu'il parloit avec Dieu. 2. *Cor.* 3:7.

30. Mais Aaron & tous les enfans d'Israël ayant vû Moyse, & s'étant apperçus que la peau de son visage étoit resplendissante, ils craignirent d'approcher de lui.

31. Mais Moyse les appella, & Aaron & tous les principaux de l'assemblée retournerent vers lui; & Moyse parla avec eux.

32. Aprés quoi tous les enfans d'Israël s'approcherent, & il leur commanda toutes les choses que l'Eternel lui avoit dites, sur la montagne de Sinaï.

33. Ainsi Moyse acheva de leur parler: or il avoit mis un voile sur son visage.

34. Et quand Moyse entroit vers l'Eternel pour parler avec lui, il ôtoit le voile jusqu'à ce qu'il sortoit, & étant sorti, il disoit aux enfans d'Israël, ce qui lui avoit été commandé.

35. Or les enfans d'Israël avoient vû que le visage de Moyse, la peau, *dis-je* de son visage, étoit resplendissante, c'est pourquoi Moyse remettoit le voile sur son visage, jusqu'à ce qu'il retournât pour parler avec l'Eternel.

CHAPITRE XXXV.

Loi du Sabbat. Des offrandes pour le Tabernacle.

MOyse donc assembla toute la congregation des enfans d'Israël, & leur dit; Ce sont ici les choses que l'Eternel a commandé de faire.

2. On travaillera six jours, mais le septieme jour il y aura sainteté pour vous; car c'est le Sabbat du Repos *consacré* à l'Eternel: quiconque travaillera en ce jour-là, sera puni de mort.

3. Vous n'allumerez point de feu, dans aucune de vos demeures le jour du Repos. *Lévit.* 16:31.

4. Puis Moyse parla à toute l'assemblée des enfans d'Israël, & leur dit; C'est ici ce que l'Eternel vous a commandé, en disant;

5. Prenez, des choses qui sont chez vous, une offrande pour l'Eternel, quiconque sera de bonne volonté, apportera cette offrande pour l'Eternel, *savoir* de l'or, de l'argent, & de l'airain,

6. De la pourpre, de l'écarlate, du cramoisi, & du fin lin, & du poil de chevres. *Ch.* 25:4.

7. Des peaux de moutons teintes en rouge, & de peaux de taissons, du bois de Sittim,

8. De l'huile pour le luminaire, des choses aromatiques pour l'huile de l'onction, & pour le parfum composé de choses aromatiques.

9. Des

9. Des pierres d'Onyx, & des pierres de remplages pour l'Ephod, & pour le Pectoral.

10. Et tous les hommes d'esprit d'entre vous viendront, & feront tout ce que l'Eternel a commandé:

11. *Savoir*, le pavillon, son Tabernacle, & sa couverture, ses anneaux, ses ais, ses barres, ses piliers, & ses soubassemens.

12. L'Arche & ses barres, le Propitiatoire, & le voile pour tendre au devant.

13. La Table & ses barres, & tous ses utensiles, & le pain de proposition.

14. Et le chandelier du luminaire, ses utensiles, ses lampes, & l'huile du luminaire.

15. Et l'autel du parfum & ses barres: l'huile de l'onction, le parfum des choses aromatiques, & la tapisserie pour tendre à l'entrée, *savoir* à l'entrée du pavillon.

16. L'autel de l'holocauste sa grille d'airain, ses barres & tous ses utensiles: la cuve & son soubassement.

17. Les courtines du parvis, ses piliers, ses soubassemens, & la tapisserie pour tendre à la porte du parvis.

18. Et les pieux du pavillon, & les pieux au parvis, & leur cordage.

19. Les vêtemens du service, pour faire le service dans le Sanctuaire; les saints vêtemens d'Aaron Sacrificateur, & les vêtemens de ses fils pour exercer la sacrificature.

20. Alors toute l'assemblée des enfans d'Israël sortit de la présence de Moyse.

21. Et quiconque fut émû en son cœur, quiconque, dis-je, fut émû à la libéralité par son propre cœur, apporta l'offrande de l'Eternel pour l'ouvrage du Tabernacle d'assignation, & pour tout son service, & pour les saints vêtemens.

22. Et les hommes vinrent avec les femmes; quiconque fut de cœur volontaire, apporta des boucles, des bagues, des anneaux, des brasselets, & tous joyaux d'or, & quiconque offrit quelque offrande d'or à l'Eternel.

32. Tout homme aussi chez qui se trouvoit de la pourpre, de l'écarlate, du cramoisi, du fin lin, du poil de chevres, des peaux de moutons teintes en rouge, & des peaux de taissons, *les* apporta.

24. Tout homme qui avoit de quoi faire une offrande d'argent, & d'airain, l'apporta pour l'offrande de l'Eternel: tout homme aussi chez qui fut trouvé du bois de Sittim pour tout l'ouvrage du service, l'apporta.

25. Toute femme aussi de bon esprit, fila de sa main, & apporta ce qu'elle avoit filé de la pourpre, de l'écarlate, du cramoisi, & du fin lin. *Prov.* 31:19.

26. Toutes les femmes aussi dont le cœur les porta *à travailler* de leur industrie, filerent du poil de chevre.

27. Les principaux aussi *de l'Assemblée* apporterent des pierres d'Onyx, & des pierres de remplages pour l'Ephod & pour le Pectoral. 1. *Chron.* 30:8.

28. Et des choses aromatiques, & de l'huile, tant pour le luminaire, que pour l'huile de l'onction, & pour le parfum composé de choses aromatiques.

29. Tout homme donc & toute femme, que leur cœur incita à la libéralité, pour apporter de quoi faire l'ouvrage que l'Eternel avoit commandé par le moyen de Moyse qu'on fit, tous les enfans, dis-je d'Israël

d'Israël apporterent volontairement des présens à l'Eternel.

30. Alors Moyse dit aux enfans d'Israël; Voyez, l'Eternel a appellé par son nom Betsaléel, fils de Hur, de la Tribu de Juda;

31. Et il l'a rempli de l'Esprit de Dieu en sagesse, en intelligence, en science, pour toute sorte d'ouvrage.

32. Même afin d'inventer des desseins pour travailler en or, en argent, en airain:

33. Dans la sculpture des pierres *précieuses* pour les mettre en œuvre; & dans la menuiserie, pour travailler en tout ouvrage exquis.

34. Et il lui a mis aussi au cœur, tant à lui qu'à Aholiab fils d'Ahisamac, de la Tribu de Dan, de l'enseigner.

35. Et les a remplis d'industrie pour faire toute sorte d'ouvrage d'ouvrier même d'ouvrier en ouvrage exquis, & en broderie, en pourpre, en écarlate, en cramoisi, & en fin lin, & *d'ouvrage* de tissure, faisant toute sorte d'ouvrages, & inventant *toute sorte* de desseins.

CHAPITRE XXXVI.

Libéralité du peuple dans ses offrandes. Le Tabernacle.

ET Betsaléel, & Aholiab, & tous les hommes d'esprit, auquels l'Eternel avoit donné de la sagesse, & de l'intelligence, pour savoir faire tout l'ouvrage du service du sanctuaire, firent selon toutes les choses que l'Eternel avoit commandées.

2. Moyse donc appella Betsaléel & Aholiab, & tous les hommes d'esprit, dans le cœur desquels l'Eternel avoit mis de la sagesse, & tous ceux qui furent émûs en leur cœur de se présenter pour faire cet ouvrage.

3. Lesquels emporterent de devant Moyse toute l'offrande que les enfans d'Israël avoient apportée pour faire l'ouvrage du service du Sanctuaire. Or on apportoit encore chaque matin quelque oblation volontaire;

4. C'est pourquoi tous les hommes d'esprit qui faisoient tout l'ouvrage du Sanctuaire, vinrent chacun d'auprés l'ouvrage qu'ils faisoient:

5. Et parlerent à Moyse, en disant; Le peuple ne cesse d'apporter plus qu'il ne faut pour le service, & pour l'ouvrage que l'Eternel a commandé de faire.

6. Alors par le commandement de Moyse on fit crier dans le camp; Que ni homme ni femme ne fasse plus d'ouvrage pour l'offrande du Sanctuaire; & ainsi on empêcha le peuple d'offrir.

7. Car ils avoient de l'étoffe suffisamment pour faire tout l'ouvrage, & il y en avoit même de reste.

8. Tous les hommes donc de plus grand esprit d'entre ceux qui faisoient l'ouvrage, firent le pavillon; *savoir* dix rouleaux de fin lin retors, de pourpre, d'écarlate, & de cramoisi, & ils les firent semez de Chérubins, d'un ouvrage exquis.

9. La longueur d'un rouleau étoit de vint-huit coudées, & la largeur du même rouleau de quatre coudées: tous les rouleaux avoient une même mesure.

10. Et ils joignirent cinq rouleaux l'un à l'autre, & cinq autres rouleaux l'un à l'autre.

11. Et ils firent des lacets de pourpre sur le bord d'un rouleau, *savoir* au bord de celui qui étoit attaché: ils en firent ainsi au bord du dernier rouleau, dans l'assemblage de l'autre.

12. Ils

12. Ils firent cinquante lacets en un rouleau, & cinquante lacets au bord du rouleau qui étoit dans l'assemblage de l'autre: les lacets étant à l'oppositе l'un de l'autre.

13. Puis on fit cinquante crochets d'or, & on attacha les rouleaux l'un à l'autre avec les crochets: ainsi il fut fait un pavillon.

14. Puis on fit des rouleaux de poil de chevres pour *servir* de Tabernacle au dessus du pavillon: on fit onze de ces rouleaux.

15. La longueur d'un rouleau étoit de trente coudées, & la largeur du même rouleau, de quatre coudées, & les onze rouleaux étoient d'une même mesure.

16. Et on assembla cinq de ces rouleaux à part, & six rouleaux à part.

17. On fit aussi cinquante lacets sur le bord de l'un des rouleaux, *savoir* au dernier qui étoit attaché, & cinquante lacets sur le bord de l'autre rouleau, qui étoit attaché.

18. On fit aussi cinquante crochets d'airain, pour attacher le Tabernacle, afin qu'il n'y en eut qu'un.

19. Puis on fit pour le Tabernacle une couverture de peaux de moutons, teintes en rouge, & une couverture de peaux de taissons par dessus.

20. Et on fit pour le pavillon des ais de bois de Sittim, qu'on fit tenir debout.

21. La longueur d'un ais étoit dix coudées, & la largeur du même ais d'une coudée & demie.

22. Il y avoit deux tenons à chaque ais en façon d'échelons l'un aprés l'autre: on fit ainsi de tous les ais du pavillon.

23. On fit donc les ais pour le pavillon; *savoir* vingt ais au côté qui regardoit droit vers le Midi.

24. Et au dessous des vingt ais on fit quarante soubassemens d'argent, deux soubassemens sous un ais, pour ses deux tenons, & deux soubassemens sous l'autre ais, pour ses deux tenons.

25. On fit aussi vingt ais à l'autre côté du pavillon, du Septentrion.

26. Et leurs quarante soubassemens, d'argent: deux soubassemens sous un ais, & deux soubassemens sous l'autre ais.

27. Et pour le fond du pavillon vers l'Occident, on fit six ais;

28. Et on fit deux ais pour les encoigneures du pavillon, aux deux côtez du fond:

29. Qui étoient égaux par le bas, & qui étoient joints & unis par le haut avec un anneau: on fit la même chose des deux *ais* qui étoient aux deux encoigneures.

30. Il y avoit donc huit ais & seize soubassemens d'argent: *savoir* deux soubassemens sous chaque ais.

31. Puis on fit cinq barres de bois de Sittim, pour les ais de l'un des côtez du pavillon.

32. Et cinq barres pour les ais de l'autre côté du pavillon: & cinq barres pour les ais du pavillon pour le fond, vers le côté de l'Occident.

33. Et on fit que la barre du milieu passoit par le milieu des ais, depuis un bout jusqu'à l'autre.

34. Et on couvrit d'or les ais, & on fit leurs anneaux d'or, pour y faire passer les barres, & on couvrit d'or les barres.

35. On fit aussi le voile de pourpre, d'écarlate, de cramoisi, & de fin lin retors, on le fit d'ouvrage exquis, semé de Chérubins.

36. Et on lui fit quatre piliers de bois de Sittim, qu'on couvrit d'or, ayant leurs crochets d'or: & on fondit

fondit pour eux quatre soubassemens d'argent.

37. On fit aussi à l'entrée du Tabernacle une tapisserie de pourpre, d'écarlate, de cramoisi, & de fin lin retors, d'ouvrage de broderie;

38. Et ses cinq piliers avec leurs chapiteaux, & leurs filets: mais leurs cinq soubassemens étoient d'airain.

CHAPITRE XXXVII.

L'Arche. Le Propitiatoire. La Table des pains de proposition. Le chandelier. L'autel des parfums. L'huile sainte & le parfum.

1. BEtsaléel fit l'Arche de bois de Sittim: sa longueur étoit de deux coudées & demie, & sa largeur d'une coudée & demie, & sa hauteur d'une coudée & demie.

2. Et il la couvrit par dedans & par dehors de pur or, & lui fit un couronnement d'or à l'entour.

3. Et il lui fondit quatre anneaux d'or, pour les mettre sur ses quatre coins: *savoir* deux anneaux à l'un de ses côtez, & deux à l'autre côté.

4. Il fit aussi des barres de bois de Sittim, & les couvrit d'or:

5. Et il fit entrer les barres dans les anneaux aux côtez de l'Arche, pour porter l'Arche.

6. Il fit aussi le Propitiatoire de pur or; sa longueur étoit de deux coudées & demie, & sa largeur d'une coudée & demie.

7. Et il fit deux Chérubins d'or: il les fit d'ouvrage fait au marteau, tirez des deux bouts du propitiatoire.

8. *Savoir* un Chérubin *tiré* du bout de deçà, & l'autre Chérubin du bout de delà: il fit, *dis-je*, les Chérubins tirez du Propitiatoire, *savoir* de ses deux bouts.

9. Et les Chérubins étendoient leurs aîles en haut, couvrant de leurs aîles le Propitiatoire: & leurs faces étoient vis-à-vis l'une de l'autre, & les Chérubins regardoient vers le Propitiatoire.

10. Il fit aussi la Table de bois de Sittim; sa longueur étoit de deux coudées, & sa largeur d'une coudée, & sa hauteur d'une coudée & demie. *Ch.* 25: 23.

11. Et il la couvrit de pur or, & lui fit un couronnement d'or à l'entour.

12. Il lui fit aussi à l'environ une clôture d'une paume, & il fit à l'entour de sa clôture un couronnement d'or.

13. Et il lui fondit quatre anneaux d'or, & il mit les anneaux aux quatre coins, qui *etoient* à ses quatre pieds.

14. Les anneaux etoient à l'endroit de la clôture, pour y mettre les barres, afin de porter la table *avec elles.*

15. Et il fit les barres de bois de Sittim, & les couvrit d'or pour porter la Table.

16. Il fit aussi de pur or des vaisseaux pour poser sur la table, ses plats, ses tasses, ses bassins, & ses gobelets, avec lesquels on devoit faire les aspersions.

17. Il fit aussi le chandelier de pur or; il le fit d'ouvrage façonné au marteau; sa tige, ses branches, ses plats, ses pommeaux, & ses fleurs étoient *tirez* de lui.

18. Et six branches sortoient de ses côtez, trois branches d'un côté du chandelier, & trois de l'autre côté du chandelier.

19. Il y avoit en l'une des branches trois plats en forme d'amande, un pommeau & une fleur; & en l'autre branche trois plats en forme d'amande, un pommeau & une fleur; il *fit* de même aux six branches qui sortoient du chandelier.

20. Et il y avoit au chandelier quatre plats en forme d'amande, ſes pommeaux & ſes fleurs.

21. Et un pommeau ſous deux branches *tirées* du chandelier, & un pommeau ſous deux *autres* branches, *tirées* de lui, & un pommeau ſous deux *autres* branches, *tirées* de lui, *ſavoir* des ſix branches qui procedoient du chandelier.

22. Leurs pommeaux & leurs branches étoient *tirez* de lui, & tout le chandelier étoit un ſeul ouvrage fait au marteau, & de pur or.

23. Il fit auſſi ſes ſept lampes, ſes mouchettes, & ſes cruſeaux de pur or.

24. Et il le fit avec toute ſa garniture, d'un talent de pur or.

25. Il fit auſſi de bois de Sittim l'autel du parfum : ſa longeur étoit d'une coudée, & ſa largeur d'une coudée : il étoit quarré ; mais ſa hauteur étoit de deux coudées, & ſes cornes procédoient de lui. *ch.* 30 : 1. 2.

26. Et il couvrit de pur or le deſſus de l'autel, & ſes côtez tout à l'entour, & ſes cornes ; & il lui fit tout à l'entour un couronnement d'or.

27. Il fit auſſi au deſſus de ſon couronnement, deux anneaux d'or à ſes deux côtez, leſquels il mit aux deux coins, pour y faire paſſer les barres, afin de le porter *avec elles.*

28. Et il fit les barres de bois de Sittim, & les couvrit d'or.

29. Il compoſa auſſi l'huile de l'onction, qui étoit une choſe ſainte, & le pur parfum de drogues, d'ouvrage de parfumeur.

CHAPITRE XXXVIII.

Diverſes pieces du Tabernacle.

IL fit auſſi de bois de Sittim l'autel des holocauſtes ; & ſa longueur étoit de cinq coudées, & ſa largeur de cinq coudées ; il étoit quarré ; & ſa hauteur *étoit* de trois coudées. *ch.* 27 : 1.

2. Et il fit ſes cornes à ſes quatre coins, ſes cornes ſortoient de lui, & il le couvrit d'airain.

3. Il fit auſſi tous les utenſiles de l'autel, les chauderons, les racloirs, les baſſins, les fourchettes, & les encenſoirs ; il fit tous ſes utenſiles d'airain.

4. Et il fit pour l'autel une grille d'airain, en forme de treillis, au deſſous de l'enceinte de l'autel, depuis le bas juſques au milieu.

5. Et il fondit quatre anneaux, aux quatre coins de la grille d'airain, pour mettre les barres.

6. Et il fit les barres de bois de Sittim, & les couvrit d'airain.

7. Et il fit paſſer les barres dans les anneaux, aux côtez de l'autel, pour le porter avec elles, le faiſant d'ais, & creux. *ch.* 27 : 7.

8. Il fit auſſi la cuve d'airain & ſon ſoubaſſement d'airain, des miroirs des femmes qui s'aſſembloient, *dis-je*, par troupes à la porte du Tabernacle d'aſſignation. *ch.* 30 : 18.

9. Il fit auſſi un parvis, pour le côté, qui regarde vers le Midi, & des courtines de fin lin retors, de cent coudées, pour le parvis.

10. Et il fit d'airain leurs vingt piliers avec leurs vingt ſoubaſſemens, *mais* les crochets des piliers & leurs filets étoient d'argent.

11. Et pour le côté du Septentrion, il fit des *courtines* de cent coudées, leurs vingt piliers & leurs vingt ſoubaſſemens étoient d'airain, mais les crochets des piliers & leurs filets étoient d'argent.

12. Et pour le côté de l'Occident, des courtines de cinquante coudées,

coudées, leurs dix piliers, & leurs dix ſoubaſſemens : les crochets des piliers & leurs filets étoient d'argent.

13. Et pour le côté de l'Orient droit vers le Levant, *des courtines* de cinquante coudées :

14. Il fit pour l'un des côtez quinze coudées de courtines, & leurs trois piliers avec leurs trois ſoubaſſemens.

15. Et pour l'autre côté, quinze coudées de courtines, afin qu'il y en eût autant deçà que delà de la porte du parvis, & leurs trois piliers avec leurs trois ſoubaſſemens.

16. Il fit donc toutes les courtines du parvis, qui étoient tout à l'entour, de fin lin retors.

17. Il fit auſſi d'airain les ſoubaſſemens des piliers, mais il fit d'argent les crochets des piliers, & les filets, & leurs chapiteaux furent couverts d'argent, & tous les piliers du parvis furent ceints à l'entour d'un filet d'argent.

18. Et il fit la tapiſſerie de la porte du parvis de pourpre d'écarlate, & de cramoiſi, & de fin lin retors, d'ouvrage de broderie, de la longueur de vingt coudées, & de la hauteur, qui étoit la largeur, de cinq coudées ; à la correſpondance des courtines du parvis :

19. Et ſes quatre piliers avec leurs ſoubaſſemens, d'airain, & leurs crochets, d'argent : la couverture auſſi de leurs chapiteaux & leurs filets, d'argent.

20. Et tous les pieux du Tabernacle & du parvis à l'entour, d'airain.

21. C'eſt ici le compte des choſes, qui furent employées au pavillon du Témoignage, ſelon que le compte en fut fait par le commandement de Moyſe, à quoi furent employez les Levites, ſous la conduite d'Ithamar, fils d'Aaron Sacrificateur :

22. Et Betſaléel, fils d'Uri, fils de Hur, de la Tribu de Juda, fit toutes les choſes que l'Eternel avoit commandées à Moyſe.

23. Et avec lui Aholiab fils d'Ahiſamac, de la Tribu de Dan, les ouvriers, & ceux qui travailloient en ouvrage exquis, & les brodeurs en pourpre, en écarlate, en cramoiſi, & en fin lin.

24. Tout l'or qui fut employé pour l'ouvrage, *ſavoir* pour tout l'ouvrage du Sanctuaire, qui étoit de l'or d'oblation, *fut* de vingt neuf talens, & de ſept cens trente ſicles, ſelon le ſicle du Sanctuaire.

25. Et l'argent de ceux de l'aſſemblée qui furent dénombrez, fut de cent talens, & mille ſept cens ſoixante & quinze ſicles, ſelon le ſicle du Sanctuaire :

26. Un demi ſicle par tête, la moitié d'un ſicle ſelon le ſicle du Sanctuaire ; tous ceux qui paſſérent par le dénombrement depuis l'âge de vingt ans & au deſſus, furent ſix cens trois mille cinq cens cinquante.

27. Il y eut donc cent talens d'argent pour fondre les ſoubaſſemens du Sanctuaire, & les ſoubaſſemens du voile, *ſavoir* cent ſoubaſſemens de cent talens, un talent pour ſoubaſſement :

28. Mais des mille ſept cens ſoixante & quinze *ſicles* il fit les crochets pour les piliers, & il couvrit leurs chapiteaux, & en fit des filets à l'entour.

29. L'airain d'oblation fut de ſoixante & dix talens, & deux mille quatre cens ſicles :

30. Dont on fit les ſoubaſſemens de la porte du Tabernacle d'aſſignation & l'autel d'airain avec ſa

grille d'airain, & tous les utenſiles de l'autel.

31. Et les ſoubaſſemens du parvis à l'entour, & les ſoubaſſemens de la porte du parvis, & tous les pieux du pavillon, & tous les pieux du parvis à l'entour.

CHAPITRE XXXIX.

Deſcription des vêtemens ſacrez.

ILs firent auſſi de pourpre, d'écarlate, & de craimoiſi les vêtemens du ſervice, pour faire le ſervice du Sanctuaire, & ils firent les ſaints vêtemens pour Aaron, comme l'Eternel avoit commandé à Moyſe. *ch.* 31 : 10.

2. On fit donc l'Ephod, d'or, de pourpre, d'écarlate, de cramoiſi, & de fin lin retors.

3. Or on étendit des lames d'or, & on les coupa par filets, pour les brocher parmi la pourpre, l'écarlate, le cramoiſi, & le fin lin, d'ouvrage exquis.

4. On fit à l'Ephod des épaulieres qui s'attachoient, en ſorte qu'il étoit joint par ſes deux bouts.

5. Et le ceinturon exquis duquel il étoit tiré de lui, & de même ouvrage, d'or, de pourpre, d'écarlate, de cramoiſi, & de fin lin retors, comme l'Eternel avoit commandé à Moyſe.

6. On enchaſſa auſſi les pierres d'Onyx dans leurs chatons d'or, ayant les noms des enfans d'Iſraël, gravez de gravûre de cachet.

7. Et on les mit ſur les épaulieres de l'Ephod, afin qu'elles fuſſent des pierres de mémorial pour les enfans d'Iſraël, comme l'Eternel l'avoit commandé à Moyſe.

8. On fit auſſi le pectoral d'ouvrage exquis, comme l'ouvrage de l'Ephod, d'or, de pourpre, d'écarlate, de cramoiſi, & de fin lin retors. *ch.* 28 : 15-17.

9. On fit le Pectoral quarre, & double ; ſa longueur étoit d'une paume, & ſa largeur d'une paume de part & d'autre.

10. Et on le remplit de quatre rangs de pierres : à la premiere rangée on mit une Sardoine, une Topaze, & une Emeraude.

11. Et à la ſeconde rangée une Eſcarboucle, un Sapphir & un Rubin.

12. Et à la troiſieme rangée, un Ligure, une Agathe, & une Amethyſte.

13. Et à la quatrieme rangée, un Chryſolythe, un Onyx, & un Beril, environnées de chatons d'or, dans leurs remplages.

14. Ainſi il y avoit autant de ces pierres-là, qu'il y avoit de noms des enfans d'Iſraël, douze ſelon leurs noms, chacune d'elles gravée de gravûre de cachet, ſelon le nom, *qu'elle devoit porter*, & elles étoient pour les douze Tribus.

15. Et on fit ſur le Pectoral des chaînettes à bouts, en façon de cordon, de pur or.

16. On fit auſſi deux trampons d'or, & deux anneaux d'or, & on mit les deux anneaux aux deux bouts du Pectoral.

17. Et on mit les deux chaînettes d'or faites à cordon, dans les deux anneaux au bout du Pectoral.

18. Et on mit les deux autres bouts des deux chaînettes faites à cordon, aux deux crampons ſur les épaulieres de l'Ephod, ſur le devant de l'Ephod.

19. On fit auſſi deux *autres* anneaux d'or, & on les mit aux deux *autres* bouts du Pectoral ſur ſon bord, qui étoit du côté de l'Ephod en dedans.

20. On fit auſſi deux *autres* anneaux d'or, & on les mit aux deux épaulieres de l'Ephod par le bas, répondant ſur le devant de l'Ephod,

phod, à l'endroit où il ſe joignoit au deſſus du ceinturon exquis de l'Ephod.

21. Et on joignit le Pectoral élevé par ſes anneaux aux anneaux de l'Ephod, avec un cordon de pourpre, afin qu'il tînt au deſſus du ceinturon exquis de l'Ephod, & que le Pectoral ne bougeât point de deſſus l'Ephod, comme l'Eternel l'avoit commandé à Moyſe.

22. On fit auſſi le Rochet de l'Ephod d'ouvrage tiſſu, & entierement de pourpre. *ch.* 28 : 32.

23. Et l'ouverture à *paſſer la tête*, étoit au milieu du Rochet, comme l'ouverture d'un corſelet ; & il y avoit un ourlet à l'ouverture du Rochet tout à l'entour, afin qu'il ne ſe déchirât point.

24. Et aux bords du Rochet on fit des grenades de pourpre, d'écarlate, & de cramoiſi, à fil retors.

25. On fit auſſi des clochettes de pur or, & on mit les clochettes entre les grenades aux bords du Rochet tout à l'entour, parmi les grenades.

26. *Savoir*, une clochette, puis une grenade ; une clochette, puis une grenade, aux bords du Rochet tout à l'entour, pour faire le ſervice, comme l'Eternel l'avoit commandé à Moyſe.

27. On fit auſſi à Aaron & à ſes fils des chemiſes de fin lin, d'ouvrage tiſſu.

28. Et la tiare de fin lin, & les ornemens des calottes de fin lin, & les caleçons de lin, de fin lin retors.

29. Et le baudrier de fin lin retors, de pourpre, d'écarlate, de cramoiſi, d'ouvrage de broderie, comme l'Eternel l'avoit commandé à Moyſe ?

30. Et la lame du ſaint couronnement de pur or, ſur laquelle on écrivit en écriture de gravûre de cachet, LA SAINTETE A L'ETERNEL. *ch.* 38 : 36.

31. Et on mit ſur elle un cordon de pourpre, pour l'appliquer à la tiare par deſſus, comme l'Eternel l'avoit commandé à Moyſe.

32. Ainſi fut achevé tout l'ouvrage du pavillon du Tabernacle d'aſſignation : & les enfans d'Iſraël firent ſelon toutes les choſes que l'Eternel avoit commandées à Moyſe : ils les firent ainſi.

33. Et ils apporterent à Moyſe le pavillon, le Tabernacle, & tous ſes utenſiles, ſes crochets, ſes ais, ſes barres, ſes piliers, & ſes ſoubaſſemens.

34. La couverture de peaux de moutons teintes en rouge, & la couverture de peaux de taiſſons, & le voile pour tendre *devant le lieu très-ſaint*.

35. L'Arche du Témoignage, & ſes barres, & le Propitiatoire.

36. La Table, avec tous ſes utenſiles, & le pain de propoſition. *ch.* 31 : 8.

37. Et le chandelier pur, avec toutes ſes lampes arrangées, & tous ſes utenſiles, & l'huile du luminaire :

38. Et l'autel d'or, l'huile de l'onction, le parfum de drogues, & la tapiſſerie de l'entrée du Tabernacle :

39. Et l'autel d'airain, avec ſa grille d'airain, ſes barres, & tous ſes utenſiles ; la cuve, & ſon ſoubaſſement :

40. Et les courtines du parvis, ſes piliers, ſes ſoubaſſemens, la tapiſſerie pour la porte du parvis, ſon cordage, ſes pieux, & tous les utenſiles du ſervice de pavillon, pour le Tabernacle d'aſſignation :

41. Les vêtemens du ſervice du Sanctuaire, les ſaints vêtemens

pour Aaron Sacrificateur, & les vêtemens de ſes fils, pour exercer la ſacrificature.

42. Les enfans d'Iſraël *donc* firent tout l'ouvrage, comme l'Eternel l'avoit commandé à Moyſe.

43. Et Moyſe vit tout l'ouvrage, & voici, on l'avoit fait ainſi que l'Eternel l'avoit commandé, on l'avoit, *di-je*, fait ainſi: & Moyſe les bénit.

CHAPITRE XL.

Le Tabernacle dreſſé & ſanctifié.

ET l'Eternel parla à Moyſe, en diſant;

2. Au premier jour du premier mois, tu dreſſeras le pavillon du Tabernacle d'aſſignation.

3. Et tu y mettras l'Arche du Témoignage, au devant de laquelle tu tendras le voile.

4. Puis tu apporteras la Table, & y arrangeras ce qui y doit être arrangé: tu apporteras auſſi le chandelier, & allumeras ſes lampes.

5. Tu mettras auſſi l'autel d'or pour le parfum au devant de l'Arche du Témoignage; tu mettras la tapiſſerie de l'entrée au pavillon. *ch.* 26: 36.

6. Tu mettras auſſi l'autel de l'holocauſte, vis-à-vis de l'entrée du pavillon du Tabernacle d'aſſignation.

7. Tu mettras auſſi la cuve entre le Tabernacle d'aſſignation & l'autel, & y mettras de l'eau.

8. Tu mettras auſſi le parvis tout à l'entour, & tu mettras la tapiſſerie à la porte du parvis.

9. Tu prendras auſſi l'huile de l'onction, & en oindras le pavillon, & tout ce qui y eſt, & le ſanctifieras avec tous ſes utenſiles; & il ſera ſaint.

10. Tu oindras auſſi l'autel de l'holocauſte, & tous ſes utenſiles, & tu ſanctifieras l'autel, & l'autel ſera trés-ſaint. *ch.* 29: 37.

11. Tu oindras auſſi la cuve & ſon ſoubaſſement, & la ſanctifieras.

12. Tu feras auſſi approcher Aaron & ſes fils, à l'entrée du Tabernacle d'aſſignation, & les laveras avec de l'eau.

13. Et tu feras vêtir à Aaron les ſaints vêtemens, & l'oindras, & le ſanctifieras; & il m'exercera la ſacrificature.

14. Tu feras auſſi approcher ſes fils, leſquels tu revêtiras de chemiſes:

15. Et tu les oindras comme tu auras oint leur pere; & ils m'exerceront la ſacrificature, & leur onction leur ſera pour ſacrificature à toûjours, d'âge en âge.

16. Ce que Moyſe fit ſelon toutes les choſes que l'Eternel lui avoit commandées; il le fit ainſi.

17. Car au premier jour du premier mois, en la ſeconde année, le pavillon fut dreſſé.

18. Moyſe donc dreſſa le pavillon, & mit ſoubaſſemens, & poſa ſes ais, & mit ſes ſoubaſſemens, & mit ſes ſoubaſſemens, & poſa ſes ais, & mit ſes barres, & dreſſa ſes piliers.

19. Et il étendit le Tabernacle ſur le pavillon, & mit la couverture du Tabernacle au deſſus du pavillon par le haut, comme l'Eternel l'avoit commandé à Moyſe.

20. Puis il prit & poſa le Témoignage dans l'Arche, & mit les barres à l'Arche; il mit auſſi le Propitiatoire ſur l'Arche par le haut. *Heb.* 9: 4.

21. Et il apporta l'Arche dans le pavillon, & poſa le voile de tapiſſerie, & le mit au devant de l'Arche du Témoignage, comme l'Eternel l'avoit commandé à Moyſe.

22. Il mit auſſi la table dans le Tabernacle d'aſſignation, au côté du

du pavillon, vers le Septentrion, hors du voile.

23. Et il arrangea ſur elle les rangées de pains devant l'Eternel, comme l'Eternel l'avoit commandé à Moyſe.

24. Il mit auſſi le chandelier au Tabernacle d'aſſignation, vis-à-vis de la table au côté du pavillon vers le Midi.

25. Et il alluma les lampes devant l'Eternel, comme l'Eternel l'avoit commandé à Moyſe.

26. Il poſa auſſi l'autel d'or au Tabernacle d'aſſignation, devant le voile.

27. Et fit fumer ſur lui le parfum de drogues, comme l'Eternel l'avoit commandé à Moyſe.

28. Il mit auſſi la tapiſſerie de l'entrée pour le pavillon.

29. Et il mit l'autel de l'holocauſte à l'entrée du pavillon du Tabernacle d'aſſignation: & offrit ſur lui l'holocauſte & le gâteau, comme l'Eternel l'avoit commandé à Moyſe.

30. Et il poſa la cuve entre le Tabernacle d'aſſignation & l'autel, & y mit de l'eau pour ſe laver.

31. Et Moyſe & Aaron avec ſes fils en laverent leurs mains & leurs pieds.

32. Et quand ils entroient au Tabernacle d'aſſignation, & qu'ils approchoient de l'autel, ils ſe lavoient, ſelon que l'Eternel l'avoit commandé à Moyſe.

33. Il dreſſa auſſi le parvis tout à l'entour de pavillon & de l'autel, & tendit la tapiſſerie de la porte du parvis. Ainſi Moyſe acheva l'ouvrage.

34. Et la nuée couvrit le Tabernacle d'aſſignation, & la gloire de l'Eternel remplit de pavillon.

35. Tellement que Moyſe ne put entrer au Tabernacle d'aſſignation, car la nuée ſe tenoit deſſus, & la gloire de l'Eternel rempliſſoit le pavillon.

36. Or quand la nuée ſe levoit de deſſus le Tabernacle, les enfans d'Iſraël partoient dans toutes leurs traites.

37. Mais ſi la nuée ne ſe levoit point, ils ne partoient point juſqu'au jour qu'elle ſe levoit.

38. Car la nuée de l'Eternel *étoit* le jour ſur le pavillon, & le feu y étoit la nuit devant les yeux de toute la maiſon d'Iſraël, dans toutes leurs traites.

LE TROISIEME LIVRE DE MOYSE, DIT LEVITIQVE.

CHAPITRE I.

Ordonnances touchant les holocauſtes volontaires.

OR l'Eternel appella Moyſe, & lui parla du Tabernacle d'aſſignation, en diſant;

2. Parle aux enfans d'Iſraël, & leur di: Quand quelqu'un d'entre vous offrira à l'Eternel une offrande d'une bête à quatre pieds, il fera ſon offrande de gros ou de menu bétail.

3. Si ſon offrande pour un holocauſte eſt de gros bétail, il offrira

un mâle sans tare : il l'offrira de son bon gré, à l'entrée du Tabernacle d'assignation, devant l'Eternel. *Exod.* 29 : 10.

4. Et il posera sa main sur la tête de l'holocauste, & il sera agrée pour lui, afin de faire propitiation pour lui.

5. Puis on égorgera le veau devant l'Eternel ; & les fils d'Aaron Sacrificateurs en offriront le sang, & ils répandront le sang tout autour sur l'autel, qui est à l'entrée du Tabernacle d'assignation.

6. Et on égorgera l'holocauste, & on le coupera par pieces.

7. Et les fils d'Aaron Sacrificateurs mettront le feu sur l'autel, & arrangeront le bois sur le feu.

8. Et les fils d'Aaron Sacrificateurs arrangeront les pieces, la tête, & la fressure au dessus du bois, qui sera au feu sur l'autel.

9. Mais il lavera avec de l'eau le ventre & les jambes, & le Sacrificateur fera fumer toutes ces choses sur l'autel ; c'est un holocauste, un sacrifice fait par feu, en souëve odeur à l'Eternel.

10. Que si son offrande pour l'holocauste est de menu bétail, d'entre les brebis ou d'entre les chevres, il offrira un mâle sans tare.

11. Et on l'égorgera à côté de l'autel vers le Septentrion devant l'Eternel, & les fils d'Aaron Sacrificateurs en répandront le sang sur l'autel tout autour.

12. Puis on le coupera par pieces, avec la tête, & la fressure : & le Sacrificateur les arrangera sur le bois, qui sera au feu qui est sur l'autel.

13. Mais il lavera avec de l'eau le ventre & les jambes, puis le Sacrificateur offrira toutes ces choses, & les fera fumer sur l'autel : c'est un holocauste, un sacrifice fait par feu, de souëve odeur à l'Eternel.

14. Que si son offrande par l'holocauste à l'Eternel est d'oiseaux, il fera son offrande de tourterelles, ou de pigeonneaux.

15. Et le sacrificateur l'offrira sur l'autel, & lui entamera la tête avec l'ongle, afin de la faire fumer sur l'autel, & il en épreindra le sang au côté de l'autel.

16. Et il ôtera son jabot avec la plume, & les jettera prés de l'autel vers l'Orient, où seront les cendres.

17. Il l'entamera donc avec ses aîles sans le diviser : & le Sacrificateur le fera fumer sur l'autel, au dessus du bois qui sera au feu : c'est un holocauste, un sacrifice fait par feu de souëve odeur à l'Eternel.

CHAPITRE II.

Oblation des gâteaux & des premiers fruits.

ET quand quelque personne offrira l'offrande du gâteau à l'Eternel, son offrande sera de fleur de farine, & il versera de l'huile sur le gâteau, & mettra de l'encens par dessus. *Nomb.* 15 : 4.

2. Et l'apportera aux fils d'Aaron Sacrificateurs, & *le Sacrificateur* prendra une poignée de la fleur de farine, & de l'huile dont le gâteau aura été fait, avec tout l'encens qui étoit sur le gâteau, & il fera fumer son mémorial sur l'autel ; c'est une offrande faite par feu en souëve odeur à l'Eternel.

3. Mais ce qui restera du gâteau sera pour Aaron & ses fils : c'est une chose trés-sainte d'entre les offrandes faites par feu à l'Eternel.

4. Et quand tu offriras une offrande de gâteaux cuits au four, ce seront des tourteaux sans levain, de fine faire, paîtris avec de l'huile, & des bignets sans levain, oincts d'huile.

5. Et si ton offrande est de gâteau cuit sur la plaque, elle sera de fine farine paîtrie dans l'huile, sans levain :

6. Tu la mettras par morceaux, & tu verseras de l'huile sur elle : *car* c'est une offrande de gâteau.

7. Et si ton offrande est un gâteau de poële, elle sera faite de fine farine avec de l'huile.

8. Puis tu apporteras à l'Eternel le gâteau, qui sera fait de ces choses-là, & on le présentera au Sacrificateur, qui l'apportera vers l'autel. *ch.* 5 : 12, 13.

9. Et le Sacrificateur en levera son mémorial, & le fera fumer sur l'autel : c'est une offrande faite par feu, en souëve odeur à l'Eternel.

10. Et ce qui restera du gâteau sera pour Aaron & ses fils ; c'est une chose trés-sainte, d'entre les offrandes faites par feu à l'Eternel.

11. Quelque gâteau que vous offrirez à l'Eternel, il ne sera point fait avec du levain : car vous ne ferez point fumer de levain, ni de miel, dans aucune offrande faite par feu à l'Eternel.

12. Vous pourrez bien les offrir à l'Eternel dans l'offrande des prémices, *mais* ils ne seront point mis sur l'autel, pour être *une oblation* de souëve odeur.

13. Tu saleras aussi de sel toute offrande de ton gâteau, & tu ne laisseras point manquer sur ton gâteau le sel de l'alliance de ton Dieu : mais dans toutes tes oblations tu offriras du sel.

14. Et si tu offres à l'Eternel le gâteau des premiers fruits, tu offriras pour le gâteau de tes premiers fruits, des épics qui commencent à meûrir, rôtis au feu *savoir* les grains de quelques épics bien grenez, broyez entre les mains.

15. Puis tu mettras de l'huile sur le gâteau, & tu mettras aussi de l'encens par dessus : c'est une offrande de gâteau.

16. Et le Sacrificateur fera fumer son mémorial, pris de ses grains broyéz, & de son huile avec tout l'encens ; c'est une offrande faite par feu à l'Eternel.

CHAPITRE III.

Sacrifices de Prospéritez.

ET si l'offrande de quelqu'un *est* un sacrifice de prospéritez, & qu'il l'offre de gros bétail, soit mâle soit femelle, il l'offrira sans tare, devant l'Eternel.

2. Et il posera sa main sur la tête de son offrande, & on l'égorgera à l'entrée du Tabernacle d'assignation, & les fils d'Aaron sacrificateurs répandront le sang sur l'autel à l'entour. *ch.* 1 : 3.

3. Puis on offrira du sacrifice de prospéritez une offrande faite par feu à l'Eternel, *savoir* la graisse qui couvre les entrailles, & toute la graisse qui est sur les entrailles.

4. Et les deux rognons avec la graisse qui est sur eux, jusques sur les flancs, & on ôtera la taye qui est sur le foye *pour la mettre* avec les rognons.

5. Et les fils d'Aaron feront fumer *tout* cela sur l'autel, par dessus l'holocauste qui sera sur le bois *qu'on aura mis* sur le feu ; c'est une offrande faite par feu, de souëve odeur à l'Eternel.

6. Que si son offrande est de menu bétail, pour le sacrifice de prospéritez à l'Eternel, soit mâle soit femelle ; il l'offrira sans tare.

7. S'il offre un agneau pour son offrande, il l'offrira devant l'Eternel.

8. Et il posera sa main sur la tête de son offrande, & on l'égorgera devant le Tabernacle d'assignation, & les fils d'Aaron répandront son sang sur l'autel à l'entour.

9. Et il offrira du sacrifice de prospéritez une offrande faite par feu à l'Eternel, en ôtant sa graisse, & sa queuë entiere jusques contre l'échine, avec la graisse qui couvre les entrailles, & toute la graisse qui est sur les entrailles;

10. Et les deux rognons avec la graisse qui est sur eux, jusques sur les flancs, & il ôtera la taye qui est sur le foye *pour la mettre* sur les rognons.

11. Et le Sacrificateur fera fumer *tout* cela sur l'autel; c'est une viande d'offrande faite par feu à l'Eternel.

12. Que si son offrande est d'entre les chevres, il l'offrira devant l'Eternel.

13. Et il posera sa main sur la tête de son *offrande*, & on l'égorgera devant le Tabernacle d'assignation; & les enfans d'Aaron répandront son sang sur l'autel à l'entour.

14. Puis il offrira son offrande pour sacrifice fait par feu à l'Eternel, *savoir* la graisse qui couvre les entrailles, & toute la graisse qui est sur les entrailles.

15. Et les deux rognons, & la graisse qui est sur eux, jusques sur les flancs, & il ôtera la taye qui est sur le foye *pour la mettre* sur les rognons.

16. Puis le Sacrificateur fera fumer *toutes* ces choses-là sur l'autel; c'est une viande d'offrande faite par feu en souëve odeur. Toute graisse appartient à l'Eternel.

17. C'est une ordonnance perpétuelle en vos âges, & dans toutes vos demeures, que vous ne mangerez aucune graisse, ni aucun sang. 1. *Sam.* 14: 33.

CHAPITRE IV.

Sacrifices pour les péchez commis par erreur.

L'Eternel parla encore à Moyse, en disant.

2. Parle aux enfans d'Israël, & leur di; Quand une personne aura péché par erreur contre quelqu'un des commandemens de l'Eternel, en commettant des choses qui ne se doivent point faire, & qu'il aura fait quelqu'une de ces choses; *Nomb.* 15: 12, 25.

3. Si c'est le Sacrificateur oinct qui ait commis un péché semblable à quelque délit du peuple, il offrira à l'Eternel pour son péché qu'il aura fait, un veau sans tare, pris du troupeau, en offrande pour le péché.

4. Et il amenera le veau à l'entrée du Tabernacle d'assignation devant l'Eternel, & il posera sa main sur la tête du veau, & l'égorgera devant l'Eternel.

5. Et le Sacrificateur oinct prendra du sang du veau, & l'apportera dans le Tabernacle d'assignation:

6. Et le Sacrificateur trempera son doigt dans le sang, & fera aspersion du sang par sept fois devant l'Eternel, au devant du voile du Sanctuaire.

7. Le Sacrificateur mettra aussi devant l'Eternel du sang sur les cornes & l'autel du parfum des drogues, qui est dans le Tabernacle d'assignation; mais il répandra tout le reste du sang du veau au pied de l'autel de l'holocauste, qui est à l'entrée du Tabernacle d'assignation.

8. Et il le vera toute la graisse du veau de l'offrande pour le péché, *savoir* la graisse qui couvre les entrailles,

trailles, & toute la graisse qui est sur les entrailles:

9. Et les deux rognons avec la graisse qui est sur eux, jusques sur les flancs, & il ôtera la taye qui est sur le foye *pour la mettre* sur les rognons:

10. Comme on les ôte du bœuf du Sacrifice de prospéritez, & le Sacrificateur fera fumer *toutes* ces choses-là sur l'autel de l'holocauste. *Ch.* 3: 5.

11. Mais quant à la peau du veau & toute sa chair, avec sa tête, ses jambes, ses entrailles, & sa fiente.

12. Et *même* tout le veau, il le tirera hors du camp dans un lieu net, où l'on répand les cendres, & il le brûlera sur du bois au feu; il sera brûlé au lieu où l'on répand les cendres. *Hebr.* 13: 17.

13. Et si toute l'assemblée d'Israël a péché par erreur, & que la chose n'ait pas été apperçue par l'assemblée, & qu'ils ayent violé quelque commandement de l'Eternel, en commettant des choses qui ne se doivent point faire, & se soient rendus coupables:

14. Et que le péché qu'ils ont fait vienne en évidence, l'assemblée offrira en offrande pour le péché un veau pris du troupeau, & on l'amenera devant le Tabernacle d'assignation.

15. Et les anciens de l'assemblée poseront leurs mains sur la tête du veau devant l'Eternel; & on égorgera le veau devant l'Eternel.

16. Et le Sacrificateur oinct portera du sang du veau dans le Tabernacle d'assignation.

17. Ensuite le Sacrificateur trempera son doigt dans le sang, & en fera aspersion devant l'Eternel au devant du voile, par sept fois.

18. Et il mettra du sang sur les cornes de l'autel, qui est devant l'Eternel dans le Tabernacle d'assignation, il répandra tout le reste du sang au pied de l'autel de l'holocauste, qui est à l'entrée du Tabernacle d'assignation.

19. Et il levera toute sa graisse, & la fera fumer sur l'autel.

20. Et il fera de ce veau, comme il a fait du veau de l'offrande pour son péché. Le Sacrificateur fera ainsi, & il fera propiciation pour eux; & il leur sera pardonné.

21. Puis il tirera hors du camp le veau, & le brûlera comme il a brûlé le premier veau: car c'est l'offrande pour le péché de l'assemblée.

22. Que si quelqu'un des principaux à péché, ayant violé par erreur quelqu'un de tous les commandemens de l'Eternel son Dieu, en commettant des choses qui ne se doivent point faire, & s'est rendu coupable.

23. Et qu'on l'avertisse de son péché qu'il a commis, il amenera pour sacrifice un jeune bouc mâle, sans tare.

24. Et il posera sa main sur la tête du bouc, & on l'égorgera au lieu, où l'on égorge l'holocauste devant l'Eternel: *car* c'est une offrande pour le péché.

25. Puis le Sacrificateur prendra avec son doigt du sang de l'offrande pour le péché, & le mettra sur les cornes de l'autel de l'holocauste, & il répandra le reste de son sang au pied de l'autel de l'holocauste.

26. Et il fera fumer toute sa graisse sur l'autel, comme la graisse du sacrifice de prospéritez: ainsi le Sacrificateur fera propiciation pour lui de son péché; & il lui sera pardonné.

27. Que si quelque personne du commun peuple a péché par erreur

reur, en violant quelqu'un des commandemens de l'Eternel, & en commettant les choſes qui ne ſe doivent point faire, & s'eſt rendu coupable : *Nomb.* 15 : 27.

28. Et qu'on l'avertiſſe de ſon péché qu'il a commis, il amenera ſon offrande d'une jeune chevre, ſans tare femelle, pour ſon péché qu'il a commis.

29. Et il poſera ſa main ſur la tête de l'offrande pour le péché, & on égorgera l'offrande pour le péché, au lieu où l'on égorge l'holocauſte.

30. Puis le Sacrificateur prendra du ſang de la chevre avec ſon doigt, & le mettra ſur les cornes de l'autel de l'holocauſte, & il répandra tout le reſte de ſon ſang au pied de l'autel.

31. Et il ôtera toute ſa graiſſe comme on ôte la graiſſe dé deſſus le ſacrifice de proſpéritez, & le Sacrificateur la fera fumer ſur l'autel, en ſouëve odeur à l'Eternel, & fera propiciation pour lui ; & il lui ſera pardonné.

32. Que s'il amene un agneau pour l'oblation de ſon péché, ce ſera une femelle ſans tare qu'il amenera.

33. Et il poſera ſa main ſur la tête de l'offrande pour le péché, & on l'égorgera pour le péché au lieu où l'on égorge l'holocauſte.

34. Puis le Sacrificateur prendra avec ſon doigt du ſang de l'offrande pour la péché, & le mettra ſur les cornes de l'autel de l'holocauſte, & il répandra tout le reſte de ſon ſang au pied de l'autel.

35. Et il ôtera toute ſa graiſſe, comme on ôte la graiſſe de l'agneau du ſacrifice de proſpéritez, & le Sacrificateur les fera fumer ſur l'autel, par deſſus les ſacrifices de l'Eternel faits par feu, & il fera propiciation pour lui, touchant ſon péché qu'il aura commis, & il lui ſera pardonné.

CHAPITRE V.

Propiciation de certains péchez.

ET quand quelqu'un aura péché, lors qu'il aura ouï quelqu'un proférant exécration avec ſerment, & en aura été témoin, ſoit qu'il ait vû, ou qu'il l'ait ſû, & ne l'aura point déclaré, il portera ſon iniquité.

2. Ou quand quelqu'un aura touché une choſe ſouillée, ſoit la charogne des bêtes ſauvages immondes, ſoit la charogne des animaux domeſtiques immondes, ſoit la charogne des reptiles, leſquels ſont immondes, quoi qu'il ne s'en ſoit pas apperçu, il eſt toutefois ſouillé, & coupable. *Aggée* 2 : 14.

3. Ou quand il aura touché à la ſouillûre d'un homme, à quelle que ce ſoit de ſes ſouillûres ; ſoit qu'il ne s'en ſoit pas apperçû, ſoit qu'il l'ait connu, il eſt coupable.

4. Ou quand quelqu'un aura juré, en proférant légérement de ſes levres de faire du mal ou du bien, ſelon tout ce que l'homme profére légérement en jurant, ſoit qu'il ne s'en ſoit pas apperçû, ſoit qu'il l'ait connu, il eſt coupable dans l'un de ces points.

5. Quand donc quelqu'un ſera coupable en l'un de ces points-là, il confeſſera en quoi il aura péché.

6. Et il amenera *la victime* de ſon délit à l'Eternel pour ſon péché qu'il aura commis, *ſavoir* une femelle du menu bétail, ſoit une jeune brebis, ſoit une jeune chevre pour le péché : & le Sacrificateur fera propiciation pour lui de ſon péché.

7. Et s'il n'a pas le moyen de trouver une brebis ou une chevre il apportera à l'Eternel pour offrande

frande de ſon délit qu'il aura commis, deux tourterelles, ou deux pigeonneaux ; l'un en offrande pour le péché ; & l'autre, pour l'holocauſte. *Luc.* 2 : 24.

8. Il les apportera, dis-je, au Sacrificateur, qui offrira premierement celui qui eſt pour le péché ; & il leur entamera la tête avec l'ongle vers le cou, ſans la ſéparer.

9. Puis il fera aſperſion du ſang du *ſacrifice pour le* péché ſur un côté de l'autel ; & ce qui reſtera du ſang, on l'épreindra au pied de l'autel : *car* c'eſt un *ſacrifice* pour le péché.

10. Et de l'autre il en fera un holocauſte, ſelon l'ordonnance, & le ſacrificateur fera pour lui la propiciation pour ſon péché qu'il aura commis ; & il lui ſera pardonné.

11. Que ſi celui qui aura péché n'a pas le moyen de trouver deux tourterelles, ou deux pigeonneaux, il apportera pour ſon offrande la dixieme partie d'un Epha de fine farine, *mais* il ne mettra ſur elle ni huile ni encens : car c'eſt une offrande pour le péché.

12. Il l'apportera au Sacrificateur, qui en prendra une poignée pour mémorial de cette offrande, & la fera fumer ſur l'autel, ſur les ſacrifices faits par feu à l'Eternel : *car* c'eſt *une offrande pour le* péché. *Ch.* 2 : 2, 3 8.

13. Ainſi le Sacrificateur fera propiciation pour lui, pour ſon péché qu'il aura commis en l'une de ces choſes-là, & il lui ſera pardonné : & le reſte ſera pour le Sacrificateur, comme étant une offrande de gâteau.

14. L'Eternel parla auſſi à Moyſe, en diſant ;

15. Quand quelqu'un aura commis un crime & un péché par erreur, en *retenant* des choſes ſanctifiées à l'Eternel, il amenera *une victime pour* ſon délit à l'Eternel : *ſavoir* un belier ſans tare, *pris* du troupeau, avec l'eſtimation que tu feras de la choſe ſainte, la faiſant en ſicles d'argent, ſelon le ſicle du Sanctuaire, à cauſe de ſon délit.

16. Il reſtituera donc ce en quoi il aura péché, en *retenant* de la choſe ſainte, & il y ajoûtera un cinquieme par deſſus, & le donnera au Sacrificateur : & le Sacrificateur fera propiciation pour lui, par le belier du *ſacrifice pour* le délit, & il lui ſera pardonné.

17. Et quand quelqu'un aura péché, & aura violé quelqu'un des commandemens de l'Eternel, en commettant des choſes qu'on ne doit point faire, & ne l'aura point ſû, il ſera coupable, & portera ſon iniquité.

18. Il amenera donc au Sacrificateur un belier ſans tare *pris* du troupeau, avec l'eſtimation que tu feras du délit : & le Sacrificateur fera propiciation pour lui de la faute, qu'il aura commiſe par erreur, & dont il ne ſe ſera point apperçû : & ainſi il lui ſera pardonné.

19. Il y a du délit : certainement il s'eſt rendu coupable contre l'Eternel.

CHAPITRE VI.

Diverſes Regles & commandemens.

L'Eternel parla auſſi à Moyſe, en diſant.

2. Quand quelque perſonne aura péché, & aura commis un forfait contre l'Eternel, en mentant à ſon prochain pour un dépôt, ou pour une choſe qu'on aura miſe entre ſes mains, ſoit qu'il l'ait trompé ſon prochain :

3. Ou s'il a trouvé quelque choſe perdue, & qu'il mente à ce ſujet ; ou s'il jure fauſſement ſur quelqu'une

qu'une de toutes les choſes qu'il arrive à l'homme de faire en péchant en elles;

4. S'il arrive donc qu'il ait péché, & qu'il ſoit trouvé coupable, il rendra la choſe qu'il aura ravie, ou ce qu'il aura uſurpé par tromperie, ou le dépôt qui lui aura été donné en garde, ou la choſe perdue qu'il aura trouvée;

5. Ou tout ce dequoi il aura juré fauſſement; il reſtituera le principal, & il ajoûtera un cinquieme par deſſus à celui à qui il appartenoit: il le donnera le jour qu'il aura été déclaré coupable.

6. Et il amenera pour l'Eternel au Sacrificateur *la victime de* ſon délit, *ſavoir* un belier ſans tare, *pris* du troupeau, avec l'eſtimation que tu feras du délit.

7. Et le Sacrificateur fera propiciation pour lui devant l'Eternel: & il lui ſera pardonné, pour tout ce qu'il aura fait en quoi il ſe ſera rendu coupable.

8. L'Eternel parla auſſi à Moyſe, en diſant;

9. Commande à Aaron, & à ſes fils, & leur di; C'eſt ici la Loi de l'holocauſte; l'holocauſte *demeurera* ſur le feu qui eſt ſur l'autel, toute la nuit juſqu'au matin, & le feu de l'autel y ſera tenu allumé.

10. Et le Sacrificateur, vêtu de ſa robe de lin, mettra ſes caleçons de lin ſur ſa chair, & il levera les cendres aprés que le feu aura conſumé l'holocauſte ſur l'autel; puis il les mettra prés de l'autel.

11. Alors il dépouillera ſes vêtemens, & s'étant vêtu d'autres habits, il tranſportera les cendres hors du camp, en un lieu net.

12. Et quant au feu qui eſt ſur l'autel, on l'y tiendra alumé, & on ne le laiſſera point éteindre: & le Sacrificateur allumera du bois au feu tous les matins, & arrangera l'holocauſte ſur le bois, & y fera fumer les graiſſes les offrandes de proſpéritez.

13. On tiendra le feu continuellement allumé ſur l'autel, & on ne le laiſſera point éteindre.

14. Et c'eſt ici la Loi de l'offrande du gâteau: les fils d'Aaron l'offriront devant l'Eternel ſur l'autel. *Nomb.* 15: 4.

15. Et on levera une poignée de de la fleur de farine du gâteau, & de ſon huile, avec tout l'encens qui eſt ſur le gâteau, & on le fera fumer en ſouëve odeur ſur l'autel, pour mémorial à l'Eternel.

16. Et Aaron & ſes fils mangeront ce qui en reſtera: on le mangera ſans levain dans un lieu ſaint, on le mangera dans le parvis du Tabernacle d'aſſignation.

17. On ne s'en cuira point qui ſoit fait avec du levain: je leur ai donné cela pour leur portion d'entre mes offrandes faites par feu: c'eſt une choſe trés ſainte, comme *la victime pour* le péché, & *la victime pour* le délit.

18. Tout mâle d'entre les fils d'Aaron en mangera: c'eſt une ordonnance perpétuelle en vos ages touchant les offrandes faites par feu à l'Eternel: quiconque les touchera ſera ſanctifié.

19. L'Eternel parla auſſi à Moyſe, en diſant;

10. C'eſt ici l'offrande d'Aaron & de ſes fils, laquelle ils offriront à l'Eternel le jour qu'il ſera oinct, *ſavoir* la dixieme partie d'un Epha de fine farine, pour offrande perpétuelle; une moitie le ſoir.

21. Elle ſera apprêtée ſur une plaque avec de l'huile, tu l'apporteras ainſi riſſolée, & tu offriras les pieces cuites du gâteau, en ſouëve odeur à l'Eternel.

22. Et

22. Et le Sacrificateur d'entre ſes fils qui *ſera* oinct en ſa place, fera cela par ordonnance perpétuelle: on le fera fumer tout entier à l'Eternel.

23. Et tout le gateau du Sacrificateur ſera conſumé, ſans en manger.

24. L'Eternel parla auſſi à Moyſe, en diſant.

25. Parle à Aaron & à ſes fils, & leur di: C'eſt ici la Loi *de la victime pour le* péché: La *victime* pour le péché ſera égorgée devant l'Eternel, dans le *même* lieu où l'holocauſte ſera égorgé: *car* c'eſt une choſe trés ſainte.

26. Le Sacrificateur qui offrira *la victime* pour le péché, la mangera: elle ſe mangera dans un lieu ſaint, dans le parvis du Tabernacle d'aſſignation.

27. Quiconque touchera ſa chair ſera ſaint, & s'il en rejaillit quelque ſang ſur le vêtement, ce ſur quoi le ſang ſera tombé ſera lavé dans le lieu ſaint.

28. Et le vaiſſeau de terre dans lequel on l'aura fait bouillir, ſera caſſé: mais ſi on l'a fait bouillir, dans un vaiſſeau d'airain, il ſera écuré, & lavé dans l'eau.

29. Tout mâle d'entre les Sacrificateurs en mangera: c'eſt une choſe trés ſainte.

30. Nulle victime pour le péché, dont on portera du ſang dans le Tabernacle d'aſſignation, pour faire la propiciation dans le Sanctuaire, ne ſera mangée; mais elle ſera brûlée au feu.

CHAPITRE VII.

Ordonnances touchant les Sacrifices.

OR c'eſt ici la loi de l'*oblation pour le* délit: c'eſt une choſe trés-ſainte.

2. Au même lieu où l'on égorgera l'holocauſte; on egorgera *la victime* pour le délit; & on en répandra le ſang ſur l'autel à l'entour.

3. Puis on en offrira toute la graiſſe, avec ſa queuë, & toute la graiſſe qui couvre les entrailles.

4. Et on en ôtera les deux rognons, & la graiſſe qui eſt ſur eux juſques ſur les flancs, & la taye qui eſt ſur le foye *pour la mettre* ſur les deux rognons.

5. Et le Sacrificateur fera fumer *toutes* ces choſes ſur l'autel, en offrande faite par feu à l'Eternel: c'eſt *un ſacrifice pour* le délit.

6. Tout mâle d'entre les Sacrificateurs en mangera; il ſera mangé dans un lieu ſaint, car c'eſt une choſe trés-ſainte.

7. *L'oblation pour* le délit ſera ſemblable à *l'oblation pour* le péché: il y aura une même loi pour les deux & *la victime* appartiendra au Sacrificateur, qui aura fait propiciation par elle.

8. Et le Sacrificateur qui offre l'holocauſte pour quelqu'un, aura la peau de l'holocauſte qu'il aura offert.

9. Et tout gâteau cuit au four, & qui ſera apprêté en la poële, ou ſur la plaque, appartiendra au Sacrificateur qui l'offre.

10. Mais tout gâteau paîtri à l'huile, ou ſec, ſera pour tous les fils d'Aaron, autant à l'un qu'à l'autre.

11. Et c'eſt ici la Loi du ſacrifice de proſpéritez qu'on offrira à l'Eternel.

12. Si quelqu'un l'offre pour rendre graces, il offrira avec le ſacrifice d'action de graces des tourteaux ſans levain, paîtris à l'huile, & des bignets ſans levain oincts d'huile, & de la fleur de farine

rine rissolée en tourteaux paîtris à l'huile.

13. Il offrira avec ces tourteaux du pain levé pour son offrande avec le sacrifice d'action de graces pour ses prospéritez.

14. Et il en offrira une piece de toutes les especes qu'il offrira pour oblation élevée a l'Eternel ; & cela appartiendra au Sacrificateur qui répandra le sang du sacrifice des prospéritez.

15. Mais la chair du sacrifice d'action de graces de ses prospéritez sera mangée le jour qu'elle sera offerte : on n'en laissera rien jusqu'au matin.

16. Que si le sacrifice de son offrande est un vœu, ou une offrande volontaire, il sera mangé le jour qu'on aura offert son sacrifice; & s'il y en a quelque reste, on le mangera le lendemain.

17. Mais ce qui sera demeuré de reste de la chair du sacrifice, sera brûlé au feu le troisieme jour.

18. Que si on mange de la chair du sacrifice de ses prospéritez le troisieme jour, celui qui l'aura offert ne sera point agrée, & il ne lui sera point alloué, ce sera une puanteur, & la personne qui en aura mangé, portera son iniquité.

19. Et la chair *de ce sacrifice* qui aura touché quelque chose de souillé, ne se mangera point, elle sera brûlée au feu ; mais quiconque sera net, mangera de cette chair.

20. Car une personne qui mangera de la chair du sacrifice de prospéritez, laquelle appartient à l'Eternel, & qui aura sur soi quelque souillûre, cette personne-là sera retranchée d'entre ses peuples.

21. Si une personne touche quelque chose de souillé, soit souillûre d'homme, soit bête souillée, ou telle autre chose abominable souillée, & qu'il mange de la chair du sacrifice de prospéritez, laquelle appartient à l'Eternel cette personne-là sera retranchée d'entre ses peuples.

22. L'Eternel parla aussi à Moyse, en disant ;

23. Parle aux enfans d'Israël, & leur di ; Vous ne mangerez aucune graisse de bœuf ni d'agneau, ni de chevre.

24. On pourra bien se servir pour tout autre usage de la graisse d'une bête déchirée *par les bêtes sauvages*, mais vous n'en mangerez point.

25. Car quiconque mangera de la graisse d'une bête, dont on offre *la graisse* en sacrifice par feu à l'Eternel, la personne qui en aura mangé, sera retranchée d'entre ses peuples.

26. Dans aucune de vos demeures vous ne mangerez point de de sang, soit d'oiseaux, soit d'autres bêtes.

27. Toute personne qui aura mangé de quelque sang que ce soit, sera retranchée d'entre ses peuples.

28. L'Eternel parla aussi à Moyse, en disant ;

29. Parle aux enfans d'Israël, & leur di ; Celui qui offrira la sacrifice de ses prospéritez à l'Eternel, apportera à l'Eternel son offrande, *qu'il prendra* du sacrifice de ses prospéritez ;

30. Ses mains, *dis-je*, apporteront les offrandes de l'Eternel qui se font par feu, *c'est à savoir* la graisse, il l'apportera avec la poitrine, *offrant* la poitrine pour la tournoyer en offrande tournoyée devant l'Eternel. *Exod.* 29 : 24.

31. Puis le Sacrificateur fera fumer la graisse sur l'autel ; mais la poitrine

poitrine appartiendra à Aaron & à ses fils.

32. Vous donnerez aussi au Sacrificateur pour offrande élevée, l'épaule droite de vos sacrifices de prospéritez. *Nomb.* 18 : 18.

33. Celui d'entre les fils d'Aaron, qui offrira le sang & la graisse des sacrifices de prospéritez, aura pour sa part l'épaule droite.

34. Car j'ai pris des enfans d'Israël la poitrine de tournoyement, & l'épaule d'élevation, de tous les sacrifices de leurs prospéritez, & je les ai données à Aaron Sacrificateur, & à ses fils, par ordonnance perpétuelle, *les ayant prises* des enfans d'Israël.

35. C'est là *le droit de* l'onction d'Aaron & *de* l'onction de ses fils sur ces offrandes de l'Eternel faites par feu, depuis le jour qu'on les aura présentez, pour exercer la Sacrificature à l'Eternel.

36. Et ce que l'Eternel a commandé qui leur fût donné par les enfans d'Israël, depuis le jour qu'on les aura oincts, pour être une ordonnance perpétuelle dans leurs âges.

37. Telle est donc la loi de l'holocauste, du gâteau, du *sacrifice pour le* péché, & du *sacrifice pour le* délit, & des consécrations, & du sacrifice de prospéritez :

38. Laquelle l'Eternel ordonna à Moyse sur la montagne de Sinaï ; lors qu'il commanda aux enfans d'Israël, d'offrir leurs offrandes à l'Eternel, dans le desert de Sinaï.

CHAPITRE VIII.

Moyse consacre Aaron & ses fils.

L'Eternel parla aussi à Moyse, en disant ;

2. Prens Aaron & ses fils avec lui, les vêtemens, l'huile d'onction, & un veau *pour le sacrifice* pour le péché, deux beliers, & une corbeille de pains sans levain.

3. Et convoque toute l'assemblée, à l'entrée du Tabernacle d'assignation.

4. Et Moyse fit comme l'Eternel lui avoit commandé, & l'assemblée fût convoquée à l'entrée du Tabernacle d'assignation.

5. Et Moyse dit à l'assemblée ; C'*est* ici ce que l'Eternel a commandé de faire. *Exod.* 29 : 4.

6. Et Moyse fit approcher Aaron & ses fils, & les lava avec de l'eau.

7. Et il mit sur Aaron la chemise, & le ceignit du baudrier, & le revêtit du Rochet, & mit sur lui l'Ephod, & le ceignit avec le ceinturon exquis de l'Ephod, dont il le ceignit par dessus.

8. Puis il mit sur lui le Pectoral, aprés avoir mis au Pectoral Urim & Thummim.

9. Il lui mit aussi la tiare sur la tête, & il mit sur le devant de la tiare la lame d'or, qui est la couronne de sainteté, comme l'Eternel l'avoit commandé à Moyse.

10. Puis Moyse prit l'huile de l'onction, & oignit le Tabernacle, & les choses qui y étoient, & les sanctifia. *Eccl.* 45 : 18.

11. Et il en fit aspersion sur l'autel par sept fois, & en oignit l'autel, tous ses utensiles, la cuve, & son soubassement, pour les sanctifier.

12. Il versa aussi de l'huile de l'onction sur la tête d'Aaron, & l'oignit pour le sanctifier.

13. Puis Moyse, ayant fait approcher les fils d'Aaron, les revêtit des chemises, & les ceignit de baudriers, & leur attacha des calottes, comme l'Eternel l'avoit commandé à Moyse.

14. Alors il fit approcher le

veau de *l'offrande pour le* péché, & Aaron & ſes fils poſerent leurs mains ſur la tête du veau de *l'offrande pour le* péché.

15. Et Moyſe l'ayant égorgé prit de ſon ſang, & en mit avec ſon doigt ſur les cornes de l'autel à l'entour, & fit propiciation pour l'autel, & il répandit le reſte du ſang au pied de l'autel: ainſi il le ſanctifia pour faire la propiciation ſur lui.

16. Puis il prit toute la graiſſe qui étoit ſur les entrailles, & la taye du foye, les deux rognons avec leur graiſſe, & Moyſe les fit fumer ſur l'autel.

17. Mais il fit brûler au feu hors du camp le veau avec ſa peau, ſa chair, & ſa fiente, comme l'Eternel l'avoit commandé à Moyſe.

18. Il fit auſſi approcher le belier de l'holocauſte, & Aaron & ſes fils poſerent leurs mains ſur la tête du belier.

19. Et Moyſe l'ayant égorgé, répandit le ſang ſur l'autel tout à l'entour.

20. Puis il mit le *belier* en pieces, & en fit fumer la tête, les pieces, & la freſſure.

21. Et il lava dans l'eau les entrailles & les jambes, & fit fumer tout le belier ſur l'autel: *car* c'étoit un holocauſte de ſouëve odeur, c'étoit une offrande faite par feu à l'Eternel, comme l'Eternel l'avoit commandé à Moyſe.

22. Il fit auſſi approcher l'autre belier, *ſavoir* le belier des conſécrations; & Aaron & ſes fils poſerent les mains ſur la tête du belier.

23. Et Moyſe l'ayant égorgé prit de ſon ſang, & le mit ſur le mol de l'oreille droite d'Aaron, & ſur le pouce de ſa main droite, & ſur le gros orteil de ſon pied droit.

24. Il fit auſſi approcher les fils d'Aaron, & mit du même ſang ſur le mol de leur oreille droite, & ſur le pouce de leur main droite, & ſur le gros orteil de leur pied droit, & il répandit le reſte du ſang ſur l'autel tout à l'entour.

25. Aprés il prit la graiſſe, la queuë, & toute la graiſſe qui *eſt* ſur les entrailles, & la taye du foye, & les deux rognons avec leur graiſſe, & l'épaule droite.

26. Il prit auſſi de la corbeille des pains ſans levain, qui étoient devant l'Eternel, un tourteau ſans levain, & un tourteau de pain fait à l'huile, & un bignet, & les mit ſur les graiſſes, & ſur l'épaule droite.

27. Puis il mit toutes ces choſes ſur les paumes des mains d'Aaron, & ſur les paumes des mains de ſes fils, & les tournoya en offrande tournoyée devant l'Eternel.

28. Aprés Moyſe les reçut d'entre leurs mains, & les fit fumer ſur l'autel, par deſſus l'holocauſte: car ce ſont les conſécrations de ſouëve odeur, c'eſt un ſacrifice fait par feu à l'Eternel.

29. Moyſe prit auſſi la poitrine du belier des conſécrations, & la tournoya devant l'Eternel, & ce fut la portion de Moyſe, comme l'Eternel l'avoit commandé à Moyſe. *ch.* 7: 33.

30. Et Moyſe prit de l'huile de l'onction, & du ſang qui étoit ſur l'autel, & il en fit aſperſion ſur Aaron & ſur ſes vêtemens; ſur ſes fils, & ſur les vêtemens de ſes fils avec lui: ainſi il ſanctifia Aaron & ſes vêtemens; ſes fils & les vêtemens de ſes fils avec lui.

31. Aprés, Moyſe dit à Aaron & à ſes fils; Faites bouillir la chair à l'entrée du Tabernacle d'aſſignation, & vous la mangerez-là, avec le pain qui eſt dans la corbeille des conſécrations, comme *le Seigneur* me l'a commandé, en diſant; Aaron & ſes fils mangeront ces choſes.

32. Mais vous brûlerez au feu ce qui ſera demeuré de reſte de la chair & du pain.

33. Et vous ne ſortirez point pendant ſept jours de l'entrée du Tabernacle d'aſſignation, juſqu'au temps que les jours de vos conſécrations ſoient accomplis: car on employera ſept jours à vous conſacrer.

34. L'Eternel à commandé de faire *en ces autres jours*, comme on à fait en celui-ci, pour faire la propiciation pour vous.

35. Vous demeurerez donc pendant ſept jours, à l'entrée du Tabernacle d'aſſignation, jour & nuit, & vous obſerverez ce que l'Eternel vous à ordonné d'obſerver, afin que vous ne mourriez point: car il m'a été ainſi commandé.

36. Ainſi Aaron & ſes fils firent toutes les choſes, que l'Eternel avoit commandées, par le moyen de Moyſe.

CHAPITRE IX.

Sacrifices d'Aaron.

ET il arriva au huitieme jour que Moyſe appella Aaron & ſes fils, & les Anciens d'Iſraël.

2. Et il dit à Aaron; Prens un veau du troupeau *pour l'offrande* pour le péché, & un belier pour l'holocauſte, *tous deux* ſans tare, & les amene devant l'Eternel.

3. Et tu parleras aux enfans d'Iſraël, en diſant; Prenez un jeune bouc *pour l'offrande* pour le péché, un veau & un agneau, *tous deux* d'un an, qui ſoient ſans tare, pour l'holocauſte:

4. Et un taureau & un belier pour le ſacrifice de proſperitez, pour ſacrifier devant l'Eternel, & un gâteau paîtri à l'huile: car aujourd'hui l'Eternel vous apparoîtra.

5. Ils prirent donc les choſes, que Moyſe avoit commandées, & *les amenerent* devant le Tabernacle d'aſſignation: & toute l'aſſemblée s'approcha, & ſe tint devant l'Eternel.

6. Et Moyſe dit; Faites ce que l'Eternel vous à commandé, & la gloire de l'Eternel vous apparoîtra.

7. Et Moyſe dit à Aaron; Approche-toi de l'autel, & fai ton offrande pour le péché, & ton holocauſte, & fai propiciation pour toi, & pour le peuple: & préſente l'offrande pour le peuple: & fai propiciation pour eux, comme l'Eternel l'a commandé.

8. Alors Aaron s'approcha de l'autel, & égorgea le veau de ſon *offrande pour* le péché.

9. Et les fils d'Aaron lui préſenterent le ſang, & il trempa ſon doigt dans le ſang, & le mit ſur les cornes de l'autel: puis il répandit le reſte du ſang au pied de l'autel.

10. Mais il fit fumer ſur l'autel la graiſſe, & les rognons, & la taye du foye de *l'offrande pour le* péché, comme l'Eternel l'avoit commandé à Moyſe.

11. Et il brûla au feu la chair & la peau hors du camp.

12. Il égorgea auſſi l'holocauſte, & les fils d'Aaron lui préſenterent le ſang, lequel il répandit ſur l'autel tout à l'entour.

13. Puis il lui préſenterent l'holocauſte *coupé* par pieces, & la tête, & il fit fumer *ces choſes-là* ſur l'autel.

14. Et il lava les entrailles & les

jambes, qu'il fit fumer au dessus de l'holocauste sur l'autel.

15. Et il offrit l'offrande du peuple, & prit le bouc de *l'offrande pour le* péché pour le peuple, & il l'égorgea, & l'offrit pour le péché, comme la premiere *offrande*.

16. Et il l'offrit en holocauste, & en fit selon l'ordonnance.

17. Ensuite il offrit l'oblation du gâteau, & il en remplit la paume de sa main, & la fit fumer sur l'autel, outre l'holocauste du matin.

18. Il égorgea aussi le taureau & le belier, pour le sacrifice de prospéritez, qui étoit pour le peuple; & les fils d'Aaron lui présenterent le sang, lequel il répandit sur l'autel tout à l'entour.

19. *Ils présenterent* les graisses du taureau & du belier, la queuë, & ce qui couvre *les entrailles*, & les rognons, & la taye du foye.

20. Et ils mirent les graisses sur les poitrines, & on fit fumer les graisses sur l'autel.

21. Et Aaron tournoya en offrande tournoyée devant l'Eternel, les poitrines & l'épaule droite, comme l'Eternel l'avoit commandé à Moyse.

22. Aaron éleva aussi ses mains vers le peuple, & les bénit; & il descendit aprés avoir offert *l'offrande pour* le péché, l'holocauste, & *le sacrifice de* prospéritez.

23. Moyse donc & Aaron vinrent au Tabernacle d'assignation, & étant sortis bénirent le peuple; & la gloire de l'Eternel apparut à tout le peuple.

24. Car le feu sortit de devant l'Eternel, & consuma sur l'autel l'holocauste & les graisses; ce que tout le peuple ayant vû, ils s'écrierent de joye, & se prosternerent le visage contre terre.

CHAPITRE X.

Histoire de Nadab & Abihu.

OR les enfans d'Aaron, Nadab, & Abihu, prirent chacun leur encensoir, & y ayant mis du feu, ils mirent dessus du parfum, & offrirent devant l'Eternel un feu étranger; ce qu'il ne leur avoit point commandé.

2. Et le feu sortit de devant l'Eternel; & les dévora; & ils moururent devant l'Eternel.

3. Et Moyse dit à Aaron; C'est ce dont l'Eternel avoit parlé, en disant; Je serai sanctifié en ceux qui s'approchent de moi, & je serai glorifié en la présence de tout le peuple: & Aaron se tût.

4. Et Moyse appella Misaël & Eltsaphan, les fils de Huziel, oncle d'Aaron, & leur dit; Approchez-vous, emportez vos freres de devant le Sanctuaire, hors du camp.

5. Alors ils s'approcherent, & les emporterent avec leurs chemises hors du camp, comme Moyse en avoit parlé.

6. Puis Moyse dit à Aaron, & à Eléazar & à Ithamar ses fils; Ne découvrez point vos têtes, & ne déchirez point vos vêtemens, & vous ne mourrez point, & *l'Eternel* ne se mettra point en colere contre toute l'assemblée, mais que vos freres, toute la maison d'Israël, pleurent le brûlement que l'Eternel a fait.

7. Et ne sortez point de l'entrée du Tabernacle d'assignation, de peur que vous ne mourriez; car l'huile de l'onction de l'Eternel *est* sur vous: & ils firent selon la parole de Moyse.

8. Et l'Eternel parla à Aaron, en disant;

9. Vous ne boirez point de vin ni de cervoise, toi, ni tes fils avec toi, quand vous entrerez au Tabernacle d'assignation, de peur que vous ne mourriez: c'est une ordonnance perpétuelle en vos âges. *Nomb.* 6:3. *Jug.* 13:7.

10. Et afin que vous puissiez discerner, entre ce qui est saint ou profane, entre ce qui est souillé ou net.

11. Et afin que vous enseignez aux enfans d'Israël, toutes les ordonnances que l'Eternel leur aura prononcées, par le moyen de Moyse.

12. Puis Moyse parla à Aaron, & à Eleazar & à Ithamar ses fils, qui étoient demeurez de reste; Prenez l'offrande du gâteau, qui *est* demeuré de reste des offrandes de l'Eternel faites par feu, & la mangez en pains sans levain auprés de l'autel; car c'*est* une chose très-sainte. *Ch.* 6:16.

13. Vous la mangerez dans un lieu saint; parce que c'est la portion qui est assignée à toi, & à tes fils, des offrandes faites par feu à l'Eternel: car il m'a été ainsi commandé. *Ch.* 6:16, 26.

14. Vous mangerez aussi la poitrine de tournoyement, & l'épaule d'élevation dans un lieu pur, toi, tes fils, & tes filles avec toi: car ces choses-là t'ont été données, des sacrifices de prospéritez des enfans d'Israël, pour ta portion, & pour celle de tes enfans.

15. Ils apporteront l'épaule d'élevation, & la poitrine de tournoyement, avec les offrandes faites par feu, *qui sont* les graisses pour les faire tourner en offrande tournoyée devant l'Eternel, & *cela* t'appartiendra & à tes fils avec toi par une ordonnance perpétuelle, comme l'Eternel *l'a* commandé.

16. Or Moyse cherchoit soigneusement le bouc *de l'offrande pour le* péché, mais voici il avoit été brûlé, & *Moyse* se mit en grande colere contre Eléazar & Ithamar, les fils d'Aaron qui étoient demeurez de reste, & leur dit:

17. Pourquoi n'avez-vous point mangé *l'offrande pour* le péché dans un lieu saint? car c'est une chose très-sainte; vû qu'elle vous a été donnée pour porter l'iniquité de l'assemblée, afin de faire propiciation pour eux devant l'Eternel.

18. Voici, son sang n'a point été porté dans le Sanctuaire; ne manquez donc *plus* à la manger dans le lieu saint, comme je l'avois commandé.

19. Alors Aaron répondit à Moyse; Voici, ils ont offert aujourd'hui leur *offrande pour le* péché & leur holocauste devant l'Eternel, & ces choses-ci me sont arrivées: & si j'eusse mangé aujourd'hui *l'offrande pour* le péché, cela eût-il plû à l'Eternel?

20. Ce que Moyse ayant entendu, il l'approuva.

CHAPITRE XI.

Animaux purs & impurs.

ET l'Eternel parla à Moyse & à Aaron, & leur dit;

2. Parlez aux enfans d'Israël, & leur dites; Ce sont ici les animaux dont vous mangerez, d'entre toutes les bêtes qui sont sur la terre.

3. Vous mangerez d'entre les bêtes à quatre pieds de toutes celles, qui ont l'ongle divisé, & qui ont le pied fourché, & qui ruminent.

4. Mais vous ne mangerez point de celles qui ruminent *seulement*, ou qui ont l'ongle divisé *seulement*: comme le chameau, car il rumine bien, mais il n'a point l'ongle divisé: il vous *est* souillé.

5. Et le lapin; car il rumine bien,

bien, mais il n'a point l'ongle divisé : il vous est souillé.

6. Et le lievre : car il rumine bien, mais il n'a point l'ongle divisé : il vous est souillé.

7. Et le pourceau : car il a bien l'ongle divisé, & le pied fourché, mais il ne rumine nullement : il vous est souillé.

8. Vous ne mangerez point de leur chair, même vous ne toucherez point leur chair morte : ils vous sont souillez.

9. Vous mangerez de ceci d'entre tout ce qui est dans les eaux : vous mangerez de tout ce qui à des nageoires & des écailles dans les eaux, soit dans la mer, soit dans les fleuves.

10. Mais vous ne mangerez de rien qui n'ait point de nageoires & d'écailles, soit dans la mer, soit dans les fleuves, tant des reptiles des eaux, que de toute chose vivante qui est dans les eaux : cela vous sera en abomination.

11. Elles vous seront donc en abomination, vous ne mangerez point de leur chair, & vous tiendrez pour une chose abominable leur chair morte.

12. Tout ce donc qui vit dans les eaux & qui n'a point de nageoires & d'écailles, vous sera en abomination.

13. Et d'entre les oiseaux vous tiendrez ceux-ci pour abominables, on n'en mangera point, ils vous seront en abomination ; l'Aigle, l'Orphraye, le Faucon.

14. Le Vautour, & le Milan, selon leur espece :

15. Tout Corbeau selon son espece :

16. Le Chat-huant, la Hulotte, le Coucou, & l'Epervier, selon leur espece :

17. La Chouette, le Plongeon, le Hibou.

18. Le Cigne, le Cormorant, le Pellican.

19. La Cigogne, & le Héron, selon leur espece, & la Huppe, & la Chauvesouris.

20. Et tout reptile volant qui marche sur quatre pieds, vous sera en abomination.

21. Mais vous mangerez ce qui s'ensuit, de tout reptile volant qui marche à quatre pieds, ayant des jambes sur ses pieds, pour sauter avec elles sur la terre.

22. Ce sont donc ici ceux dont vous mangerez : Arabe selon son espece, Solham selon son espece ; Hargol selon son espece : & Habag selon son espece.

23. Mais tout autre reptile volant qui a quatre pieds, vous sera abomination.

24. Vous serez donc souillez par ces bêtes : quiconque touchera leur chair morte, sera souillé jusqu'au soir.

25. Quiconque aussi portera de leur chair morte, lavera ses vêtemens, & sera souillé jusqu'au soir.

26. Toute bête qui a l'ongle divisé, & qui n'a point le pied fourché, & ne rumine point, vous sera souillée : quiconque les touchera, sera souillé.

27. Et tout ce qui marche sur ses pattes, entre tous les animaux qui marchent à quatre pieds, vous sera souillé : quiconque touchera leur chair morte, sera souillé jusqu'au soir.

28. Et celui qui portera de leur chair morte, lavera ses vêtemens, & sera souillé jusqu'au soir ; elles vous sont souillées.

29. Ceci aussi vous sera souillé entre les reptiles, qui rampent sur la terre, la Balette, la Souris, & la Tortue, selon leur espece.

30. Le

30. Le Hérisson, le Crocodile, le Lésard, la Limace, & la Taupe.

31. Ces choses vous sont souillées entre les reptiles : quiconque les touchera mortes, sera souillé jusqu'au soir.

32. Aussi tout ce sur quoi il en tombera quelque chose, quand elles seront mortes, sera souillé, soit vaisseau de bois, soit vêtement, soit peau, ou sac, quelque vaisseau que ce soit dont on se sert à faire quelque chose, sera mis dans l'eau, & sera souillé jusqu'au soir, puis il sera net.

33. Mais s'il en tombe, quelque chose dans quelque vaisseau de terre que ce soit, tout ce qui est dedans sera souillé, & vous casserez le vaisseau.

34. Et toute viande qu'on mange, sur laquelle il y aura eu de l'eau, sera souillée : tout breuvage qu'on boit dans quelque vaisseau que ce soit, en sera souillé.

35. Et s'il tombe quelque chose de leur chair morte sur quoi que ce soit, cela sera souillé : le four & le foyer seront abbatus ; ils sont souillez, & ils vous seront souillez.

36. Toutefois la fontaine, ou le puits, *ou tel autre* amas d'eaux, seront nets : celui donc qui touchera leur chair morte, sera souillé.

37. Et s'il est tombé de leur chair morte sur quelque semence qui se seme, elle sera nette.

38. Mais si on avoit mis de l'eau sur la semence, & quelque chose de leur chair morte tombe sur elle, elle vous sera souillée.

39. Et quand quelqu'une des bêtes, qui vous sont pour viande, sera morte *d'elle-même*, celui qui en touchera la chair morte, sera souillé jusqu'au soir.

40. Et celui qui aura mangé de sa chair morte, lavera ses vêtemens, & sera souillé jusqu'au soir : celui aussi qui portera la chair morte de cette bête, lavera ses vêtemens, & sera souillé jusqu'au soir.

41. Tout reptile donc qui rampe sur la terre, vous sera en abomination, & on n'en mangera point.

42. Vous ne mangeres point de tout ce qui rampe sur la poitrine, ni de tout ce qui marche sur les quatre pieds, entre tous les reptiles qui se traînent sur la terre : car ils sont en abomination.

43. Ne rendez point vos personnes abominables par aucun reptile qui se traîne, & ne vous souillez point par eux, car vous seriez souillez par eux.

44. Parce que je suis l'Eternel vôtre Dieu. Vous vous sanctifierez donc, & vous serez saints ; car je suis saint : ainsi vous ne souillerez point vos personnes, par aucun reptile qui se traîne sur la terre. 1. *Pier.* 1 : 16.

45. Car je suis l'Eternel, qui vous ai fait monter du païs d'Egypte, afin que je vous sois Dieu, & que vous soyez saints : car je suis saint.

46. Telle est la Loi touchant les bêtes, & les oiseaux, & tout animal ayant vie, qui se traîne dans les eaux, & toute chose ayant vie, qui se traîne sur la terre.

47. Afin de discerner entre la chose souillée & la chose nette, & entre les animaux qu'on peut manger, & les animaux dont on ne doit point manger.

CHAPITRE XII.

Souillûre de la femme accouchée.

L'Eternel parla aussi à Moyse, en disant ;

2. Parle aux enfans d'Israël, & leur di ; Si la femme aprés avoir

conçu, enfante un mâle, elle sera souillée pendant sept jours: elle sera souillée comme au temps de ses mois. *Luc.* 2: 22.

3. Et au huitieme jour, on circoncira la chair du prépuce de l'enfant.

4. Et elle demeurera trente-trois jours au sang de sa purification, & ne touchera aucune chose sainte, & ne viendra point au Sanctuaire, jusqu'à ce que les jours de sa purification soient accomplis.

5. Que si elle enfante une fille, elle sera souillée deux semaines, comme au temps de ses mois, & elle demeurera soixante six jours au sang de sa purification.

6. Après que le temps de sa purification sera accompli, soit pour fils, ou pour fille, elle présentera au Sacrificateur un agneau d'un an en holocauste, & un pigeonneau, ou une tourterelle, *en offrande* pour le péché, à l'entrée du Tabernacle d'assignation.

7. Et *le Sacrificateur* offrira ces choses devant l'Eternel, & fera propiciation pour elle, & elle sera nettoyée du flux de son sang: telle est la Loi de celle qui enfante un fils ou une fille.

8. Que si elle n'a pas le moyen de trouver un agneau, alors elle prendra deux tourterelles, ou deux pigeonneaux, l'un pour l'holocauste, & l'autre *en offrande* pour le péché, & le Sacrificateur fera propiciation pour elle, & elle sera nettoyée.

CHAPITRE XIII.

De la lepre, & de la tigne.

L'Eternel parla aussi à Moyse & à Aaron, en disant;

2. L'homme qui aura dans la peau de sa chair tumeur, ou gale, ou bouton, & que cela paroîtra dans la peau de sa chair, comme une playe de lepre, on l'amenera à Aaron Sacrificateur, ou à un de ses fils Sacrificateurs.

3. Et le Sacrificateur regardera la playe en la peau de sa chair, & si le poil de la playe est devenu blanc, & si la playe, à la voir, est plus enfoncée que la peau de sa chair, c'est une playe de lepre: le Sacrificateur donc le regardera, & le jugera souillé.

4. Mais si le bouton est blanc en la peau de sa chair, & qu'à le voir il ne soit point plus enfoncé que la peau, & si son poil n'est pas devenu blanc, le Sacrificateur fera enfermer pendant sept jours celui qui a la playe.

5. Et le Sacrificateur la regardera le septieme jour, & s'il apperçoit que la playe se soit arrêtée, & qu'elle n'ait point crû dans la peau, le Sacrificateur le fera renfermer pendant sept autres jours.

6. Et le Sacrificateur la regardera encore le septieme jour aprés, & s'il apperçoit que la playe s'est retirée, & qu'elle ne s'est point accrue sur la peau, le Sacrificateur le jugera net; c'est de la gale: & il lavera ses vêtemens, & sera net.

7. Mais si la gale a crû, en quelque sorte que ce soit sur la peau, aprés qu'il aura été regardé par le Sacrificateur pour être jugé net, & qu'il aura été regardé pour la seconde fois par le Sacrificateur;

8. Le Sacrificateur le regardera encore, & s'il apperçoit que la gâle ait crû sur la peau, le Sacrificateur le jugera souillé: c'est de la lepre.

9. Quand il y aura une playe de lepre en un homme, on l'amenera au Sacrificateur.

10. Lequel le regardera; & s'il apperçoit qu'il y ait une tumeur blanche en la peau, & que le poil soit

soit devenu blanc, & qu'il paroisse de la chair vive en la tumeur:

11. C'est une lepre invétérée en en la peau de sa chair, & le Sacrificateur le jugera souillé, & ne le fera point enfermer: car il est jugé souillé.

12. Si la lepre boutonne fort dans la peau, & qu'elle couvre toute la peau de la playe, depuis la tête de cet homme jusqu'à ses pieds, autant qu'en pourra voir le Sacrificateur:

13. Le Sacrificateur le regardera, & s'il apperçoit que la lepre ait couvert toute la chair de cet homme, alors il jugera net *celui qui a* la playe: la playe est devenue toute blanche; il est net.

14. Mais le jour auquel on aura apperçu de la chair vive, il sera souillé.

15. Alors le Sacrificateur regardera la chair vive, & le jugera souillé: la chair vive est souillée: c'est de la lepre.

16. Que si la chair vive se change, & devient blanche, alors il viendra vers le Sacrificateur.

17. Et le Sacrificateur le regardera, & s'il apperçoit que la playe soit devenue blanche, le Sacrificateur jugera net *celui qui a* la playe: il est net.

18. Si la chair a eu en sa peau un ulcere, qui soit guéri;

19. Et qu'à l'endroit où étoit l'ulcere il y ait une tumeur blanche, ou une Pustule blanche-roussâtre, il sera regardé par le Sacrificateur.

20. Le Sacrificateur donc la regardera, & s'il apperçoit qu'à la voir elle soit plus enfoncée que la peau, & que son poil soit devenu blanc, alors le Sacrificateur le jugera souillé: c'est une playe de lepre la lepre a boutonné dans l'ulcere.

21. Que si le Sacrificateur la regardant apperçoit que le poil ne soit point devenu blanc, & qu'elle ne soit point plus enfoncée que la peau: mais qu'elle se soit retirée, le Sacrificateur le fera enfermer pendant sept jours.

22. Que si elle s'est étendue en quelque sorte que ce soit sur la peau, le Sacrificateur le jugera souillé; c'est une playe.

23. Mais si le bouton s'arrête en son lieu, ne croissant point, c'est un feu d'ulcere: ainsi le Sacrificateur le jugera net.

24. Que si la chair a en sa peau une inflammation de feu, & que la chair vive de la partie enflammée soit un bouton blanc-roussâtre, ou blanc *seulement*;

25. Le Sacrificateur le regardera: & s'il apperçoit que le poil soit devenu blanc dans le bouton, & qu'à le voir il soit plus enfoncé que la peau, c'est de la lepre, elle a boutonné dans l'inflammation: le Sacrificateur donc le jugera souillé: c'est une playe de lepre.

26. Mais si le Sacrificateur le regardant apperçoit qu'il n'y a point de poil blanc au bouton, & qu'il n'est point plus bas que la peau, & qu'il s'est rétiré, le Sacrificateur le fera enfermer pendant sept jours.

27. Puis le Sacrificateur le regardera le septieme jour, & si *le bouton* a crû en quelque sorte que ce soit dans la peau, le Sacrificateur le jugera souillé: c'est une playe de lepre.

291 Que si le bouton s'arrête en son lieu sans croître sur la peau, & s'est retiré, c'est une tumeur d'inflammation; & le Sacrificateur le jugera net: c'est un feu d'inflammation.

29. Et si l'homme ou la femme

a une playe en la tête, ou *l'homme* en la barbe.

30. Le Sacrificateur regardera la playe & ſi à la voir, elle eſt plus enfoncée que la peau, ayant en ſoi du poil jaunâtre délié, le Sacrificateur le jugera ſouillé; c'eſt de la tigne, c'eſt lepre de tête, ou de barbe.

31. Et ſi le Sacrificateur regardant la playe de la tigne, aperçoit qu'à la voir elle n'eſt point plus enfoncée que la peau, & n'a en ſoi aucun poil noir, le Sacrificateur fera enfermer pendant ſept jours *celui qui a* la playe de la tigne:

32. Et le ſeptieme jour le Sacrificateur regardera la playe, & s'il apperçoit que la tigne ne s'eſt point étendue, & qu'elle n'a *aucun* poil jaunâtre, & qu'a voir la tigne elle ne ſoit pas plus enfoncée que la peau;

33. *Celui qui a la playe de la tigne* ſe raſera, mais il ne raſera point *l'endroit* de la tigne, & le Sacrificateur fera enfermer pendant ſept autres jours *celui qui a* la tigne.

34. Puis le Sacrificateur regardera la tigne au ſeptieme jour, & s'il apperçoit que la tigne ne s'eſt point étendue ſur la peau, & qu'à la voir elle n'eſt point plus enfoncée que la peau, le Sacrificateur le jugera net, & cet homme lavera ſes vêtemens, & ſera net:

35. Mais ſi la tigne croît en quelque ſorte que ce ſoit dans la peau, aprés ſa purification,

36. Le Sacrificateur la regardera, & s'il appercoit que la tigne ait crû dans la peau: le Sacrificateur ne cherchera point de poil jaunâtre: il eſt ſouillé.

37. Mais s'il appercoit que la tigne ſe ſoit arrêtée, & qu'il y ſoit venu du poil noir, la tigne eſt guérie: il eſt net, & le Sacrificateur le jugera net.

38. Et ſi l'homme ou la femme ont dans la peau de leur chair des boutons, des boutons, *dis-je*, qui ſoient blancs.

39. Le Sacrificateur les regardera, & s'il apperçoit que dans la peau de leur chair il y ait des boutons retirez & blancs, c'eſt une tache blanche qui a boutonné dans la peau: il eſt donc net.

40. Et ſi l'homme a la tête pelée, il eſt chauve, & *néanmoins* il eſt net:

41. Et ſi ſa tête eſt pelée du côté de ſon viſage, il eſt chauve, & *néanmoins* il eſt net:

42. Mais ſi dans la partie pelée ou chauve, il y a une playe blanche-rouſſâtre, c'eſt une lepre qui a bourjonné dans ſa partie pelée ou chauve:

43. Et le ſacrificateur le regardera, & s'il apperçoit que la tumeur de la playe ſoit blanche-rouſſâtre dans ſa partie pelée ou chauve, ſemblable à la lepre de la peau de la chair;

44. L'homme eſt lépreux, il eſt ſouillé: le Sacrificateur ne manquera pas de le juger ſouillé: ſa playe eſt en ſa tête.

45. Or le lépreux en qui ſera la playe, aura ſes vêtemens déchirez, & ſa tête nue, il ſera couvert ſur la levre de deſſus, & criera; Le ſouillé, le ſouillé.

46. Pendant tout le temps qu'il aura cette playe, il ſera jugé ſouillé; il eſt ſouillé, il demeurera ſeul, & ſa demeure ſera hors du camp.

47. Et ſi le vêtement eſt infecté de la playe de la lepre, ſoit vêtement de laine, ſoit vêtement de lin;

48. Ou dans la chaîne, ou dans la trame du lin, ou de laine, ou auſſi dans la peau, ou dans quelque

que ouvrage que ce ſoit de peleterie.

49. Et ſi cette playe eſt verte, ou rouſſâtre dans le vêtement, ou dans la peau, ou dans la chaîne, ou dans la trame, ou dans quelque choſe que ce ſoit de peau, ce ſera une playe de lepre & elle ſera montrée au Sacrificateur.

50. Et le Sacrificateur regardera la playe, & fera enfermer pendant ſept jours *celui qui a* la playe.

51. Et au ſeptieme jour il regardera la playe: ſi la playe eſt crûe au vêtement ou en la chaîne, ou en la trame, ou en la peau, ou en quelque ouvrage que ce ſoit de peleterie, la playe eſt une lepre rongeante, elle eſt ſouillée.

52. Il brûlera donc le vêtement, la chaîne, ou la trame de laine, ou de lin, & toutes les choſes de peau, qui auront cette playe; car c'eſt une lepre rongeante: cela ſera brûlé au feu.

53. Mais ſi le Sacrificateur regarde, & apperçoit que la playe ne ſoit point crûe au vêtement, ou en la chaîne, ou en la trame, ou en quelque *autre* choſe qui ſoit faite de peau.

54. Le Sacrificateur commandera, qu'on lave la choſe où eſt la playe, & il le fera enfermer pendant ſept autres jours.

55. Que ſi le Sacrificateur, aprés qu'on aura fait laver la playe, la regarde, & il apperçoit que la playe n'ait point changé ſa couleur, & qu'elle ne ſoit point accrûe, c'eſt une choſe ſouillée, tu la brûleras au feu: c'eſt une enfonçûre en ſon envers, ou en ſon endroit pelé.

56. Que ſi le Sacrificateur regarde, & apperçoit que la playe ſe ſoit retirée aprés qu'on l'a fait laver, il la déchirera du vêtement, ou de la peau, ou de la chaîne, ou de la trame.

57. Que ſi elle paroît encore au vêtement, ou dans la chaîne, ou dans la trame, ou dans quelque choſe que ce ſoit de peau, c'eſt une lepre qui a boutonné; vous brûlerez au feu la choſe ou eſt la playe.

58. Mais ſi tu as lavé le vêtement, ou la chaîne, ou la trame, ou quelque choſe de peau, & que la playe s'en ſoit allée, il ſera encore lavé; puis il ſera net.

59. Telle eſt la loi de la playe de la lepre au vêtement de la laine, ou de lin, ou en la chaîne, ou en la trame, ou en quelque choſe que ce ſoit de peau, pour la juger nette ou ſouillée.

CHAPITRE XIV.

Purification du lépreux.

L'Eternel parla auſſi à Moyſe en diſant;

2. C'eſt ici la loi du lépreux pour le jour de la purification: il ſera amené au Sacrificateur.

2. Et le Sacrificateur ſortira hors du camp, & le regardera; & s'il apperçoit que la playe de la lepre ſoit guérie au lépreux;

4. Le Sacrificateur commandera, qu'on prenne pour celui qui doit être nettoyé, deux paſſeraux vivans & nets, avec du bois de cedre, & du cramoiſi, & de l'hyſope,

5. Et le Sacrificateur commandera, qu'on coupe la gorge à l'un des paſſeraux, ſur un vaiſſeau de terre, ſur de l'eau vive.

6. Puis il prendra le paſſerau vivant, le bois de cedre, le cramoiſi, & l'hyſope: & il trempera *toutes ces choſes* avec le paſſereau vivant, dans le ſang de l'autre paſſereau qui aura été égorgé ſur de l'eau vive.

7. Et il en fera aſperſion par ſept

fois

fois sur celui qui doit être nettoyé de la lepre, & le nettoyera, & il laissera aller par les champs, le passereau vivant.

8. Et celui qui doit être nettoyé lavera ses vêtemens, & rasera tout son poil, & se lavera dans l'eau; & il sera net: & ensuite il entrera au camp, mais il demeurera sept jours hors de sa tente.

9. Et au septieme jour il rasera tout son poil, sa tête, sa barbe, les sourcils de ses yeux, tout son poil: puis il lavera ses vêtemens & sa chair: & il sera net.

10. Et au huitieme jour il prendra deux agneaux sans tare, & une brebis d'un an sans tare, & trois dixiemes de fine farine à faire le gâteau, paîtrie à l'huile, & un log d'huile.

11. Et le Sacrificateur qui fait la purification, présentera celui qui doit être nettoyé, & ces choses-là devant l'Eternel à l'entrée du Tabernacle d'assignation.

12. Puis le Sacrificateur prendra l'un des agneaux, & l'offrira en offrande pour le délit avec un log d'huile, & tournoyera ces choses devant l'Eternel, en oblation tournoyée.

13. Et il égorgera l'agneau au lieu où l'on égorge *l'offrande pour* le péché, & l'holocauste, dans le lieu saint; car *l'offrande pour* le délit appartient au Sacrificateur, comme *l'offrande pour* le péché; c'est une chose trés sainte.

14. Et le Sacrificateur prendra du sang de *l'offrande* pour le délit, & le mettra sur le mol de l'oreille droite de celui, qui doit être nettoyé, & sur le pouce de sa main droite, & sur le gros orteil de son pied droit.

15. Puis le Sacrificateur prendra de l'huile du log, & en versera dans la paume de sa main gauche.

16. Et le Sacrificateur trempera le doigt de sa main droite en l'huile, qui est dans sa paume gauche, & fera aspersion de l'huile avec son doigt sept fois devant l'Eternel.

17. Et du reste de l'huile qui sera dans sa paume, le Sacrificateur en mettra sur le mol de l'oreille droite de celui qui doit être nettoyé, & sur le pouce de sa main droite, & sur le gros orteil de son pied droit, sur le sang pris de *l'offrande pour le* délit.

18. Mais ce qui restera de l'huile sur la paume du Sacrificateur; il le mettra sur la tête de celui qui doit être nettoyé: & ainsi le Sacrificateur fera propiciation pour lui devant l'Eternel.

19. Ensuite le Sacrificateur offrira *l'offrande pour* le péché, & fera propiciation pour celui qui doit être nettoyé de sa souillûre; puis il égorgera l'holocauste.

20. Et le Sacrificateur offrira l'holocauste & le gâteau sur l'autel & fera propiciation pour celui qui doit être nettoyé; & il sera net.

21. Mais s'il est pauvre, & s'il n'a pas le moyen de fournir ces choses, il prendra un agneau en offrande tournoyée pour le délit, afin de faire propiciation pour soi, & une dixieme de fine farine paîtrie à l'huile, pour le gâteau, avec un log d'huile.

22. Et deux tourterelles ou deux pigeonneaux, selon qu'il pourra fournir, dont l'un sera pour le péché, & l'autre pour l'holocauste.

23. Et le huitieme jour de sa purification, il les apportera au Sacrificateur à l'entrée du Tabernacle d'assignation, devant l'Eternel.

24. Et le Sacrificateur recevra l'agneau de *l'offrande pour le* délit, & le log d'huile, & les tournoyera devant l'Eternel en offrande tournoyée.

25. Et il égorgera l'agneau de *l'offrande pour le* délit; puis le Sacrificateur prendra du sang de *l'offrande pour le* délit, & le mettra sur le mol de l'oreille droite de celui qui doit être nettoyé, & sur le pouce de sa main droite, & sur le gros orteil de son pied droit.

26. Puis le Sacrificateur versera de l'huile dans la paume de sa main gauche.

27. Et avec le doigt de sa main droite il fera aspersion de l'huile qui est dans sa main gauche, sept fois devant l'Eternel.

28. Et il mettra de cette huile qui est dans sa paume, sur le mol de l'oreille droite de celui qui doit être nettoyé, & sur le pouce de sa main droite, & sur le gros orteil de son pied droit, sur le lieu du sang pris de *l'offrande pour le* délit.

29. Aprés il mettra le reste de l'huile, qui est dans sa paume, sur la tête de celui qui doit être nettoyé afin de faire propiciation pour lui devant l'Eternel.

30. Puis il sacrifiera l'une des tourterelles, ou l'un des pigeonneaux, selon ce qu'il aura pû fournir.

31. De ce donc qu'il aura pû fournir, l'un sera pour le péché, & l'autre pour l'holocauste, avec le gâteau: ainsi le Sacrificateur fera propiciation devant l'Eternel, pour celui qui doit être nettoyé.

32. Telle est la loi de celui, auquel il y a playe de lepre, & qui n'a pas le moyen de fournir à sa purification.

33. Puis l'Eternel parla à Moyse & à Aaron, en disant;

34. Quand vous serez entrez au païs de Canaan, que je vous donne en possession, si j'envoye une playe de lepre en quelque maison du païs que vous posséderez:

35. Celui à qui la maison appartiendra viendra, & le sera savoir au Sacrificateur, en disant; Il me semble que j'apperçois comme une playe en ma maison.

36. Alors le Sacrificateur commandera, qu'on vuide la maison avant qu'il y entre pour regarder la playe; afin que rien de ce qui est dans la maison ne soit souillé, puis le Sacrificateur entrera pour voir la maison.

37. Et il regardera la playe, & s'il apperçoit que la playe qui est aux parois de la maison, ait quelques fossettes tirant sur le verd, ou roussâtres, qui soient, à les voir plus enfoncées que la paroi:

38. Le Sacrificateur sortira de la maison, à l'entrée, & fera fermer la maison pendant sept jours.

39. Et au septieme jour le Sacrificateur retournera, & la regardera, & s'il apperçoit que la playe se soit étendue sur les parois de la maison.

40. Alors il commandera d'arracher les pierres, ausquelles est la playe, & de les jetter hors de la ville en un lieu souillé.

41. Il fera aussi racler l'enduit de la maison par dedans tout à l'entour, & l'enduit qu'on aura raclé, on le jettera hors de la ville en un lieu souillé,

42. Puis on prendra d'autres pierres, & on les apportera au lieu des *premieres* pierres, & on prendra d'autre mortier pour t'enduire la maison.

43. Mais si la playe retourne & boutonne en la maison, aprés qu'on aura arraché les pierres, & aprés qu'on l'aura raclée, & r'enduite.

44. Le Sacrificateur y entrera, & la

& la regardera, & s'il apperçoit que la playe ſoit accrûe en la maiſon, c'eſt une lepre rongeante en la maiſon : elle eſt ſouillée.

45. On démolira donc la maiſon, ſes pierres, & ſon bois, avec tout ſon mortier & on les tranſportera hors de la ville en un lieu ſouillé.

46. Et ſi quelqu'un eſt entré dans la maiſon, pendant tout le temps que *le Sacrificateur* l'avoît fait fermer, il ſera ſouillé juſqu'au ſoir.

47. Et celui qui dormira dans cette maiſon lavera ſes vêtemens ; celui auſſi qui mangera dans cette maiſon lavera ſes vêtemens.

48. Mais quand le Sacrificateur y ſera entré, & qu'il aura apperçû que la playe n'a point crû en cette maiſon, aprés l'avoir fait r'enduire, il jugera la maiſon nette : car ſa playe eſt guérie.

49. Alors il prendra pour purifier la maiſon, deux paſſereaux, du bois de cedre, du cramoiſi, & de l'hyſope.

50. Et il coupera la gorge à l'un des paſſereaux, ſur un vaiſſeau de terre, ſur de l'eau vive.

51. Et il prendra le bois de cedre, l'hyſope, le cramoiſi, & le paſſereau vivant, & trempera le tout dans le ſang du paſſereau qu'on aura égorgé, & dans l'eau vive ; puis il fera aſperſion dans la maiſon par ſept fois.

52. Il purifiera donc la maiſon avec le ſang du paſſereau, & avec l'eau vive, & avec le paſſereau vivant, le bois de cedre, l'hyſope, & le cramoiſi.

53. Puis il laiſſera aller hors de la ville par les champs le paſſereau vivant, & il fera propiciation pour la maiſon ; & elle ſera nette.

54. Telle eſt la loi de toute playe de lepre, & de tigne :

55. De lepre de vêtement, & de maiſon :

56. De tumeur, de gale, & de bouton :

57. Pour enſeigner en quel temps une choſe eſt ſouillée, & en quel temps elle eſt nette : telle eſt la loi de la lepre.

CHAPITRE XV.

Souillûre de l'homme. Et de la femme.

L'Eternel parla auſſi à Moyſe, & à Aaron, en diſant ;

2. Parlez aux enfans d'Iſraël, & leur dites ; Tout homme à qui la chair découle, ſera ſouillé à cauſe de ſon flux.

3. Et telle ſera la ſouillûre de ſon flux : quand ſa chair laiſſera aller ſon flux, ou que ſa chair retiendra ſon flux, c'eſt ſa ſouillûre.

4. Tout lit ſur lequel aura couché celui qui découle, ſera ſouillée ; & toute choſe ſur laquelle il ſe ſera aſſis, ſera ſouillée.

5. Quiconque auſſi touchera ſon lit lavera ſes vêtemens, & ſe lavera avec de l'eau ; & il ſera ſouillé juſqu'au ſoir.

6. Et qui s'aſſerra ſur quelque choſe ſur laquelle celui qui découle ſe ſoit aſſis, lavera ſes vêtemens & ſe lavera dans l'eau : & il ſera ſouillé juſqu'au ſoir.

7. Et celui qui touchera la chair de celui qui découle, lavera ſes vêtemens, & ſe lavera dans l'eau ; & il ſera ſouillé juſqu'au ſoir.

8. Et ſi celui qui découle crache ſur celui qui eſt net, celui qui étoit net lavera ſes vêtemens, & ſe lavera dans l'eau ; & il ſera ſouillée juſqu'au ſoir.

9. Toute monture auſſi que celui qui découle aura montée, ſera ſouillée.

10. Et

10. Et quiconque touchera quelque choſe qui aura été ſous lui, ſera ſouillé juſqu'au ſoir ; & quiconque portera de telles choſes lavera ſes vêtemens, & ſe lavera dans l'eau : & il ſera ſouillé juſqu'au ſoir,

11. Et quiconque aura été touché par celui qui découle, ſans qu'il ait lavé ſes mains dans l'eau, lavera ſes vêtemens ; & ſe lavera dans l'eau : & il ſera ſouillé juſqu'au ſoir.

12. Et le vaiſſeau de terre, que celui qui découle aura touché, ſera caſſé : mais tout vaiſſeau de bois ſera lavé dans l'eau.

13. Or quand celui qui découle ſera purgé de ſon flux, il comptera ſept jours pour ſa purification, & lavera ſa chair avec de l'eau vive ; & ainſi il ſera net.

14. Et au huitieme jour il prendra pour ſoi deux tourterelles, ou deux pigeonneaux, & il viendra devant l'Eternel à l'entrée du Tabernacle d'aſſignation, & les donnera au Sacrificateur.

15. Et le Sacrificateur les ſacrifiera, l'un *en offrande pour* le péché, & l'autre en holocauſte : ainſi le Sacrificateur fera propiciation pour lui devant l'Eternel à cauſe de ſon flux.

16. L'homme auſſi duquel ſera ſortie de la ſemence, lavera dans l'eau toute ſa chair, & il ſera ſouillé juſqu'au ſoir.

17. Et tout habit, ou toute peau, ſur laquelle il y aura de la ſemence, ſera lavée dans l'eau, & ſera ſouillée juſqu'au ſoir.

18. Même la femme, dont un tel homme aura la compagnie, ſe lavera dans l'eau *avec ſon mari*, & ils ſeront ſouillez juſqu'au ſoir.

19. Et quand la femme ſera découlante, ayant ſon flux de ſang en ſa chair, elle ſera ſéparée ſept jours ; & quiconque la touchera ſera ſouillé juſqu'au ſoir.

20. Et toute choſe ſur laquelle elle aura couché durant ſa ſéparation, ſera ſouillée ; toute choſe auſſi ſur laquelle elle aura été aſſiſe, ſera ſouillée.

21. Quiconque auſſi touchera le lit de cette femme, lavera ſes vêtemens, & ſe lavera dans l'eau ; & il ſera ſouillé juſqu'au ſoir.

22. Et quiconque touchera quelque choſe, ſur laquelle elle ſe ſera aſſiſe, lavera ſes vêtemens, & ſe lavera dans l'eau, & il ſera ſouillé juſqu'au ſoir.

23. Même ſi la choſe *que quelqu'un aura touchée étoit* ſur le lit, ou ſur quelque choſe ſur laquelle elle étoit aſſiſe, quand quelqu'un aura touché cette choſe-là ; il ſera ſouillé juſqu'au ſoir.

24. Et ſi quelqu'un à habité avec elle, tellement que ſes fleurs ſoient ſur lui, il ſera ſouillé ſept jours : & toute couche ſur laquelle il dormira, ſera ſouillée :

25. Quand auſſi la femme découle par flux de ſon ſang pluſieurs jours, ſans que ce ſoit le temps de ſes mois, ou quand elle découlera plus long temps que le temps de ſes mois, tout le temps du flux de ſa ſouillûre, elle ſera ſouillée comme au temps de ſa ſéparation.

26. Toute couche ſur laquelle elle couchera tous les jours de ſon flux, lui ſera comme la couche de ſa ſéparation : & toute choſe ſur laquelle elle s'aſſied, ſera ſouillée comme pour la ſouillûre de ſa ſéparation.

27. Et quiconque aura touché ces choſes-là, lavera ſes vêtemens, & ſe lavera dans l'eau ; & il ſera ſouillé juſqu'au ſoir.

28. Mais ſi elle eſt purgée de ſon

son flux, elle comptera sept jours, & aprés elle sera nette.

29. Et au huitieme jour elle prendra deux tourterelles, ou deux pigeonneaux, & les apportera au Sacrificateur à l'entrée du Tabernacle d'assignation.

30. Et le Sacrificateur en sacrifiera l'un *en offrande* pour le péché, & l'autre en holocauste: ainsi le Sacrificateur fera propiciation pour elle devant l'Eternel, à cause du flux de sa souillûre.

31. Ainsi vous separerez les enfans de Israël de leurs souillûres, & ils ne mourront point à cause de leurs souillûres, en souillant mon pavillon qui est au milieu d'eux.

32. Telle est la loi de celui qui découle, & de celui duquel sort la semence, qui le souille.

33. *Telle* est aussi la loi de celle, qui est malade de ses mois, & de toute personne qui découle, & qui à son flux, soit mâle, soit femelle, & de celui qui couche avec celle qui est souillée.

CHAPITRE XVI.

La grande fête des Expiations.

OR l'Eternel parla à Moyse, aprés la mort des deux enfans d'Aaron, lors que s'étant approchez de la présence de l'Eternel, ils moururent.

2. L'Eternel donc dit à Moyse; Parle à Aaron ton frere, & *lui di* qu'il n'entre point en tout temps dans le Sanctuaire, au dedans du voile devant le Propitiatoire, qui est sur l'Arche, afin qu'il ne meure point: car je me montrerai dans une nuée sur le Propitiatoire.

3. Aaron entrera en cette maniere dans le Sanctuaire, *aprés qu'il aura offert* un veau du troupeau pour le péché, & un belier pour l'holocauste.

4. Il se revêtira de la sainte chemise de lin, ayant mis les caleçons de lin sur sa chair, & il se ceindra du baudrier de lin, & portera la tiare de lin, qui sont les saints vêtemens, & il s'en vêtira, aprés avoir lavé sa chair avec de l'eau.

5. Et il prendra de l'assemblée des enfans d'Israël deux jeunes boucs *en offrande* pour le péché, & un belier pour l'holocauste.

6. Puis Aaron offrira son veau *en offrande* pour le péché, & fera propiciation, tant pour soi que pour sa maison.

7. Et il prendra les deux boucs, & les présentera devant l'Eternel, à l'entrée du Tabernacle d'assignation.

8. Puis Aaron jettera le sort sur les deux boucs; un sort pour *le bouc qui doit être* Hazazel.

9. Et Aaron offrira le bouc sur lequel le sort sera échu pour l'Eternel, & le sacrifiera *en offrande* pour le péché.

10. Mais le bouc sur lequel le sort sera échu pour être Hazazel, sera présenté vivant devant l'Eternel, pour faire propiciation par lui, *& on* l'envoyera au desert, pour *être* Hazazel.

11. Aaron donc offrira son veau *en offrande* pour le péché, & fera propiciation pour soi & pour sa maison, il égorgera, *dis-je*, *son* veau qui est l'offrande pour le péché.

12. Puis il prendra plein un encensoir de la braise du feu qui est sur l'autel devant l'Eternel, & ses pleines paumes de parfum de drogues pulverisé, & il l'apportera de la Maison dans le voile.

13. Et il mettra le parfum sur le feu devant l'Eternel; afin que la nuée du parfum couvre le Propitiatoire

tiatoire qui est sur le Témoignage: ainsi il ne mourra point.

14. Il prendra aussi du sang du veau, & il en fera asperſion avec son doigt au devant du Propitiatoire vers l'Orient: il fera, dis-je, asperſion de ce sang-là sept fois, avec son doigt, devant le Propitiatoire. *Héb.* 9: 25. & 10: 3.

15. Il egorgera aussi le bouc du peuple, qui est *l'offrande pour* le péché, & il apportera son sang au dedans du voile, & fera de son sang comme il a fait du sang du veau, en faisant asperſion vers le Propitiatoire, sur le devant du Propitiatoire.

16. Et il fera expiation pour le Sanctuaire, *le nettoyant* des souillûres des enfans d'Israël, & de leurs forfaits, selon tous leurs péchez: & il fera la même chose au Tabernacle d'assignation, qui demeure avec eux au milieu de leurs souillûres.

17. Et personne ne sera au Tabernacle d'assignation, quand le Sacrificateur y entrera, pour faire propiciation dans le Sanctuaire, jusqu'à ce qu'il en sorte, lors qu'il fera propiciation pour soi & pour sa maison, & pour toute l'assemblée d'Israël. *Luc.* 1: 10.

18. Puis il sortira vers l'autel, qui est devant l'Eternel, & fera expiation pour lui, & prenant du sang du veau & du sang du bouc, il le mettra sur les cornes de l'autel tout à l'entour.

19. Et il fera sur lui par sept fois asperſion du sang avec son doigt, & le nettoyera & le sanctifiera des souillûres des enfans d'Israël.

20. Et quand il aura achevé de faire expiation pour le Sanctuaire, & pour le Tabernacle d'assignation, & pour l'autel, alors il offrira le bouc vivant.

21. Et Aaron posant les deux mains sur la tête du bouc vivant, confessera sur lui toutes les iniquitez des enfans d'Israël, & tous leurs forfaits, selon tous leurs péchez, & les mettra sur la tête du bouc, & l'envoyera au desert par un homme exprés. *Exod.* 29: 10.

22. Et le bouc portera sur soi toutes leurs iniquitez, dans une terre inhabitable, puis cet homme laissera aller le bouc par le desert.

23. Et Aaron reviendra au Tabernacle d'assignation, & quittera les vêtemens de lin dont il s'étoit vêtu, quand il étoit entré au Sanctuaire, & les posera là.

24. Il lavera aussi sa chair avec de l'eau dans le lieu saint, & se revêtira de ses vêtemens: puis étant sorti, il offrira son holocauste, & l'holocauste du peuple, & fera propiciation pour soi, & pour le peuple. *ch.* 6: 27.

25. Il fera aussi fumer sur l'autel la graisse de *l'offrande pour le* péché.

26. Et celui qui aura conduit le bouc pour *être* Hazazel, lavera ses vêtemens & sa chair avec de l'eau: puis il rentrera au camp.

27. Mais on tirera hors du camp le veau & le bouc, qui auront été offerts *en offrande pour* le péché; & desquels le sang aura été porté au Sanctuaire pour y faire propiciation, & on brûlera au feu leur peau, leur chair, & leur fiente.

28. Et celui qui les aura brûlez lavera ses vêtemens & sa chair avec de l'eau: aprés quoi il rentrera au camp. *chap.* 23: 27.

29. Et ceci vous sera pour une ordonnance perpétuelle. Le dixieme jour du septieme mois vous affligerez vos ames, & vous ne ferez aucune œuvre, tant celui

qui eſt du païs, que l'étranger qui fait ſon ſéjour parmi vous.

30. Car en ce jour-là *le Sacrificateur* fera propiciation pour vous, afin de vous nettoyer: *ainſi* vous ſerez nettoyez de tous vos péchez en la préſence de l'Eternel.

31. Ce vous ſera donc un Sabbat de repos, & vous affligerez vos ames: c'eſt une ordonnance perpetuelle.

32. Et le Sacrificateur qu'on aura oinct, & qu'on aura conſacré pour exercer la ſacrificature en la place de ſon pére, fera propiciation, s'étant revêtu des vêtemens de lin, qui ſont les ſaints vêtemens.

33. Et il fera expiation pour le ſaint Sanctuaire, pour le Tabernacle d'aſſignation, & pour tout le peuple de l'aſſemblée.

34. Ceci donc vous ſera pour une ordonnance perpétuelle, afin de faire propiciation pour les enfans d'Iſraël, de tous leurs péchez, une fois l'an: & on fit comme l'Eternel l'avoit commandé à Moyſe.

CHAPITRE XVII.

Diverſes Ordonnances & Loix.

L'Eternel parla auſſi à Moyſe en diſant;

2. Parle à Aaron & à ſes fils, & à tous les enfans d'Iſraël, & leur di; C'eſt ici ce que l'Eternel a commandé, en diſant;

3. Quiconque de la maiſon d'Iſraël aura égorgé un bœuf, ou un agneau, ou une chevre dans le camp, ou qui l'aura égorgé hors du camp, *Deut.* 12: 6.

4. Et ne l'aura point amené à l'entrée du Tabernacle d'aſſignation, pour en faire une offrande à l'Eternel, devant le pavillon de l'Eternel, le ſang ſera imputé à cet homme-là: il a répandu du ſang; c'eſt pourquoi cet homme-là ſera retranché du milieu de ſon peuple; *ch.* 1: 3.

5. Afin que les enfans d'Iſraël amenent leurs ſacrifices, leſquels ils ſacrifient dans les champs, qu'ils les amenent, dis-je, à l'Eternel, à l'entrée du Tabernacle d'aſſignation, vers le Sacrificateur, & qu'ils les ſacrifient en ſacrifices de proſpéritez à l'Eternel;

6. Et que le Sacrificateur en répande le ſang ſur l'autel de l'Eternel, à l'entrée du Tabernacle d'aſſignation, & en faſſe fumer la graiſſe en ſouéve odeur à l'Eternel;

7. Et qu'ils n'offrent plus leurs ſacrifices aux diables, avec leſquels ils ont paillardé. Que ce leur ſoit une ordonnance perpetuelle en leurs âges.

8. Tu leur diras donc; Quiconque des enfans d'Iſraël, ou des étrangers qui font leur ſéjour parmi eux, aura offert un holocauſte ou un ſacrifice.

9. Et qui ne l'aura point amené à l'entrée du Tabernacle d'aſſignation, pour le ſacrifier à l'Eternel, cet homme-là ſera retranché d'entre ſes peuples.

10. Quiconque de famille d'Iſraël, ou des étrangers qui font leur ſéjour parmi eux, aura mangé de quelque ſang que ce ſoit, je mettrai ma face contre cette perſonne qui aura mangé du ſang, & je la retrancherai du milieu de ſon peuple. 1. *Sam.* 14: 33.

11. Car l'ame de la chair eſt dans le ſang; c'eſt pourquoi je vous ai ordonné, qu'il ſoit mis ſur l'autel afin de faire propiciation pour vos ames: car c'eſt le ſang qui fera propiciation pour l'ame.

12. C'eſt pourquoi j'ai dit aux enfans d'Iſraël; Que perſonne d'entre

d'entre vous ne mange du ſang: que l'étranger même, qui fait ſon ſéjour parmi vous, ne mange point de ſang.

13. Et quiconque des enfans d'Iſraël, & des étrangers qui font leur ſéjour parmi eux, aura pris à la chaſſe une bête ſauvage, ou un oiſeau que l'on mange, il répandra leur ſang, & le couvrira de pouſſiere.

14. Car l'ame de toute chair eſt dans ſon ſang, c'eſt ſon ame: c'eſt pourquoi j'ai dit aux enfans d'Iſraël; Vous ne mangerez point le ſang d'aucune chair: car l'ame de toute chair eſt ſon ſang; quiconque en mangera ſera retranché.

15. Et toute perſonne, qui aura mangé de la chair de quelque bête morte d'elle-même, ou déchirée par *les bêtes ſauvages*, tant celui qui eſt né au païs que l'étranger, lavera ſes vêtemens, & ſe lavera avec de l'eau, & il ſera ſouillé juſqu'au ſoir; puis il ſera net.

16. Que s'il ne lave pas *ſes vêtemens*, & ſa chair, il portera ſon iniquité. *Ezech.* 44: 31.

CHAPITRE XVIII.

Défence de diverſes abominations.

L'Eternel parla encore à Moyſe, en diſant;

2. Parle aux enfans d'Iſraël, & leur di Je ſuis l'Eternel vôtre Dieu:

3. Vous ne ferez point ce, qui ſe fait au païs d'Egypte où vous avez habité, ni ce qui ſe fait au païs de Canaan, auquel je vous amene: & vous ne cheminerez point ſelon leurs ſtatuts.

4. *Mais* vous ferez ſelon mes ſtatuts, & vous garderez mes ordonnances, pour cheminer en elles: Je ſuis l'Eternel vôtre Dieu.

5. Vous garderez donc mes ſtatuts, & mes ordonnances, leſquelles *ſi* l'homme accomplit, il vivra par elles; Je ſuis l'Eternel.

6. Que nul ne s'approche de celle qui *eſt* ſa proche parente, pour découvrir ſa nudité: Je ſuis l'Eternel.

7. Tu ne découvriras point la nudité de ton pere, ni la nudité de ta mere: c'*eſt* ta mere, tu ne découvriras point ſa nudité.

8. Tu ne découvriras point la nudité de la femme de ton pere: c'eſt la nudité de ton pere.

9. Tu ne découvriras point la nudité de ta ſœur, fille de ton pere, ou fille de ta mere, née dans la maiſon, ou hors *de la maiſon*: tu ne découvriras point leur nudité.

10. Quant à la nudité de la fille de ton fils, ou de la fille de ta fille, tu ne découvriras point leur nudité, car elles ſont ta nudité.

11. Tu ne découvriras point la nudité de la fille de la femme de ton pere, née de ton pere, c'eſt ta ſœur. *ch.* 20: 27.

12. Tu ne découvriras point la nudité de la ſœur de ton pere; elle eſt proche parente de ton pere.

13. Tu ne découvriras point la nudité de la ſœur de ta mere: car elle eſt proche parente de ta mere.

14. Tu ne découvriras point la nudité du frere de ton pere, & ne t'approcheras point de ſa femme: elle eſt ta tante. *Ezéch.* 22: 11.

15. Tu ne découvriras point la nudité de ta belle-fille: elle eſt la femme de ton fils, tu ne découvriras point ſa nudité.

16. Tu ne découvriras point la nudité de la femme de ton frere, c'eſt la nudité de ton frere.

17. Tu ne découvriras point la nudité d'une femme & de ſa fille, & ne prendras point la fille de ſon fils, ni la fille de ſa fille pour découvrir

couvrir leur nudité, elles ſont tes proches parentes ; c'eſt une énormité. *Ch.* 20 : 14.

18. Tu ne prendras point auſſi une femme avec ſa ſœur, pour l'affliger en découvrant ſa nudité ſur elle, pendant ſa vie.

19. Tu n'approcheras point de la femme, durant la ſéparation de ſa ſouillûre, pour découvrir ſa nudité.

20. Tu n'auras point auſſi la compagnie de la femme de ton prochain, te ſouillant avec elle.

21. Tu ne donneras point de tes enfans, pour les faire paſſer *par le feu* devant Molec : & tu ne profaneras point le Nom de ton Dieu ; Je ſuis l'Eternel. *Deut.* 18 : 10.

22. Tu n'auras point auſſi la compagnie d'un mâle : c'eſt une abomination.

23. Tu ne t'approcheras point auſſi d'aucune bête, pour te ſouiller avec elle ; & la femme ne ſe proſtituera point à une bête : c'eſt une confuſion.

24. Ne vous ſouillez point en aucune de ces choſes : car les nations que je m'en vais chaſſer de devant vous, ſe ſont ſouillées en toutes ces choſes :

25. Dont la terre à été ſouillée, & je m'en vais punir ſur elle ſon iniquité, & la terre vomira ſes habitans.

26. Mais quant à vous, vous garderez mes ordonnances & mes jugemens, & vous ne ferez aucune de ces abominations, tant celui qui eſt né au païs, que l'étranger qui fait ſon ſéjour parmi vous.

27. Car les gens de ce païs-là qui y ont été avant vous, ont fait toutes ces abominations, & la terre en à été ſouillée.

28. La terre ne vous vomiroit-elle point, ſi vous la ſouilliez, comme elle aura vomi les gens qui y ont été avant vous ?

29. Car quiconque fera aucune de toutes ces abominations, les perſonnes qui les auront faites, ſeront retranchées du milieu de leur peuple.

30. Vous garderez donc ce que j'ai ordonné de garder, & vous ne pratiquerez aucune de ces coutumes abominables, qui ont été pratiquées avant vous, & vous ne vous ſouillerez point par elles : Je ſuis l'Eternel vôtre Dieu.

CHAPITRE XIX.

Loix Religieuſes & civiles.

L'Eternel parla auſſi à Moyſe, en diſant ;

2. Parle à toute l'aſſemblée des enfans d'Iſraël, & leur di ; Soyez ſaints : car je ſuis ſaint, moi l'Eternel vôtre Dieu.

3. Vous craindrez chacun ſa mere & ſon pere, & vous garderez mes Sabbats : Je ſuis l'Eternel vôtre Dieu.

4. Vous ne vous tournerez point vers les idoles, & ne vous ferez aucuns dieux de fonte : Je ſuis l'Eternel vôtre Dieu.

5. Si vous offrez un ſacrifice de proſperitez à l'Eternel, vous le ſacrifierez de vôtre bon gré.

6. Il ſe mangera au jour que vous l'aurez ſacrifié, & le lendemain, mais ce qui reſtera juſqu'au troiſieme jour, ſera brûlé au feu.

7. Que ſi on en mange au troiſieme jour, ce ſera une abomination ; il ne ſera point agrée.

8. Quiconque auſſi en mangera, portera ſon iniquité ; car il aura profané la choſe ſainte de l'Eternel ; & cette perſonne-là ſera retranchée d'entre ſes peuples.

9. Et quand vous ferez la moiſſon de vôtre terre, tu n'acheveras point de moiſſonner le bout de ton champ,

champ, & tu ne glaneras point ce qui reſtera à cueillir de ta moiſſon.

10. Et tu ne grapilleras point ta vigne, ni ne recueilliras point les grains *tombez* de ta vigne, mais tu les laiſſeras au pauvre & à l'étranger : Je ſuis l'Eternel vôtre Dieu.

11. Vous ne déroberez point, & ne dénierez point *la choſe à qui elle appartient* ; & aucun de vous ne mentira à ſon prochain.

12. Vous ne jurerez point par mon Nom en mentant ; car tu profanerois le Nom de ton Dieu : Je ſuis l'Eternel. *Exod.* 20 : 7.

13. Tu n'opprimeras point ton prochain, ni ne le pilleras point. Le ſalaire de ton mercenaire ne demeurera point par devers toi, juſqu'au matin.

14. Tu ne maudiras point le ſourd, & tu ne mettras point d'achoppement devant l'aveugle, mais tu craindras ton Dieu : Je ſuis l'Eternel.

15. Vous ne ferez point d'iniquité en jugement, & tu n'auras point d'égard à la perſonne du pauvre, ni n'honoreras la perſonne du grand, *mais* tu jugeras juſtement ton prochain.

16. Tu n'iras point médiſant parmi ton peuple : tu ne t'éleveras point contre le ſang de ton prochain : Je ſuis l'Eternel.

17. Tu ne haïras point ton frere en cœur. Tu reprendras ſoigneuſement ton prochain, & ne ſouffriras point de péché en lui.

18. Tu n'uſeras point de vengeance, & ne la garderas point aux enfans de ton peuple : mais tu aimeras ton prochain comme toi-même : Je ſuis l'Eternel.

19. Vous garderez mes ordonnances. Tu n'accoupleras point tes bêtes avec d'autres de diverſe eſpece. Tu ne ſemeras point ton champ de diverſes ſortes de grains ; & tu ne mettras point ſur toi de vêtemens de diverſes eſpeces, *comme* de laine & de lin.

20. Si un homme a couché avec une femme, laquelle étant eſclave fût fiancée à un homme, & qu'elle n'ait pas été rachettée, & que la liberté ne lui ait pas été donnée, ils auront le fouet : *mais* on ne les fera point mourir : parce qu'elle n'avoit pas été affranchie.

21. Et l'homme amenera ſon *offrande pour le* délit à l'Eternel à l'entrée du Tabernacle d'aſſignation, *ſavoir* un belier pour le délit.

22. Et le Sacrificateur fera propiciation pour lui devant l'Eternel, par le belier de *l'offrande pour le* délit, à cauſe de ſon péché qu'il aura commis, & ſon péché qu'il aura commis lui ſera pardonné.

23. Et quand vous ſerez entrez au païs, & que vous y aurez planté quelque arbre fruitier, vous tiendrez ſon fruit pour ſon prépuce ; il vous ſera incirconcis pendant trois ans, & on n'en mangera point.

24. Mais en la quatrieme année tout ſon fruit ſera une choſe ſainte, pour en louer l'Eternel.

25. Et en la cinquieme année vous mangerez ſon fruit, afin qu'il vous multiplie ſon rapport : Je ſuis l'Eternel vôtre Dieu.

26. Vous ne mangerez rien avec le ſang. Vous n'uſerez point de divinations, & vous ne prognoſtiquerez point le temps.

27. Vous ne tondrez point en rond les coins de vôtre tête, & vous ne gâterez point les coins de vôtre barbe.

28. Vous ne ferez point d'inciſions dans vôtre chair, pour un mort, & n'imprimerez point de cara-

caractere en vous : Je ſuis l'Eternel. *Deut.* 14 : 1.

29. Tu ne ſouilleras point ta fille, en la proſtituant pour la faire paillarder ; afin que la terre ne ſoit point ſouillée par la paillardiſe, & ne ſoit point remplie d'énormité.

30. Vous garderez mes Sabbats, & vous aurez en révérence mon Sanctuaire : Je ſuis l'Eternel.

31. Ne vous détournez point aprés ceux, qui ont l'eſprit de Python, ni aprés les devins : ne cherchez point de vous ſouiller par eux : Je ſuis l'Eternel vôtre Dieu.

32. Leve-toi devant les cheveux blancs, & honore la perſonne du vieillard, & crains ton Dieu : Je ſuis l'Eternel.

33. Si quelque étranger habite en vôtre païs, vous ne lui ferez point de tort. *Exod.* 22 : 21.

34. L'etranger qui habite parmi vous, vous ſera comme celui qui eſt né parmi vous, & vous l'aimerez comme vous-mêmes ; car vous avez été étrangers au païs d'Egypte. Je ſuis l'Eternel vôtre Dieu.

35. Vous ne ferez point d'iniquité en jugement, ni en régle, ni en poids, ni en meſure :

36. Vous aurez les balances juſtes, les pierres *à peſer* juſtes, l'Epha juſte, & le Hin juſte. Je ſuis l'Eternel vôtre Dieu qui vous ai retirez du païs d'Egypte.

37. Gardez donc toutes mes ordonnances, & mes jugemens, & les faites : Je ſuis l'Eternel.

CHAPITRE XX.

Peines capitales contre les plus grands péchez.

L'Eternel parla auſſi à Moyſe ; en diſant ;

2. Tu diras aux enfans d'Iſraël ; Quiconque des enfans d'Iſraël, ou des étrangers qui demeurent en Iſraël, donnera de ſa lignée à Molec, ſera puni de mort ; le peuple du païs l'aſſommera de pierre.

3. Et je mettrai ma face contre un tel homme, & le retrancherai du milieu de ſon peuple, parce qu'il aura donné de ſa lignée à Molec, pour ſouiller mon Sanctuaire, & profaner le Nom de ma Sainteté. *ch.* 17 : 10.

4. Que ſi le peuple du païs ferme les yeux, en quelque maniere que ce ſoit, pour ne point voir quand cet homme-là aura donné de ſa lignée à Molec, & ne le point faire mourir ;

5. Je mettrai ma face contre cet homme-là, & contre ſa famille, & je le retrancherai du milieu de mon peuple, avec tous ceux qui paillardent à ſon exemple, en paillardant aprés Molec.

6. Quant à la perſonne qui ſe détournera aprés ceux, qui ont l'eſprit de Python, & aprés les devins, en paillardant aprés eux, je mettrai ma face contre cette perſonne-là, & je la retrancherai du milieu de ſon peuple.

7. Sanctifiez-vous donc, & ſoyez ſaints : car je ſuis l'Eternel vôtre Dieu.

8. Gardez auſſi mes ordonnances, & les faites : Je ſuis l'Eternel qui vous ſanctifie.

9. Quand quelqu'un aura maudit ſon pere ou ſa mere, on le ſera mourir de mort ; il a maudit ſon pere ou ſa mere, ſon ſang eſt ſur lui. *Prov.* 20 : 20.

10. Quant à l'homme qui aura commis adultere avec la femme d'un autre, parce qu'il a commis adultere avec la femme de ſon prochain, on fera mourir de mort l'homme & la femme adulteres.

11. L'homme qui aura couché avec

avec la femme de ſon pere, a découvert la nudité de ſon pere ; on les fera mourir de mort tous deux, leur ſang eſt ſur eux *ch.* 18 : 8.

12. Et quand un homme aura couché avec ſa belle-fille, on les fera mourir de mort tous deux ; ils ont fait une confuſion ; leur ſang eſt ſur eux.

13. Quand un homme aura eu la compagnie d'un male, ils ont tous deux fait une choſe abominable ; on les fera mourir de mort, leur ſang eſt ſur eux. *ch.* 18 : 22.

14. Et quand un homme aura pris une femme, & la mere de cette *femme*, c'eſt une énormité, il ſera brûlé au feu avec elles, afin qu'il n'y ait point d'énormité au milieu de vous.

15. L'homme qui ſe ſera ſouillé avec une bête, ſera puni de mort ; vous tuerez auſſi la bête.

16. Et quand quelque femme ſe ſera proſtituée à quelque bête, tu tueras cette femme & la bête ; on les fera mourir de mort, leur ſang eſt ſur eux.

17. Quand un homme aura pris ſa ſœur, fille de ſon pere, ou fille de ſa mere, & aura vû ſa nudité, & qu'elle aura vû la nudité de lui ; c'eſt une choſe infame : ils ſeront donc retranchez en la préſence des enfans de leur peuple ; il a découvert la nudité de ſa ſœur, il portera ſon iniquité.

18. Quand un homme aura couché avec une femme, qui a ſes mois, & qu'il aura découvert la nudité de cette *femme*, en découvrant ſon flux, & qu'elle aura découvert le flux de ſon ſang ; ils ſeront tous deux retranchez du milieu de leur peuple.

19. Tu ne découvriras point la nudité de la ſœur de ta mere, ni de la ſœur de ton pere ; parce qu'il aura découvert ſa chair, ils porteront *tous deux* leur iniquité.

20. Et quand un homme aura couché avec ſa tante, il a découvert la nudité de ſon oncle ; ils porteront leur péché, & ils mourront ſans en laiſſer d'enfans.

21. Et quand un homme aura pris la femme de ſon frere, c'eſt une ordure : il a découvert la honte de ſon frere, ils n'*en* auront point d'enfans.

22. Ainſi gardez toutes mes ordonnances, & mes jugemens, & obſervez-les ; & le païs, auquel je vous fais entrer pour y habiter, ne vous vomira point.

23. Vous ne ſuivrez point auſſi les ordonnances des nations, que je m'en vais chaſſer de devant vous : car elles ont fait toutes ces choſes-là, & je les ai eûes en abomination. *Jer.* 10 : 2.

24. Et je vous ai dit ; Vous poſſederez leur païs, & je vous le donnerai pour le poſſéder : c'eſt un païs découlant de lait & de miel : Je ſuis l'Eternel vôtre Dieu, qui vous ai ſéparez des *autres* peuples. *Exod.* 3 : 8.

25. C'eſt pourquoi ſéparez la bête nette de la ſouillée, l'oiſeau net d'avec le ſouillé, & ne rendez point abominables vos perſonnes *en mangeant* des bêtes & des oiſeaux *immondes*, ni rien qui rampe ſur la terre, rien de ce que je vous ai ſéparé comme une choſe immonde. *Deut.* 14 : 4.

26. Vous me ſerez donc ſaints ; car je ſuis ſaint, moi l'Eternel, & je vous ai ſéparez des *autres* peuples, afin que vous ſoyez à moi.

27. Quand un homme ou une femme aura un eſprit de Python, ou ſera devin, on les fera mourir de mort : on les aſſommera de pierres ; leur ſang eſt ſur eux.

CHAPITRE XXI.

Loix touchant les Sacrificateurs.

L'Eternel dit auſſi à Moyſe; Parle aux Sacrificateurs, fils d'Aaron, & leur di; *Qu'aucun d'eux* ne ſe contamine entre ſes peuples pour un mort; *Ezech.* 44: 25.

2. Sinon pour ſon proche parent, qui le touche de prés, *ſavoir* pour ſa mere, pour ſon pere, pour ſon fils, pour ſa fille, & pour ſon frere.

3. Et quant à ſa ſœur vierge, qui le touche de prés, & qui n'aura point eu de mari, il ſe contaminera pour elle.

4. Etant mari, il ne ſe contaminera point *pour ſa femme* parmi ſon peuple, en ſe polluant.

5. Ils n'arrocheront point les cheveux de leur tête, pour la rendre chauve, & ils ne raſeront point les coins de leur barbe, ni ne feront d'inciſion en leur chair.

6. Ils ſeront ſaints à leur Dieu, & ne profaneront point le nom de leur Dieu: car ils offrent les ſacrifices de l'Eternel faits par feu, qui eſt la viande de leur Dieu, c'eſt pourquoi ils ſeront trés-ſaints.

7. Ils ne prendront point une femme paillarde, ou deshonorée; ils ne prendront point auſſi une femme repudiée par ſon mari: car ils ſont ſaints à leur Dieu.

8. Tu feras donc que chacun d'eux ſoit ſaint, parce qu'ils offrent la viande de ton Dieu: ils te ſeront donc ſaints, car je ſuis ſaint, moi l'Eternel qui vous ſanctifie.

9. Si la fille du Sacrificateur ſe ſouille en commettant paillardiſe, elle ſouille ſon pere: qu'elle ſoit *donc* brulée au feu.

10. Et le ſouverain Sacrificateur d'entre ſes freres, ſur la tête duquel l'huile de l'onction aura été repandué, & qui ſe ſera conſacré pour vêtir les ſaints vêtemens, ne decouvrira point ſa tête, & ne déchirera point ſes vêtemens.

11. Il n'ira point vers aucune perſonne morte; il ne ſe rendra point impur pour ſon pere, ni pour ſa mere;

12. Et il ne ſortira point du Sanctuaire, & ne ſouillera point le Sanctuaire de ſon Dieu: parce que la couronne, & l'huile de l'onction de ſon Dieu eſt ſur lui. Je *ſuis* l'Eternel.

13. Il prendra pour femme une vierge. *Ezech.* 44: 22.

14. Il ne prendra point une veuve; ni une répudiée, ni une femme deshonorée, *ni* une paillarde: mais il prendra pour femme une vierge d'entre ſes peuples.

15. Il ne ſouillera point ſa race entre ſes peuples: car je ſuis l'Eternel qui le ſanctifié.

16. L'Eternel parla auſſi à Moyſe, en diſant;

17. Parle à Aaron, & lui di; Si quelqu'un de ta poſtérité dans ſes âges, à quelque défaut *en ſon corps*, il ne s'approchera point pour offrir la viande de ſon Dieu.

18. Car aucun homme en qui il y aura quelque défaut, n'en approchera; *ſavoir* l'homme aveugle, ou boiteux, ou camus, ou qui aura quelque ſuperfluité dans ſes membres.

19. Ou l'homme qui aura quelque fracture aux pieds, ou aux mains.

20. Ou qui ſera boſſu, ou grêle, ou qui aura quelque ſuffuſion en l'œil, ou qui aura une gale ſéche, ou une gale d'ulcere, ou qui ſera rompu.

21. Nul homme donc de la poſtérité d'Aaron Sacrificateur en qui il y aura quelque défaut, ne s'approchera pour offrir les offrandes faites

faites par feu à l'Eternel: il y a un défaut en lui, il ne s'approchera donc point pour offrir la viande de ſon Dieu.

22. Il pourra bien manger de la viande de ſon Dieu, *ſavoir* des choſes tres-ſaintes, & des choſes ſaintes.

23. Mais il n'entrera point vers le voile, ni ne s'approchera de l'autel, parce qu'il y a en lui une défectuoſité, afin de ne ſouiller point mes Sanctuaires: car je ſuis l'Eternel qui les ſanctifie.

24. Moyſe donc parla ainſi à Aaron & à ſes fils, & à tous les enfans d'Iſraël.

CHAPITRE XXII.

Pureté requiſe aux Sacrificateurs.

PUis l'Eternel parla à Moyſe, en diſant;

2. Di à Aaron, & à ſes fils, quand ils auront à s'abſtenir des choſes ſaintes des enfans d'Iſraël, afin qu'ils ne profanent point le nom de ma ſaintete dans les choſes qu'eux-mêmes me ſanctifient: Je ſuis l'Eternel;

3. Di leur donc; Tout homme de toute vôtre poſtérité en vos âges, qui étant ſouillé s'approchera des choſes ſaintes, que les enfans d'Iſraël auront ſanctifiées à l'Eternel, cette perſonne-là ſera retranchée de ma préſence: Je ſuis l'Eternel.

4. Tout homme de la poſtérité d'Aaron étant lépreux, ou découlant, ne mangera point des choſes ſaintes juſqu'à ce qu'il ſoit nettoyé: & celui auſſi qui aura touché quelque homme ſouillé, pour avoir touché un mort, & celui qui aura un flux de ſemence;

5. Et celui qui aura touché quelque reptile dont il ſoit ſouillé, ou quelque homme par lequel il ſoit ſouillé, quelque ſouillûre qui puiſſe être en lui,

6. La perſonne qui aura touché ces choſes, ſera ſouillée juſqu'au ſoir, & ne mangera point des choſes ſaintes, ſi elle n'a lavé ſa chair avec de l'eau.

7. Enſuite, elle ſera nette aprés le ſoleil couché; & elle mangera des choſes ſaintes: car c'eſt ſa viande.

8. Il ne mangera point de la chair d'aucune bête morte d'elle-même, ou déchirée par *les bêtes ſauvages*, pour ſe ſouiller par elle: Je *ſuis* l'Eternel.

9. Qu'ils gardent donc ce que j'ai ordonné de garder, qu'ils ne commettent point de péché au ſujet de la viande *ſainte*, afin qu'ils ne meurent point, pour l'avoir ſouillée; Je ſuis l'Eternel qui les ſanctifie.

10. Nul étranger auſſi ne mangera des choſes ſaintes: le forain logé chez le Sacrificateur, & le mercenaire, ne mangeront point des choſes ſaintes.

11. Mais quand le Sacrificateur aura acheté quelque perſonne de ſon argent, elle en mangera; pareillement celui qui ſera né dans ſa maiſon: ceux-ci mangeront de ſa viande.

12. Que ſi la fille du Sacrificateur eſt mariée à un étranger, elle ne mangera point des choſes ſaintes, preſentées en offrande élevée.

13. Mais ſi la fille du Sacrificateur eſt veuve, ou repudiée, & ſi elle n'a point d'enfans, étant retournée en la maiſon de ſon pere: comme *elle y demeuroit* en ſa jeuneſſe, elle mangera de la viande de ſon pere: mais nul étranger n'en mangera.

14. Que ſi quelqu'un par ignorance mange d'une choſe ſainte, il ajoûtera un cinquieme par deſſus,

ius, & le donnera au Sacrificateur avec la chose sainte.

15. Et ils ne souilleront point les choses sanctifiées des enfans d'Israël, qu'ils auront offertes à l'Eternel.

16. Mais on leur fera porter la peine du délit, parce qu'ils auront mangé de leurs choses saintes: car je suis l'Eternel qui les sanctifie.

17. L'Eternel parla encore à Moyse, en disant;

18. Parle à Aaron & à ses fils, & à tous les enfans d'Israël, & leur di; Quiconque de la maison d'Israël, ou des étrangers qui sont en Israël, offrira son offrande, selon tous ses vœus, ou selon toutes ses offrandes volontaires, lesquelles on offre en holocauste à l'Eternel.

19. Il offrira de son bon gré, un mâle sans tare, d'entre les vaches, *ou* d'entre les brebis, ou d'entre les chevres.

20. Vous n'offrirez aucune chose, qui ait quelque tare, car elle ne seroit point agréée pour vous.

21. Que si un homme offre à l'Eternel un sacrifice de prospéritez, en s'acquittant de quelque vœu ou en faisant quelque offrande volontaire, soit de bœufs, ou de brebis, ce qui sera sans tare sera agréé: il n'y doit avoir aucune tare. *Deut.* 5:21. & 17:1.

22. Vous n'offrirez point à l'Eternel ce qui sera aveugle, ou rompu, ou mutilé, ou qui aura un porreau, ou gale séche, ou gale d'ulcere, & vous n'en donnerez point pour le sacrifice, qui se fait par feu sur l'autel à l'Eternel.

23. Tu pourras bien faire une offrande volontaire d'un bœuf, ou d'une brebis, ou d'une chevre ayant quelque superfluité, ou quelque défaut dans ses membres: mais ils ne seront point agréez pour le vœu.

24. Vous n'offrirez point à l'Eternel, & ne sacrifierez, point en vôtre païs *une bête*, qui ait les genitoires froissez, ou cassez, ou arrachez, ou taillez.

25. Vous ne prendrez point aussi de la main de l'étranger, aucune de toutes ces choses, pour les offrir en viande à vôtre Dieu, car la corruption qui est en eux est une tare en elles: elles ne seront point agréés pour vous.

26. L'Eternel parla encore à Moyse, en disant:

27. Quand un veau, ou un agneau, ou une chevre seront nez, & qu'ils auront été sept jours sous leur mere, depuis le huitieme jour & les suivans, ils seront agréables pour l'offrande du sacrifice, qui se fait par feu à l'Eternel.

28. Vous n'égorgerez point aussi en un même jour la vache, ou la chevre, avec son petit.

29. Quand vous offrirez un sacrifice d'action de graces à l'Eternel, vous le sacrifierez de vôtre bon gré.

30. Il sera mangé le jour même & vous n'en reserverez rien jusqu'au matin; Je suis l'Eternel.

31. Gardez donc mes commandemens, & les faites: Je suis l'Eternel.

32. Et ne profanez point le nom de ma sainteté, car je serai sanctifié entre les enfans d'Israël: Je suis l'Eternel qui vous sanctifie:

33. Et qui vous ai retirez du païs d'Egypte, pour vous être Dieu: Je suis l'Eternel.

CHAPITRE XXIII.

Fêtes solemnelles.

L'Eternel parla aussi à Moyse en disant.

2. Parle aux enfans d'Israël, & leur di; Les fêtes solemnelles de l'Eternel, que vous publierez, seront de saintes convocations; & ce sont ici mes fêtes solemnelles.

3. On travaillera six jours, mais au septieme jour, qui est le Sabbat du Repos, il y aura une sainte convocation: vous ne ferez aucune œuvre, *car* c'est le Sabbat à l'Eternel, dans toutes vos demeures.

4. Et ce sont ici les fêtes solemnelles de l'Eternel, qui seront de saintes convocations, que vous publierez en leur saison.

5. Au premier mois, le quatorzieme *jour* du mois entre les deux vêpres est la Pâque à l'Eternel.

6. Et le quinzieme jour de ce même mois, est la fête solemnelle de pains sans levain à l'Eternel: vous mangerez des pains sans levain pendant sept jours.

7. Le premier jour vous aurez une sainte convocation: vous ne ferez aucune œuvre servile.

8. Mais vous offrirez à l'Eternel pendant sept jours des offrandes faites par feu, & au septieme jour il y aura une sainte convocation: vous ne ferez aucune œuvre servile.

9. L'Eternel parla aussi à Moyse en disant,

10. Parle aux enfans d'Israël, & leur di; Quand vous serez entrez au païs que je vous donne, & que vous en aurez fait la moisson, vous apporterez alors au Sacrificateur une poignée des premiers fruits de vôtre moisson.

11. Et il tournoyera cette poignée-là devant l'Eternel, afin qu'elle soit agrée pour vous: le Sacrificateur la tournoyera le lendemain du Sabbat.

12. Et le jour que vous ferez tournoyer cette poignée, vous sacrifierez un agneau sans tare, & d'un an, en holocauste à l'Eternel.

13. Et le gâteau de cet holocauste sera de deux dixiemes de fine farine, paîtrie à l'huile, pour offrande faite par feu à l'Eternel, en souëve odeur: & son aspersion de vin sera la quatrieme partie d'un Hin.

14. Et vous ne mangerez ni pain, ni grain rôti, ni grain en épic, jusqu'à ce propre jour-là, même jusqu'à ce que vous ayez apporté l'offrande à vôtre Dieu: c'est une ordonnance perpétuelle en vos âges, dans toutes vos demeures.

15. Vous compterez aussi dés le lendemain du Sabbat, *savoir* dés le jour que vous aurez apporté la poignée qu'on doit tournoyer, sept semaines entieres.

16. Vous compterez donc cinquante jours jusqu'au lendemain de la septieme semaine; & vous offrirez à l'Eternel un gâteau nouveau.

17. Vous apporterez de vos demeures deux pains, pour en faire une offrande tournoyée, ils *seront* de deux dixiemes, & de fine farine, boulangez avec du levain: *ce* sont les premiers fruits à l'Eternel.

18. Vous offrirez aussi avec ce pain-là sept agneaux sans tare, & d'un an, & un veau pris du troupeau, & deux beliers, qui seront un holocauste à l'Eternel, avec leurs gâteaux, & leurs aspersions, des sacrifices faits par feu, en souëve odeur à l'Eternel.

19. Vous sacrifierez aussi un jeune bouc *en offrande* pour le péché, & deux agneaux d'un an, pour le sacrifice de prospéritez.

20. Et le Sacrificateur les tournoyera avec le pain des premiers fruits, & avec les deux agneaux, en offrande tournoyée devant l'Eternel: ils seront saints à l'Eternel pour le Sacrificateur.

21. Vous publierez donc en ce même

même jour-là, que vous avez une sainte convocation; vous ne ferez aucune œuvre servile: c'est une ordonnance perpétuelle dans toutes vos demeures en vos âges,

22 Et quand vous ferez la moisson de vôtre terre, tu n'acheveras point de moissonner le bout de ton champ, & tu ne glaneras point les épics qui resteront de ta moisson, mais tu les laisseras pour le pauvre & pour l'étranger: Je suis l'Eternel vôtre Dieu.

23. L'Eternel parla aussi à Moyse, en disant;

24. Parle aux enfans d'Israël, & leur di; Au septieme mois, le prémier jour du mois, il y aura repos pour vous, un mémorial de jubilation, & une sainte convocation.

25. Vous ne ferez aucune œuvre servile, & vous offrirez à l'Eternel des offrandes faites par feu.

26. L'Eternel parla aussi à Moyse en disant;

27. Pareillement en ce même mois, qui est le septieme, le dixieme jour sera le jour des propiciations: vous aurez une sainte convocation, & vous affligerez vos ames, & offrirez à l'Eternel des sacrifices faits par feu.

28. En ce jour-là vous ne ferez aucune œuvre: car c'est le jour des propiciations pour vous, devant l'Eternel vôtre Dieu.

29. Car toute personne qui n'aura été affligée en ce propre jour-là, sera retranchée d'entre ses peuples.

30. Et toute personne qui aura fait quelque œuvre en ce jour là, je ferai perir cette personne-là du milieu de son peuple.

31. Vous ne ferez *donc* aucune œuvre; c'est une ordonnance perpétuelle en vos âges dans toutes vos demeures.

32. Ce vous est un Sabbat de Repos: vous affligerez donc vos ames. Le neuvieme jour du mois au soir, depuis un soir jusqu'à l'autre soir, vous célébrerez vôtre repos.

33. L'Eternel parla aussi à Moyse, en disant;

34. Parle aux enfans d'Israël, & leur di; Au quinzieme jour de ce septieme mois *sera* la fête solemnelle des Tabernacles, pendant sept jours, à l'Eternel.

35. Au premier jour il y aura une sainte convocation: vous ne ferez aucune œuvre servile.

36. Pendant sept jours vous offrirez à l'Eternel des offrandes faites par feu: & au huitieme jour vous aurez une sainte convocation, & vous offrirez à l'Eternel des offrandes faites par feu: c'est une assemblée solemnelle: vous ne ferez aucune œuvre servile.

37. Ce sont là les fêtes solemnelles de l'Eternel, que vous publierez, pour être des convocations saintes, afin d'offrir à l'Eternel des offrandes faites par feu: *savoir* un holocauste, un gâteau, un sacrifice, & une aspersion; chacune de ces choses en son jour:

38. Outre les Sabbats de l'Eternel, & outre vos dons, & outre tous vos vœux, & outre toutes les offrandes volontaires, que vous présenterez à l'Eternel.

39. Et aussi au quinzieme jour du septieme mois, quand vous aures recueilli le rapport de la terre, vous célébrerez la fête solemnelle de l'Eternel pendant sept jours: le premier jour sera jour de repos; le huitieme aussi sera jour de repos.

40. Et au premier jour vous prendrez du fruit d'un bel arbre des

des branches de palmier, & des rameaux d'arbres branchus, & des saules de riviere, & vous vous réjouïrez pendant sept jours devant l'Eternel vôtre Dieu.

41. Et vous célébrerez à l'Eternel cette fête solemnelle pendant sept jours en l'année: c'est une ordonnance perpétuelle en vos âges; vous la célébrerez le septieme mois.

42. Vous demeurerez sept jours dans des tentes: tous ceux qui seront nez entre les Israëlites, demeureront dans des tentes.

43. Afin que vôtre postérité sache, que j'ai fait demeurer les enfans d'Israël dans des tentes, quand je les retirai du païs d'Egypte: Je suis l'Eternel vôtre Dieu.

44. Moyse déclara ainsi aux enfans d'Israël les fêtes solemnelles de l'Eternel.

CHAPITRE XXIV.

L'huile pour les lampes. Les pains de proposition. Le blasphemateur.

L'Eternel parla aussi à Moyse, en disant;

2. Commande aux enfans d'Israël, qu'ils t'apportent de l'huile vierge pour le luminaire, afin de faire brûler les lampes continuellement. *Exod.* 27:20.

3. Aaron les arrangera devant l'Eternel continuellement, depuis le soir jusqu'au matin, hors du voile du Témoignage, dans le Tabernacle d'assignation: c'est une ordonnance perpétuelle en vos âges, 2. *Chron.* 13:11.

4. Il arrangera, *dis-je*, continuellement les lampes sur le chandelier pur, devant l'Eternel.

5. Tu prendras aussi de la fine farine, & tu en feras cuire douze tourteaux, chaque tourteau sera de deux dixiemes.

6. Et tu les exposeras devant l'Eternel, par deux rangées sur la Table pure, six à chaque rangée.

7. Et tu mettras de l'encens pur sur chaque rangée, qui sera un mémorial pour le pain: c'est une offrande faite par feu à l'Eternel.

8. On les arrangera chaque jour de Sabbat continuellement devant l'Eternel, de la part des enfans d'Israël; c'est une alliance perpétuelle.

9. Et ils appartiendront à Aaron, & à ses fils, qui les mangeront dans un lieu saint: car ils lui seront une chose très-Sainte, d'entre les offrandes de l'Eternel faites par feu; c'est une ordonnance perpétuelle.

10. Or les fils d'une femme Israëlite qui aussi étoit fils d'un homme Egyptien, sortit parmi les enfans d'Israël, & ce fils de la femme Israëlite, & un homme Israelite se querellerent dans le camp.

11. Et le fils de la femme Israëlite blasphema le nom *de l'Eternel* & le maudit; & on l'amena à Moyse; or sa mere s'appelloit Selomith, fille de Dibri, de la Tribu de Dan.

12. Et on le mit en garde jusqu'à ce, qu'on leur eût déclaré *ce qu'ils en devroient faire*, selon la parole de l'Eternel.

13. Et l'Eternel parla à Moyse, en disant;

14. Tire hors du camp celui qui a maudit; & que tous ceux qui l'ont entendu mettent les mains sur sa tête, & que toute l'assemblée le lapide.

15. Et parle aux enfans d'Israël, & leur di; Quiconque aura maudit son Dieu, portera son péché.

16. Et celui qui aura blasphémé le

le Nom de l'Eternel, ſera puni de mort: toute l'aſſemblée ne manquera pas de le lapider, on fera mourir tant l'étranger, que celui qui eſt né au païs, lequel aura blaſphemé le Nom *de l'Eternel.*

17. On punira auſſi de mort celui qui aura frappé à mort quelque perſonne que ce ſoit.

18. Celui qui aura frappé une bête a mort, la rendra, vie pour vie.

19. Et quand quelque homme aura fait un outrage à ſon prochain, on lui fera comme il a fait.

20. Fracture pour fracture, œil pour œil, dent pour dent: ſelon le mal qu'il aura fait à un homme, il lui ſera auſſi fait.

21. Celui qui frappera une bête à *mort* la rendra: mais on fera mourir celui qui aura frappé un homme à *mort.*

22. Vous rendrez un même jugement: *vous traiterez* l'étranger comme celui qui eſt né au païs: car je ſuis l'Eternel vôtre Dieu.

23. Moyſe donc parla aux enfans d'Iſraël, qui tirerent hors du camp celui qui avoit maudit, & l'aſſommerent de pierres: ainſi les enfans d'Iſraël firent, comme l'Eternel l'avoit commandé à Moyſe.

CHAPITRE XXV.

Sabbat de la terre. Le Jubilé.

L'Eternel parla auſſi à Moyſe ſur la montagne de Sinaï, en diſant;

2. Parle aux enfans d'Iſraël, & leur di; Quand vous ſerez entrez au païs que je vos donne, la terre ſe repoſera; ce ſera un Sabbat à l'Eternel.

3. Pendant ſix ans tu ſemeras ton champ, & pendant ſix ans tu tailleras ta vigne, & en recueilliras le rapport.

4. Mais la ſeptieme année il y aura un Sabbat de repos pour la terre, ce ſera un Sabbat à l'Eternel: tu ne ſemeras point ton champ, & ne tailleras point ta vigne.

5. Tu ne moiſſonneras point ce qui ſera provenu de ſoi-même, de ce qui ſera tombé en moiſſonnant, & tu ne vendangeras point les raiſins de ta vigne non taillée: ce ſera l'année du repos de la terre,

6. Mais ce qui proviendra de la terre l'année du Sabbat, vous ſervira d'aliment, à toi, & à ton ſerviteur, & à ta ſervante, à ton mercenaire, & à ton étranger qui demeurent avec toi;

7. Et à tes bêtes, & aux animaux qui ſont en ton païs; tout ſon rapport ſera pour manger.

8. Tu compteras auſſi ſept ſemaines d'années, *ſavoir* ſept fois ſept ans, & les jours de ſept ſemaines te reviendront à quarante neuf ans.

9. Puis tu feras ſonner la trompette de jubilation, le dixieme jour du ſeptieme mois, le jour, *dis-je,* des propiciations vous ferez ſonner la trompette par vôtre païs.

10. Et vous ſanctifierez l'an cinquantieme, & publierez la liberté dans le païs à tous ſes habitans: ce vous ſera l'année du Jubilé, & vous retournerez chacun en ſa poſſeſſion, & chacun en ſa famille. *Deut.* 15: 3.

11. Cette cinquantieme année vous ſera *l'année* du Jubilé, vous ne ſemerez point & ne moiſſonnerez point ce, que la terre rapportera d'elle-même, & vous ne vendangerez point les fruits de la vigne non taillée.

12. Car c'eſt *l'année* du Jubilé, elle vous ſera ſainte: vous mangerez ce que les champs rapporteront cette année-là.

13. En cette année du Jubilé, vous retournerez chacun en ſa poſſeſſion.

14. Et ſi tu fais quelque vente à ton prochain, ou ſi tu achettes *quelque choſe* de ton prochain, que nul de vous ne foule ſon frere.

15. Mais tu achetteras de ton prochain, ſelon le nombre des années aprés le Jubilé: pareillement on te fera les ventes, ſelon le nombre des années du rapport.

16. Selon qu'il y aura plus d'années, tu augmenteras le prix de ce que tu achettes; & ſelon qu'il y aura moins d'années, tu le diminueras: car on te vend le nombre des récoltes:

17. Que donc nul de vous ne foule ſon prochain: mais craignez vôtre Dieu; car je ſuis l'Eternel vôtre Dieu.

18. Et faites ſelon mes ordonnances, & gardez mes jugemens, & faites ſelon eux, & vous habiterez ſûrement au païs.

19. Et la terre vous donnera ſes fruits, & vous mangerez, & ſerez raſſaſiez, & vous habiterez ſûrement en elle.

20. Et ſi vous dites; Que mangerons-nous en la ſeptieme année ſi nous ne ſemons point, & ſi nous ne recueillons point nôtre récolte?

21. Je commanderai à ma bénédiction *de ſe répandre* ſur vous en la ſixieme année, & *la terre* apportera pour trois ans.

22. Puis vous ſemerez en la huitieme année, & vous mangerez du rapport du paſſé, juſqu'à la neuvieme année; juſqu'à ce donc que ſon rapport ſera venu, vous mangerez celui du paſſé.

23. La terre ne ſera point vendue abſolument, car la terre eſt à moi: & vous êtes étrangers & foraïns chez moi.

24. C'eſt pourquoi dans tout le païs de vôtre poſſeſſion, vous donnerez le droit de rachat pour la terre.

25. Si ton frere eſt devenu pauvre, & vend quelque choſe de ce qu'il poſſede, celui qui a le droit de rachat, *ſavoir* ſon *plus* proche parent, viendra & rachettera la choſe vendue par ſon frere.

26. Que ſi cet homme n'a perſonne qui ait le droit de rachat, & qu'il ait trouvé de ſoi-même ſuffiſament, dequoi faire le rachat de ce qu'il a vendu.

27. Il comptera les années du temps qu'il a fait la vente, & il reſtituera le ſurplus à l'homme auquel il l'avoit faite, & ainſi il retournera dans ſa poſſeſſion.

28. Mais s'il n'a pas trouvé ſuffiſamment dequoi lui rendre, la choſe qu'il aura vendue ſera en la main de celui, qui l'aura achettée, juſqu'à l'année du Jubilé: puis *l'acheteur* en ſortira au Jubilé, & *le vendeur* retournera dans ſa poſſeſſion.

29. Et ſi quelqu'un a vendu une maiſon à habiter dans quelque ville fermée de murailles, il aura le droit de rachat juſqu'à la fin de l'année de ſa vente: ſon droit de rachat ſera d'une année.

30. Mais ſi elle n'eſt point rachetée dans l'année accomplie, la maiſon qui eſt dans la ville fermée de murailles, demeurera à l'acheteur abſolument & en ſes âges; il n'en ſortira point au Jubilé.

31. Mais les maiſons des villages qui ne ſont point entourez de murailles, ſeront réputées comme un fond de terre, le vendeur aura droit

droit de rachat, & *l'acheteur* en sortira au Jubilé.

32. Et quant aux villes des Lévites, les Lévites auront un droit de rachat perpétuel, des maisons des villes de leur possession.

33. Et celui qui aura acheté *quelque maison* des Lévites, sortira au Jubilé de la maison vendue, qui est en la ville de sa possession: car les maisons des villes des Lévites, *sont* leur possession parmi les enfans d'Israël.

34. Mais le champ des fauxbourgs de leurs villes ne sera point vendu; car c'est leur possession perpétuelle.

35. Quand ton frere sera devenu pauvre, & qu'il tendra vers toi ses mains tremblantes, tu le soûtiendras, *tu soûtiendras* aussi l'étranger, & le forain, afin qu'il vive avec toi.

36. Tu ne prendras point de lui d'usure, ni d'intérêt, mais tu craindras ton Dieu; & ton frere vivra avec toi.

37. Tu ne lui donneras point ton argent à usure, ni ne lui donneras de tes vivres à surcroît.

38. Je suis l'Eternel vôtre Dieu qui vous ai retirez du païs d'Egypte, pour vous donner le païs de Canaan, afin de vôus être Dieu.

39. Pareillement quand ton frere sera devenu pauvre auprés de toi, & qu'il se sera vendu à toi, tu ne te serviras point de lui, comme on se sert des esclaves.

40. *Mais* il sera chez toi comme seroit le mercenaire, & l'étranger, & il te servira jusqu'à l'année du Jubilé:

41. Alors il sortira de chez toi avec ses enfans, & s'en retournera dans sa famille, & rentrera dans la possession de ses peres.

42. Car ils sont mes serviteurs, parce que je les ai retirez du païs d'Egypte: c'est pourquoi ils ne seront point vendus, comme on vend les esclaves.

43. Tu ne domineras point sur lui rigoureusement, mais tu craindras ton Dieu. *Eph.* 6: 9. *Col.* 4: 1.

44. Et quant à ton esclave & à ta servante qui seront d'entre les nations qui sont autour de vous: vous acheterez d'elles le serviteur & la servante.

45. Vous en acheterez aussi d'entre les enfans des étrangers qui demeurent avec vous, même de leurs familles qui seront parmi vous, lesquelles ils auront engendrées en vôtre païs, & vous les posséderez.

46. Et les aurez comme un héritage, pour les laisser à vos enfans aprés vous, afin qu'ils en héritent la possession, & vous vous servirez d'eux à perpétuité; mais quant à vos freres, les enfans d'Israël, nul ne dominera rigoureusement sur son frere.

47. Et lors que l'étranger ou le forain qui est avec toi, se sera enrichi, & que ton frere qui est avec lui sera devenu si pauvre qu'il se soit vendu à l'étranger, *ou* au forain qui est avec toi, ou à la lignée de la famille de l'étranger:

48. Aprés s'être vendu il y aura droit de rachat pour lui, & un de ses freres le rachettera:

49. Ou son oncle, ou le fils de son oncle, ou quelque autre proche parent de son sang, d'entre ceux de sa famille, le rachetera: ou lui-même, s'il en trouve le moyen, se rachettera:

50. Et il comptera avec son acheteur depuis l'année qu'il s'est vendu à lui, jusqu'à l'année du Jubilé, de sorte que l'argent du prix pour lequel il s'est vendu, se comptera à raison du nombre des années; le temps qu'il aura servi lui sera alloué comme les journées d'un mercenaire.

51. S'il y a encore plusieurs années, il restituera le prix de son achat à raison de ces *années*, selon le prix pour lequel il a été acheté.

52. Et s'il reste peu d'années jusqu'à l'an du Jubilé, il comptera avec lui, & restituera le prix de son achat à raison des années qu'il a servi.

53. Il aura été avec lui comme un mercenaire qui se loue d'année en année: *& cet étranger* ne dominera point sur lui rigoureusement en ta présence.

54. Que s'il n'est pas racheté par quelqu'un de ces moyens, il sortira l'année du Jubilé, lui & ses fils avec lui.

55. Car les enfans d'Israël me sont serviteurs: ce *sont* mes serviteurs que j'ai retirez du païs d'Egypte: Je suis l'Eternel vôtre Dieu.

CHAPITRE XXVI.

Bénédictions & Malédictions.

VOus ne vous ferez point d'idoles, & ne vous dresserez point d'image taillée, ni de statue, & vous ne mettrez point de pierre peinte dans vôtre païs pour vous prosterner devant elles car je suis l'Eternel vôtre Dieu.

2. Vous garderez mes Sabbats, & vous révérerez mon sanctuaire: Je suis l'Eternel.

3. Si vous marchez dans mes ordonnances, & si vous gardez mes commandemens & les faites;

4. Je vous donnerai les pluyes qu'il vous faut en leur temps, la terre donnera son rapport, & les arbres des champs donneront leur fruit.

5. La foulure des grains atteindra la vendange chez vous, & la vendange atteindra les semailles, & vous mangerez vôtre pain, & en serez rassasiez, & vous habiterez sûrement en vôtre païs.

6. Et je donnerai la paix au païs, & vous dormirez sans qu'aucun vous épouvante: & je ferai qu'il n'y aura plus de mauvaises bêtes au païs; & l'épée ne passera point par vôtre païs.

7. Mais vous poursuivrez vos ennemis, & ils tomberont par l'épée devant vous.

8. Cinq d'entre vous en poursuivront cent, & cent en poursuivront dix mille: & vos ennemis tomberont par l'épée devant vous. *Jos.* 23: 10.

9. Et je retournerai vers vous, & vous ferai croître & multiplier, & j'établirai mon alliance avec vous.

10. Vous mangerez aussi des provisions fort vieilles, & vous tirerez dehors le vieux pour y loger le nouveau.

11. Même je mettrai mon Tabernacle au milieu de vous, & mon ame ne vous aura point à contrecœur.

12. Mais je marcherai au milieu de vous, & je vous serai Dieu, & vous me serez peuple.

13. Je *suis* l'Eternel vôtre Dieu qui vous ai retirez du païs d'Egypte, afin que vous ne fussiez point leurs esclaves, & j'ai rompu les bois de vôtre joug, & vous ai fait marcher la tête levée.

14. Mais si vous ne m'écoutez point, & que vous ne fassiez pas tous ces commandemens;

15. Et que vous rejettiez mes ordonnances, & que vôtre ame ait mes jugemens à contrecœur, pour ne point faire tous mes commandemens,

demens, & pour enfraindre mon alliance;

16. Auſſi je vous fera ceci: Je commettrai ſur vous la frayeur, la langueur, & l'ardeur, qui *vous* conſumeront les yeux, & vous tourmenteront l'ame: vous ſemerez en vain vôtre ſemence; car vos ennemis la mangeront.

17. Et je mettrai ma face contre vous, & vous ſerez battus devant vos ennemis, & ceux qui vous haïſſent domineront ſur vous; & vous fuirez, ſans qu'aucun vous pourſuive. *Deut.* 28: 65.

18. Que ſi encore aprés ces choſes vous ne m'écoutez point, j'en ajoûterai ſept fois autant pour vous châtier, à cauſe de vos péchéz

19. Et j'abbatrai l'orgueil de vôtre force, & je ferai que le ciel ſera pour vous comme de fer, & vôtre terre comme d'airain.

20. Vôtre force ſe conſumera pour rien, car vôtre terre ne donnera point ſon rapport, & les arbres de la terre ne donneront point leur fruit.

21. Que ſi vous marchez de front contre moi, & qu'il ne vous vienne point à gré de m'écouter, j'ajoûterai ſur vous ſept fois autant de playes, ſelon vos péchéz.

22. J'envoyerai contre vous les bêtes de champs, qui vous priveront de vos enfans, & déferont vôtre bétail, & vous réduiront à un petit nombre, & vos chemins ſeront deſerts.

23. Que ſi vous ne vous corrigez pas aprés ces choſes *pour vous convertir* à moi, mais que vous marchiez de front contre moi;

24. Je marcherai auſſi de front contre vous, & je vous frapperai encore ſept fois autant, ſelon vos péchéz.

25. Et je ferai venir ſur vous l'épée qui fera la vengeance de mon alliance; & quand vous vous retirerez dans vos villes j'envoyerai la mortalité parmi vous, & vous ſerez livrez entre les mains de l'ennemi.

26. Lors que je vous aurai rompu le bâton du pain, dix femmes cuiront vôtre pain dans un four, & vous rendront vôtre pain au poids: vous en mangerez, & vous n'en ſerez point raſſaſiez.

27. Que ſi avec cela vous ne m'écoutez point, mais que vous marchiez de front contre moi.

28. Je marcherai de front contre vous en ma fureur, & je vous châtierai auſſi ſept fois autant ſelon vos péchéz.

29. Et vous mangerez la chair de vos fils, & vous mangerez auſſi la chair de vos filles.

30. Et je détruirai vos hauts lieux, & je ruïnerai vos Tabernacles, & je mettrai vos charognes ſur les charognes de vos dieux de fiente, & mon ame vous aura à contrecœur.

31. Je réduirai auſſi vos villes en deſert, & ruinerai vos Sanctuaires, & je ne flairerai point vôtre ſouëve odeur.

32. Et je deſolerai le païs, tellement que vos ennemis qui s'y habitueront, en ſeront étonnez.

33. Et je vous diſperſerai parmi les nations & je tirerai l'épée aprés vous, & vôtre païs ſera en deſolation, & vos villes en deſert.

34. Alors la terre prendra plaiſir à ſes Sabbats, tout le temps qu'elle ſera deſolée, & lors que vous ſerez au païs de vos ennemis, la terre ſe repoſera, & prendra plaiſir à ſes Sabbats.

35. Tout le temps qu'elle demeurera deſolée, elle ſe repoſera; au lieu qu'elle ne s'étoit point repoſée

poſée en vos Sabbats, lors que vous y habitiez.

36. Et quant à ceux qui demeureront de reſte d'entre vous, je rendrai leur cœur lâche, lors qu'ils ſeront au païs de leurs ennemis, deſorte que le bruit d'une fueille émûe les pourſuivra, & ils fuiront comme s'ils fuyoient devant l'épée, & ils tomberont ſans qu'aucun les pourſuive. *Job.* 15: 21.

37. Et ils s'entreheurteront l'un l'autre comme fuyant de devant l'épée, ſans que perſonne les pourſuive; & vous ne pourrez point ſubſiſter devant vos ennemis.

38. Et vous périrez entre les nations, & la terre de vos ennemis vous conſumera.

39. Et ceux qui demeureront de reſte d'entre vous ſe fondront à cauſe de leurs iniquitez, au païs de vos ennemis; & ils ſe fondront auſſi à cauſe des iniquitez de leurs peres, avec eux.

40. Alors ils confeſſeront leur iniquité, & l'iniquité de leurs peres, ſelon les péchez qu'ils auront commis contre moi; & même ſelon qu'ils auront marché de front contre moi;

41. Moi auſſi j'aurai marché de front contre eux, & je les aurai amenez au païs de leurs ennemis: & alors leur cœur incirconcis s'humiliera, & ils prendront alors à gré *la punition de* leur iniquité.

42. Et alors je me ſouviendrai de mon alliance avec Jacob, & de mon alliance avec Iſaac, & je me ſouviendrai auſſi de mon alliance avec Abraham, & je me ſouviendrai de la terre;

43. Quand *donc* la terre aura été abandonnée par eux, & qu'elle aura pris plaiſir à ſes Sabbats, ayant demeuré deſolée à cauſe d'eux, lors donc qu'ils auront pris à gré *la punition de* leur iniquité, à cauſe qu'ils ont rejetté mes jugemens, & que leur ame a eu à contrecœur mes ordonnances.

44. *Je m'en ſouviendrai*, dis-je, lors qu'ils ſeront au païs de leurs ennemis: parce que je ne les ai point rejettez, ni eus à contrecœur pour les conſumer entierement, & pour rompre l'alliance que j'ai faite avec eux: car je *ſuis* l'Eternel leur Dieu.

45. Et je me ſouviendrai pour leur bien de l'alliance faite avec leurs ancêtres, leſquels j'ai retirez du païs d'Egypte, à la vûë des nations, pour être leur Dieu: Je *ſuis* l'Eternel.

46. Ce ſont-là les ordonnances, les jugemens, & les loix que l'Eternel établit entre lui & les enfans d'Iſraël, ſur la montagne de Sinaï, par le moyen de Moyſe.

CHAPITRE XXVII.

Du Rachat. Des Vœux.

L'Eternel parla auſſi à Moyſe, en diſant;

2. Parle aux enfans d'Iſraël, & leur di; Quand quelqu'un aura fait un vœu important, les perſonnes *vouées* à l'Eternel *ſeront miſes* à ton eſtimation.

3. Et l'eſtimation que tu feras d'un mâle, depuis l'âge de vingt ans juſqu'à l'âge de ſoixante ans, ſera du prix de cinquante ſicles d'argent, ſelon le ſicle du Sanctuaire.

4. Mais ſi c'eſt une femme, alors ton eſtimation ſera de trente ſicles.

5. Que ſi c'eſt d'une perſonne de l'âge de cinq ans, juſqu'à l'âge de vingt ans; alors l'eſtimation que tu feras d'un mâle ſera de vingt ſicles: & quant à la femme, *l'eſtimation ſera* de dix ſicles.

6. Et ſi c'eſt d'une perſonne de

l'âge d'un mois jusqu'à l'âge de cinq ans, l'estimation que tu feras d'un mâle sera de cinq sicles d'argent: & l'estimation que tu feras d'une fille, sera de trois sicles d'argent.

7. Et lors que c'est d'une personne âgée de soixante ans & au dessus, si c'est un mâle, ton estimation sera de quinze sicles: & si c'est une femme, *l'estimation sera* de dix sicles.

8. Et s'il est plus pauvre que *ne monte* ton estimation, il présentera la personne devant le Sacrificateur qui en fera l'estimation, & le Sacrificateur en fera l'estimation, selon ce que pourra fournir celui qui a fait le vœu.

9. Et si c'est d'une *de ces sortes* de bêtes, dont on fait offrande à l'Eternel, tout ce qui aura été donné à l'Eternel de cette sorte *de bêtes*, sera saint.

10. Il ne la changera point, & n'en mettra point une autre en sa place, une bonne pour une mauvaise, ou une mauvaise pour une bonne: & s'il met en quelque sorte que ce soit une bête pour une autre bête, tant celle-là que l'autre qui aura été mise en sa place, sera sainte.

11. Et si c'est d'une bête souillée, dont on ne fait point offrande à l'Eternel, il présentera la bête devant le Sacrificateur.

12. Qui en fera l'estimation selon qu'elle sera bonne ou mauvaise; & il en sera fait ainsi, selon que toi, Sacrificateur, en auras fait l'estimation.

13. Mais s'il la veut racheter en quelque sorte, il ajoûtera un cinquieme par dessus ton estimation.

14. Et quand quelqu'un aura sanctifié sa maison pour être sainte à l'Eternel, le Sacrificateur l'estimera selon quelle sera bonne ou mauvaise; & on se tiendra à l'estimation que le Sacrificateur en aura faite.

15. Mais si celui qui l'a sanctifiée veut racheter sa maison, il ajoûtera par dessus le cinquieme de l'argent de ton estimation, & elle lui demeurera.

16. Et si l'homme sanctifie à Eternel *quelque partie* du champ de sa possession, ton estimation sera selon ce qu'on y seme; le Chomer de semence d'orge sera estimé cinquante sicles d'argent.

17. Que s'il à sanctifié son champ dés l'année du Jubilé, on se tiendra à ton estimation.

18. Mais s'il sanctifie son champ aprés le Jubilé, le Sacrificateur lui mettra en compte l'argent, selon le nombre des années qui restent jusqu'à l'année du Jubilé, & cela sera rabatu de ton estimation.

19. Et si celui qui à sanctifié le champ, le veut racheter en quelque sorte que ce soit, il ajoûtera par dessus le cinquieme de l'argent de ton estimation, & il lui demeurera.

20. Mais s'il ne rachete point le champ, & que le champ se vende à un autre homme, il ne se rachetera plus.

21. Et ce champ-là ayant passé le Jubilé, sera saint à l'Eternel, comme un champ d'interdit; la possession en sera au Sacrificateur.

22. Et s'il sanctifie à l'Eternel un champ qu'il ait acheté, n'étant point des champs de sa possession;

23. Le Sacrificateur lui comptera la somme de ton estimation jusqu'à l'année du Jubilé & il donnera en ce jour-là ton estimation, *afin que ce soit* une chose sainte à l'Eternel.

24. Mais en l'année du Jubilé le champ retournera à celui duquel il l'avoit acheté, & auquel étoit la possession du fond. *ch.* 25:24.

25. Et toute estimation faite par toi, sera selon le sicle du Sanctuaire: le sicle est de vingt oboles.

26. Toutefois nul ne *pourra* sanctifier le premier-né d'entre les bêtes, car il appartient à l'Eternel par droit de primogeniture: soit de vache, soit de brebis, ou de chevre, il est à l'Eternel.

27. Mais s'il est des bêtes souillées, il le rachetera selon ton estimation & il ajoûtera à ton estimation un cinquieme: & s'il n'est point racheté, il sera vendu selon ton estimation.

28. Or nul interdit que quelqu'un aura dévoué à l'Eternel par interdit, de tout ce qui est sien, soit homme, ou bête, ou champ de sa possession, ne se vendra, ni ne se rachetera: tout interdit sera tres-Saint à l'Eternel.

29. Nul interdit dévoué par interdit d'entre les hommes, ne se rachetera, mais on le fera mourir de mort.

30. Or toute dixme de la terre, tant du grain de la terre que du fruit des arbres, est à l'Eternel: c'est une sainteté à l'Eternel.

31. Mais si quelqu'un veut racheter en quelque sorte que ce soit quelque chose de sa dixme, il y ajoûtera le cinquieme par dessus.

32. Mais toute dixme de bœufs, de brebis & de chevres, *savoir* tout ce qui passe sous la verge, qui est le dixieme, sera sanctifié, à l'Eternel.

33. On ne choisira point le bon ou le mauvais, & on n'en mettra point d'autre en sa place: que si on le fait en quelque sorte que ce soit, la bête changée, & l'autre qui aura été mise en sa place, sera sanctifiée, ne sera point rachettée.

34. Ce sont là les commandemens que l'Eternel donna à Moyse sur la montagne de Sinaï, pour les enfans d'Israël.

LE QUATRIEME LIVRE DE MOYSE, DIT LES NOMBRES.

CHAPITRE I.

Dénombrement des Israëlites guerriers.

OR l'Eternel parla à Moyse au desert de Sinai, dans le Tabernacle d'assignation, le premier jour du second mois de la seconde année, aprés qu'ils furent sortis du pais d'Egypte, en disant;

2. Faites le dénombrement de toute l'assemblée des enfans d'Israël, selon leurs familles, selon les maisons de leurs peres, en les comptant nom par nom, *savoir* tous les mâles, chacun par tête:

3. Depuis l'âge de vingt ans, & au dessus, tous ceux d'Israël qui peuvent aller à la guerre, vous les nombrerez par leurs bandes, toi & Aaron.

4. Et il aura avec vous un homme de chaque Tribu, *savoir* celui

qui eſt le chef de la maiſon de ſes peres.

5. Et ce ſont ici les noms de ces hommes qui vous aſſiſteront. Pour la Tribu de Ruben, Elitſur fils de Sedeur.

6. Pour celle de Simon, Selumiel: fils de Tſuriſaddai.

7. Pour celle de Juda, Nahaſſon fils de Hamminadab.

8. Pour celle d'Iſſacar, Nathanaël fils de Tſuhar.

9. Pour celle de Zabulon, Eliab fils de Helon.

10. Des enfans de Joſeph: pour la Tribu d'Ephraim, Eliſamath, fils de Hammiud: pour celle de Manaſſé Gamaliel fils de Pedatſur.

11. Pour la Tribu de Benjamin, Abidan, fils de Guidhoni.

12. Pour celle de Dan, Alhizezer, fils de Hammiſaddai.

13. Pour celle d'Aſer, Paghiel, fils de Hocran.

14. Pour celle de Gad, Eliaſaph, fils de Dehuel.

15. Pour celle de Nephthali, Ahirah, fils de Henan.

16. C'étoient là ceux qu'on appelloit pour tenir l'aſſemblée; ils étoient les principaux des Tribus de leurs peres, chefs des milliers d'Iſraël.

17. Alors Moyſe & Aaron prirent ces hommes-là qui avoient été nommez par leurs noms.

18. Et ils convoquerent toute l'aſſemblée, le premier jour du ſecond mois, & on enregîtra chacun ſelon leurs familles, & ſelon la maiſon de leurs peres, les dénombrant, nom par nom, depuis l'âge de vingt ans, & au deſſus, chacun par tête.

19. Comme l'Eternel l'avoit commandé à Moyſe: & il les dénombra au deſert de Sinaï.

20. Les enfans donc de Ruben, premier-né d'Iſraël, ſelon leurs générations, leurs familles, & les maiſons de leurs peres, dont on fit le dénombrement par leur nom, & par tête, *ſavoir* tous les mâles de l'âge de vingt ans, & au deſſus, tous ceux qui pouvoient aller à la guerre:

21. Ceux, *dis-je*, de la Tribu de Ruben, qui furent dénombrez, furent quarante ſix mille cinq cens.

22. Des enfans de Simeon, ſelon leurs générations, leurs familles, & les maiſons de leurs peres, ceux qui furent dénombrez par leur nom & par tête, *ſavoir* tous les mâles de l'âge de vingt ans, & au deſſus, tous ceux qui pouvoient aller à la guerre:

23. Ceux, *disje*, de la Tribu de Simeon, qui furent dénombrez, furent cinquante neuf mille, trois cens.

24. Des enfans de Gad, ſelon leurs générations, leurs familles, & les maiſons de leurs peres, dénombrez chacun par leur nom, depuis l'âge de vingt ans, & au deſſus, tous ceux qui pouvoient aller à la guerre:

25. Ceux, *dis-je*, de la Tribu de Gad, qui furent dénombrez, furent quarante cinq mille ſix cens cinquante.

26. Des enfans de Juda, ſelon leurs générations, leurs familles, & les maiſons de leurs peres, dénombrez chacun par leur nom, depuis l'âge de vingt ans, & au deſſus, tous ceux qui pouvoient aller à la guerre:

27. Ceux, *dis-je*, de la Tribu de Juda qui furent denombrez, furent ſoixante & quatorze mille ſix cens.

28. Des enfans d'Iſſacar, ſelon leurs générations, leurs familles, & les

& les maiſons de leurs peres, dénombrez chacun par leur nom, depuis l'âge de vingt ans, & au deſſus, tous ceux qui pouvoient aller à la guerre:

29. Ceux, *dis-je*, de la Tribu d'Iſſacar qui furent dénombrez, furent cinquante quatre mille quatre cens.

30. Des enfans de Zabulon, ſelon leurs générations, leurs familles, & les maiſons de leurs peres, dénombrez chacun par leur nom, depuis l'âge de vingt ans, & au deſſus, tous ceux qui pouvoient aller à la guerre:

31. Ceux, *dis-je*, de la Tribu de Zabulon, qui furent dénombrez, furent cinquante ſept mille quatre cens.

32. Quant aux enfans de Joſeph; Les enfans d'Ephraïm, ſelon leurs générations, leurs familles, & les maiſons de leurs peres, dénombrez chacun par leur nom, depuis l'âge de vingt ans, & au deſſus, tous ceux qui pourvoient aller à la guerre:

33. Ceux, *dis-je*, de la Tribu d'Ephraïm, qui furent dénombrez, furent quarante mille cinq cens.

34. Des enfans de Manaſſé, ſelon leurs générations, leurs familles, & les maiſons de leurs peres, dénombrez chacun par leur nom, depuis l'âge de vingt ans, & au deſſus, tous ceux qui pouvoient aller à la guerre:

35. Ceux, *dis-je*, de la Tribu de Manaſſé, qui furent denombrez, furent trente deux mille deux cens.

36. Des enfans de Benjamin, ſelon leurs générations, leurs familles, & les maiſons de leurs peres, dénombrez chacun par leur nom, depuis l'âge de vingt ans, & au deſſus, tous ceux qui pouvoient aller à la guerre.

37. Ceux, *dis-je*, de la Tribu de Benjamin, qui furent dénombrez, furent trente cinq mille quatre cens.

38. Des enfans de Dan, ſelon leurs générations, leurs familles, & les maiſons de leurs peres, dénombrez chacun par leur nom, depuis l'âge de vingt ans, & au deſſus, tous ceux qui pouvoient aller à la guerre:

39. Ceux, *dis-je*, de la Tribu de Dan, qui furent dénombrez, furent ſoixante deux mille ſept cens.

40. Des enfans d'Aſer, ſelon leurs générations, leurs familles, & les maiſons de leurs peres, dénombrez chacun par leur nom, depuis l'âge de vingt ans, & au deſſus, tous ceux qui pouvoient aller à la guerre:

41. Ceux, *dis-je*, de la Tribu d'Aſer, qui furent quarante & un mille cinq cens.

42. *Des* enfans de Nephthali, ſelon leurs générations, leurs familles, & les maiſons de leurs peres, denombrez chacun par leur nom, depuis l'âge de vingt ans, & au deſſus, tous ceux qui pouvoient aller à la guerre:

43. Ceux, *dis-je*, de la Tribu de Nephthali, qui furent dénombrez, furent cinquante trois mille quatre cens.

44. Ce ſont là ceux dont Moyſe & Aaron firent le dénombrement, les douze principaux *d'entre les enfans* d'Iſraël y étant, un pour chaque maiſon de leurs peres.

45. Ainſi tous ceux des enfans d'Iſraël, dont on fit le dénombrement, ſelon les maiſons de leurs peres, depuis l'âge de vingt ans, & au deſſus, tous ceux d'entre les

Iſraëlites, qui pouvoient aller à la guerre.

46. Tous ceux, *dis-je*, dont on fit le dénombrement, furent ſix cens trois mille cinq cens cinquante. *Exod.* 38: 26.

47. Mais les Lévites ne furent point dénombrez avec eux, ſelon la Tribu de leurs peres.

48. Car l'Eternel avoit parlé à Moyſe, en diſant;

49. Tu ne feras aucun dénombrement de la Tribu de Lévi, & n'en leveras point la ſomme avec les *autres* enfans d'Iſraël.

50. Mais tu donneras aux Lévites la charge du pavillon du Témoignage, & de tous ſes utenſiles, & de tout ce que lui appartient; ils porteront le pavillon, & tous ſes utenſiles, & ils y ſerviront, & ſe camperont autour du pavillon.

51. Et quand le pavillon partira, les Lévites le déſaſſembleront, & quand le pavillon campera, ils le dreſſeront: que ſi quelque étranger en approche, on le fera mourir. *Ezech.* 44: 8, 9.

52. Or les enfans d'Iſraël camperont chacun en ſon quartier, & chacun ſous ſon enſeigne, ſelon leurs bandes.

53. Mais les Lévites camperont autour du pavillon du Témoignage, afin qu'il n'y ait point d'indignation ſur l'aſſemblée des enfans d'Iſraël, & ils prendront en leur charge le pavillon du Témoignage.

54. Et les enfans d'Iſraël firent ſelon toutes les choſes que l'Eternel avoit commandées à Moyſe; ils les firent ainſi.

CHAPITRE II.

Forme du campement des Tribus.

ET l'Eternel parla à Moyſe & à Aaron, en diſant;

2. Les enfans d'Iſraël ſe camperont chacun ſous la banniere, avec les enſeignes des maiſons de leurs peres, tout autour du Tabernacle d'aſſignation, vis-à-vis de lui.

3. *Ceux* de la banniere de la compagnie de Juda camperont droit vers le Levant, par ſes troupes: & Nahaſſon fils de Hamminadab ſera le chef des enfans de Juda.

4. Et ſa troupe, & ſes dénombrez, ſoixante quatorze mille ſix cens.

5. Et prés de lui campera la Tribu d'Iſſacar, & Nathanaël fils de Tſuhar *ſera* le chef des enfans d'Iſſacar:

6. Et ſa troupe, & ſes dénombrez, cinquante quatre mille quatre cens.

7. *Puis* la Tribu de Zabulon, & Eliab, fils de Hélon, ſera le chef des enfans de Zabulon.

8. Et ſa troupe, & ſes dénombrez, cinquante ſept mille quatre cens.

9. Tous les dénombrez de la compagnie de Juda, cent quatre vingt ſix mille quatre cens par leurs troupes, partiront les premiers.

10. La banniere de la compagnie de Ruben, par ſes troupes, ſera vers le Midi, & Elitſur, fils de Sedeur, ſera le chef des enfans de Ruben.

11. Et ſa troupe, & ſes dénombrez, quarante ſix mille cinq cens.

12. Et prés de lui campera la Tribu de Simeon, & Selumiel, fils de Tſuriſaddai, ſera le chef des enfans de Simeon:

13. Et ſa troupe, & ſes dénombrez, cinquante neuf mille trois cens,

14. Puis la Tribu de Gad, & Eliſaph, fils de Rehuel ſera le chef des enfans de Gad.

15. Et

15. Et ſa troupe, & ſes dénombrez, quarante cinq mille ſix cens cinquante.

16. Tous les dénombrez de la compagnie de Ruben, cent cinquante & un mille quatre cens cinquante, par leurs troupes, partiront les ſeconds.

17. Enſuite le Tabernacle d'aſſignation partira avec la compagnie des Lévites, au milieu des compagnies qui partiront ſelon quelles ſeront campées, chacune en ſa place ſelon leurs banniers.

18. La banniere de la compagnie d'Ephraïm, par ſes troupes, ſera vers l'Occident; & Eliſamah, fils de Hammiud, ſera le chef des enfans d'Ephraïm.

19. Et ſa troupe, & ſes dénombrez, quarante mille cinq cens,

20. Et prés de lui *campera* la Tribu de Manaſſé, & Gamaliel, fils de Pedatſur, ſera le chef des enfans de Manaſſé.

21. Et ſa troupe, & ſes dénombrez, trente deux mille deux cens.

22. Puis la Tribu de Benjamin, & Abidan, fils de Guidhoni, ſera le chef des enfans de Benjamin.

23. Et ſa troupe, & ſes dénombrez, trente cinq mille & quatre cens.

24. Tous les dénombrez de la compagnie d'Ephraïm, cent huit mille & cent, par leurs troupes, partiront les troiſiemes.

25. La banniere de la compagnie de Dan, par ſes troupes, ſera vers le Septentrion, & Ahihézer, fils de Hammiſaddai, ſera le chef des enfans de Dan.

26. Et ſa troupe, & ſes dénombrez, ſoixante deux mille ſept cens.

27. Et prés de lui campera la Tribu d'Aſer, & Paghiel fils de Hocran ſera le chef des enfans d'Aſer.

28. Et ſa troupe, & ſes dénombrez, quarante un mille cinq cens.

29. Puis la Tribu de Nephthali, & Ahirah fils de Hénan ſera le chef des enfans de Nephthali.

30. Et ſa troupe, & ſes dénombrez, cinquante trois mille quatre cens.

31. Tous les dénombrez de la compagnie de Dan, cent cinquante ſept mille ſix cens, partiront les derniers des bannieres.

32. Ce ſont là ceux des enfans d'Iſraël dont on fit le dénombrement ſelon les maiſons de leurs peres. Tous les dénombrez des compagnies ſelon leurs troupes, *furent* ſix cens trois mille cinq cens cinquante. *Exod.* 38: 26.

33. Mais les Lévites ne furent point dénombrez avec les *autres* enfans d'Iſraël, comme l'Eternel l'avoit commandé à Moyſe.

34. Et les enfans d'Iſraël firent ſelon toutes les choſes que l'Eternel avoit commmandées à Moyſe, & camperent ainſi ſelon leurs bannieres, & partirent ainſi, chacun ſelon leurs familles, & ſelon la maiſon de leurs peres.

CHAPITRE III.

Lévites. Rachat des Premiers-nez.

OR ce ſont ici les générations d'Aaron & de Moyſe, au temps que l'Eternel parla à Moyſe ſur la montagne de Sinaï:

2. Et ce ſont ici les noms des enfans d'Aaron: Nadab, qui étoit l'aîné, Abihu, Eléazar, & Ithamar.

3. Ce ſont là les noms des enfans d'Aaron, Sacrificateurs, qui furent oinéts & conſacrez pour exercer la Sacrificature.

4. Mais Nadab & Abihu moururent en la préſence de l'Eternel, quand ils offrirent un feu étranger devant l'Eternel, au deſert de Sinaï, & ils n'eurent point d'enfans

mais Eléazar & Ithamar exercerent la Sacrificature en la préſence d'Aaron leur pere.

5. Et l'Eternel parla à Moyſe, en diſant;

6. Fai approcher la Tribu de Lévi, & fai qu'elle ſe tienne devant Aaron Sacrificateur, afin qu'ils le ſervent.

7. Et qu'ils ayent la charge de ce qu'il leur ordonnera de garder, & de ce que toute l'aſſemblée leur ordonnera de garder, devant le Tabernacle d'aſſignation, en faiſant le ſervice du Tabernacle.

8. Et qu'ils gardent tous les utenſiles du Tabernacle d'aſſignation, & ce qui leur ſera donné en charge par les enfans d'Iſraël, pour faire le ſervice du Tabernacle.

9. Ainſi tu donneras les Lévites à Aaron & à ſes fils: ils lui ſont abſolument donnez d'entre les enfans d'Iſraël.

10. Tu donneras donc la ſurintendance à Aaron & à ſes fils, & ils exerceront leur Sacrificature; que ſi quelque étranger en approche, on le fera mourir.

11. Et l'Eternel parla à Moyſe, en diſant.

12. Voici, j'ai pris les Lévites d'entre les enfans d'Iſraël, au lieu de tout premier né, qui ouvre la matrice entre les enfans d'Iſraël; c'eſt pourquoi les Lévites ſeront à moi. *Exod.* 13: 2.

13. Car tout premier-né m'appartient, depuis que je frappai tout prémier-né au païs d'Egypte: je me ſuis ſanctifié tout premier né en Iſraël, depuis les hommes juſqu'aux bêtes: ils ſeront à moi: Je ſuis l'Eternel.

14. L'Eternel parla auſſi à Moyſe au deſert de Sinaï, en diſant,

15. Dénombre les enfans de Lévi, par les maiſons de leurs peres, & par leurs familles, en comptant tout mâle depuis l'âge d'un mois, & au deſſus.

16. Moyſe donc les dénombra ſelon le commandement de l'Eternel, ainſi qu'il lui avoit été commandé.

17. Or ce ſont ici les fils de Lévi ſelon leurs noms: Gueſſon, Kéhath, & Merari.

18. Et ce ſont ici les noms des fils de Gueſſon, ſelon leurs familles, Libni, & Simhi.

19. Et les fils de Kéhath ſelon leurs familles, Hamram, Jitshar, Hébron & Huziel.

20. Et les fils de Merari, ſelon leurs familles, Mahli & Muſi: ce ſont là les familles de Lévi ſelon les maiſons de leurs peres.

21. De Gueſſon eſt ſortie la famille des Libnites, & la famille des Simhites: ce ſont les familles des Gueſſonites:

22. Deſquelles ceux dont on fit le dénombrement, *après* le compte *qui fut fait* de tous les mâles, depuis l'âge d'un mois & au deſſus, furent au nombre de ſept mille cinq cens.

23. Les familles des Gueſſonites camperont derriere le Tabernacle à l'Occident.

24. Et Eliaſaph, fils de Laël, ſera le chef de la maiſon des peres des Gueſſonites.

25. Et les enfans de Gueſſon auront en charge au Tabernacle d'aſſignation, la tente, le Tabernacle, ſa couverture, la tapiſſerie de l'Entrée du Tabernacle d'aſſignation:

26. Et les courtines du parvis, avec la tapiſſerie de l'entrée du parvis, qui ſervent pour le pavillon & pour l'autel, tout autour, & ſon cordage, pour tout ſon ſervice:

27. Et de Kéhath *eſt ſortie* la famille des Hamramites, la famille des Jitsharites, la famille des Hébronites, & la famille des Huziélites: ce furent là les familles des Kéhathites:

28. Dont tous les mâles depuis l'âge d'un mois, & au deſſus, furent au nombre de huit mille ſix cens, ayant la charge du Sanctuaire. *ch.* 4: 4, 15.

29. Les familles des enfans de Kéhath camperont du coté du Tabernacle vers le Midi.

30. Et Elitſaphan fils de Huziel, *ſera* le chef de la maiſon des peres des familles des Kéhathites.

31. Et ils auront en charge l'Arche, la table, le chandelier, les autels, & les utenſiles du Sanctuaire avec leſquels on fait le ſervice, & la tapiſſerie, avec tout ce qui y ſert.

32. Et le chef des chefs des Lévites *ſera* Eléazar fils d'Aaron Sacrificateur; qui aura la ſurintendance ſur ceux, qui auront la charge du Sanctuaire.

33. Et de Mérari *eſt ſortie* la famille des Mahlites, & la famille des Muſites: ce furent-là les familles de Mérari:

34. Deſquelles ceux dont on fit le dénombrement *aprés* le compte *qui fut fait* de tous les mâles, depuis l'âge d'un mois & au deſſus, furent ſix mille deux cens.

35. Et Eſuriel fils d'Abihail ſera le chef de la maiſon des peres des familles des Mérarites: ils camperont du coté du Tabernacle vers l'Aquilon.

36. Et on donnera aux enfans de Mérari la charge des ais du Tabernacle, de ſes barres, de ſes piliers, de ſes ſoubaſſemens, & de tous ſes utenſiles, avec tout ce qui y ſera:

37. Et des piliers du parvis tout autour avec leurs ſoubaſſemens, leurs pieux, & leurs cordes.

38. Et Moyſe, & Aaron, & ſes fils ayant la charge du Sanctuaire, pour la garde des enfans d'Iſraël, camperont devant le Tabernacle d'aſſignation vers l'Orient: que ſi quelque étranger en approche, on le fera mourir.

39. Tous ceux des Lévites dont on fit le dénombrement, leſquels Moyſe & Aaron compterent par leurs familles, ſuivant le commandement de l'Eternel, tous les mâles de l'âge d'un mois & au deſſus, furent vingt deux mille.

40. Et l'Eternel dit à Moyſe; Fai le dénombrement de tous les premiers-nez mâles des enfans d'Iſrael, depuis l'âge d'un mois, & au deſſus, & leve le compte de leurs noms. *ch.* 18: 15, 16.

41. Et tu prendras pour moi, Je ſuis l'Eternel, les Lévites, au lieu de tous les premiers nez, qui ſont entre les enfans d'Iſraël; *tu prendras* auſſi les bêtes des Lévites, au lieu de tous les premieres-nez des bêtes des enfans d'Iſraël.

42. Moyſe donc dénombra, comme l'Eternel lui avoit commandé, tous les premiers-nez, qui étoient entre les enfans d'Iſraël.

43. Et tous les premiers-nez des mâles, le compte des noms étant fait, depuis l'âge d'un mois & au deſſus, ſelon qu'ils furent dénombrez, furent vingt deux mille deux cens ſoixante & treize.

44. Et l'Eternel parla à Moyſe, en diſant;

45. Prens les Lévites, au lieu de tous les premiers-nez qui ſont entre les enfans d'Iſraël, & les bêtes des Lévites, au lieu de leurs bêtes: & les Lévites ſeront à moi: Je ſuis l'Eternel.

46. Et

46. Et quant à ceux qu'il faudra racheter des premiers-nez des enfans d'Iſraël, qui ſont deux cens ſoixante & treize, plus que les Lévites.

47. Tu prendras cinq ſicles par tête, tu les prendras ſelon le ſicle du Sanctuaire: le ſicle eſt de vingt oboles. *Lévit.* 27: 6.

48. Et tu donneras à Aaron & à ſes fils l'argent de ceux qui auront été rachetez, paſſant le nombre des Lévites.

49. Moyſe donc prit l'argent du rachat de ceux qui étoient de plus, outre ceux qui avoient été rachetez pas l'échange des Lévites.

50. Et il reçut l'argent des premiers-nez des enfans d'Iſraël, qui fut mille trois cens ſoixante cinq ſicles, ſelon le ſicle du Sanctuaire.

51. Et Moyſe donna l'argent des rachetez à Aaron, & à ſes fils, ſelon le commandement de l'Eternel, ainſi que l'Eternel le lui avoit commandé.

CHAPITRE IV.

Les differentes familles des Lévites.

ET l'Eternel parla à Moyſe, & à Aaron, en diſant;

2. Faites le dénombrement des enfans de Kéhath, d'entre les enfans de Lévi, par leurs familles, & par les maiſons de leurs peres,

3. Depuis l'âge de trente ans & au deſſus, juſqu'à l'âge de cinquante ans, tous ceux qui entrent en rang, pour s'employer au Tabernacle d'aſſignation.

4. C'eſt ici le ſervice des enfans de Kéhath au Tabernacle d'aſſignation, *c'eſt-à-dire*, le lieu très-Saint.

5. Quand le camp partira, Aaron, & ſes fils viendront, & ils détendront le voile de tapiſſerie, & en couvriront l'Arche du Témoignage.

6. Puis ils mettront au deſſus une couverture de peaux de taiſſons, & étendront par deſſus un drap de pourpre, & y mettront ſes barres.

7. Et ils étendront un drap de pourpre ſur la Table *des pains* de propoſition, & mettront ſur elle les plats, les taſſes, les baſſins, & les gobelets d'aſperſion; & le pain continuel ſera ſur elle.

8. Et ils étendront au deſſus un drap teint de cramoiſi, & le couvriront d'une couverture de peaux de taiſſons, & y mettront ſes barres.

9. Et ils prendront un drap de pourpre, & en couvriront le chandelier du luminaire avec ſes lampes, ſes mouchettes, ſes creuſeaux, & tous les vaiſſeaux d'huile, deſquels on ſe ſert pour le chandelier.

10. Et ils le mettront avec tous ſes vaiſſeaux dans une couverture de peaux de taiſſons, & le mettront ſur des leviers.

11. Et ils étendront ſur l'autel d'or un drap de pourpre, & le couvriront d'une couverture de peaux de taiſſons, & y mettront ſes barres:

12. Ils prendront auſſi tous les utenſiles du ſervice dont on ſe ſert au Sanctuaire, & *les* mettront dans un drap de pourpre, & les couvriront d'une couverture de peaux de taiſſons, & les mettront ſur des leviers.

13. Et ils ôteront les cendres de l'autel, & étendront deſſus un drap d'écarlate.

14. Et ils mettront deſſus les utenſiles dont on ſe ſert pour l'autel, les encenſoirs, les crochets, les racloirs, les baſſins, & tous les vaiſſeaux de l'autel; & ils étendront deſſus une couverture de peaux de taiſſons, & y mettront ſes barres.

15. Le

15. Le camp partira, après qu'Aaron & ſes fils auront achevé de couvrir, le Sanctuaire & tous ſes vaiſſeaux, & après cela les enfans de Kéhath viendront pour le porter, & ils ne toucheront point les choſes ſaintes, de peur qu'ils ne meurent: c'eſt là ce que les enfans de Kéhath porteront du Tabernacle d'aſſignation. *Deut.* 31: 25.

16. Et Eléazar fils d'Aaron, Sacrificateur, aura la charge de l'huile du luminaire, du parfum de drogues, du gâteau continuel, & de l'huile de l'onction: la charge de tout le pavillon, & de toutes les choſes qui ſont dans le Sanctuaire, & de ſes utenſiles.

17. Et l'Eternel parlà à Moyſe & à Aaron, en diſant:

18. Ne donnez point occaſion, que la race des familles de Kéhath ſoit retranchée d'entre les Lévites.

19. Mais faites ceci pour eux, afin qu'ils vivent & ne meurent point; c'eſt que quand ils approcheront des choſes trés-Saintes, Aaron & ſes fils viendront, qui les rangeront chacun à ſon ſervice, & à ce qu'il doit porter.

20. Et ils n'entreront point pour regarder, quand on enveloppera les choſes ſaintes, afin qu'ils ne meurent point.

21. L'Eternel parla auſſi à Moyſe, en diſant;

22. Fai auſſi le dénombrement des enfans de Gueſſon, ſelon les maiſons de leurs peres, & ſelon leurs familles:

23. Depuis l'âge de trente ans, & au deſſus, juſqu'à l'âge de cinquante ans, dénombrant tous ceux qui entrent pour tenir leur rang, afin de s'employer à ſervir au Tabernacle d'aſſignation,

24. C'eſt ici le ſervice des familles des Gueſſonites, en ce à quoi ils doivent ſervir, & en ce qu'ils doivent porter.

25. Ils porteront donc les rouleaux du pavillon, & le Tabernacle d'aſſignation, ſa couverture, la couverture de taiſſons, qui eſt ſur lui par deſſus, & la tapiſſerie de l'entrée du Tabernacle d'aſſignation.

26. Les courtines du parvis, & la tapiſſerie de l'entrée de la porte du parvis, qui ſervent pour le pavillon & pour l'autel tout autour, leur cordage, & tous les utenſiles de leur ſervice, & tout ce qui eſt fait pour eux: c'eſt ce en quoi ils ſerviront.

27. Tout le ſervice des enfans de Gueſſon, en tout ce qu'ils doivent porter, & en tout ce à quoi ils doivent ſervir, ſera *reglé* par les ordres d'Aaron & de ſes fils, & vous les chargerez d'obſerver tout ce qu'ils doivent porter.

28. C'eſt là le ſervice des familles des enfans des Gueſſonites au Tabernacle d'aſſignation: & leur charge ſera ſous la conduite d'Ithamar, fils d'Aaron Sacrificateur.

29. Tu dénombreras auſſi les enfans de Mérari ſelon leurs familles: & ſelon les maiſons de leurs peres.

30. Tu les dénombreras depuis l'âge de trente ans, & au deſſus, juſqu'à l'âge de cinquante ans, tous ceux qui entrent en rang, pour s'employer au ſervice du Tabernacle d'aſſignation.

31. Or c'eſt ici la charge de ce qu'ils auront à porter, ſelon tout le ſervice qu'ils auront à faire au Tabernacle d'aſſignation, *ſavoir* les ais du pavillon, ſes barres, & ſes piliers, avec ſes ſoubaſſemens.

32. Et les piliers du parvis tout autour, & leurs ſoubaſſemens, leurs cloux, leurs cordages, tous leurs

leurs utenſiles, & tout ce dont on ſe ſert en ces choſes-là, & vous leur compterez tous les utenſiles qu'ils auront charge de porter, piece par piece.

33. C'eſt là le ſervice des familles des enfans de Mérari, pour tout ce à quoi ils doivent ſervir au Tabernacle d'aſſignation, ſous la conduite d'Ithamar, fils d'Aaron, Sacrificateur,

34. Moyſe donc & Aaron, & les principaux de l'aſſemblée dénombrerent les enfans des Kéhathites, ſelon leurs familles, & ſelon les maiſons de leurs peres.

35. Depuis l'âge de trente ans, & au deſſus, juſqu'à l'âge de cinquante ans, tous ceux qui entroient en rang, pour ſervir au Tabernacle d'aſſignation.

36. Et ceux dont on fit le dénombrement ſelon leurs familles, étoient deux mille ſept cens cinquante.

37. Ce ſont là les dénombrez des familles des Kéhathites, tous ſervans au Tabernacle d'aſſignation, leſquels Moyſe & Aaron dénombrerent, ſelon le commandement que l'Eternel en avoit fait, par le moyen de Moyſe.

38. Or quant aux dénombrez des enfans de Gueršon, ſelon leurs familles, & ſelon les maiſons de leurs peres.

39. Depuis l'âge de trente ans, & au deſſus, juſqu'à l'âge de cinquante ans, tous ceux qui entroient en rang, pour ſervir au Tabernacle d'aſſignation;

40. Ceux, *dis-je*, qui en furent dénombrez ſelon leurs familles, & ſelon les maiſons de leurs peres, étoient deux mille ſix cens trente.

41. Ce ſont là les dénombrez des familles des enfans de Gueršon, tous ſervans au Tabernacle d'aſſignation, leſquels Moyſe & Aaron dénombrerent ſelon le commandement de l'Eternel.

42. Et quant aux dénombrez des familles des enfans des Mérari, ſelon leurs familles, & ſelon les maiſons de leurs peres,

43. Depuis l'âge de trente ans, & au deſſus, juſqu'à l'âge de cinquante ans, tous ceux qui entroient en rang, pour ſervir au Tabernacle d'aſſignation:

44. Ceux, *dis-je*, qui en furent dénombrez ſelon leurs familles, étoient trois mille deux cens.

45. Ce ſont là ces dénombrez des familles des enfans de Mérari, que Moyſe & Aaron dénombrerent, ſelon le commandement que l'Eternel en avoit fait, par le moyen de Moyſe.

46. Ainſi tous ces dénombrez, que Moyſe & Aaron & les principaux d'Iſraël dénombrerent, d'entre les Lévites ſelon leurs familles, & ſelon les maiſons de leurs peres.

47. Depuis l'âge de trente ans, & au deſſus, juſqu'à l'âge de cinquante ans, tous ceux qui entroient en ſervice pour s'employer en ce à quoi il faloit ſervir, & à ce qu'il faloit porter du Tabernacle d'aſſignation.

48. Tous ceux, *dis-je*, qui en furent dénombrez, étoient huit mille cinq cens quatre vingts.

49. On les dénombra ſelon le commandement, que l'Eternel en avoit fait par le moyen de Moyſe; chacun ſelon ce en quoi il avoit à ſervir, & ce qu'il avoit à porter; & la charge de chacun fut telle, que l'Eternel l'avoit commandé à Moyſe.

CHAPITRE V.

Des lépreux. Eaux de jalouſie.

PUis l'Eternel parla à Moyſe, en diſant;

2. Com-

2. Commande aux enfans d'Iſraël, qu'ils mettent hors du camp tout lépreux, tout homme découlant, & tout homme ſouillé pour un mort.

3. Vous les mettrez dehors, tant l'homme que la femme, vous les mettrez, *dis-je*, hors du camp, afin qu'ils ne ſouillent point le camp de ceux au milieu deſquels j'habite;

4. Et les enfans d'Iſraël le firent ainſi, & les mirent hors du camp, comme l'Eternel l'avoit dit à Moyſe; les enfans d'Iſraël le firent ainſi.

5. Et l'Eternel parla à Moyſe, en diſant;

6. Parle aux enfans d'Iſraël; Quand quelque homme ou quelque femme aura commis quelqu'un des péchez, *que* l'homme *commet* en faiſant un crime contre l'Eternel, & qu'une telle perſonne en ſera trouvée coupable:

7. Alors ils confeſſeront leur péché, qu'ils auront commis: & *le coupable* reſtituera la ſomme totale, de ce en quoi il aura été trouvé coupable, & il y ajoûtera un cinquieme par deſſus, & le donnera à celui contre lequel il aura commis le délit.

8. Que ſi cet homme n'a perſonne à qui appartienne le droit de retrait-lignager, pour retirer ce en quoi aura été commis le délit, cette choſe-là ſera reſtituée à l'Eternel, & elle appartiendra au Sacrificateur, outre le belier des propiciations, avec lequel on fera propiciation pour lui.

9. Pareillement toute offrande élevée, d'entre toutes les choſes ſanctifiées des enfans d'Iſraël, qu'ils préſenteront au Sacrificateur, lui appartiendra.

10. Les choſes donc que quelqu'un aura ſanctifiées appartiendront au Sacrificateur: ce que chacun lui aura donné, lui appartiendra.

11. L'Eternel parla auſſi à Moyſe, en diſant:

12. Parle aux enfans d'Iſraël, & leur di: Quand la femme de quelqu'un ſe ſera débauchée, & aura commis forfait contre lui;

13. Et que quelqu'un aura couché avec elle, & l'aura connue, ſans que ſon mari en ait rien ſû, mais qu'elle ſe ſoit cachée, & qu'elle ſe ſoit ſouillée, & qu'il n'y ait point de témoin contr'elle, & qu'elle n'ait point été ſurpriſe.

14. Et que l'Eſprit de jalouſie ſaiſiſſe ſon *mari*, tellement qu'il ſoit jaloux de ſa femme, parce qu'elle s'eſt ſouillée: ou que l'eſprit de jalouſie le ſaiſiſſe tellement, qu'il ſoit jaloux de ſa femme, encore qu'elle ne ſe ſoit point ſouillée:

15. Cet homme-là ſera venir ſa femme devant le Sacrificateur, & il apportera l'offrande de cette femme pour elle, *ſavoir* la dixieme partie d'un Epha de farine d'orge: *mais* il ne répandra point d'huile deſſus, & il n'y mettra point d'encens: car c'eſt un gâteau de jalouſies, un gâteau de memorial, pour remettre en mémoire l'iniquité.

16. Et le Sacrificateur la fera approcher, & la fera tenir debout en la préſence de l'Eternel.

17. Puis le Sacrificateur prendra de l'eau ſainte, dans un vaiſſeau de terre, & de la poudre qui ſera ſur le pavé du pavillon, & la mettra dans l'eau.

18. Enſuite le Sacrificateur fera tenir debout la femme, en la préſence de l'Eternel, & découvrira la tête de cette femme, & il mettra

ſur

ſur les paumes des mains de cette femme le gâteau de mémorial, qui eſt le gâteau de jalouſies : & le Sacrificateur tiendra dans ſa main les eaux ameres, qui apportent la malédiction.

19. Et le Sacrificateur fera jurer la femme, & lui dira ; Si aucun homme n'a couché avec toi, & ſi étant en la puiſſance de ton mari tu ne t'és point débauchée & ſouillée, ſois exempte *du mal* de ces eaux ameres, qui apportent la malédiction.

20. Mais ſi étant en la puiſſance de ton mari tu t'és débauchée, & t'és ſouillée, & que quelqu'autre que ton mari ait couché avec toi :

21. Alors le Sacrificateur fera jurer la femme par ſerment d'exécration, & le Sacrificateur dira à la femme ; Que l'Eternel te livre à l'exécration à laquelle tu t'és aſſujettie par ſerment, au milieu de ton peuple, l'Eternel faiſant tomber ta cuiſſe, & enfler ton ventre.

22. Et que ces eaux-là qui apportent la malédiction, entrerent dans tes entrailles pour te faire enfler le ventre, & faire tomber ta cuiſſe. Alors la femme répondra, Amen, Amen.

23. Enſuite le Sacrificateur écrira dans un livre ces exécrations, & les effacera avec les eaux ameres.

24. Et il fera boire à la femme les eaux ameres qui apportent la malédiction, & les eaux qui apportent la malédiction entreront en elle, pour être des eaux ameres.

25. Le Sacrificateur donc prendra de la main de la femme le gâteau de jalouſies, & le tournoyera devant l'Eternel, & l'offrira ſur l'autel.

26. Le Sacrificateur prendra auſſi une poignée du gâteau, pour mémorial de ce gâteau, & le fera fumer ſur l'autel : puis il fera boire les eaux à la femme.

27. Et aprés qu'il lui aura fait boire les eaux, s'il eſt vrai qu'elle ſe ſoit ſouillée, & qu'elle ait commis le crime contre ſon mari, les eaux qui apportent la malédiction entreront en elle, pour être des eaux ameres, & ſon ventre enflera, & ſa cuiſſe tombera : ainſi cette femme-là ſera aſſujettie à l'exécration du ſerment, au milieu de ſon peuple.

28. Que ſi la femme ne s'eſt point ſouillée, mais qu'elle ſoit pure, elle ne recevra aucun mal, & elle aura des enfans.

29. Telle eſt la Loi des jalouſies quand la femme qui eſt en la puiſſance de ſon mari s'eſt débauchée, & s'eſt ſouillée ;

30. Ou quand l'eſprit de jalouſie aura ſaiſi le mari, & qu'étant jaloux de ſa femme, il l'aura fait venir devant l'Eternel, & que le Sacrificateur aura fait à l'égard de cette femme, tout ce qui eſt ordonné par cette loi.

31. Et l'homme ſera exempt de faute : mais cette femme portera ſon iniquité.

CHAPITRE VI.

Vœu du Nazaréat, & ſes loix.

L'Eternel parla auſſi à Moyſe, en diſant ;

2. Parle aux enfans d'Iſraël, & leur di ; Quand un homme ou une femme aura fait le vœu de Nazarien, pour ſe faire Nazarien à l'Eternel.

3. Il s'abſtiendra de vin & de cervoiſe, & ne boira d'aucun vinaigre fait de vin ou de cervoiſe, ni ne boira d'aucune liqueur de raiſins, ni ne mangera des raiſins frais, ni des *raiſins* ſecs.

4. Durant tous les jours de ſon Nazaréat il ne mangera d'aucun fruit de vigne, depuis les pepins juſqu'à la peau *du raiſin*.

5. Le raſoir ne paſſera point ſur ſa tête durant tous les jours de ſon Nazaréat : il ſera ſaint juſqu'à ce que les jours pour leſquels il s'eſt fait Nazarien à l'Eternel ſoient accomplis, & il laiſſera croître les cheveux de ſa tête.

6. Durant tous les jours pour leſquels il s'eſt fait Nazarien à l'Eternel il ne s'approchera d'aucune perſonne morte.

7. Il ne ſe contaminera point pour ſon pere, ni pour ſa mere, ni pour ſon frere, ni pour ſa ſœur, quand ils ſeront morts : car le Nazaréat de ſon Dieu eſt ſur ſa tête.

8. Durant tous les jours de ſon Nazaréat il eſt ſaint à l'Eternel.

9. Que ſi quelqu'un vient à mourir ſubitement auprés de lui, la tête de ſon Nazareat ſera ſouillée, & il raſera ſa tête au jour de ſa purification, il la raſera le ſeptieme jour.

10. Et le huitieme jour il apportera au Sacrificateur deux tourterelles, ou deux pigeonneaux, à l'entrée du Tabernacle d'aſſignation. *Lévit.* 1 : 2.

11. Et le Sacrificateur en ſacrifiera l'un pour le péché, & l'autre en holocauſte, & il fera propiciation pour lui, de ce qu'il a péché à l'occaſion de mort : il ſanctifiera donc ainſi ſa tête en ce jour-là.

12. Et il ſéparera à l'Eternel les jours de ſon Nazaréat, offrant un agneau d'un an pour le délit, & les premiers jours ſeront annullez ; car ſon Nazaréat a été ſouille.

13. Or c'eſt ici la loi du Nazarien ; lors que les jours de ſon Nazaréat ſeront accomplis, on le fera venir à la porte du Tabernacle d'aſſignation.

14. Et il fera ſon offrande à l'Eternel d'un agneau d'un an ſans tare, en holocauſte, & d'une brebis d'un an ſans tare, pour le péché, & d'un belier ſans tare pour le ſacrifice de proſpéritez ;

15. Et d'une corbeille de pains ſans levain, de tourteaux de fine farine, paîtrie à l'huile, & de bignets ſans levain, oincts d'huile, avec leur gâteau, & leurs aſperſions ;

16. Leſquels le Sacrificateur offrira devant l'Eternel ; il ſacrifiera auſſi ſa victime pour le péché, & ſon holocauſte :

17. Et offrira le belier en ſacrifice de proſperitez à l'Eternel, avec la corbeille des pains ſans levain : le Sacrificateur offrira auſſi ſon gâteau, & ſon aſperſion.

18. Et le Nazarien raſera la tête de ſon Nazaréat, à l'entrée du Tabernacle d'aſſignation, & prendra les cheveux de la tête de ſon Nazaréat, & les mettra ſur le feu, qui eſt ſous le ſacrifice de proſperitez.

19. Et le Sacrificateur prendra l'épaule bouillie du belier, & un tourteau ſans levain de la corbeille, & un bignet ſans levain, & les paumes des mains du Nazarien, aprés qu'il ſe ſera fait raſer ſon Nazaréat.

20. Et le Sacrificateur tournoyera ces choſes, en offrande tournoyée devant l'Eternel : c'eſt une choſe ſainte qui appartient au Sacrificateur, avec la poitrine de tournoyement, & l'épaule d'élevation : aprés quoi le Nazarien pourra boire du vin. *Lévit.* 7 : 34.

21. Telle eſt la loi du Nazarien qui aura voüé à l'Eternel ſon offrande pour ſon Nazaréat, outre ce qu'il aura *encore* moyen d'offrir ; il fera ſelon ſon vœu qu'il

qu'il aura voué, ſuivant la loi de ſon Nazaréat.

22. L'Eternel parla auſſi à Moyſe, en diſant ;

23. Parle à Aaron & à ſes fils, & leur di ; Vous bénirez ainſi les enfans d'Iſraël, en leur diſant ;

24. L'Eternel te béniſſe, & te garde :

25. L'Eternel faſſe luire ſa face ſur toi, & te faſſe grace :

26. L'Eternel tourne ſa face vers toi, & te donne la paix.

27. Ils mettront donc mon Nom ſur les enfans d'Iſraël, & je les bénirai.

CHAPITRE VII.

Offrandes des chefs des Tribus, pour le Tabernacle.

OR il arriva, le jour que Moyſe eut achevé de dreſſer le pavillon, & qu'il l'eut oinct, & l'eut ſanctifié avec tous ſes utenſiles, & l'autel avec tous ſes utenſiles, *il arriva, dis-je*, aprés qu'il les eut oincts & ſanctifiez.

2. Que les principaux d'Iſraël, & les chefs des familles de leurs peres, qui ſont les principaux des Tribus, & qui avoient aſſiſté à faire les dénombremens, firent *leur* oblation.

3. Et ils amenerent leur offrande devant l'Eternel, *ſavoir :* ſix chariots couverts, & douze bœufs : chaque chariot pour deux des principaux : & chaque bœuf pour chacun d'eux, & ils les offrirent devant le pavillon.

4. Alors l'Eternel parla à Moyſe, en diſant :

5. Prens *ces choſes* d'eux ; & elles ſeront employées au ſervice du Tabernacle d'aſſignation ; & tu les donneras aux Lévites, à chacun ſelon ſon emploi.

6. Moyſe donc prit les chariots, & les bœufs, & les donna aux Lévites.

7. Il donna aux enfans de Guerſon deux chariots, & quatre bœufs, ſelon leur emploi.

8. Mais il donna aux enfans de Mérari quatre chariots, & huit bœufs, ſelon leur emploi, ſous la conduite d'Ithamar, fils d'Aaron, Sacrificateur.

9. Or il n'en donna point aux enfans de Kéhath, parce que le ſervice du Sanctuaire *étoit* de leur charge : ils portoient ſur les épaules.

10. Et les principaux offrirent pour la dédicace de l'autel, le jour qu'il fut oinct, les principaux, *dis-je*, offrirent leur offrande devant l'autel.

11. Et l'Eternel dit à Moyſe ; Un des principaux offrira un jour, & un autre l'autre jour, ſon offrande pour la dédicace l'autel.

12. Le premier jour donc, Nahaſſon, fils de Hamminadab, offrit ſon offrande pour la Tribu de Juda.

13. Et ſon offrande fut un plat d'argent, du poids de cent trente *ſicles*, un baſſin d'argent de ſoixante & dix ſicles, ſelon le ſicle du Sanctuaire, tous deux pleins de fine farine, paîtrie à l'huile pour le gâteau :

14. Une taſſe d'or de dix *ſicles*, pleine de parfum :

15. Un veau pris du troupeau, un belier, un agneau d'un an, pour l'holocauſte :

16. Un jeune bouc *pour l'offrande* pour le péché ;

17. Et pour le ſacrifice de proſpéritez, deux taureaux, cinq beliers, cinq boucs, & cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande de Nahaſſon. fils de Hamminadab.

18. Le ſecond jour Nathanaël, fils de Tſuhar, chef de la *Tribu* d'Iſſacar, *offrit*.

19. *Et*

19. *Et* il offrit pour ſon offrande un plat d'argent, du poids de cent trente *ſicles*, un baſſin d'argent de ſoixante & dix ſicles, ſelon le ſicle du Sanctuaire, tous deux pleins de fine farine, paîtrie à l'huile pour le gâteau :

20. Une taſſe d'or de dix *ſicles*, pleine de parfum :

21. Un veau pris du troupeau, un belier, un agneau d'un an, pour l'holocauſte :

22. Un jeune bouc *pour l'offrande* pour le péché :

23. Et pour le ſacrifice de proſpéritez, deux taureaux, cinq beliers, cinq boucs, & cinq agneaux d'un an. Telle *fut* l'offrande de Nathanaël, fils de Tſuhar.

24. Le troiſieme jour Eliab, fils de Hélon, chef des enfans de Zabulon, *offrit*.

25. Son offrande fut un plat d'argent, du poids de cent trente *ſicles*, un baſſin d'argent de ſoixante & dix ſicles, ſelon le ſicle du Sanctuaire, tous deux pleins de fine farine, paîtrie à l'huile pour le gâteau :

26. Une taſſe d'or de dix *ſicles*, pleine de parfum :

27. Un veau pris du troupeau, un belier, un agneau d'un an, pour l'holocauſte :

28. Un jeune bouc *pour l'offrande* pour le péché.

29. Et pour le ſacrifice de proſpéritez, deux taureaux, cinq beliers, cinq boucs, & cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande d'Eliab, fils de Hélon.

30. Le quatrieme jour Elitſur, fils de Sedeur, chef des enfans de Ruben, *offrit*.

31. Son offrande fut un plat d'argent, du poids de cent trente *ſicles*, un baſſin d'argent de ſoixante & dix ſicles, ſelon le ſicle du Sanctuaire, tous deux pleins de fine farine, paîtrie à l'huile pour le gâteau :

32. Une taſſe d'or de dix *ſicles*, pleine de parfum :

33. Un veau pris du troupeau, un belier, un agneau d'un an, *pour l'holocauſte :*

34. Un jeune bouc *pour l'offrande* pour le péché :

35. Et pour le ſacrifice de proſpéritez deux taureaux, cinq beliers, cinq boucs & cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande d'Elitzur, fils de Sedeur.

36. Le cinquieme jour Selumiel, fils de Tſuriſaddai, chef des enfans de Siméon, *offrit*.

37. Son offrande fut un plat d'argent, du poids de cent trente *ſicles*, un baſſin d'argent de ſoixante & dix ſicles, ſelon le ſicle du Sanctuaire, tous deux pleins de fine farine, paîtrie à l'huile pour le gâteau :

38. Une taſſe d'or de dix *ſicles*, pleine de parfum :

39. Un veau pris du troupeau, un belier, un agneau d'un an, pour l'holocauſte :

40. Un jeune bouc *pour l'offrande* pour le péché :

41. Et pour le ſacrifice de proſpéritez, deux taureaux, cinq beliers, cinq boucs, & cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande de Selumiel fils de Tſuriſaddaï.

42. Le ſixieme jour Eliaſaph, fils de Dehuel, chef des enfans de Gad, *offrit*.

43. Son offrande fut un plat d'argent, du poids de cent trente *ſicles*, un baſſin d'argent de ſoixante & dix ſicles, ſelon le ſicle du Sanctuaire, tous deux pleins de fine farine paîtrie à l'huile pour le gâteau :

44. Une taſſe d'or de dix *ſicles*, pleine de parfum :

45. Un veau pris du troupeau ; un belier, un agneau d'un an, pour l'holocauſte :

46. Un jeune bouc *pour l'offrande* pour le péché :

47. Et pour le ſacrifice de proſpéritez, deux taureaux, cinq beliers, cinq boucs, & cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande d'Eliaſaph, fils de Dehuel.

48. Le ſeptieme jour Eliſamath, fils de Hammiud, chef des enfans d'Ephraïm, *offrit*.

49. Son offrande fut un plat d'argent, du poids de cent trente *ſicles*, un baſſin d'argent de ſoixante & dix ſicles, ſelon le ſicle du Sanctuaire, tous deux pleins de fine farine, paîtrie à l'huile pour le gâteau :

50. Une taſſe d'or de dix *ſicles*, pleine de parfum :

51. Un veau pris du troupeau : un belier, un agneau d'un an, pour l'holocauſte :

52. Un jeune bouc *pour l'offrande* pour le péché :

53. Et pour le ſacrifice de proſpéritez, deux taureaux, cinq beliers, cinq boucs, & cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrandre d'Eliſamah, fils de Hammiud.

54. Le huitieme jour Gamaliel, fils de Pedatſur, chef des enfans de Manaſſé, *offrit*.

55. Son offrande fut un plat d'argent, du poids de cent trente *ſicles*, un baſſin d'argent de ſoixante & dix ſicles, ſelon le ſicle du Sanctuaire, tous deux pleins de fine farine, paîtrie à l'huile pour le gâteau :

56. Une taſſe d'or de dix *ſicles*, pleine de parfum :

57. Un veau pris du troupeau, un belier, un agneau d'un an, pour l'holocauſte :

58. Un jeune bouc *pour l'offrande* pour le péché :

59. Et pour le ſacrifice de proſpéritez, deux taureaux, cinq beliers, cinq boucs, & cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande de Gamaliel fils de Pedatſur.

60. Le neuvieme jour Abidan, fils de Guidhoni, chef des enfans de Benjamin, *offrit*.

61. Son offrande fut un plat d'argent, du poids de cent trente *ſicles*, un baſſin d'argent de ſoixante & dix ſicles, ſelon le ſicle du Sanctuaire, tous deux pleins de fine farine, paîtrie à l'huile pour le gâteau :

62. Une taſſe d'or de dix *ſicles*, pleine de parfum :

63. Un veau pris du troupeau, un belier, un agneau d'un an, pour l'holocauſte :

64. Un jeune bouc *pour l'offrande* pour le péché :

65. Et pour le ſacrifice de proſpéritez, deux taureaux, cinq beliers, cinq boucs, & cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande d'Abidan, fils de Guidhoni.

66. Le dixieme jour Ahihézer, fils de Hammiſaddaï, chef des enfans de Dan, *offrit*.

67. Son offrande fut un plat d'argent du poids de cent trente *ſicles*, un baſſin d'argent de ſoixante & dix ſicles, ſelon le ſicle du Sanctuaire, tous deux pleins de fine farine paîtrie à l'huile pour le gâteau :

68. Une taſſe d'or de dix *ſicles*, pleine de parfum :

69. Un veau pris du troupeau, un belier, un agneau d'un an, pour l'holocauſte :

70. Un jeune bouc *pour l'offrande* pour le péché :

71. Et pour le ſacrifice de proſpéritez, deux taureaux, cinq beliers,

beliers, cinq boucs, & cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande d'Ahihézer, fils de Hammiſaddaï.

72. L'onzieme jour Paghiel, fils de Hocran, chef des enfans d'Aſer, *offrit*.

73. Son offrande fut un plat d'argent, du poids de cent trente *ſicles*, un baſſin d'argent de ſoixante & dix ſicles, ſelon le ſicle du Sanctuaire, tous deux pleins de fine farine, paîtrie à l'huile pour le gâteau :

74. Une taſſe d'or de dix *ſicles*, pleine de parfum :

75. Un veau pris du troupeau, un belier, un agneau d'un an, pour l'holocauſte :

76. Un jeune bouc *pour l'offrande* pour le péché :

77. Et pour le ſacrifice de proſpéritez, deux taureaux, cinq beliers, cinq boucs, & cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande de Paghiel, fils de Hocran.

78. Le douzieme jour Ahirah, fils de Hénan, chef des enfans de Néphthali, *offrit*.

79. Son offrande fut un plat d'argent, du poids de cent trente *ſicles*, un baſſin d'argent de ſoixante & dix ſicles, ſelon le ſicle du Sanctuaire, tous deux pleins de fine farine, paîtrie à l'huile pour le gâteau :

80. Une taſſe d'or de dix *ſicles*, pleine de parfum :

81. Un veau pris du troupeau, un belier, un agneau d'un an, pour l'holocauſte :

82. Un jeune bouc *pour l'offrande* pour le péché :

83. Et pour le ſacrifice de proſpéritez deux taureaux, cinq beliers, cinq boucs, & cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande de Ahirah, fils de Hénan.

84. Telle fut la dédicace de l'autel, qui fut *faite* par les principaux d'Iſraël, lors qu'il fut oinct : Douze plats d'argent, douze baſſins d'argent, douze taſſes d'or.

85. Et chaque plat d'argent *étoit* de cent trente *ſicles*, & chaque baſſin de ſoixante & dix : tout l'argent des vaiſſeaux montoit à deux mille quatre cens *ſicles*, ſelon le ſicle du Sanctuaire.

86. Douze taſſes d'or pleines de parfum, chacune de dix *ſicles*, ſelon le ſicle du Sanctuaire : tout l'or *donc* des taſſes montoit à ſix vingt *ſicles*.

87. Tous les taureaux pour l'holocauſte étoient douze veaux, avec douze beliers, & douze agneaux d'un an, avec leurs gâteaux, & douze jeunes boucs *pour l'offrande* pour le péché :

88. Et tous les taureaux du ſacrifice de proſpéritez étoient vingt & quatre veaux, *avec* ſoixante beliers, ſoixante boucs, & ſoixante agneaux d'un an. Telle fut *donc* la dédicace de l'autel, aprés qu'il fut oinct.

89. Et quand Moyſe entroit au Tabernacle d'aſſignation, pour parler avec Dieu, il entendoit une voix, qui lui parloit de deſſus le Propitiatoire, qui étoit ſur l'Arche du Témoignage, d'entre les deux Chérubins, & il parloit à lui.

CHAPITRE VIII.

Maniere d'allumer les lampes. Purification des Lévites.

L'Eternel parla auſſi à Moyſe, en diſant ;

2. Parle à Aaron, & lui dis ; Quand tu allumeras les lampes, les ſept lampes éclaireront ſur le devant du chandelier.

3. Et Aaron le fit ainſi, & il alluma ſes lampes *pour éclairer* ſur le devant du chandelier, comme

l'Eternel l'avoit commandé à Moyse.

4. Or le chandelier étoit fait de telle maniere, qu'il étoit d'or battu au marteau, *d'ouvrage* fait au marteau, sa tige aussi, & ses fleurs. On fit ainsi le chandelier selon le modele que l'Eternel en avoit fait voir à Moyse.

5. Puis l'Eternel parla à Moyse, en disant;

6. Prens les Lévites d'entre les enfans d'Israël, & les purifie.

7. Tu leur feras ainsi pour les purifier: tu feras aspersion sur eux de l'eau de purification, & ils feront passer le rasoir sur toute leur chair, & ils laveront leurs vêtemens, & se purifieront.

8. Puis ils prendront un veau pris du troupeau, avec un gâteau de fine farine paîtrie à l'huile; & tu prendras un second veau pris du troupeau, *pour l'offrande* pour le péché.

9. Alors tu feras approcher les Lévites devant le Tabernacle d'assignation, & tu convoqueras toute l'assemblée des enfans d'Israël:

10. Tu feras, *dis-je*, approcher les Lévites devant l'Eternel, & les enfans d'Israël poseront leurs mains sur les Lévites.

11. Et Aaron présentera les Lévites en offrande devant l'Eternel, de la part des enfans d'Israël, & ils seront employez au service de l'Eternel.

12. Et les Lévites poseront leurs mains sur la tête des veaux, puis tu en sacrifieras, l'un *en offrande* pour le péché, & l'autre en holocauste à l'Eternel, afin de faire propiciation pour les Lévites.

13. Après tu feras tenir les Lévites devant Aaron & devant ses fils, & les présenteras en offrande à l'Eternel.

14. Ainsi tu sépareras les Lévites d'entre les enfans d'Israël, & les Lévites seront à moi.

15. Aprés cela les Lévites viendront pour servir au Tabernacle d'assignation, quand tu les auras purifiez, & présentez en offrande.

16. Car ils me sont entierement donnez d'entre les enfans d'Israël: je les ai pris pour moi, au lieu de tous ceux qui ouvrent la matrice, au lieu de tout les premiers-nez d'entre les enfans d'Israël.

17. Car tout premier-né d'entre les enfans d'Israël est à moi, tant des hommes que des bêtes: je me les suis sanctifiez, le jour que je frappai tout premier-né au païs d'Egypte.

18. Or j'ai pris les Lévites, au lieu de tous les premiers-nez d'entre les enfans d'Israël.

19. Et j'ai entierement donné d'entre les enfans d'Israel les Lévites à Aaron & à ses fils, pour faire le service des enfans d'Israël dans le Tabernacle d'assignation, & pour servir de rachat pour les enfans d'Israël, afin qu'il n'y ait point de playe sur les enfans d'Israël, *comme il auroit*, si les enfans d'Israël s'approchoient du Sanctuaire.

20. Moyse & Aaron, & toute l'assemblée des enfans d'Israël firent aux Lévites toutes les choses, que l'Eternel avoit commandées à Moyse touchant les Lévites; les enfans d'Israel le firent ainsi.

21. Les Lévites donc se purifierent, & laverent leurs vêtemens, & Aaron les présenta en offrande devant l'Eternel, & fit propiciation pour eux, afin de les purifier.

22. Cela étant fait, les Lévites vinrent pour faire leur service au Tabernacle d'assignation, devant Aaron, & devant ses fils; & on leur fit comme l'Eternel l'avoit commandé à Moyse touchant les Lévites.

23. Puis l'Eternel parla à Moyse, en disant;

24. C'est ici ce qui concerne les Lévites: le Lévite depuis l'âge de vingt cinq ans & au dessus, entrera en service, pour être employé au Tabernacle d'assignation.

25. Mais depuis l'âge de cinquante ans, il sortira de service, & ne servira plus.

26. Néanmoins il servira ses freres au Tabernacle d'assignation, pour garder ce qui *leur a été commis*, mais il ne fera aucun service: tu feras donc ainsi aux Lévites, touchant leurs charges.

CHAPITRE IX.

Pâque célébrée au desert de Sinaï.

L'Eternel avoit aussi parlé à Moyse dans le desert de Sinaï, le premier mois de la seconde année, aprés qu'ils furent sortis du païs d'Egypte, en disant;

2. Que les enfans d'Israël fassent la Pâque en sa saison.

3. Vous le ferez en sa saison, le quatorzieme jour de ce mois, entre les deux vêpres, selon toutes ses ordonnances, & selon tout ce qu'il y faut faire.

4. Moyse donc parla aux enfans d'Israël, afin qu'ils fissent la Pâque.

5. Et ils firent la Pâque au premier mois, le quatorzieme jour du mois, entre les deux vêpres, au desert de Sinaï: selon tout ce que l'Eternel avoit commandé à Moyse, les enfans d'Israël le firent ainsi.

6. Or il y eut quelques-uns, qui étant souillez pour un mort, ne pûrent point faire la Pâque ce jour-là, & ils se présenterent ce même jour devant Moyse & devant Aaron. *Lévit.* 7: 20.

7. Et ces hommes-là leur dirent; Nous sommes souillez pour un mort, pourquoi serions nous privez d'offrir l'offrande à l'Eternel en sa saison, parmi les enfans d'Israël?

8. Et Moyse leur dit; Arrêtez-vous, & j'entendrai ce que l'Eternel commandera sur vôtre sujet.

9. Alors l'Eternel parla à Moyse, en disant;

10. Parle aux enfans d'Israël, & leur di; Quand quelqu'un d'entre vous, ou de vôtre postérité, sera souillé pour un mort, ou qu'il sera en voyage long tems, il fera néanmoins la Pâque à l'Eternel.

11. Ils la feront le quatorzieme jour du second mois entre les deux vêpres: & ils la mangeront avec du pain sans levain, & des herbes ameres.

12. Ils n'en laisseront rien jusqu'au matin, & n'en casseront point les os, ils la feront selon toute l'ordonnance de la Pâque.

13. Mais si quelqu'un étant net, ou n'étant point en voyage, s'abstient de faire la Pâque, cette personne-là sera retranchée d'entre ses peuples: cet homme-là portera son péché, parce qu'il n'aura point offert l'offrande de l'Eternel en sa saison.

14. Et quand quelque étranger qui habitera parmi vous sera la Pâque à l'Eternel, il la fera selon l'ordonnance de la Pâque, & selon qu'il la faut faire. Il y aura une même ordonnance entre vous, pour l'étranger & pour celui qui est né au païs.

15. Or le jour que le pavillon fut dressé, la nuée couvrit le pavillon sur le Tabernacle du Témoignage: & le soir elle parut comme un feu sur le Tabernacle, jusques au matin.

16. Il en fut ainſi continuellement; la nuée le couvroit, mais elle paroiſſoit la nuit comme du feu. *Exod.* 13 : 21.

17. Et ſelon que la nuée ſe levoit de deſſus le Tabernacle les enfans d'Iſraël partoient, & au lieu où la nuée s'arrêtoit, les enfans d'Iſraël y campoient.

18. Les enfans d'Iſraël marchoient au commandement de l'Eternel, & ils campoient au commandement de l'Eternel: pendant tous les jours que la nuée ſe tenoit ſur le pavillon, ils demeuroient campez. 1. *Cor.* 10 : 1.

19. Et quand la nuée continuoit à *s'arrêter* pluſieurs jours ſur le pavillon, les enfans d'Iſraël prenoient garde à l'Eternel, & ne partoient point.

20. Et pour peu de jours que la nuée fût ſur le pavillon, ils campoient au commandement de l'Eternel, & ils partoient au commandement de l'Eternel.

21. Et quand la nuée y étoit depuis le ſoir juſqu'au matin, & que la nuée ſe levoit au matin, ils partoient: fût-ce de jour ou de nuit, quand la nuée ſe levoit, ils partoient.

22. Que ſi la nuée continuoit de *s'arrêter* ſur le pavillon, & demeuroit ſur lui pendant deux jours, ou un mois, ou plus longtemps, les enfans d'Iſraël demeuroient campez, & ne partoient point: mais quand elle ſe levoit, ils partoient. *Exod.* 46 : 36, 37.

23. Ils campoient *donc* au commandement de l'Eternel, & ils partoient au commandement de l'Eternel: & ils prenoient garde à l'Eternel, ſuivant le commandement de l'Eternel, qu'il leur faiſoit ſavoir par Moyſe.

CHAPITRE X.

Deux trompettes d'argent. Priere de Moyſe.

PUis l'Eternel parla à Moyſe, en diſant;

2. Fai-toi deux trompettes d'argent, fai-les d'ouvrage battu au marteau: & elles te ſerviront pour convoquer l'aſſemblée, & pour faire partir les compagnies.

3. Quand on en ſonnera, toute l'aſſemblée s'aſſemblera vers toi, à l'entrée du Tabernacle d'aſſignation.

4. Et quand on ſonnera d'une ſeule, les principaux, qui ſont les chefs des miliers d'Iſraël, s'aſſembleront vers toi.

5. Mais quand vous ſonnerez avec un retentiſſement bruyant, les compagnies qui ſont campées vers l'Orient partiront.

6. Et quand vous ſonnerez la ſeconde fois avec un retentiſſement bruyant, les compagnies qui ſont campées vers le Midi partiront; on ſonnera avec un retentiſſement bruyant, quand on voudra partir.

7. Et quand vous convoquerez l'aſſemblée, vous ſonnerez, mais non point avec un retentiſſement bruyant.

8. Or les fils d'Aaron Sacrificateurs ſonneront des trompettes: & ceci vous ſera une ordonnance perpétuelle en vos âges.

9. Et quand vous marcherez en bataille dans vôtre païs contre vôtre ennemi, venant vous attaquer, vous ſonnerez des trompettes avec un retentiſſement bruyant, & vous viendrez en mémoire devant l'Eternel vôtre Dieu, & vous ſerez délivrez de vos ennemis.

10. Auſſi dans vos jours de joye, dans vos fêtes ſolemnelles, & au commencement de vos mois, vous ſonnerez des trompettes ſur vos holocauſtes, & ſur vos ſacrifices de proſpéritez, & elles vous ſerviront de mémorial devant vôtre Dieu: Je *ſuis* l'Eternel vôtre Dieu.

11. Or il arriva le vingtieme jour ſecond mois de la ſeconde année, que la nuée ſe leva de deſſus le pavillon du Témoignage.

12. Et les enfans d'Iſraël partirent ſelon leurs traites, du deſert de Sinaï, & la nuée ſe poſa au deſert de Paran.

13. Ils partirent donc pour la premiere fois, ſuivant le commandement de l'Eternel, déclaré par Moyſe.

14. Et la banniere des compagnies des enfans de Juda partit la premiere, ſelon leurs troupes, & Nahaſſon, fils de Hamminadab, conduiſoit la bande de Juda.

15. Et Nathanaël, fils de Tſuhar, conduiſoit la bande de la Tribu des enfans d'Iſſacar.

16. Et Eliab, fils de Hélon, conduiſoit la bande de la Tribu des enfans de Zabulon.

17. Et le pavillon fut déſaſſemblé: puis les enfans de Gueſſon, & les enfans de Mérari, qui portoient le pavillon, partirent.

18. Puis la banniere des compagnies de Ruben partit, ſelon leurs troupes: & Elitſur, fils de Sedeur, conduiſoit la bande de Ruben.

19. Et Selumiel, fils de Thuriſaddaï, conduiſoit la bande de la Tribu des enfans de Siméon.

20. Et Eliaſaph, fils de Dehuel, conduiſoit la bande des enfans de Gad.

21. Alors les Kéhathites, qui portoient le Sanctuaire, partirent: cependant on dreſſoit le Tabernacle, tandis que ceux-ci venoient.

22. Puis la bannniere des compagnies des enfans d'Ephraïm partit, ſelon leurs troupes; & Eliſamath, fils de Hammihud, conduiſoit la bande d'Ephraïm.

23. Et Gamaliel, fils de Pédatſur, conduiſoit la bande de la Tribu des enfans de Manaſſé.

24. Et Abidan, fils de Guidhoni, conduiſoit la bande de la Tribu des enfans de Benjamin.

25. Enfin la banniere des compagnies des enfans de Dan, qui faiſoit l'arriere-garde, partit, ſelon leurs troupes: & Ahihézer, fils de Hammiſaddai, conduiſoit la bande de Dan,

26. Et Paghiel, fils de Hocran, conduiſoit la bande de la Tribu des enfans d'Aſer.

28. Et Ahirah, fils de Hénan, conduiſoit la bande de la Tribu des enfans de Nepthali.

28. Tels étoient les décampemens des enfans d'Iſraël, ſelon leur troupes, quand ils partoient.

29. Or Moyſe dit à Hobab, fils de Réhuel Madianite, ſon beau-frere; Nous allons au lieu duquel l'Eternel a dit; Je vous le donnerai; vien avec nous, & nous te ferons du bien: car l'Eternel a promis de faire du bien à Iſraël.

30. Et Hobab lui répondit; Je n'y irai point, mais je m'en irai en mon païs, & vers ma parente.

31. Et Moyſe lui dit; Je te prie, ne nous quitte point; car tu nous ſerviras de guide, parce que tu connois les lieux où nous aurous à camper dans le deſert.

32. Et il arrivera que quand tu feras venu avec nous, & que le bien que l'Eternel nous doit faire ſera arrivé, nous te ferons auſſi du bien.

33. Ainſi ils partirent de la montagne de l'Eternel, & *marcherent* le chemin de trois jours: & l'Arche de l'Alliance de l'Eternel alla

devant eux pendant le chemin de trois jours, pour chercher un lieu où ils se reposassent :

34. Et la nuée de l'Eternel étoit sur eux le jour, quand ils partoient du lieu où ils avoient campé.

35. Or il arrivoit qu'au départ de l'Arche, Moyse disoit : Leve toi, ô Eternel, & tes ennemis seront dispersez, & ceux qui te haissent s'enfuïront de devant toi.

36. Et quand on la posoit, il disoit ; Retourne, ô Eternel, aux dix mille milliers d'Israël.

CHAPITRE XI.

Murmures du peuple. Eldad & Médad. Cailles.

APrés il arriva que le peuple se plaignit de la fatigue, & l'Eternel l'ouït, & l'Eternel l'ayant ouï, sa colere s'embrasa, & le feu de l'Eternel s'alluma parmi eux, & en consuma *quelques uns* à l'extrémité du camp.

2. Alors le peuple cria à Moyse, & Moyse pria l'Eternel, & le feu s'éteignit.

3. Et on nomma ce lieu-là Tabhérah : parce que le feu de l'Eternel s'étoit allumé parmi eux.

4. Et le peuple ramassé qui étoit parmi eux, fut épris de convoitise, & même les enfans d'Israël se mirent à pleurer, disant ; Qui nous fera manger de la chair ?

5. Il nous souvient des poissons que nous mangions en Egypte, sans qu'il nous en coûtât rien, des concombres, des melons, des poireaux des oignons, & des ailx.

6. Et maintenans nos ames sont asséchées : nos yeux ne voyent rien que Manne.

7. Or la Manne étoit comme le grain de coriandre, & sa couleur étoit comme la couleur du Bdellion :

8. Le peuple se dispersoit, & la ramassoit, puis il la mouloit aux meules, ou la piloit dans un mortier, & la faisoit cuire dans un chauderon, & en faisoit des gâteaux, dont le goût étoit semblable à celui d'une liqueur d'huile fraîche.

9. Et quand la rosée étoit descendue la nuit sur le camp, la Manne descendoit dessus.

10. Moyse donc entendit le peuple pleurant dans leurs familles, chacun à l'entrée de sa tente : & l'Eternel en fut extrémement irrité, & Moyse en fut affligé.

11. Et Moyse dit à l'Eternel ; Pourquoi as-tu affligé ton serviteur ? & pourquoi n'ai-je pas trouvé grace devant toi, que tu ayes mis sur moi la charge de tout ce peuple?

12. Est-ce moi qui ai conçu tout ce peuple ; ou l'ai-je engendré, pour me dire ; Porte-le dans ton sein, comme le nourrissier porte un enfant qui tete, *porte le* jusqu'au païs pour lequel tu as juré à ses peres ?

13. D'où aurois-je de la chair pour en donner à tout ce peuple ? car il pleure aprés moi, en disant ; Donne-nous de la chair, afin que nous en mangions.

14. Je ne puis moi seul porter tout ce peuple, car il est trop pesant pour moi. *Deut.* 1 : 9-12.

15. Que si tu me fais ainsi, je te prie, si j'ai trouvé grace devant toi, de me faire mourir, afin que je ne voye point mon mal.

16. Alors l'Eternel dit à Moyse ; Assemble moi soixante-dix hommes d'entre les Anciens d'Israël, que tu connois être les Anciens du peuple & ses officiers, & les amene au Tabernacle d'assignation & qu'ils se présentent là avec toi.

17. Puis je descendrai, & je parlerai là avec toi, & je mettrai à part de l'Esprit qui est sur toi, & je le mettrai sur eux ; afin qu'ils portent avec toi la charge du peuple, & que tu ne la portes point toi seul.

18. Et tu diras au peuple ; Apprêtez-vous pour demain, & vous mangerez de la chair : parce que vous avez pleuré, l'Eternel l'oyant, & que vous avez dit ; Qui nous fera manger de la chair ? car nous étions bien en Egypte : ainsi l'Eternel vous donnera de la chair, & vous en mangerez.

19. Vous n'en mangerez pas un jour, ni deux jours, ni cinq jours, ni dix jours, ni vingt jours :

20. Mais jusqu'à un mois entier, jusqu'à ce qu'elle vous sorte par les narines, & que vous la rendiez par la bouche, parce que vous avez rejetté l'Eternel, qui est au milieu de vous, & que vous avez pleuré devant lui, en disant : Pourquoi sommes-nous sortis d'Egypte ? *ch.* 21 : 5.

21. Et Moyse dit ; Il y a six cens mille hommes de pied en ce peuple, au milieu duquel je suis : & tu as dit ; Je leur donnerai de la chair afin qu'ils en mangent un mois entier !

22. Leur tuera-t-on des brebis ou des bœufs, en sorte qu'il y en ait assez pour eux ? ou leur assemblera-t-on tous les poissons de la mer, jusqu'à ce qu'il y en ait assez pour eux ?

23. Et l'Eternel répondit à Moyse ; La main de l'Eternel est-elle racourcie ? tu verras maintenant si ce que je t'ai dit arrivera, ou non.

24. Moyse donc s'en alla, & recita au peuple les paroles de l'Eternel, & il assembla soixante-dix hommes d'entre les Anciens du peuple, & les fit tenir à l'entour du Tabernacle.

25. Alors l'Eternel descendit dans la nuée, & parla à Moyse, & ayant mis à part de l'Esprit qui étoit sur lui, il le mit sur ces soixante-dix hommes Anciens. Et il arriva qu'aussi-tôt que l'Esprit reposa sur eux, il prophétiserent ; mais il ne continuerent pas.

26. Or il en étoit demeuré deux au camp, dont l'un s'appelloit Eldad ; & l'autre Médad, sur lesquels l'Esprit reposa, & ils étoient de ceux *dont les noms* avoient été écrits, mais ils n'étoient point allez au Tabernacle, & ils prophétisoient dans le camp.

27. Alors un garçon courut le rapporter à Moyse, en disant : Eldad & Médad prophetisent dans le camp.

28. Et Josué fils de Nun qui servoit Moyse, l'un de ses jeunes gens, répondit, en disant ; mon Seigneur Moyse, empêche les.

29. Et Moyse lui répondit ; Es-tu jaloux pour moi ? Plût à Dieu que tout le peuple de l'Eternel fût Prophete, & que l'Eternel mît son Esprit sur eux.

30. Puis Moyse se retira au camp, lui & les Anciens d'Israël.

31. Alors l'Eternel fit lever un vent, qui enleva des cailles de devers la mer, & les répandit sur le camp environ le chemin d'une journée, deçà & delà, tout autour du camp : & il y en avoit presque la hauteur de deux coudées sur la terre.

32. Et le peuple se leva tout ce jour là, & toute la nuit, & tout le jour suivant, & amassa des cailles : celui qui en avoit amassé le moins en avoit dix Chomers ; & ils les étendirent soigneusement pour eux tout autour du camp.

33. Mais la chair étant encore entre leurs dents, avant qu'elle fût mâchée,

mâchée, la colere de l'Eternel s'embrasa contre le peuple, & il frappa le peuple d'une trés-grande playe. *Pſe.* 78:30, 31.

34. Et on nomma ce lieu-là Kibroth-taava : car on enſevelit là le peuple qui avoit convoité.

35. Et de Kibroth-taava le peuple s'en alla en Hatſéroth, & ils s'arêterent en Hatſéroth.

CHAPITRE XII.

Aaron & Marie murmurans contre Moyſe.

ALors Marie & Aaron parlerent contre Moyſe, à l'occaſion de la femme Ethiopienne qu'il avoit priſe, car il avoit pris une femme Ethiopienne.

3. Et ils dirent ; Eſt-ce que l'Eternel a parlé ſeulement par Moyſe ? n'a-t-il point auſſi parlé par nous ? & l'Eternel ouït cela.

3. Or cet homme Moyſe *étoit* fort doux, & plus que tous les hommes qui *étoient* ſur la terre.

4. Et incontinent l'Eternel dit à Moyſe, à Aaron, & à Marie ; Venez vous trois au Tabernacle d'aſſignation : & ils y allerent eux trois.

5. Alors l'Eternel deſcendit dans la columne de nuée, & ſe tint à l'entrée du Tabernacle : puis il appella Aaron & Marie, & ils vinrent eux deux.

6. Et il dit ; Ecoutez maintenant mes paroles ; S'il y a quelque Prophete entre vous, moi qui ſuis l'Eternel, je me ferai bien connoître à lui en viſion, & je lui parlerai en ſonge.

7. *Mais* il n'en eſt pas ainſi de mon Serviteur Moyſe, qui eſt fidele en toute ma maiſon.

8. Je parle avec lui bouche à bouche, & il me voit en effet, & non point en obſcurité, ni dans aucune répreſentation de l'Eternel : pourquoi donc n'avez-vous pas craint de parler contre mon Serviteur ? contre Moyſe ?

6. Ainſi la colere de l'Eternel s'embraſa contr'eux ; & il s'en alla.

10. Car la nuée ſe retira de deſſus le Tabernacle ; & voici Marie étoit lépreuſe, *blanche* comme neige : & Aaron regardant Marie, la vit lépreuſe.

11. Alors Aaron dit à Moyſe ; Hélas, mon Seigneur ! je te prie ne mets point ſur nous ce peché, car nous avons fait follement, & nous avons péché.

12. Je te prie qu'elle ne ſoit point comme *un enfant* mort, dont la moitié de la chair eſt déja conſumée quand il ſort du ventre de ſa mere.

13. Alors Moyſe cria à l'Eternel, en diſant ; O *Dieu* Fort, je te prie, guéri-la, je t'en prie.

14. Et l'Eternel répondit à Moyſe ; Si ſon pere lui avoit craché *en colere* au viſage, n'en ſeroit-elle pas dans l'ignominie pendant ſept jours ? qu'elle demeure donc enfermée ſept jours hors du camp, & aprés elle y ſera reçûe.

15. Ainſi Marie fût enfermée hors du camp ſept jours : & le peuple ne partit de là, juſqu'à ce que Marie fût reçûe *dans le camp*.

CHAPITRE XIII.

Eſpions envoyez en Canaan.

APrés cela le peuple partit de Hatſéroth, & ils camperent au deſert de Paran.

2. Et l'Eternel parla à Moyſe, en diſant ; *Deut.* 1 : 22.

3. Envoye des hommes pour reconnoître le païs de Canaan, que je donne aux enfans d'Iſraël : vous envoyerez un homme de chaque Tribu de leurs peres tous des principaux d'entr'eux :

4. Moyſe donc les envoya du deſert de Paran, ſelon le commandement de l'Eternel, & tous ces hommes étoient chefs des enfans d'Iſraël.

4. Et ce ſont ici leurs noms ; De la Tribu de Ruben, Sammuah, fils de Zacur.

6. De la Tribu de Siméon, Saphar fils de Hori.

7. De la Tribu de Juda, Caleb, fils de Jéphunné.

8. De la Tribu d'Iſſacar, Jigueal, fils de Joſeph.

9. De la Tribu de Ephraïm, Oſée, fils de Nun.

10. De la Tribu de Benjamin, Palti, fils de Raphu.

11. De la Tribu de Zabulon, Gaddiel, fils de Sodi.

12. De l'autre Tribu de Joſeph, *ſavoir* de la Tribu de Manaſſé, Gaddi fils de Suſi.

13. De la Tribu de Dan, Hammiel fils de Guemalli.

15. De la Tribu d'Aſer, Sethur, fils de Micaël.

15. De la Tribu de Nephtali, Nahbi fils de Vaphſi.

16. De la Tribu de Gad, Gueüel, fils de Maki.

17. Ce *ſont* la les noms des hommes que Moyſe envoya pour reconnoître le païs. Or Moyſe avoit nommé Oſée, fils de Nun, Joſué.

18. Moyſe donc les envoya pour reconnoître le païs de Canaan, & il leur dit ; Montez de ce côté vers le Midi, puis vous monterez ſur la montagne ;

19. Et vous verrez ce que c'eſt de ce païs-là, & quel eſt le peuple qui l'habite, s'il eſt fort, ou foible : s'il eſt en petit ou en grand nombre.

20. Et quel eſt le païs où il habite, s'il eſt bon ou mauvais ; & quelles *ſont* les villes dans leſquelles il habite, ſi c'eſt dans des tentes, ou dans des villes cloſes.

21. Et quel eſt le terroir, s'il eſt gras ou maigre, s'il y a des arbres, ou non ; & ayez bon courage, & prenez du fruit du païs : or c'étoit alors le tems des premiers raiſins.

22. Etant donc partis, ils reconnurent le païs, depuis le deſert de Tſin juſqu'à Réhob, à l'entrée de Hamath. *Jug.* 3 : 3. *Ezech.* 47 : 17.

23. Ils monterent donc vers le Midi, & vinrent juſqu'à Hébron, où étoient Ahiman, Seſaï, & Talmaï, iſſus de Hanak : or Hébron avoit été bâtie ſept ans avant Tſohan d'Egypte ;

24. Et ils vinrent juſqu'au torrent d'Eſcol, & couperent de là une branche de vigne avec une grappe de raiſins, & ils étoient déux à la porter avec un levier : ils apporterent auſſi des grenades & des figues. *Deut* 1 : 24.

25. Et on appella ce lieu-là Nahal-Eſcol, à l'occaſion de la grappe que les enfans d'Iſraël y couperent.

26. Et au bout de quarante jours, ils furent de retour, du païs qu'ils étoient allez reconnoître.

27. Et étant arrivez, ils vinrent vers Moyſe & Aaron, & vers toute l'aſſemblée des enfans d'Iſraël, au deſert de Padan en Kades ; & leur ayant fait rapport, & à toute l'aſſemblée, ils leur montrerent du fruit du païs.

28. Ils firent donc leur rapport à Moyſe, & lui dirent ; Nous avons été au païs, où tu nous avois envoyez ; & véritablement c'eſt un païs découlant de lait & de miel, & c'eſt ici de ſon fruit.

29. Il y a ſeulement ceci, que le peuple qui habite au pais eſt robuſte, & les villes ſont cloſes, & fort

fort grandes: nous y avons vû auſſi les enfans de Hanak.

30. Les Hamalécites habitent au païs, de Midi; & les Héthiens, les Jébuſiens, & les Amorrhéens habitent en la montagne: & les Cananéens habitent le long de la mer, & vers le rivage du Jourdain.

31. Alors Caleb fit taire le peuple devant Moyſe, & dit; Montons hardiment, & poſſédons ce païs-là, car certainement nous y ſerons les plus forts.

32. Mais les hommes qui étoient montez avec lui, dirent; Nous ne ſaurions monter contre ce peuple-là, car il eſt plus fort que nous.

33. Et ils décrierent devant les enfans d'Iſraël le païs qu'ils avoient reconnu, en diſant; Le païs par lequel nous ſommes paſſez pour le reconnoître *eſt* un païs qui conſume ſes habitans, & tout le peuple que nous y avons vû ſont des gens de grande ſtature.

34. Nous y avons vû auſſi des géans, des enfans de Hanak, de la race des géans; & nous ne paroiſſons auprés d'eux que comme des ſauterelles.

CHAPITRE XIV.

Le peuple murmure. Diſcours de Joſué. Hamalécites.

ALors toute l'aſſemblée s'éléva, & ſe mit à jetter des cris, & le peuple pleura cette nuit-là.

2. Et tous les enfans d'Iſraël murmurerent contre Moyſe & contre Aaron; & toute l'aſſemblée leur dit; Plût à Dieu que nous fuſſions morts au païs d'Egypte, ou en ce deſert! Plût à Dieu que nous fuſſions mort:

3. Et pourquoi l'Eternel nous conduit il vers ce païs-là, pour y tomber par l'épée; nos femmes & nos petits enfans ſeront en proye: ne nous vaudroit-il pas mieux retourner en Egypte?

4. Et ils ſe dirent l'un à l'autre; Etabliſſons-nous un chef, & retournons en Egypte.

5. Alors Moyſe & Aaron tomberent ſur leurs viſages, devant toute l'aſſemblée des enfans d'Iſraël.

6. Et Joſue fils de Nun, & Caleb fils de Jéphuné, qui étoient de ceux qui avoient reconnu le païs, déchirerent leurs vêtemens:

7. Et parlerent à toute l'aſſemblée des enfans d'Iſraël, en diſant; Le païs par lequel nous avons paſſé pour le reconnoître, eſt un fort bon païs.

8. Si nous ſommes agréables à l'Eternel, il nous fera entrer en ce païs-là, & nous le donnera; c'eſt un païs découlant de lait & de miel.

9. Seulement ne ſoyez point rebelles contre l'Eternel, & ne craignez point le peuple de ce païs-là: car ils ſeront nôtre pain, leur protection s'eſt retirée de deſſus eux, & l'Eternel eſt avec nous: ne les craignez point.

10. Alors toute l'aſſemblée parla de les lapider; mais la gloire de l'Eternel apparut à tous les enfans d'Iſraël au Tabernacle d'aſſignation.

11. Et l'Eternel dit à Moyſe; Juſques-à quand ce peuple-ci m'irritera-t-il par mépris, & juſques-à quand ne croira-t-il point en moi, aprés tous les ſignes que j'ai faits au milieu de lui?

12. Je le frapperai de mortalité, & le détruirai, mais je te ferai devenir un peuple plus grand & plus fort qu'il n'eſt. *Exod.* 32: 10.

13. Et Moyſe dit à l'Eternel; Mais les Egyptiens l'entendront, car tu as fait monter par ta force ce peuple-ci du milieu d'eux.

14. Et ils diront avec les habitans de ce païs qui auront entendu que tu étois, ô Eternel, au milieu de ce peuple, & que tu apparoiſſois, ô Eternel, à vûe d'œil, que ta nuée s'arrêtoit ſur eux, & que tu marchois devant eux le jour dans la colomne de nuée & la nuit dans la colomne de feu:

15. Quand tu auras fait mourir ce peuple, comme un ſeul homme, les nations qui auront entendu parler de ton Nom, diront ainſi:

16. Parce que l'Eternel ne pouvoit faire entrer ce peuple au païs, qu'il avoit juré de leur donner, il les a tuez au deſert.

17. Or maintenant, je te prie que la puiſſance du Seigneur ſoit magnifiée, comme tu as parlé, en diſant;

18. L'Eternel eſt tardif à colere, & abondant en gratuité, ôtant l'iniquité & le forfait, & qui ne tient nullement le coupable pour innocent, puiſſant l'iniquité des peres ſur les enfans, juſqu'à la troiſieme & à la quatrieme *génération*.

19. Pardonne, je te prie, l'iniquité de ce peuple, ſelon la grandeur de ta gratuité, comme tu as pardonné à ce peuple, depuis l'Egypte juſqu'ici.

20. Et l'Eternel dit; J'ai pardonné ſelon ta parole.

21. Mais certainement je ſuis vivant, & la gloire de l'Eternel remplira toute la terre.

22. Car quant à tous les hommes qui ont vû ma gloire, & les ſignes que j'ai faits en Egypte & au deſert, qui m'ont déja tenté par dix fois, & qui n'ont point obeï à ma voix;

23. S'ils voyent *jamais* le païs, que j'avois juré à leurs peres de leur donner, tous ceux, dis-je, qui m'ont irrité par mépris, ne le verront point.

24. Mais parce que mon Serviteur Caleb a été conduit d'un autre eſprit, & qu'il a perſévéré à me ſuivre, auſſi le ferai-je entrer au païs où il a été, & ſa poſtérité le poſſédera en héritage.

25. Or les Hamalécites & les Cananéens habitent en la vallée: retournez demain en arriere, & vous en allez au deſert par le chemin de la mer Rouge.

26. L'Eternel parla auſſi à Moyſe, & à Aaron, en diſant;

27. Juſques-à quand *continuera* cette méchante aſſemblée, qui murmure contre moi? J'ai entendu les murmures des enfans d'Iſraël, par leſquels ils murmurent contre moi.

28. Di leur; Je ſuis vivant, dit l'Eternel, ſi je ne vous fais ainſi que vous avez parlé, & comme je l'ai ouï.

29. Vos charognes tomberent dans ce deſert, & tous ceux d'entre vous, qui ont été dénombrez ſelon tout le compte que vous en avez fait, depuis l'âge de vingt ans, & au deſſus, vous tous qui avez murmuré contre moi.

30. Si vous entrez au païs, pour lequel j'avois levé ma main, *jurant* que je vous y ferois habiter, excepté Caleb, fils de Jéphunné, & Joſué, fils de Nun.

31. Et quant à vos petits enfans, dont vous avez dit qu'ils ſeroient en proye, je les y ferai entrer & ils ſauront ce que c'eſt que du païs que vous avez mépriſé.

32. Mais quant à vous, vos charognes tomberont dans ce deſert.

33. Mais vos enfans ſeront paiſſans dans ce deſert quarante ans; & ils porteront *la peine de* vos paillardiſes, juſqu'à ce que vos charognes ſoient conſumées au deſert.

34. Selon le nombre des jours que

que vous avez mis à reconnoître le païs, qui ont été quarante jours un jour pour une année, vous porterez *la peine de* vos iniquitez quarante ans, & vous connoîtrez que j'ai rompu le cours de mes bénédictions sur vous.

35. Je suis l'Eternel qui ai parlé, si je ne fais ceci à toute cette méchante assemblée, a ceux qui se sont assemblez contre moi: ils seront consumez en ce desert, & ils y mourront. *Ez.* 5: 17.

36. Les hommes donc que Moyse avoit envoyez pour épier le païs, & qui étant de retour avoient fait murmurer contre lui toute l'assemblée, en mettant en avant des choses mauvaises & diffamatoires contre ce païs;

37. Ces hommes-là qui avoient mis en avant des choses mauvaises & diffamatoires contre le païs, moururent de playe devant l'Eternel. 1. *Cor.* 10: 10.

38. Mais Josué, fils de Nun, & Caleb, fils de Jéphuné vêcurent d'entre ceux qui étoient allez reconnoître le païs.

39. Or Moyse dit ces choses-là à tous les enfans d'Israel, & le peuple en mena un fort grand deuil.

40. Puis s'étant levez de bon matin, ils monterent sur le haut de la montagne, en disant: Nous voici, & nous monterons au lieu dont l'Eternel a parlé; car nous avons péché.

41. Mais Moyse leur dit; Pourquoi transgressez-vous le commandement de l'Eternel? cela ne réussira point.

42. N'y montez point; car l'Eternel n'est point au milieu de vous: afin que vous ne soyez pas battus devant vos ennemis.

43. Car les Hamalécites & les Cananéens sont là devant vous, & vous tomberez par l'épée; à cause que vous vous êtes détournez de suivre l'Eternel, l'Eternel aussi ne sera point avec vous.

44. Toutefois ils s'obstinerent de monter sur le haut de la montagne, mais l'Arche de alliance de l'Eternel & Moyse ne bougerent point du milieu du camp.

45. Alors les Hamalécites & les Cananéens qui habitoient en cette montagne-là, descendirent, & les battirent, & les mirent en déroute jusqu'en Horma.

CHAPITRE XV.

Diverses Loix touchant les propiciations, & le Sabbat.

PUis l'Eternel parla à Moyse, en disant:

2. Parle aux enfans d'Israël, & leur di; Quand vous serez entrez au païs ou vous devez demeurer, lequel je vous donne.

3. Et que vous voudrez faire un sacrifice par feu à l'Eternel, un holocauste, ou un *autre* sacrifice, pour s'acquiter de quelque vœu, ou volontairement, ou dans vos fêtes solemnelles, pour faire une offrande de souëve odeur à l'Eternel, du gros ou du menu bétail.

4. Celui qui offrira son offrande à l'Eternel, offrira avec elle un gâteau de fleur de farine d'une dixieme, paîtrie avec la quatrieme partie d'un Hin d'huile,

5. Et la quatrieme d'un Hin de vin, pour l'asperſion que tu feras sur l'holocauste, ou sur *quelque autre* sacrifice pour chaque agneau.

6. Que si c'est pour un bélier, tu feras un gâteau de deux dixiemes de fleur de farine, paîtrie avec la troisieme partie d'un Hin d'huile.

7. Et la troisieme partie d'un Hin de vin pour l'asperſion, que tu offriras en souëve odeur à l'Eternel.

8. Et si tu sacrifies un veau en holocauste, ou *tel autre* sacrifice, pour s'acquiter de quelque vœu important, ou pour faire un sacrifice de prospéritez à l'Eternel.

9. On offrira avec le veau un gâteau de trois dixiemes de fleur de farine, paîtrie avec la moitié d'un Hin d'huile.

10. Et tu offriras la moitié d'un Hin de vin pour l'asperſion, en offrande faite par feu de souëve odeur à l'Eternel.

11. On en fera de même pour chaque taureau, chaque belier, & chaque petit, d'entre les brebis & d'entre les chevres.

12. Selon le nombre que vous en sacrifierez, vous ferez ainsi à chacun, selon leur nombre.

13. Tous ceux qui sont nez au païs feront ces choses de cette maniere, en offrant un sacrifice fait par feu, en souëve odeur à l'Eternel.

14. Que si quelque étranger, ou *quelque autre* parmi vous, qui faisant son séjour avec vous, en vos âges, fait un sacrifice par feu en souëve odeur a l'Eternel, il fera comme vous ferez.

15. O assemblée, il y aura une même ordonnance pour vous & pour l'Etranger qui fait son séjour *parmi vous* il y aura une même ordonnance perpetuelle en vos âges: il en sera de l'étranger comme de vous, en la présence de l'Eternel.

16. Il y aura une même loi & un même droit pour vous & pour l'étranger qui fait son séjour parmi vous.

17. L'Eternel parla aussi à Moyse, en disant;

18. Parle aux enfans d'Israël, & leur di; Quand vous serez entrez au païs où je vous ferai entrer,

19. Et que vous mangerez du pain du païs, vous en offrirez à l'Eternel une offrande élevée.

20. Vous offrirez en offrande élevée un tourteau pour les prémices de vôtre pâte: vous l'offrirez à la façon de l'offrande élevée prise de l'aire,

21. Vous donnerez donc en vos âges à l'Eternel une offrande élevée, prise des prémices de vôtre pâte.

22. Et lors que vous aurez failli par erreur, & que vous n'aurez pas fait tous ces commandemens que l'Eternel a donnez à Moyse;

23. Tout ce que l'Eternel vous a commandé par le moyen de Moyse, depuis le jour que l'Eternel a commencé de donner ses commandemens, & dans la suite en vos âges.

24. S'il arrive que la chose ait été faite par erreur, sans que l'assemblée l'ait apperçûe, toute l'assemblée sacrifiera en holocauste en souëve odeur à l'Eternel, un veau pris du troupeau, avec son gâteau & son asperſion, selon l'ordonnance, & un jeune bouc en offrande pour le péché.

25. Ainsi le Sacrificateur fera propiciation pour toute l'assemblée des enfans d'Israël, & il leur sera pardonné; parce que c'est une chose arrivée par erreur: & ils ameneront devant l'Eternel leur offrande, qui doit être un sacrifice fait par feu à l'Eternel, & *l'offrande pour* leur péché, à cause de leur erreur. *Lévit.* 4: 2.

26. Alors il sera pardonné à toute l'assemblée des enfans d'Israël, & à l'étranger qui fait son séjour parmi eux, parce que cela est arrivé à tout le peuple par erreur.

27. Que si une personne seule péche par erreur, elle offrira *en*

offrande pour le péché une chevre d'un an.

28. Et le Sacrificateur fera propiciation pour la perſonne qui aura péché par erreur, de ce quelle aura péché par erreur devant l'Eternel, & faiſant propiciation pour elle, il lui ſera pardonné.

29. Il y aura une même loi pour celui, qui aura fait quelque choſe par erreur, tant pour celui qui eſt né au païs des enfans d'Iſraël, que pour l'étranger qui fait ſon ſéjour parmi eux.

30. Mais quant à celui qui aura péché par fierté, tant celui qui eſt né au païs, que l'étranger, il a outragé l'Eternel: cette perſonne-là ſera retranchée du milieu de ſon peuple:

31. Parce qu'il a mépriſé la parole de l'Eternel, & qu'il a enfraint ſon commandement: cette perſonne donc ſera certainement retranchée, ſon iniquité eſt ſur elle.

32. Or les enfans d'Iſraël étant au deſert, trouverent un homme qui ramaſſoit du bois le jour du Sabbat.

33. Et ceux qui le trouverent ramaſſant du bois, l'amenerent à Moyſe & à Aaron, & à toute l'aſſemblée.

34. Et on le mit en garde: car il n'avoit pas encore été déclaré ce qu'on lui devoit faire.

35. Alors l'Eternel dit à Moyſe; On punira de mort cet homme-là, & toute l'aſſemblée le lapidera hors du camp.

36. Toute l'aſſemblée donc le mena hors du camp, & ils le lapiderent, & il mourut; comme l'Eternel l'avoit commandé à Moyſe.

37. Et l'Eternel parla à Moyſe, en diſant;

38. Parle aux enfans d'Iſraël, & leur di, qu'ils ſe faſſent d'âge en âge des bandes aux pans de leurs vêtemens, & qu'ils mettent ſur les bandes des pans *de leurs vêtements* un cordon de couleur de pourpre.

39. Ce cordon ſera ſur la bande, & en le voyant il vous ſouviendra de tous les commandemens de l'Eternel, afin que vous les faſſiez, & que vous ne ſuiviez point les penſées de vôtre cœur, ni les deſirs de vos yeux, en ſuivant leſquels vous paillardez. *Deut.* 12: 8.

40. Afin que vous vous ſouveniez de tous mes commandemens, & que vous les faſſiez, & que vous ſoyez ſaints à vôtre Dieu.

41. Je ſuis l'Eternel vôtre Dieu, qui vous ai retirez du païs d'Egypte, pour être vôtre Dieu: Je ſuis l'Eternel vôtre Dieu:

CHAPITRE XVI.

Rebellion de Coré & de ſes complices.

OR Coré, fils de Jitshar, fils de Kéhath, fils de Lévi, fit une entrepriſe, avec Dathan & Abiram enfans d'Eliab, & On, fils de Péleth, enfans de Ruben:

2. Et ils s'éleverent contre Moyſe, avec deux cens cinquante hommes des enfans d'Iſraël, qui étoient des principaux de l'aſſemblée, leſquels on appelloit pour tenir le conſeil, & qui étoient des gens de réputation.

3. Et ils s'aſſemblerent contre Moyſe & contre Aaron, & leur dirent; Qu'il vous ſuffiſe, puis que tous ceux de l'aſſemblée ſont ſaints, & que l'Eternel eſt au milieu d'eux, pourquoi vous élevez-vous par deſſus l'aſſemblée de l'Eternel?

4. Ce que Moyſe ayant entendu, il ſe proſterna le viſage *contre terre.*

5. Et il parla à Coré & à tous ceux qui étoient aſſemblez avec lui, *& leur* dit; *Demain* au matin l'Eternel donnera à connoître celui qui lui appartient, & celui qui eſt le ſaint, & il le fera, dis-je, approcher de lui celui qu'il aura choiſi.

6. Faites ceci, prenez vous des encenſoirs; que Coré, *dis-je*, & tous ceux qui ſont aſſemblez avec lui, *prennent des encenſoirs.*

7. Et demain mettez-y du feu, & mettez-y du parfum devant l'Eternel: & l'homme que l'Eternel aura choiſi ſera le ſaint: Enfans de Lévi; Qu'il vous ſuffiſe.

8. Moyſe dit auſſi à Coré; Ecoutez maintenant, enfans de Lévi.

9. Eſt-ce trop peu de choſe pour vous, que le Dieu d'Iſraël vous ait ſéparez de l'aſſemblée d'Iſraël, en vous faiſant approcher de lui, pour être employez au ſervice du pavillon de l'Eternel, & pour aſſiſter devant l'aſſemblée afin de la ſervir?

10. Et qu'il t'ait fait approcher, *toi* & tous tes freres, les enfans de Lévi, avec toi, que vous recherchiez encore la Sacrificature?

11. C'eſt pourquoi toi, & tous ceux qui ſont aſſemblez avec toi, vous vous *êtes* aſſemblez contre l'Eternel: car qui eſt Aaron que vous murmuriez contre lui?

12. Et Moyſe envoya appeller Dathan & Abiram, enfans d'Eliab, qui répondirent; Nous n'y monterons point.

13. Eſt-ce peu de choſe, que tu nous ayes fait monter hors d'un païs découlant de lait & de miel, pour nous faire mourir dans ce deſert, que même tu veuilles dominer ſur nous?

14. Et nous as-tu fait venir en un païs découlant de lait & de miel; & nous as-tu donnée quelque héritage de champs ou de vignes? creveras-tu les yeux de ces gens-ici? nous n'y monterons point.

15. Alors Moyſe fut fort irrité, & dit à l'Eternel; Ne regarde point à leur offrande; je n'ai point pris d'eux un ſeul âne, & je n'ai point fait de mal à aucun d'eux.

16. Puis Moyſe dit à Coré; Toi & tous ceux qui ſont aſſemblez avec toi, trouvez-vous demain devant l'Eternel, toi, *dis-je*, & ceux-ci; & Aaron auſſi.

17. Et prenez chacun vos encenſoirs, & mettez-y du parfum; & que chacun préſente devant l'Eternel ſon encenſoir, qui ſeront deux cens cinquante encenſoirs; & toi & Aaron auſſi, chacun avec ſon encenſoir.

18. Ils prirent donc chacun ſon encenſoir, & y mirent du feu, & enſuite du parfum, & ils ſe tinrent à l'entrée du Tabernacle d'aſſignation; & Moyſe & Aaron s'y tinrent auſſi.

19. Et Coré fit aſſembler contr'eux toute l'aſſemblée à l'entrée du Tabernacle d'aſſignation; & la gloire de l'Eternel apparut à toute l'aſſemblée.

20. Puis l'Eternel parla à Moyſe & à Aaron, en diſant;

21. Séparez-vous du milieu de cette aſſemblée, & je les conſumerai en un moment. *Exod.* 32: 10.

22. Mais ils ſe proſternerent le viſage *contre terre*, & dirent; O *Dieu* Fort, Dieu des eſprits de toute chair, un ſeul homme aura péché, & te mettras-tu en colere contre toute l'aſſemblée?

23. Et l'Eternel parla à Moyſe, en diſant;

24. Parle à l'aſſemblée, & lui di; Retirez-vous d'auprés des pavillons de Coré, de Dathan, & d'Abiram.

25. Moyſe donc ſe leva & s'en alla vers Dathan & Abiram ; & les Anciens d'Iſraël le ſuivirent.

26. Et il parla à l'aſſemblée, en diſant ; Retirez-vous, je vous prie, d'auprés des tentes de ces méchans hommes, & ne touchez à rien qui leur appartienne, de peur que vous ne ſoyez conſumez pour tous leurs péchez.

27. Ils ſe retirerent donc d'auprés des pavillons de Coré, de Dathan & d'Abiram. Et Dathan & Abiram ſortirent, & ſe tinrent debout à l'entrée de leurs tentes, avec leurs femmes, leurs enfans, & leurs familles.

28. Et Moyſe dit ; Vous connoîtrez à ceci, que l'Eternel m'a envoyé, pour faire toutes ces choſes-là, & que je n'ai rien faite de moi-même. *Joh.* 5 : 36.

29. Si ceux-là meurent comme tous les hommes meurent, & s'ils ſont punis de la punition de tous les hommes, l'Eternel ne m'a point envoyé.

30. Mais ſi l'Eternel crée un cas tout nouveau, & que la terre ouvre ſa bouche, & les engloutiſſe avec tout ce qui leur appartient, & qu'ils deſcendent tout vifs dans le gouffre ; alors vous ſaurez que ces hommes-là ont irrité par mépris l'Eternel.

31. Et il arriva, qu'auſſi-tôt qu'il eut achevé de dire toutes ces paroles, la terre qui étoit ſous eux, ſe fendit.

32. Et la terre ouvrit ſa bouche, & les engloutit, avec leurs maiſons, & tous les hommes qui étoient à Coré, & tout leur bien.

33. Ils deſcendirent donc tout vifs dans le gouffre, eux, & tous ceux qui étoient à eux ; & la terre les couvrit, & ils périrent au milieu de l'aſſemblée.

34. Et tout Iſraël qui étoit autour d'eux, s'enfuit à leur cri : car ils diſoient ; *Prenons garde* que la terre ne nous engloutiſſe.

35. Et le feu ſortit de par l'Eternel, & conſuma les deux cens cinquante hommes, qui offroient le parfum.

36. Puis l'Eternel parla à Moyſe, en diſant ;

37. Di à Eléazar fils d'Aaron, Sacrificateur, qu'il releve les encenſoirs du milieu du brûlement, & qu'on en épande le feu au loin, car ils ſont ſanctifiez ;

38. *Savoir* les encenſoirs de ceux qui ont péché ſur leurs ames, & qu'on en faſſe des plaques larges pour couvrir l'autel : puis qu'ils les ont offerts devant l'Eternel ils ſeront ſanctifiez, & ils ſeront pour ſigne aux enfans d'Iſraël.

39. Ainſi Eléazar Sacrificateur prit les encenſoirs d'airain, que ces hommes qui furent brûlez avoient préſentez, & on en fit des plaques pour couvrir l'autel.

40. C'eſt un mémorial aux enfans d'Iſraël, afin qu'aucun étranger, qui n'eſt pas de la race d'Aaron, ne s'approche point pour faire le parfum en la préſence de l'Eternel, & qu'il ne ſoit comme Coré, & comme ceux qui ont été aſſemblez avec lui : ainſi que l'Eternel en a parlé par le moyen de Moyſe.

41. Or dés le lendemain toute l'aſſemblée des enfans d'Iſraël murmura contre Moyſe & contre Aaron, en diſant : Vous avez fait mourir le peuple de l'Eternel.

42. Et il arriva comme l'aſſemblée s'amaſſoit contre Moyſe & contre Aaron, qu'ils regarderent vers le Tabernacle d'aſſignation, & voici la nuée le couvrit, la gloire de l'Eternel apparut.

43. Moyſe donc & Aaron vinrent devant le Tabernacle d'aſſignation.

44. Et l'Eternel parla à Moyſe, en diſant ;

45. Otez-vous du milieu de cette aſſemblée, & je les conſumerai en un moment : alors ils ſe proſternerent le viſage contre terre.

46. Puis Moyſe dit à Aaron ; Prens l'encenſoir, & mets-y du feu de deſſus l'autel, mets-y auſſi du parfum, & va promptement à l'aſſemblée, & fai propiciation pour eux : car une grande colere eſt partie de devant l'Eternel ; la playe eſt commencée.

47. Et Aaron prit l'encenſoir, comme Moyſe lui avoit dit, & s'encourut au milieu de l'aſſemblée, & voici la playe avoit déja commencé ſur le peuple ; alors il mit du parfum, & fit propiciation pour le peuple. *Sup.* 18 : 21.

48. Et comme il ſe tenoit entre les morts & les vivans, la playe fut arrêtée.

49. Et il y en eut quatorze mille ſept cens qui moururent de cette playe, outre ceux qui étoient morts pour le fait de Coré.

50. Et Aaron retourna vers Moyſe à l'entrée du Tabernacle d'aſſignation, aprés que la playe fut arrêtée.

CHAPITRE XVII.

Miracle de la verge d'Aaron.

APrés cela l'Eternel parla à Moyſe, en diſant ;

2. Parle aux enfans d'Iſraël, & prens une verge de chacun d'eux ſelon la maiſon de leur pere, de tous ceux qui ſont les principaux d'entr'eux ſelon la maiſon de leurs peres, douze verges, puis tu écriras le nom de chacun ſur ſa verge.

3. Mais tu écriras le nom d'Aaron ſur la verge de Lévi : car il y aura une verge pour chaque chef de la maiſon de leurs peres.

4. Et tu les poſeras au Tabernacle d'aſſignation devant le Témoignage, où j'ai accoûtumé de me trouver avec vous.

5. Et il arrivera que la verge de l'homme que j'aurai choiſi, fleurira ; & je ferai ceſſer de devant moi les murmures des enfans d'Iſraël, par leſquels il murmurent contre vous.

6. Quand Moyſe eut parlé aux enfans d'Iſraël, tous les principaux d'entr'eux lui donnerent ſelon la maiſon de leurs peres, chacun une verge : ainſi il y eut douze verges : or la verge d'Aaron fut miſe parmi leurs verges.

7. Et Moyſe mit les verges devant l'Eternel, au Tabernacle du Témoignage.

8. Et il arriva dés le lendemain, que Moyſe étant entré au Tabernacle du Témoignage, voici, la verge d'Aaron avoit fleuri pour la maiſon de Lévi, & elle avoit jetté des fleurs, produit des boutons, & meuri des amandes.

9. Alors Moyſe tira hors de devant l'Eternel toutes les verges, & les porta à tous les enfans d'Iſraël, & les ayant vûes, ils reprirent chacun leurs verges.

10. Et l'Eternel dit à Moyſe ; Reporte la verge d'Aaron devant le Témoignage, pour être gardée comme un ſigne aux enfans de rebellion ; & tu feras ceſſer leurs murmures de devant moi, & ainſi ils ne mourront plus. *Héb.* 9 : 4.

11. Et Moyſe fit comme l'Eternel lui avoit commandé ; il le fit ainſi.

12. Et les enfans d'Iſraël parlerent à Moyſe, en diſant ; Voici, nous défaillons, nous ſommes tous perdus.

13. Quiconque s'approche du pavil-

pavillon de l'Eternel, mourra : ſerons-nous tous entierement conſumez ?

CHAPITRE XVIII.

Ratification des Sacrificateurs. Portions aſſignées aux Sacrificateurs & aux Lévites.

ALors l'Eternel dit à Aaron ; Toi, & tes fils, & la maiſon de ton pere avec toi, vous porterez l'iniquité du Sanctuaire : & toi & tes fils avec toi, vous porterez l'iniquité de vôtre Sacrificature.

2. Fai auſſi approcher de toi tes freres, la Tribu de Lévi, qui eſt la Tribu de ton pere, afin qu'ils te ſoient ajoints & qu'ils te ſervent : mais toi & tes fils avec toi, vous ſervirez devant le Tabernacle du Témoignage.

3. Ils garderont ce que tu leur ordonneras de garder, & ce qu'il faut garder de tout le Tabernacle, mais ils n'approcheront point des vaiſſeaux du Sanctuaire, ni de l'autel, de peur qu'ils ne meurent, & que vous ne mouriez avec eux.

4. Ils te ſeront donc ajoints, & ils garderont tout ce qu'il faut garder au Tabernacle d'aſſignation, ſelon tout le ſervice du Tabernacle ; & nul étranger n'approchera de vous. *Ezéch.* 44 : 8, 9.

5. Mais vous prendrez garde à ce qu'il faut faire dans le Sanctuaire, & à ce qu'il faut faire à l'autel, qu'il n'y ait plus d'indignation ſur les enfans d'Iſraël.

6. Car quant à moi, voici, j'ai pris vos freres les Lévites du milieu des enfans d'Iſraël, leſquels vous donnez en pur don pour l'Eternel, afin qu'ils ſoient employez au ſervice du Tabernacle d'aſſignation.

7. Mais toi & tes fils avec toi, vous ferez la charge de vôtre Sacrificature en tout ce qui concerne l'autel & ce qui eſt au dedans du voile, & vous y ferez le ſervice : j'établis vôtre Sacrificature en office de pur don : c'eſt pourquoi ſi quelque étranger en approche, on le fera mourir. *Ch.* 3 : 10, 38.

8. L'Eternel dit encore à Aaron ; Voici, je t'ai donné la garde de mes offrandes élevées, d'entre toutes les choſes ſanctifiées des enfans d'Iſraël ; je te les ai données, & à tes enfans, par ordonnance perpétuelle, à cauſe de l'onction.

9. Ceci t'appartiendra d'entre les choſes trés-ſaintes qui ne ſont point brûlées, *ſavoir* toutes leurs offrandes, ſoit de tous leurs gâteaux, ſoit de tous *leurs ſacrifices* pour le péché, ſoit de tous *leurs ſacrifices* pour le délit, qu'ils m'apporteront : ce ſont des choſes trés-ſaintes pour toi & pour tes enfans.

10. Tu les mangeras dans un lieu trés-Saint, tout mâle en mangera, ce te ſera une choſe ſainte.

11. Ceci auſſi t'appartiendra, *ſavoir* les offrandes élevées qu'ils donneront de toutes les offrandes tournoyées des enfans d'Iſraël, je te les ai données, & à tes filles avec toi, par ordonnance perpétuelle : quiconque ſera net dans ta maiſon, en mangera.

12. Je t'ai donné auſſi leurs prémices qu'ils offriront à l'Eternel, *ſavoir* tout le meilleur de l'huile, & tout le meilleur du moût, & du froment.

13. Les premiers fruits de toutes les choſes que leur terre produira, & qu'ils apporteront à l'Eternel, t'appartiendront : quiconque ſera net dans ta maiſon, en mangera. *Lévit.* 19 : 24.

14. Tout interdit en Iſraël t'appartiendra.

15. Tout ce qui ouvre la matrice de toute chair qu'ils offriront à l'Eternel, tant des hommes que des bêtes, t'appartiendra : mais on ne manquera pas de racheter le premier-né de l'homme ; on rachetera auſſi le premier-né d'une bête immonde.

16. Et on rachetera *les premiers-nez des hommes*, qui doivent être rachetez depuis l'âge d'un mois, ſelon l'eſtimation que tu en feras, qui ſera de cinq ſicles d'argent, ſelon le ſicle du Sanctuaire, qui *eſt* de vingt oboles.

17. Mais on ne rachetera point le premier-né de la vache, ni le premier-né de la chevre : car ce ſont des choſes ſaintes : tu répandras leur ſang ſur l'autel, & feras fumer leur graiſſe ; c'eſt un ſacrifice fait par feu en ſouëve odeur à l'Eternel.

18. Mais leur chair t'appartiendra, comme la poitrine de tournoyement, & comme l'épaule droite.

19. Je t'ai donné, à toi, & à tes fils, & à tes filles avec toi, par ordonnance perpétuelle, toutes les offrandes élevées des choſes ſanctifiées, que les enfans d'Iſrael offriront à l'Eternel, pour être une alliance ferme à toûjours devant l'Eternel, pour toi, & pour ta poſtérité avec toi.

20. Puis l'Eternel dit à Aaron ; Tu n'auras point d'héritage en leur païs, tu n'auras point de portion parmi eux : je ſuis ta portion & ton héritage au milieu des enfans d'Iſraël.

21. Et quant aux enfans de Lévi, voici, je leur ai donné pour héritage toutes les dixmes d'Iſraël, pour le ſervice auquel ils ſont employez, qui eſt le ſervice du Tabernacle d'aſſignation.

22. Et les enfans d'Iſraël n'approcheront plus du Tabernacle d'aſſignation, afin qu'ils ne ſoient point coupables de péché, & qu'ils ne meurent point.

23. Mais les Lévites s'employeront au ſervice du tabernacle d'aſſignation & ils porteront leur iniquité : cette ordonnance ſera perpétuelle en vos âges, & ils ne poſſéderont point d'héritage parmi les enfans d'Iſraël.

24. Car j'ai donné pour héritage aux Lévites les dixmes des enfans d'Iſraël, qu'ils offriront à l'Eternel en offrande élevée : c'eſt pourquoi j'ai dit d'eux, qu'ils n'auront point d'héritage parmi les enfans d'Iſraël.

25. Puis l'Eternel parla à Moyſe, en diſant ;

26. Tu parleras auſſi aux Lévites, & leur diras ; Quand vous aurez reçû des enfans d'Iſraël les dixmes que je vous ai donné, à prendre d'eux pour vôtre héritage, vous offrirez de ces dixmes l'offrande élevée de l'Eternel, *ſavoir* la dixme de la dixme.

27. Et vôtre offrande élevée vous ſera allouée, comme le froment pris de l'aire, & comme l'abondance priſe de la cuve.

28. Vous donc auſſi offrirez l'offrande élevée de l'Eternel, de toutes vos dixmes que vous aurez reçûes des enfans d'Iſraël, & vous en donnerez de chacune l'offrande élevée de l'Eternel à Aaron Sacrificateur.

29. Vous offrirez toute l'offrande élevée de l'Eternel, de toutes les choſes qui vous ſont données de tout ce qu'il y a de meilleur, pour être la ſanctification de la dixme priſe de la *dixme* même.

30. Et tu leur diras ; Quand vous aurez offert en offrande élevée le meilleur de la dixme, pris

de la *dixme* même, il sera alloué aux Lévites comme le revenu de l'aire, & comme le revenu de la cuve.

31. Et vous la mangerez en tout lieu, vous & vos familles : car c'est vôtre salaire, pour le service auquel vous êtes employez, dans le Tabernacle d'assignation.

32. Et ne serez point coupables de péché au sujet de la dixme, quand vous en aurez offert en offrande élevée ce qu'il y aura de meilleur, & vous ne souillerez point les choses saintes des enfans d'Israël, & ne mourrez point.

CHAPITRE XIX.

De la vache roussé.

L'Eternel parla aussi à Moyse, & à Aaron, en disant ;

2. C'est ici une ordonnance qui concerne la Loi que l'Eternel a commandée, en disant ; Parle aux enfans d'Israël, & *leur di* qu'ils t'amenent une jeune vache rousse, entiere, en laquelle il n'y ait point de tare, & qui n'ait point porté le joug.

3. Puis vous la donnerez à Eléazar Sacrificateur, qui la menera hors du camp, & on l'égorgera en sa présence.

4. Ensuite Eléazar Sacrificateur prendra de son sang avec son doigt, & fera sept fois asperſion du sang, vers le devant du Tabernacle d'assignation ;

5. Et on brûlera la jeune vache en sa présence ; on brûlera sa peau, sa chair, & son sang, & sa fiente :

6. Et le Sacrificateur prendra du bois de cedre, de l'hysope, & du cramoisi, & les jettera dans le feu où sera brûlée la jeune vache.

7. Puis le Sacrificateur lavera ses vêtemens & sa chair avec de l'eau, & aprés cela il rentrera au camp ; & le Sacrificateur sera souillé jusqu'au soir.

8. Et celui qui l'aura brûlée, lavera ses vêtemens avec de l'eau, il lavera aussi dans l'eau sa chair ; & il sera souillé jusqu'au soir.

9. Et un homme net ramassera les cendres de la jeune vache, & les mettra hors du camp en un lieu net : & elles seront gardées pour l'assemblée des enfans d'Israël, afin d'en faire l'eau de séparation : c'est une purification pour le péché. 1. *Pier.* 1 : 2.

10. Et celui qui aura ramassé les cendres de la jeune vache, lavera ses vêtemens, & sera souillé jusqu'au soir : & ceci sera une ordonnance perpétuelle aux enfans d'Israël, & à l'étranger qui fait son séjour parmi eux.

11. Celui qui touchera un corps mort de quelque personne que ce soit, sera souillé pendant sept jours.

12. Et il se purifiera avec cette eau-là le troisieme jour, & le septieme jour il sera net ; mais s'il ne se purifie pas le troisieme jour, il ne sera point net au septieme jour.

13. Quiconque aura touché le corps mort de quelque personne morte, & qui ne se sera point purifié, il a souillé le pavillon de l'Eternel ; c'est pourquoi une telle personne sera retranchée d'Israël : car il sera souillé, parce que l'eau de séparation n'aura pas été répanduë sur lui : sa souillure *demeure donc* encore sur lui.

14. C'est ici la Loi ; Quand un homme sera mort en quelque tente, quiconque entrera dans la tente, & tout ce qui *sera* dans la tente, sera souillé durant sept jours.

15. Aussi tout vaisseau découvert, sur lequel il n'y a point de couvercle attaché, sera souillé.

16. Et quiconque touchera dans les champs un homme qui aura été

été tué par l'épée, ou quelque *autre* mort, ou quelque os d'homme ou un sépulcre, sera souillé durant sept jours.

17. Et on prendra pour celui qui sera souillé, de la poudre de la jeune vache brûlée, pour faire la purification, & on la mettra dans un vaisseau, avec de l'eau vive par dessus.

18. Puis un homme net prendra de l'hysope, & l'ayant trempée dans l'eau, il en fera asperſion sur la tente, & sur tous les vaisseaux, & sur toutes les personnes qui auront été là, & sur celui qui aura touché l'os, ou l'homme tué, ou le mort, ou le sépulcre.

19. Un homme donc qui sera net, en fera asperſion le troisieme jour & le septieme jour : & le septieme jour il sera souillé, & le purifiera le septieme jour : puis il lavera ses vêtemens, & se lavera avec de l'eau, & il sera net au soir.

20. Mais l'homme qui sera souillé, & qui ne se purifiera point, cet homme sera retranché du milieu de l'assemblée, parce qu'il aura souillé le sanctuaire de l'Eternel : & l'eau de séparation n'ayant pas été répanduë sur lui, il est souillé.

21. Et ceci leur sera une ordonnance perpétuelle : & celui qui aura fait asperſion de l'eau de séparation, lavera ses vêtemens ; & quiconque aura touché l'eau de séparation, sera souillé jusqu'au soir.

22. Et tout ce que l'homme souillé touchera, sera souillé : & la personne qui le touchera, sera souillé jusqu'au soir.

CHAPITRE XX.

Mort de Marie. Murmure du peuple. Mort d'Aaron.

OR les enfans d'Israël, *savoir* toute l'assemblée, arriverent au desert de Tſin au premier mois : & le peuple demeura a Kades, & Marie mourut là, & y fut ensévelie.

2. Et n'y ayant point d'eau pour l'assemblée, ils s'attrouperent contre Moyse, & contre Aaron.

3. Et le peuple débatit contre Moyse, & ils lui dirent ; Plût à Dieu, que nous fussions morts, quand nos freres moururent devant l'Eternel.

4. Et pourquoi avez-vous fait venir l'assemblée de l'Eternel dans ce desert, pour y mourir, nous & nos bêtes.

5. Et pourquoi nous avez-vous fait monter d'Egypte, pour nous amener en ce méchant lieu, qui n'est point un lieu pour semer, ni un lieu pour des figuiers, ni pour des vignes, ni pour des grenadiers ; & où même il n'y a point d'eau pour boire ?

6. Alors Moyse & Aaron se retirerent de devant l'assemblée, à l'entrée du Tabernacle d'assignation, & tomberent sur leurs faces, & la gloire de l'Eternel leur apparut.

7. Puis l'Eternel parla à Moyse, en disant ;

8. Pren la verge, & convoque l'assemblée, toi & Aaron ton frere, & parlez en leur présence au rocher, & il donnera son eau : ainsi tu leur feras sortir de l'eau du rocher, & tu donneras à boire à l'assemblée & à leurs bêtes.

9. Moyse donc prit la verge de devant l'Eternel, comme il lui avoit commandé.

10. Et Moyse & Aaron convoquerent l'assemblée devant le rocher, & il leur dit ; Vous rebelles, écoutez maintenant, vous feronsnous sortir de l'eau de ce rocher ?

11. Puis Moyse leva sa main, & frappa

frappa de sa verge le rocher par deux fois : & il en sortit des eaux en abondance, & l'assemblée bût, & leurs bêtes aussi.

12. Et l'Eternel dit à Moyse & à Aaron ; Parce que vous n'avez point crû en moi, pour me sanctifier en la présence des enfans d'Israël, aussi vous n'introduirez point cette assemblée au païs, que je leur ai donné.

13. Ce sont là les eaux de débat, pour lesquelles les enfans d'Israël débatirent contre l'Eternel : & il se sanctifia en eux.

14. Puis Moyse envoya des ambassadeurs de Kadés au Roi d'Edom, *pour lui dire* ; Ainsi a dit ton frere Israël : Tu sais tout le travail que nous avons eu ;

14. Comment nos peres descendirent en Egypte, où nous avons demeuré long-temps ; & comment les Egyptiens nous ont mal traitez, nous & nos peres.

16. Et nous avons crié à l'Eternel, qui ayant entendu nos cris, a envoyé l'Ange, & nous a retirez d'Egypte : or voici, nous sommes à Kadés, ville qui est au bout de tes frontieres.

17. Je te prie que nous passions par ton païs : nous ne passerons point par les champs, ni par les vignes, & nous ne boirons point de l'eau d'aucun puits : nous marcherons par le chemin royal : nous ne nous détournerons ni à droit ni à gauche, jusqu'à ce que nous ayons passé tes confins.

18. Et Edom lui dit ; Tu ne passeras point par mon païs, de peur que je ne sorte en armes à ta rencontre.

19. Les enfans d'Israël lui répondirent ; Nous monterons par le grand chemin, & si nous bûvons de tes eaux, moi & mes bêtes je t'en payerai le prix, seulement que j'y prenne mon passage.

20. Mais *Edom* lui dit ; Tu n'y passeras point : & sur cela Edom sortit à sa rencontre avec une grande multitude, & à main armée.

21. Ainsi Edom ne voulut point permettre à Israël de passer par ses frontieres : c'est pourquoi Israël se détourna de lui.

22. Et les enfans d'Israël, *savoir* toute l'assemblée, étant partis de Kadés vinrent en la montagne de Hor.

23. Et l'Eternel parla à Moyse & à Aaron en la montagne de Hor, prés des frontieres du païs d'Edom, en disant ;

24. Aaron sera recueilli vers ses peuples, car il n'entrera point au païs que j'ai donné aux enfans d'Israël, parce que vous avez été rebelles à mon commandement, aux eaux du débat.

25. Prens *donc* Aaron & Eléazar son fils, & fai les monter sur la montagne de Hor ;

26. Puis fai dépouiller Aaron de ses vêtemens, & fais en revêtir Eléazar son fils : & Aaron sera recueilli, & mourra là.

27. Moyse donc fit ainsi que l'Eternel l'avoit commandé ; & ils monterent sur la montagne de Hor, toute l'assemblée le voyant.

28. Et Moyse fit dépouiller Aaron de ses vêtemens, & en fit revêtir Eléazar son fils : puis Aaron mourut-là au sommet de la montagne, & Moyse & Eléazar descendirent de la montagne.

29. Et toute l'assemblée, *savoir* toute la maison d'Israël, voyant qu'Aaron étoit mort, le pleurerent trente jours.

CHA-

CHAPITRE XXI.

Victoire des Israelites. Serpens brûlans. Sihon.

QUand le Cananéen Roi de Harad, qui habitoit au Midi, eut appris qu'Israël venoit par le chemin des espions, il combatit contre Israël, & en emmena des prisonniers.

2. Alors Israël fit un vœu à l'Eternel, en disant ; Si tu livres ce peuple entre mes mains, je mettrai ses villes à l'interdit.

3. Et l'Eternel exauça la voix d'Israël, & livra *entre ses mains* les Cananéens, lesquels il détruisit à la façon de l'interdit, avec leurs villes : & on nomma ce lieu-là Horma.

8. Puis ils partirent de la montagne de Hor, tirant vers la mer Rouge, pour environner le païs d'Edom, & le cœur manqua au peuple par le chemin.

5. Le peuple donc parla contre Moyse, *en disant* ; Pourquoi nous as-tu fait monter hors de l'Egypte, pour mourir dans ce desert ? car il n'y a point de pain, ni d'eau, & nôtre ame est ennuyée de ce pain si léger.

6. Et l'Eternel envoya sur le peuple des serpens brûlans, qui mordoient le peuple ; tellement qu'il en mourut un grand nombre de ceux d'Israël.

7. Alors le peuple vint vers Moyse, & dit ; Nous avons péché, car nous avons parlé contre l'Eternel, & contre toi : fai requête à l'Eternel, & qu'il retire de dessus nous les serpens : & Moyse fit requête pour le peuple.

8. Et l'Eternel dit à Moyse : Fai-toi un *serpent* brûlant, & mets-le sur une perche ; & il arrivera que quiconque sera mordu, & le regardera, sera guéri.

9. Moyse donc fit un serpent d'airain, & le mit sur une perche : & il arrivoit, que quand quelque serpent avoit mordu un homme, il regardoit le serpent d'airin, & il étoit guéri.

10. Depuis, les enfans d'Israël partirent, & camperent en Oboth.

11. Et étant partis d'Oboth, ils camperent en Hije-habarim, au desert qui est vis-à-vis de Moab, vers le soleil levant.

12. Puis étant partis de là, ils camperent vers le torrent de Zéred.

13. Et étant partis de là, ils camperent au deçà d'Arnon, qui est au desert, sortant des confins de l'Amorrhéen ; car Arnon est la frontiere de Moab, entre les Moabites & les Amorrhéens.

14. C'est pourquoi il est dit au Livre des batailles de l'Eternel ; Vaheb en Suphah, & les torrens en Arnon.

15. Et le cours des torrens, qui tend vers le lieu où Har est située, & qui se rend aux frontieres de Moab.

16. Et de là ils vinrent en Béer, c'est le puits touchant lequel l'Eternel dit à Moyse ; Assemble le peuple, & je leur donnerai de l'eau.

17. Alors Israël chanta ce Cantique ; Monte, puits : chantez de lui en vous répondant les uns aux autres.

18. C'est le puits que les Seigneurs ont creusé, que les principaux du peuple avec le Législateur ont creusé de leurs bâtons. Et du desert *ils vinrent* en Mattana.

19. Et de Mattana en Nahaliel : & de Nahaliel en Bamoth :

20. Et de Bamoth en la vallée qui est au territoire de Moab, au sommet de Pisga, & qui regarde vers Jesimon.

2. Puis

21. Puis Israel envoya des ambassadeurs à Sihon, Roi des Amorrhéens, *pour lui* dire ;

22. Que je passe par ton païs : nous ne nous détournerons point dans les champs, ni dans les vignes, & nous ne boirons point des eaux de tes puits ; mais nous marcherons par le chemin royal, jusqu'à ce que nous ayons passé tes confins.

23. Mais Sihon ne permit point qu'Israel passât par ses confins ; & il assembla tout son peuple, & sortit contre Israel au desert, & vint jusqu'en Jahats, & il combatit contre Israel.

24. Mais Israel le fit passer au fil de l'épée, & conquit son païs, depuis Arnon jusqu'à Jabbok, & jusqu'aux enfans de Hammon : car la frontiere des enfans de Hammon étoit forte.

25. Et Israel prit toutes les villes qui étoient-là, & habita dans toutes les villes des Amorrhéens, à Hesbon, & dans toutes les villes de son ressort.

26. Or Hesbon étoit la ville de Sihon, Roi des Amorrhéens, qui avoit le premier fait la guerre au Roi de Moab, & avoit pris sur lui tout son païs jusqu'à Arnon.

27. C'est pourquoi on dit en proverbe ; Venez à Hesbon : Que la ville de Sihon soit bâtie, & réparée.

28. Car le feu est sorti de Hesbon, & la flamme de la cité de Sihon : elle a consumé Har des Moabites, & les Seigneurs de Bamoth à Arnon.

29. Malheur à toi, Moab : peuple de Kémos, tu es perdu : il a livré ses fils qui se sauvoient & ses filles en captivité à Sihon, Roi des Amorrhéens.

30. Nous les avons défaits à coups de fléches : Hesbon est périe jusqu'à Dibon ; nous les avons mis on déroute jusqu'en Nophah, qui atteint jusqu'à Medeba.

31. Israel donc habita en la terre des Amorrhéens.

32. Puis Moyse ayant envoyé des gens pour reconnoître Jahzer, ils prirent les villes de son ressort, & en dépossédérent les Amorrhéens qui y étoient.

33. Ensuite ils se tournerent, & monterent par le chemin de Basan : & Hog, Roi de Basan, sortit lui & tout son peuple en bataille, pour les rencontrer en Edréhi.

34. Et l'Eternel dit à Moyse ; Ne le crains point : car je l'ai livré entre tes mains, lui, & tout son peuple, & son païs : & tu lui feras comme tu as fait à Sihon, Roi des Amorrhéens, qui habitoit à Hesbon. *Deut.* 3 : 11.

35. Ils le battirent donc, lui & ses enfans, & tout son peuple, tellement qu'il n'en demeura pas un seul de reste ; & ils possédérent son païs

CHAPITRE XXII.

Histoire du Prophete Balaam.

PUis les enfans d'Israel partirent, & camperent dans les campagnes de Moab, au deçà du Jourdain de Jéricho.

2. Or Balac fils de Tsippor vit toutes les choses qu'Israel avoit faites à l'Amorrhéen :

3. Et Moab eut grande peur du peuple, parce qu'il étoit en grand nombre ; & fut en angoisse à cause des enfans d'Israel.

4. Et Moab dit aux Anciens de Madian ; Maintenant cette multitude broutera tout ce qui est autour de nous, comme le bœuf broute l'herbe du champ : or en ce

ce temps-là Balac fils de Tsippor étoit Roi de Moab.

5. Lequel envoya des messagers a Balaam, fils de Béhor, en Pethor, située sur le fleuve, dans le païs des enfans de son peuple, pour l'appeller, en lui disant ; Voici, un peuple est sorti d'Egypte ; voici, il couvre le dessus de la terre, & se tient planté tout proche de moi. *Jos.* 9 : 24.

6. Viens donc maintenant, je te prie, maudi moi ce peule, car il est plus puissant que moi : peut-être que je serai le plus fort, & que nous le battrons, & que je le chasserai du païs : car je sai que celui que tu béniras, sera béni ; & que celui que tu maudiras sera maudit.

7. Les Anciens donc de Moab s'en allerent avec les Anciens de Madian, ayant en leurs mains dequoi payer le devin : & ils vinrent à Balaam, & lui rapporterent les paroles de Balac,

8. Et il leur répondit ; Demeurez ici cette nuit, & je vous rendrai réponse, selon que l'Eternel m'aura parlé. Et les Seigneurs des Moabites demeurerent avec Balaam.

9. Et Dieu vint à Balaam, & dit : Qui sont ces hommes-là que tu as chez toi ? *Esa.* 39 : 3.

10. Et Balaam répondit à Dieu ; Balac fils de Tsippor, Roi de Moab, a envoyé vers moi *en disant :*

11. Voici un peuple qui est sorti d'Egypte, & qui a couvert le dessus de la terre ; vien *donc* maintenant, maudi-le moi : peut-être que je le pourrai combatre, & que je le chasserai.

12. Et Dieu dit à Balaam : Tu n'iras point avec eux, & tu ne maudiras point ce peuple : car il est béni.

13. Et Balaam s'étant levé dés le matin, dit aux Seigneurs qui avoient été envoyez par Balac ; Allez-vous en vôtre païs : car l'Eternel a refusé de me laisser aller avec vous.

14. Ainsi les Seigneurs des Moabites se leverent, & revinrent à Balac, & dirent ; Balaam a refusé de venir avec nous.

15. Et Balac envoya encore des Seigneurs en plus grand nombre, & plus honorables que les premiers.

16. Qui étant venus à Balaam, lui dirent ; Ainsi a dit Balac fils de Tsippor ; Je te prie, que rien ne t'empêche de venir vers moi :

17. Car certainement je te recompenserai beaucoup, & je ferai tout ce que tu me diras : je te prie donc vien, maudi moi ce peuple.

18. Et Balaam répondit & dit aux Serviteurs de Balac ; Quand Balac me donneroit sa maison pleine d'or & d'argent, je ne pourrois point transgresser le commandement de l'Eternel mon Dieu, pour faire *aucune* chose, petite ni grande. 1. *Rois* 22 : 14.

19. Toutefois je vous prie demeurez maintenant ici encore cette nuit, & je saurai ce que l'Eternel aura de plus à me dire.

20. Et Dieu vint la nuit à Balaam, & lui dit ; Puis que ces hommes sont venus t'appeller, leve-toi, & t-en va avec eux ; mais quoi qu'il en soit tu feras ce que je te dirai.

21. Ainsi Balaam se leva le matin, & sella son ânesse, & s'en alla avec les Seigneurs de Moab.

22. Mais la colere de Dieu s'enflamma parce qu'il s'en alloit : & l'Ange de l'Eternel se tint dans le chemin pour s'opposer à lui : or il étoit monté sur son ânesse, & il avoit avec lui deux de ses Serviteurs.

23. Et

23. Et l'ânesse vit l'Ange de l'Eternel qui se tenoit dans le chemin, & qui avoit son épée nue en sa main, & elle se détourna du chemin, & s'en alloit à travers champs: & Balaam frappa l'ânesse pour la faire retourner au chemin.

24. Mais l'Ange de l'Eternel s'arrêta dans un sentier de vignes, qui avoit une cloison deçà, & une cloison delà.

25. Et l'ânesse ayant vû l'Ange de l'Eternel, se serra contre la muraille, & elle serroit contre la muraille le pied de Balaam: c'est pourquoi il continua à la frapper.

26. Et l'Ange passa plus avant, & s'arrêta en un lieu étroit, où il n'y avoit nul chemin pour tourner à droit ni à gauche.

27. Et l'ânesse voyant l'Ange de l'Eternel, se coucha sous Balaam: & Balaam s'en mit en grande colere, & frappa l'ânesse avec son bâton.

28. Alors l'Eternel fit parler l'ânesse, qui dit à Balaam; Que t'ai-je fait, que tu m'ayes déja battue trois fois?

29. Et Balaam répondit à l'ânesse; Parce que tu t'és mocquée de moi: plût à Dieu que j'eusse une épée en ma main, car je te tuerois à cette heure.

30. Et l'ânesse dit à Balaam; Ne suis-je pas ton ânesse, sur laquelle tu as monté depuis que je suis à toi jusqu'à aujourd'hui? Ai-je accoûtumé de te faire ainsi: Et il répondit; Non.

31. Alors l'Eternel ouvrit les yeux de Balaam, & il vit l'Ange de l'Eternel qui se tenoit dans le chemin, & qui avoit en sa main son épée nue: & il s'inclina & se prosterna sur son visage.

32. Et l'Ange de l'Eternel lui dit: Pourquoi as-tu frappé ton ânesse déja par trois fois? Voici je suis sorti pour m'opposer à toi, parce que ta voye est devant moi *une voye* détournée.

33. Mais l'ânesse m'a vû & s'est détournée de devant moi déja par trois fois: autrement si elle ne se fût détournée de devant moi, je t'eusse même déja tué, & je l'eusse laissée en vie.

34. Alors Balaam dit à l'Ange de l'Eternel; J'ai péché, car je ne savois point que tu te tinsses dans le chemin contre moi: & maintenant si cela te déplaît, je m'en retournerai.

35. Et l'Ange de l'Eternel dit à Balaam; Va avec ces hommes: mais tu diras seulement ce que je t'aurai dit. Balaam donc s'en alla avec les Seigneurs envoyez par Balac.

36. Quand Balac apprit que Balaam venoit, il sortit pour aller au devant de lui, en la cité de Moab sur la frontiere d'Arnon, au bout de la frontiere.

37. Et Balac dit à Balaam; N'ai-je pas auparavant envoyé vers toi pour t'appeller? pourquoi n'és-tu pas venu vers moi? est-ce que je ne pourrois pas te recompenser?

38. Et Balaam répondit à Balac; Voici, je suis venu vers toi: mais pourrois-je maintenant dire quelque chose *de moi même*? je ne dirai que ce que Dieu m'aura mis dans la bouche.

39. Et Balaam s'en alla avec Balac; & ils vinrent en la cité de Hutsoth.

40. Et Balac sacrifia des bœufs & des brebis, & il envoya à Balaam, & aux Seigneurs qui étoient venus avec lui.

41. Et quand le matin fut venu, il prit Balaam, & le fit monter aux hauts lieux de Bahal, & de là il vit un des bouts du peuple.

CHAPITRE XXIII.

Offrandes & Bénédictions de Balaam.

ET Balaam dit à Balac; Bâti-moi ici sept autels, & prépare-moi ici sept veaux & sept beliers.

2. Et Balac fit comme Balaam avoit dit: & Balac offrit avec Balaam un veau & un belier sur chaque autel.

3. Puis Balaam dit à Balac; Tiens-toi auprés de ton holocauste, & je m'en irai; peut être que l'Eternel viendra à ma rencontre, & je te rapporterai tout ce qu'il m'aura fait voir: ainsi il se retira à l'écart.

4. Et Dieu vint au devant de Balaam, & *Balaam* lui dit; J'ai dressé sept autels, & j'ai sacrifié un veau & un belier sur chaque autel.

5. Et l'Eternel mit la parole en la bouche de Balaam, & lui dit; Retourne à Balac, & lui parle ainsi:

6. Il s'en retourna donc vers lui; & voici, il se tenoit auprés de son holocauste, tant lui que tous les Seigneurs de Moab.

7. Alors *Balaam* proféra son discours sententieux, & dit; Balac, Roi de Moab, m'a fait venir d'Aram, des montagnes d'Orient, *en me disant*; Viens, maudi-moi Jacob: viens, dis-je, déteste Israël.

8. *Mais* comment le maudirai-je; le *Dieu* Fort ne l'a point maudit: & comment le détesterai-je? l'Eternel ne l'a point détesté.

9. Car je le regarderai du sommet des rochers, & je le contemplerai des côteaux. Voila, ce peuple habitera à part, & il ne sera point mis entre les nations.

10. Qui est-ce qui comptera la poudre de Jacob, & le nombre de la quatrieme partie d'Israël? Que je meure de la mort des droituriers, & que ma fin soit semblable à la leur?

11. Alors Balac dit à Balaam; Que m'as-tu fait? je t'avois pris pour maudire mes ennemis, & voici, tu les as bénis trés expressément.

12. Et il répondit, & dit; Ne prendrois-je pas garde de dire ce que l'Eternel aura mis en ma bouche?

13. Alors Balac lui dit; Vien, je te prie, avec moi en un autre lieu d'où tu le puisses voir, *car* tu en voyois seulement un bout, & tu ne le voyois pas tout entier; & maudi-le moi de là.

14. Puis l'ayant conduit au territoire de Tsophim, vers le sommet de Pisga, il bâtit sept autels, & offrit un veau & un belier sur chaque autel.

15. Alors *Balaam* dit à Balac; Tiens-toi ici auprés de ton holocauste, & je m'en irai à la rencontre de *Dieu*, comme *j'ai déja fait*.

16. L'Eternel donc vint au devant de Balaam, & mit la parole en sa bouche, & lui dit; Retourne à Balac, & lui parle ainsi.

17. Et il vint à Balac, & voici, il se tenoit auprés de son holocauste, & les Seigneurs de Moab avec lui. Et Balac lui dit; Qu'est-ce que l'Eternel a prononcé?

18. Alors il proféra à haute voix son discours sententieux, & dit; Leve-toi, Balac, & écoute: fils de Tsippor, prête-moi l'oreille.

19. Le *Dieu* Fort n'est point pour mentir, ni fils d'homme pour se repentir: il a dit, & ne le fera-t-il point? il a parlé, & ne le ratifiera-t-il point? 1. *Sam.* 15: 29.

20. Voici, j'ai reçû *la parole* pour bénir: puis qu'il a béni, je ne le révoquerai point.

21. Il n'a point apperçû d'iniquité

quité en Jacob, ni vû de perverſité en Iſrael; l'Eternel ſon Dieu, eſt avec lui, & il y a en lui un chant de triomphe royal. *Rom.* 4:7.

22. Le *Dieu* Fort qui les a tirez d'Egypte, lui eſt comme les forces de la licorne. *Job.* 39:12.

23. Car il n'y a point d'enchantemens contre Jacob, ni ne divinations contre Iſrael. En pareille ſaiſon il ſera dit de Jacob & d'Iſrael, Qu'eſt-ce que le *Dieu* Fort a fait?

24. Voici, ce peuple ſe levera comme un vieux lion, & ſe hauſſera comme un lion qui eſt dans ſa force: il ne ſe couchera point qu'il n'ait mangé la proye, & bû le ſang des bleſſez à mort.

25. Alors Balac dit à Balaam; Et bien, ne le maudi point, mais au moins ne le béni pas.

26. Et Balaam répondit à Balac, & dit; N'eſt-ce pas ici ce que je t'ai dit, que tout ce que l'Eternel diroit, je le ferois.

27. Balac dit encore à Balaam; Viens maintenant, je te conduirai en un autre lieu; peut-être que Dieu trouvera bon, que tu me le maudiſſes de là.

28. Balac conduiſit donc Balaam au ſommet de Péhor, qui regarde du côté de Jeſimon.

29. Et Balaam lui dit; Bâti-moi ici ſept autels, & apprête-moi ici ſept veaux & ſept beliers.

30. Balac fit donc comme Balaam lui avoit dit: puis il offrit un veau & un belier ſur chaque autel.

CHAPITRE XXIV.

Bénédictions & Prophetie de Balaam.

OR Balaam voyant que l'Eternel vouloit bénir Iſraël, n'alla plus comme les autres fois, à la rencontre des enchantemens, mais il tourna ſon viſage vers le deſert.

2. Et élevant ſes yeux, il vit Iſraël, qui ſe tenoit rangé ſelon ſes Tribus: & l'Eſprit de Dieu fut ſur lui.

3. Et il proféra à haute voix ſon diſcours ſententieux, & dit, Balaam, fils de Béhor, dit, & l'homme qui a l'œil ouvert, dit;

4. Celui qui oit les paroles du *Dieu* Fort; qui voit la viſion du Tout-puiſſant; qui tombe à terre, & qui a les yeux ouverts, dit;

5. Que tes Tabernacles ſont beaux, ô Jacob, tes pavillons, ô Iſrael!

6. Ils ſont étendus comme des torrens, comme des jardins prés d'un fleuve, comme des arbres d'aloé, que l'Eternel a plantez, comme des cedres auprés de l'eau.

7. L'eau diſtillera de ſes ſeaux, & ſa ſemence *ſera* parmi de grandes eaux, & ſon Roi ſera élevé par deſſus Agar, & ſon Royaume ſera haut élevé.

8. Le *Dieu* Fort qui l'à tirée d'Egypte, lui eſt comme les forces de la Licorne; il conſumera les nations qui lui ſont ennemies, il briſera leurs os, & les percera de ſes fléches.

9. Il s'eſt courbé, il s'eſt couché comme un lion qui eſt en ſa force, & comme un vieux lion; qui l'éveillera? Quiconque te benit, ſera béni, & quiconque te maudit, ſera maudit.

10. Alors Balac ſe mit fort en colere contre Balaam, & frappa des mains: & Balac dit à Balaam; Je t'avois appellé pour maudire mes ennemis, & voici, tu les as benis trés-expreſſément déja par trois fois.

11. Or maintenant fuis t'en en ton païs; J'avois dit que je te donnerois une grande recompenſe, mais

mais voici, l'Eternel t'a empéché d'être recompenſé. *ch.* 22:17.

12. Et Balaam répondit à Balac; N'avois-je pas auſſi dit à tes ambaſſadeurs, que tu avois envoyez vers moi;

13. Si Balac me donnoit ſa maiſon pleine d'argent & d'or, je ne pourrois transgreſſer le commandement de l'Eternel, pour faire de moi-même du bien ou du mal: mais ce que l'Eternel dira, je le dirai.

14. Maintenant donc voici, je m'en vais vers mon peuple; viens, je te donnerai un conſeil, *& je te dirai* ce que ce peuple ſera à ton peuple, au dernier temps.

15. Alors il proféra à haute voix ſon diſcours ſententieux, & dit; Balaam fils de Béhor, dit, & l'homme qui à l'œil ouvert, dit,

16. Celui qui oit les paroles du *Dieu* Fort, & qui a la ſcience du Souverain, & qui voit la viſion du Tout-puiſſant, qui tombe à terre, & qui a les yeux ouverts, dit;

17. Je le vois, mais non pas maintenant: Je le regarde, mais non pas de prés. Une étoile eſt procédée de Jacob, & un ſceptre s'eſt élevé d'Iſraël: il tranſpercera les coins de Moab, & détruira tous les enfans de Seth.

18. Edom ſera poſſédé, & Séhir ſera poſſédé par ſes ennemis, & Iſraël ſe portera vaillamment.

19. Et il y en aura un de Jacob qui dominera, & ſera périr le reſidu de la ville. *Pſe.* 60:9.

20. Il vit auſſi Hamalec, & proféra à haute voix ſon diſcours ſententieux, & dit; Hamalec *eſt* un commencement de nations, mais ſa fin ſera à perdition.

21. Il vit auſſi le Kénien, & il proféra à haute voix ſon diſcours ſententieux, & dit; Ta demeure eſt dans un lieu rude; & tu as mis ton nid dans le rocher:

22. Toutefois Kaïn ſera ravagé, juſqu'à ce qu'Aſſur te mene en captivité.

23. Il continua encore à proférer à haute voix ſon diſcours ſententieux, & il dit; Malheur à celui qui vivra quand le *Dieu* Fort fera ces choſes.

24. Et les navires viendront du quartier de Kittim, & affligeront Aſſur & Héber, & lui auſſi *ira* à perdition.

25. Puis Balaam ſe leva, & s'en alla pour retourner en ſon païs: & Balac auſſi s'en alla ſon chemin.

CHAPITRE XXV.

Fornication des Iſraelites avec les femmes Moabites.

ALors Iſraël demeuroit en Sittim, & le peuple commença à paillarder avec les filles de Moab.

2. Car elles convierent le peuple aux ſacrifices de leurs dieux, & le peuple y mangea & ſe proſterna devant leurs dieux.

3. Et Iſraël s'accoupla à Bahal-Péhor: c'eſt pourquoi la colere de l'Eternel s'enflamma contre Iſraël.

4. Et l'Eternel dit à Moyſe; Prens tous les chefs du peuple, & les fai pendre devant l'Eternel au ſoleil, & l'ardeur de la colere de l'Eternel ſe détournera d'Iſraël.

5. Moyſe donc dit aux Juges d'Iſraël; Que chacun de vous faſſe mourir les hommes qui ſont à ſa charge, leſquels ſe ſont accouplez à Bahal-Péhor.

6. Et voici, un homme des enfans d'Iſraël vint, & amena à ſes freres une Madianite, devant Moyſe & devant toute l'aſſemblée des enfans d'Iſraël, comme ils pleuroient à la porte du Tabernacle d'aſſignation.

7. Ce que Phinées fils d'Eléa-

zar, fils d'Aaron le Sacrificateur ayant vû; il se leva du milieu de l'assemblée, & prit une javeline en sa main. *Pse.* 106: 30.

8. Et il entra vers l'homme Israëlite dans la tente, & les transperça tous deux par le ventre, l'homme Israëlite & la femme: & la playe fut arrêtée de dessus les enfans d'Israel.

9. Or il y en eut vingt & quatre mille qui moururent de cette playe.

10. Et l'Eternel parla à Moyse, en disant;

11. Phinées, fils d'Eléazar, fils d'Aaron, le Sacrificateur, a détourné ma colere de dessus les enfans d'Israel, parce qu'il à été animé de mon zéle au milieu d'eux, & je n'ai point consumé les enfans d'Israel par mon ardeur.

12. C'est pourquoi di-lui; Voici, je lui donne mon alliance de paix.

13. Et l'alliance de Sacrificature perpétuelle sera tant pour lui, que pour sa postérité aprés lui, parce qu'il à été animé de zéle pour son Dieu, & qu'il a fait propiciation pour les enfans d'Israel.

14. Et le nom de l'homme Israelite tué, lequel fut tué avec la Madianite, étoit Zimri, fils de Salu, chef d'une maison de pere des Siméonites.

15. Et le nom de la femme Madianite qui fut tuée, étoit Cozbi, fille de Tsur, chef de peuples, & de maison de pere en Madian.

16. L'Eternel parla aussi à Moyse, en disant;

17. Serrez de prés les Madianites, & les frappez.

18. Car ils vous ont serrez *les premiers* par leurs ruses, par lesquelles ils vous ont surpris dans le fait de Péhor, & dans le fait de Cozbi, fille d'un des principaux d'entre les Madianites, leur sœur, qui a été tuée le jour de la playe arrivée, pour le fait de Péhor.

CHAPITRE XXVI.

Dénombrement des Israelites guerriers.

OR il arriva aprés cette playe-là, que l'Eternel parla à Moyse & à Eléazar, fils d'Aaron, le Sacrificateur, en disant;

2. Faites dénombrement de toute l'assemblée des enfans d'Israel, depuis l'âge de vingt ans, & au dessus, selon les maisons de leurs peres, *savoir* de tous ceux d'Israel qui peuvent aller à la guerre.

3. Moyse donc & Eléazar le Sacrificateur parlerent à eux dans les campagnes de Moab, auprés du Jourdain de Jéricho, en disant;

4. *Qu'on fasse le dénombrement* depuis l'âge de vingt ans, & au dessus, comme l'Eternel l'avoit commandé à Moyse & aux enfans d'Israel, quand ils furent sortis du païs d'Egypte. *ch.* 1: 1, 2, 3.

5. Ruben fut le premier-né d'Israel, & les enfans de Ruben furent Hénoc, *de lui sortit* la famille des Hénokites: de Pallu, la famille des Palluïtes.

6. De Hetsron, la familles des Hetsronites: de Carmi, la famille des Carmites.

7. Ce sont là les familles des Rubenites, & ceux qui furent dénombrez, étoient quarante trois mille sept cens & trente.

8. Et les enfans de Pallu, Eliab.

9. Et les enfans d'Eliab, Némuel, Dathan & Abiram: ce Dathan & cet Abiram, qui étoient de ceux qu'on appelloit pour tenir l'assemblée, se mutinerent contre Moyse & contre Aaron en l'assemblée de Coré, lors qu'on se mutina contre l'Eternel; *ch.* 16: 2.

10. Et lors que la terre ouvrit sa bouche, & les engloutit: mais Coré fut enveloppé en la mort de ceux qui étoient assemblez avec lui, quand le feu consuma les deux cens cinquante hommes; & ils furent pour signe. *Chap.* 16: 2, 32.

11. Mais les enfans de Coré ne moururent point.

12. Les enfans de Simeon selon leurs familles. De Nemuel, la famille des Nemuelites: de Jamin la famille des Jaminites: de Jakin, la famille des Jakinités:

13. De Zérah, la famille des Zarhites; de Saül, la famille des Saülites.

14. Ce sont là les familles des Siméonites; qui furent vingt deux mille, deux cens.

15. Les enfans de Gad selon leurs familles. De Tséphon, la famille des Tséphonites: de Haggi, la famille des Haggites; de Suni, la famille des Sunites.

16. D'Ozni, la famille des Oznites; de Héri, la famille des Hérites.

17. D'Arod, la famille des Arodites: d'Aréel, la famille des Aréelites.

18. Ce sont là les familles des enfans de Gad, selon leurs dénombrez, qui furent quarante mille cinq cens.

19. Les enfans de Juda, Her, & Onan: Mais Her & Onan moururent au païs de Canaan.

20. Ainsi les enfans de Juda *distinguez* par leurs familles, furent, de Sela, la famille des Selanites: de Pharés, la famille des Pharsites: de Zara, la famille des Zarhites.

21. Et les enfans de Pharés furent, de Hetsron, la famille des Hetsronites; & de Hamul, la famille des Hamulites. *Gen.* 46: 12.

22. Ce sont là les familles de Juda, selon leurs dénombrez qui furent soixante & seize mille, cinq cens.

23. Les enfans d'Issacar selon leurs familles. De Tolah, la famille des Tolahites: de Puva, la famille des Puvites.

24. De Jasub, la famille des Jasubites: de Simron, la famille des Simronites.

25. Ce sont là les familles d'Issacar, selon leurs dénombrez, qui furent soixante quatre mille, trois cens.

26. Les enfans de Zabulon, selon leurs familles. De Sered, la famille des Serdites: d'Elon, la famille des Elonites: de Jahléel la famille des Jahléelites.

27. Ce sont là les familles des Zabulonites, selon leurs dénombrez, qui furent soixante mille, cinq cens.

28. Les enfans de Joseph, selon leurs familles, furent Manassé & Ephraïm.

29. Les enfans de Manassé. De Makir, la famille des Makirites: & Makir engendra Galaad: de Galaad, la famille des Galaadites.

30. Ce sont ici les enfans de Galaad: de Ihezer, la famille des Ihezérites: de Helek, la famille des Helekites.

31. D'Asriel, la famille des Asrielites: de Sekem, la famille des Sekemites.

32. De Semidah, la famille des Semidahites: de Hépher, la famille des Héphrites.

33. Or Tselophcad, fils de Hépher, n'eut point de fils, mais des filles: & les noms des filles de Tselophcad sont Mahla, Noha, Hogla, Milca, & Tirtsa.

34. Ce sont là les familles de Manassé, & leurs dénombrez furent

rent cinquante deux mille, sept cens.

35. Ce sont ici les enfans d'Ephraïm, selon leurs familles. De Suthélah, la famille des Suthélahites: de Beker, la famille des Bakrites: de Tahan, la famille des Tahanites.

36. Et ce sont ici les enfans de Suthélah: de Héran, la famille des Héranites.

37. Ce sont là les familles des enfans d'Ephraïm, selon leurs dénombrez, qui furent trente deux mille cinq cens. Ce sont là les enfans de Joseph, selon leurs familles.

38. Les enfans de Benjamin, selon leur familles. De Bélah, la famille des Balhites: d'Asbel, la famille des Asbelites: d'Ahiram, la famille des Ahiramites.

39. De Sephupham, la famille des Suphamites: de Hupham, la famille des Huphamites.

40. Et les enfans de Bélah furent Ard & Nahaman. *D'Ard*, la famille des Ardites: & de Nahaman, la famille des Nahamites.

41. Ce sont là les enfans de Benjamin, selon leurs familles: & leurs dénombrez furent quarante cinq mille, six cens.

42. Ce sont ici les enfans de Dan, selon leurs familles. De Suham, la famille des Suhamites; ce sont là les familles de Dan, selon leurs familles.

43. Toutes les familles des Suhamites, selon leurs dénombrez, furent soixante quatre mille, & quatre cens.

44. Les enfans d'Aser, selon leurs familles. De Jimna, la famille des Jimnaïtes: de Jisui, la famille des Jisuïtes: de Bériah, la famille des Bérihites.

45. Des enfans de Bériah, de Héber, la famille des Hébrites: de Malkiel, la famille des Malkielites.

46. Et le nom de la fille d'Aser, fut Sérah.

47. Ce sont là les familles des enfans d'Aser, selon leurs dénombrez, qui furent cinquante trois mille, quatre cens.

48. Les enfans de Nephthali, selon leurs familles. De Jahtséel, la famille des Jahtséelites: De Guni, la famille des Gunites.

49. De Jetser la famille des Jitsrites; de Sillem, la famille des Sillemites.

50. Ce sont la les familles de Nephthali, selon leurs familles, & leurs dénombrez furent quarante cinq mille, quatre cens.

51. Ce sont là les dénombrez des enfans d'Israel, qui furent six cens & un mille, sept cens trente.

52. Et l'Eternel parla à Moyse, en disant;

53. Le païs sera partagé à ceux-ci par héritage, selon le nombre des noms.

54. A ceux qui sont en plus grand nombre tu donneras plus d'héritage, & à ceux qui sont en plus petit nombre tu donneras moins d'héritage: on donnera à chacun son héritage selon le nombre de ses dénombrez. *ch.* 33: 45.

55. Toutefois que le païs soit divisé par sort, & qu'ils prennent leur héritage selon les noms des Tribus de leurs peres.

56. L'héritage de chacun sera selon que le sort le montrera, & on aura égard au plus grand & au plus petit nombre.

57. Et ce sont ici les dénombrez de Lévi selon leurs familles: de Guerson, la famille des Guersonites: de Kéhath, la famille des Kéhathites: de Mérari, la famille des Mérarites. *Exod.* 6: 16-19.

58. Ce sont donc ici les familles de Lévi; la famille des Libnites, la famille des Hébronites, la famille des Mahlites, la famille des Musites, la famille des Corhites. Or Kéhath engendra Hamram.

59. Et le nom de la femme de Hamram, fut Jokébed, fille de Lévi, qui nâquit à Lévi en Egypte, & elle enfanta à Hamram, Aaron, Moyse, & Marie leur sœur.

60. Et à Aaron nâquirent Nadab, Abihu, Eléazar, & Ithamar.

61. Et Nadab & Abihu moururent en offrant, du feu étranger dévant l'Eternel. *Lévit.* 10: 2.

62. Et tous les dénombrez des Lévites furent vingt & trois mille, tous mâles, depuis l'âge d'un mois, & au dessus, qui ne furent point dénombrez avec les *autres* enfans d'Israël car on ne leur donna point d'héritage entre les enfans d'Israël.

63. C'est là ceux qui furent dénombrez par Moyse & Eléazar le Sacrificateur, qui firent le dénombrement des enfans d'Israël aux campagnes de Moab, prés du Jourdain de Jéricho.

64. Entre lesquels il ne s'en trouva aucun de ceux, qui avoient été dénombrez par Moyse & Aaron Sacrificateur, quand ils firent le dénombrement des enfans d'Israël au desert de Sinaï.

65. Car l'Eternel avoit dit d'eux, que certainement ils mourroient au desert: & ainsi il n'en resta pas un, hors Caleb fils de Jephunné, & Josué fils de Nun.

CHAPITRE XXVII.

Héritage des filles de Tselophcad; Reproche à Moyse. Election de Josué.

OR les filles de Tselophcad, fils de Hépher, fils de Galaad, fils de Makir, fils de Manassé, d'entre les familles de Manassé, fils de Joseph, s'approcherent; & ce sont ici les noms de ses filles, Mahla, Noha, Hogla, Milca, & Tirtsa.

2. Et elles se présenterent devant Moyse, & devant Eléazar Sacrificateur, & devant les principaux, & devant toute l'assemblée, à l'entrée du Tabernacle d'assignation, & dirent:

3. Nôtre pere est mort au desert, qui toutefois n'étoit point dans la troupe de ceux qui s'assemblerent contre l'Eternel, *savoir* dans l'assemblée de Coré: mais il est mort dans son péché, & il n'a point eu de fils. *ch.* 14: 35.

4. Pourquoi le nom de nôtre pere seroit-il retranché de sa famille, parce qu'il n'a point de fils? Donne-nous une possession parmi les freres de nôtre pere.

5. Et Moyse rapporta leur cause devant l'Eternel.

6. Et l'Eternel parla à Moyse, en disant;

7. Les filles de Tselophcad parlent sagement: tu ne manqueras pas de leur donner un héritage à posséder, parmi les freres de leur pere, & tu feras passer l'héritage de leur pere à elles.

8. Tu parleras aussi aux enfans d'Israël *& leur* diras; Quand quelqu'un mourra sans avoir des fils, vous ferez passer son héritage à sa fille:

9. Que s'il n'a point de fille, vous donnerez son héritage à ses freres.

10. Et s'il n'a point des freres, vous donnerez son héritage aux freres de son pere.

11. Que si son pere n'a point de freres, vous donnerez son héritage à son parent, le plus proche de sa famille, & il le possédera, & ceci sera aux enfans d'Israel une ordonnance selon laquelle ils devront

vront juger, comme l'Eternel l'a commandé à Moyse.

12. L'Eternel dit aussi à Moyse; Monte sur cette montagne sur cette montagne d'Abarim, & regarde le païs, que j'ai donné aux enfans d'Israel. *Deut.* 32: 48, 49.

13. Tu le regarderas donc, & puis tu seras toi aussi recueilli vers tes peuples, comme Aaron ton frere y a été recueilli. *ch.* 31: 2.

14. Parce que vous avez été rebelles à mon commandement au desert de Tsin, dans le débat de l'assemblée, & que vous ne m'avez point sanctifié, au *sujet des* eaux devant eux: ce *sont* les eaux du débat de Kadés, au desert de Tsin. *ch.* 20: 12.

15. Et Moyse parla à l'Eternel, en disant;

16. Que l'Eternel, le Dieu des esprits de toute chair, établisse sur l'assemblée quelque homme.

17. Qui sorte & entre devant eux, & qui les fasse sortir & entrer; & que l'assemblée de l'Eternel ne soit pas comme des brebis, qui n'ont point de Pasteur.

18. Alors l'Eternel dit à Moyse; Prens toi Josué fils de Nun, qui est un homme en qui est l'Esprit, & tu poseras ta main sur lui.

19. Et le présenteras devant Eléazar le Sacrificateur, & devant toute l'assemblée: & tu l'instruiras en leur présence.

20. Et lui seras part de ton autorité, afin que toute l'assemblée des enfans d'Israel l'écoute.

21. Et il se présentera devant Eléazar, le Sacrificateur, qui consultera pour lui par le jugement d'Urim devant l'Eternel; & à sa parole ils sortiront, & à sa parole ils entreront, lui & les enfans d'Israel, avec lui & toute l'assemblée.

22. Moyse donc fit comme l'Eternel lui avoit commandé, & prit Josué, & le présenta devant Eléazar le Sacrificateur, & devant toute l'assemblée.

23. Puis il posa ses mains sur lui, & l'instruisit, comme l'Eternel l'avoit commandé par le moyen de Moyse.

CHAPITRE XXVIII.

L'holocauste continuel, & du Sabbat.

L'Eternel parla aussi à Moyse, en disant:

2. Commande aux enfans d'Israel, & leur di; Vous prendrez garde à mes oblations, qui sont ma viande, *savoir* mes sacrifices faits par feu, qui sont ma souëve odeur, pour me les offrir en leur temps.

3. Tu leur diras donc; C'est ici le sacrifice fait par feu que vous offrirez à l'Eternel; Deux agneaux d'un an sans tare, chaque jour, en holocauste continuel.

4. Tu sacrifieras l'un des agneaux le matin, & l'autre agneau entre les deux vêpres:

5. Et la dixieme partie d'Epha de fine farine pour le gâteau, paîtrie avec la quatrieme partie d'un Hin d'huile vierge.

6. C'est l'holocauste continuel qui a été fait en la montagne de Sinaï, en souëve odeur, l'offrande faite par feu à l'Eternel.

7. Et son aspersion sera d'une quatrieme partie d'un Hin, pour chaque agneau, & tu verseras dans le lieu saint l'aspersion de cervoise à l'Eternel.

8. Et tu sacrifieras l'autre agneau entre les deux vêpres; tu feras le même gâteau qu'au matin, & la même aspersion, en sacrifice fait par feu, en souëve odeur à l'Eternel.

9. Mais le jour du Sabbat vous offrirez deux agneaux d'un an sans tare,

tare, & deux dixiemes de fine farine paîtrie à l'huile pour le gâteau, avec son aspersion.

10. C'est l'holocauste du Sabbat pour chaque Sabbat, outre l'holocauste continuel avec son aspersion.

11. Et au commencement de vos mois, vous offrirez en holocauste à l'Eternel deux veaux pris du troupeau, un belier, & sept agneaux d'un an, sans tare:

12. Et trois dixiemes de fine farine paîtrie à l'huile, pour le gâteau pour chaque veau, & deux dixiemes de fine farine paîtrie à l'huile, pour le gâteau pour le belier.

13. Et une dixieme de fine farine paîtrie à l'huile, pour le gâteau pour chaque agneau, en holocauste, de souëve odeur, & en sacrifice fait par feu à l'Eternel.

14. Et leurs aspersions seront de la moitié d'un Hin de vin pour chaque veau, & de la troisieme partie d'un Hin pour le belier, & de la quatrieme partie d'un Hin pour chaque agneau: c'est l'holocauste du commencement de chaque mois, selon tous les mois de l'année.

15. On sacrifiera aussi à l'Eternel un jeune bouc *en offrande* pour le péché, outre l'holocauste continuel, & son aspersion.

16. Et au quatorzieme jour du premier mois, sera la Pâque à l'Eternel.

17. Et au quinzieme jour du même mois sera la fête solemnelle: on mangera durant sept jours de pains sans levain. *Exod.* 12: 18.

18. Au premier jour il y aura une sainte convocation, vous ne ferez aucune œuvre servile.

19. Et vous offrirez un sacrifice fait par feu en holocauste à l'Eternel, *savoir* deux veaux pris du troupeau, & un belier, & sept agneaux d'un an, qui seront sans tare.

20. Leur gâteau sera de fine farine paîtrie à l'huile: vous en offrirez trois dixiemes pour le belier:

21. Tu en offriras aussi une dixieme, pour chacun des sept agneaux.

22. Et un bouc *en offrande* pour le péché, afin de faire propiciation pour vous.

23. Vous offrirez ces choses-là, outre l'holocauste du matin, qui est l'holocauste continuel.

24. Vous offrirez selon ces choses-là, en chacun de ces sept jours, la viande du sacrifice fait par feu en souëve odeur à l'Eternel: on offrira cela outre l'holocauste continuel, & son aspersion.

25. Et au septieme jour vous aurez une sainte convocation; vous ne ferez aucune œuvre servile.

26. Et au jour des premiers fruits, quand vous offrirez à l'Eternel le nouveau gâteau, au bout de vos semaines, vous aurez une sainte convocation, vous ne ferez aucune œuvre servile.

27. Et vous offrirez en holocauste de souëve odeur à l'Eternel, deux veaux pris du troupeau, un belier, & sept agneaux d'un an.

28. Et leur gâteau sera de fine farine paîtrie à l'huile, de trois dixiemes pour chaque veau, & de deux dixiemes pour le belier.

29. Et d'une dixieme pour chacun des sept agneaux.

30. Et un jeune bouc, afin, de faire propiciation pour vous.

31. Vous les offrirez outre l'holocauste continuel & son gâteau:

ils seront sans tare, avec leurs aspersions.

CHAPITRE XXIX.

Ordonnances touchant les sacrifices

ET le premier jour du septieme mois, vous aurez une sainte convocation, vous ne ferez aucune œuvre servile: ce vous sera le jour de jubilation.

2. Et vous offrirez en holocauste de souëve odeur à l'Eternel, un veau pris du troupeau, un belier, & sept agneaux d'un an sans tare:

3. Et leur gâteau sera de fine farine paîtrie à l'huile, de trois dixiemes pour le veau, de deux dixiemes pour le belier:

4. Et d'une dixieme pour chacun des sept agneaux:

5. Et un jeune bouc en offrande pour le péché, afin de faire propiciation pour vous:

6. Outre l'holocauste du commencement du mois & son gâteau, & l'holocauste continuel & son gâteau, & leurs aspersions, selon leur ordonnance, en souëve odeur de sacrifice fait par feu à l'Eternel.

7. Et au dixieme jour de ce septieme mois, vous aurez une sainte convocation, & vous affligerez vos ames: vous ne ferez aucune œuvre. *Lévit.* 16: 29, 31.

8. Et vous offrirez en holocauste de souëve odeur à l'Eternel, un veau pris du troupeau, un belier, & sept agneaux d'un an, qui seront sans tare;

9. Et leur gâteau sera de fine farine paîtrie à l'huile, de trois dixiemes pour le veau, & de deux dixiemes pour le belier.

10. Et d'une dixieme pour chacun des sept agneaux:

11. Un jeune bouc *aussi en offrande pour* le péché, outre *l'offrande pour* le péché, laquelle on fait le jour des propiciations, & l'holocauste continuel & son gâteau, avec leurs aspersions.

12. Et au quinzieme jour du septieme mois, vous aurez une sainte convocation, vous ne ferez aucune œuvre servile, & vous célébrerez à l'Eternel la fête solemnelle, pendant sept jours.

13. Et vous offrirez en holocauste, qui sera un sacrifice fait par feu en souëve odeur à l'Eternel, treize veaux pris du troupeau, deux beliers, & quatorze agneaux d'un an, qui seront sans tare:

14. Et leur gâteau sera de fine farine paîtrie à l'huile, de trois dixiemes pour chacun des treize veaux, de deux dixiemes pour chacun des deux beliers.

15. Et d'un dixieme pour chacun des quatorze agneaux.

16. Et un jeune bouc *en offrande pour* le péché, outre l'holocauste continuel, son gâteau, & son aspersion.

17. Et au second jour vous offrirez douze veaux pris du troupeau, deux beliers, & quatorze agneaux d'un an, sans tare:

18. Avec les gâteaux & les aspersions pour les veaux, pour les beliers, & pour les agneaux, selon leur nombre, & comme il les faut faire.

19. Et un jeune bouc *en offrande pour* le péché, outre l'holocauste continuel, & son gâteau, avec leurs aspersions.

20. Et au troisieme jour vous offrirez onze veaux, deux beliers, & quatorze agneaux d'un an, sans tare:

21. Et les gâteaux & les aspersions pour les veaux, pour les beliers & pour les agneaux, seront selon leur nombre, & comme il les faut faire.

22. Et un bouc *en offrande pour* le

peché, outre l'holocauste, outre l'holocauste continuel, son gâteau, & son aspersion.

23. Et au quatrieme jour vous offrirez dix veaux, deux béliers, & quatorze agneaux d'un an, sans tare.

24. Les gâteaux & les aspersions pour les veaux, pour les béliers, & pour les agneaux, seront selon leur nombre, & comme il les faut faire.

25. Et un jeune bouc *en offrande pour* le péché, outre l'holocauste continuel, son gâteau, & son aspersion.

26. Et au cinquieme jour vous offrirez neuf veaux, deux beliers, & quatorze agneaux d'un an, sans tare.

27. Et les gâteaux & les aspersions pour les veaux, pour les beliers, & pour les agneaux, seront selon leur nombre, & comme il les faut faire.

28. Et un bouc *en offrande pour* le péché, outre l'holocauste continuel, son gâteau, & son aspersion.

29. Et au sixieme jour vous offrirez huit veaux, deux beliers, & quatorze agneaux d'un an, sans tare:

30. Et les gâteaux & les aspersions pour les veaux, pour les beliers, & pour les agneaux seront selon leur nombre, & comme il les faut faire.

31. Et un bouc *en offrande pour le* péché, outre l'holocauste continuel, son gâteau, & son aspersion.

32. Et au septieme jour vous offrirez sept veaux, deux beliers, & quatorze agneaux d'un an sans tare:

33. Et les gâteaux & les aspersions pour les veaux, pour les beliers, & pour les agneaux, seront selon leur nombre, & comme il les faut faire.

34. Et un bouc *en offrande pour le* péché, outre l'holocauste continuel, son gâteau, & son aspersion.

35. Et au huitieme jour vous aurez une assemblée solemnelle, vous ne ferez aucune œuvre servile. *Lév.* 23: 36

36. Et vous offrirez en holocauste, qui sera un sacrifice fait par feu en souëve odeur à l'Eternel, un veau, un belier, & sept agneaux d'un an sans tare:

37. Les gâteaux & les aspersions pour le veau, pour le belier, & pour les agneaux, seront selon leur nombre, & comme il les faut faire:

38. Et un bouc *en offrande pour le* péché, outre l'holocauste continuel, son gâteau, & son aspersion.

39. Vous offrirez ces choses à l'Eternel dans vos fêtes solemnelles, outre vos vœux, & vos offrandes volontaires, selon vos holocaustes, vos gâteaux, vos aspersions, & vos sacrifices de prospéritez.

CHAPITRE XXX.

Ordonnances touchant les vœux.

ET Moyse parla aux enfans d'Israël, selon toutes les choses que l'Eternel lui avoit commandées.

2. Moyse parla aussi aux chefs des Tribus des enfans d'Israël, en disant; C'est ici ce que l'Eternel a commandé:

3. Quand un homme aura fait un vœu à l'Eternel, ou qu'il se sera engagé par serment, s'obligeant expressément sur son ame, il ne violera point sa parole, *mais* sera selon toutes les choses qui seront sorties de sa bouche.

4. Mais quand un femme aura

fait un vœu à l'Eternel, & qu'elle se sera obligée expressément en sa jeunesse, *étant encore* dans la maison de son pere:

5. Et que son pere aura entendu son vœu, & son obligation par laquelle elle se sera obligée sur son ame, & que son pere ne lui aura rien dit; tous ses vœux seront valables, & toute l'obligation par laquelle elle se sera obligée sur son ame, sera valable.

6. Mais si son pere la desavouë au jour qu'il aura entendu, aucun de tous ses vœux, & aucune de toutes les obligations par lesquelles elle se sera obligée sur son ame, ne sera valable, & l'Eternel lui pardonnera, parce que son pere l'a desavouée,

7. Que si ayant un mari, elle s'est *engagée* par quelque vœu, ou par quelque chose qu'elle ait proférée légérement de sa bouche, par laquelle elle se soit obligée sur son ame;

8. Si son mari l'a entendu, & que le jour *même* qu'il aura entendu, il ne lui en ait rien dit, ses vœux seront valables, & les obligations par lesquelles elle se sera obligée sur son ame, seront valables.

9. Mais si au jour que son mari l'aura entendu, il l'a desavouée, il aura cassé le vœu, par lequel elle s'étoit engagée, & ce qu'elle avoit légérement proféré de sa bouche, en quoi elle s'étoit obligée sur son ame, l'Eternel lui pardonnera.

10. Mais le vœu de la veuve, ou de la répudiée, & tout ce à quoi elle se sera obligée sur son ame, sera valable contre elle.

11. Que si *étant encore* en la maison de son mari, elle a fait un vœu, ou si elle s'est obligée expressément sur son ame, par serment;

12. Et que son mari l'ayant entendu, ne lui en ai dit mot, & ne l'ait point desavouée; tous ses vœux seront valables, & toute obligation dont elle se sera obligée sur son ame, sera valable.

13. Mais si son mari les a expressément cassez, au jour qu'il les a entendus, rien qui soit sorti de sa bouche, soit ses vœux, soit obligation faite sur son ame, ne sera valable, *parce que* son mari les a cassez: & l'Eternel lui pardonnera.

14. Son mari ratifiera ou cassera tout vœu, & toute obligation faite par serment, pour affliger l'ame.

15. Que si son mari ne lui en a absolument rien dit, d'un jour à l'autre, il aura ratifiée tous ses vœux, & toutes ses obligations dont elle étoit tenue, il les aura, *dis-je*, ratifiez, parce qu'il ne lui en aura dit mot, le jour qu'il l'a entendu.

16. Mais s'il les a expressément cassez, aprés qu'il les aura entendus, il portera l'iniquité de sa femme.

17. Telles *sont* les ordonnances que l'Eternel commanda à Moyse d'entre l'homme & sa femme: d'entre le pere & sa fille, étant *encore* dans la maison de son pere, en sa jeunesse.

CHAPITRE XXXI.

Victoire & butin des Israëlites sur les Madianites.

L'Eternel parla aussi à Moyse, en disant;

3. Fai la vengeance des enfans d'Israel sur les Madianites, puis tu seras recueilli vers tes peuples.

3. Moyse donc parla au peuple, en disant; Que quelques uns d'entre vous s'équippent pour aller à la guerre, & qu'ils aillent contre Madian, pour exécuter la vengeance de l'Eternel sur Madian.

4. Vous envoyerez à la guerre mille

mille *hommes* de chaque Tribu, de toutes les Tribus d'Israël.

5. On donna donc d'entre les milliers d'Israël mille hommes de chaque Tribu, qui furent douze mille hommes équippez pour la guerre.

6. Et Moyse les envoya à la guerre, *savoir* mille de chaque Tribu, & avec eux Phinées fils de Eléazar le Sacrificateur, qui avoit les vaisseaux du Sanctuaire, & les trompettes de retentissement en sa main.

7. Ils marcherent donc en guerre contre Madian, comme l'Eternel l'avoit commandé à Moyse, & ils en tuerent tous les mâles.

8. Ils tuerent aussi les Rois de Madian, outre les autres qui y furent tuez, *savoir* Evi, Rekem, Tsur, Hur, & Rebah, cinq Rois de Madian: ils firent aussi passer au fil de l'épée, Balaam fils de Béhor. *Jos.* 13: 21, 22.

9. Et les enfans d'Israël emmenerent prisonniers les femmes de Madian, avec leurs petits enfans, & pillerent tout leur gros & menu bétail, & tout ce qui étoit en leur puissance.

10. Et ils brûlerent au feu toutes leurs villes, leurs demeures, & tous leurs châteaux.

11. Et prirent tout le butin & tout le pillage, tant des hommes que du bétail.

12. Puis ils amenerent les prisonniers, le pillage, & le butin, à Moyse & à Eléazar le Sacrificateur & à l'assemblée des enfans d'Israël, au camp, dans les campagnes de Moab, qui sont prés du Jourdain de Jéricho.

13. Alors Moyse & Eléazar le Sacrificateur, & tous les principaux de l'assemblée sortirent, au devant d'eux hors du camp.

14. Et Moyse se mit en grande colere contre les capitaines de l'armée, les chefs des milliers, & les chefs des centaines, qui retournoient de cet exploit de guerre.

15. Et Moyse leur dit: N'avez-vous pas gardé en vie toutes les femmes?

16. Voici ce sont elles, qui à la parole de Balaam, ont donné *occasion* aux enfans d'Israël, de pécher contre l'Eternel au fait de Péhor, *ce qui attira* la playe sur l'assemblée de l'Eternel.

17. Or maintenant tuez tous les mâles d'entre les petits enfans, & tuez toute femme, qui aura eu compagnie d'homme.

18. Mais vous garderez en vie toutes les jeunes filles, qui n'ont point eu compagnie d'homme.

19. Au reste, demeurez, sept jours hors du camp: quiconque tuera quelqu'un, ou quiconque touchera quelqu'un qui aura été tué, se purifiera le troisieme & le septieme jour, tant vous que vos prisonniers.

20. Vous purifierez aussi tous vos vêtemens, & tout ce qui sera fait de peau, & tous ouvrages de poil de chevres, & toute vaisselle de bois.

21. Et Eléazar le Sacrificateur dit aux hommes de guerre qui étoient allez à la bataille; Voici l'ordonnance & la Loi que l'Eternel a commandée à Moyse;

22. En général l'or, l'argent, l'airain, le fer, l'étain, & le plomb.

23. Tout ce qui peut passer par le feu, vous le ferez passer par le feu, & il sera net: seulement on le purifiera avec l'eau de séparation: mais vous ferez passer par l'eau toutes les choses qui ne passent point par le feu.

24. Vous laverez aussi vos vêtemens

temens le septieme jour, & vous serez nets, puis vous entrerez au camp.

25. Et l'Eternel parla à Moyse, en disant;

26. Fai le compte du butin, & de tout ce qu'on a emmené, tant des personnes que des bêtes, toi & Eléazar le Sacrificateur, & les chefs des peres de l'assemblée.

27. Et partage par moitié le butin, entre les combattans qui sont allez à la guerre, & toute l'assemblée.

28. Tu leveras aussi pour l'Eternel un tribut des gens de guerre, qui sont allez à la bataille, *savoir* de cinq cens un, tant des personnes que des bœufs, des ânes, & des brebis.

29. On le prendra de leur moitié, & tu le donneras à Eléazar le Sacrificateur, en offrande élevée à l'Eternel.

30. Et de *l'autre* moitié qui appartient aux enfans d'Israël, tu en prendras à part de cinquante un, tant des personnes que des bœufs, des ânes, des brebis, & de tous *autres* animaux, & tu le donneras aux Lévites qui ont la charge de garder le pavillon de l'Eternel.

31. Et Moyse & Eléazar le Sacrificateur, firent comme l'Eternel l'avoit commandé à Moyse.

32. Or le butin, qui étoit resté du pillage que le peuple qui étoit allé à la guerre, avoit fait, étoit de six cens soixante & quinze mille brebis;

33. De soixante & douze mille bœufs.

34. De soixante & un mille anes.

35. Et quant aux femmes qui n'avoient point eu compagnie d'homme, *elles étoient* en tout trente deux mille ames.

36. Et la moitié du butin, *savoir* la part de ceux qui etoient allez à la guerre, montoit à trois cens trente sept mille cinq cens brebis.

37. Dont le tribut pour l'Eternel, quant aux brebis, fut de six cens soixante & quinze.

38. Et à trente six mille bœufs: dont le tribut pour l'Eternel, quant aux bœufs, fut de soixante & douze bœufs.

39. Et à trente mille & cinq cens ânes: dont le tribut pour l'Eternel, quant aux ânes, fut de soixante & un âne.

40. Et à seize mille personnes: dont le tribut pour l'Eternel fut de trente deux personnes.

41. Et Moyse donna à Eléazar le Sacrificateur le tribut de l'offrande élevée de l'Eternel, comme l'Eternel le lui avoit commandé.

42. Et de l'autre moitié, qui appartenoit aux enfans d'Israël, laquelle Moyse avoit tirée des hommes qui étoient allez à la guerre.

43 Or de cette moitié qui fut pour l'assemblée, & qui montoit à trois cens trente sept mille cinq cens brebis.

44. A trente six mille bœufs;

45. A trente mille & cinq cens ânes.

46. Et à seize mille personnes;

47. De cette moitié, *dis-je*, qui appartenoit aux enfans d'Israël, Moyse prit à part de cinquante un, tant des personnes que des bêtes, & les donna aux Lévites qui avoient la charge de garder le pavillon de l'Eternel, comme l'Eternel le lui avoit commandé.

48. Et les capitaines qui avoient charge des milliers de l'armée, tant les chefs des milliers, que les chefs des centaines, s'approcherent de Moyse.

49. Et lui dirent; Tes serviteurs ont fait le compte des gens de guerre, qui sont sous notre charge, & il ne s'en manque pas un seul.

50. C'est pourquoi nous offrons l'offrande de l'Eternel, chacun ce qu'il s'est trouvé avoir, des joyaux d'or, des jarretiéres, des brasselets, des anneaux, des pendans d'oreilles, & des coliers, afin de faire propiciation pour nos personnes devant l'Eternel.

51. Et Moyse & Eléazar le Sacrificateur reçûrent d'eux l'or, *savoir* toute piece d'ouvrage.

52. Et tout l'or de l'offrande élevée, qui fut présenté à l'Eternel, de la part des chefs de milliers & des chefs de centaines, *montoit à* seize mille sept cens cinquante sicles.

53. *Or* les gens de guerre retinrent chacun pour soi, ce qu'ils avoient pillé.

54. Moyse donc & Eléazar le Sacrificateur prirent des chefs de milliers & *des chefs* de centaines cet or-là, & l'apporterent au Tabernacle d'assignation, *en* mémorial pour les enfans d'Israël, devant l'Eternel.

CHAPITRE XXXII.

Les Rubénités & les Gadites commencent à prendre possession en Canaan.

OR les enfans de Ruben & les enfans de Gad avoient beaucoup de bétail, & en fort grande quantité: & ayant vû le païs de Jahzer, & le païs de Galaad, voici, *ils remarquerent que* cet endroit-là étoit un endroit propre à tenir du bétail.

2. Ainsi les enfans de Gad & les enfans de Ruben vinrent, & parlerent à Moyse & à Eléazar le Sacrificateur; & aux principaux de l'assemblée, en disant;

3. Hatarot, & Dibon, & Jahzer, & Nimrah, & Hesbon, & Elhaleh, & Sebam, & Nebo, & Behon:

4. Ce païs-là que l'Eternel a frappé devant l'assemblée d'Israël, est un païs propre à tenir du bétail, & tes serviteurs ont du bétail:

5. Ils dirent donc; Si nous avons trouvé grace devant toi, que ce païs soit donné à tes serviteurs en possession; & ne nous fai point passer le Jourdain.

6. Mais Moyse répondit aux enfans de Gad, & aux enfans de Ruben; Vos freres iront-ils à la guerre, & vous demeurerez-vous ici?

7. Pourquoi faites-vous perdre courage aux enfans d'Israël, pour ne point passer au païs que l'Eternel leur a donné?

8. C'est ainsi que firent vos peres, quand je les envoyai de Kadésbarné, pour reconnoître le païs.

9. Car ils monterent jusqu'à la vallée d'Escol, & virent le païs, puis ils firent perdre courage aux enfans d'Israel, afin qu'ils n'entrassent point au païs que l'Eternel leur avoit donné.

10. C'est pourquoi la colere de l'Eternel s'enflamma en ce jour-là, & il jura en disant;

11. Si les hommes qui sont montez *hors* d'Egypte, depuis l'âge de vingt ans, & au dessus, voyent le païs, pour lequel j'ai juré à Abraham, à Isaac, & à Jacob; car ils n'ont point persévéré à me suivre.

12. Excepté Caleb fils de Jephunné Kénisien, & Josué fils de Nun: car ils ont persévéré à suivre l'Eternel.

13. Ainsi la colere de l'Eternel s'enflamma contre Israel, & il les a fait errer par le desert quarante ans, jusqu'à ce que toute la génération qui avoit fait ce qui déplaisoit à l'Eternel, ait été consumée.

14. Et voici vous vous êtes mis en la place de vos peres, comme une

une race d'hommes pécheurs, pour augmenter encore l'ardeur de la colere de l'Eternel contre Israël.

15. Que si vous-vous détournez de lui, il continuera encore à le laisser au desert, & vous ferez détruire tout ce peuple.

16. Mais ils s'approcherent de lui, & lui dirent; Nous bâtirons ici des cloisons pour nos troupeaux, & les villes seront pour nos familles;

17. Et nous nous équipperons *pour marcher* promptement devant les enfans d'Israël, jusqu'à ce que nous les ayons introduits en leur lieu; mais nos familles demeureront dans les villes murées, à cause des habitans du païs.

18. Nous ne retournerons point en nos maisons, que chacun des enfans d'Israel n'ait pris possession de son héritage,

19. Et nous ne posséderons rien en héritage avec eux au delà du Jourdain, ni plus avant; parce que nôtre héritage nous sera échû au deçà du Jourdain vers l'Orient.

20. Et Moyse leur dit; Si vous faites cela, & que vous-vous equippiez devant l'Eternel, pour aller à la guerre;

21. Et que chacun de vous étant équippé passe le Jourdain devant l'Eternel, jusqu'à ce qu'il ait chassé ses ennemis de devant soi.

22. Et que le païs soit subjugué devant l'Eternel, & qu'ensuite vous-vous en retourniez, alors vous serez innocens envers l'Eternel, & envers Israël; & ce païs-ci vous appartiendra pour le posséder devant l'Eternel.

23. Mais si vous ne faites cela, voici, vous aurez péché contre l'Eternel; & sachez que vôtre péché vous trouvera.

24. Bâtissez donc des villes pour vos familles; & des cloisons pour vos troupeaux, & faites ce que vous avez dit.

25. Alors les enfans de Gad, & les enfans de Ruben parlerent à Moyse, en disant; Tes serviteurs feront comme mon Seigneur l'a commandé,

26. Nos petits enfans, nos femmes, nos troupeaux, & toutes nos bêtes demeureront ici dans les villes de Galaad.

27. Et tes serviteurs passeront chacun armé, pour aller à la guerre devant l'Eternel, prêts à combattre comme mon Seigneur a parlé,

28. Alors Moyse commanda touchant eux à Eléazar le Sacrificateur, à Josué fils de Nun, & aux chefs des peres des Tribus des enfans d'Israël:

29. Et leur dit; Si les enfans de Gad & les enfans de Ruben passent avec vous, le Jourdain tous armez, prêts à combattre devant l'Eternel, & que le païs vous soit assujetti, vous leur donnerez le païs de Galaad en possession.

30. Mais s'ils ne passent point en armes avec vous, ils auront une possession parmi vous au païs de Canaan.

31. Et les enfans de Gad, & les enfans de Ruben répondirent, en disant; Nous ferons ainsi que l'Eternel a parlé à des serviteurs.

32. Nous passerons en armes devant l'Eternel au païs de Canaan, afin que nous possédions pour nôtre héritage ce qui est deçà le Jourdain.

33. Ainsi Moyse donna aux enfans de Gad, & aux enfans de Ruben, & à la demi Tribu de Manassé, fils de Joseph, le Royaume de Sihon, Roi des Amorrhéens; & le Royaume de Hog, Roi de Basan, le

le païs avec ses villes, selon les bornes des villes du païs à l'environ.

34. Alors les enfans de Gad rebâtirent Dibon, Hatarot, Haroher,

35. Hatrot-Sophan, Jahzer, Jogbeha,

36. Beth-nimrah, & Beth-haran, villes murées: ils firent aussi des cloisons pour les troupeaux.

37. Et les enfans de Ruben rebâtirent Hesbon, Elhalé Kirjathajim,

38. Nebo, & Bahal-méhon, & Sibma: dont ils changerent les noms, & ils donnerent des noms aux villes qu'ils rebâtirent.

39. Or les enfans de Makir, fils de Manassé, allerent en Galaad, & le prirent & dépossédérent les Amorrhéens qui y étoient.

40. Et Moyse donc donna Galaad à Makir, fils de Manassé qui y habita.

41. Jaïr aussi fils de Manassé, s'en alla, & prit leurs bourgs, & les appella bourgs de Jaïr.

42. Et Nobah s'en alla, & prit Kénath avec les villes de son ressort, & l'appella Nobah de son Nom.

CHAPITRE XXXIII.

Campemens des Israelites depuis l'Egypte, jusqu'auprés du Jourdain.

CE sont ici les traites des enfans d'Israël, qui sortirent du païs d'Egypte, selon leurs bandes, sous la conduite de Moyse & d'Aaron.

2. Car Moyse écrivit leurs délogemens, par leurs traites, suivant le commandement de l'Eternel: ce sont donc ici leurs traites selon leurs délogemens.

3. Les enfans d'Israel donc partirent de Rahmésés le quinzieme jour du premier mois, dés le lendemain de la Pasque, & sortirent à main levée, à la vûë de tous les Egyptiens. *Ex.* 12: 37.

4. Et les Egyptiens ensévelissoient ceux que l'Eternel avoit frappez parmi eux, *savoir* tous les premiers-nez; même l'Eternel avoit exercé ses jugemens sur leurs dieux. *Es.* 19: 1.

5. Et les enfans d'Israel étant partis de Rahmésés, camperent à Succoth.

6. Et étant partis de Succoth, ils camperent à Etham, qui est au bout du desert.

7. Et étant partis d'Etham, ils se détournerent contre Pi-hahiroth, qui est vis-à-vis de Bahaltsephon, & camperent devant Migdol.

8. Et étant partis de devant Pihahiroth, ils passerent au travers de la mer vers le desert, & firent trois journées de chemin par le desert d'Etham, & camperent à Mara.

9. Et étant partis de Mara, ils vinrent à Elim, où il y avoit douze fontaines d'eaux, & soixante & dix palmes, & ils y camperent.

10. Et étant partis d'Elim, ils camperent prés de la mer Rouge.

11. Et étant partis de la mer Rouge, ils camperent au desert de Sin.

12. Et étant partis du desert de Sin, ils camperent à Dophka.

13. Et étant partis de Dophka, ils camperent à Alus.

14. Et étant partis d'Alus, ils camperent à Réphidim, où il n'y avoit point d'eau à boire pour le peuple.

15. Et étant partis de Réphidim ils camperent au desert de Sinaï.

16. Et étant partis du desert de Sinaï, ils camperent à Kibrothtaava.

17. Et étant partis de Kibrothtaava, ils camperent à Hatseroth.

18. Et étant partis de Hatseroth, ils camperent à Rithma.

19. Et

19. Et étant partis de Rithma, ils camperent à Rimmon-perets.

20. Et étant partis de Rimmon-perets ils camperent à Libna.

21. Et étant partis de Libna, ils camperent à Rissà.

22. Et étant partis de Rissà, ils camperent vers Kehélath.

23. Et étant partis de devers Kehélath, ils camperent en la montagne de Sépher.

24. Et étant partis de la montagne de Sépher, ils camperent à Harada.

25. Et étant partis de Harada, ils camperent à Makheloth.

26. Et étant partis de Makheloth, ils camperent à Tahath.

27. Et étant partis de Tahath, ils camperent à Térah.

28. Et étant partis de Térah, ils camperent à Mithka.

29. Et étant partis de Mithka, ils camperent à Hasmona.

30. Et étant partis de Hasmona, ils camperent à Moseroth.

31. Et étant partis de Moseroth, ils camperent à Bene-Jahakan.

32. Et étant partis de Bene-jahakan, ils camperent à Hor-guidgad.

33. Et étant partis de Hor-guidgad, ils camperent vers Jotbath.

34. Et étant partis de devant Jothbath, ils camperent à Habrona.

35. Et étant partis de Habrona, ils camperent à Hetsjon-guéber.

36. Et étant partis de Hetsjon-guéber, ils camperent au desert de Tsin, qui est Kadés.

37. Et étant partis de Kadés, ils camperent en la montagne de Hor *qui est* au bout du païs d'Edom.

38. Et Aaron le Sacrificateur monta sur la montagne de Hor, suivant le commandement de l'Eternel, & mourut là, en la quarantieme année aprés que les enfans d'Israël furent sortis du païs d'Egypte, le premier jour du cinquieme mois.

39. Et Aaron étoit âgé de cent vingt & trois ans, quand il mourut sur la montagne de Hor.

40. Alors le Cananéen, Roi de Harad, qui habitoit vers le Midi au païs de Canaan, apprit que les enfans d'Israël venoient.

41. Et étant partis de la montagne de Hor, ils camperent à Tsalmona.

42. Et étant partis de Tsalmona ils camperent à Punon.

43. Et étant partis de Punon, ils camperent à Oboth.

44. Et étant partis d'Oboth, ils camperent à Hije-habarim, sur les frontieres de Moab.

45. Et étant partis de Hijim, ils camperent à Dibon-gad.

46. Et étant partis de Dibon-gad ils camperent à Halmon vers Diblatajim.

47. Et étant partis de Halmon vers Diblatajim, ils camperent aux montagnes de Habarim contre Nebo.

48. Et étant partis des montagnes de Habarim, ils camperent aux montagnes de Moab, prés du Jourdain de Jérico.

49. Et ils camperent prés du Jourdain, depuis Beth-jesimoth jusqu'à Abel-Sittim, dans les campagnes de Moab.

50. Et l'Eternel parla à Moyse dans les campagnes de Moab, prés du Jourdain de Jérico, en disant;

51. Parle aux enfans d'Israël, & leur di; Puis que vous allez passer le Jourdain *pour entrer* au païs de Canaan;

52. Chassez de devant vous tous les habitans du païs, & détruisez toutes peintures, ruïnez toutes leurs images de fonte, & démolissez tous leurs hauts lieux.

53. Et rendez vous maîtres du païs, & y habitez: car je vous ai donné le païs pour le posséder.

54. Or vous hériterez le païs par sort selon vos familles. A ceux qui sont en plus grand nombre, vous donnerez plus d'héritage; & à ceux qui sont en plus petit nombre, vous donnerez moins d'héritage; chacun aura selon qu'il lui sera echû par sort, & vous hériterez selon les Tribus de vos peres.

55. Mais si vous ne chassez de devant vous les habitans du païs, il arrivera que ceux d'entr'eux que vous aurez laissez de reste, seront comme des épines à vos yeux, & comme des pointes à vos côtez, & ils vous serreront de prés dans le païs auquel vous habiterez.

56. Et il arrivera que je vous fera tout ainsi que j'ai eu dessein de leur faire.

CHAPITRE XXXIV.

Limites de Canaan; & comme il devoit être partagé.

L'Eternel parla aussi à Moyse, en disant;

2. Commande aux enfans d'Israel, & leur di; Parce que vous allez entrer au païs de Canaan, ce *sera* ici le païs qui vous écherra en héritage, le païs de Canaan selon ses confins:

3. Vôtre frontiere du côté du Midi sera depuis le desert de Tsin, le long d'Edom; tellement que vôtre frontiere du côté du Midi commencera au bout de la mer salée vers l'Orient.

4. Et cette frontiere tournera du Midi vers la montée de Hakrabbim. & passera jusqu'à Tsin; & elle aboutira du côté du Midi, à Kades-barné, & sortira aussi en Hatsar-addar, & passera jusqu'à Hatsmon. *Jos.* 15:3.

5. Et cette frontiere tournera depuis Hatsmon jusqu'au torrent d'Egypte; & elle aboutira à la mer. *Gen.* 15: 18.

6. Et quant à la frontiere d'Occident, vous aurez la grande mer, & ses limites: ce vous sera la frontiere Occidentale.

7. Et ce sera *ici* vôtre frontiere du Septentrion; Depuis la grande mer, vous marquerez pour vos limites la montagne de Hor.

8. Et de la montagne de Hor vous marquerez pour vos confins l'entrée de Hamath: & cette frontiere se rendra vers Tsedad.

9. Et cette frontiere passera jusqu'à Ziphron, & elle aboutira à Hasar-hénan: telle sera vôtre frontiere du Septentrion.

10. Puis vous marquerez pour vos confins vers l'Orient depuis Hatsar-hénan vers Sepham.

11. Et cette frontiere descendra de Sepham à Riblat, du côté de l'Orient de Hajin: & cette frontiere descendra & s'étendra le long de la mer de Kinnereth vers l'Orient.

12. Et cette frontiere descendra au Jourdain, & se rendra à la mer salée: tel sera le païs que vous aurez selon ses confins à l'environ.

13. Et Moyse commanda aux enfans d'Israel, en disant; C'est là le païs que vous hériterez par sort, lequel l'Eternel a commandé de donner à neuf Tribus, & à la moitié d'une Tribu.

14. Car la Tribu des enfans de Ruben selon les familles de leurs peres, & la Tribu des enfans de Gad, selon les familles de leurs peres, ont pris leur héritage; & la demi-Tribu de Manassé a pris aussi son héritage.

15. Deux Tribus, *dis-je*, & la moitié d'une Tribu, ont pris leur héritage au deçà du Jourdain de Jérico, droit vers le Levant.

16. Et l'Eternel parla à Moyſe, en diſant;

17. Ce ſont ici les noms des hommes qui vous partageront le païs, Eléazar le Sacrificateur, & Joſué fils de Nun. *Joſ.* 14: 1.

18. Vous prendrez auſſi un des principaux de chaque Tribu pour faire le partage du païs.

19. Et ce ſont ici les noms de ces hommes-là: Pour la Tribu de Juda, Caleb fils de Jephunné.

20. Pour la Tribu des enfans de Siméon, Samuël fils de Hammiud.

21. Pour la Tribu de Benjamin, Elidad fils de Kiſſon.

22. Pour la Tribu des enfans de Dan, celui qui en eſt le chef, Bukki, fils de Jogli.

23. Des enfans de Joſeph, pour la Tribu des enfans de Manaſſé, celui qui en eſt le chef, Hanniel fils d'Ephod.

24. Pour la Tribu des enfans d'Ephraïm, celui qui en eſt le chef, Kemuel, fils de Siphtan.

25. Pour la Tribu des enfans de Zabulon, celui en eſt le chef, Elitſaphan, fils de Parnac.

26. Pour la Tribu des enfans d'Iſſacar, celui qui en eſt le chef, Paltiel, fils de Hazan.

27. Pour la Tribu des enfans d'Aſer, celui qui en eſt le chef, Ahihud, fils de Selomi.

28. Et pour la Tribu des enfans de Nephthali, celui qui en eſt le chef, Pedahel, fils de Hammiud.

29. Ce ſont là ceux auſquels l'Eternel commanda de partager l'héritage aux enfans d'Iſraël dans le païs de Canaan.

CHAPITRE XXXV.

Villes pour les Lévites. Six villes de refuge. Loix au ſujet des meurtres.

ET l'Eternel parla à Moyſe dans les campagnes de Moab, prés du Jourdain de Jérico, en diſant;

2. Commande aux enfans d'Iſraël qu'ils donnent du partage de leur poſſeſſion, des villes aux Lévites pour y habiter: vous leur donnerez auſſi les fauxbourgs qui ſont autour de ces villes.

3. Ils auront donc les villes pour y habiter; & les fauxbourgs de ces villes ſeront pour leurs bêtes, pour leurs biens, & pour tous leurs animaux.

4. Les fauxbourgs des villes que vous donnerez aux Lévites, ſeront de mille coudées tout autour depuis la muraille de la ville en dehors.

5. Et vous meſurerez depuis le dehors de la ville du côté d'Orient, deux mille coudées; & du côté du Midi, deux mille coudées; & du côté d'Occident, deux mille coudées; & du côté du Septentrion, deux mille coudées; & la ville ſera au milieu: tels ſeront les fauxbourgs de leurs villes.

6. Et des villes que vous donnerez aux Lévites, il y en aura ſix de refuge, leſquelles vous établirez afin que le meurtrier s'y enfuye; & outre celles-là vous *leur* donnerez quarante deux villes.

7. Toutes les villes que vous donnerez aux Lévites ſeront quarante huit villes; vous les donnerez avec leurs fauxbourgs.

8. Et quant aux villes que vous donnerez de la poſſeſſion des enfans d'Iſraël, vous en donnerez plus *de la portion de* ceux qui en auront plus, & vous donnerez moins, *de la portion de* ceux qui en

en auront moins: chacun donnera de ſes villes aux Lévites à proportion de l'héritage qu'il poſſédera.

9. Puis l'Eternel parla à Moyſe, en diſant;

10. Parle aux enfans d'Iſrael, & leur di; Quand vous aurez paſſé le Jourdain pour entrer au païs de Canaan.

11. Etabliſſez-vous des villes qui vous ſoient des villes de refuge, afin que le meutrier qui aura frappé à mort quelque perſonne par mégarde, s'y enfuye.

12. Et ces villes vous ſeront pour refuge de devant celui qui a le droit de venger le ſang, & le meurtrier ne mourra point qu'il n'ait comparu en jugement devant l'aſſemblée.

13. De ces villes-là donc que vous aurez données, il y en aura ſix de refuge pour vous.

14. Deſquelles vous en établirez trois au deça du Jourdain, & vous établirez les trois autres au païs de Canaan, qui ſeront des villes de refuge. *Deut.* 4: 41.

15. Ces ſix villes ſerviront de refuge aux enfans d'Iſrael, & à l'étranger & au forain qui ſéjourne parmi eux, afin que quiconque aura frappé à mort quelque perſonne par mégarde, s'y enfuye.

16. Mais ſi un homme en frappe un autre avec un inſtrument de fer, & qu'il en meure, il eſt meurtrier; & on punira de mort le meurtrier.

17. Et s'il l'a frappé d'une pierre qu'il eût en ſa main, dont cet homme puiſſe mourir, & quil en meure, il eſt meurtrier; & on punira de mort le meurtrier.

18. De même s'il l'a frappé d'un inſtrument de bois qu'il eût en ſa main, dont cet homme puiſſe mourir; & qu'il meure, il eſt meurtrier; on punira de mort le meurtrier.

19. Et celui qui a le droit de faire la vengeance *du ſang*, ſera mourir le meurtrier: quand il le rencontrera, il le pourra faire mourir.

20. Que s'il l'a pouſſé par haine, ou s'il a jetté quelque choſe ſur lui de quet-à-pens, & qu'il en meure; *Deut.* 19: 11.

21. Ou que par inimitié il l'ait frappé de ſa main, & qu'il en meure, on punira de mort celui qui l'a frappé, car il eſt meurtrier: celui qui a le droit de faire la vengeance *du ſang* le pourra faire mourir quand il le rencontrera.

22. Mais ſi par cas fortuit, ſans inimitié, il l'a pouſſé, ou a jetté ſur lui quelque choſe, mais ſans deſſein;

23. Ou quelque pierre ſans l'avoir vû, & qu'il en meure, l'ayant fait tomber ſur lui & qu'il en meure, & ne fût point ſon ennemi, & n'eût point cherché ſon mal;

24. Alors l'aſſemblée jugera entre celui qui a frappé, & celui qui a le droit de faire la vengeance *du ſang*, ſelon ces loix-ci.

25. Et l'aſſemblée délivrera le meurtrier de la main de celui qui a le droit de faire la vengeance *du ſang*, & le fera retourner à la ville de ſon refuge, ou il s'en étoit fuï, & il y demeurera juſqu'à la mort du ſouverain Sacrificateur, qui aura été oinct de la ſainte huile.

26. Mais ſi le meurtrier ſort de quelque maniere que ce ſoit hors des bornes de la ville de ſon refuge, où il s'étoit enfuï;

27. Et que celui qui a le droit de faire la vengeance *du ſang* le trouve hors des bornes de la ville de ſon refuge, & qu'il tue le meur-

trier, il ne sera point coupable de meurtre.

28. Car il doit demeurer en la ville de son refuge jusqu'à la mort du souverain Sacrificateur: mais aprés la mort du souverain Sacrificateur le meurtrier retournera en la terre de sa possession.

29. Et des choses-ci vous seront pour ordonnances de jugement en vos âges, dans toutes vos demeures.

30. Celui qui fera mourir le meurtrier, le fera mourir sur la parole de deux témoins, un seul témoin ne sera point reçu en témoignage contre quelqu'un, pour le faire mourir.

31. Vous ne prendrez point de prix pour la vie du meurtrier qui est méchant, il est digne de mort, & on le fera mourir.

32. Ni vous ne prendrez point de prix pour le laisser enfuïr en la ville de son refuge, ni pour le laisser retourner habiter au païs, jusqu'à la mort du Sacrificateur.

33. Et vous ne souillerez point le païs où vous serez; car le sang souille le païs; & il ne se fera point d'expiation pour le païs, du sang qui y aura été répandu, que par le sang de celui qui l'aura répandu.

34. Vous ne souillerez donc point le païs où vous allez demeurer, & au milieu duquel j'habiterai: car je suis l'Eternel qui habite au milieu des enfans d'Israel.

CHAPITRE XXXVI.

L'héritage ne sera point transporté par Mariage.

OR les chefs des peres de la famille des enfans de Galaad, fils de Makir, fils de Manassé, d'entre les familles des enfans de Joseph, s'approcherent, & parlerent devant Moyse, & devant les principaux qui étoient les chefs des peres des enfans d'Israel.

2. Et dirent; l'Eternel a commandé à mon Seigneur de donner aux enfans d'Israel le païs en héritage par sort: & mon Seigneur a reçu commandement de l'Eternel de donner l'héritage de Tselophcad nôtre frere à ses filles:

3. Si elles sont mariées à quelqu'un des enfans des *autres* Tribus d'Israel leur héritage sera ôté de l'héritage de nos peres, & sera ajoûté à l'héritage de la Tribu de laquelle elles seront: ainsi il sera ôté de l'héritage qui nous est echû par le sort.

4. Même quand le *temps du* Jubilé viendra pour les enfans d'Israel, on ajoûtera leur héritage à l'héritage de la Tribu de laquelle elles seront: ainsi leur héritage sera retranché de l'héritage de nos peres. *Lévit.* 25: 10-13.

5. Et Moyse commanda aux enfans d'Israel, suivant le commandement de la bouche de l'Eternel, en disant; Ce que la Tribu des enfans de Joseph dit, est juste.

6. C'est ici que l'Eternel a commandé au sujet des filles de Tselophcad, en disant; Elles se marieront à qui bon leur semblera, toutefois elles seront mariées dans quelqu'une des familles de la Tribu de leurs peres. *Tob.* 7: 14.

7. Ainsi l'héritage ne sera point transporté entre les enfans d'Israel de Tribu en Tribu: car chacun des enfans d'Israel se tiendra à l'héritage de la Tribu de ses peres.

8. Et toute fille qui sera héritiere de quelque possession d'entre les Tribus des enfans d'Israel, sera mariée à quelqu'un de la famille de la Tribu de son pere, afin que chacun des enfans d'Israel hérite l'héritage de ses peres.

9. L'héritage donc ne sera point transporté d'une Tribu à l'autre; mais

mais chacun d'entre les Tribus dès enfans d'Israel se tiendra à son héritage.

10. Les filles de Tselophcad firent ainsi que l'Eternel avoit commandé à Moyse.

11. Car Mahla, Tirtsa, Hogla, Milca, & Noha, filles de Tselophcad, se marierent aux enfans de leurs oncles.

12. *Ainsi* elles furent mariées à ceux qui étoient des familles des enfans de Manassé, fils de Joseph; & leur héritage demeura dans la Tribu de la famille de leur pere.

13. Ce sont là les commandemens & les jugemens que l'Eternel ordonna par le moyen de Moyse aux enfans d'Israel, dans les campagnes de Moab, prés du Jourdain de Jérico. *ch.* 33: 50.

LE CINQUIEME LIVRE DE MOYSE, DIT LE DEUTERONOME.

CHAPITRE I.

Bienfaits de Dieu; & ingratitude des Israëlites.

CE sont ici les paroles que Moyse dit à tout Israel deça le Jourdain au desert, dans la campagne, qui est vis-à-vis de la mer Rouge, entre Paran & Tophel, & Laban, & Hatséroth, & Dizahab.

2. Il y a onze journées depuis Horeb, par le chemin de la montagne de Séhir, jusqu'à Kadésbarné.

3. Or il arriva en la quarantieme année, au premier jour de l'onzieme mois, que Moyse parla aux enfans d'Israel selon tout ce que l'Eternel lui avoit commandé de leur dire:

4. Aprés qu'il eut défait Sihon, Roi des Amorrhéens, qui demeuroit à Hesbon; & Hog Roi de Basan, qui demeuroit à Hastaroth & à Edréhi.

5. Moyse *donc* commença à déclarer cette loi deça le Jourdain, dans le païs de Moab, en disant;

6. L'Eternel nôtre Dieu nous parla en Horeb, en disant; Vous avez assez demeuré en cette montagne.

7. Tournez, & partez, & allez vers la montagne des Amorrhéens, & dans tous les lieux circonvoisins, en la campagne, à la montagne, & en la plaine, & vers le Midi, & sur le rivage de la mer, au païs des Cananéens, & au Liban jusqu'au grand fleuve, le fleuve d'Euphrates.

8. Regardez, j'ai mis devant vous le païs, entrez & possédez le païs que l'Eternel a juré à vos peres, Abraham, Isaac & Jacob, de leur donner, & à leur postérité aprés eux. *Jos.* 1: 4.

9. Et je vous parlai en ce temps-là, & vous dis; Je ne puis pas vous porter moi seul. *Exod.* 18: 18.

10. L'Eternel vôtre Dieu vous a multipliez, & vous voici aujourd'hui comme les étoiles du ciel par le grand nombre que vous êtes.

11. Que l'Eternel le Dieu de vos

peres vous faſſe croître mille fois au delà de ce que vous êtes, & vous béniſſe, comme il vous l'a dit.

12. Comment porterois-je moi ſeul vos fâcheries, vos charges, & vos procés?

13. Prenez vous de vos Tribus des gens ſages & habiles, & connus, & je vous les établirai pour chefs.

14. Et vous me répondites & dites: Il eſt bon de faire ce que tu as dit.

15. Alors je pris des chefs de vos Tribus, des hommes ſages & connus, & je les établis chefs ſur vous, gouverneurs ſur milieurs, & ſur centaines, ſur cinquantaines & ſur dixaines, & officiers ſelon vos Tribus. *Exod.* 18: 25.

16. Puis je commandai en ce temps-là à vos juges, en diſant; Ecoutez *les differends qui ſeront* entre vos freres, & jugez droitement entre l'homme & ſon frere, & entre l'étranger qui eſt avec lui.

17. Vous n'aurez point d'égard à l'apparence de la perſonne en jugement: vous entendrez autant le petit que le grand: vous ne craindrez perſonne, car le jugement eſt à Dieu; & vous ferez venir devant moi la cauſe qui ſera trop difficile pour vous, & je l'entendrai.

18. Et en ce temps-là je vous ordonnai toutes les choſes que vous auriez à faire.

19. Puis nous partîmes d'Horeb, & nous marchâmes dans tout ce grand & affreux deſert que vous avez vû, par le chemin de la montagne des Amorrhéens, ainſi que l'Eternel nôtre Dieu nous avoit commandé, & nous vînmes juſqu'à Kadés-barné.

20. Alors je vous dis; Vous êtes arrivez juſqu'à la montagne des Amorrhéens, laquelle l'Eternel nôtre Dieu nous donne.

21. Regarde, l'Eternel ton Dieu met devant toi le païs, monte & le poſſéde, ſelon que l'Eternel le Dieu de tes peres t'a dit: ne crains point, & ne t'effraye point.

22. Et vous vîntes tous vers moi, & dites; Envoyons devant nous des hommes, pour reconnoître le païs, & qui nous rapportent des nouvelles du chemin par lequel nous *devrons* monter, & des villes où nous devrons aller.

23. Et ce diſcours me ſembla bon, de ſorte que je pris douze hommes d'entre vous, *ſavoir* un homme de chaque Tribu.

24. Et ils ſe mirent en chemin, & étant montez en la montagne ils vinrent juſqu'au torrent d'Eſcol, & reconnurent le païs.

25. Et ils prirent en leurs mains du fruit du païs, & nous apporterent: ils nous donnerent des nouvelles, & dirent; Le païs que l'Eternel nôtre Dieu nous donne, eſt bon.

26. Mais vous n'eûtes point à gré d'y monter, & vous fûtes rebelles au commandement de l'Eternel vôtre Dieu.

27. Et vous murmurâtes dans vos tentes, en diſant; Parce l'Eternel nous haïſſoit il nous a fait ſortir du païs d'Egypte, afin de nous livrer entre les mains des Amorrhéens pour nous exterminer.

28. Où monterions-nous? Nos freres nous ont fait fondre le cœur, en diſant; Le peuple eſt plus grand que nous, & de plus haute taille: les villes ſont grandes & cloſes juſques au ciel: & même nous avons vû là les enfans des Hanakins. *Nomb.* 13: 28.

29. Mais

29. Mais je vous dis; N'ayez point de peur, & ne les craignez point.

30. L'Eternel vôtre Dieu qui marche devant vous, lui-même combattra pour vous, ſelon tout ce que vous avez vû qu'il a fait pour vous, en Egypte;

31. Et au deſert, où tu as vû de quelle maniere l'Eternel ton Dieu t'a porté, comme un homme porteroit ſon fils, dans tout le chemin où vous avez marché, juſqu'à ce que vous ſoyez arrivez en ce lieu-ci.

32. Mais pour cela vous ne crûtes point encore en l'Eternel vôtre Dieu;

33. Qui marchoit devant vous dans le chemin, afin de vous chercher un lieu pour camper, marchant de nuit dans la colomne de feu, pour vous éclairer dans le chemin par lequel vous deviez marcher; & de jour, dans la nuée.

34. Et l'Eternel ouït la voix de vos paroles, & ſe mit en grande colere, & jura, diſant;

35. Si aucun des hommes de cette méchante génération voit ce bon païs que j'ai juré de donner à vos peres.

36. Si-non Caleb fils de Jéphunné: lui le verra, & je donnerai à lui & à ſes enfans le païs ſur lequel il a marché, parce qu'il a perſévéré à ſuivre l'Eternel.

37. Même l'Eternel s'eſt mis en colere contre moi à cauſe de vous, diſant; Tu n'y entreras pas, toi auſſi. *Ch.* 3: 26.

38. Joſué fils de Nun qui te ſert, y entrera: fortifie-le, car c'eſt lui qui mettra les enfans d'Iſrael en poſſeſſion de ce païs.

39. Et vos petits enfans, deſquels vous avez dit qu'ils ſeront en proye; vos enfans, dis-je, qui aujourd'hui ne ſavent que c'eſt de bien ni de mal, ceux-là y entreront, & je leur donnerai ce païs & ils le poſſéderont. *Nomb.* 14: 33.

40. Mais vous, retournez vous-en en arriere, & allez dans le deſert par le chemin de la mer Rouge.

41. Et vous répondîtes & me dites: Nous avons péché contre l'Eternel; nous monterons & nous combattrons, comme l'Eternel nôtre Dieu nous a commandé: & ayant pris chacun vos armes, vous entreprîtes de monter ſur la montagne.

42. Et l'Eternel me dit: Di leur; Ne montez point, & ne combattez point (car je ne ſuis point au milieu de vous) afin que vous ne ſoyez point battus devant vos ennemis.

43. Ce que je vous rapportai, mais vous ne m'écoutâtes point, & vous vous rebellâtes contre le commandement de l'Eternel, & vous fûtes orgueilleux, & montâtes ſur la montagne.

44. Et l'Amorrhéen qui demeuroit ſur cette montagne ſortit contre vous, & vous pourſuivit, comme font les abeilles, & vous battit depuis Séhir juſqu'à Horma.

45. Et étant retournez vous pleurâtes devant l'Eternel, mais l'Eternel n'écouta point vôtre voix, & ne vous prêta point l'oreille.

46. Ainſi vous demeurâtes en Kadés pluſieurs jours, ſelon les jours que vous y aviez demeuré.

CHAPITRE II.

De la Victoire ſur les Hammonites.

ALors nous retournâmes en arriere, & nous allâmes au deſert par le chemin de la mer Rouge, comme l'Eternel m'avoit dit, &

nous tournoyâmes long temps prés de la montagne de Séhir.

2. Et l'Eternel parla à moi, en disant;

3. Vous avez assez tournoyé prés de cette montagne, tournez-vous vers le Septentrion.

4. Et commande au peuple, en disant; Vous allez passer la frontiere de vos freres les enfans d'Esaü qui demeurent en Séhir, & ils auront peur de vous: mais soyez bien sur vos gardes:

5. N'ayez point de démêlé avec eux: car je ne vous donnerai rien de leur païs, non pas même pour y pouvoir asseoir la plante du pied, parce que j'ai donné à Esaü la montagne de Séhir en héritage.

6. Vous achetterez d'eux les vivres à prix d'argent, & vous en mangerez: vous achetterez aussi d'eux l'eau à prix d'argent, & vous en boirez. *Nomb.* 20: 19.

7. Car l'Eternel ton Dieu t'a béni dans tout le travail de tes mains, il a connu le chemin que tu as tenu dans ce grand desert, & l'Eternel ton Dieu a été avec toi pendant ces quarante ans, & rien ne t'a manqué.

8. Or nous-nous détournâmes de nos freres les enfans d'Esau, qui demeuroient en Séhir, depuis le chemin de la campagne, depuis Elath, & depuis Hetsjonguéber; & *de la* nous-nous détournâmes & nous passâmes par le chemin du desert de Moab.

9. Et l'Eternel me dit; Ne traitez point les Moabites en ennemis, & n'entrez point en guerre avec eux: car je ne te donnerai rien de leur païs en héritage; parce que j'ai donné Har en héritage aux enfans de Lot.

10. Les Emins y habitoient auparavant; c'étoit un grand peuple, & en grand nombre, & de haute stature comme les Hanakins:

11. Et en effet ils ont été réputez pour Rephaïms comme les Hanakins: & les Moabites les appelloient Emins.

12. Les Horiens demeuroient aussi auparavant en Séhir, mais les enfans d'Esaü les en dépossédérent, & les détruisirent de devant eux, & ils y habiterent en leur place, ainsi qu'a fait Israel dans le païs de son héritage que l'Eternel lui a donné.

13. *Mais* maintenant levez-vous, & passez le torrent de Zéred: & nous passâmes le torrent de Zéred.

14. Or le temps que nous avons marché depuis Kades barné, jusqu'à ce que nous avons eu passé le torrent de Zéred, a été de trente & huit ans, jusqu'à ce que toute cette génération-là, *savoir* les gens de guerre, a été consumée du milieu du camp, comme l'Eternel le leur avoit juré.

15. Aussi la main de l'Eternel a été contr'eux pour les detruire du milieu du camp, jusqu'à ce qu'il les ait consumez. 1. *Sam.* 12: 15.

16. Or il est arrivé qu'aprés que tous les hommes de guerre d'entre le peuple ont été consumez par la mort:

17. L'Eternel a parlé à moi & m'a dit;

18. Tu vas passer aujourd'hui la frontiere de Moab, *savoir* Har:

19. Et tu approcheras vis-à-vis des enfans de Hammon, tu ne les traiteras point en ennemis, & tu n'auras point de démêle avec eux; car je ne te donnerai rien du païs des enfans de Hammon en héritage, parce que jel'ai donné en héritage aux enfans de Lot.

20. Ce *païs* aussi été réputé païs des

des Rephaïms: *car* les Rephaïms y habitoient auparavant, & les Hammonites les appelloient Zamzummins;

21. Qui étoient un peuple grand & nombreux, & de haute stature comme les Hanakins, mais l'Eternel les fit detruire de devant eux, & ils les dépossédérent, & y habiterent en leur place.

22. Comme il avoit fait aux enfans d'Esaü qui demeuroient en Séhir, quand il fit détruire les Horiens de devant eux: & ainsi ils les dépossédérent, & y habiterent en leur place jusqu'à ce jour.

23. Or quant aux Hauviens, qui demeuroient en Hatsérim, jusqu'à Gaza, ils furent détruits par les Caphthorins, qui étant sortis de Caphthor, vinrent demeurer en leur place,

24. *L'Eternel dit aussi*; Levez-vous, & partez, & passez le torrent d'Arnon: Regarde, j'ai livré entre tes mains Sihon, Roi de Hesbon Amorrhéen, avec son païs, commence d'en prendre possession, & fai lui la guerre.

25. Je commencerai aujourd'hui à jetter la frayeur & la peur de toi sur les peuples qui sont sous tous les cieux, car ayant ouï parler de toi ils trembleront, & seront en angoisse à cause de ta présence.

26. Alors j'envoyai du desert de Kédémoth des messagers à Sihon, Roi de Hesbon, avec des paroles de paix; disant;

27. Que je passe par ton païs, & j'irai par le grand chemin, sans me détourner à droit ni à gauche.

28. Tu me feras distribuer des vivres pour de l'argent, afin que je mange: tu me donneras de l'eau pour de l'argent, afin que je boive: seulement que j'y passe de mes pieds.

29. Ainsi que m'ont fait les enfans d'Esaü qui demeurent en Séhir, & les Moabites qui demeurent à Har, jusqu'à ce que je passe le Jourdain pour entrer au païs que l'Eternel nôtre Dieu nous donne.

30. Mais Sihon, Roi de Hesbon, n'eut point à gré de nous laisser passer par son païs, car l'Eternel ton Dieu avoit endurci son esprit, & roidi son cœur, afin de le livrer entre des maïns, comme *il paroît* aujourd'hui. *Jos.* 11: 20.

31. Et l'Eternel me dit; Regarde j'ai commencé de te livrer Sihon avec son païs: commence à posséder son païs, pour le tenir en héritage. *Amos* 2: 9.

32. Sihon donc sortit contre nous, lui & tout son peuple, pour combattre en Jahats.

33. Mais l'Eternel nôtre Dieu nous le livra, & nous le battîmes, lui, ses enfans, & tout son peuple.

34. Et en ce temps-là nous prîmes toutes ses villes; & nous détruisîmes à la façon de l'interdit toutes les villes où étoient les hommes, les femmes & les petits enfans, & nous n'y laissâmes aucun de reste.

35. Seulement nous pillâmes les bêtes pour nous, & le butin des villes que nous avions prises.

36. Depuis Haroher, qui est sur le bort du torrent d'Arnon, & la ville qui est dans le torrent, jusqu'en Galaad, il n'y eut pas une ville qui pût se garantir de nous; l'Eternel nôtre Dieu nous les livra toutes.

37. Seulement tu ne t'és point approché du païs des enfans de Hammon, ni d'aucun endroit qui touche le torrent de Jabbok, ni des villes de la montagne, ni d'aucun *lieu* que l'Eternel nôtre Dieu nous eût défendu. *Gen.* 32: 22.

CHAPITRE III.

De la Victoire sur Hog Roi de Basan.

ALors nous-nous tournâmes, & nous montâmes par le chemin de Basan, & Hog le Roi de Basan sortit contre nous, avec tout son peuple pour combattre à Edréhi.

2. Et l'Eternel me dit; Ne le crains point, car je l'ai livré entre tes mains, lui & tout son peuple, & son païs, & tu lui feras comme tu as fait à Sihon, Roi des Amorrhéens qui demeuroit à Hesbon.

3. Ainsi l'Eternel nôtre Dieu livra aussi entre nos mains Hog le Roi de Basan, & tout son peuple, & nous le battîmes tellement que nous ne lui laissâmes aucun de reste.

4. En ce même temps nous prîmes aussi toutes ses villes; & il n'y eut point de ville que nous ne lui prissions, *savoir* soixante villes, tout le païs d'Argob du Royaume de Hog en Basan.

5. Toutes ces villes-là étoient closes de hautes murailles, de portes & de barres, & outre cela il y avoit des villes non murées en fort grand nombre.

6. Et nous les détruisîmes à la façon de l'interdit, comme nous avions fait à Sihon, Roi de Hesbon, détruisant à la façon de l'interdit, toutes les villes, les hommes, les femmes, & les petits enfans.

7. Mais nous pillâmes pour nous toutes les bêtes, & le butin des villes.

8. Nous prîmes donc en ce temps-là le païs des deux Rois des Amorrhéens, qui étoient au deçà du Jourdain, depuis le torrent d'Arnon jusqu'à la montagne de Hermon:

9. *Or* les Sidoniens appellent Hermon, Sirjon; mais les Amorrhéens le nomment Senir,

10. Toutes les villes du plat païs & tout Galaad, & tout Basan jusqu'à Salca & Edréhi, les villes du Royaume de Hog en Basan.

11. Car Hog Roi de Basan étoit demeuré seul de reste des Rephaïms voici, son lit, qui est un lit de fer, n'est-il pas dans Rabba des enfans de Hammon? sa longueur est de neuf coudées, & sa largeur de quatre coudées, de coudée d'homme.

12. En ce temps-là donc nous possédâmes ce païs-là; & je donnai aux Rubénites & aux Gadites ce qui est depuis Haroher, qui est sur le torrent d'Arnon, & la moitié de la montagne de Galaad, avec ses villes.

13. Et je donnai à la demi-Tribu de Manassé le reste de Galaad, & tout Basan, qui étoit le Royaume de Hog; toute la contrée d'Argob par tout Basan étoit appellée le païs des Réphaïms.

14. Jaïr fils de Manassé prit toute la contrée d'Argob, jusqu'à la frontiere des Gueſuriens & des Mahacathiens, & appella de son nom ce païs de Basan, bourgs de Jaïr, lequel ils ont eu jusqu'à aujourd'hui. *1. Chron.* 2: 22.

15. Je donnai aussi Galaad à Makir.

16. Mais je donnai aux Rubénites & aux Gadites, depuis Galaad jusqu'au torrent d'Arnon, ce qui est enfermé par le torrent, & ses confins, jusqu'au torrent de Jabbok, qui est la frontiere des enfans de Hammon:

17. Et la campagne, & le Jourdain, & *ses* confins depuis Kinnereth jusqu'à la mer de la campagne, qui est la mer salée, au dessous d'Asdoth de Pisga vers l'Orient.

18. Or en ce temps-là je vous commandai, en disant; l'Eternel vôtre Dieu vous a donné ce païs pour le posséder, vous tous qui êtes vaillans, passez tous armez devant vos freres les enfans d'Israël.

19. Que seulement vos femmes, vos petits enfans & vôtre bétail, *car* je sai que vous avez beaucoup de bétail, demeurent dans les villes que je vous ai données.

20. Jusqu'à ce que l'Eternel ait donné du repos à vos freres comme à vous, & qu'eux aussi possédent le païs que l'Eternel vôtre Dieu leur va donner au delà du Jourdain; puis vous retournerez chacun en sa possession, laquelle je vous ai donnée.

21. En ce temps-là aussi je commandai à Josué, en disant; Tes yeux ont vû tout ce que l'Eternel vôtre Dieu a fait à ces deux Rois: l'Eternel en fera de même à tous les Royaumes vers lesquels tu vas passer.

22. Ne les craignez point: car l'Eternel vôtre Dieu combat lui-même pour vous.

23. En ce même temps aussi je demandai grace à l'Eternel, en disant;

24. Seigneur Eternel, tu as commencé de montrer à ton serviteur ta grandeur & ta main forte: car qui est le *Dieu* Fort au ciel & sur la terre qui puisse faire des œuvres comme les tiennes, & *dont la force soit* comme tes forces?

25. Que je passe, je te prie, & que je voye le bon païs qui est au delà du Jourdain, cette bonne montagne, c'est à savoir, le Liban.

26. Mais l'Eternel étoit fort irrité contre moi à cause de vous, & ne m'exauça point: mais il me dit; C'est assez, ne me parle plus de cette affaire:

27. Monte au sommet de cette colline, & éleve tes yeux vers l'Occident, & le Septentrion, vers le Midi, & l'Orient, & regarde de tes yeux; car tu ne passeras point ce Jourdain.

28. Mais donnes-en la charge à Josué, & le fortifie, & le renforce; car c'est lui qui passera devant ce peuple, & qui les mettra en possession du païs que tu auras vû.

29. Ainsi nous sommes demeurez en cette vallée vis-à-vis de Beth-Péhor.

CHAPITRE IV.

Exhortation de Moyse à garder les Commandemens de Dieu.

ET maintenant Israël, écoute ces statuts & ces droits que je t'enseigne, pour *les* faire, afin que vous viviez, & que vous entriez au païs que l'Eternel le Dieu de vos peres vous donne, & que vous le possédiez. *Lévit.* 19: 37.

2. Vous n'ajoûterez rien à la parole que je vous commande, & vous n'en diminuerez rien, afin de garder les commandemens de l'Eternel vôtre Dieu lesquels je vous commande *de garder.*

3. Vos yeux ont vû ce que l'Eternel a fait à cause de Bahal-Péhor: car l'Eternel ton Dieu a détruit du milieu de toi tout homme qui étoit allé aprés Bahal-Péhor. *Nomb.* 25: 4.

4. Mais vous qui vous êtes attachez à l'Eternel vôtre Dieu, vous êtes tous vivans aujourd'hui.

5. Regardez, je vous ai enseigné les statuts & les droits, comme l'Eternel mon Dieu me l'a commandé, afin que vous fassiez ainsi au milieu du pais dans lequel vous allez entrer pour le posséder.

6. Vous les garderez donc & les ferez: car c'est là vôtre sagesse & vôtre intelligence devant tous les peuples

peuples, qui entendant ces ſtatuts, diront; Cette grande nation eſt le ſeul peuple ſage & intelligent.

7. Car quelle eſt la nation ſi grande, qui ait ſes dieux prés de ſoi, comme nous avons l'Eternel nôtre Dieu en tout ce pour quoi nous l'invoquons?

8. Et quelle eſt la nation ſi grande, qui ait des ſtatuts & des ordonnances juſtes cõmme eſt tout cette Loi que je mets aujourd'hui devant vous?

9. Seulement prens garde à toi, & garde ſoigneuſement ton ame, afin que tu n'oublies point les choſes que tes yeux ont vûes, & afin que de tous les jours de ta vie, elles ne ſortent de ton cœur, mais que tu les enſeignes à tes enfans, & aux enfans de tes enfans.

10. Le jour que tu te tins devant l'Eternel ton Dieu en Horeb, aprés que l'Eternel m'eut dit; Aſſemble-moi le peuple, afin que je leur faſſe entendre mes paroles, leſquelles ils apprendront pour me craindre tout le temps qu'ils ſeront vivans ſur la terre, & pour *les* enſeigner à leurs enfans.

11. Et que vous-vous approchâtes, & vous tintes ſous la montagne: or la montagne étoit toute en feu juſqu'au milieu du ciel, & il y avoit des ténébres, une nuée, & une obſcurité;

12. Et que l'Eternel vous parla du milieu du feu, vous entendiez bien une voix qui parloit, mais vous ne voyiez aucune reſſemblance, *vous entendiez* ſeulement la voix. *Exod.* 20: 18.

13. Et il vous fit entendre ſon alliance, laquelle il vous commanda d'obſerver *ſavoir* les dix paroles qu'il écrivit dans deux Tables de pierre.

14. L'Eternel me commanda auſſi en ce temps-là de vous enſeigner les ſtatuts & les droits, afin que vous les faſſiez au païs dans lequel vous allez paſſer pour le poſſéder.

15. Vous prendrez donc bien garde à vos ames, car vous n'avez vû aucune reſſemblance le jour que l'Eternel vôtre Dieu vous parla en Horeb du milieu du feu.

16. De peur que vous ne vous corrompiez, & que vous ne vous faſſiez quelque image taillée, ou quelque repréſentation ayant la forme d'un mâle ou d'une femelle.

17. Ou l'effigie d'aucune bête qui ſoit en la terre, ou l'effigie d'aucun oiſeau ayant des aîles, qui vole par les cieux:

18. Ou l'effigie d'aucun reptile qui rampe ſur la terre; ou l'effigie d'aucun poiſſon qui ſoit dans les eaux au deſſous de la terre.

19. De peur auſſi qu'élevant tes yeux vers les cieux & qu'ayant vû le ſoleil, la lune, & les étoiles, toute l'armée des cieux, tu ne ſois pouſſé à te proſterner devant elles, & ne les ſerves; vû que l'Eternel ton Dieu les a données en partage à tous les peuples qui ſont ſous tous les cieux.

20. Et que l'Eternel vous a pris, & vous a tirez hors d'Egypte, hors du fourneau de fer; afin que vous lui ſoyez un peuple héréditaire, comme il paroît aujourd'hui.

21. Or l'Eternel a été irrité contre moi, à cauſe de vos paroles, & il a juré que je ne paſſerois point le Jourdain, & que je n'entrerois point en ce bon païs que l'Eternel ton Dieu te donne en héritage;

22. Et de fait je m'en vais mourir en ce païs-ci ſans que je paſſe le Jourdain; mais vous l'allez paſſer, & vous poſſéderez ce bon païs-là.

23. Donnez-vous garde que vous n'oubliez l'alliance de l'Eternel vôtre Dieu, laquelle il a traittée avec vous, & que vous ne vous faſſiez quelque image taillée, ou la reſſemblance de quelque choſe que ce ſoit, ſelon que l'Eternel vôtre Dieu vous l'a défendu.

24. Car l'Eternel ton Dieu eſt un feu conſumant: c'eſt le *Dieu* Fort, qui eſt jaloux.

25. Quand tu auras engendré des enfans, & que tu auras eu des enfans de tes enfans, & que tu ſeras habitué dés-long-temps au païs, ſi alors vous-vous corrompez, & que vous faſſiez quelque image taillée, ou la reſſemblance de quelque choſe que ce ſoit, & ſi vous faites ce qui déplaît à l'Eternel vôtre Dieu, afin de l'irriter.

26. J'appelle aujourd'hui à témoin les cieux & la terre contre vous, que certainement vous périrez auſſi-tôt dans ce païs pour lequel poſſéder vous allez paſſer le Jourdain, & vous n'y prolongerez point vos jours; mais vous ſerez entierement détruits.

27. Et l'Eternel vous diſperſera entre les peuples, & il ne reſtera de vous qu'un petit nombre parmi les nations, chez leſquelles l'Eternel vous fera emmener.

28. Et vous ſerez là aſſervis à des dieux qui ſont des œuvres de main d'homme, du bois, & de la pierre, qui ne voyent ni n'entendent, qui ne mangent point, & ne flairent point.

29. Mais tu chercheras de là l'Eternel ton Dieu; & tu *le* trouveras, parce que tu l'auras cherché de tout ton cœur, & de toute ton ame. *Sap.* 1: 2.

30. Quand tu ſeras dans l'angoiſſe, & que toutes ces choſes te ſeront arrivées, alors, au dernier temps, au retourneras à l'Eternel, ton Dieu, & tu obéïras à ſa voix.

31. Parce que l'Eternel ton Dieu eſt le *Dieu* Fort, & miſericordieux, il ne t'abandonnera point, & ne te détruira point, & il n'oubliera point l'alliance de tes peres qu'il leur a jurée.

32. Car informe-toi des premiers temps, qui ont été avant toi, depuis le jour que Dieu a créé l'homme ſur la terre, & depuis un bout des cieux juſqu'à l'autre bout s'il a jamais été rien fait de ſemblable à cette grande choſe, & s'il a été *jamais* rien entendu de ſemblable:

33. *Savoir*, qu'un peuple ait entendu la voix de Dieu parlant du milieu du feu, comme tu l'as entendue, & qu'il ſoit demeuré en vie;

34. Ou que Dieu ait fait une telle épreuve, que de venir prendre à ſoi une nation du milieu d'une *autre* nation, par des épreuves, des ſignes & des miracles, par des batailles, & à main forte, & à bras étendu, & par des choſes grandes & terribles, ſelon tout ce que l'Eternel nôtre Dieu a fait pour vous en Egypte, vous le voyant.

35. Ce qui t'a été montré, afin que tu connuſſes que l'Eternel eſt celui qui eſt Dieu, & qu'il n'y en a point d'autre que lui.

36. Il t'a fait entendre ſa voix des cieux pour t'inſtruire, & il t'a montré ſon grand feu en la terre, & tu as entendu ſes paroles du milieu du feu.

37. Et parce qu'il a aimé tes peres il a choiſi leur poſtérité aprés eux, & t'a retiré d'Egypte devant ſa face, par ſa grande puiſſance.

38. Pour chaſſer de devant toi des nations plus grandes & plus robuſtes que toi, pour t'introduire en leur païs, & te le donner en héri-

héritage, comme il paroît aujourd'hui.

39. Sache donc aujourd'hui, & rappelle dans ton cœur, que l'Eternel est celui *qui est* Dieu dans les cieux en haut, & sur la terre ici bas & qu'il n'y en a point d'autre.

40. Garde donc ses statuts & ses commandemens que je te prescris aujourd'hui, afin que tu prospéres, toi, & tes enfans aprés toi, & que tu prolonges tes jours sur la terre que le Seigneur ton Dieu te donne pour toûjours.

41. Alors Moyse sépara trois villes au deçà du Jourdain vers le Soleil levant;

42. Afin que le meurtrier qui auroit tué son prochain par mégarde, & sans l'avoir haï auparavant, s'y retirât; & que fuyant en l'une de ces villes-là, il eût sa vie sauve.

43. *Savoir*, Betser au desert, en la contrée du plat païs, dans *la portion* des Rubénites; Ramoth en Galaad, dans *la portion* des Gadites; & Colan en Basan, dans celle de ceux de Manassé.

44. Or c'est ici la Loi que Moyse proposa aux enfans d'Israël:

45. Les témoignages, les statuts, & les droits que Moyse exposa aux enfans d'Israël, aprés qu'ils furent sortis d'Egypte:

46. Au deçà du Jourdain, en la vallée, qui est vis-à-vis de Beth-Péhor, au païs de Sihon, Roi des Amorrhéens, qui demeuroit en Hesbon, lequel Moyse & les enfans d'Israël avoient battu aprés être sortis d'Egypte.

47. Et ils possédérent son païs, avec le païs de Hog, Roi de Basan, deux Rois des Amorrhéens qui étoient au deçà du Jourdain, *vers* le Soleil levant.

48. Depuis Haroher, qui est sur le bord du torrent d'Arnon, jusqu'à la montagne de Sion, qui est Hermon.

49. Et toute la campagne au deçà du Jourdain vers l'Orient, jusqu'à la mer de la campagne, sous Asdoth de Pisga.

CHAPITRE V.

Répétition du Decalogue.

MOyse donc appella tout Israël, & leur dit; Ecoute, Israël, les statuts & les droits que je te prononce aujourd'hui, vous les oyant, afin que vous les appreniez, & que vous les gardiez pour les faire.

2. L'Eternel nôtre Dieu a traitté alliance avec nous en Horeb.

3. Dieu n'a point traitté cette alliance avec nos peres, mais avec nous, qui sommes ici aujourd'hui tous vivans.

4. L'Eternel vous parla face à face sur la montagne, du milieu du feu.

5. Je me tenois en ce temps-là entre l'Eternel & vous, pour vous rapporter la parole de l'Eternel, parce que vous aviez peur de ce feu, & vous ne montâtes point sur la montagne, *&* *le Seigneur* dit;

6. Je suis l'Eternel ton Dieu, qui t'ai tiré du païs d'Egypte, de la maison de servitude.

7. Tu n'auras point d'autres dieux devant ma face.

8. Tu ne te feras point d'image taillée, ni aucune ressemblance des choses qui sont là haut aux cieux, ni ici bas sur la terre, ni dans les eaux qui sont sous la terre.

9. Tu ne te prosterneras point devant elles, & ne les serviras point: car je suis l'Eternel ton Dieu, le *Dieu* Fort qui est jaloux, & qui punis l'iniquité des peres sur les enfans, jusqu'à la troisieme & à la quatrieme *génération* de ceux qui me haissent. *Jér.* 32: 18.

10. Et

10. Et qui fais misericorde jusqu'à mille *générations* à ceux qui m'aiment & qui gardent mes commandemens.

11. Tu ne prendras point le Nom de l'Eternel ton Dieu en vain: car l'Eternel ne tiendra point pour innocent celui qui aura pris son Nom en vain.

12. Garde le jour du Repos, pour le sanctifier, ainsi que l'Eternel ton Dieu te l'a commandé.

13. Tu travailleras six jours, & feras toute ton œuvre:

14. Mais le septieme jour *est* le Repos de l'Eternel ton Dieu; tu ne feras aucune œuvre en ce jour-là, toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bœuf, ni ton âne, ni aucune de tes bêtes, ni ton étranger qui *est* dans tes portes, afin que ton serviteur & ta servante se reposent comme toi.

15. Et qu'il te souvienne que tu as été esclave au païs d'Egypte, & que l'Eternel ton Dieu t'en a retiré à main forte, & à bras étendu: c'est pourquoi l'Eternel ton Dieu t'a commandé de garder le jour du Repos. *ch.* 6: 21. *&* 15: 15.

16. Honore ton pere & ta mere, comme l'Eternel ton Dieu te l'a commandé, afin que tes jours soient prolongez, & afin que tu prospéres sur la terre que l'Eternel ton Dieu te donne.

17. Tu ne tueras point.

18. Et tu ne paillarderas point.

19. Et tu ne déroberas point.

20. Et tu ne diras point de faux témoignage contre ton prochain.

21. Et tu ne convoiteras point la femme de ton prochain, & ne souhaiteras point la maison de ton prochain, ni son champ, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni aucune chose qui soit à ton prochain.

22. L'Eternel prononça ces paroles à toute vôtre assemblée sur la montagne, du milieu du feu, de la nuée & de l'obscurité, avec une voix forte, & il ne prononça rien d'avantage: puis il les écrivit dans deux Tables de pierre, qu'il me donna.

23. Or il arriva qu'aussi-tôt que vous eûtes entendu cette voix du milieu de l'obscurité, parce que la montagne étoit toute en feu, vous-vous approchates de moi, *savoir* tous les chefs de vos Tribus & vos anciens;

24. Et vous dîtes, Voici, l'Eternel nôtre Dieu nous a fait voir sa gloire & sa grandeur, & nous avons entendu sa voix du milieu du feu; aujourd'hui nous avons vû que Dieu a parlé avec l'homme, & que l'homme est demeuré vivant.

25. Et maintenant pourquoi mourrions-nous? car ce grand feu-là nous consumera: si nous entendons encore une fois la voix de l'Eternel nôtre Dieu, nous mourrons.

26. Car qui est l'homme, quel qu'il soit, qui ait entendu, comme nous, la voix du Dieu vivant, parlant du milieu du feu, & qui soit demeuré en vie?

27. Approche-toi, & écoute tout ce que l'Eternel nôtre Dieu dira, puis tu nous rediras tout ce que l'Eternel nôtre Dieu t'aura dit, & nous l'entendrons, & le ferons.

28. Et l'Eternel ouït la voix de vos paroles pendant que vous me parliez, & l'Eternel me dit; J'ai ouï la voix des discours de ce peuple, lesquels ils t'ont tenu: tout ce qu'ils ont dit, ils l'ont bien dit.

29. O! s'ils avoient toûjours ce même cœur pour me craindre, & pour garder tous mes commandemens,

demens, afin qu'ils prospérassent, eux & leurs enfans à jamais.

30. Va, di leur ; Retournez-vous-en dans vos tentes :

31. Mais toi, demeure ici avec moi, & je te dirai tous les commandemens, les statuts, & les droits que tu leur enseigneras, afin qu'ils les fassent au païs que je leur donne pour le posséder.

32. Vous prendrez donc garde de les faire ; comme l'Eternel vôtre Dieu vous l'a commandé : vous ne vous en détournerez ni à droit ni à gauche.

33. Vous marcherez dans toute la voye que l'Eternel vôtre Dieu vous a prescrite, afin que vous viviez, & que vous prospériez, & que vous prolongiez vos jours au païs que vous posséderez.

CHAPITRE VI.

Exposition du premier commandement de l'Amour envers Dieu.

CE sont donc ici les commandemens, les statuts & les droits que l'Eternel vôtre Dieu m'a commandé de vous enseigner, afin que vous les fassiez au païs dans lequel vous allez passer pour le posséder.

2. Afin que tu craignes l'Eternel ton Dieu, en gardant durant tous les jours de ta vie, toi & ton fils, & le fils de ton fils, tous ces statuts, & ces commandemens que je te prescris, & afin que tes jours soient prolongez.

3. Tu les écouteras donc, ô Israël, & tu prendras garde de les faire, afin que tu prosperes, & que vous soyez fort multipliez *au* païs découlant de lait & de miel, ainsi que l'Eternel, le Dieu de tes peres, l'a dit.

4. Ecoute, Israël, l'Eternel nôtre Dieu est le seul Eternel.

5. Tu aimeras donc l'Eternel ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton ame, & de toutes tes forces.

6. Et ces paroles que je te commande aujourd'hui seront en ton cœur.

7. Tu les enseigneras soigneusement à tes enfans, & tu t'en entretiendras quand tu demeureras en ta maison, quand tu iras par chemin, quand tu te coucheras, & quand tu te leveras.

8. Et tu les lieras pour être un signe sur tes mains, & elles seront comme des fronteaux entre tes yeux. *Ex.* 13 : 9.

9. Tu les écriras aussi sur les pôteaux de ta maison, & sur tes portes.

10. Et il arrivera que quand l'Eternel ton Dieu t'aura fait entrer au païs qu'il a juré à tes peres, Abraham, Isaac & Jacob, de te donner ; dans les grandes & bonnes villes que tu n'as point bâties :

11. Dans les maisons pleines de tous biens que tu n'as point remplies ; vers les puits creusez, que tu n'as point creusez ; prés des vignes & des oliviers que tu n'as point plantez ; tu mangeras, & seras rassasié.

12. *Mais* prens garde à toi, de peur que tu n'oubliez l'Eternel qui t'a tiré du païs d'Egypte, de la maison de servitude.

13. Tu craindras l'Eternel ton Dieu, & le serviras, & tu jureras par son Nom.

14. Vous ne marcherez point aprés les autres dieux, d'entre les dieux des peuples qui seront autour de vous.

15. Car le *Dieu* Fort & jaloux, qui est l'Eternel ton Dieu, est au milieu de toi : de peur que la colere de l'Eternel ton Dieu ne s'enflamme contre toi, & qu'il ne t'exterminе de dessus la terre.

16. Vous

16. Vous ne tenterez point l'Eternel vôtre Dieu, comme vous l'avez tenté en Massa.

17. Vous garderez soigneusement les commandemens de l'Eternel vôtre Dieu, & ses témoignages, & ses statuts qu'il vous a commandez.

18. Tu feras donc ce que l'Eternel approuve & trouve droit & bon, afin que tu prosperes, & que tu entres au bon païs, duquel l'Eternel a juré à tes peres, & que tu le possédes :

19. En chassant tous tes ennemis de devant toi, comme l'Eternel en a parlé.

20. Quand ton enfant t'interrogera à l'avenir, en disant ; Que veulent dire ces témoignages, & ces statuts, & ces droits que l'Eternel nôtre Dieu vous a commandez ? *Gen.* 30 : 33.

21. Alors tu diras à ton enfant ; Nous avons été esclaves de Pharaon en Egypte, & l'Eternel nous a retirez d'Egypte à main forte ;

22. Et l'Eternel a fait des signes & des miracles, grands & nuisibles en Egypte, sur Pharaon, & sur toute sa maison, comme nous l'avons vû.

23. Et il nous a fait sortir de là, pour nous faire entrer au païs, duquel il avoit juré à nos peres, de nous le donner.

24. Ainsi l'Eternel nous a commandé de faire tous ces statuts, en craignant l'Eternel nôtre Dieu, afin que nous prospérions à jamais, & que nôtre vie soit préservée, comme il paroît aujourd'hui.

25. Et ceci sera nôtre justice, *savoir* quand nous aurons pris garde de faire tous ces commandemens devant l'Eternel nôtre Dieu, selon qu'il nous l'a commandé.

CHAPITRE VII.

L'Amitié & la Communication entre les Israëlites & Cananéens defenduë.

QUand l'Eternel ton Dieu t'aura fait entrer au païs, où tu vas entrer pour le posséder, & qu'il aura arraché de devant toi beaucoup de nations, *savoir*, les Héthiens, les Guirgasiens, les Amorrhéens, les Cananéens, les Phéréziens, les Héviens, & les Jébusiens, sept nations, plus grandes & plus puissantes que toi :

2. Et que l'Eternel ton Dieu les aura livrez devant toi ; alors tu les frapperas, & tu ne manqueras point de les détruire à la façon de l'interdit : tu ne traiteras point alliance avec eux, & ne leur feras point de grace.

3. Tu ne t'allieras point par mariage avec eux ; tu ne donneras point tes filles à leurs fils, & tu ne prendras point leurs filles pour tes fils. 1. *Rois* 1 : 2.

4. Car elles détourneroient de moi tes fils, & ils serviroient d'autres dieux ; & la colere de l'Eternel s'enflammeroit contre vous, & t'exterminеroit tout aussi-tôt.

5. Mais vous les traiterez en cette maniere ; Vous démolirez leurs autels, vous briserez leurs statuës, vous couperez leurs bôcages, & vous brûlerez au feu leurs images taillées.

6. Car tu *és* un peuple saint à l'Eternel ton Dieu ; l'Eternel ton Dieu t'a choisi, afin que tu lui sois un peuple précieux, d'entre tous les peuples qui sont sur l'étendue de la terre. *Ch*, 4 : 20.

7. *Ce* n'est pas que vous fussiez en plus grand nombre qu'aucun de tous les *autres* peuples, & qu'à cause de cela l'Eternel vous ait aimez, & vous ait choisi ; car vous

étiez en plus petit nombre qu'aucun de tous les *autres* peuples ;

8. Mais c'eſt parce que l'Eternel vous aime, & qu'il garde le ſerment, lequel il a fait à vos peres, que l'Eternel vous a retirez à main forte, & qu'il t'a racheté de la maiſon de ſervitude, de la main de Pharaon, Roi d'Egypte.

9. Connois donc que c'eſt Eternel ton Dieu qui eſt Dieu, le *Dieu* Fort, le fidele, qui garde l'alliance & la gratuité juſqu'à mille générations, à ceux qui l'aiment & qui gardent ſes commandemens ;

10. Et qui rend la pareille à ceux qui le haïſſent, *qu'il la rend* à chacun en face, pour les faire périr : il ne la gardera pas long temps à celui qui le haït, il lui rendra la pareille en face.

11. Prens donc garde aux commandemens, aux ſtatuts, & aux droits, que je te commande aujourd'hui, afin que tu les faſſes.

12. Et il arrivera que ſi aprés avoir entendu ces ordonnances, vous les gardez & les faites, l'Eternel ton Dieu te gardera l'alliance & la gratuité, qu'il a jurée à tes peres. *Ch.* 28 : 1.

13. Et il t'aimera, & te bénira, & te multipliera ; & il benira le fruit de ton ventre, & le fruit de ta terre, ton froment, ton moût, & ton huile, & les portées de tes vaches, & des brebis de ton tropeau, ſur la terre qu'il a juré à tes peres de te donner. *Exod.* 13 : 12.

14. Tu ſeras béni ſur tous les peuples ; & il n'y aura parmi toi mâle ni femelle ſtérile, ni entre tes bêtes.

15. L'Eternel détournera de toi toute maladie, & il ne fera point venir ſur toi aucune des mauvaiſes langueurs d'Egypte, que tu as connues ; mais il les fera venir ſur tous ceux qui te haïſſent.

16. Tu détruiras donc tous les peuples que l'Eternel ton Dieu te livre : ton œil ne les épargnera point ; & tu ne ſerviras point leurs dieux, car ce te ſeroit un laqs.

17. Si tu dis en ton cœur : Ces nations-là ſont en plus grand nombre que moi, comment les pourrai-je dépoſſéder ?

18. Ne les crains point ; *mais* qu'il te ſouvienne bien de ce que l'Eternel ton Dieu a fait à Pharaon, & à tous les Egyptiens :

19. De ces grandes épreuves que tes yeux ont vûes, des ſignes & des miracles, & de la main forte, & du bras étendu, par lequel l'Eternel ton Dieu t'a fait ſortir *d'Egypte :* ainſi en fera l'Eternel ton Dieu à tous ces peuples deſquels tu aurois peur.

20. Même l'Eternel ton Dieu envoyera contr'eux des frelons, juſqu'à ce que ceux qui reſteront, & ceux qui ſe ſeront cachez de devant toi, ſoient péris.

21. Tu ne t'effrayeras point à cauſe d'eux ; car l'Eternel ton Dieu, le *Dieu* Fort, grand, & terrible, eſt au milieu de toi.

22. Or l'Eternel ton Dieu arrachera peu à peu ces nations de devant toi : tu n'en pourras pas d'abord venir à bout, de peur que les bêtes des champs ne ſe multiplient contre toi.

23. Mais l'Eternel ton Dieu les livrera devant toi, & les effrayera d'un grand effroi, juſqu'à ce qu'il les ait exterminées.

24. Et il livrera leurs Rois entre tes mains, & tu feras périr leur nom de deſſous les cieux ; & perſonne ne pourra ſubſiſter devant toi, juſqu'à ce que tu les ayes exterminez.

25. Tu

25. Tu brûleras au feu les images taillées de leurs dieux ; & tu ne convoiteras ni ne prendras pour toi l'argent ou l'or qui ſera ſur elles, de peur que tu n'en ſois enlacé, car c'eſt une abomination à l'Eternel ton Dieu.

26. Ainſi tu n'introduiras point d'abomination dans ta maiſon, afin que tu ne ſois en interdit, comme cela, *mais* tu l'auras en extrême horreur, & en extrême déteſtation, car c'*eſt* un interdit.

CHAPITRE VIII.

Moyſe exhorte le peuple à craindre & à aimer le Seigneur.

PRenez garde de faire tous les commandemens que je vous ordonne aujourd'hui, afin que vous viviez, & que vous ſoyez multipliez, & que vous entriez au païs dont l'Eternel a juré à vos peres, & que vous *le* poſſédiez.

2. Et qu'il te ſouvienne de tout le chemin par lequel l'Eternel ton Dieu t'a fait marcher, durant ces quarante ans dans ce deſert, afin de t'humilier & de t'éprouver : pour connoître ce qui étoit en ton cœur, ſi tu garderois ſes commandemens, ou non.

3. Il t'a donc humilié, & t'a fait avoir faim, mais il t'a repû de Manne, laquelle tu n'avois point connue, ni tes peres auſſi ; afin de te faire connoître que l'homme ne vivra pas de pain ſeulement, mais que l'homme vivra de tout ce, qui ſort de la bouche de Dieu.

4. Ton vêtement ne s'eſt point envieilli ſur toi, & ton pied n'a point été foulé durant ces quarante ans.

5. Connois donc en ton cœur que l'Eternel ton Dieu te châtie, comme un homme châtie ſon enfant. *Héb.* 12 : 6.

6. Et garde les commandemens de l'Eternel ton Dieu, pour marcher dans ſes voyes, & pour le craindre.

7. Car l'Eternel ton Dieu te va faire entrer dans un bon païs, qui eſt un païs de torrens d'eaux, de fontaines, & d'abîmes, qui naiſſent dans les campagnes & dans les montagnes :

8. Un païs de blé, d'orge, de vignes, de figuiers & de grenadiers : un païs d'oliviers qui portent de l'huile, & un *païs* de miel :

9. Un païs où tu ne mangeras point le pain avec diſette, & où rien ne te manquera : un païs dont les pierres *ſont* du fer, & des montagnes duquel tu tailleras l'airain.

10. Tu mangeras donc & tu ſeras raſſaſié, & tu béniras l'Eternel ton Dieu, à cauſe du bon païs qu'il t'aura donné. *Ch.* 6 : 12, 13.

11. Prens garde à toi, de peur que tu n'oublies l'Eternel ton Dieu, en ne gardant point ſes commandemens, ſes droits, & ſes ſtatuts que je te commande aujourd'hui.

12. Et de peur que mangeant, & étant raſſaſié, & bâtiſſant de belles maiſons, & y demeurant ;

13. Et ton gros & menu bétail étant accrû, & ton argent & ton or étant multipliez, & tout ce que tu auras étant augmenté ;

14. Alors ton cœur ne s'éleve, & que tu n'oublies l'Eternel ton Dieu, qui t'a retiré du païs d'Egypte, de la maiſon de ſervitude :

15. Qui t'a fait marcher par ce deſert grand & terrible, *deſert* de ſerpens, même *de ſerpens* brûlans & de ſcorpions, aride, où il n'y a point d'eau : & qui t'a fait ſortir de l'eau d'un rocher, qui étoit un pur caillou. *Pſe.* 78 : 15.

16. Qui te donne à manger dans ce deſert la Manne, que tes peres

n'avoient point connuë, afin de t'humilier, & de t'éprouver, pour te faire enfin du bien : *Jér.* 24 : 5.

17. Et que tu ne dises en ton cœur ; Ma puissance & la force de ma main m'a acquis ces facultez.

18. Mais il te souviendra de l'Eternel ton Dieu, car c'*est* lui qui te donne de la force pour acquerir des biens, afin de ratifier son alliance, qu'il a jurée à tes peres, comme *il paroit* aujourd'hui.

19. Mais s'il arrive que tu oublies en aucune maniere l'Eternel ton Dieu, & que tu ailles aprés les autres dieux, & les serves, & te prosternes devant eux, je proteste contre vous que vous périrez certainement.

20. Vous périrez comme les nations que l'Eternel fait périr devant vous, parce que vous n'aurez point obéï à la voix de l'Eternel vôtre Dieu.

CHAPITRE IX.

Suite des remontrances & des exhortations de Moyse.

ECoute, Israel, tu vas passer aujourd'hui le Jourdain, pour entrer chez des nations plus grandes & plus fortes que toi, vers des villes grandes & murées jusqu'au ciel, pour *les* posséder ;

2. Vers un peuple grand & haut, *vers* les enfans des Hanakins, que tu connois, & desquels tu as ouï dire ; Qui est-ce qui subsistera devant les enfans de Hanack.

3. Sache donc aujourd'hui que l'Eternel ton Dieu qui passe devant toi, est un feu consumant : c'est lui qui les détruira, & c'est lui qui les dépossédera, & tu les feras périr incontinent, ainsi que l'Eternel te l'a dit.

4. Ne di point en ton cœur, quand l'Eternel ton Dieu les aura chassez de devant toi ; C'est à cause de ma justice que l'Eternel m'a fait entrer en ce païs pour *le* posséder ; car c'est à cause de la méchanceté de ces nations-là, que l'Eternel les va chasser de devant toi.

5. Ce n'est point pour la justice ni pour la droiture de ton cœur, que tu entres en leur païs pour le posséder ; mais c'est pour la méchanceté de ces nations-là, que l'Eternel ton Dieu les va chasser de devant toi ; & afin de ratifier la parole, que l'Eternel a jurée à tes peres, Abraham, Isaac, & Jacob.

6. Sache donc que ce n'est point pour ta justice, que l'Eternel ton Dieu te donne ce bon païs pour le posséder ; car tu *és* un peuple de col roide.

7. Souviens toi, & n'oublie pas que tu as fort irrité l'Eternel ton Dieu dans ce desert, & que depuis le jour que vous êtes sortis du païs d'Egypte, jusqu'à ce que vous êtes arrivez en ce lieu-ci, vous avez été rebelles contre l'Eternel.

8. Même en Horeb vous avez fort irrité l'Eternel : aussi l'Eternel se mit en colere contre vous, pour vous détruire.

9. Quand je montai en la montagne pour prendre les Tables de pierre, les Tables de l'alliance que l'Eternel avoit traitée avec vous je demeurai en la montagne quarante jours & quarante nuits, sans manger de pain, & sans boire d'eau. *Exod.* 24 : 18.

10. Et l'Eternel me donna deux Tables de pierre, écrites du doigt de Dieu, & ce qui étoit écrit sur elles c'étoient les paroles que l'Eternel avoit toutes proférées lors qu'il parloit avec vous sur la montagne, du milieu du feu, au jour de l'assemblée.

11. Et il arriva qu'au bout de quarante jours & de quarante nuits,

nuits, l'Eternel me donna les deux Tables de pierre, qui sont les Tables de l'alliance.

12. Puis l'Eternel me dit ; Levetoi, descens en hâte d'ici ; car ton peuple que tu as fait sortir d'Egypte, s'est corrompu ; ils se sont bien-tôt détournez de la voye que je leur avois commandé, ils se sont fait une image de fonte.

13. L'Eternel me parla aussi, en disant ; J'ai regardé ce peuple, & voici : c'est un peuple de col roide.

14. Laisse moi, & je les détruirai, & j'effacerai léur nom de dessous les cieux, mais je te ferai devenir une nation plus puissante & plus grande que celle-ci.

15. Je me tournai donc, & descendis de la montagne : or la montagne étoit toute en feu, & j'avois les deux Tables de l'alliance en mes deux mains.

16. Puis je regardai, & voici, vous aviez péché contre l'Eternel vôtre Dieu, & vous-vous étiez fait un veau de fonte ; vous-vous étiez bien-tôt détournez de la voye, que l'Eternel vous avoit commandée.

17. Alors j'empoignai les deux Tables, & les jettai de mes deux mains, & les rompis devant vos yeux. *Exod.* 32 : 19.

18. Puis je me prosternai devant l'Eternel, durant quarante jours & quarante nuits, comme auparavant, sans manger de pain, & sans boire d'eau, à cause de tout vôtre péché, que vous aviez commis, en faisant ce qui est déplaisant à l'Eternel, afin de l'irriter.

19. Car je craignois la colere & la fureur, dont l'Eternel étoit enflammé contre vous, pour vous détruire : & l'Eternel m'exauça aussi cette fois-là.

20. L'Eternel fut aussi fort irrité contre Aaron pour le détruire, mais je priai en ce même temps-là aussi pour Aaron.

21. Puis je pris vôtre péché que vous aviez fait, *savoir* le veau, & je le brûlai au feu, & le pilai en le broyant bien, jusqu'à ce qu'il fût réduit en poudre, & j'en jettai la poudre au torrent, qui descendoit de la montagne. *Exod.* 32 : 20.

22. Vous avez aussi fort irrité l'Eternel en Tabhéra, & en Massa, & en Kibroth-taava.

23. Et quand l'Eternel vous envoya de Kades-barne, en disant ; Montez, & possédez le païs que je vous ai donné, alors vous-vous rebellâtes contre le commandement de l'Eternel vôtre Dieu, & vous ne crûtes point à lui, & n'obéites point à sa voix.

24. Vous avez été rebelles à l'Eternel, dés le jour que je vous ai connus. *Nomb.* 13 : 3.

25. Je me prosternai donc devant l'Eternel, durant quarante jours & quarante nuits, durant lesquels je me prosternai, parce que l'Eternel avoit dit qu'il vous détruiroit.

26. Et je priai l'Eternel, & lui dis ; O Seigneur Eternel, ne détrui point ton peuple & ton héritage que tu as racheté par ta grandeur, & que tu as retiré d'Egypte, à main forte. *Exod.* 32 : 11.

27. Souviens toi de tes serviteurs Abraham, Isaac, & Jacob : ne regarde point à la dureté de ce peuple, ni à sa méchanceté, ni à son péché :

28. De peur que les habitans du païs, dont tu nous as fait sortir, ne disent ; Parce que l'Eternel ne les pouvoit pas faire entrer, au païs dont il leur avoit parlé, & parce qu'il les haïssoit, il les a fait sortir

d'Egypte pour les faire mourir en ce desert. *Exod.* 31 : 12.

29. Et cependant ils sont ton peuple & ton héritage, que tu as tirez d'Egypte par ta grande puissance, & à bras étendu.

CHAPITRE X.

Suite du discours de Moyse de l'alliance renouvellée.

EN ce temps-là l'Eternel me dit; Taille-toi deux Tables de pierre comme les premiers, & monte vers moi en la montagne, & puis tu te feras une Arche de bois.

2. Et j'écrirai sur ces Tables les paroles qui étoient sur les premieres Tables que tu as rompues, & tu les mettras dans l'Arche.

3. Ainsi je fis une Arche de bois de Sittim, & je taillai deux Tables de pierre comme les premieres; & je montai en la montagne, ayant les deux Tables en ma main.

4. Et il écrivit dans ces Tables, comme il avoit écrit la premiere fois, les dix paroles que l'Eternel vous avoit prononcées sur la montagne, du milieu du feu, au jour de l'assemblée: puis l'Eternel me les donna.

5. Et je m'en retournai, & descendis de la montagne; & je mis les Tables dans l'Arche que j'avois faite; & elles y sont demeurées, comme l'Eternel me l'avoit commandé. *Héb.* 9 : 4.

6. Or les enfans d'Israel partirent de Beéroth Bené-Jahakan pour aller à Mosséra: Aaron mourut-là, & y fut enséveli, & Eléazar son fils fut Sacrificateur en sa place. *Nomb.* 33 : 30.

7. De là ils tirerent vers Gudgod, & de Gudgod ils *allerent* vers Jorbath, qui est un païs de torrens d'eaux. *Nomb.* 33 : 32.

8. Or en ce temps-là l'Eternel avoit séparé la Tribu de Lévi, pour porter l'Arche de l'alliance de l'Eternel, & se tenir devant la face de l'Eternel, pour le servir, & pour bénir en son Nom jusqu'à ce jour.

9. C'est pourquoi Lévi n'a point de portion ni d'héritage avec ses freres: *mais* l'Eternel est son héritage, ainsi que l'Eternel ton Dieu lui *en* a parlé. *Ezech.* 44 : 28.

10. Je me tins donc sur la montagne, comme la premiere fois; durant quarante jours & quarante nuits: & l'Eternel m'exauça encore cette fois-là: *ainsi* l'Eternel ne voulut point te détruire.

11. Mais l'Eternel me dit; Levetoi, va pour marcher devant ce peuple, afin qu'ils entrent au païs que j'ai juré à leurs peres de leur donner, & qu'ils le possedent.

12. Maintenant donc, ô Israël, qu'est-ce que demande de toi l'Eternel ton Dieu, sinon que tu craignes l'Eternel ton Dieu, que tu marches dans toutes ses voyes, que tu l'aimes, & que tu serves l'Eternel ton Dieu, de tout ton cœur, & te toute ton ame?

13. En gardant les commandemens de l'Eternel, & les statuts, que je te commande aujourd'hui, afin que tu prosperes.

14. Voici, les cieux, & les cieux, des cieux appartiennent à l'Eternel ton Dieu; la terre aussi, & tout ce qui *est* en elle.

15. *Mais* l'Eternel a pris son bon plaisir en tes peres seulement, pour les aimer, & il vous a choisis, vous qui êtes leur postérité apres eux, entre tous les peuples; comme *il paroit* aujourd'hui.

16. Circoncisez donc le prépuce de vôtre cœur, & ne roidissez plus vôtre cou. *Jér.* 4 : 4.

17. Car l'Eternel vôtre Dieu est le Dieu des dieux, & le Seigneur des Seigneurs, le Fort, le grand, le puissant, & le terrible; qui n'a point d'égard à l'apparence des personnes, & qui ne prend point de présens. *Act.* 10 : 34.

18. Qui fait droit à l'orphelin & à la veuve, qui aime l'étranger, pour lui donner dequoi se nourrir, & dequoi se vêtir.

19. Vous aimerez donc l'étranger: car vous avez été étrangers au païs d'Egypte.

20. Tu craindras l'Eternel ton Dieu, tu le serviras, & tu t'attacheras à lui, & jureras par son Nom.

21. C'est lui qui est ta loüange, & c'est lui qui est ton Dieu; qui a fait en ta faveur ces choses grandes & terribles que ces yeux ont vûes.

22. Tes peres sont descendus en Egypte au nombre de soixante-dix ames: & maintenant l'Eternel ton Dieu t'a fait devenir comme les étoiles des cieux, tant tu és en grand nombre.

CHAPITRE XI.

Pourquoi Dieu doit être aimé & obéi.

AIme donc l'Eternel ton Dieu, & garde toûjours ce qu'il veut que tu gardes, ses statuts, ses loix, & ses commandemens.

2. Et connoissez aujourd'hui que ce ne sont pas vos enfans, qui ont connu, & qui ont vû le châtiment de l'Eternel vôtre Dieu, sa grandeur, sa main forte, & son bras étendu;

3. Et ses signes, & les œuvres qu'il a faites au milieu de l'Egypte, contre Pharaon Roi d'Egypte, & contre tout son païs;

4. Et ce qu'il a fait à l'armée d'Egypte, à ses chevaux & à ses chariots, quand il a fait que les eaux de la mer Rouge les ont couverts, lors qu'ils vous poursuivoient, car l'Eternel les a détruits jusqu'a ce jour;

5. Et ce qu'il a fait pour vous dans ce désert, jusqu'à ce que vous êtes arrivez en ce lieu-ci;

6. Et ce qu'il a fait à Dathan, & à Abiram, enfans d'Eliab fils de Ruben, & comment la terre ouvrit sa bouche, & les engloutit avec leurs familles & leurs tentes, & tout ce qui étoit en leur puissance, au milieu de tout Israël;

7. Mais ce sont vos yeux, qui ont vû toutes les grandes œuvres, que l'Eternel a faites.

8. Vous garderez donc tous les commandemens, que je vous préscris aujourd'hui, afin que vous soyez fortifiez, & que vous entriez en possession du païs, dans lequel vous allez passer pour le posséder.

9. Et afin que vous prolongiez vos jours sur la terre, que l'Eternel a juré à vos péres de leur donner, & à leur postérité, terre où coulent le lait & le miel.

10. Car le païs où tu vas entrer pour le posséder n'*est* pas comme le païs d'Egypte, duquel vous êtes sortis, où tu semois ta semence, & l'arrosois avec ton pied, comme un jardin à herbes.

11. Mais le païs dans lequel vous allez passer pour le posséder, est un païs de montagnes & de campagnes, & il est abbreuvé d'eaux selon qu'il pleut des cieux.

12. C'est un païs dont l'Eternel ton Dieu a soin, sur lequel l'Eternel ton Dieu a continuellement ses yeux, depuis le commencement de l'année jusqu'à la fin.

13. Il arrivera donc, que si vous obéissez ponctuellement à mes commandemens, lesquels je vous préscris aujourd'hui, & que vous aimiez l'Eternel vôtre Dieu, le

ſerviez de tout vôtre cœur, & de toute vôtre ame;

14. Alors je donnerai la pluye telle qu'il faut à vôtre païs en ſa ſaiſon, la pluye de la premiere & de la derniere ſaiſon, & tu recueilliras ton froment, ton vin excellent, & ton huile. *Joel.* 2:23.

15. Je ferai croître auſſi dans ton champ de l'herbe pour ton bétail; & tu mangeras & feras raſſaſié.

16. Prenez garde à vous, de peur que vôtre cœur ne ſoit ſéduit, & que vous ne vous détourniez, & ſerviez d'autres dieux, & vous proſterniez devant eux;

17. Et que la colere de l'Eternel ne s'enflamme contre vous, & qu'il ne ferme les cieux, tellement qu'il n'y ait point de pluye; & que la terre ne donne point ſon fruit; & que vous ne périſſiez auſſi-tôt ſur ce bon païs que l'Eternel vous donne. *Amos* 4:7.

18. Mettez donc dans vôtre cœur & dans vôtre entendement ces paroles que je vous dis, & liez-les pour ſigne ſur vos mains, & qu'elles ſoient pour fronteaux entre vos yeux. *ch.* 6:6, 8.

19. Et enſeignez-les à vos enfans, en vous en entretenant, ſoit que tu te tiennes dans ta maiſon ſoit que tu ailles par chemin, ſoit que tu te couches, ſoit que tu te leves. *ch.* 4:9.

20. Tu les écriras auſſi ſur les pôteaux de ta maiſon, & ſur tes portes. *ch.* 6:9.

21. Afin que vos jours & les jours de vos enfans ſoient multipliez ſur la terre, que l'Eternel a juré à vos peres de leur donner, *qu'ils ſoient, dis-je, multipliez* comme les jours des cieux ſur la terre. *Pſe.* 89:30.

22. Car ſi vous gardez ſoigneuſement tous ces commandemens, que je vous ordonne de faire, aimant l'Eternel vôtre Dieu, marchant dans toutes ſes voyes, & attachant à lui;

23. Alors l'Eternel chaſſera toutes ces nations-là de devant vous, & vous poſſéderez le païs des nations, qui ſont plus grandes & plus puiſſantes que vous.

24. Tout lieu, où vous aurez mis la plante de vôtre pied, ſera à vous: vos frontieres ſeront du deſert au Liban; & depuis le fleuve, qui eſt le fleuve d'Euphrate, juſqu'à la mer d'Occident.

25. Nul ne pourra ſe maintenir devant vous; l'Eternel vôtre Dieu mettra la frayeur & la terreur qu'on aura de vous, par toute la terre ſur laquelle vous marcherez, ainſi qu'il vous en a parlé.

26. Regardez, je vous propoſe aujourd'hui la bénédiction & la malédiction;

27. La bénédiction, ſi vous obéiſſez aux commandemens de l'Eternel vôtre Dieu, leſquels je vous préſcris aujourd'hui:

28. La malédiction, ſi vous n'obéiſſez point aux commandemens de l'Eternel vôtre Dieu, & ſi vous-vous détournez de la voye que je vous préſcris aujourd'hui, pour marcher aprés d'autres dieux, que vous n'avez point connus.

29. Et quand l'Eternel ton Dieu t'aura fait entrer au païs, où tu vas pour le poſſéder, tu prononceras alors les bénédictions, étant ſur la montagne de Guérizim, & les malédictions, étant ſur la montagne de Hébal. *Gen.* 12:6.

30. *Ces montagnes* ne ſont-elles pas au delà du Jourdain, ſur le chemin qui tire vers le ſoleil couchant, au païs des Cananéens qui demeurent en la campagne vis-à-vis de Guilgal, prés des plaines de Moré?

31. Car vous allez paſſer le Jourdain, pour entrer au païs que l'Eternel vôtre Dieu vous donne pour le poſſéder, & vous le poſſéderez, & y habiterez.

32. Vous prendrez donc garde, de faire tous les ſtatuts & les droits que je vous propoſe aujourd'hui.

CHAPITRE XII.

Du Lieu & de la maniere de ſervir Dieu.

CE ſont ici les ſtatuts & les droits auſquels vous prendrez garde pour *les* faire, lorſque vous ſerez au païs que l'Eternel le Dieu de vos peres vous a donné pour le poſſéder, pendant tout le temps que vous vivrez ſur cette terre.

2. Vous détruirez entierement tous les lieux où ces nations, deſquelles vous poſſéderez le païs, auront ſervi leurs dieux, ſur les hautes montagnes, & ſur les côteaux, & ſous tout arbre verdoyant.

3. Vous démolirez auſſi leurs autels, & briſerez leurs ſtatues, & brûlerez au feu leurs bôcages, & mettrez en pieces les images taillées de leurs dieux, & ferez périr leur nom de ce lieu-là.

4. Vous ne ferez pas ainſi à l'Eternel vôtre Dieu:

5. Mais vous le chercherez où il habitera, & vous irez au lieu que l'Eternel vôtre Dieu aura choiſi d'entre toutes vos Tribus, pour y mettre ſon Nom.

6. Et vous apporterez là vos holocauſtes, vos ſacrifices, vos dixmes, & l'oblation élevée de vos mains, vos vœux, vos offrandes volontaires, & les premiers-nez de vôtre gros & de vôtre menu bétail. *Lévit.* 17:3.

7. Et vous mangerez là devant l'Eternel vôtre Dieu, & vous réjouïrez, vous & vos familles, & toutes les choſes auſquelles vous aurez mis la main, & dans leſquelles l'Eternel vôtre Dieu vous aura bénis.

8. Vous ne ferez pas comme nous faiſons ici aujourd'hui, chacun ſelon que bon lui ſemble.

9. Car vous n'êtes point encore par-venus au repos, & à l'héritage que l'Eternel ton Dieu te donne.

10. Vous paſſerez donc le Jourdain, & vous habiterez au païs, que l'Eternel vôtre Dieu vous fera poſſéder en héritage, & il vous donnera repos de tous vos ennemis qui ſont à l'environ, & vous y habiterez ſûrement.

11. Et il y aura un lieu que l'Eternel vôtre Dieu choiſira pour y faire habiter ſon Nom; vous apporterez là tout ce que je vous commande, vos holocauſtes, vos ſacrifices, vos dixmes, l'oblation élevée de vos mains, & tout ce qu'il y aura de plus exquis dans ce que vous aurez voué à l'Eternel.

12. Et vous vous réjouïrez en la préſence de l'Eternel vôtre Dieu, vous & vos fils, & vos filles, vos ſerviteurs, & vos ſervantes, & le Lévite qui eſt dans vos portes, car il n'a point de portion ni d'héritage avec vous. *ch.* 14:18.

13. Prens garde à toi, pour ne pas ſacrifier tes holocauſtes, dans les lieux que tu verras.

14. Mais tu offriras tes holocauſtes dans le lieu que l'Eternel choiſira en l'une de tes Tribus, & tu y feras tout ce que je te commande.

15. Toutefois tu pourras tuer des bêtes & manger de leur chair ſelon tous les deſirs de ton ame, dans quelque ville que tu demeures, ſelon la bénédiction de l'Eternel ton Dieu, laquelle il t'aura donnée:

née : celui qui sera souillé, & celui qui sera net, en mangeront, comme on mange du daim & du cerf.

16. Seulement vous ne mangerez point de sang: mais vous le répandrez sur la terre, comme de l'eau.

17. Tu ne mangeras point dans aucune ville de ta demeure, les dixmes de ton froment, ni de ton vin, ni de ton huile, ni les premiers-nez de ton gros & menu bétail, ni ce que tu auras voué, ni tes offrandes volontaires, ni l'oblation élevée de tes mains. *ch.* 14 : 23.

18. Mais tu le mangeras devant la face de l'Eternel ton Dieu, au lieu que l'Eternel ton Dieu aura choisi; toi, ton fils, ta fille, ton serviteur, & ta servante, & le Lévite qui est dans tes portes, & tu te réjouïras devant l'Eternel ton Dieu de ce à quoi tu auras mis la main.

19. Garde-toi tout le temps que tu vivras sur la terre, d'abandonner le Lévite.

20. Quand l'Eternel ton Dieu aura étendu tes limites, comme il t'en a parlé, & que tu diras; Je mangerai de la chair, parce que ton ame aura souhaité de manger de la chair, tu en mangeras selon tous les desirs de ton ame.

21. Si le lieu que l'Eternel ton Dieu aura choisi, pour y mettre son nom, est loin de toi, alors tu tueras de ton gros & menu bétail, que l'Eternel ton Dieu t'aura donné, comme je te l'ai commandé, & tu en mangeras en quelque ville que tu demeures, selon tous les desirs de ton ame.

22. Même tu en mangeras comme l'on mange du daim & du cerf: celui qui sera souillé, & celui qui sera net en pourront manger.

23. Seulement garde toi de manger du sang : car le sang est l'ame ; & tu ne mangeras point l'ame avec la chair.

24. Tu n'en mangeras donc point, mais tu *le* répandras sur la terre, comme de l'eau.

25. Tu n'en mangeras point, afin que tu prospéres, toi & tes enfans aprés toi, quand tu auras fait ce que l'Eternel aprouve & trouve droit.

26. Mais tu prendras les choses que tu auras consacrées, qui seront par devers toi, & ce que tu auras voué, & tu viendras au lieu que l'Eternel aura choisi.

27. Et tu offriras tes holocaustes, leur chair & leur sang sur l'autel de l'Eternel ton Dieu : mais le sang de tes *autres* sacrifices sera répandu vers l'autel de l'Eternel ton Dieu, & tu en mangeras la chair.

28. Garde, & écoute toutes ces paroles-ci que je te commande, afin que tu prospéres, toi & tes enfans aprés toi à jamais, quand tu auras fait ce que l'Eternel ton Dieu approuve, & qu'il trouve bon & droit.

29. Quand l'Eternel ton Dieu aura exterminé de devant toi les nations, au païs desquelles tu vas pour le posséder, & que tu l'auras possédé, & seras habitant de leur païs,

30. Prens garde à toi, de peur que tu ne sois pris au piege aprés elles, quand elles auront été détruites de devant toi : & que tu ne recherches leurs dieux, en disant ; Comme ces nations-là servoient leurs dieux, je le ferai aussi tout de même. *Jos.* 23 : 7.

31. Tu ne feras point ainsi à l'Eternel ton Dieu ; car ces nations ont fait à leurs dieux, tout ce qui est en abomination à l'Eternel, & qu'il haït : car même ils ont brûlé au

feu leurs fils & leurs filles à leurs dieux. 2. *Rois* 16 : 18.

32. Vous prendrez garde de faire tout ce que je vous commande. Tu n'y ajoûteras rien par dessus, & tu n'en diminueras rien.

CHAPITRE XIII.

Punition des faux prophetes, & des seducteurs.

S'il s'éleve au milieu de toi un prophete ou un songeur de songes, qui fasse devant toi quelque signe ou miracle :

2. Et que ce signe ou ce miracle dont il t'aura parlé, arrive, s'il te dit; Allons aprés d'autres dieux que tu n'as point connus, & les servons.

3. Tu n'écouteras point les paroles de ce prophete, ni de ce songeur de songes, car l'Eternel vôtre Dieu vous éprouve, pour savoir si vous aimez l'Eternel vôtre Dieu, de tout vôtre cœur & de toute vôtre ame. 1. *Jean.* 2 : 19.

4. Vous marcherez aprés l'Eternel vôtre Dieu, & le craindrez, & garderez ses commandemens, & obéïrez à sa voix, & le servirez, & vous attacherez à lui.

5. Mais on fera mourir ce prophete-là ou ce songeur de songes ; parce qu'il a parlé de révolte contre l'Eternel vôtre Dieu, qui vous a tirez hors du païs d'Egypte, & vous a rachettez de la maison de servitude, pour vous faire sortir de la voye que l'Eternel vôtre Dieu vous a prescrite, afin que vous y marchiez ; ainsi tu extermineras le méchant du milieu de toi. *Jer.* 14 : 15. *Zach.* 13 : 3.

6. Quand ton frere, fils de ta mere, ou ton fils, ou ta fille, ou ta femme bien aimée, ou ton intime ami, qui t'est comme ton ame, t'incitera, en te disant en secret ; Allons & servons d'autres dieux, que tu n'as point connus, ni tes peres.

7. D'entre les dieux des peuples qui *sont* autour de vous, soit prés ou loin de toi, depuis un bout de la terre jusqu'à l'autre.

8. N'aye point de complaisance pour lui, & ne l'écoute point, & que ton œil ne l'épargne point, & ne lui fai point de grace, & ne le cache point :

9. Mais tu ne manqueras point de le faire mourir, ta main sera la premiere sur lui, pour le mettre à mort, & ensuite la main de tout le peuple. *ch.* 17. 7.

10. Et tu l'assommeras de pierres, & il mourra, parce qu'il a cherché de t'éloigner de l'Eternel ton Dieu, qui t'a tiré hors du païs d'Egypte, de la maison de servitude ;

11. Afin que tout Israël l'entende, & qu'il craigne, & qu'on ne fasse plus une si méchante action au milieu de toi. *ch.* 17 : 13.

12. Quand tu entendras que dans l'une de tes villes, que l'Eternel ton Dieu te donne pour y habiter, on dira ;

13. Quelques méchans garnemens sont sortis du milieu de toi, qui ont incité les habitans de leur ville, en disant ; Allons, & servons d'autres dieux, que vous n'avez point connus :

14. Alors tu chercheras, & t'informeras, & t'enquerras soigneusement ; & si tu trouves que ce qu'on a dit soit véritable & certain, & qu'une telle abomination ait été faite au milieu de toi :

15. Tu ne manqueras pas de faire passer les habitans de cette ville au trenchant de l'épée ; & tu la détruiras à la façon de l'interdit, avec tout ce qui y sera, *faisant*

passer

passer même ſes bêtes au trenchant de l'épée.

16. Et tu aſſembleras au milieu de ſa place tout ſon butin, & tu brûleras entierement au feu cette ville & tout ſon butin, devant l'Eternel ton Dieu: & elle ſera à perpetuité un monceau de ruïnes, ſans être jamais rebâtie.

17. Et rien de l'interdit ne demeurera en ta main, afin que l'Eternel ſe départe de l'ardeur de ſa colere, & qu'il te faſſe miſericorde, & ait pitié de toi, & qu'il te multiplie, comme il a juré à tes peres: *ch.* 7: 25, 26.

18. Parce que tu auras obéï à la voix de l'Eternel ton Dieu, pour garder tous ſes commandemens que je te preſcris aujourd'hui, afin que tu faſſes ce que l'Eternel ton Dieu approuve & trouve droit.

CHAPITRE XIV.

Ordonnances touchant le deuil, les viandes & les dixmes.

VOus êtes les enfans de l'Eternel vôtre Dieu. Ne vous faites aucune inciſion, & ne *vous* raſez point entre les yeux pour aucun mort.

2. Car tu és un peuple ſaint à l'Eternel ton Dieu, & l'Eternel t'a choiſi d'entre tous les peuples qui ſont ſur la terre, afin que tu lui ſois un peuple précieux.

3. Tu ne mangeras d'aucune choſe abominable:

4. Ce ſont ici les bêtes à quatre pieds dont vous mangerez, le bœuf; ce qui naît des brebis & des chevres;

5. Le cerf, le daim, le buffle, le chamois, le chevrevil, le bœuf ſauvage, & le chameaupard.

6. Vous mangerez donc d'entre les bêtes à quatre pieds, de toutes celles qui ont l'ongle diviſé, & qui ont le pied fourché, & qui ruminent.

7. Mais vous ne mangerez point de celles qui ruminent *ſeulement* ou qui ont l'ongle diviſé & le pied fourché *ſeulement*: comme le chameau, le lievre, & le lapin; car ils ruminent bien, mais ils n'ont pas l'ongle diviſé: ils vous ſeront ſouillez. *Lévit.* 11: 4.

8. Le pourceau auſſi, car il a bien l'ongle diviſé, mais il ne rumine point: il vous ſera ſouillé: vous ne mangerez point de leur chair; même vous ne toucherez point à leur chair morte.

9. Vous mangerez de ceci d'entre tout ce qui eſt dans les eaux: vous mangerez de tout ce qui a des nageoires & des écailles.

10. Mais vous ne mangerez point de ce qui n'a ni nageoires ni écailles: cela vous ſera ſouillé.

11. Vous mangerez tout oiſeau net.

12. Mais ce ſont ici ceux dont vous ne mangerez point: l'Aigle, l'Orfraie, le Faucon:

13. Le Vautour, le Milan, l'Autour, ſelon leur eſpece:

14. Et tout corbeau, ſelon ſon eſpece:

15. Le Chathuant, la Hulotte, le Coucou, & l'Epervier, ſelon ſon eſpece:

16. La Chouëtte, le Hibou, le Cigne:

17. Le Cormoran, le Pellican, le Plongeon:

18. La Cicogne, & le Héron, ſelon leur eſpece; & la Huppe, & la Chauveſouris.

19. Et tout reptile qui vole, vous ſera ſouillé; on n'en mangera point.

20. Mais vous mangerez de tout ce qui vole, & qui eſt net.

21. Vous ne mangerez d'aucune bête morte d'elle-même, mais tu la donneras à l'étranger qui eſt dans tés portes, & il la mangera, ou tu la vendras au forain: car tu és un peuple ſaint à l'Eternel ton Dieu. Tu ne bouilliras point le chevreau au lait de ſa mere.

22. Tu ne manqueras point de donner la dixme, de tout le rapport de ce que tu auras ſemé, qui ſortira de ton champ, chaque année.

23. Et tu mangeras devant l'Eternel ton Dieu, au lieu qu'il aura choiſi pour y faire habiter ſon Nom, les dixmes de ton froment, de ton vin, & ton huile, & les premiers-nez de ton gros & menu bêtail, afin que tu apprennes à craindre toûjours l'Eternel ton Dieu.

24. Mais quand le chemin te ſera ſi long que tu ne les puiſſes porter, parce que le lieu que l'Eternel ton Dieu aura choiſi, pour y mettre ſon nom, ſera trop loin de toi, lors que l'Eternel ton Dieu t'aura béni,

25. Alors tu les convertiras en argent, & ſerreras l'argent en ta main; & tu iras au lieu que l'Eternel ton Dieu aura choiſi.

26. Et tu employeras l'argent en tout ce que ton ame ſouhaitera, ſoit gros ou menu bétail, ſoit vin ou cervoiſe, & en toute autre choſe que ton amé deſirera; & tu le mangeras en la préſence de l'Eternel ton Dieu, & te réjouïras, toi, & ta famille.

27. Tu n'abandonneras point le Lévite qui eſt dans tes portes, parce qu'il n'a point de portion, ni d'héritage avec toi.

28. Au bout de la troiſieme année tu tireras toutes les dixmes de ton rapport de cette année-là, & les mettras dans tes portes.

29. Alors le Lévite qui n'a point de portion ni d'héritage avec toi, & l'etranger, l'orphelin, & la veuve qui *ſont* dans tes portes, viendront, & ils mangeront, & ſeront raſſaſiez; afin que l'Eternel ton Dieu te béniſſe, en tout l'ouvrage de ta main, auquel tu t'appliqueras.

CHAPITRE XV.

Année de relâche. Eſclaves Hebreux. Rachat des premiers-nez.

DE ſept en ſept ans tu célébreras *l'année de* relâche.

2. Et c'eſt ici la maniere de *célébrer l'année* de relâche; Que tout homme ayant droit d'exiger quelque choſe, que ce ſoit qu'il puiſſe exiger de ſon prochain, donnera relâche, & ne l'exigera point de ſon prochain, ni de ſon frere, quand on aura proclamé le relâche en l'honneur de l'Eternel.

3. Tu pourras exiger de l'Etranger: mais quand tu auras à faire avec ton frere, tu lui en donneras relâche:

4. Afin qu'il n'y ait au milieu de toi aucun néceſſiteux; car l'Eternel te bénira certainement au païs que l'Eternel ton Dieu te donne en héritage pour le poſſéder.

5. *Pourvû* ſeulement que tu obéiſſes à la voix de l'Eternel ton Dieu, & que tu prennes garde à faire des commandemens, que je te préſcris aujourd'hui.

6. Parce que l'Eternel ton Dieu t'aura béni, comme il t'en a parlé tu prêteras ſur gages à pluſieurs nations, & tu n'emprunteras point ſur gages: Tu domineras ſur pluſieurs nations, & elles ne domineront point ſur toi.

7. Quand un de tes freres ſera néceſſiteux au milieu de toi, en quelque lieu de ta demeure, dans le païs que l'Eternel ton Dieu te donne, tu n'endurciras point ton cœur, & ne reſſerreras point ta main

main à ton frere, qui sera necessiteux.

8. Mais tu ne manqueras pas de lui ouvrir ta main, ni ne manqueras de lui prêter sur gages, autant qu'il en aura besoin pour son indigence, dans laquelle il se trouvera.

9. Prens garde à toi, que tu n'ayes dans ton cœur quelque méchante intention, & *que* tu ne dises; La septieme année, qui est l'année de relâche, approche: & que ton œil étant malin contre ton frere nécessiteux, afin de ne lui rien donner, il ne crie à l'Eternel contre toi, & qu'il n'y ait du péché en toi.

10. Tu ne manqueras point de lui donner, & ton cœur ne lui donnera point à regret; car à cause de cela l'Eternel ton Dieu te bénira dans toute ton œuvre, & dans tout ce à quoi tu mettras la main.

11. Car il n'y aura pas manque de pauvres au païs: c'est pourquoi je te commande, en disant; Ne manque point d'ouvrir ta main à ton frere, *savoir*, à l'affligé, & au nécessiteux de ton peuple en ton païs. *Matth.* 26: 11.

12. Quand quelqu'un d'entre tes freres, soit Hébreu, ou Hébreuë, te sera vendu, il te servira six ans; mais en la septieme année tu le renvoyeras libre de chez toi.

13. Et quand tu le renvoyeras libre de chez toi, tu ne le renvoyeras point vuide.

14. Et ne manqueras pas de le charger de quelque chose de ton troupeau, de ton aire, & de ta cuve: tu lui donneras de ce en quoi l'Eternel ton Dieu t'aura béni.

15. Et qu'il te souvienne que tu as été esclave au païs d'Egypte, & que l'Eternel ton Dieu t'en a rachetté; & c'est pour cela que je te commande ceci aujourd'hui.

16. Mais s'il arrive qu'il te dise: Que je ne sorte point de chez toi; parce qu'il t'aime, toi & ta maison, & qu'il se trouve bien avec toi:

17. Alors tu prendras une alesne & tu lui perceras l'oreille contre la porte, & il sera ton serviteur à toûjours: tu en feras de même à ta servante.

18. Qu'il ne te soit point fâcheux de le renvoyer libre de chez toi, car il t'a servi six ans, qui est le double du salaire du mercenaire; & l'Eternel ton Dieu te bénira en tout ce que tu feras.

19. Tu sanctifieras à l'Eternel ton Dieu tout premier-né mâle, qui naîtra de ton gros ou menu bétail. Tu ne laboureras point avec le premier né de ta vache; & tu ne tondras point le premier-né de tes brebis. *Exod.* 13: 2.

20. Tu le mangeras, toi & ta famille chaque année en la présence de l'Eternel ton Dieu, au lieu que l'Eternel aura choisi.

21. Mais s'il a quelque défaut, *tellement qu'il soit* boiteux ou aveugle, ou qu'il ait quelque autre mauvais défaut, tu ne le sacrifieras point à l'Eternel ton Dieu:

22. Mais tu le mangeras au lieu de ta demeure: celui qui est souillé, & celui qui est net *en mangeront*, comme *on mange* du daim, & du cerf.

23. Seulement tu n'en mangeras point le sang, *mais* tu le répandras sur la terre comme de l'eau.

CHAPITRE XVI.

La Pâque. La Pentecôte. La Fete des Tabernacles. Administration de la justice. Détruire l'idolatrie.

PRens garde au mois que les épics meurissent, & fai la Pâque à l'Eternel ton Dieu: car au mois que les épics meurissent, l'Eternel ton

ton Dieu t'a fait sortir de nuit hors d'Egypte. *Exod.* 12: 2.

2. Et sacrifie la Pâque à l'Eternel ton Dieu du gros & du menu bétail, au lieu que l'Eternel aura choisi, pour y faire habiter son Nom.

3. Tu ne mangeras point avec elle de pain levé: tu mangeras avec elle pendant sept jours des pains sans levain, pains d'affliction, parce que tu és sorti en hâte du païs d'Egypte: afin que tous les jours de ta vie tu te souviennes du jour, que tu és sorti du païs d'Egypte.

4. Il ne se verra point de levain chez toi, dans tous ces confins pendans sept jours: & on ne gardera rien de la chair du sacrifice que tu auras fait le soir du premier jour, jusqu'au matin.

5. Tu ne pourras point sacrifier la Pâque dans tous les lieux de ta demeure, que l'Eteruel ton Dieu te donne: *Exod.* 12: 27.

6. Mais *seulement* au lieu que l'Eternel ton Dieu aura choisi pour y faire habiter son Nom; c'est-là que tu sacrifieras la Pâque au soir, si-tôt que le soleil sera couché, précisement au temps que tu sortis d'Egypte.

7. Et l'ayant fait cuire, tu la mangeras au lieu que l'Eternel ton Dieu aura choisi; & le matin tu t'en retourneras & t'en iras dans tes tentes.

8. Pendant six jours tu mangeras des pains sans levain, & au septieme jour, qui est l'assemblée solemnelle à l'Eternel ton Dieu, tu ne feras aucune œuvre.

9. Tu ne compteras sept semaines: tu commenceras à compter ces sept semaines, depuis que tu auras commencé, à mettre la faucille en la moisson.

10. Puis tu feras la fête solemnelle des semaines à l'Eternel ton Dieu, en présentant l'offrande volontaire de ta main, laquelle tu donneras, selon que l'Eternel ton Dieu t'aura béni;

11. Et tu te réjoüiras en la présence de l'Eternel ton Dieu, toi, ton fils, ta fille, ton serviteur, ta servante, & le Lévite qui est dans tes portes, l'étranger, l'orphelin, & la veuve qui sont parmi toi, au lieu que l'Eternel ton Dieu aura choisi, pour y faire habiter son Nom. *Lévit.* 23: 40.

12. Et tu te souviendras que tu as été esclave en Egypte, & tu prendras garde à faire ces statuts.

13. Tu feras la fête solemnelle des Tabernacles pendant sept jours, aprés que tu auras recueilli *les revenus* de ton aire, & de ta cuve.

14. Et tu te réjoüiras en ta fête solemneile, toi, ton fils, ta fille, ton serviteur & ta servante, le Lévite, l'Etranger, l'orphelin, & la veuve qui sont dans tes portes.

15. Tu célébreras pendant sept jours la fête solemnelle à l'Eternel ton Dieu, au lieu que l'Eternel aura choisi, quand l'Eternel ton Dieu t'aura béni dans toute ta récolte, & dans tout l'ouvrage de tes mains; & tu seras dans la joye.

16. Trois fois l'an tout mâle d'entre vous se présentera devant l'Eternel ton Dieu, au lieu qu'il aura choisi; *savoir* à la fête solemnelle des pains sans levain, & à la fête solemnelle des Semaines, & à la fête solemnelle des Tabernacles. Mais nul ne se présentera devant la face de l'Eternel à vuide:

17. *Mais* chacun donnera à proportion de ce qu'il aura, selon la bénédiction de l'Eternel ton Dieu, laquelle il t'aura donnée.

18. Tu t'établiras des juges, & des prevôts dans toutes tes villes, lesquel-

lesquelles l'Eternel ton Dieu te donne, selon tes Tribus; afin qu'ils jugent le peuple par un jugement droit.

19. Tu ne pervertiras point le droit, & tu n'auras point égard à l'apparence des personnes: & tu ne prendras aucun présent: car le présent aveugle les yeux des sages, & pervertit les paroles des justes.

20. Tu suivras exactement la justice, afin que tu vives, & que tu possédes le païs que l'Eternel ton Dieu te donne.

21. Tu ne planteras point de bocage, de quelque arbre que ce soit, auprés de l'autel de l'Eternel ton Dieu, lequel tu te seras fait.

22. Tu ne te dresseras point non plus de statue: l'Eternel ton Dieu haït ces choses.

CHAPITRE XVII.

Punition de l'idolatrie. Jugément du Sacrificateur.

TU ne sacrifieras à l'Eternel ton Dieu ni bœuf, ni brebis ou chevre qui ait en soi quelque tare, *ou* quelque defaut: car c'est une abomination à l'Eternel ton Dieu.

2. Quand il se trouvera au milieu de toi, dans quelqu'une de tes villes, que l'Eternel ton Dieu te donne, homme ou femme qui fasse ce qui est déplaisant à l'Eternel ton Dieu, en transgressant son alliance;

3. Et qui aille, & serve d'autres dieux, & se prosterne devant eux, soit devant le soleil, ou devant la lune, ou devant toute l'armée du ciel, ce que je n'ai pas commandé:

4. Et que *cela* t'aura été rapporté, & que tu l'auras appris, alors tu t'en enquerras exactement, & si tu trouves que ce qu'on a dit soit veritable, & qu'il soit certain qu'une telle abomination ait été faite en Israël:

5. Alors tu feras sortir vers tes portes cet homme, ou cette femme, qui auront fait cette méchante action, cet homme, *dis-je*, ou cette femme, & tu les assommeras de pierres, & ils mourront.

6. On fera mourir sur la parole de deux ou de trois témoins, celui qui doit être puni de mort, *mais* on ne le fera pas mourir sur la parole d'un seul témoin.

7. La main des témoins sera la premiere sur lui pour le faire mourir, ensuite la main de tout le peuple; & ainsi tu ôteras ce méchant du milieu de toi.

8. Quand une affaire te paroîtra trop difficile, pour juger entre meurtre & meurtre, entre cause & cause, entre playe & playe, qui sont des affaires de procés dans tes portes; alors tu te leveras, & tu monteras au lieu que l'Eternel ton Dieu aura choisi:

9. Et tu viendras aux Sacrificateurs qui sont de la race de Lévi, & au juge qui sera en ce tems là, & tu t'enquerras d'*eux*, & ils te déclareront ce que porte le droit.

10. Et tu feras de point en point, ce qu'ils t'auront déclaré, du lieu que l'Eternel aura choisi, & tu prendras garde à faire tout ce qu'ils t'auront enseigné.

11. Tu feras de point en point ce que dit la loi qu'ils t'auront enseignée, & selon le droit qu'ils t'auront declaré, & tu ne te détourneras ni à droite ni à gauche, de ce qu'ils t'auront dit.

12. Mais l'homme qui se portant fierement, n'aura point voulu obéir au Sacrificateur qui se tiendra là pour servir l'Eternel ton Dieu, ou au Juge, cet homme-là mourra, & tu ôteras ce méchant d'Israël.

13. Afin que tout le peuple l'entende

tende & qu'il craigne, & qu'à l'avenir il ne se porte point fierement.

14. Quand tu seras entré au païs que l'Eternel ton Dieu te donne, & que tu le posséderas, & y demeureras, si tu dis; J'établirai un Roi sur moi, comme toutes les nations qui sont autour de moi:

15. Tu ne manqueras pas de t'établir pour Roi celui, que l'Eternel ton Dieu aura choisi: tu t'établiras pour Roi un homme qui soit d'entre tes freres: & tu ne pourras point établir sur toi un homme étranger, qui ne soit pas ton frere.

16. Seulement il ne fera point amas de chevaux, & il ne ramenera point le peuple en Egypte, pour faire amas de chevaux: car l'Eternel vous a dit; Vous ne retournerez jamais plus dans ce chemin-là.

17. Il ne prendra point aussi plusieurs femmes, afin que son cœur ne se détourne point: & il ne s'amassera point beaucoup d'argent, ni beaucoup d'or.

18. Et si-tôt qu'il sera assis sur le trône de son Royaume, il écrira pour soi dans un livre un double de cette Loi, *laquelle il prendra* des Sacrificateurs, qui sont de la race de Lévi.

19. Et ce livre demeurera par devers lui, & il y lira tous les jours de sa vie; afin qu'il apprenne à craindre l'Eternel son Dieu, & à prendre garde à toutes les paroles de cette Loi, & à ces statuts pour les faire:

20. Afin que son cœur ne s'éleve point par dessus ses freres, & qu'il ne se détourne point de ce commandement, ni à droite ni à gauche: & afin qu'il prolonge ses jours en son regne, lui & ses fils, au milieu d'Israël.

CHAPITRE XVIII.

Droits des Sacrificateurs & des Lévites. Défense des divinations. Promesse d'un Prophete tel que Moyse.

LEs Sacrificateurs qui sont de la race de Lévi, même toute la Tribu de Lévi, n'auront point de part ni d'héritage avec le reste d'Israël, *mais* ils mangeront les sacrifices de l'Eternel faits par feu, & son héritage. 1. *Cor.* 9: 13.

2. Ils n'auront donc point d'héritage entre leurs freres; l'Eternel est leur héritage, comme il leur en a parlé.

3. Or c'est ici le droit que les Sacrificateurs prendront du peuple, *c'est-à dire* de ceux qui offriront quelque sacrifice, soit bœuf, ou brebis, ou chevre, *c'est* qu'on donnera au Sacrificateur l'épaule, les mâchoires, & le ventre.

4. Tu leur donneras les prémices de ton froment, de ton vin, & de ton huile, & les prémices de la toison de tes brebis.

5. Car l'Eternel ton Dieu l'a choisi d'entre toutes les Tribus, afin qu'il assiste pour faire le service au nom de l'Eternel, lui & ses fils, à toûjours.

6. Or quand le Lévite viendra de quelque lieu de ta demeure, de quelque endroit que ce soit d'Israël, où il fasse son séjour, & qu'il viendra selon tout le desir de son ame, au lieu que l'Eternel aura choisi.

7. Il fera le service au nom de l'Eternel son Dieu, comme tous ses freres Lévites, qui assistent en la présence de l'Eternel.

8. Ils mangeront une égale portion avec les autres, outre ce que chacun pourra avoir de ce, qu'il aura vendu aux familles de ses péres.

9. Quand tu seras entré au païs que l'Eternel ton Dieu te donne, tu n'apprendras point à faire selon les abominations de ces nations-là.

10. Il ne se trouvera personne au milieu de toi, qui fasse passer par le feu son fils ou sa fille, ni de devin qui se mêle de deviner, ni de prognostiqueur de temps, ni aucun qui use d'augures, ni aucun sorcier; 1. *Sam.* 28: 7.

11. Ni d'enchanteur qui use d'enchantemens, ni d'homme qui consulte l'esprit de python, ni de diseur de bonne avanture, ni aucun qui interroge les morts.

12. Car quiconque fait ces choses est en abomination à l'Eternel; & à cause de ces abominations, l'Eternel ton Dieu chasse ces nations-là de devant toi.

13. Tu seras entier avec l'Eternel ton Dieu.

14. Car ces nations-là, dont tu t'en vas posséder le païs, écoutent les prognostiqueurs, & les devins: mais quant à toi, l'Eternel ton Dieu ne t'a point permis de faire ainsi.

15. L'Eternel ton Dieu te suscitera un Prophete comme moi, d'entre tes freres; vous l'écouterez: *Jean.* 1: 46.

16. Selon tout ce que tu as demandé à l'Eternel ton Dieu en Horeb, au jour de l'assemblée, en disant; Que je n'entende plus la voix de l'Eternel mon Dieu; & que je ne voye plus ce grand feu, de peur que je ne meure.

17. Alors l'Eternel me dit; Ils ont bien dit, ce qu'ils ont dit.

18. Je leur susciterai un Prophete comme toi d'entre leurs freres, & je mettrai mes paroles en sa bouche; & il leur dira tout ce, que je lui aurai commandé.

19. Et il arrivera que quiconque n'écoutera pas mes paroles, lesquelles il aura dites en mon Nom, je lui en demanderai compte.

20. Mais le prophete qui se sera porté si fierement, que de dire quelque chose en mon Nom, que je ne lui aurai point commandé de dire, ou qui aura parlé au nom des autres dieux, ce prophete-là mourra. *Jér.* 14: 14.

21. Que si tu dis en ton cœur; Comment connoîtrons-nous la parole, que l'Eternel n'aura point dite?

22. Quand ce prophete-là aura parlé au Nom de l'Eternel, & que la chose *qu'il aura prédite* ne sera point, ni n'arrivera point, cette parole sera celle que l'Eternel ne lui a point dite; *mais* le prophete l'a dite par fierté; ainsi n'aye point peur de lui.

CHAPITRE XIX.

Villes de refuge. Bornes des terres. Des Témoins.

QUand l'Eternel ton Dieu aura exterminé les nations desquelles l'Eternel ton Dieu te donne le païs, & que tu posséderas leur païs, & demeureras dans leurs villes, & dans leurs maisons;

2. Alors tu sépareras trois villes, au milieu du païs, que l'Eternel ton Dieu te donne pour le posséder. *Exod.* 21: 13.

3. Tu dresseras le chemin, & tu diviseras en trois parties les contrées de ton païs, que l'Eternel ton Dieu te donnera en héritage: & ce sera, afin que tout meurtrier s'y enfuye.

4. Or c'est ici comme on procédera, envers le meurtrier qui se sera retiré-là, afin qu'il vive. Celui qui aura frappé son prochain par mégarde, & sans l'avoir haï auparavant; *Exod.* 21: 13.

5. Comme si quelqu'un étant allé avec son prochain dans une forêt, pour couper du bois, & avançant sa main avec la coignée pour couper du bois, il arrive que le fer échappe hors du manche, & rencontre tellement son prochain, qu'il en meure: il s'enfuira dans une de ces villes là, afin qu'il vive:

6. De peur que celui, qui a le droit de venger le sang, ne poursuive le meurtrier, pendant que son cœur est échauffé, & qu'il ne l'atteigne, si le chemin est trop long, & ne le frappe à mort, quoi qu'il ne fût pas digne de mort, parce qu'il ne haïssoit pas son prochain auparavant.

7. C'est pourquoi je te commande, en disant: Sépare toi trois villes.

8. Que si l'Eternel ton Dieu étend tes confins, comme il l'a juré à tes peres, & qu'il te donne tout le païs qu'il a promis de donner à tes peres;

9. Pourvû que tu prennes garde à faire tous ces commandemens que je te prescris aujourd'hui, afin que tu aimes l'Eternel ton Dieu, & que tu marches toûjours dans ses voyes; alors tu t'ajoûteras encore trois villes, outre ces trois-là:

10. Afin que le sang de celui qui est innocent, ne soit pas répandu au milieu de ton païs, que l'Eternel ton Dieu te donne *en* héritage, & que tu ne sois pas coupable de meurtre.

11. Mais quand un homme qui haïra son prochain, lui aura dressé des embûches, & se sera élevé contre lui, & l'aura frappé à mort, & qu'il s'en sera fuï dans l'une de ces villes,

12. Alors les Anciens de sa ville envoyeront & le tireront de là, & le livreront entre les mains de celui, qui a le droit de venger le sang, afin qu'il meure.

13. Ton œil ne l'épargnera point; mais tu ôteras d'Israël le sang de l'innocent; & tu prospéreras.

14. Tu ne transporteras point les bornes de ton prochain, que les prédécesseurs auront plantées, dans l'héritage que tu posséderas, au païs que l'Eternel ton Dieu te donne pour le posséder.

15. Un témoin seul ne sera point valable contre un homme, en quelque crime & péché que ce soit, en quelque péché qu'on ait commis: mais sur la parole de deux ou de trois témoins la chose sera valable. *Matth.* 18: 17.

16. Quand un faux témoin s'élevera contre quelqu'un, pour déposer contre lui de révolte;

17. Alors ces deux hommes-là qui auront contestation entr'eux, comparoîtront devant l'Eternel, en la présence des Sacrificateurs & des Juges qui seront en ce temps-là:

18. Et les Juges s'informeront exactement; & s'il se trouve que ce témoin soit un faux témoin, qui ait déposé faussement contre son frere:

19. Tu lui feras, comme il avoit dessein de faire à son frere; & ainsi tu ôteras le méchant du milieu de toi.

20. Et les autres qui entendront cela, craindront, & à l'avenir ils ne feront plus de méchante action comme celle-là, au milieu de toi.

21. Ton œil ne l'épargnera point: mais il y aura vie pour vie, œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied.

CHAPITRE XX.

Loix de la guerre, & des sieges des villes.

QUand tu iras à la guerre contre tes ennemis, & que tu verras des chevaux & des chariots, & un peuple plus grand que toi, n'aye point peur d'eux, car l'Eternel ton Dieu, qui t'a fait monter hors du païs d'Egypte, *est* avec toi.

2. Et quand il faudra s'approcher pour combattre, le Sacrificateur s'avancera, & parlera au peuple :

3. Et leur dira ; Ecoute Israël, vous vous approchez aujourd'hui pour combattre vos ennemis ; que vôtre cœur ne soit point lâche, ne craignez point, ne soyez point éperdus, & ne soyez point effrayez à cause d'eux.

4. Car l'Eternel vôtre Dieu marche avec vous, pour combattre pour vous contre vos ennemis, & pour vous préserver.

5. Alors les officiers parleront au peuple, en disant ; Qui est celui, qui a bâti une maison neuve, & ne l'a point dédiée ; qu'il s'en aille, & s'en retourne en sa maison, de peur qu'il ne meure en la bataille, & qu'un autre ne la dédie.

6. Et qui est celui, qui a planté une vigne, & n'en a point encore cueilli le fruit ? qu'il s'en aille, & s'en retourne en sa maison, de peur qu'il ne meure en la bataille, & qu'un autre n'en cueille le fruit.

7. Et qui est celui, qui a fiancé une femme, & ne l'a point épousée ? qu'il s'en aille, & s'en retourne en sa maison, de peur qu'il ne meure en la bataille, & qu'un autre ne l'épouse.

8. Et les officiers continueront à parler au peuple, & diront ; Si quelqu'un est timide, & lâche de cœur, qu'il s'en aille, & s'en retourne en sa maison, de peur que le cœur de ses freres ne se fonde comme le sien.

9. Et aussi-tôt que les officiers auront achevé de parler au peuple, ils rangeront les chefs des bandes à la tête de chaque troupe.

10. Quand tu t'approcheras d'une ville pour lui faire la guerre, tu lui présenteras la paix.

11. Et si elle te fait une réponse de paix & t'ouvre *les portes*, tout le peuple qui sera trouvé dedans, te sera tributaire, & sujet.

12. Mais si elle ne traite pas avec toi, & quelle fasse la guerre contre toi, alors tu mettras le siege contr'elle.

13. Et quand l'Eternel ton Dieu l'aura livrée entre tes mains, tu feras passer au fil de l'épée tous les hommes qui s'y trouveront.

14. *Reservant* seulement les femmes, & les petits enfans. Et quant aux bêtes, & tout ce qui sera dans la ville, *savoir* tout son butin, tu le pilleras pour toi ; & tu mangeras le butin de tes ennemis, que l'Eternel ton Dieu t'aura donné.

15. Tu en feras ainsi à toutes les villes, qui sont fort éloignées de toi ; lesquelles ne *sont* point des villes de ces nations-ci.

16. Mais tu ne laisseras vivre personne, qui soit des villes de ces peuples, que l'Eternel ton Dieu te donne *en* héritage.

17. Car tu ne manqueras point de les détruire à la façon de l'interdit, *savoir* les Héthiens, les Amorrhéens, les Cananéens, les Phéréziens, les Héviens, les Jébusiens, comme l'Eternel ton Dieu te l'a commandé.

18. Afin qu'ils ne vous apprennent point à faire selon toutes les abominations, qu'ils ont faites à leurs dieux, & que vous ne péchiez point contre l'Eternel vôtre Dieu. *Jos.* 23 : 7.

19. Quand tu tiendras une ville assiégée durant plusieurs jours, en la battant pour la prendre, tu ne détruiras point ses arbres à coups de coignées, parce que tu en pourras manger, c'est pourquoi tu ne les couperas point ; car l'arbre des champs *est-il* un homme, pour entrer devant toi dans la forteresse ?

20. Mais seulement tu détruiras & couperas les arbres, que tu connoîtras n'être point des arbres fruitiers ; & tu en bâtiras des forts contre la ville qui te fait la guerre, jusqu'à ce qu'elle soit subjuguée.

CHAPITRE XXI.

Expiation d'un meurtre inconnu. Femme prise à la guerre. Droit d'ainesse.

QUand il se trouvera sur la terre, que l'Eternel ton Dieu te donne pour posséder, un homme qui a été tué, étendu dans un champ, & qu'on ne saura pas qui l'aura tué.

2. Alors tes Anciens & tes Juges sortiront, & mesureront depuis l'homme qui aura été tué, jusqu'aux villes qui *sont* tout autour de lui.

3. Puis les Anciens de la ville la plus proche de l'homme qui aura été tué, prendront une jeune vache du troupeau, de laquelle on ne se soit point servi, & qui n'ait point tirée étant sous le joug :

4. Et les Anciens de cette ville-là, feront descendre la jeune vache en une vallée rude, dans laquelle on ne laboure, ni ne seme, & là ils couperont le cou à la jeune vache dans la vallée.

5. Et les Sacrificateurs, fils de Lévi, s'approcheront ; car l'Eternel ton Dieu les a choisis, pour faire son service, & pour bénir au Nom de l'Eternel ; & afin qu'à leur parole toute cause & toute playe soit définie.

6. Et tous les Anciens de cette ville-là, qui seront les plus prés de l'homme qui aura été tué, laveront leurs mains sur la jeune vache, à laquelle on aura coupé le cou dans la vallée.

7. Et prenant la parole ils diront ; Nos mains n'ont point répandu ce sang, nos yeux aussi ne l'ont point vû *répandre*.

8. O Eternel, sois propice à ton peuple d'Israël, que tu as racheté, & ne lui impute point le sang innocent, *qui a été repandu* au milieu de ton peuple d'Israël : & le meurtre sera expié pour eux.

9. Et tu ôteras le sang innocent du milieu de toi, parce que tu auras fait ce, que l'Eternel approuve & trouve droit.

10. Quand tu seras allé à la guerre contre tes ennemis, & que l'Eternel ton Dieu les aura livrez entre tes mains, & que tu en auras emmené des prisonniers ;

11. Si tu vois entre les prisonniers quelque belle femme, & qu'ayant conçu pour elle de l'affection, tu veuilles la prendre pour ta femme ;

12. Alors tu la meneras en ta maison, & elle rasera sa tête, & fera ses ongles :

13. Et elle ôtera de dessus soi les habits qu'elle portoit, lors qu'elle a été faite prisonniere : & elle demeurera en ta maison, & pleurera son pere & sa mere un mois durant ; puis tu viendras vers elle, & tu seras son mari, & elle sera ta femme.

14. S'il arrive qu'elle ne te plaise plus, tu la renvoyeras selon sa volon-

volonté, mais tu ne la pourras point vendre pour de l'argent, ni en faire aucun trafic, parce que tu l'auras humiliée.

15. Quand un homme aura deux femmes, l'une aimée, & l'autre haïe, & qu'elles lui auront enfanté des enfans, tant celle qui eſt aimée, que celle qui eſt haïe, & que le fils aîné ſoit de celle qui eſt haïe;

16. Lors que le jour viendra, qu'il partagera à ſes enfans ce qu'il aura, alors il ne pourra pas faire aîné le fils de celle qui eſt aimée, devant le fils de celle qui eſt haïe, lequel eſt né le premier.

17. Mais il reconnoîtra le fils de celle qui eſt haïe, pour ſon premier-né, en lui donnant la portion de deux, de tout ce qui ſe trouvera lui appartenir: car il eſt le commencement de ſa vigueur: le droit d'aîneſſe lui appartient.

18. Quand un homme aura un enfant pervers & rebelle, n'obéiſſant point à la voix de ſon pere, ni à la voix de ſa mere, & qu'ils l'auront châtié, & que non obſtant cela il ne les écoute point;

19. Alors le pere & la mere le prendront, & le meneront aux Anciens de ſa ville, & à la porte de ſon lieu:

20. Et ils diront aux Anciens de ſa ville; C'eſt ici nôtre fils qui eſt pervers & rebelle, il n'obéït point à nôtre voix, il eſt gourmand & yvrogne.

21. Et tous les gens de la ville le lapideront, & il mourra; & ainſi tu ôteras le méchant du milieu de toi, afin que tout Iſraël l'entende, & qu'il craigne.

22. Quand un homme aura commis quelque péché digne de mort, & qu'on le fera mourir, & que tu le pendras à un bois.

23. Son corps mort ne demeurera point la nuit ſur le bois, mais tu ne manqueras point de l'enſévelir le même jour, car celui qui eſt pendu eſt malédiction de Dieu; c'eſt pourquoi tu ne ſouilleras point la terre, que l'Eternel ton Dieu te donne en héritage.

CHAPITRE XXII.

Devoirs de charité. Habits des ſexes. Punition d'une fauſſe accuſation contre femme. Peines contre les adulteres, & inceſtes.

QUand tu verras le bœuf ou la brebis ou la chevre de ton frere égarez, tu ne te cacheras point d'eux; & tu ne manqueras point de les ramener à ton frere.

2. Que ſi ton frere ne demeure point prés de toi, ou que tu ne le connoiſſes point, tu les retireras même dans ta maiſon, & ils ſeront avec toi, juſqu'à ce que ton frere les cherche, & alors tu les lui rendras.

3. Tu feras la même choſe de ſon âne, & tu feras ainſi de ſon vêtement, & tu ſeras ainſi de toute choſe que ton frere aura perdue, & que tu auras trouvée, ayant été égarée, tu ne t'en pourras pas cacher.

4. Si tu vois l'âne de ton frere, ou ſon bœuf tombez dans le chemin, tu ne te cacheras point d'eux, & tu ne manqueras point de les relever conjointement avec lui.

5. La femme ne portera point l'habit d'un homme, ni l'homme ne ſe vêtira point d'un habit de femme: car quiconque fait de telles choſes, eſt en abomination à l'Eternel ton Dieu.

6. Quand tu rencontreras dans un chemin, ſur quelque arbre, ou ſur la terre, un nid d'oiſeau, ayant des petits ou des œufs, & la mere couvant les petits ou les œufs, tu ne prendras point la mere avec les petits;

7. Mais

7. Mais tu ne manqueras point de laiſſer aller la mere, & tu prendras les petits pour toi; afin que tu proſperes, & que tu prolonges tes jours.

8. Quand tu bâtiras une maiſon neuve, tu feras des défenſes tout autour de ton toit, afin que tu ne rendes point ta maiſon coupable de ſang, ſi quelqu'un tomboit de là.

9. Tu ne ſemeras point dans ta vigne diverſes ſortes de grains, de peur que le tout, *ſavoir* les grains que tu auras ſemez, & le rapport de ta vigne, ne ſoit ſouillé.

10. Tu ne laboureras point avec un âne, & un bœuf accouplez enſemble.

11. Tu ne vêtiras point d'un drap tiſſu de diverſes matieres, *c'eſt-à-dire*, de laine & de lin enſemble.

12. Tu te feras des bandes aux quatre pans de ta robe, de laquelle tu te couvres. *Matth.* 23:5.

13. Quand quelqu'un aura pris une femme, & qu'aprés être venu vers elle, il la haïſſe;

14. Et qu'il lui impute quelque choſe, qui donne occaſion de parler, en répandant contr'elle quelque mauvais bruit, & diſant; J'ai pris cette femme, & quand je me ſuis approché d'elle, je n'ai point trouvé en elle ſa virginité.

15. Alors le pere & la mere de la jeune fille, prendront & produiront les marques de ſa virginité devant les Anciens de la ville, à la porte.

16. Et le pere de la jeune fille dira aux Anciens; J'ai donné ma fille à cet homme pour femme, & il l'a priſe en haine.

17. Et voici, il lui a impoſé une choſe qui donne occaſion de parler, diſant; Je n'ai point trouvé que ta fille fût vierge: cependant voici les marques de la virginité de ma fille, & ils étendront le drap devant les Anciens de la ville.

18. Alors les Anciens de cette ville-là prendront le mari, & le châtieront.

19. Et parce qu'il aura répandu un mauvais bruit, contre une vierge d'Iſraël, ils le condamneront à cent *pieces* d'argent, leſquelles ils donneront au pere de la jeune fille: & elle ſera pour femme à cet homme, & il ne la pourra pas renvoyer, tant qu'il vivra.

20. Mais ſi ce qu'il a dit, que la jeune fille ne ſe ſoit point trouvée vierge, eſt véritable;

21. Alors ils feront ſortir la jeune fille à la porte de la maiſon de ſon pere, & les gens de ſa ville l'aſſommeront de pierres, & elle mourra: car elle a commis une infamie en Iſraël, en paillardant dans la maiſon de ſon pere; & ainſi tu ôteras le mal du milieu de toi.

22. Quand un homme aura été trouvé, couché avec une femme mariée, ils mourront tous deux, l'homme qui a couché avec la femme, & la femme auſſi; & tu ôteras le mal d'Iſraël.

23. Quand une jeune fille vierge ſera fiancée à un homme, & que quelqu'un l'ayant trouvée dans la ville, aura couché avec elle;

24. Vous les ferez ſortir tous deux à la porte de la ville, & les aſſommerez de pierres, & ils mourront; la jeune fille, parce qu'elle n'a point crié, étant dans la ville; & l'homme, parce qu'il a violé la femme de ſon prochain; & tu ôteras le mal du milieu de toi.

25. Que ſi quelqu'un trouve aux champs une jeune fille fiancée, & que lui faiſant violence, il couche avec alle, alors l'homme qui aura couché avec elle, mourra lui ſeul.

26. Mais tu ne feras rien à la

jeune fille : la jeune fille n'a point commis en cela de péché digne de mort ; car il en eſt de ce cas, comme ſi quelqu'un s'élevoit contre ſon prochain, & lui ôtoit la vie :

27. Parce que l'ayant trouvée aux champs, la jeune fille fiancée a crié, & perſonne ne l'a délivrée.

28. Quand quelqu'un trouvera une jeune fille vierge non fiancée, & la prendra, & couchera avec elle, & qu'ils ſoient trouvez ſur le fait ;

29. L'homme qui aura couché avec elle, donnera au pere de la jeune fille cinquante *pieces* d'argent, & elle lui ſera pour femme, parce qu'il l'a humiliée : il ne la pourra point laiſſer, tant qu'il vivra. *Exod.* 22 : 16.

30. Nul ne prendra la femme de ſon pere, ni ne découvrira le pan de la robe de ſon pere.

CHAPITRE XXIII.

Les perſonnes qui devoient être exclues des ſaintes aſſemblées.

CElui qui eſt eunuque, ſoit pour avoir été froiſſé, ſoit pour avoir été taillé, n'entrera point dans l'aſſemblée de l'Eternel.

2. Le bâtard n'entrera point dans l'aſſemblée de l'Eternel, même ſa dixieme génération n'entrera point dans l'aſſemblée de l'Eternel.

3. Le Hammonite & le Moabite n'entreront point dans l'aſſemblée de l'Eternel : même leur dixieme génération n'entrera point dans l'aſſemblée de l'Eternel à jamais :

4. Parce qu'ils ne ſont point venus au devant de vous, avec du pain & de l'eau dans le chemin, lors que vous ſortiez d'Egypte ; & parce auſſi qu'ils ont loué *à prix d'argent* contre vous, Balaam fils de Béhor, *de la ville* de Péthor en Méſopotamie, pour vous maudire.

5. Mais l'Eternel ton Dieu n'eut point à gré d'écouter Balaam, mais l'Eternel ton Dieu convertit la malédiction en bénédiction ; parce que l'Eternel ton Dieu t'aime.

6. Tu ne chercheras jamais, tant que tu vivras, leur paix, ni leur bien.

7. Tu n'auras point en abomination l'Iduméen, car il eſt ton frere ; tu n'auras point en abomination l'Egyptien, car tu as été étranger en ſon païs.

8. Les enfans qui leur naîtront en la troiſieme génération, entreront dans l'aſſemblée de l'Eternel.

9. Quand tu marcheras en armes contre tes ennemis, garde toi de toute choſe mauvaiſe.

10. S'il y a quelqu'un d'entre vous, qui ne ſoit point net, pour quelque accident qui lui ſoit arrivé de nuit, alors il ſortira du camp, & n'entrera point dans le camp :

11. Et ſur le ſoir il ſe lavera d'éau, & ſi tôt que le ſoleil ſera couché, il rentrera dans le camp.

12. Tu auras quelque endroit hors du camp, & tu ſortiras là dehors ;

13. Et tu auras un pic entre tes utenſiles ; & quand tu voudras t'aſſeoir dehors, tu creuſeras avec ce pic, puis tu t'en retourneras aprés avoir couvert ce qui ſera ſorti de toi.

14. Car l'Eternel ton Dieu marche au milieu de ton camp pour te délivrer, & pour livrer tes ennemis devant toi : que tout ton camp donc ſoit ſaint, afin qu'il ne voye en toi aucune impureté, & qu'il ne ſe détourne de toi.

15. Tu ne livreras point à ſon maître le ſerviteur, qui ſe ſera ſauvé chez toi d'avec ſon maître.

16. Mais il demeurera avec toi au milieu de toi, dans le lieu qu'il aura choiſi en l'une de tes villes, là où bon lui ſemblera : tu ne le moleſteras point.

17. Qu'il n'y ait point entre les filles d'Iſraël aucune proſtituée, ni entre les fils d'Iſraël aucun proſtitué à paillardiſe.

18. Tu n'apporteras point dans la maiſon de l'Eternel ton Dieu pour aucun vœu, le ſalaire d'une paillarde, ni le prix d'un chien ; car ces deux choſes ſont en abomination devant l'Eternel ton Dieu.

19. Tu ne prêteras point à uſure à ton frere, ſoit à uſure d'argent, ſoit à uſure de vivres, ſoit à uſure de quelque autre choſe que ce ſoit, qu'on prête à uſure.

20. Tu prêteras bien à uſure à l'étranger, mais tu ne prêteras point à uſure à ton frere ; afin que l'Eternel ton Dieu te béniſſe, en tout ce à quoi tu mettras la main, dans le païs où tu vas entrer pour le poſſéder.

21. Quand tu auras voué un vœu à l'Eternel ton Dieu, tu ne tarderas point à l'accomplir ; car l'Eternel ton Dieu ne manqueroit point de le requerir de toi ; ainſi il y auroit du péché en toi.

22. Mais quand tu t'abſtiendras de vouër, il n'y aura pas pour cela de péché en toi.

23. Tu prendras garde de faire ce que tu auras proféré de ta bouche, ainſi que tu l'auras voué de ton bon gré à l'Eternel ton Dieu, ce que tu auras, dis-je, prononcé de ta bouche.

24. Quand tu entreras dans la vigne de ton prochain, tu pourras bien manger des raiſins ſelon ton appétit, juſqu'à en être raſſaſié ; mais tu n'en mettras point dans ton vaiſſeau.

25. Quand tu entreras dans les blez de ton prochain, tu pourras bien arracher des épics avec ta main ; mais tu ne mettras point la faucille dans les blez de ton prochain. *Matth.* 12 : 1.

CHAPITRE XXIV.

Lettre de divorce. Peine contre le rapt. Soin des pauvres.

QUand quelqu'un aura pris une femme, & ſe ſera marié avec elle, s'il arrive qu'elle ne trouve pas grace devant ſes yeux, à cauſe qu'il aura trouvé en elle quelque choſe de malhonnête, il lui donnera par écrit la lettre de divorce, & la lui ayant miſe entre les mains il la renvoyera hors de ſa maiſon.

2. Et quand elle ſera ſortie de ſa maiſon, & que s'en étant allée, elle ſe ſera mariée à un autre mari ;

3. Si ce dernier mari la prend en haine, & lui donne par écrit la lettre de divorce, & la lui met en main, & la renvoye de ſa maiſon, ou que ce dernier mari, qui l'avoit priſe pour ſa femme, meure ;

4. Alors ſon premier mari qui l'avoit renvoyée, ne pourra pas la reprendre pour *ſa* femme, aprés avoir été *cauſe*, qu'elle s'eſt ſouillée ; car c'eſt une abomination devant l'Eternel : ainſi tu ne chargeras point de péché le païs, que l'Eternel ton Dieu te donne en héritage.

5. Quand quelqu'un ſe ſera nouvellement marié, il n'ira point à la guerre, & on ne lui impoſera aucune charge : mais il en ſera exempt dans ſa maiſon pendant un an, & ſera en joye à la femme qu'il aura priſe.

6. On ne prendra point pour gage les deux meules, non pas même la meule de deſſus, parce qu'on prendroit pour gage la vie *de ſon prochain*.

7. Quand on trouvera quelqu'un, qui aura commis un larcin

de la perſonne de quelqu'un de ſes freres des enfans d'Iſraël, & qui en aura fait trafic, & l'aura vendu; ce larron là mourra, & tu ôteras le mal du milieu de toi.

8. Prens garde à la playe de la lepre, afin que tu gardes ſoigneuſement, & faſſes tout ce que les Sacrificateurs qui ſont de la race de Levi, vous enſeigneront: vous prendrez garde à faire ſelon ce, que je leur ai commandé.

9. Qu'il te ſouvienne de ce que l'Eternel ton Dieu fit à Marie en chemin, aprés que vous fûtes ſortis d'Egypte,

10. Quand tu auras droit d'exiger de ton prochain quelque choſe qui te ſera dûë, tu n'entreras point dans ſa maiſon pour prendre ſon gage;

11. Mais tu te tiendras dehors, & l'homme duquel tu exiges la dette, t'apportera le gage dehors.

12. Et ſi l'homme eſt pauvre, tu ne te coucheras point, ayant encore ſon gage.

13. Mais tu ne manqueras point de lui rendre le gage dés que le ſoleil ſera couché, afin qu'il couché dans ſon vêtement, & qu'il te béniſſe: & cela te ſera juſtice devant l'Eternel ton Dieu.

14. Tu ne feras point de tort au mercenaire pauvre & neceſſiteux d'entre tes freres, ou d'entre les étrangers qui demeurent en ton païs, dans quelqu'une de tes demeures. *Jac.* 5: 4.

15. Tu lui donneras ſon ſalaire le jour même *qu'il aura travaillé*, avant que le ſoleil ſe couche, car il eſt pauvre, & c'eſt à quoi ſon ame s'attend; afin qu'il ne crie point contre toi à l'Eternel, & que tu ne péches point *en cela*.

16. On ne fera point mourir les peres pour les enfans; on ne fera point auſſi mourir les enfans pour les peres; mais on fera mourir chacun pour ſon péché.

17. Tu ne pervertiras point le droit de l'étranger, ni de l'orphelin, & tu ne prendras point pour gage le vêtement de la veuve.

18. Et il te ſouviendra, que tu as été eſclave en Egypte; & que l'Eternel ton Dieu t'a rachetté de là; c'eſt pourquoi je te commande de faire ces choſes.

19. Quand tu feras ta moiſſon dans ton champ, & que tu auras oublié dans ton champ quelque poignée d'épics, tu n'y retourneras point pour la prendre; *mais cela* ſera pour l'étranger, pour l'orphelin, & pour la veuve; afin que l'Eternel ton Dieu te béniſſe en toutes les œuvres de tes mains.

20. Quand tu battras tes oliviers, tu n'y retourneras point pour rechercher branche aprés branche; *mais ce qui ſera demeuré* ſera pour l'étranger, pour l'orphelin, & pour la veuve.

21. Quand tu vendangeras ta vigne, tu ne grapilleras point les raiſins, qui ſeront demeurez aprés toi; mais cela ſera pour l'étranger, pour l'orpheiin, & pour la veuve.

22. Et il te ſouviendra que tu as été eſclave au païs d'Egypte; c'eſt pourquoi je te commande de faire ces choſes.

CHAPITRE XXV.

Loix touchant les jugemens.

1. QUand il y aura eu un différent entre quelques-uns, & qu'ils viendront en jugement afin qu'on les juge, on juſtifiera le juſte, & on condamnera le méchant.

2. Si le méchant a merité d'être battu, le juge le fera jetter par terre, & battre devant ſoi par un certain nombre de coups, ſelon l'exigence de ſon crime.

3. Il le fera donc battre de quarante coups, & non de davantage, de peur que s'il continue à le battre au delà de ces coups, la playe ne ſoit exceſſive, & que ton frere ne ſoit traité trop indignement devant tes yeux.

4. Tu n'emmuſeleras point ton bœuf, lors qu'il foule le grain.

5. Quand il y aura des freres demeurans enſemble, & que l'un d'entr'eux viendra à mourir ſans enfans, alors la femme du mort ne ſe mariera point dehors à un étranger; mais ſon beau-frere viendra vers elle, & la prendra pour femme, & l'épouſera comme étant ſon beau-frere.

6. Et le premier-né qu'elle enfantera, ſuccedera en la place du frere mort, & portera ſon nom, afin que ſon nom ne ſoit point effacé d'Iſraël.

7. Que s'il ne plaît pas à cet homme-là de prendre ſa belle-ſœur, alors ſa belle ſœur montera à la porte vers les Anciens, & dira; Mon beau-frere refuſe de relever le nom de ſon frere en Iſraël, & ne veut point m'épouſer par droit de beau-frere. *Ruth.* 4: 7.

8. Alors les Anciens de ſa ville l'appelleront, & parleront à lui; & s'il demeure ferme, & qu'il diſe; Il ne me plaît point de la prendre;

9. Alors ſa belle-ſœur s'approchera de lui devant les Anciens, & lui ôtera ſon ſoulier du pied, & lui crachera au viſage & prenant la parole, elle dira; C'eſt ainſi qu'on fera à l'homme, qui n'édifiera point la maiſon de ſon frere.

10. Et ſon nom ſera appellé en Iſrael, la maiſon de celui à qui on a déchauſſé le ſoulier.

11. Quand quelques-uns auront querelle enſemble l'un contre l'autre, ſi la femme de l'un s'approche pour délivrer ſon mari de celui qui le bat, & qu'avançant ſa main elle l'empoigne par ſes parties honteuſes;

12. Alors tu lui couperas la main & ton œil ne l'épargnera point.

13. Tu n'auras point en ton ſachet deux ſortes de pierres à *peſer*, une grande & une petite.

14. Il n'y aura point auſſi dans ta maiſon deux ſortes d'Epha, un grand & un petit;

15. Mais tu auras les pierres à *peſer* entieres & juſtes; tu auras auſſi un Epha entier & juſte, afin que tes jours ſoient prolongez ſur la terre, que l'Eternel ton Dieu te donne.

16. Car quiconque fait ces choſes-là, quiconque fait une injuſtice, eſt en abomination à l'Eternel ton Dieu. *Prov.* 11: 1.

17. Qu'il te ſouvienne de ce qu'Hamalec t'a fait en chemin, quand vous ſortiez d'Egypte.

18. Comment il eſt venu te rencontrer en chemin, & a chargé en queue tous les foibles qui te ſuivoient, quant tu étois las & travaillé, & n'a point eu de crainte de Dieu,

19. Quand donc l'Eternel ton Dieu t'aura donné repos, de tous tes ennemis tout à l'entour, dans le païs que l'Eternel ton Dieu te donne en heritage pour le poſſéder, alors tu effaceras la mémoire d'Hamalec de deſſous les cieux: ne l'oublie point.

CHAPITRE XXVI.

Des premices des fruits, & des dixmes.

1. QUand tu ſeras entré au païs que l'Eternel ton Dieu te donne en héritage, & que tu le poſſéderas, & y demeureras;

2. Alors

2. Alors tu prendras des prémices de tous les fruits de la terre, & les apporteras du païs que l'Eternel ton Dieu te donne, & les ayant mis dans une corbeille, tu iras au lieu, que l'Eternel ton Dieu aura choisi, pour y faire habiter son Nom;

3. Et tu viendras vers le Sacrificateur qui sera en ce temps-là, & lui diras; Je déclare aujourd'hui devant l'Eternel ton Dieu, que je suis parvenu au païs, que l'Eternel avoit juré à nos peres de nous donner.

4. Et le Sacrificateur prendra la corbeille de ta main, & la posera devant l'autel de l'Eternel ton Dieu.

5. Puis tu prendras la parole, & diras devant l'Eternel ton Dieu; Mon pere étoit un pauvre misérable Syrien, & il descendit en Egypte avec un petit nombre de gens, & il y séjourna, & y devint une nation grande, puissante, & nombreuse. *Gen.* 46: 1.

6. Puis les Egyptiens nous maltraiterent, & affligerent, & nous imposerent une dure servitude.

7. Et nous criâmes à l'Eternel le Dieu de nos peres, & l'Eternel exauça nôtre voix, & regarda nôtre affliction, nôtre travail, & nôtre oppression. *Exod.* 2: 23.

8. Et nous tira hors d'Egypte à main forte, & avec un bras étendu, avec une grande frayeur, & avec des signes & des miracles.

9. Depuis il nous mena en ce lieu-ci, & nous donna ce païs, qui est un païs découlant de lait & de miel.

10. Maintenant donc voici, j'ai apporté les prémices des fruits de la terre que tu m'as donnée, ô Eternel. Ainsi tu poseras la corbeille devant l'Eternel ton Dieu, & te prosterneras devant l'Eternel ton Dieu.

11. Et tu te réjouïras de tout le bien, que l'Eternel ton Dieu t'aura donné, & à ta maison, toi & le Lévite, & l'étranger qui sera au milieu de toi.

12. Quand tu auras achevé de lever toutes les dixmes de ton revenu en la troisieme année, qui est l'année des dixmes, tu les donneras au Lévite, à l'étranger, à l'orphelin, & à la veuve, & ils mangeront dans les lieux de ta demeure, & ils en seront rassasiez.

13. Et tu diras en la présence de l'Eternel ton Dieu, j'ai emporté de *ma* maison ce qui étoit sacré, & je l'ai donné au Lévite, à l'étranger, à l'orphelin, & à la veuve, selon tous tes commandemens que tu m'as prescrits, je n'ai rien transgressé de tes commandemens, & ne les ai point oubliez.

14. Je n'en ai point mangé dans mon affliction, & je n'en ai rien ôté pour l'appliquer à quelque usage souillé, & n'en ai point donné pour un mort: j'ai obéï à la voix de l'Eternel ton Dieu, j'ai fait selon tout ce que tu m'avois commandé.

15. Regarde de ta sainte demeure, *regarde* des cieux, & béni ton peuple d'Israël, & la terre que tu nous as donnée, comme tu avois juré à nos peres, qui est un païs découlant de lait & de miel.

16. Aujourd'hui l'Eternel ton Dieu te commande de faire ces statuts & ces droits: prens donc garde, de les faire de tout ton cœur & de toute ton ame.

17. Tu as aujourd'hui stipulé de l'Eternel qu'il te soit Dieu, & *as promis* que tu marcheras dans ses voyes, & que tu garderas ses statuts, ses commandemens, & ses ordonnances, & obeïras à sa voix.

18. Aussi l'Eternel a stipulé aujourd'hui de toi, que tu lui sois un peuple precieux comme il *t'en* a parlé, & que tu gardes tous ses commandemens.

19. Et il te rendra haut élevé, par dessus toutes les nations qu'il a créées, pour être en louange, en renom, & gloire; & tu seras un peuple saint à l'Eternel ton Dieu, ainsi qu'il *en* a parlé.

CHAPITRE XXVII.

Pierres dressées en Mémoire. Hébal & Guerisim.

OR Moyse & les Anciens d'Israël commanderent au peuple, en disant; Gardez tous les commandemens que je vous prescris aujourd'hui:

2. C'est qu'au jour que tu auras passé le Jourdain, pour entrer au païs que l'Eternel ton Dieu te donne, tu te dresseras de grandes pierres, & les enduiras de chaux;

3. Puis tu écriras sur elles toutes les paroles de cette Loi, quand tu auras passé, afin que tu entres au païs que l'Eternel ton Dieu te donne, qui est un païs découlant de lait & de miel; ainsi que l'Eternel, le Dieu de tes peres, *t'en* a parlé.

4. Quand donc vous aurez passé le Jourdain, vous dresserez ces pierres-là sur la montagne de Hébal, selon que je vous le commande aujourd'hui, & vous les enduirez de chaux.

5. Tu bâtiras aussi là un autel à l'Eternel ton Dieu, un autel, *dise*, de pierres, sur lesquelles tu ne leveras point le fer.

6. Tu bâtiras l'autel de l'Eternel ton Dieu de pierres entieres, & sur cet *autel* tu offriras des holocaustes à l'Eternel ton Dieu.

7. Tu y offriras aussi des sacrifices de prospéritez, & tu mangeras là, & te réjouïras devant l'Eternel ton Dieu. *ch.* 12: 12.

8. Et tu écriras sur ces pierres-là toutes les paroles de cette loi, en les exprimant bien nettement.

9. Et Moyse & les Sacrificateurs qui sont de la race de Lévi, parlerent à tout Israël, en disant; Ecoute & enten, Israël, tu és aujourd'hui devenu le peuple de l'Eternel ton Dieu.

10. Tu obeïras donc à la voix de l'Eternel ton Dieu, & tu feras ces commandemens & ces statuts que je te prescris aujourd'hui.

11. Moyse commanda aussi en ce jour-là au peuple, en disant;

12. Ceux-ci se tiendront sur la montagne de Guérizim pour bénir le peuple, quand vous aurez passé le Jourdain, *savoir*, Siméon, Lévi, Juda, Issacar, Joseph, & Benjamin; *Jos.* 9: 33.

13. Et ceux-ci, Ruben, Gad, Aser, Zabulon, Dan, & Nephthali, se tiendront sur la montagne de Hébal, pour maudire.

14. Et les Lévites prendront la parole, & diront à haute voix à tous les hommes d'Israël.

15. Maudit soit l'homme qui fera une image taillée, ou de fonte, car c'est une abomination à l'Eternel, l'ouvrage des mains d'un ouvrier, & qui la mettra dans un lieu secret: & tout le peuple répondra, & dira; Amen.

16. Maudit soit celui, qui aura mépriſe son pere, ou sa mere: & tout le peuple dira; Amen.

17. Maudit soit celui, qui transporte les bornes de son prochain: & tout le peuple dira; Amen.

18. Maudit soit celui, qui fait égarer l'aveugle dans le chemin: & tout le peuple dira; Amen.

19. Maudit soit celui qui pervertit

tit le droit de l'étranger, de l'orphelin, & de la veuve: & tout le peuple dira: Amen.

20. Maudit soit celui, qui touche avec la femme de son pere: car il découvre le pan de la robe de son pere; & tout le peuple dira; Amen.

21. Maudit soit celui, qui couche avec une bête: & tout le peuple dira; Amen.

22. Maudit soit celui, qui couche avec sa sœur, fille de son pere, ou fille de sa mere: & tout le peuple dira; Amen.

23. Maudit soit celui, qui couche avec sa belle-mere: & tout le peuple dira; Amen.

24. Maudit soit celui, qui frappe son prochain en cachette: & tout le peuple dira; Amen.

25. Maudit soit celui, qui prend quelque présent pour mettre à mort l'homme innocent: & tout le peuple dira; Amen.

26. Maudit soit celui, qui ne persévére point dans les paroles de cette Loi, pour les faire; & tout le peuple dira: Amen.

CHAPITRE XXVIII.

Bénédictions promises. Malédictions menacées.

OR il arrivera que si tu obeïs exactement à la voix de l'Eternel ton Dieu, & que tu prennes garde de faire tous ses commandemens que je te prescris aujourd'hui, l'Eternel ton Dieu te rendra haut élevé par dessus toutes les nations de la terre. *Esa.* 30: 23.

2. Et toutes ces bénédictions ici viendront sur toi, & t'atteindront, quand tu obéïras à la voix de l'Eternel ton Dieu.

3. Tu sera béni dans la ville, tu seras aussi béni aux champs.

4. Le fruit de ton ventre sera béni, & le fruit de ta terre, & le fruit de ton bétail; les portées de tes vaches, & les brebis de ton troupeau.

5. Ta corbeille sera bénie; & ta may aussi.

6. Tu seras béni en ton entrée, & tu seras aussi béni en ta sortie.

7. L'Eternel fera que tes ennemis qui s'éleveront contre toi, seront battus devant toi: ils sortiront contre toi par un chemin, & ils s'enfuïront devant toi par sept chemins.

8. L'Eternel commandera à la bénédiction qu'elle soit avec toi, dans tes greniers, & dans tout ce à quoi tu mettras ta main; & il te bénira au païs, que l'Eternel ton Dieu te donne.

9. L'Eternel ton Dieu t'établira pour lui être un peuple saint, selon qu'il te l'a juré, quand tu garderas les commandemens de l'Eternel ton Dieu, & que tu marcheras dans ses voyes. *ch.* 7: 6.

10. Et tous les peuples de la terre verront, que le nom de l'Eternel est reclamé sur toi, & ils auront peur de toi. *ch.* 7: 6.

11. Et l'Eternel ton Dieu te fera abonder en biens, *multipliant* le fruit de tes bêtes, & le fruit de ta terre, sur la terre que l'Eternel a juré à tes peres de te donner.

12. L'Eternel t'ouvrira son bon trésor, *savoir* les cieux, pour donner la pluye, telle qu'il faut à ta terre en sa saison, & pour bénir tout le travail de tes mains; & tu prêteras à beaucoup de nations, & n'emprunteras point.

13. L'Eternel te mettra à la tête, & non à la queuë, & tu seras seulement au dessus, & non point au dessous: quand tu obéïras aux commandemens de l'Eternel ton Dieu, que je te prescris aujourd'hui, afin que tu prennes garde de les faire;

14. Et

14. Et que tu ne te détournes ni à droit ni à gauche, d'aucune des paroles que je te commande aujourd'hui, pour marcher aprés d'autres dieux, & les servir.

15. Mais si tu n'obéïs point à la voix de l'Eternel ton Dieu, pour prendre garde de faire tous ses commandemens & ses statuts que je te prescris aujourdhui, il arrivera, que toutes ces malédictions-ci viendront sur toi, & t'atteindront, *Dan.* 9: 11, 13. *Mal.* 2: 2.

16. Tu seras maudit dans la ville, & tu seras aussi maudit aux champs.

17. Ta corbeille sera maudite, & ta may aussi.

18. Le fruit de ton ventre sera maudit & le fruit de ta terre; les portées de tes vaches, & les brebis de ton troupeau.

19. Tu seras maudit en ton entrée, tu seras aussi maudit en ta sortie.

20. L'Eternel envoyera sur toi la malédiction, l'effroi, & la dissipation dans tout ce à quoi tu mettras la main & que tu feras, jusqu'à ce que tu sois détruit, & que tu périsses *promptement*, à cause de la méchanceté des actions par lesquelles tu m'auras abandonné.

21. L'Eternel fera que la mortalité s'attachera à toi, jusqu'à ce qu'il t'aura consumé de dessus la terre, en laquelle tu vas pour la posséder.

22. L'Eternel te frappera de langueur, d'ardeur, de fievre, & de chaud mal, & d'épée, & de sécheresse, & de nielle, qui te poursuivront jusqu'à ce que tu périsses.

23. Et tes cieux, qui *seront* sur ta tête, seront d'airain; & la terre qui *sera* sous toi, sera de fer.

24. L'Eternel te donnera au lieu de la pluye, telle qu'il faut à ta terre, une poussiere menue, & une poudre qui descendra sur toi des cieux, jusqu'à ce que tu sois exterminé.

25. L'Eternel fera que tu seras battu devant tes ennemis; tu sortiras par un chemin contr'eux, & tu t'enfuïras devant eux par sept chemins; & tu seras vagabond par tous Royaumes de la terre.

26. Et tes corps morts seront en viande à tous les oiseaux des cieux, & aux bêtes de la terre, & il n'y aura personne qui les effarouche.

27. L'Eternel te frappera, de l'ulcere d'Egypte, & d'hémorrhoïdes, & de rogne, & de gratelle, dont tu ne pourras guérir.

28. L'Eternel te frappera de frénésie, & d'aveuglement, & de stupidité.

29. Et tu iras tâtonnant en plein midi, comme un aveugle tâtonne dans les ténébres, & tu n'ameneras point tes entrepriſes à un heureux succés, & ne feras autre chose que souffrir des injustices & des pilleries; & il n'y aura personne qui *te* garantisse.

30. Tu fianceras une femme, mais un autre couchera avec elle: tu bâtiras des maisons, mais tu n'y demeureras point: tu planteras des vignes, mais tu n'en cueilliras point le fruit pour toi.

31. Ton bœuf sera tué devant tes yeux, mais tu n'en mangeras point; ton âne sera ravi de devant toi, & ne te sera point rendu: tes brebis seront livrées à tes ennemis, & tu n'auras personne qui *les* en retire.

32. Tes fils & tes filles seront livrées à un autre peuple, & tes yeux le verront, & se consumeront tout le jour en *regardant* vers eux: & tu n'auras aucun pouvoir en ta main.

33. Et

33. Et le peuple que tu n'auras point connu, mangera le fruit de ta terre, & tout ton labeur, & tu ne feras autre chose, que souffrir des injustices & des concussions tous les jours.

34. Et tu seras hors du sens, à cause des choses que tu verras de tes yeux.

35. L'Eternel te frappera d'un ulcere malin sur les genoux, & sur les cuisses, dont tu ne pourras être guéri: *il t'en frappera* depuis la plante de ton pied, jusqu'au sommet de ta tête.

36. L'Eternel te fera marcher, toi & ton Roi que tu auras établi sur toi, vers une nation que tu n'auras point connue, ni toi, ni tes péres, & tu serviras là d'autres dieux, le bois, & la pierre.

37. Et tu seras là un sujet d'étonnement, de railleries, & de brocards parmi tous les peuples, vers lesquels l'Eternel t'aura emmené.

38. Tu jetteras beaucoup de semence dans ton champ, & tu en recueilliras peu: car les sauterelles la consumeront.

39. Tu planteras des vignes, & les cultiveras, mais tu n'*en* boiras point le vin, & n'*en* recueilliras rien; car la vermine en mangera le fruit:

40. Tu auras des oliviers en tous tes quartiers, mais tu ne t'oindras point d'huile; car tes oliviers perdront leur fruit.

41. Tu engendreras des fils & des filles, mais ils ne seront pas à toi, car ils iront en captivité.

42. Les hanetons gâteront tous tes arbres, & le fruit de ta terre.

43. L'étranger qui est au milieu de toi, montera au dessus de toi bien haut, & tu descendras bien bas.

44. Il te prêtera, & tu ne lui prêteras point: il sera à la tête, & tu seras à la queuë.

45. Et toutes ces malédictions viendront sur toi, & te poursuivront, & t'atteindront, jusqu'à ce que tu sois exterminé: parce que tu n'auras pas obéï à la voix de l'Eternel ton Dieu, pour garder ses commandemens & ses statuts qu'il t'a prescrits.

46. Et ces choses seront en toi & en ta postérité, pour signes & pour prodiges à jamais.

47. Et parce que tu n'auras pas servi l'Eternel ton Dieu, avec joye, & de bon cœur, pour l'abondance de toutes choses;

48. Tu serviras dans la faim, dans la soif, dans la nudité, & dans la disette de toutes choses, ton ennemi, que l'Eternel envoyera contre toi: & il mettra un joug de fer sur ton cou, jusqu'à ce qu'il t'ait exterminé.

49. L'Eternel fera lever contre toi de loin, du bout de la terre, une nation qui volera comme vole l'aigle: une nation dont tu n'entendras point la langue:

50. Une nation impudente, qui n'aura point d'égard à la personne du vieillard, & qui n'aura point pitié de l'enfant.

51. Elle mangera le fruit de tes bêtes, & les fruits de ta terre, jusqu'à ce que tu sois exterminé; elle ne te laissera rien de reste, soit froment, soit vin, soit huile, ou portée de tes vaches, ou brebis de ton troupeau, jusqu'à ce qu'elle t'ait ruïné.

52. Et elle t'assiegera dans toutes tes villes, jusqu'à ce que tes murailles les plus hautes & les plus fortes, sur lesquelles tu te seras assûré en tout ton païs, tombent par terre: elle assiegera, dis-je, toutes tes villes dans tout le païs que l'Eternel ton Dieu t'aura donné.

53. Tu mangeras le fruit de ton ventre, la chair de tes fils & de tes filles que l'Eternel ton Dieu t'aura donnez, dans le siege & dans la détresse dont ton ennemi te serrera.

54. L'homme le plus tendre & le plus délicat d'entre vous, regardera d'un œil malin son frére & sa femme bien-aimée, & le reste de ses enfans qu'il aura reservez:

55. Pour ne donner à aucun d'eux de la chair de ses enfans, laquelle il mangera: parce qu'il ne lui sera rien demeuré du tout, à cause du siege & de la détresse dont ton ennemi te serrera dans toutes tes villes:

56. La plus tendre & la plus délicate d'entre vous, qui n'eut point osé mettre la plante de son pied sur la terre, par délicatesse & par mollesse, regardera d'un œil malin son mari bien-aimé, son fils, & sa fille;

57. Et la taye de son petit enfant qui sortira d'entre ses pieds, & les enfans qu'elle enfantera: car elle les mangera secrettement dans la disette de toutes choses, à cause du siege & de la détresse, dont ton ennemi te serrera dans toutes tes villes. *Lam.* 4: 10.

58. Si tu ne prens garde de faire toutes les paroles de cette Loi, qui sont écrites dans ce livre, & craignant le Nom glorieux & terrible de l'Eternel ton Dieu.

59. Alors l'Eternel rendra tes playes & les playes de ta postérité des playes étranges, des playes grandes & de durée, des maladies malignes & de durée.

60. Et il fera retourner sur toi toutes les langueurs d'Egypte, desquelles tu as eu peur, & elles s'attacheront à toi. *Exod.* 15: 26.

61. Même l'Eternel fera venir sur toi toute *autre* maladie, & toute *autre* playe, qui n'est point écrite au livre de cette Loi, jusqu'à ce que tu sois exterminé.

62. Et vous resterez en petit nombre, aprés avoir été comme les étoiles des cieux, tant vous étiez en grand nombre; parce que tu n'auras point obéï à la voix de l'Eternel ton Dieu.

63. Et il arrivera que comme l'Eternel s'est réjouï sur vous, en vous faisant du bien, & en vous faisant du bien, & en vous multipliant; semblablement l'Eternel se rejoüira sur vous en vous faisant périr, & en vous exterminant: & vous serez arrachez de dessus la terre, dans laquelle vous allez pour la posséder.

64. Et l'Eternel te disperſera parmi tous les peuples, depuis un bout de la terre jusqu'à l'autre; & tu serviras là d'autres dieux, que ni toi ni tes peres n'avez point connus, le bois & la pierre.

65. Encore n'auras-tu aucun repos parmi ces nations-là, même la plante de ton pied n'aura aucun repos: car l'Eternel te donnera là un cœur tremblant, & défaillance d'yeux, & détresse d'ame.

66. Et ta vie sera pendante devant toi: & tu seras dans l'effroi nuit & jour, & ne seras point assûré de ta vie.

67. Tu diras le matin; Qui me fera voir le soir? & le soir tu diras; Qui me fera voir le matin? à cause de l'effroi dont ton cœur sera effrayé, & à cause des choses que tu verras de tes yeux.

68. Et l'Eternel te fera retourner en Egypte sur des navires, pour faire le chemin duquel je t'ai dit; Il ne t'arrivera plus de le voir: & vous-vous vendrez là à vos ennemis pour *être* esclaves & ser-

vantes, & il n'y aura personne qui vous achette.

CHAPITRE XXIX.

L'Alliance renouvellée.

CE sont ici les paroles de l'alliance que l'Eternel commanda à Moyse de traiter avec les enfans d'Israël, au païs de Moab, outre l'alliance qu'il avoit traitée avec eux en Horeb.

2. Moyse donc appella tout Israël, & leur dit; Vous avez vû tout ce que l'Eternel a fait en vôtre présence dans le païs d'Egypte, à Pharaon & à tous ses serviteurs, & à tout son païs. *Exod.* 19: 4.

3. Les grandes épreuves que tes yeux ont vûes, ces signes, & ces grands miracles. *Ch.* 4: 34.

4. Mais l'Eternel ne vous a point donné un cœur pour entendre, ni des yeux pour voir, ni des oreilles pour ouïr, jusqu'à aujourd'hui.

5. Et je vous ai conduits durant quarante ans par le desert, sans que vos vêtemens se soient envieillis sur vous, & sans que ton soulier ait été envieilli sur ton pied. *Néh.* 9: 21.

6. Vous n'avez point mangé de pain, ni bû de vin, ni de cervoise, afin que vous connoissez que je suis l'Eternel vôtre Dieu.

7. Et vous êtes parvenus en ce lieu-ci, & Sihon, Roi de Hesbon, & Hog, Roi de Basan, sont sortis au devant de nous pour nous combattre, & nous les avons battus;

8. Et avons pris leur païs, & l'avons donné en héritage aux Rubénites, aux Gadites, & à la demi-Tribu de Manassé.

9. Vous garderez donc les paroles de cette alliance, & vous les ferez, afin que vous prospériez dans tout ce que vous ferez.

10. Vous comparoissez tous aujourd'hui devant l'Eternel vôtre Dieu, les chefs de vos Tribus, vos Anciens, vos officiers, & tout homme d'Israël.

11. Vos petits enfans, vos femmes, & ton étranger qui est au milieu de ton camp, depuis ton coupeur de bois jusqu'à ton puiser d'eau: *Ch.* 31: 12, 13.

12. Afin que tu entres dans l'alliance de l'Eternel ton Dieu, laquelle il traite aujourd'hui avec toi, & dans l'exécration du serment qu'il te fait faire.

13. Afin qu'il t'établisse aujourd'hui pour *être* son peuple, & qu'il te soit Dieu, ainsi qu'il t'a dit, & ainsi qu'il a juré à tes peres, Abraham, Isaac & Jacob.

14. Et ce n'est pas seulement avec vous que je traite cette alliance, & cette exécration du serment que vous faites:

15. Mais c'est tant avec celui qui est ici avec nous aujourd'hui devant l'Eternel nôtre Dieu, qu'avec celui qui n'est point ici avec nous aujourd'hui.

16. Car vous savez comment nous avons demeuré au païs d'Egypte, & comment nous avons passé parmi les nations parmi lesquelles vous avez passé:

17. Et vous avez vû leurs abominations, & leurs dieux de fiente, *les dieux* de bois & de pierre, d'argent & d'or qui sont parmi eux.

18. *Prenez garde* qu'il n'y ait parmi vous ni homme, ni femme, ni famille, ni Tribu qui détourne aujourd'hui son cœur de l'Eternel nôtre Dieu, pour aller servir les dieux de ces nations, & qu'il n'y ait parmi vous quelque racine qui produise du fiel & de l'absinthe.

19. Et qu'il n'arrive que quelqu'un entendant les paroles de cette exécration du serment que vous faites, ne se béniſſe en son cœur, en disant; J'aurai la paix, quoi que je chemine selon que je l'ai arrêté en mon cœur: afin d'ajoûter l'yvrognerie à l'altération.

20. L'Eternel n'aura point à gre de lui pardonner, mais la colere de l'Eternel & sa jalousie s'enflammera alors contre cet homme-là, & toute l'exécration du serment que vous faites, laquelle est écrite dans ce livre, demeurera sur lui, & l'Eternel effacera le nom de cet homme de dessous les cieux.

21. Et l'Eternel le séparera de toutes les Tribus d'Israël pour son malheur, selon toutes les exécrations du serment de l'alliance, qui est écrite dans ce livre de la Loi.

22. Et la génération à venir, vos enfans qui viendront aprés vous, & le forain qui viendra d'un païs éloigné, diront lors qu'ils verront les playes de ce païs, & ses maladies, dont l'Eternel l'affligera;

23. Et que toute la terre de ce païs-là ne sera que soufre, que sel, & qu'embrasement, qu'elle ne sera point semée, & qu'elle ne sera rien germer, & que nulle herbe n'en sortira, ainsi qu'en la subversion de Sodome, & de Gomorre, & d'Adma, & de Tseboïm, lesquelles l'Eternel détruisit en sa colere & en sa fureur:

24. Même toutes les nations diront; Pourquoi l'Eternel à-t-il fait ainsi à ce païs? quelle est l'ardeur de cette grande colere?

25. Et on répondra; C'est à cause qu'ils ont abandonné l'alliance de l'Eternel le Dieu de leurs peres, laquelle il avoit traitée avec eux quand il les fit sortir du païs d'Egypte.

26. Car il s'en sont allez, & ont servi d'autres dieux, & se sont prosternez devant eux, devant ces dieux qu'ils n'avoient point connus, & aucun desquels ne leur avoit rien distribué.

27. A cause de cela la colere de l'Eternel s'est embrasée contre ce païs, pour faire venir sur lui toutes les malédictions écrites dans ce livre.

28. Et l'Eternel les a arrachez de leur terre en sa colere, & en sa fureur, & en *sa* grande indignation, & les a chassez en un autre païs comme *il paroit* aujourd'hui.

29. Les choses cachées sont pour l'Eternel nôtre Dieu: mais les choses révelées sont pour nous & pour nos enfans à jamais, afin que nous fassions toutes les paroles de cette Loi. *Prov.* 25: 2.

CHAPITRE XXX.

Grace pour les pénitens; Peines pour les obstinats.

OR il arrivera que lors que toutes ces choses seront venues sur toi, soit la bénédiction, soit la malédiction, que je t'ai représentées, & lors que tu les auras rappellées dans ton cœur, parmi toutes les nations vers lesquelles l'Eternel ton Dieu t'aura chassé;

2. Et que tu te seras retourné jusqu'à l'Eternel ton Dieu, & que tu auras écouté, toi & tes enfans, de tout ton cœur & de toute ton ame, sa voix, selon tout ce que je te commande aujourd'hui.

3. L'Eternel ton Dieu ramenera aussi tes captifs, & aura compassion de toi: & il te rassemblera de nouveau d'entre tous les peuples, parmi lesquels l'Eternel ton Dieu t'avoit dispersé. *Néh.* 1: 8.

4. Quand tes dispersez seroient au bout des cieux, l'Eternel ton Dieu te rassemblera de là, & te prendra de là.

5. L'Eternel ton Dieu, dis-je, te ramenera au païs que tes peres auront possédé, & tu le posséderas;

ras: il te fera du bien, & te fera croître plus qu'il n'a fait croître tes peres.

6. Et l'Eternel ton Dieu circoncira ton cœur, & le cœur de ta postérité, afin que tu aimes l'Eternel ton Dieu de tout ton cœur, & de toute ton ame, afin que tu vives.

7. Et l'Eternel ton Dieu mettra toutes ces exécrations-là du serment que vous avez fait, sur tes ennemis & sur ceux qui te haïssent, lesquels t'auront persécuté.

8. Ainsi tu retourneras, & tu obéïras à la voix de l'Eternel, & tu feras tous ses commandemens que je te prescris aujourd'hui.

9. Et l'Eternel ton Dieu te fera abonder en biens, provenant de tout le travail de ta main, du fruit de ton ventre, du fruit de tes bêtes, & du fruit de ta terre: car l'Eternel ton Dieu retournera à se réjouïr sur toi en bien, ainsi qu'il s'est réjouï sur tes peres.

10. Quand tu obéïras à la voix de l'Eternel ton Dieu, gardant ses commandemens, & ses ordonnances écrites dans ce livre de la Loi; quand tu te retourneras à l'Eternel ton Dieu de tout ton cœur & de toute ton ame.

11. Car ce commandement que je te prescris aujourd'hui n'est pas trop haut pour toi, ni n'en est point loin.

12. Il n'est pas aux cieux, pour dire; Qui est-ce qui montera pour nous aux cieux, & nous l'apportera, afin de nous le faire entendre, & que nous le fassions?

13. Il n'est point aussi au delà de la mer, pour dire; Qui est-ce qui passera au de là de la mer pour nous, & nous l'apportera, afin de nous le faire entendre, & que nous le fassions?

14. Car cette parole est fort prés de toi, dans ta bouche & dans ton cœur pour la faire.

15. Regarde, j'ai mis aujourd'hui devant toi tant la vie & le bien, que la mort & le mal.

16. Car je te commande aujourd'hui d'aimer l'Eternel ton Dieu, de marcher dans ses voyes, & de garder ses commandemens, & ses ordonnances, & ses droits, afin que tu vives, & que tu sois multiplié, & que l'Eternel ton Dieu te béniſſe au païs dans lequel tu vas pour le posséder.

17. Mais si ton cœur se détourne, & que tu n'obéïsses point *à ces commandemens*, & que tu t'abandonnes à te prosterner devant d'autres dieux, & à les servir:

18. Je vous déclare aujourd'hui que vous perirez certainement, & que vous ne prolongerez point vos jours sur la terre, pour laquelle vous passez le Jourdain, afin, d'y entrer & de la posséder.

19. Je prens aujourd'hui à témoin les cieux & la terre contre vous, que j'ai mis devant toi la vie & la mort, la bénédiction & la malédiction; choisi donc la vie, afin que tu vives, toi & ta postérité: *Esa.* 1: 2. 1. *Tim.* 5: 21.

20. En aimant l'Eternel ton Dieu, en obéïssant à sa voix, & t'attachant à lui: car c'est lui qui est ta vie, & la longueur de tes jours, afin que tu demeures sur la terre que l'Eternel a juré à tes peres, Abraham, Isaac, & Jacob, de leur donner.

CHAPITRE XXXI.

Moyse confirme Josué pour son successeur.

PUis Moyse s'en alla, & tint ces discours à tout Israël:

2. Et leur dit; Je suis aujourd'hui âgé de six vingts ans, je ne pourrai plus aller ni venir; aussi l'Eternel m'a dit: Tu ne passeras point ce Jourdain.

3. L'Eternel ton Dieu passera lui-même devant toi: il exterminera ces nations-là de devant toi, & tu posséderas leur païs: & Josué est celui qui doit passer devant toi, comme l'Eternel en a parlé.

4. Et l'Eternel leur fera comme il a fait à Sihon & à Hog, Rois des Amorrhéens, & à leurs païs, lesquels il a exterminez.

5. Et l'Eternel les livrera devant vous, & vous leur ferez entierement selon le commandement que je vous ai prescrit.

6. Fortifiez vous donc & vous renforcez; ne craignez point, & ne soyez point effrayez à cause d'eux; car c'est l'Eternel ton Dieu qui marche avec toi: il ne te délaissera point, & ne t'abandonnera point. *Jos.* 1: 5. *Héb.* 13: 5.

7. Et Moyse appella Josué, & lui dit en la présence de tout Israël; Fortifie toi, & te renforce, car tu entreras avec ce peuple au païs que l'Eternel a juré à leurs peres de leur donner, & c'est toi qui les en mettras en possession.

8. Car l'Eternel, qui est celui qui marche devant toi, sera lui-même avec toi: il ne te délaissera point, & ne t'abandonnera point: ne crains donc point, & ne sois point effrayé.

9. Or Moyse écrivit cette Loi, & la donna aux Sacrificateurs, enfans de Lévi, qui portoient l'Arche de l'Alliance de l'Eternel, & à tous les Anciens d'Israël.

10. Et Moyse leur commanda, en disant; De sept ans en sept ans, au temps précis de l'année relâche, en la fête des Tabernacles.

11. Quand tout Israël sera venu pour comparoître devant la face de l'Eternel ton Dieu, au lieu qu'il aura choisi, tu liras alors cette Loi devant tout Israël, eux l'entendant.

12. Ayant assemblé le peuple, hommes & femmes, & leurs petits enfans, & ton étranger qui sera dans tes portes, afin qu'ils l'oyent, & qu'ils apprennent à craindre l'Eternel vôtre Dieu, & qu'ils prennent garde de faire toutes les paroles de cette Loi.

13. Et que leurs enfans qui n'en auront point eu connoissance, l'oyent, & apprennent à craindre l'Eternel vôtre Dieu tous les jours que vous serez vivans sur la terre pour laquelle posséder vous passez le Jourdain.

14. Alors l'Eternel dit à Moyse; Voici, le jour de ta mort est proche, appelle Josué, & présentez vous au Tabernacle d'assignation, afin que je l'instruise de sa charge. Moyse donc & Josué allerent, & se présenterent au Tabernacle d'assignation.

15. Et l'Eternel apparut sur le Tabernacle dans la colomne de nuée: & la colomne de nuée s'arrêta sur l'entrée du Tabernacle.

16. Et l'Eternel dit à Moyse: Voici, tu t'en vas dormir avec tes peres, & ce peuple se levera, & paillardera aprés les dieux des étrangers qui sont au païs où il va, pour être parmi eux, & il m'abandonnera, & enfraindra mon alliance que j'ai traitée avec lui.

17. Et en ce jour-là ma colere s'enflammera contre lui, & je les abandonnerai, & cacherai ma face d'eux, & il sera exposé en proye, & plusieurs maux & angoisses le trouveront: & il dira en ce jour-là; N'est-ce pas à cause que mon Dieu n'est point au milieu de moi, que ces maux-ci m'ont trouvé?

18. En ce jour-là, dis-je, je cacherai entierement ma face, à cause

se de tout le mal qu'il aura fait, parce qu'il se sera détourné vers d'autres dieux.

19. Maintenant donc écrivez-vous ce cantique, & l'enseignez aux enfans d'Israël: mets-le dans leur bouche, afin que ce cantique me serve de témoin contre les enfans d'Israël.

20. Car je l'introduirai en la terre découlante de lait & de miel, de laquelle j'ai juré à ses peres, & il mangera & sera rassasié, & engraissé: puis il se détournera vers d'autres dieux, & ils les serviront, & ils m'irriteront par mépris, & enfraindront mon alliance.

21. Et il arrivera que quand plusieurs maux & angoisses les auront trouvez, ce cantique dépositera contre eux comme témoin; parce qu'il ne sera point oublié pour n'être plus en la bouche de leur postérité: car je connois leur imagination, & ce qu'ils font déja aujourd'hui, avant que je les introduise au païs duquel jai juré.

22. Ainsi Moyse écrivit ce cantique en ce jour-là, & l'enseigna aux enfans d'Israël.

23. Et l'Eternel commanda à Josué, fils de Nun, en disant; Fortifie toi, & te renforce, car c'est toi qui introduiras les enfans d'Israël au pais duquel je leur ai juré; & je serai avec toi. *Jos.* 1:6, 9.

24. Et il arriva que quand Moyse eut achevé d'écrire les paroles de cette Loi dans un livre, sans qu'il en manquât rien;

25. Il commanda aux Lévites qui portoient l'Arche de l'alliance de l'Eternel, en disant:

26. Prenez ce livre de la Loi, & mettez-le à côté de l'Arche de l'alliance de l'Eternel vôtre Dieu, & il sera là pour témoin contre toi.

27. Car je connois ta rebellion & ton cou roide. Voici, moi étant encore aujourd'hui vivant avec vous, vous avez été rebelles contre l'Eternel, combien plus donc le serez-vous aprés ma mort?

28. Faites assembler vers moi tous les Anciens de vos Tribus, & vos officiers, & je dirai ces paroles, eux les entendant, & j'appellerai à témoin contr'eux les cieux & la terre.

29. Car je sai qu'aprés ma mort vous ne manquerez point de vous corrompre, & que vous vous détournerez de la voye que je vous ai préscrite; mais à la fin il vous arrivera du mal, parce que vous aurez fait ce qui déplaît à l'Eternel, en l'irritant par les œuvres de vos mains.

30. Ainsi Moyse prononça les paroles de ce cantique-ci, sans qu'il s'en manquât rien, toute l'assemblée d'Israël l'entendant.

CHAPITRE XXXII.

Cantique historique & prophétique de Moyse.

CIeux prêtez l'oreille, & je parlerai, & que la terre écoute les paroles de ma bouche.

2. Ma doctrine distillera comme la pluye: ma parole dégoutera comme la rosée, comme la pluye menue sur l'herbe naissante, & comme la grosse pluye sur l'herbe avancée. *Prov.* 19:12.

3. Car j'invoquerai le Nom de l'Eternel: attribuez la grandeur à nôtre Dieu. *Pse.* 96:7.

4. L'œuvre du Rocher est parfaite; car toutes ses voyes sont jugement. Le *Dieu* Fort est vérité, & sans iniquité: il est juste & droit. *Pse.* 145.17. *Dan.* 4:37.

5. Ils se sont corrompus envers lui, leur tache n'est pas une *tache* de ses enfans; c'est une génération perverse & revêche.

6. Est-ce ainsi que tu récompenses l'Eternel, peuple fou, & qui n'és pas sage? n'est-il pas ton pere, qui t'a acquis? il t'a fait, & t'a façonné.

7. Souviens-toi du temps d'autrefois, considere les années de chaque génération: interroge ton pere, & il te l'apprendra; & tes anciens, & ils te le diront.

8. Quand le Souverain partageoit les nations, quand il séparoit les enfans des hommes les uns des autres, il établit les bornes des peuples selon le nombre des enfans d'Israël. *Jer.* 27:5.

9. Car la portion de l'Eternel c'est son peuple, & Jacob est le lot de son héritage.

10. Il l'a trouvé dans un païs de desert, & dans un lieu hideux, où il n'y avoit que hurlement de desolation: il l'a conduit par des détours, il l'a dirigé, & l'a gardé comme la prunelle de son œil.

11. Comme l'aigle émeut sa nichée, couve ses petits, étend ses aîles, les accueille; & les porte sur ses aîles:

12. L'Eternel seul l'a conduit, & il n'y a point eu avec lui de dieu étranger.

13. Il l'a fait passer *comme* à cheval par dessus les lieux haut-élevez de la terre, & il a mangé les fruits des champs, & il lui a fait succer le miel de la roche, & *a fait couler* l'huile des plus durs rochers.

14. *Il lui a fait manger* le beurre des vaches, & le lait des brebis, & la graisse des agneaux & des moutons nez en Basan, & *la graisse* des boucs, & la fleur du froment, & tu as bû le vin qui étoit le sang de la grappe.

15. Mais le droiturier s'est engraissé, & a regimbé: tu t'es fait gras, gros & épais: & il a quitté Dieu qui l'a fait, & a deshonoré le Rocher de son salut.

16. Ils l'ont émû à jalousie par les *dieux* étrangers; ils l'ont irrité par des abominations.

17. Ils ont sacrifié aux idoles, qui ne sont point dieux; aux dieux qu'ils n'avoient point connus, *dieux* nouveaux, venus depuis peu, desquels vos peres n'ont point eu peur. 2. *Chron.* 11:15.

18. Tu as oublié le Rocher qui t'a engendré, & tu as mis en oubli le *Dieu* Fort qui t'a formé.

19. Et l'Eternel l'a vû, & a été irrité, parce que ses fils & ses filles l'ont provoqué à la colere.

20. Et il a dit; Je cacherai ma face d'eux, je verrai quelle sera leur fin: car ils *sont* une race perverse, des enfans en qui il n'y a nulle assûrance.

21. Ils m'ont émû à jalousie par ce qui n'est point le *Dieu* Fort, & ils ont excité ma colere par leurs vanitez: ainsi je les émouvrai à jalousie par un *peuple* qui n'est point peuple; & le les provoquerai à la colere par une nation folle.

22. Car le feu s'est allumé en ma colere, & a brûlé jusqu'au fond des plus bas lieux, & a dévoté la terre & son fruit, & a embrasé les fondemens des montagnes.

23. J'employerai sur eux toute sorte de maux, & décocherai sur eux toutes mes fléches.

24. Ils seront consumez par la famine, & rongez par des charbons ardens, & par une destruction amere: & j'envoyerai contr'eux les dents des bêtes, & le venin des serpens qui se trainent sur la poussiere. *Ezéch.* 14:21.

25. L'épée venant de dehors les privera les uns des autres; & la frayeur venant des cabinets *ravagera* le jeune homme & la vierge;

l'enfant qui tette, & l'homme chenu.

26. J'euſſe dit; Je les diſperſerai *dans tous les* coins *de la terre*, & j'abolirai leur mémoire d'entre les hommes;

27. Si je ne craignois l'indignation de l'ennemi, & que peut-être il n'arrivât que leurs adverſaires ne vinſſent à ſe méconnoître, que peut-être ils ne diſſent; Nôtre main s'eſt exaltée, & l'Eternel n'a point fait tout ceci.

28. Car ils ſont une nation qui ſe perd par *ſes* conſeils, & il n'*y a* en eux aucune intelligence.

29. O s'ils euſſent été ſages! s'ils euſſent été aviſez en ceci, s'ils euſſent conſidéré leur derniere fin!

30. Comment un en pourſuivroit-il mille, & deux en mettroient-ils en fuite dix mille, ſi ce n'étoit que leur Rocher les a vendus, & que l'Eternel les a enſerrez?

31. Car leur Rocher n'eſt pas comme nôtre Rocher, & nos ennemis *eux-mêmes* en ſeront juges.

32. Car leur vigne eſt du plant de Sodome, & du terroir de Gomorrhe, & leurs grappes ſont des grappes de fiel, ils ont des raiſins amers.

33. Leur vin eſt un venin de dragon, & du fiel cruel d'aſpic.

34. Cela n'eſt-il pas ſerré chez moi, & ſéellé dans mes tréſors?

35. La vengeance m'appartient, & la retribution, au temps que leur pied gliſſera: car le jour de leur calamité eſt prés, & les choſes qui leur doivent arriver ſe hâtent. *Pſe.* 94: 1.

36. Mais l'Eternel jugera ſon peuple, & ſe repentira en faveur de ſes ſerviteurs, quand il verra que la force s'en ſera allée, & qu'il n'y aura rien de reſte, rien de ſerré, ni de délaiſſé.

37. Et il dira; Où ſont leurs dieux, le Rocher vers lequel ils ſe retiroient?

38. Mangeant la graiſſe de leur ſacrifices & beuvant le vin de leurs aſperſions. Qu'ils ſe levent, & qu'ils vous aident, & vous ſoient pour cachette.

39. Regardez maintenant que *c'eſt* moi, moi-même, & il n'y a point de Dieu avec moi, je fais mourir, & je fais vivre: je bleſſe, & je guéris, & il n'y a perſonne qui puiſſe délivrer de ma main.

40. Car je leve ma main au ciel, & je dis; Je ſuis vivant éternellement.

41. Si j'aiguiſe la lame de mon épée, & ſi ma main ſaiſit le jugement, je ferai tourner la vengeance ſur mes adverſaires, & je le rendrai à ceux qui me haïſſent.

42. J'enyvrerai mes fléches de ſang, & mon épée dévorera la chair, *j'enyvrerai, dis-je, mes fléches* du ſang des tuez & des captifs, *commençant par* le chef, en vengeance d'ennemi.

43. Nations, réjoüiſſez vous avec ſon peuple; car il vengera le ſang de ſes ſerviteurs, & il fera tourner la vengeance ſur ſes ennemis, & fera l'expiation de ſa terre & de ſon peuple.

44. Moyſe donc vint, & prononça toutes les paroles de ce cantique, le peuple l'écoutant, lui & Oſée fils de Nun.

45. Et quand Moyſe eut achevé de prononcer toutes ces paroles à tout Iſraël;

46. Il leur dit: Mettez vôtre cœur à toutes ces paroles que je vous ſomme aujourd'hui de commander à vos enfans, afin qu'ils prennent garde de faire toutes les paroles de cette Loi.

47. Car ce n'eſt pas une parole qui

qui vous ſoit propoſée en vain, mais c'eſt vôtre vie; & par cette parole vous prolongerez vos jours ſur la terre, pour laquelle poſſéder vous allez paſſer le Jourdain; *Joh.* 6; 63.

48. En ce même jour-là l'Eternel parla à Moyſe, en diſant;

49. Monte ſur cette montagne de Habarim, en la montagne de Nebo, qui eſt au païs de Moab, à l'oppoſite de Jérico; puis regarde le païs de Canaan que je donne en poſſeſſion aux enfans d'Iſraël.

50. Et tu mourras ſur la montagne en laquelle tu montes, & ſeras recueilli vers tes peuples, comme Aaron ton frere eſt mort ſur la montagne de Hor, & a été recueilli vers ſes peuples:

51. Parce que vous avez péché contre moi au milieu des enfans d'Iſraël, aux eaux de la conteſtation de Kadés dans le deſert de Tſin: car vous ne m'avez point ſanctifié au milieu des enfans d'Iſraël. *Nomb.* 20: 12.

52. C'eſt pourquoi tu verras vis-à-vis de toi le païs, mais tu n'y entreras point, au païs, *dis-je*, que je donne aux enfans d'Iſraël.

CHAPITRE XXXIII.

Bénedictions prophétiques de Moyſe.

OR c'eſt ici la bénediction dont Moyſe, homme de Dieu, bénit les enfans d'Iſraël avant ſa mort,

2. Il dit donc; L'Eternel eſt venu de Sinaï, & s'eſt levé à eux de Séhir: il leur a reſplendi de la montagne de Paran, & il eſt ſorti d'entre les dix milliers des Saints, & de ſa dextre le feu de la Loi eſt ſorti vers eux.

3. Et même il aime les peuples, tous ſes Saints *ſont* en ta main; & ils ſe ſont tenus à tes pieds pour recevoir tes paroles.

4. Moyſe nous a donné la Loi, qui eſt l'héritage de l'aſſemblée de Jacob:

5. Et il a été Roi entre les hommes droits, quand les chefs du peuple ſe ſont aſſemblez, avec les Tribus d'Iſraël:

6. Que RUBEN vive, & qu'il ne meure point, encore que ſes hommes ſoient en petit nombre.

7. Et c'eſt ici ce que *Moyſe* dit pour JUDA; O Eternel, écoute la voix de Juda, & le ramene vers ſon peuple: que ſes mains lui ſuffiſent, & que tu lui ſois en aide contre ſes ennemis.

8. Il dit auſſi touchant LEVI; Tes Thummins & tes Urims ſont à l'homme qui eſt ton bien-aimé, que tu as éprouvé en Maſſa, & contre lequel tu t'és querellé aux eaux de Mériba.

9. C'eſt lui qui dit de ſon pere & de ſa mere; Je ne l'ai point vû; & qui n'a point connu ſes freres, & n'a point auſſi connu ſes enfans: car ils ont gardé tes paroles, & ils garderont ton alliance.

10. Ils enſeigneront tes ordonnances à Jacob, & ta Loi à Iſraël, ils mettront le parfum en tes narines, & tout Sacrifice qui ſe conſume entierement par le feu ſur ton autel. *Mal.* 2: 6.

11. O Eternel, béni ſes troupes, & que l'œuvre de ſes mains te ſoit agréable: tranſperce les reins de ceux qui s'élevent contre lui, & de ceux qui le haïſſent, auſſi-tôt qu'ils ſe ſeront élevez.

12. Il dit touchant BENJAMIN; Le bien aimé de l'Eternel habitera ſûrement avec lui; il le couvrira tout le jour, & ſe tiendra entre ſes épaules.

13. Et il dit touchant JOSEPH; Son païs eſt béni par l'Eternel, de ce qui eſt le plus exquis aux cieux,

de la rosée, & de le abîme qui est en bas:

14. Et de ce qu'il y a de plus exquis entre les choses que le soleil fait produire, & de ce qui est le plus excellent entre les choses que la lune fait produire:

15. Et du coupeau des montagnes anciennes, & de ce qu'il y a de plus exquis sur les côteaux d'éternité:

16. Et de ce qu'il y a de plus exquis sur la terre, & de son abondance; & que la bienveillance de celui qui se tenoit au buisson vienne sur la tête de Joseph, sur le sommet, dis-je, de la tête du Nazarien d'entre ses freres.

17. Sa beauté est comme d'un premier-né de ses taureaux, & ses cornes comme les cornes d'une Licorne: il heurtera avec elles tous les peuples jusqu'aux bouts de la terre. Ce sont les dix milliers d'Ephraïm, & ce sont les milliers de Manassé.

18. Il dit aussi touchant ZABULON; Réjouïs-toi, Zabulon, en ta sortie: & toi ISSACAR dans tes tentes.

19. Ils appelleront les peuples en la montagne, ils offriront là des sacrifices de justice: car ils suceront l'abondance de la mer, & les choses les plus cachées dans le sable.

20. Il dit aussi, touchant GAD; Béni soit celui qui fait élargir Gad; il habite comme un vieux lion, & il déchire bras & tête.

21. Il a regardé le commencement *du païs pour l'avoir* pour soi, parce que c'étoit là qu'étoit cachée la portion du Législateur, & il est venu avec les principaux du peuple; il a fait la justice de l'Eternel, & ses jugemens avec Israël.

22. Et il dit touchant DAN; Dan est un jeune lion, il sautera de Basan.

23. Il dit aussi touchant NEPHTHALI: Nephthali rassasié de bienveillance, & rempli de la bénédiction de l'Eternel, possède l'Occident & le Midi.

24. Il dit aussi touchant ASER; Aser sera béni en enfans, il sera agréable à ses freres; & même il trempera son pied dans l'huile.

25. Tes verrouils seront de fer & d'airain, & ta force durera autant que tes jours.

26. O Droiturier, il n'y a point *de Dieu* semblable au *Dieu* Fort, qui *vient* à ton aide, porté sur les cieux & sur les nuées en sa Majesté. *Pse.* 18: 10.

27. C'est une retraite que le Dieu qui est de tout temps, & *d'être* sous les bras éternels: car il a chassé de devant toi tes ennemis & il a dit; Extermine.

28. Israël donc habitera seul sûrement, l'œil de Jacob sera vers un païs de froment & de vin, & ses cieux distilleront la rosée.

29. O que tu és heureux, Israël! Qui est le peuple semblable à toi, lequel ait été gardé par l'Eternel, le bouclier de ton aide, & l'épée par laquelle tu as été hautement élevé? tes ennemis seront humiliez, & tu fouleras de tes pieds leurs lieux les plus hauts.

CHAPITRE XXXIV.

Mort de Moyse. Son sépulcre. Josué.

ALors Moyse monta des campagnes de Moab sur la montagne de Nébo, au sommet de la colline qui est vis-à-vis de Jérico, & l'Eternel lui fit voir tout le païs, depuis Galaad jusqu'à Dan,

2. Avec tout *le païs de* Nephthali, & le païs d'Ephraïm & de Manassé,

Manassé, & tout le païs de Juda, jusqu'à la mer Occidentale,

3. Et le Midi, & la campagne de la plaine de Jérico, la ville des palmes, jusqu'à Tsohar.

4. Et l'Eternel lui dit; C'est ici le païs dont j'ai juré à Abraham, à Isaac, & à Jacob, en disant; Je le donnerai à ta postérité; je te l'ai fait voir de tes yeux; mais tu n'y entreras point. *Gen.* 12: 7.

5. Ainsi Moyse, serviteur de l'Eternel, mourut là au païs de Moab, selon le mandement de l'Eternel.

6. Et il l'ensévelit dans la vallée, au païs de Moab, vis-à-vis de Beth-Péhor: & personne n'a connu son sépulcre jusqu'à aujourd'hui.

7. Or Moyse étoit âgé de six vingts ans quand il mourut: sa vûe n'étoit point diminuée, & sa vigueur n'étoit point passée.

8. Et les enfans d'Israël pleurerent Moyse trente jours dans les campagnes de Moab, & ainsi les jours des pleurs du dueil de Moyse furent accomplis.

9. Et Josué fils de Nun fut rempli de l'Esprit de sagesse parce que Moyse lui avoit imposé les mains: & les enfans d'Israël lui obéïrent, & firent ainsi que l'Eternel avoit commandé à Moyse.

10. Et il ne s'est jamais levé en Israël de Prophete comme Moyse, qui ait connu l'Eternel face à face:

11. Selon tous les signes & les miracles que l'Eternel l'envoya faire au païs d'Egypte, devant Pharaon, & tous ses serviteurs, & tout son païs:

12. Selon toute cette main forte & toutes ces grandes œuvres redoutables, que Moyse fit à la vûe de tout Israël.

LE LIVRE DE JOSUE.

CHAPITRE I.

Discours de Josué au peuple. Dieu parle à Josué.

OR il arriva aprés la mort de Moyse serviteur de l'Eternel, que l'Eternel parla à Josué, fils de Nun, qui avoit servi Moyse, en disant;

2. Moyse mon serviteur est mort, maintenant donc leve toi, passe ce Jourdain, toi & tout ce peuple, pour entrer au païs que je donne aux enfans d'Israël.

3. Je vous ai donné tout lieu où vous aurez mis la plante de vôtre pied, selon que je l'ai dit à Moyse.

4. Vos frontieres seront depuis ce desert & ce Liban-là, jusqu'à ce grand fleuve, le fleuve d'Euphrate: tout le païs des Héthiens jusqu'à la grande mer, au soleil couchant.

5. Nul ne pourra subsister devant toi tous les jours de ta vie, je serai avec toi comme j'ai été avec Moyse; je ne te délaisserai point, & ne t'abandonnerai point.

6. Fortifie toi & te renforce: car c'est toi qui mettras ce peuple en possession du païs dont j'ai juré à leurs peres que je le leur donnerois. *Deut.* 31: 23.

7. Seulement fortifie toi & te renforce de plus-en-plus, afin que tu prennes garde de faire selon toute la Loi que Moyse mon serviteur t'a ordonnée: ne t'en détourne point ni à droit ni à gauche, afin que tu prospéres par tout où tu iras. *Deut.* 28: 1.

8. Que ce livre de la Loi ne s'éloigne point de ta bouche, mais médites-y jour & nuit, afin que tu pren-

prennes garde de faire tout ce qui y est écrit: car alors tu rendras heureuses tes entrepriſes, & alors tu proſpéreras.

9. Ne t'ai-je pas commandé, & *dit*, Fortifie toi & te renforce? Ne t'épouvante point, & ne t'effraye de rien: car l'Eternel ton Dieu est avec toi par tout où tu iras.

10. Aprés cela Josué commanda aux officiers du peuple, en disant;

11. Passez par le camp, & commandez au peuple, & lui dites: Apprêtez vous de la proviſion; car dans trois jours vous passerez ce Jourdain, pour aller posséder le païs que l'Eternel vôtre Dieu vous donne, afin que vous le possédiez.

12. Josué parla aussi aux Rubénites, & aux Gadites, & à la demi-Tribu de Manassé, en disant;

13. Souvenez-vous de la parole que Moyse, serviteur de l'Eternel, vous a commandée, en disant; l'Eternel vôtre Dieu vous met en repos, & vous a donné ce païs.

14. Vos femmes *donc*, vos petits enfans, & vos bêtes demeureront dans le païs que Moyse vous a donné au deça du Jourdain; mais vous passerez en armes devant vos freres, vous tous qui êtes forts & vaillans, & vous leur serez en aide.

15. Jusqu'à ce que l'Eternel ait mis vos freres en repos, comme vous, & qu'eux aussi possédent le païs que l'Eternel vôtre Dieu leur donne: puis vous retournerez au païs de vôtre poſſeſſion, & vous le posséderez; *savoir* celui que Moyse serviteur de l'Eternel vous a donné au deça du Jourdain, vers le soleil levant. *Exod.* 13: 18.

16. Et ils repondirent à Josué, en disant: Nous ferons tout ce que tu nous as commandé, & nous irons par tout où tu nous envoyeras.

17. Nous t'obéïrons comme nous avons obeï à Moyse: seulement que l'Eternel ton Dieu soit avec toi, comme il a été avec Moyse.

18. Tout homme qui sera rebelle à ton commandement, & qui n'obéïra point à tes paroles en tout ce que tu commanderas, sera mis à mort, seulement fortifie toi, & te renforce.

CHAPITRE II.

Jerico épié. Rahab.

OR Josué fils de Nun avoit envoyé de Sittim deux hommes, pour épier secretement *le païs, & leur avoit* dit; Allez, considérez le païs, & Jérico. Ils partirent donc & vinrent dans la maison d'une femme paillarde, nommée Rahab, & coucherent là.

2. Alors on dit au Roi de Jérico; Voilà des hommes qui sont venus ici cette nuit de la part des enfans d'Israël pour reconnoître le païs.

3. Et le Roi de Jérico envoya vers Rahab, en disant; Fai sortir les hommes qui sont venus chez toi, & qui sont entrez dans ta maison: car ils sont venus pour reconnoître tout le païs.

4. Or la femme avoit pris ces deux hommes, & les avoit cachez: & elle dit; Il est vrai que des hommes sont venus chez moi, mais je ne savois pas d'où ils *étoient*.

5. Et comme on fermoit la porte sur le soir, ces hommes-là sont sortis: je ne sai point où ces hommes sont allez; poursuivez-les bien vîte, car vous les atteindrez.

6. Or elle les avoit fait monter sur le toit, & les avoit cachez dans des chenevottes de lin qu'elle avoit arrangées sur le toit.

7. Et quelques gens les poursuivirent

virent par le chemin du Jourdain jusqu'aux passages; & on ferma la porte aprés que ceux qui les poursuivoient furent sortis.

8. Or avant qu'ils se couchassent, elle monta vers eux sur le toit;

9. Et leur dit; Je connois que l'Eternel vous a donné le païs: & que la frayeur de vous est tombée sur nous, & que tous les habitans du païs sont devenus lâches à cause de vous. *Exod.* 23: 27.

10. Car nous avons entendu que l'Eternel a tari les eaux de la mer rouge de devant vous, quand vous sortiez du païs d'Egypte: & ce que vous avez fait aux deux Rois des Amorrhéens qui *étoient* au delà du Jourdain, à Sihon & à Hog, que vous avez détruits à la façon de l'interdit,

11. Nous l'avons entendu, & nôtre cœur s'est fondu, & depuis cela aucun homme n'a eu de courage, à cause de vous: car l'Eternel vôtre Dieu est le Dieu des cieux en haut, & de la terre en bas.

12. Maintenant donc, je vous prie, jurez moi par l'Eternel, que puisque j'ai usé de gratuïté envers vous, vous userez aussi de gratuïté envers la maison de mon pere, & me donnerez des enseignes assûrées,

13. Que vous sauverez la vie à mon pere & à ma mere, à mes freres & à mes sœurs, & à tous ceux qui leur appartiennent, & que vous garantirez nos personnes de la mort.

14. Et ces hommes lui répondirent; Nos personnes répondront pour vous à mourir, pourvû que vous ne nous déceliez point en cette affaire; & quand l'Eternel nous aura donné le païs nous userons evers toi de gratuïté & de vérité.

15. Elle les fit donc descendre avec une corde par la fenêtre: car sa maison étoit sur la muraille *de la ville*, & elle habitoit sur la muraille *de la ville*.

16. Et elle leur dit; Allez à la montagne, de peur que ceux qui *vous* poursuivent ne vous rencontrent, & cachez vous là trois jours jusqu'à ce que ceux qui vous poursuivent soien de retour: & aprés cela vous irez vôtre chemin.

17. Or ces hommes lui avoient dit; Nous *serons* quittes *en cette maniere-ci* de ce serment que tu nous as fait faire.

18. Voici, quand nous entrerons au païs, tu lieras ce cordon de fil d'écarlate à la fenêtre par laquelle tu nous auras fait descendre, & tu retireras chez toi dans cette maison ton pere & ta mere, tes freres, & toute la famille de ton pere.

19. Et quiconque sortira hors de la porte de ta maison, son sang sera sur sa tête, & nous en serons quittes: mais quiconque sera avec toi, dans la maison, son sang sera sur nôtre tête si quelqu'un met la main sur lui. *Lévit* 20: 9.

20. Que si tu nous déceles en cette affaire, nous serons quittes du serment que tu nous as fait faire.

21. Et elle répondit; Que cela soit ainsi que vous l'avez dit. Alors elle les laissa aller, & ils s'en allerent: & elle lia le cordon de fil d'écarlate à la fenêtre.

22. Et eux marchant arriverent à la montagne, & demeurerent là trois jours, jusqu'à ce que ceux qui les poursuivoient fussent revenus: & ceux qui les poursuivoient chercherent dans tout le chemin, mais ils ne les trouverent point.

23. Ainsi ces deux hommes s'en retour-

retournerent, & descendirent de la montagne, & passerent, & vinrent à Josué, fils de Nun, & lui reciterent toutes les choses qui leur étoient arrivées.

24. Et ils dirent à Josué; Certainement l'Eternel a livré tout le païs entre nos mains: & même tous les habitans du païs sont devenus lâches à cause de nous.

CHAPITRE III.

Le peuple passe miraculeusement le Jourdain.

OR Josué se leva de bon matin & ils partirent de Sittim, & vinrent jusqu'au Jourdain, lui & tous les enfans d'Israël, & logerent là cette nuit, avant qu'ils passassent.

2. Et au bout de trois jours les officiers passerent par le camp;

3. Et ils commanderent au peuple, en disant; Si-tôt que vous verrez l'Arche de l'alliance de l'Eternel vôtre Dieu & les Sacrificateurs de la race de Lévi qui la porteront, vous partirez de vôtre quartier, & vous marcherez aprés elle.

4. Et afin que vous n'approchiez point d'elle, il y aura entre vous & elle une distance de la mesure d'environ deux mille coudées, afin que vous connoissiez le chemin par lequel vous devez marcher: car vous n'avez point ci-devant passé par ce chemin.

5. Josué dit aussi au peuple; Sanctifiez-vous; car l'Eternel fera demain au milieu de vous des choses merveilleuses,

6. Josué parla aussi aux Sacrificateurs, en disant; Chargez *sur vous* l'Arche de l'alliance, & passez devant le peuple. Ainsi ils chargerent *sur eux* l'Arche de l'alliance, & marcherent devant le peuple.

7. Or l'Eternel avoit dit à Josué; Aujourd'hui je commencerai de t'élever à la vûe de tout Israël; afin qu'ils connoissent que comme j'ai été avec Moyse, je serai *aussi* avec toi.

8. Tu commenderas donc aux Sacrificateurs qui portent l'Arche de l'alliance, en leur disant; Si-tôt que vous arriverez au bord de l'eau du Jourdain, vous vous arrêterez au Jourdain.

9. Et Josué dit aux enfans d'Israël: Approchez vous d'ici, & écoutez les paroles de l'Eternel vôtre Dieu.

10. Puis Josué dit; Vous reconnoîtrez à ceci que le *Dieu* Fort, & vivant, est au milieu de vous, & qu'il chassera certainement de devant vous les Cananéens, les Héthiens, les Héviens, les Phérésiens, les Guirgasiens, les Amorrhéens, & les Jébusiens.

11. Voici, l'Arche de l'alliance du Dominateur de toute la terre s'en va passer devant vous au travers du Jourdain.

12. Maintenant donc prenez-vous douze hommes des Tribus d'Israël, un homme de chaque Tribu.

13. Et il arrivera qu'aussi-tôt que les plantes des pieds des Sacrificateurs qui portent l'Arche de l'Eternél, le Dominateur de toute la terre, seront posées dans les eaux du Jourdain, les eaux, du Jourdain seront coupées, les eaux, *dis-je*, qui descendent d'enhaut, & elles s'arrêteront en un monceau.

14. Et il arriva que le peuple étant parti de ses tentes pour passer le Jourdain, les Sacrificateurs qui portoient l'Arche de l'alliance, étoient devant le peuple.

15. Et si-tôt que ceux qui portoient l'Arche furent arrivez au Jourdain, & que les pieds des Sacrificateurs qui portoient l'Arche furent mouillez au bord de l'eau, (or le Jourdain regorge par dessus tous ses bords durant tout le temps de la moisson:) *Eccl.* 24:34.

16. Les eaux qui descendoient d'enhaut, s'arrêterent, & s'éleverent en un monceau fort loin, depuis la ville d'Adam, qui *est* à côté de Tsartan: & celles *d'embas*, qui descendoient vers la mer de la campagne, qui est la mer salée, défaillirent, & s'écoulerent, & le peuple passa vis-à-vis de Jérico.

17. Mais les Sacrificateurs qui portoient l'Arche de l'alliance de l'Eternel, s'arrêterent *de pied* ferme sur le sec au milieu du Jourdain, pendant que tout Israël passa à sec, jusqu'à ce que tout le peuple eût achevé de passer le Jourdain.

CHAPITRE IV.

Monument dressé aupres du Jourdain.

OR il arriva que quand tout le peuple eut achevé de passer le Jourdain, parce que l'Eternel avoit parlé à Josué, *& lui avoit* dit;

2. Prenez du peuple douze hommes, *savoir* un homme de chaque Tribu,

3. Et leur commandez en disant; Prenez d'ici du milieu du Jourdain du lieu où les Sacrificateurs s'arrêtent *de pied* ferme, douze pierres, que vous emporterez avec vous, & vous les poserez au lieu où vous logerez cette nuit,

4. Josué appella les douze hommes qu'il avoit ordonnez d'entre les enfans d'Israël, un homme de chaque Tribu.

5. Et il leur dit; Passez devant l'Arche de l'Eternel vôtre Dieu, au milieu du Jourdain, & que chacun de vous leve une pierre sur son épaule, selon le nombre des Tribus des enfans d'Israël;

6. Afin que cela soit un signe parmi vous: & quand vos enfans interrogeront à l'avenir leurs peres, en disant; Que signifient ces pierres-ci.

7. Alors vous leur répondrez que les eaux du Jourdain ont été coupées devant l'Arche de l'alliance de l'Eternel, que les eaux, *dis-je*, du Jourdain ont été coupées quand elle passa le Jourdain; c'est pourquoi ces pierres-là serviront de memorial aux enfans d'Israël à jamais. *Ch.* 3:13.

8. Les enfans d'Israël donc firent comme Josué avoit commandé, & prirent douze pierres du milieu du Jourdain, ainsi que l'Eternel l'avoit commandé à Josué, selon le nombre des Tribus des enfans d'Israël, & les emporterent avec eux au lieu où ils devoient loger, & les poserent là.

9. Josué aussi dressa douze pierres au milieu du Jourdain, au lieu où les pieds des Sacrificateurs qui portoient l'Arche de l'alliance s'étoient arrêtez: & elles y sont demeurées jusqu'à ce jour.

10. Les Sacrificateurs donc qui portoient l'Arche, se tinrent debout au milieu du Jourdain, jusqu'à ce que tout ce que l'Eternel avoit commandé à Josué de dire au peuple fût accompli, suivant toutes les choses que Moyse avoit commandées à Josué: & le peuple se hâta de passer.

11. Et quand tout le peuple eut achevé de passer, alors l'Arche de l'Eternel passa, & les Sacrificateurs devant le peuple.

12. Et les enfans de Ruben, & les enfans de Gad, & la moitié de la Tribu de Manassé passerent en armes devant les enfans d'Israël, comme Moyse leur avoit dit:

13. Ils passerent, *dis-je*, vers les cam-

campagnes de Jérico environ quarante mille hommes en équipage de guerre, devant l'Eternel, pour combattre.

14. En ce jour-là l'Eternel éleva Josué à la vûe de tout Israël, & ils le craignerent comme ils avoient craint Moyse, tous les jours de sa vie.

15. Or l'Eternel avoit parlé à Josué, en disant;

16. Commande aux Sacrificateurs, qui portent l'Arche du Témoignage, qu'ils montent hors du Jourdain.

17. Et Josué avoit commandé aux Sacrificateurs, en disant; Montez hors du Jourdain.

18. Or si-tôt que les Sacrificateurs, qui portoient l'Arche de l'alliance de l'Eternel, furent montez hors du milieu du Jourdain, & que les Sacrificateurs eurent mis sur le sec les plantes de leurs pieds; les eaux du Jourdain retournerent en leur lieu, & coulerent comme auparavant, par dessus tous les rivages.

19. Le peuple donc monta hors du Jourdain le dixieme jour du premier mois, & ils se camperent en Guilgal, à l'Orient le Jérico.

20. Josué aussi dressa en Guilgal ces douze pierres qu'ils avoient prises du Jourdain.

21. Et il parla aux enfans d'Israël, & leur dit; Quand vos enfans interrogeront à l'avenir leurs peres, & leur diront; Que *signifient* ces pierres-ci?

22. Vous l'apprendrez à vos enfans, en *leur* disant, Israël a passé ce Jourdain à sec.

23. Car l'Eternel vôtre Dieu fit tarir les eaux du Jourdain devant vous, jusqu'à ce que vous fussiez passez: comme l'Eternel vôtre Dieu avoit fait à la mer rouge, laquelle il mit à sec devant nous, jusqu'à ce que nous fussions passez.

24. Afin que tous les peuples de la terre connoissent que la main de l'Eternel est forte; & afin que vous craigniez toûjours l'Eternel vôtre Dieu. *Es.* 59 : 1.

CHAPITRE V.

Circoncision du peuple. La Pâque. La Manne cesse.

OR il arriva qu'aussi-tôt que tous les Rois des Amorrhéens qui *étoient* au deçà du Jourdain vers l'Occident, & tous les Rois des Cananéens qui étoient prés de la mer, apprirent que l'Eternel avoit fait tarir les eaux du Jourdain devant les enfans d'Israël, jusqu'à ce qu'ils fussent passez, leur cœur se fondit, & il n'y eut plus de courage en eux, à cause des enfans d'Israël. *Nomb.* 13 : 30.

2. En ce temps-là l'Eternel dit à Josué; Fai-toi des couteaux tranchans-& circonci de nouveau pour une seconde fois les enfans d'Israël.

3. Et Josué se fit des couteaux tranchans, & circoncit les enfans d'Israël au côteau des prépuces.

4. Or la raison pour laquelle Josué les circoncit, c'est que tout le peuple qui étoit sorti d'Egypte, tous les mâles, *dis-je*, hommes de guerre étoient morts au desert du chemin, aprés être sortis d'Egypte.

5. Et que tout le peuple qui étoit sorti, avoit bien été circoncis, mais ils n'avoient point circonci aucun du peuple né dans le desert en chemin, aprés être sortis d'Egypte.

6. Car les enfans d'Israël avoient marché par le desert quarante ans, jusqu'à ce qu'eût été consumé tout le peuple des gens de guerre qui étoient sortis d'Egypte, & qui n'avoient point obéi à la voix de l'Eternel; ausquels l'Eternel avoit juré qu'il ne leur laisseroit point voir le païs dont l'Eternel avoit juré à leurs peres qu'il nous le donneroit, & qui est un païs découlant de lait & de miel.

7. Et il avoit suscité en leur place leurs enfans, lesquels Josué circoncit, parce qu'ils étoient incirconcis: car on ne les avoit pas circoncis en chemin.

8. Et quand on eut achevé de circoncire tout le peuple, ils demeurerent en leur lieu au camp, jusqu'à ce qu'ils fussent guéris.

9. Et l'Eternel dit à Josué; Aujourd'hui j'ai roulé de dessus vous l'opprobre d'Egypte. Et ce lieu-là a été nommé Guilgal jusqu'à aujourd'hui.

10. Ainsi les enfans d'Israël se camperent en Guilgal, & célébrerent la Pâque le quatorzieme jour du mois, sur le soir, dans les campagnes de Jérico.

11. Et dés le lendemain de la Pâque, ils mangerent du blé du païs, *savoir* des pains sans levain & du grain rôti, en ce même jour.

12. Et la Manne cessa dés le lendemain, aprés qu'ils eurent mangé du blé du païs: & les enfans d'Israël n'eurent plus de Manne, mais ils mangerent du crû de la terre de Canaan cette année-là.

13. Or il arriva, comme Josué étoit prés de Jérico, qu'il leva ses yeux, & regarda: & voici, vis-à-vis de lui, se tenoit debout un homme qui avoit son épée nue en sa main: & Josué alla vers lui, & lui dit; *Es*-tu des nôtres, ou de nos ennemis?

14. Et il dit; Non: mais je suis le Chef de l'armée de l'Eternel, *qui* suis venu maintenant. Et Josué se jetta sur son visage en terre, & se prosterna, & lui dit; Qu'est-ce que mon Seigneur dit à son serviteur?

15. Et le Chef de l'armée de l'Eternel dit à Josué; Délie ton soulier de tes pieds; car le lieu sur lequel tu te tiens, est saint; & Josué *le* fit ainsi.

CHAPITRE VI.

Prise miraculeuse de la ville de Jérico. Rahab garantie.

OR Jérico se fermoit, & se tenoit soigneusement fermée, à cause des enfans d'Israël: il n'y avoit personne qui en sortît, ni qui y entrât.

2. Et l'Eternel dit à Josué; Regarde, j'ai livré entre tes mains Jérico & son Roi, & *ses hommes* forts & vaillans.

3. Vous tous donc, hommes de guerre, vous ferez le tour de la ville, en tournant une fois autour d'elle: tu feras ainsi durant six jours.

4. Et sept Sacrificateurs porteront sept cors de belier devant l'Arche: mais au septieme jour vous ferez sept fois le tour de la ville, & les Sacrificateurs sonneront du cor.

5. Et quand ils sonneront en long avec le cor de belier, aussi-tôt que vous entendrez le son du cor, tout le peuple jettera un grand cri de joye, & la muraille de la ville tombera sous soi, & le peuple montera, chacun vis-à-vis de soi.

6. Josué donc fils de Nun appella les Sacrificateurs, & leur dit; Portez l'Arche de l'Alliance, & que sept Sacrificateurs prennent sept cors de belier devant l'Arche de l'Eternel.

7. Il dit aussi au peuple; Passez, & faites le tour de la ville, & que tous ceux qui seront armez passent devant l'Arche de l'Eternel.

8. Et quand Josué eut parlé au peuple, les sept Sacrificateurs qui portoient les sept cors de belier

devant l'Eternel passerent, & sonnerent des cors, & l'Arche de l'Alliance de l'Eternel les suivoit.

9. Et ceux qui étoient armez alloient devant les Sacrificateurs qui sonnoient des cors: mais l'arriere-garde suivoit aprés l'Arche: on sonnoit des cors en marchant.

10. Or Josué avoit commandé au peuple, en disant; Vous ne jetterez point de cris de joye, & vous ne ferez point entendre vôtre voix, & il ne sortira point un seul mot de vôtre bouche, jusqu'au jour que je vous dirai; Jettez des cris de joye: alors vous le ferez.

11. Ainsi il fit faire le tour de la ville à l'Arche de l'Eternel, en tournant tout à l'entour une fois, puis ils revinrent au camp, & y logerent.

12. Ensuite Josué se leva de bon matin, & les Sacrificateurs porterent l'Arche de l'Eternel.

13. Et les sept Sacrificateurs, qui portoient les sept cors de belier devant l'Arche de l'Eternel, marchoient, & en allant ils sonnoient des cors; & ceux qui étoient armez alloient devant eux: puis l'arriere-garde suivoit l'Arche de l'Eternel; on sonnoit des cors en marchant.

14. Ainsi ils firent une fois le tour de la ville le second jour, & ils retournerent au camp; ils firent de même durant six jours.

15. Mais quand le septieme jour fut venu, ils se leverent dés le matin à l'aube du jour, & ils firent sept fois le tour de la ville en la même maniere: ce jour-là seulement ils firent sept fois le tour de la ville.

16. Et à la septieme fois, comme les Sacrificateurs sonnoient des cors, Josué dit au peuple; Jettez des cris de joye, car l'Eternel vous a donné la ville.

17. La ville sera mise en interdit à l'Eternel, elle & toutes les choses qui y sont, seulement Rahab la paillarde vivra, elle & tous ceux qui seront avec elle dans la maison; parce qu'elle a caché soigneusement les messagers que nous avions envoyez. *Lévit.* 27: 21.

18. Mais quoi qu'il en soit, donnez-vous garde de l'interdit, de peur que vous ne vous mettiez en interdit, en prenant de l'interdit, & que vous ne mettiez le camp d'Israël en interdit, & que vous ne le troubliez. *Deut.* 7: 26.

19. Mais tout l'argent & l'or, & les vaisseaux d'airain & de fer seront sanctifiez à l'Eternel: ils entreront au trésor de l'Eternel.

20. Le peuple donc jetta des cris de joye, & on sonna des cors. Et quand le peuple eut ouï le son des cors, & eut jetté un grand cri de joye, la muraille tomba sous soi: & le peuple monta dans la ville, chacun vis-à-vis de soi, & ils la prirent. *Héb.* 11: 30.

21. Et ils mirent entierement à la façon de l'interdit & *passerent* au fil de l'épée tout ce qui *étoit* dans la ville, depuis l'homme jusqu'à la femme; depuis l'enfant jusqu'au vieillard, même jusqu'au bœuf, au menu bétail, & à l'âne.

22. Mais Josué dit aux deux hommes qui avoient reconnu le païs; Entrez dans la maison de cette femme paillarde, & la faites sortir de là, avec tout ce qui lui *appartient*, selon que vous lui avez juré. *Heb.* 11: 31.

23. Les jeunes hommes donc qui avoient reconnu *le païs*, entrerent, & firent sortir Rahab, & son pere, & sa mere, & ses freres, avec tout ce qui lui appartenoit, & ils firent sortir aussi toutes les familles

les qui lui appartenoient, & les mirent hors du camp d'Israël.

24. Puis ils brûlerent par feu la ville, & tout ce qui y étoit: seulement ils mirent l'argent & l'or, & les vaisseaux d'airain & de fer au trésor de la Maison de l'Eternel.

25. Ainsi Josué sauva la vie à Rahab la paillarde, & à la maison de son pere, & à tous ceux qui lui appartenoient: & elle a habité au milieu d'Israël jusqu'à aujourd'hui, parce qu'elle avoit caché les messagers que Josué avoit envoyez pour reconnoître Jérico.

26. Et en ce temps-là Josué jura, disant; Maudit *soit* devant l'Eternel l'homme qui se mettra à rebâtir cette ville de Jérico: il la fondera sur son premier-né, & posera ses portes sur son puis-né.

27. Et l'Eternel fut avec Josué: & sa renommée *se répandit* dans tout le païs.

CHAPITRE VII.

Les Israëlites battus. Crime d'Hacan, & sa punition.

MAis les enfans d'Israël se rendirent coupables au sujet de l'interdit: car Hacan fils de Carmi, fils de Zara, de la Tribu de Juda, prit de l'interdit, & la colere de l'Eternel s'enflamma contre les enfans d'Israël.

2. Car Josué envoya de Jérico des hommes vers Hai, qui *étoit* prés de Bethaven du côté de l'Orient de Bethel, & leur parla, en disant; Montez, & reconnoissez le païs: Ces hommes donc monterent & reconnurent Haï.

3. Et étant retournez vers Josué, ils lui dirent: Que tout le peuple n'y monte point, *mais qu'*environ deux mille ou trois mille hommes y montent, & ils battront Haï. Ne fatigue point tout le peuple *en l'envoyant* là: car ils sont peu de gens.

4. Ainsi environ trois mille hommes du peuple monterent là, mais ils s'enfuïrent devant ceux de Haï.

5. Et ceux de Haï en tuerent environ trente six hommes: car ils les poursuivirent depuis le devant de la porte jusqu'à Sébarim, & les battirent en une descente: & le cœur du peuple se fondit, & devint comme de l'eau.

6. Alors Josué déchira ses vêtemens, & se jetta, le visage contre terre, devant l'Arche de l'Eternel, jusqu'au soir, lui & les Anciens d'Israël, & ils jetterent de la poudre sur leur tête.

7. Et Josué dit; Hélas! Seigneur Eternel, pourquoi as-tu fait *si magnifiquement* passer le Jourdain à ce peuple, pour nous livrer entre les mains de l'Amorrhéen, & nous faire périr? O que n'avons-nous eu dans l'esprit *de demeurer*, & que ne sommes-nous demeurez au delà du Jourdain!

8. Hélas, Seigneur, que dirai-je, puis qu'Israël a tourné le dos devant ses ennemis?

9. Les Cananéens & tous les habitans du païs l'entendront, & nous envelopperont, & ils retrancheront nôtre nom de dessus la terre; & que feras-tu à ton grand Nom?

10. Alors l'Eternel dit à Josué; Leve toi: pourquoi te jettes-tu ainsi le visage *contre terre?*

11. Israël a péché, & même ils ont transgressé mon alliance que je leur avois commandée, & même ils ont pris de l'interdit, & même ils *en* ont dérobé, & même ils ont menti, & même ils l'ont mis dans leurs hardes.

12. C'est pourquoi les enfans d'Israël ne pourront subsister devant

vant leurs ennemis, ils tourneront le dos devant leurs ennemis; car ils sont devenus un interdit. Je ne serai plus avec vous, si vous n'exterminez d'entre vous l'interdit.

13. Leve-toi, sanctifie le peuple, & di; Sanctifiez-vous pour demain: car ainsi a dit l'Eternel le Dieu d'Israël; Il y a de l'interdit parmi toi, ô Israël, tu ne pourras subsister devant tes ennemis jusqu'à ce que vous ayez ôté l'interdit d'entre vous.

14. Vous - vous approcherez donc le matin selon vos Tribus: & la Tribu que l'Eternel aura saisie s'approchera selon les familles: & la famille que l'Eternel aura saisie s'approchera selon les maisons: & la maison que l'Eternel aura saisie, s'approchera selon les têtes.

15. Alors celui qui aura été saisi en l'interdit, sera brûlé au feu, lui & tout ce qui *est* à lui; à cause qu'il a transgressé l'alliance de l'Eternel, & qu'il a commis une infamie en Israël.

16. Josué donc se leva de bon matin, & fit approcher Israël selon ses Tribus: & la Tribu de Juda fut saisie.

17. Puis il fit approcher les familles de Juda, & il saisit la famille de ceux qui étoient descendus de Zara: puis il fit approcher par têtes la famille de ceux qui étoient descendus de Zara, & Zabdi fut saisi.

18. Et quand il eut fait approcher sa maison par têtes, Hacan fils de Carmi, fils de Zabdi, fils de Zara, de la Tribu de Juda, fut saisi.

19. Alors Josué dit à Hacan; Mon fils, donne, je te prie, gloire à l'Eternel le Dieu d'Israël, & fai-lui confession: & déclare moi, je te prie, ce que tu as fait; ne me le cache point.

20. Et Hacan répondit à Josué, & dit; j'ai péché, il est vrai, contre l'Eternel le Dieu d'Israël, & j'ai fait telle & telle chose.

21. J'ai vû parmi le butin un beau manteau de Sinhar, deux cens sicles d'argent, & un lingot d'or du poids de cinquante sicles; & je les ais convoitez & pris: & voilà ces choses *sont* cachées en terre au milieu de ma tente, & l'argent sous le manteau.

22. Alors Josué envoya des messagers qui coururent à cette tente: & voici le manteau étoit caché dans la tente d'Hacan, & l'argent sous le manteau.

23. Ils les tirerent donc du milieu de la tente, & les apporterent à Josué, & à tous les enfans d'Israël, & les déployerent devant l'Eternel.

24. Alors Josué & tout Israël avec lui, prenant Hacan fils de Zara, & l'argent, & le manteau, & le lingot d'or, & ses fils, & ses filles, & ses bœufs, & ses ânes, & ses brebis, & sa tente, & tout ce qui *étoit* à lui, les firent venir en la vallée de Hacor.

25. Et Josué dit; Pourquoi nous as-tu troublez? l'Eternel te troublera aujourd'hui. Et tous les Israëlites l'assommerent de pierres, & les brûlerent au feu, aprés les avoir assommez de pierres. *Ch.* 6: 18.

26. Et ils dresserent sur lui un grand monceau de pierres, *qui dure* jusqu'à ce jour. Et l'Eternel se départit de l'ardeur de sa colere; c'est pourquoi ce lieu-là a été appellé jusqu'à aujourd'hui la vallée de Hacor. 2. *Sam.* 18: 17.

CHA-

CHAPITRE VIII.

Prise de la ville de Haï. La montagne de Hébal.

PUis l'Eternel dit à Josué; Ne crains point, & ne t'effraye de rien: prens avec toi tout le peuple propre à la guerre, & te leve, monte contre Haï: regarde, j'ai livré entre tes mains le Roi de Haï, & son peuple, & sa ville, & son païs.

2. Et tu feras à Haï, & à son Roi, comme tu as fait à Jérico, & à son Roi: seulement vous en pillerez pour vous le butin, & ses bêtes: mets des gens en embuscade derriere la ville.

3. Josué donc se leva avec tout le peuple propre à la guerre, pour monter contre Haï: & Josué choisit trente mille hommes forts & vaillans, & les envoya de nuit:

4. Et leur commanda, en disant; Voyez, vous qui serez en embuscade derriere la ville, ne vous éloignez pas beaucoup de la ville, mais tenez-vous prêts.

5. Et moi, & tout le peuple qui est avec moi, nous-nous approcherons de la ville, & quand ils sortiront à nôtre rencontre, comme *ils ont fait* la premiere fois, nous-nous enfuirons devant eux.

6. Ainsi ils sortiront aprés nous, jusqu'à ce que nous les ayons attirez hors de la ville; car ils diront; Ils fuyent devant nous comme la premiere fois; parce que nous fuirons devant eux.

7. Mais vous-vous leverez de l'embuscade, & vous saisirez de la ville: car l'Eternel vôtre Dieu la livrera entre vos mains.

8. Et quand vous l'aurez prise, vous y mettrez le feu: vous ferez selon la parole de l'Eternel. Regardez, je vous l'ai commandé.

9. Josué donc les envoya, & ils allerent se mettre en embuscade, & se tinrent entre Beth-el & Haï, à l'Occident de Haï: mais Josué demeura cette nuit-là avec le peuple.

10. Puis Josué se leva de bon matin, & dénombra le peuple: & il monta lui & les Anciens d'Israël, devant le peuple vers Haï.

11. Et tout le peuple propre à la guerre, qui *étoit* avec lui, monta, & s'approcha, & ils vinrent vis-à-vis de la ville, & se camperent du côté du Septentrion de Haï; & la vallée étoit entre lui & Haï.

12. Il prit aussi environ cinq mille hommes, lesquels il mit en embuscade entre Bethel & Haï, à l'Occident de Haï.

13. Et le peuple mit tout le camp qui étoit du côté du Septentrion contre la ville, & l'embuscade, à l'Occident de la ville: & cette nuit-là Josué s'avança dans la vallée.

14. Or il arriva qu'aussi-tôt que le Roi de Haï l'eut vû, les hommes de la ville se hâterent, & se leverent de bon matin, & au temps marqué le Roi & tout son peuple sortirent à la campagne contre Israël pour le combattre: or il ne savoit pas qu'il eût des gens en embuscade contre lui derriere la ville.

15. Alors Josué & tout Israël *feignant d'être* battus à leur rencontre, s'enfuirent par le chemin du desert.

16. C'est pourquoi tout le peuple qui étoit dans la ville, fut assemblé à grand cri pour les poursuivre; & ils poursuivirent Josué; & ils furent *ainsi* attirez hors de la ville;

17. De sorte qu'il ne resta pas un seul homme dans Haï ni dans Bethel qui ne sortît aprés Israël: &

ils laissèrent la ville ouverte, & poursuivirent Israël.

18. Alors l'Eternel dit à Josué; Etens l'étendart qui est en ta main, vers Haï: car je la livrerai entre tes mains, & Josué étendit vers la ville l'étendart qui étoit en sa main.

19. Et ceux qui étoient en embuscade se leverent incontinent du lieu où ils étoient, & commencerent à courir aussi-tôt que *Josué* eut étendu sa main, & ils vinrent dans la ville, & la prirent, & se hâterent de mettre le feu dans la ville.

20. Et les gens de Haï se tournant derriere eux, regarderent; & voici, la fumée de la ville montoit jusqu'au ciel: & il n'y eut en eux aucune force pour fuir çà ou là: & le peuple qui fuyoit vers le desert, se tourna contre ceux qui le poursuivoient.

21. Et Josué & tout Israël voyant que ceux qui étoient en embuscade avoient pris la ville, & que la fumée de la ville montoit, se retournerent, & frapperent les gens de Haï.

22. Les autres aussi sortirent de la ville contr'eux: ainsi ils furent *enveloppez* par les Israëlites, les uns deçà, & les autres delà; & ils furent tellement battus qu'on n'en laissa aucun qui demeurât en vie, ou qui échappât. *Deut.* 7: 2.

23. Ils prirent aussi vif le Roi de Haï, & le présenterent à Josué.

24. Et quand les Israëlites eurent achevé de tuer tous les habitans de Haï sur les champs, au desert où ils les avoient poursuivis, & que tous furent tombez sous le tranchant de l'épée, jusqu'à être entierement défaits, tous les Israëlites se tournerent vers Haï, & la frapperent au tranchant de l'épée.

25. Et tous ceux qui tomberent ce jour-là, tant des hommes que des femmes, furent *au nombre de* douze mille, tous gens de Haï.

26. Et Josué ne retira point sa main, laquelle il avoit élevée en haut avec l'étendart, qu'on n'eût entierement défait à la façon de l'interdit, tous les habitans de Haï.

27. Seulement *les Israëlites pillerent pour eux les bêtes & le butin de cette ville-là, suivant ce que l'Eternel avoit commandé à Josué. **Nomb.* 31: 22, 26.

28. Josué donc brûla Haï, & la mit en un monceau perpétuel *de ruïnes*, & en un desert, jusqu'à aujourd'hui.

29. Puis il fit pendre le Roi de Haï à une potence, jusqu'au temps du soir*; & comme le soleil se couchoit, Josué fit commandement, qu'on mit bas de la potence son corps mort, lequel on jetta à l'entrée de la porte de la ville, & on dressa sur lui un grand amas de pierres, *qui y est demeuré* jusqu'à aujourd'hui. * *Deut.* 21: 22, 23.

30. Alors Josué bâtit un autel à l'Eternel, le Dieu d'Israël, sur la montagne de Hébal;

31. Comme Moyse serviteur de l'Eternel l'avoit commandé aux enfans d'Israël, ainsi qu'il est écrit au Livre de la Loi de Moyse. Il fit cet autel de pierres entieres, sur lesquelles personne n'avoit levé le fer: & ils offrirent dessus des holocaustes à l'Eternel, & sacrifierent des sacrifices des prospéritez.

32. Il écrivit aussi là sur des pierres un double de la Loi de Moyse, laquelle *Moyse* avoit mise par écrit devant les enfans d'Israël.

33. Et tout Israël, & ses Anciens & *ses* Officiers, & ses juges étoient au deçà & au delà de l'Arche, vis-à-vis Sacrificateurs qui sont de la race

race de Lévi, portant l'Arche de l'alliance de l'Eternel, tant les étrangers que les Hébreux naturels: une moitié étant contre la montagne de Guérizim, & l'autre moitié contre la montagne de Hébal, comme Moyse serviteur de l'Eternel l'avoit commandé, pour bénir le peuple d'Israël la premiere fois.

34. Et aprés cela il lût tout haut toutes les paroles de la Loi, tant les bénédictions que les malédictions, selon tout ce qui est écrit au Livre de la Loi:

35. Il n'y eût rien de tout ce que Moyse avoit commandé, que Josué ne lût tout haut devant toute l'assemblée d'Israël, des femmes, & des petits enfans, & des étrangers conversant parmi eux. *Deut.* 31: 11.

CHAPITRE IX.

Ligue des Rois Cananéens contre Josué. Les Gabaonites conservez.

OR dés que tous les Rois qui étoient au deçà du Jourdain, en la montagne, & en la plaine, & sur tout le rivage de la grande mer, jusques contre le Liban, *savoir* les Héthiens, les Amorrhéens, les Cananéens, les Phéréziens, les Héviens, & les Jébusiens, eurent appris *ces choses*; *Nomb.* 34: 5, 6, 7.

2. Ils s'assemblerent tous pour faire la guerre à Josué & à Israël, d'un commun accord.

3. Mais les habitans de Gabaon ayant entendu ce que Josué avoit fait à Jérico, & à Haï.

4. Userent de finesse, car ils se mirent en chemin, & contrefirent les ambassadeurs, & prirent de vieux sacs sur leurs ânes, & de vieux outres de vin qui avoient été rompus, & qui étoient rapetassez.

5. Et *ils avoient* en leurs pieds de vieux souliers raccommodez, & de vieux habits sur eux: & tout le pain de leur provision étoit sec, & moisi.

6. Et étant venus à Josué au camp en Guilgal, ils lui dirent, & aux principaux d'Israël; Nous sommes venus d'un païs éloigné: maintenant donc traitez alliance avec nous.

7. Et les principaux d'Israël répondirent à ces Héviens; Peut-être que vous habitez parmi nous: & comment traiterions-nous alliance avec vous?

8. Mais ils dirent à Josué; Nous sommes tes serviteurs. Alors Josué leur dit; Qui êtes-vous? & d'où venez-vous?

9. Ils lui répondirent; Tes serviteurs sont venus d'un païs fort éloigné, sur la renommée de l'Eternel ton Dieu: car nous avons entendu sa renommée, & toutes les choses qu'il a faites en Egypte.

10. Et tout ce qu'il a fait aux deux Rois des Amorrhéens, qui étoient au delà du Jourdain, *à Sihon Roi de Hesbon, & à Hog Roi de Basan qui *demeuroit* à Hastaroth. * *Nomb.* 21: 24.

11. Et nos Anciens & tous les habitans de nôtre païs nous ont dit ces mêmes paroles ci; Prenez avec vous de la provision pour le chemin, & allez au devant d'eux, & leur dites; Nous sommes vos serviteurs, & maintenant traitez alliance avec nous.

12. C'est ici nôtre pain; nous le prîmes de nos maisons tout chaud pour nôtre provision, le jour que nous en sortîmes pour venir vers vous: mais maintenant voici, il est devenu sec, & moisi.

13. Et ce sont ici les outres de vin que nous avions remplis tout neufs, & voici ils se sont rompus:

& nos habits & nos souliers sont usez à cause du long chemin.

14. Ces hommes donc avoient pris de la provision; mais on ne consulta point la bouche de l'Eternel.

15. Car Josué fit la paix avec eux, & traita avec eux *cette* alliance, qu'il les laisseroit vivre: & les principaux de l'assemblée leur en firent le serment.

16. Mais il arriva trois jours aprés l'alliance traitée avec eux, qu'ils apprirent que c'étoient leurs voisins, & qu'ils habitoient parmi eux.

17. Car les enfans d'Israël partirent, & vinrent en leurs villes le troisieme jour. Or leurs villes étoient Gabaon, Képhira, Béeroth, & Kirjath-jéharim.

18. Et les enfans d'Israël ne les frapperent point, parce que les principaux de l'assemblée leur avoient fait serment par l'Eternel le Dieu d'Israel; mais toute l'assemblée murmura contre les principaux.

19. Alors tous les principaux dirent à toute l'assemblée; Nous leur avons fait serment par l'Eternel le Dieu d'Israel; c'est pourquoi nous ne les pouvons pas maintenant toucher.

20. Faisons leur ceci, & qu'on les laisse vivre, afin qu'il n'y ait point de colere contre nous, à cause du serment que nous leur avons fait.

21. Les principaux donc leur dirent qu'ils vivroient: mais ils furent employez à couper le bois, & à puiser l'eau pour toute l'assemblée, comme les principaux *le* leur dirent.

22. Car Josué les appella, & leur parla, en disant; Pourquoi nous avez-vous trompez, en *nous* disant; Nous sommes fort éloignez de vous; puis que vous habitez parmi nous?

23. Maintenant donc vous étes maudits, & il y aura toûjours des esclaves d'entre vous, & des coupeurs de bois & des puiseurs d'eau pour la maison de mon Dieu.

24. Et ils répondirent à Josué, & dirent; Aprés qu'il a été exactement rapporté à tes serviteurs, que l'Eternel ton Dieu avoit commandé à Moyse son serviteur qu'on vous donnât tout le païs, & qu'on exterminât tous les habitans du païs de devant vous, nous avons craint extrémement pour nos personnes à cause de vous, & nous avons fait ceci.

25. Et maintenant nous voici entre tes mains, fai nous comme il te semblera bon & droit de nous faire.

26. Il leur fit donc ainsi, & il les délivra de la main des enfans d'Israël, tellement qu'ils ne les tuerent point.

27. Et en ce jour-là Josué les établit coupeurs de bois & puiseurs d'eau pour l'assemblée, & pour l'autel de l'Eternel, jusqu'à aujourd'hui dans le lieu qu'il choisiroit.

CHAPITRE X.

La défaite des cinq Rois par Josué. Le Soleil & la Lune s'arrêtent.

OR quand Adoni-tsédek, Roi de Jérusalem, eut entendu que Josué avoit pris Haï, & qu'il l'avoit entierement détruite à la façon de l'interdit, ayant fait à Haï & à son Roi, comme il avoit fait à Jérico & à son Roi, & que les habitans de Gabaon avoient fait la paix avec les Israelites, & étoient parmi eux;

2. On craignit beaucoup, parce que Gabaon étoit une grande ville comme une ville Royale, & étoit plus

plus grande que Haï, & *parce que* tous ses hommes étoient forts.

3. C'est pourquoi Adoni-tsédek, Roi de Jérusalem, envoya vers Horam Roi de Hébron, & vers Biream, Roi de Jarmuth, & vers Japhiah, Roi de Lakis, & vers Débir, Roi de Héglon, pour leur dire;

4. Montez vers moi, & donnez moi du secours, afin que nous frappions Gabaon; car elle a fait la paix avec Josué, & avec les enfans d'Israël.

5. Ainsi cinq Rois des Amorrhéens, *savoir*, le Roi de Jerusalem, le Roi de Hébron, le Roi de Jarmuth, le Roi de Lakis, & le Roi de Héglon, s'assemblerent & monterent eux & toutes leurs armées, & se camperent contre Gabaon, & lui firent la guerre.

6. C'est pourquoi ceux de Gabaon envoyerent à Josué au camp à Guilgal en disant; Ne retire point tes mains de tes serviteurs: monte promptement vers nous, & nous garanti, & donne nous du secours: car tous les Rois des Amorrhéens qui habitent aux montagnes, se sont assemblez contre nous.

7. Josué donc monta de Guilgal, & avec lui tout le peuple *qui étoit* propre à la guerre, & tous les hommes forts & vaillans.

8. Et l'Eternel dit à Josué; Ne les crains point; car je les ai livrez entre tes mains, & aucun d'eux ne subsistera devant toi.

9. Josué donc vint promptement à eux: & monta de Guilgal, toute la nuit.

10. Et l'Eternel les mit en déroute devant Israël, qui en fit un grand carnage prés de Gabaon; & les poursuivit par le chemin de la montagne de Beth-horon, & les battit jusqu'à Hazeka, & jusqu'à Makkeda.

11. Et comme ils s'enfuyoient de devant Israël, & qu'ils étoient à la descente de Beth-horon, l'Eternel jetta des cieux sur eux de grosses pierres jusqu'à Hazeka, dont ils moururent: & il y en eut encore plus de ceux qui moururent des pierres de grêle, que de ceux que les enfans d'Israël tuerent avec l'épée: *Jug.* 5: 20.

12. Alors Josué parla à l'Eternel, le jour que l'Eternel livra l'Amorrhéen aux enfans d'Israël: & dit en la présence d'Israël; Soleil, arrête toi sur Gabaon, & toi Lune, sur la vallée d'Ajalon.

13. Et le soleil s'arrêta, & la lune aussi s'arrêta, jusqu'à ce que le peuple se fût vengé de ses ennemis. Ceci n'est-il pas écrit au Livre du Droiturier? Le soleil donc s'arrêta au milieu des cieux, & ne se hâta point de se coucher environ un jour entier. *Héb.* 3: 11.

14. Et il n'y a point eu de jour semblable à celui-là, devant, ni aprés, l'Eternel exauçant la voix d'un homme: car l'Eternel combattoit pour les Israëlites.

15. Et Josué & tout Israël avec lui, s'en retourna au camp à Guilgal.

16. Au reste ces cinq Rois-là s'en étoient fuïs, & s'étoient cachez dans une caverne à Makkeda.

17. Et on avoit rapporté à Josué, en disant; On a trouvé les cinq Rois cachez dans une caverne à Makkeda.

18. Et Josué avoit dit; Roulez de grandes pierres à l'entrée de la caverne, & mettez prés d'elle quelques hommes pour les garder.

19. Mais vous, ne vous arrêtez point, poursuivez vos ennemis, & les défaites jusqu'au dernier, & ne les laissez point entrer dans leurs

villes: car l'Eternel vôtre Dieu les a livrez en vos mains.

20. Et quand Josué avec les enfans d'Israël eut achevé d'en faire une trés-grande tuerie, jusqu'à les détruire entiérement, & que ceux d'entr'eux qui étoient échappez se furent retirez dans les villes fermées de murailles,

21. Tout le peuple retourna en paix au camp vers Josué à Makkeda; & personne ne remua sa langue contre aucun des enfans d'Israël.

22. Alors Josué dit: Ouvrez l'entrée de la caverne, & amenez-moi ces cinq Rois hors de la caverne.

23. Et ils le firent ainsi, & amenerent hors de la caverne ces cinq Rois, le Roi de Jerusalem, le Roi de Hébron, le Roi de Jarmuth, le Roi de Lakis, & le Roi de Héglon.

24. Et aprés qu'ils eurent amené à Josué ces cinq Rois hors de la caverne, Josué appella tous les hommes d'Israël & dit aux capitaines des gens de guerre qui étoient allez avec lui; Approchez-vous, mettez vos pieds sur le cou de ces Rois: & ils s'approcherent, & mirent leurs pieds sur leur cou.

25. Alors Josué leur dit; Ne craignez point, & ne soyez point effrayez, fortifiez-vous, & vous renforcez: car l'Eternel fera ainsi à tous vos ennemis contre lesquels vous combattez.

26. Et aprés cela Josué les frappa, & les fit mourir*, & les fit pendre à cinq potences: & ils demeurerent pendus à ces potences jusqu'au soir. *Deut. 21: 23.

27. *Et comme le soleil se couchoit, Josué fit commandement qu'on les ôtât de ces potences, & on les jetta dans la caverne où ils s'étoient cachez, & on mit à l'entrée de la caverne de grandes pierres *qui y sont demeurées* jusqu'à ce jour. *Deut. 1: 23.

28. Josué prit aussi en ce même jour Makkeda, & la frappa au tranchant de l'épée, & défit à la façon de l'interdit son Roi & ses *habitans*, & ne laissa échapper aucune personne qui fût dans cette ville; & il fit au Roi de Makkeda comme il avoit fait au Roi de Jérico.

29. Aprés cela Josué & tout Israël avec lui, passa de Makkeda à Libna, & fit la guerre à Libna.

30. Et l'Eternel la livra aussi entre les mains d'Israël, avec son Roi: & il la frappa au tranchant de l'épée, & ne laissa échapper aucune personne qui fût dans cette ville; & il fit a son Roi comme il avoit fait au Roi de Jérico.

31. Ensuite Josué & tout Israël avec lui passa de Libna à Lakis, & se campa devant elle, & lui fit la guerre.

32. Et l'Eternel livra Lakis entre les mains d'Israël, qui la prit le deuxieme jour, & la frappa au tranchant de l'épée, & toutes les personnes qui étoient dedans, comme il avoit fait à Libna:

33. Alors Horam Roi de Guézer monta pour secourir Lakis; & Josué le frappa, lui & son peuple, de sorte qu'il n'en laissa pas échapper un seul homme.

34. Aprés cela Josué & tout Israël avec lui passa de Lakis à Héglon: & ils se camperent devant elle, & lui firent la guerre.

35. Et ils la prirent ce jour-là même, & la frapperent au tranchant de l'épée: & *Josué* défit à la façon de l'interdit en ce même jour-là toutes les personnes qui y étoient, comme il avoit fait à Lakis.

36. Puis Josué & tout Israël avec lui monta de Héglon à Hébron, & ils lui firent la guerre,

37. Et ils la prirent, & la frapperent au tranchant de l'épée, avec son Roi, & toutes ses villes, & toutes les personnes qui y étoient: il n'en laissa échapper aucune, comme il avoit fait à Héglon: & il la défit à la façon de l'interdit, & toutes les personnes qui y étoient.

38. Ensuite Josué & tout Israël avec lui rebroussa chemin vers Débir: & ils lui firent la guerre.

39. Et il la prit avec son Roi, & toutes ses villes: & ils les frapperent au tranchant de l'épée, & défirent à la façon de l'interdit toutes les personnes qui y étoient: il n'en laissa échapper aucune; Il fit à Debir & à son Roi, comme il avoit fait à Hébron, & comme il avoit fait a Libna & à son Roi.

40. Josué donc frappa tout ce païs-là, la montagne, & le Midi, & la plaine, & les pentes des montagnes, & tous leurs Rois: il n'en laissa échapper aucun; & il défit à la façon de l'interdit toutes les personnes vivantes, comme l'Eternel le Dieu d'Israël l'avoit commandé.

41. *Ainsi* Josué les battit depuis Kadés-barné jusqu'à Gaza, & tout le païs de Gosen, jusqu'à Gabaon.

42. Il prit donc tout-à la fois ces Rois-là & leur païs; parce que l'Eternel, le Dieu d'Israël, combattoit pour Israël.

43. Aprés quoi Josué & tout Israël avec lui s'en retournerent au camp à Guilgal.

CHAPITRE XI.

Victoires de Josué sur les Hanakins.

ET aussi-tôt que Jabin, Roi de Hatsor, eut appris ces choses, il envoya à Jobab Roi de Madon, & au Roi de Simron, & au Roi d'Acsaph.

2. Et aux Rois qui *habitoient* vers le Septentrion, aux montagnes; & dans la campagne, *vers* le Midi de Kinnaroth, & dans la plaine, & à Naphoth-Dor vers l'Occident:

3. Au Cananéen qui étoit à l'Orient & à l'Occident; & à l'Amorrhéen; & à l'Héthien, & au Phérésien, & au Jébusien dans les montagnes; & à l'Hévien sous Hermon, au païs de Mitspa.

4. Ils sortirent donc & toutes leurs armées avec eux, un grand peuple, comme le sable qui est sur le bord de la mer, par leur multitude: il y avoit aussi des chevaux & des chariots en fort grand nombre.

5. Tous ces Rois-là s'étant donné assignation, vinrent, & se camperent ensemble prés des eaux de Mérom, pour combattre contre Israël.

6. Et l'Eternel dit à Josué: Ne les crains point: car demain environ cette même heure, je les livrerai tous, blessez à mort, devant Israël: tu couperas les jarrets à leurs chevaux, & brûleras au feu leurs chariots.

7. Josué donc & tous les gens de guerre avec lui vinrent vitement contr'eux prés des eaux de Mérom, & les chargerent.

8. Et l'Eternel les livra entre les mains d'Israël, & ils les battirent, & poursuivirent jusqu'à Sidon la grande, & jusqu'aux eaux de Masrephoth, & jusqu'à la campagne de Mitspe vers l'Orient, & ils les battirent tellement qu'ils n'en laisserent échapper aucun.

9. Et Josué leur fit comme l'Eternel lui avoit dit: il coupa les jarrets de leurs chevaux, & brûla au feu leurs chariots.

10. Et comme Josué s'en retournoit

noit en ce même temps, il prit Hatsor, & frappa son Roi avec l'épée: car Hatsor avoit été auparavant la capitale de tous ces Roiaumes-là.

11. Ils passèrent aussi toutes les personnes qui y étoient au tranchant de l'épée, les détruisant à la façon de l'interdit: il n'y resta aucune personne vivante, & on brûla au feu Hatsor.

12. Josué prit aussi toutes les villes de ces Rois-là, & tous leurs Rois, & les passa au tranchant de l'épée, & il les détruisit à la façon de l'interdit, *comme Moyse serviteur de l'Eternel l'avoit commandé. *Deut. 20: 16, 17.

13. Mais Israël ne brûla aucune des villes, qui étoient demeurées en leur état, excepté Hatsor seule, que Josué brûla.

14. Et les enfans d'Israel pillerent pour eux tout le butin de ces villes-là, & les bêtes: seulement ils passerent au tranchant de l'épée tous les hommes, jusqu'à ce qu'ils les eussent exterminez: ils n'y laisserent de reste aucune personne vivante.

15. Comme l'Eternel l'avoit commandé à Moyse son serviteur, ainsi Moyse l'avoit commandé à Josué: & Josué le fit ainsi; de sorte qu'il n'ômit rien de tout ce que l'Eternel avoit commandé à Moyse.

16. Josué donc prit tout ce païs-là, la montagne, & tout le païs du Midi, avec tout le païs de Gosen, la plaine, & la campagne, la montagne d'Israël, & sa plaine.

17. Depuis la montagne de Halak, qui monte vers Séhir, même jusqu'à Bahal-Gad en la campagne du Liban, sous la montagne de Hermon: il prit aussi tous leurs Rois, & les battit, & les fit mourir.

18. Josué fit la guerre plusieurs jours contre tous ces Rois-là.

19. Il n'y eut aucune ville qui fît la paix avec les enfans d'Israël, excepté les Héviens qui habitoient à Gabaon: ils les prirent toutes par Guerre.

20. Car cela venoit de l'Eternel qu'ils endurcissoient leur cœur pour sortir en bataille contre Israël afin qu'il les détruisît à la façon de l'interdit, sans qu'il leur fît aucune grace; mais qu'il les exterminât, comme l'Eternel l'avoit commandé à Moyse. *Exod. 4: 21.*

21. En ce temps-là aussi Josué vint, & extermina les Hanakins des montagnes de Hébron, de Débir, de Hanab, & de toute montagne de Juda, & de toute montagne d'Israël, Josué, *dis-je*, les détruisit à la façon de l'interdit avec leurs villes.

22. Il ne resta aucun des Hanakins au païs des enfans d'Israël: il en demeura de reste seulement à Gaza, à Gath, & à Asdod.

23. Josué donc prit tout le païs, suivant tout ce que l'Eternel avoit dit à Moyse, & il le donna en héritage à Israël, selon leurs portions, par leurs Tribus: & le païs fut en repos, sans avoir guerre.

CHAPITRE XII.

Rois défaits par Moyse, & par Josué.

OR ce sont ici les Rois du païs que les enfans d'Israël frapperent, & dont ils posséderent le païs au delà du Jourdain vers le soleil levant, depuis le torrent d'Arnon jusqu'à la montagne de Hermon, & toute la campagne vers l'Orient.

2. *Savoir* Sihon, Roi des Amorrhéens, qui habitoit à Hesbon, & qui dominoit depuis Haroher qui *est* sur le bord du torrent d'Arnon,

non,* *& depuis* le milieu du torrent & la moitié de Galaad, même jusqu'au torrent de Jabbok, qui est la frontiere des enfans de Hammon. *Deut. 2: 36.

3. Et *depuis* la campagne jusqu'à la mer de Kinnaroth vers l'Orient, & jusqu'à la mer de la campagne, qui est la mer salée, vers l'Orient, au chemin de Beth-jesimoth; & depuis le Midi au dessous d'Asdoth de Pisga.

4. Et les contrées de Hog Roi de Basan, qui étoit du reste des Rephaïms, & qui habitoit à Hastaroth & à Edrehi;

5. Et qui dominoit en la montagne de Hermon, & à Salca, & par tout Basan, jusqu'aux confins des Gueſuriens & des Mahacathiens, & de la moitié de Galaad, frontiere de Sihon, Roi de Hesbon.

6. Moyse serviteur de l'Eternel, & les enfans d'Israël les battirent; & Moyse serviteur de l'Eternel en donna la possession aux Rubénites, & aux Gadites, & à la moitié de la Tribu de Manassé.

7. Et ce sont ici les Rois du païs que Josué, & les enfans d'Israël frapperent au deçà du Jourdain vers l'Occident, depuis Bahal-Gad, en la campagne du Liban, jusqu'à la montagne de Halak, qui monte vers Séhir, & que Josué donna aux Tribus d'Israël en possession, selon leurs portions.

8. *Païs consistant* en montagnes & en plaines, & en campagnes, & en pentes de montagnes, & en *païs* de desert & de Midi: les Héthiens, les Amorrhéens, les Cananéens, les Phéréziens, les Héviens, & les Jébusiens.

9. Un Roi de Jérico: un Roi de Haï, laquelle étoit à côté de Bethel.

10. Un Roi de Jérusalem: un Roi de Hébron:

11. Un Roi de Jarmuth: un Roi de Lakis:

12. Un Roi d'Héglon: un Roi de Guézer:

13. Un Roi de Débir: un Roi de Guéder:

14. Un Roi de Horma: un Roi de Harad:

15. Un Roi de Libna: un Roi de Hadullam:

16. Un Roi de Makkeda: un Roi de Bethel:

17. Un Roi de Tappuah: un Roi de Hépher:

18. Un Roi d'Aphek: un Roi de Saron:

19. Un Roi de Madon: un Roi de Hatsor.

20. Un Roi de Simron-Meron: un Roi d'Acsaph:

21. Un Roi de Tahanac: un Roi de Meguiddo:

22. Un Roi de Kédes: un Roi de Jokneham de Carmel.

23. Un Roi de Dor, prés de Naphath-Dor: un Roi de Gojim, prés de Guilgal:

24. Un Roi de Tirtsa: en tout trente & un Rois.

CHAPITRE XIII.

Commandement de Dieu touchant le partage de la Terre de Canaan.

OR quand Josué fut devenu vieux, fort avancé en âge, l'Eternel lui dit; Tu és devenu vieux fort avancé en âge, & il reste encore un grand païs à posséder.

2. C'est ici le païs qui demeure de reste, toutes les contrées des Philistins, & tout Gueſuri.

3. Depuis Sihor, qui est au devant de l'Egypte, même jusqu'aux frontieres de Hekron vers le Septentrion, cela est reputé des Cananéens: *savoir* les cinq gouvernemens

mens des Philiſtins, qui ſont celui de Gaza, celui d'Aſdod, celui d'Aſkelon, celui de Gath, & celui de Hékron, & les Hauviens.

4. Du côté du Midi tout le païs des Cananéens & Méhara qui eſt aux Sidoniens, juſques vers Aphek, juſqu'aux frontieres des Amorrhéens.

5. Le païs auſſi qui appartient aux Guibliens, & tout le Liban, vers le ſoleil levant, depuis Bahal-Gad, ſous la montagne de Hermon, juſqu'à l'entrée de Hamath.

6. Tous les habitans de la montagne depuis le Liban juſqu'aux eaux de Maſrephoth; tous les Sidoniens: je les chaſſerai moi même de devant les enfans d'Iſrael: fai ſeulement qu'on en jette *les lots*, afin qu'elle ſoit à Iſraël en héritage, comme je te l'ai commandé.

7. Maintenant donc diviſe ce païs en héritage aux neuf Tribus & à la moitié de la Tribu de Manaſſé:

8. Avec laquelle les Rubénites & les Gadites ont pris leur héritage; lequel Moyſe leur a donné au delà du Jourdain vers l'Orient, ſelon que Moyſe ſerviteur de l'Eternel le leur a donné:

9. Depuis Haroher, qui eſt ſur le bord du torrent d'Arnon, & la ville qui *eſt* au milieu du torrent, & tout le plat païs de Medeba, juſqu'à Dibon.

10. Et toutes les villes de Sihon, Roi des Amorrhéens, qui regnoit à Hesbon, juſqu'aux confins des enfans de Hammon:

11. Et Galaad, & les confins des Guéſuriens & des Mahacathiens, & toute la montagne de Hermon: & tout Baſan juſqu'à Salca:

12. Tout le Royaume de Hog en Baſan, lequel Hog regnoit à Haſtaroth, & à Edréhi, & étoit demeuré de reſte des Rephaïms, leſquels *Rois* Moyſe défit, & les dépoſſéda.

13. (Or les enfans d'Iſraël ne dépoſſéderent point les Gueſuriens & les Mahacathiens: mais les Gueſuriens & les Mahacathiens ont habité parmi Iſraël juſqu'à ce jour.)

14. Seulement il ne donna point d'héritage à la Tribu de Lévi: les ſacrifices de l'Eternel, le Dieu d'Iſraël, faits par feu etant ſon héritage, comme il lui *en* avoit parlé.

15. Moyſe donc donna un héritage à la Tribu des enfans de Ruben ſelon leurs familles.

16. Et leurs bornes furent depuis Haroher qui eſt ſur le bord du torrent d'Arnon, & la ville qui eſt au milieu du torrent, & tout le plat païs qui eſt prés de Medeba.

17. Hesbon & toutes ſes villes, qui étoient au plat païs: Dibon, & Bamoth-Bahal, & Beth Bahal-méhon.

18. Et Jahatſa, & Kédémoth, & Méphahath.

19. Et Kiriathajim, & Sibma, & Tſeretſahar en la montagne de la vallée:

20. Et Beth-Péhor, & Aſdoth de Piſga, & Beth-jeſimoth;

21. Et toutes les villes du plat païs, & tout le Royaume de Sihon, Roi des Amorrhéens qui regnoit à Hesbon: lequel Moyſe défit, avec les principaux de Madian, Evi, Rekem, Tſur, Hur & Rébah, Princes *relevant* de Sihon, & habitant au païs.

22. Les enfans d'Iſraël firent paſſer auſſi par l'épée Balaam fils de Béhor, le devin, avec les autres qui y furent tuez.

23. Et les bornes des enfans de Ruben furent le Jourdain, & ſa borne. Tel fut le héritage des enfans de Ruben ſelon leurs familles, *ſavoir* ces villes-là, & leurs villages.

24. Moyſe donna auſſi *un héritage* à la Tribu de Gad pour les enfans de Gad, ſelon leurs familles.

25. Et leur païs fut Jahzer, & toutes les villes de Galaad, & la moitié du païs des enfans de Hammon, juſqu'à Haroher, qui eſt vis-à-vis de Rabba:

26. Et depuis Hesbon juſqu'à Ramath-mitſpé, & Betonim: & depuis Mahanajim * juſqu'aux frontieres de Débir. **Gen. 32: 2.*

27. Et en la vallée, Beth-haram, & Beth-nimra, & Succoth, & Tſaphon: le reſte du Royaume de Sihon Roi de Hesbon, le Jourdain, & ſa borne, juſqu'au bout de la mer Kinnereth, au delà du Jourdain, vers l'Orient.

28. Tel fut l'héritage des enfans de Gad, ſelon leurs familles, *ſavoir* ces villes-là, & leurs villages.

29. Moyſe auſſi donna à la moitié de la Tribu de Manaſſé *un héritage*, qui eſt demeuré à la moitié de la Tribu des enfans de Manaſſé, ſelon leurs familles.

30. Leur païs fut depuis Mahanajim, tout Baſan, & tout le Royaume de Hog Roi de Baſan, & tous les bourgs de Jaïr qui ſont en Baſan, ſoixante villes.

31. Et la moitié de Galaad, & Haſtaroth, & Edréhi, villes du Royaume de Hog en Baſan, furent aux enfans de Makir fils de Manaſſé, *ſavoir* à la moitié des enfans de Makir, ſelon leurs familles.

32. Ce ſont là *les païs* que Moyſe *étant* dans les campagnes de Moab avoit partagez en héritage, de ce qui étoit au delà du Jourdain de Jérico, vers l'Orient.

33. Or Moyſe ne donna point d'héritage à la Tribu de Lévi: *car* l'Eternel le Dieu d'Iſraël eſt leur héritage, comme il leur en a parlé.

CHAPITRE XIV.

Caleb obtient le territoire de Hébron.

CE ſont ici *les terres* que les enfans d'Iſraël eurent pour héritage au païs de Canaan, qu'Eléazar le Sacrificateur, & Joſué fils de Nun, & les Chefs des peres des Tribus des enfans d'Iſraël leur partagerent en héritage.

2. Selon le ſort de leur héritage, comme l'Eternel l'avoit commandé par le moyen de Moyſe, *ſavoir* * à neuf Tribus, & à la moitié d'une Tribu. **Nomb. 26: 55.*

3. Car Moyſe avoit donné un héritage à deux Tribus, & à la moitié d'une Tribu au delà du Jourdain, mais il n'avoit point donné d'héritage parmi eux aux Lévites.

4. Parce que les enfans de Joſeph *ſavoir*, Manaſſé & Ephraïm, faiſoient deux Tribus; & on ne donna point de part aux Lévites dans le païs, excepté les villes pour y habiter, avec leurs faux-bourgs pour leurs troupeaux, & pour *le reſte de* leur bien.

5. Les enfans d'Iſrael firent comme l'Eternel l'avoit commandé à Moyſe, & partagerent la terre.

6. Or les enfans de Juda vinrent à Joſué en Guilgal: & Caleb fils de Jéphunné Kénizien, lui dit; Tu ſais la parole que l'Eternel a dite de moi, & de toi, à Moyſe homme de Dieu, en Kadés-barné.

7. J'étois âgé de quarante ans quand Moyſe ſerviteur de l'Eternel m'envoya de Kadés-barné pour reconnoître le païs, & je lui rapportai la choſe comme elle étoit en mon cœur.

8. Et mes freres qui étoient mon-

montez avec moi, faisbient fondre le cœur du peuple; mais je persévérai à suivre l'Eternel mon Dieu. *Nomb.* 14: 24.

9. Et Moyse jura en ce jour-là, disant; Si la terre sur laquelle ton pied a marché n'est à toi en héritage, & à tes enfans pour jamais; parce que tu as persévéré à suivre l'Eternel mon Dieu.

10. Or maintenant voici, l'Eternel m'a fait vivre selon qu'il en avoit parlé; il y a déja quarante cinq ans que l'Eternel prononça cette parole à Moyse, lors qu'Israël marchoit par le desert, & maintenant voici, je suis aujourd'hui âgé de quatre vingts & cinq ans.

11. Et *je* suis encore aujourd'hui aussi fort que j'étois le jour que Moyse m'envoya, & j'ai maintenant la même force que j'avois alors pour le combat, & pour aller & venir.

12. Maintenant donc donne-moi cette montagne, de laquelle l'Eternel parla en ce jour-là: car tu entendis en ce jour-là que les Hanakins y habitent, & qu'il y a de grandes villes fortes: peut-être que l'Eternel sera avec moi, & je les dépossèderai, comme l'Eternel en a parlé.

13. Josué donc le bénit, & donna * Hébron en héritage à Caleb, fils de Jéphunné. * *Jug.* 1: 20.

14. C'est pourquoi Hébron fut à Caleb, fils de Jephunné Kénizien, en héritage jusqu'à ce jour, parce qu'il avoit persévéré à suivre l'Eternel, le Dieu d'Israel.

15. Or le nom d'Hébron, étoit auparavant Kiriath-Arbah, *& Arbah* avoit été un fort grand homme entre les Hanakins. Et le païs fut en repos sans avoir guerre.

CHAPITRE XV.

Le territoire de Canaan partagé.

CE fut ici le sort de la Tribu des enfans de Juda selon leurs familles. Aux confins d'Edom, le desert de Tsin vers le Midi, fut le dernier bout *de leurs païs vers* le Midi.

2. Tellement que leur frontiere du côté du Midi fut le dernier bout de la mer salée, depuis le bras qui regarde vers le Midi.

3. Et elle devoit sortir vers le Midi de la montée de Hakrabbim, & passer à Tsin; & montant du Midi de Kadés-barné passer à Hetsron; puis montant vers Addar se tourner vers Karkah:

4. Puis passant vers Hatsinon, sortir au torrent d'Egypte; tellement que les issues de cette frontiere devoient se rendre à la mer. Ce sera là *dit Josué*, vôtre frontiere du côte du Midi.

5. Et la frontiere vers l'Orient sera la mer salée jusqu'au bout du Jourdain: & la frontiere du côté du Septentrion sera depuis le bras de la mer, qui est au bout du Jourdain.

6. Et cette frontiere montera jusqu'à Beth-hogla, & passera du côté du Septentrion de Beth-haraba: & cette frontiere montera jusqu'à la pierre de Bohan, fils de Ruben.

7. Puis cette frontiere montera vers Débir, depuis la vallée de Hacor, même vers le Septentrion, regardant Guilgal; laquelle est vis-à-vis de la montée d'Adummin qui est au Midi du torrent: puis cette frontiere passera vers les eaux de Hen-semes, & ses issues se rendront à Henroguel.

8. Puis cette frontiere montera par la vallée du fils de Hinnom, jusqu'au côté de Jébusi vers le Midi, qui est Jérusalem: puis cette frontiere montera jusqu'au sommet

met de la montagne, qui est vis-à-vis de la vallée de Hinnom vers l'Occident, & qui est au bout de la vallée des Réphaïms, vers le Septentrion.

9. Et cette frontiere s'allignera depuis le sommet de la montagne jusqu'à la fontaine des eaux de Nephtoah, & sortira vers les villes de la montagne de Héphron: puis cette frontiere s'allignera à Bahala qui est Kiriath-jeharim.

10. Et cette frontiere se tournera depuis Bahala vers l'Occident, jusqu'à la montagne de Séhir: puis elle passera jusqu'au côté de la montagne de Jeharim vers le Septentrion, qui *est* Kesalon: puis descendant à Beth-semes, elle passera à Timna.

11. Et cette frontiere sortira jusqu'au côté de Hékron, vers le Septentrion, & cette frontiere s'allignera vers Sikkeron, puis ayant passé la montagne de Bahala, elle sortira à Jabnéel; tellement que les issues de cette frontiere se rendront a la mer.

12. *Or la frontiere du côté de l'Occident sera ce qui est vers la grande mer, & ses limites. Ce furent les frontieres des enfans de Juda de tous les côtez, selon leurs familles. * *Nomb.* 34: 6.

13. Au reste, *on avoit donné à Caleb, fils de Jephunné, une portion au milieu des enfans de Juda, suivant le commandement de l'Eternel fait à Josué, *savoir* Kiriath-Arbah, *or Arbah étoit* pere de Hanak: *& Kiriath-Arbah* c'est Hébron. * *Jug.* 1: 20.

14. Et Caleb dépossèda de là les trois fils de Hanak, *savoir* Sesaï, Ahiman, & Talmaï, enfans de Hanak.

15. Et de la il monta vers les habitans de Débir, dont le nom étoit auparavant Kiriath-sépher.

16. Et Caleb dit; Je donnerai ma fille Hacsa pour femme à celui qui battra Kiriath-sépher, & la prendra.

17. Et Hothniel, fils de Kénaz, frere de Caleb, la prit: *& Caleb* lui donna sa fille Hacsa pour femme.

18. Et il arriva que comme elle s'en alloit, elle l'incita à demander à son pere un champ: puis elle se jetta impétueusement de dessus son âne, & Caleb lui dit; Qu'as-tu?

19. Et elle répondit; Donne-moi un présent: puis que tu m'as donné une terre séche, donne-moi aussi des sources d'eaux. Et il lui donna les fontaines de dessus, & les fontaines de dessous.

20. C'est ici l'héritage de la Tribu des enfans de Juda selon leurs familles.

21. Les villes du bout de la Tribu des enfans de Juda pres de la contrée d'Edom, tirant vers le midi, furent Kabtséel, Héder, Jagur.

22. Kina, Dimona, Hadhada,

23. Kedés, Hatsor, Jithnan.

24. Ziph, Télem, Béhaloth.

25. Hatsor, Hadatta, Kérijoth, Hetsron qui *est* Hatsor.

26. Amam, Semah, Molada.

27. Hatsar-gadda, Hesmon, Bethpeled.

28. Hatsar-suhal, Béersebah, Bizjotheja.

29. Bahala, Hijm, Hetsem.

30. Eltolad, Kesil, Hormah.

31. Tsiklag, Madmanna, Sansanna.

32. Lebaoth, Silhim, Hajin, & Rimmon: en tout vingt-neuf villes, & leurs villages.

33. Dans la plaine, Estaol, Tsorha, Asna.

34. Zanoah, Hengannim, Tappuah, Hénam,

35. Jarmuth, Hadullam, Soco, Hazeka.

36. Saharajim, Hadithajim, Guedera, & Guederothajim, quatorze villes, & leurs villages.

37. Tſenan, Hedaſa, Migdal-Gad,

38. Dilhan, Mitſpé, Jokthéel.

39. Lakis, Botskath, Heglon.

40. Cabbon, Lahmas, Kithlis,

41. Guederoth, Beth-Dahon, Nahama, & Makkeda: ſeize villes, & leurs villages.

42. Labna, Hether, Haſan.

43. Jiphtah, Aſna, Netſib.

44. Kehilah, Aczib, & Mareſa: neuf villes, & leurs villages.

45. Hekron, & les villes de ſon reſſort, & ſes villages.

46. Depuis Hekron, tirant même vers la mer, toutes celles qui *ſont* joignant le reſſort d'Aſdod, & leurs villages.

47. Aſdod, les villes de ſon reſſort, & ſes villages, Gaza, les villes de ſon reſſort, & ſes villages, juſqu'au torrent d'Egypte; & la grande mer, & ſes limites.

48. Et dans la montagne, Samir, Jattir, Soco.

49. Danna, Kiriath-ſanna, qui eſt Débir.

50. Hanab, Eſtemo, Hanim.

51. Goſen, Holon, & Guilo, onze villes & leurs villages.

52. Arab, Duma, Heſehan.

53. Janum, Beth-tappuah, Apheka.

54. Humta, Kiriath-Arbah, qui eſt Hébron, & Tſihor: neuf villes, & leurs villages.

55. Mahon, Carmel, Ziph, Juta.

56. Jizréhel, Jokdeham, Zanoah.

57. Kajin, Guibha, & Timna, dix villes, & leurs villages.

58. Halhul, Beth-tſur, Guedor.

59. Maharath, Beth-hanoth, & Eltekon; ſix villes, & leurs villages.

60. Kiriath-bahal, qui eſt Kiriath-jéharim, & Rabba; deux villes, & leurs villages.

61. Au deſert, Beth-haraba, Middin, Secaca.

62. Nibſan, & la ville du ſel, & Henguedi: ſix villes & leurs villages.

63. Au reſte, les enfans de Juda ne purent point dépoſſéder les Jébuſiens qui habitoient à Jeruſalem: c'eſt pourquoi le Jébuſien à demeuré avec les enfans de Juda à Jéruſalem juſqu'a ce jour.

CHAPITRE XVI.

Partage des enfans d'Ephraïm & de la moitié de la Tribu de Manaſſé.

PUis le ſort échut aux enfans de Joſeph, depuis le Jourdain de Jérico aux eaux de Jérico vers l'Orient, qui eſt le deſert; montant de Jérico par la montagne juſqu'à Beth-el.

2. Et cette frontiere devoit ſortir de Beth-el vers Luz, puis paſſer ſur les confins de l'Arkien juſqu'à Hataroth.

3. Et elle devoit deſcendre tirant vers l'Occident, aux confins du Japhletien, juſqu'aux confins de Beth-horon la baſſe, juſqu'à Guézer; de ſorte que ſes iſſues ſe devoient rendre à la mer.

4. Ainſi les enfans de Joſeph, *ſavoir* Manaſſé & Ephraïm, prirent leur héritage.

5. Or la frontiere des enfans d'Ephraïm ſelon leurs familles étoit telle, que la frontiere de leur héritage vers l'Orient fut Hatroth-addar, juſqu'à Beth-horon la haute.

6. Et cette frontiere devoit ſortir vers la mer en Micmethah *du côté* du Septentrion: & cette frontiere devoit ſe tourner vers l'Orient juſqu'à Tahanath-Silo, & paſſant

paſſant du côté d'Orient, ſe rendre à Janoah:

7. Puis deſcendre de vers Janoah à Hataroth, & vers Naharath; & ſe rencontrer à Jérico, & ſortir au Jourdain.

8. Et cette frontiere devoit aller de Tappuah tirant vers la mer, juſqu'au torrent de Kana: tellement que ſes iſſues ſe devoient rendre à la mer. Ce fut là l'héritage de la Tribu des enfans d'Ephraïm, ſelon leurs familles;

9. Avec les villes qui furent ſéparées pour les enfans d'Ephraïm parmi l'héritage des enfans de Manaſſé; toutes ces villes, *dis-je*, avec leurs villages.

10. Or ils ne dépoſſéderent point les Cananéens qui habitoient à Guézer: c'eſt pourquoi les Cananéens ont habité, parmi Ephraïm juſqu'à ce jour: mais ils ont été tributaires, & aſſervis.

CHAPITRE XVII.

Partage au deçà du Jourdain. Cananéens tributaires.

IL y eut auſſi un ſort pour la Tribu de Manaſſé * qui fut le premier-né de Joſeph. Quant à Makir premier-né de Manaſſé, & pere de Galaad, parce qu'il fut un homme belliqueux, il eut Galaad & Baſan. *Gen. 46: 20.

2. Puis le reſte des enfans de Manaſſé eut *ce ſort*, ſelon les familles: *ſavoir* les enfans d'Abihézer, les enfans de Hélek, les enfans d'Aſriel, les enfans de Sekem, les enfans de Hépher, & les enfans de Semidah. Ce ſont là les enfans mâles de Manaſſé fils de Joſeph, ſelon leurs familles.

3. Or Tſelophcad fils de Hépher, fils de Galaad, fils de Makir, fils de Manaſſé, n'eut point de fils, mais des filles; & ce ſont ici * leurs noms, Mahla, Noha, Hogla, Milca, & Tirtſa; *Nomb. 26: 33.

4. Leſquelles vinrent ſe préſenter devant Eléazar le Sacrificateur, & devant Joſué fils de Nun, & devant les principaux *du peuple*, en diſant; L'Eternel a commandé Moyſe qu'on nous donnât un héritage parmi nos freres: c'eſt pourquoi on leur donna un héritage parmi les freres de leur pere, ſelon le commandement de l'Eternel.

5. Et dix portions échurent à Manaſſé, outre le païs de Galaad & de Baſan, qui étoient au delà du Jourdain.

6. Car les filles de Manaſſé eurent un héritage parmi ſes enfans: & le païs de Galaad fut pour le reſte des enfans de Manaſſé.

7. Or la frontiere de Manaſſé fut du côté d'Aſer, venant à Micmethah, qui étoit au devant de Sichem; puis cette frontiere devoit aller à main droite vers les habitans de Hen-Tappuah.

8. Or le païs de Tappuah appartenoit à Manaſſé: mais Tappuah qui étoit prés des confins de Manaſſé, appartenoit aux enfans d'Ephraïm.

9. De là cette frontiere devoit deſcendre au torrent de Kana, tirant vers le Midi du torrent. Ces villes-là ſont à Ephraïm parmi les villes de Manaſſé. Au reſte, la frontiere de Manaſſé étoit au côté du Septentrion du torrent, & ſes iſſues ſe devoient rendre à la mer.

10. Ce qui étoit vers le Midi étoit à Ephraïm, & ce qui étoit vers le Septentrion, étoit à Manaſſé, & il avoit la mer pour ſa borne: & du côté du Septentrion *les frontieres* ſe rencontroient en Aſer, & en Iſſacar, du côté d'Orient.

11. Car Manaſſé eut aux quar-

tiers d'Iſſacar & d'Aſer, Beth-ſean, & les villes de ſon reſſort; & Jibleham, & les villes de ſon reſſort; & les habitans de Dor, & les villes de ſon reſſort; & les habitans de Hendor, & les villes de ſon reſſort, qui ſont trois contrées.

12. Au reſte, les enfans de Manaſſé ne purent point depoſſéder *les habitans* de ces villes-là; mais les Cananéens oſerent bien demeurer dans le même païs.

13. Mais depuis que les enfans d'Iſraël ſe furent fortifiez, ils rendirent les Cananéens tributaires: toutefois ils ne les dépoſſédérent point entierement.

14. Or les enfans de Joſeph parlerent à Joſué, en diſant; Pourquoi m'as-tu donné en héritage un ſeul lot, & une ſeule portion, vû que je ſuis un grand peuple, tant l'Eternel m'a béni juſqu'à préſent?

15. Et Joſué leur dit; Si tu és un ſi grand peuple, monte à la forêt, & coupe-la, pour te faire place au païs des Phéréziens & des Réphaïms, ſi la montagne d'Ephraïm eſt trop étroite pour toi.

16. Et les enfans de Joſeph répondirent; Cette montagne ne ſera pas ſuffiſante pour nous; & tous les Cananéens qui habitent au païs de la vallée, ont des chariots de fer, pour ceux qui habitent à Beth-ſean, & aux villes de ſon reſſort, & pour ceux qui habitent dans la vallée de Jizréhel.

17. Joſué donc parla à la maiſon de Joſeph, *ſavoir* à Ephraïm & à Manaſſé, en diſant; Tu és un grand peuple, & tu as de grandes forces, tu n'auras pas une portion ſeule.

18. Car tu auras la montagne; & parce que c'eſt une forêt, tu la couperas, & ſes iſſues t'appartiendront: car tu en dépoſſéderas les Cananéens, quoi qu'ils ayent des chariots de fer, & qu'ils ſoient puiſſans.

CHAPITRE XVIII.

Sort de la Tribu de Benjamin.

OR toute l'aſſemblée des enfans d'Iſraël s'aſſembla à Silo, & ils poſerent là le Tabernacle d'aſſignation, aprés que le païs leur eut été aſſujetti.

2. Mais il étoit reſté entre les enfans d'Iſrael ſept Tribus, auſquelles on n'avoit point diſtribué leur héritage.

3. Et Joſué dit aux enfans d'Iſrael, juſques-à quand vous porterez-vous lâchement à paſſer outre pour poſſéder le païs que l'Eternel le Dieu de vos péres vous a donné?

4. Prenez d'entre vous trois hommes de chaque Tribu leſquels j'envoyerai, & ils ſe mettront en chemin, & traverſeront une figure ſelon le héritage, puis il s'en reviendront à moi.

5. Ils ſe la diviſeront en ſept portions, Juda demeurera dans ſes limites du côté du Midi; & la maiſon de Joſeph demeurera dans ſes limites du côté du Septentrion.

6. Vous donc faites une figure du païs en ſept parts, & apportez la moi ici; puis je jetterai ici le ſort pour vous devant l'Eternel nôtre Dieu.

7. Car il n'y a point de portion pour les Lévites parmi vous: parce que la Sacrificature de l'Eternel eſt leur héritage. Quant à Gad & à Ruben, & la moitie de la Tribu de Manaſſé, ils ont pris leur héritage au delà du Jourdain, vers l'Orient, que Moyſe, ſerviteur de l'Eternel, leur a donné.

8. Ces hommes-là donc ſe leverent, & s'en allerent; & Joſué commanda à ceux qui s'en alloient de faire une figure du païs, en leur diſant; Allez & traverſez le païs, & faites-en une figure, puis revenez à moi, & je jetterai ici le ſort pour vous devant l'Eternel à Silo.

9. Ces hommes-là donc s'en allerent, & paſſerent par le païs, & en firent une figure dans un livre ſelon les villes en ſept parties; puis ils revinrent à Joſué au camp à Silo.

10. Et Joſué jetta le ſort pour eux à Silo devant l'Eternel: & Joſué partagea là le païs aux enfans d'Iſrael ſelon leurs parts.

11. Et le ſort de la Tribu des enfans de Benjamin ſelon leurs familles, monta, & la contrée de leur ſort échut entre les enfans de Juda & les enfans de Joſeph.

12. Et leur frontiere du côté du Septentrion fut depuis le Jourdain: & cette frontiere devoit monter à côté de Jérico vers le Septentrion, puis monter en la montagne tirant vers l'Occident; de ſorte que ſes iſſues ſe devoient rendre au deſert de Beth-aven.

13. Puis cette frontiere devoit paſſer de là vers Luz, à côté de Luz, qui eſt Beth-el tirant vers le Midi: & cette frontiere devoit deſcendre a Hatroth-addar, prés de la montagne qui eſt du côté du Midi de Beth-horon la baſſe.

14. Et cette frontiere devoit s'aligner & tourner au coin Occidental *qui regarde* vers le Midi, depuis la montagne qui eſt vis-à-vis de Beth-horon, vers le Midi: tellement que ſes iſſues devoient ſe rendre à Kiriath-bahal, qui eſt Kiriath-jéharim, ville des enfans de Juda. C'eſt là le côté d'Occident.

15. Mais le côté Méridional eſt depuis le bout de Kiriath-jéharim; & cette frontiere devoit ſortir vers l'Occident, puis elle devoit ſortir à la fontaine des eaux de Nephtoah.

16. * Et cette frontiere devoit deſcendre au bout de la montagne qui eſt vis-à-vis de la vallée du fils de Hinnom, & laquelle eſt dans la vallée des Rephaïms, vers le Septentrion: & deſcendre par la vallée de Hinnom juſqu'au côté de Jebuſi vers le Midi, puis deſcendre à Henroguel. * 2. *Sam.* 17: 7.

17. Et elle ſe devoit aligner du côté du Septentrion, & ſortir à Henſémes, & de là vers Gueliloth, qui eſt vis-à-vis de la montée d'Adummim, & deſcendre à la pierre de Bohan, fils de Ruben:

18. Et paſſer à côté de ce qui eſt vis-à-vis de Haraba vers le Septentrion, & deſcendre à Haraba.

19. Puis cette frontiere devoit paſſer à côté de Beth-hogla vers le Septentrion: de ſorte que les iſſues de cette frontiere ſe devoient rendre au bras de la mer ſalée, vers le Septentrion, au bout du Jourdain vers le Midi. Ce fut là la frontiere du Midi.

20. Et le Jourdain le devoit borner du côté de l'Orient. Ce fut là l'héritage des enfans de Benjamin ſelon ſes frontiéres tout autour, ſelon leurs familles.

21. Or les villes de la Tribu des enfans de Benjamin, ſelon leurs familles, devoient être, Jérico, Beth-hogla, Hemekketſits.

22. Beth-haraba, Tſemarajim, Beth-el.

23. Hauvin, Para, Hophra,

24. Kephar-hammonai, Hophni, & Guebah: douze villes, & leurs villages.

25. Gabaon, Rama, Beeroth:

26. Mitſpé, Kephira, Motſa.

27. Rekem, Jirpeel, Tarcala.

28. Tſelah, Eleph, Jébuſi, qui eſt Jéruſalem, Guibhath, & Kiriath: quatorze villes, & leurs villages. Tel fut l'héritage des enfans de Benjamin ſelon leurs familles.

CHAPITRE XIX.

Le lot de Siméon. De Zabulon, d'Iſſacar, d'Aſer, de Nephthali, de Dan, & de Joſué.

LE deuxieme ſort échut à Siméon, pour la Tribu des enfans de Siméon ſelon leurs familles, & leur héritage fut parmi l'héritage des enfans de Juda.

2. Et ils eurent dans leur héritage Béerſebah, Sebah, Molada.

3. Hatſar-ſuhal, Bala, Hetſem.

4. Eltolat, Bethul, Horma.

5. Tſiklag, Beth-marcaboth, Hatſarſuſa.

6. Beth-lebaoth, & Saruhen: treize villes, & leurs villages:

7. Hajin, Rimmon, Hether, & Haſan: quatre villes & leurs villages.

8. Et tous les villages qui étoient autour de ces villes-là juſqu'à Balath-béer, qui eſt Rama du Midi. Tel fut l'héritage de la Tribu des enfans de Siméon, ſelon leurs familles.

9. L'héritage des enfans de Siméon fut pris du lot des enfans de Juda: car la part des enfans de Juda étoit trop grande pour eux: c'eſt pourquoi les enfans de Siméon eurent leur héritage parmi le leur.

10. Le troiſiéme ſort monta pour les enfans de Zabulon, ſelon leurs familles: & la frontiere de leur héritage fut juſqu'à Sarid.

11. Et leur frontiere devoit monter vers le quartier de vers la mer, même juſqu'à Marhala, puis ſe rencontrer à Dabbeſeth, & de là au torrent qui eſt vis-à vis de Jokneham.

12. Or *cette frontiere* devoit retourner de Sarid vers l'Orient, au ſoleil levant vers les confins de Kiſſothtabor, puis ſortir vers Dabrath, & monter à Japhiah:

13. Puis de là paſſer vers l'Orient, au Levant, à Guitta-hépher qui eſt Hittakatſin, puis ſortir a Rimmon-Methoar, qui eſt Neha.

14. Puis cette frontiere devoit tourner du côté du Septentrion à Hannathon: & ſes iſſues devoient ſe rendre en la vallée de Jiphtah-el.

15. Avec Kattath, Nahalal, Simron, Jideala, & Beth-léhem; il y avoit douze villes, & leurs villages.

16. Tel fut l'héritage des enfans de Zabulon, ſelon leurs familles: ces villes-là, & leurs villages.

17. Le quatriéme ſort échut à Iſſacar, pour les enfans d'Iſſacar, ſelon leurs familles.

18. Et leur contrée fut ce qui eſt vers Jizrehel, Keſulloth, Sunem.

19. Hapharjim, Sion, Anaharath.

20. Rabbith, Kiſjon, Ebets.

21. Remeth, Hen-gannim, Henhadda, & Beth-patſets.

22. Et la frontiere ſe devoit rencontrer à Tabor, & vers Sabatſim, & à Beth-ſemes: tellement que les iſſues de leur frontiere ſe devoient rendre au Jourdain; ſeize villes, & leurs villages.

23. Tel fut l'héritage de la Tribu des enfans d'Iſſacar, ſelon leurs familles; ces villes-là, & leurs villages.

24. Le cinquiéme ſort échut à la Tribu des enfans d'Aſer, ſelon leurs familles.

25. Et leur frontiere fut Helkath, Hali, Beten, Acſaph.

26. Alammélec, Hamhad, & Miſeal; & elle ſe devoit rencontrer à Carmel, au *quartier* vers la mer, & à Sihor vers Benath.

27. Puis elle devoit retourner vers le ſoleil levant à Beth-dagon, & ſe rencontrer en Zabulon, & à la vallée de Jiphtah-el vers le Septentrion, & à * Beth-hemek & Nehiel; puis ſortir à main gauche vers Cabul. * 1. *Rois* 9: 13.

28. Et Hébron, & Rehob, & Hammon, & *Kana, juſqu'à Sidon la grande. * *Jean* 2: 1.

29. Puis la frontiere devoit retourner à Rama, même juſqu'à *Tſor, ville forte; puis cette frontiere devoit retourner à Hoſa: tellement que ſes iſſues ſe devoient rendre au quartier qui eſt vers la mer, depuis la portion tirant vers Aczib. * 2. *Sam.* 24: 7.

30. Avec Hummah, & Aphek, & Rehob, vingt-deux villes, & leurs villages.

31. Tel fut l'héritage de la Tribu des enfans d'Aſer, ſelon leurs familles: ces villes-là & leurs villages.

32. Le ſixiéme ſort échut aux enfans de Nephthali, pour les enfans de Nephthali, ſelon leurs familles.

33. Et leur frontiere fut depuis Heleph, & depuis Allon à Tſahanannim, & Adami-nebek, & Jabneel juſqu'a Lakkum, tellement que ſes iſſues ſe devoient rendre au Jourdain.

34. Puis cette frontiere devoit retourner du côté d'Occident, vers Aznoth-Tabor, & ſortir de là à Hukkok: tellement que du côté du Midi elle devoit ſe rencontrer en Zabulon, & du côté d'Occident elle devoit ſe rencontrer en Aſer: or juſqu'en Juda le Jourdain *étoit au* ſoleil levant.

35. Au reſte, les villes cloſes étoient Tſiddim, Tſer, Hammath, Rakkath, Kinnereth.

36. Adama, Rama, Hatſor.

37. Kedés, Edréhi, Hen-Hatſor.

38. Jireon, Migdal-el, Harem, Beth-hanath, & Beth-ſemes: dix-neuf villes & leurs villages.

39. Tel fut l'héritage de la Tribu des enfans de Nephthali, ſelon leurs familles; ces villes-là, & leurs villages.

40. Le ſeptieme ſort échut à la Tribu des enfans de Dan, ſelon leurs familles.

41. Et la contrée de leur héritage fut, Tſorha, Eſtaol, * Hir-ſemes. * 1. *Rois* 4: 9.

42. Sahalabim, Ajalon, Jithla.

43. Elon, Timnatha, Hekron.

44. Elteké, Guibbethon, Bahalath.

45. Jehud, Bené-berak, Gath-rimmon.

46. Me-jarkon, & Rakkon, avec les limites qui ſont vis-à-vis de Japho.

47. Or la contrée qui étoit échûe aux enfans de Dan, étoit *trop petite* pour eux; c'eſt pourquoi les enfans de Dan monterent, & combattirent contre Leſem, & la prirent, & la frapperent au tranchant de l'épée, & la poſſéderent, & y habiterent; & ils appellerent Leſem, Dan, du Nom de Dan leur pére.

48. Tel fut l'héritage de la Tribu des enfans de Dan ſelon leurs familles; ces villes-là, & leurs villages.

49. Au reſte aprés, qu'on eut achevé de partager le païs ſelon ſes confins, les enfans d'Iſraël donnerent un héritage parmi eux à Joſué fils de Nun.

50. Selon le commandement de l'Eternel; ils lui donnerent la ville

qu'il demanda, *savoir* Timnath-sérah en la montagne d'Ephraïm: & il bâtit la ville, & y habita;

51. Ce sont là les héritages qu'Eléazar le Sacrificateur, & Josué fils de Nun, & les chefs des peres des Tribus des enfans d'Israel partagerent par sort en Silo, devant l'Eternel, à l'entrée du Tabernacle d'assignation, & ils acheverent *ainsi* de partager le païs.

CHAPITRE XX.

Les villes de refuge.

PUis l'Eternel parla à Josué, en disant,

2. Parle aux enfans d'Israël, & *leur* di; Etablissez-vous les villes de refuge desquelles je vous ai parlé par le moyen de Moyse:

3. Afin que le meurtrier qui aura tué quelqu'un par ignorance, sans y penser, s'y enfuye, & elles vous seront pour refuge devant celui qui a le droit de venger le sang.

4. Et le *meurtrier* s'enfuira dans l'une de ces villes-là, & s'arrêtera à l'entrée de la porte de la ville, & il dira ses raisons aux Anciens de cette ville-là, lesquels l'écouteront, & le recueilliront chez eux dans la ville, & lui donneront un lieu, afin qu'il demeure avec eux.

5. Et quand celui, qui a le droit de venger le sang le poursuivra, ils ne le livreront point en sa main; puis que c'est sans y penser qu'il a tué son prochain, & qu'il ne le haïssoit point auparavant:

6. Mais il demeurera dans cette ville-là, jusqu'à ce qu'il comparoisse devant l'assemblée en jugement, *même* jusqu'à la mort du souverain Sacrificateur qui sera en ce temps-là: alors le meurtrier retournera, & viendra dans sa ville & dans sa maison, à la ville dont il s'en sera fui.

7. Ils consacrerent dont Kédes dans la Galilée en la montagne de Nephthali; & Sichem en la montagne d'Ephraïm, & Kiriath-Arbah, qui est Hébron, en la montagne de Juda.

8. Et au delà du Jourdain de Jérico vers le Levant ils ordonnerent de la Tribu de Ruben, Betser au desert, dans le plat païs, & Ramoth en Galaad, de la Tribu de Gad; & Golan en Basan, de Tribu de Manassé.

9. Ce furent là les villes assignées à tous les enfans d'Israël, & à l'étranger demeurant parmi eux, afin que quiconque auroit tué quelqu'un par ignorance s'enfuît là, & ne mourût point de la main de celui qui a le droit de venger le sang, jusqu'à ce qu'il comparût devant l'assemblée.

CHAPITRE XXI.

Villes des Lévites.

OR les chefs des peres des Lévites vinrent à Eléazar le Sacrificateur, & à Josué fils de Nun, & aux chefs des peres des Tribus des enfans d'Israël.

2. Et leur parlerent à Silo dans le païs de Canaan, en disant; l'Eternel a commandé par le moyen de Moyse qu'on nous donnât des villes pour y habiter, & leurs fauxbourgs pour nos bêtes.

3. Et ainsi les enfans d'Israël donnerent de leur heritage aux Lévites, suivant le commandement de l'Eternel, ces villes-ci avec leurs fauxbourgs.

4. Et on tira au sort pour les familles des Kéhathites: or il échut par sort aux enfans d'Aaron le Sacrificateur qui étoient d'entre les Lévites, treize villes, de la Tribu de Juda, & de la Tribu des Siméonites, & de la Tribu de Benjamin.

5. Et il échut par sort au reste des enfans de Kéhath dix villes des familles de la Tribu d'Ephraïm, & de la Tribu de Dan, & de la moitié de la Tribu de Manassé.

6. Et les enfans de Guerson eurent par sort treize villes, des familles de la Tribu d'Issacar, & de la Tribu d'Aser, & de la Tribu de Nephthali, & de la demi Tribu de Manassé en Basan;

7. Et les enfans de Mérari selon leurs familles, *eurent* douze villes, de la Tribu de Ruben, & de la Tribu de Gad, & de la Tribu de Zabulon.

8. Les enfans donc d'Israël donnerent par sort aux Lévites ces villes-là avec leurs fauxbourgs, selon que l'Eternel l'avoit commandé par le moyen de Moyse.

9. Ils donnerent donc de la Tribu des enfans de Juda, & de la Tribu des enfans de Siméon, ces villes qui vont être nommées par leurs noms.

10. Et elles furent pour ceux des enfans d'Aaron, qui étoient des familles des Kéhathites, enfans de Lévi, car le premier sort fut pour eux:

11. On leur donna donc Kiriath-Arbah, *or Arbah étoit* pere de Hanok, & Kiriath-Arbah est Hébron, en la montagne de Juda, avec ses fauxbourgs tout à l'entour.

12. Mais quant au territoire de la ville, & à ses villages, *on les donna à Caleb, fils de Jephunné, pour sa possession. *Ch.* 14:14.

13. On donna donc aux enfans d'Aaron le Sacrificateur pour ville de refuge au meurtier, Hébron avec ses fauxbourgs: & Libna, avec ses fauxbourgs:

14. Et Jattir, avec ses fauxborgs: & Estemoab, avec ses fauxbourgs:

15. Et Holon, avec ses fauxbourgs: & Débir, avec ses fauxbourgs.

16. Et Hajin, avec ses fauxbourgs: & Jutta, avec ses fauxbourgs: & Bethsemes, avec ses fauxbourgs: neuf villes de ces deux Tribus-là.

17. Et de la Tribu de Benjamin, Gabaon, avec ses fauxbourgs; & Guébah, avec ses fauxbourgs:

18. Hanathoth, avec ses fauxbourgs: & Halmon, avec ses fauxbourgs: quatre villes.

19. Toutes les villes des enfans d'Aaron Sacrificateurs, furent treize villes, avec leurs fauxbourgs.

20. Or quant aux familles des enfans de Kéhath Lévites, qui étoient le reste des enfans de Kéhath, il y eut dans leur sort des villes de la Tribu d'Ephraïm;

21. On leur donna donc pour ville de refuge au meurtrieur, Sichem, avec ses fauxbourgs, en la montagne d'Ephraïm: & Guézer avec ses fauxbourgs:

22. Et Kibtsajim, avec ses fauxbourgs: & Beth-horon, avec ses fauxbourgs: quatre villes.

23. Et de la Tribu de Dan, Elteké avec ses fauxbourgs: Guibbethon, avec ses fauxbourgs.

24. Ajalon, avec ses fauxbourgs: Gathrimmon, avec ses fauxbourgs: quatre villes.

25. Et de la demi Tribu de Manassé, Tahanac, avec ses fauxbourgs: & Gath-rimmon, avec ses fauxbourgs: deux villes.

26. *Ainsi* dix villes en tout avec leurs fauxbourgs, furent pour les familles des enfans de Kéhath, qui étoient de reste.

27. On donna aussi de la demi Tribu de Manassé aux enfans de Guerson, qui étoient des familles des Lévites, pour ville de refuge au meurtrier, Golan en Basan, a-

vec ſes fauxbourgs : & Beheſtera, avec ſes fauxbourgs : deux villes.

28. Et de la Tribu d'Iſſacar, Kiſjon, avec ſes fauxbourgs : Dobrath, avec ſes fauxbourgs.

29. Jarmuth, avec ſes fauxbourgs : Hengannim, avec ſes fauxbourgs : quatre villes.

30. Et de la Tribu d'Aſer, Miſeal avec ſes fauxbourgs : Habdon, avec ſes fauxbourgs :

31. Helkath, avec ſes fauxbourgs : & Rebob, avec ſes fauxbourgs : quatre villes.

32. Et de la Tribu de Nephthali, pour ville de refuge au meurtrier, Kédes en Galilée, avec ſes fauxbourgs : Hammoth-Dor, avec ſes fauxbourgs, & Kartan, avec ſes fauxbourgs : trois villes.

33. Toutes les villes *donc* des Gueſſonites ſelon leurs familles, furent treize villes, & leurs fauxbourgs :

34. On donna auſſi de la Tribu de Zabulon aux familles des enfans de Mérari, qui étoient les Lévites qui reſtoient Jokneham, avec ſes fauxbourgs : Karta, avec ſes fauxbourgs :

35. Dimna, avec ſes fauxbourgs, & Nahalal, avec ſes fauxbourgs : quatre villes.

36. Et de la Tribu de Ruben, Betſer, avec ſes fauxbourgs, & Jahaſa, avec ſes fauxbourgs :

37. Kédémoth, avec ſes fauxbourgs : & Méphahat, avec ſes fauxbourgs : quatre villes.

38. Et de la Tribu de Gad, pour ville de refuge au meurtrier, Ramoth en Galaad, avec ſes fauxbourgs : & Mahanajim avec ſes fauxbourgs :

39. Hesbon avec ſes fauxbourgs : & Jahzer, avec ſes fauxbourgs : en tout quatre villes.

40. Toutes ces villes-là furent données aux enfans de Mérari, ſelon leurs familles, qui étoient le reſte des familles des Lévites : & leur ſort fut de douze villes.

41. Toutes les villes des Lévites qui étoient parmi la poſſeſſion des enfans d'Iſraël, furent quarante-huit, & leurs fauxbourgs.

42. Chacune de ces villes avoit ſes fauxbourgs autour d'elle : il en *devoit être* ainſi de toutes ces villes-là.

43. L'Eternel donc donna à Iſraël tout le païs qu'il avoit juré de donner à leurs peres : & ils le poſſéderent, & y habiterent.

44. Et l'Eternel leur donna entierement repos tout à l'entour, ſelon tout ce qu'il avoit juré à leurs peres : & il n'y eut aucun de tous leurs ennemis qui ſubſiſtât devant eux : *mais* l'Eternel livra tous leurs ennemis en leurs mains.

45. Il ne tomba pas un ſeul mot de toutes les bonnes paroles, que l'Eternel avoit dites à la maiſon d'Iſraël : tout arriva.

CHAPITRE XXII.

Diſpute des Tribus à cauſe d'un Autel.

ALors Joſué appella les Rubénites, & les Gadites, & la demi Tribu de Manaſſé.

2. Et leur dit ; Vous avez gardé tout ce que Moyſe ſerviteur de l'Eternel vous avoit commandé, & vous avez obéï à ma parole, en tout ce que je vous ai commandé.

3. Vous n'avez pas abandonné vos freres, quoi qu'il y ait long-temps *que vous êtes avec eux*, juſqu'à ce jour : mais vous avez pris garde à obſerver le comandement de l'Eternel vôtre Dieu.

4. Or maintenant l'Eternel vôtre Dieu a donné du repos à vos freres, ſelon qu'il leur en avoit parlé, maintenant donc retournez, & allez vous-en dans vos demeures, en la terre de vôtre poſſeſſion, *laquelle Moyſe, ſerviteur de l'Eternel, vous à donnée au delà du Jourdain. *ch.* 13 : 8. *Deut.* 3 : 13.

5. Prenez ſeulement bien garde de faire le commandement de la Loi que Moyſe ſerviteur de l'Eternel vous a preſcrite, *qui eſt*, que vous aimiez l'Eternel vôtre Dieu, & que vous marchiez dans toutes ſes voyes, & que vous gardiez ſes commandemens, & que vous vous attachiez à lui, & le ſerviez de tout vôtre cœur, & de toute vôtre ame.

6. Puis Joſué les bénit, & les renvoya ; & ils s'en allerent en leurs demeures.

7. Or Moyſe avoit donné à la moitié de la Tribu de Manaſſé *héritage* en Baſan : & Joſué donna à l'autre moitié *héritage* avec leurs freres au deça du Jourdain vers l'Occident. Au reſte, Joſué les renvoyant en leurs demeures, & les béniſſant,

8. Leur parla, en diſant ; Vous retournez en vos demeures avec de grandes richeſſes, & avec une fort grande quantité de bétail, avec argent, or, airain, fer, & vêtemens, en fort grande abondance : partagez le butin de vos ennemis avec vos freres.

9. Ainſi donc les enfans de Ruben, & les enfans de Gad, & la demi Tribu de Manaſſé s'en retournerent, & partirent de Silo, qui *eſt* au païs de Canaan, d'avec les enfans d'Iſraël, pour s'en aller au païs de Galaad, en la terre de leur poſſeſſion, de laquelle on les avoit fait jouïr, ſuivant ce que l'Eternel avoit commandé par le moyen de Moyſe.

10. *Or ils vinrent aux limites du Jourdain, qui étoient au païs de Canaan : & les enfans de Ruben, & les enfans de Gad, & la demi Tribu de Manaſſé bâtirent là un autel, joignant le Jourdain, qui étoit un autel de grande apparence. *Ch.* 18 : 18.

11. Et les enfans d'Iſraël ouïrent dire ; Voilà, les enfans de Ruben, & les enfans de Gad, & la demi Tribu de Manaſſé ont bâti un autel regardant vers le païs de Canaan, ſur les limites du Jourdain, du côté des enfans d'Iſraël.

12. Les enfans donc d'Iſraël entendirent cela ; & toute l'aſſemblée des enfans d'Iſraël s'aſſembla à Silo, pour monter en bataille contr'eux.

13. Cependant les enfans d'Iſraël envoyerent vers les enfans de Ruben, & vers les enfans de Gad, & vers la demi Tribu de Manaſſé, au païs de Galaad, Phinées fils d'Eléazar, le Sacrificateur.

14. Et avec lui dix Seigneurs, *ſavoir* un Seigneur de chaque maiſon des peres de toutes les Tribus d'Iſrael : car il y avoit dans tous les milliers d'Iſrael un chef de chaque maiſon de leurs peres.

15. Ceux-ci donc vinrent vers les enfans de Ruben, & vers les enfans de Gad, & vers la demi Tribu de Manaſſé au païs de Galaad, & parlerent à eux, en diſant ;

16. Ainſi a dit toute l'aſſemblée de l'Eternel ; Quel eſt ce crime que vous avez commis contre le Dieu d'Iſrael, vous détournant aujourd'hui de l'Eternel, en vous bâtiſſant un autel, pour vous révolter aujourdhui contre l'Eternel ?

17. Nous fut-ce peu de choſe que l'iniquité de Péhor, de laquelle nous ne nous ſommes pas encore bien nettoyez juſqu'à aujourd'hui, quoi qu'il en ſoit venu une playe ſur l'aſſemblée de l'Eternel ;

18. Que vous vous détourniez au-

aujourdhui contre l'Eternel, & que vous vous revoltiez aujourd'hui contre l'Eternel, afin que demain sa colere s'allume contre toute l'assemblée d'Israel?

19. Toutefois si la terre de vôtre possession est souillée, passez en la terre de la possession de l'Eternel, dans laquelle est placé le pavillon de l'Eternel, & ayez vôtre possession parmi nous, & ne vous revoltez point contre l'Eternel, & ne soyez point rebelles contre nous, en vous bâtissant un autel, outre l'autel de l'Eternel nôtre Dieu.

20. *Hacan, fils de Zara, ne commit-il pas un forfait en prenant de l'interdit, & la colere *de l'Eternel* ne s'alluma-t-elle pas contre toute l'assemblée d'Israel? & cependant cet homme ne mourut pas seul pour son iniquité. **ch.* 7: 1.

21. Mais les enfans de Ruben, & les enfans de Gad, & la demi Tribu de Manassé répondirent, & dirent aux chefs des milliers d'Israel.

22. Le Fort, le Dieu, l'Eternel, le Fort, le Dieu, l'Eternel, sait lui-même, & Israel lui même connoîtra, si c'est par révolte, & si c'est pour commettre un forfait contre l'Eternel; *en ce cas-là* ne nous protege point aujourd'hui.

23. Si nous nous sommes bâti un autel pour nous détourner de l'Eternel, & si ç'a été pour y offrir holocauste, ou gâteau, ou si ç'a été pour y faire des sacrifices de prospéritez, que l'Eternel lui-même nous en demande compte.

24. Et si plûtôt nous ne l'avons pas fait, pour crainte de ceci, *savoir* que vos enfans pourroient un jour parler ainsi à nos enfans, & leur dire; Qu'avez-vous à faire avec l'Eternel le Dieu d'Israel.

25. Puisque l'Eternel a mis le Jourdain pour bornes entre nous & vous, enfans de Ruben, & enfans de Gad;* vous n'avez point de part à l'Eternel. Et ainsi vos enfans feroient qu'un jour nos enfans cesseroient de craindre l'Eternel. **Néh.* 2: 20.

26. C'est pourquoi nous avons dit; Mettons-nous maintenant à bâtir un autel, non pour holocauste, ni pour sacrifice,

27. Mais afin * qu'il serve de témoignage entre nous & vous, & entre nos générations aprés nous, pour faire le service de l'Eternel devant lui en nos holocaustes & nos sacrifices, & en nos sacrifices de prospéritez; & afin qu'à l'avenir vos enfans ne disent point à nos enfans; Vous n'avez point de part à l'Eternel. **Ch.* 24: 27.

28. C'est pourquoi nous avons dit; Lors qu'ils nous tiendront ce discours, ou à nos générations à l'avenir, nous leur dirons; Voyez la ressemblance de l'autel de l'Eternel que nos peres ont faite, non pour holocauste, ni pour sacrifice; mais afin qu'il soit témoin entre nous & vous.

29. A Dieu ne plaise que nous nous révoltions contre l'Eternel, & que nous nous détournions aujourd'hui de l'Eternel, en bâtissant un autel pour l'holocauste, pour le gâteau, & pour le sacrifice, outre l'autel de l'Eternel nôtre Dieu, qui est devant son pavillon.

30. Or aprés que Phinées le Sacrificateur, & les principaux de l'assemblée, les chefs des milliers d'Israel qui étoient avec lui, eurent entendu les paroles que les enfans de Ruben, & les enfans de Gad, & les enfans de Manassé; leur dirent, ils furent satisfaits.

31. Et Phinées fils d'Eléazar le Sacrificateur dit aux enfans de Ruben,

ben, & aux enfans de Gad, & aux enfans de Manassé; Nous connoissons aujourd'hui que l'Eternel est parmi nous, puis que vous n'avez point commis ce forfait contre l'Eternel; car dés-lors vous avez délivré les enfans d'Israel de la main de l'Eternel.

32. Ainsi Phinées fils d'Eléazar le Sacrificateur, & ces Seigneurs-là, s'en retournerent d'avec les enfans de Ruben, & d'avec les enfans de Gad; du païs de Galaad au païs de Canaan, vers les enfans d'Israel, & leur rapporterent le fait.

33. Et la chose plut aux enfans d'Israel; & les enfans d'Israel en bénirent Dieu, & ne parlerent plus de monter en bataille contr'eux pour ruïner le païs où habitoient les enfans de Ruben, & les enfans de Gad.

34. Et les enfans de Ruben, & les enfans de Gad appellerent l'autel, Hed: car, *dirent-ils*, il est témoin entre nous que l'Eternel est le Dieu.

CHAPITRE XXIII.

Josuà tient une Diéte dans Israël.

OR il arriva plusieurs jours aprés, que l'Eternel ayant donné repos à Israel de tous leurs ennemis à l'environ, Josué étoit vieux, fort avancé en âge.

2. Et Josué appella tout Israel, ses Anciens, & ses chefs, & ses Juges, & ses officiers, & leur dit; Je suis devenu vieux, fort avancé en âge.

3. Vous avez vû aussi tout ce que l'Eternel vôtre Dieu a fait à toutes ces nations, à cause de vous: car l'Eternel vôtre Dieu est celui qui combat pour vous.

4. Voyez, je vous ai partagé par sort en héritage selon vos Tribus, *le païs de* ces nations qui sont restées, depuis le Jourdain, & *le païs de* toutes les nations que j'ai exterminées, jusqu'à la grande mer, vers le Soleil couchant.

5. Et l'Eternel vôtre Dieu les chassera de devant vous, & les déposséda; & vous posséderez leur païs en héritage, comme l'Eternel vôtre Dieu vous *en* a parlé.

6. Fortifiez-vous donc de plus en plus pour garder & faire tout ce qui est écrit au livre de la Loi de Moyse*; afin que vous ne vous en détourniez ni à droit ni à gauche: **Deut.* 5: 32.

7. Et que vous ne vous mêliez point avec ces nations qui sont restées parmi vous*; que vous ne fassiez point mention du nom de leurs dieux; & que vous ne fassiez jurer personne *par eux*, & que vous ne les serviez point, & ne vous prosterniez point devant eux. **Jer.* 5: 7. *Soph.* 1: 5.

8. Mais attachez vous à l'Eternel vôtre Dieu, comme vous avez fait jusqu'à ce jour.

9. C'est pour cela que l'Eternel a dépossedé de devant vous des nations grandes & fortes: & quant à vous, nul n'a subsisté devant vous jusqu'à ce jour.

10. Un seul homme d'entre vous en poursuivra mille; car l'Eternel vôtre Dieu est celui qui combat pour vous comme il vous en a parlé.

11. Prenez donc garde soigneusement sur vos ames, que vous aimiez l'Eternel votre Dieu.

12. Autrement si vous vous en détournez en aucune maniere; & que vous vous attachiez au reste de ces nations, *savoir* à ceux qui sont demeurez de reste avec vous, & que vous fassiez alliance avec eux, & que vous vous mêliez avec eux, & eux avec vous:

13. Sachez certainement que l'Eternel

ternel vôtre Dieu ne continuera plus à déposséder ces nations devant vous; mais elles vous seront en pieges & en laqs, & comme un fleau à vos côtez, & comme des épines à vos yeux, jusqu'à-ce que vous périssiez de dessus cette bonne terre que l'Eternel vôtre Dieu vous a donnée.

14. Or voici, je m'en vais aujourd'hui par le chemin de toute la terre; & vous connoîtrez dans tout vôtre cœur, & dans toute vôtre ame qu'il n'est point tombé un seul mot de toutes les bonnes paroles que l'Eternel vôtre Dieu à dites de vous: tout vous est arrivé, il n'en est pas tombé un seul mot.

15. Et il arrivera que comme toutes les bonnes paroles que l'Eternel vôtre Dieu vous avoit dites vous sont arrivées; ainsi l'Eternel fera venir sur vous toutes les mauvaises paroles, jusqu'à ce qu'il vous ait exterminez de dessus cette bonne terre, que l'Eternel vôtre Dieu vous a donnée.

16. Quand vous aurez transgressé l'alliance de l'Eternel vôtre Dieu qu'il vous a commandée, & que vous serez allez servir d'autres dieux, & vous serez prosternez devant eux, la colere de l'Eternel s'enflammera contre vous, & vous périrez incontinent de dessus cette bonne terre qu'il vous a donnée.

CHAPITRE XXIV.

Mort de Josué & Eléazar.

JOsué assembla aussi toutes les Tribus d'Israël en Sichem, & appella les Anciens d'Israël, & ses chefs, & ses juges, & ses officiers, qui se présenterent devant Dieu.

2. Et Josué dit à tout le peuple; Ainsi a dit l'Eternel le Dieu d'Israël; Vos peres, Taré pere d'Abraham, & pere de Nacor, ont anciennement habité au delà du fleuve, & ont servi d'autres dieux.

3. *Mais j'ai pris vôtre pere Abraham de delà le fleuve, & l'ai fait aller par tout le païs de Canaan, & j'ai multiplié sa postérité, & lui ai donné Isaac. * *Gen.* 11: 31.

4. Et j'ai donné à Isaac Jacob & Esaü: & j'ai donné à Esaü le mont de Séhir, pour le posséder: mais Jacob & ses enfans sont descendus en Egypte.

5. Puis j'ai envoyé Moyse & Aaron, & j'ai frappé l'Egypte, selon ce que j'ai fait au milieu d'elle; puis je vous en ai fait sortir:

6. J'ai donc fait sortir vos peres hors d'Egypte, & vous êtes venus aux *quartiers* qui sont vers la mer: & les Egyptiens ont poursuivi vos peres avec des chariots & des gens de cheval, jusqu'à la mer Rouge.

7. Alors ils crierent à l'Eternel, & il mit une obscurité entre vous & les Egyptiens, & fit revenir sur eux la mer, qui les couvrit; & vos yeux virent ce que je fis contre les Egyptiens: puis vous avez demeuré long-temps au desert.

8. Ensuite je vous ai amenez au païs des Amorrhéens, qui habitoient au delà du Jourdain; & ils combattirent contre vous, mais je les livrai en vos mains, & vous avez pris possession de leur païs, & je les ai exterminez devant vous.

9. Balak aussi fils de Tsippor, Roi de Moab, s'éleva, & fit la guerre à Israël; & envoya appeller Balaam, fils de Béhor, pour vous maudire.

10. Mais je ne voulus point écouter Balaam: & il vous bénit très-expressément, & je vous délivrai de la main de Balak.

11. Et vous passâtes le Jourdain*, & vintes prés de Jérico: & les Seigneurs de Jérico, & les Amorrhéens, les Phéréziens, les Cananéens, les Héthiens, les Guirgasiens, les Héviens, & les Jébusiens vous firent la guerre, & je les livrai en vos mains. * *ch.* 3: 14.

12. Et j'envoyai devant vous des frelons qui les chasserent de devant vous, *comme* les deux Rois de ces Amorrhéens-là: ce n'a point été par ton épée ou par ton arc.

13. Et je vous ai donné une terre que vous n'aviez point labourée, & des villes que vous n'aviez point bâties, & vous y habitez; & vous mangez *les fruits* des vignes & des oliviers que vous n'avez point plantez.

14. Maintenant donc craignez l'Eternel & servez-le en intégrité, & en vérité; & *ôtez les dieux que vos peres ont servis au delà du fleuve, & en Egypte; & servez l'Eternel. * *Ezéch.* 20: 7, 8.

15. Que s'il vous déplaît de servir l'Eternel, choisissez-vous aujourd'hui qui vous voulez servir, ou les dieux que vos peres, qui étoient au delà du fleuve, ont servis, ou les dieux des Amorrhéens, au païs desquels vous habitez: *mais pour moi & ma maison, nous servirons l'Eternel. * 1. *Sam.* 12: 23.

16. Alors le peuple répondit, & dit; A Dieu ne plaise que nous abandonnions l'Eternel pour servir d'autres dieux.

17. Car l'Eternel nôtre Dieu est celui qui nous a fait monter, nous & nos peres, hors du païs d'Egypte, de la maison de servitude, & qui a fait devant nos yeux ces grands signes, & qui nous a gardez dans tout le chemin par lequel nous avons marché, & entre tous les peuples parmi lesquels nous avons passé.

18. Et l'Eternel a chassé de devant nous tous les peuples, & même les Amorrhéens qui habitoient en ce païs: nous servirons donc l'Eternel; car il est nôtre Dieu.

19. Et Josué dit au peuple; Vous ne pourrez servir l'Eternel, car c'est le Dieu saint, c'est le *Dieu* Fort, qui est jaloux, il ne pardonnera point vôtre révolte, ni vos péchez.

20. Quand vous aurez abandonné l'Eternel, & que vous aurez servi les dieux des étrangers, il se retournera, & vous fera du mal, & il vous consumera aprés vous avoir fait du bien.

21. Et le peuple dit à Josué: Non: mais nous servirons l'Eternel.

22. Et Josué dit au peuple; Vous étés témoins contre vous mêmes que vous avez vous-mêmes choisi l'Eternel pour le servir: & ils répondirent; Nous en sommes témoins.

23. Maintenant donc ôtez les dieux des étrangers qui sont parmi vous, & tournez vôtre cœur vers l'Eternel le Dieu d'Israël.

24. Et le peuple répondit à Josué; Nous servirons l'Eternel nôtre Dieu, & nous obéïrons à sa voix.

25. Josué donc traita alliance en ce jour-là avec le peuple: & lui proposa des statuts & des ordonnances en Sichem.

26. Et Josué écrivit ces paroles au livre de la Loi de Dieu. Il prit aussi une grande pierre, & l'éleva là sous un chêne qui étoit au Sanctuaire de l'Eternel.

27. Et Josué dit à tout le peuple; Voici, cette pierre nous sera en témoignage; car elle a ouï toutes les paroles de l'Eternel lesquelles il nous a dites; & elle sera en témoignage contre vous, de peur qu'il

qu'il n'arrive que vous mentiez contre vôtre Dieu.

28. Puis Josué renvoya le peuple, chacun en son héritage.

29. Or il arriva aprés ces choses, que Josué fils de Nun, serviteur de l'Eternel, mourut âgé de cent dix ans

30. Et on l'ensévelit dans les bornes de son héritage, à Timnath-sérah, qui est en la montagne d'Ephraïm, du côté du Septentrion de la montagne de Gahas.

31. Et Israël servit l'Eternel tout le temps de Josué, & tout le temps des Anciens qui survêcurent à Josué, & qui avoient connu toutes les œuvres de l'Eternel, lesquelles il avoit faites pour Israël.

32. On ensévelit aussi à Sichem les os de Joseph, que les enfans d'Israël avoient apportez d'Egypte, en un endroit du champ que Jacob avoit acheté cent pieces d'argent des enfans d'Hémor, pere de Sichem: & furent en héritage aux enfans de Jacob.

33. Et Eléazar, fils d'Aaron, mourut, & on l'ensévelit au côteau de Phinées son fils, qui lui avoit été donné en la montagne d'Ephraïm.

LE LIVRE DE JUGES.

CHAPITRE I.

Juda fait la guerre aux Cananéens. Lâcheté de quelques Tribus.

OR il arriva qu'aprés la mort de Josué les enfans d'Israël consulterent l'Eternel, en disant; Qui de nous montera le premier contre les Cananéens pour leur faire la guerre?

2. Et l'Eternel répondit; Juda montera: voici, j'ai livré le païs entre ses mains.

3. Et Juda dit à Siméon son frere; Monte avec moi en mon partage, & nous ferons la guerre aux Cananéens; & j'irai aussi avec toi en ton partage: ainsi Siméon alla avec lui.

4. Juda donc monta, & l'Eternel livra les Cananéens, & les Phéréziens entre leurs mains; & ils battirent en Bézec dix mille hommes.

5. Car ayant trouvé Adoni-bézec en Bézec, ils combattirent contre lui, & frapperent les Cananéens, & les Phéréziens.

6. Et Adoni-bézec s'enfuït, mais ils le poursuivirent; & l'ayant pris, ils lui couperent les pouces de ses mains de ses pieds.

7. Alors Adoni-bézec dit; Soixante & dix Rois, dont les pouces des mains & des pieds avoient été coupez, ont recueilli *du pain* sous ma table: comme j'ai fait, Dieu m'a ainsi rendu; & ayant été amené à Jérusalem, il y mourut.

8. Or les enfans de Juda avoient fait la guerre contre Jérusalem, & l'avoient prise, & ils avoient fait passer *ses habitans* au tranchant de l'épée & mis la ville en feu.

9. Puis les enfans de Juda étoient descendus pour faire la guerre aux Cananéens, qui habitoient dans les montagnes, & au Midi, & dans la plaine.

10. Juda donc s'en étoit allé contre les Cananéens qui habitoient à Hébron; or le nom d'Hébron étoit auparavant Kiriath-Arbah; & il avoit frappé Séshaï, Ahiman, & Talmaï.

11. Et de là il étoit allé contre les habitans de Débir, le nom de laquelle étoit auparavant Kiriath-sépher.

12. Et Caleb avoit dit; Qui frappera Kiriath-sépher, & la prendra, je lui donnerai ma fille Hacsa pour femme.

13. Et Hothniel fils de Kenaz, frere puîné de Caleb, la prit: & *Caleb* lui donna sa fille Hacsa pour femme.

14. Et il arriva que comme elle s'en alloit, elle l'incita à demander à son pere un champ; puis elle se jetta impétueusement de dessus son âne; & Caleb lui dit; Qu'as-tu?

15. Et elle lui répondit; Donne-moi un présent; puis que tu m'as donné une terre seche, donne-moi aussi des sources d'eaux: & Caleb lui donna les fontaines *du quartier* de dessus, & les fontaines *du quartier* de dessous.

16. Or les enfans de Kénien,* beau-pere de Moyse, étoient montez de la ville des palmes avec les enfans de Juda, au desert de Juda, qui est au Midi de Harad; parce qu'ils avoient marché & demeuré avec le peuple. *Ex. 4: 18.

17. Puis Juda s'en alla avec Siméon son frere, & ils frapperent les Cananéens qui habitoient à Tsephath, & la détruisirent à la façon de l'interdit, c'est pourquoi on appella la ville du nom de Horma.

18. Juda prit aussi Gaza avec ses confins; Askelon avec ses confins: & Hékron avec ses confins,

19. Et l'Eternel fut avec Juda, & ils dépossédérent *les habitans de* la montagne; mais ils ne dépossédérent point les habitans de la vallée, parce qu'ils avoient des chariots de fer.

20. Et on donna selon que Moyse l'avoit dit, Hébron à Caleb; qui en dépossséda les trois fils de Hanak.

21. Quant aux enfans de Benjamin, ils ne dépossédérent point le Jébusien qui habitoit à Jérusalem; c'est pourquoi le Jébusien a habité avec les enfans de Benjamin à Jérusalem jusqu'à ce jour.

22. Ceux aussi de la maison de Joseph monterent contre Beth-el, & l'Eternel fut avec eux.

23. Et ceux de la maison de Joseph firent reconnoître Bethel, dont le nom étoit auparavant,* Luz. *Gen. 28: 19.

24. Et les espions virent un homme qui sortoit de la ville, auquel ils dirent; Nous te prions de nous montrer un endroit par où l'on puisse entrer dans la ville, & nous te ferons grace.

25. Il leur montra donc un endroit par où l'on pouvoit entrer dans la ville, & ils la firent passer au tranchant de l'épée: mais ils laisserent aller cet homme-là, & toute sa famille.

26. Puis cet homme s'en étant allé au païs des Héthiens, y bâtit une ville, & l'appella Luz, qui est son nom jusqu'à ce jour.

27. Manassé aussi ne dépossséda point *les habitans* de Beth-séan, ni des villes de son ressort, ni *les habitans* de Tahanac, ni des villes de son ressort; ni les habitans de Dor ni des villes de son ressort; ni les habitans de Jibleham, ni des villes de son ressort; ni les habitans de Meguiddo, ni des villes de son ressort; & les Cananéens oserent encore habiter dans ce païs-là.

28. Il est vrai qu'il arriva, que quand Israël fut devenu plus fort, il rendit les Cananéens tributaires; mais il ne les dépossséda pas entierement.

29. Ephraïm aussi ne dépossséda point les Cananéens qui habitoient

à Guézer: mais les Cananéens habiterent parmi lui à Guézer.

30. Zabulon ne dépossséda point les habitans de Kitron, ni les habitans de Nahalol; mais les Cananéens habiterent parmi lui, & lui furent tributaires.

31. Aser ne dépossséda point les habitans de Hacco, ni les habitans de Sidon, ni d'Ahlab, ni d'Aczib, ni d'Helba, ni d'Aphik, ni de Rehob.

32. Mais ceux d'Aser habiterent parmi les Cananéens habitans du païs; car ils ne les dépossséderent point.

33. Nephthali ne dépossséda point les habitans de Beth-semes, ni les habitans de Beth-hanath, mais il habita parmi les Cananéens habitans du païs: & les habitans de Beth-semes & de Beth-hanath leur furent tributaires.

34. Et les Amorrhéens tinrent les enfans de Dan fort resserrez dans la montagne, & ils ne souffroient point qu'ils descendissent dans la vallée.

35. Et ces Amorrhéens-là oserent encore habiter à Har-héres, à Ajalon, & à Sahalbim: mais la main de la maison de Joseph étant devenue plus forte, ils furent rendus tributaires.

36. Or la contrée des Amorrhéens *étoit* depuis la montée de Hakrabbim, depuis la roche, & au dessus.

CHAPITRE II.

Un Ange parle aux Israelites. Leur Liberateurs.

OR l'Ange de l'Eternel monta de Guilgal a Bokim, & dit; Je vous ai fait monter hors d'Egypte, & vous ai fait entrer au païs dont j'avois juré a vos peres, & j'ai dit; Je n'enfraindrai jamais mon alliance que j'ai traitée avec vous.

2. Et vous aussi ne traiterez point alliance avec les habitans de ce païs: vous* démolirez leurs autels; mais vous n'avez point obéï a ma voix: qu'est-ce que vous avez fait? * *Deut.* 12: 3.

3. Et j'ai dit aussi; Je ne les chasserai point de devant vous, mais ils seront a vos côtez, & leurs dieux vous seront en piege.

4. Et il arriva qu'aussi-tôt que l'Ange de l'Eternel eut dit ces paroles à tous les enfans d'Israël, le peuple éleva sa voix, & pleura.

5. C'est pourquoi ils appellerent ce lieu-là Bokim; & ils sacrifierent là à l'Eternel.

6. Or Josué avoit renvoyé le peuple, & les enfans d'Israël s'en étoient allez chacun à son héritage pour posséder le païs.

7. Et le peuple avoit servi l'Eternel tout le temps de Josué, & tout le temps des Anciens qui avoient survécu à Josué, & qui avoient vû toutes les grandes œuvres de l'Eternel, lesquelles il avoit faites pour Israël.

8. Puis Josué fils de Nun, serviteur de l'Eternel, étoit mort, âgé de cent dix ans.

9. Et on l'avoit enséveli dans les bornes de son héritage à Timnath-héres, en la montagne d'Ephraïm, du côté du Septentrion de la montagne de Gahas.

10. Et toute cette génération aussi avoit été recueillie avec ses peres; puis une autre génération s'étoit lévée aprés eux, * laquelle n'avoit point connu l'Eternel, ni les œuvres qu'il avoit faites pour Israël. * *Jos.* 24: 31.

11. Les enfans d'Israël donc firent ce qui est déplaisant à l'Eternel, & servirent les Bahalins.

12. Et ayant abandonné l'Eternel, le Dieu de leurs peres, qui les avoit

avoit fait sortir du païs d'Egypte, ils allerent aprés d'autres dieux, d'entre les dieux des peuples qui *étoient* autour d'eux, & se prosternerent devant eux: & ainsi ils irriterent l'Eternel.

13. Ils abandonnerent donc l'Eternel, & servirent Bahal & Hastaroth.

14. Et la colere de l'Eternel s'enflamma contre Israël, & il les livra entre les mains des gens qui les pillerent, & les vendit en la main de leurs ennemis d'alentour, de sorte qu'ils ne purent plus se maintenir devant leurs ennemis.

15. Par tout où ils alloient, la main de l'Eternel étoit contr'eux en mal, comme l'Eternel en avoit parlé, & comme l'Eternel le leur avoit juré: & ils furent dans de *grandes* angoisses.

16. Et l'Eternel leur suscitoit des Juges, qui les délivroient de la main de ceux qui les pilloient.

17. Mais il ne vouloient pas même écouter leurs Juges, & ils paillardoient aprés d'autres dieux, & se prosternoient devant eux, & se détournoient aussi-tot du chemin par lequel leurs peres avoient marché, obéissant aux commandemens de l'Eternel; mais eux ne faisoient pas ainsi.

18. Or quand l'Eternel leur suscitoit des Juges, l'Eternel étoit aussi avec le Juge, & les délivroit de la main de leurs ennemis pendant tout le temps du Juge: car l'Eternel se repentoit pour les sanglots qu'ils jettoient à cause de ceux qui les opprimoient & qui les accabloient.

19. Puis* il arrivoit que quand le Juge mouroit, ils se corrompoient de nouveau plus que leurs peres, allant aprés d'autres dieux pour les servir, & se prosterner devant eux; ils ne rabbatoient rien de leurs déportemens ni de leur train obstiné. * *Ch.* 3: 12.

20. C'est pourquoi la colere de l'Eternel s'enflamma contre Israël, & il dit; Parce que cette nation a transgressé mon alliance que j'avois commandée à leurs peres, & qu'ils n'ont point obéï à ma voix.

21. Aussi je ne dépossséderai plus de devant eux aucune des nations, que Josué laissa quand il mourut.

22. Afin d'éprouver par elles Israël *& voir* s'ils garderont la voye de l'Eternel pour y marcher, comme leurs peres l'ont gardée, ou non.

23. L'Eternel donc* laissa ces nations-là sans les dépossséder si-tôt, & ne les livra point entre les mains de Josué. * *Ch.* 3: 1, 2, 3.

CHAPITRE III.

Cananéens laissez encore en Canaan. Hothniel & Ehud Liberateurs.

OR ce sont ici les nations que l'Eternel laissa pour éprouver par elles Israël, *savoir* tous ceux qui n'avoient point eu connoissance de toutes les guerres de Canaan:

2. Afin qu'au moins les générations des enfans d'Israël susssent & apprissent ce que c'est que de la guerre; au moins ceux qui auparavant n'en avoient rien connu.

3. *Ces nations donc furent* les cinq Gouvernemens des Philistins, & tous les Cananéens, les Sidoniens, & les Héviens qui habitoient en la montagne du Liban, depuis la montagne de Bahal-hermon jusqu'à l'entrée de Hamath:

4. *Ces nations*, dis-je, servirent à éprouver Israël, pour voir s'ils obéiroient aux commandemens de l'Eternel, lesquels il avoit donnez

nez à leurs peres par le moyen de Moyſe.

5. Ainſi les enfans d'Iſraël habiterent parmi les Cananéens, les Héthiens, les Amorrhéens, les Phéréziens, les Héviens, & les Jébuſiens.

6. Et ils prirent pour eux leurs filles à femmes, & ils donnerent leurs filles à leurs fils, & ſervirent leurs dieux.

7. Les enfans d'Iſraël firent donc ce qui eſt déplaiſant à l'Eternel, & oublierent l'Eternel leur Dieu, & ſervirent les Bahalins, & les bôcages.

8. C'eſt pourquoi la colere de l'Eternel s'enflamma contre Iſraël, & il les vendit en la main de Cuſan-riſchatajim, Roi de Meſopotamie: & les enfans d'Iſraël furent aſſervis à Cuſan-riſchathajim huit ans.

9. Puis les enfans d'Iſraël crierent à l'Eternel, & l'Eternel leur ſuſcita un Liberateur qui les délivra, *ſavoir* Hothniel fils de Kédas, frere puiſné de Caleb.

10. Et l'Eſprit de l'Eternel fut ſur lui, & il jugea Iſraël, & ſortit en bataille, & l'Eternel livra entre ſes mains Cuſan-riſchathajim, Roi d'Aram: & ſa main fut fortifiée contre Cuſan-riſchatajim.

11. Et le païs fut en repos quarante ans: puis Hothniel fils de Kénaz mourut.

12. Et les enfans d'Iſraël ſe mirent encore à faire ce qui eſt déplaiſant à l'Eternel; & l'Eternel fortifia Heglon, Roi de Moab, contre Iſraël, parce qu'ils avoient fait ce qui eſt déplaiſant à l'Eternel.

13. Et *Heglon* aſſembla auprés de lui les enfans d'Hammon & d'Hamalek, & il alla, & frappa Iſraël, & ils s'emparerent de la ville des palmes.

14. Et les enfans d'Iſraël furent aſſervis à Heglon, Roi de Moab, dix-huit ans.

15. Puis les enfans d'Iſraël crierent à l'Eternel, & l'Eternel leur ſuſcita un Libérateur, *ſavoir* Ehud, fils de Guera Benjamite, duquel la main droite étoit ſerrée. Et les enfans d'Iſraël envoyerent par lui un préſent à Heglon, Roi de Moab.

16. Or Ehud s'étoit fait une épée à deux tranchans, de la longueur d'une coudée, qu'il avoit ceinte ſous ſes vêtemens ſur ſa cuiſſe droite.

17. Et il préſenta le don à Heglon Roi de Moab; & Heglon étoit un homme fort gras.

18. Or il arriva que quand il eut achevé de préſenter le don, il reconduiſit le peuple qui avoit apporté le don.

19. Mais *Ehud* s'en étant retourné depuis les carriéres de pierre, qui *étoient* vers Guilgal, il dit; O Roi, j'ai à te dire quelque choſe en ſecret: & il lui repondit; Tai-toi: & tous ceux qui étoient auprés de lui, ſortirent de là.

20. Et Ehud s'approchant de lui, qui étoit aſſis ſeul dans ſa chambre d'Eté: il lui dit; J'ai un mot à te dire de la part de Dieu. Alors *le Roi* ſe leva du thrône;

21. Et Ehud avançant ſa main gauche, prit l'épée de deſſus ſa cuiſſe droite, & la lui enfonça dans le ventre:

22. Et la poignée entra aprés la lame, & la graiſſe ſerra tellement la lame, qu'il ne pouvoit tirer l'épée du ventre: & il en ſortit de la fiente.

23. Aprés cela Ehud ſortit par le porche, fermant aprés ſoi les portes de la chambre, laquelle il ferma à la clef.

24. Ainſi

24. Ainſi il ſortit: & les ſerviteurs de Heglon vinrent, & regarderent, & voilà, les portes de la chambre étoient fermées à la clef: & ils dirent; Sans doute il eſt à ſes affaires dans ſa chambre d'Eté.

25. Et ils attendirent tant qu'ils en furent honteux, & voyant qu'il n'ouvroit point les portes de la chambre, ils prirent la clef, & l'ouvrirent: & voici, leur Seigneur étoit étendu mort à terre.

26. Mais Ehud échappa tandis qu'ils s'amuſoient, & paſſa les carriéres de pierre & ſe ſauva à Séhira.

27. Et quand il y fut entré, il ſonna de la trompette en la montagne d'Ephraïm, & les enfans d'Iſraël deſcendirent avec lui de la montagne: & il marchoit devant eux.

28. Et il leur dit; Suivez-moi, car l'Eternel a livré entre vos mains les Moabites, vos ennemis. Ainſi ils deſcendirent aprés lui, & ſe ſaiſiſſant des paſſages du Jourdain contre les Moabites, ils ne laiſſerent paſſer perſonne.

29. Et en ce temps-là ils frapperent des Moabites environs dix mille hommes, tous en bon état, & tous vaillans, & il n'en échappa aucun.

30. En ce jour-là donc Moab fut humilié ſous la main d'Iſraël: & le païs fut en repos quatre vingts ans.

31. Et aprés lui fut *en ſa place* Samgar, fils de Hanath, qui frappa ſix cens Philiſtins avec une gaule à bœufs, & qui délivra Iſraël.

CHAPITRE IV.

Débora délivre Iſrael. Barac défait Siſera. Jahel.

MAis les enfans d'Iſrael ſe mirent encore à faire ce qui eſt déplaiſant à l'Eternel, aprés qu'Ehud fut mort.

2. C'eſt pourquoi l'Eternel les vendit en la main de Jabin, Roi de Canaan, qui regnoit en Hatſor, & de l'armée duquel Siſera étoit le Chef, qui demeuroit à Haroſeth des Nations.

3. Et les enfans d'Iſrael crierent à l'Eternel: car *Jabin* avoit neuf cens chariots de fer, & il avoit violemment opprimé les enfans d'Iſrael durant vingt ans.

4. En ce temps-là Débora Prophéteſſe, femme de Lappidoth, jugeoit Iſrael.

5. Et Débora ſe tenoit ſous un palmier entre Rama & Bethel, en la montagne d'Ephraïm: & les enfans d'Iſrael montoient vers elle pour être jugez.

6. Or elle envoya appeller Barac* fils d'Abinoham de Kédés de Nephthali, & lui dit; L'Eternel le Dieu d'Iſrael n'a-t-il pas commandé, *& dit?* Va, & fai amas de gens en la montagne de Tabor, & prens avec toi dix mille hommes des enfans de Nephthali, & des enfans de Zabulon. * *Heb.* 11: 32.

7. Et j'attirerai à toi au torrent de Kiſon, Siſera, Chef de l'armée de Jabin, avec ſes chariots & la multitude de ſes gens, & le livrerai entre tes mains.

8. Et Barac lui dit: Si tu viens avec moi, j'y irai; mais ſi tu ne viens pas avec moi, je n'y irai point.

9. Et elle répondit; Je ne manquerai pas d'aller avec toi; mais tu n'auras pas d'honneur dans ton chemin; car l'Eternel vendra Siſera en la main d'une femme. Débora donc ſe levant, s'en alla avec Barac à Kédés.

10. Et Barac ayant aſſemblé Zabulon & Nephthali en Kédés, fit

monter aprés soi dix mille hommes : & Débora monta avec lui.

11. Or Héber Kénien, des enfans de Hobab*, beau-pere de Moyse, s'étant séparé de Kaïn, avoit tendu ses tentes jusqu'à la chênaye de Tsahanajim, qui est prés de Kédés. * *Nomb.* 10 : 29.

12. Et on rapporta à Sisera que Barac fils d'Abinoham étoit monté en la montagne de Tabor.

13. Et Sisera assembla tous ses chariots, *savoir* neuf cens chariots de fer, & tout le peuple qui étoit avec lui, depuis Haroseth des Nations, jusqu'au torrent de Kison.

14. Et Débora dit à Barac ; Leve-toi, car c'est ici le jour auquel l'Eternel a livré Sisera en ta main. L'Eternel n'est-il pas sorti devant toi ? Barac donc descendit de la montagne de Tabor, & dix mille hommes aprés lui.

15. *Et l'Eternel frappa Sisera, & tous ses chariots, & toute l'armée, au tranchant de l'épée, devant Barac : & Sisera descendit du chariot, & s'enfuït à pied. *Ps.* 83 : 10.

16. Et Barac poursuivit les chariots & l'armée jusqu'à Haroseth des Nations : & toute l'armée de Sisera fut passée au fil de l'épée ; il n'en demeura pas un seul.

17. Et Sisera s'enfuït à pied dans la tente de Jahel, femme de Héber Kénien : car il y avoit paix entre Jabin, Roi de Hatsor, & la maison de Héber, Kénien.

18. Et Jahel étant sortie au devant de Sisera, lui dit ; Mon Seigneur, retire-toi, retire-toi chez moi, ne crains point. Il se retira donc chez elle dans la tente, & elle le couvrit d'une couverture.

19. Puis ils lui dit ; Je te prie donne-moi un peu d'eau à boire, car j'ai soif : & elle ouvrant un baril de lait lui donna à boire, & le couvrit.

20. Il lui dit aussi ; Demeure à l'entrée de la tente, & au cas que quelqu'un vienne, & t'interroge, disant ; Y a-t-il ici quelqu'un ? alors tu répondras, Non.

21. Et Jahel, femme de Héber, prit un clou de la tente, & prenant un marteau en sa main, elle vint à lui doucement ; & lui ficha le clou dans sa temple, lequel s'enfonça dans la terre, pendant qu'il dormoit profondément, car il étoit fort las ; & ainsi il mourut.

22. Et voici, Barac poursuivoit Sisera, & Jahel sortit au devant de lui, & lui dit ; Viens, & je te montrerai l'homme que tu cherches. Et Barac entra chez elle, & voici, Sisera étoit étendu mort, & le clou étoit dans sa temple.

23. En ce jour-là donc Dieu humilia Jabin, Roi de Canaan, devant les enfans d'Israel.

24. Et la puissance des enfans d'Israel s'avançoit & se renforçoit de plus en plus contre Jabin Roi de Canaan, jusqu'à ce qu'ils l'eurent exterminé.

CHAPITRE V.

Cantique de Débora.

EN ce jour-là Débora, avec Barac fils d'Abinoham, chanta en disant ;

2. *Bénissez l'Eternel de ce qu'il a fait de telles vengeances en Israel, & de ce que le peuple a été porté de bonne volonté. * *v.* 9.

3. Vous Rois écoutez, vous Princes prêtez l'oreille : moi, moi, je chanterai à l'Eternel, je psalmodierai à l'Eternel le Dieu d'Israel.

4. O Eternel, quand tu sortis de Séhir, quand tu marchas du territoire d'Edom, la térre fut ébranlée, même les cieux fondirent, les nuées, dis-je, fondirent en eaux.

5. Les montagnes s'écoulerent de devant l'Eternel, ce Sinaï *s'écoula* de

de devant l'Eternel le Dieu d'Israel.

6. *Aux jours de Samgar, fils de Hanath, aux jours de Jahel, les grands chemins n'étoient plus battus, & ceux qui alloient par les chemins alloient par des routes détournées. * 1. *Sam.* 13 : 19.

7. Les villes non murées n'étoient plus habitées en Israël, elles n'étoient point habitées, jusqu'à ce que je me suis levée, moi Débora, jusqu'à ce que je me suis levée pour être mere en Israël.

8. *Israël* choisissoit-il des dieux nouveaux ? alors la guerre étoit aux portes. A-t-il été vû bouclier ou lance en quarante mille d'Israël.

9. J'ai mon cœur vers les Gouverneurs d'Israël, qui se sont portez volontairement d'entre le peuple. Bénissez l'Eternel.

10. Vous qui montez sur les ânesses blanches, & qui êtes assis dans le siege de la justice, & vous qui allez dans les chemins, parlez.

11. Le bruit des archers *ayant cessé* dans les lieux où l'on puisoit l'eau, qu'on s'y entretienne des justices de l'Eternel, & des justices de ses villes non murées en Israël : alors le peuple de Dieu descendra aux portes.

12. Réveille-toi, reveille-toi, Débora : réveille-toi, réveille-toi, di le Cantique, leve-toi Barac, *& emmene en captivité ceux que tu as faits captifs, toi fils d'Abinoham. * *Psa.* 68 : 19.

13. *L'Eternel* a fait alors dominer le réchappé, le peuple sur les magnifiques ; L'Eternel m'a fait dominer sur les forts.

14. Leur racine est depuis Ephraïm jusqu'à Hamalec ; Benjamin *a été* aprés toi parmi tes peuples : de Makir sont descendus les Gouverneurs ; & de Zabulon ceux qui manient la plume de Scribe.

15. Et les principaux d'Issacar ont été avec Debora, & Issacar ainsi que Barac : il a été envoyé avec sa suite dans la vallée : il y a eu aux séparations de Ruben, de grandes considérations dans leur cœur.

16. Pourquoi t'és-tu tenu entre les barres des étables, afin d'entendre les sifflemens des troupeaux ? Il y a eu aux séparations de Ruben de grandes consultations dans leur cœur.

17. Galaad est demeuré au delà du Jourdain ; & pourquoi Dan s'est-il tenu aux navires ? Aser s'est tenu aux ports de la mer, & il est demeuré dans ses havres.

18. Mais pour Zabulon, c'est un peuple qui a exposé son ame à la mort ; & Nepthali * aussi, sur les hauteurs de la campagne. **c.* 4 : 6.

19. Les Rois sont venus, ils ont combattu : les Rois de Canaan ont alors combattu à Tahanac, prés des eaux de Meguiddo ; mais ils n'ont point fait de gain d'argent.

20. On a combattu des cieux, les étoiles, dis-je, ont combattu du lieu de leur cours contre Sisera.

21. Le torrent de Kison les a emportez, le torrent de Kédummin, le torrent de Kison : mon ame tu as foulé aux pieds la force.

22. Alors a été rompue la corne des pieds des chevaux par le battement des pieds, par le battement, *dis-je*, des pieds de ses puissans *chevaux*.

23. Maudissez Meroz, a dit l'Ange de l'Eternel : maudissez, maudissez ses habitans, car ils ne sont point venus au secours de l'Eternel, au secours de l'Eternel, avec les forts.

24. Bénie soit par dessus toutes les femmes Jahel, femme de Héber Kénien, qu'elle soit bénie par dessus les femmes *qui se tiennent* dans les tentes.

25. Il a demandé de l'eau, elle lui a donné du lait, elle lui a présenté de la crême dans la coupe des magnifiques.

26. Elle a avancé sa main gauche au clou & sa main droite au marteau des ouvriers; elle a frappé Sisera, & lui a fendu la tête; elle a transpercé & traversé ses temples.

27. Il s'est courbé entre les pieds de *Jahel*, il est tombé, il a été étendu entre les pieds de Jahel, il s'est courbé, il est tombé: & au lieu où il s'est courbé, il est tombé là tout défiguré.

28. La mere de Sisera regardoit par la fenêtre, & s'écrioit *en regardant* par les treillis; Pourquoi son char tarde-t-il à venir? Pourquoi ses chariots vont-ils si lentement?

29. Et les plus sages de ses dames lui ont répondu; & elle aussi se répondoit à soi-même.

30. N'ont-ils pas trouvé? ils partagent le butin: une fille, deux filles à chacun par tête. Le butin *des vêtemens* de couleurs est à Sisera, le butin de couleurs de broderie; couleur de broderie à deux endroits, autour du cou de ceux du butin.

31. Qu'ainsi périssent, ô Eternel, tous tes ennemis; & que ceux qui t'aiment soient comme le soleil quand il sort en sa force. Or le païs fut en repos quarante ans.

CHAPITRE VI.

Les Madianites. Gédeon.

OR les enfans d'Israël firent ce qui est déplaisant à l'Eternel; & l'Eternel les livra entre les mains de Madian pendant sept ans.

2. Et la main de Madian se renforça contre Israël, & à cause des Madianites les enfans d'Israel se firent des creux qui sont dans les montagnes, & des cavernes, & des forts.

3. Car il arrivoit que quand Israel avoit semé, Madian montoit avec Hamalek & les Orientaux, & ils montoient contre lui.

4. Et faisant un champ contr'eux ils ravageoient les fruits du païs jusqu'à Gaza, & ne laissoient rien de reste en Israel, ni vivres, ni menu bêtail, ni bœufs, ni ânes.

5. Car eux & leurs troupeaux montoient, & ils venoient avec leurs tentes en multitude comme des sauterelles, tellement qu'eux & leurs chameaux étoient sans nombre; & ils venoient au païs pour le ravager.

6. Israel donc fut fort appauvri par Madian, & les enfans d'Israel crierent à l'Eternel.

7. Et il arriva que quand les enfans d'Israel eurent crié à l'Eternel à l'occasion de Madian:

8. L'Eternel envoya un Prophete vers les enfans d'Israel, qui leur dit; Ainsi a dit l'Eternel le Dieu d'Israel; Je vous ai fait monter hors d'Egypte, & vous ai retirez de la maison de servitude:

9. Et vous ai délivrez de la main des Egyptiens, & de la main de tous ceux qui vous opprimoient, & les ai chassez de devant vous, & vous ai donné leur païs.

10. Je vous ai dit aussi; Je suis l'Eternel vôtre Dieu, * vous ne craindrez point les dieux des Amorrhéens, au païs desquels vous habitez: mais vous n'avez point obéi à ma voix. * 2. *Rois* 17: 25.

11. Puis l'Ange de l'Eternel vint & s'assit

& s'assit sous un chêne qui étoit à Hophra, appartenant à Joas Abihézérite. Et Gédeon son fils battoit le froment dans le pressoir, pour le sauver de devant Madian.

12. Alors l'Ange de l'Eternel lui apparut, & lui dit; Trés-fort & vaillant homme, l'Eternel est avec toi.

13. Et Gédeon lui répondit; Hélas mon Seigneur! *est-il possible* que l'Eternel soit avec nous! & pourquoi donc toutes ces choses nous sont elles arrivées? Et où sont toutes ces merveilles que nos peres nous ont racontées, en disant, l'Eternel ne nous a-t-il pas fait monter hors d'Egypte? car maintenant l'Eternel nous a abandonnez, & nous a livrez entre les mains des Madianites.

14. Et l'Eternel le regardant lui dit: * Va avec cette force que tu as, & tu délivreras Israël de la main de Madianites: ne t'ai-je pas envoyé? * 1. *Sam.* 12: 11.

15. Et il lui répondit, Hélas, Mon Seigneur! par quel moyen délivrerai-je Israël? Voici, mon millier est le plus pauvre qui soit en Manassé, & je suis le plus petit de la maison de mon pere.

16. Et l'Eternel lui dit; Parce que je serai avec toi, tu frapperas les Madianites comme s'ils n'étoient qu'un seul homme.

17. Et il lui répondit; Je te prie, si j'ai trouvé grace devant toi, de me donner un signe *pour montrer* que c'est toi qui parles avec moi.

18. * Je te prie, ne t'en va point d'ici jusqu'à ce que je revienne à toi, & que j'appporte mon présent, & le mette devant toi. Et il dit; J'y demeurerai jusqu'à ce que tu reviennes. * *Ch.* 13; 15.

19. Alors Gédeon r'entra, & apprêta un chevreau de lait, & des gâteaux sans levain d'un Epha de farine: & mit la chair dans un panier, & le bouillon dans un pot, & les lui apporta sous le chêne, & les lui présenta.

20. Et l'Ange de Dieu lui dit; Prens cette chair & ces gâteaux sans levain, & les mets sur ce rocher, & repans le bouillon: & il le fit ainsi.

21. Alors l'Ange de l'Eternel ayant avancé le bout du bâton qu'il avoit en sa main, toucha la chair & les gâteaux sans levain, & le feu monta du rocher, & consuma la chair & les gâteaux sans levain: puis l'Ange de l'Eternel s'en alla de devant lui.

22. Et Gédeon vit que c'étoit l'Ange de l'Eternel, & il dit; Ha, Seigneur Eternel; Est-ce pour cela que j'ai vû l'Ange de l'Eternel face à face?

24. Et l'Eternel lui dit; Il va bien pour toi; ne crains point, tu ne mourras point.

24. Et Gédeon bâtit là un autel à l'Eternel, & l'appella L'ETERNEL DE PAIX. Et cet autel est demeuré jusqu'à aujourd'hui à Hophra des Abihézérites.

25. Or il arriva en cette nuit-là que l'Eternel lui dit; Prens un taureau d'entre les bœufs qui sont à ton pere, savoir le deuxieme taureau, de sept ans; & démoli l'autel de Bahal qui est à ton pere, & coupe le bôcage qui est auprés;

26. Et bâti un autel à l'Eternel ton Dieu sur le haut de ce fort, en un lieu convenable: tu prendras ce deuxieme taureau, & l'offriras en holocauste avec les arbres du bôcage que tu couperas.

27. Gédeon donc ayant pris dix hommes d'entre ses serviteurs, fit comme l'Eternel lui avoit dit; & parce qu'il craignoit la maison de

son pere & les gens de la ville, s'il l'eût fait de jour, il le fit de nuit.

28. Et les gens de la ville se levèrent de bon matin, & voici, l'autel de Bahal avoit été démoli, & le bocage qui étoit auprés, étoit coupé, & le deuxieme taureau étoit offert en holocauste sur l'autel qu'on avoit bâti.

29. Et ils se disoient les uns aux autres: Qui a fait ceci? Et s'en étant enquis & ayant cherché, ils dirent, Gédeon le fils de Joas a fait ceci.

30. Puis les gens de la ville dirent à Joas; Fai sortir ton fils, & qu'il meure: car il a démoli l'autel de Bahal, & a coupé le bocage qui étoit auprés.

31. Et Joas répondit à tous ceux qui s'adressèrent à lui; Est-ce vous qui prendrez la querelle pour Bahal? Est-ce vous qui le sauverez? Quiconque aura pris sa querelle, sera mis à mort d'ici au matin. S'il est Dieu, qu'il prenne la querelle pour lui même, de ce qu'on a démoli son autel.

32. Et en ce jour-là il appella Gédeon Jérub-bahal, & dit; Que Bahal défende la querelle faite contre lui, en ce que *Gédeon* a démoli son autel.

33. Or tous les Madianites, les Hamalécites, & les Orientaux s'assemblerent tous, & ayant passé de Jourdain se camperent en la vallée de Jizréhel.

34. Et l'Esprit de l'Eternel revêtit Gédeon; lequel sonna de la trompette, & les Abihézérites s'assemblerent auprés de lui.

35. Il envoya aussi des messagers par toute *la Tribu de* Manassé, qui s'assembla aussi auprés de lui; puis il envoya des messagers en Aser, en Zabulon, & en Nephthali, lesquels monterent pour aller au devant d'eux.

36. Et Gédeon dit à Dieu: Si tu dois délivrer Israël par mon moyen, comme tu l'as dit,

37. Voici, je m'en vais mettre une toison dans l'aire; si la rosée est sur la toison seule, & que le sec soit dans toute la place, je connoîtrai que tu délivreras Israël par mon moyen, selon que tu m'en as parlé.

38. Et la chose arriva ainsi, car s'étant levé de bon matin le lendemain, & ayant pressé cette toison, il en fit sortir pleine une tasse d'eau de rosée.

39. Gédeon dit encore à Dieu; Que ta colere ne s'enflamme point contre moi, & je parlerai seulement cette fois: Je te prie, que je fasse un essai en la toison encore cette fois seulement; Je te prie, qu'il n'y ait rien de sec que la toison, & *fai* que la rosée soit sur toute la place *de l'aire*.

40. Et Dieu fit ainsi cette nuit-là; car il n'y eut rien de sec que la toison, & la rosée fut sur toute la place de l'aire.

CHAPITRE VII.

Victoire de Gédeon sur les Madianites.

JErubbahal donc, qui *est* Gédeon, se levant des le matin, & tout le peuple qui étoit avec lui, ils se camperent prés de la fontaine de Harod, & ils avoient le camp de Madian du côté du Septentrion, vers le côteau de Moreh dans la vallée.

2. Or l'Eternel dit à Gédeon; Le peuple qui est avec toi est en trop grand nombre, pour que je livre Madian en leur main, de peur qu'Israël ne se glorifie contre moi, en disant; Ma main m'a délivré.

3. Maintenant donc fai publier, le peuple l'entendant, & qu'on dise; Quiconque est timide & a peur, qu'il s'en retourne, & s'en aille

aille dés le matin du coté de la montagne de Galaad: & vingt-deux mille du peuple s'en retournerent; & il en resta dix-mille.

4. Et l'Eternel dit à Gédeon; Il y a encore du peuple en trop grand nombre; fai-les descendre vers l'eau, & là je te les choisirai: & celui dont je te dirai, Celui-ci ira avec toi, il ira avec toi: & celui duquel je te dirai, Celui-ci n'irà point avec toi; il n'y ira point.

5. Il fit donc descendre le peuple vers l'eau: & l'Eternel dit à Gédeon; *Quiconque lappera l'eau de sa langue, comme le chien lappe, tu le mettras à part; & *tu mettras aussi à part* tous ceux qui se courberont sur leurs genoux, pour boire. *Pse. 110: 7.

6. Et le nombre de ceux qui lappoient l'eau dans leur main, *la portant à* leur bouche, fut de trois cens hommes: mais tout le reste du peuple se courba sur ses genoux pour boire de l'eau.

7. Alors l'Eternel dit à Gédeon; Je vous délivrerai par le moyen de ces trois cens hommes qui ont lappé *l'eau*, & je livrerai Madian en ta Main. Que tout le peuple donc s'en aille, chacun en son lieu.

8. Ainsi le peuple prit en sa main des provisions & leurs trompettes. Et Gédeon renvoya tous les hommes d'Israël chacun en sa tente, & retint les trois cens hommes. Or le camp de Madian étoit au dessous dans la vallée.

9. Et il arriva cette nuit-là, que l'Eternel lui dit; Leve-toi, descens au camp, car je l'ai livré en ta main.

10. Et si tu crains d'y descendre, descens vers le camp toi & Purah ton serviteur.

11. Et tu entendras ce qu'ils diront, & tes mains seront fortifiées, puis tu descendras au camp. Il descendit donc avec Purah son serviteur, jusqu'au premier corps de garde du camp.

12. Or Madian, & Hamalec & tous les Orientaux, étoient étendus dans la vallée comme des sauterelles, tant il y en avoit, & leurs chameaux étoient sans nombre, comme le sable qui est sur le bord de la mer, tant il y en avoit.

13. Gédeon donc y étant arrivé, voilà, un homme racontoit à son compagnon un songe, & lui disoit; Voici, J'ai songé un songe: Il me sembloit qu'un gâteau de pain d'orge se rouloit vers le camp de Madian & qu'étant venu jusqu'aux tentes, il les a frappées, de sorte qu'elles en sont tombées, & il les a renversées *en roulant* du haut *de la montagne*, & elle sont tombées.

14. Alors son compagnon répondit, & dit; Cela n'est autre chose que l'épée de Gédeon, fils de Joas, homme d'Israël. Dieu a livré Madian & tout ce camp en sa main.

15. Et quand Gédeon eut entendu le recit du songe, & son interprétation, il se prosterna; & étant retourné au camp d'Israël, il dit; Levez-vous, car l'Eternel a livré le camp de Madian en vos mains.

16. Puis il divisa les trois cens hommes en trois bandes, & leur donna à chacun des trompettes à la main, & des cruches vuides, & des flambeaux dans les cruches.

17. Et il leur dit; Prenez garde à moi, & faites comme je ferai: lors que je serai arrivé au bout du camp, vous ferez comme je ferai.

18. Quand donc je sonnerai de la trompette, & tous ceux aussi qui sont avec moi, alors vous sonnerez aussi des trompettes autour de tout le camp, & vous direz; L'E-

PEE

PEE DE L'ETERNEL, ET DE GEDEON.

19. Gédeon donc, & les cent hommes qui étoient avec lui, arriverent au bout du camp, comme on venoit de poſer la ſeconde garde: on ne faiſoit que poſer les gardes lors qu'ils ſonnerent des trompettes; & qu'ils caſſerent les cruches qu'ils avoient en leurs mains.

20. Ainſi les trois bandes ſonnerent des trompettes, & caſſerent les cruches, tenant en leur main gauche les flambeaux, & en leur main droite les trompettes pour ſonner, & ils crioient; L'EPEE DE L'ETERNEL, ET DE GEDEON.

21. Et ils ſe tinrent chacun en ſa place autour du camp; & toute l'armée couroit çà & là, s'écriant & fuyant.

22. Car comme les trois cens hommes ſonnoient des trompettes, l'Eternel tourna l'épée d'un chacun contre ſon compagnon, même par tout le camp. Et l'armée s'enfuït juſqu'à Beth-ſittah, vers Tſerera, juſqu'au bord d'Abelmeholah, vers Tabbat.

23. Et les hommes d'Iſraël, *ſavoir* de Nephthali & d'Aſer, & de tout Manaſſé s'aſſemblerent, & pourſuivirent Madian.

24. Alors Gédeon envoya des meſſagers par toute la montagne d'Ephraïm, pour leur dire; Deſcendez pour aller à la rencontre de Madian, & ſaiſiſſiez-vous les premiers des eaux du Jourdain, juſqu'à Beth-bara. Les hommes d'Ephraïm donc s'étant aſſemblez, ſe ſaiſirent des eaux du Jourdain juſqu'à Beth-bara.

25. Et ils prirent deux des chefs de Madian, Horeb & Zéeb, & ils tuerent Horeb au rocher de Horeb; mais ils tuerent Zéeb au preſſoir de Zéeb; & ils pourſuivirent Madian, & apporterent les têtes de Horeb & de Zéeb à Gédeon au deçà du Jourdain.

CHAPITRE VIII.

Continuation des Victoires de Gédeon.

ALors les hommes * d'Ephraïm lui dirent; Que veut dire ce que tu nous as fait, de ne nous avoir pas appellez quand tu és allé à la guerre contre Madian; & ils querellerent contre lui fort rudement. *Ch.* 12: 1.

2. Et il leur répondit; Qu'ai-je fait maintenant au prix de ce que vous avez fait? Les grappillages d'Ephraïm ne ſont-ils pas meilleurs que la vendange d'Abihézer?

3. Dieu a livré entre vos mains les chefs de Madian, Horeb & Zéeb: or qu'ai-je pu faire au prix de ce que vous avez fait? & leur eſprit fut appaiſé envers lui quand il leur eut ainſi parlé.

4. Or Gédeon étant arrivé au Jourdain, le paſſa, lui & les trois cens hommes qui étoient avec lui, leſquels tout las qu'ils étoient, pourſuivoient *l'ennemi*.

5. C'eſt pourquoi il dit aux gens de Succoth; Donnez, je vous prie au peuple qui me ſuit, quelques miches de pain, car ils ſont las; & ainſi je pourſuivrai Zébah & Tſalmunah, Rois de Madian.

6. Mais les principaux de Succoth répondirent; La paume de Zébah & celle de Tſalmunah ſont elles maintenant en ta main, que nous donnions du pain à ton armée.

7. Et Gédeon dit; Quand donc l'Eternel aura livré Zébah & Tſalmunah en ma main je froiſſerai alors vôtre chair avec des épines du deſert, & avec des chardons.

8. Puis de là il monta à Pénuël, & il tint les mêmes diſcours à ceux de Pénuël. Et les gens de Pénuël lui répondirent comme les gens de Succoth avoient répondu.

9. Il parla donc auſſi aux hommes de Pénuël, en diſant; Quand je retournerai en paix, je démolirai cette tour.

10. Or Zébah & Tſalmunah étoient à Karkor, & leurs armées avec eux, environ quinze mille hommes, qui étoient tous ceux qui étoient reſtez de toute l'armée des Orientaux: car il en étoit tombé morts ſix vingts mille hommes tirant l'épée.

11. Et Gédeon monta par le chemin de ceux qui habitent dans les tentes, du côté Oriental de Nobah, & de Jogbeha, & défit l'armée, qui ſe tenoit aſſûrée.

12. Et comme Zébah & Tſalmunah s'enfuyoient, il les pourſuivit, & prit les deux Rois de Madian, Zébah & Tſalmunah, & mit en déroute toute l'armée.

13. Puis Gédeon fils de Joas retourna de la bataille de la montée de Hérés.

14. Et prenant un garçon de Succoth, il l'interrogea: & ce garçon lui donna par écrit les principaux de Succoth, & ſes anciens, *au nombre de* ſoixante dix-ſept hommes.

15. Et il s'en vint aux gens de Succoth, & leur dit; Voici Zébah & Tſalmunah, au ſujet deſquels vous m'avez inſulté, en diſant; La paume de zébah & celle de Tſalmunah ſont-elles maintenant en ta main, que nous donnions du pain à tes gens fatiguez?

16. Il prit donc les Anciens de la ville, & des épines du deſert, & des chardons, & il en froiſſa les hommes de Succoth.

17. Or il avoit démoli la tour de Pénuël, & mis à mort les gens de la ville.

18. Puis il dit à Zébah & à Tſalmunah; Comment *étoient faits* ces hommes que vous avez tuez ſur le Tabor: Ils répondirent; Ils étoient entierement comme toi; chacun d'eux avoit l'air d'un fils de Roi.

19. Et il leur dit; C'étoient mes freres, enfans de ma mere; L'Eternel eſt vivant, ſi vous leur euſſiez ſauvé la vie, je ne vous tuerois pas.

20. Puis il dit à Jéther ſon premier-né: Leve-toi, tue-les: mais le jeune garçon ne tira point ſon épée, car il avoit peur, parce qu'il étoit encore jeune garçon.

21. Et Zébah & Tſalmunah dirent: Leve-toi toi-même, & te jette ſur nous: car tel qu'eſt l'homme, telle eſt ſa force. Et Gédeon ſe leva, & tua Zébah & Tſalmunah, & prit les colliers qui étoient aux cous de leurs chameaux.

22. Et ceux d'Iſraël dirent tous d'un accord à Gédeon; Domine ſur nous, tant toi que ton fils, & le fils de ton fils: car tu nous as délivrez de la main de Madian.

23. Et Gédeon leur répondit; Je ne * dominerai point ſur vous, ni mon fils ne dominera point ſur vous: l'Eternel dominera ſur vous. * *Deut.* 17: 15.

24. Mais Gédeon leur dit; Je vous ferai une pierre, qui eſt que vous me donniez chacun de vous les bagues qu'il a eûes du butin: car les ennemis avoient des bagues d'or, parce qu'ils étoient * Iſmaëlites. * *Gen.* 37: 25.

25. Et ils répondirent; Nous les donnerons trés-volontiers: & étendant un manteau ils jetterent là chacun les bagues qu'ils avoient eûes du butin.

26. Et le poids des bagues d'or qu'il avoit demandées, fut de mille ſept

sept cens *ficles* d'or, sans les colliers les boettes de senteur, & les vêtemens d'écarlate qui étoient sur les Rois de Madian, & sans les chaînes qui étoient aux cous de leurs chameaux.

27. Puis Gédeon en fit un Ephod: & le mit en sa ville, qui étoit Hophra: & tout Israël paillarda aprés lui en ce lieu-là: ce qui tourna en piege à Gédeon, & à sa maison.

28. Ainsi Madian fut humilié devant les enfans d'Israël, & n'éleva plus sa tête; & le païs fut en repos quarante ans aux jours de Gédeon.

29. Jérubbahal donc fils de Joas s'en vint *en sa ville*, & se tint en sa maison.

30. Or Gédeon eut soixante-dix fils, sortis de sa hanche, parce qu'il eut plusieurs femmes.

31. Et sa concubine, qui étoit à Sichem, lui enfanta aussi un fils, & il le nomma Abimélec.

32. Puis Gédeon fils de Joas mourut en bonne vieillesse, & fut enséveli au sépulcre de Joas son pere à Hophra des Abihézérites.

33. Et il arriva aprés que Gédeon fut mort, que les enfans d'Israël se détournerent, & paillarderent aprés les Bahalins, & s'établirent Bahal-bérith pour dieu.

34. Ainsi les enfans d'Israël ne se souvinrent point de l'Eternel leur Dieu, qui les avoit délivrez de la main de tous leurs ennemis d'alentour.

35. Et ils n'userent d'aucune gratuité envers la maison de Jérubbahal Gédeon, selon tout ce bien qu'il avoit fait à Israël.

CHAPITRE IX.

Abimélec tue ses fils de Gedeon.

ET Abimelec, fils de Jérubbahal, s'en alla à Sichem vers les freres de sa mere, & leur parla, & à toute la famille de la maison du pere de sa mere, en disant;

2. Je vous prie, faites entendre ces paroles à tous les Seigneurs de Sichem; Lequel vous semble le meilleur, ou que soixante-dix hommes, tous enfans de Jérubbahal, dominent sur vous; ou qu'un seul homme domine sur vous? & souvenez-vous que je suis vôtre os & vôtre chair.

3. Les freres donc de sa mere dirent de sa part toutes ces paroles les Seigneurs de Sichem l'entendant; & leur cœur fut incliné vers Abimélec: car ils dirent; c'est nôtre frere.

4. Et lui donnerent soixante-dix *pieces* d'argent *prises* de la maison de Bahal-bérith, avec lesquelles Abimélec leva *des hommes n'ayant rien, & vagabons, qui le suivirent. *1. Sam. 22: 2.

5. Et il vint en la maison de son pere à Hophra, & tua sur une même pierre ses freres, enfans de Jérubbahal, qui étoient soixante-dix hommes: mais Jothan le plus petit fils de Jérubbahal, demeura de reste, parce qu'il s'étoit caché.

6. Et tous les Seigneurs de Sichem s'assemblerent, avec toute la maison de* Millo, & ils vinrent, & établirent Abimélec pour Roi auprés de la chenaye qui est en Sichem. *Jos. 24: 26.

7. Et on le rapporta à Jotham, qui s'en alla, & se tint au sommet de la montagne de Guérizim, & élevant sa voix, il cria, & leur dit; Ecoutez-moi, Seigneurs de Sichem & que Dieu vous entende.

8. Les arbres allerent *un jour* en toute diligence pour oindre sur eux un Roi, & ils dirent à l'olivier; Regne sur nous.

9. Mais l'olivier leur répondit; Me feroit-on quitter ma graisse, par

par laquelle Dieu & les hommes sont honorez, afin que j'aille tracasser pour les *autres* arbres?

10. Puis les arbres dirent au figuier; Viens toi, & regne sur nous.

11. Et le figuier leur répondit; Me feroit-on quitter ma douceur, & mon bon fruit, afin que j'aille tracasser pour les *autres* arbres?

12. Puis les arbres dirent à la vigne; Viens toi, & regne sur nous.

13. Et la vigne répondit: Me feroit-on quitter mon bon vin, qui rejouït Dieu & les hommes, afin que j'aille tracasser pour les *autres* arbres?

14. Alors tous les arbres dirent à l'épine; Viens toi, & regne sur nous.

15. Et l'épine répondit aux arbres; Si c'est en sincérité que vous m'oignez pour Roi sur vous, venez, & retirez vous sous mon ombre: sinon, que le feu sorte de l'épine, & qu'il dévore les cedres du Liban.

16. Maintenant donc, si vous avez agi avec sincérité & avec intégrité, en établissant Abimélec pour Roi, & si vous en avez bien usé envers Jérubbahal & sa maison, & si vous lui avez fait selon, qu'il vous y a obligez par ses actions.

17. (Car mon pere a combattu pour vous, & a exposé sa vie, & vous a délivrez de la main de Madian,

18. Mais vous vous êtes élevez aujourd'hui contre la maison de mon pere, & avez tué sur une pierre ses enfans, *qui étoient* soixante dix hommes, & avez établi pour Roi Abimélec fils de sa servante, sur les Seigneurs de Sichem, parce qu'il est vôtre frere.)

19. Si, dis-je, vous avez agi aujourd'hui avec sincérité & avec intégrité envers Jérubbahal, & envers sa maison, réjouissez-vous d'Abimélec, & qu'il se réjouïsse aussi de vous:

20. Sinon que le feu sorte d'Abimelec, & qu'il dévore les Seigneurs de Sichem, & la maison de Millo: & que le feu sorte des Seigneurs de Sichem, & de la maison de Millo, & qu'il dévore Abimélec.

21. Puis Jotham s'enfuït en diligence, & s'en alla* à Béer, & y demeura à cause d'Abimélec son frere. *Jos. 19: 8.

22. Et Abimélec domina sur Israël trois ans.

23. Mais Dieu envoya un mauvais esprit entre Abimélec & les Seigneurs de Sichem; & les Seigneurs de Sichem furent infideles à Abimélec:

24. Afin que la violence faite aux soixante-dix fils de Jérubbahal, & leur sang retournât sur Abimélec leur frere, qui les avoit tuez; & sur les Seigneurs de Sichem qui lui avoient tenu la main pour tuer ses freres.

25. Les Seigneurs de Sichem donc lui mirent des embûches sur le sommet des montagnes, & ils pilloient tous ceux qui passoient prés d'eux par le chemin. Ce qui fut rapporté à Abimélec.

26. Alors Gahal fils de Hébed vint avec ses freres, & ils entrerent dans Sichem: & les Seigneurs de Sichem eurent confiance en lui.

27. Puis étant sortis aux champs ils vendangerent leurs vignes, & *en* foulerent *les raisins*, & firent bonne chere: & ils entrerent dans la maison de leur dieu, & ils mangerent, & bûrent, & maudirent Abimélec.

28. Alors Gahal fils de Hébed dit;

dit; Qui eſt Abimélec, & quelle eſt Sichem, que nous ſervions Abiméléc? *N'eſt-il pas* fils de Jérubbahal? Et Zébul *n'eſt-il pas* ſon prevôt? Servez *pluſtôt* les hommes de Hémor, pere de Sichem. Mais pour quelle raiſon ſervirons-nous celui-ci;

29. Plût à Dieu qu'on me donnât ce peuple ſous ma conduite, & je chaſſerois Abimélec. Et il dit à Abimélec; Multiplie ton armée, & ſors.

30. Et Zébul, capitaine de la ville, entendit les paroles de Gahal fils de Hébed, & ſa colere s'enflamma.

31. Puis il envoya adroitement des meſſagers vers Abimélec, pour lui dire; Voici, Gahal fils de Hébed, & ſes freres, ſont entrez dans Sichem; & voici, ils arment la ville contre toi.

32. Maintenant donc leve-toi de nuit, toi, & le peuple qui eſt avec toi, & mets des embûches aux champs.

33. Et au matin, environ le ſoleil levant, tu te leveras de matin, & te jetteras ſur la ville: & voici, *Gahal* & le peuple qui eſt avec lui, ſortiront contre toi, & tu lui feras ſelon que tu en trouveras le moyen.

34. Abimélec donc ſe leva de nuit, & tout le peuple qui étoit avec lui, & ils mirent des embûches contre Sichem, *& les partagerent* en quatre bandes.

35. Alors Gahal fils de Hébed ſortit, & s'arrêta à l'entrée de la porte de la ville; & Abimélec, & tout le peuple qui étoit avec lui ſe leverent de l'embuſcade.

36. Et Gahal ayant apperçû ce peuple-là, dit à Zébul; Voici du peuple qui deſcend du ſommet des montagnes. Et Zébul lui dit; Tu vois l'ombre des montagnes, comme ſi c'étoient des hommes.

37. Et Gahal parla encore, & dit; Voilà du peuple qui deſcend du milieu du païs, & une bande vient du chemin de la chenaye des prognoſtiqueurs.

38. Et Zébul lui dit; Où eſt maintenant ta vanterie, quand tu diſois: Qui eſt Abimélec, que nous le ſervions? N'eſt-ce pas ici ce peuple que tu as mépriſé? Sors maintenant, je te prie, & combat contr'eux.

39. Alors Gahal ſortit conduiſant les Seigneurs de Sichem, & combattit contre Abimélec:

40. Et Abimélec le pourſuivit, comme il s'enfuyoit de devant lui, & pluſieurs tomberent morts juſqu'à l'entrée de la porte.

41. Et Abimelec s'arrêta à Aruma: & Zébul repouſſa Gahal & ſes freres, afin qu'ils ne demeuraſſent plus dans Sichem.

42. Et il arriva dés le lendemain que le peuple ſortit aux champs; ce qui fut rapporté à Abimélec:

43. Lequel prit du peuple, & le diviſa en trois bandes, & les mit en embuſcade dans les champs, & ayant apperçû que le peuple ſortoit de la ville, il ſe leva contr'eux, & les défit.

44. Car Abimélec, & la bande qui étoit avec lui ſe répandirent, & ſe tinrent à l'entrée de la porte de la ville, mais les deux autres bandes ſe jetterent ſur tous ceux qui étoient aux champs, & les défirent.

45. Ainſi Abimélec combattit tout ce jour-là contre la ville, & prit la ville, & tua le peuple qui y étoit, & ayant raſé la ville, y ſema du ſel.

46. Et tous les Seigneurs de la Tour de Sichem, ayant appris cela, ſe retirerent dans le fort, qui étoit la maiſon du Dieu Bérith.

47. Et on rapporta à Abimélec que tous les Seigneurs de la Tour de Sichem s'étoient aſſemblez *dans le fort*.

48. Alors Abimélec monta ſur le mont Tſalmon, lui & tout le peuple qui étoit avec lui, & Abimélec prit des coignées en ſa main, & coupa une branche d'arbre, & l'ayant miſe ſur ſon épaule, la porta, & dit au peuple qui étoit avec lui; Avez-vous vû ce que j'ai fait? dépéchez-vous, faites comme moi.

49. Chacun donc de tout le peuple coupa une branche, & ils ſuivirent Abimélec, & mirent *ces branches* tout autour du fort, & y ayant mis le feu, ils brûlerent le fort. Et toutes les perſonnes de la Tour de Sichem moururent, au nombre d'environ mille, tant hommes que femmes.

50. Puis Abimélec s'en allant à Tébets, y mit ſon camp, & la prit.

51. Or il y avoit au milieu de la ville une Tour forte, où s'enfuïrent tous les hommes & toutes les femmes, & tous les Seigneurs de la ville, & ayant fermé les portes aprés eux, ils monterent ſur le toit de la Tour.

52. Alors Abimélec venant juſqu'à la Tour, l'attaqua, & s'approcha juſqu'à la porte de la Tour pour la brûler par feu.

53. Mais une femme jetta une piece de meule ſur la tête d'Abimélec, & lui caſſa le crane.

54. Lequel ayant appellé incontinent le garçon qui portoit ſes armes, lui dit; Tire ton épée, & me tue, de peur qu'on ne diſe de moi, Une femme l'a tué. Son garçon donc le tranſperça, & il mourut.

55. Et ceux d'Iſraël voyant qu'Abimélec étoit mort, s'en allerent chacun en ſon lieu.

56. Ainſi Dieu rendit à Abimélec le mal qu'il avoit commis contre ſon pere, en tuant ſes ſoixante-dix freres;

57. Et toute la méchanceté des hommes de Sichem, Dieu, *dis-je*, la fit retourner ſur leurs têtes: & ainſi la malédiction de Jothan, fils de Jerubbahal, vint ſur eux.

CHAPITRE X.

Tolah & Jair. Liberateurs d'Iſrael. Crimes des Iſraelites.

APrés Abimélec Tolah fils de Puah, fils de Dodo, homme d'Iſſacar, fut ſuſcité pour délivrer Iſraël, & il habitoit à Samir en la montagne d'Ephraïm.

2. Et il jugea Iſraël vingt-trois ans, puis il mourut, & fut enſéveli à Samir.

3. Et aprés lui fut ſuſcité Jaïr Galaadite, qui jugea Iſraël vingt-deux ans.

4. Et il eut trente fils, qui montoient ſur trente ânons, & qui avoient trente villes, qu'on appelle les villes de Jaïr juſqu'à ce jour, leſquelles ſont au païs de Galaad.

5. Et Jaïr mourut, & fut enſéveli à Kamon.

6. Puis les enfans d'Iſraël recommencerent à faire ce qui eſt déplaiſant à l'Eternel, & ſervirent les Bahalins, & Haſtaroth, ſavoir les dieux de Syrie, les dieux de Sidon, les dieux de Moab, les dieux des enfans de Hammon, & les dieux des Philiſtins; & ils abandonnerent l'Eternel, & ne le ſervoient plus.

7. Alors la colere de l'Eternel s'enflamma contre Iſraël, & il les vendit en la main des Philiſtins, & en la main des enfans de Hammon:

8. Qui opprimerent & foulerent les enfans d'Iſraël cette année-là, qui étoit la dix-huitieme ; *ſavoir* tous les enfans d'Iſraël, qui étoient au delà du Jourdain au païs des Amorrhéens, qui eſt en Galaad.

9. Même les enfans de Hammon paſſerent le Jourdain pour combattre auſſi contre Juda, & contre Benjamin, & contre la maiſon d'Ephraïm ; & Iſraël fut fort angoiſſé.

10. Alors les enfans d'Iſraël crierent à l'Eternel, en diſant ; Nous avons péche contre toi, & certes nous avons abandonné nôtre Dieu & avons ſervi les Bahalins.

11. Mais l'Eternel répondit aux enfans d'Iſraël ; N'avez-vous pas été opprimez par les Egyptiens, les Amorrhéens, les enfans de Hammon, les Philiſtins.

12. Les Sidoniens, les Hamalécites, & les Mahonites ? cependant quand vous avez crié vers moi, je vous ai délivrez de leurs mains.

13. Mais vous m'avez abandonné, & vous avez ſervi d'autres dieux : c'eſt pourquoi je ne vous délivrerai plus.

14. Allez, & criez aux dieux que vous avez choiſis ; Qu'ils vous délivrent au temps de vôtre détreſſe.

15. Mais les enfans d'Iſraël répondirent à l'Eternel ; Nous avons péché, fai-nous, toi comme il te ſemblera bon : nous te prions ſeulement que tu nous délivres aujourd'hui.

16. Alors ils ôterent du milieu d'eux les dieux des étrangers, & ſervirent l'Eternel, qui fut touché en ſon cœur du travail d'Iſraël.

17. Or les enfans de Hammon s'aſſemblerent, & ſe camperent en Galaad : & les enfans d'Iſraël auſſi s'aſſemblerent & ſe camperent à Mitſpa.

18. Et le peuple, & les principaux de Galaad dirent l'un à l'autre : Qui ſera l'homme qui commencera à combattre contre les enfans de Hammon ? il ſera pour chef à tous les habitans de Galaad.

CHAPITRE XI.

Jephthé. Son Vœu. Sa Victoire.

OR Jephthé Galaadite étoit un fort & vaillant homme, mais fils d'une paillarde, toutefois Galaad l'avoit engendré.

2. Et la femme de Galaad lui avoit enfanté des fils : & quand les fils de cette femme-là furent grands, ils chaſſerent Jephthé, en lui diſant ; Tu n'auras point d'héritage dans la maiſon de nôtre pere ; car tu és fils d'une femme étrangere.

3. Jephthé donc s'enfuït de devant ſes freres, & habita au païs de *Tob : & des gens qui n'avoient rien ſe ramaſſerent auprés de Jephthé, & ils alloient & venoient avec lui. *2. *Sam.* 10 : 6, 8.

4. Or il arriva quelque temps aprés, que les enfans de Hammon firent la guerre à Iſraël.

5. Et comme les enfans de Hammon faiſoient la guerre à Iſraël, les Anciens de Galaad s'en allerent pour ramener Jephthé du païs de Tob.

6. Et ils dirent à Jephthé ; Viens & ſois nôtre capitaine, afin que nous combattions contre les enfans de Hammon.

7. Et Jephthé répondit aux anciens de Galaad ; N'eſt-ce pas vous qui m'avez haï, & chaſſé de la maiſon de mon pere ? & pourquoi étes vous venus à moi maintenant que vous étes dans l'affliction ?

8. Alors les Anciens de Galaad dirent à Jephthé : La raiſon pourquoi

quoi nous ſommes maintenant retournez à toi, c'eſt afin que tu viennes avec nous, & que tu combattes contre les enfans de Hammon, & que tu ſois nôtre chef, *ſavoir* de nous tous qui habitons à Galaad.

9. Et Jephthé répondit aux Anciens de Galaad : Si vous me ramenez pour combattre contre les enfans de Hammon, & que l'Eternel les livre entre mes mains, je ſerai vôtre chef.

10. Et les Anciens de Galaad dirent à Jephthé ; Que l'Eternel écoute entre nous, ſi nous ne faiſons ſelon tout ce que tu as dit.

11. Jephthé donc s'en alla avec les Anciens de Galaad, & le peuple l'établit ſur ſoi pour chef, & pour capitaine ; & Jephthé prononça devant l'Eternel à Mitſpa toutes les paroles qu'il avoit dites.

12. Puis Jephthé envoya des meſſagers au Roi des enfans de Hammon, pour lui dire ; Qu'y a-t-il entre toi & moi, que tu ſois venu contre moi pour faire la guerre en mon païs ?

13. Et le Roi des enfans de Hammon répondit aux meſſagers de Jephthé ; C'eſt parce qu'Iſraël a pris mon païs quand il montoit d'Egypte, depuis Arnon juſqu'à Jabbok, même juſqu'au Jourdain : maintenant donc rens moi ces contrées-là à l'amiable.

14. Mais Jephthé envoya encore des meſſagers au Roi des enfans de Hammon ;

15. Qui lui dirent : Ainſi à dit Jephthé : Iſraël n'a rien pris du païs de Moab, ni du païs des enfans de Hammon.

16. Mais aprés qu'Iſraël étant monté d'Egypte, fut venu par le deſert juſqu'à la mer Rouge, & fut parvenu à Kadés ;

17. Et qu'il eut envoyé des meſſagers au Roi d'Edom, pour lui dire ; Que je paſſe, je te prie, par ton païs ; à quoi le Roi d'Edom ne voulut point entendre ; & qu'il eut envoyé pareillement au Roi de Moab, qui ne le voulut point non plus : & aprés qu'Iſraël ayant demeuré à Kadés,

18. Et ayant marché par le deſert, eut fait le tour du païs d'Edom, & du païs de Moab, & fut arrivé au païs de Moab du côté d'Orient, il ſe campa au delà d'Arnon, & n'entra point dans les frontieres de Moab : parce qu'Arnon étoit la frontiere de Moab.

19. Mais Iſraël envoya des meſſagers à Sihon, Roi des Amorrhéens, qui étoit Roi de Hesbon, auquel Iſraël fit dire ; Nous te prions que nous paſſions par ton païs, juſqu'à nôtre lieu.

20. Mais Sihon ne ſe fiant point à Iſraël pour le laiſſer paſſer par ſon païs, aſſembla tout ſon peuple, & ils ſe camperent vers Jahats, & combattirent contre Iſraël.

21. Et l'Eternel le Dieu d'Iſraël livra Sihon & tout ſon peuple entre les mains d'Iſraël, & Iſraël les défit, & conquit tout le païs des Amorrhéens qui habitoient en ce païs-là.

22. Ils conquirent donc tout le païs des Amorrhéens depuis Arnon juſqu'à Jabbok, & depuis le deſert juſqu'au Jourdain.

23. Or maintenant que l'Eternel le Dieu d'Iſraël a dépoſſedé les Amorrhéens de devant ſon peuple d'Iſraël, en aurois-tu la poſſeſſion ?

24. N'aurois-tu pas la poſſeſſion de ce que Kémos ton Dieu t'auroit donné à poſſéder ? Ainſi nous poſſéderons le païs de tous ceux que

l'Eternel notre Dieu aura chaſſez de devant nous.

25. *Or maintenant vaux-tu mieux en quelque ſorte que ce ſoit que Balac, fils de Tſippor, Roi de Moab? Et lui n'a t'il pas conteſté & combattu tant qu'il a pû contre Iſraël? *Nomb. 22 : 2, 3.*

26. Pendant qu'Iſraël a demeuré à Hesbon, & dans les villes de ſon reſſort, & à Harhor, & dans les villes de ſon reſſort, & dans toutes les villes qui ſont le long d'Arnon, l'eſpace de trois cens ans, pourquoi ne les avez-vous recouvrées pendant ce temps-là?

27. Je ne t'ai point donc offenſé, mais tu me fais un méchant tour de me faire la guerre. Que l'Eternel, qui eſt le Juge, juge aujourd'hui entre les enfans d'Iſraël & les enfans de Hammon.

28. Mais le Roi des enfans de Hammon ne voulut point écouter les paroles que Jephthé lui avoit fait dire.

29. L'Eſprit de l'Eternel fut donc ſur Jephthé, qui paſſa au travers de Galaad & de Manaſſé: & il paſſa juſqu'à Mitſpé de Galaad, & de Mitſpé de Galaad il paſſa juſqu'aux enfans de Hammon.

30. Et Jephthé voua un vœu à l'Eternel, & dit; Si tu livres les enfans de Hammon en ma main;

31. Alors tout ce qui ſortira des portes de ma maiſon au devant de moi, quand je retournerai en paix *du païs* des enfans de Hammon, ſera à l'Eternel, & je l'offrirai en holocauſte.

32. Jephthé donc paſſa juſques où étoient les enfans de Hammon pour combattre contr'eux: & l'Eternel les livra en ſa main.

33. Et il en fit un trés-grand carnage, depuis Haroher juſqu'à Minnith, en vingt villes, & juſqu'à la plaine des vignes: & les enfans de Hammon furent humiliez devant les enfans d'Iſraël.

34. Puis comme Jephthé venoit à Mitſpa en ſa maiſon, voici ſa fille, qui étoit ſeule & unique, ſans qu'il eût d'autre fils, ou fille, ſortit au devant de lui avec *tambour & flûtes. *Ex. 15 : 20.*

35. Et il arriva qu'auſſi-tôt qu'il l'eut apperçûe, il déchira ſes vêtemens, & dit; Ha! ma fille, tu m'as entierement abbaiſſé, & tu és du nombre de ceux qui me troublent: car j'ai ouvert ma bouche a l'Eternel, & je ne m'en pourrai retracter.

36. Et elle repondit; Mon pere, as-tu ouvert ta bouche à l'Eternel, fai moi ſelon ce qui eſt ſorti de ta bouche, puis que l'Eternel t'a vengé de tes ennemis, les enfans de Hammon.

37. Toutefois elle dit à ſon pere; Que ceci me ſoit accordé: laiſſe-moi pour deux mois, afin que je m'en aille, & que je deſcende par les montagnes, & que je pleure ma virginité, moi & mes compagnes.

38. Et il dit; Va, & il la laiſſa aller pour deux mois. Elle s'en alla donc avec ſes compagnes, & pleura ſa virginité dans les montagnes.

39. Et au bout de deux mois elle retourna vers ſon pere; & il lui fit ſelon le vœu qu'il avoit voüé; or elle n'avoit point connu d'homme. Et ce fut une coûtume en Iſraël.

40. Que d'an en an les filles d'Iſraël alloient pour lamenter la fille de Jephthé Galaadite, quatre jours en l'année.

CHA-

CHAPITRE XII.

Guerre de Jephthé contre les Ephraïmites. Ibtſan, Elon, Habdon, Liberateurs d'Iſraël.

OR les hommes d'Ephraïm s'étant aſſemblez, paſſerent vers le Septentrion, & dirent à Jephthé; *Pourquoi és-tu paſſé pour combattre contre les enfans de Hammon, & ne nous as-tu point appellez pour aller avec toi? Nous brûlerons au feu ta maiſon, & te *brûlerons* auſſi. *Ch. 8 : 1.*

2. Et Jephthé leur dit; J'ai eu un grand differend avec les enfans de Hammon, moi & mon peuple, & quand je vous ai appellez, vous ne m'avez point délivré de leurs mains.

3. Et voyant que vous ne me délivriez pas, j'ai expoſé ma vie, & je ſuis paſſé juſqu'ou étoient les enfans de Hammon, & l'Eternel les a livrez en ma main; pourquoi donc étes-vous montez aujourd'hui vers moi pour me faire la guerre?

4. Puis Jephthé ayant aſſemblé tous les gens de Galaad, combattit contre Ephraïm: & ceux de Galaad batti ent Ephraim, parce qu'ils avoient dit; Vous *étes* des échappez d'Ephraïm, Galaad *eſt* au milieu d'Ephraim, au milieu de Manaſſé.

5. Et les Galaadites ſe ſaiſirent des paſſages du Jourdain avant que ceux d'Ephraïm y arrivaſſent: & quand quelqu'un de ceux d'Ephraïm qui étoient échappez, diſoit; Que je paſſe: les gens de Galaad lui diſoient; Es-tu Ephratien? & il répondit, Non.

6. Alors ils lui diſoient; Di un peu Schibboleth, & il diſoit Sibboleth, & ne pouvoit point prononcer *Schibboleth*; ſur quoi ſe ſaiſiſſant de lui ils le mettoient à mort au paſſage du Jourdain. Et en ce temps-là il y eut quarante deux mille hommes d'Ephraïm qui furent tuez.

7. Et Jephthé jugea Iſrael ſix ans: puis Jephthé Galaadite mourut, & fut enſéveli en *une* des villes de Galaad.

8. Aprés lui Ibtſan de Bethléhem jugea Iſraël.

9. Et il eut trente fils & trente filles, leſquelles il mit hors *de ſa maiſon, en les mariant*, & il prit de dehors trente filles pour ſes fils; & jugea Iſraël ſept ans.

10. Puis Ibtſan mourut, & fut enſéveli à Bethléhem.

11. Aprés lui Elon Zabulonite jugea Iſraël, dix ans.

12. Puis Elon Zabulonite mourut & fut enſéveli à Ajalon, dans la terre de Zabulon.

13. Aprés lui Habdon fils d'Hillel, Pirhathonite jugea Iſraël.

14. Il eut quarante fils, & trente petits-fils*, qui montoient ſur ſoixante-dix ânons; & il jugea Iſraël huit ans. *Ch. 5 : 10. & 10 : 4.*

15. Puis Habdon fils d'Hillel Pirhathonite mourut, & fut enſéveli à Pirhathon, en la terre d'Ephraïm, ſur la montagne de l'Hamalécite.

CHAPITRE XIII.

Naiſſance de Samſon.

ET les enfans d'Iſraël* recommencerent à faire ce qui eſt déplaiſant à l'Eternel, & l'Eternel les livra entre les mains des Philiſtins pendant quarante ans. *Ch. 2 : 11.*

2. Or il y avoit un homme de Tſorha, d'une famille de ceux de Dan, dont le nom étoit Manoah, & ſa femme étoit ſterile, & n'avoit *jamais* eu d'enfant.

3. Et l'Ange de l'Eternel apparut à cette femme-là, & lui dit; Voici, tu és ſtérile, & tu n'as *ja-*

mais eu d'enfant; mais tu concevras, & enfanteras un fils.

4. Prens donc bien garde dés maintenant de ne point boire de vin ni de cervoise, & de ne manger aucune chose souillée.

5. Car voici, tu vas être enceinte, & tu enfanteras un fils, *& le rasoir ne passera point sur sa tête parce que l'enfant sera Nazarien de Dieu dés le ventre *de sa mere*; & ce sera lui qui commencera à délivrer Israël de la main des Philistins. *1. Sam. 1: 11.

6. Et la femme vint, & parla à son mari, en disant; *Il est venu à moi un homme de Dieu, dont la face est semblable à la face d'un Ange de Dieu, fort venérable, mais je ne l'ai point interrogé d'où il étoit & il ne m'a point déclaré son nom. *1. Rois 11: 22.

7. Mais il m'a dit; Voici, tu vas être enceinte, & tu enfanteras un fils: maintenant donc ne boi point de vin ni de cervoise, & ne mange aucune chose souillée car cet enfant sera Nazarien de Dieu dés le ventre *de sa mere* jusqu'au jour de sa mort.

8. Et Manoah pria instamment l'Eternel, & dit; Hélas, Seigneur! que l'homme de Dieu que tu as envoyé, vienne encore, je te prie, vers nous, & qu'il nous enseigne ce que nous devons faire à l'enfant, quand il sera né.

9. Et Dieu exauça la priere de Manoah. Ainsi l'Ange de Dieu vint encore à la femme comme elle étoit assise dans un champ: mais Manoah son mari n'étoit point avec elle.

10. Et la femme courut vîte le rapporter à son mari, en lui disant; Voici, l'homme qui étoit venu l'autre jour vers moi, m'est apparu.

11. Et Manoah se leva, & suivit sa femme: & venant vers l'homme, il lui dit; Es-tu cet homme qui a parlé à cette femme-ci? Et il répondit; C'est moi.

12. Et Manoah dit; Tout ce que tu as dit arrivera; *mais* quel ordre faudra-t-il tenir envers l'enfant, & que lui faudra-t-il faire?

13. Et l'Ange de l'Eternel répondit à Manoah; La femme se gardera de toutes les choses dont je l'ai avertie.

14. Elle ne mangera rien qui sorte de la vigne, *rien en quoi il y ait* du vin; & elle ne boira ni vin ni cervoise, & ne mangera aucune chose souillée. Elle prendra garde à tout ce que je lui ai commandé.

15. Alors Manoah dit à l'Ange de l'Eternel; *Je te prie, que nous te retenions, & nous t'apprêterons un chevreau de lait. *Ch. 6: 18.

16. Et l'Ange de l'Eternel répondit à Manoah; Quand tu me retiendrois je ne mangerois point de ton pain: mais si tu fais un holocauste, tu l'offriras à l'Eternel; car Manoah ne savoit point que ce fût l'Ange de l'Eternel.

17. Et Manoah dit à l'Ange de l'Eternel: Quel est ton nom, afin que nous te fassions un présent lors que ce que tu as dit sera arrivé?

18. Et l'Ange de l'Eternel lui dit; Pourquoi t'enquiers tu ainsi de mon nom? car il est admirable.

19. Alors Manoah prit un chevreau de lait, & un gâteau, & les offrit à l'Eternel sur le rocher. Et l'Ange fit une chose merveilleuse à la vûe de Manoah & de sa femme:

20. C'est, que la flamme montant de dessus l'autel vers les cieux, l'Ange de l'Eternel monta aussi avec la flamme de l'autel: ce que Manoah & sa femme ayant vû ils se prosternerent le visage contre terre.

21. Et l'Ange de l'Eternel n'apparut plus à Manoah ni à sa femme. Alors Manoah connut que c'étoit l'Ange de l'Eternel.

22. Et Manoah dit à sa femme; Certainement nous mourrons, parce que nous avons vû Dieu.

23. Mais sa femme lui répondit; Si l'Eternel nous eût voulu faire mourir, il n'auroit pris de nôtre main l'holocauste, ni le gâteau, & il ne nous auroit pas fait voir toutes ces choses, en un temps comme celui-ci, ni fait entendre les choses que nous avons entendues.

24. Puis cette femme enfanta un fils, & elle l'appella Samson; & l'enfant devint grand, & l'Eternel le bénit.

25. Et l'Esprit de l'Eternel commença de le saisir à Mahané-dan, entre Tsorah & Estaol.

CHAPITRE XIV.

Samson tue un lion. Enigme de Samson. Il tue trente Philistins.

OR Samson étant descendu à Timna, y vit une femme d'entre les filles des Philistins.

2. Et étant remonté *en sa maison* il le déclara à son pere & à sa mere, en disant; J'ai vû une femme à Timna d'entre les filles des Philistins: maintenant donc prenez-la, afin qu'elle soit ma femme.

3. Et son pere & sa mere lui dirent; N'y a-t-il point de femme parmi les filles de tes freres, & parmi tout mon peuple, que tu ailles prendre une femme d'entre les Philistins, ces incirconcis? Et Samson dit à son pere; Prenez-la moi, car elle plaît à mes yeux.

4. Mais son pere & sa mere ne savoient pas que cela *venoit* de l'Eternel, car *Samson* cherchoit que les Philistins lui donnassent quelque occasion: or en ce temps-là les Philistins dominoient sur Israël.

5. Samson donc descendit avec son pere & sa mere à Timna, & ils vinrent jusqu'aux vignes de Timna, & voici, un jeune lion rugissant *venoit* contre lui.

6. Et l'Esprit de l'Eternel ayant saisi Samson, il déchira le lion comme s'il eût déchiré un chevreau, sans avoir rien en sa main; mais il ne déclara point à son pere ni à sa mere ce qu'il avoit fait.

7. Il descendit donc, & parla à la femme: & elle lui plut.

8. Puis retournant quelques jours aprés pour la prendre, il se détourna pour voir la charogne du lion, & voici il y avoit dans la charogne du lion un essain d'abeilles, & du miel.

9. Et il en prit en sa main, & s'en alla son chemin, en mangeant: & étant arrivé vers son pere, & vers sa mere, il leur en donna, & ils *en* mangerent: mais il ne leur déclara pas qu'il avoit pris ce miel dans la charogne du lion.

10. Son pere donc descendit vers cette femme, & Samson fit là un festin: car c'est ainsi que les jeunes gens avoient accoûtumé de faire.

11. Et si-tôt qu'on l'eut vû, on prit trente compagnons, qui furent avec lui.

12. Et Samson leur dit; Je vous proposerai maintenant une enigme: & si vous me l'expliquez pendant les sept jours du festin, & la trouvez, je vous donnerai trente linges, *savoir* trente robes de rechange:

13. Mais si vous ne me l'expliquez pas, vous me donnerez trente linges, *savoir* trente robes de

rechange : & ils lui répondirent ; Propose ton énigme, & nous l'entendrons.

14. Et il leur dit ; De celui qui devoroit est procédée la viande, & du fort est procédée la douceur. Mais ils ne pûrent en trois jours expliquer l'énigme.

15. Et au septieme jour, ils dirent à la femme de Samson ; Persuade à ton mari de nous déclarer l'énigme, de peur que nous ne te brûlions au feu, toi & la maison de ton pere. Nous avez-vous appellez ici pour avoir nôtre bien ? n'*est il pas ainsi ?*

16. La femme de Samson donc pleura auprés de lui, & dit ; Certainement tu me haïs, & tu ne m'aimes point ; n'as-tu pas proposé une énigme aux enfans de mon peuple, & tu ne me l'as point déclarée ? Et il lui répondit ; Voici, je ne l'ai point déclarée à mon pere ni à ma mere, & te la déclarerois-je ?

17. Elle pleuroit ainsi auprés de lui durant les sept jours du festin, mais au septieme jour il la lui déclara, parce qu'elle le tourmentoit ; puis elle la déclara aux enfans de son peuple.

18. Les gens de la ville donc lui dirent au septieme jour, avant que le soleil se couchât ; Qu'y a-t-il de plus doux que le miel, & qu'y a-t-il de plus fort que le lion ? Et il leur dit : Si vous n'eussiez point labouré avec ma génisse, vous n'eussiez point trouvé mon énigme.

19. Et l'Esprit de l'Eternel le saisit, & il descendit à Askelon, & ayant tué trente hommes de ceux d'Askelon, il prit leurs dépouilles, & donna les robes de rechange à ceux qui avoient expliqué l'énigme : & sa colere s'enflamma, & il monta en la maison de son pere.

20. Et la femme de Samson fut *mariée* à son compagnon, qui étoit son intime ami.

CHAPITRE XV.

Samson met le feu aux bleds des Philistins. Il tue mille Philistins.

OR il arriva quelques jours aprés, au temps de la moisson des bleds, que Samson alla visiter sa femme, *lui* portant un chevreau de lait, & il dit ; J'entrerai vers ma femme en sa chambre : mais son pere ne lui permit point d'y entrer ;

2. Car il lui dit ; J'ai crû que tu avois certainement de l'aversion pour elle, c'est pourquoi je l'ai donnée à ton compagnon. Sa sœur puis-née n'est-elle pas plus belle qu'elle ? je te prie donc qu'elle soit ta *femme* au lieu d'elle.

3. Et Samson leur dit ; A présent je serai innocent au prix des Philistins quand je leur ferai du mal.

4. Samson donc s'en alla, & prit trois cens renards ; il prit aussi des flambeaux, & il tourna les renards queue contre queue, & mit un flambeau entre les deux queues, tout au milieu.

5. Puis il mit le feu aux flambeaux, & lâcha les *renards* aux bleds des Philistins qui étoient sur le pied, & il brûla tant le bled qui étoit en gerbes, que celui qui étoit sur le pied, même jusqu'aux vignes & aux oliviers.

6. Et les Philistins dirent ; Qui a fait cela ? Et on répondit ; Samson, le beau-fils du Timnien, parce qu'il lui a pris sa femme, & qu'il l'a donnée à son compagnon. Les Philistins donc monterent, & la brûlerent au feu, elle & son pere.

7. Alors Samson leur dit ; Est-ce

ce donc ainsi que vous faites ? cependant je me vengerai de vous avant que je cesse.

8. Et il les battit entierement, & en fit un grand carnage : puis il descendit, & s'arrêta dans un quartier du rocher de Hétam.

9. Alors les Philistins monterent, & se camperent en Juda, & se répandirent en Léhi.

10. Et les hommes de Juda dirent : Pourquoi êtes-vous montez contre nous ? Ils répondirent : Nous sommes montez pour lier Samson, afin que nous lui fassions comme il nous a fait.

11. Alors trois mille hommes de Juda descendirent vers le quartier du rocher de Hétam, & dirent à Samson ; Ne sais-tu pas que les Philistins dominent sur nous ; pourquoi donc nous as-tu fait ceci ? Il leur répondit ; Je leur ai fait comme ils m'ont fait.

12. Ils lui dirent encore ? Nous sommes descendus pour te lier, afin de te livrer entre les mains des Philistins. Et Samson leur dit ; Jurez-moi que vous ne vous jetterez point sur moi.

13. Et ils répondirent, & dirent ; Non, mais nous te lierons très-bien, afin de te livrer entre leurs mains : mais nous ne te tuerons point. Ils le lierent donc de deux cordes neuves, & le firent monter hors du rocher.

14. Or quand il fut venu jusqu'à Léhi, les Philistins jetterent des cris de joye à sa rencontre, & l'Esprit de l'Eternel le saisit, & les cordes, qui étoient sur ses bras, devinrent comme du lin où l'on a mis le feu, & ses liens écoulerent de dessus ses mains.

15. Et ayant trouvé une mâchoire d'âne, qui n'étoit pas encore desséchée, il avança sa main, & la prit, & il en tua mille hommes.

16. Puis Samson dit ; Avec une mâchoire d'âne, un monceau, deux monceaux ; avec une machoire d'âne j'ai tué mille hommes.

17. Et quand il eut achevé de parler, il jetta de sa main la mâchoire, & nomma ce lieu-là Ramath-léhi.

18. Et il eut fort grande soif, & il cria à l'Eternel en disant ; Tu as mis en la main de ton serviteur cette grande délivrance, & maintenant mourrois-je de soif, & tomberois-je entre les mains * des incirconcis ; * 1. *Sam.* 17 : 26, 36.

19. Alors Dieu fendit une des grosses dents de cette mâchoire d'âne, & il en sortit de l'eau : & quand *Samson* eut bû, l'esprit lui revint, & il reprit ses forces : c'est pourquoi ce lieu-là a été appellé jusqu'à ce jour Hen-hakkoré, qui est à Léhi.

20. Or *Samson* jugea Israël au temps des Philistins, vingt ans.

CHAPITRE XVI.

Samson. Trahi par Délila. Lié & mort en se vengeant.

OR Samson s'en alla à Gaza, & vit là une femme paillarde, & alla vers elle.

2. Et on dit à ceux de Gaza ; Samson est venu ici ; & ils l'environnerent, & lui dresserent une embuscade toute la nuit à la porte de la ville, & se tinrent cois toute la nuit, en disant ; *Qu'on ne bouge* point jusqu'au point du jour, & nous le tuerons.

3. Mais Samson aprés avoir dormi jusqu'à la minuit, se leva, & se saisit des portes de la ville, & des deux poteaux, & les ayant enlevez avec la barre, il les mit sur ses épaules, & les porta sur le sommet

de la montagne qui eſt vis-à vis de Hébron.

4. Aprés cela il aima une femme *qui ſe tenoit* prés du torrent de Sorek, le nom de laquelle étoit Délila.

5. Et les Gouverneurs des Philiſtins monterent vers elle, & lui dirent; Perſuade-le tant, que tu ſaches de lui en quoi conſiſte ſa grande force, & comment nous le ſurmonterions, afin que nous le liions pour l'abatre; & nous te donnerons chacun onze cens *pieces* d'argent.

6. Délila donc dit à Samſon; Déclare-moi, je te prie, en quoi conſiſte ta grande force, & avec quoi tu ſerois bien lié, pour t'abatre.

7. Et Samſon lui répondit; Si on me lioit de ſept cordes fraîches, qui ne fuſſent point encore ſéches, je deviendrois ſans force, & je ſerois comme un autre homme.

8. Les Gouverneurs donc des Philiſtins lui envoyerent ſept cordes fraîches qui n'étoient point encore ſéches, & elle l'en lia.

9. Or il y avoit chez elle dans une chambre des gens qui étoient aux aguets, & elle lui dit; Les Philiſtins ſont ſur toi, Samſon. Alors il rompit les cordes, comme ſe romproit un filet d'étouppes dés qu'il ſent le feu; & ſa force ne fut point connue.

10. Puis Délila dit à Samſon; Voici tu t'es mocqué de moi, car tu m'as dit des menſonges: je te prie, déclare-moi maintenant avec quoi tu pourrois être bien lié.

11. Et il lui répondit; Si on me lioit ſerré de courroyes neuves, dont on ne ſe ſeroit jamais ſervi, je deviendrois ſans force, & je ſerois comme un autre homme.

12. Délila donc prit des courroyes neuves, & elle l'en lia; puis elle lui dit; Les Philiſtins ſont ſur toi, Samſon. Or il y avoit des gens aux aguets dans la chambre: & il rompit les courroyes de deſſus ſes bras comme un filet,

13. Puis Délila dit à Samſon; Tu t'és mocqué de moi juſqu'ici, & tu m'as dit des menſonges; déclare-moi avec quoi tu ſerois bien lié: & il dit; *Ce ſeroit* ſi tu avois tiſſu ſept touffes de ma tête autour d'une enſuble.

14. Et elles les mit *dans l'enſuble* avec l'attache, puis elle dit; Les Philiſtins ſont ſur toi, Samſon: alors il ſe réveilla de ſon ſommeil & enleva l'attache de la tiſſure avec l'enſuble.

15. Alors elle lui dit; Comment dis-tu; Je t'aime, puiſque ton cœur n'eſt point avec moi? Tu t'és mocqué de moi trois fois & tu ne m'as point déclaré en quoi conſiſte ta grande force.

16. Et elle le tourmentoit tous les jours par ſes paroles, & le preſſoit juſqu'au bout, tellement que ſon ame en fut affligée juſqu'à la mort,

17. Alors il lui ouvrit tout ſon cœur, & lui dit; Le raſoir n'a jamais paſſé ſur ma tête; car je ſuis Nazarien de Dieu dés le ventre de ma mere: ſi je ſuis raſé, ma force m'abandonnera, & je me trouverai ſans force, & ſerai comme tous les autres hommes.

18. Délila donc voyant qu'il lui avoit ouvert tout ſon cœur, envoya appeller les Gouverneurs des Philiſtins, & leur dit; Montez à cette fois; car il m'a ouvert tout ſon cœur. Les Gouverneurs donc des Philiſtins monterent vers elle, portant l'argent en leurs mains.

19. Et elle l'endormit ſur ſes genoux & ayant appellé un homme, elle lui fit raſer ſept touffes des cheveux

cheveux de ſa tête, & commença à l'abbatre, & ſa force l'abandonna.

20. Alors elle dit; Les Philiſtins ſont ſur toi, Samſon. Et il s'éveilla de ſon ſommeil, diſant *en lui-même*; J'en ſortirai comme les autres fois, & je me ſecouerai *de leurs mains*; mais il ne ſavoit pas que l'Eternel s'étoit retiré de lui.

21. Les Philiſtins donc le ſaiſirent, & lui creverent les yeux, & le menerent à Gaza, & le lierent de deux chaînes d'airain: il tournoit la meule dans la priſon.

22. Et les cheveux de ſa tête commencerent à revenir comme ils étoient lors qu'il fut raſé.

23. Or les Gouverneurs des Philiſtins s'aſſemblerent pour offrir un grand ſacrifice à Dagon leur Dieu, & pour ſe réjoüir, & ils dirent; Nôtre Dieu à livré en nos mains Samſon nôtre ennemi.

24. Le peuple auſſi l'ayant vû, loua ſon Dieu, en diſant; Nôtre Dieu a liyré entre nos mains nôtre ennemi, & le deſtructeur de nôtre païs, & celui qui en a tant tué d'entre nous.

25. Or comme ils avoient le cœur joyeux, il dirent; Faites venir Samſon, afin qu'il nous faſſe rire. Ils appellerent donc Samſon, & le tirerent de la priſon, & il ſe jouoit devant eux: & ils le firent tenir entre les piliers.

26. Alors Samſon dit au garçon qui le tenoit par la main; Mets moi en telle place que je puiſſe toucher les piliers ſur leſquels la maiſon eſt appuyée, afin que je m'appuye tout contre.

27. Or la maiſon étoit pleine d'hommes & de femmes, & tous les Gouverneurs des Philiſtins y étoient: il y avoit même ſur le toict prés de trois mille perſonnes tant d'hommes, que de femmes, qui regardoient Samſon ſe jouer.

28. Alors Samſon invoqua l'Eternel, & dit; Seigneur Eternel, je te prie, ſouviens-toi de moi; ô Dieu, je té prie, fortifie-moi ſeulement cette fois, & que pour un coup je me venge des Philiſtins pour mes deux yeux.

29. Samſon donc ſe guindant, embraſſa les deux piliers du milieu ſur leſquels la maiſon étoit appuyée, & ſe joignit à eux, l'un deſquels étoit à ſa main droite & l'autre à ſa gauche.

30. Et il dit; Que je meure avec les Philiſtins. Il s'étendit donc de toute ſa force; & la maiſon tomba ſur les Gouverneurs & ſur tout le peuple qui y étoit. Et il fit mourir beaucoup plus de gens en ſa mort, qu'il n'en avoit fait mourir en ſa vie.

31. Enſuite ſes freres, & toute la maiſon de ſon pere, deſcendirent, & l'emporterent; & étant remontez ils l'enſévelirent entre *Tſorha & Eſtaol, dans le ſépulcre de Manoah ſon pere. Or il jugea Iſraël vingt ans. *Ch. 15: 20.*

CHAPITRE XVII.

Mica. Ses Théraphims. Lévite dans ſa maiſon.

OR il y avoit un homme de la montagne d'Ephraïm, duquel le nom étoit Mica.

2. Qui dit à ſa mere; Les onze cens *pieces* d'argent qui te furent priſes, pour leſquelles tu fis des imprécations, & les fis même moi l'entendant, voici, j'ai cet argent-là par devers moi, je l'avois pris. Alors ſa mere dit; Béni ſoit mon fils par l'Eternel.

3. Et quand il rendit à ſa mere les onze cens *pieces* d'argent, ſa mere dit; J'avois entierement dedié de ma main cet argent à l'Eternel pour mon fils afin d'en faire

une

une image taillée, & une de fonte, ainsi je te le rendrai maintenant.

4. Aprés donc qu'il eut rendu cet argent à sa mere, elle en prit deux cens pieces, & les donna au fondeur, qui en fit une image taillée, & une de fonte; & elles furent dans la maison de Mica.

5. Ainsi cet homme, *savoir* Mica, eut une maison de Dieux, & fit un Ephod & des Théraphims, & consacra l'un de ses fils, qui lui servit de Sacrificateur.

6. En ce temps-là il n'y avoit point de Roi en Israel: chacun faisoit ce qui lui sembloit être droit.

7. Or il y eut un jeune homme de Bethléhem de Juda, *ville* de la famille de Juda, qui étoit Lévite, & qui avoit fait là son séjour:

8. Lequel partit de cette ville-là, *savoir* de Bethléhem de Juda, pour aller demeurer où il trouveroit *sa commodité*, & continuant son chemin, il vint en la montagne d'Ephraïm jusqu'a la maison de Mica.

9. Et Mica lui dit; D'où viens-tu? Le Lévite lui répondit; Je suis de Bethléhem de Juda, & je m'en vais pour demeurer où je trouverai *ma commodité*.

10. Et Mica lui dit; Demeure avec moi, & sois moi pour pere & pour Sacrificateur, & je te donnerai dix *pieces* d'argent par an, & ce que tes habits coûteront, & ta nourriture. Et le Lévite y alla.

11. Ainsi le Lévite convint de demeurer avec cet homme-là, & ce jeune homme lui fut comme l'un de ses enfans.

12. Et Mica consacra le Lévite, & ce jeune homme lui servit de Sacrificateur, & demeura en sa maison.

13. Alors Mica dit; Maintenant je connois que l'Eternel me fera du bien, parce que j'ai un Lévite pour Sacrificateur.

CHAPITRE XVIII.

La ville de Laïs surprise.

En ce temps-là il n'y avoit point de Roi en Israël, & en ce même temps la Tribu de Dan cherchoit un héritage pour soi afin d'y demeurer; car jusqu'à ce temps-là il ne lui en étoit point échû entre les Tribus d'Israël pour le posséder.

2. C'est pourquoi les enfans de Dan envoyerent de leur famille cinq hommes, d'une & d'autre qualité, gens vaillans, de Tsorha & d'Estaol, pour reconnoître le païs, & le reconnoître exactement, & leur dirent; Allez & reconnoissez exactement le païs. Ils vinrent donc en la montagne d'Ephraïm jusqu'à la maison de Mica, & y passerent la nuit.

3. Et quand ils furent auprés de la maison de Mica, ils reconnurent la voix du jeune homme Lévite; & s'étant détournés vers cette maison-là, ils lui dirent; Qui t'a amené par deçà & que fais tu ici, & qu'as-tu ici?

4. Et il répondit; Mica a fait pour moi telle & telle chose, il m'a donné des gages, & je lui sers de Sacrificateur.

5. Ils dirent encore; Nous te prions de consulter Dieu, afin que nous sachions si le voyage que nous entreprenons prospérera.

6. Et le Sacrificateur leur dit; Allez en paix: l'Eternel a devant ses yeux le voyage que vous entreprenez.

7. Ces cinq hommes donc s'en allerent, & arriverent à Laïs, & ils virent que le peuple de cette ville habitoit en assûrance, & vivoit en repos, & se croyoit en sûreté, à la façon des Sidoniens; & qu'il

qu'il n'y avoit personne au païs qui leur fît honte en aucune chose, parce qu'ils étoient libres de toute ancienneté; & aussi ils étoient éloignez des Sidoniens, & n'avoient commerce avec personne.

8. Puis étant revenus à leurs freres à Tsorrha & à Estaol, leurs freres leur dirent; Que *rapportez*-vous?

9. Et ils répondirent; Allons, montons contr'eux: car nous avons vû le païs, & nous l'avons trouvé trés-bon; & vous êtes sans rien faire? ne soyez point paresseux à partir pour aller posséder le païs.

10. Quand vous y entrerez, vous viendrez vers un peuple qui se tient assûré, & en un païs de grande étendue, car Dieu l'a livré entre vos mains: c'est un lieu où il ne manque rien de tout ce qui est sur la terre.

11. Il partit donc de là, *savoir* de Tsorha & d'Estaol, six cens hommes armez de la famille de Dan.

12. Et montans, ils camperent à Kirjath-jéharim, qui est en Juda; c'est pourquoi on a appellé ce lieu-là Mahané-dan, jusqu'à ce jour, & il est derriere Kiriath-jéharim.

13. Puis de là ils passerent à la montagne d'Ephraïm, & arriverent à la maison de Mica.

14. Alors les cinq hommes qui étoient allez pour reconnoître le païs de Laïs, prenant la parole, dirent à leurs freres: Savez-vous bien qu'en ces maisons il y a un Ephod & des Théraphims, une image de taille & une de fonte; Voyez donc maintenant ce que vous aurez à faire.

15. Alors ils se détournerent vers ce lieu là, & vinrent en la maison où étoit le jeune homme Lévite, savoir en la maison de Mica, & le saluerent.

16. Or les six cens hommes des enfans de Dan, qui étoient sous les armes, s'arrêterent à l'entrée de la porte:

17. Mais les cinq hommes qui étoient allez pour reconnoître le païs, monterent & entrerent dans la maison, & prirent l'image taillée, l'Ephod, les Théraphims, & l'image de fonte, pendant que le Sacrificateur étoit à l'entrée de la porte, avec les six cens hommes armez.

18. Etant donc entrez dans la maison de Mica, ils prirent l'image taillée, l'Ephod, les Théraphims, & l'image de fonte. Et le Sacrificateur leur dit; Que faites-vous?

19. Et ils lui dirent; Tai-toi, & mets ta main sur ta bouche, & viens avec nous*, & sois nous pour pere & pour Sacrificateur. Lequel te vaut-il mieux, d'être Sacrificateur de la maison d'un homme seul, ou d'être Sacrificateur d'une Tribu & d'une famille en Israël. * *Ch.* 17: 10.

20. Et le Sacrificateur en eut de la joye en son cœur, & ayant pris l'Ephod, les Théraphims, & l'image taillée, il se mit au milieu du peuple.

21. Aprés quoi ils retournerent & reprirent leur chemin, & mirent devant eux les petits enfans, le bétail, & le bagage.

22. Et quand ils furent loin de la maison de Mica, ceux qui *demeuroient* dans les maisons voisines de celle de Mica furent assemblez à grand cri: & ils atteignirent les enfans de Dan:

23. Et crierent aprés eux: mais eux tournant visage dirent à Mica; Qu'as-

Qu'as-tu, que tu te sois ainsi écrié pour amasser des gens ?

24. Il répondit ; Vous avez enlevé mes Dieux que je avois faits ; *& avez pris* le Sacrificateur, & vous en êtes allez : Et que me reste-t-il ? Comment donc me dites-vous ; Qu'as-tu ?

25. Et les enfans de Dan lui dirent ; Ne fai point entendre ta voix aprés nous, de peur que ces gens en colere ne se jettent sur vous, & que vous n'y laissiez la vie toi, & tous ceux de ta famille.

26. Les enfans donc de Dan continuerent leur chemin, mais Mica ayant vû qu'ils étoient plus forts que lui, tourna visage, & s'en revint en sa maison.

27. Ainsi ayant pris les choses que Mica avoit faites, & le Sacrificateur qu'il avoit, ils arriverent à Laïs, vers un peuple qui étoit en repos, & qui se tenoit assûré, & ils les firent passer au fil de l'épée, & ayant mis le feu dans la ville, ils la brûlerent.

28. Et il n'y eut personne qui la délivrât ; car elle étoit loin de Sidon, & n'avoit commerce avec personne, & elle étoit située en la vallée qui appartenoit au *païs de* Beth-réhob : puis ils bâtirent *là* une ville, & y habiterent.

29. *Et ils nommerent cette ville-là Dan ; selon le nom de Dan leur pere qui étoit né à Israël ; au lieu que la ville avoit nom auparavant Laïs. * *Jos.* 19. 47.

30. Et les enfans de Dan se dresserent cette image taillée, & Jonathan fils de Guerson, fils de Manassé, lui & ses enfans furent Sacrificateurs pour la Tribu de Dan jusqu'au jour qu'elle partit du païs.

31. Ils y dresserent donc l'image taillée que Mica avoit faite, tout le temps que* la maison de Dieu fut à Silo. * *chap.* 20 : 18.

CHAPITRE XIX.

La femme de Lévite violée à Guibha.

Il arriva aussi en ce temps-là, n'y ayant point de Roi en Israël, qu'il y eut un Lévite, demeurant aux côtez de la montagne d'Ephraïm, qui prit une femme concubine de Bethléhem de Juda.

2. Mais sa concubine paillarda chez lui, & s'en alla d'avec lui en la maison de son pere en Bethlehem de Juda, & elle y fut quelques jours, savoir l'espace de quatre mois.

3. Puis son mari se leva, & s'en alla aprés elle, pour parler à elle selon son cœur, & la ramener. Il avoit aussi avec soi son serviteur, & deux ânes : & elle le fit entrer dans la maison de son pere : & le pere de la jeune femme le voyant, se réjouït de son arrivée.

4. Son beau-pere donc, pere de la jeune femme, le retint *à grande instance* ; de sorte qu'il demeura avec lui trois jours : & ils mangerent & bûrent, & loger-rent là.

5. Et au quatrieme jour s'étant levez de bon matin, il se mit en chemin pour s'en aller : mais le pere de la jeune femme dit à son beau-fils ; Fortifie ton cœur avec une bouchée de pain, & puis vous-vous en irez.

6. Ils s'assirent donc, & mangerent & burent eux deux ensemble : & le pere de la jeune femme dit au mari ; Je te prie qu'il te plaise de passer encore ici cette nuit, & que ton cœur se réjouïsse.

7. Et comme le mari se fut mis en chemin pour s'en aller, son beau-pere le pressa tellement, qu'il

qu'il s'en retourna ; & il y passa encore la nuit.

8. Et au cinquieme jour il se leva de bon matin pour s'en aller, & le pere de la jeune femme dit ; Je te prie, Fortifie ton cœur : & ils tarderent tant, que le jour baissa pendant qu'ils mangeoient eux deux *ensemble*.

9. Puis le mari se mit en chemin pour s'en aller, lui & sa concubine, avec son serviteur ; & son beau-pere, pere de la jeune femme, lui dit ; * Voici, maintenant le jour baisse, il se fait tard, je vous prie passez ici la nuit, voici le jour finit, passe ici la nuit, & que ton cœur se réjouïsse ; & demain au matin vous-vous leverez pour aller vôtre chemin, & tu t'en iras en ta maison. * *Jr.* 6 : 4.

10. Mais le mari ne voulut point y passer la nuit ; mais il se leva, & s'en alla, & vint jusques vis-à-vis de Jébus, qui est Jérusalem, ayant avec soi ses deux ânes embâtez, & sa concubine.

11. Or comme ils étoient prés de Jébus, & que le jour étoit fort avancé, le serviteur dit à son maître ; Marchez, je vous prie, & détournons-nous vers cette ville des Jébusiens, afin que nous y passions la nuit.

12. Et son maître lui répondit ; Nous ne nous détournerons point vers aucune ville des étrangers, où il n'y a point d'enfans d'Israël ; mais nous passerons jusqu'à Guibha.

13. Il dit aussi à son serviteur ; Marche, & nous gagnerons l'un de ces lieux-là, & passerons la nuit à Guibha, ou à Rama.

14. Ils passerent donc plus avant & marcherent, & le soleil se coucha comme ils furent prés de Guibha, qui appartient à Benjamin.

15. Alors ils se détournerent vers Guibha pour y entrer & y passer la nuit : & y étant entrez, ils demeurerent en la place de la ville, car il n'y avoit personne qui les retirât chez soi afin qu'ils y passassent la nuit.

16. Et voici sur le soir un vieux homme venoit des champs de son travail, & cet homme étoit de la montagne d'Ephraïm, mais il demeuroit à Guibha, dont les habitans étoient enfans de Jémini ;

17. Et levant ses yeux il vit dans la place de la ville ce passant : & cet homme vieux lui dit ; Où vas-tu, & d'ou viens tu ?

18. Et il lui répondit ; Nous passons de Bethlehem de Juda vers les côtez de la montagne d'Ephraïm, d'où je suis, parce que j'étois allé jusqu'à Bethléhem de Juda, mais maintenant je m'en vais à la maison de l'Eternel, & il n'y a ici personne qui me retire chez lui.

19. Nous avons pourtant de la paille & du vin pour moi & pour ta servante, & du fourrage pour nos ânes, & du pain & pour le garçon qui est avec tes serviteurs ; nous n'avons besoin d'aucune chose.

20. Et le vieillard lui dit ; Paix te soit, quoi qu'il en soit je me charge de tout ce dont tu as besoin : *je te prie* seulement de ne passer point la nuit dans la place.

21. Alors il le fit entrer en sa maison, & donna du fourrage aux ânes : & *ils laverent leurs pieds, & mangerent & bûrent. *Gen.* 14 : 31.

22. Comme ils faisoient bonne chere, voici les gens de la ville, méchans garnemens, environnerent la maison, heurtant à la porte, & ils parlerent au vieux homme, maître de la maison, en disant ;

Fai

Fai sortir cet homme qui est entré en ta maison,* afin que nous le connoissions. * *Deut.* 13 : 13.

23. Mais cet homme, *savoir* le maître de la maison, sortit vers eux, & leur dit ; Non, mes freres, ne lui faites point de mal, je vous prie : puisque cet homme est entré en ma maison, ne faites point une telle infamie :

24. Voici, j'ai une fille vierge, & *cet homme* a sa concubine, je vous les amenerai dehors maintenant, & vous les violerez, & vous ferez d'elles comme il vous semblera bon : mais ne commettez point cette action infame à l'égard de cet homme.

25. Mais ces gens-là ne voulurent point l'écouter : c'est pourquoi cet homme prit sa concubine, & la leur amena dehors ; & ils la connurent, & abuserent d'elle toute la nuit jusqu'au matin, puis ils la renvoyerent comme l'aube du jour se levoit.

26. Cette femme donc, comme le jour approchoit, s'en revint, & étant tombée à la porte de la maison de l'homme où étoit* son Seigneur, elle y demeura jusqu'au jour. * *Osée* 2 : 16.

27. Et son Seigneur se leva de bon matin, & ayant ouvert la porte il sortoit pour continuer son chemin ; mais voici, sa femme concubine étoit tombée à la porte de la maison, & avoit les mains sur le seuil.

28. Et il lui dit ; Leve-toi, & allons-nous-en : mais elle ne répondit point. Alors il la chargea sur un âne, & se mit en chemin, & s'en alla en son lieu.

29. Et étant venu en sa maison, il prit un coûteau, & empoignant sa concubine il la partagea avec ses os en douze parts, & envoya dans tous les Cantons d'Israël.

30. Et il arriva que tous ceux qui virent cela, dirent ; Une telle chose n'a été faite ni vûe depuis le jour que les enfans d'Israël sont montez hors du païs d'Egypte, jusqu'à ce jour. Pensez à cela, consultez, & prononcez.

CHAPITRE XX.

Guerre contre la Tribu de Benjamin.

ALors tous les enfans d'Israël sortirent, & tout le peuple fut assemblé* comme si ce n'eût été qu'un seul homme, depuis Dan jusqu'à Beersebah, & jusqu'au païs de Galaad, vers l'Eternel, en Mitspa. * 1. *Sam.* 11 : 7.

2. Et les Cantons de tout le peuple, toutes les Tribus d'Israël, se trouverent à l'assemblée du peuple de Dieu, *au nombre de* quatre cens mille hommes de pied dégaînans l'épée.

3. (Or les enfans de Benjamin apprirent que les enfans d'Israël étoient montez en Mitspa.) Les enfans donc d'Israël dirent ; Qu'on nous raconte comment ce mal est arrivé.

4. Et le Lévite, mari de la femme tuée, répondit, & dit ; Etant arrivez à Guibha, qui est de Benjamin, moi & ma concubine, pour y passer la nuit :

5. Les Seigneurs de Guibha se sont élevez contre moi, & ont environné de nuit la maison contre moi, prétendant me tuer : & ils ont tellement violé ma concubine qu'elle en est morte.

6. C'est pourquoi ayant pris ma concubine, je l'ai mise en pieces, & les ai envoyées par tous les quartiers de l'héritage d'Israël : car ils ont fait un crime enorme, & une action infame en Israël.

7. Vous

7. Vous voici tous enfans d'Israël, délibérez en ici entre vous, & donnez-en vôtre avis.

8. Et tout le peuple se leva, comme si ce n'eût été qu'un seul homme, & ils dirent ; Aucun de nous n'ira en sa tente, ni aucun de nous ne se retirera dans sa maison :

9. Mais maintenant voici ce que nous ferons à Guibha, en procédant contr'elle par sort :

10. Nous prendrons dix hommes de cent par toutes les Tribus d'Israël, & cent de mille, & mille de dix mille, qui prendront de la provision pour le peuple, afin qu'étant entrez à Guibha de Benjamin, ils la traitent selon toute la turpitude qu'elle a commise en Israël.

11. Ainsi tous ceux d'Israël furent assemblez contre cette ville-là, étant unis comme s'ils n'eussent été qu'un seul homme.

12. Alors les Tribus d'Israël envoyerent des hommes par toute la Tribu de Benjamin pour lui dire ; Quelle méchante action a-t-on *commise* parmi vous ?

13. Maintenant donc livrez-nous ces méchans garnemens qui sont à Guibha, afin que nous les fassions mourir, & que nous ôtions le mal du milieu d'Israël.* Mais les Benjamites ne voulurent point écouter la voix de leurs freres les enfans d'Israël. * *Osée* 9 : 9.

14. Mais les Benjamites sortant de leurs villes s'assemblerent à Guibha, pour sortir en bataille contre les enfans d'Israël.

15. Et en ce jour-là on fit le dénombrement des enfans de Benjamin qui étoient dans ces villes, & *il se trouva* vingt-six mille hommes, tirans l'épée, sans les habitans de Guibha, dont on fit aussi le dénombrement, qui furent sept cens hommes d'élite.

16. De tout ce peuple-là il y avoit sept cens hommes d'élite,* desquels la main droite étoit serrée, tous tirans la pierre avec la fronde à un cheveu prés, & ils n'y manquoient point. * *Ch.* 3 : 15.

17. Et les hommes d'Israël furent *tous* dénombrez, excepté ceux de Benjamin, & il s'en trouva quatre cens mille hommes tirans l'épée, tous gens de guerre.

18. Or ils partirent, & monterent à la maison* du *Dieu* Fort, & consulterent Dieu. Les enfans donc d'Israël dirent ; Qui est-ce d'entre nous qui montera le premier pour faire la guerre aux enfans de Benjamin ? Et l'Eternel répondit ; Juda *montera* le premier. * *Chap.* 18 : 31.

19. Puis les enfans d'Israël se leverent de bon matin, & camperent prés de Guibha.

20. Et ceux d'Israel sortirent en bataille contre Benjamin, & rangerent contr'eux *leur* armée prés de Guibha.

21. Et les enfans de Benjamin sortirent de Guibha, & en ce jour-là ils mirent par terre de ceux d'Israël vingt-deux mille hommes.

22. Toutefois le peuple de ceux d'Israël reprit courage, & se rangea de nouveau en bataille, au lieu où il s'étoit rangé le premier jour.

23. Parce que les enfans d'Israël étoient montez, & avoient pleuré devant l'Eternel jusqu'au soir, & avoient consulté l'Eternel en disant ; M'approcherai-je encore pour combattre contre les enfans de Benjamin, mon frere ? Et l'Eternel avoit répondu ; Montez contre lui.

24. Les enfans donc d'Israël s'approcherent des enfans de Benjamin pour la seconde journée.

25. Benjamin aussi sortit de

Guibha contr'eux en cette seconde journée, & ils mirent encore par terre dix-huit mille hommes des enfans d'Israel, tous tirans l'épée.

26. Alors tous les enfans d'Israel, & tout le peuple monterent, & vinrent à la maison du *Dieu* Fort, & y pleurerent, & se tinrent là devant l'Eternel, & jeûnerent ce jour-là jusqu'au soir, & offrirent des holocaustes, & des sacrifices de prospéritez devant l'Eternel.

27. Ensuite les enfans d'Israel consulterent l'Eternel, (or là étoit l'Arche de l'alliance de Dieu en ces jours-là.

28. Et Phinées fils d'Eléazar, fils d'Aaron, se tenoit devant l'Eternel en ces jours-là:) *Ils consulterent donc l'Eternel* en disant, Sortirai-je encore une autre fois en bataille contre les enfans de Benjamin, mon frere, ou m'en désisterai-je? Et l'Eternel répondit; Montez, car demain je les livrerai entre vos mains.

29. Et Israel mit une embuscade à l'entour de Guibha.

30. Et les enfans d'Israel monterent pour la troisieme journée contre les enfans de Benjamin, & se rangerent contre Guibha, comme les autres fois.

31. Alors les enfans de Benjamin étant sortis à la rencontre du peuple, furent attirez hors de la ville, & commencerent à frapper quelques-uns du peuple, environ trente hommes d'Israel qui furent blessez à mort comme les autres fois, dans les chemins, dont l'un monte à la maison du *Dieu* Fort, & l'autre à Guibha, parmi les champs.

32. Et les enfans de Benjamin dirent; Ils tombent battus devant nous, comme la premiere fois. Mais les enfans d'Israel disoient; Fuyons, attirons-les hors de la ville, dans les chemins.

33. Tous ceux d'Israel donc se levant de leur lieu, se rangerent à Bahal-tamar: & les gens de l'embuscade aussi sortirent de leur lieu, *savoir* de la prairie de Guibha.

34. Et dix mille hommes d'élite de tout Israel vinrent contre Guibha, & la mêlée fut rude: & ceux *de Benjamin*, ne s'apperçurent point que le mal les atteignoit.

35. L'Eternel donc battit Benjamin devant les Israelites: & les enfans d'Israel mirent ce jour-là par terre vingt cinq mille & cent hommes de Benjamin, tous tirans l'épée.

36. Les enfans de Benjamin donc virent qu'ils étoient battus: or ceux d'Israel avoient fait place à ceux de Benjamin; car ils s'asseuroient sur l'embuscade qu'ils avoient mise prés de Guibha.

37. Et ceux qui étoient en embuscade se jetterent incontinent sur Guibha: ainsi ceux qui étoient en embuscade marcherent à la file, & frapperent toute la ville au tranchant de l'épée.

38. Or ceux d'Israel avoient donné pour signal à ceux qui étoient en embuscade, qu'ils fissent monter beaucoup de fumée de la ville.

39. Ceux d'Israel donc avoient tourné le dos en la bataille, & Benjamin avoit commencé de frapper & de blesser à mort environ trente hommes de ceux d'Israel; car ils disoient, quoi qu'il en soit, certainement ils tombent battus devant nous, comme à la premiere bataille.

40. Mais quand la fumée qui avoit été élevée, commença à monter

monter de la ville comme une colomne de fumée, Benjamin regarda derriere soi, & voici toute la ville montoit en feu vers le ciel.

41. Alors ceux d'Israel retournerent visage, & ceux de Benjamin furent éperdus: car ils virent que *le mal* les avoit atteints.

42. Et ils retournerent le dos devant ceux d'Israel vers le chemin du desert; mais l'armée *d'Israël* les serra de prés. Et quant à ceux des villes, ils les mirent par terre, les ayant enclos au milieu d'eux.

43. Ils environnerent *donc* ceux de Benjamin, & les poursuivirent, & les foulerent aux pieds depuis Menuha jusqu'à l'oppositе de Guibha, vers le soleil levant.

44. Et il y eut de Benjamin dix-huit mille hommes tuez, tous vaillans hommes.

45. Alors *ceux de Benjamin* tournant le dos fuïrent vers le desert au rocher de Rimmon, & *ceux d'Israël* en grapillerent par les chemins cinq mille hommes, & les poursuivans de prés jusqu'à Guidhom, ils en frapperent deux mille hommes.

46. Tous ceux donc qui tomberent *morts* en ce jour-là de Benjamin, furent vingt cinq mille hommes, tirant l'épée, & tous vaillans hommes.

47. Et il y eut six cens hommes de ceux qui avoient tourné le dos; qui échapperent vers le desert au rocher de Rimmon, & qui demeurerent au rocher de Rimmon quatre mois.

48. Et ceux d'Israel retournerent vers les enfans de Benjamin, & les frapperent au tranchant de l'épée, tant les hommes de chaque ville que les bêtes, & tout ce qui s'y trouva. Ils brûlerent aussi toutes les villes qui s'y trouverent.

CHAPITRE XXI.

Femmes données aux Benjamites.

OR ceux d'Israel avoient juré en Mitspa, en disant; Nul de nous ne donnera sa fille pour femme aux Benjamites.

2. Puis le peuple vint à la maison du *Dieu* Fort, & ils demeurerent là jusqu'au soir en la présence de Dieu; & ils éleverent leurs voix, & pleurerent amérement.

3. Et dirent; O Eternel, Dieu d'Israel, pourquoi ceci est-il arrivé en Israel, qu'une Tribu d'Israel ait été aujourd'hui retranchée?

4. Et le lendemain le peuple se leva de bon matin, & bâtit là un autel, & ils offrirent des holocaustes, & des sacrifices de prospéritez.

5. Alors les enfans d'Israel dirent; Qui est celui d'entre toutes les Tribus d'Israel qui n'est point monté à l'assemblée vers l'Eternel? Car on avoit fait un grand serment contre tout homme qui ne monteroit point vers l'Eternel à Mitspa, en disant; Un tel sera puni de mort.

6. Car les enfans d'Israel se repentoient de ce qui étoit arrivé à Benjamin leur frere, & disoient; Aujourd'hui une Tribu a été retranchée d'Israel.

7. Comment ferons-nous pour donner des femmes à ceux qui sont demeurez de reste, puis que nous avons juré par l'Eternel que nous ne leur donnerions point de nos filles pour femmes?

8. Ils dirent donc; Y-a-t-il quelqu'un d'entre les Tribus d'Israel qui ne soit point monté vers l'Eternel à Mitspa? Or voici, aucun homme de Jabés de Galaad n'étoit venu au camp à l'assemblée.

9. Car quand on fit le dénom-

brement du peuple, voici, il ne s'y étoit trouvé aucun des habitans de Jabés de Galaad.

10. C'eſt pourquoi l'aſſemblée y envoya douze mille hommes des plus vaillans, & leur commanda en diſant; Allez, & frappez les habitans de Jabés de Galaad au tranchant de l'épée, tant les femmes que les petits enfans.

11. Voici donc ce que vous ferez; *Vous exterminerez à la façon de l'interdit tout male, & toute femme qui aura eu compagnie d'homme. * *Nomb.* 31: 17.

12. Et ils trouverent entre les habitans de Jabés de Galaad quatre cens filles vierges, qui n'avoient point eu compagnie d'hommes: & ils les amenerent au camp à Silo, qui eſt au païs de Canaan.

13. Alors toute l'aſſemblée envoya pour parler aux enfans de Benjamin qui étoient * au rocher de Rimmon, & pour les appeller en paix. * *Ch.* 20: 47.

14. En ce temps-là donc les Benjamites retournerent, & on leur donna pour femmes celles qui avoient été conſervées en vie d'entre les femmes de Jabés de Galaad: mais il ne s'en trouva pas *aſſez* pour eux.

15. Et le peuple ſe repentit de ce qui avoit été fait à Benjamin; car l'Eternel avoit fait une brêche aux Tribus d'Iſrael.

16. Et les Anciens de l'aſſemblée dirent; Comment ferons-nous pour donner des femmes à ceux qui ſont demeurez de reſte; car les femmes ont été exterminées d'entre les Benjamites.

17. Puis ils dirent; Ceux qui ſont réchappez poſſéderont ce qui appartenoit à Benjamin, afin qu'une Tribu d'Iſrael ne ſoit point effacée.

18. Cependant nous ne leur pourrons point donner des femmes d'entre nos filles; car les enfans d'Iſrael ont juré, en diſant; Maudit ſoit celui qui donnera une femme à ceux de Benjamin.

19. Et ils dirent; Voici la ſolemnité ordinaire de l'Eternel eſt à Silo, qui eſt vers l'Aquilon de Bethel, & au ſoleil levant du chemin qui monte de Bethel à Sichem, & au midi de Lebona.

20. Et ils commanderent aux enfans de Benjamin, en diſant; Allez, & mettez des gens en embuſcade aux vignes.

21. Et quand vous verrez que les filles de Silo ſortiront pour danſer avec des fluſtes, alors vous ſortirez des vignes, & vous ravirez pour vous chacun ſa femme d'entre les filles de Silo, & vous en irez au païs de Benjamin.

22. Et quand leurs peres, ou leurs freres viendront vers nous pour plaider, nous leur dirons; Ayez pitié d'eux pour l'amour de nous, puis que nous n'avons point pris femme pour *chacun d'eux* en cette guerre, & vous ſerez coupables ſi vous ne leur en donnez point en un temps comme celui-ci.

23. Les enfans donc de Benjamin firent ainſi, & enleverent des femmes ſelon leur nombre, d'entre celles qui danſoient, leſquelles ils ravirent; puis s'en allans ils retournerent à leur héritage, & rebâtirent des villes, & y habiterent.

24. Ainſi en ce temps-là chacun des enfans d'Iſrael s'en alla de là en ſa Tribu, & à ſa famille, & ils ſe retirerent de là, chacun dans ſon héritage.

25. *En ces jours-là il n'y avoit point de Roi en Iſrael; mais chacun faiſoit ce qui lui ſembloit être droit. * *Chap.* 17: 6.

LE LIVRE

LE LIVRE DE RUTH.

CHAPITRE I.

Hiſtoire d'Elimélec, de Nahomi, & de Ruth.

OR il arriva du temps que les Juges jugeoient, qu'il y eut une famine au païs; & un homme de Bethléhem de Juda s'en alla, pour demeurer en quelque *lieu du* païs de Moab, lui & ſa femme, & ſes deux fils.

2. Et le nom de cet homme étoit Elimélec, & le nom de ſa femme Nahomi, & les noms de ſes deux fils Mahlon & Kiljon, *Ephratiens, de Bethléhem de Juda; & ils vinrent au païs de Moab, & y demeurerent. * 1. *Sam.* 17: 12.

3. Or Eli-mélec, mari de Nahomi, mourut, & elle reſta avec ſes deux fils:

4. Qui prirent pour eux des femmes Moabites, dont l'une s'appelloit Horpa, & l'autre Ruth: & ils demeurerent là environ dix ans.

5. Puis ſes deux fils Mahlon & Kiljon moururent; ainſi cette femme demeura là, privée de ſes deux fils & de ſon mari:

6. Depuis elle ſe leva avec ſes belles-filles pour s'en retourner du païs de Moab; car elle apprit au païs de Moab, que l'Eternel avoit viſité ſon peuple, en leur donnant du pain.

7. Ainſi elle partit du lieu où elle avoit demeuré, & ſes deux belles-filles avec elle, & elles ſe mirent en chemin pour retourner au païs de Juda.

8. Et Nahomi dit à ſes deux belles-filles; Allez, retournez chacune en la maiſon de ſa mere; l'Eternel vous faſſe gratuité, comme vous avez fait à ceux qui ſont morts, & à moi.

9. L'Eternel vous faſſe trouver du repos à chacune dans la maiſon de ſon mari; & elle les baiſa: mais elles éleverent leur voix, & pleurerent.

10. Et lui dirent; Mais *plutôt* nous retournerons avec toi vers ton peuple.

11. Et Nahomi répondit; Rétournez-vous-en, mes filles; pourquoi viendriez-vous avec moi? *Ai-je encore des fils en mon ventre, afin que vous les ayez pour maris? *2. *Sam.* 3: 16.

12. Retournez-vous-en, mes filles, allez-vous-en: car je ſuis trop âgée pour être remariée: & quand je dirois que j'en aurois quelque eſpérance, quand même dés cette nuit je ſerois avec un mari, & quand même j'aurois enfanté des fils;

13. *Les attendriez-vous juſqu'à ce qu'ils fuſſent grands? différeriez-vous pour eux d'être remariées? Non, mes filles; certes je ſuis dans une plus grande amertume que vous, parce que la main de l'Eternel s'eſt déployée contre moi. * *Deut.* 25: 5.

14. Alors elles éleverent leur voix, & pleurerent encore; & Horpa baiſa ſa bella-mére; mais Ruth reſta avec elle.

15. Et *Nahomi lui* dit; Voici, ta belle-ſœur s'en eſt retournée à ſon peuple & à ſes dieux; retourne-t-en aprés ta belle-ſœur.

16. Mais Ruth répondit; Ne me prie point de te laiſſer, pour m'éloigner de toi: car où tu iras j'irai; & où

& où tu demeureras, je demeurerai: ton peuple ſera mon peuple, & ton Dieu ſera mon Dieu.

17. La où tu mourras, je mourrai, & j'y ſerai enſevelie. Ainſi me faſſe l'Eternel & ainſi y ajoûte, qu'il n'y aura que la mort qui me ſépare de toi.

18. *Nahomi* donc voyant qu'elle étoit réſolue d'aller avec elle, ceſſa de lui en parler.

19. Et elles marcherent toutes deux juſqu'à ce qu'elles vinrent à Bethléhem; & comme elles furent entrées dans Bethléhem, toute la ville ſe mit à parler ſur ſon ſujet; & *les femmes* dirent. N'eſt-ce pas ici Nahomi?

20. Et elle leur répondit; Ne m'appellez point Nahomi: appellez-moi Mara. Car le Tout-puiſſant m'a remplie d'amertume.

21. Je m'en allai pleine de biens, & l'Eternel me ramene vuide. Pourquoi m'appellez-vous Nahomi, puis que l'Eternel m'a abbatue, & que le Tout-puiſſant m'a affligée?

22. C'eſt ainſi que s'en retourna Nahomi, & avec elle Ruth la Moabite, ſa belle-fille, qui étoit venue du païs de Moab: & elles entrerent dans Bethléhem au commencement de la moiſſon des orges.

CHAPITRE II.

Hiſtoire de Ruth & de Booz.

OR le mari de Nahomi avoit là un parent, homme fort & vaillant, de la famille d'Eli-mélec, qui avoit nom Booz.

2. Et Ruth la Moabite dit à Nahomi; Je te prie que j'aille aux champs, & je glanerai quelques épis aprés celui devant lequel j'aurai trouvé grace: & elle lui répondit, Va, ma fille.

3. Elle s'en alla donc & entra dans un champ, & glana aprés les moiſſonneurs; & il arriva qu'elle ſe rencontra dans un champ qui appartenoit à Booz, lequel *étoit* de la famille d'Eli-mélec.

4. Or voici, Booz vint de Bethléhem, & il dit aux moiſſonneurs, l'Eternel ſoit avec vous: & ils lui répondirent; L'Eternel te beniſſe.

5. Puis Booz dit à ſon Serviteur qui avoit charge ſur les moiſſonneurs; A qui eſt cette jeune fille?

6. Et le Serviteur qui avoit charge ſur les moiſſonneurs, répondit, & dit; C'eſt une jeune femme Moabite, qui eſt venue avec Nahomi du païs de Moab.

7. Et elle nous a dit; Je vous prie que je glane, & que j'amaſſe quelques poignées aprés les moiſſonneurs; étant donc entrée elle eſt demeurée depuis le matin juſqu'à cette heure. C'eſt là le peu de temps qu'elle a demeuré en la maiſon.

8. Alors Booz dit à Ruth; Ecoute, ma fille, ne va point glaner dans un autre champ, & même ne ſors point d'ici; & ne bouge point d'ici d'auprés de mes jeunes filles.

9. Regarde le champ où l'on moiſſonnera, & va aprés elles: n'ai-je pas défendu à mes garçons de te toucher? & ſi tu as ſoif, va aux vaiſſeaux, & boi de ce que les garçons auront puiſé.

10. Alors elle tomba le viſage contre terre, & ſe proſterna, & lui dit; Comment ai-je trouvé grace devant toi, que tu me connoiſſes, vû que je ſuis étrangere?

11. Booz répondit, & lui dit; Tout ce que tu as fait à ta belle mere, depuis que ton mari eſt mort, m'a été entierement rapporté: & comment tu as laiſſé ton pere, & ta mere, & le païs de ta naiſſance, & tu és venue vers un peuple que tu n'avois point connu auparavant.

12. L'Eternel recompenſe ton œuvre, & que ton ſalaire ſoit entier de la part de l'Eternel le Dieu d'Iſraël ſous les aîles duquel tu t'és venue retirer.

13. Et elle dit; Monſeigneur, je trouve grace devant toi, car tu m'as conſolée, & tu as parlé ſelon le cœur de ta ſervante; & cependant je ne ſuis point autant que l'une de tes ſervantes.

14. Booz lui dit encore à l'heure du repas; Approche-toi d'ici, & mange du pain, & trempe ton morceau dans le vinaigre; & elle s'aſſit à côté des moiſſonneurs, & il lui donna du grain rôti, & elle en mangea, & fut raſſaſiée, & ſera le reſte.

15. Puis elle ſe leva pour glaner; & Booz commanda à ſes garçons, en diſant; Qu'elle glane même entre les javelles, & ne lui faites point de honte.

16. Et même vous lui laiſſerez, comme par mégarde, quelques poignées; vous les lui laiſſerez, & elle les recueillira, & vous ne *l'en* reprimerez point.

17. Elle glana donc au champ juſqu'au ſoir, & elle battit ce qu'elle avoit recueilli, & il *y* eut environ un Epha d'orge.

18. Et elle l'emporta, & vint en la ville; & ſa belle-mere vit ce qu'elle avoit glané. Elle tira auſſi ce qu'elle avoit ſerré de ce qu'elle avoit eu de reſte aprés qu'elle eut été raſſaſiée, & elle le lui donna.

19. Alors ſa belle-mere lui dit; Où as-tu glané aujourd'hui, & où as-tu fait *ceci*? Béni ſoit celui qui t'a reconnue: & elle déclara à ſa belle-mere chez qui elle avoit fait cela, & dit; L'homme chez qui

qui j'ai fait ceci aujourd'hui, s'appelle Booz.

20. Et Nahomi dit à ſa belle-fille; Béni ſoit-il de l'Eternel, puis qu'il a la même bonté pour les vivans *qu'il avoit eue* pour les morts. Et Nahomi lui dit; Cet homme nous eſt proche parent, & il eſt un de ceux* qui ont le droit de retrait lignager. * *Lév.* 25: 25.

21. Et Ruth la Moabite dit; Et même il m'a dit; Ne bouge point d'avec les garçons qui m'appartiennent, juſqu'à ce qu'ils ayent achevé toute la moiſſon qui m'appartient.

22. Et Nahomi dit à Ruth ſa belle-fille; Ma fille, il eſt bon que tu ſortes avec ſes jeunes filles, & qu'on ne te rencontre point dans un autre champ.

23. Elle ne bougea donc point d'avec les jeunes filles du Booz, afin de glaner, juſqu'à ce que la moiſſon des orges & la moiſſon des fromens fût achevée, puis elle ſe tint avec ſa belle-mere.

CHAPITRE III.

Diſcours de Booz & de Ruth.

ET Nahomi ſa belle-mere lui dit; Ma fille, ne te chercherai-je pas repos, afin que tu ſois heureuſe?

2. Maintenant donc Booz, avec les jeunes filles duquel tu as été, n'*eſt-il* pas *de* nôtre parenté? voici, il vanne cette nuit les orges qui ont été ſoulez dans l'aire.

3. C'eſt pourquoi lave-toi, & oins-toi, & mets ſur toi tes *plus beaux* habits, & deſcens l'aire: *mais* ne te fai point connoître à lui juſqu'à ce qu'il ait achevé de manger & de boire.

4. Puis quand il ſe couchera, ſache le lieu où il couchera; & découvre ſes pieds, & te couche, & il te dira ce que tu auras à faire.

5. Et elle lui répondit; Je ferai tout ce que tu me dis.

6. Elle descendit donc à l'aire, & fit tout ce que sa belle-mere lui avoit commandé.

7. Et Booz mangea & but, & étant devenu plus gai, il se vint coucher au bout d'un tas de javelles: & elle vint tout doucement, & découvrit ses pieds, & se coucha.

8. Et sur le minuit cet homme s'épouvanta, & retira *ses pieds*: car voici une femme *étoit* couchée à ses pieds.

9. Et il lui dit; Qui és-tu; & elle répondit; Je suis Ruth ta servante: étens le plan de ta robe sur ta servante, car tu as droit de retrait lignager.

10. Et il dit; Ma fille, Que l'Eternel te béniſſe: cette derniere gratuïté que tu témoignes, est plus grande que la premiere, de n'être point allée aprés les jeunes gens, pauvres ou riches.

11. Or maintenant, ma fille, ne crains point, je te ferai tout ce que tu me diras, car toute la porte de mon peuple sait que tu és une femme vertueuse.

12. Or maintenant il est trés-vrai que j'ai droit de retrait lignager: mais aussi il y en a un autre, plus proche que moi, qui a le droit de retrait lignager.

13. Passe *ici* cette nuit, & quand le matin sera venu, si *cet homme-là* veut user envers toi du droit de retrait lignager, à la bonne heure, qu'il en use; mais s'il ne lui plaît pas d'user envers toi du droit de retrait lignager, j'en userai envers toi: l'Eternel est vivant; demeure ici couchée jusqu'au matin.

14. Elle demeura donc couchée à ses pieds jusqu'au matin, puis elle se leva avant qu'on se pût reconnoître l'un l'autre: car il dit; Qu'on ne sache point qu'aucune femme soit entrée dans l'aire.

15. Puis il dit; Donne-moi le linge qui est sur toi, & tiens-le *de ta main*, & elle le tint, & il mesura six *mesures* d'orge: & les mit sur elle: puis il r'entra dans la ville.

16. Et elle vint vers sa belle-mere: laquelle lui dit; Qui és-tu, ma fille? & elle lui déclara tout ce qui s'étoit passé entre cet homme & elle.

17. Et elle dit; Il m'a donné ces six mesures d'orge: car il m'a dit, tu ne retourneras point à vuide vers ta belle-mere.

18. Et *Nahomi* dit; Ma fille, demeure *ici* jusqu'à ce que tu sâches comment l'affaire se terminera, car cet homme-là ne se donnera point de repos qu'il n'ait achevé l'affaire aujourd'hui.

CHAPITRE IV.

Booz épouse Ruth.

BOoz donc monta à la porte, & s'y assit: & voici, celui qui avoit le droit de retrait lignager, & duquel Booz avoit parlé, passoit; & *Booz lui* dit; Toi un tel, détourne-toi, & assieds-toi ici: & il se détourna, & s'assit.

2. Et *Booz* prit dix hommes d'entre les Anciens de la ville, & leur dit; Asseyez-vous ici: & ils s'assirent.

3. Puis il dit à celui qui avoit le droit de retrait lignager; Nahomi qui est retournée du païs de Moab, a vendu la portion du champ qui appartenoit à nôtre frere Eli-mélec.

4. Et j'ai pensé qu'il falloit te le faire savoir, & te dire, Acquiers-la en la présence de ceux qui sont ici assis, & en la présence des Anciens de mon peuple: si tu la veux rachetter par droit de retrait lignager,

nager, rachette-la: mais si tu ne la veux pas rachetter, déclare-le moi, afin que je le sache: car il n'y en a point d'autre que toi qui la puisse rachetter par droit de retrait lignager, & je suis aprés toi: il répondit; Je la rachetterai par droit de retrait lignager.

5. Et Booz dit; Au jour que tu acquerras le champ de la main de Nahomi, tu l'acquerras aussi de Ruth la Moabite, femme du défunt, pour susciter le nom du défunt dans son héritage.

6. Et celui qui avoit le droit de retrait lignager dit; Je ne saurois le rachetter, de peur que je ne dissipe mon héritage: toi, prens pour toi le droit de retrait lignager que j'y ai: car je ne saurois le rachetter.

7. Or c'étoit une ancienne coûtume en Israël, qu'au cas de droit de retrait lignager & de subrogation, pour confirmer la chose l'homme déchaussoit son soulier, & le donnoit à son prochain, & c'étoit là un témoignage en Israël *qu'on cedoit son droit*.

8. Quand donc celui qui avoit le droit de retrait lignager eut dit à Booz; Acquiers-le pour toi; il déchaussa son soulier.

9. Booz dit aux Anciens & à tout le peuple; Vous êtes aujourd'hui témoins que j'ai acquis de la main de Nahomi, tout ce qui appartenoit à Eli-mélec, & tout ce qui étoit à Kiljon, & à Mahlon;

10. Et que je me suis aussi acquis pour femme Ruth la Moabite, femme de Mahlon, pour susciter le nom du défunt dans son héritage, afin que le nom du défunt ne soit point retranché d'entre ses freres, & de la ville de son habitation: vous en êtes témoins aujourd'hui.

11. Et tout le peuple qui étoit à la porte, & les Anciens dirent; Nous en sommes témoins. L'Eternel fasse que la femme qui entre dans ta maison, soit comme *Rachel, & comme Léa, qui toutes deux ont édifié la maison d'Israël: & porte-toi vertueusement en Ephrat, & rends ton nom célébre dans Bethléhem. * *Gen.* 29: 32.

12. Et que de la postérité que l'Eternel te donnera de cette jeune femme, ta maison soit comme la maison de Pharez, que Tamar enfanta à Juda.

13. Ainsi Booz prit Ruth, & elle lui fut pour femme; & il vint vers elle; & l'Eternel lui fit la grace de concevoir, & elle enfanta un fils.

14. Et les femmes dirent à Nahomi; Béni soit l'Eternel qui n'a pas *voulu* te laisser manquer aujourd'hui d'un homme qui eût le droit de retrait lignager; & que son nom soit réclamé en Israël.

15. Et qu'il te soit pour te faire revenir l'ame, & pour sustenter ta vieillesse; car ta belle-fille, qui t'aime, a enfanté cet enfant, & elle te vaut mieux que sept fils.

16. Alors Nahomi prit l'enfant, & le mit dans son sein, & elle lui tenoit lieu de nourrice.

17. Et les voisines lui donnerent nom, en disant; Un fils est né à Nahomi; & l'appellerent Obed. Ce fut le pere d'Isaï, pere de David.

18. Or ce sont ici les générations de Pharez: *Pharez engendra Hetsron: * 1. *Chron.* 2: 5.

19. Hetsron engendra Ram: & Ram engendra Hammidadab:

20. Et Hamminadab engendra Nahasson; & Nahasson engendra Salma;

21. Et Salmon engendra Booz; & Booz engendra Obed;

22. Et Obed engendra Isaï, & Isaï engendra David.

LE PREMIER LIVRE DE SAMUEL.

CHAPITRE I.

Histoire d'Anne. Samuel né.

IL y avoit un homme de Ramathajim Tsophim, de la montagne d'Ephraïm, le nom duquel étoit Elkana, fils de Jéroham, fils d'Elihu, fils de Tohu, fils de Tsuph, Ephratien.

2. Qui avoit deux femmes, dont l'une s'appelloit Anne, & l'autre Peninna: & Peninna avoit des enfans, mais Anne n'en avoit point.

3. Or cet homme-là montoit tous les ans de sa ville pour adorer l'Eternel des armées, & lui sacrifier à Silo; & là étoient les deux fils d'Héli, Hophni & Phinées, Sacrificateurs de l'Eternel.

4. Et le jour qu'Elkana sacrifioit il donnoit des portions à Peninna sa femme, & à tous les fils & filles qu'il avoit d'elle.

5. Mais il donnoit à Anne une portion honorable: car il aimoit Anne: mais l'Eternel l'avoit rendue stérile.

6. Et *Peninna* qui lui portoit envie, la picquoit, meme fort aigrement, car elle faisoit un grand bruit de ce que l'Eernel l'avoit rendue stérile.

7. *Elkana* faisoit *donc* ainsi tous les ans. Mais quand Anne montoit en la maison de l'Eternel, *Peninna* la chagrinoit en cette même maniere, & Anne pleuroit, & ne mangeoit point.

8. Et Elkana son mari lui dit; Anne, pourquoi pleures tu? & pourquoi ne manges-tu point? & pourquoi ton cœur est-il triste? *Ne te vaux je pas mieux que dix fils? * *Ruth.* 4:15.

9. Et Anne se leva, aprés avoir mangé & bû à Silo, & Héli le Sacrificateur étoit assis sur un siege auprés d'un des pôteaux du Tabernacle de l'Eternel.

10. Elle donc ayant le cœur plein d'amertume, pria l'Eternel en pleurant abondamment.

11. Et elle fit un vœu, en disant; Eternel des armées, si tu regardes attentivement l'affliction de ta servante, & si tu te souviens de moi & n'oublies point ta servante, & que tu donnes à ta servante un enfant mâle, je le donnerai à l'Eternel pour tous les jours de sa vie: & aucun rasoir ne passera sur sa tête.

12. Et il arriva comme elle continuoit de faire sa priere devant l'Eternel, qu'Héli prenoit garde à sa bouche.

13. Or Anne parloit en son cœur: elle ne faisoit que remuer ses levres, & on n'entendoit point sa voix: c'est pourquoi Héli estima qu'elle étoit yvre.

14. Et Héli lui dit; Jusqu'à quand seras-tu yvre? digere ton vin.

15. Mais Anne répondit, & dit; Je ne suis point yvre, Monseigneur: Je suis une femme affligée d'esprit; je n'ai bû ni vin ni cervoise, mais * j'ai épandu mon ame devant l'Eternel. * *Pse.* 42:4.

16. Ne mets point ta servante au rang d'une femme qui ne vaille rien: car c'est dans la grandeur de ma douleur & de mon affliction que j'ai parlé jusqu'à présent;

17. Alors Héli répondit, & dit; Va

Va en paix: & le Dieu d'Israël te veuille accorder la demande que tu lui as faite.

18. Et elle dit; Que ta servante trouve grace devant tes yeux. Puis cette femme s'en alla son chemin, & elle mangea, & son visage ne fut plus tel *qu'auparavant*.

19. Aprés cela ils se leverent de bon matin, & se prosternerent devant l'Eternel: puis ils s'en retournerent, & vinrent en leur maison à Rama. Et Elkana connut Anne sa femme: & l'Eternel se souvint d'elle.

20. Il arriva donc quelque temps aprés, qu'Anne conçut, & qu'elle enfanta un fils; & elle le nomma Samuel, parce, *dit-elle*, que je l'ai demandé à l'Eternel.

21. Puis Elkana son mari monta avec toute sa maison, pour offrir à l'Eternel le sacrifice solemnel & son vœu,

22. Mais Anne n'y monta pas; car elle dit à son mari; *Je n'y irai point* jusqu'à ce que le petit enfant soit sevré; & alors je le menerai, afin qu'il soit présenté devant l'Eternel, & qu'il demeure là à jamais.

23. Et Elkana son mari lui dit; Fai ce qui te semblera bon: demeure jusqu'à ce que tu l'ayes sevré: seulement que l'Eternel accomplisse sa parole: ainsi cette femme demeura, & allaita son fils, jusqu'à ce qu'elle l'eut sevré.

24. Et si-tôt qu'elle l'eut sevré elle le fit monter avec elle, & *ayant pris* trois veaux, & un Epha de farine, & un baril de vin, elle le mena dans la maison de l'Eternel à Silo; & l'enfant étoit fort petit.

25. Puis ils égorgerent un veau, & ils amenerent l'enfant à Héli.

26. Et elle dit; Hélas, Monseigneur, aussi vrai que ton ame vit, Monseigneur, je suis cette femme qui me tenois en ta présence pour prier l'Eternel.

27. J'ai prié pour avoir cet enfant: & l'Eternel m'a accordé la demande que je lui ai faite.

28. C'est pourquoi je l'ai prêté à l'Eternel; il sera prêté à l'Eternel pour tous les jours de sa vie. Et il se prosterna là devant l'Eternel.

CHAPITRE II.

Cantique d'Anne. Les fils d'Héli vicieux.

ALors Anne pria, & dit; Mon cœur s'est réjoui en l'Eternel: ma corne a été élevée par l'Eternel: ma bouche s'est ouverte sur mes ennemis, parce que je me suis réjouïe de ton salut.

2. Il n'y a nul saint comme l'Eternel: car il n'y en a point d'autre que toi, & il n'y a point de Rocher tel que nôtre Dieu.

3. Ne proférez point tant de paroles hautaines, hautaines: qu'il ne sorte point de vôtre bouche des paroles rudes: car l'Eternel est le *Dieu* Fort des sciences: c'est à lui à peser les entreprises.

4. L'arc des forts a été brisé: mais ceux qui ne faisoient que trébûcher, ont été ceints de force.

5. Ceux qui avoient accoûtumé d'être rassasiez, se sont louez pour du pain: mais les affamez ont cessé *de l'être*, & même la stérile * en a enfanté sept: & celle qui avoit beaucoup de fils est devenue languissante. * *Jér.* 15:9.

6. L'Eternel est celui * qui fait mourir, & qui fait vivre: qui fait descendre au sépulcre, & qui *en* fait remonter. * *Deut.* 33. 39.

7. L'Eternel appauvrit & enrichit: il abbaisse & il éleve.

8. *Il éleve le pauvre de la poudre, & il tire le misérable de dessus le

le fumier, pour le faire asseoir avec les principaux, & leur donne en héritage un trône de gloire: car les piliers de la terre sont à l'Eternel, & il a posé sur eux la terre habitable. * *Job.* 36: 15.

9. Il gardera les pieds de ses bien-aimez, & les méchans se tairont dans les ténébres: car l'homme ne sera point le plus fort par sa force.

10. Ceux qui contestent contre l'Eternel seront froissez: il tonnera des cieux sur chacun d'eux: l'Eternel jugera les bouts de la terre, & il donnera la force à son Roi, & élevera la corne de son oinct.

11. Puis Elkana s'en alla à Rama en sa maison, & le jeune garçon vaquoit au service de l'Eternel, en la présence d'Héli le Sacrificateur.

12. Or les fils d'Héli étoient de méchans garnemens; ils ne connoissoient point l'Eternel.

13. Car le train ordinaire de ces Sacrificateurs-là envers le peuple, *étoit que* quand quelqu'un faisoit quelque sacrifice, le garçon du Sacrificateur venoit lors qu'on faisoit bouillir la chair, ayant en sa main une fourchette à trois dents,

14. Avec laquelle il frappoit dans la chaudiere, ou dans le chauderon, ou dans la marmite, ou dans le pot; & le Sacrificateur prenoit pour soi tout ce que la fourchette enlevoit: ils en faisoient ainsi à tous ceux d'Israël qui venoient là à Silo.

15. Même avant qu'on fît fumer* la graisse, le garçon du Sacrificateur venoit; & disoit à l'homme qui sacrifioit; Donne moi de la chair à rôtir pour le Sacrificateur car il ne prendra point de toi de chair bouillie, mais de la chair crue. * *Lévit.* 3: 5.

16. Que si l'homme lui repondoit; Qu'on ne manque pas de faire fumer tout présentement la graisse; & aprés cela prens ce que ton ame souhaitera: alors il lui disoit; Quoi qu'il en soit, tu en donneras maintenant; & si tu n'en donnes, j'en prendrai par force:

17. Et le péché de ces jeunes hommes fut trés-grand devant l'Eternel; car les gens en dédaignoient l'oblation de l'Eternel.

18. Or Samuel servoit en la présence de l'Eternel, étant jeune garçon, vêtu d'un Ephod de lin.

19. Sa mere lui faisoit un petit roquet, qu'elle lui apportoit tous les ans, quand elle montoit avec son mari pour offrir le sacrifice solemnel.

20. Et Héli bénit Elkana & sa femme, & dit: l'Eternel te fasse avoir des enfans de cette femme, pour le prêt qui a été fait à l'Eternel. Et ils s'en retournerent chez eux.

21. Et l'Eternel visita Anne laquelle conçut & enfanta trois fils & deux filles: & le jeune garçon Samuel devint grand en la présence de l'Eternel.

22. Or Héli étoit fort vieux, & il apprit tout ce que faisoient ses fils à tout Israël, & qu'ils couchoient avec les femmes qui s'assembloient par troupes à la porte du Tabernacle d'assignation.

23. Et il leur dit; Pourquoi faites-vous ces actions-là? car j'apprens vos méchantes actions: ces choses *me viennent* de tout le peuple.

24. Ne faites pas ainsi, mes fils car ce que j'entends dire de vous n'est pas bon; vous faites transgresser le peuple de l'Eternel.

25. Si un homme a péché contre un autre homme, le Juge en jugera: mais si quelqu'un péche contre l'Eternel, qui est ce-qui priera pour lui? Mais ils n'obéirent point à la voix de leur pere, parce que l'Eternel vouloit les faire mourir.

26. Cependant le jeune garçon Samuel * alloit croissant, & il étoit agréable à l'Eternel & aux hommes. * *Luc.* 2. 25.

27. Or un homme de Dieu vint à Héli & lui dit; Ainsi a dit l'Eternel; Ne me suis je pas clairement manifesté à la maison de ton pere, quand ils étoient en Egypte, en la maison de Pharaon.

28. Je l'ai aussi choisi d'entre toutes les Tribus d'Israël pour être mon Sacrificateur, afin d'offrir sur mon autel, & faire fumer les parfums, & porter l'Ephod devant moi; & j'ai donné à la maison de ton pere toutes les oblations des enfans d'Israël faites par feu.

29. Pourquoi avez-vous regimbé contre mon sacrifice, & contre mon oblation que j'ai commandé de faire dans le Tabernacle? & *pourquoi* as-tu honoré tes fils plus que moi, pour vous engraisser du meilleur de toutes les offrandes d'Israël mon peuple?

30. C'est pourquoi l'Eternel le Dieu d'Israël dit; J'avois dit certainement, que ta maison & la maison de ton pere marcheroient devant moi éternellement; mais maintenant l'Eternel dit; * Il n'avienne que je fasse cela; car j'honorerai ceux qui m'honorent, mais ceux qui me mépriseront seront traittez avec le dernier mépris. * *Ex.* 28: 43.

31. Voici les jours viennent que je couperai ton bras, & le bras de la maison de ton pere, tellement qu'il n'y aura aucun homme en ta maison qui devienne vieux.

32. Et tu verras un adversaire *établi dans* le Tabernacle, au temps que *Dieu* envoyera toute sorte de biens à Israël; & il n'y aura jamais en ta maison aucun homme qui devienne vieux.

33. Et celui *de tes descendans que* je n'aurai point retranché d'auprés de mon autel, sera pour faire défaillir tes yeux, & affliger ton ame: & tous les enfans de ta maison mourront en la fleur de l'âge.

34. * Et ceci t'en sera le signe, *savoir* ce qui arrivera à tes deux fils, Hophni & Phinées, c'est qu'ils mourront tous deux en un même jour. * 1. *Rois* 2: 26.

35. Et je m'établirai un Sacrificateur assûré; il fera selon ce qui est en mon cœur, & selon mon ame; & je lui édifierai une maison assûrée, & il marchera à toûjours devant mon Oinct.

36. Et il arrivera que quiconque sera resté de ta maison, viendra se prosterner devant lui pour avoir une piece d'argent, & quelque miche de pain, & dira; Donne moi place, je te prie, dans quelqu'une des charges de la Sacrificature, pour manger un morceau de pain.

CHAPITRE III.

Dieu appelle Samuel. Héli.

OR le jeune garçon Samuel servoit l'Eternel en la présence d'Héli; & la parole de l'Eternel étoit rare en ces jours-là, & il n'y avoit point d'apparition de visions.

2. Et il arriva un jour, qu'Héli étant couché en son lieu, (or ses yeux commençoient à se ternir, & il ne pouvoit voir.)

3. Et avant que les lampes de Dieu fussent éteintes, Samuel étant aussi couché au Tabernacle de l'Eternel, dans lequel étoit l'Arche de Dieu:

4. L'Eter-

4. L'Eternel appella Samuel: & il répondit; Me voici.

5. Et il courut vers Héli, & lui dit; Me voici, car tu m'as appellé: mais *Héli* dit; Je ne t'ai point appellé, retourne-*t'en*, & te couche; & ils s'en retourna, & se coucha.

6. Et l'Eternel appella encore Samuel: & Samuel se leva, & s'en alla vers Héli, & lui dit; Me voici, car tu m'as appellé. Et *Héli* dit; Mon fils, je ne t'ai point appellé, retourne-*t'en*, & te couche.

7. Or Samuel ne connoissoit point encore l'Eternel, & la parole de l'Eternel ne lui avoit point encore été révélée.

8. Et l'Eternel appella encore Samuel pour la troisieme fois: & *Samuel* se leva, & s'en alla vers Héli, & dit? Me voici, car tu m'as appellé: & Héli reconnut que l'Eternel appelloit ce jeune garçon.

9. Alors Héli dit à Samuel; Va-t'en, & te couche; & si on t'appelle, tu diras; Eternel parle, car ton serviteur écoute. Samuel donc s'en alla, & se coucha en son lieu.

10. L'Eternel donc vint, & se tint là: & appella comme les autres fois, Samuel, Samuel; & Samuel dit; parle, car ton serviteur écoute.

11. Alors l'Eternel dit à Samuel; Voici, je m'en vais faire une chose en Israël, laquelle quiconque entendra, ses deux oreilles lui corneront.

12. En ce jour-là je mettrai à effet contre Héli tout ce que j'ai dit touchant sa maison; en commençant, & achevant.

13. Car je l'ai averti que je m'en allois punir sa maison pour jamais à cause de l'iniquité laquelle il a bien connue, qui est que ses fils se sont rendus infames, & il ne les a point réprimez.

14. C'est pourquoi j'ai juré contre la maison d'Héli; Si jamais il se fait propiciation pour l'iniquité de la maison d'Héli, par sacrifice ou par oblation.

15. Et Samuel demeura couché jusqu'au matin, puis il ouvrit les portes de la maison de l'Eternel. Or Samuel craignoit de déclarer cette vision à Héli.

16. Mais Héli appella Samuel, & lui dit; Samuel mon fils; & il répondit; Me voici.

17. Et *Héli* dit? Quelle est la parole qui t'a été dite? Je te prie ne me la cache point.* Ainsi Dieu te fasse, & ainsi il y ajoûte, si tu me caches un seul mot de tout ce qui t'a été dit. *Ruth. 1: 17.

18. Samuel donc lui déclara tout ce qui lui avoit été dit, & ne lui en cacha rien. Et *Héli* répondit; C'est l'Eternel: qu'il fasse ce qui lui semblera bon.

19. Or Samuel devenoit grand, & l'Eternel étoit avec lui, qui ne laissa * point tomber à terre une seule de ses paroles. *Jos. 21: 45.

20. Et tout Israel, depuis Dan jusqu'à Béersebah, connut que c'étoit une chose assûrée que Samuel seroit Prophete de l'Eternel.

21. Et l'Eternel continua de se manifester dans Silo: car l'Eternel se manifestoit à Samuel dans Silo par la parole de l'Eternel.

CHAPITRE IV.

Israël battu devans les Philistins. Mort d'Héli.

OR ce que Samuel avoit dit, arriva à tout Israël: car Israël sortit en bataille pour aller à la rencontre des Philistins, & se campa prés d'Eben-hézer, & les Philistins se camperent en Aphek.

2. Et les Philistins se rangerent en bataille pour aller à la rencontre d'Israël, & quand on fut dans la mêlée, Israël fut battu devant les Philistins, qui en tuerent environ quatre mille hommes en la bataille par la campagne.

3. Et le peuple étant revenu au camp, les Anciens d'Israël dirent; Pourquoi l'Eternel nous a-t-il battus aujourd'hui devant les Philistins; Faisons nous amener de Silo l'Arche de l'alliance de l'Eternel, & qu'il vienne au milieu de nous, & nous délivre de la main de nos ennemis.

4. Le peuple donc envoya à Silo, & on apporta de là l'Arche de l'alliance de l'Eternel des armées, qui habite entre les Cherubims: & là étoient les deux fils d'Héli, Hophni & Phinées, avec l'Arche de l'alliance de Dieu.

5. Et il arriva que comme l'Arche de l'Eternel entroit au camp, tout Israël se mit à jetter de si grands cris de joye, que la terre en retentissoit.

6. Et les Philistins entendant le bruit de ces cris de joye, dirent; Que veut dire ce bruit, *& que signifient* ces grands cris de joye au camp de ces Hébreux? & ils sûrent que l'Arche de l'Eternel étoit venue au camp.

7. Et les Philistins eurent peur, parce qu'on disoit; Dieu est venu au camp: & ils dirent; Malheur a nous, car ceci n'a-pas été ces jours passez.

8. Malheur à nous! Qui nous délivrera de la main de ces dieux-là si glorieux? Ce sont ces dieux qui ont frappé les Egyptiens au desert, outre toutes les autres playes.

9. Philistins renforcez-vous, & soyez hommes, de peur que vous ne soyez asservis aux Hébreux, comme ils vous ont été asservis: soyez donc hommes, & combattez.

10. Les Philistins donc combattirent, & les Israëlites furent battus, & s'enfuïrent chacun en sa tente; & il y eut une fort grande défaite, *car* il y demeura d'Israël trente mille hommes de pied.

11. Et l'Arche de Dieu fut prise, & les deux fils d'Héli, Hophni & Phinées, moururent.

12. Or un homme de Benjamin s'en courut de la bataille, & arriva à Silo ce meme jour-là, ayant ses vêtemens déchirez, * & de la terre sur sa tête. * *Jos. 7. 6.*

13. Et comme il arrivoit, voici, Héli étoit assis sur un siege à côté du chemin, étant aux aguets: car son cœur trembloit à cause de l'Arche de Dieu. Cet homme-là donc vint portant les nouvelles dans la ville, & toute la ville se mit à crier.

14. Et Héli entendant le bruit de ce cri, dit; Que veut dire ce grand tumulte? & cet homme se hâtant vint à Héli, & *lui* raconta *tout.*

15. Or Héli étoit âgé de quatre vingts dix-huit ans: * & ses yeux étoient tous ternis, & il ne pouvoit voir. *ch. 3: 2.

16. Cet homme-là donc dit à Héli; Je suis celui qui viens de la bataille, car je me suis aujourd'hui échappé de la bataille. Et *Héli* dit, Qu'y est-il arrivé, mon fils?

17. Et celui qui portoit les nouvelles répondit, & dit; Israël a fuï devant les Philistins, & même il y a eu une grande défaite du peuple: & tes deux fils, Hophni & Phinées, sont morts, & l'Arche de Dieu a été prise.

18. Et il arriva qu'aussi-tôt qu'il eut fait mention de l'Arche de Dieu, *Héli* tomba à la renverse de dessus son siege à côté de la porte,

te, & se rompit la nuque du cou, & mourut: car cet homme étoit vieux & pesant. Or il avoit jugé Israël quarante ans.

19. Et sa belle fille, femme de Phinées, qui étoit grosse, & sur le point d'accoucher, ayant appris la nouvelle que l'Arche de Dieu étoit prise, & que son beau-pere & son mari étoient morts, se courba & enfanta: car ses douleurs lui étoient survenues.

20. Et comme elle mouroit, celles qui l'assistoient, lui dirent: Ne crains point; car tu as enfanté un fils: mais elle ne répondit rien & n'en fit point de compte.

21. Mais elle nomma l'enfant I-cabod, en disant; La gloire de l'Eternel est transportée d'Israël: parce que l'Arche de l'Eternel étoit prise, & à cause de son beau-pere, & de son mari.

22. Elle dit donc; La gloire est transportée d'Israël; car l'Arche de Dieu est prise.

CHAPITRE V.

L'Arche au temple de Dagon. Les Philistins punis.

OR les Philistins prirent l'Arche de Dieu, & l'emmenerent d'Eben-hézer à Asdod.

2. Les Philistins donc prirent l'Arche de Dieu, & l'emmenerent dans la maison de Dagon, & la poserent auprés de Dagon.

3. Et le lendemain les Asdodiens s'étant levez de bon matin, voici, Dagon étoit tombé le visage contre terre, devant l'Arche de l'Eternel: mais ils prirent Dagon, & le remirent à sa place.

4. Ils se leverent encore le lendemain de bon matin, & voici, Dagon étoit tombé le visage contre terre, devant l'Arche de l'Eternel: sa tête & les deux paumes de ses mains coupées, étoient sur le seuil, & le tronc seul de Dagon étoit demeuré auprés de l'*Arche*.

5. C'est pour cela que les Sacrificateurs de Dagon, & tous ceux qui entrent en sa maison, ne marchent point sur le seuil de Dagon à Asdod, jusqu'à aujourd'hui.

6. Puis la main de l'Eternel s'appesantit sur les Asdodiens, & les rendit tout desolez, & les frappa au dedans du fondement dans Asdod, & dans tous son territoire.

7. Ceux donc d'Asdod voyant qu'il en alloit ainsi, dirent; l'Arche du Dieu d'Israël ne demeurera point avec nous: car sa main est rude sur nous, *& sur Dagon nôtre Dieu. * *Exod.* 12: 12.

8. Et ils envoyerent, & assemblerent vers eux tous les Gouvernemens des Philistins, & dirent; Que ferons-nous de l'Arche du Dieu d'Israël? Et ils répondirent; Qu'on transporte à Gath l'Arche du Dieu d'Israel. Ainsi on transporta l'Arche du Dieu d'Israel.

9. Mais il arriva qu'aprés qu'on l'eut transportée, la main de l'Eternel fut sur la ville *de Gath* avec un fort grand effroi: & il frappa les gens de la ville depuis le plus petit jusqu'au plus grand, tellement que leur fondement étoit couvert.

10. Ils envoyerent donc l'Arche de Dieu à Hékron. Or comme l'Arche de Dieu entroit à Hékron, ceux de Hékron s'écrierent, en disant; ils ont fait détourner vers nous l'Arche du Dieu d'Israel, pour nous faire mourir, nous & nôtre peuple.

11. C'est pourquoi ils envoyerent, & assemblerent tous les Gouvernemens des Philistins, en disant; Laissez aller l'Arche du Dieu d'Israel, & qu'elle s'en retourne en son lieu: afin qu'elle ne nous fasse point mourir, nous & nôtre peuple:

peuple: car il y avoit une frayeur mortelle par toute la ville, & la main de Dieu y étoit fort appesantie.

12. Et les hommes qui n'en mouroient point, étoient frappez au dedans du fondement, de sorte que le cri de la ville montoit jusqu'au ciel.

CHAPITRE VI.

Les Philistins renvoyent l'Arche. Bethsémites.

L'Arche donc de l'Eternel ayant été pendant sept mois au païs des Philistins.

2. Les Philistins appellerent les Sacrificateurs & les devins, & leur dirent; Que ferons-nous de l'Arche de l'Eternel? déclarez-nous comment nous la renvoyerons en son lieu.

3. Et ils répondirent: Si *vous* renvoyez l'Arche du Dieu d'Israel ne la renvoyez point à vuide, & ne manquez pas à lui payer l'oblation pour le délict: alors vous serez guéris, ou vous saurez pourquoi sa main ne se sera point retirée de dessus vous,

4. Et ils dirent; Quelle est l'oblation que nous lui payerons pour le delict? Et ils répondirent; *Selon* *le nombre des Gouvernemens des Philistins vous donnerez cinq fondemens d'or, & cinq souris d'or: car une même playe a été sur vous tous, & sur vos Gouvernemens. * *Jos.* 13: 3.

5. Vous ferez donc des figures de vos fondemens, & des figures des souris qui gâtent le païs, & vous donnerez gloire au Dieu d'Israel. Peut-être levera-t-il sa main de dessus vous, & de dessus vos dieux, & de dessus vôtre païs.

6. Et pourquoi aggraveriez vous vôtre cœur, comme l'Egypte & Pharaon ont aggravé leur cœur? *Aprés qu'il eut fait de merveilleux exploits parmi eux ne les laisserent-ils pas aller, & ils s'en allerent? * *Exod.* 12: 31.

7. Maintenant donc prenez dequoi faire un chariot tout neuf, & *prenez* deux jeunes vaches qui allaitent leurs veaux, sur lesquelles on n'ait point encore mis de joug, & attelez au chariot les deux jeunes vaches, & faites ramener leurs petits en la maison.

8. Puis prenez l'Arche de l'Eternel, & mettez-la sur le chariot, & mettez les ouvrages d'or que vous lui aurez payez pour l'oblation du delict, dans un petit coffre à côté de l'Arche, puis renvoyez-la, & elle s'en ira.

9. Et vous prendrez garde à elle: si l'Arche monte vers Beth-sémes par le chemin de sa contrée, *c'est l'Eternel qui* nous a fait tout ce grand mal: si elle *n'y va pas*, nous saurons alors que sa main ne nous a point touchez, *mais* que ceci nous est arrivé à l'avanture.

10. Et ces gens-là firent ainsi: ils prirent donc deux jeunes vaches qui allaitoient, & les attelerent au chariot, & enfermerent leurs petits dans l'étable.

11. Et ils mirent sur le chariot l'Arche de l'Eternel, & le petit coffre avec les souris d'or, & les figures de leurs fondemens.

12. Alors les jeunes vaches prirent tout droit le chemin de Beth-sémes, tenant toûjours le même chemin en marchant & en mugissant: & elles ne se détournerent ni à droit ni à gauche, & les Gouverneurs des Philistins allerent aprés elles jusqu'à la frontiere de Beth-sémes.

13. Or ceux de Beth-sémes moissonnoient les blez en la vallée; & ayant élevé leurs yeux, ils virent

l'Arche, & furent fort réjoüis quand ils la virent.

14. Et le chariot vint au champ de Josué Beth-sémite, & s'arrêta là. Or il y avoit là une grande pierre, & on fendit le bois du chariot, & on offrit les jeunes vaches en holocauste à l'Eternel.

15. Car les Lévites descendirent l'Arche de l'Eternel, & le petit coffre qui *étoit* auprés, dans lequel étoient les ouvrages d'or, & les mirent sur cette grande pierre. En ce même jour ceux de Beth-sémes offrirent des holocaustes & sacrifierent des sacrifices à l'Eternel.

16. Et les cinq Gouverneurs des Philistins ayant vû *cela*, retournerent le même jour à Hékron.

17. Et c'est *ici le nombre* des fondemens d'or que les Philistins donnerent à l'Eternel en offrande pour le délict: une pour Asdod; une pour Gaza; une pour Askelon; une pour Gath; une pour Hékron;

18. Et les souris d'or, *selon* le nombre de toutes les villes des Philistins, *savoir* des cinq Gouvernemens de la part: tant des villes fermées, que des villes non murées: & *ils les amenerent* jusqu'à la grande pierre sur laquelle on posa l'Arche de l'Eternel; & qui jusqu'à ce jour est dans le champ de Josué Beth-sémite.

19. Or *l'Eternel* frappa des gens de Beth-sémes, parce qu'ils avoient regardé dans l'Arche de l'Eternel, il frappa, dis-je, du peuple cinquante mille & soixante-dix hommes: & le peuple mena deuil, parce que l'Eternel l'avoit frappé d'une grande playe.

20. Alors ceux de Beth-sémes dirent; Qui pourroit subsister en la présence de l'Eternel, ce Dieu Saint? Et vers qui montera-t-il *en s'éloignant* de nous?

21. Et ils envoyerent des messagers aux habitans de Kiriath-jéharim, en disant; Les Philistins ont ramené l'Arche de l'Eternel; descendez, & faites-la monter vers vous.

CHAPITRE VII.

Les Philistins défaits. Samuel Juge en Israël.

CEux donc de Kiriath-jéharim vinrent & firent monter l'Arche de l'Eternel, & la mirent dans la maison d'Abinadab au côteau: & ils consacrerent Eléazar son fils pour garder l'Arche de l'Eternel.

2. Or il arriva que depuis le jour que l'Arche de l'Eternel fut posée à Kiriath-jéharim, il se passa un long-temps, c'est à savoir vingt années, & toute la maison d'Israël gémit aprés l'Eternel.

3. Et Samuel parla à toute la maison d'Israël, en disant; Si vous vous retournez de tout vôtre cœur à l'Eternel, ôtez du milieu de vous les dieux des étrangers, & Hastaroth, & rangez vôtre cœur à l'Eternel, & le* servez lui seul; & il vous délivrera de la main des Philistins. * *Deut.* 6: 13.

4. Alors les enfans d'Israël ôterent les Bahalins, & Hastaroth, & ils servirent l'Eternel seul.

5. Et Samuel dit; Assemblez tout Israël à Mitspa, & je prierai l'Eternel pour vous.

6. Ils s'assemblerent donc à Mitspa; & ils y puiserent de l'eau, qu'ils répandirent devant l'Eternel, & ils jeûnerent ce jour-là; & dirent; Nous avons péché contre l'Eternel. Et Samuel jugea les enfans d'Israël à Mitspa.

7. Or quand les Philistins eurent appris que les enfans d'Israël étoient assemblés à Mitspa, les Gouverneurs des Philistins monterent contre Israël: ce que les enfans

enfans d'Israël ayant appris, ils eurent peur des Philistins.

8. Et les enfans d'Israël dirent à Samuel; Ne cesse point de crier pour nous à l'Eternel nôtre Dieu, afin qu'il nous delivre de la main des Philistins.

9. Alors Samuel prit un agneau de lait, & l'offrit tout entier à l'Eternel en holocauste: & Samuel cria à l'Eternel pour Israël, & l'Eternel l'exauça.

10. Il arriva donc comme Samuel offroit l'holocauste, que les Philistins s'approcherent pour combattre contre Israël, mais l'Eternel fit bruire en ce jour-là un grand tonnerre sur les Philistins, & les mit en déroute, & ils furent battus devant Israël.

11. Et ceux d'Israël sortirent de Mitspa, & poursuivirent les Philistins, & les frapperent jusqu'au dessous de Bethcar.

12. Alors Samuel prit une pierre, & la mit entre Mitspa & le rocher; *& il appella le nom de ce lieu-là Eben-hézer, & dit; l'Eternel nous a secouru jusqu'en ce lieu-ci. * *Ch.* 4: 1.

13. Et les Philistins furent abbaissez, & ils ne vinrent plus depuis cela au païs d'Israël: & la main de l'Eternel fut sur les Philistins tout le temps de Samuel.

14. Et les villes que les Philistins avoient prises sur Israël, retournerent à Israël, depuis Hékron jusqu'à Gath, avec leurs confins. *Samuel donc* délivra Israël de la main des Philistins, & il y eut paix entre Israël & les Amorrhéens.

15. Et Samuel jugea Israël tous les jours de sa vie.

16. Et il alloit tous les ans faire le tour à Bethel, & à Guilgal, & à Mitspa, & il jugeoit Israël en tous ces lieux-là.

17. Puis il s'en retournoit à *Rama, parce que sa maison étoit là, & il jugeoit là Israël: & il y bâtit un autel à l'Eternel. * *Ch.* 8: 4.

CHAPITRE VIII.

Perversité des fils de Samuel. Les Israëlites demandent un Roi.

ET il arriva que quand Samuel fut devenu vieux, il établit ses fils pour Juges sur Israël.

2. Son fils premier-né avoit nom Joël: & le second avoit nom Abija: & ils jugeoient à Beersébah.

3. Mais ses fils ne suivoient point son train, *car ils se détournoient aprés le gain deshonnête, & prenoient des présens, & pervertissoient le droit. * *Ex.* 28: 21.

4. C'est pourquoi tous les Anciens d'Israël s'assemblerent, & vinrent vers Samuel à Rama:

5. Et lui dirent; Voici, tu és devenu vieux, & tes fils ne suivent point tes voyes: maintenant* établi sur nous un Roi pour nous juger, comme en ont toutes les nations. * *Osée* 13: 10.

6. Et Samuel fut affligé de ce qu'ils lui avoient dit; Etabli sur nous un Roi pour nous juger: & Samuel fit requête à l'Eternel.

7. Et l'Eternel dit à Samuel; Obéi à la voix du peuple en tout ce qu'ils te diront: car ce n'est pas toi qu'ils ont rejetté, mais c'est moi qu'ils ont rejetté, afin que je ne regne point sur eux.

8. Selon toutes les actions qu'ils ont faites depuis le jour que je les ai fait monter hors d'Egypte jusques à ce jour, & qu'ils m'ont abandonné, & ont servi d'autres dieux; ainsi en font ils aussi à toi.

9. Maintenant donc obéi à leur voix: mais ne manque point de leur protester, & de leur déclarer com-

comment le Roi qui regnera sur eux, les traitera.

10. Ainsi Samuel dit toutes les paroles de l'Eternel, au peuple qui lui avoit demandé un Roi.

11. Il leur dit donc; Ce sera ici la maniere en laquelle vous traitera le Roi qui regnera sur vous: Il prendra vos fils & les mettra à ses chariots, & parmi ses gens de cheval, & ils courront devant son chariot.

12. *Il les prendra* aussi pour les établir Gouverneurs sur milliers, & Gouverneurs sur cinquantaines, pour faire son labourage, pour faire sa moisson, & pour faire ses instrumens de guerre, & *tout* l'attirail de ses chariots.

13. Il prendra aussi vos filles pour en faire des parfumeuses, des cuisinieres, & des boulangeres.

14. Il prendra aussi vos champs, vos vignes, & les terres où sont vos bons oliviers, & il *les* donnera à ses serviteurs.

15. Il dimera ce que vous aurez semé & ce que vous aurez vendangé, & il le donnera à ses Eunuques, & à ses serviteurs.

16. Il prendra vos serviteurs, & vos servantes, & l'élite de vos jeunes gens, & vos ânes, & les employera à ses ouvrages.

17. Il dimera vos troupeaux, & vous serez ses esclaves.

18. En ce jour-là vous crierez à cause de vôtre Roi que vous vous serez choisi, mais l'Eternel ne vous exaucera point en ce jour-là.

19. Mais le peuple ne voulut point acquiescer au discours de Samuel, & ils dirent, Non; mais il y aura un Roi sur nous:

20. Et nous aussi serons comme toutes les nations: & nôtre Roi nous jugera, & sortira devant nous, & conduira nos guerres.

21. Samuel donc entendit toutes les paroles du peuple, & les rapporta à l'Eternel.

22. Et l'Eternel dit à Samuel, Obéï à leur voix, & établi leur un Roi. Et Samuel dit à ceux d'Israël; Allez-vous-en chacun en sa ville.

CHAPITRE IX.

Saül declaré Roi.

OR il y avoit un homme de Benjamin, qui avoit nom Kis, fort & vaillant, fils d'Abiel, *fils de Tséror, fils de Becorad, fils d'Aphiah, fils d'un Benjamite; * *Ch.* 14: 51.

2. Lequel avoit un fils nommé Saül, jeune homme d'élite, & beau, en sorte qu'il n'y avoit aucun des enfans d'Israël qui fût plus beau que lui, & depuis les épaules en haut il étoit plus grand qu'aucun du peuple.

3. Or les ânesses de Kis, pere de Saül, s'étoient perdues; & Kis dit à Saül son fils; Prens maintenant avec toi un des serviteurs & te leve, & va chercher les ânesses.

4. Il passa donc par la montagne d'Ephraïm, & traversa le* païs de Salisa, mais ils ne les trouverent point: puis ils passerent par le païs de Sehalim, mais elles n'y furent point: ils passerent ensuite par le païs de Jémini, mais ils ne les trouverent point.* 2. *Rois* 4: 42.

5. Quand ils furent venus au païs de Tsulph, Saül dit à son serviteur qui étoit avec lui; Viens, & retournons-nous-en, de peur que mon pere n'ait cessé *d'être en peine* des ânesses, & qu'il ne soit en peine de nous.

6. Et le serviteur lui dit; Voici, je te prie, il y a en cette ville * un homme de Dieu, qui est un personnage fort vénérable; tout ce qu'il dit arrive infailliblement: allons y maintenant, peut-être qu'il nous

nous enseignera le chemin que nous devrons prendre. *ch. 2: 27.

7. Et Saül dit à son serviteur; Mais si nous y allons, que porterons-nous à l'homme de Dieu, car la provision nous a manqué, & nous n'avons aucun présent pour porter à l'homme de Dieu? qu'avons-nous avec nous?

8. Et le serviteur répondit encore à Saül, & dit; Voici j'ai encore entre mes mains le quart d'un sicle d'argent, & je le donnerai à l'homme de Dieu, & il nous enseignera nôtre chemin.

9. *Or* c'étoit anciennement *la coûtume* en Israël quand on alloit consulter Dieu, qu'on se disoit l'un à l'autre; Venez, allons au Voyant; car celui qu'on *appelle* aujourd'hui Prophete, s'appelloit autrefois le Voyant:

10. Et Saül dit à son serviteur; Tu dis bien: viens, allons: & ils s'en allerent dans la ville où *étoit* l'homme de Dieu.

11. *Et* comme ils montoient par la montée de la ville, ils trouverent de jeunes filles qui sortoient pour puiser de l'eau, & ils leur dirent; Le voyant n'est-il pas ici?

12. Et elles leur répondirent, & dirent; Il *y* est, le voilà devant toi: hâte-toi maintenant, car il est venu aujourd'hui en la ville, parce qu'il y a aujourd'hui un sacrifice pour le peuple dans le haut lieu.

13. Comme vous entrerez dans la ville, vous le trouverez avant qu'il monte au haut lieu pour manger: car le peuple ne mangera point jusqu'à ce qu'il soit venu, parce qu'il doit bénir le sacrifice; & aprés cela * ceux qui sont conviez *en* mangeront: montez donc maintenant; car vous le trouverez aujourd'hui. * *Ch.* 16: 3.

14. Ils monterent donc à la ville: & comme ils entroient dans la ville, voici, Samuel qui sortoit pour monter au haut lieu, les rencontra.

15. Or l'Eternel avoit fait entendre & avoit dit à Samuel, un jour avant que Saül vînt;

16. Demain à cette même heure je t'envoyerai un homme du païs de Benjamin, & tu l'oindras pour être le conducteur de mon peuple d'Israël, & il délivrera mon peuple de la main des Philistins: car j'ai regardé mon peuple, parce que son cri est parvenu jusqu'à moi.

17. Et dés-que Samuel eut apperçu Saül, l'Eternel lui dit; Voilà l'homme dont je t'ai parlé; c'est celui qui dominera sur mon peuple.

18. Et Saül s'approcha de Samuel au dedans de la porte, & *lui* dit; Je te prie enseigne-moi où est la maison du Voyant.

19. Et Samuel répondit à Saül, & dit; Je suis le Voyant: monte devant moi au haut lieu, & vous mangerez aujourd'hui avec moi; & je te laisserai aller au matin, & te déclarerai tout ce que tu as sur le cœur.

20. Car quant aux ânesses que tu as perdues il y a aujourd'hui trois jours, ne t'en mets point en peine, parce qu'elles ont été trouvées. Et vers qui *tend* tout le desir d'Israël? n'est-ce point vers toi, & vers toute la maison de ton pere?

21. Et Saül répondit & dit; Ne suis-je pas Benjamite, de la moindre Tribu d'Israël, & ma famille n'est-elle pas la plus petite de toutes les familles de la Tribu de Benjamin? & pourquoi m'as-tu tenu de tels discours? *Jug. 6: 15.

22. Samuel donc prit Saül & son serviteur, & les fit entrer dans la

sale, & les plaça au plus haut bout, entre les conviez, qui étoient environ trente hommes.

23. Et Samuel dit au cuisinier; Apporte la portion que je t'ai donnée, & de laquelle je t'ai dit de la serrer par devers toi.

24. Or le cuisinier avoit levé une épaule, & ce qui étoit au dessus, & il le mit devant Saül. Et Samuel dit; Voici ce qui a été reservé, mets-le devant toi, & mange: car il t'a été gardé expressément pour cette heure, lors que j'ai dit de convier le peuple; & Saul mangea avec Samuel ce jour-là.

25. Puis ils descendirent du haut lieu dans la ville, & *Samuel* parla avec Saül sur le toit.

26. Puis s'étant levé le matin, à la pointe du jour, Samuel appella Saül sur le toit, & lui dit; Leve-toi, & je te laisserai aller. Saül donc se leva, & ils sortirent eux deux dehors, lui & Samuel.

27. Et comme ils descendoient au bas de la ville, Samuel dit à Saül; Di au serviteur qu'il passe devant nous; lequel passa, mais toi arrête-toi maintenant, afin que je te fasse entendre la parole de Dieu.

CHAPITRE X.

Saül sacré, & accepté pour être Roi.

OR Samuel avoit pris une phiole d'huile, laquelle il répandit sur la tête de Saül, puis il le baisa, & lui dit;* l'Eternel ne t'a-t-il pas oinct sur son héritage, pour en être le conducteur? *2. *Rois* 9:7.

2. Quand tu seras aujourd'hui parti d'avec moi, tu trouveras deux hommes prés du sépulchre de Rachel, sur la frontiere de Benjamin à Tseltsah, qui te diront; Les ânesses que tu étois allé chercher ont été trouvées; & voici, ton pere ne pense plus aux ânesses, & il est en peine de vous, disant; Que ferai-je au sujet de mon fils?

3. Et lors qu'étant parti de là tu auras passé outre, & que tu seras venu jusqu'à la chênaye de Tabor; tu seras rencontré par trois hommes qui montent vers Dieu, en la maison du *Dieu* Fort; l'un desquels porte trois chèvreux, l'autre trois miches de pain, & l'autre un barril de vin.

4. Et ils te demanderont comment tu te portes, & te donneront deux pains, que tu recevras de leur main.

5. Aprés cela tu viendras au côteau de Dieu, où est la garnison des Philistins: & il arrivera que sitôt que tu seras entré dans la ville, tu rencontreras une compagnie de Prophetes descendans du haut lieu, ayans devant eux une musette, un tambour, une flûte, & un violon, & qui prophétisent.

6. Alors l'Esprit de l'Eternel te saisira, & tu prophétiseras avec eux, & seras changé en un autre homme.

7. Et quand ces signes-là te seront arrivez, fai *tout* ce qui se présentera à faire; car Dieu est avec toi.

8. Puis tu descendras devant moi à Guilgal, & voici, je descendrai vers toi pour offrir des holocaustes, & sacrifier des sacrifices de prospéritez, tu m'attendras là sept jours, jusqu'à ce que je sois arrivé vers toi, & je te déclarerai ce que tu devras faire.

9. Il arriva donc qu'aussi-tôt que *Saül* eut tourné le dos pour s'en aller d'avec Samuel, Dieu lui changea son cœur en un autre, & tous ces signes-là lui arriverent en ce même jour.

10. Car quand ils furent venus au

au côteau, voici une troupe de Prophetes *vint* au devant de lui; & l'Esprit de Dieu le saisit, & il prophétisa au milieu d'eux.

11. Et il arriva que quand tous ceux qui l'avoient connu auparavant, eurent vû qu'il étoit avec les Prophetes, & qu'il prophétisoit, ceux du peuple se dirent l'un à l'autre; Qu'est-il arrivé au fils de Kis? Saül aussi est-il entre les Prophetes?

12. Et quelqu'un de là répondit, & dit; Et qui est leur pere? C'est pourquoi cela passa en proverbe, Saül aussi est-il entre les Prophetes?

13. Or *Saül* ayant cessé de prophétiser, vint au haut lieu.

14. Et l'oncle de Saül dit à Saül & à son garçon; Où êtes-vous allez? Et il répondit; *Nous sommes allez* chercher les ânesses, mais voyant qu'elles ne *se trouvoient* point, nous sommes venus vers Samuel.

15. Et son oncle lui dit; Déclare-moi, je te prie, ce que vous a dit Samuel.

16. Et Saül dit à son oncle; il nous a assuré que les ânesses étoient trouvées: mais il ne lui déclara point le discours que Samuel lui avoit tenu touchant la Royauté.

17. Or Samuel assembla le peuple devant l'Eternel à Mitspa.

18. Et il dit aux enfans d'Israël; Ainsi a dit l'Eternel le Dieu d'Israël; J'ai fait monter Israël hors d'Egypte, & je vous ai délivrez de la main des Egyptiens, & de la main de tous les Royaumes qui vous opprimoient.

19. Mais aujourd'hui vous avez rejetté vôtre Dieu, lequel est celui qui vous a délivrez de tous vos maux, & de vôs afflictions, & vous avez dit; Non: mais établi-nous un Roi. Présentez-vous donc maintenant devant l'Eternel, selon vos Tribus, & selon vos milliers.

20. Ainsi Samuel fit approcher toutes les Tribus d'Israël: & la Tribu de Benjamin fut saisie.

21. Aprés il fit approcher la Tribu de Benjamin selon ses familles, & la famille de Matri fut saisie; puis Saül fils de Kis fut saisi, lequel ils chercherent, mais il ne se trouva point.

22. Et ils consulterent encore l'Eternel; *en disant*; L'homme n'est il pas encore venu ici? Et l'Eternel dit; Le voilà caché parmi le bagage.

23. Ils coururent donc, & le tirerent de là, & il se présenta au milieu du peuple, & il étoit plus haut que tout le peuple depuis les épaules en haut.

24. Et Samuel dit à tout le peuple; Ne voyez-vous pas qu'il n'y en a point en tout le peuple qui soit semblable à celui que l'Eternel a choisi? Et le peuple jetta des cris de joye, & dit; Vive le Roi.

25. Alors Samuel prononça au peuple le droit du Royaume, & l'écrivit dans un livre, lequel il mit devant l'Eternel. Puis Samuel renvoya le peuple, chacun en sa maison.

26. Saül aussi s'en alla en sa maison à Guibha, & les gens de guerre dont Dieu avoit touché le cœur, s'en allerent avec lui.

27. Mais il y eut de méchans garnemens qui dirent: Comment celui-ci nous délivreroit-il? & ils le mépriserent, & *ne lui apporterent point de présent: mais il fit le sourd. *2. *Chron.* 17:5.

CHAPITRE XI.

Saül délivre la ville de Jabés.

OR Nahas Hammonite monta, & se campa contre Jabés de Galaad. Et tous ceux de Jabés dirent à Nahas; Traite alliance avec nous, & nous te servirons.

2. Mais Nahas Hammonite leur répondit; Je traiterai *alliance* avec vous à cette condition, que je vous creve à tous l'œil droit, & que je mette cela pour opprobre sur tout Israël.

3. Et les Anciens de Jabés lui dirent; Donne-nous sept jours de tréves, & nous envoyerons des messagers par tous les quartiers d'Israël, & s'il n'y a personne qui nous délivre, nous nous rendrons à toi.

4. Les messagers donc vinrent en Guibhat-Saül, & dirent ces paroles devant le peuple: & tout le peuple éleva sa voix, & pleura.

5. Et voici Saül revenoit des champs derriere ses bœufs: & il dit; Qu'est-ce qu'a ce peuple pour pleurer ainsi? Et on lui raconta ce qu'avoient dit ceux de Jabés.

6. Or l'Esprit de Dieu saisit Saül, lors qu'il entendit ces paroles, & il fut embrasé de colere.

7. Et il prit une couple de bœufs, & les coupa en morceaux, & en envoya dans tous les quartiers d'Israël par des messagers exprés, en disant; On en fera de même aux bœufs de tous ceux qui ne sortiront point, & qui ne suivront point Saül & Samuel. Et la frayeur de l'Eternel tomba sur le peuple, & ils sortirent * comme si ce n'eût été qu'un seul homme. * *Jug.* 20:1.

8. Et *Saül* les dénombra en Bézec: & il y eut trois cens mille hommes des enfans d'Israël, & trente mille des gens de Juda.

9. Aprés ils dirent aux messagers qui étoient venus; Vous parlerez ainsi à ceux de Jabés de Galaad; Vous serez délivrez demain quand le soleil sera en sa force. Les messagers donc s'en revinrent, & rapporterent cela à ceux de Jabés, qui s'*en* rejoüirent.

10. Et ceux de Jabés dirent *aux Hammonites*; Demain nous nous rendrons a vous, & vous nous ferez tout ce qui vous semblera bon.

11. Et dés le lendemain Saül mit le peuple en trois bandes, & ils entrerent dans le camp sur la veille du matin, & frapperent les Hammonites jusques vers la chaleur du jour: & ceux qui demeurerent de reste, furent tellement dispersez çà & là, qu'il n'en demeura pas deux ensemble.

12. Et le peuple dit à Samuel; Qui est ce qui dit, Saül regnera-t-il sur nous? Donnez-nous ces hommes-là, & nous les ferons mourir.

13. Alors Saül dit; *On ne fera mourir personne en ce jour, parce que l'Eternel a délivré aujourd'hui Israël. * 2. *Sam.* 19:22.

14. Et Samuel dit au peuple; Venez, & allons à Guilgal, & nous y renouvellerons la Royauté.

15. Et tout le peuple s'en alla à Guilgal; & là ils établirent Saül pour Roi devant l'Eternel à Guilgal, & ils offrirent là des sacrifices de prospéritez devant l'Eternel: & là Saül & tous ceux d'Israël se rejoüirent beaucoup.

CHAPITRE XII.

Discours de Samuel au peuple en se démettant de son gouvernement.

ALors Samuel dit à tout Israël; Voici, j'ai obéï à vôtre parole en tout ce que vous m'avez dit, & j'ai établi un Roi sur vous.

2. Et

2. Et maintenant, voici le Roi qui marche devant vous, car pour moi je suis vieux, & chenu, & voici, mes fils aussi sont avec vous: & pour moi j'ai marché devant vous, depuis ma jeunesse jusques à ce jour.

3. Me voici, répondez-moi, *devant l'Eternel, & devant son Oinct; De qui ai-je pris le bœuf? & de qui ai-je pris l'âne? & à qui ai-je fait tort? qui ai-je foulé? & de la main de qui ai-je pris de recompense, afin d'user de connivence avec lui, & je vous en ferai restitution? * *Mich.* 6:3.

4. Et ils répondirent; Tu ne nous as point opprimez, & tu ne nous as point foulez, & tu n'as rien pris de personne.

5. Il leur dit encore; L'Eternel est témoin contre vous: son Oinct aussi est témoin aujourd'hui, que vous n'avez trouvé aucune chose entre mes mains. Et ils répondirent; Il en est témoin.

6. Alors Samuel dit au peuple; L'Eternel est celui qui a fait Moyse & Aaron, & qui a fait monter vos peres hors du païs d'Egypte.

7. Maintenant donc présentez-vous *ici*, & j'entrerai en procés contre vous devant l'Eternel, pour tous les bienfaits de l'Eternel, qu'il a faits à vous & à vos peres.

8. Aprés que Jacob fut entré en Egypte vos peres crierent à l'Eternel, & l'Eternel envoya Moyse & Aaron qui tirerent vos peres hors d'Egypte, & qui les ont faits habiter en ce lieu-ci.

9. Mais ils oublierent l'Eternel leur Dieu, & il les livra entre les mains de Sisera, chef de l'armée de Hatsor, & entre les mains des Philistins, & entre les mains du Roi de Moab, qui leur firent la guerre.

10. Aprés ils crierent à l'Eternel & dirent; Nous avons péché: car nous avons abandonné l'Eternel, & nous avons servi les Bahalins, & Hastaroth. Maintenant donc délivre nous des mains de nos ennemis, & nous te servirons.

11. Et l'Eternel a envoyé Jérubbahal, & Bedan, *& Jephthé, & Samuel, & il vous a délivrez de la main de tous vos ennemis d'alentour, & vous avez habité en pleine assûrance. * *Jug.* 11:15.

12. Mais quand vous avez vû que Nahas Roi des enfans de Hammon venoit contre vous, vous m'avez dit; Non, mais un Roi regnera sur nous: quoi que l'Eternel vôtre Dieu fût vôtre Roi.

13. Maintenant donc voici le Roi que vous avez choisi, que vous avez demandé, & voici l'Eternel l'a établi Roi sur vous.

14. Si vous craignez l'Eternel, & que vous le serviez, & obéïssiez à sa voix, & que vous ne soyez point rebelles au commandement de l'Eternel, alors & vous, & vôtre Roi qui regne sur vous, vous serez sous la conduite de l'Eternel vôtre Dieu.

15. Mais si vous n'obéïssez pas à la voix de l'Eternel, & si vous êtes rebelles au commandement de l'Eternel, la main de l'Eternel sera aussi contre vous, comme elle a été contre vos peres.

16. Or maintenant arrêtez vous & voyez cette grande chose que l'Eternel va faire devant vos yeux.

17. N'est-ce pas aujourd'hui la moisson des blez? Je crierai à l'Eternel, & il fera tonner & pleuvoir; afin que vous sachiez & que vous voyiez, combien le mal que vous avez fait en la présence de l'Eternel est grand, d'avoir demandé un Roi pour vous.

18. Alors Samuel cria à l'Eternel & l'Eternel fit tonner & pleuvoir en ce jour-là: & tout le peuple craignit fort l'Eternel & Samuel.

19. Et tout le peuple dit à Samuel; Prie pour tes serviteurs l'Eternel ton Dieu, afin que nous ne mourions point: car nous avons ajoûté ce mal à tous nos *autres* péchez, d'avoir démandé un Roi pour nous.

20. Alors Samuel dit au peuple; Ne craignez point: vous avez fait tout ce mal-ci, néanmoins ne vous détournez point d'aprés l'Eternel, mais servez l'Eternel de tout vôtre cœur.

21. Ne vous en détournez donc point, car ce seroit vous détourner aprés des choses de néant, qui ne vous apporteroient aucun profit, & qui ne vous délivreroient point; puis que ce sont des choses de néant.

22. Car l'Eternel pour l'amour de son grand Nom n'abandonnera point son peuple; parce que l'Eternel a voulu vous faire son peuple.

23. Et pour moi, Dieu me garde que je péche contre l'Eternel, & que je cesse de prier pour vous: mais je vous enseignerai le bon & le droit chemin.

24. Seulement craignez l'Eternel, & servez-le en vérité, de tout vôtre cœur: car vous avez vû les choses magnifiques qu'il a faites pour vous.

25. Mais si vous persévérez à mal faire, vous serez consumez vous & vôtre Roi.

CHAPITRE XIII.

Jonathan. Saul rejetté de Dieu.

SAül avoit regné un an, & il regna deux ans sur Israël.

2. Et Saül choisit trois mille hommes d'Israël, dont il y en avoit deux mille avec lui à Micmas, & sur la montagne de Béthel, & mille étoient avec Jonathan à Guibha de Benjamin: & il renvoya le reste du peuple, chacun en sa tente.

3. Et Jonathan frappa la garnison des Philistins qui étoit au côteau, & cela fut sû des Philistins: & Saül le fit publier au son de la trompette par tout le païs, en disant; Que les Hébreux écoutent.

4. Ainsi tout Israël entendit dire, Saül a frappé la garnison des Philistins, & Israël est en mauvaise odeur parmi les Philistins. Et le peuple s'assembla auprés de Saül à Guilgal.

5. Les Philistins aussi s'assemblerent pour faire la guerre à Israël, ayant trente mille chariots, & six mille hommes de cheval: & le peuple étoit comme le sable qui est sur le bord de la mer, tant il étoit en grand nombre: ils monterent donc & se camperent à Micmas, vers l'Orient de Beth-aven.

6. Mais ceux d'Israël se virent dans une grande angoisse; car le peuple étoit fort abbatu, c'est pourquoi le peuple se cacha dans les cavernes, dans les buissons épais, dans les rochers, dans les forts & dans des fosses.

7. Et les Hébreux passerent le Jourdain *pour aller* au païs de Gad & de Galaad. Or comme Saül étoit encore à Guilgal, tout le peuple effrayé se rangea vers lui.

8. Et *Saül* attendit sept jours selon l'assignation de Samuel: mais Samuel ne venoit point à Guilgal, & le peuple s'écartoit d'auprés de Saul.

9. Et Saül dit; Amenez-moi un holocauste, & des Sacrifices de prospéritez: & il offrit l'holocauste.

10. Or il arriva qu'aussi-tôt qu'il eut achevé d'offrir l'holocauste, voici, Samuel arriva, & Saül sortit au devant de lui pour le saluer.

11. Et Samuel lui dit; Qu'as-tu fait? Saül répondit; Parce que je voyois que le peuple s'écartoit d'avec moi, & que tu ne venois point au jour assigné, & que les Philistins étoient assemblez à Micmas;

12. J'ai dit; Les Philistins descendront maintenant contre moi à Guilgal, & je n'ai point supplié l'Eternel: & aprés m'être retenu, *quelque temps*, j'ai enfin offert l'holocauste.

13. Alors Samuel dit à Saül; Tu as agi follement, en ce que tu n'as point gardé le commandement que l'Eternel ton Dieu t'avoit ordonné: car l'Eternel auroit maintenant affermi ton regne sur Israël à toûjours.

14. Mais maintenant ton regne ne sera point affermi: l'Eternel s'est cherché un homme selon son cœur, & l'Eternel lui a commandé d'être Conducteur de son peuple, parce que tu n'as point gardé ce que l'Eternel t'avoit commandé.

15. Puis Samuel se leva, & monta de Guilgal à Guibha de Benjamin. Et Saül dénombra le peuple qui se trouva avec lui, qui fut d'environ six cens hommes.

16. Or Saül & son fils Jonathan, & le peuple qui se trouva avec eux se tenoient à Guebah de Benjamin, & les Philistins étoient campez à Micmas.

17. Et il sortit trois bandes du camp des Philistins pour faire du dégât: l'une de ces bandes prit le chemin de Hophra, vers le païs de Suhal.

18 L'autre bande prit le chemin de Beth-oron: & la troisieme prit le chemin de la frontiere qui regarde vers la vallée de Tsebohim, du côté du desert.

19. Or dans tout le païs d'Israël il ne se trouvoit aucun forgeron: car les Philistins avoient dit; *Il faut empêcher* que les Hébreux ne fassent des épées ou des halebardes. * *Jug.* 5: 1.

20. C'est pourquoi tout Israël descendoit vers les Philistins, chacun pour aiguiser son soc, son coutre, sa coignée & son hoyau:

21. Lors que leurs hoyaux, leurs coutres, & leurs fourches à trois dents, & leurs coignées avoient la pointe gâtée, même pour racommoder un aiguillon.

22. *C'est pourquoi il arriva que le jour du combat il ne se trouva ni épée, ni halebarde, en la main d'aucun du peuple qui étoit avec Saül & Jonathan, & il n'y eut que Saül & Jonathan en qu'il s'en trouvât. * *Jug.* 5. 8.

23. Et le corps de garde des Philistins sortit au passage de Micmas.

CHAPITRE XIV.

Valeur de Jonathan. Serment temeraire de Saül.

OR il arriva que Jonathan fils de Saül, dit un jour au garçon qui portoit ses armes; Viens, & passons vers le corps de garde des Philistins qui est par delà ce lieu-là: mais il ne le déclara point à son pere.

2. Et Saül se tenoit à l'extrémité du côteau sous un grenadier, à Migron, & le peuple qui étoit avec lui étoit d'environ six cens hommes.

3. Et Ahija fils d'Ahitub, frere d'Icabod, fils de Phinées, fils d'Héli, Sacrificateur de l'Eternel à Silo, portoit l'Ephod; & le peuple ne savoit point que Jonathan s'en fut allé.

4. Or entre les passages par lesquels Jonathan cherchoit de passer jusqu'au corps de garde des Phi-

Philiſtins, il y avoit une rocher du côté de deçà, & un autre rocher du côté delà : l'un avoit nom Borſets, & l'autre Séné.

5. L'un de ces rochers étoit ſitué du côté de l'Aquilon vis-à-vis de Micmas : & l'autre, du côté du Midi vis-à-vis de Guebah.

6. Et Jonathan dit au garçon qui portoit ſes armes ; Viens, paſſons au corps de garde de ces incirconcis ; peut-être que l'Eternel opérera pour nous : *car on ne ſauroit empêcher l'Eternel de délivrer avec beaucoup ou avec peu de gens. *2. *Chron.* 14 : 11.

7. Et celui qui portoit ſes armes lui dit ; Fai tout ce que tu as au cœur, vas-y : voici je ſerai avec toi où tu voudras.

8. Et Jonathan lui dit ; Voici, nous allons paſſer vers ces gens, & nous nous montrerons à eux.

9. S'ils nous diſent ainſi ; Attendez juſqu'à ce que nous ſoyons venus à vous, alors nous nous arrêterons à nôtre place, nous ne monterons point vers eux.

10. Mais s'ils diſent ainſi ; Montez vers nous, alors nous monterons : car l'Eternel les aura livrez entre nos mains. Que cela nous ſoit pour ſigne.

11. Ils ſe montrerent donc tous deux au corps de garde des Philiſtins, & les Philiſtins dirent ; Voilà, les Hébreux ſortent des trous où ils s'étoient cachez.

12. Et ceux du corps de garde dirent à Jonathan, & à celui qui portoit ſes armes ; Montez vers nous, & nous vous montrerons quelque choſe. Et Jonathan dit à celui qui portoit ſes armes : Monte aprés moi ; car l'Eternel les a livrez entre les mains d'Iſraël.

13. Et Jonathan monta *en grimpant* de ſes mains & de ſes pieds, avec celui qui portoit ſes armes ; puis *ceux du corps de garde* tomberent devant Jonathan, & celui qui portoit ſes armes les tuoit aprés lui.

14. Et cette premiere défaite, que fit Jonathan, & celui qui portoit ſes armes, fut d'environ vingt hommes, *qui furent tuez* dans *l'eſpace* d'environ la moitié d'un arpent de terre.

15. Et il y eut un *grand* effroi au camp, a la campagne, & parmi tout le peuple ; le corps de garde auſſi, & ceux qui *étoient allez* ravager, furent effrayez, & le païs fut en trouble, tellement que ce fut comme une frayeur *envoyée* de Dieu.

16. Et les ſentinelles de Saül qui étoient à Guibha de Benjamin regarderent ; & voici, la multitude étoit en *un ſi grand* deſordre qu'elle ſe fouloit en s'en allant.

17. Alors Saül dit au peuple qui étoit avec lui ; Faites maintenant la revûe, & voyez qui s'en eſt allé d'entre nous. Ils firent donc la revûe, & voici Jonathan n'y étoit point, ni celui qui portoit ſes armes.

18. Et Saül dit à Ahija ; Approche l'Arche de Dieu : (car l'Arche de Dieu étoit en ce jour-là avec les enfans d'Iſraël.)

19. Mais il arriva que pendant que Saül parloit au Sacrificateur, le tumulte qui étoit au camp des Philiſtins alloit croiſſant de plus en plus ; & Saül dit au Sacrificateur ; Retire ta main.

20. Et Saul, & tout le peuple qui étoit avec lui, fut aſſemblé à grand cri, & ils vinrent juſqu'à la bataille, & voici * les Philiſtins avoient les épées tirées les uns contre les autres, *& il y avoit* un fort grand effroi. * *Ezéch.* 38 : 11.

21. Or

21. Or les Philiſtins avoient *avec eux* des Hébreux comme *ils avoient eu* auparavant, qui étoient montez *du païs* d'alentour avec eux en leur camp, & qui ſe joignirent incontinent aux Iſraëlites qui étoient avec Saül & Jonathan.

22. Et tous les Iſraëlites qui s'étoient cachez dans la montagne d'Ephraïm, ayant appris que les Philiſtins s'enfuyoient, les pourſuivirent auſſi pour les combattre.

23. Et ce jour-là l'Eternel délivra Iſraël, & ils allerent en combattant juſqu'à Beth-aven.

24. Mais ceux d'Iſraël ſe trouverent fort fatiguez en ce jour-là ; & Saül avoit fait faire au peuple ce ſerment, diſant ; Maudit ſoit l'homme qui mangera d'aucune choſe juſqu'au ſoir, afin que je me venge de mes ennemis : de ſorte que tout le peuple ne goûta d'aucune choſe.

25. Et tout le peuple du païs vint en une fôret, où il y avoit du miel qui *découloit* ſur le deſſus d'un champ.

26. Le peuple donc entra dans la forêt, & voici du miel qui découloit ; & il n'y en eut aucun qui portât ſa main à ſa bouche ; car le peuple avoit peur du ſerment.

27. Or Jonathan n'avoit point entendu ſon pere lors qu'il avoit fait jurer le peuple, & il étendit le bout de la verge qu'il avoit en ſa main, & la trempa dans un rayon de miel, & il porta ſa main à ſa bouche, & ſes yeux furent éclaircis.

28. Alors quelqu'un du peuple prenant la parole, lui dit ; Ton pere a fait expreſſément jurer le peuple, en diſant ; Maudit ſoit l'homme qui mangera aujourd'hui aucune choſe ; quoi que le peuple fût fort fatigué.

29. Et Jonathan dit ; Mon pere a troublé le peuple du païs. Voyez je vous prie, comment mes yeux ſont éclaircis, pour avoir un peu goûté de ce miel :

30. Combien plus ſi le peuple avoit aujourd'hui mangé abondamment de la dépouille de ſes ennemis, qu'il a trouvée ; car la défaite des Philiſtins n'en auroit-elle pas été plus grande ?

31. En ce jour-là donc ils frapperent les Philiſtins depuis Micmas juſqu'à * Ajalon, & le peuple fut fort las. * *Joſ.* 19 : 42.

32. Puis il ſe jetta ſur le butin, & ils prirent des brebis, des bœufs, & des veaux, & les égorgerent ſur la terre : & le peuple les mangeoit avec le ſang.

33. Et on en fit rapport à Saül, en diſant ; Voici, le peuple péche contre l'Eternel, en mangeant avec le ſang : & il dit ; Vous avez transgreſſé : vous roulez aujourd'hui une grande pierre ſur moi.

34. Et Saül dit ; Allez çà & là parmi le peuple, & dites-leur que chacun amene vers moi ſon bœuf, & chacun ſes brebis ; & vous les égorgerez ici, & les mangerez, & vous ne pécherez point contre l'Eternel, en mangeant avec le ſang. Et chacun du peuple amena cette nuit-là ſon bœuf à la main, & ils les égorgerent là.

35. Et Saül bâtit un autel à l'Eternel : ce fut le premier autel qu'il bâtit à l'Eternel.

36. Puis Saül dit ; Deſcendons & pourſuivons de nuit les Philiſtins, & les pillons juſqu'à ce que le matin ſoit venu, & n'en laiſſons pas un de reſte. Et ils dirent ; Fai tout ce qui te ſemble bon : mais le Sacrificateur dit ; Approchons-nous ici vers Dieu.

37. Alors Saül conſulta Dieu, *en diſant :*

disant: Descendrai-je pour poursuivre les Philistins? les livreras-tu entre les mains d'Israël? & il ne lui donna point de réponse en ce jour-là.

38. Et Saül dit; Tous les Cantons du peuple approchez-vous, & sachez, & voyez par qui ce péché est aujourd'hui arrivé.

39. Car l'Eternel qui délivre Israël, est vivant, qu'encore que cela eût été fait par mon fils Jonathan, il en mourra certainement. Et aucun de tout le peuple ne lui répondit rien.

40. Puis il dit à tout Israël; Mettez vous d'un côté, & nous serons de l'autre côte moi & Jonathan mon fils. Le peuple répondit à Saül; Fai ce qui te semble bon.

41. Et Saül dit à l'Eternel le Dieu d'Israel; Fai connoître celui qui est innocent. Et Jonathan & Saul furent saisis: & le peuple échappa.

42. Et Saül dit; Jettez *le fort* entre moi & Jonathan mon fils. Et Jonathan fut saisi.

43. Alors Saül dit à Jonathan; Déclare-moi ce que tu as fait. Et Jonathan lui déclara & dit; Il est vrai que j'ai goûté avec le bout de ma verge que j'avois en ma main un peu de miel: me voici, je mourrai.

44. Et Saül dit; Que Dieu me fasse ainsi, & ainsi y ajoûte, si tu ne meurs certainement, Jonathan.

45. Mais le peuple dit à Saül, Jonathan qui a fait cette grande délivrance en Israël, mourroit-il! A Dieu ne plaise: l'Eternel est vivant, si un seul des cheveux de sa tête tombe à terre: car il a aujourd'hui operé avec Dieu. Ainsi le peuple délivra Jonathan, & il ne mourut point.

46. Puis Saül s'en retourna de la poursuite des Philistins, & les Philistins s'en allerent en leur lieu.

47. Saül donc prit possession du Royaume d'Israël, & fit guerre tout à l'entour contre ses ennemis contre Moab, & contre les enfans de Hammon, & contre Edom, & contre les Rois de Tsoba, & contre les Philistins: par tout où il se tournoit, il mettoit tout en trouble.

48. Il assembla aussi une armée, & frappa Hamalec, & délivra Israël de la main de ceux qui le pilloient.

49. Or les fils de Saül étoient Jonathan, Jisui, & Malkisuah; & quant aux noms de ses deux filles le nom de l'aînée étoit Mérab, & le nom de la plus jeune, Mical.

50. Et le nom de la femme de Saül étoit Abinoham, fille d'Ahimahats; & le nom du Chef de son armée étoit Abner, fils de Ner, oncle de Saul.

51. Et Kis pere de Saül, & Ner pere d'Abner étoient fils d'Abiel.

52. Et il y eut une forte guerre contre les Philistins durant tout le temps de Saül; & aussi tôt que Saül voyoit quelque homme fort & quelque homme vaillant, il le prenoit auprés de lui.

CHAPITRE XV.

Saul rejetté. Agag égorgé.

OR Samuel dit à Saül; L'Eternel m'a envoyé pour t'oindre afin que tu sois Roi sur mon peuple, sur Israël: maintenant donc écoute les paroles de l'Eternel.

2. Ainsi a dit l'Eternel des armées; J'ai rappellé en ma mémoire ce qu'Hamalec a fait à *Israël, & comment ils s'opposa à lui sur le chemin, quand il montoit d'Egypte. * *Exod.* 17: 8.

3. Va maintenant, & frappe Hamalec, & détruisez à la façon de l'interdit tout ce qu'il a, & ne l'épargne point: mais fai mourir tant les hommes que les femmes; tant les grands que ceux qui tettent, tant les bœufs que le menu bétail, tant les chameaux que les ânes.

4. Saul donc assembla le peuple à cri public, & en fit le dénombrement à Telaïm, qui fut de deux cens mille hommes de pied, & de dix mille hommes de Juda.

5. Et Saül vint jusqu'à la ville de Hamalec, & mit des embuscades en la vallée.

6. Et Saul dit aux Kéniens; Allez, retirez-vous, descendez de parmi les Hamalécites, de peur que je ne vous enveloppe avec eux: car vous usates de gratuïté envers tous les enfans d'Israël, quand ils monterent d'Egypte. Et les Kéniens se retirerent de parmi les Hamalécites.

7. Et Saul frappa les Hamalécites depuis Havila jusqu'en Sur, qui est vis-à-vis d'Egypte,

8. Et prit vif Agag Roi d'Hamalec: mais il fit passer tout le peuple au fil de l'épée à la façon de l'interdit.

9. Saul donc & le peuple épargnerent Agag, & les meilleures brebis, les *meilleurs* bœufs, les bêtes grasses, les agneaux, & tout ce qui étoit bon: & ils ne voulurent point les détruire à la façon de l'interdit: ils détruisirent seulement à la façon de l'interdit tout ce qui n'étoit d'aucun prix, & qui étoit chetif.

10. Alors la parole de l'Eternel fut adressée à Samuel, en disant;

11. *Je me repens d'avoir établi Saül pour Roi, car il s'est détourné de moi, & n'a point exécuté mes paroles. Et Samuel en fut fort attristé, & cria à l'Eternel toute cette nuit-là. * *Gen.* 6: 6.

12. Puis Samuel se leva de bon matin, pour aller au devant de Saül. Et on fit rapport à Samuel, en disant; Saül est venu à Carmel & voici il s'est fait *là* dresser une place, mais il s'en est retourné, & passant outre il est descendu à Guilgal. * *Jos.* 15. 55.

13. Quand Samuel fut venu à Saül, Saül lui dit: Tu sois béni de l'Eternel: J'ai exécuté la parole de l'Eternel.

14. Et Samuel dit; Quel est donc ce beêlement de brebis *à* mes oreilles, & ce muglement de bœufs que j'entends?

15. Et Saül répondit; Ils les ont amenez des Hamalécites; car le peuple à épargné les meilleures brebis & les *meilleurs* bœufs, pour les sacrifier à l'Eternel ton Dieu: & nous avons détruit le reste à la façon de l'interdit.

16. Et Samuel dit à Saül; Arrête, & je te déclarerai ce que l'Eternel m'a dit cette nuit: & il lui répondit; Parle.

17. Samuel donc dit; N'est-il pas vrai que quand tu étois petit à tes yeux, tu as été fait Chef des Tribus d'Israël, & l'Eternel t'a oinct pour Roi sur Israel?

18. Or l'Eternel t'avoit envoyé en cette expedition, & t'avoit dit; Va, & détrui à la façon de l'interdit ces pécheurs, les Hamalécites, & fai leur la guerre, jusqu'à ce qu'ils soient consumez.

19. Et pourquoi n'as-tu pas obéï à la voix de l'Eternel, mais tu t'és jetté sur le butin, & as fait ce qui est déplaisant à l'Eternel?

20. Et Saül répondit à Samuel; J'ai pourtant obéï à la voix de l'Eternel, & suis allé par le chemin par lequel l'Eternel m'a envoyé, & j'ai amené Agag Roi des Hamalécites,

lécites, & j'ai détruit à la façon de l'interdit les Hamalécites.

21. Mais le peuple a pris des brebis & des bœufs du butin, *comme* des prémices de l'interdit, pour sacrifier à l'Eternel ton Dieu à Guilgal.

22. Alors Samuel dit; L'Eternel prend il plaisir aux holocaustes & aux sacrifices, comme qu'on obéïsse à sa voix? Voici, l'obéïssance vaut mieux que le sacrifice, & se rendre attentif vaut mieux que la graisse des moutons,

23. Car la rebellion est *autant que* le péché de divination, & c'est une idole & un Théraphim que la transgression. Parce *donc* que tu as rejetté la parole de l'Eternel, il t'a aussi rejetté, afin que tu ne sois plus Roi.

24. Et Saul répondit à Samuel; J'ai péché, parce que j'ai transgressé le commandement de l'Eternel, & tes paroles; car je craignois le peuple, & j'ai acquiescé à sa voix.

25. Mais maintenant, je te prie pardonne moi mon péché, & retourne t'en avec moi, & je me prosternerai devant l'Eternel.

26. Et Samuel dit à Saül; Je ne retournerai point avec toi; parce que tu as rejetté la parole de l'Eternel, & que l'Eternel t'a rejetté, afin que tu ne sois plus Roi sur Israel.

27. Et comme Samuel se tournoit pour s'en aller, *Saül* lui prit le pan de son manteau, qui se déchira.

28. Alors Samuel lui dit; L'Eternel a aujourd'hui déchiré le Royaume d'Israel de dessus toi, & l'a donné à ton prochain, qui est meilleur que toi.

29. Et en effet; la force d'Israël ne mentira point, & ne se repentira point; car il n'est pas un homme, pour se repentir.

30. Et Saul répondit; J'ai péché; *mais* honore moi maintenant, je te prie, en la présence des Anciens de mon peuple, & en la présence d'Israel, & retourne t'en avec moi, & je me prosternerai devant l'Eternel ton Dieu.

31. Samuel donc s'en retourna, & suivit Saul; & Saul se prosterna devant l'Eternel:

32. Puis Samuel dit; Amenez-moi Agag Roi d'Hamalec. Et Agag vint à lui, faisant le gracieux: car Agag disoit; Certainement l'amertume de la mort est passée.

33. Mais Samuel dit: Comme ton épée a privé les femmes *de leurs enfans*, ainsi ta mere sera privée d' enfans entre les femmes. Et Samuel mit Agag en pieces devant l'Eternel à Guilgal.

34. Puis il s'en alla à Rama; & Saul monta en sa maison à Guibbath-Saül.

35. Et Samuel n'alla plus voir Saül jusqu'au jour de sa mort; quoi que Samuel eut mené deuil sur Saül, de ce que l'Eternel s'étoit repenti d'avoir établi Saül pour Roi sur Israel.

CHAPITRE XVI.

David oinct. Saül tourmenté d'un mauvais esprit.

ET l'Eternel dit à Samuel; Jusqu'à quand meneras-tu deuil sur Saül, vû que je l'ai rejetté, afin qu'il ne regne plus sur Israel? Empli ta corne d'huile, & viens, je t'envoyerai vers Isai Bethléhemite: car je me suis pourvû d'un de ses fils pour Roi.

2. Et Samuel dit; Comment y irai-je? car Saül l'ayant appris me tuera: & l'Eternel répondit; Tu emmeneras avec toi une jeune vache du troupeau; & tu diras; Je suis venu pour sacrifier à l'Eternel.

3. Et tu inviteras Isaï au Sacrifice, & là je te ferai savoir ce que tu auras à faire, & tu m'oindras celui que je te dirai.

4. Samuel donc fit comme l'Eternel lui avoit dit, & vint à Bethléhem, & les Anciens de la ville tout effrayez accoururent au devant de lui, & dirent; Ne viens-tu que pour bien?

5. Et il répondit; *Je ne viens que pour* bien: je suis venu pour sacrifier à l'Eternel, sanctifiez vous, & venez avec moi au sacrifice. Il fit sanctifier aussi Isaï & ses fils, & les invita au sacrifice.

6. Et il arriva que comme ils entroient, ayant vû Eliab, il dit; Certes l'Oinct de l'Eternel est devant lui.

7. Mais l'Eternel dit à Samuel; Ne prens point garde à son visage, ni à la grandeur de sa taille, car je l'ai rejetté; parce que *l'Eternel n'a point égard* à ce à quoi l'homme a égard: car l'homme a égard à ce qui est devant les yeux: mais l'Eternel a égard au cœur.

8. Puis Isaï appella Abinadab, & le fit passer devant Samuel, lequel dit; L'Eternel n'a pas choisi non plus celui-ci.

9. Et Isaï fit passer Samma, & *Samuel* dit; L'Eternel n'a pas choisi non plus celui-ci.

10. Ainsi Isaï fit passer ses sept fils devant Samuel: & Samuel dit à Isaï, L'Eternel n'a point choisi ceux-ci.

11. Puis Samuel dit à Isaï; Sont-ce là tous tes enfans? Et il dit, Il reste encore * le plus petit; mais voici, il paît les brebis. Alors Samuel dit à Isaï; Envoye le chercher: car nous ne nous mettrons point à table jusqu'à ce qu'il soit venu ici. * *Jug.* 6:15.

12. Il envoya donc, & le fit venir. Or il étoit blond, de bonne mine, & beau de visage. Et l'Eternel dit *à Samuel*; Leve-toi, & oins le: car c'est celui *que j'ai choisi*.

13. Alors Samuel prit la corne d'huile, & l'oignit au milieu de ses freres: & depuis ce jour-là l'Esprit de l'Eternel saisit David. Et Samuel se leva, & s'en alla à Rama.

14. Et l'Esprit de l'Eternel se retira de Saül: & le malin esprit *envoyé* par l'Eternel le troubloit.

15. Et les serviteurs de Saül lui dirent; Voici maintenant, le malin esprit *envoyé* de Dieu te trouble.

16. Que *le Roi* nôtre Seigneur dise à ses serviteurs qui sont devant toi, qu'ils cherchent un homme qui sache jouër du violon: & quand le malin esprit *envoyé* de Dieu sera sur toi, il jouera de sa main, & tu en seras soulagé.

17. Saül donc dit à ses serviteurs; Je vous prie, trouvez-moi un homme qui sache bien jouer des instrumens, & amenez-le moi.

18. Et l'un de ses serviteurs répondit, & dit; Voici, j'ai vû un fils d'Isaï Bethléhemite qui sait jouer des instrumens, & qui est fort, vaillant, & guerrier, qui parle bien, bel homme, & l'Eternel est avec lui.

19. Alors Saül envoya des messagers à Isaï, pour lui dire; Envoye-moi David ton fils, qui est avec les brebis.

20. Et Isaï prit un âne *chargé* de pain, & un barril de vin, & un chevreau de lait, & les envoya par David son fils, à Saül.

21. Et David vint vers Saül, & se présenta devant lui: & *Saül* l'aima fort, & il lui servit à porter ses armes.

22. Et Saül envoya dire à Iſaï; Je te prie que David demeure à mon ſervice; car il a trouvé grace devant moi.

23. Il arrivoit donc que quand le malin eſprit *envoyé* de Dieu, étoit ſur Saül, David prenoit le violon, & en joüoit de ſa main: & Saül en étoit ſoulagé, & s'en trouvoit bien, parce que le malin eſprit ſe retiroit de lui.

CHAPITRE XVII.

David tue Goliath.

OR les Philiſtins aſſemblerent leurs armées pour faire la guerre, & ils s'aſſemblerent à Soco, qui eſt de Juda, & ſe camperent entre Soco & Hazeca, ſur la frontiere de Dammin.

2. Saül auſſi & ceux d'Iſraël s'aſſemblerent, & ſe camperent en la vallée du chêne, & rangerent leur bataille pour aller à la rencontre des Philiſtins.

3. Or les Philiſtins étoient ſur une montagne du côté de deça, & les Iſraëlites étoient ſur une *autre* montagne du côté de delà: de ſorte que la vallée étoit entre deux.

4. Et il ſortit du camp des Philiſtins un homme qui ſe préſentoit entre les deux armées, & qui avoit nom Goliath, *de la ville* de Gath, haut de ſix coudées & d'une paume.

5. Et il avoit un caſque d'airain ſur ſa tête, & étoit armé d'une cuiraſſe à écailles: & ſa cuiraſſe peſoit cinq mille ſicles d'airain.

6. Il avoit auſſi des jambieres d'airain ſur ſes jambes, & un eſcu d'airain entre ſes épaules.

7. La hampe de ſa halebarde étoit comme l'enſuble d'un tiſſeran, & le fer de cette *halebarde* peſoit ſix cens ſicles de fer: & celui qui portoit ſon bouclier marchoit devant lui.

8. Il ſe préſentoit donc, & crioit aux troupes rangées d'Iſraël, & leur diſoit; Pourquoi ſortiriez-vous pour vous ranger en bataille? Ne ſuis-je pas Philiſtin, & vous n'êtes-vous pas ſerviteurs de Saül; choiſiſſez l'un d'entre vous, & qu'il deſcende vers moi.

9. Que s'il eſt le plus fort en combattant avec moi, & qu'il me tue, nous ſerons vos ſerviteurs: mais ſi j'ai l'avantage ſur lui, & que je le tue, vous ſerez nos ſerviteurs, & vous nous ſerez aſſervis.

10. Et le Philiſtin diſoit: J'ai deshonoré aujourd'hui les troupes rangées d'Iſraël, *en leur diſant*; Donnez-moi un homme, & nous combattrons enſemble.

11. *Mais* Saül & tous les Iſraëlites ayant entendu les paroles du Philiſtin, furent étonnez, & eurent grande peur.

12. Or il y avoit David, fils d'un homme Ephratien de Bethléhem de Juda, nommé Iſaï, qui avoit huit fils; il étoit vieux, & il étoit mis au rang des perſonnes de qualité du temps de Saül.

13. Et les trois plus grands fils d'Iſaï s'en étoient allez, & avoient ſuivi Saül en cette guerre. Les noms de ſes trois fils qui s'en étoient allez à la guerre, étoient Eliab, le premier-né; Abinadab, le ſecond; & Samma, le troiſieme.

14. Et David étoit le plus jeune: & les trois plus grands ſuivoient Saül.

15. Et David alloit & revenoit d'auprés de Saül, pour paître les brebis de ſon pere en Bethléhem.

16. Et le Philiſtin s'approchant le matin & le ſoir, ſe préſenta quarante jours durant.

17. Et Iſaï dit à David ſon fils; Prens maintenant pour tes freres

un Epha de ce froment rôti, & ces dix pains, & porte les en diligence au camp à tes freres.

18. Tu porteras auſſi ces dix fromages de lait au capitaine de leur milier, & viſiteras tes freres *pour ſavoir* s'ils ſe portent bien, & tu m'en apporteras des marques.

19. Or Saül, & eux, & tous ceux d'Iſraël étoient en la vallée du chêne, combattans contre les Philiſtins.

20. David donc ſe leva de bon matin, & laiſſa les brebis en garde au berger, puis ayant pris ſa charge, s'en alla, comme ſon pere Iſaï le lui avoit commandé, & il arriva au lieu où étoit le champ: & l'armée étoit ſortie là où elle ſe rangeoit en bataille, & on jettoit de grands cris à cauſe de la bataille.

21. Car les Iſraëlites & les Philiſtins avoient rangé armée contre armée.

22. Alors David ſe déchargea de ſon bagage, le laiſſant entre les mains de celui qui gardoit la bagage, & courut au lieu où étoit la bataille rangée, & y étant arrivé, il demanda à ſes freres s'ils ſe portoient bien.

23. Et comme il parloit avec eux, voici monter cet homme qui ſe préſentoit entre les deux armées, lequel avoit nom Goliath, Philiſtin de la ville de Gath, *qui s'avançant hors* de l'armée des Philiſtins, proféra les mêmes paroles qu'il avoit proférées auparavant, & David les entendit.

24. Et tous ceux d'Iſraël voyant cet homme-là, s'enfuyoient de devant lui, & avoient grande peur.

25. Et chacun d'Iſraël diſoit; N'avez-vous point vû cet homme-là qui eſt monté? Il eſt monté pour deshonorer Iſraël: & s'il ſe trouve quelqu'un qui le frappe, le Roi le comblera de richeſſes, & lui donnera ſa fille, & affranchira la maiſon de ſon pere *de toutes charges* en Iſraël.

26. Alors David parla aux gens qui étoient là avec lui, en diſant; Quel bien fera-t-on à l'homme qui aura frappé ce Philiſtin, & qui aura ôté l'opprobre de deſſus Iſraël? Car qui eſt ce Philiſtin, cet incirconcis, pour deshonorer ainſi les batailles rangées du Dieu vivant?

27. Et le peuple lui répéta ces mêmes paroles là, & lui dit; C'eſt-là le bien qu'on fera à l'homme qui l'aura frappé.

28. Et quand Eliab ſon frere aîné eut entendu qu'il parloit à ces gens-là, ſa colere s'enflamma contre David, & il lui dit; Pourquoi és-tu deſcendu? & à qui as-tu laiſſé ce peu de brebis au deſert? Je connois ton orgueil, & la malignité de ton cœur, car tu és deſcendu pour voir la bataille.

29. Et David répondit; Qu'ai-je fait maintenant? N'y a-t-il pas dequoi?

30. Puis il ſe détourna de celui-là vers un autre, & lui dit les mêmes paroles: & le peuple lui répondit de même comme la premiere fois.

31. Et les paroles que David avoit dites ayant été entendues, furent rapportées devant Saül: & il le fit venir.

32. Et David dit à Saül; Que le cœur ne défaille à perſonne à cauſe de celui-là: ton ſerviteur ira, & combattra contre ce Philiſtin.

33. Mais Saül dit à David; Tu ne ſaurois aller contre ce Philiſtin pour combattre contre lui; car tu n'és qu'un jeune garçon, & lui, il eſt homme de guerre dés ſa jeuneſſe.

34. Et David répondit à Saül; *Ton serviteur paissoit les brebis de son pere; & un lion vint, & un ours, & ils emportoient une brebis du troupeau: * *Eccl.* 47: 3.

35. Mais je sortis aprés eux, & les frappai, & j'arrachai *la brebis* de leur gueule: & comme ils se levoient contre moi: je les pris par la mâchoire, & les frappai, & les tuai.

36. Ton serviteur donc à tué & un lion, & un ours: & ce Philistin, cet incirconcis sera comme l'un d'eux; car il a deshonoré les troupes rangées du Dieu vivant.

37. David dit encore; L'Eternel qui m'a délivré de la griffe du lion, & de la patte de l'ours, lui-même me délivrera de la main de ce Philistin. Alors Saül dit à David: Va, & l'Eternel soit avec toi.

38. Et Saül fit armer David de ses armes, & lui mit son casque d'airain sur sa tête, & le fit armer d'une cuirasse.

39. Puis David ceignit l'épée de *Saül* sur ses armes, & se mit à marcher; car *jamais* il ne l'avoit essayé. Et David dit à Saül; Je ne saurois marcher avec ces armes: car je ne l'ai *jamais* essayé, Et David les ôta de dessus soi.

40. Mais il prit son bâton en sa main, & se choisit du torrent cinq cailloux bien unis, & les mit dans sa malette de berger qu'il avoit, & dans sa poche, & il avoit sa fronde en sa main; & il s'approcha du Philistin.

41. Le Philistin aussi s'en vint, & s'avança & s'approcha de David, & l'homme qui portoit son bouclier *marchoit* devant lui.

42. Et le Philistin regarda, & vit David, & le mépriſa: car ce n'étoit qu'un jeune garçon, blond, & beau de visage.

43. Et le Philistin dit à David; *Suis*-je un chien, que tu viennes contre moi avec des bâtons? & le Philistin maudit David par ses dieux.

44. Le Philistin dit encore à David? Viens vers moi, & je donnerai ta chair aux oiseaux du ciel, & aux bêtes des champs.

45. Et David dit au Philistin; *Tu viens contre moi avec l'épée, la halebarde, & l'escu; mais moi, je viens contre toi au nom de l'Eternel des armées, du Dieu des batailles rangées d'Israël, lequel tu as deshonoré. * *Pſe.* 20: 8.

46. Aujourd'hui l'Eternel te livrera entre mes mains, & je te frapperai, & t'ôterai la tête de dessus toi, & je donnerai aujourd'hui les charognes du camp des Philistins aux oiseaux des cieux, & aux animaux de la terre; & toute la terre saura qu'Israël a un Dieu.

47. Et toute cette assemblée saura que l'Eternel ne délivre point par épée ni par halebarde: car cette bataille est à l'Eternel, qui vous livrera entre nos mains.

48. Et il arriva que comme le Philistin se fut levé, & qu'il venoit s'approchant pour rencontrer David, David se hâta, & courut au lieu du combat pour rencontrer le Philistin.

49. Alors David mit la main à sa malette, & en prit une pierre, & la jetta avec sa fronde, & il en frappa le Philistin au front, tellement que la pierre s'enfonça dans son front; & il tomba le visage contre terre.

50. Ainsi *David avec une fronde & une pierre fut plus fort que le Philistin, & frappa le Philistin, & le tua: or David n'avoit point d'épée en sa Main. * 1 *Macc.* 4: 30.

51. Mais David courut, & se jetta sur

ta sur le Philistin, & prit son épée, & la tira de son fourreau, & le tua, & lui coupa la tête. Et les Philistins ayant vû que leur homme fort étoit mort, s'enfuïrent.

52. Alors ceux d'Israël & de Juda se leverent, & jetterent des cris de joye, & poursuivirent les Philistins, jusqu'à la vallée, & jusqu'aux portes de Hébron: & les Philistins blessez à mort tomberent par le chemin de Saharajim, jusqu'à Gath, & jusqu'à Hébron.

53. Et les enfans d'Israël s'en retournerent de la poursuite des Philistins, & pillerent leurs camps.

54. Et David prit la tête du Philistin, laquelle il porta depuis à Jérusalem: il mit aussi dans sa tente les armes du *Philiſtin.*

55. Or comme Saül vit David sortant pour rencontrer le Philistin, il dit à Abner Chef de l'armée; Abner, de qui est fils ce jeune garçon? Et Abner répondit; Comme ton ame vit, ô Roi, je n'en sai rien.

56. Le Roi lui dit; Enquiert-toi de qui est fils ce jeune garçon.

57. Si-tôt donc que David fut revenu de tuer le Philistin, Abner le prit, & le mena devant Saül, ayant la tête du Philistin en sa main.

58. Et Saül lui dit; Jeune garçon, de qui és-tu fils? David répondit; Je suis fils d'Isaï Bethléhemite, ton serviteur.

CHAPITRE XVIII.

David & Jonathan. David gendre du Roi.

OR il arriva qu'aussi-tôt que David eut achevé de parler à Saül, l'ame de Jonathan fut liée à l'ame de *David*, tellement que Jonathan l'aima comme son ame.

2. Ce jour-là donc Saül le prit, & ne lui permit plus de retourner en la maison de son pere.

3. Et Jonathan fit alliance avec David, parce qu'il l'aimoit comme son ame.

4. Et Jonathan se dépouilla du manteau qu'il portoit, & le donna à David, avec ses vêtemens, même jusqu'à son épée, son arc, & son baudrier.

5. Et David étoit employé aux affaires: & par tout où Saül l'envoyoit, il réüssissoit: de sorte que Saül l'établit sur des gens de guerre, & il fut agréable à tout le peuple, & même aux serviteurs de Saül.

6. Or il arriva que comme ils revenoient, & que David retournoit de la défaite du Philistin, il sortit des femmes de toutes les villes d'Israël, *en chantant & dansant au devant du Roi Saül, avec des tambours, avec joye, & avec des cymbales. **Exod.* 15: 20.

7. Et les femmes qui jouoient *des instrumens* s'entrerépondoient, & disoient; Saül a frappé ses mille, & David ses dix mille.

8. Et Saul fut fort irrité, & cette parole lui deplut, & il dit; Elles en ont donné dix mille à David, & à moi, mille: il ne lui manque donc plus que le Royaume.

9. Depuis ce jour-là Saül avoit l'œil sur David.

10. Et il arriva dés lendemain que l'esprit malin *envoyé* de Dieu saisit Saül, * & il faisoit le prophete au milieu de la maison, & David joua de sa main, comme les autres jours, & Saül avoit une halebarde en sa main. *2. *Rois* 9: 11.

11. Et Saül lança a halebarde, disant en soi-même; Je frapperai David, & la muraille; mais David se détourna de devant lui par deux fois.

12. Saül donc avoit peur de la presence de David, parce que l'Eternel étoit avec David, & qu'il s'étoit retiré d'avec Saül.

13. C'est pourquoi Saül éloigna *David* de lui, & l'établit capitaine de mille *hommes*; & *David* alloit & venoit devant le peuple.

14. Et David réussissoit en tout ce qu'il entreprenoit, car l'Eternel étoit avec lui.

15. Saül donc voyant que David prospéroit beaucoup, le craignit.

16. Mais tout Israël & Juda aimoit David, parce qu'il alloit & venoit devant eux.

17. Et Saül dit à David; Voici, je te donnerai Merab ma fille aînée pour femme; sois moi seulement un fils vertueux, & conduis les batailles de l'Eternel: car Saul disoit; Que ma main ne soit point sur lui, mais que la main des Philistins soit sur lui.

18. Et David répondit à Saül; Qui suis-je, & quelle est ma vie, & la famille de mon pere en Israël, que je sois gendre du Roi?

19. Or il arriva qu'au temps qu'on devoit donner Merab fille de Saül à David, on la donna pour femme à Hadriel Méholathite.

20. Mais Mical *l'autre* fille de Saül aima David; ce qu'on rapporta à Saül, & la chose lui plut.

21. Et Saül dit; Je la lui donnerai, afin qu'elle lui soit en piege, & que par ce moyen la main des Philistins soit sur lui. Saül donc dit à David; Tu seras aujourd'hui mon gendre par *l'une de* mes deux *filles*.

22. Et Saül commanda à ses serviteurs de parler à David en secret, & de lui dire; Voici, le Roi prend plaisir en toi, & tous ses serviteurs t'aiment: Sois donc maintenant gendre du Roi.

23. Les serviteurs donc de Saül redirent toutes ces paroles à David. Et David dit; Pensez-vous que ce soit peu de chose d'être gendre du Roi, vû que je suis un pauvre homme, & de nulle estime?

24. Et les serviteurs de Saül lui rapporterent cela, & *lui* dirent; David a tenu de tels discours.

25. Et Saül dit; Vous parlerez ainsi à David; Le Roi ne demande d'autre douaire, que cent prépuces de Philistins, afin que le Roi soit vengé de ses ennemis. Or Saül avoit dessein de faire tomber David entre les mains des Philistins.

26. Et les serviteurs de Saül rapporterent tous ces discours à David: & la chose lui plut, pour être gendre du Roi. Et avant que les jours fussent accomplis,

27. David se leva, & s'en alla, lui & ses gens, & frappa deux cens hommes Philistins: & David apporta leurs prépuces, & on les livra bien comptez au Roi, afin qu'il fût gendre du Roi. Et Saul lui donna à femme Mical sa fille.

28. Alors Saül apperçut & connut que l'Eternel étoit avec David; & Mical fille de Saül l'aimoit.

29. Et Saul continua de craindre David, encore plus *qu'auparavant*, tellement que Saül fut toûjours ennemi de David.

30. Or les capitaines des Philistins sortirent *en campagne*, & dés qu'ils furent sortis, David réussit mieux que tous les serviteurs de Saul: & son nom fut en fort en grande estime.

CHAPITRE XIX.

Jonathan avertit David. Mical le sauve.

ET Saül parla à Jonathan son fils & à tous ses serviteurs, de faire mourir David: mais Jonathan fils de Saül étoit fort affectionné à David.

2. C'est pourquoi Jonathan le fit savoir à David, & lui dit; Saül mon pere cherche de te faire mourir: maintenant donc tiens toi sur tes gardes, je te prie, jusqu'au matin, & demeure en quelque lieu secret, & te cache.

3. Et quand je me serai tenu auprés de mon pere, je sortirai au champ où tu seras; car je parlerai de toi à mon pere: & je verrai ce qu'il en sera, & te le ferai savoir.

4. Jonathan donc parla favorablement de David a Saül son pere, & lui dit; Que le Roi ne péche point contre son serviteur David, car il n'a point péché contre toi; & même ce qu'il a fait t'est fort avantageux.

5. Car il a exposé sa vie, & a frappé le Philistin, & l'Eternel a donné une grande délivrance à tout Israël; tu l'as vû, & tu t'en és réjoüi: pourquoi donc pécherois-tu contre le sang innocent, en faisant mourir David sans cause?

6. Et Saül prêta l'oreille à la voix de Jonathan, & jura, l'Eternel est vivant, si on le fait mourir.

7. Alors Jonathan appella David, & lui recita toutes ces choses. Et Jonathan amena David à Saül, & il fut à son service comme auparavant.

8. Et la guerre recommença, & David sortit & combattit contre les Philistins, & en fit un grand carnage, de sorte qu'ils s'enfuïrent de devant lui.

9. *Or l'esprit malin *envoyé* de l'Eternel fut sur Saül, comme il étoit assis dans sa maison, ayant sa halebarde en sa main, & David jouoit de sa main. *Ch. 16: 14.

10. Et Saül cherchoit de frapper David avec la halebarde jusqu'a la paroi: mais il se glissa de devant Saul, qui frappa la paroi de la halebarde; & David s'enfuït, & échappa cette nuit la.

11. Mais Saül envoya des messagers en la maison de David, pour le garder, & le faire mourir au matin. Ce que Mical femme de David lui apprit, en disant; Si tu ne te sauves, demain on te va faire mourir.

12. Et Mical fit descendre David par une fenêtre; & ainsi il s'en alla, & s'enfuït, & échappa.

13. Ensuite Mical prit un simulacre, & le mit au lit, & mit à son chevet une hure de poil de chevre, & le couvrit d'un vêtement.

14. Et quand Saül envoya des gens pour prendre David, elle dit; Il est malade.

15. Saül envoya encore des gens pour prendre David, en *leur* disant; Apportez-le moi dans son lit, afin que je le fasse mourir.

16. Ces gens donc vinrent & voici, un simulacre étoit au lit, & la hure de poil de chevres à son chever.

17. Et Saül dit à Mical; Pourquoi m'as-tû ainsi trompé, & as-tu laissé aller mon ennemi, de sorte qu'il est échappé? Et Mical répondit à Saül; Il m'a dit, Laisse moi aller: pourquoi te tuerois-je?

18. Ainsi David s'enfuït, & échappa, & s'en vint vers Samuel à Rama, & lui raconta tout ce que Saül lui avoit fait. Puis il s'en alla avec Samuel, & ils demeurerent à Najoth.

19. Et on le rapporta à Saül, en lui disant; Voilà, David est à Najoth en Rama.

20. Alors Saül envoya des gens pour prendre David, lesquels virent une assemblée de Prophetes

qui prophétiſoient, & Samuel, qui préſidoit ſur eux, ſe tenoit là: & l'Eſprit de Dieu vint ſur les hommes envoyez par Saül, & eux auſſi *firent les prophetes. * *Ch.* 18:10.

21. Et quand on l'eut rapporté à Saül, il envoya d'autres gens, qui firent auſſi les prophetes. Et Saül continua d'envoyer des gens pour la troiſieme fois, & ils firent auſſi les prophetes.

22. Puis lui-même auſſi alla à Rama, & vint juſqu'à la grande foſſe qui eſt à Secu, & s'enquit, en diſant; Où ſont Samuel & David? & on lui répondit; Les voilà à Najoth en Rama.

23. Et il s'en alla à Najoth en Rama; & l'Eſprit de Dieu fut auſſi ſur lui, & continuant ſon chemin il fit le prophete, juſqu'à ce qu'il fut venu à Najoth en Rama.

24. Il ſe dépouilla auſſi de ſes vêtemens, & fit le prophete lui-même en la préſence de Samuel; & ſe jetta par terre nud, tout ce jour-là, & toute la nuit. C'eſt pourquoi on dit; * Saul auſſi *eſt*-il entre les Prophetes? **ch.* 10:12.

CHAPITRE XX.

Diſcours de David & Jonathan.

ET David s'enfuyant de Najoth qui eſt en Rama, s'en vint, & dit devant Jonathan; Qu'ai-je fait? Quelle eſt mon iniquité, & quel eſt mon péché devant ton pere, qu'il recherche ma vie?

2. Et *Jonathan* lui dit; A Dieu ne plaiſe! tu ne mourras point. Voici, mon pere ne fait aucune choſe, ni grande, ni petite, qu'il ne me la découvre; & pourquoi mon pere cacheroit-il cette choſe-là? il n'en eſt rien.

3. Alors David jurant, dit encore; Ton pere ſait certainement que je ſuis dans tes bonnes graces, & il aura dit; Que Jonathan ne ſache rien de ceci, de peur qu'il n'en ſoit attriſté; mais l'Eternel eſt vivant, & ton ame vit, qu'il n'y a qu'un pas entre moi & la mort.

4. Alors Jonathan dit à David; Que deſires-tu que je faſſe, & je le ferai pour toi?

5. Et David dit à Jonathan; Voici,* c'eſt demain la nouvelle lune, & j'ai accoûtumé de m'aſſeoir auprés du Roi pour manger, laiſſe-moi donc aller, & je me cacherai aux champs, juſqu'au troiſiéme ſoir. **Nomb.* 10:10.

6. Si ton pere vient à s'enquerir de moi, Tu lui répondras; On m'a demandé inſtamment que David allât en diligence à Bethléhem ſa ville, parce que toute ſa famille fait un ſacrifice ſolemnel.

7. S'il dit ainſi; A la bonne heure; cela va bien pour ton ſerviteur: mais s'il ſe met fort en colere, ſache que ſa malice eſt venue à ſon comble.

8. Uſe donc de gratuïté envers ton ſerviteur, puis que tu as fait entrer ton ſerviteur en alliance avec toi, *le nom* de l'Eternel *y étant intervenu*: que s'il y a *quelque* iniquité en moi, fai-moi mourir toi même; car pourquoi me menerois-tu à ton pere?

9. Et Jonathan lui dit; A Dieu ne plaiſe que cela t'arrive: car ſi je puis connoître en quelque ſorte que la malice de mon pere ſoit venue à ſon comble pour ſe décharger ſur toi, ne te le ferois-je point ſavoir?

10. Et David répondit à Jonathan; Qui me fera entendre quelle réponſe fâcheuſe t'aura fait ton pere?

11. Et Jonathan dit à David; Viens, & ſortons aux champs: ils ſortirent donc eux deux aux champs.

12. Alors

12. Alors Jonathan dit à David; O Eternel, Dieu d'Iſraël, quand je me ſerai enquis à mon pere demain, environ cette heure, ou aprés demain, & qu'il y aura du bien pour David, ſi alors je n'envoye vers toi, & ſi je ne te le découvre;

13. Que l'Eternel faſſe ainſi à Jonathan, & ainſi y ajoûte: que ſi mon pere a réſolu de te faire du mal, je te le ferai ſavoir, & je te laiſſerai aller, & tu t'en iras en paix, & l'Eternel ſera avec toi comme il a été avec mon pere.

14. Mais n'eſt-il pas ainſi, que ſi je ſuis encore vivant, n'eſt-il pas, dis-je, ainſi, que tu uſeras envers moi de la gratuité de l'Eternel, en ſorte que je ne meure point?

15. Et que tu ne retireras point ta gratuïté de ma maiſon à jamais, non pas même quand l'Eternél retranchera les ennemis de David un par un de deſſus la terre?

16. Et Jonathan traita *alliance* avec la maiſon de David, *en diſant*; Que l'Eternel le redemande de la main des ennemis de David.

17. Jonathan fit encore jurer David par l'amour qu'il lui portoit car il l'aimoit autant que ſon ame.

18. Puis Jonathan lui dit; C'eſt demain la nouvelle lune, & on s'enquerra de toi: car ta place ſera vuide.

19. Or ayant attendu juſqu'au troiſiéme ſoir, tu deſcendras en diligence, & tu viendras au lieu où tu t'étois caché le jour de cette affaire, & tu demeureras auprés de la pierre d'Ezel.

20. Et je tirerai trois fléches à côté d'elle, comme ſi je tirois à quelque but.

21. Et voici, j'envoyerai un garçon, *& lui dirai*; Va, trouve les fléches: & ſi je dis au garçon en termes exprés; Voila, les fléches ſont au deçà de toi, prens les, & t'en viens: car il va bien pour toi; & il n'y aura rien: l'Eternel eſt vivant.

22. Mais ſi je dis ainſi au jeune garçon; Voilà, les fléches ſont au delà de toi; va-t'en, car l'Eternel te renvoye.

23. Et quant à la parole que nous nous ſommes donnée toi & moi; voici, l'Eternel eſt entre moi & toi à jamais.

24. David donc ſe cacha au champ: & la nouvelle lune étant venue, le Roi s'aſſit pour prendre ſon repas.

25. Et le Roi s'étant aſſis en ſon ſiege, comme les autres fois, au ſiege qui étoit prés de la paroi, Jonathan ſe leva, & Abner s'aſſit à côté de Saül; mais la place de David étoit vuide.

26. Et Saül n'en dit rien ce jour-là, car il diſoit en ſoi-même; Il lui eſt arrivé quelque choſe; il n'eſt point net, certainement il n'eſt point net.

27. Mais le lendemain de la nouvelle lune, qui étoit le ſecond *jour du mois*, la place de David fut encore vuide: Et Saül dit à Jonathan ſon fils; Pourquoi le fils d'Iſaï n'eſt-il ni hier ni aujourd'hui au repas?

28. Et Jonathan répondit à Saül; On m'a inſtamment prié que David allât juſqu'à Bethléhem.

29. Même il m'a dit; Je te prie, laiſſe moi aller: car nôtre famille fait un ſacrifice en la ville, & mon frere m'a commandé *de m'y trouver*: maintenant donc ſi je ſuis dans tes bonnes graces, je te prie que j'y aille, afin que je voye mes freres. C'eſt pour cela qu'il n'eſt point venu à la table du Roi.

30. Alors la colere de Saül s'enflam-

flamma contre Jonathan, & il lui dit; Fils de la méchante rebelle, ne sai-je pas bien que tu as choisi le fils d'Isaï, à ta honte; & à la honte de la turpitude de ta mere.

31. Car tout le temps que le fils d'Isaï vivra sur la terre tu ne seras point établi, ni toi, ni ton Royaume: c'est pourquoi envoye sur l'heure, & amene-le moi, car il est digne de mort.

32. Et Jonathan répondit à Saül son pere, & lui dit; Pourquoi le feroit-on mourir? qu'a t'il fait?

33. Et Saül lança une halebarde contre lui pour le frapper: alors Jonathan connut que son pere avoit conclu de faire mourir David.

34. Et Jonathan se leva de table tout en colere, & ne prit point son repas le second jour de la nouvelle lune; car il étoit affligé à cause de David, parce que son pere l'avoit deshonoré.

35. Et le *lendemain* matin Jonathan sortit aux champs, selon l'assignation qu'il avoit donnée à David, & *il amena* avec lui un petit garçon.

36. Et il dit à son garçon; Cours, trouve maintenant les fléches que je m'en vais tirer; & le garçon s'en courut, & *Jonathan* tira une fléche au delà de lui.

37. Et le garçon étant venu jusqu'au lieu où étoit la fléche que Jonathan avoit tirée, Jonathan cria aprés lui, & lui dit; La fléche n'est-elle pas au delà de toi?

38. Et Jonathan crioit aprés le garçon; Hâte-toi, ne t'arrête point: & le garçon amassa les fléches, & vint à son Seigneur.

39. Mais le garçon ne savoit rien de cette affaire: il n'y avoit que David & Jonathan qui le sûssent.

40. Et Jonathan donna son arc & ses fléches au garçon qu'il avoit, & lui dit; Va, porte-les dans la ville.

41. Et le garçon s'en étant allé, David se leva du côté du Midi, & se jetta le visage contre terre, & se prosterna par trois fois, & ils se baisérent l'un l'autre, & pleurerent tous deux; jusques-là que David pleura tant & plus.

42. Et Jonathan dit à David; Va-t'en en paix; selon que nous avons juré tous deux au Nom de l'Eternel, en disant; L'Eternel soit entre moi & toi, & entre ma postérité à jamais.

43. David donc se leva, & s'en alla: & Jonathan r'entra dans la ville.

CHAPITRE XXI.

Abimélec. Doëg. David devant Akis.

DAvid donc s'en alla à Nob, vers Ahimélec le Sacrificateur; & Ahimélec tout effrayé courut au devant de David, & lui dit; D'ou vient que tu és seul, & qu'il n'y a personne avec toi?

2. Et David dit à Ahimélec le Sacrificateur; Le Roi m'a commandé quelque chose, & m'a dit; Que personne ne sache rien de l'affaire pour laquelle je t'envoye, ni de ce que je t'ai commandé; & j'ai assigné à mes gens un certain lieu.

3. Maintenant donc qu'as-tu en main? donne moi cinq pains, ou ce qui se trouvera.

4. Et le Sacrificateur répondit à David, & dit; Je n'ai point en main de pain commun, mais du pain sacré; mais tes gens se sont-ils au moins gardez des femmes?

5. Et David répondit au Sacrificateur, & lui dit; Qui plus est, depuis que je suis parti, il y a déja quatre jours, les femmes ont été éloignées de nous, & les vaisseaux de mes gens ont été saints, & ce *pain est* tenu pour commun, vû qu'aujourd'hui on en consacre *de nouveau pour la mettre* dans les vaisseaux.

6. Le Sacrificateur donc lui donna le pain sacré: car il n'y avoit point là d'autre pain que les pains de proposition qui avoient été ôtez de devant l'Eternel, pour remettre du pain chaud le jour qu'on avoit levé l'autre.

7. Or il y avoit là un homme d'entre les serviteurs de Saül, retenu en ce jour-là devant l'Eternel *cet homme* avoit nom Doëg, Idumeen, le plus puissant de *tous* les pasteurs de Saül.

8. Et David dit à Ahimélec; Mais n'as-tu point ici en main quelque halebarde ou quelque épée? car je n'ai point pris mon épée ni mes armes sur moi, parce que l'affaire du Roi étoit pressée.

9. Et le Sacrificateur dit; Voici l'épée de Goliath le Philistin, que tu as en la vallée du chêne, elle est enveloppée d'un drap, derriere l'Ephod: si tu la veux prendre pour toi, prens-la; car il n'y en a point ici d'autre que celle-là. Et David dit; Il n'y en a point de pareille: donne la moi.

10. Alors David se leva, & s'enfuït ce jour-là de devant Saül, & s'en alla vers Akis, Roi de Gath.

11. Et les serviteurs d'Akis lui dirent; N'est-ce pas ici ce David, *qui est comme le* Roi du païs? * n'est ce pas celui duquel on s'entrerépondoit aux danses, en disant? Saül en a tué ses mille, & David ses dix mille. * *ch* 18: 7.

12. Et David mit ces paroles en son cœur, & eut une fort grande peur à cause d'Akis, Roi de Gath.

13. Et il changea sa contenance devant eux, & contrefit le fou entre leurs mains: & il marquoit les poteaux des portes, & faisoit couler sa salive sur sa barbe.

14. Et Akis dit à ses serviteurs; Voici, ne voyez-vous pas que c'est un homme insensé? Pourquoi me l'avez-vous amené?

15. Manque-je d'hommes insensez, que vous m'ayez amené celui-ci pour faire l'insensé devant moi? celui-ci entreroit-il en ma maison!

CHAPITRE XXII.

David dans la caverne d'Hadullam Abimélec tué.

OR David partit de là, & se sauva dans la caverne d'Hadullam; ce que ses freres & toute la maison de son pere ayant appris, ils descendirent là vers lui.

2. Tous ceux aussi qui étoient mal dans leurs affaires, & qui avoient des créanciers *dont ils étoient tourmentez*, & qui avoient le cœur plein d'amertume, s'assemblerent vers lui, & il fut leur chef: & il y eut avec lui environ quatre cens hommes.

3. Et David s'en alla de là à Mitspe de Moab; & il dit au Roi de Moab; Je te prie que mon pere & ma mere se retirent vers vous jusqu'à ce que je sache ce que Dieu fera de moi.

4. Et il les amena devant le Roi de Moab, & ils demeurerent avec lui, tout le temps que David fut dans cette forteresse.

5. Or Gad le Prophete dit à David; Ne demeure point dans cette forteresse, *mais* va-t'en, & entre dans le païs de Juda. David donc s'en alla, & vint en la forêt de Hérets.

6. Et Saül apprit qu'on avoit découvert David & les gens qui étoient avec lui. Or Saül étoit assis au côteau * sous un chêne à Rama,

ma, ayant sa halebarde en sa main, & tous ses serviteurs se tenoient devant lui. * *Gen.* 21 : 33.

7. Et Saül dit à ses serviteurs qui se tenoient devant lui; Ecoutez maintenant, Benjamites; Le fils d'Isaï vous donnera-t-il à vous tous des champs & des vignes? Vous établira-t-il tous gouverneurs sur milliers, & sur centaines?

8. Que vous ayez tous conspiré contre moi, & qu'il n'y ait personne qui m'avertisse que mon fils a fait alliance avec le fils d'Isaï, & qu'il n'y ait aucun de vous qui ait pitié de moi, & qui m'avertisse: car mon fils a suscité mon serviteur contre moi pour me dresser des embûches, comme il paroît aujourd'hui.

9. Alors Doëg Iduméen, qui étoit établi sur les serviteurs de Saül repondit, & dit; J'ai vû le fils d'Isaï venir à Nob vers Ahimélec fils d'Ahitub:

10. Qui a consulté l'Eternel pour lui, & lui a donné des vivres, & l'épée de Goliath le Philistin.

11. Alors le Roi envoya apeller Ahimélec le Sacrificateur fils d'Ahitub, & toute la famille de son pere, *savoir* les Sacrificateurs qui étoient à Nob: & ils vinrent tous vers le Roi.

12. Et Saül dit; Ecoute maintenant, fils d'Ahitub: & il répondit; Me voici, mon Seigneur.

13. Alors Saül lui dit; Pourquoi avez-vous conspiré contre moi, & toi & le fils d'Isaï, vû que tu lui as donné du pain, & une épée, & que tu as consulté Dieu pour lui, afin qu'il s'élevât contre moi pour me dresser des embûches, comme il paroît aujourd'hui.

14. Et Ahimélec répondit au Roi, & dit; Entre tous tes serviteurs y en a-t-il un comme David, qui est fidele, & gendre du Roi, & qui est parti par ton commandement, & qui est si honoré en ta maison?

15. Ai-je commencé aujourd'hui à consulter Dieu pour lui? A Dieu ne plaise! Que le Roi ne charge donc d'aucune chose son serviteur, ni toute la maison de mon pere: car ton serviteur ne sait chose ni petite ni grande de tout ceci.

16. Et le Roi lui dit; Certainement tu mourras, Ahimélec, & toute la famille de ton pere.

17. Alors le Roi dit aux archers qui se tenoient devant lui; Tournez-vous, & faites mourir les Sacrificateurs de l'Eternel; car ils sont aussi de la faction de David parce qu'ils ont bien sû qu'il s'enfuyoit, & qu'ils ne m'en ont point averti: mais les serviteurs du Roi ne voulurent point étendre leurs mains, pour se jetter sur les Sacrificateurs de l'Eternel.

18. Alors le Roi dit à Doëg; Tourne-toi, & te jette sur les Sacrificateurs; & Doëg Iduméen se tourna, & se jetta sur les Sacrificateurs; & il tua en ce jour-là quatre-vingts cinq hommes qui portoient l'Ephod de lin.

19. Et il fit passer Nob, ville des Sacrificateurs, au fil de l'épée, les hommes & les femmes, les grands & ceux qui tettent, même *il fit passer* les bœufs, les ânes, & le menu betail au fil de l'épée.

20. Toutefois un des fils d'Ahimélec, fils d'Ahitub, qui avoit nom Abiathar, se sauva, & s'enfuït auprés de David.

21. Et Abiathar rapporta à David, que Saül avoit tué les Sacrificateurs de l'Eternel.

22. Et David dit à Abiathar; Je connus bien en ce jour-là, puis que Doëg

Doëg Iduméen étoit là, qu'il ne manqueroit pas de le rapporter à Saül: je suis cause *de ce qui est arrivé* à toutes les personnes de la famille de ton pere.

23. Demeure avec moi, ne crains point: car celui qui cherche ma vie, cherche la tienne: certainement tu seras gardé avec moi.

CHAPITRE XXIII.

Abiathar. Saül persecuté David.

OR on avoit fait ce rapport à David, en disant; Voilà, les Philistins font la guerre à Kéhila, & pillent les aires.

2. Et David consulta l'Eternel en disant; Irai-je & frapperai-je ces Philistins-là? & l'Eternel répondit à David; Va, & tu frapperas les Philistins, & délivreras Kéhila.

3. Et les gens de David lui dirent; Voici, nous étant ici en Juda avons peur; que sera-ce donc quand nous serons allez à Kéhila contre les troupes rangées des Philistins?

4. C'est pourquoi David consulta encore l'Eternel, & l'Eternel lui répondit, & dit; Leve-toi, descens à Kéhila: car je m'en vais livrer les Philistins entre tes mains.

5. Alors David s'en alla avec ses gens à Kéhila, & combattit contre les Philistins, & emmena leur bêtail, & fit un grand carnage *des Philistins*; ainsi David délivra les habitans de Kéhila.

6. Or il étoit arrivé que quand Abiathar fils d'Ahimélec s'étoit enfuï vers David à Kéhila, l'Ephod lui étoit tombé entre les mains.

7. Et on rapporta à Saül que David étoit venu à Kéhila: & Saül dit; Dieu l'a livré entre mes mains: car il s'est enfermé en entrant dans une ville qui a portes & barres.

8. Et Saül assembla à cri public tout le peuple pour *aller à la* guerre, & descendre à Kéhila, afin d'assieger David & ses gens.

9. Mais David ayant sû que Saül lui machinoit ce mal, dit au Sacrificateur Abiathar; Mets l'Ephod.

10. Puis David dit; O Eternel, Dieu d'Israël, ton serviteur a appris comme une chose certaine, que Saül cherche d'entrer dans Kéhila, pour détruire la ville à cause de moi.

11. Les Seigneurs de Kéhila me livreront-ils entre ses mains? Saül descendra-t-il, comme ton serviteur l'a ouï dire? O Eternel, Dieu d'Israël, je te prie, enseigne-le à ton serviteur. Et l'Eternel répondit; Il descendra.

12. David dit encore; Les Seigneurs de Kéhila me livreront-ils, moi & mes gens, entre les mains de Saül? Et l'Eternel répondit; Ils t'y livreront.

13. Alors David se leva, & environ six cens hommes avec lui, & ils sortirent de Kéhila, & s'en allerent où ils pûrent: & on rapporta à Saül que David s'étoit sauvé de Kéhila; c'est pourquoi il cessa de marcher.

14. Et David demeura au desert dans des lieux forts, & il se tint en une montagne au desert * de Ziph. Et Saül le cherchoit tous les jours mais Dieu ne le livra point entre ses mains. * *Jos.* 15 : 24.

15. David donc ayant vû que Saül étoit sorti pour chercher sa vie; se tint au desert de Ziph en la forêt.

16. Alors Jonathan fils de Saül se leva, & s'en alla en la forêt vers David, * & fortifia ses mains en Dieu. * *Ch.* 30 : 6.

17. Et lui dit; Ne crains point: car Saül mon pere ne t'attrappera; mais tu regneras sur Israël, & moi

je

je ſerai le ſecond aprés toi : & même Saül mon pere le ſait bien.

18. Ils traiterent donc eux deux alliance devant l'Eternel ; & David demeura dans la forêt : mais Jonathan retourna en ſa maiſon.

19. Or les Ziphiens monterent vers Saül à Guibha, & lui dirent ; David ne ſe tient il pas caché parmi nous, dans des lieux forts, dans la forêt, au côteau de Hakila, qui eſt à main droite de Jeſimon ?

20. Maintenant donc, ô Roi, ſi tu ſouhaites de deſcendre, deſcens, & ce ſera à nous à le livrer entre les mains du Roi.

21. Et Saül dit ; Bénis ſoyes-vous de par l'Eternel, de ce que vous avez eu pitié de moi.

22. Allez donc, je vous prie, & préparez toutes choſes & ſachez, & reconnoiſſez le lieu, où il fait ſa retraite : & qui l'aura vû là ; car on m'a dit, qu'il eſt fort ruſé.

23. Reconnoiſſez donc & ſachez dans laquelle de toutes ces cachettes il ſe tient caché puis retournez vers moi quand vous en ſerez aſſûrez, & j'irai avec vous : & s'il eſt au païs, je le chercherai ſoigneuſement parmi tous les milliers de Juda.

24. Ils ſe leverent donc & s'en allerent à Ziph devant Saül : mais David & ſes gens étoient au deſert de Mahon, en la campagne, à main droite de Jeſimon.

25. Ainſi Saül & ſes gens s'en allerent le chercher, & on le rapporta à David : & il deſcendit dans la roche, & demeura au deſert de Mahon : ce que Saül ayant appris, il pourſuivit David au deſert de Mahon.

26. Et Saül alloit de deçà le côté de la montagne, & David & ſes gens alloient de delà, à l'autre côté de la montagne : & David ſe hâtoit tant qu'il pouvoit de s'en aller de devant Saül, mais Saul & ſes gens environnerent David & ſes gens pour les prendre.

27. Sur cela un meſſager vint à Saül, en diſant ; Hâte-toi, & viens car les Philiſtins ſe ſont jettez ſur le païs.

28. Ainſi Saül s'en retourna de la pourſuite de David, & s'en alla au devant des Philiſtins : c'eſt pourquoi on a appellé ce lieu-là Selah-hammahlekoth.

CHAPITRE XXIV.

Saül continue de perſécuter David, au deſert de Hen-guédi.

PUis David monta de là, & demeura dans les lieux forts de Hen-guédi.

2. Et quand Saül fut revenu de la pourſuite des Philiſtins, on lui fit ce rapport, diſant ; Voilà David au deſert de Henguédi.

3. Alors Saül prit trois mille hommes d'élite de tout Iſraël, & il s'en alla chercher David & ſes gens juſques ſur le haut des rochers des chamois.

4. Et Saul vint aux parcs des brebis auprés du chemin, où il y avoit une caverne en laquelle il entra pour* ſes néceſſitez ; & David & ſes gens ſe tenoient au fond de la caverne. * *Jug.* 3 : 24.

5. Et les gens de David lui dirent Voici le jour dont l'Eternel t'a dit, Voici, je te livre ton ennemi entre tes mains, afin que tu lui faſſes ſelon qu'il te ſemblera bon. Et David ſe leva, & coupa tout doucement le pan du manteau de Saül.

6. Aprés cela David fut touché en ſon cœur de ce qu'il avoit coupé le pan *du manteau* de Saül.

7. Et il dit à ſes gens ; Que l'Eternel me garde de commettre une telle action contre mon Seigneur, l'Oinct de l'Eternel, en mettant ma main ſur lui, car il eſt l'Oinct de l'Eternel.

8. Ainſi David reprima ſes gens par paroles, & il ne leur permit point de s'élever contre Saül. Puis Saül ſe leva de la caverne, & s'en alla ſon chemin.

9. Aprés cela David ſe leva, & ſortit de la caverne, & cria aprés Saül, en diſant, Mon Seigneur le Roi : & Saül regarda derriere lui, & David s'inclina le viſage contre terre, & ſe proſterna.

10. Et David dit à Saül ; Pourquoi écouterois-tu les paroles des gens qui diſent ; Voilà, David cherche ton mal ?

11. Voici, aujourd'hui tes yeux ont vû que l'Eternel t'avoit livré aujourd'hui en ma main ; dans la caverne, & on m'a dit que je te tuaſſe ; mais je t'ai épargné, & j'ai dit ; Je ne porterai point ma main ſur mon Seigneur : car il eſt l'Oinct de l'Eternel.

12. Regarde donc, mon pere, regarde, dis-je, le pan de ton manteau qui eſt en ma main : car quand je coupois le pan de ton manteau, je ne t'ai point tué. Sache & connois qu'il n'y a point de mal ni d'injuſtice en ma main, & que je n'ai point péché contre toi : & cependant tu épies ma vie pour me l'ôter.

13. L'Eternel ſera juge entre moi & toi, & l'Eternel me vengera de toi, mais ma main ne ſera point ſur toi.

14. C'eſt des méchans que vient la méchanceté, comme dit le proverbe des anciens : c'eſt pourquoi ma main ne ſera point ſur toi.

15. Aprés qui eſt ſorti un Roi d'Iſraël ? qui pourſuis-tu ? un chien mort, une puce ?

16. L'Eternel donc ſera juge, & jugera entre moi & toi : & il regardera, & plaidera ma cauſe, & me garantira de ta main.

17. Or il arriva qu'auſſi-tôt que David eut achevé de dire ces paroles à Saül, Saül dit ; N'eſt-ce pas là ta voix, mon fils David ? & Saül éleva ſa voix, & pleura.

18. Et il dit à David ; Tu és plus juſte que moi ; car tu m'as rendu le bien pour le mal que je t'ai fait,

19. Et tu m'as fait connoître aujourd'hui comment tu as uſé de gratuité envers moi, car l'Eternel m'avoit livré entre tes mains, & cependant tu ne m'as point tué.

20. Or qui eſt-ce qui ayant trouvé ſon ennemi, le laiſſeroit aller ſans lui faire du mal ? Que l'Eternel donc te rende du bien, pour ce que tu m'as fait aujourd'hui.

21. Et maintenant voici, je connois que certainement tu regneras & que le Royaume d'Iſraël ſera ferme entre tes mains.

22. C'eſt pourquoi maintenant jure-moi par l'Eternel, que tu ne détruiras point ma race aprés moi & que tu n'extermineras point mon nom de la maiſon de mon pere.

23. Et David le jura à Saül : & Saül s'en alla en ſa maiſon ; & David & ſes gens monterent dans le lieu fort.

CHAPITRE XXV.

Hiſtoire de Nabal. Sageſſe à Abigail.

OR Samuel mourut, & tout Iſraël s'aſſembla, & le pleura, & on l'enſévelit en ſa maiſon à Rama. Et David ſe leva, & deſcendit au deſert de Paran.

2. Or il y avoit à Mahon un homme qui avoit ſes troupeaux en Carmel, & cet homme-là étoit fort puiſſant : car il avoit trois mille brebis, & mille chevres : & il étoit en

en Carmel quand on tondoit ſes brebis.

3. Et cet homme-là avoit nom Nabal, & ſa femme avoit nom Abigail, qui étoit une femme de bon ſens, & belle de viſage: mais lui il étoit un homme rude, & avec qui il faiſoit mauvais avoir affaire; & il étoit de la race de Caleb.

4. Or David ouït dire dans le deſert, que Nabal tondoit ſes brebis.

5. Et il envoya dix de ſes gens, & leur dit; Montez en Carmel, & allez-vous en vers Nabal, & ſaluez-le en mon nom.

6. Et lui dites; Autant en puiſſes-tu faire l'année prochaine en la même ſaiſon, & que tu te portes bien, toi, ta maiſon, & tout ce qui eſt à toi.

7. Et maintenant j'ai appris que tu as les tondeurs: or tes bergers ont été avec nous, & nous ne leur avons fait aucune injure, & rien du leur ne s'eſt perdu pendant tout le temps qu'ils ont été en Carmel.

8. Demande le leur, & ils te le diront. Que ces gens donc ſoient dans tes bonnes graces, puis que nous ſommes venus en un bon jour. Nous te prions de donner à tes ſerviteurs, & à David ton fils ce qui te viendra en main.

9. Les gens donc de David vinrent, & dirent à Nabal au nom de David toutes ces paroles: puis ils ſe tinrent cois.

10. Et Nabal répondit aux ſerviteurs de David, & dit; Qui eſt David, & qui eſt le fils d'Iſaï? Aujourd'hui eſt multiplié le nombre de ſerviteurs qui ſe débandent d'avec leurs maîtres.

11. Et prendrois-je mon pain, & mon eau, & la viande que j'ai apprêtée pour mes tondeurs, afin de la donner à des gens que je ne ſai d'où ils ſont?

12. Ainſi les gens de David s'en retournerent par leur chemin. Ils s'en retournerent donc, & étant venus ils lui firent leur rapport ſelon toutes ces paroles-là.

13. Et David dit à ſes gens; Que chacun de vous ceigne ſon épée; & ils ceignirent chacun leur épée. David auſſi ceignit ſon epée: & il monta avec David environ quatre cens hommes; mais deux cens demeurerent prés du bagage.

14. Or un des ſerviteurs d'Abigail femme de Nabal lui fit rapport & lui dit; Voici, David a envoyé du deſert des meſſagers pour ſaluer nôtre maître, qui les a traittez rudement.

15. Et cependant ces hommes-là nous ont été fort bonnes gens, & nous n'en avons reçû aucun outrage, & rien de ce qui eſt à nous ne s'eſt perdu, pendant tout le temps que nous avons été avec eux, quand nous étions aux champs.

16. Ils nous ont ſervi de muraille nuit & jour, tout le temps que nous avons été avec eux, paiſſant les troupeaux.

17. C'eſt pourquoi maintenant, aviſe & prens garde à ce que tu auras à faire: car le mal eſt arrêté contre nôtre maître, & contre toute ſa maiſon; mais c'eſt *un homme* ſi rude, qu'on n'oſeroit lui parler.

18. Abigaïl donc ſe hâta, & prit deux cens pains, & deux outres de vin, & cinq moutons tous prêts, & cinq meſures de grain rôti, & cens paquets de raiſins ſecs, & deux cens cabas de figues ſéches, & les mit ſur des ânes.

19. Puis elle dit à ſes gens; Paſſez devant moi, voici, je m'en vais aprés

aprés vous: & elle n'en déclara rien à Nabal ſon mari.

20. Et étant montée ſur un âne, comme elle deſcendoit à couvert de la montagne, voici David & ſes gens deſcendans la rencontrerent, & elle ſe trouva devant eux.

21. Or David avoit dit; Certainement c'eſt en vain que j'ai gardé tout ce que celui-ci avoit au deſert en ſorte qu'il ne s'eſt rien perdu de tout ce qui étoit à lui; car il m'a rendu le mal pour le bien.

22. Dieu faſſe ainſi aux ennemis de David, & ainſi il y ajoûte, ſi d'ici au matin je laiſſe rien de tout ce qui appartient à *Nabal*, depuis l'homme juſqu'à un chien.

23. Quand donc Abigaïl eut apperçû David, elle ſe hâta de deſcendre de deſſus ſon âne, & ſe jetta ſur ſon viſage devant David, & ſe proſterna en terre.

24. Elle ſe jetta donc à ſes pieds & lui dit; Que l'iniquité ſoit ſur moi, ſur moi, mon Seigneur; & je te prie que ta ſervante parle devant toi, & écoute les paroles de ta ſervante.

25. Je te ſupplie que mon Seigneur ne prenne point garde à cet homme de néant, à Nabal, car il eſt tel que ſon nom: il a nom Nabal, & il y a de la folie en lui: & moi, ta ſervante, je n'ai point vû les gens que mon Seigneur a envoyez.

26. Maintenant donc mon Seigneur, *auſſi vrai que* l'Eternel eſt vivant, & que ton ame vit, l'Eternel t'a empêché d'en venir au ſang & il en a préſervé ta main. Or que tes ennemis, & ceux qui cherchent de nuire à mon Seigneur, ſoient comme Nabal.

27. Mais maintenant voici un préſent, que ta ſervante a apporté à mon Seigneur, afin qu'on le donne aux gens qui ſont à la ſuite de mon Seigneur.

28. Pardonne, je te prie, le crime de ta ſervante; vû que l'Eternel ne manquera point d'établir une maiſon ferme à mon Seigneur: car mon Seigneur conduit les batailles de l'Eternel, & il ne s'eſt trouvé en toi aucun mal pendant tous tes jours.

29. Que ſi les hommes ſe levent pour te perſécuter, & pour chercher ton ame, l'ame de mon Seigneur ſera liée dans le faiſſeau de la vie par devers l'Eternel ton Dieu: mais il jettera au loin, *comme* avec une fronde, l'ame de tes ennemis.

30. Et il arrivera que l'Eternel fera à mon Seigneur, ſelon tout le bien qu'il t'a prédit, & il t'établira Conducteur d'Iſraël.

31. Que ceci donc ne te ſoit point en achoppement, ni un ſujet de regret dans l'ame de mon Seigneur, d'avoir répandu du ſang ſans cauſe, & de s'être vengé lui même: & quand l'Eternel aura fait du bien à mon Seigneur, tu te ſouviendras de ta ſervante.

32. Alors David dit à Abigail; Béni ſoit l'Eternel le Dieu d'Iſraël, qui t'a aujourd'hui envoyée au devant de moi.

33. Et béni ſoit ton conſeil, & bénie ſois-tu, qui m'as aujourd'hui empéché d'en venir au ſang, & qui en as préſervé ma main.

34. Car certainement l'Eternel le Dieu d'Iſraël, qui m'a empéché de te faire du mal, eſt vivant, que ſi tu ne te fuſſes hâtée, & ne fuſſes venue au devant de moi, il ne fût rien demeuré de reſte à Nabal d'ici au matin, ſoit homme ſoit bête.

35. David donc prit de ſa main ce qu'elle lui avoit apporté, & lui dit; Remonte en paix dans ta maiſon;

son: regarde, j'ai écouté ta voix, & je t'ai accordé ta demande.

36. Puis Abigaïl revint vers Nabal: & voici, il faisoit un festin en sa maison, comme un festin de Roi: & Nabal avoit le cœur joyeux, & étoit entierement yvre: c'est pourquoi elle ne lui dit aucune chose ni petite ni grande de cette affaire, jusqu'au matin.

37. Il arriva donc au matin, après que Nabal fut desenyvré, que sa femme lui déclara *toutes* ces choses, & son cœur s'amortit en lui, de sorte qu'il devint *comme* une pierre.

38. Or il arriva, qu'environ dix jours après, l'Eternel frappa Nabal, & il mourut.

39. Et quand David eut appris que Nabal étoit mort, il dit; Béni soit l'Eternel qui m'a vengé de l'outrage *que j'avois reçû* de la main de Nabal, & qui a préservé son serviteur de faire du mal, & a fait retomber le mal de Nabal sur sa tête. Puis David envoya des gens pour parler à Abigaïl, afin de la prendre pour sa femme.

40. Les serviteurs donc de David vinrent vers Abigaïl en Carmel, & lui parlerent, en disant; David nous a envoyez vers toi, afin de te prendre pour sa femme.

41. Alors elle se leva, & se prosterna le visage contre terre, & dit; Voici, ta servante sera pour servante à laver les pieds des serviteurs de mon Seigneur.

42. Puis Abigaïl se leva promptement & monta sur un âne, & cinq de ses servantes la suivoient: & elle s'en alla après les messagers de David, & fut sa femme.

43. Or David avoit pris aussi Ahinoham de Jizréhel, & toutes deux ensemble furent ses femmes.

44. Car Saül avoit donné Mical sa fille femme de David, à Palti fils de Laïs, qui étoit de Gallim.

CHAPITRE XXVI.

Rencontre de David & de Saül.

LEs Ziphiens * vinrent encore vers Saül à Guibha, en disant; David ne se tient-il pas caché au côteau de Hakila, qui est vis-à-vis de Jesimon. * *Ps.* 54: 2.

2. Et Saül se leva, & descendit au desert de Ziph, ayant avec lui trois mille hommes d'élite d'Israël, pour chercher David au desert de Ziph.

3. Et Saul se campa au côteau de Hakila, qui est vis-à-vis de Jesimon, prés du chemin. Or David se tenoit au desert, & il apperçut venir Saül au desert pour le poursuivre.

4. Et il envoya des espions par lesquels il fut trés-certainement que *Saül* étoit venu.

5. Alors David se leva, & vint au lieu où Saül s'étoit campé: & David vit le lieu où Saül étoit couché, & Abner aussi, fils de Ner, chef de son armée: or Saül étoit couché dans le rond *du camp*, & le peuple étoit campé autour de lui.

6. Et David s'en entretint & en parla à Abimélec, Héthien, & à Abisaï fils de Tseruïa, *&* frere de Joab, en disant; Qui descendra avec moi vers Saül au camp? Et Abisaï répondit; J'y descendrai avec toi.

7. David donc & Abisaï vinrent de nuit vers le peuple, & voici, Saül dormoit étant couché dans le rond *du camp*, & sa halebarde étoit fichée en terre à son chevet: & Abner, & le peuple étoient couchez autour de lui.

8. Alors Abisaï dit à David; Aujourd'hui Dieu a livré ton ennemi entre tes mains: maintenant donc que je le frappe, je te prie, de la halebarde, jusqu'en terre d'un seul coup, *&* je n'y retournerai pas une seconde fois. *2. *Sam.* 16: 9.

9. Et David dit à Abisaï; Ne le mets point à mort: car qui est-ce qui mettra sa main sur l'Oinct de l'Eternel, & sera innocent?

10. David dit encore; L'Eternel est vivant, si ce n'est que l'Eternel le frappe, ou que son jour vienne, ou qu'il descende dans une bataille, & qu'il y demeure:

11. Que l'Eternel me garde de mettre ma main sur l'Oinct de l'Eternel: mais je te prie, prens maintenant la halebarde qui est à son chevet, & le pot à eau, & allons-nous-en.

12. David donc prit la halebarde & le pot à eau qui étoit au chevet de Saul, puis ils s'en allerent: & il n'y eut personne qui les vît, ni qui les apperçût, ni qui s'éveillât; car ils dormoient tous: à cause que l'Eternel avoit fait tomber sur eux un profond sommeil.

13. Et David passa de l'autre côté, & s'arrêta sur le haut de la montagne, loin de là; car il y avoit une grande distance entr'eux.

14. Et il cria au peuple, & à Abner fils de Ner; en disant; Ne répondras-tu pas, Abner? Et Abner répondit, & dit; Qui és-tu qui cries au Roi?

15. Alors David dit à Abner; N'és-tu pas un vaillant homme? & qui est semblable à toi en Israël? pourquoi donc n'as-tu pas gardé le Roi ton Seigneur? car quelqu'un du peuple est venu pour tuer le Roi ton Seigneur.

16. Ce n'est pas bien fait à toi; l'Eternel est vivant, que vous étés dignes de mort, pour avoir si mal gardé vôtre Seigneur, l'Oinct de l'Eternel; & maintenant regarde où est la halebarde du Roi, & le pot à eau qui étoit à son chevet.

17. Alors Saül reconnut la voix de David, & dit; N'est-ce pas là ta voix, mon fils David? Et David dit? C'est ma voix, ô Roi, mon Seigneur.

18. Il dit encore; Pourquoi mon Seigneur poursuit il son serviteur? car qu'ai-je fait, & quel mal y a-t-il en ma main?

19. Maintenant donc, je te prie, que le Roi mon Seigneur écoute les paroles de son serviteur. Si c'est l'Eternel qui te pousse contre moi, que ton oblation lui soit agréable: mais si ce sont les hommes, ils sont maudits devant l'Eternel: car aujourd'hui ils m'ont chassé, afin que je ne me tienne point joint à l'héritage de l'Eternel, *& ils m'ont* dit, Va, sers les dieux étrangers.

20. Et maintenant, que mon sang ne tombe point en terre devant l'Eternel: car le Roi d'Israël est sorti pour chercher une puce, *&* comme qui poursuivroit une perdrix dans les montagnes.

21. Alors Saül dit; J'ai péché, retourne-t'en, mon fils David: car je ne te ferai plus de mal, parce qu'aujourd'hui ma vie t'a été précieuse. Voici, j'ai agi folement, & j'ai fait une trés-grande faute.

22. Et David répondit, & dit; Voici la halebarde du Roi: que quelqu'un des vôtres passe ici, & la prenne.

23. Or que l'Eternel rende à chacun *selon* sa justice, & *selon* sa fidélité: car il t'avoit livré aujourd'hui entre mes mains, mais je n'ai point voulu mettre ma main sur l'Oinct de l'Eternel.

24. Voici donc, comme ton ame a été aujourd'hui de grand prix devant mes yeux, ainsi mon

ame ſera de grand prix devant les yeux de l'Eternel, & il me délivrera de toutes les afflictions.

25. Et Saül dit à David; Béni ſois-tu, mon fils David: *tu ne manqueras pas de réüſſir, & d'avoir le deſſus. Alors David continua ſon chemin, & Saül s'en retourna en ſon lieu. **Ch.* 15: 28.

CHAPITRE XXVII.

David ſe retire vers Akis, & demeure à Tſiklag.

MAis David dit en ſon cœur; Certes je périrai un jour par les mains de Saül: Ne vaut-il pas mieux que je me ſauve au païs des Philiſtins, afin que Saül n'eſpere plus de *me trouver*, en me cherchant encore en quelqu'une des contrées d'Iſraël? car je me ſauverai ainſi de ſes mains.

2. David donc ſe leva, lui & les ſix cens hommes qui étoient avec lui, & paſſa vers Akis fils de Mahoc, Roi de Gath.

3. Et David demeura avec Akis à Gath, lui & ſes gens, chacun avec ſa famille, David & ſes deux femmes, *ſavoir* Ahinoham, qui étoit de Jizréhel, & Abigaïl, *qui avoit été* femme de Nabal, lequel étoit de Carmel.

4. Alors on rapporta à Saül que David s'en étoit fuï à Gath: ainſi il ne continua plus de le chercher.

5. Or David dit à Akis; Je te prie, ſi j'ai trouvé grace devant toi, qu'on me donne quelque lieu dans l'une des villes de la campagne, afin que je demeure là: car pourquoi ton ſerviteur demeureroit-il dans la ville royale avec toi?

6. Akis donc lui donna en ce jour-là Tſiklag: c'eſt pourquoi Tſiklag eſt demeurée aux Rois de Juda juſqu'à ce jour.

7. Le nombre des jours que David demeura au païs des Philiſtins fut un an & quatre mois.

8. Or David montoit avec ſes gens, & ils faiſoient des courſes ſur les Gueſuriens, les Guiriziens, & les Hamalécites: car ces *nations*-là habitoient au païs où *elles avoient habité* d'ancienneté, depuis Sur juſqu'au païs d'Egypte.

9. Et David deſoloit ces païs-là, il ne laiſſoit ni homme ni femme en vie, & il prenoit les brebis, les bœufs, les ânes, les chameaux, & les vêtemens, puis il s'en retournoit, & venoit vers Akis.

10. Et Akis diſoit; Où avez-vous fait vos courſes aujourd'hui? Et David répondoit: Vers le Midi de Juda, vers le Midi des Jerahmééliens, & vers le Midi des *Kéniens. **ch.* 15: 3.

11. Mais David ne laiſſoit en vie ni homme ni femme pour les amener à Gath, de peur, diſoit-il, qu'ils ne rapportent *quelque choſe* contre nous, en diſant; Ainſi a fait David. Et il en uſa ainſi pendant tous les jours qu'il demeura au païs des Philiſtins.

12. Et Akis croyoit David, & diſoit; Il s'eſt mis en mauvaiſe odeur à Iſraël ſon peuple; c'eſt pourquoi il ſera mon ſerviteur à jamais.

CHAPITRE XXVIII.

Saül conſulte la Pythoniſſe.

OR il arriva qu'en ces jours-là les Philiſtins aſſemblerent leurs armées pour faire la guerre contre Iſraël: & Akis dit à David; Sache certainement que vous viendrez avec moi au camp, toi & tes gens.

2. Et David répondit à Akis; Certainement tu connoîtras que ton ſerviteur fera. Et Akis dit à David; C'eſt pour cela que je te confierai toûjours la garde de ma perſonne.

3. Or

3. Or Samuel étoit mort, & tout Iſraël en avoit fait le deuil, & on l'avoit enſéveli à Rama, qui étoit ſa ville: & Saül avoit ôté du païs ceux qui avoient l'eſprit de Python, & les devins.

4. Les Philiſtins donc aſſemblez s'en vinrent, & ſe camperent à Sunem *; Saül auſſi aſſembla tout Iſraël, & ils ſe camperent à Guilboah. **Joſ.* 19: 18.

5. Et Saül voyant le camp des Philiſtins eut peur, & ſon cœur fut fort effrayé.

6. Et Saül conſulta l'Eternel; mais l'Eternel ne lui répondit rien, ni par des ſonges, ni par l'Urim; ni par les Prophetes.

7. Et Saul dit à ſes ſerviteurs; Cherchez-moi une femme qui ait un eſprit de Python, & j'irai vers elle, & je m'enquerrai par elle. Ses ſerviteurs lui dirent; Voilà, il y a une femme à *Hendor qui a un eſprit de Python: **Joſ.* 17: 11.

8. *Alors Saül ſe déguiſa, & prit d'autres habits, & s'en alla, lui & deux hommes avec lui, & ils arriverent de nuit chez cette femme: & Saül lui dit; Je te prie, devine-moi par l'eſprit de Python, & fai monter vers moi celui que je te dirai. *1. *Rois* 14: 2.

9. Mais la femme lui répondit; Voici, tu ſais ce que Saül a fait, & comment il a exterminé du païs ceux qui ont l'eſprit de Python, & les devins: pourquoi donc dreſſes-tu un piege à mon ame pour me faire mourir?

10. Et Saül lui jura par l'Eternel, & lui dit; L'Eternel eſt vivant, s'il t'arrive aucun mal pour ceci.

11. Alors la femme dit; Qui veux-tu que je te faſſe monter? Et il répondit, Fai moi monter Samuel.

12. Et la femme voyant Samuel s'écria à haute voix, en diſant à Saül; Pour-quoi m'as-tu déçûe? car tu és Saül.

13. Et le Roi lui répondit; Ne crains point: mais qu'as-tu vû? Et la femme dit à Saül; J'ai vû un dieu qui montoit de la terre.

14. Il lui dit encore; Comment eſt-il fait? Elle répondit; C'eſt un vieillard qui monte, & il eſt couvert d'un manteau. Et Saül connut que c'étoit Samuel, & s'étant baiſſé le viſage contre terre, il ſe proſterna.

15. Et Samuel dit à Saül; Pourquoi m'as-tu troublé en me faiſant monter? Et Saül répondit; Je ſuis dans une grande angoiſſe: car les Philiſtins me font la guerre, & Dieu s'eſt retiré de moi, & ne m'a plus répondu, ni par les Prophetes, ni par des ſonges: c'eſt pourquoi je t'ai appellé, afin que tu me faſſes entendre ce que j'aurai à faire.

16. Et Samuel dit; Pourquoi donc me conſultes-tu, puis que l'Eternel s'eſt retiré de toi, & qu'il eſt devenu ton ennemi?

17. Or l'Eternel a fait ſelon qu'il en avoit parlé par moi: car *l'Eternel a déchiré le Royaume d'entre tes mains, & l'a donné à ton domeſtique, à David. **Chap.* 15: 28.

18. Parce que tu n'as point obéï à la voix de l'Eternel, & que tu n'as point exécuté l'ardeur de ſa colere contre Hamalec, à cauſe de cela l'Eternel t'a fait ceci aujourd'hui.

19. Et même l'Eternel livrera Iſraël avec toi entre les mains des Philiſtins, & vous ſerez demain avec moi, toi & tes fils: l'Eternel livrera auſſi le camp d'Iſraël entre les mains des Philiſtins.

20. Et Saül tomba auſſi-tôt à terre tout étendu, car il fut fort

effrayé des paroles de Samuel, & même les forces lui manquerent, parce qu'il n'avoit rien mangé de tout ce jour-là, ni de toute la nuit.

21. Alors cette femme-là vint à Saül, & voyant qu'il avoit été fort troublé, elle lui dit; Voici, ta servante a obéï à ta voix, & j'ai exposé ma vie, & j'ai obéï aux paroles que tu m'as dites.

22. Maintenant, je te prie, que tu écoutes aussi ce que ta servante te dira; *Souffre* que je mette devant toi une bouchée de pain, afin que tu manges, & que tu ayes des forces pour t'en retourner par ton chemin.

23. Et il le refusa, & dit; Je ne mangerai point. Mais ses serviteurs & la femme aussi le presserent tant, qu'il acquiesça à leurs paroles, & s'étant levé de terre, il s'assit sur un lit.

24. Or cette femme-là avoit un veau qu'elle engraissoit en sa maison; & elle se hâta de le tuer, puis elle prit de la farine, & la paîtrit, & en cuisit des pains sans levain.

25. Ce qu'elle mit devant Saül; & devant ses serviteurs; & ils mangerent; puis s'étant levez, ils s'en allerent cette nuit-là.

CHAPITRE XXIX.

David renvoyé de l'Armée d'Akis.

OR les Philistins assemblerent toutes leurs armées à Aphek: & les Israëlites étoient campez prés de la fontaine de Jizréhel.

2. Et les Gouverneurs des Philistins passerent par *leurs* centaines & par *leurs* milliers: & David & ses gens passerent sur l'arriére-garde avec Akis.

3. Et les Chefs des Philistins dirent; Que fait-ce que ces Hébreux-là? Et Akis répondit aux Chefs des Philistins; N'est-ce pas ici ce David, serviteur de Saül Roi d'Israël, qui a déja été avec moi quelque temps, même quelques années? & je n'ai rien trouvé à redire en lui depuis le jour qu'il s'est rendu *à moi*, jusqu'à ce jour.

4. Mais les Chefs des Philistins se mirent en colere contre lui, & lui dirent; *Renvoye cet homme, & qu'il s'en retourne en la place où tu l'as établi, & qu'il ne descende point avec nous dans la bataille, de peur qu'il ne se tourne contre nous dans la bataille: car comment pourroit il se remettre en grace avec son Seigneur? ne seroit-ce pas par le moyen des têtes de ces hommes-ci? *1. *Chron.*12:19.

5. N'est-ce pas ici ce David, duquel on s'entrerépondoit aux danses, en disant? Saül en a frapé ses mille, & David ses dix mille?

6. Akis donc appella David, & lui dit; l'Eternel est vivant, que tu és certainement un homme droit, & que tes allées & venuës au camp m'ont paru bonnes: car je n'ai point trouvé de mal en toi, depuis le jour que tu és venu à moi jusqu'à ce jour: mais tu ne plais point aux Gouverneurs.

7. Maintenant donc retourne-t'en, & t'en va en paix, afin que tu ne fasses aucune chose qui déplaise aux Gouverneurs des Philistins.

8. Et David dit à Akis; Mais qu'ai-je fait? & qu'as tu trouvé en ton serviteur depuis le jour que j'ai été avec toi jusqu'à ce jour, que je n'aille point combattre contre les ennemis du Roi mon Seigneur?

9. Et Akis répondit & dit à David; Je le sai: car tu és bon à mes yeux, *comme un Ange de Dieu, mais c'est seulement que les Chefs des Philistins ont dit; Il ne montera point avec nous dans la bataille. *Gal.* 4:14.

10. C'est pourquoi leve-toi de bon matin, avec les serviteurs de ton Seigneur qui sont venus avec toi: & étant levez de bon matin, si-tôt que vous verrez le jour, allez-vous en.

11. Ainsi David se leva de bon matin, lui & ses gens, pour partir dés le matin, & s'en retourner au païs des Philistins: mais les Philistins monterent à Jizréhel.

CHAPITRE XXX.

Tsiklag pillée. Les Hamalécites défaits par David.

OR trois jours aprés David & ses gens étant revenus à Tsiklag, *trouverent* que les Hamalécites s'étoient jettez du côté du Midi, & sur Tsiklag, & qu'ils avoient frappé Tsiklag, & l'avoient brûlée:

2. Et qu'ils avoient fait prisonnieres les femmes qui étoient là, sans avoir tué aucun homme, depuis les plus petits jusqu'aux plus grands: mais ils les avoient emmenez, & s'en étoient allez leur chemin.

3. David donc & ses gens revinrent en la ville: & voici elle étoit brûlée, & leurs femmes, & leurs fils, & leurs filles avoient été faits prisonniers.

4. C'est pourquoi David & le peuple qui étoit avec lui éleverent leurs voix, & pleurerent tellement qu'il n'y avoit plus en eux de force pour pleurer.

5. Et les deux femmes de David avoient été prises prisonnieres, *sçavoir* Ahinoham de Jizréhel, & Abigaïl *qui avoit été* femme de Nabal, lequel étoit de Carmel.

6. Mais David fut dans une grande extrémité, parce que le peuple parloit de le lapider: car tout le peuple étoit outré à cause de leurs fils & de leurs filles: toutefois David se fortifia en l'Eternel son Dieu.

7. Et il dit à Abiathar le Sacrificateur, fils d'Abimélec; Mets, je te prie, l'Ephod pour moi: & Abiathar mit l'Ephod pour David.

8. David consulta l'Eternel, en disant; Poursuivrai-je cette troupe-là; l'atteindrai-je? & il lui répondit; Poursui-la; car tu ne manqueras point de l'atteindre, & de recouvrer *tout*.

9. David donc s'en alla avec les six cens hommes qui étoient avec lui, & ils arriverent au torrent de Besor, où s'arrêterent ceux qui demeuroient en arriere.

10. Ainsi David & quatre cens hommes firent la poursuite, mais deux cens hommes, qui étoient tellement fatiguez qu'ils ne pûrent passer plus loin que du torrent de Besor, s'y arrêterent.

11. Or ayant trouvé un homme Egyptien par les champs, ils l'amenerent à David, & lui donnerent du pain, & il mangea, puis ils lui donnerent de l'eau à boire.

12. Ils lui donnerent aussi quelques figues séches, & deux grappes de raisins secs, & il mangea, & le cœur lui revint; car il y avoit trois jours & trois nuits qu'il n'avoit point mangé de pain, ni bû d'eau.

13. Et David lui dit; A qui és-tu? & d'où és-tu? Et il répondit; Je suis un garçon Egyptien, serviteur d'un homme Hamalécite: & mon maître m'a abandonné, parce que je tombai malade il y a trois jours.

14. Nous nous étions jettez du côté du Midi des Kerethiens, & sur *ce* qui est de Juda, & du côté du Midi de Caleb, & nous avions brûlé Tsiklag par feu.

15. Et David lui dit; Me conduiras-tu bien vers cette troupe-là? Et il répondit; Jure-moi par *le nom* de Dieu que tu ne me feras

point mourir, & que tu ne me livreras point entre les mains de mon maître, & je te conduirai vers cette troupe-là.

16. Et il le conduisit là : & voici, ils étoient dispersez sur toute la terre, mangeant, beuvant, & dansant, à cause de ce grand butin qu'ils avoient pris au païs des Philistins, & au païs de Juda.

17. Et David les frappa depuis l'aube du jour jusqu'au soir du lendemain qu'il s'étoit mis à les poursuivre ; & il n'en échappa aucun d'eux, horsmis quatre cens jeunes hommes, qui monterent sur des chameaux, & qui s'enfuïrent.

18. Et David recouvra tout ce que les Hamalécites avoient emporté ; il recouvra aussi ses deux femmes.

19. Et ils trouverent que rien ne leur manquoit, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, tant des fils que de filles, & du butin, & de tout ce qu'ils leur avoient emporté ; David recouvra le tout.

20. David prit aussi tout le *reste du* gros & du menu bétail, qu'on mena devant les troupeaux *qu'on leur avoit pris : &* on disoit ; C'est ici le butin de David.

21. Puis David vint vers les deux cens hommes qui avoient été tellement fatiguez qu'ils n'avoient pû marcher aprés David, qui les avoit fait demeurer au torrent de Besor : & ils sortirent au devant de David, & au devant du peuple qui étoit avec lui ; & David s'étant approché du peuple, les salua amiablement.

22. Mais tous les méchans, & les garnemens d'entre les hommes qui étoient allez avec David, prirent la parole, & dirent ; Puis qu'ils ne sont point venus avec nous, nous ne leur donnerons rien du butin que nous avons recouvré, sinon à chacun d'eux sa femme & ses enfans, & qu'ils les emmenent, & s'en aillent.

23. Mais David dit ; Mes freres, vous ne ferez pas ainsi de ce que l'Eternel nous a donné, lequel nous a gardez, & a livré entre nos mains la troupe qui étoit venue contre nous.

24. Qui vous croiroit en ce cas-ici ? car celui qui demeure au bagage doit avoir autant de part que celui qui descend à la bataille : ils partageront également.

25. Ce qui fut ainsi pratiqué depuis ce jour-là, & il en fut fait une ordonnance & une loi en Israël, jusqu'à ce jour.

26. David donc revint à Tsiklag, & envoya du butin aux Anciens de Juda, *savoir* à ses amis, en disant ; Voici, un présent pour vous, du butin des ennemis de l'Eternel.

27. *Il en envoya* à ceux qui étoient à Beth-el, & à ceux qui étoient à Ramoth du Midi, & à ceux qui étoient à Jattir :

28. Et à ceux qui étoient à Haroher, & à ceux qui étoient à Siphamoth, & à ceux qui étoient à Eshemoah :

29. Et à ceux qui étoient à Racal, & à ceux qui étoient dans les villes des Jerahmeéliens, & à ceux qui étoient dans les villes des Keniens.

30. Et à ceux qui étoient à Horma, & à ceux qui étoient à Corhasan, & à ceux qui étoient à Hathac :

31. Et à ceux qui étoient à Hébron, & dans tous les lieux où David avoit demeuré, lui & ses gens.

CHA-

CHAPITRE XXXI.

Les Israëlites défaits par les Philistins. Mort de Saül & de ses fils.

OR les Philistins combattirent contre Israël, & ceux d'Israël s'enfuïrent de devant les Philistins, & furent tuez en la montagne de Guilboah.

2. Et les Philistins atteignirent Saül & ses fils, & tuerent Jonathan, Abinadab, & Malki-suah, fils de Saül.

3. Et le combat se renforça contre Saül, & les archers tirant de l'arc le trouverent : & il eut fort grande peur de ces archers.

4. Alors Saül dit à son écuyer ; Tire ton épée, & m'en transperce, de peur que ces incirconcis ne viennent, & me transpercent, & ne se jouent de moi : mais son écuyer ne le voulut point faire, parce qu'il étoit fort effrayé. Saül donc prit l'épée, & se jetta dessus.

5. Alors l'écuyer de Saül ayant vû que Saul étoit mort, se jetta aussi sur son épée, & mourut avec lui.

6. Ainsi mourut en ce jour-là Saül & ses trois fils, & son écuyer, & tous ses gens.

7. Et ceux d'Israël qui étoient au deçà de la vallée, & au deçà du Jourdain, ayant vû que les Israelites s'en étoient fuïs, & que Saül & ses fils étoient morts, abandonnerent les villes, & s'enfuïrent, de sorte que les Philistins y entrerent, & y habiterent.

8. Or il arriva que dés le lendemain les Philistins vinrent pour dépouiller les morts, & ils trouverent Saül & ses trois fils étendus sur la montagne de Guilboah.

9. Et ils couperent la tête de Saül, & le dépouillerent de ses armes, qu'ils envoyerent au païs des Philistins, dans tous les environs, pour en faire savoir les nouvelles dans les temples de leurs faux dieux & parmi le peuple.

10. Et ils mirent ses armes au temple de Hastaroth, & attacherent son corps à la muraille de *Beth-san. *Jos.* 17 : 11.

11. Or les habitans de Jabés de Galaad apprirent ce que les Philistins avoient fait à Saül.

12. Et tous les vaillans hommes *d'entr'eux*, se leverent & marcherent toute la nuit, & enleverent le corps de Saül, & les corps de ses fils, de la muraille de Beth-san, & revinrent à Jabés, où ils les brûlerent.

13. Puis ils prirent leurs os, & les ensévelirent sous un chêne prés de Jabés, & jûnerent *sept jours. *Gen.* 50 : 10.

LE SECOND LIVRE DE SAMUEL.

CHAPITRE I.

David mene le deuil à cause de Saül.

OR il arriva qu'aprés que Saül fut mort, David étant revenu de la défaite des Hamalécites, demeura à Tsiglag deux jours.

2. Et au troisieme jour, voici un homme qui revenoit du camp de Saül, ayant ses vêtemens dechirez, & de la terre sur sa tête, lequel étant venu à David, se jetta en terre & se prosterna.

3. Et David lui dit ; D'où viens-tu ? & il lui répondit ; Je me suis échappé du camp d'Israel.

4. Et David lui dit ; Qu'est-il arrivé ? Je te prie, raconte le moi.

Il répondit; Le peuple s'eſt enfuï de la bataille, & il y en a eu beaucoup du peuple qui ſont tombez morts: Saül auſſi & Jonathan ſon fils ſont morts.

5. Et David dit à ce jeune garçon qui lui diſoit ces nouvelles; Comment ſais-tu que Saül & Jonathan ſon fils ſoient morts?

6. Et le jeune garçon qui lui diſoit ces nouvelles, lui répondit; Je me trouvai par hazard en la montagne de Guilboah, & voici Saül ſe tenoit panché ſur ſa halebarde, car voici, un chariot & quelques Chefs de gens de cheval le pourſuivoient.

7. Et regardant derriere ſoi, il me vit, & m'appella: & je lui répondis; Me voici.

8. Et il me dit; Qui és tu? & je lui répondis; Je ſuis Hamalécite.

9. Et il me dit; Tiens toi ferme ſur moi, je te prie, & me tue; car je ſuis dans une grande angoiſſe, & ma vie eſt encore toute en moi.

10. Je me ſuis donc tenu ferme ſur lui, & l'ai fait mourir: car je ſavois bien qu'il ne vivroit pas aprés s'être ainſi jetté ſur ſa halebarde; & j'ai pris la couronne qu'il avoit ſur ſa tête, & le braſſelet qu'il avoit en ſon bras, & je les ai apportez ici à mon Seigneur.

11. Alors David prit ſes vêtemens, & les déchira; & tous les hommes qui étoient avec lui, en firent de même.

12. Et ils menerent deuil, & pleurerent, & jûnerent juſqu'au ſoir, à cauſe de Saül & de Jonathan ſon fils, & à cauſe du peuple de l'Eternel, & de la maiſon d'Iſrael, parce qu'ils étoient tombez par l'épée.

13. Mais David dit au jeune garçon qui lui avoit dit ces nouvelles; D'où és-tu? & il répondit; Je ſuis fils d'un étranger Hamalécite.

14. Et David lui dit; Comment n'as-tu pas craint d'avancer ta main pour tuer l'Oinct de l'Eternel?

15. Alors David appella l'un de ſes gens, & lui dit; Approche-toi, & te jette ſur lui; lequel le frappa, & il mourut.

16. Car David lui avoit dit; Ton ſang ſoit ſur ta tête, puis que ta bouche a porté témoignage contre toi, en diſant; J'ai fait mourir l'Oinct de l'Eternel.

17. Alors David fit ſur Saül, & ſur Jonathan ſon fils, cette complainte.

18 *Laquelle* il proſera pour enſeigner aux enfans de Juda *à tirer de* l'arc: voici elle eſt écrite au Livre de Jaſar.

19. O nobleſſe d'Iſrael, ceux qui ont été tuez ſont ſur tes hauts lieux! Comment ſont tombez les hommes forts?

20. Ne l'allez point dire dans Gath, & n'en portez point les nouvelles dans les places d'Askelon: de peur que les filles des Philiſtins ne s'en réjoüiſſent, de peur que les filles des incirconcis n'en treſſaillent de joye.

21. Montagne de Guilboah, que la roſée & la pluye *ne tombent point* ſur vous, ni ſur les champs qui y ſont haut élevez: parce que c'eſt là qu'a été jetté le bouclier des forts, & le bouclier de Saül, *comme s'il* n'eut point été oinct d'huile.

22. L'arc de Jonathan ne revenoit *jamais ſans* le ſang des morts, & ſans la graiſſe des forts; & l'épée de Saül ne retournoit *jamais* ſans effet,

23. Saül & Jonathan aimables & agréables en leur vie, n'ont point été ſéparez dans leur mort; ils étoient plus légers que les aigles, ils étoient plus forts que des lions.

24. Filles d'Iſrael, pleurez ſur Saül, qui faiſoit que vous étiez vêtues d'écarlate que vous *viviez* dans les délices, & que vous portiez des ornemens d'or ſur vos vêtemens.

25. Comment les forts ſont-ils tombez au milieu de la bataille! *comment* Jonathan a-t-il été tué ſur tes hauts lieux!

26. Jonathan, mon frere; Je ſuis dans l'angoiſſe pour l'amour de toi: tu faiſois tout mon plaiſir; l'amour que j'avois pour toi étoit plus grand que celui qu'on a pour les femmes.

27. Comment ſont tombez tes forts, & *comment* ſont péris les inſtrumens de guerre!

CHAPITRE II.

David Roi ſur Juda. Iſboſeth prétend d'être Roi ſur Iſrael.

OR il arriva aprés cela que David conſulta l'Eternel, en diſant; Monterai-je en quelqu'une des villes de Juda? Et l'Eternel lui répondit; Monte: & David dit; En laquelle monterai-je? Il répondit; A Hebron.

2. David donc monta là avec ſes deux femmes, Abinoham qui étoit de Jizréhel, & Abigail, *qui étoit été* femme de Nabal, lequel étoit de Carmel.

3. David fit remonter auſſi les hommes qui étoient avec lui, chacun avec ſa famille, & ils demeurerent dans les villes de Hébron.

4. Et ceux de Juda vinrent, & oignirent là David pour Roi ſur la maiſon de Juda: & on fit rapport à David; en diſant; Les hommes de Jabés de Galaad ont enſéveli Saül.

5. Et David envoya des meſſagers vers les hommes de Jabés de Galaad, & leur fit dire; Bénis ſoyez-vous de l'Eternel, de ce que vous avez fait cette gratuïté à Saul vôtre Seigneur, que de l'avoir enſéveli.

6. Que maintenant donc l'Eternel veuille uſer envers vous de gratuïté, & de verité: de ma part auſſi je vous ferai du bien, parce que vous avez fait cela.

7. Et que maintenant vos mains ſe fortifient, & ſoyez hommes de cœur: car Saül vôtre Seigneur eſt mort, & la maiſon de Juda m'a oinct pour être Roi ſur eux.

8. Mais Abner fils de Ner, Chef de l'armée de Saül, prit Isboſeth fils de Saul, & le fit paſſer à Mahanajim;

9. Et l'établit Roi ſur Galaad, & ſur les Aſuriens, & ſur Jizréhel, & ſur Ephraïm, & ſur Benjamin; même ſur tout Iſrael.

10. Isboſeth fils de Saül étoit âgé de quarante ans quand il commença à regner ſur Iſrael, & il regna deux ans. Il n'y avoit que la maiſon de Juda qui ſuivît David.

11. *Et le nombre des jours que David regna à Hébron ſur la maiſon de Juda, fut de ſept ans & ſix mois. *1. *Rois* 2: 11.

12. Or Abner fils de Ner, & les gens d'Isboſeth fils de Saül, ſortirent de Mahanajim, vers Gabaon.

13. Joab auſſi fils de Tſeruïa, & les gens de David ſortirent, & ils ſe rencontrerent les uns les autres prés de l'étang de Gabaon: & les uns ſe tenoient auprés de l'étang du côté de deçà, & les autres auprés de l'étang du côté de delà.

14. Alors Abner dit à Joab; Que quelques-uns de ces jeunes gens ſe levent maintenant, & qu'ils eſcarmouchent devant nous. Et Joab dit; Qu'ils ſe levent.

15. Ils

15. Ils se levérent donc, & on en compta douze de Benjamin pour le parti d'Isboseth fils de Saül; & douze des gens de David.

16. Alors chacun d'eux empoignant son homme lui passa son épée dans les flancs, & ils tomberent tous ensemble: & ce lieu-là fut appellé Helkath-hatsurim, qui est en Gabaon.

17. Et il y eut en ce jour-là un un trés-rude combat, dans lequel Abner fut battu avec ceux d'Israel par les gens de David.

18. Les trois fils de Tseruïa, Joab, Abisaï, & Hasael étoient là. Et Hasael étoit léger du pied comme un chevreuil *qui est* par les champs,

19. Et Hasael poursuivit Abner, sans se détourner à droit ni à gauche d'aprés Abner.

20. Abner donc regardant derriere soi, dit; Es-tu Hasael? & *Hasaël* répondit; Je le suis.

21. Et Abner lui dit? Détourne-toi à droit ou à gauche, & saisi-toi de l'un de ces jeunes gens, & prens sa depouille pour toi. Mais Hasael ne voulut point se détourner de lui.

22. Et Abner continuoit à dire à Hasael; Détourne-toi de moi; pourquoi te jetterois-je mort par terre? & comment oserois-je paroître devant Joab ton frere?

23. Mais il ne voulut jamais se détourner: & Abner le frappa de sa halebarde à la cinquieme côté du bout de derriere, tellement que sa halebarde lui sortoit par deriere, & il tomba là tout mort sur la place: & tous ceux qui venoient à l'endroit où Hasael étoit tombé mort, s'arrêtoient.

24. Joab donc & Abisaï poursuivirent Abner, & le soleil se coucha quand ils arriverent au côteau Amma, qui est vis-à-vis de Gujah, au chemin du desert de Gabaon.

25. Et les enfans de Benjamin s'assemblerent auprés d'Abner, & se rangerent en un bataillon, & se tinrent sur le sommet d'un côteau.

26. Alors Abner cria à Joab, & dit; L'épée dévorera-t-elle sans cesse? ne sais-tu pas bien que l'amertume est à la fin; & jusqu'à quand différeras-tu de dire au peuple, qu'il cesse de poursuivre ses freres?

27. Et Joab dit, Dieu est vivant que si tu avois parlé ainsi, le peuple se seroit retiré dés le matin chacun arriere de son frere.

28. Joab donc sonna de la trompette, & tout le peuple s'arrêta, & ils ne poursuivirent plus Israel, & ne continuerent plus à se battre.

29. Ainsi Abner & ses gens marcherent toute cette nuit-là par la campagne, & traverserent le Jourdain, & passerent par tout Bithron, & arriverent à Mahanajim.

30. Joab aussi revint de la poursuite d'Abner, & quand il eut assemblé tout le peuple, on trouva qu'il en manquoit dix-neuf des gens de David, & Hasael.

31. Mais les gens de David frapperent de ceux de Benjamin, *savoir* des gens d'Abner, trois cens soixante hommes, qui moururent.

32. Et ils enleverent Hasael, & l'ensévelirent au sépulcre de son pere, à Bethléhem: & toute cette nuit-là Joab & ses gens marcherent & arriverent à Hébron sur le point du jour.

CHAPITRE III.

Guerre entre David & Isboseth. Abner tué.

OR il y eut une longue guerre entre la maison de Saül, & la maison de David. Mais David s'avançoit

vançoit & se fortifioit; & la maison de Saül alloit en décroissant.

2. Et il naquit à David des fils à Hébron: son premier-né fut Amnon, d'Ahinoham, qui étoit de Jizréhel.

3. Le second fut Kileab d'Abigail *qui avoit été* femme de Nabal, lequel étoit de Carmel. Le troisieme fut Absalom, fils de Mahaca, fille de Talmaï, Roi de Gueſur.

4. Le quatrieme fut Adonija, fils de Hagghith: le cinquieme fut Sephatia fils d'Abital.

5. Et le sixieme fut Jithréham, d'Hegla, *qui étoit aussi* femme de David. Ceux-ci naquirent à David à Hébron.

6. Il arriva donc que pendant qu'il y eut guerre entre la maison de Saül & la maison de David, Abner maintenoit la maison de Saul.

7. Or Saül avoit eu une concubine nommée Ritspa, fille d'Aia; & *Isboseth* dit à Abner; Pourquoi és tu venu vers la concubine de mon pere?

8. Et Abner fut fort irrité pour les paroles d'Isboseth, & il lui dit; Suis-je une tête de chien, moi qui ai fait paroître en ce temps-ci contre Juda mon attachement pour la maison de Saül ton pere, & pour ses freres, & ses amis, en ne te faisant point tomber entre les mains de David, que tu me recherches aujourd'hui pour l'iniquité d'une femme?

9. Que Dieu fasse ainsi à Abner, & ainsi il y ajoûte, si je ne fais à David selon ce que l'Eternel lui a juré;

10. En transportant sur lui le Royaume de la maison de Saül, & établissant le trône de David sur Israël & sur Juda, depuis Dan jusqu'à Beersebah,

11. Et *Isboseth* n'osa répondre un seul mot à Abner, à cause de la crainte qu'il avoit de lui.

12. Abner donc envoya des messagers à David de sa part, pour lui dire; A qui est le pais? *& lui* dire; Fai accord avec moi, & voici ma main sera avec toi, pour réduire à toi tout Israël.

13. Et David répondit: *Je le veux* bien; je ferai accord avec toi: je te demande seulement une chose, c'est que tu ne verras point ma face, si premierement tu ne me ramenes Mical fille de Saül, quand tu viendras me voir.

14. Alors David envoya des messagers à Isboseth fils de Saül, pour lui dire; Rens moi ma femme Mical, que j'ai épousée pour cent prépuces des Philistins.

15. Et Isboseth envoya, & l'ôta à son mari Paltiel, fils de Laïs.

16. Et son mari s'en alla avec elle pleurant continuellement aprés elle, jusqu'à Bahurim: & Abner lui dit; Va, & t'en retourne, & il s'en retourna.

17. Or Abner parla aux Anciens d'Israël, & leur dit; Vous cherchiez autrefois David pour *l'établir* Roi sur vous:

18. Maintenant donc faites-le: car l'Eternel a parlé de David, & a dit; Par le moyen de David mon serviteur je délivrerai mon peuple d'Israël de la main des Philistins, & de la main de tous leurs ennemis.

19. Et Abner parla tout de même à ceux de Benjamin, eux l'oyant, puis il s'en alla pour faire entendre expressément à David, *qui étoit* à Hébron, ce qui sembloit bon à Israël, & à toute la maison de Benjamin.

20. Et Abner vint vers David à Hébron, & vingt hommes avec lui: & David fit un festin à Abner & aux

& aux hommes, qui étoient avec lui.

21. Puis Abner dit à David; Je me leverai, & m'en irai assembler tout Israel, *afin qu'ils se rendent* au Roi mon Seigneur, & qu'ils traitent alliance avec toi; & tu regneras comme ton ame le souhaite. Et David renvoya Abner, qui s'en alla en paix.

22. Or voici, les gens de David revenoient avec Joab, de faire quelque course, & ils amenoient avec eux un grand butin; mais Abner n'étoit plus avec David à Hébron: car il l'avoit renvoyé, & il s'en étoit allé en paix.

23. Joab donc, & toute l'armée qui étoit avec lui, revint: & on fit ce rapport à Joab, en disant; Abner fils de Ner est venu vers le Roi, qui l'a renvoyé, & il s'en est allé en paix.

24. Et Joab vint au Roi, & dit; Qu'as-tu fait? Voici, Abner est venu vers toi: pourquoi l'as-tu ainsi renvoyé, tellement qu'il s'en soit allé son chemin.

25. Tu sais bien qu'Abner fils de Ner est venu pour te tromper, pour reconnoître ta sortie & ton entrée, & savoir tout ce que tu fais.

26. Et Joab sortit d'auprés de David, & envoya aprés Abner des gens qui le ramenerent de la fosse de Sira, sans que David en sût rien.

27. Abner donc étant retourné à Hébron, Joab le tira à part au dedans de la porte pour lui parler en secret; & il le frappa là à la cinquieme côte: & ainsi *Abner* mourut à cause du sang de Hasaël frere de Joab. **ch. 2. 23.*

28. Et David ayant appris ce qui étoit arrivé, dit; Je suis innocent, moi & mon Royaume, devant l'Eternel à jamais, du sang d'Abner fils de Ner.

29. Que ce sang s'arrête sur la tête de Joab, & sur toute la maison de son pere: & que la maison de Joab ne soit jamais sans quelque homme ayant un flux, ou ayant la lepre, ou s'appuyant sur un bâton, ou tombant par l'épée, ou ayant disette de pain.

30. Ainsi Joab & Abisaï son frere tuerent Abner, parce qu'il avoit tué Hasaël leur frere prés de Gabaon en la bataille.

31. Et David dit à Joab, & à tout le peuple qui étoit avec lui; Déchirez vos vêtemens, & couvrez-vous de sacs, & menez deuil *en marchant* devant Abner: & le Roi David marchoit aprés le cercueil.

32. Et quand ils eurent enseveli Abner à Hébron, le Roi éleva sa voix, & pleura prés du sépulcre d'Abner: tout le peuple aussi pleura.

33. Et le Roi fit un complainte sur Abner, & dit; Abner est il mort comme meurt un lâche?

34. Tes mains n'étoient point liées, & tes pieds n'avoient point été mis dans des ceps d'airain, mais tu és tombé comme on tombe devant les méchans: & tout le peuple recommença à pleurer sur lui.

35. Puis tout le peuple vint pour faire prendre quelque nourriture à David, pendant qu'il étoit encore jour: mais David jura, & dit; Que Dieu me fasse ainsi, & ainsi il y ajoûte, si avant le soleil couché je goûte du pain, ni aucune autre chose.

36. Et tout le peuple l'entendit, & le trouva bon: & tout le peuple approuva tout ce que le Roi fit.

37. En ce jour-là donc tout le peuple & tout Israël connut que ce qu'on avoit fait mourir Abner fils de Ner, n'étoit point venu du Roi.

38. Et

38. Et le Roi dit à ses serviteurs; Ne savez-vous pas qu'un capitaine & même un grand capitaine, a été aujourd'hui mis à mort en Israël?

39. Or je suis *encore* foible aujourd'hui, bien que j'aye été oinct Roi, & ces gens, les fils de Tseruïa sont trop forts pour moi. L'Eternel veuille rendre à celui qui fait le mal selon sa malice.

CHAPITRE IV.

Isboseth assassiné.

QUand le fils de Saül eut appris qu'Abner étoit mort à Hébron, ses mains devinrent lâches, & tout Israël fut étonné.

2. Or le fils de Saül avoit deux capitaines de bandes, dont l'un avoit nom Bahana, & l'autre Récab, fils de Rimmon Béerothien, des enfans de Benjamin: car *la ville* de Béeroth etoit aussi reputée de Benjamin.

3. Et les Beerothiens s'étoient enfuis à Guittajim, & ils y ont fait leur sejour jusqu'à aujourd'hui.

4. Et Jonathan, fils de Saül avoit un fils blessé aux pieds, âgé de cinq ans, lors que le bruit *de la mort de* Saül & de Jonathan vint de Jizréhel; & sa gouvernante le prit, & s'enfuit; & comme elle se hâtoit de fuïr, il tomba, & devint boiteux: & il fut nommé Méphiboseth.

5. Récab donc & Bahana fils de Rimmon Béerothien vinrent, & entrerent pendant la chaleur du jour dans la maison d'Isboseth, qui prenoit son repos du midi.

6. Ainsi Récab & Bahana son frere entrerent jusqu'au milieu de la maison, allant prendre du froment, & ils le frapperent à la cinquieme côté, & se sauverent.

7. Ils entrerent donc dans la maison, lors qu'Isboseth étoit couché sur son lit, dans la chambre où il dormoit, & ils le frapperent, & le tuerent, puis ils lui ôterent la tête, & la prirent, & ils marcherent par le chemin de la campagne toute cette nuit-là.

8. Et ils apporterent la tête d'Isboseth à David à Hébron, & ils dirent au Roi; Voici la tête d'Isboseth fils de Saül ton ennemi, qui cherchoit ta vie: & l'Eternel a aujourd'hui vengé le Roi mon Seigneur, de Saül & de sa race.

9. Mais David répondit à Récab & à Bahana son frere, enfans de Rimmon Béerothien, & leur dit: L'Eternel qui a délivré mon ame de toute angoisse, est vivant.

10. Que je saisis celui qui vint m'annoncer & me dire; Voilà, Saül est mort, & qui pensoit m'apprendre de bonnes nouvelles & je le tuai à Tsigklag, ce qui fut le salaire que je lui devois donner pour ses bonnes nouvelles.

11. Combien plus *en dois-je faire* à ces méchans qui ont tué un homme de bien dans sa maison, sur son lit? Maintenant donc ne redemanderai je pas son sang de vôtre main, & ne vous exterminerai-je pas de la terre?

12. David donc fit commandement à ses gens, lesquels les tuerent & leur couperent les mains & les pieds, & les pendirent sur l'étang d'Hébron. Puis on prit la tête d'Isboseth, & on l'ensévelit au sépulcre d'Abner à Hébron.

CHAPITRE V.

David est sacré Roi sur toutes les Douze Tribus.

ALors toutes les Tribus d'Israël vinrent vers David à Hébron, & parlerent à lui, en disant; Voici, nous sommes tes os & ta chair.

2. Et même auparavant, quand Saül étoit Roi sur nous, tu étois celui qui menois & qui ramenois

Israël

Israël: & de plus l'Eternel t'a dit, Tu paîtras mon peuple d'Israël, & tu seras Conducteur d'Israel.

3. Tous les Anciens donc d'Israël vinrent vers le Roi à Hébron: & le Roi David traitta alliance avec eux à Hébron devant l'Eternel: & ils oignirent David pour Roi sur Israel.

4. David étoit âgé de trente ans quand il commença à regner, & il regna quarante ans.

5. Il regna à Hébron sur Juda sept ans six mois: puis il regna trente trois ans à Jérusalem sur tout Israel & Juda.

6. Or le Roi s'en alla avec ses gens à Jérusalem contre les Jébusiens qui habitoient en ce païs-là, lesquels dirent à David; Tu n'entreras point ici que tu n'ayes ôté les aveugles & les boiteux; voulant dire, David n'entrera point ici.

7. Neanmoins David prit la forteresse de Sion, qui est la Cité de David.

8. Or David avoit dit en ce jour-là; Quiconque aura battu les Jébusiens, & aura atteint le canal, aveugles & les boiteux qui sont haïs de l'ame de David, *sera recompensé*. C'est pourquoi on dit; *Aucun* aveugle ni boiteux n'entrera dans cette maison.

9. Et David habita dans la forteresse, & l'appella la cité de David: & David y bâtit tout alentour, depuis Millo jusqu'au dedans.

10. Et David alloit toûjours en avançant, & en croissant: car l'Eternel le Dieu des armées étoit avec lui.

11. *Hiram aussi Roi de Tyr envoya des messagers à David, & du bois de cedre, & des charpentiers, & des tailleurs de pierres à bâtir; & ils bâtirent la maison de David. * 1. *Chron.* 14: 1.

12. Et David connut que l'Eternel l'avoit affermi Roi sur Israel, & qu'il avoit élevé son Royaume, à cause de son peuple d'Israel.

13. Et David prit encore des concubines & des femmes de Jérusalem, aprés qu'il fut venu d'Hébron, & il lui nâquit encore des fils & des filles.

14. Et ce sont ici les noms de ceux qui lui nâquirent à Jérusalem, Sammuah, & Sobab, & Nathan & Salomon,

15. Et Jibhar, & Elisuah, & Népheg, & Japhiah,

16. Et Elisama, & Eliadah, & Eliphelet.

17. *Or quand les Philistins eurent appris qu'on avoit oinct David pour Roi sur Israel, ils monterent tous pour chercher David; & David l'ayant appris, descendit vers la forteresse, * 1. *Chr.* 14: 8.

18. Et les Philistins vinrent, & se répandirent dans la vallée des Réphaïms.

19. Alors David consulta l'Eternel, en disant; Monterai-je contre les Philistins? les livreras-tu entre mes mains? & l'Eternel répondit à David, Monte, car certainement je livrerai les Philistins entre tes mains.

20. Alors David vint en* Bahalperatsim, & les battit là: & il dit; L'Eternel a fait écouler mes ennemis devant moi, comme par un débordement d'eaux: c'est pourquoi il nomma ce lieu-là, Bahalperatsim. * *Esa.* 28: 21.

21. Et ils laisserent là leurs faux dieux, lesquels David & ses gens *emporterent. * 1. *Chron.* 14: 1. 2.

22. Et les Philistins monterent encore une autre fois, & se répandirent dans la vallée des Réphaïms.

23. Et David consulta l'Eternel; qui répondit; Tu ne monteras point: *mais* tu tourneras derriere eux, & iras contr'eux vis-à-vis des meuriers.

24. Et quand tu entendras sur le sommet des meuriers un bruit comme des gens qui marchent, alors remue-toi; parce que l'Eternel sera sorti alors devant toi pour battre le camp des Philistins.

25. David donc fit ainsi que l'Eternel lui avoit commandé; & battit les Philistins depuis Guébah jusqu'a* Guézer. * *Jos.* 16: 10.

CHAPITRE VI.

David fait amener l'Arche. Huza. Hobed-Edom. Mical.

DAvid assembla encore tous les hommes d'élite d'Israel, *qui furent* trente mille *hommes*.

2. Puis David se leva & partit avec tout le peuple qui étoit avec lui vers Bahalé de Juda, pour transporter l'Arche de Dieu, duquel le nom est appellé, Le nom de l'Eternel des armées, qui habite entre les Cherubins sur l'Arche.

3. Et ils mirent l'Arche de Dieu sur un chariot tout neuf, & l'emmenerent de la maison d'Abinadab, qui étoit au côteau; & Huza & Ahjo, enfans d'Abinadab, conduisoient le chariot neuf.

4. Et ils l'emmenerent, savoir l'Arche de Dieu de la maison d'Abinadab, qui étoit au côteau, & Ahjo alloit devant l'Arche.

5. Et David & toute la maison d'Israel jouoient devant l'Eternel, de toutes sortes *d'instruments faits* de bois de sapin, & des violons, des musettes, des tambours, des sistres, & des cymbales.

6. Et quand ils furent venus jusqu'a l'aire de Nacon, Huza* porta *sa main* à l'Arche de Dieu, & la retint, parce que les bœufs avoient glissé. * *Nomb.* 4. 15.

7. Et la colere de l'Eternel s'enflamma contre Huza, & Dieu le frappa là à cause de son indiscretion, & il mourut là prés de l'Arche de Dieu.

8. Et David fut affligé de ce que l'Eternel avoit fait brêche en *la personne* de Huza: c'est pourquoi on a appellé ce lieu là jusqu'à aujourd'hui Perets-Huza.

9. Et David eut peur de l'Eternel en ce jour-là, & dit; Comment l'Arche de l'Eternel entreroit-elle chez moi?

10. Et David ne voulut point retirer l'Arche de l'Eternel chez soi en la Cité de David, mais il la fit détourner en la maison d'Hobed-Edom Guittien.

11. Et l'Arche de l'Eternel demeura trois mois en la maison d'Hobed-Edom Guittien: & l'Eternel bénit Hobed-Edom, & toute sa maison.

12. Depuis on vint dire à David, L'Eternel a béni la maison d'Hobed-Edom, & tout ce qui étoit à lui, pour l'amour de l'Arche de Dieu: c'est pourquoi David s'en alla, & amena l'Arche de Dieu de la maison d'Hobed-Edom, en la Cité de David, avec joye.

13. Et il arriva que quand ceux qui portoient l'Arche de Dieu eurent marché six pas, on sacrifia des taureaux & des beliers gras.

14. Et David sautoit de toute sa force devant l'Eternel; & il étoit ceint d'un Ephod de lin.

15. Ainsi David & toute la maison d'Israël menoient l'Arche de l'Eternel avec des cris de joye, & au son des trompettes.

16. Mais comme l'Arche de l'Eternel entroit dans la Cité de David,

vid, Mical fille de Saül, regardant par la fenêtre, vit le Roi David sautant de toute sa force devant l'Eternel, & elle le mépriſa en ſon cœur.

17. Ils emmenerent donc l'Arche de l'Eternel,* & la poſerent en ſon lieu, dans un Tabernacle que David lui avoit tendu. Et David offrit des holocauſtes & des ſacrifices de proſpéritez devant l'Eternel. *1. *Chron.* 15: 1.

18. Quand David eut achevé d'offrir des holocauſtes & des ſacrifices de proſpéritez, il bénit le peuple au nom de l'Eternel des armées.

19. Et il partagea à tout le peuple, *ſavoir* à toute la multitude d'Iſraël, tant aux hommes qu'aux femmes, à chacun un tourteau de pain, & une piece de chair, & une bouteille *de vin*: & tout le peuple s'en retourna chacun en ſa maiſon.

20. Puis David s'en retourna pour bénir ſa maiſon: & Mical fille de Saül vint au devant de lui, & dit; Que le Roi d'Iſraël s'eſt fait aujourd'hui un grand honneur en ſe découvrant aujourd'hui devant les yeux des ſervantes de ſes ſerviteurs, comme feroit un homme de néant, ſans en avoir honte!

21. Et David dit à Mical; C'a été devant l'Eternel, qui m'a choiſi plûtôt que ton pere, & que toute ſa maiſon, & qui m'a commandé d'être Conducteur de ſon peuple d'Iſraël: c'eſt pourquoi je me réjouïrai devant l'Eternel.

22. Et je me rendrai encore plus abject que *je n'ai fait* cette fois, & m'eſtimerai encore moins; & pourtant je ſerai honoré devant les ſervantes dont tu as parlé.

23. Or Mical fille de Saül n'eut point d'enfans juſqu'au jour de ſa mort.

CHAPITRE VII.

David veut bâtir un Temple à Dieu. Dieu le refuſe. Promeſſes de Dieu à David.

OR il arriva qu'aprés que le Roi fut aſſis en ſa maiſon, & que l'Eternel lui eut donné repos de tous ſes ennemis d'alentour.

2. Il dit à Nathan le Prophete; Regarde maintenant, j'habite dans une maiſon de cedres, & l'Arche de Dieu habite dans des courtines.

3. Et Nathan dit au Roi; Va, fai tout ce qui eſt en ton cœur; car l'Eternel eſt avec toi.

4. Mais il arriva cette nuit-là que la parole de l'Eternel fut adreſſée à Nathan, en diſant.

5. Va, & di à David mon ſerviteur; Ainſi a dit l'Eternel; Me bâtirois-tu une maiſon afin que j'y habite.

6. Puis que je n'ai point habité dans une maiſon * depuis le jour que j'ai fait monter les enfans d'Iſraël hors d'Egypte, juſqu'à ce jour? mais j'ai marché çà & là dans un Tabernacle, & dans un pavillon. *1. *Rois* 8: 16.

7. Dans tous les lieux où j'ai marché avec tous les enfans d'Iſraël, en ai-je dit un ſeul mot à quelqu'une des Tribus d'Iſraël, à laquelle j'aye commandé de paître mon peuple d'Iſraël, en diſant; Pourquoi ne m'avez-vous point bâti une maiſon de cedres?

8. Maintenant donc tu diras ainſi à David mon ſerviteur; Ainſi a dit l'Eternel des armées; *Je t'ai pris d'une cabane, d'aprés les brebis, afin que tu fuſſes Conducteur de mon peuple d'Iſraël. **Pſe.* 78: 70.

9. Et j'ai été avec toi par tout où tu as marché, & j'ai exterminé tous tes ennemis de devant toi, & t'ai fait un grand nom, comme le nom des grands qui ſont ſur la terre.

10. Et j'établirai un lieu à mon peuple d'Iſraël, & le planterai, & il habitera chez ſoi, & il ne tracaſſera plus, & les iniques ne les affligeront plus, comme ils ont fait auparavant.

11. Savoir, depuis le jour que j'ai ordonné des juges ſur mon peuple d'Iſraël, & que je t'ai donné repos de tous tes ennemis, & que l'Eternel t'a fait entendre qu'il te bâtiroit une maiſon.

12.*Quand tes jours ſeront accomplis, & que tu te ſeras endormi avec tes peres, je ſuſciterai aprés toi ton fils, qui ſera ſorti de tes entrailles, & j'affermirai ſon regne. *1. *Rois* 8: 20.

13. Ce ſera lui qui bâtira une maiſon à mon Nom, & j'affermirai le trône de ſon regne à jamais.

14.*Je lui ſerai pere, & il me ſera fils: que s'il commet quelque iniquité, je le châtierai avec une verge d'homme, & de playes des fils des hommes.* *Pſ.* 89: 27. *Héb.* 1: 5.

15. Mais ma gratuïté ne ſe retirera point de lui, comme je l'ai retirée de Saül, que j'ai ôté de devant toi.

16. Ainſi ta maiſon & ton regne ſeront aſſûrez pour jamais devant tes yeux, & ton trône ſera affermi à jamais.

17. Nathan parla ainſi à David, ſelon toutes ces paroles, & ſelon toute cette viſion.

18. Alors le Roi David entra, & ſe tint devant l'Eternel, & dit; Qui ſuis-je, ô Seigneur Eternel, & quelle eſt ma maiſon, que tu m'ayes fait venir au point *où je ſuis?*

19. Et encore cela t'a ſemblé être peu de choſe, ô Seigneur Eternel, car tu as même parlé de la maiſon de ton ſerviteur pour un long-temps. Eſt-ce là la maniere d'agir des hommes, ô Seigneur Eternel?

20. Et que te pourroit dire davantage David? car, Seigneur Eternel, tu connois ton ſerviteur.

21. Tu as fait toutes ces grandes choſes pour l'amour de ta parole, & ſelon ton cœur, afin de faire connoître ton ſerviteur.

22. C'eſt pourquoi tu t'es montré grand, ô Eternel Dieu:* car il n'y en a point de tel que toi, & il n'y a point d'autre Dieu que toi, ſelon tout ce que nous avons entendu de nos oreilles. **Deut.* 3: 34.

23. Et qui eſt comme ton peuple, comme Iſraël, la ſeule nation de la terre que Dieu eſt venu rachetter, pour *en faire* ſon peuple, tant pour s'acquerir à lui-même un *grand* nom, que pour vous acquerir cette grandeur, & pour faire dans ton païs devant ton peuple, que tu t'és rachetté d'Egypte, des choſes terribles contre les nations & contre leurs dieux?

24. Car tu t'és aſſûré ton peuple d'Iſraël, pour être ton peuple à jamais: & toi, ô Eternel, tu leur as été Dieu.

25. Maintenant donc, ô Eternel Dieu, confirme pour jamais la parole que tu as prononcée touchant ton ſerviteur, & touchant ſa maiſon, & fai comme tu en as parlé.

26. Et que ton Nom ſoit magnifié à jamais, tellement qu'on diſe; L'Eternel des armées eſt le Dieu d'Iſraël: & que la maiſon de David ton ſerviteur demeure ſtable devant toi.

27. Car toi, ô Eternel des armées, Dieu d'Iſraël, tu as fait entendre à ton ſerviteur, & lui as dit; Je te bâtirai une maiſon, c'eſt pour-

pourquoi ton ſerviteur a pris la hardieſſe de te faire cette priere.

28. Maintenant donc, Seigneur Eternel, tu *és* Dieu, & tes paroles ſeront véritables: or tu as promis ce bien à ton ſerviteur.

29. Veuille donc maintenant bénir la maiſon de ton ſerviteur, afin qu'elle ſoit éternellement devant toi: car tu en as ainſi parlé, Seigneur Eternel, & la maiſon de ton ſerviteur ſera comblée de ta bénédiction éternellement

CHAPITRE VIII.

Les Philiſtins, les Moabites & les Syriens tributaires à David.

APrés cela il arriva que David battit les Philiſtins, & les abbaiſſa, & David prit Metheg-amma de la main des Philiſtins.

2. Il battit auſſi les Moabites, & les meſura au cordeau, les faiſant coucher par terre: & il en meſura deux cordeaux pour les faire mourir, & un plein cordeau pour leur ſauver la vie; & *le païs* des Moabites fut à David ſous cette condition, qu'ils lui ſeroient ſujets & tributaires.

3. David battit auſſi Hadadhézer fils de Réhob, Roi de Tſoba, comme il alloit pour recouvrer ſes limites ſur le fleuve d'Euphrate.

4. Et David lui prit mille & ſept cens hommes de cheval, & vingt mille hommes de pied, & coupa les jarrets *des chevaux* de tous les chariots: mais il en reſerva cent chariots.

5. Or les Syriens de Damas étoient venus pour donner du ſecours à Hadadhézer Roi de Tſoba, & David battit vingt deux mille Syriens.

6. Puis David mit garniſon en Syrie de Damas, & *le païs* de ces Syriens fut à David ſous cette condition, qu'ils lui ſeroient ſujets & tributaires: & l'Eternel gardoit David par tout où il alloit.

7. Et David prit les boucliers d'or qui étoient aux ſerviteurs d'Hadadhézer, & les apporta à Jéruſalem.

8. Le Roi David emporta auſſi une grande quantité d'airain de Bétah, & de Bérothaï, villes d'Hadadhézer.

9. Or Tohi, Roi de Hamath, apprit que David avoit défait toutes les forces de Hadadhézer.

10. Et il envoya Joram ſon fils vers le Roi David, pour le ſaluër, & le féliciter de ce qu'il avoit fait la guerre contre Hadadhézer, & de ce qu'il l'avoit défait; car Hadadhézer étoit en guerre continuellement avec Tohi, & *Joram* apporta des vaiſſeaux d'or, & des vaiſſeaux d'airain;

11. Leſquels David conſacra à l'Eternel avec l'argent & l'or qu'il avoit *déja* conſacré *du butin* de toutes les nations qu'il s'étoit aſſujetties:

12. De Syrie, de Moab, des enfans de Hammon, des Philiſtins, de Hamalec, & du butin d'Hadadhézer, fils de Réhob, Roi de Tſoba.

13. *David s'acquit auſſi *un grand* renom de ce qu'en retournant de la défaite des Syriens, *il tailla en pieces* dans la vallée du ſel dix-huit mille Iduméens. * *Pſe.* 60: 2.

14. Et il mit garniſon dans l'Idumée, il mit, dis-je, garniſon dans toute l'Idumée; & tous les Iduméens furent aſſujettis à David: & l'Eternel gardoit David par tout où il alloit.

15. Ainſi David regna ſur tout Iſraël, faiſant droit & juſtice à tout ſon peuple.

16. Et Joab fils de Tſeruïa avoit la charge de l'armée: & Jéhoſaphat fils d'Ahilud, étoit commis ſur les regiſtres.

17. Et *Tſadok fils d'Ahitub, & Ahimélec fils d'Abiathar étoient les Sacrificateurs, & Seraïa étoit le Secretaire. *1. *Chron.* 6: 8.

18. Et Benaja fils de Jehoiadah étoit ſur les Kéréthiens & les Péléthiens: & les fils de David étoient les principaux Officiers.

CHAPITRE IX.

Amitié de David pour Méphiboſeth.

ALors David dit; Mais n'y a-t-il plus perſonne qui ſoit demeuré de reſte de la maiſon de Saül, & je lui ferai du bien pour l'amour de Jonathan?

2. Or il y avoit dans la maiſon de Saül un ſerviteur nommé Tſiba, lequel on appella pour le faire venir vers David. Et le Roi lui dit, Es-tu Tſiba? & il répondit, Je ſuis ton ſerviteur *Tſiba.*

3. Et le Roi dit; N'y a-t-il plus perſonne de la maiſon de Saül, & j'uſerai envers lui d'une grande gratuïté. Et Tſiba répondit au Roi; Il y a encore un des fils de Jonathan, qui eſt bleſſé aux pieds.

4. Et le Roi lui dit; Où eſt-il? & Tſiba répondit au Roi; Voilà, il eſt en la maiſon de Makir fils de Hammiel, à Lodébar.

5. Alors le Roi David envoya, & le fit amener de la maiſon de Makir, fils de Hammiel, de Lodébar.

6. Et quand Méphiboſeth, le fils de Jonathan fils de Saül, fut venu vers David, il s'inclina ſur ſon viſage, & ſe proſterna. Et David dit; Méphiboſeth: & il répondit; Voici ton ſerviteur.

7. Et David lui dit; Ne crains point: car certainement je te ferai du bien pour l'amour de Jonathan ton pere, & te reſtituerai toutes les terres de Saül ton pere, & tu mangeras toûjours du pain à ma table.

8. Et *Méphiboſeth* ſe proſterna, & dit; Qui ſuis-je moi ton ſerviteur, que tu ayes regardé un chien mort, tel que je ſuis?

9. Et le Roi appella Tſiba ſerviteur de Saül, & lui dit; *J'ai donné au fils de ton maître tout ce qui appartenoit à Saül, & à toute ſa maiſon. * *Ch.* 19: 29.

10. C'eſt pourquoi laboure pour lui ces terres là toi & tes fils, & tes ſerviteurs, & recueilles en les fruits, afin que le fils de ton maître ait du pain à manger: mais quant à Méphiboſeth, fils de ton maître, il mangera toûjours du pain à ma table. Or Tſiba avoit quinze fils, & vingt ſerviteurs.

11. Et Tſiba dit au Roi; Ton ſerviteur fera tout ce que le Roi mon Seigneur a commandé à ſon ſerviteur. Mais quant à Méphiboſeth, (*dit le Roi*) il mangera à ma table, comme un des fils du Roi.

12. Or Méphiboſeth avoit un petit fils nommé Mica: & tous ceux qui demeuroient dans la maiſon de Tſiba étoient des ſerviteurs de Méphiboſeth.

13. Et Méphiboſeth demeuroit à Jéruſalem, parce qu'il mangeoit toûjours à la table du Roi; & il étoit boiteux des deux pieds.

CHAPITRE X.

David fait la guerre au Roi de Hammon.

OR * il arriva aprés cela que le Roi des enfans de Hammon mourut, & Hanun ſon fils regna en ſa place. * 1. *Chron.* 19: 1.

2. Et David dit; J'uſerai de gratuïté envers Hanun, fils de Nahas, comme ſon pere a uſé de gratuïté envers moi: ainſi David lui envoya ſes ſerviteurs pour le con-

consoler de la mort de son pere. Et les serviteurs de David vinrent au païs des enfans de Hammon.

3. Mais les principaux d'entre les enfans de Hammon dirent à Hanun leur Seigneur; Penses-tu que ce soit pour honorer ton pere, que David t'a envoyé des consolateurs? N'est-ce pas pour reconnoître exactement la ville, & pour l'épier afin de la détruire, que David a envoyé ses serviteurs vers toi?

4. Hanun donc prit les serviteurs de David, & fit raser la moitié de leur barbe, & couper la moitié de leurs habits jusqu'aux hanches; puis il les renvoya.

5. Et ils le firent savoir à David, lequel envoya au devant d'eux: car ces hommes étoient fort confus: & le Roi leur manda; Tenez-vous à Jérico jusqu'à ce que vôtre barbe soit revenue, & alors vous retournerez.

6. Or les enfans de Hammon voyant qu'ils s'étoient mis en mauvaise odeur auprés de David, envoyerent pour lever à leurs dépens vingt mille fantassins des Syriens de Beth-réhob, & des Syriens de Tsoba, & mille hommes du Roi de Mahaca, & douze mille hommes de ceux de Tob.

7. Ce que David ayant appris, il envoya Joab & toute l'armée, *savoir* les plus vaillans:

8. Et les enfans de Hammon sortirent, & se rangerent en bataille à l'entrée de la porte: & les Syriens de Tsoba, & de Réhob, & ceux de Tob & de Mahaca étoient à part dans la campagne.

9. Et Joab voyant que leur armée étoit tournée contre lui, devant & derriere, prit des hommes d'élite d'entre tous ceux d'Israël & les rangea contre les Syriens:

10. Et donna la conduite du reste du peuple à * Abisaï son frere, qui le rangea contre les enfans de de Hammon. * 1. *Chron.* 19:11.

11. Et *Joab lui* dit; Si les Syriens sont plus forts que moi, tu me viendras délivrer: & si les enfans de Hammon sont plus forts que toi, j'irai aussi pour te délivrer.

12. Sois vaillant, & portons-nous vaillamment pour notre peuple, & pour les villes de nôtre Dieu: & que l'Eternel fasse ce qu'il lui semblera bon.

13. Alors Joab & le peuple qui étoit avec lui, s'approcherent pour donner bataille aux Syriens, & *les Syriens* s'enfuïrent de devant lui.

14. Et les enfans de Hammon voyant que les Syriens avoient pris la fuite, s'enfuïrent eux aussi de devant Abisaï, & entrerent dans la ville: & Joab s'en retourna *de la guerre contre* les enfans de Hammon, & vint à Jérusalem.

15. Mais les Syriens voyant qu'ils avoient été battus par ceux d'Israël, se rallierent ensemble.

16. Et Hadarhézer envoya, & fit venir des Syriens de delà le fleuve, lesquels vinrent à Hélam, & Sobac, Chef de l'armée de Hadarhézer, les conduisoit.

17. Ce qui ayant été rapporté à David, il assembla tout Israël, & passa le Jourdain, & vint à Hélam; & les Syriens se rangerent en bataille contre David, & combattirent contre lui.

18. Mais les Syriens s'enfuïrent de devant Israël: & David défit sept cens chariots des Syriens, & quarante mille hommes de cheval: il frappa aussi Sobac Chef de leur armée, qui mourut-là.

19. Et quand tous les Rois serviteurs de Hadarhézer eurent vû qu'ils

qu'ils avoient été battus par ceux d'Israël, ils firent la paix avec Israël, & leur furent assujettis: & les Syriens craignirent de plus secourir les enfans de Hammon.

CHAPITRE XI.

Rabba. Adultere de David avec Bathsebah. Urie tué.

OR il arriva un an aprés, lors que les Rois sortent *à la guerre*, que David envoya Joab, & avec lui ses serviteurs, & tout Israël, & ils détruisirent les enfans de Hammon, & assiegerent Rabba: mais David demeura à Jérusalem.

2. Et sur le soir il arriva que David se leva de dessus son lit, & comme il se promenoit sur la plateforme de l'hotel Royal, il vit de dessus cette plateforme une femme qui se lavoit, & cette femme-là étoit fort belle à voir.

3. Et David envoya s'enquerir de cette femme-là, & on lui dit; N'est-ce pas là Bath-sebah fille d'Eliham, femme d'Urie, le Héthien?

4. Et David envoya des messagers, & l'enleva: & étant venue vers lui, il coucha avec elle; * car elle étoit nettoyée de sa souillûre; puis elle s'en retourna en sa maison. * *Lévit.* 15:19.

5. Et cette femme conçut; & elle envoya le faire savoir à David, en disant; Je suis enceinte.

6. Alors David envoya dire à Joab; Envoye-moi Urie le Héthien: & Joab envoya Urie à David.

7. Et Urie vint à lui: & David lui demanda comment se portoit Joab, & le peuple, & comment il en alloit de la guerre.

8. Puis David dit à Urie; Descens en ta maison; & lave tes pieds: & Urie sortit de la maison du Roi, & on porta aprés lui un présent Royal.

9. Mais Urie dormit à la porte de la maison du Roi, avec tous les serviteurs de son Seigneur, & ne descendit point en sa maison.

10. Et on le rapporta à David, & on lui dit; Urie n'est point descendu en sa maison: & David dit à Urie; Ne viens-tu pas de voyage? Pourquoi n'és-tu pas descendu en ta maison?

11. Et Urie répondit à David; l'Arche, & Israël, & Juda logent sous des tentes; Monseigneur Joab aussi, & les serviteurs de mon Seigneur campent aux champs; & moi entrerois-je dans ma maison pour manger & boire, & pour coucher avec ma femme? Tu és vivant, & ton ame vit, si je fais une telle chose.

12. Et David dit à Urie; Demeure ici encore aujourd'hui, & demain je te renvoyerai. Urie donc demeura *encore* ce jour-là & le lendemain à Jérusalem.

13. Puis David l'appella, & il mangea & bût devant lui, & *David* l'enyvra: & néanmoins il sortit au soir pour dormir dans son lit avec tous les serviteurs de son Seigneur, & ne descendit point en sa maison.

14. Et le lendemain au matin David écrivit des lettres à Joab, & les envoya par les mains d'Urie.

15. Et il écrivit ces lettres en ces termes; Mettez Urie à l'endroit où sera le plus fort de la bataille, & retirez-vous d'auprés de lui, afin qu'il soit frappé, & qu'il meure.

16. Aprés donc que Joab eut considéré la ville, il mit Urie à l'endroit où il savoit que seroient les plus vaillans hommes.

17. Et ceux de la ville sortirent & combattirent contre Joab, &

quelques-uns du peuple *qui étoient* des serviteurs de David moururent; Urie le Héthien mourut aussi.

18. Alors Joab envoya à David pour lui faire savoir tout ce qui étoit arrivé dans ce combat.

19. Et il commanda au messager, disant; Quand tu auras achevé de parler au Roi de tout ce qui est arrivé au combat,

20. S'il arrive que le Roi se mette en colere, & qu'il te dise; Pourquoi vous êtes-vous approchez de la ville pour combattre, ne savez-vous pas bien qu'on jette toûjours quelque chose de dessus la muraille?

21. Qu'est-ce qui tua Abimelec fils de* Jérubbeseth? ne fut-ce pas une piece de meule qu'une femme jetta sur lui de dessus la muraille, dont il mourut à Tébets? Pourquoi vous êtes-vous approchez de la muraille? Tu lui diras; Ton serviteur Urie le Héthien y est mort aussi. * *Jug.* 6:32.

22. Ainsi le messager partit, & étant arrivé il fit savoir à David tout ce pourquoi Joab l'avoit envoyé.

23. Et le messager dit à David; Ils ont été plus forts que nous, & sont sortis contre nous aux champs, mais nous leur avons donné dessus jusqu'à l'entrée de la porte;

24. Et les archers ont tiré contre tes serviteurs de dessus la muraille, & quelques-uns des serviteurs du Roi sont morts; ton serviteur Urie le Héthien est mort aussi.

25. Et David dit au messager; Tu diras ainsi à Joab; Ne t'inquiete point de cela: car l'épée emporte autant l'un que l'autre: redouble le combat contre la ville, & détrui-la: & toi donne lui courage.

26. Et la femme d'Urie apprit qu'Urie son mari étoit mort, & elle fit le deuil de son mari.

27. Et aprés que le deuil fut passé, David envoya, & la retira dans sa maison, & elle lui fut pour femme, & lui enfanta un fils: mais ce que David avoit fait déplut à l'Eternel.

CHAPITRE XII.

David repris par Nathan. Repentance de David. Naissance de Salomon.

ET l'Eternel envoya Nathan à David, lequel vint à lui, & lui dit; Il y avoit deux hommes dans une ville, l'un riche, & l'autre pauvre.

2. Le riche avoit du gros & du menu bétail en fort grande abondance.

3. Mais le pauvre n'avoit du tout rien qu'une petite brebis, qu'il avoit achetée & nourrie, & qui étoit crûe chez lui & avec ses enfans, mangeant de ses morceaux, bûvant dans sa coupe, & dormant en son sein, & elle lui étoit comme fille.

4. Mais un homme qui voyageoit étant venu chez cet homme riche, ce *riche* a épargné de prendre son gros & son menu bétail, pour en apprêter au voyageur qui étoit entré chez lui, & il a pris la brebis de cet homme pauvre, & l'a apprêtée à cet homme qui étoit entré chez lui.

5. Alors la colere de David s'enflamma fort contre cet homme-là: & il dit à Nathan; L'Eternel est vivant, que l'homme qui a fait cela est digne de mort.

6. Et parce qu'il a fait cela, & qu'il n'a point épargné *cette brebis*, pour une brebis il en rendra quatre.

7. Alors Nathan dit à David; Tu

Tu *es* cet homme-là: ainsi a dit l'Eternel le Dieu d'Israël; Je t'ai oinct pour être Roi sur Israël, & je t'ai delivré de la main de Saül.

8. Même je t'ai donné la maison de ton Seigneur, & les femmes de ton Seigneur en ton sein, & je t'ai donné la maison d'Israël, & de Juda: & si c'est *encore* peu, je t'eusse ajoûté telle & telle chose.

9. Pourquoi donc as-tu mépris la parole de l'Eternel, en faisant ce qui lui déplaît? Tu as frappé avec l'épée Urie le Héthien, & as enlevé sa femme *afin qu'elle fût* ta femme, & tu l'as tué par l'épée des enfans de Hammon:

10. Maintenant donc l'épée ne partira jamais de ta maison, parce que tu m'as mépris, & que tu as enlevé la femme d'Urie le Héthien, afin qu'elle fût ta femme.

11. Ainsi a dit l'Eternel; Voici, je m'en vais faire sortir de ta propre maison un mal contre toi, & j'enleverai tes femmes devant tes yeux, & les donnerai à un homme de ta maison, & il dormira avec tes femmes à la vûe de ce soleil.

12. Car tu l'as fait en secret, mais moi, je le ferai en la présence de tout Israël, & devant le soleil.

13. Alors David dit à Nathan; J'ai péché contre l'Eternel; & Nathan dit à David; Aussi l'Eternel a fait passer ton péché; tu ne mourras point.

14. Toutefois parce qu'en cela tu as donné occasion aux ennemis de l'Eternel de blasphémer outrageusement, à cause de cela le fils qui t'est né mourra certainement.

15. Aprés cela Nathan s'en retourna en sa maison; & l'Eternel frappa l'enfant que la femme d'Urie avoit enfanté à David, qui en fut fort affligé.

16. Et David fit priere à Dieu pour l'enfant, & jeûna entierement, & il vint & passa la nuit couché sur la terre.

17. Et les Anciens de sa maison se leverent & vinrent vers lui, pour le faire lever de terre, mais il ne voulut point *se lever*, & il ne mangea d'aucune chose avec eux.

18. Et il arriva que l'enfant mourut le septieme jour, & les serviteurs de David craignoient de lui *apprendre* que l'enfant étoit mort; car ils disoient; Voici, quand l'enfant étoit en vie, nous lui avons parlé, & il n'a point voulu écouter nôtre voix: comment donc lui dirions-nous que l'enfant est mort afin qu'ils s'afflige davantage?

19. Et David apperçut que ses serviteurs parloient bas, & il comprit que l'enfant étoit mort: & David dit à ses serviteurs; L'enfant n'est-il pas mort? Ils répondirent; Il est mort.

20. Alors David se leva de terre, se lava, s'oignit, & changea d'habits; & il entra dans la maison de l'Eternel, & se prosterna: puis il revint en sa maison, & ayant demandé *à manger*, on mit de la viande devant lui, & il mangea.

21. Et ses serviteurs lui dirent; Qu'est-ce que tu fais? tu as jeûné & pleuré pour l'amour de l'enfant lors qu'il étoit encore en vie, & aprés que l'enfant est mort, tu t'és levé, & as mangé de la viande.

22. Et il dit; Quand l'enfant étoit encore en vie, j'ai jeûné, & pleuré: car je disois; Qui sait si l'Eternel aura pitié de moi, & si l'enfant ne vivra point?

23. Mais maintenant qu'il est mort, pourquoi jeûnerois-je? pourrois-je le faire revenir encore? Je m'en vais vers lui, & lui ne reviendra pas vers moi.

24. Et David consola sa femme

Bath-ſebah, & vint vers elle, & coucha avec elle, & elle lui enfanta un fils, *qu'il nomma Salomon: & l'Eternel l'aima. *1. *Chr.* 22:9.

25. Ce qu'il envoya *dire* par le miniſtere de Nathan le Prophete, qui lui impoſa le nom de Jédidja, à cauſe de l'Eternel.

26. Or *Joab avoit combattu contre Rabba, qui appartenoit aux enfans de Hammon, & avoit pris la ville Royale. *1. *Chron.* 10: 1.

27. Et Joab avoit envoyé des meſſagers vers David pour lui dire; J'ai battu Rabba, & j'ai pris la ville des eaux.

28. C'eſt pourquoi maintenant aſſemble le reſte du peuple, & campe toi contre la ville, & la prens; de peur que ſi je la prenois, on ne reclamât mon nom ſur elle.

29. David donc aſſembla tout le peuple, & marcha contre Rabba, & il la battit, & la prit.

30. Et il prit la couronne de deſſus la tête de leur Roi, laquelle peſoit un talent d'or, & il y avoit des pierres précieuſes: & on la mit ſur la tête de David, qui emmena un fort grand butin de la ville.

31. Il emmena auſſi le peuple qui y étoit, & le mit ſous des ſcies, & ſous des herſes de fer, & ſous des haches de fer, & il les fit paſſer par un fourneau où l'on cuit les briques: il en fit ainſi à toutes les villes des enfans de Hammon. Puis David s'en retourna avec tout le peuple à Jéruſalem.

CHAPITRE XIII.

Hiſtoire d'Amnon & de Tamar. Abſalom.

OR il arriva aprés cela qu'Abſalom, fils de David, ayant une ſœur qui étoit belle, & qui ſe nommoit Tamar, Amnon fils de David, l'aima.

2. Et il fut ſi tourmenté de *cette paſſion*, qu'il tomba malade pour l'amour de Tamar ſa ſœur, car elle étoit vierge; & parce qu'il ſembloit trop difficile à Amnon de rien obtenir d'elle.

3. Or Amnon avoit un intime ami nommé Jonadab, fils de Simha frere de David, & Jonadab étoit un homme fort ruſé.

4. Et il dit à *Amnon*; Fis du Roi pourquoi *deviens-tu* ainſi extenué de jour en jour? ne me *le* déclareras-tu pas? Amnon lui dit; J'aime Tamar ſœur de mon frere Abſalom.

5. Alors Jonadab lui dit; Couche-toi dans ton lit, & fai le malade: & quand ton pere te viendra voir, tu lui diras; Je te prie que ma ſœur Tamar vienne, afin qu'elle me faſſe manger, en apprêtant devant moi quelque choſe d'appétit, & que voyant ce qu'elle aura apprêté, je le mange de ſa main.

6. Amnon donc ſe coucha, & fit le malade; & quand le Roi le vint voir, il lui dit; Je te prie que ma ſœur Tamar vienne & faſſe deux bignets devant moi, & que je les mange de ſa main.

7. David donc envoya vers Tamar en la maiſon, *& lui fit dire*; Va-t'en maintenant en la maiſon de ton frere Amnon, & apprête lui quelque choſe d'appétit.

8. Et Tamar s'en alla en la maiſon de ſon frere Amnon, qui étoit couché: & elle prit de la pâte, & la paîtrit, & en fit devant lui des bignets, & les cuiſit.

9. Puis elle prit la poële, & les verſa devant lui, mais Amnon refuſa d'en manger; & dit; Faites retirer tous ceux qui ſont auprés de moi: & chacun ſe retira.

10. Alors Amnon dit à Tamar; Apporte-moi cette viande dans le cabinet, & que j'en mange de ta main.

main. Et Tamar prit les bignets qu'elle avoit faits, & *les* apporta à Amnon ſon frere dans le cabinet.

11. Et elle les lui préſenta, afin qu'il *en* mangeât: mais il ſe ſaiſit d'elle, & lui dit; Viens, couche avec moi, ma ſœur.

12. Et elle lui répondit; Non, mon frere, ne me viole point: car cela ne ſe fait point en Iſraël; ne fai point cette infamie.

13. Et moi, que deviendrois-je avec mon opprobre? & toi, tu paſſerois pour un inſenſé en Iſraël. Maintenant donc parles-en, je te prie, au Roi, & il n'empêchera point que tu ne m'ayes pour femme.

14. Mais il ne voulut point l'écouter: & il fut plus fort qu'elle, & la viola, & coucha avec elle.

15. Aprés cela, Amnon la haït d'une grande haine, en ſorte que la haine qu'il lui portoit, étoit plus grande que l'amour qu'il avoit eu pour elle: ainſi Amnon lui dit; Leve-toi, va-t'en.

16. Et elle lui répondit; Tu n'as aucun ſujet de me faire ce mal que de me chaſſer; *ce mal* eſt plus grand que l'autre que tu m'as fait; mais il ne voulut point l'écouter.

17. Il appella donc le garçon qui le ſervoit, & lui dit; Qu'on chaſſe maintenant celle-ci d'auprés de moi, *qu'on la mette* dehors, & qu'on ferme la porte aprés elle.

18. Or elle étoit habillée d'une robe bigarrée: car les filles du Roi, qui étoient *encore* vierges, étoient ainſi habillées. Celui donc qui le ſervoit la mit dehors, & ferma la porte aprés elle.

19. Alors Tamar prit de la cendre ſur ſa tête, & déchira la robe bigarrée qu'elle avoit ſur elle, & mit la main ſur ſa tête, & s'en alloit en criant.

20. Et ſon frere Abſalom lui dit; Ton frere Amnon n'a-t-il pas été avec toi? Mais maintenant, ma ſœur, tai toi, il eſt ton frere: ne prens point ceci à cœur. Ainſi Tamar demeura toute deſolée dans la maiſon d'Abſalom ſon frere.

21. Quand le Roi David eut appris toutes ces choſes, il fut fort irrité.

22. Or Abſalom ne parloit ni en bien ni en mal à Amnon, parce qu'Abſalom haïſſoit Amnon, à cauſe qu'il avoit violé Tamar ſa ſœur.

23. Et il arriva au bout de deux ans entiers, qu'Abſalom * ayant les tondeurs à Bahal-hatſor, qui étoit prés d'Ephraïm, il invita tous les fils du Roi. * *Gen.* 38: 13.

24. Et Abſalom vint vers le Roi & lui dit; Voici, ton ſerviteur a maintenant les tondeurs: je te prie donc que le Roi & ſes ſerviteurs viennent avec ton ſerviteur.

25. Mais le Roi dit à Abſalom; Non, mon fils, je te prie que nous n'y allions point tous, afin que nous ne te ſoyons point à charge: & quoi qu'il le preſſât fort, cependant il n'y voulut point aller: mais il le bénit.

26. Et Abſalom dit; Si tu ne viens point, je te prie que mon frere Amnon vienne avec nous. Et le Roi lui répondit; Pourquoi iroit-il avec toi?

27. Et Abſalom le preſſa tant, qu'il laiſſa aller Amnon, & tous les fils du Roi avec lui.

28. Or Abſalom avoit commandé à ſes ſerviteurs, en diſant; Prenez bien garde, je vous prie, quand le cœur d'Amnon ſera gai de vin, & que je vous dirai; Frappez Amnon, tuez-le: ne craignez point: n'eſt-ce pas moi qui vous l'aurai commandé: Fortifiez-vous, & portez-vous en vaillans hommes.

29. Et

29. Et les serviteurs d'Absalom firent à Amnon comme Absalom avoit commandé; puis tous les fils du Roi se leverent, & monterent chacun sur sa mule, & s'enfuïrent.

30. Et il arriva qu'étant encore en chemin, le bruit vint à David qu'Absalom avoit tué tous les fils du Roi, & qu'il n'en étoit pas resté un seul d'entr'eux.

31. Alors le Roi se leva, & déchira ses vêtemens, & se coucha par terre: tous ses serviteurs aussi étoient là avec leurs vêtemens déchirez.

32. Et Jonadab fils de Simha, frere de David, prit la parole, & dit; Que mon Seigneur ne dise point qu'on a tué tous les jeunes hommes fils du Roi, car Amnon seul est mort: parce que ce qu'Absalom s'étoit proposé dés le jour qu'Amnon viola Tamar sa sœur, a été exécuté selon son comandement.

33. Maintenant donc que le Roi mon Seigneur ne mette point ceci dans son cœur, en disant que tous les fils du Roi sont morts: car Amnon seul est mort.

34. Or Absalom s'enfuït, mais celui qui étoit en sentinelle levant ses yeux, regarda: & voici, un grand peuple venoit par le chemin de derriere lui, à côté de la montagne.

35. Et Jonadab dit au Roi; Voici les fils du Roi qui viennent: la chose est arrivée comme ton serviteur a dit.

36. Or aussi tôt qu'il eut achevé de parler, voici on vit arriver les fils du Roi, qui éleverent leur voix & pleurerent: le Roi aussi & tous ses serviteurs pleurerent beaucoup.

37. Mais Absalom s'enfuït, & se retira vers Talmaï, fils de Hammihud Roi de Gueſur: & *David* pleuroit tous les jours sur son fils.

38. Quand Absalom se fut enfui & qu'il fut venu à Gueſur, il demeura là trois ans.

39. Puis il prit envie au Roi David d'aller vers Absalom, parce qu'il étoit consolé de la mort d'Amnon.

CHAPITRE XIV.

Enigme de la femme Thékohite. Absalom rappellé.

ALors Joab, fils de Tseruïa, connoissant que le cœur du Roi étoit pour Absalom.

2. Envoya à Tékoah, & fit venir de là une femme sage, à laquelle il dit; Je te prie, fai semblant de lamenter, & te vêts maintenant des habits de deuil, & ne t'oin point d'huile, mais sois comme une femme qui depuis long-temps se lamente pour un mort

3. Et entre vers le Roi, & tien lui ces discours: car Joab lui mit en la bouche ce qu'elle devoit dire.

4. La femme Tékohite donc parla au Roi, & s'inclina sur son visage en terre, & se prosterna, & dit; ô Roi, aide moi.

5. Et le Roi lui dit; Qu'as-tu? Et elle répondit; Certes je suis une femme veuve, & mon mari est mort.

6. Or ta servante avoit deux fils, qui se sont querellez dans les champs, & il n'y avoit personne qui les séparât: ainsi l'un a frappé l'autre, & l'a tué.

7. Et voici, toute la famille s'est élevée contre ta servante, en disant; Donne nous celui qui a frappé son frere, afin que nous le mettions à mort, à cause de la vie de son frere qu'il a tué, & que nous exterminions même l'héritier: & ils veulent ainsi éteindre le charbon vif qui m'est resté, afin qu'ils ne laissent point de nom à mon mari, & qu'ils *ne me laissent* aucun de reste sur la terre.

8. Le Roi dit à la femme; Va-t'en en ta maison, & je donnerai mes ordres en ta faveur.

9. Alors la femme Tékohite dit au Roi; Mon Seigneur & *mon* Roi, que l'iniquité soit sur moi & sur la maison de mon pere, & que le Roi & son trône en soient innocens.

10. Et le Roi répondit; Amene-moi celui qui parlera contre toi, & jamais il ne lui arrivera de te toucher.

11. Et elle dit; Je te prie que le Roi se souvienne de l'Eternel son Dieu, afin qu'il ne laisse point augmenter le nombre des garants du sang pour perdre mon fils, & qu'on ne l'extermine point. Et il répondit; L'Eternel est vivant, * si un seul des cheveux de ton fils tombe à terre. * 1. *Sam.* 14: 45.

12. Et la femme dit; Je te prie que ta servante dise un mot au Roi mon Seigneur: & il répondit; Parle.

13. Et la femme dit; Mais pourquoi as tu pensé une chose comme celle-ci contre le peuple de Dieu? car le Roi en tenant ce discours ne *se condamne-t-il* point comme étant dans le même cas, en ce qu'il ne fait point rétourner celui qu'il a banni?

14. Car certainement nous mourrons, & nous sommes semblables aux eaux qui s'écoulent sur la terre, lesquelles on ne ramasse point. Or Dieu ne lui a point ôté la vie, mais il a trouvé un moyen pour ne rejetter point loin de lui celui qui a été rejetté.

15. Et maintenant je suis venue pour tenir ce discours au Roi mon Seigneur, parce que le peuple m'a épouvantée: & ta servante a dit; Je parlerai maintenant au Roi, peut-être que le Roi fera ce que sa servante lui dira.

16. Si donc le Roi écoute sa servante pour la délivrer de la main de celui *qui veut nous* exterminer de l'héritage de Dieu, moi & mon fils:

17. Ta servante disoit; Que maintenant la parole du Roi mon Seigneur *nous* apporte du repos: car le Roi mon Seigneur est comme un Ange de Dieu, pour connoître le bien & le mal: que donc l'Eternel ton Dieu soit avec toi.

18. Et le Roi répondit, & dit à la femme; Je te prie ne me cache rien de ce que je te vais demander. Et la femme dit; Je prie que le Roi mon Seigneur parle.

19. Et le Roi dit; N'est ce pas Joab qui te fait faire tout ceci? Et la femme répondit, & dit; Ton ame vit, ô mon Seigneur, qu'on ne sauroit biaiser ni à droit ni à gauche, sur tout ce que le Roi mon Seigneur a dit, puis qu'il *est vrai* que ton serviteur Joab me l'a commandé, & a lui-même mis dans la bouche de ta servante toutes ces paroles.

20. C'est ton serviteur Joab qui a fait que j'ai ainsi tourné ce discours; mais mon Seigneur est sage comme un Ange de Dieu, pour savoir tout ce qui se passe sur la terre.

21. Alors le Roi dit à Joab; Voici maintenant; c'est toi qui as conduit cette affaire: va t'en donc, & fai revenir le jeune homme Absalom.

22. Et Joab s'inclina sur son visage en terre, & se prosterna, & bénit le Roi. & Joab dit; Aujourd'hui

d'hui ton ſerviteur a connu qu'il a trouvé grace devant toi, ô Roi mon Seigneur; car le Roi a fait ce que ſon ſerviteur lui dit.

23. Joab donc ſe leva & s'en alla à Gueſur, & ramena Abſalom à Jéruſalem.

24. Et le Roi dit; Qu'il ſe retire en ſa maiſon, & qu'il ne voye point ma face; & ainſi Abſalom ſe retira en ſa maiſon, & ne vit point la face du Roi.

25. Or il n'y avoit point d'homme en tout Iſraël qui fût ſi beau qu'Abſalom, pour faire eſtime de ſa *beauté*: depuis la plante des pieds juſqu'au ſommet de la tête il n'y avoit point en lui de défaut.

26. Et quand il faiſoit couper ſes cheveux, or il arrivoit tous les ans qu'il les faiſoit couper, parce qu'ils lui étoient à charge, il peſoit les cheveux de ſa tête, *qui peſoient* deux cens ſicles au poids du Roi.

27. Et il nâquit à Abſalom trois fils, & une fille, qui avoit nom Tamar, & qui étoit une trés-belle femme.

28. Et Abſalom demeura deux ans entiers à Jéruſalem ſans voir la face du Roi.

29. C'eſt pourquoi Abſalom manda à Joab qu'il vînt vers lui, pour l'envoyer vers le Roi: mais il ne voulut point aller vers lui. Il le manda encore pour la ſeconde fois, mais il ne voulut point venir.

30. Alors *Abſalom* dit à ſes ſerviteurs; Vous voyez *là* le champ de Joab qui eſt auprés du mien, il y a de l'orge, allez & mettez-y le feu: & les ſerviteurs d'Abſalom mirent le feu à ce champ.

31. Alors Joab ſe leva & vint vers Abſalom dans ſa maiſon; & lui dit; Pourquoi tes ſerviteurs ont-ils mis le feu à mon champ?

32. Et Abſalom répondit à Joab; Voici, je t'ai envoyé dire, Viens ici, & je t'envoyerai vers le Roi, & tu lui diras; Pourquoi ſuis-je venu de Gueſur? il vaudroit mieux que j'y fuſſe encore. Maintenant donc que je voye la face du Roi: & s'il y a de l'iniquité en moi, qu'il me faſſe mourir.

33. Joab vint donc vers le Roi, & lui fit ce rapport, & le Roi appella Abſalom, lequel vint vers lui, & ſe proſterna le viſage en terre devant le Roi: & le Roi baiſa Abſalom.

CHAPITRE XV.

Ambition & conſpiration d'Abſalom.

OR il arriva aprés cela qu'Abſalom ſe pourvût de chariots, & de chevaux; & il avoit cinquante archers qui marchoient devant lui.

2. Et Abſalom ſe levoit le matin, & ſe tenoit à côté du chemin qui alloit vers la porte: & s'il y avoit quelqu'un qui eût quelque affaire, pour laquelle il falût aller vers le Roi afin de demander juſtice, Abſalom l'appelloit, & lui diſoit: De quelle ville és tu? & il répondoit; Ton ſerviteur eſt d'une telle Tribu d'Iſraël.

3. Et Abſalom lui diſoit; Regarde, ta cauſe eſt bonne & droite: mais tu n'as perſonne qui *ait ordre du* Roi de t'entendre.

4. Abſalom diſoit encore: O que ne m'établit-on pour juge dans le païs, & tout homme qui auroit des procés, & qui auroit droit, viendroit vers moi, & je lui ferois juſtice!

5. Il arrivoit auſſi que quand quelqu'un s'approchoit de lui pour ſe proſterner devant lui, il lui tendoit ſa main, & le prenoit, & le baiſoit.

6. Abſalom en faiſoit ainſi à tous ceux d'Iſraël qui venoient vers le Roi pour avoir juſtice: & Abſalom gagnoit les cœurs de ceux d'Iſraël.

7. Et il arriva au bout de quarante ans, qu'Abſalom dit au Roi; Je te prie que je m'en aille à Hébron pour m'acquiter de mon vœu qu'j'ai voué à l'Eternel.

8. Car quand ton ſerviteur demeuroit à Gueſur en Syrie, il fit un vœu, en diſant; Si l'Eternel me ramene pour être en repos à Jéruſalem, j'en témoignerai ma reconnoiſſance à l'Eternel.

9. Et le Roi répondit; Va en paix. Il ſe leva donc & s'en alla à Hébron.

10. Or Abſalom avoit envoyé dans toutes les Tribus d'Iſraël des gens apoſtez, pour dire: Auſſitôt que vous aurez entendu le ſon de la trompette, dites; Abſalom eſt établi Roi à Hébron.

11. Et deux cens hommes de Jéruſalem qui avoient été invitez, s'en allerent avec Abſalom, & ils y alloient dans la ſimplicité *de leur cœur*, ne ſachant rien de *cette affaire*.

12. Abſalom envoya auſſi appeller, quand il offroit ſes ſacrifices, Achitophel Guilonite, conſeiller de David, de ſa ville de Guilo: & la conjuration devint plus puiſſante, parce que le peuple alloit en augmentant avec Abſalom.

13. Alors il vint à David un meſſager, qui lui dit; Tous ceux d'Iſraël ont leur cœur vers Abſalom.

14. Et David dit à tous ſes ſerviteurs qui étoient avec lui à Jéruſalem; Levez-vous, & fuyons: car nous ne ſaurions échapper devant Abſalom. Hâtez-vous d'aller, de peur qu'il ne ſe hâte, & qu'il ne nous atteigne, & ne faſſe venir le mal ſur nous, & frappe la ville au tranchant de l'épée.

15. Et les ſerviteurs du Roi répondirent au Roi; Tes ſerviteurs ſont prets à faire tout ce que le Roi nôtre Seigneur trouvera bon.

16. Le Roi donc ſortit, & toute ſa maiſon le ſuivoit: mais le Roi laiſſa dix femmes, *qui étoient ſes* concubines, pour garder la maiſon.

17. Le Roi donc ſortit, & tout le peuple le ſuivoit: & ils s'arrêterent en un lieu eloigné.

18. Et tous ſes ſerviteurs marchoient à côté de lui; & tous les Kéréthiens, & tous les Peléthiens, & tous les Guittiens, *qui étoient* ſix cens hommes venus de Gath, pour être à ſa ſuite, marchoient devant le Roi.

19. Mais le Roi dit à Ittaï Guittien; Pourquoi viendrois-tu auſſi avec nous? retourne-t'en, & demeure avec le Roi: car tu és étranger, & même tu vas retourner *bien-tôt* en ton lieu.

20. Tu ne fais que de venir; & te ferois-je aujourd'hui aller errant çà & là avec nous? car quant à moi, je m'en vais où je pourrai: retourne-t'en & ramene tes freres: que la gratuïté & la vérité ſoient avec toi.

21. Mais Ittaï répondit au Roi, en diſant; L'Eternel eſt vivant, & le Roi mon Seigneur vit, qu'en quelque lieu où le Roi mon Seigneur ſera, ſoit à la mort, ſoit à la vie, ton ſerviteur y ſera auſſi.

22. David donc dit à Ittaï; Viens, & marche. Alors Ittaï Guittien marcha avec tous ſes gens, & tous ſes petits enfans qui étoient avec lui.

23. Et tout le païs pleuroit à grands cris, & tout le peuple paſſoit outre; puis le Roi paſſa le torrent

rent de Cédron, & tout le peuple passa vis-à-vis du chemin tirant vers le desert.

24. Là aussi étoit Tsadok avec tous les Lévites qui portoient l'Arche de l'alliance de Dieu, & ils poserent *là* l'Arche de Dieu: & Abiathar monta pendant que tout le peuple achevoit de sortir de la ville.

25. Et le Roi dit à Tsadok; Reporte l'Arche de Dieu dans la ville: si j'ai trouvé grace devant l'Eternel il me ramenera, & me la fera voir, avec son Tabernacle.

26. Que s'il me dit ainsi; Je ne prens point de plaisir en toi: me voici, qu'il fasse de moi ce qu'il lui semblera bon.

27. Le Roi dit encore au Sacrificateur Tsadok; N'es-tu pas le Voyant? retourne t'en en paix à la ville, & Ahimahats ton fils, & Jonathan fils d'Abiathar, vos deux fils avec vous.

28. Regardez, je m'en vais demeurer dans les campagnes du desert, jusqu'à ce qu'on vienne m'apporter des nouvelles de vôtre part.

29. Tsadok donc & Abiathar reporterent l'Arche de Dieu à Jérusalem, & demeurerent là.

30. Et David montoit par la montée des oliviers, & en montant il pleuroit, & il avoit la tête couverte, & marchoit nuds-pieds; tout le peuple aussi qui étoit avec lui, montoit, chacun ayant sa tête couverte, & en montant ils pleuroient.

31. Alors on fit ce rapport à David, & on lui dit; Achitophel est parmi ceux qui ont conjuré avec Absalom. Et David dit; je te prie ô Eternel, affoli le conseil d'Achitophel.

32. Et il arriva que quand David fut venu jusqu'au sommet *de la montagne*, là où il se prosterna devant Dieu, voici Cusaï Arkite, vint au devant de lui, ayant ses habits déchirez, & de la terre sur sa tête.

33. Et David lui dit; Tu me seras à charge, si tu passes plus avant avec moi.

34. Mais si tu t'en retournes à la ville, & si tu dis à Absalom; O Roi, je serai ton serviteur, & comme j'ai été dés long-temps serviteur de ton pere, je serai maintenant ton serviteur, tu dissiperas le conseil d'Achitophel.

35. Et les Sacrificateurs Tsadok & Abiathar ne seront ils pas là avec toi? de sorte que tout ce que tu auras entendu de la maison du Roi, tu le rapporteras aux Sacrificateurs Tsadok & Abiathar.

36. Voici leurs deux fils, Ahimahats *fils* de Tsadok, & Jonathan *fils* d'Abiathar, sont là avec eux; vous m'apprendrez par eux tout ce que vous aurez entendu.

37. Ainsi Cusaï l'intime ami de David retourna dans la ville, & Absalom vint à Jérusalem.

CHAPITRE XVI.

Tsiba. Simhi maudit David. Conseil d'Achitophel.

QUand David eut passé un peu au delà du sommet *de la montagne*, voici Tsiba, serviteur de Méphiboseth, vint au devant de lui, avec deux ânes bâtez, sur lesquels il y avoit deux cens pains, & cent paquets de raisins secs, & cent *autres paquets* de *fruits* d'Eté, & un baril de vin.

2. Et le Roi dit à Tsiba; Que veux-tu faire de cela? Et Tsiba répondit; Les ânes sont pour la famille du Roi, afin qu'ils montent dessus; & le pain, & les autres fruits d'Eté à manger, sont pour les jeunes gens, & il y a du vin pour boire, afin que ceux qui se trouveront fatiguez au desert, en boivent.

3. Et le Roi lui dit; Mais où est le fils de ton Maître? Et Tsiba répondit au Roi; Voilà, il est demeuré à Jérusalem: car il a dit; Aujourd'hui la maison d'Israël me rendra le Royaume de mon pere.

4. Alors le Roi dit à Tsiba; Voilà, tout ce qui est à Mephiboseth, *est à toi*. Et Tsiba dit; Je me prosterne *devant toi*, je trouve grace devant toi, ô Roi mon Seigneur.

5. Et le Roi David vint jusqu'à Bahurim; & voici il sortit de là un homme de la famille de la maison de Saül, nommé Simhi fils de Guéra, qui étant sorti avec impetuosité, faisoit des imprécations.

6. Et jettoit des pierres contre David, & contre tous les serviteurs du Roi David, & tout le peuple, & tous les hommes forts étoient à la droite & à la gauche du Roi.

7. Or Simhi parloit ainsi en le maudissant: Sors, sors, homme de sang, & méchant homme.

8. L'Eternel a fait retomber sur toi tout le sang de la maison de Saül en la place duquel tu as regné, & l'Eternel a mis le Royaume entre les mains de ton fils Absalom, & voilà, *tu souffres* le mal *que tu as fait*, parce que tu és un homme de sang.

9. Alors Abisaï, fils de Tseruïa, dit au Roi; Comment ce chien mort maudit-il le Roi mon Seigneur? que je passe, je te prie, & que je lui ôte la tête.

10. Mais le Roi répondit; Qu'ai-je à faire avec vous, fils de Tseruïa? Qu'il *me* maudisse; car l'Eternel lui a dit; Maudi David: qui donc lui dira; Pourquoi l'as tu fait?

11. David dit aussi à Abisaï, & à tous ses serviteurs; Voici, mon propre fils qui est sorti de mes entrailles, cherche ma vie, & combien plus maintenant un fils de Jémini? Laissez-le, & qu'il *me* maudisse: car l'Eternel le lui a dit.

12. Peut-être l'Eternel regardera mon affliction, & l'Eternel me rendra le bien au lieu des malédictions que celui-ci me donne aujourd'hui.

13. David donc avec ses gens continuoit son chemin, & Simhi alloit à côté de la montagne, vis-à-vis de lui, allant maudissant, & jettant des pierres contre lui, & jettant de la poudre en l'air.

14. Ainsi le Roi David, & tout le peuple qui étoit avec lui, étant fatiguez, vinrent, & se rafraîchirent là.

15. Or Absalom & tout le peuple *savoir* les hommes d'Israël, entrerent dans Jérusalem: & Achitophel étoit avec lui.

16. Or il arriva que quand Cusaï Arkite, l'intime ami de David, fut venu vers Absalom, il dit à Absalom; Vive le Roi, vive le Roi.

17. Et Absalom dit à Cusaï; Est ce donc là l'affection que tu as pour ton intime ami? pourquoi n'és tu point allé avec ton intime ami?

18. Mais Cusaï répondit à Absalom; Non: mais je serai à celui que l'Eternel a choisi, & que ce peuple, & tous les hommes d'Israël *ont aussi choisi*, & je demeurerai avec lui.

19. Et de plus, qui servirai-je? ne sera ce pas son fils? Je serai ton serviteur, comme j'ai été le serviteur de ton pere.

20. Alors Absalom dit à Achitophel; Consultez ensemble *pour voir* ce que nous avons à faire.

21. Et Achitophel dit à Absalom:

Va vers les concubines de ton pere, qu'il a laissées pour garder la maison, afin que quand tout Israël saura que tu te seras mis en mauvaise odeur auprés de ton pere, les mains de tous ceux qui sont avec toi, soient fortifiées.

22. On dressa donc un pavillon à Absalom sur le toit de la maison: & Absalom vint vers les concubines de son pere, à la vûe de tout Israël.

23. Or le conseil que donnoit Achitophel en ce temps là étoit autant estimé, que si quelqu'un eût demandé le conseil de Dieu. C'est ainsi qu'on considéroit tous les conseils qu'Achitophel donnoit, tant à David qu'à Absalom.

CHAPITRE XVII.

Désespoir d'Achitophel.

APrés cela Achitophel dit à Absalom: Je choisirai maintenant douze mille hommes, & je me leverai, & je poursuivrai David cette nuit.

2. Et je me jetterai sur lui; il est fatigué, & ses mains sont affoiblies; & je l'épouvanterai, tellement que tout le peuple qui est avec lui, s'enfuïra, & je frapperai le Roi seulement.

3. Et je ferai que tout le peuple retournera à toi; *car* l'homme que tu cherches vaut autant que si tous retournoient à toi: *ainsi* tout le peuple sera sain & sauf.

4. Cet avis fut trouvé bon par Absalom, & par tout les Anciens d'Israël.

5. Mais Absalom dit; Qu'on appelle maintenant aussi Cusaï Arkite, & que nous entendions aussi son avis.

6. Or quand Cusaï fut venu vers Absalom, Absalom lui dit; Achitophel a donné un tel avis; Ferons-nous ce qu'il a dit, ou non? Parle, toi.

7. Alors Cusaï dit à Absalom; Le conseil qu'Achitophel a donné maintenant, n'est pas bon.

8. Cusaï dit encore; Tu connois ton pere & ses gens, que ce sont des gens forts, & qui ont le cœur outré* comme une ourse des champs à qui on a pris ses petits: & ton pere est un homme de guerre, qui ne passera point la nuit avec le peuple. * *Prov.* 17: 12.

9. Voici, il est maintenant caché dans quelque fosse, ou dans quelque autre lieu: s'il arrive qu'au commencement on soit battu par eux, quiconque en entendra parler, l'ayant sû, dira; Le peuple qui suit Absalom a été défait.

10. Alors le plus vaillant, celui-là même qui avoit le cœur comme un lion, se fondra: car tout Israël sait que ton pere est un homme de cœur, & que ceux qui sont avec lui sont vaillans.

11. Mais je suis d'avis qu'en diligence on assemble vers toi tout Israël, depuis Dan jusqu'à Beersebah, lequel sera en grand nombre comme le sable qui est sur le bord de la mer, & que toi-même en personne marches en bataille.

12. Alors nous viendrons à lui en quelque lieu que nous le trouvions, & nous-nous jetterons sur lui, comme la rosée tombe sur la terre, & il ne lui restera aucun de tous les hommes qui sont avec lui.

13. Que s'il se retire en quelque ville, tout Israël portera des cordes vers cette ville-là, & nous la traînerons jusques dans le torrent, en sorte qu'il ne s'en trouvera pas même une petite pierre.

14. Alors Absalom & tous les hommes d'Israël dirent; Le conseil de Cusaï Arkite est meilleur que

que le conseil d'Achitophel: car l'Eternel avoit décreté que le conseil d'Achitophel, qui étoit le plus utile *pour Absalom*, fût dissipé, afin de faire venir le mal sur Absalom.

15. Alors Cusaï dit aux Sacrificateurs Tsadock & Abiathar; Achitophel a donné tel & tel conseil à Absalom, & aux anciens d'Israël, mais moi j'ai donné tel & tel conseil.

16. Maintenant donc envoyez en diligence, & faites savoir à David, & lui dites; Ne demeure point cette nuit dans les campagnes du desert, & même ne manque point de passer plus avant, de peur que le Roi ne soit englouti, & tout le peuple aussi qui est avec lui.

17. Or Jonathan & Ahimahats se tenoient prés de la *fontaine de Roguel; parce qu'ils n'osoient pas se montrer lors qu'ils venoient dans la ville, & une servante leur alla rapporter *le tout*, afin qu'ils s'en allassent, & le rapportassent au Roi David. * *Jos.* 15: 7.

18. Mais un garçon les apperçut, qui le rapporta à Absalom; & ils marcherent tous deux en diligence, & vinrent à Bahurim, en la maison d'un homme qui avoit en sa cour un puits, dans lequel ils descendirent.

19. Et la femme *de cet homme* prit une couverture, & l'étendit sur l'ouverture du puits, & répandit sur elle du grain pilé, & la chose ne fut point découverte.

20. Car les serviteurs d'Absalom vinrent vers cette femme jusques dans la maison, & lui dirent; Où sont Ahimahats & Jonathan? Et la femme leur répondit; Ils ont passé le gué de l'eau. Les ayant donc cherchez, & ne les ayant point trouvez, ils s'en retournerent à Jérusalem.

21. Et aprés qu'ils s'en furent allez, *Ahimahats & Jonathan* remonterent du puits, & s'en allerent, & firent leur rapport au Roi David, en lui disant; Levez-vous, & passez l'eau en diligence, car Achitophel a donné un tel conseil contre vous.

22. Alors David se leva, & tout le peuple qui étoit avec lui, & ils passerent le Jourdain jusqu'au point du jour: il n'y en eut pas un qui ne passât le Jourdain.

23. Or Achitophel voyant qu'on n'avoit point fait ce qu'il avoit conseillé, fit seller son âne, & se leva, & s'en alla en sa maison, dans sa ville: & aprés qu'il eut disposé *des affaires* de sa maison, il s'étrangla, & mourut, & il fut enseveli au sépulcre de son pere.

24. Et David s'en vint à Mahanajim; & Absalom passa le Jourdain, lui & tous ceux d'Israël qui étoient avec lui.

25. Et Absalom établit Hamasa sur l'armée, en la place de Joab. Or Hamasa étoit fils d'un homme nommé Jithra, Israëlite, qui étoit entré vers* Abigal fille de Nahas, sœur de Tseruïa, la mere de Joab. * 1. *Chron.* 2: 15.

26. Et Israël avec Absalom se campa au païs de Galaad.

27. Or il arriva qu'aussi-tôt que David fut arrivé à Mahanajim, Sobi fils de Nahas de Rabba, *laquelle avoit été* aux enfans de Hammon, & Makir fils de Hammiel de Lodebar, & * Barzillaï Galaadite de Roguelim, * 1. *Rois* 2: 7.

28. *Amenerent* des lits, des bassins, des vaisseaux de terre, du froment, de l'orge, de la farine du grain rôti, des féves, des lentilles, & des grains rôtis;

29. Du miel, du beurre, des brebis, & des fromages de vache:

ils les amenerent, *dis-je*, à David, & au peuple qui étoit avec lui, afin qu'ils *en* mangeaſſent: car ils diſoient; Ce peuple eſt affamé, & il eſt las, & il a ſoif dans ce deſert.

CHAPITRE XVIII.

Bataille contre Abſalom. Abſalom tué.

OR David fit le dénombrement du peuple qui étoit avec lui, & il établit ſur eux des capitaines ſur milliers & ſur centaines.

2. Et David envoya le peuple *ſavoir* un tiers ſous la conduite de Joab; un autre tiers ſous la conduite d'Abiſaï fils de Tſeruïa, frere de Joab; & l'autre tiers ſous la conduite d'Ittaï Guittien: puis le Roi dit au peuple; Certainement je ſortirai auſſi avec vous.

3. Mais le peuple lui dit; Tu ne ſortiras point, car quand nous viendrions à prendre la fuite, on n'en feroit point de cas: & même quand la moitié de nous y ſeroit tué, on n'en feroit point de cas: car tu és maintenant que dix mille d'entre nous, c'eſt pourquoi il nous vaut mieux que tu ſois dans la ville pour nous ſecourir.

4. Et le Roi leur dit; Je ferai ce que bon vous ſemblera. Le Roi donc s'arrêta*à la place de la porte, & tout le peuple ſortit par centaines, & par milliers. *2. *Chron.* 32:6.

5. Et le Roi commanda à Joab, & à Abiſaï, & à Ittaï, en diſant; Epargnez moi le jeune homme Abſalom; & tout le peuple entendit ce que le Roi recommandoit à tous les capitaines touchant Abſalom.

6. Ainſi le peuple ſortit aux champs, pour aller à la rencontre d'Iſraël: & la bataille fut donnée en la forêt d'Ephraïm.

7. Là fut battu le peuple d'Iſraël par les ſerviteurs de David, & il y eut en ce jour-là dans le même lieu une grande défaite, *ſavoir* de vingt mille hommes.

8. Et la bataille s'étendit là par tout le païs, & la forêt conſuma en ce jour-là beaucoup plus de peuple, que l'épée.

9. Or Abſalom ſe rencontra devant les ſerviteurs de David, & Abſalom étoit monté ſur un mulet, & ſon mulet étant entré ſous les branches entre-laſſées d'un grand chêne, ſa tête *s'embaraſſa dans le* chêne, où il demeura entre le ciel & la terre, & le mulet qui *étoit* ſous lui, paſſa outre.

10. Et un homme ayant vû cela, le rapporta à Joab, & lui dit; Voici, j'ai vû Abſalom pendu à un chêne.

11. Et Joab répondit à celui qui lui diſoit ces nouvelles; Et voici, tu l'as vû, & pourquoi ne l'as-tu pas tué-là *le jettant* par terre? & c'eût été à moi de te donner dix *pieces* d'argent, & une ceinture.

12. Mais cet homme dit à Joab; Quand je compterois dans ma main mille *pieces* d'argent, je ne mettrois point ma main ſur le fils du Roi, car nous avons entendu ce que le Roi t'a commandé, & à Abiſaï, & à Ittaï, en diſant: Prenez garde chacun au jeune homme Abſalom.

13. Autrement j'euſſe commis une lâcheté au péril de ma vie; car rien ne ſeroit caché au Roi; & même tu m'euſſes été contraire.

14. Et Joab répondit; Je n'attendrai pas tant en ta préſence: & ayant pris trois dards en ſa main, il en perça le cœur d'Abſalom qui étoit encore vivant au milieu du chêne.

15. Puis dix jeunes hommes qui portoient les armes de Joab, environnerent Abſalom, & le frapperent, & le firent mourir.

16. Alors Joab fit ſonner la trompette, & le peuple retourna de pourſuivre Iſraël, parce que Joab retint le peuple.

17. Et ils prirent Abſalom, & le jetterent en la forêt, dans une grande foſſe: * & mirent ſur lui un fort grand monceau de pierres: mais tout Iſraël s'enfuit, chacun en ſa tente. * *Joſ.* 7:26. 8:29.

18. Or Abſalom avoit pris & dreſſé pour ſoi de ſon vivant une ſtatue dans la vallée du Roi; car il diſoit: Je n'ai point de fils pour laiſſer la mémoire de mon nom; & il appella cette ſtatue-là de ſon nom; & juſqu'à ce jour on l'apella la place d'Abſalom.

19. Et Ahimahats, fils de Tſadok, dit; Je vous prie, que je coure maintenant, & que je porte ces bonnes nouvelles au Roi, que l'Eternel l'a garanti de la main de ſes ennemis.

20. Et Joab lui répondit; Tu ne ſerois pas aujourd'hui porteur de bonnes nouvelles: mais tu le ſeras un autre jour; car aujourd'hui tu ne porterois pas de bonnes nouvelles, puis que le fils du Roi eſt mort.

21. Et Joab dit à Cuſi; Va & rapporte au Roi ce que tu as vû. Cuſi ſe proſterna devant Joab, puis il ſe mit à courir.

22. Ahimahats fils de Tſadok dit encore à Joab; Quoi qu'il en ſoit, je courrai auſſi maintenant après Cuſi; Joab lui dit; A quel propos veux-tu courir, mon fils, puis que tu n'as pas de bonne nouvelle *à porter?*

23. *Mais il dit*; Quoi qu'il en ſoit, je courrai: & Joab lui répondit; Cours. Ahimahats donc courut par le chemin de la plaine, & paſſa Cuſi.

24. Or David étoit aſſis entre les deux portes, & la ſentinelle étoit allée ſur le toit de la porte vers la muraille: & élevant ſes yeux elle regarda, & voilà un homme qui couroit tout ſeul.

25. Et la ſentinelle cria, & le fit ſavoir au Roi: & le Roi dit; S'il eſt ſeul, il apporte de bonnes nouvelles; & cet homme marchoit inceſſamment, & approchoit.

26. Puis la ſentinelle vit un autre homme, qui couroit: & elle cria au portier, & dit; Voilà un homme qui court tout ſeul: & le Roi dit; Il apporte auſſi de bonnes nouvelles.

27. Et la ſentinelle dit; Il me ſemble à voir courir le premier, que c'eſt ainſi que court Ahimahats fils de Tſadok: & le Roi dit; C'eſt un homme de bien: il vient quand il y a de bonnes nouvelles.

28. Alors Ahimahats cria, & dit au Roi; Tout va bien, & il ſe proſterna devant le Roi, le viſage contre terre, & dit; Béni *ſoit* l'Eternel ton Dieu qui a livré les hommes qui avoient levé leurs mains contre le Roi mon Seigneur.

29. Et le Roi dit; Le jeune homme Abſalom ſe porte-t-il bien? Et Ahimahats *lui* répondit; J'ai vû s'élever un grand tumulte lors que Joab envoyoit le ſerviteur du Roi, & *moi* ton ſerviteur: je ne ſai pas autrement ce que c'étoit.

30. Et le Roi lui dit; Détourne-toi, & tiens toi là. Il ſe détourna donc, & s'arrêta.

31. Alors voici Cuſi qui vint, & qui dit; Que le Roi mon Seigneur ait ces bonnes nouvelles, c'eſt que l'Eternel t'a aujourd'hui garanti de la main de tous ceux qui s'étoient élevez contre toi.

32. Et le Roi dit à Cuſi; Le jeune

homme Absalom se porte-t-il bien? Et Cusi lui répondit; Que les ennemis du Roi mon Seigneur, & tous ceux qui se sont élevez contre toi pour *te faire du* mal, deviennent comme ce jeune homme.

33. Alors le Roi fut fort ému, & monta à la chambre haute de la porte, & se mit à pleurer, & il disoit ainsi en marchant; Mon fils Absalom, mon fils, mon fils Absalom: plût à Dieu que je fusse mort moi-même pour toi, Absalom mon fils, mon fils!

CHAPITRE XIX.

David ramené à Jérusalem. Pardonné à Simhi.

ET on rapporta à Joab, *en disant*; Voilà le Roi qui pleure & mene deuil sur Absalom.

2. Ainsi la délivrance fut en ce jour-là changée en deuil pour tout le peuple: parce que le peuple avoit entendu qu'on disoit en ce jour-là; Le Roi a été fort affligé à cause de son fils.

3. Tellement qu'en ce jour-là le peuple venoit dans la ville à la dérobée, comme s'en iroit à la dérobée un peuple qui seroit honteux d'avoir fui dans la bataille.

4. Et le Roi * couvrit son visage, & crioit à haute voix; Mon fils Absalom, Absalom mon fils, mon fils! * *Ch.* 15: 30.

5. Et Joab entra vers le Roi dans la maison, & lui dit; Tu as aujourd'hui rendu confuses les faces de tous tes serviteurs qui ont aujourd'hui garanti ta vie, & la vie de tes fils & de tes filles, & la vie de tes femmes, & la vie de tes concubines.

6. De ce que tu aimes ceux qui te haïssent, & que tu haïs ceux qui t'aiment: car tu as aujourd'hui montré que tes capitaines & tes serviteurs ne te *sont* rien: & je connois aujourd'hui que si Absalom vivoit, & que nous tous fussions morts aujourd'hui, la chose te plairoit.

7. Maintenant donc leve-toi, sors, & parle selon le cœur de tes serviteurs; car je te jure par l'Eternel que si tu ne sors, il ne demeurera point cette nuit un seul homme avec toi; & ce mal sera pire que tous ceux qui te sont arrivez depuis ta jeunesse jusqu'à présent.

8. Alors le Roi se leva & s'assit à la porte; & on fit savoir à tout le peuple en disant; Voilà, le Roi est assis à la porte; & tout le peuple vint devant le Roi; mais Israël s'enfuit, chacun en sa tente.

9. Et tout le peuple se débattoit *à l'envi* dans toutes les Tribus d'Israël, en disant; Le Roi nous a délivrez de la main de nos ennemis, & nous a garantis de la main des Philistins, & maintenant qu'il s'en soit fui du païs à cause d'Absalom!

10. Or Absalom, que nous avions oinct *pour Roi* sur nous, est mort en la bataille: & maintenant pourquoi ne parlez-vous point de ramener le Roi?

11. Et le Roi David envoya dire aux Sacrificateurs Tsadok & Abiathar; Parlez aux Anciens de Juda, & leur dites; Pourquoi seriez-vous les derniers à ramener le Roi en sa maison? car les discours que tout Israël avoit tenus, étoient venus jusqu'au Roi dans sa maison.

12. Vous êtes mes freres, vous êtes mes os & ma chair: & pourquoi seriez-vous les derniers à ramener le Roi?

13. Dites même à Hamasa; N'és-tu pas mon os & ma chair? Que Dieu me fasse ainsi, & ainsi il y ajoûte, si tu n'es le chef de l'armée devant moi à toûjours en la place de Joab. * *Jug.* 9: 2.

14. Ainsi il fléchit le cœur de tous les hommes de Juda, comme si ce n'eût été qu'un seul homme, & ils envoyerent dire au Roi; Retourne-t-en avec tous tes serviteurs.

15. Le Roi donc s'en retourna, & vint jusqu'au Jourdain; & Juda vint jusqu'à Guilgal pour aller au devant du Roi, afin de lui faire repasser le Jourdain.

16. *Et Simhi fils de Guéra, fils de Jémini, qui étoit de Balurim, descendit en diligence avec les hommes de Juda au devant du Roi David: * *Rois* 2: 8.

17. Et il avoit avec lui mille hommes de Benjamin: & Tsiba serviteur de la maison de Saül, & ses quinze enfans, & ses vingt serviteurs *étoient* aussi avec lui, & ils passérent le Jourdain avant le Roi.

18. Le bateau passa aussi pour transporter la famille du Roi, & faire ce qu'il lui plairoit. Et Simhi fils de Guéra se jetta à genoux devant le Roi, comme il passoit le Jourdain:

19. Et il dit au Roi; Que mon Seigneur ne m'impute point *mon* iniquité, & ne se souvienne point de ce que ton serviteur fit méchamment le jour que le Roi mon Seigneur sortoit de Jérusalem, tellement que le Roi prenne cela à cœur.

20. Car ton serviteur connoît qu'il a péché: & voilà, je suis aujourd'hui venu le premier de la maison de Joseph, pour descendre au devant du Roi mon Seigneur.

21. Mais Abisaï fils de Tseruïa, répondit, & dit; Sous ombre de ceci ne fera-t-on point mourir Simhi, puis qu'il a maudit l'Oinct de l'Eternel?

22. Et David dit; Qu'ai je à faire avec vous, fils de Tseruïa? car vous m'êtes aujourd'hui des adversaires. Feroit-on mourir aujourd'hui quelqu'un en Israël? car ne connois-je pas bien qu'aujourd'hui je suis fait Roi sur Israël?

23. Et le Roi dit à Simhi; Tu ne mourras point: & le Roi le lui jura.

24. Aprés cela Méphiboseth fils de Saül, descendit au devant du Roi, & il n'avoit point lavé ses pieds, ni fait sa barbe, ni lavé ses habits, depuis que le Roi s'en étoit allé, jusqu'au jour qu'il revint en paix.

25. Il se trouva donc au devant du Roi comme *le Roi* entroit dans Jérusalem, & le Roi lui dit; Pourquoi n'és-tu pas venu avec moi, Méphiboseth?

26. Et il lui répondit; Mon Seigneur, mon serviteur m'a trompé: car ton serviteur avoit dit; Je ferai seller mon âne, & je monterai dessus, & j'irai vers le Roi, car ton serviteur est boiteux.

27. Et il a calomnié ton serviteur auprés du Roi mon Seigneur: mais le Roi mon Seigneur est comme un Ange de Dieu: fai donc ce qu'il te semblera bon.

28. Car quoi que tous ceux de la maison de mon pere ne soient que des gens dignes de mort envers le Roi mon Seigneur; cependant tu as mis ton serviteur entre ceux qui mangeoient à ta table: & quel droit ai-je donc pour me plaindre encore au Roi?

29. Et le Roi lui dit; Pourquoi me parlerois-tu encore de tes affaires; Je l'ai dit: Toi & Tsiba partagez les terres.

30. Et Méphiboseth répondit au Roi; Qu'il prenne même le tout,

puis que le Roi mon Seigneur eſt revenu en paix dans ſa maiſon.

31. Or Barzillaï de Galaad étoit deſcendu de Roguelim, & avoit paſſé le Jourdain avec le Roi, pour l'accompagner juſqu'au delà du Jourdain.

32. Et Barzillaï étoit fort vieux, âgé de quatre vingts ans: & il avoit nourri le Roi tandis qu'il avoit demeuré à Mahanaïm: car c'étoit un homme fort riche.

33. Et le Roi avoit dit à Barzillaï; Paſſe plus avant avec moi, & je te nourrirai avec moi à Jéruſalem.

34. Mais Barzillaï avoit répondu au Roi; Combien d'années ai-je vêcu, que je monte *encore* avec le Roi à Jéruſalem?

35. Je ſuis aujourd'hui âgé de quatre vingts ans: *pourrois-je diſcerner le bon d'avec le mauvais? Ton ſerviteur pourroit-il ſavourer ce qu'il mangeroit & boiroit? Pourrois-je encore entendre la voix des chantres & des chanteuſes? & pourquoi ton ſerviteur ſeroit il à charge au Roi mon Seigneur? *Eccl.12: 2,4.

36. Ton ſerviteur paſſera un peu plus avant que le Jourdain avec le Roi, mais pourquoi le Roi me voudroit-il donner une telle recompenſe?

37. Je te prie que ton ſerviteur s'en retourne, & que je meure dans ma ville *pour être mis* au ſépulcre de mon pere & de ma mere, mais voici, ton ſerviteur Kimham paſſera avec le Roi mon Seigneur: fai lui ce qui te ſemblera bon,

38. Et le Roi dit; Que Kimham paſſe avec moi, & je lui ferai ce qui te ſemblera bon, car je t'accorderai tout ce que tu ſaurois demander de moi.

39. Tout le peuple donc paſſa le Jourdain avec le Roi: puis le Roi baiſa Barzillaï, & le bénit; & *Barzillaï* s'en retourna en ſon lieu.

40. De là le Roi paſſa à Guilgal, & Kimham paſſa avec lui. Ainſi tout le peuple de Juda, & même la moitié du peuple d'Iſraël, ramena le Roi.

41. Mais voici, tous les hommes d'Iſraël vinrent vers le Roi, & lui dirent; Pourquoi nos freres, les hommes de Juda, t'ont-ils enlevé, & ont ils fait paſſer le Jourdain au Roi & à ſa famille, & à tous ſes gens?

42. Et tous les hommes de Juda répondirent aux hommes d'Iſraël; Parce que le Roi nous eſt plus proche: & pourquoi vous fâchez-vous de cela? Avons-nous rien mangé de ce qui eſt au Roi; ou en recevrions-nous quelques préſens?

43. Mais les hommes d'Iſraël répondirent aux hommes de Juda, & dirent; Nous avons dix parts au Roi, & même nous ſommes à David quelque choſe plus que vous: pourquoi donc nous avez-vous mépriſez; & n'avons-nous pas parlé les premiers de ramener nôtre Roi? mais les hommes de Juda parlerent encore plus rudement que les hommes d'Iſraël.

CHAPITRE XX.

Sédition de Sebah. Abiſaï. Joab tue Hamaſa.

ET il ſe trouva là un méchant homme qui avoit nom Sebah, fils de Bicri, homme de Jémini, qui ſonna de la trompette, & qui dit; Nous n'avons point de part avec David, ni d'héritage à *attendre du* fils d'Iſaï. O Iſraël que chacun *ſe retire* en ſes tentes.

2. Ainſi tous les hommes d'Iſraël ſe ſéparerent de David, & ſuivirent

virent Sebah fils de Bicri: mais les hommes de Juda s'attacherent à leur Roi, *& l'accompagnerent* depuis le Jourdain juſqu'à Jéruſalem.

3. Or quand David fut venu en ſa maiſon à Jéruſalem, il prit ſes dix femmes concubines qu'il avoit laiſſées pour garder ſa maiſon, & les fit garder dans une maiſon, *ou il* les nourriſſoit; mais il n'alloit point vers elles: ainſi elles furent ſequeſtrées juſqu'au jour de leur mort, pour vivre en veuvage.

4. Puis le Roi dit à Hamaſa; Aſſemble-moi dans trois jours à cri public les hommes de Juda, & repréſente toi ici.

5. Hamaſa donc s'en alla aſſembler à cri public ceux de Juda: mais il tarda au delà du temps qu'on lui avoit aſſigné.

6. Et David dit à Abiſaï; Maintenant Sebah fils de Bicri nous fera plus de mal que n'a fait Abſalom: toi *donc* prens les ſerviteurs de ton Seigneur, & le pourſui, de peur qu'il ne trouve quelques villes fortes, & que nous ne le perdions de vûe.

7. Ainſi les gens de Joab ſortirent aprés lui, avec les Kéréthiens, & les Péléthiens, & tous les hommes forts: ils ſortirent donc de Jéruſalem pour pourſuivre Sebah fils de Bicri.

8. Et comme ils étoient auprés de la grande pierre qui eſt à Gabaon, Hamaſa vint au devant d'eux, & Joab avoit ſa caſaque, dont il étoit vêtu, ceinte, & ſon épée étoit ceinte par deſſus, attachée ſur ſes reins dans ſon fourreau, & quand il ſortit elle tomba.

9. Et Joab dit à Hamaſa; Te portes-tu bien, mon frere? Puis Joab prit de ſa main droite la barbe de Hamaſa pour le baiſer.

10. Or Hamaſa ne prenoit point garde à l'épée qui étoit en la main de Joab; *& Joab l'en frappa à la cinquieme côte, & répandit ſes entrailles à terre, ſans le frapper une ſeconde fois: & ainſi il mourut. Aprés cela Joab & Abiſaï ſon frere pourſuivirent Sebah fils de Bicri. *1. Rois 2: 5.

11. Alors un des ſerviteurs de Joab s'arrêta auprés de Hamaſa, & dit: Quiconque aime Joab, & quiconque eſt pour David, qu'il ſuive Joab.

12. Et Hamaſa étoit veautré dans ſon ſang au milieu du chemin: mais cet homme-là voyant que tout le peuple s'arrêtoit, pouſſa Hamaſa hors du chemin dans un champ, & jetta un vêtement ſur lui, aprés qu'il eut vû que tous ceux qui venoient à lui s'arrêtoient.

13. Et quand on l'eut ôté du chemin, tous les hommes qui ſuivoient Joab paſſoient outre, afin de pourſuivre Sebah fils de Bicri;

14. Qui paſſa par toutes les Tribus d'Iſraël juſqu'à Abelah, & Bethmahaca, avec tous les Bériens qui s'etoient aſſemblez, & qui auſſi l'avoient ſuivi.

15. Les gens donc de Joab s'en vinrent & l'aſſiegerent à Abel Bethmahaca, & ils éleverent une terraſſe contre la ville, au devant de la muraille: & tout le peuple qui étoit avec Joab rompoit la muraille pour la faire tomber.

16. Alors une femme ſage de la ville, s'écria; Ecoutez, écoutez: dites je vous prie, à Joab, Approche-toi d'ici, & que je parle à toi.

17. Et quand il ſe fut approché d'elle, elle lui dit; *Es*-tu Joab? Il répondit; Je le ſuis. Elle lui dit; Ecoute les paroles de ta ſervante: Il répondit; J'écoute.

18. Elle parla encore, & dit; On disoit communément autrefois; Qu'on aille demander conseil à Abel, & on a ainsi continué.

19. Entre les *villes* fideles d'Israël je suis une des plus paisibles; tu cherches à détruire une ville qui est une des capitales d'Israël; pourquoi détruirois-tu l'héritage de l'Eternel.

20. Joab lui répondit, & dit: A Dieu ne plaise, à Dieu ne plaise que je détruise, ni que je ruine:

21. La chose n'est pas ainsi; mais un homme de la montagne d'Ephraïm, qui a nom Sebah, fils de Bicri, a levé sa main contre le Roi David: livrez-le moi lui seul, & je m'en irai de devant la ville. Et la femme dit à Joab; Voici, sa tête te sera jettée de dessus la muraille.

22. Cette femme-là donc vint vers tout le peuple, & leur parla sagement, & ils couperent la tête à Sebah fils de Bicri, & la jetterent à Joab. Alors on sonna de la trompette, & chacun se retira de devant la ville en sa tente: puis Joab s'en retourna vers le Roi à Jerusalem.

23. Joab donc *demeura établi* sur toute l'armée d'Israël, & Benaja fils de Jehojadah sur les Kérethiens, & sur les Péléthiens;

24. Et Adoram sur les tributs, & Jehosaphat fils d'Ahilud étoit commis sur les Regîtres.

25. Sela étoit le Secretaire: & Tsadok & Abiathar étoient les Sacrificateurs.

26. Et Hira Jaïrite étoit le principal officier de David.

CHAPITRE XXI.

Gabaonites vengez. Quatre géans tuez.

OR il y eut du temps de David une famine qui dura trois ans de suite. Et David rechercha la face de l'Eternel; & l'Eternel lui répondit; C'est à cause de Saül & de sa maison sanguinaire; parce qu'il a fait mourir les Gabaonites.

2. Alors le Roi appella les Gabaonites pour leur parler; or les Gabaonites n'étoient point des enfans d'Israël, mais un reste des Amorrhéens; *& les enfans d'Israël leur avoient juré *de les laisser vivre*, mais Saül par un zele qu'il avoit pour les enfans d'Israël & de Juda, avoit cherché de les faire mourir; * *Jos.* 9: 19.

3. Et David dit aux Gabaonites; Que vous ferai-je, & par quel moyen vous appaiserai-je, afin que vous béniſſiez l'héritage de l'Eternel?

4. Et les Gabaonites lui répondirent; Nous n'avons à faire ni de l'or ni de l'argent de Saül & de sa maison, ni qu'on fasse mourir personne en Israël. *Et le Roi leur* dit; Que demandez-vous donc que je fasse pour vous?

5. Et ils répondirent au Roi, Quant à cet homme qui nous a détruits, & qui a machiné contre nous, en sorte que nous avons été exterminez, sans pouvoir subsister dans aucune des contrées d'Israël;

6. Qu'on nous livre sept hommes de ses fils, & nous les mettrons en croix devant l'Eternel, au côteau de Saül, l'Elû de l'Eternel: & le Roi leur dit; Je vous les livrerai.

7. Or le Roi épargna Méphiboseth fils de Jonathan, fils de Saül, à cause du serment que David & Jonathan fils de Saül avoient fait entr'eux *au nom* de l'Eternel.

8. Mais le Roi prit les deux fils de Ritspa fille d'Aja, qu'elle avoit enfantez à Saül, savoir Armoni & Méphiboseth, & les cinq fils de Mical fille de Saül, qu'elle avoit nourris à Hadriel fils de Barzillaï Meholathite;

9. Et les livra entre les mains des Gabaonites, qui les mirent en croix sur la montagne devant l'Eternel; & ces sept-là furent tuez ensemble, & on les fit mourir aux premiers jours de la moisson, *savoir* au commencement de la moisson des orges.

10. Alors Ritspa fille d'Aja prit un sac, & le tendit pour elle au dessus d'un rocher, depuis le commencement de la moisson jusqu'à ce qu'il tomba de l'eau du ciel sur eux: & elle ne souffroit point qu'aucun oiseau des cieux se posât sur eux de jour, ni aucune bête des champs la nuit.

11. Et on rapporta à David ce que Ritspa fille d'Aja, concubine de Saül, avoit fait.

12. Et David s'en alla, & prit les os de Saül, & les os de Jonathan son fils, que les habitans de Jabés de Galaad avoient enlevez de la place de Beth-san, où les Philistins les avoient pendus, le jour qu'ils avoient tué Saül en Guilboah.

13. Il emporta donc de là les os de Saül, & les os de Jonathan son fils; on recueillit aussi les os de ceux qui avoient été mis en croix:

14. Et on les ensévelit avec les os de Saül & de Jonathan son fils au païs de Benjamin, à Tsélah, dans le sépulcre de Kis pere de Saül: & on fit tout ce que le Roi avoit commandé. Et aprés cela, Dieu fut appaisé envers le païs.

15. Or il y avoit eu aussi une autre guerre des Philistins contre les Israëlites; & David y étoit allé, & ses serviteurs avec lui, & ils avoient tellement combattu contre les Philistins, que David défailloit.

16. Et Iisbi-benob, qui étoit des enfans de Rapha, & qui avoit une lance dont le fer pesoit trois cens sicles d'airain, & qui étoit armé d'une nouvelle maniere, avoit résolu de frapper David.

17. Mais Abisaï fils de Tseruïa vint à son secours, & frappa le Philistin, & le tua. Alors les gens de David jurérent, en disant; Tu ne sortiras plus avec nous en bataille, de peur que tu n'éteignes la Lampe d'Israël.

18. Aprés cela il y eut *une autre guerre à Gob contre les Philistins, où Sibbecaï le Husathite frappa Saph, qui étoit des enfans de Rapha. * 1. *Chron.* 20: 4.

19. Il y eut encore une autre guerre à Gob contre les Philistins, en laquelle Elhanan fils de Jaharé Oreguim Bethlehémite frappa *le frere* de Goliath Guittien, qui avoit une halebarde dont la hampe *étoit* comme l'ensuble d'un tisseran.

20. Il y eut encore une autre guerre à Gath, où il se trouva un homme d'une taille extraordinaire, qui avoit six doigts à chaque main, & six orteils, à chaque pied, en tout vingt & quatre, lequel étoit aussi de la race de Rapha.

21. Cet homme défia Israël: mais Jonathan fils de Simha, frere de David le tua.

22. Ces quatre-là nâquirent à Gath, de la race de Rapha, & moururent par les mains de David, ou par les mains de ses serviteurs.

CHAPITRE XXII.

Cantique de David sur ses victoires.

APrés cela David prononça à l'Eternel les paroles de ce cantique, le jour que l'Eternel l'eut délivré de la main de tous ses ennemis, & sur tout de la main de Saül.

2. Il dit donc; L'Eternel est ma roche & ma forteresse, & mon libérateur.

3. Dieu

3. Dieu eſt mon rocher, je me retirerai vers lui: il eſt mon bouclier & la corne de mon ſalut: il eſt ma haute retraite & mon refuge: mon Sauveur, tu me garantis de la violence,

4. Je crierai à l'Eternel, lequel on doit louer, & je ſerai délivré de mes ennemis.

5. Car les angoiſſes de la mort m'avoient environné, les torrens des méchans m'avoient troublé.

6. Les cordeaux du ſépulcre m'avoient entouré, les filets de la mort m'avoient ſurpris.

7. Quand j'ai été dans l'adverſité j'ai crié à l'Eternel; j'ai, dis-je, crié à mon Dieu, & il a entendu ma voix de ſon palais, & mon cri eſt parvenu à ſes oreilles.

8. Alors la terre fut ébranlée & trembla, les fondemens des cieux croulerent & furent ébranlez, parce qu'il étoit courroucé.

9. Une fumée montoit de ſes narines, & de ſa bouche ſortoit un feu dévorant, les charbones de feu en étoient embraſez.

10. Il baiſſa donc les cieux, & deſcendit, ayant *une* obſcurité ſous ſes pieds.

11. Et il étoit monté ſur un Chérubin, & voloit: & il parut ſur les aîles du vent.

12. Et il mit tout autour de ſoi les ténébres pour tabernacle, ſavoir, les eaux amoncelées qui ſont les nuées de l'air.

13. Des charbons de feu étoient embraſez de la ſplendeur qui étoit au devant de lui.

14. L'Eternel tonna des cieux, & le Souverain fit retentir ſa voix.

15. Il tira ſes fléches, & écarta *mes ennemis*; *il fit briller* l'éclair: & *les* mit en déroute.

16. Alors le fond de la mer parut, & les fondemens de la terre habitable furent découverts par l'Eternel qui les tançoit, & par le ſouffle du vent de ſes narines.

17. Il étendit *la main* d'enhaut, & m'enleva, & me tira des groſſes eaux.

18. Il me délivra de mon ennemi puiſſant, & de ceux qui me haïſſoient, car ils étoient plus forts que moi,

19. Ils m'avoient devancé au jour de ma calamité; mais l'Eternel fut mon appui.

20. Il m'a mis au large, il m'a délivré, parce qu'il a pris ſon plaiſir en moi.

21. L'Eternel m'a rendu ſelon ma juſtice; il m'a rendu ſelon la pureté de mes mains.

22. Parce que j'ai tenu le chemin de l'Eternel, & ne me ſuis point détourné de mon Dieu.

23. Car j'ai eu devant moi tous ſes droits, & je ne me ſuis point détourné de ſes ordonnances.

24. Et j'ai été entier envers lui, & me ſuis donné garde de mon iniquité.

25. L'Eternel donc m'a rendu ſelon ma juſtice, & ſelon ma pureté, qui a été devant ſes yeux.

26. Envers celui qui uſe de gratuïté, tu uſes de gratuïté; & envers l'homme entier tu te montres entier.

27. Envers celui qui eſt pur, tu te montres pur; mais envers le pervers tu agis ſelon ſa perverſité.

28. Car tu ſauves le peuple affligé, & tu *jette* tes yeux ſur les hautains, & les humilies.

29. Tu és même ma lampe, ô Eternel; & l'Eternel fera reluire mes ténébres.

30. Et par ton moyen je me jetterai ſur *toute* une troupe, & par le moyen de mon Dieu je franchirai la muraille.

31. La voye du *Dieu* Fort eſt parfaite, la parole de l'Eternel *eſt* affinée: c'eſt un bouclier à tous ceux qui ſe retirent vers lui.

32. Car* qui eſt *Dieu* Fort, ſi non l'Eternel? & qui eſt Rocher, ſi non nôtre Dieu. * *Eſa.* 45: 5.

33. Le *Dieu* Fort, qui eſt ma force, eſt la *vraye* force, & il a applani ma voye, *qui étoit une voye* d'integrité.

34. Il a rendu mes pieds égaux à ceux des biches, & m'a fait tenir debout ſur mes lieux élevez.

35. C'eſt lui qui dreſſe mes mains au combat, de ſorte qu'un arc d'airain a été rompu avec mes bras.

36. Tu m'as auſſi donné le bouclier de ton ſalut, & ta bonté m'a fait devenir plus grand.

37. Tu as élargi le chemin ſous mes pas, & mes talons n'ont point gliſſé.

38. J'ai pourſuivi mes ennemis & les ai exterminez; & je ne m'en ſuis point retourné juſqu'à ce que je les aye conſumez.

39. Je les ai conſumez, & les ai tranſpercez, & ils ne ſe ſont point relevez; mais ils ſont tombez ſous mes pieds.

40. Car tu m'as revêtu de force pour le combat? tu as fait plier ſous moi ceux qui s'élevoient contre moi.

41. Tu as fait auſſi que mes ennemis, & ceux qui me haïſſoient ont tourné le dos devant moi, & je les ai détruits.

42. Ils regardoient cà & là, mais il n'y avoit point de libérateur: *ils crioient* à l'Eternel, mais il ne leur a point répondu.

43. Et je les ai briſez menu comme la pouſſiere de la terre; je les ai écraſez, & les ai foulez comme la boue des ruës.

44. Et tu m'as délivré des diſſenſions des peuples, tu m'as gardé pour être le chef des nations: *le peuple que je ne connoiſſois point m'a été aſſujetti. * *Pſe.* 18: 44.

45. Les étrangers m'ont menti: ayant ouï parler de moi, ils ſe ſont rendus obéiſſans.

46. Les étrangers ſe ſont écoulez & ont tremblé de peur dans leurs retraites cachées.

47. L'Eternel eſt vivant, & mon rocher eſt béni; c'eſt pourquoi Dieu, le rocher de mon ſalut, ſoit exalté.

48. Le *Dieu* Fort eſt celui qui me donne les moyens de me venger, & qui m'aſſujettit les peuples.

49. C'eſt lui auſſi qui me retire d'entre mes ennemis. Tu m'enleves d'entre ceux qui s'élevent contre moi: tu me délivres de l'homme outrageux.

50. C'eſt pourquoi, ô Eternel, je te celebrerai parmi les nations, & je chanterai des pſeaumes à ton Nom.

51. C'eſt lui qui eſt la tour des délivrances de ſon Roi, & qui uſe de gratuïté envers David ſon Oinct, & envers ſa poſtérité à jamais.

CHAPITRE XXIII.

Les derniers diſcours de David. Noms de ſes vaillants hommes.

OR ce ſont ici les derniers paroles de David. David fils d'Iſaï, l'homme qui a été élevé, pour être l'Oinct du Dieu de Jacob, & qui compoſe les doux cantiques d'Iſraël dit;

2. L'Eſprit de l'Eternel a parlé par moi & ſa parole a été ſur ma langue.

3. Le Dieu d'Iſraël a dit, le Rocher d'Iſraël m'a parlé, *en diſant*; Le juſte dominateur des hommes, le dominateur en la crainte de Dieu.

4. Eſt

4. Eſt comme la lumiere du matin, quand le ſoleil ſe leve, du matin, *dis-je*, qui eſt ſans nuages: *il eſt comme* l'herbe qui leve de la *terre* aprés la lumiére *du ſoleil* quand il *paroit* aprés la pluye.

5. Mais il n'en ſera pas ainſi de ma maiſon envers le *Dieu* Fort, parce qu'il a traité avec moi une alliance éternelle, bien établie, & aſſurée: car *c'eſt* tout mon ſalut, & tout mon plaiſir; c'eſt pourquoi il ne fera pas *ſimplement* germer *ma maiſon*.

6. Mais les méchans ſeront tous enſemble comme des épines qu'on jette au loin, parce qu'on ne les prend point avec la main:

7. Mais celui qui les veut manier, prend *ou* du fer, ou le bois d'une halebarde; & on les brûle entierement ſur le lieu même.

8. Ce ſont ici les noms des vaillans hommes que David avoit; Joſeb-Baſebeth Tachkémonite étoit un des principaux capitaines: c'étoit Hadino le Hetſnite, qui eut le deſſus ſur huit cens hommes qu'il tua en une ſeule fois.

9. Aprés lui étoit Eléazar, fils de Dodo, fils d'Ahohi, *l'un de ces* trois vaillans hommes qui étoient avec David lors qu'on rendit honteux les Philiſtins aſſemblez là pour combattre, & que ceux d'Iſraël ſe retirerent.

10. Il ſe leva, & battit les Philiſtins, juſqu'à ce que ſa main en fut laſſe, & qu'elle demeura attachée à l'épée: en ce jour-là l'Eternel fit une grande délivrance, & le peuple retourna aprés Eléazar, ſeulement pour prendre la dépouille.

11. Aprés lui *étoit* Samma fils d'Agué Hararite: car les Philiſtins s'étant aſſemblez dans un bourg où il y avoit un endroit d'un champ plein de lentilles, & le peuple fuyant devant les Philiſtins;

12. Il ſe tint au milieu de cet endroit du champ, & le défendit, & frappa les Philiſtins; tellement que l'Eternel fit une grande délivrance.

13. Il en deſcendit encore trois d'entre les trente capitaines qui vinrent au temps de la moiſſon, vers David, dans la caverne d'Hadullam, lors qu'une compagnie de Philiſtins étoit campée en la vallée des Rephaïms.

14. David étoit alors dans la forteresſe, & la garniſon des Philiſtins étoit en ce même temps là à Bethléhem.

15. Et David fit ce ſouhait, & dit; Qui eſt-ce qui me feroit boire de l'eau du puits qui eſt à la porte de Bethléhem.

16. Alors ces trois vaillans hommes paſſerent au travers du camp des Philiſtins, & puiſerent de l'eau du puits qui eſt à la porte de Bethléhem, & l'ayant apportée, ils la preſenterent à David, lequel n'en voulut point boire, mais la répandit à l'Eternel.

17. Car il dit; Qu'il ne m'arrive jamais, ô Eternel, de faire une telle choſe! N'eſt-ce pas là le ſang de ces hommes qui ont fait ce voyage au peril de leur vie? Il n'en voulut donc point boire. Ces trois vaillans *hommes* firent cette action là,

18. Il y avoit auſſi Abiſaï frere de Joab fils de Tſeruïa, qui *étoit* un des principaux capitaines: celui-ci lançant ſa halebarde contre trois cens hommes, les bleſſa à mort, & il s'acquit un grand nom entre les trois.

19. Ne fut-il pas le plus eſtimé entre ces trois-là? c'eſt pourquoi auſſi

auſſi il fut leur chef cependant il n'égala point les trois premiers.

20. Bénaja auſſi fils de Jéhojadah, fils d'un vaillant homme, de Kabtſéel, avoit fait de grands exploits. Il frappa deux des plus puiſſans hommes de Moab: il deſcendit auſſi & frappa un lion dans une foſſe, en un jour de neige.

21. Il frappa auſſi un homme Egyptien, *qui étoit* un bel homme. Cet Egyptien avoit en ſa main une halebarde: mais Bénaja deſcendit contre lui avec un bâton, & arracha la halebarde de la main de l'Egyptien, & le tua de ſa propre halebarde.

22. Bénaja fils de Jéhojadah fit ces choſes-là, & fut illuſtre entre les trois vaillans hommes.

23. Et fut plus honoré que les trente; encore qu'il n'égalât point ces trois-là: c'eſt pourquoi David l'établit ſur ſes gens de commandement.

24. Haſaël, frere de Joab, étoit des trente; Elhanan fils de Dodo, de Bethléhem.

25. Samma* Harodite; Elika Harodite; * *Jug.* 7. 1.

26. Helets Paltite; Hira fils de Hikkes, Tékohite;

27. Abihézer Hanathothite; Mebunnaï Huſathite;

28. Tſalmon Ahohite; Maharaï Nétophathite;

29. Héleb fils de Bahana Nétophathite; Ittaï fils de Ribaï de Guibha, des enfans de Benjamin;

30. Bénaja Pirhathonite; Hiddaï des vallées de Gahas.

31. Abi Halbon Harbathite; Hazmaveth Barhumite.

32. Eliachba Sahalbonite; *Des* enfans de Jeſen, Jonathan;

33. Samma Hararite; Ahiam fils de Sarar Hararite;

34. Eliphélet, fils d'Ahasbaï, fils de* Mahacati; Eliham fils d'Achithopel Guilonite; * *Joſ.* 15: 48.

35. Hetſeraï* Carmelite; Paharaï Arbite; * *Joſ.* 15: 11.

36. Jigueal fils de Nathan de Tſoba; Bani Gadite;

37. Tſélek Hammonite; Naharaï Béerothite, qui portoit les armes de Joab fils de Tſeruïa.

38. Hira Jithrite; Gareb Jithrite;

39. Urie Hethien: en tout trénte-ſept.

CHAPITRE XXIV.

David fait dénombrer ſon peuple. Eſt puni par le Fleau de la peſte.

OR la colere de l'Eternel s'embraſa encore contre Iſraël; parce que David fut incité contr'eux à dire; Va, dénombre Iſraël & Juda.

2. Le Roi donc dit à Joab, chef de l'armée, lequel il avoit avec ſoi: Paſſe maintenant par toutes les Tribus d'Iſraël, *depuis Dan juſqu'à Beerſebah, & dénombre le peuple, afin que j'en ſache le nombre. * *Jug.* 20: 1.

3. Mais Joab répondit au Roi; *Que l'Eternel ton Dieu veuille augmenter ton peuple autant, & cent fois autant qu'il eſt maintenant; & que les yeux du Roi mon Seigneur le voyent! mais pourquoi le Roi mon Seigneur prend il plaiſir à cela? * *Deut.* 1: 11.

4. Neanmoins la parole du Roi l'emporta ſur Joab, & ſur les Chefs de l'armée: & Joab & les chefs de l'armée ſortirent de la préſence du Roi pour dénombrer le peuple, *ſavoir* Iſraël.

5. Ils paſſerent donc le Jourdain, & ſe camperent en* Haroher, à main droite de la ville, qui eſt au milieu du torrent de Gad, & vers Jahzer. * *Joſ.* 13: 16.

6. Et ils vinrent en Galaad, & dans la terre de ceux qui habitent au

au bas *païs* d'Hodſi, & vinrent à Dan-Jahan, & enſuite aux environs de Sidon.

7. Et ils vinrent juſqu'à la forteresſe de Tſor, & dans toutes les villes des Héviens, & des Cananéens, & ſortirent vers le Midi de Juda à Beerſebah.

8. Ainſi ils traverſerent tout le païs & revinrent à Jéruſalem, au bout de neuf mois & vingt jours.

9. Et Joab donna au Roi le rolle du dénombrement du peuple; & il y eut de ceux d'Iſraël huit cens mille hommes de guerre tirans l'épée, & de ceux de Juda cinq cens mille hommes.

10. Alors David fut touché en ſon cœur, aprés qu'il eut fait ainſi dénombrer le peuple; & David dit à l'Eternel; J'ai grandement péché en faiſant cela, mais, je te prie, ô Eternel, fai maintenant paſſer outre l'iniquité de ton ſerviteur, car j'ai agi trés-folement.

11. Aprés cela David ſe leva dés le matin, & la parole de l'Eternel fut *adreſſée* à Gad le Prophete, qui étoit le Voyant de David, en diſant:

12. Va, & di à David; Ainſi a dit l'Eternel: J'apporte trois choſes contre toi: choiſi l'une des trois, afin que je te la faſſe.

13. Gad vint donc vers David, & lui fit entendre cela, en diſant; Que veux-tu qui t'arrive; ou ſept ans de famine ſur ton païs; ou que durant trois mois tu fuyes devant des ennemis, & qu'ils te pourſuivent; ou que durant trois jours la mortalité ſoit en ton païs? Aviſes y maintenant, & regarde ce que tu veux que je réponde à celui qui m'a envoyé.

14. Et David répondit à Gad; Je ſuis dans une trés-grande angoiſſe; Je te prie que nous tombions entre les mains de l'Eternel car ſes compaſſions ſont en grand nombre; & que je ne tombe point entre les mains des hommes.

15. L'Eternel donc envoya la mortalité en Iſraël, depuis le matin juſqu'au temps de l'aſſignation; & il mourut du peuple depuis Dan juſqu'a Beer-ſebah, ſoixante dix mille hommes.

16. Mais quand l'Ange eut étendu ſa main ſur Jéruſalem pour la ravager, l'Eternel ſe repentit de ce mal-là, & dit à l'Ange qui faiſoit le dégât parmi le peuple; C'eſt aſſez, retire à cette heure ta main. Or l'Ange de l'Eternel étoit auprés de l'aire d'Arauna Jébuſien.

17. Car David voyant l'Ange qui frappoit le peuple, parla à l'Eternel, & dit; Voici, c'eſt moi qui ai péché, c'eſt moi qui ai commis l'iniquité, mais ces brebis qu'ont elles fait? Je te prie que ta main ſoit contre moi, & contre la maiſon de mon pere.

18. Et en ce jour-là Gad vint vers David, & lui dit; Monte, & dreſſe un autel à l'Eternel dans l'aire d'Arauna Jébuſien.

19. Et David monta ſelon la parole de Gad, ainſi que l'Eternel l'avoit commandé.

20. Et Arauna regarda & vit le Roi, & ſes ſerviteurs qui venoient vers lui: & ainſi Arauna ſortit, & ſe proſterna devant le Roi, le viſage contre terre.

21. Et Arauna dit; Pour quel ſujet le Roi mon Seigneur vient il vers ſon ſerviteur? Et David répondit: Pour acheter ton aire, & y bâtir un autel à l'Eternel, afin que cette playe ſoit arrêtée de deſſus le peuple.

22. Et Arauna dit à David; Que le Roi mon Seigneur prenne & offre ce qu'il lui plaira. Voilà des bœufs pour l'holocauſte, & des chariots, & un attelage de bœufs au lieu des bois. * *Gen.* 23: 11.

23. Arauna donna tout cela au Roi comme un Roi: & Arauna dit au Roi; L'Eternel ton Dieu veuille t'avoir pour agréable!

24. Et le Roi répondit à Arauna; Non, mais je l'acheterai de toi pour un certain prix, & je n'offrirai point à l'Eternel mon Dieu des holocauſtes qui ne me coûtent rien. Ainſi David acheta l'aire, & il *acheta auſſi* les bœufs cinquante ſicles d'argent.

25. Puis David bâtit là un autel à l'Eternel, & offrit des holocauſtes & des ſacrifices de proſpéritez: & l'Eternel fut appaiſé envers le païs, & la playe fut arrêtée en Iſraël.

LE PREMIER LIVRE DES ROIS.

CHAPITRE I.

Abiſag. Adonija veut ſe faire Roi. Salomon élevé ſur le trône.

OR le Roi David devint vieux, & avancé en âge; & quoi qu'on le couvrît de vêtemens, il ne pouvoit pourtant point ſe réchauffer.

2. Et ſes ſerviteurs lui dirent; Qu'on cherche au Roi nôtre Seigneur une jeune fille vierge, qui ſe tienne devant le Roi, & qui en ait ſoin, & qu'elle dorme en ſon ſein, afin que le Roi nôtre Seigneur ſe réchauffe.

3. On chercha donc dans toutes les contrées d'Iſraël une fille qui fût belle: & on trouva Abiſag Sunamite, qu'on amena au Roi.

4. Et cette jeune fille étoit fort belle, & elle avoit ſoin du Roi, & le ſervoit; mais le Roi ne la connut point.

5. Alors Adonija fils de Haggith s'éleva, en diſant: Je regnerai: & il s'établit des chariots, & des gens de cheval, & cinquante hommes qui couroient devant lui.

6. Or ſon pere ne vouloit point le contriſter de ſon temps, & lui dire: Pourquoi agis-tu ainſi? Il étoit auſſi de fort belle taille, & ſa *mere* l'avoit enfanté aprés Abſalom.

7. Et il communiqua ſes affaires à Joab fils de Tſeruïa, & au Sacrificateur Abiathar, qui l'aiderent, & furent de ſon parti.

8. Mais le Sacrificateur Tſadoc, & Benaja fils de Jéhojadah, & Nathan le Prophete, * & Simhi, & Rehi, & les vaillans hommes de David n'étoient point du parti d'Adonija. * *Ch.* 4: 18.

9. Or Adonija fit tuer des brebis & des bœufs & des bêtes graſſes, prés de la pierre de Zoheleth qui étoit auprés de la fontaine de Roguel; & il convia tous ſes freres les fils du Roi, & tous ceux de Juda qui étoient au ſervice du Roi.

10. Mais il ne convia point Nathan le Prophete, ni Bénaja, ni les vaillans hommes, ni Salomon ſon frere.

11. Alors Nathan parla à Bathſebah, mere de Salomon, en diſant; N'as-tu pas entendu qu'Adonija fils d'Hagguith a été fait Roi; & David nôtre Seigneur n'en ſait rien?

12. Maintenant donc vien, & que je te donne un conſeil, je te prie, & ſauve ta vie, & la vie de ton fils Salomon.

13. Va, & te préſente au Roi David, & lui di; Mon Seigneur, n'as-tu pas juré à ta ſervante, en diſant;

disant; Certainement ton fils Salomon regnera aprés moi, & sera assis sur mon trône? pourquoi donc Adonija a-t-il été fait Roi?

14. *Et* voici, lors que tu seras encore là, & que tu parleras avec le Roi, je viendrai aprés toi, & je continuerai le discours que tu auras commencé.

15. Bath-sebah donc vint vers le Roi dans sa chambre: Or le Roi étoit fort vieux, & Abisag Sunamite le servoit.

16. Et Bath-sebah s'inclina & se prosterna devant le Roi? & le Roi *lui* dit; *Qu'as-tu? *1. *Sam.* 14: 5.

17. Et elle lui répondit; Mon Seigneur, tu as juré par l'Eternel ton Dieu à ta servante, & lui as dit; Certainement ton fils Salomon regnera aprés moi, & sera assis sur mon trône.

18. Mais maintenant voici, Adonija a été fait Roi, & tu n'en sais rien, ô Roi, mon Seigneur:

19. Il a même fait tuer de Bœufs, des bêtes grasses, & des brebis en grand nombre, & a convié tous les fils du Roi, avec Abiathar le Sacrificateur, & Joab Chef de l'armée, mais il n'a point convié ton serviteur Salomon.

20. Or quant à toi, ô Roi mon Seigneur, les yeux de tout-Israël sont sur toi, afin que tu leur déclares qui doit être assis sur le trône du Roi mon Seigneur aprés lui.

21. Autrement il arrivera qu'aussi-tôt que le Roi mon Seigneur sera endormi avec ses péres, nous serons traitez comme coupables, moi & mon fils Salomon.

22. Et comme elle parloit encore avec le Roi, voici venir Nathan le Prophete.

23. Et on le fit savoir au Roi en disant; Voici Nathan le Prophete: & il se présenta devant le Roi, & se prosterna devant lui sur son visage en terre.

24. Et Nathan dit; O Roi mon Seigneur, as-tu dit; Adonija regnera aprés moi, & sera assis sur mon trône?

25. Car il est descendu aujourd'hui, & il a fait tuer des bœufs, des bêtes grasses, & des brebis en grand nombre, & a convié tous les fils du Roi, & les Chefs de l'armée, & le Sacrificateur Abiathar: & voilà ils mangent & boivent devant lui; & ils ont dit; Vive le Roi Adonija.

26. Mais il n'a convié ni moi ton serviteur, ni le Sacrificateur Tsadoc, ni Bénaja, fils de Jéhojadah, ni Salomon ton serviteur.

27. Ceci auroit-il été fait de par le Roi mon Seigneur, sans que tu eusses fait savoir à ton serviteur qui est celui qui doit être assis sur le trône du Roi mon Seigneur aprés lui?

28. Et le Roi David répondit, & dit; Appellez-moi Bath-sebah: & elle se présenta devant le Roi, & se tint devant lui.

29. Alors le Roi jura & dit; L'Eternel qui m'a délivré de toute angoisse, est vivant:

30. Que comme je t'ai juré par l'Eternel le Dieu d'Israël, en disant; Certainement ton fils Salomon regnera aprés moi, & sera assis sur mon trône en ma place; je le ferai ainsi aujourd'hui.

31. Alors Bath-sebah s'inclina le visage contre terre, & se prosterna devant le Roi, & dit; Que le Roi David mon Seigneur vive éternellement.

32. Et le Roi David dit; Appellez-moi Tsadoc le Sacrificateur, & Nathan le Prophete, & Bénaja fils de Jéhojadah: & ils se présenterent devant le Roi.

33. Et

33. Et le Roi leur dit; Prenez avec vous les serviteurs de vôtre Seigneur, & faites monter mon fils Salomon sur ma mule, & faites le descendre vers Guihon.

34. Et que Tsadoc le Sacrificateur, & Nathan le Prophete, l'oignent en ce lieu-là pour Roi sur Israël, puis vous sonnerez de la trompette, & vous direz; Vive le Roi Salomon.

35. Et vous monterez aprés lui, & il viendra, & s'asseyera sur mon trône, & il regnera en ma place: car j'ai ordonné qu'il soit Conducteur d'Israël & de Juda.

36. Et Bénaja fils de Jéhojadah répondit au Roi, & dit, Amen; Que l'Eternel le Dieu du Roi mon Seigneur l'ordonne ainsi.

37. Comme l'Eternel a été avec le Roi mon Seigneur, qu'il soit aussi avec Salomon, & qu'il éleve son trône encore plus que le trône du Roi David mon Seigneur.

38. Puis Tsadoc le Sacrificateur descendit avec Nathan le Prophete, & Bénaja fils de Jéhojadah, les Kéréthiens & les Péléthiens, & ils firent monter Salomon sur la mule du Roi David; & le menerent vers Guihon.

39. Et Tsadoc le sacrificateur prit du Tabernacle une corne pleine d'huile, & oignit Salomon: puis on sonna de la trompette, & tout le peuple dit; Vive le Roi Salomon.

40. Et tout le monde monta aprés lui, & le peuple joüoit de la flûte, & étoit dans l'allegresse, tellement que la terre se fendoit des cris qu'ils jettoient.

41. Or Adonija & tous les conviez qui étoient avec lui, entendirent *ce bruit* comme ils achevoient de manger: & Joab entendant le son de la trompette, dit; Que veut dire ce bruit de la ville qui est ainsi émûe?

42. Et comme il parloit encore; Voici, Jonathan fils d'Abiathar le Sacrificateur arriva; & Adonija lui dit; Entre: car tu és un vaillant homme, & tu apporteras de bonnes nouvelles.

43. Mais Jonathan répondit, & dit à Adonija; Certainement le Roi David nôtre Seigneur a établi Roi Salomon.

44. Et le Roi a envoyé avec lui Tsadoc le Sacrificateur, Nathan le Prophete, Bénaja fils de Jéhojadah, & les Kéréthiens, & les Péléthiens, & ils l'ont fait monter sur la mule du Roi.

45. Et Tsadoc le Sacrificateur, & Nathan le Prophete l'ont oinct pour Roi à Guihon, d'où ils sont remontez avec joye, & la ville est ainsi émûe: c'est là le bruit que vous avez entendu.

46. Et même Salomon s'est assis sur le trône du Royaume.

47. Et les serviteurs du Roi sont venus pour bénir le Roi David nôtre Seigneur, en disant; Que Dieu rende le nom de Salomon encore plus grand que ton nom, & qu'il éleve son trône encore plus que ton trône! Et le Roi s'est prosterné sur le lit.

48. Qui plus est, le Roi a dit ainsi; Béni *soit* l'Eternel le Dieu d'Israël, qui a fait aujourd'hui asseoir sur mon trône un successeur, lequel je vois des mes yeux.

49. Alors tous les conviez qui étoient avec Adonija furent dans un grand trouble, & se leverent, & s'en allerent chacun son chemin.

50. Et Adonija craignant Salomon, se leva & s'en alla, & empoigna les cornes de l'autel.

51. Et on le rapporta à Salomon, en disant; Voilà Adonija qui a peur du Roi Salomon, & voilà, il a empoigné les cornes de l'autel,

en disant; Que le Roi Salomon me jure aujourd'hui qu'il ne fera point mourir son serviteur par l'épée.

52. Et Salomon dit; Si *à l'avenir* il se porte en homme de bien, il ne tombera *pas un* de ses cheveux en terre: mais s'il se trouve du mal en lui, il mourra.

53. Alors le Roi Salomon envoya, & on le ramena de l'autel, & il vint, & se prosterna devant le Roi Salomon: & Salomon lui dit; Va-t-en ta maison.

CHAPITRE II.

Exhortations de David à Salomon. Mort de David, & d'Adonija. de Joab & de Simhi.

OR le temps de la mort de David étant proche, il donna ce commandement à son fils Salomon, disant;

2. *Je m'en vais par le chemin de toute la terre, fortifie-toi, & porte-toi en homme. * *Jos.* 23: 14.

3. Et garde ce que l'Eternel ton Dieu veut que tu gardes, en marchant dans ses voyes, & en gardant ses statuts, ses commandemens, ses ordonnances, & ses témoignages, selon ce qui est écrit dans la Loi de Moyse, afin que tu réüssisses en tout ce que tu feras, & en tout ce que tu entreprendras.

4. Afin que l'Eternel confirme la parole qu'il m'a donnée, en disant; Si tes fils prennent garde à leur voye, pour marcher devant moi dans la vérité, de tout leur cœur, & de toute leur ame, il ne te manquera point *de successeur* assis sur le trône d'Israël.

5. Au reste, tu sais ce que m'a fait Joab fils de Tseruïa, & ce qu'il a fait aux deux Chefs des armées d'Israël, Abner fils de Ner, & Hamasa fils de Jéther, qu'il a tuez, ayant répandu durant la paix le sang qu'on répand en temps de guerre, & ayant enfanglanté de ce sang qu'on répand en temps de guerre, la ceinture qu'il avoit sur ses reins, & les souliers qu'il avoit en ses pieds.

6. Tu en feras donc selon ta sagesse, en sorte que tu ne laisseras point descendre paisiblement ses cheveux blancs au sepulcre.

7. Mais tu feras du bien aux enfans de Barzillaï Galaadite, & ils seront du nombre de ceux qui mangent à ta table, parce qu'ils se sont ainsi approchez de moi, quand je m'enfuyois de devant Absalom ton frere.

8. Voilà de plus avec toi Simhi, fils de Guéra, fils de Jémini de Bahurim, qui proféra contre moi des malédictions atroces, le jour que je m'en allois à Mahanajim: mais il descendit au devant de moi vers le Jourdain, & je lui jurai par l'Eternel, en disant; Je ne te ferai point mourir par l'épée.

9. Maintenant donc tu ne le laisseras point impuni; car tu és sage, pour savoir ce que tu lui devras faire; & tu feras descendre ses cheveux blancs au sépulcre par une mort violente.

10. Ainsi * David s'endormit avec ses peres, & fut enséveli dans la Cité de David. * *Act.* 2: 29.

11. Et le temps que David regna sur Israël, fut quarante ans. Il regna sept ans à Hebron, & il regna trente trois ans à Jerusalem.

12. Et Salomon s'assit sur le trône de David son pere, & son Royaume fut fort affermi.

13. Alors Adonija fils de Haggiith, vint vers Bath-sebah mere de Salomon, & elle dit; Viens-tu à bonne intention? & il repondit; *Je viens* à bonne intention.

14. Puis

14. Puis il dit; J'ai un mot à te *dire*, elle repondit; Parle.

15. Et il dit; Tu sais bien que le Royaume m'appartenoit, & que tout Israël s'attendoit que je regnerois, mais le Royaume a été transferé, & il est échu à mon frere; parce que l'Eternel le lui a donné.

16. Maintenant donc j'ai à te faire une priere, ne me la refuse point: & elle lui répondit; Parle.

17. Et il dit, Je te prie, di au Roi Salomon, car il ne te refusera rien, qu'il me donne Abisag Sunamite pour femme.

18. Et Bath-sebah repondit: Et bien, je parlerai pour toi au Roi.

19. Bath-sebah vint donc au Roi Salomon, lui parler pour Adonija: & le Roi se leva *pour aller* au devant de Bath-sebah, & se prosterna devant elle; puis il s'assit sur son trône, & fit mettre un siege pour sa mere, & elle s'assit à la main droite du Roi:

20. Et dit; J'ai à te faire une petite demande, ne me la refuse point: & le Roi lui repondit; Fais-la, ma mere: car je ne te la refuserai point.

21. Et elle dit: Qu'on donne Abisag Sunamite pour femme à Adonija ton frere.

22. Mais le Roi Salomon répondit à sa mere, & dit; Et pourquoi demandes-tu Abisag Sunamite pour Adonija? demande plûtôt le Royaume pour lui, parce qu'il est mon frere plus âgé que moi; *demande le* pour lui, pour Abiathar le Sacrificateur, & pour Joab fils de Tseruïa.

23. Alors le Roi Salomon jura par l'Eternel, en disant; Que Dieu me fasse ainsi, & qu'ainsi il y ajoûte, si Adonija n'a dit cette parole contre sa vie.

24. Or maintenant l'Eternel, qui m'a établi, & qui m'a fait asseoir sur le trône de David mon pere, & qui m'a édifié une maison, comme il avoit dit, est vivant, que certainement Adonija sera aujourd'hui mis à mort.

25. Et le Roi Salomon donna commission à Benaja fils de Jehojadah, qui se jetta sur lui, & il mourut.

26. Puis le Roi dit à Abiathar Sacrificateur; Va-t-en à Hanathot dans ta possession, car tu mérites la mort: toutefois je ne te ferai point mourir aujourd'hui, parce que tu as porté l'Arche du Seigneur l'Eternel devant David mon pere; & parce que tu as eu part à toutes les afflictions de mon pere.

27. Ainsi Salomon dépossa Abiathar, afin qu'il ne fût plus Sacrificateur de l'Eternel; * pour accomplir la parole de l'Eternel, qu'il avoit prononcée en Silo contre la maison d'Héli. * 2. *Sam.* 2: 31.

28. Et le bruit en étant venu jusqu'à Joab, qui s'étoit révolté pour suivre Adonija, quoi qu'il ne se fût point détourné aprés Absalom, ils s'enfuit au Tabernacle de l'Eternel, & empoigna les cornes de l'autel.

29. Et on le rapporta au Roi Salomon, en disant; Joab s'en est fuï au Tabernacle de l'Eternel, & voilà, il est auprés de l'autel; & Salomon envoya Bénaja fils de Jehojadah, & lui dit; Va, jette-toi sur lui.

30. Bénaja donc entra au Tabernacle de l'Eternel, & dit à Joab: Ainsi a dit le Roi; Sors de là: & il répondit; Non, mais je mourrai ici. Et Bénaja le rapporta au Roi, & dit; Joab m'a parlé ainsi, & m'a ainsi répondu.

31. Et le Roi lui dit; Fai comme il t'a dit, & jette toi ſur lui, & l'enſéveli; & tu ôteras de deſſus moi, & de deſſus la maiſon de mon pere, le ſang que Joab a répandu ſans cauſe.

32. Et l'Eternel fera retomber ſon ſang ſur ſa tête, car il s'eſt jetté ſur deux hommes plus juſtes & meilleurs que lui, & les a tuez avec l'épée, ſans que David * mon pere en ſût rien, *ſavoir* ſur Abner fils de Ner, Chef de l'armée d'Iſraël; & ſur Hamaſa fils de Jéther, Chef de l'armée de Juda. *2. *Sam.* 3:28.

33. Et leur ſang retombera ſur la tête de Joab, & ſur la tête de ſa poſtérité à toûjours; mais il y aura paix de par l'Eternel à toûjours pour David, & pour ſa poſtérité, & pour ſa maiſon, & pour ſon trône.

34. Bénaja donc fils de Jéhojadah monta, & ſe jetta ſur lui, & le tua; & on l'enſévelit dans ſa maiſon au deſert.

35. Alors le Roi établit Bénaja fils de Jéhojada ſur l'armée en la place de Joab: le Roi établit auſſi Tſadoc Sacrificateur en la place d'Abiathar.

36. Puis le Roi envoya appeller Simhi, & lui dit; Bâti-toi une maiſon à Jéruſalem, & y demeure, & n'en ſors point *pour aller* de côté ou d'autre.

37. Car ſache que le jour que tu en ſortiras, & que tu paſſeras le torrent de Cédron, tu mourras certainement; ton ſang ſera ſur ta tête.

38. Et Simhi répondit au Roi; Cette parole eſt bonne, ton ſerviteur fera tout ce que le Roi mon Seigneur a dit. Ainſi Simhi demeura à Jéruſalem pluſieurs jours.

39. Mais il arriva qu'à bout de trois ans, deux ſerviteurs de Simhi s'enfuïrent vers Akis, fils de Mahaca Roi de Gath, & on le rapporta à Simhi, en diſant: Voilà, tes ſerviteurs ſont à Gath.

40. Alors Simhi ſe leva, & ſella ſon âne, & s'en alla à Gath vers Akis, pour chercher ſes ſerviteurs: ainſi Simhi s'en alla, & ramena ſes ſerviteurs de Gath.

41. Et on rapporta à Salomon que Simhi étoit allé de Jéruſalem à Gath, & qu'il étoit de retour.

42. Et le Roi envoya appeller Simhi, & lui dit; Ne t'avois-je pas fait jurer par l'Eternel, & ne t'avois-je pas proteſté, diſant; Sache certainement que le jour que tu ſeras ſorti, & que tu ſeras allé çà ou là, tu mourras certainement? & ne me répondis-tu pas; La parole que j'ai entendue eſt bonne?

43. Pourquoi donc n'as-tu pas gardé le ſerment que tu as fait par l'Eternel, & le commandement que je t'avois fait?

44. Le Roi dit auſſi à Simhi; Tu ſais tout le mal que tu as fait à David mon pere, & tu en és convaincu dans ton cœur; c'eſt pourquoi l'Eternel a fait retomber ton mal ſur ta tête.

45. Mais le Roi Salomon ſera béni, & le trône de David ſera affermi devant l'Eternel à jamais.

46. Et le Roi donna commiſſion à Bénaja fils de Jéhojadah, qui ſortit, & ſe jetta ſur lui; & il mourut. Et le Royaume fut affermi entre les mains de Salomon.

CHAPITRE III.

Mariage de Salomon. Son Jugement ſage.

OR Salomon s'allia avec Pharaon Roi d'Egypte, *& prit pour femme la fille de Pharaon, & l'amena en la Cité de David, juſqu'à qu'à ce qu'il eût achevé de bâtir ſa maiſon, & la maiſon de l'Eternel, & la muraille de Jéruſalem tout à l'entour. *ch.* 7:8.

2. Seulement le peuple ſacrifioit * dans les hauts lieux, parce que juſques alors on n'avoit point bâti de maiſon au Nom de l'Eternel. *2. *Rois* 14:4.

3. Et Salomon aima l'Eternel, marchant ſelon les ordonnances de David ſon pere, ſeulement il ſacrifioit dans les hauts lieux, & faiſoit des parfums.

4. Le Roi donc s'en alla à Gabaon pour y ſacrifier; car c'étoit le plus grand des hauts lieux, & Salomon ſacrifia mille holocauſtes ſur l'autel qui étoit là.

5. Et l'Eternel apparut de nuit à Salomon a Gabaon dans un ſonge, & Dieu lui dit; Demande ce que *tu veux que* je te donne.

6. Et Salomon répondit; Tu as uſé d'une grande gratuïté envers ton ſerviteur David mon pere, ſelon qu'il a marché devant toi en vérité, en juſtice, & en droiture de cœur envers toi, & tu lui as gardé cette grande gratuïté de lui avoir donné un fils qui eſt aſſis ſur ſon trône, comme *il paroît* aujourd'hui.

7. Or maintenant, ô Eternel mon Dieu, tu as fait regner ton ſerviteur en la place de David mon pere, & je ne ſuis qu'un jeune homme, qui ne ſait point comment il faut ſe conduire.

8. Et ton ſerviteur eſt parmi ton peuple, que tu as choiſi, & qui eſt un grand peuple qui ne ſe peut compter ni nombrer, tant il eſt en grand nombre.

9. Donne donc à ton ſerviteur un cœur intelligent pour jugér ton peuple, & pour diſcerner entre le bien & le mal: car qui pourroit juger ton peuple, qui eſt d'une ſi grande conſéquence?

10. Et ce diſcours plut à l'Eternel, en ce que Salomon lui avoit fait une telle demande.

11. Et Dieu lui dit; Parce que tu m'as fait cette demande, & que tu n'as point demandé une longue vie, & que tu n'as point demandé des richeſſes, & que tu n'as point demandé la mort de tes ennemis, mais que tu as demandé de l'intelligence pour rendre la juſtice:

12. Voici, J'ai fait ſelon ta parole: voici, je t'ai donné un cœur ſage & intelligent, de ſorte qu'il n'y en a point eu de ſemblable avant toi, & il n'y en aura point aprés toi de ſemblable à toi.

13. Et même je t'ai donné ce que tu n'as point demandé, ſavoir les richeſſes & la gloire, de ſorte qu'il n'y aura point eu *de Roi* ſemblable à toi entre les Rois, tant que tu vivras.

14. Et ſi tu marches dans mes voyes pour garder mes ordonnances & mes commandemens, comme David ton pere y a marché, je prolongerai auſſi tes jours.

15. Alors Salomon ſe réveilla, & voilà le ſonge: puis il s'en retourna à Jéruſalem, & ſe tint devant l'Arche de l'alliance de l'Eternel, & offrit des holocauſtes & des ſacrifices de proſpéritez, & fit un feſtin à tous ſes ſerviteurs.

16. Alors deux femmes paillardes vinrent au Roi, & ſe préſenterent devant lui.

17. Et l'une de ces femmes dit; Hélas, mon Seigneur! Nous demeurions cette femme-ci & moi dans une même maiſon, & j'ai accouché chez elle dans cette maiſon-là.

18. Le troiſieme jour aprés mon accouchement cette femme a auſſi

accouché, & nous étions ensemble; il n'y avoit aucun étranger avec nous dans cette maison, nous étions seulement nous deux dans cette maison.

19. Or l'enfant de cette femme est mort la nuit, parce qu'elle s'étoit couchée sur lui.

20. Mais elle s'est levée à minuit, & a pris mon fils d'auprés de moi, pendant que ta servante dormoit, & l'a couché dans son sein, & elle a couché dans mon sein son fils mort.

21. Et m'étant levée le matin pour allaiter mon fils, voilà, il étoit mort, mais l'ayant exactement considéré au matin, voilà, ce n'étoit point mon fils, que j'avois enfanté.

22. Et l'autre femme répondit; Cela n'est pas *ainsi*; mais celui qui vit est mon fils, & celui qui est mort est ton fils. Mais l'autre dit; Cela n'est pas *ainsi*; mais celui qui est mort est ton fils, & celui qui vit est mon fils: elles parloient ainsi devant le Roi.

23. Et le Roi dit; Celle-ci dit, celui-ci qui est en vie est mon fils, & celui qui est mort, est ton fils: & celle-là dit; Cela n'est pas *ainsi*; mais celui qui est mort est ton fils, & celui qui vit est mon fils.

24. Alors le Roi dit; Apportez-moi une épée: & on apporta une épée devant le Roi.

25. Et le Roi dit; Partagez en deux l'enfant qui vit, & donnez en la moitié à l'une, & la moitié à l'autre.

26. Alors la femme dont le fils étoit vivant, dit au Roi, car ses entrailles furent émûes de compassion envers son fils, Hélas! mon Seigneur, qu'on donne à celle-ci l'enfant qui vit, & qu'on se garde bien de le faire mourir; mais l'autre dit; il ne sera ni à moi ni à toi: Qu'on le partage.

27. Alors le Roi répondit, & dit; Donnez à celle-ci l'enfant qui vit, & qu'on se garde bien de le faire mourir; celle-ci est la mere.

28. Et tous ceux d'Israël ayant entendu parler du jugement que le Roi avoit rendu, craignirent le Roi; car ils reconnurent qu'il y avoit en lui une sagesse divine pour rendre la justice.

CHAPITRE IV.

Officiers de Salomon. Sa grande sagesse.

LE Roi Salomon donc fut Roi sur tout Israël.

2. Et ceux-ci étoient les principaux Seigneurs de sa *Cour*, Hazaria fils de Tsadoc Sacrificateur.

3. Elihoreph & Ahija enfans de Sisa, Secretaires; Jehosaphat fils d'Ahilud, commis sur les Regîtres.

4. Bénaja fils de Jéhojadah avoit la charge de l'armée; & Tsadoc & Abiathar étoient les Sacrificateurs.

5. Hazarja fils de Nathan avoit la charge de ceux qui étoient commis sur les vivres; & Zabul fils de Nathan étoit le principal officier, & le favori du Roi.

6. Et Ahisar étoit le grand maître de la maison, & Adoniram fils de Habda, *étoit* commis sur les tributs.

7. Or Salomon avoit douze commissaires sur tout Israël, qui faisoient les provisions du Roi & de sa maison; & chacun avoit un mois de l'année pour le pourvoir de vivres.

8. Et ce sont ici leurs noms: Le fils de Hur *étoit commis* sur la montagne d'Ephraim.

9. Le fils de Déker sur Makath, sur Sahalbim, sur Beth-semés, sur Elon de Beth-hanan.

10. Le

10. Le fils de Hesed sur Arubboth, & il avoit * Soco & tout le païs de Hépher. * *Jos.* 16:35.

11. Le fils d'Abinadab avoit toute la contrée de Dor: il eut Taphath fille de Salomon pour femme.

12. Bahana fils d'Ahilud avoit Tahanac & Meguiddo, & tout *le païs* de Beth-sean qui est vers le chemin tirant vers Tsarthan au dessous de Jizréhel, depuis Beth-sean jusqu'à Abelmehola, & jusqu'au delà de Jokmeham.

13. Le fils de Guéber *étoit commis* sur Ramoth de Galaad: & il avoit les bourgs de Jaïr fils de Manassé en Galaad; il avoit aussi toute la contrée d'Argob en Basan, soixante grandes villes murées, & *garnies* de barres d'airain.

14. Ahinadab fils de Hiddo *étoit commis* sur Mahanajim.

15. Ahimahats, qui avoit pour femme Basemath fille de Salomon, *étoit commis* sur Nephthali.

16. Bahana fils de Cusaï *étoit commis* sur Aser, & sur Haloth.

17. Jéhosaphath fils de Paruah, sur Issacar.

18. Simhi fils d'Ela, sur Benjamin.

19. Guéber fils d'Uri, sur le païs de Galaad, *qui avoit été* du païs de Sihon Roi des Amorrhéens, & de Hog Roi de Basan; & il étoit seul commis sur ce païs-là.

20. Juda & Israël étoient en grand nombre, comme le sable qui est sur le bord de la mer, tant ils étoient en grand nombre; ils mangeoient & beuvoient, & se réjouissoient.

21. * Et Salomon dominoit sur tous les Royaumes, depuis le fleuve jusqu'au païs des Philistins, & jusqu'à la frontiere d'Egypte; & ils lui apportoient des présens, & lui furent *assujettis* tout le temps de sa vie. * *Eccl.* 47:15.

22. Or les vivres de Salomon pour chaque jour étoient trente Cores de fine farine, & soixante d'autre farine;

23. Dix bœufs gras, & vingt bœufs des pâturages, & cent moutons, sans les cerfs, les daims, les buffles, & les volailles engraissées.

24. Car il dominoit sur toutes les contrées de deçà le fleuve, depuis Tiphsah jusqu'à Gaza, sur tous les Rois qui étoient deçà le fleuve, & il étoit en paix *avec tous les païs* d'alentour, de tous côtez.

25. Et Juda & Israël habitoient en assurance chacun sous sa vigne & sous son figuier, depuis Dan jusqu'à Beer-sebah, durant tout le temps de Salomon.

26. Salomon avoit aussi quarante mille places à tenir des chevaux, & douze mille hommes de cheval.

27. Or ces commis-là pourvoyoient de vivres le Roi Salomon, & tous ceux qui s'approchoient de la table du Roi Salomon, chacun en son mois, & ils ne *les* laissoient manquer de rien.

28. Ils faisoient aussi venir de l'orge & de la paille pour les chevaux & pour les genets, aux lieux où ils étoient, chacun selon la charge qu'il en avoit.

29. Et Dieu donna de la sagesse à Salomon, & une fort grande intelligence, & une étendue d'esprit aussi grande que celle du sable qui est sur le bord de la mer.

30. Et la sagesse de Salomon étoit plus grande que la sagesse de tous les Orientaux, & que toute la sagesse des Egyptiens.

31. Il étoit même plus sage que quelque homme que ce fût, plus qu'Ethan* Ezrahite, qu'Héman, que Calcol, & que Dardah, les fils

de Mahol; & sa réputation se répandit dans toutes les nations d'alentour. *1. *Chron.* 2: 6.

32. Il prononça trois mille paraboles, & fit cinq mille cantiques.

33. Il a aussi parlé des arbres, depuis le cedre qui est au Liban, jusqu'à l'hysope qui sort de la muraille: il a aussi parlé des bêtes, des oiseaux, des reptiles, & des poissons.

34. Et il venoit des gens de tous peuples pour entendre la sagesse de Salomon; & de la part de tous les Rois de la terre qui avoient entendu parler de sa sagesse.

CHAPITRE V.

Hiram. Ouvriers pour bâtir le Temple.

HIram aussi Roi de Tyr envoya ses serviteurs vers Salomon, ayant appris qu'on l'avoit oinct pour Roi en la place de son pere; *car Hiram avoit toûjours aimé David. 2. *Sam.* 5: 11.

2. Et Salomon envoya vers Hiram pour lui dire;

3. Tu sais que David mon pere n'a pû bâtir une maison au Nom de l'Eternel son Dieu, à cause des guerres qui l'ont environné, jusqu'à ce que l'Eternel a eu mis ses *ennemis* sous ses pieds.

4. Et maintenant l'Eternel mon Dieu m'a donné du repos tout à l'entour, & je n'ai point d'ennemis, ni d'affaire fâcheuse.

5. Voici donc je prétens bâtir une maison au Nom de l'Eternel mon Dieu, selon que l'Eternel en a parlé à David mon pere, en disant; Ton fils que je mettrai en ta place sur ton trône sera celui qui bâtira une maison à mon Nom.

6. C'est pourquoi commande maintenant qu'on coupe des cédres du Liban, & que mes serviteurs soient avec tes serviteurs; & je te donnerai pour tes serviteurs telle recompense que tu me diras; car tu sais qu'il n'y a point de gens parmi nous qui s'entendent comme les Sidoniens, à couper le bois.

7. Or il arriva que quand Hiram eut entendu les paroles de Salomon, il s'en réjoüit fort, & dit; Béni soit aujourd'hui l'Eternel, qui a donné à David un fils sage *pour être Roi* sur ce grand peuple.

8. Hiram envoya donc vers Salomon pour *lui* dire: J'ai entendu ce que tu m'as envoyé dire, & je ferai tout ce que tu veux au sujet du bois de cedre & du bois de sapin,

9. Mes serviteurs les ameneront depuis le Liban jusqu'à la mer, puis je les ferai mettre sur la mer par radeaux, jusqu'au lieu que tu m'auras marqué, & je les ferai là délier, & tu les prendras, & de ton côté tu me satisferas en fournissant de vivres ma maison.

10. Hiram donc donnoit du bois de cédre & du bois de sapin à Salomon, autant qu'il en vouloit.

11. Et Salomon donnoit à Hiram vingt mille Cores de froment pour la nourriture de sa maison, & vingt Cores d'huile trés-pure: Salomon en donnoit autant à Hiram chaque année.

12. Et l'Eternel donna de la sagesse à Salomon, comme l'Eternel lui *en* avoit parlé, & il y eut paix entre Hiram & Salomon, & ils traiterent alliance ensemble.

13. Le Roi Salomon fit aussi une levée *de gens* sur tout Israël, & la levée fut de trente mille hommes.

14. Et il en envoyoit dix mille au Liban chaque mois, tour à tour: ils étoient un mois au Liban, & deux mois en leur maison: & Adoniram *étoit commis* sur cette levée.

15. Salomon avoit aussi soixante dix mille hommes qui portoient les faix, & quatre-vingts mille qui coupoient le bois sur la montagne:

16. Sans les chefs des commis de Salomon, qui avoient le charge de l'ouvrage, au nombre de trois mille trois cens, lesquels commandoient au peuple qui étoit employé à ce travail.

17. Et par le commandement du Roi on amena de grandes pierres, pierres de prix, pour faire le fondement de la maison, & qui étoient toutes taillées.

18. De sorte que les massons de Salomon, & les massons d'Hiram, & les tailleurs de pierres taillerent & préparerent le bois & les pierres pour bâtir la maison.

CHAPITRE VI.

Description du Temple de Salomon.

OR il arriva qu'en l'année quatre cens quatre-vingt, aprés que les enfans d'Israël furent sortis du païs d'Egypte, la quatrieme année du regne de Salomon sur Israël, au mois de Zif, qui est le second mois, il bâtit une maison à l'Eternel.

2. Et la maison que le Roi Salomon bâtit à l'Eternel avoit soixante coudées de long, & vingt de large, & trente coudées de haut.

3. Le porche qui étoit devant le Temple de la maison, avoit vingt coudées de long, qui répondoit à la largeur de la maison, & il avoit dix coudées de large sur le devant de la maison.

4. Il fit aussi des fenêtres à la maison, larges par dedans, & rétressies par dehors.

5. Et joignant la muraille de la maison il bâtit des appentis de chambres l'une sur l'autre tout à l'entour, *appuyez* sur les murailles de la maison, tout autour du Temple, & de l'Oracle: ainsi il fit des chambres tout à l'entour.

6. La largeur de l'appentis d'embas étoit de cinq coudées, & la largeur de celui du milieu étoit de six coudées, & la largeur du troisiéme étoit de sept coudées: car il avoit fait des rétrécissemens en la maison par dehors, afin que *le charpentrie des appentis* n'entrât pas dans les murailles de la maison,

7. Or en bâtissant la maison on la bâtit de pierres amenées toutes telles qu'elles devoient être, de sorte qu'en bâtissant la maison on n'entendit ni marteau, ni hache, ni aucun outil de fer.

8. L'entrée des chambres du milieu *étoit* au côté droit de la maison, & on montoit par une vis aux *chambres* du milieu; & de celles du milieu à celles du troisieme *étage*.

9. Il bâtit donc la maison, & l'acheva; & il couvrit la maison de lambris en voûte, & de poutres de cédre.

10. Et il bâtit les appentis joignant toute la maison, chacun de cinq coudées de haut, & ils tenoient à la maison par le moyen des bois de cédre.

11. Alors la parole de l'Eternel fut adressée à Salomon, en disant;

12. Quant à cette maison que tu bâtis, si tu marches dans mes statuts, & si tu fais mes ordonnances, & que tu gardes tous mes commandemens, en y marchant, je ratifierai en ta faveur la parole que j'ai dite à David ton pere.

13. Et j'habiterai au milieu des enfans d'Israel, & n'abandonnerai point mon peuple d'Israël.

14. Ainsi Salomon bâtit la maison; & l'acheva.

15. Il lambrissa d'ais de cedre, les murailles de la maison par dedans,

dans, depuis le sol de la maison jusqu'à la voûte lambrissée; il *les* couvrit de bois par dedans, & il couvrit le sol de la maison d'ais de sapin.

16. Il lambrissa aussi l'espace de vingt coudées d'ais de cedre au fond de la maison, depuis le sol jusqu'au haut des murailles, & il lambrissa *cet espace* au dedans pour être l'Oracle, *c'est-à-dire*, le lieu Trés-saint.

17. Mais la maison, *savoir* le Temple de devant, étoit de quarante coudées.

18. Et les ais de cédre qui étoient pour le dedans de la maison, étoient entaillez de boutons de fleurs épanouïes, relevées en bosse: tout le dedans étoit de cédre, on n'y voyoit pas une pierre.

19. Il disposa aussi l'Oracle au dedans de la maison vers le fond, pour y mettre l'Arche de l'Alliance de l'Eternel.

20. Et l'Oracle avoit par devant vingt coudées de long, & vingt coudées de large, & vingt coudées de haut, & on le couvrit de fin or; on en couvrit aussi l'autel, *fait d'ais* de cédre.

21. Salomon donc couvrit de fin or la maison, depuis l'entredeux jusqu'au fond;* & fit passer un voile avec des chaînes d'or au devant de l'Oracle, lequel il couvrit d'or. *2. *Chron* 3. 14.

22. Ainsi il couvrit d'or toute la maison entierement. Il couvrit aussi d'or tout l'autel qui étoit devant l'Oracle.

23. Et il fit dans l'Oracle *deux Chérubins de bois d'olivier, qui avoient chacun dix coudées de haut. *2. *Chr.* 3: 10. 14.

24. L'une des aîles de l'un des Chérubins avoit cinq coudées, & l'autre aîle du *même* Chérubin avoit aussi cinq coudées: depuis le bout d'une aîle jusqu'au bout de l'autre aîle il y avoit dix coudées.

25. L'autre Chérubin étoit aussi de dix coudées: *car* les deux Chérubins étoient d'une même mesure, & taillez l'un comme l'autre.

26. La hauteur d'un Chérubin étoit de dix coudées, & semblablement celle de l'autre Chérubin.

27. Et il mit les Chérubins au dedans de la maison vers le fond, & on étendit les aîles des Chérubins, en sorte que l'aîle de l'un touchoit à une muraille, & l'aîle de l'autre Chérubin touchoit à l'autre muraille: & leurs *autres* aîles se venoient *joindre* au milieu de la maison, & l'une des aîles touchoit l'autre.

28. Et il couvrit d'or les Cherubins.

29. Et il entailla toutes les murailles de la maison tout autour, de sculptures bien profondes de Chérubins, & de palmes, & de boutons de fleurs épanouïes, tant en *la partie* du dedans, qu'en *celle* du dehors.

30. Il couvrit aussi d'or le sol de la maison, tant en *la partie* qui tiroit vers le fond, qu'en celle du dehors.

31. Et à l'entrée de l'Oracle il fit une porte à deux bâtans de bois d'olivier, dont les linteaux & les pôteaux étoient de cinq membreures.

32. *Il fit* donc une porte à deux bâtans de bois d'olivier, & entailla sur elle des moulures de Cherubins, de palmes, & de boutons de fleurs épanouïes, & les couvrit d'or, étendant l'or sur les Chérubins & sur les palmes.

33. Il fit aussi à l'entrée du Temple des pôteaux de bois d'olivier, de quatre membreures:

34. Et une porte à deux batans de bois de sapin: les deux pieces d'un des batans étoient brisées; & les deux pieces de l'autre batan étoient aussi brisées.

35. Et il y entailla des Chérubins des palmes & des boutons des fleurs épanouïes, & les couvrit d'or, proprement posé sur les entailleures.

36. Il bâtit aussi le parvis de dedans de trois rangées de pierres de taille, & d'une rangée de poutres de cédre.

37. La quatrieme année, au mois de Zif, les fondemens de la maison de l'Eternel furent posez.

38. Et l'onzieme année, au mois de Bul, qui est le huitieme mois, la maison fut achevée avec toutes ses appartenances & ses ordonnances; ainsi il mit sept ans à la bâtir.

CHAPITRE VII.

La maison du parc. Le parvis du peuple. Colomnes. La mer d'airain.

SAlomon bâtit aussi sa maison, & & l'acheva toute en treize ans.

2. Il bâtit aussi la maison du parc du Liban, de cent coudées de long, & de cinquante coudées de large, & de trente coudées de haut, sur quatre rangées de colomnes de cédre, & sur les colomnes il y avoit des poutres de cédre.

3. Il y avoit aussi un couvert de bois de cédre par dessus les chambres, qui étoit sur quarante cinq colomnes, rangées de quinze en quinze.

4. Et il y avoit trois rangées de fenêtrages: & une fenêtre répondoit à l'autre en trois endroits.

5. Et toutes les portes & tous les pôteaux étoient quarrez, avec les fenêtres; & une fenêtre répondoit à l'autre vis-à-vis en trois endroits.

6. Il fit aussi un porche tout de colomnes, de cinquante coudées de long, & de trente coudées de large; & ce porche étoit au devant des colomnes *de la maison*, de sorte que les colomnes & les poutres étoient au devant d'elles.

7. Il fit aussi un porche pour le trône sur lequel il rendoit ses jugemens, *appellé* le Porche du jugement, & on le couvrit de cédre depuis un bout du sol jusqu'à l'autre.

8. Et dans sa maison où il demeuroit il y avoit un autre parvis au dedans du porche, qui étoit du même ouvrage. Salomon fit aussi à la fille de Pharaon, qu'il avoit épousée, une maison *batie* comme ce porche.

9. Toutes ces choses étoient de pierres de prix, de la même mesure que les pierres de taille, sciées à la scie, en dedans & en dehors, depuis le fond jusqu'aux corniches & par dehors jusqu'au grand parvis.

10. Le fondement etoit aussi de pierres de prix, de grandes pierres, des pierres de dix coudées, & des pierres de huit coudées.

11. Et par dessus il y avoit des pierres de prix, de la même mesure que les pierres de taille, & que *le bois* de cédre.

12. Et le grand parvis avoit aussi tout à l'entour trois rangées de pierres de taille, & une rangée de poutres de cédre, comme le parvis de dedans la maison de l'Eternel, & le porche de la maison.

13. Or le Roi Salomon avoit envoyé querir de Tyr Hiram,

14. Fils d'une femme veuve, de la Tribu de Néphthali, le pere duquel étoit Tyrien, travaillant en

en cuivre; *fort expert, intelligent, & savant pour faire toute sorte d'ouvrages d'airain; il vint donc vers le Roi Salomon, & fit tout son ouvrage. * *Exod.* 31: 3.

15. Il fondit deux colomnes d'airain, la hauteur de l'une des colomnes étoit de dix-huit coudées; & un réseau de douze coudées entouroit l'autre colomne.

16. Il fit aussi deux chapiteaux d'airain fondu pour mettre sur les sommets des colomnes: & la hauteur de l'un des chapiteaux étoit de cinq coudées, & la hauteur de l'autre chapiteau étoit aussi de cinq coudées.

17. Il y avoit des entrelassures en forme de rets de filets entortillez en façon de chaînes, pour les chapiteaux qui étoient sur le sommet des colomnes, sept pour l'un des chapiteaux, & sept pour l'autre.

18. Et il les appropria aux colomnes, avec deux rangs de pommes de grenades sur un rets, tout autour, pour couvrir l'*un* des chapiteaux qui étoient sur le sommet d'une des colomnes, & il fit la même chose pour l'autre chapiteau.

19. Et les chapiteaux qui étoient sur le sommet des colomnes, étoient en façon de fleurs de lis, hauts de quatre coudées *pour mettre* au porche.

20. Or les chapiteaux étoient sur les deux colomnes, ils étoient, dis-je, au dessus, depuis l'endroit du ventre qui étoit au delà du rets. Il y avoit aussi deux cens pommes de grenade, *disposées* par rangs tout autour, sur le second chapiteau.

21. Il dressa donc les colomnes au porche du Temple, & mit l'uné à main droite, & la nomma Jakin; & il mit l'autre à main gauche, & la nomma Boaz.

22. Et *on posa* sur le chapiteau des colomnes l'ouvrage fait en façon de fleur de lis: ainsi l'ouvrage des colomnes fut achevé.

23. Il fit aussi une * mer de fonte qui avoit dix coudées d'un bord à l'autre; ronde tout autour, de cinq coudées de haut: & un cordon de trente coudées l'environnoit tout autour. * 2. *Chron.* 4: 3.

24. Et *il y avoit* tout autour, au dessous de son bord des figures de bœufs en relief, qui l'environnoient, dix à chaque coudée, lesquelles entouroient la mer tout autour. *Il y avoit* deux rangées de ces figures de bœuf en relief, jettées en fonte.

25. Et elle étoit posée sur douze bœufs, dont trois regardoient le Septentrion, & trois regardoient l'Occident, & trois regardoient le Midi, & trois regardoient l'Orient. La mer étoit sur leurs dos, & tout le derriere de leurs corps *étoit tourné* en dedans.

26. Son épaisseur étoit d'une paume, & son bord *étoit* comme le bord d'une coupe *à façon* de fleur de lis; elle contenoit deux mille baths.

27. Il fit aussi dix soubassemens d'airain, ayant chacun quatre coudées de long, & quatre coudées de large, & trois coudées de haut.

28. Or l'ouvrage de *chaque* soubassement étoit de telle maniere, qu'ils avoient des chassis enchassez entre des embâtemens.

29. Et sur ces chassis, qui étoient entre les embâtemens, il y avoit des *figures de* lions, de bœufs, & de Chérubins. Et au dessus des embâtemens il y avoit un bassin sur le haut: & au dessous des *figures de* lions & de bœufs il y avoit des corniches faites en pente.

30. Et chaque soubassement avoit quatre roues d'airain, avec des ais d'airain: & il y avoit aux quatre angles certaines épaulieres, qui *se rendoient* au dessous du cuvier par delà toutes les corniches, sans qu'on s'en apperçut.

31. Or l'ouverture du cuvier, depuis le dedans du chapiteau en haut, étoit d'une coudée; mais l'ouverture du chapiteau étoit ronde de la façon du bassin, & elle étoit d'une coudée & demie, & sur les chassis de cette ouverture il y avoit des gravures: ces ouvertures avoient aussi des chassis quarrez, & non ronds.

32. Et les quatre roues étoient au dessous des chassis: & les aissieux des roues *tenoient* au soubassement: chaque roue avoit la hauteur d'une coudée & demie.

33. Et la façon des roues étoit selon la façon des roues de chariot: leurs aissieux, leurs jantes, leurs moyeux, & leurs rayons étoient tous de fonte.

34. Il y avoit aussi quatre épaulieres aux quatre angles de chaque soubassement, qui en *étoient tirées*.

35. Il y avoit aussi au sommet de chaque soubassement une demi-coudée de hauteur, qui étoit ronde tout autour: de sorte que chaque soubassement avoit à son sommet ses tenons & ses chassis, qui en *étoient tirez*.

36. Puis on grava les ais des tenons, & des chassis de chaque soubassement *de figures* de Chérubins, de lions, & de palmes, selon le plan de chaque *tenon*, *chassis*, & corniche tout autour.

37. Il fit les dix soubassemens de cette même façon, ayant tous une même fonte, une même mesure, & une même entailleure.

38. *Il fit aussi dix cuviers d'airain, dont chacun contenoit quarante bats, & chaque cuvier étoit de quatre coudées: chaque cuvier étoit sur chacun des dix soubassemens. * 1. *Chron.* 4: 6.

39. Et on mit cinq soubassemens au côté droit du Temple, & cinq au côté gauche du Temple: & on plaça la mer au côté droit du Temple, tirant vers l'Orient du côté du Midi.

40. Ainsi Hiram fit des cuviers, & des racloirs, & des bassins, & acheva de faire tout l'ouvrage qu'il faisoit au Roi Salomon pour le Temple de l'Eternel.

41. Savoir, deux colomnes, & les deux bassins des chapiteaux qui étoient sur le sommet des colomnes: & deux réseaux pour couvrir les deux bassins qui étoient sur le sommet des colomnes:

42. Et quatre cens pommes de grenade pour les deux réseaux, de sorte *qu'il y avoit* deux rangées de pommes de grenade pour chaque réseau, afin de couvrir les deux bassins des chapiteaux, qui étoient sur les colomnes.

43. Dix soubassemens; & dix cuviers *pour mettre* sur les soubassemens.

44. Et une mer, & douze bœufs sous la mer.

45. Et des chauderons, & de racloirs, & des bassins. Tous ces vaisseaux que Hiram fit au Roi Salomon pour le Temple de l'Eternel, étoient d'airain poli.

46. Le Roi les fit fondre en la plaine du Jourdain, dans une terre grasse, entre Succoth, & Tsartan.

47. Et Salomon ne pesa aucun de ces vaisseaux, parce qu'ils étoient en fort grand nombre; de sorte

te qu'on ne rechercha point le poids du cuivre.

48. Salomon fit auſſi tous les uſtenſiles pour le Temple de l'Eternel, *ſavoir* l'autel d'or, & les tables d'or, ſur leſquelles étoient les pains de propoſition:

49. Et cinq chandeliers de fin or à main droite, & cinq à main gauche devant l'Oracle, & les fleurs & les lampes, & les pincettes d'or:

50. Et les coupes, les ſerpes, les baſſins, les taſſes, & les encenſoirs de fin or. Les gonds même des portes de la maiſon de dedans, *c'eſt à-dire* du lieu Trés-ſaint, & des portes de la maiſon, *c'eſt-à-dire* du Temple, étoient d'or.

51. Ainſi tout l'ouvrage que le Roi Salomon fit pour la maiſon de l'Eternel fut achevé: puis il y fit apporter ce que David ſon pere avoit conſacré, l'argent & l'or, & les vaiſſeaux, & le mit dans les tréſors de la maiſon de l'Eternel.

CHAPITRE VIII.

La dédicace du Temple, & la priere de Salomon.

ALors Salomon aſſembla devant lui à Jéruſalem les Anciens d'Iſrael, & tous les chefs des Tribus, les principaux des peres des enfans d'Iſrael, pour tranſporter l'Arche de l'alliance de l'Eternel de la Cité de David, qui eſt Sion.

2. Et tous ceux d'Iſraël furent aſſemblez vers le Roi Salomon, au mois d'Ethanim, qui eſt le ſeptieme mois, le jour même de la fête.

3. Tous les Anciens d'Iſraël donc vinrent; & les Sacrificateurs porterent l'Arche.

4. Ainſi on tranſporta l'Arche de l'Eternel, & le Tabernacle d'aſſignation, & tous les ſaints vaiſſeaux qui étoient au Tabernacle: les Sacrificateurs, dis-je, & les Lévites les emporterent.

5. Or le Roi Salomon, & toute l'aſſemblée d'Iſraël qui s'étoit renduë auprés de lui, étoient enſemble devant l'Arche, & ils ſacrifioient du gros & du menu bétail en ſi grand nombre, qu'on ne le pouvoit ni nombrer ni compter.

6. Et les Sacrificateurs porterent l'Arche de l'Alliance de l'Eternel en ſon lieu, dans l'Oracle de la maiſon, au lieu Trés-ſaint, ſous les aîles des Chérubins.

7. Car les Chérubins étendoient les aîles ſur l'endroit où devoit être l'Arche, & les Chérubins couvroient l'Arche & ſes barres, par deſſus.

8. *Et ils retirerent les barres en dedans, de ſorte que les bouts des barres ſe voyoient du lieu Saint ſur le devant de l'Oracle, mais ils ne ſe voyoient point au dehors: & elles ſont demeurées là juſqu'à ce jour. *2. *Chron.* 5: 8. 9.

9. Il n'y avoit rien dans l'Arche que les deux tables de pierre que Moyſe y avoit miſes en Horeb, quand l'Eternel traita *alliance* avec les enfans d'Iſraël, lors qu'ils furent ſortis du païs d'Egypte.

10. Or il arriva que comme les Sacrificateurs furent ſortis du lieu Saint, *une nuée remplit la maiſon de l'Eternel; *2. *Chron.* 5: 14.

11. De ſorte que les Sacrificateurs ne ſe pouvoient tenir debout pour faire le ſervice, à cauſe de la nuée; car la gloire de l'Eternel avoit rempli la maiſon de l'Eternel.

12. Alors Salomon dit; L'Eternel à dit qu'il habiteroit dans l'obſcurité.

13. J'ai achevé, *ô Eternel*, de bâtir une maiſon pour ta demeure un domicile fixe, afin que tu y habites éternellement.

14. Et le Roi tournant ſon viſage, ge, bénit toute l'aſſemblée d'Iſraël: car toute l'aſſemblée d'Iſrael ſe tenoit *là* debout.

15. Et il dit; Béni ſoit l'Eternel le Dieu d'Iſraël, qui a parlé de ſa propre bouche à David mon pere, & qui l'a accompli par ſa puiſſance, & a dit;

16. Depuis le jour que je retirai mon peuple d'Iſrael hors d'Egypte je n'ai choiſi aucune ville d'entre toutes les Tribus d'Iſrael pour y bâtir une maiſon, afin que mon Nom y fût; mais j'ai choiſi David, afin qu'il eût la charge de mon peuple d'Iſrael.

17. Et David mon pere avoit au cœur de bâtir une maiſon au Nom de l'Eternel, le Dieu d'Iſrael.

18. Mais l'Eternel dit à David mon pere; Quant à ce que tu as eu *au cœur de bâtir une maiſon a mon Nom, tu as bien fait d'avoir eu cela au cœur. *2. *Sam.* 7: 6.

19. Néanmoins tu ne bâtiras point cette maiſon, mais ton fils qui ſortira de tes reins, ſera celui qui bâtira cette maiſon à mon Nom:

20. L'Eternel a donc accompli ſa parole, qu'il avoit prononcée, & j'ai ſuccédé à David mon pere, & ſuis aſſis ſur le trône d'Iſrael, comme l'Eternel en avoit parlé; & j'ai bâti cette maiſon au Nom de l'Eternel le Dieu d'Iſrael.

21. Et j'ai aſſigné ici un lieu à l'Arche, dans laquelle eſt l'alliance de l'Eternel, qu'il traitta avec nos peres, quand il les eut tirez hors du païs d'Egypte.

22. *Enſuite Salomon ſe tint devant l'autel de l'Eternel en la préſence de toute l'aſſemblée d'Iſrael, & ayant ſes mains étendues vers les cieux. *2. *Chron.* 6: 12. 13.

23. Il dit; O Eternel Dieu d'Iſrael, il n'y a point de Dieu ſemblable à toi dans les cieux en haut ni ſur la terre en bas: tu gardes l'alliance & la gratuïté envers tes ſerviteurs qui marchent de tout leur cœur devant ta face;

24. *Et* tu as tenu à ton ſerviteur David mon pere, ce, dont tu lui avois parlé: car ce dont tu lui avois parlé de ta bouche, tu l'as accompli de ta main, comme *il paroit* aujourd'hui.

25. Maintenant donc, ô Eternel Dieu d'Iſrael, tiens à ton ſerviteur David mon pere, ce dont tu lui as parlé, en diſant; Jamais il ne te ſera retranché de devant ma face un *ſucceſſeur*, pour être aſſis ſur le trône d'Iſrael, pourvû ſeulement que tes fils prennent garde à leur voye, afin de marcher devant ma face, comme tu y as marché.

26. Et maintenant, ô Dieu d'Iſrael, je te prie que ta parole, laquelle tu as prononcée à ton ſerviteur David mon pere, ſoit ratifiée.

27. Mais Dieu habiteroit-il effectivement ſur la terre? Voilà, les cieux, même les cieux *des cieux ne te peuvent contenir; combien moins cette maiſon que j'ai bâtie. *Eſa.* 66. 1.

28. Toutefois, ô Eternel mon Dieu, aye égard à la priere de ton ſerviteur, & à ſa ſupplication, pour entendre le cri & la priere que ton ſerviteur te fait aujourd'hui;

29. *Qui eſt*, que tes yeux ſoient ouverts jour & nuit ſur cette maiſon, le lieu dont tu as dit; Mon Nom ſera là, pour exaucer la priere que ton ſerviteur fait en ce lieu-ci.

30. Exauce donc la ſupplication de ton ſerviteur, & de ton peuple d'Iſraël, quand ils te prieront en ce lieu-ci; exauce-*les*, dis-je, du lieu

de ta demeure, des cieux; exauce, & pardonne.

31. Quand quelqu'un aura péché contre son prochain, & qu'on lui aura déféré le serment pour le faire jurer, & que le serment aura été fait devant ton autel dans cette maison;

32. Exauce-*les* toi des cieux, & exécute *ce que portera l'éxécration du serment*, & juge tes serviteurs en condamnant le méchant, & lui rendant selon qu'il aura fait; & en justifiant le juste, & lui rendant selon sa justice.

33. Quand ton peuple d'Israël aura été battu par l'ennemi, à cause qu'ils auront péché contre toi, si ensuite ils se retournent vers toi, en réclamant ton nom, & te faisant des prieres & des supplications dans cette maison:

34. Exauce-*les*, toi, des cieux, & pardonne le péché de ton peuple d'Israël, & ramene-les dans la terre que tu as donnée à leurs peres.

35. Quand les cieux seront resserrez, & qu'il n'y aura point de pluye, à cause que *ceux d'Israël* auront péché contre toi, s'ils te font priere en ce lieu-ci, & s'ils réclament ton Nom, & s'ils se détournent de leurs péchez, parce que tu les auras affligez;

36. Exauce-*les*, toi, des cieux, & pardonne le péché de tes serviteurs, & de ton peuple d'Israël, lors que tu leur auras enseigné le bon chemin, par lequel ils doivent marcher, & envoye leur la pluye sur la terre que tu as donnée à ton peuple pour héritage.

37. Quand il y aura famine au païs, ou mortalité; quand il y aura brûlure, nielle, sauterelles, & vermisseaux, même quand les ennemis les assiégeront jusques dans leur propre païs, *ou qu'il y aura* playe, *ou* maladie;

38. Quelque priere, & quelque supplication que te fasse quelque homme, que ce soit de tout ton peuple d'Israël, selon qu'ils auront connu chacun la playe de son cœur, & que chacun aura étendu ses mains vers cette maison;

39. Alors exauce-*les*, toi, des cieux, du domicile arrêté de ta demeure, & pardonne, & fai, & rens à chacun selon toutes ses voyes, parce que tu auras connu son cœur: car tu connois toi-seul le cœur de tous les hommes:

40. Afin qu'ils te craignent tout le temps qu'ils vivront sur la terre que tu as donnée à nos peres.

41. Et même lors que l'étranger qui ne sera pas de ton peuple d'Israël, mais qui sera venu d'un païs éloigné pour l'amour de ton Nom;

42. (Car on entendra parler de ton Nom, qui est grand, & de ta main forte, & de ton bras étendu:) lors donc qu'il sera venu, & qu'il te priera dans cette maison;

43. Exauce-*le*, toi, des cieux, du domicile arrêté de ta demeure, & fai selon tout ce pourquoi cet étranger aura crié vers toi; afin que tous les peuples de la terre connoissent ton Nom pour te craindre, comme ton peuple d'Israël; & pour connoître que ton Nom est réclamé sur cette maison que j'ai bâtie.

44. Quand ton peuple sera sorti en guerre contre son ennemi, dans le chemin par lequel tu l'auras envoyé, s'ils font priere à l'Eternel en regardant vers cette ville que tu as choisie, & vers cette maison que j'ai batie à ton Nom;

45. Alors

45. Alors exauce des cieux leur priere & leur supplication, & maintiens leur droit.

46. Quand ils auront péché contre toi, *car il n'y a point d'homme qui ne péche, & que tu seras irrité contr'eux, tellement que tu les auras livrez entre *les mains* de leurs ennemis, & que ceux qui les auront pris les auront menez captifs en païs ennemi, soit loin, soit prés; * *Prov.* 20: 9.

47. Si au païs où ils auront été menez captifs, ils reviennent à eux-mêmes, & se repentant ils te prient au païs de ceux qui les auront emmenez captifs, en disant; Nous avons péché, nous avons fait iniquité, & nous avons fait méchamment:

48. S'ils retournent donc à toi de tout leur cœur & de toute leur ame, dans le païs de leurs ennemis, qui les auront emmenez captifs, & s'ils t'adressent leurs prieres, en regardant vers leur païs que tu as donné à leurs peres, vers cette ville que tu as choisie, & vers cette maison que j'ai bâtie à ton Nom;

49. Alors exauce des cieux, du domicile arrêté de ta demeure, leur priere, & leur supplication, & maintiens leur droit.

50. Et pardonne à ton peuple qui aura péché contre toi, & même *pardonne-leur* tous les crimes qu'ils auront commis contre toi, & fai que ceux qui les auront emmenez captifs ayent pitié d'eux, & leur fassent grace.

51. Car ils sont ton peuple & ton héritage, que tu as tiré hors d'Egypte, du milieu *d'un fourneau de fer. * *Deut.* 4: 20.

52. Que tes yeux donc soient ouverts à la priere de ton serviteur, & à la supplication de ton peuple d'Israël, pour les exaucer dans tout ce pourquoi ils crieront à toi.

53. Car tu les as mis à part pour toi d'entre tous les peuples de la terre, afin qu'ils fussent ton héritage, comme tu en as parlé par le moyen de Moyse ton serviteur, quand tu retiras nos peres hors d'Egypte, ô Seigneur Eternel.

54. Or aussi-tôt que Salomon eut achevé de faire toute cette priere, & cette supplication à l'Eternel, il se leva de devant l'autel de l'Eternel, & n'étant plus à genoux, mais ayant *encore* les mains étendues vers les cieux;

55. Il se tint debout, & bénit toute l'assemblée d'Israël à haute voix, en disant;

56. Béni soit l'Eternel, qui a donné repos à son peuple d'Israël, comme il en avoit parlé:* il n'est pas tombé *à terre* un seul mot de toutes les bonnes paroles, qu'il avoit prononcées par le moyen de Moyse son serviteur. * *Jos.* 21: 45.

57. Que l'Eternel nôtre Dieu soit avec nous, comme il a été avec nos peres: qu'il ne nous abandonne point, & qu'il ne nous délaisse point:

58. *Mais* qu'il incline nôtre cœur vers lui, afin que nous marchions en toutes ses voyes, & que nous gardions ses commandemens, ses statuts, & ses ordonnances qu'il a prescrites à nos peres;

59. Et que mes paroles, par lesquelles j'ai fait supplication à l'Eternel, soient présentes devant l'Eternel nôtre Dieu jour & nuit: afin qu'il maintienne le droit de son serviteur, & le droit de son peuple d'Israël, selon qu'il en aura besoin chaque jour.

60. Afin que tous les peuples de la terre connoissent, que c'est l'E-

ternel qui eſt Dieu, *& qu'il n'y a point d'autre : *Pſ.*86:10. *Eſa.*44:8.

61. Et afin que vôtre cœur ſoit entier envers l'Eternel vôtre Dieu, pour marcher dans ſes ſtatuts, & garder ſes commandemens, comme aujourd'hui.

62. Et le Roi, & tout Iſraël avec lui, ſacrifierent des ſacrifices devant l'Eternel.

63. Et * Salomon offrit un ſacrifice de proſpéritez, qu'il ſacrifia à l'Eternel, *ſavoir* vingt & deux mille bœufs, & ſix vingts mille brebis. Ainſi le Roi & tous les enfans d'Iſraël dédierent la maiſon de l'Eternel. * é. *Chron.* 7 : 5.

64. En ce jour-là le Roi conſacra le milieu du parvis, qui étoit devant la maiſon de l'Eternel : car il offrit là les holocauſtes, & les gâteaux, & les graiſſes de ſacrifices de proſpéritez, parce que l'autel d'airain qui étoit devant l'Eternel, étoit trop petit pour contenir les holocauſtes, & les gâteaux, & les graiſſes des ſacrifices de proſpéritez.

65. Et en ce temps-là Salomon célébra une feſte ſolemnelle, & avec lui tout Iſraël qui étoit une grande aſſemblée, *venue* depuis où l'on entre en Hamath juſqu'au torrent d'Egypte, devant l'Eternel nôtre Dieu, & cela dura ſept jours, & ſept autres jours, ce qui fut quatorze jours.

66. *Et* au huitieme jour il renvoya le peuple, qui bénit le Roi : puis ils s'en allerent dans leurs tentes, en ſe réjoüiſſant, & ayant le cœur plein de joye à cauſe de tout le bien que l'Eternel avoit fait à David ſon ſerviteur, & à Iſraël ſon peuple.

CHAPITRE IX.

Apparition de Dieu à Salomon. Flotte de Salomon.

OR aprés que Salomon eut achevé de bâtir la maiſon de l'Eternel, & la maiſon Royale, & tout ce que Salomon avoit pris plaiſir & ſouhaité de faire :

2. L'Eternel lui apparut pour la ſeconde fois, comme il lui étoit apparu à Gabaon.

3. Et l'Eternel lui dit ; J'ai exaucé ta priere, & la ſupplication que tu as faite devant moi ; j'ai ſanctifié cette maiſon que tu as bâtie, pour y mettre mon Nom éternellement, & mes yeux & mon cœur ſeront toûjours-là.

4. Quant à toi, ſi tu marches devant moi comme David ton pere a marché, en intégrité & droiture de cœur, faiſant tout ce que je t'ai commandé, & ſi tu gardes mes ſtatuts & mes ordonnances.

5. Alors j'affermirai le trône de ton Royaume ſur Iſraël à jamais, ſelon que j'en ai parlé à David ton pere, en diſant ; *Il ne te ſera point retranché *de ſucceſſeur* ſur le trône d'Iſraël. *2. *Sam.* 7 : 12.

6. *Mais* ſi vous & vos fils, vous détournez de moi, & que vous ne ne gardiez pas mes commandemens & mes ſtatuts, leſquels je vous ai propoſez, mais que vous-vous en alliez & ſerviez d'autres dieux, & vous proſterniez devant eux :

7. Je retrancherai Iſraël de deſſus la terre que je leur ai donnée, & rejetterai de devant moi cette maiſon que j'ai conſacrée à mon Nom, & Iſraël ſera en dériſion & en brocards à tous les peuples.

8. Et quant à cette maiſon qui aura été haut élevée, quiconque paſſera auprés d'elle ſera étonné, & ſifflera ; & on dira ; pourquoi l'Eternel a-t-il fait ainſi à ce païs, & à cette maiſon ?

9. Et on répondra ; Parce qu'ils ont abandonné l'Eternel leur Dieu, qui avoit tiré leurs peres hors du païs d'Egypte, & qu'ils ſe ſont arrêtez à d'autres dieux, & ſe ſont proſternez devant eux, & les ont ſervis, à cauſe de cela l'Eternel a fait venir ſur eux tout ce mal.

10. Or il arriva qu'au bout des vingt ans, pendant leſquels Salomon bâtit les deux maiſons, la maiſon de l'Eternel, & la maiſon Royale ;

11. Hiram Roi de Tyr ayant fait amener à Salomon du bois de cédre, du bois de ſapin, & de l'or, autant qu'il en avoit voulu, le Roi Salomon donna à Hiram vingt villes dans le païs de Galilée.

12. Et Hiram ſortit de Tyr pour voir les villes que Salomon lui avoit données, leſquelles ne lui plurent point.

13. Et il dit ; Quelles villes m'as tu données mon frere ? & il les appella, païs de Cabul, *qui a été ainſi appellé* juſqu'à ce jour.

14. Hiram avoit auſſi envoyé au Roi ſix vingts talens d'or.

15. Or le Roi Salomon impoſa un tribut, pour bâtir la maiſon de l'Eternel, & ſa maiſon, & Millo, & la muraille de Jéruſalem, & Hatſor, & Méguiddo, & Guézer :

16. (*Car* Pharaon Roi d'Egypte étoit monté, & avoit pris Guézer, & l'avoit brulée, & il avoit tué les Cananéens qui habitoient en cette ville : mais il la donna pour dot à ſa fille, femme de Salomon.

17. Salomon donc bâtit Guézer ; & Bet-horon la baſſe.

18. Et *Bahalath, & Tadmor, au deſert qui eſt au païs. **Joſ.*19 : 44.

19. Et toutes les villes de munitions qu'eut Salomon, & les villes où il tenoit ſes chariots, & les villes où il tenoit ſes gens de cheval, & ce que Salomon prit plaiſir de bâtir à Jéruſalem, & au Liban, & dans tout le païs de ſa domination.

20. *Et* quant à tous les peuples qui étoient reſtez des Amorrhéens, des Héthiens, des Phéréziens, des Héviens, & des Jébuſiens qui n'étoient point des enfans d'Iſraël ;

21. *Savoir quant à* leurs enfans, * qui étoient demeurez aprés eux au païs, & que les enfans d'Iſraël n'avoient pû détruire à la façon de l'interdit, Salomon les rendit tributaires, & les aſſervit juſqu'à ce jour. * 1. *Chron.* 22 : 2.

22. Mais Salomon ne ſouffrit point qu'aucun des enfans d'Iſraël fût aſſervi : mais ils étoient gens de guerre, & ſes officiers, & ſes principaux chefs, & ſes capitaines, & Chefs de ſes chariots, & ſes hommes d'armes.

23. Il y en avoit auſſi cinq cens cinquante, qui étoient les principaux Chefs de ceux qui étoient établis ſur l'ouvrage de Salomon, leſquels avoient l'intendance ſur le peuple qui faiſoit l'ouvrage.

24. Or la fille de Pharaon monta de la Cité de David en ſa maiſon, que Salomon lui avoit bâtie : & alors il bâtit Millo.

25. Et trois fois par an Salomon offroit des holocauſtes & des ſacrifices de proſpéritez ſur l'autel qu'il avoit bâti à l'Eternel, & faiſoit des parfums ſur celui qui étoit devant l'Eternel, aprés qu'il eut achevé la maiſon.

26. Le Roi Salomon équippa auſſi une flotte à Hetsjon-guéber, qui eſt prés d'Eloth, ſur le rivage de la mer Rouge, au païs d'Edom.

27. Et Hiram envoya de ſes ſerviteurs, gens de mer, & qui entendoient la marine, pour être avec les ſerviteurs de Salomon dans cette flotte.

28. Et ils allerent en Ophir, &

prirent de là quatre cens vingt talens d'or: lesquels ils apporterent au Roi Salomon.

CHAPITRE X.

La Reine de Seba vient voir Salomon.

OR la Reine de Seba ayant appris la renommée de Salomon à cause du Nom de l'Eternel, le vint éprouver par des questions obscures.

2. Et elle entra dans Jérusalem avec un fort grand train, & avec des chameaux qui portoient des choses aromatiques, & une grande quantité d'or, & de pierres précieuses: & étant venue à Salomon, elle lui parla de tout ce qu'elle avoit en son cœur.

3. Et Salomon lui expliqua tout ce qu'elle avoit proposé; il n'y eut rien que le Roi n'entendit, & qu'il ne lui expliquât.

4. Alors la Reine de Seba voyant toute la sagesse de Salomon, & la maison qu'il avoit bâtie.

5. Et les mets de sa table, le logement de ses serviteurs, l'ordre du service de ses officiers, leurs vêtemens, ses échansons, & les holocaustes qu'il offroit dans la maison de l'Eternel, fût toute ravie en elle-même.

6. Et elle dit au Roi; Ce que j'ai appris dans mon païs de ton état & de ta sagesse, est véritable.

7. Et je n'ai point crû ce qu'on en disoit, jusqu'à ce que je sois venue, & que mes yeux l'ayent vû; & voici on ne m'en avoit point rapporté la moitié: ta sagesse & ton bien surpassent tout ce que j'en avois entendu.

8. O que bien-heureux sont tes gens, ô que bien-heureux sont tes serviteurs qui se tiennent continuellement devant toi, & qui écoutent ta sagesse.

9. Béni soit l'Eternel ton Dieu, qui t'a eu pour agréable, afin de te mettre sur le trône d'Israël; car l'Eternel a aimé Israël à toûjours; & t'a établi Roi pour faire jugement & justice.

10. Puis elle fit présent au Roi de six vingts talens d'or, & d'une grande quantité de choses aromatiques, avec des pierres précieuses. Il ne vint jamais depuis une aussi grande abondance de choses aromatiques, que la Reine de Seba en donna au Roi Salomon.

11. Et la flotte d'Hiram, qui avoit apporté de l'or d'Ophir, apporta aussi en fort grande abondance du bois d'Almugghim, & des pierres précieuses.

12. Et le Roi fit des barrieres de ce bois d'Almugghim, pour la maison de l'Eternel, & pour la maison Royale, il en fit aussi des violons, & des musettes pour les chantres: il n'étoit point venu de ce bois d'Almugghim, & ont n'en avoit point vû jusqu'à ce jour-là.

13. Et le Roi Salomon donna à la Reine de Seba tout ce qu'elle souhaita, & qu'elle lui demanda, outre ce qu'il lui donna selon la puissance d'un Roi tel que Salomon. Puis elle s'en retourna, & revint en son païs, avec ses serviteurs.

14. Le poids de l'or qui revenoit à Salomon chaque année, étoit de six cens soixante & six talens d'or.

15. Sans ce qui lui revénoit des facteurs marchands en gros, & de la marchandise de ceux qui vendoient en détail, & de tous les Rois d'Arabie, & des Gouverneurs de ce païs-là.

16. Le Roi Salomon fit aussi deux cens grands boucliers d'or étendu au marteau, employant six cens *pieces* d'or pour chaque bouclier.

17. Et trois cens autres boucliers d'or étendu au marteau, employant trois mines d'or pour chaque bouclier: & le Roi les mit dans la maison du parc du Liban.

18. Le Roi fit aussi un grand trône d'yvoire, qu'il couvrit de fin or.

19. Ce trône avoit six degrez, & le haut du trône étoit rond par derriere, il y avoit des accoudoirs de côté & d'autre à l'endroit du siege, & deux lions étoient auprés des accoudoirs.

20. Il y avoit aussi douze lions sur les six degrés *du trône*, de côté & d'autre: il ne s'en est point fait de tel dans tous les Royaumes.

21. Et toute la vaisselle du buffet du Roi Salomon étoit d'or; & tous les vaisseaux de la maison du parc du Liban étoient de fin or: il n'y en avoit point d'argent: l'argent n'étoit rien estimé du temps de Salomon.

22. Car le Roi avoit sur mer la flotte de Tarsis avec la flotte de Hiram: & en trois ans une *fois* la flotte de Tarsis revenoit, qui apportoit de l'or, de l'argent, de l'yvoire, des singes, & de paons.

23. Ainsi le Roi Salomon fut plus grand que tous les Rois de la terre, tant en richesses qu'en sagesse.

24. Et tous les habitans de la terre recherchoient de voir la face de Salomon, pour entendre la sagesse que Dieu avoit mise en son cœur.

25. Et chacun d'eux lui apportoit son présent, *savoir*, des vaisseaux d'argent, des vaisseaux d'or, des vêtemens, des armes, des choses aromatiques, & *lui amenoit* des chevaux, & des mulets, tous les ans.

26. Salomon * fit aussi amas de chariots & de gens de cheval; tellement qu'il avoit mille & quatre cens chariots, & douze mille hommes de cheval, qu'il fit conduire dans les villes où il tenoit ses chariots; il y en avoit aussi aupres du Roi à Jérusalem. *2. *Chron.* 1: 14.

27. Et le Roi fit que l'argent n'étoit non plus prisé à Jérusalem que les pierres; & les cédres que les figuiers sauvages qui sont dans les plaines, tant il y en avoit.

28. Or quant au péage qui appartenoit à Salomon, de la traite des chevaux qu'on tiroit d'Egypte, & du fil, les fermiers du Roi se payoient en fil.

29. *Mais chaque chariot montoit & sortoit d'Egypte pour six cens *pieces* d'argent, & chaque cheval pour cent cinquante: & ainsi on en tiroit par le moyen de ses fermiers pour tous les Rois des Héthiens, & pour les Rois de Syrie. *2. *Chron.* 1: 17.

CHAPITRE XI.

Salomon seduit à l'Idolatrie. Sa mort.

OR le Roi Salomon aima plusieurs femmes étrangeres, outre la fille de Pharaon, *savoir* des Moabites, des Hammonites, des Idumeenes, des Sidonienes, & des Héthienes:

2. Qui étoient d'entre les nations dont l'Eternel avoit dit aux enfans d'Israël; * Vous n'irez point vers elles, & elles ne viendront point vers vous: *car* certainement elles feroient détourner vôtre cœur pour suivre leurs dieux. Salomon s'attacha à elles, & y mit son amour. * *Exod.* 34: 16.

3. Il eut donc sept cens femmes Princesses, & trois cens concubines: & ses femmes firent égarer son cœur.

4. Car il arriva sur le temps de la vieillesse de Salomon, que ses femmes firent détourner son cœur

aprés d'autres dieux : & son cœur ne fut point entier devant l'Eternel son Dieu, comme avoit été le cœur de David son pere.

5. Et Salomon marcha aprés Hastaroth, la divinité des Sidoniens, & aprés Milcom, l'abomination des Hammonites.

6. Ainsi Salomon fit ce qui est déplaisant à l'Eternel, & ne persévéra point à suivre l'Eternel, comme *avoit fait* David son pere.

7. Et Salomon bâtit un haut lieu à *Kémos, l'abomination des Moabites, sur la montagne qui est vis-à-vis de Jérusalem ; & à Molec, l'abomination des enfans de Hammon. * *Jug.* 11 : 24.

8. Il en fit de même pour toutes ses femmes étrangeres, qui faisoient des encensemens & sacrifioient à leurs dieux.

9. C'est pourquoi l'Eternel fut irrité contre Salomon, parce qu'il avoit détourné son cœur de l'Eternel le Dieu d'Israël, qui lui étoit apparu deux fois ;

10. Et qui même lui * avoit fait commandement exprés touchant ceci, qu'il ne marchât point aprés d'autres dieux : mais il ne garda point ce que l'Eternel lui avoit commandé. * *ch.* 6 : 12.

11. Et l'Eternel dit à Salomon ; Parce que ceci a été en toi, que tu n'as pas gardé mon alliance & mes ordonnances que je t'avois prescrites, certainement je déchirerai le Royaume, afin qu'il ne soit plus à toi, & je le donnerai à ton serviteur.

12. Toutefois pour l'amour de David ton pere je ne le ferai point en ton temps ; ce sera d'entre les mains de ton fils, que je déchirerai le Royaume.

13. Néanmoins je ne déchirerai pas tout le Royaume, j'en donnerai une Tribu à ton fils, pour l'amour de David mon serviteur, & pour l'amour de Jérusalem, que j'ai choisie.

14. L'Eternel donc suscita un ennemi à Salomon, *savoir* Hadad Iduméen, qui étoit de la race Royale d'Edom.

15. Car il étoit arrivé qu'au temps que David étoit en Edom, lors que Joab Chef de l'armée monta pour ensévelir ceux qui avoient été tuez, comme il tuoit tous les mâles d'Edom ;

16. (Car Joab demeura là six mois avec tout Israël jusqu'à ce qu'il eût exterminé tous les mâles d'Edom.)

17. Hadad s'étoit enfui, avec quelques Iduméens qui étoient d'entre les serviteurs de son pere, pour se retirer en Egypte ; & Hadad étoit *alors* fort jeune.

18. Et quand ils furent partis de Madian, ils vinrent à Paran, & prirent avec eux des gens de Paran, & se retirerent en Egypte vers Pharaon Roi d'Egypte, qui lui donna une maison, & lui assigna dequoi vivre, & lui donna aussi une terre.

19. Et Hadad fut fort dans les bonnes graces de Pharaon, de sorte qu'il le maria à la sœur de sa femme, la sœur de la Reine Tachpenés.

20. Et la sœur de Tachpenés lui enfanta son fils Guénubath, que Tachpenés sevra dans la maison de Pharaon. Ainsi Guénubath étoit de la maison de Pharaon, entre les fils de Pharaon.

21. Or quand Hadad eut appris en Egypte que David s'étoit endormi avec ses peres, & que Joab Chef de l'armée étoit mort, il dit à Pharaon ; Donne-moi *mon* congé, & je m'en irai en mon païs.

22. Et Pharaon lui répondit ; Mais dequoi as tu besoin étant avec moi, pour demander ainsi de t'en aller en ton païs ? & il dit ; *Je n'ai besoin* de rien : mais cependant donne-moi mon congé.

23. Dieu suscita aussi un *autre* ennemi à Salomon, *savoir* Rezon fils d'El-jadah, qui s'en étoit fui d'avec son Seigneur Hadad-hézer, Roi de Tsoba.

24. Qui assembla des gens contre lui, & fut Chef de quelques bandes, quand David les défit : & ils s'en allerent à Damas, & y demeurerent, & y regnerent.

25. *Rezon* donc fut ennemi d'Israël tout le temps de Salomon, outre le mal que fit Hadad : & il donna du chagrin à Israël, & regna sur la Syrie.

26. Jéroboam aussi fils de Nébat, Ephratien, de * Tséreda, dont la mere avoit nom Tseruha, femme veuve, serviteur de Salomon, s'éleva contre le Roi. * *Jos.* 3 : 16.

27. Et ce fut ici l'occasion pour laquelle il s'éleva contre le Roi : c'est que quand Salomon bâtissoit Millo, & combloit le creux de la Cité de David son pere ;

28. Là se trouva Jéroboam, qui étoit un homme fort & vaillant ; & Salomon voyant que ce jeune homme travailloit, le commit sur toute la charge de la maison de Joseph.

29. Or il arriva en ce même temps, que Jéroboam étant sorti de Jérusalem, Ahija Silonite, Prophete, vêtu d'une robe neuve, le trouva dans le chemin, & ils étoient eux deux tous seuls aux champs ;

30. Et Ahija prit la robe neuve sur lui, & la déchira en douze pieces :

31. Et il dit à Jéroboam ; Prens en pour toi dix pieces : car ainsi a dit l'Eternel le Dieu d'Israël ; Voici, je m'en vais déchirer le Royaume d'entre les mains de Salomon, & je t'en donnerai dix Tribus.

32. Mais il en aura une Tribu, pour l'amour de David mon serviteur, & pour l'amour de Jérusalem, qui est la ville que j'ai choisie d'entre toutes les Tribus d'Israël.

33. Parce qu'ils m'ont abandonné, & se sont prosternez devant Hastoreth le dieu des Sidoniens, devant Kémos le dieu de Moab, & devant Milcom le dieu des enfans de Hammon, & qu'ils n'ont point marché dans mes voyes, pour faire ce qui est droit devant moi, & *pour garder* mes statuts, & mes ordonnances, comme *avoit fait* David, pere de Salomon.

34. Toutefois je n'ôterai rien de ce Royaume d'entre ses mains ; car tout le temps qu'il vivra je le maintiendrai prince, pour l'amour de David mon serviteur que j'ai choisi, & qui a gardé mes commandemens & mes statuts.

35. Mais j'ôterai le Royaume d'entre les mains de son fils, & je t'en donnerai dix Tribus.

36. Et j'en donnerai une Tribu à son fils, afin que David mon serviteur ait une Lampe à toûjours devant moi dans Jérusalem, qui est la ville que j'ai choisie pour y mettre mon Nom.

37. Je te prendrai donc, & tu regneras sur tout ce que ton ame souhaitera, & tu seras Roi sur Israël.

38. Et il arrivera que si tu m'obéis en tout ce que je te commanderai, & que tu marches dans mes voyes, & que tu fasses tout ce qui est droit devant moi, en gardant mes statuts & mes commandemens, comme a fait David mon serviteur, je serai avec toi, & je te bâtirai

bâtirai une maiſon qui ſera ſtable, comme j'en ai bâti *une* à David, & je te donnerai Iſraël.

39. Ainſi j'affligerai la poſtérité de David à cauſe de cela, mais non pas à toûjours.

40. Salomon donc chercha de faire mourir Jéroboam: mais Jéroboam ſe leva, & s'enfuït en Egypte vers Siſak Roi d'Egypte: & il demeura en Egypte juſqu'à la mort de Salomon.

41. Or le reſte des faits de Salomon, tout ce qu'il a fait, & ſa ſageſſe, cela n'eſt-il pas écrit au Livre des faits de Salomon?

42. Or le temps que Salomon regna à Jéruſalem ſur tout Iſraël, furent quarante ans.

43. Ainſi Salomon s'endormit avec ſes peres, & il fut enſéveli dans la Cité de David ſon pere: & Roboam ſon fils regna en ſa place.

CHAPITRE XII.

Schiſme des dix Tribus.

ET Roboam s'en alla à Sichem, parce que tout Iſraël étoit allé à Sichem pour l'établir Roi.

2. Or il arriva que quand Jéroboam fils de Nébat, qui étoit encore en Egypte, où il s'en étoit fuï de devant le Roi Salomon, l'eut appris, il ſe tint encore en Egypte.

3. Mais on l'envoya appeller. Ainſi Jéroboam & toute l'aſſemblée d'Iſraël vinrent, & parlerent à Roboam, en diſant;

4. Ton pere a mis ſur nous un peſant joug: mais toi allege maintenant cette rude ſervitude de ton pere, & ce peſant joug qu'il a mis ſur nous, & nous te ſervirons.

5. Et il leur répondit; Allez, & dans trois jours retournez vers moi; & le peuple s'en alla.

6. Et le Roi Roboam conſulta les vieillards qui avoient été auprés de Salomon ſon pere, pendant ſa vie, & leur dit; Comment & quelque choſe me conſeillez-vous de répondre à ce peuple?

7. Et ils lui répondirent, en diſant; Si aujourd'hui tu te rens facile à ce peuple, & que tu lui cedes, & leur répondes avec douceur, ils ſeront tes ſerviteurs à toujours.

8. Mais il laiſſa le conſeil que les vieillards lui avoient donné, & conſulta les jeunes gens qui avoient été nourris avec lui, & qui étoient auprés de lui.

9. Et il leur dit; Que me conſeillez-vous de répondre à ce peuple, qui m'a parlé, en diſant; Allege le joug que ton pere a mis ſur nous.

10. Alors les jeunes gens qui avoient été nourris avec lui, parlerent à lui, & lui dirent; Tu parleras ainſi a ce peuple qui t'eſt venu dire: Ton pere a mis ſur nous un peſant joug, mais toi allege-le nous: tu leur parleras ainſi; Ce qui eſt le plus petit en moi, eſt plus gros que les reins de mon pere.

11. Or mon pere a mis ſur vous un peſant joug, mais moi je rendrai vôtre joug encore plus peſant: mon pere vous a châtiez avec des verges, mais moi je vous châtierai avec des écourgées.

12. Or trois jours aprés Jéroboam avec tout le peuple vint vers Roboam, ſelon que le Roi leur avoit dit; Retournez vers moi dans trois jours.

13. Mais le Roi répondit durement au peuple, laiſſant le conſeil que les vieillards lui avoient donné.

14. Et il leur parla ſelon le conſeil des jeunes gens, & leur dit; Mon pere a mis ſur vous un peſant joug, mais moi, je rendrai vôtre joug encore plus peſant: mon pere vous a châtiez avec des verges: mais moi, je vous châtierai avec des écourgées.

15. Le Roi donc n'écouta point le peuple: car cela étoit ainſi conduit par l'Eternel, pour ratifier la parole qu'il avoit prononcée par le miniſtere d'Ahija Silonite, à Jéroboam, fils de Nébat.

16. Et quand tout Iſrael eut vû que le Roi ne les avoit point écoutez, le peuple fit cette reponſe au Roi, en diſant; *Quelle part avons-nous en David? nous n'avons point d'héritage au fils d'Iſaï: Iſraël, *retire toi* dans tes tentes: & toi David pourvoi maintenant à ta maiſon: ainſi Iſraël s'en alla dans ſes tentes. *2. Sam. 20: 1.

17. Mais quant aux enfans d'Iſraël qui habitoient dans les villes de Juda, Roboam regna ſur eux.

18. Or le Roi Roboam envoya *Adoram, qui étoit commis ſur les tributs, mais tout Iſrael l'aſſomma de pierres, & il mourut, Alors le Roi Roboam ſe hâta de monter ſur un chariot, pour s'enfuïr à Jéruſalem. *ch.* 4: 6. 5: 14.

19. Ainſi Iſraël ſe rebella contre la maiſon de David juſqu'à ce jour.

20. Et il arriva qu'auſſi-tôt que tout Iſraël eut appris que Jéroboam s'en étoit retourné, ils l'envoyerent appeller dans l'aſſemblée & l'établirent Roi ſur tout Iſraël. Et aucune Tribu ne ſuivit la maiſon de David, que la ſeule Tribu de Juda.

21. Et Roboam *vint à Jéruſalem, & aſſembla toute la maiſon de Juda, & la Tribu de Benjamin, *ſavoir* cent quatre vingts mille hommes choiſis, & faits à la guerre, pour combattre contre la maiſon d'Iſraël, & pour réduire le Royaume *ſous l'obeiſſance* de Roboam fils de Salomon. *2. *Chron.* 11: 1.

22. Mais la parole de Dieu fut adreſſée à Semanja, homme de Dieu, diſant;

23. Parle à Roboam fils de Salomon, Roi de Juda, & à toute la maiſon de Juda, & de Benjamin, & au reſte du peuple, en diſant;

24. Ainſi a dit l'Eternel; Vous ne monterez point, & vous ne combattrez point contre vos freres, les enfans d'Iſraël: retournez vous-en chacun en ſa maiſon: *car ceci à été fait de par moi: & ils obéïrent à la parole de l'Eternel & s'en retournerent, ſelon la parole de l'Eternel. * *Gen.* 49: 24.

25. Or Jéroboam bâtit Sichem en la montagne d'Ephraïm, & y demeura, puis il ſortit de là, & bâtit Pénuel.

26. Et Jéroboam dit en ſoi même; Maintenant le Royaume pourroit bien retourner à la maiſon de David.

27. Si ce peuple monte à Jéruſalem pour faire des ſacrifices dans la maiſon de l'Eternel, le cœur de ce peuple ſe tournera vers ſon Seigneur Roboam, Roi de Juda, & ils me tueront, & retourneront à Roboam, Roi de Juda.

28. Sur quoi le Roi ayant pris conſeil, fit deux veaux d'or, & dit au peuple; Ce vous eſt trop *de peine* de monter à Jéruſalem: Voici tes dieux, ô Iſraël, qui t'ont fait monter hors du païs d'Egypte.

29. Et il en mit un à Bethel, & il mit l'autre à Dan.

30. Et cela fut *une occaſion* de péché: car le peuple alloit même juſqu'à Dan, *pour ſe proſterner* devant l'un *des veaux*.

31. Il fit auſſi des maiſons des hauts lieux, & établit des Sacrificateurs des derniers du peuple, qui n'étoient point des enfans de Levi.

32. Jéroboam ordonna auſſi une feſte ſolemnelle au huitieme mois,

mois, le quinzieme jour du mois, à l'imitation de la fête solemnelle qu'on célébroit en Juda, & il offroit sur un autel. Il en fit de même à Béthel, sacrifiant aux veaux qu'il avoit faits, & il établit à Bethel des Sacrificateurs des hauts lieux qu'il avoit faits.

33. Or le quinzieme jour du huitieme mois, *savoir* au mois qu'il avoit inventé de lui même, il offrit sur l'autel qu'il avoit fait à Bethel, & celebra la fête solemnelle *qu'il avoit instituée* pour les enfans d'Israël; & offrit sur l'autel, en faisant des encensemens.

CHAPITRE XIII.

Du Prophete tué par un lion.

ET, voici un homme de Dieu vint de Juda à Béthel avec la parole de l'Eternel, lors que Jéroboam se tenoit prés de l'autel pour y faire des encensemens.

2. Et il cria contre l'autel selon la parole de l'Eternel; & dit; Autel, Autel, ainsi a dit l'Eternel, Voici, un fils naîtra à la maison de David, qui aura nom Josias: il immolera sur toi les Sacrificateurs des hauts lieux qui font des encensemens sur toi, & on brûlera sur toi les os des hommes.

3. Et il proposa ce jour-là même un miracle: en disant; C'est ici le miracle dont l'Eternel a parlé; Voici, l'autel se fendra tout maintenant, & la cendre qui est dessus sera répandue.

4. Or il arriva, qu'aussi-tôt que le Roi eut entendu la parole que l'homme de Dieu avoit prononcée à haute voix contre l'autel de Bethel, Jéroboam étendit sa main de l'autel, en disant; Saisissez-le: & la main qu'il étendit contre lui devint séche, & il ne la put retirer à soi.

5. L'autel aussi se fendit, & la cendre qui étoit sur l'autel fut répandue, selon le miracle que l'homme de Dieu avoit proposé suivant la parole de l'Eternel.

6. Et le Roi prit la parole, & dit à l'homme de Dieu; *Je te prie qu'il te plaise de supplier l'Eternel ton Dieu, & de faire priere pour moi, afin que ma main retourne à moi: & l'homme de Dieu supplia l'Eternel, & la main du Roi retourna à lui, & elle fut comme auparavant. *Act. 8: 24.

7. Alors le Roi dit à l'homme de Dieu; Entre avec moi dans la maison, & y dîne & je te ferai un présent.

8. Mais l'homme de Dieu répondit au Roi; Quand tu me donnerois la moitié de ta maison, je n'entrerois point chez toi, & ne mangerois point de pain, ni ne boirois d'eau en ce lieu-ci.

9. Car il m'a été ainsi commandé par l'Eternel, qui m'a dit; Tu n'y mangeras point de pain, & tu n'y boiras point d'eau, & tu ne t'en retourneras point par le chemin par lequel tu y seras allé.

10. Il s'en alla donc par un autre chemin, & ne s'en retourna point par le chemin par lequel il étoit venu à Béthel.

11. Or il y avoit un certain prophete, vieux homme, qui demeuroit à Bethel, à qui son fils vint raconter toutes les choses que l'homme de Dieu avoit faites ce jour-là à Bethel, & les paroles qu'il avoit dites au Roi: *& les enfans de ce prophete* les rapporterent à leur pere.

12. Et leur pere leur dit; Par quel chemin s'en est il allé? Or ses enfans avoient vû le chemin par lequel l'homme de Dieu qui étoit venu de Juda s'en étoit allé.

13. Et il dit à ses fils; Sellez-moi un

un âne; & ils le sellerent, puis il monta dessus:

14. Et il s'en alla aprés l'homme de Dieu, & le trouva assis sous un chêne: il lui dit; Es tu l'homme de Dieu qui és venu de Juda? Et il lui répondit; C'est moi.

15. Alors il lui dit; Viens avec moi dans la maison, & y mange du pain.

16. Mais il répondit; Je ne puis retourner avec toi, ni entrer chez toi, & je ne mangerai point de pain, ni ne boirai point d'eau avec toi en ce lieu-là.

17. Car il m'a été dit de la part de l'Eternel; Tu n'y mangeras point de pain, & tu n'y boiras point d'eau, & tu ne t'en retourneras point par le chemin par lequel tu y seras allé.

18. Et il lui dit; Et moi aussi je suis Prophete comme toi; & un Ange a parlé à moi de la part de l'Eternel, en disant; Ramene-le avec toi dans ta maison, & qu'il mange du pain, & qu'il boive de l'eau: *mais* il lui mentoit.

19. Il s'en retourna donc avec lui, & il mangea du pain, & but de l'eau dans sa maison.

20. Et il arriva que comme ils étoient assis à table, la parole de l'Eternel fut adressée au prophete qui l'avoit ramené:

21. Et il cria à l'homme de Dieu qui étoit venu de Juda, en disant; Ainsi a dit l'Eternel; Parce que tu as été rebelle au commandement de l'Eternel, & que tu n'as point gardé le commandement que l'Eternel ton Dieu t'avoit prescrit;

22. Mais tu t'en és retourné & tu as mangé du pain, & bû de l'eau dans le lieu dont *l'Eternel* t'avoit dit; N'y mange point de pain, n'y boi point d'eau, ton corps n'entrera point au sépulcre de tes peres.

23. Or aprés qu'il eut mangé du pain, & qu'il eut bû, *le vieux Prophete* fit seller un ân, pour le Prophete qu'il avoit ramené.

24. Puis *ce Prophete* s'en alla, & un lion le rencontra dans le chemin, & le tua; & son corps étoit étendu *par terre* dans le chemin, & l'âne se tenoit auprés du corps; le lion aussi se tenoit auprés du corps.

25. Et voici quelques passans virent le corps étendu dans le chemin, & le lion qui se tenoit auprés du corps: & ils vinrent le dire dans la ville où ce vieux prophete demeuroit.

26. Et le prophete qui avoit ramené du chemin l'homme de Dieu l'ayant appris, dit; C'est l'homme de Dieu qui a été rebelle au commandement de l'Eternel: c'est pourquoi l'Eternel l'a livré au lion, qui l'aura déchiré aprés l'avoir tué, selon la parole que l'Eternel avoit dite à ce *Prophete*.

27. Et il parla à ses fils, en disant; Sellez-moi un âne: & ils le lui sellerent.

28. Et il s'en alla, & trouva le corps de l'homme de Dieu étendu dans le chemin, & l'âne & le lion qui se tenoient auprés du corps: le lion n'avoit point mangé le corps, ni déchiré l'âne.

29. Alors le prophete leva le corps de l'homme de Dieu, & le mit sur l'âne, & le ramena: & ce vieux prophete revint dans la ville pour en mener deuil, & l'ensévelir.

30. Et il mit le corps de ce Prophete dans son sépulcre, & ils pleurerent sur lui, *en disant*; Hélas, mon frere!

31. Et il arriva qu'aprés qu'il l'eut enséveli, il parla à ses fils, en disant; Quand je serai mort, ensevelissez-moi au sépulcre où est enséveli

séveli l'homme de Dieu, & mettez mes os auprés de lui.

32. *Car ce qu'il a prononcé à haute voix selon la parole de l'Eternel contre l'autel qui est à Bethel, & contre toutes les maisons des hauts lieux qui sont dans les villes de Samarie, arrivera infailliblement. *2. *Rois.* 23: 16.

33. Néanmoins Jéroboam ne se detourna point de son mauvais train, mais il revint à faire des Sacrificateurs des hauts lieux d'entre les derniers du peuple: quiconque vouloit, se consacroit, & étoit des Sacrificateurs des hauts lieux.

34. Et cela tourna en péché à la maison de Jéroboam, *qui fut effacée & exterminée de dessus la terre. * *Ch.* 15: 29.

CHAPITRE XIV.

Fils de Jéroboam malade. Mort de Jéroboam & du Roi Roboam.

EN ce temps-là Abija fils de Jéroboam devint malade.

2. Et Jéroboam dit à sa femme; Leve toi maintenant, & te déguise, en sorte qu'on ne connoisse point que tu és la femme de Jéroboam, & va-t'en à Silo: là est Ahija le Prophete, qui me dit que je serois Roi sur ce peuple.

3. Et prens en ta main dix pains, & des gâteaux, & un vase plein de miel, & entre chez lui: il te déclarera ce qui doit arriver à ce jeune garçon.

4. La femme de Jéroboam fit donc ainsi: car elle se leva, & s'en alla à Silo, & entra dans la maison d'Ahija: or Ahija ne pouvoit point voir, parce que ses yeux étoient obscurcis, à cause de sa vieillesse.

5. Et l'Eternel dit à Ahija; Voilà la femme de Jéroboam, qui vient pour s'enquerir à toi touchant son fils, parce qu'il est malade: tu lui diras telles & telles choses: quand elle entrera elle fera semblant d'être quelque autre.

6. Aussi-tôt donc qu'Ahija eut entendu le bruit de ses pieds, comme elle entroit à la porte il dit; Entre, femme de Jéroboam: pourquoi fais-tu semblant d'être quelque autre: je suis envoyé vers toi *pour t'annoncer* des choses dures.

7. Va, & di à Jéroboam; Ainsi a dit l'Eternel le Dieu d'Israël; *parce que je t'ai élevé du milieu du peuple, & que je t'ai établi pour Conducteur de mon peuple d'Israel: * *Ch.*12: 15.

8. Et que j'ai déchiré le Royaume de la maison de David, & te l'ai donné; mais tu n'as point été comme David mon serviteur, qui a gardé mes commandemens, & qui a marché aprés moi de tout son cœur, faisant seulement ce qui est droit devant moi:

9. Et qu'en faisant ce que tu as fait, tu as fait pis que tous ceux qui ont été devant toi; vû que tu t'en és allé, & t'és fait d'autres dieux, & des images de fonte, pour m'irriter, & m'as rejetté derriere ton dos:

10. A cause de cela, voici, je m'en vais amener du mal sur la maison de Jéroboam, & je retrancherai ce qui appartient à Jéroboam, depuis l'homme jusqu'à un chien, tant ce qui est serré, que ce qui est délaissé en Israel, & je racleraï la maison de Jéroboam, comme on racle la fiente, jusqu'à ce qu'il n'en reste plus.

11. Celui *de la famille* de Jéroboam qui mourra dans la ville, les chiens le mangeront; & celui qui mourra aux champs, les oiseaux des cieux le mangeront; car l'Eternel a parlé.

12. Toi donc leve-toi, & t'en va en ta maison, & aussi-tôt que tes pieds entreront dans la ville, l'enfant mourra.

13. Et tout Israel menera deuil sur lui, & l'ensévelira: car lui seul *de la famille* de Jéroboam entrera au sépulcre, parce que l'Eternel le Dieu d'Israel a trouvé quelque chose de bon en lui *seul de toute* la maison de Jéroboam.

14. Et l'Eternel s'établira un Roi sur Israël, qui en ce jour-là retranchera la maison de Jéroboam: & quoi? même tout maintenant.

15. Et * l'Eternel frappera Israël, *Pagitant* comme le roseau est agité dans l'eau: & il arrachera Israël de dessus cette bonne terre qu'il a donnée à leurs peres, & les dispersera au delà du fleuve; parce qu'ils ont fait leurs bocages, irritant l'Eternel. * *Jug.* 3: 7.

16. Et l'Eternel abandonnera Israël à cause des péchez de Jéroboam, par lesquels il a péché, & fait pécher Israël.

17. Alors la femme de Jéroboam se leva, & s'en alla, & vint à Tirtsa: & comme elle mettoit le pied sur le seuil de la maison, le jeune garçon mourut.

18. Et on l'ensévelit, & tout Israel mena deuil sur lui, selon la parole de l'Eternel, laquelle il avoit proférée par son serviteur Ahija le Prophete.

19. Et quant au reste des faits de Jéroboam, comment il a fait la guerre, & comment il a regné, voila ils sont écrits au Livre des Chroniques des Rois d'Israel.

20. Or le temps que Jéroboam regna fut vingt & deux ans: puis il s'endormit avec ses peres, & Nadab son fils regna en sa place.

21. Et Roboam fils de Salomon regnoit en Juda: il avoit quarante & un an quand il commença à regner, & il regna dix-sept ans à Jérusalem, la ville que l'Eternel avoit choisie d'entre toutes les Tribus d'Israël, pour y mettre son Nom: sa mere avoit nom Nahama, & etoit Hammonite.

22. Et Juda aussi fit ce qui est déplaisant à l'Eternel, & par leurs péchez qu'ils commirent ils l'émûrent à jalousie plus que leurs peres n'avoient fait dans tout ce qu'ils avoient fait.

23. *Car eux aussi se bâtirent des hauts lieux; & firent des images, & des bôcages, sur toute haute colline, & sous tout arbre verdoyant. * *Esa.* 57: 5.

24. *Même il y avoit au païs des gens prostituez à paillardise, & ils firent selon toutes les abominations des nations que l'Eternel avoit chassées de devant les enfans d'Israël. * 2. *Rois* 23: 7.

25. Or il arriva qu'en la cinquieme année du Roi Roboam, Sisak, Roi d'Egypte, monta contre Jérusalem:

26. Et prit les trésors de la maison de l'Eternel, & les trésors de la maison Royale, & emporta tout: il prit aussi tous les boucliers d'or que Salomon avoit faits.

27. Et le Roi Roboam fit des boucliers d'airain au lieu de ceux-là, & les mit entre les mains des capitaines des archers qui gardoient la porte de la maison du Roi.

28. Et quand le Roi entroit dans la maison de l'Eternel; les archers les portoient, & ensuite ils les rapportoient dans la chambre des archers.

29. Le reste des faits de Roboam, & tout ce qu'il a fait, n'est il pas écrit

écrit au Livre des Chroniques des Rois de Juda?

30. Or il y eut toûjours guerre entre Roboam & Jéroboam.

31. Et Roboam s'endormit avec ſes peres, & fut enſéveli avec eux dans la Cité de David: ſa mere avoit nom Nahama, *& étoit* Hammonite: & Abijam ſon fils regna en ſa place.

CHAPITRE XV.

Abijam, Aſa, Ben-hadad, Nadab.

LA dix-huitieme année du Roi Jéroboam fils de Nébat, Abijam commenca à regner ſur Juda.

2. Et il regna trois ans à Jéruſalem; ſa mere avoit nom Mahaca, & étoit fille d'Abiſalom.

3. Il marcha dans tous les péchez que ſon pere avoit commis avant lui, & ſon cœur ne fut point entier envers l'Eternel ſon Dieu, comme *l'avoit été* le cœur de David ſon pere:

4. Mais pour l'amour de David l'Eternel ſon Dieu lui donna une Lampe dans Jéruſalem, lui ſuſcitant ſon fils aprés lui, & protegeant Jéruſalem.

5. Parce que David avoit fait ce qui eſt droit devant l'Eternel, & tout le temps de ſa vie il ne s'étoit point détourné de rien qu'il lui eût commandé, hormis dans l'affaire d'Urie l'Héthien.

6. Or il y eut toûjours guerre entre Roboam & Jeroboam tout le temps que *Roboam* vêcut.

7. Et le reſte des actions d'Abijam, & même tout ce qu'il a fait, n'eſt-il pas écrit* au Livre des Chroniques des Rois de Juda? Il y eut auſſi guerre entre Abijam, & Jéroboam. *2. *Sam.* 11: 4.15.

8. Ainſi Abijam s'endormit avec ſes peres, & on l'enſévelit en la Cité de David; & Aſa ſon fils regna en ſa place.

9. La vingtieme année de Jéroboam Roi d'Iſraël, Aſa commença à regner ſur Juda.

10. Et il regna quarante & un an à Jéruſalem; ſa mere avoit nom Mahaca, & étoit fille d'Abiſalom.

11. Et Aſa fit ce qui eſt droit devant l'Eternel, comme David ſon pere.

12. Car il abolit du païs les proſtituez à paillardiſe, & ôta tous les dieux de fiente que ſes peres avoient faits.

13. Et même il dépoſa ſa mere Mahaca, afin qu'elle ne fût plus regente, parce qu'elle avoit fait un ſimulacre pour un bôcage, & Aſa mit en pieces le ſimulacre qu'elle avoit fait, & le brûla prés du torrent de Cédron.

14. Mais les hauts lieux ne furent point ôtez: néanmoins le cœur d'Aſa fut entier envers l'Eternel tout le temps de ſa vie.

15. Et il remit dans la maiſon de l'Eternel * les choſes qui avoient été conſacrées par ſon pere, avec ce qu'il avoit auſſi lui-même conſacré, d'argent, d'or, & de vaiſſeaux. * *Lévit.* 5: 15.

16. Or il y eut guerre entre Aſa & Bahaſa Roi d'Iſrael tout le temps de leur vie.

17. Car Bahaſa Roi d'Iſrael monta contre Juda, & bâtit Rama, afin de ne laiſſer ſortir ni entrer perſonne vers Aſa Roi de Juda.

18. Et Aſa prit tout l'argent & l'or qui étoit demeuré dans les tréſors de l'Eternel, & dans les tréſors de la maiſon Royale, & les donna à ſes ſerviteurs, & le Roi Aſa les envoya vers Benhadad fils de Tabrimon, fils de Hezjon, Roi de Syrie, qui demeuroit à Damas, pour lui dire;

19. *Il y a* alliance entre moi & toi, & entre mon pere & le tien: voici,

voici, je t'envoye un préſent en argent & en or: Va; romps l'alliance que tu as avec Bahaſa Roi d'Iſraël, & qu'il ſe retire de moi.

20. Et Ben-hadad accorda cela au Roi Aſa, & envoya les capitaines de ſon armée, contre les villes d'Iſraël, & frappa Hijon, Dan, Abel - bethmahaca, & tout Kinneroth, qui étoit joignant tout le païs de Nephthali.

21. Et il arriva qu'auſſi-tôt que Bahaſa l'eut appris, il ceſſa de bâtir Rama, & demeura à Tirtſa.

22. Alors le Roi Aſa fit publier par tout Juda que tous, ſans en excepter aucun, euſſent à emporter les pierres & le bois de Rama, que Bahaſa faiſoit bâtir, & le Roi Aſa en bâtit Guébah de Benjamin, & Mitſpa.

23. Le reſte de tous les faits d'Aſa, & toute ſa valeur, & tout ce qu'il a fait, & les villes qu'il a bâties, n'eſt-il pas écrit au Livre des Chroniques des Rois de Juda? Au reſte, il fut malade de ſes pieds au temps de ſa vieilleſſe.

24. Et Aſa s'endormit avec ſes peres, avec leſquels il fut enſéveli en la Cité de David ſon pere, & Joſaphat ſon fils regna en ſa place.

25. Or Nadab fils de Jéroboam commença à regner ſur Iſraël la ſeconde année d'Aſa Roi de Juda, & regna deux ans ſur Iſraël.

26. Et il fit ce qui eſt déplaiſant à l'Eternel, & ſuivit le train de ſon pere, & le péché par lequel il avoit fait pécher Iſraël.

27. Et Bahaſa fils d'Ahija de la maiſon d'Iſſacar, fit une conſpiration contre lui, & le frappa devant Guibbethon qui étoit aux Philiſtins, lors que Nadab & tout Iſraël aſſiégeoient Guibbethon.

28. Bahaſa donc le fit mourir la troiſieme année d'Aſa Roi de Juda & regna en ſa place;

29. Et auſſi-tôt qu'il vint à regner il frappa toute la maiſon de Jéroboam, & ne laiſſa aucune ame vivante *de la race* de Jéroboam qu'il n'exterminât, ſelon la parole de l'Eternel, qu'il avoit proférée par ſon ſerviteur Ahija Silonite:

30. A cauſe des péchez de Jéroboam qu'il avoit faits, & par leſquels il avoit fait pécher Iſraël: & à cauſe du péché par lequel il avoit irrité l'Eternel le Dieu d'Iſraël.

31. Le reſte des faits de Nadab, & même tout ce qu'il a fait, n'eſt-il pas écrit au Livre des Chroniques des Rois d'Iſraël?

32. Or il y eut guerre entre Aſa & Bahaſa Roi d'Iſraël, tout le temps de leur vie.

33. La troiſieme année d'Aſa Roi de Juda, Bahaſa fils d'Ahija, commença à regner ſur tout Iſraël à Tirtſa, *& regna* vingt & quatre ans.

34. Et il fit ce qui eſt déplaiſant à l'Eternel, & ſuivit le train de Jéroboam, & ſon péché, par lequel il avoit fait pécher Iſraël.

CHAPITRE XVI.

Zimri tue Bahaſa. Homri. Achab.

ALors la parole de l'Eternel fut adreſſée à Jéhu, fils de Hanani, contre Bahaſa, pour lui dire;

2. Parce que je t'ai élevé de la poudre, & que je t'ai établi Conducteur de mon peuple d'Iſraël, & que néanmoins tu as ſuivi le train de Jéroboam, & as fait pécher mon peuple d'Iſraël, pour m'irriter par leurs péchez;

3. Voici, je m'en vais entierement exterminer Bahaſa, & ſa maiſon, & je mettrai ta maiſon au même état que la maiſon de Jéroboam fils de Nébat.

4. Celui *de la race* de Bahaſa qui mourra dans la ville, les chiens le mangeront: & celui des ſiens qui

mourra aux champs, les oiseaux des cieux le mangeront.

5. Le reste des faits de Bahasa, ce qu'il a fait, & sa valeur, n'est-il pas écrit au Livre des Chroniques des Rois d'Israël?

6. Ainsi Bahasa s'endormit avec ses peres, & fut enséveli à Tirtsa, & Ela son fils regna en sa place.

7. La parole de l'Eternel fut aussi *adressée* par le moyen de Jéhu, fils de Hanani Prophete, contre Bahasa, & contre sa maison, à cause de tout le mal qu'il avoit fait devant l'Eternel, en l'irritant par l'œuvre de ses mains, *pour lui dire* qu'il en seroit comme de la maison de Jéroboam, même parce qu'il avoit frappée.

8. L'an vingt, & sixieme d'Asa Roi de Juda, Ela fils de Bahasa commença à regner sur Israel, & *regna* deux ans à Tirtsa.

9. Et Zimri son serviteur, capitaine de la moitié des chariots, fit une conspiration contre Ela, lors qu'il étoit à Tirtsa bûvant & s'enyvrant dans la maison d'Artsa son maître d'hôtel, à Tirtsa.

10. *Zimri donc vint, & le frappa, & le tua l'an vingt & septieme d'Asa Roi de Juda, & regna en sa place. *2. *Rois* 9: 31.

11. Et comme il entroit en son regne, si-tôt qu'il fut assis sur son trône, il frappa toute la maison de Bahasa; n'en laissa rien depuis l'homme jusqu'a un chien: ni parent, ni ami.

12. Ainsi Zimri extermina toute la maison de Bahasa, selon la parole que l'Eternel avoit proférée contre Bahasa, par le moyen de Jéhu le Prophete:

13. A cause de tous les péchez de Bahasa, & des péchez d'Ela son fils, par lesquels ils avoient péché, & avoient fait pécher Israel, irritant l'Eternel le Dieu d'Israël par leurs vanitez.

14. Le reste des faits d'Ela, & même tout ce qu'il a fait, n'est-il pas écrit au Livre des Chroniques des Rois d'Israël.

15. La vingt & septieme année d'Asa Roi de Juda, Zimri regna sept jours à Tirtsa: or le peuple étoit campé contre Guibbethon qui étoit aux Philistins.

16. Et le peuple qui étoit-là campé, entendit qu'on disoit; Zimri a fait une conspiration, & il a même tué le Roi: C'est pourquoi en ce même jour tout Israël établit dans le camp pour Roi Homri, capitaine de l'armée d'Israel.

17. Et Homri & tout Israël monterent de devant Guibbethon, & assiegerent Tirtsa.

18. Mais dés que Zimri eut vû que la ville étoit prise, il entra au palais de la maison Royale, & brûla sur soi la maison Royale, & mourut:

19. A cause des péchez par lesquels il avoit péche, faisant, ce qui est déplaisant à l'Eternel, en suivant le train de Jéroboam, & son péché, qu'il avoit fait pour faire pécher Israël.

20. Le reste des faits de Zimri, & la conspiration qu'il fit, toutes ces choses ne sont elles pas écrits au Livre des Chroniques des Rois d'Israël.

21. Alors le peuple d'Israël se divisa en deux partis: la moitié du peuple suivoit Tibni fils de Guinath, pour le faire Roi: & l'autre moitié suivoit Homri.

22. Mais le peuple qui suivoit Homri, fut plus fort que le peuple qui suivoit Tibni fils de Guinath, & Tibni mourut, & Homri regna.

23. La trente & unieme année d'Asa

d'Asa Roi de Juda, Homri commença à regner sur Israel, *& regna* douze ans: il regna six ans à Tirtsa:

24. Puis il acheta de Semer la montagne de Samarie, deux talens d'argent: & il bâtit *une ville* dans cette montagne, & nomma la ville qu'il bâtit, du nom de Semer, Seigneur de la montagne de Samarie.

25. Et Homri fit ce qui est déplaisant à l'Eternel; il fit même pis que tous ceux qui avoient été avant lui.

26. Car il suivit tout le train de Jéroboam fils de Nébat, & son péché, par lequel il avoit fait pécher Israel, afin qu'ils irritassent l'Eternel le Dieu d'Israel par leurs vanitez.

27. Le reste des faits de Homri, tout ce qu'il a fait, & les exploits qu'il fit, ne sont-ils pas écrits au Livre des Chroniques des Rois d'Israel?

28. Ainsi Homri s'endormit avec ses peres, & fut enséveli à Samarie, & Achab son fils regna en sa place.

29. Achab fils de Homri commença à regner sur Israël la trente-huitieme année d'Asa Roi de Juda: & Achab fils de Homri regna sur Israël à Samarie vingt & deux ans.

30. Et Achab fils de Homri fit ce qui est déplaisant à l'Eternel, plus que tous ceux qui avoient été avant lui.

31. Et il arriva que, comme si ce lui eût été peu de chose de marcher dans les péchez de Jéroboam fils de Nébat, il prit pour femme Izebel, fille d'Ethbahal, Roi des Sidoniens, puis il alla, & servit Bahal, & se prosterna devant lui.

32. Et il dressa un autel à Bahal, en la maison de Bahal, qu'il bâtit à Samarie.

33. Et Achab fit un bôcage: de sorte qu'Achab fit encore pis que tous les Rois d'Israël qui avoient été avant lui, pour irriter l'Eternel le Dieu d'Israël.

34. En son temps Hiel de Bethel bâtit Jérico, laquelle il fonda sur Abiram son premier-né, & posa ses portes sur Segub son puisné, *selon la parole que l'Eternel avoit proférée par le moyen de Josué, fils de Nun. *Jos.* 6: 26.

CHAPITRE XVII.

Elie nourri par les Corbeaux. Il resuscite un mort.

ALors Elie Tisbite, *l'un de ceux* qui s'étoient habituez à Galaad, dit à Achab; L'Eternel le Dieu d'Israël, en la présence duquel je me tiens, est vivant, qu'il n'y aura ces années-ci ni rosée ni pluye, si non à ma parole.

2. Puis la parole de l'Eternel fut adressée à Elie, en disant:

3. Va-t'en d'ici, & tourne-toi vers l'Orient, & te cache au torrent de Kérith, qui est vis-à-vis du Jourdain.

4. Tu boiras du torrent, & j'ai commandé aux corbeaux de t'y nourrir.

5. Il partit donc, & fit selon la parole de l'Eternel; il s'en alla, dis-je, & demeura au torrent de Kérith, vis-à-vis du Jourdain.

6. Et les corbeaux lui apportoient du pain & de la chair le matin, & du pain & de la chair le soir, & il bûvoit du torrent.

7. Mais il arriva qu'au bout de quelques jours le torrent tarit; parce qu'il n'y avoit point eu de pluye au païs.

8. Alors la parole de l'Eternel lui fut adressée, en disant;

9. Leve-toi, & t'en va à Sarepta qui

qui eſt prés de Sidon, & demeure là. Voici, j'ai commandé là à une femme veuve de t'y nourrir.

10. Il ſe leva donc, & s'en alla à Sarepta: & comme il fut arrivé à la porte de la ville, voilà, une femme veuve étoit-là, qui amaſſoit du bois; & il l'appella, & lui dit; Je te prie, prens-moi un peu d'eau dans un vaiſſeau, & que je boive.

11. Elle s'en alla pour en prendre: & il la rappella, & lui dit; Je te prie, prens en ta main une bouchée de pain pour moi.

12. Mais elle répondit; L'Eternel ton Dieu eſt vivant, que je n'ai aucun gâteau, je n'ai que pleine ma main de farine dans une cruche, & un peu d'huile dans une phiole, & voici j'amaſſe deux bûches, puis je m'en irai, & je l'apprêterai pour moi & pour mon fils, & nous le mangerons, & aprés cela nous mourrons.

13. Et Elie lui dit; Ne crains point: va, fai comme tu dis: mais fai m'en premierement un petit gâteau, & apporte le moi, & puis tu en feras pour toi & pour ton fils.

14. Car ainſi a dit l'Eternel le Dieu d'Iſraël; *La farine qui eſt dans la cruche, ne défaudra point, & l'huile qui eſt dans la phiole, ne défaudra point, juſqu'à ce que l'Eternel donne de la pluye ſur la terre. * *Rois* 4: 2.

15. Elle s'en alla donc, & fit ſelon la parole d'Elie: & elle mangea, & lui, & la famille de cette femme durant pluſieurs jours.

16. La farine de la cruche ne défaillit point, & l'huile de la phiole ne finit point, ſelon la parole que l'Eternel avoit proférée par le moyen d'Elie.

17. Aprés ces choſes il arriva que le fils de la femme, maitreſſe de la maiſon, devint malade; & la maladie fut ſi forte, qu'il expira.

18. Et elle dit à Elie; Qu'y a-t-il entre moi & toi, homme de Dieu? és-tu venu chez moi pour rappeller en memoire mon iniquité, & pour faire mourir mon fils?

19. Et il lui dit; Donne-moi ton fils: & il le prit du ſein de cette femme, & le porta dans la chambre haute où il demeuroit, & le coucha ſur ſon lit:

20. Puis il cria à l'Eternel, & dit; Eternel mon Dieu, as-tu donc tellement affligé cette veuve, avec laquelle je demeure, que tu lui ayes fait mourir ſon fils?

21. Et il s'étendit tout de ſon long ſur l'enfant par trois fois, & cria à l'Eternel, & dit; Eternel mon Dieu, je te prie que l'ame de cet enfant r'entre dans lui.

22. Et l'Eternel exauça la voix d'Elie, & l'ame de l'enfant r'entra dans lui, & il recouvra la vie.

23. Et Elie prit l'enfant, & le fit deſcendre de la chambre haute dans la maiſon, & le donna à ſa mere, en lui diſant; Regarde, ton fils vit.

24. Et la femme dit à Elie; Je connois maintenant, que tu és homme de Dieu, & que la parole de l'Eternel, qui eſt dans ta bouche, eſt la vérité.

CHAPITRE XVIII.

Elie egorge les Prophetes de Bahal.

PLuſieurs jours aprés il arriva que la parole de l'Eternel fut *adreſſée* à Elie, en la troiſieme année, en diſant; Va, montre-toi à Achab, & je donnerai de la pluye ſur la terre.

2. Elie donc s'en alla pour ſe montrer à Achab: or il y avoit une grande famine dans la Samarie.

3. Achab avoit appellé Abdias ſon

ſon maître d'hôtel, (or Abdias craignoit fort l'Eternel;

4. Car quand Izabel exterminoit les Prophetes de l'Eternel, Abdias prit cent Prophetes, & les cacha, cinquante dans une caverne, & cinquante dans une autre, & les y nourrit de pain & d'eau.)

5. Et Achab avoit dit à Abdias; Va par le païs vers toutes les fontaines d'eaux, & vers tous les torrens: peut-être que nous trouverons de l'herbe, & que nous ſauverons la vie aux chevaux & aux mulets, & nous ne laiſſerons point dépeupler le païs de bêtes.

6. Ils partagerent donc entr'eux le païs, afin d'aller par tout: Achab alloit ſéparément par un chemin, & Abdias alloit ſéparément par un autre chemin.

7. Et comme Abdias étoit en chemin, voilà, Elie le rencontra, & il reconnut Elie, & s'inclinant ſur ſon viſage, il lui dit; N'és-tu pas mon Seigneur Elie?

8. Et *Elie* lui répondit; C'eſt moi-même: va, & di à ton Seigneur, Voici Elie.

9. Et Abdias dit; Quel crime ai-je fait, que tu livres ton ſerviteur entre les mains d'Achab pour me faire mourir?

10. L'Eternel ton Dieu eſt vivant, qu'il n'y a ni nation, ni Royaume, où mon Seigneur n'ait envoyé pour te chercher & on a répondu; Il n'y eſt point: il a même fait jurer les Royaumes & les nations *pour découvrir* ſi l'on ne pourroit point te trouver.

11. Et maintenant tu dis; Va, & di à ton Seigneur, Voici Elie.

12. Et il arrivera que quand je ſerai parti d'avec toi, l'Eſprit de l'Eternel te tranſportera en quelque endroit que je ne ſaurai point, & je viendrai vers Achab pour lui déclarer *ce que tu m'as dit*, & ne te trouvant point, il me tuera: or ton ſerviteur craint l'Eternel dés ſa jeuneſſe.

13. N'a-t-on point dit à mon Seigneur ce que je fis quand Izebel tuoit les Prophetes de l'Eternel, comment j'en cachai cent, cinquante dans une caverne, & cinquante dans une autre, & les y nourris de pain & d'eau?

14. Et maintenant tu dis, Va; & di à ton Seigneur, Voici Elie; car il me tuera.

15. Mais Elie lui répondit; L'Eternel des armées, devant lequel je me tiens, eſt vivant, que certainement je me montrerai aujourd'hui à Achab.

16. Abdias donc s'en alla pour rencontrer Achab, & il lui fit entendre le tout; puis Achab alla au devant d'Elie.

17. Et auſſi-tôt qu'Achab eut vû Elie, il lui dit;* N'és-tu pas celui qui troubles Iſraël? * *Amos* 7: 10.

18. Et *Elie* lui répondit; Je n'ai point troublé Iſraël; mais *c'eſt* toi & la maiſon de ton pere *qui avez troublé Iſraël*, en ce que vous avez abandonné les commandemens de l'Eternel, & que vous avez marché aprés les Bahalins.

19. Or maintenant envoye, & fai aſſembler vers moi tout Iſraël ſur la montagne de Carmel, avec les quatre cens cinquante prophetes de Bahal, & les quatre cens prophetes des bôcages qui mangent à la table d'Izebel.

20. Ainſi Achab envoya vers tous les enfans d'Iſraël, & aſſembla ces prophetes-là ſur la montagne de Carmel.

21. Puis Elie s'approcha de tout le peuple, & dit; Juſqu'à quand clocherez-vous des deux côtez? *Si l'Eternel eſt Dieu, ſuivez-le:

mais si Bahal *est Dieu*, suivez-le. Et le peuple ne lui répondit pas un seul mot. * *Jos.* 24 : 15.

22. Alors Elie dit au peuple : Je suis demeuré seul Prophete de l'Eternel : & les prophetes de Bahal *sont au nombre de* quatre cens cinquante.

23. Or qu'on nous donne deux veaux, & qu'ils en choisissent l'un pour eux, & qu'ils le coupent en pieces, & le mettent sur du bois : mais qu'ils n'y mettent point de feu : & je préparerai l'autre veau, & le mettrai sur du bois, & je n'y mettrai point de feu.

24. Puis invoquez le nom de vos dieux, & moi j'invoquerai le nom de l'Eternel : & que le Dieu qui aura exaucé par feu, soit *reconnu pour* Dieu. Et tout le peuple répondit & dit ; C'est bien dit.

25. Et Elie dit aux prophetes de Bahal ; Choisissez un veau, & préparez-le les premiers : car vous êtes en plus grand nombre, & invoquez le nom de vos Dieux : mais n'y mettez point de feu.

26. Ils prirent donc un veau qu'on leur donna, & l'apprêterent, & ils invoquerent le nom de Bahal depuis le matin jusqu'à midi, en disant, Bahal exauce-nous : mais il n'y avoit ni voix ni réponse, & ils sautoient d'outre en outre par dessus l'autel qu'on avoit fait.

27. Et sur le midi Elie se mocquoit d'eux, & disoit ; Criez à haute voix, car il est Dieu : mais il pense à quelque chose, ou il est aprés quelque affaire, ou il est en voyage : peut-être qu'il dort ; & il s'éveillera.

28. Ils crioient donc à haute voix, & se faisoient des incisions avec des coûteaux, & des lancettes, selon leur coûtume, en sorte que le sang couloit sur eux.

29. Et quand le midi fut passé, & qu'ils eurent fait les prophetes jusqu'au temps qu'on offre l'oblation, sans qu'il y eût ni voix, ni réponse, ni apparence aucune qu'on eût égard à ce qu'ils faisoient ;

30. Elie dit alors à tout le peuple ; Approchez-vous de moi : & tout le peuple s'approcha de lui, & il répara l'autel de l'Eternel, qui étoit démoli.

31. Puis Elie prit douze pierres, selon le nombre des Tribus des enfans de Jacob, auquel la parole de l'Eternel avoit eté adressée, en disant ; Israël sera ton nom.

32. Et il rebâtit de ces pierres l'autel au Nom de l'Eternel, puis il fit un conduit de la capacité de deux sats de semence à l'entour de l'autel.

33. Et il rangea le bois, & coupa le veau en pieces, & le mit sur le bois.

34. Puis il dit ; Emplissez quatre cruches d'eau, & les versez sur l'holocauste, & sur le bois : & il leur dit ; Faites-le encore pour la deuxieme fois ; & il le firent pour la deuxieme fois : puis il leur dit ; Faites-le encore pour la troisieme fois : & il le firent pour la troisieme fois :

35. De sorte que les eaux alloient à l'entour de l'autel : & il remplit même le conduit d'eau.

36. Et au temps qu'on offre l'oblation, Elie le Prophete s'approcha, & dit ; O Eternel, Dieu d'Abraham, d'Isaac, & d'Israël, *fai* qu'on connoisse aujourd'hui que tu és Dieu en Israël, & que je suis ton serviteur, & que j'ai fait toutes ces choses, selon ta parole.

37. Exauce-moi, ô Eternel exauce-moi : & *fai* que ce peuple connoisse que tu és l'Eternel Dieu, & que c'est toi qui auras fait retourner leurs cœurs en arriere.

38. Alors le feu de l'Eternel tomba, & consuma l'holocauste, & le bois, & les pierres, & la poudre, & huma toute l'eau qui étoit au conduit.

39. Et tout le peuple voyant cela, tomba sur son visage, & dit ; C'est l'Eternel qui est Dieu ; c'est l'Eternel qui est Dieu.

40. Et Elie leur dit ; Saisissez les prophetes de Bahal, & qu'il n'en échappe pas un. Ils les saisirent donc, & Elie les fit descendre au torrent de *Kison, & les fit égorger là. * *Jug.* 5 : 20.

41. Puis Elie dit à Achab ; Monte, mange, & boi ; car il y a un son bruyant de pluye.

42. Ainsi Achab monta pour manger & pour boire : & Elie monta au sommet du Carmel, & se panchant contre terre, il mit son visage entre ses genoux :

43. Et il dit à son serviteur ; Monte maintenant, & regarde vers la mer. Il monta donc, & regarda, & dit ; Il n'y a rien. Et *Elie lui* dit ; Retournes-y par sept fois.

44. A la septieme fois, il dit ; Voilà une petite nuée comme la paume de la main d'un homme, laquelle monte de la mer. Alors *Elie lui* dit ; Monte, & di à Achab, Attele *ton chariot*, & descens, de peur que la pluye ne te surprenne.

45. Et il arriva que les cieux s'obscurcirent çà & là de nuées, *accompagnées* de vent, & il y eut une grande pluye : & Achab monta sur son chariot, & vint à Jizréhel.

46. Et la main de l'Eternel fut sur Elie, qui s'étant retroussé sur les reins, courut devant Achab, jusqu'à l'entrée de Jizréhel.

CHAPITRE XIX.

Elie au desert. Il jeûne 40. *jours.*

OR Achab rapporta à Izebel tout ce qu'Elie avoit fait, & comment il avoit entierement tué avec l'épée tous les prophetes.

2. Et Izebel envoya un messager vers Elie pour lui dire ; Ainsi fassent les dieux, & ainsi ils y ajoûtent, si demain à cette heure-ci je ne te mets au même état que l'un d'eux.

3. Et *Elie* voyant cela se leva, & s'en alla comme son cœur lui disoit, & s'en vint à Beer-sebah, qui appartient à Juda ; & laissa là son serviteur.

4. Mais lui s'en alla au desert, le chemin d'un jour, & y étant venu il s'assit sous un genêt, & demanda que Dieu retirât son ame, & dit ; C'est assez, ô Eternel, prens maintenant mon ame : car je ne suis pas meilleur que mes peres.

5. Puis il se coucha, & s'endormit sous un genêt : & voici un Ange le toucha, & lui dit ; Leve-toi, mange.

6. Et il regarda, & voici à son chevet un gâteau cuit aux charbons, & une phiole d'eau : il mangea donc & but, & se recoucha.

7. Et l'Ange de l'Eternel retourna pour la seconde fois, & le toucha, & lui dit ; Leve-toi, mange : car le chemin est trop grand pour toi.

8. Il se leva donc, & mangea & but : puis avec la force que lui donna ce repas il marcha quarante jours & quarante nuits, jusqu'à Horeb, la montagne de Dieu.

9. Et là il entra dans une caverne, & y passa la nuit. Ensuite voilà, la parole de l'Eternel lui *fut adressée*, & *l'Eternel* lui dit ; Quelle affaire as-tu ici, Elie ?

10. Et il répondit ; J'ai été extrémement

trémement émû à jalousie pour l'Eternel le Dieu des armées, parce que les enfans d'Israël ont abandonné ton alliance, ils ont démoli tes autels, & ont tué tes Prophetes avec l'épée, & je suis resté moi seul; & ils cherchent ma vie pour me l'ôter.

11. Mais il lui dit; Sors, & tiens toi sur la montagne devant l'Eternel. Et voici, l'Eternel passoit, & un grand vent impétueux, qui fendoit les montagnes, & brisoit les rochers, alloit devant l'Eternel; mais l'Eternel n'étoit point dans ce vent. Aprés le vent *se fit* un tremblement: mais l'Eternel n'étoit point dans ce tremblement.

12. Aprés le tremblement venoit un feu: mais l'Eternel n'étoit point dans ce feu. Aprés le feu venoit un son coi & subtil.

13. Et il arriva que si-tôt qu'Elie l'eut entendu, il enveloppa son visage de son manteau, & sortit, & se tint à l'entrée de la caverne, & voici, une voix lui *fut adressée*, & lui dit; Quelle affaire as-tu ici, Elie?

14. Et il répondit; J'ai été extrémement émû à jalousie pour l'Eternel le Dieu des armées, parce que les enfans d'Israël ont abandonné ton alliance, ils ont démoli tes autels, & ont tué tes Prophetes avec l'épée; & je suis réste moi seul; & ils cherchent ma vie pour me l'ôter.

15. Mais l'Eternel lui dit; Va, retourne-t-en par ton chemin vers le desert de Damas, & quand tu seras arrivé tu oindras Hazaël pour Roi sur la Syrie.

16. Tu oindras aussi Jéhu fils de Nimsi pour Roi sur Israël: & tu oindras Elisée fils de Saphat, qui est d'Abel-méhola pour Prophete en ta place.

17. Et il arrivera que quiconque échappera de l'épée de Hazaël, Jéhu le fera mourir: & quiconque échappera de l'épée de Jéhu, Elisée le fera mourir.

18. Mais je me suis reservé sept mille hommes de reste en Israël, *savoir*, tous ceux qui n'ont point fléchi leurs genoux devant Bahal, & dont la bouche ne l'a point baisé.

19. Elie donc partit de là, & trouva Elisée fils de Saphat, qui labouroit ayant douze paires de *bœufs* devant soi, & il étoit avec la douzieme: quand Elie eut passé vers lui, il jetta son manteau sur lui.

20. Et *Elisée* laissa ses bœufs, & courut aprés Elie, & dit; Je te prie, que je baise mon pere, & ma mere, & puis je te suivrai: & il lui dit; Va, & retourne: car que t'ai-je fait?

21. Il s'en retourna donc d'avec lui & prit une paire de bœufs, & les sacrifia, & de l'attelage des bœufs il en bouillit la chair, & la donnà au peuple, & ils mangerent: puis il se leva, & suivit Elie, & il le servoit.

CHAPITRE XX.

Guerres des Israëlites avec les Syriens.

ALors Ben-hadad Roi de Syrie assembla toute son armée, & il y avoit avec lui trente deux Rois, des chevaux, & des chariots: puis il monta, & assiegea Samarie, & lui fit la guerre.

2. Et il envoya des messagers vers Achab Roi d'Israël dans la ville:

3. Et il lui fit dire; Ainsi a dit Ben-hadad; Ton argent & ton or est à moi, tes femmes aussi, & tes beaux enfans sont à moi.

4. Et le Roi d'Israël répondit, & dit;

dit; Mon Seigneur, je suis à toi comme tu le dis, & tout ce que j'ai.

5. Ensuite les messagers retournerent, & dirent; Ainsi a dit expressément Ben-hadad; Puis que je t'ai envoyé dire; Donne-moi ton argent & ton or, ta femme, & tes enfans;

6. Certainement demain en ce même temps j'envoyerai chez toi mes serviteurs, qui fouilleront ta maison, & les maisons de tes serviteurs, & se saisiront de tout ce que tu prens plaisir à voir, & l'emporteront.

7. Alors le Roi d'Israël appella tous les Anciens du païs, & dit; Considérez je vous prie, & voyez que celui-ci ne cherche que du mal: car il avoit envoyé vers moi pour avoir mes femmes, & mes enfans, mon argent & mon or; & je ne lui avois rien refusé.

8. Et tous les Anciens & tout le peuple lui dirent; Ne l'écoute point, & ne lui complai point.

9. Il répondit donc aux messagers de Benhadad; Dites au Roi mon Seigneur; Je ferai tout ce que tu as envoyé dire la premiere fois à ton serviteur, mais je ne pourrois faire ceci; & les messagers s'en allerent, & lui rapporterent cette réponse.

10. Et Ben-hadad renvoya vers lui, en disant; Ainsi me fassent les dieux, & ainsi ils y ajoûtent, si la poudre de Samarie suffit pour remplir le creux de la main de *tous* ceux du peuple qui me suivent.

11. Mais le Roi d'Israël répondit, & dit; Dites-lui; Que celui qui endosse *le harnois*, ne se glorifie point comme celui qui le quitte.

12. Et il arriva qu'aussi-tôt que *Ben-hadad* eut entendu cette réponse (or il bûvoit alors dans les tentes avec les Rois) il dit à ses serviteurs; Rangez-vous en bataille: & ils se rangerent en bataille contre la ville.

13. Alors voici un Prophete qui vint vers Achab Roi d'Israël, & qui lui dit; Ainsi a dit l'Eternel; N'as-tu pas-vû cette grande multitude? Voilà, je m'en vais la livrer aujourd'hui entre tes mains, & tu sauras que je suis l'Eternel.

14. Et Achab dit: Par qui? & *le Prophete lui* répondit; Ainsi a dit l'Eternel: *Ce* sera par les valets des Gouverneurs des provinces: & *Achab* dit; Qui est-ce qui commencera la bataille? & il lui répondit; Toi.

15. Alors il dénombra les valets des Gouverneurs des provinces, qui furent deux cens trente & deux: aprés eux il dénombra tout le peuple de tous les enfans d'Israel, qui furent sept mille.

16. Et ils sortirent en plein midi, lors que Ben-hadad bûvoit, s'enyvrant dans les tentes, lui, & les trente deux Rois qui étoient à son secours.

17. Les valets donc des Gouverneurs des provinces sortirent les premiers, et Benhadad envoya quelques-uns qui le lui rapporterent, en disant; Il est sorti des gens de Samarie.

18. Et il dit; Soit qu'ils soient sortis pour la paix, ou qu'ils soient sortis pour faire la guerre, saisissez-les tous vifs.

19. Les valets donc des Gouverneurs des provinces sortirent de la ville, & l'armée qui étoit aprés eux.

20. Et chacun d'eux frappa son homme, de sorte que les Syriens s'enfuïrent, & Israël les poursuivit; & Ben-hadad Roi de Syrie

se sauva sur un cheval, & les gens de cheval aussi.

21. Et le Roi d'Israël sortit, & frappa les chevaux, & les chariots en sorte qu'il fit un grand carnage des Syriens.

22. Puis le Prophete vint vers le Roi d'Israël, & lui dit; Va, renforce-toi: & sache, & regarde ce que tu auras à faire: car l'an révolu le Roi de Syrie remontera contre toi.

23. Or les serviteurs du Roi de Syrie lui dirent; Leurs dieux sont des dieux de montagne, c'est pourquoi ils ont été plus forts que nous mais combattons contr'eux dans la campagne: & certainement, nous serons plus forts qu'eux.

24. Fai donc ceci: Ote chacun de ces Rois de leur place, & mets en leur lieu des capitaines.

25. Puis leve une armée pareille à celle que tu as perdue, & autant de chevaux, & de chariots, & nous combattrons contr'eux dans la campagne; *& tu verras* si nous ne sommes pas plus forts qu'eux. Il acquiesça donc à ce qu'ils lui dirent, & le fit ainsi.

26. Un an donc aprés, Ben-hadad dénombra les Syriens, & monta en Aphek pour combattre contre Israël.

27. On fit aussi le dénombrement des enfans d'Israël & s'étant fournis de vivres, ils s'en allerent contre les Syriens. Les enfans d'Israël se camperent vis-à-vis d'eux; & ils ne paroissoient pas plus que deux troupeaux de chevres: mais les Syriens rempliſſoient la terre.

28. Alors l'homme de Dieu vint, & parla au Roi d'Israël, & lui dit; Ainsi a dit l'Eternel; Parce que les Syriens ont dit; L'Eternel est Dieu des montagnes, & n'est point Dieu des vallées, je livrerai entre tes mains toute cette grande multitude, & vous saurez que je suis l'Eternel.

29. Sept jours durant ils demeurerent campez vis-à-vis les uns des autres, mais le septieme jour ils vinrent aux mains: & les enfans d'Israël frapperent en un seul jour cent mille hommes de pied des Syriens.

30. Et le reste s'enfuït dans la ville d'Aphek, où la muraille tomba sur vingt & sept mille hommes qui étoient demeurez de reste. Et Ben-hadad s'enfuït, & entra dans la ville, *& se cacha* dans le cabinet d'une chambre.

31. Et ses serviteurs lui dirent; Voici maintenant, nous avons ouï dire que les Rois de la maison d'Israël sont des Rois bénins: maintenant donc mettons des sacs sur nos reins, & mettons des cordes à nos têtes; & sortons vers le Roi d'Israël; peut-être qu'il te donnera la vie sauve.

32. Ils se ceignirent donc de sacs autour de leurs reins, & de cordes autour de leurs têtes, & vinrent vers le Roi d'Israël, & lui dirent; Ton serviteur Ben-hadad dit; Je te prie que je vive. Et il répondit; Vit-il encore? il est mon frere.

33. Et ces gens étoient là comme au guet, & ils se hâterent de savoir préciſement *s'ils auroient* de lui *ce qu'ils pretendoient*, & dirent; Ben-hadad est-il ton frere? Et il répondit; Allez, & l'amenez. Ben-hadad donc sortit vers lui, & il le fit monter sur le chariot.

34. Et *Ben-hadad* lui dit; Je rendrai les villes que mon pere avoit priſes à ton pere, & tu te feras des places en Damas comme mon pere avoit fait en Samarie: & moi, *répondit Achab*, je te renvoyerai avec cette alliance. Il traita donc alliance

alliance avec lui, & le laiſſa aller.

35. Alors quelqu'un d'entre les fils des Prophetes dit à son compagnon, suivant la parole de l'Eternel; Frappe-moi, je te prie: mais celui-là refusa de le frapper.

36. Et il lui dit; Parce que tu n'as point obéi à la parole de l'Eternel, voilà tu vas te séparer de moi, & un lion te tuera: quand il se fut séparé de lui, un lion le trouva, & le tua.

37. Puis il trouva un autre homme, & il lui dit; Frappe-moi, je te prie: & cet homme-là ne manqua pas à le frapper, & le bleſſa.

38. Aprés cela le Prophete s'en alla, & s'arrêta *attendant* le Roi sur le chemin, & se déguisa ayant un bandeau sur ses yeux.

39. Et comme le Roi passoit, il cria au Roi, & lui dit; Ton serviteur étoit allé au milieu de la bataille, & voila quelqu'un s'étant rétiré, m'a amené un homme, & m'a dit; Garde cet homme, s'il vient à échapper, ta vie en répondra, ou tu en payeras un talent d'argent.

40. Or il est arrivé que comme ton serviteur faiſoit quelques affaires çà & là, cet homme-là ne s'est point trouvé. Et le Roi d'Israël lui répondit: Telle est ta condamnation, tu en as décidé.

41. Alors cet homme ôta promtement le bandeau de dessus ses yeux, & le Roi d'Israël reconnut que c'étoit un des Prophétes.

42. Et *ce Prophete* lui dit; Ainsi a dit l'Eternel, Parce que tu as laiſſé aller d'entre tes mains l'homme que j'avois condamné à l'interdit, ta vie répondra pour la sienne, & ton peuple pour son peuple.

43. Mais le Roi d'Israel se retira en sa maison tout refrogné & indigné, & vint en Samarie.

CHAPITRE XXI.

Hiſtoire de Naboth & d'Achab.

OR il arriva aprés ces choses, que Naboth Jizréhélite, ayant une vigne à Jizréhel, prés du palais d'Achab, Roi de Samarie:

2. Achab parla à Naboth, & lui dit; Céde-moi ta vigne, afin que j'en faſſe un jardin de verdure; car elle est proche de ma maison, & je t'en donnerai pour celle-là une meilleure; ou si cela t'accommode mieux, je t'en donnerai l'argent qu'elle vaut.

3. Mais Naboth répondit à Achab; A Dieu ne plaise que je te céde l'héritage de mes peres!

4. Et Achab vint en sa maison tout refrogné & indigné pour la parole que lui avoit dite Naboth Jizréhélite, en disant; Je ne te céderai point l'héritage de mes peres: & il se coucha sur son lit, & tourna son visage, & ne mangea rien.

5. Alors Izebel sa femme entra vers lui, & lui dit; D'où vient que ton esprit est si triste? & pourquoi ne manges-tu point?

6. Et il lui répondit; C'est parce qu'ayant parlé à Naboth Jizréhélite, & lui ayant dit; Donne-ne moi ta vigne pour de l'argent, ou si tu l'aimes mieux, je te donnerai une autre vigne pour celle-là, il m'a dit; Je ne te céderai point ma vigne.

7. Alors Izebel sa femme lui dit; Serois-tu maintenant Roi sur Israël? Leve-toi, mange quelque chose, & que ton cœur se réjouisse: je te ferai avoir la vigne de Naboth Jizréhélite.

8. Et elle écrivit des Lettres au nom d'Achab, & les séela du seau du Roi, & envoya ces Lettres aux Anciens

Anciens & Magiſtrats qui étoient dans la ville de Naboth, & qui y demeuroient avec lui.

9. Et elle écrivit dans ces Lettres ce qui s'enſuit; Publiez le jeûne, & faites tenir Naboth au haut bout du peuple.

10. Et faites tenir deux méchans garnemens vis-à-vis de lui, & qu'ils témoignent contre lui, en diſant; Tu as blaſphemé contre Dieu, & *mal parlé* du Roi: puis vous le menerez dehors, & vous le lapiderez, & qu'il meure.

11. Les gens donc de la ville de Naboth, *ſavoir* les Anciens & les Magiſtrats qui demeuroient dans ſa ville, firent comme Izebel leur avoit mandé, & ſelon qu'il étoit écrit dans les Lettres qu'elle leur avoit envoyées.

12. Car ils publierent le jeûne, & firent tenir Naboth au haut bout du peuple.

13. Et deux méchans garnemens entrerent, & ſe tinrent vis-à-vis de lui: & ces méchans garnemens témoignerent contre Naboth en la préſence du peuple, en diſant; Naboth a blaſphemé contre Dieu, & a *mal parlé* du Roi, puis ils le menerent hors de la ville, & l'aſſommerent de pierres, & il mourut.

14. Aprés cela ils envoyerent vers Izebel, pour lui dire; Naboth à été lapidé, & il eſt mort.

15. Et il arriva qu'auſſi-tôt qu'Izebel eut entendu que Naboth avoit été lapidé, & qu'il étoit mort elle dit à Achab; Leve-toi, mets toi en poſſeſſion de la vigne de Naboth Jizréhélite, qui avoit refuſé de te la donner pour de l'argent: car Naboth n'eſt plus en vie, mais il eſt mort.

16. Ainſi dés qu'Achab eut entendu que Naboth étoit mort, il ſe leva pour deſcendre en la vigne de Naboth Jizréhélite, & s'en mettre en poſſeſſion.

17. Alors la parole de l'Eternel fut adreſſée à Elie Tisbite, en diſant;

18. Leve-toi, deſcens au devant d'Achab Roi d'Iſraël, lors qu'il ſera à Samarie: voilà il eſt dans la vigne de Naboth, où il eſt deſcendu pour s'en mettre en poſſeſſion.

19. Et tu parleras à lui, en diſant; Ainſi a dit l'Eternel; N'as-tu pas tué, & ne t'és-tu pas même mis en Poſſeſſion? Puis tu lui parleras ainſi, & diras; Ainſi a dit l'Eternel comme les chiens ont léché le ſang de Naboth, les chiens lécheront auſſi ton propre ſang.

20. Et Achab dit à Elie; M'as tu trouvé toi, mon ennemi? Mais il lui répondit; Oui, je t'ai trouvé, parce que tu t'és vendu pour faire ce qui eſt déplaiſant à l'Eternel.

21. Voici je m'en vais amener du mal ſur toi; & je t'exterminerai entierement; & depuis l'homme juſqu'à un chien, je retrancherai ce qui appartient à Achab, tant ce qui eſt ſerré, que ce qui eſt délaiſſé en Iſraël.

22. Et je mettrai ta maiſon au même état que j'ai mis la maiſon de Jéroboam fils de Nébat, & la maiſon de Bahaſa fils d'Ahija, à cauſe du péché par lequel tu m'as irrité, & as fait pécher Iſraël.

23. L'Eternel parla auſſi contre Izebel, diſant: Les chiens mangeront Izebel prés du rempart de Jizréhel.

24. Celui qui appartient à Achab, & qui mourra dans la ville, les chiens le mangeront; & celui qui mourra aux champs, les oiſeaux des cieux le mangeront.

25. En effet il n'y en avoit point eu de ſemblable à Achab, qui ſe fût vendu

vendu pour faire ce qui eſt déplaiſant à l'Eternel, ſelon que ſa femme Izebel l'induiſoit.

26. De ſorte qu'il ſe rendit fort abominable, allant aprés les dieux de fiente, ſelon tout ce qu'avoient fait les Amorrhéens que l'Eternel avoit chaſſez de devant les enfans d'Iſraël.

27. Et il arriva qu'auſſi-tôt qu'Achab eut entendu ces paroles, il déchira ſes vêtemens, & mit un ſac ſur ſa chair, & jeûna, & il ſe tenoit couché, enveloppé d'un ſac, & ſe traînoit en marchant.

28. Et la parole de l'Eternel fut adreſſée à Elie Tisbite, en diſant;

29. N'as-tu pas vû qu'Achab s'eſt humilié devant moi? *Or* parce qu'il s'eſt humilié devant moi, je n'amenerai point ce mal en ſon temps, ce ſera aux jours de ſon fils que j'amenerai ce mal ſur ſa maiſon.

CHAPITRE XXII.

Joſaphat. Michée. Achab tué.

OR on demeura trois ans ſans qu'il y eût guerre entre la Syrie & Iſraël.

2. Puis il arriva en la troiſieme année, que Joſaphat Roi de Juda étant deſcendu vers le Roi d'Iſraël,

3. Le Roi d'Iſraël dit à ſes ſerviteurs, Ne ſavez-vous pas bien que Ramoth de Galaad, nous appartient, & nous ne nous mettons point en devoir pour la retirer d'entre les mains du Roi de Syrie?

4. Puis il dit à Joſaphat; Ne viendras-tu pas avec moi à la guerre contre Ramoth de Galaad? Et Joſaphat répondit au Roi d'Iſraël; Fai ton compte de moi comme de toi, & de mon peuple comme de ton peuple, & des mes chevaux comme de tes chevaux.

5. Joſaphat dit encore au Roi d'Iſraël; Je te prie qu'aujourd'hui tu t'enquieres de la parole de l'Eternel.

6. Et le Roi d'Iſraël aſſembla environ quatre cens Prophetes, auſquels il dit; Irai-je à la guerre contre Ramoth de Galaad, ou m'en déporterai-je? Et ils répondirent; Monte, car le Seigneur la livrera entre les mains du Roi.

7. Mais Joſaphat dit; N'y a-t'il point ici encore quelque Prophete de l'Eternel, afin que nous nous enquerions de lui?

8. Et le Roi d'Iſraël dit à Joſaphat; Il y a encore un homme pour s'enquerir de l'Eternel par lui, mais je le hai, car il ne prophétiſe rien de bon, mais du mal, quand il eſt queſtion de moi; c'eſt Michée fils de Jimla: & Joſaphat dit; Que le Roi ne parle point ainſi.

9. Alors le Roi d'Iſraël appella un Eunuque auquel il dit; Fai venir en diligence Michée fils de Jimla.

10. Or le Roi d'Iſraël, & Joſaphat Roi de Juda étoient aſſis chacun ſur ſon trône, revêtus de leurs habits, dans la place, vers l'entrée de la porte de Samarie; & tous les prophetes prophétiſoient en leur préſence.

11. Et Tſidkija fils de Kénahana s'étant fait des cornes de fer, dit; Ainſi a dit l'Eternel; De ces cornes-ci tu heurteras les Syriens, juſqu'à les détruire.

12. Et tous les prophetes prophétiſoient de même, en diſant; Monte à Ramoth de Galaad, & tu réüſſiras; & l'Eternel la livrera entre les mains du Roi.

13. Or le meſſager qui étoit allé appeller Michée, lui parla, en diſant; Voici maintenant, les prophetes prophétiſent tous d'une voix bonheur au Roi, je te prie

que

que ta parole soit semblable à celle de l'un d'eux, & lui prophétise bonheur.

14. Mais Michée lui répondit; L'Eternel est vivant, que je dirai ce que l'Eternel me dira.

15. Il vint donc vers le Roi, & le Roi lui dit; Michée, irons nous à la guerre contre Ramoth de Galaad, ou nous en desisterons-nous? Et il lui répondit; Monte, tu réüssiras: & l'Eternel la livrera entre les mains du Roi.

16. Et le Roi lui dit; Jusqu'à combien de fois te conjurerai-je de ne me dire que la vérité au Nom de l'Eternel.

17. Et il répondit; J'ai vû tout Israel disperse par les montagnes, comme un troupeau de brebis qui n'a point de pasteur: & l'Eternel a dit; Ceux-ci sont sans Seigneurs que chacun s'en retourne dans sa maison en paix.

18. Alors le Roi d'Israel dit à Josaphat; Ne t'ai-je pas bien dit que quand il est question de moi il ne prophétise rien de bon, mais du mal?

19. Et *Michée* lui dit; Ecoute néanmoins la parole de l'Eternel; J'ai vû l'Eternel assis sur son trône, & toute l'armée des cieux se tenant devant lui, à sa droite & à sa gauche.

20. Et l'Eternel a dit; Qui est-ce qui induira Achab, afin qu'il monte & qu'il tombe en Ramoth de Galaad? & l'un disoit en une sorte, & l'autre en l'autre.

21. Alors un esprit s'avança, & se tint devant l'Eternel, & dit; Je l'induirai: & l'Eternel lui dit, Comment?

22. Et il répondit; Je sortirai, & je serai un esprit de mensonge dans la bouche de tous ses prophetes: & *l'Eternel* dit; *Oui* tu l'induiras, & même tu en viendras à bout: Sors, & fai-le ainsi.

23. Maintenant donc voici, l'Eternel a mis un esprit de mensonge dans la bouche de tous ces tiens prophetes, & l'Eternel a prononcé du mal contre toi.

24. Alors Tsidkija fils de Kénahana s'approcha, & frappa Michée sur la jouée, & dit; Par où l'Esprit de l'Eternel s'est-il retiré de moi pour parler à toi?

25. Et Michée répondit; Voici, tu le verras le jour que tu iras de chambre en chambre pour te cacher.

26. Alors le Roi d'Israel dit; Qu'on prenne Michéee, & qu'on le mêne vers Amon, capitaine de la ville, & vers Joas le fils du Roi.

27. Et qu'on leur dise; Ainsi a dit le Roi; Mettez cet homme en prison, & ne lui donnez qu'un peu de pain à manger, & un peu d'eau *à boire*, jusqu'à ce que je revienne en paix.

28. Et Michée répondit; Si jamais tu reviens en paix, l'Eternel n'aura point parlé par moi. Il dit aussi; Entendez cela peuples, tous tant que vous êtes ici.

29. Le Roi d'Israel donc monta avec Josaphat Roi de Juda contre Ramoth de Galaad.

30. Et le Roi d'Israel dit à Josaphat; Que je me déguise, & que j'aille à la bataille: mais toi, revêts-toi de tes habits. Le Roi d'Israel donc se déguisa, & alla à la bataille.

31. Or le Roi des Syriens avoit commandé aux trente-deux capitaines de ses chariots, en disant; Vous ne combattrez ni contre petit ni contre grand, mais contre le Roi d'Israel seul.

32. Il arriva donc que dés que les capitaines des chariots eurent vû

vû Josaphat, ils dirent; C'est certainement le Roi d'Israel; & ils se détournerent vers lui pour le combattre, mais Josaphat s'écria.

33. Et si-tôt que les capitaines des chariots eurent vû que ce n'étoit pas le Roi d'Israel, ils se détournerent de lui.

34. Alors quelqu'un tira de son arc de toute sa force, & frappa le Roi d'Israel entre les tassettes & les harnois; & le Roi dit à son cocher; Tourne ta main, & mene-moi hors du camp: car on m'a fort blessé.

35. Or la bataille fut trés-grande en ce jour-là, & le Roi *d'Israël* fut arrêté dans son chariot vis-à-vis des Syriens, & mourut sur le soir; & le sang de sa playe couloit sur le fond du chariot.

36. Et si-tôt que le soleil fut couché, on fit crier par le camp, en disant; *Que* chacun se retire en sa ville, & chacun en son païs.

37. Le Roi donc mourut & fut porté à Samarie, & y fut enséveli.

38. Et on lava le chariot aut vivier de Samarie, & les chiens lécherent son sang, *& aussi quand* on lava ses armes, selon la parole que l'Eternel avoit prononcée.

39. Le reste des faits d'Achab, tout ce, dis-je, qu'il a fait, & quant à la maison d'yvoire qu'il bâtit, & à toutes les villes qu'il bâtit, toutes ces choses ne sont elles pas écrites au Livre des Chroniques des Rois d'Israël?

40. Ainsi Achab s'endormit avec ses peres, & Achazia son fils regna en sa place.

41. Or Josaphat fils d'Asa avoit commencé à regner sur Juda la quatrieme année d'Achab, Roi d'Israël.

42. Et Josaphat étoit âgé de trente-cinq ans, quand il commença à regner; & il regna vingt-cinq ans à Jérusalem. Le nom de sa mere étoit Hazuba, fille de Silhi.

43. Et il suivit entierement la voye d'Asa son pere, & ne s'en détourna point, faisant tout ce qui est droit devant l'Eternel.

44. Toutefois les hauts lieux ne furent point ôtez; le peuple sacrifioit encore & faisoit des encensemens dans les hauts lieux.

45. Josaphat fit aussi paix avec le Roi d'Israël.

46. Le reste des faits de Josaphat, & les exploits qu'il fit, & les guerres qu'il eut, ne sont-elles pas écrites au Livre des Chroniques des Rois de Juda?

47. Quant aux restes des prostituez qui étoient demeurez depuis le temps d'Asa son pere, il les extermina du païs.

48. Il n'y avoit point alors de Roi en Edom; le Gouverneur étoit Viceroi.

49. Josaphat équipa une flotte de Tharsis, pour aller querir de l'or à Ophir: mais elle n'y alla point, parce que les navires furent brisez à Hetsjonguéber.

50. Alors Achazia fils d'Achab dit à Josaphat; Que mes serviteurs aillent sur les navires avec les tiens; mais Josaphat ne le voulut point.

51. Et Josaphat s'endormit avec ses peres, & fut enséveli avec eux en la Cité de David son pere, & Joram son fils regna en sa place.

52. Achazia fils d'Achab commença à regner sur Israël à Samarie, la dix-septieme année de Josaphat Roi de Juda, & regna deux ans sur Israel.

53. Et il fit ce qui est déplaisant à l'Eternel, & suivit le train de son pere, & le train de sa mere, & le train

train de Jéroboam fils de Nébat, qui avoit fait pécher Israël.

54. Il servit Bahal, & se prosterna devant lui, & il irrita l'Eternel le Dieu d'Israël, comme avoit fait son pere.

LE SECOND LIVRE DES ROIS.

CHAPITRE I.

Achazia fait consulter Elie.

OR aprés la mort d'Achab Moab se rebella contre Israël.

2. Et Achazia tomba par le treillis de sa chambre haute qui étoit à Samarie, & en fut malade; & il envoya des messagers, & leur dit; Allez consulter Bahal-zébub, dieu de Hékron, *pour savoir* si je releverai de cette maladie.

3. Mais l'Ange de l'Eternel parla à Elie Tisbite, en disant; Levetoi, monte au devant des messagers du Roi de Samarie, & leur di; N'y *a-t-il* point de Dieu en Israël, que vous alliez consulter Bahalzébub, dieu d'Hékron.

4. C'est pourquoi ainsi a dit l'Eternel; Tu ne descendras point du lit sur lequel tu és monté, mais certainement tu mourras. Cela dit, Elié s'en alla.

5. Et les messagers s'en retournerent vers Achazia, & il leur dit; Pourquoi étes vous revenus?

6. Et ils lui répondirent: Un homme est monté aut devant de nous, qui nous a dit: Allez, retournez vous-en vers le Roi qui vous a envoyez, & dites lui; Ainsi a dit l'Eternel; N'y-a-t-il point de Dieu en Israël, que tu envoyes consulter Bahal-zébub dieu de Hékron? A cause de cela tu ne descendras point du lit sur lequel tu és monté, mais certainement tu mourras.

7. Et il leur dit; Comment étoit fait cet homme qui est monté au devant de vous, & qui vous a dit ces paroles?

8. Et ils lui répondirent; C'est un homme vêtu de poil, qui a une ceinture de cuir, ceinte sur ses reins: & il dit; C'est Elie Tisbite.

9. Alors il envoya vers lui un capitaine de cinquante hommes, avec sa cinquantaine, lequel monta vers lui: or voilà, il se tenoit au sommet d'une montagne; & *ce capitaine* lui dit; Homme de Dieu le Roi a dit que tu ayes à descendre.

10. Mais Elie répondit, & dit au capitaine de la cinquantaine; Si je suis homme de Dieu, que la feu descende des cieux, & te consume, toi & ta cinquantaine! Et le feu descendit des cieux, & le consuma, lui & sa cinquantaine.

11. Et *Achazia* envoya encore un autre capitaine de cinquante hommes avec sa cinquantaine, qui prit la parole, & lui dit; Homme de Dieu, ainsi a dit le Roi, Hâte-toi de descendre.

12. Mais Elie répondit, & leur dit; Si je suis homme de Dieu, que le feu descende des cieux & te consume, toi & ta cinquantaine: & le feu de Dieu descendit des cieux, & le consuma, lui & sa cinquantaine.

13. Et *Achazia* envoya encore un capitaine d'une troisieme cinquantaine avec sa cinquantaine, & ce troisieme capitaine de cinquante hommes monta, & vint, & se courba sur ses genoux devant Elie, & le supplia, & lui dit; Homme de Dieu, je te prie que tu fasses cas de ma vie, & de la vie de ces cinquante hommes tes serviteurs.

14. Voilà, le feu est descendu des cieux, & a consumé les deux premiers capitaines de cinquante hommes, avec leurs cinquantaines: mais maintenant *je te prie* que tu fasses cas de ma vie.

15. Et l'Ange de l'Eternel dit à Elie; Descens avec lui, n'aye point peur de lui. Il se leva donc, & descendit avec lui vers le Roi:

16. Et lui dit; Ainsi a dit l'Eternel; Parce que tu as envoyé des messagers pour consulter Bahalzébub dieu de Hékron, comme s'il n'y avoit point de Dieu en Israel pour consulter sa parole: tu ne descendras point du lit sur lequel tu és monté, mais certainement tu mourras.

17. Il mourut donc selon la parole de l'Eternel qu'Elie avoit prononcée: & Joram commença à regner en sa place, la seconde année de Joram, fils de Josaphat, Roi de Juda, parce qu'Achazia n'avoit point de fils.

18. Le reste des faits d'Achazia, lesquels il fit, n'est-il pas écrit au Livre des Chroniques des Rois d'Israël.

CHAPITRE II.

Elie est enlevé au Ciel.

OR il arriva lors que l'Eternel voulut enlever Elie aux cieux par un tourbillon, qu'Elie & Elisée partirent de Guilgal.

2. Et Elie dit à Elisée; Je te prie demeure ici, car l'Eternel m'envoye jusqu'à Beth-el: mais Elisée répondit; L'Eternel est vivant, & ton ame est vivante, que je ne te laisserai point: ainsi ils descendirent à Bethel.

3. Et les fils des Prophetes qui étoient à Beth-el, sortirent vers Elisée, & lui dirent; Ne sais-tu pas bien qu'aujourd'hui l'Eternel va enlever ton maître d'avec toi? Et il répondit; Je le sai bien aussi: taisez-vous.

4. Et Elie lui dit; Elisée, Je te prie demeure ici, car l'Eternel m'envoye a Jérico: mais il lui répondit; L'Eternel est vivant, & ton ame est vivante, que je ne te laisserai point; Ainsi ils s'en allerent à Jérico.

5. Et les fils des Prophetes qui étoient à Jérico vinrent vers Elisée, & lui dirent; Ne sais-tu pas bien que l'Eternel va enlever aujourd'hui ton maître d'avec toi? Et il repondit; Je le sai bien aussi: taisez-vous.

6. Et Elie lui dit: Elisée, je te prie demeure ici, car l'Eternel m'envoye jusqu'au Jourdain: mais il répondit; L'Eternel est vivant, & ton ame est vivante, que je ne te laisserai point; ainsi ils s'en allerent eux deux ensemble.

7. Et cinquante hommes d'entre les fils des Prophetes vinrent, & se tinrent loin vis-à-vis; & eux deux s'arrêterent prés du Jourdain.

8. Alors Elie prit son manteau, & le replia, & il en frappa les eaux, qui se diviserent çà & là; & ils passerent tous deux a sec.

9. Quand ils furent passez, Elie dit à Elisée; Demande ce que tu veux que je fasse pour toi, avant que je sois enlevé d'avec toi: & Elisée répondit; Je te prie que j'aye de ton esprit autant que deux.

10. Et il lui dit; Tu as demandé une chose difficile: si tu me vois enlever d'avec toi, cela te sera accordé: mais si tu ne me vois point, cela ne te sera point accordé.

11. Et il arriva que comme ils

marchoient, allans & parlans, voilà, un chariot de feu & des chevaux de feu les séparerent l'un de l'autre; & Elie monta aux cieux par un tourbillon.

12. Et Elisée le regardant crioit; Mon pere, mon pere, chariot d'Israël, & sa cavalerie: & il ne le vit plus: puis prenant ses vêtemens, il les déchira en deux pieces:

13. Et il leva le manteau d'Elie qui étoit *tombé de dessus lui, & s'en retourna, & s'arrêta sur le bord du Jourdain. **Eccl.* 48:9.15.

14. Ensuite il prit le manteau d'Elie, qui étoit tombé de dessus lui, & frappa les eaux: & dit; Où est l'Eternel le Dieu d'Elie, l'Eternel lui-même? Il frappa donc les eaux, & elles se diviserent deçà & delà; & Elisée passa.

15. Et quand les fils des Prophetes qui étoient à Jérico vis-à-vis, l'eurent vû, ils dirent; L'Esprit d'Elie, s'est posé sur Elisée: & ils vinrent au devant de lui, & se prosternerent devant lui en terre:

16. Et lui dirent; Voici maintenant avec tes serviteurs cinquante hommes puissans, nous te prions qu'ils s'en aillent chercher ton maître, de peur que l'Esprit de l'Eternel ne l'ait enlevé, & ne l'ait jetté dans quelque montagne, ou dans quelque vallée: & il répondit; N'y envoyez point.

17. Mais ils le presserent tant par leurs paroles, qu'il en étoit honteux: il *leur* dit donc; Envoyez-y: & ils envoyerent *ces* cinquante hommes, qui pendant trois jours chercherent *Elie*, mais ils ne le trouverent point.

18. Puis ils retournerent vers lui à Jérico, où il s'étoit arrêté, & il leur dit; Ne vous avois-je pas dit de n'y aller point?

19. Et les gens de la ville dirent à Elisée; Voici maintenant, la demeure de cette ville est bonne, comme mon Seigneur voit, mais les eaux en sont mauvaises, & la terre en est stérile.

20. Et il dit; Apportez-moi un vase neuf, & mettez-y du sel: & ils le lui apporterent.

21. Puis il alla vers le lieu d'où sortoient les eaux, & il y jetta le sel, en disant; Ainsi a dit l'Eternel; J'ai rendu ces eaux saines, elles ne causeront plus la mort, & *la terre ne sera plus* stérile.

22. Elles furent donc rendues saines, *& elles l'ont été* jusqu'à ce jour, selon la parole qu'Elisée avoit proférée.

23. Il monta de là à Bethel: & comme il montoit par le chemin, des petits garçons sortirent de la ville, & en se moquant de lui, ils lui disoient; Monte, chauve, monte, chauve.

24. Et *Elisée* regarda derriere lui, & les ayant regardez, il les maudit au Nom de l'Eternel: sur quoi deux ourses sortirent de la forêt, & déchirerent quarante-deux de ces enfans-là.

25. Et il s'en alla de là en la montagne de Carmel, d'où il s'en retourna à Samarie.

CHAPITRE III.

Guerre de Joram contre les Moabites.

OR la dixhuitieme année de Josaphat Roi de Juda, Joram fils d'Achab avoit commencé à regner sur Israël en Samarie, & il regna douze ans.

2. Et fit ce qui est déplaisant à l'Eternel, non pas toutefois comme *avoient fait* son pere & sa mere, car il ôta la statue de Bahal que son pere avoit faite.

3. Mais il adhéra aux péchez de Jéroboam fils de Nébat, par lesquels il avoit fait pécher Israël, & ne se détourna point d'aucun d'eux.

4. Or Mesah, Roi de Moab, se mêloit de bétail, & payoit au Roi d'Israël cent mille agneaux, & cent mille moutons *portant* laine.

5. Mais aussi-tôt qu'Achab fut mort, il arriva que le Roi de Moab se rebella contre le Roi d'Israël.

6. C'est pourquoi le Roi Joram sortit ce jour-là de Samarie, & dénombra tout Israël:

7. Puis il alla, & envoya vers Josaphat Roi de Juda, pour lui dire; Le Roi de Moab s'est rebellé contre moi, ne viendras-tu pas avec moi à la guerre contre Moab? & il répondit; J'y monterai: *j'ai ton compte de moi comme de toi, de mon peuple comme de ton peuple, & des mes chevaux comme de tes chevaux. *1. *Rois* 22: 4.

8. Ensuite il dit; Par quel chemin monterons-nous? Et il répondit; Par le chemin du desert d'Edom.

9. Ainsi le Roi d'Israël, & le Roi de Juda, & le Roi d'Edom partirent, & tournoyerent par le chemin durant sept jours, jusqu'à ce qu'ils n'eurent plus d'eau pour le camp, ni pour les bêtes qu'ils menoient.

10. Et le Roi d'Israël dit; Ha! ha! certainement l'Eternel a appellé ces trois pour les livrer entre les mains de Moab.

11. Et Josaphat dit; *N'y a-t-il point ici quelque Prophete de l'Eternel, afin que par son moyen nous consultions l'Eternel? Et un des serviteurs du Roi d'Israël répondit, & dit; Il y a ici Elisée fils de Saphat, qui versoit de l'eau sur les mains d'Elie. * 1. *Rois* 22: 7.

12. Alors Josaphat dit; La parole de l'Eternel est avec lui: & le Roi d'Israël, & Josaphat, & le Roi d'Edom descendirent vers lui.

13. Mais Elisée dit au Roi d'Israël; Qu'y a-t-il entre moi & toi? Va-t-en vers les prophetes de ton pere, & vers les prophetes de ta mere. Et le Roi d'Israël lui répondit; Non; car l'Eternel a appellé ces trois pour les livrer entre les mains de Moab.

14. Et Elisée dit; L'Eternel des armées, devant *lequel je me tiens, est vivant, que si je n'avois de la consideration pour Josaphat le Roi de Juda, je n'aurois aucun égard pour toi, & ne t'aurois même pas vû. **ch.* 5: 16.

15. Mais maintenant amenez-moi un joueur d'instrumens. Et comme le joueur jouoit des instrumens, la main de l'Eternel fut sur Elisée;

16. Et il dit; Ainsi a dit l'Eternel, Qu'on coupe par des fossez toute cette vallée.

17. Car ainsi a dit l'Eternel; Vous ne verrez ni vent, ni pluye, & néanmoins cette vallée sera remplie d'eaux, & vous boirez, vous & vos bêtes.

18. Encore cela est peu de chose à l'Eternel; car il livrera Moab entre vos mains:

19. Et vous détruirez toutes les villes fortes, & toutes les villes principales, vous abbattrez tous les bons arbres, & vous boucherez toutes les fontaines d'eaux, & vous gâterez avec des pierres tous les meilleurs champs.

20. Il arriva donc au matin, environ, l'heure qu'on offre l'oblation, qu'on vit venir des eaux du chemin d'Edom, en sorte que ce lieu-là fut rempli d'eaux.

21. Or tous les Moabites ayant appris que ces Rois-là étoient montez pour leur faire la guerre, s'étoient

s'étoient assemblez à cri public, depuis tous ceux qui étoient en âge de porter les armes, & au dessus, & ils se tinrent sur la frontiere.

22. Et le lendemain ils se leverent de bon matin, & comme le soleil fut levé sur les eaux, les Moabites virent vis-à-vis d'eux les eaux rouges comme du sang.

23. Et ils dirent; C'est du sang, certainement ces Rois-là se sont entretuez, & chacun a frappé son compagnon: maintenant donc, Moabites, au butin.

24. Ainsi ils vinrent au camp d'Israel, & les Israelites se leverent, & frapperent les Moabites, lesquels s'enfuïrent devant eux: puis ils entrerent au païs, & frapperent Moab:

25. Et détruisirent les villes; & chacun jettoit des pierres dans les meilleurs champs, de sorte qu'ils les remplirent; & ils boucherent toutes les fontaines d'eaux, & abattirent tous les bons arbres, jusqu'à ne laisser que les pierres à Kir-haréseth, laquelle les tireurs de fronde environnerent, & battirent.

26. Et le Roi de Moab voyant qu'il n'étoit pas le plus fort, prit avec lui sept cens hommes dégainans l'épée, pour enfoncer jusqu'au Roi d'Edom: mais ils ne purent.

27. Alors il prit son fils premier-né, qui devoit regner en sa place, & l'offrit en holocauste sur la muraille, & il y eut une grande indignation en Israel; ainsi ils se retirerent de lui, & s'en retournerent en leur païs.

CHAPITRE IV.

Elisée multiplie l'huile de la veuve, & fait plusieurs miracles.

OR une veuve d'un des fils des Prophetes cria à Elisée, en disant; Ton serviteur mon mari est mort, & tu sais que ton serviteur craignoit l'Eternel, & son créancier est venu pour prendre mes deux enfans, afin qu'ils soient ses esclaves.

2. Et Elisée lui répondit; Qu'est-ce que je ferai pour toi? déclare-moi ce que tu as en la maison. Et elle dit, Ta servante n'a rien dans toute la maison qu'un pot d'huile.

3. Alors il lui dit; Va, demande des vaisseaux dans la rue à tous tes voisins, des vaisseaux vuides, & n'en demande pas même en petit nombre.

4. Puis r'entre, & ferme la porte sur toi & sur tes enfans, & verse *de ce pot d'huile* dans tous ces vaisseaux, faisant ôter ceux qui seront pleins.

5. Elle se retira donc d'auprés de lui, & ayant fermé la porte sur elle & sur ses enfans, ils lui apportoient *les vaisseaux*, & elle versoit.

6. Et il arriva qu'aussi-tôt qu'elle eut rempli les vaisseaux, elle dit à son fils; Apporte-moi encore un vaisseau; & il répondit; Il n'y a plus de vaisseau, & l'huile s'arrêta.

7. Puis elle s'en vint, & le raconta à l'homme de Dieu, qui lui dit; Va, vends l'huile, & paye ta dette; & vous vivrez, toi & tes fils, de ce qu'il y aura de reste.

8. Or il arriva qu'un jour qu'Elisée passoit par Sunem, où il y avoit une femme qui avoit de grands biens, elle le retint avec grande instance à manger du pain: & toutes les fois qu'il passoit, il s'y retiroit pour manger du pain.

9. Et elle dit à son mari; Voilà, je connois maintenant que cet homme qui passe souvent chez nous, est un saint homme de Dieu.

10. Faisons-lui, je te prie, une petite chambre haute, & mettons-lui là un lit, une table, un siege, & un chandelier, afin que quand il viendra chez nous, il se retire-là.

11. Etant donc un jour venu là, il se retira dans cette chambre haute, & y reposa.

12. Puis il dit à Guéhazi son serviteur; Appelle cette Sunamite, & il l'appella; & elle se présenta devant lui.

13. Et il dit à Guéhazi; Di maintenant à cette femme; Voici, tu as pris tous ces soins pour nous, que pourroit on faire pour toi? as-tu à parler au Roi, ou au Chef de l'armée? Et elle répondit; J'habite au milieu de mon peuple.

14. Et il dit *à Guéhazi*; Que faudroit-il faire pour elle? Et Guéhazi répondit; Certes elle n'a point de fils, & son mari est vieux.

15. Et *Elisée lui* dit, Appelle-la: & il l'appella, & elle se présenta à la porte.

16. *Et il lui dit; L'année qui vient, & en cette même saison, tu embrasseras un fils: & elle répondit; Mon Seigneur, homme de Dieu, ne mens point, ne mens point à ta servante. * *Gen.* 18: 10.

17. Cette femme-là donc conçut, & enfanta un fils un an aprés, en la même saison, comme Elisée lui avoit dit.

18. Et l'enfant étant devenu grand, il sortit un jour pour *aller trouver* son pere, vers les moissonneurs:

19. Et il dit à son pére; Ma tête, ma tête! & *le pére* dit au serviteur; Porte-le à sa mere.

20. Il le porta donc & l'amena à sa mere, & il demeura sur ses genoux jusqu'à midi, puis il mourut.

21. Et elle monta, & le coucha sur le lit de l'homme de Dieu, & ayant fermé la porte sur lui, elle sortit.

22. Puis elle cria à son mari, & dit; Je te prie envoye-moi un des serviteurs, & une ânesse, & je m'en irai jusqu'à l'homme de Dieu, puis je retournerai.

23. Et il dit; Pourquoi vas-tu vers lui aujourd'hui? ce n'est point la nouvelle Lune, ni le Sabbat. Et elle répondit, Tout va bien.

24. Elle fit donc seller l'ânesse, & dit à son serviteur; Mene-moi, & marche, & ne me retarde pas d'avancer chemin sur l'ânesse, si je ne te le dis.

25. Ainsi elle s'en alla, & vint vers l'homme de Dieu en la montagne de Carmel: & si-tôt que l'homme de Dieu l'eut vûe venant vers lui, il dit à Guéhazi son serviteur; Voilà la Sunamite.

26. Va, cours au devant d'elle, & lui di; Te portes-tu bien? ton mari se porte-t-il bien? l'enfant se porte t-il bien? Et elle répondit; Nous nous portons bien.

27. Puis elle vint vers l'homme de Dieu en la montagne, & empoigna ses pieds; & Guéhazi s'approcha pour la repousser, mais l'homme de Dieu lui dit; Laisse-la, car elle a son cœur angoissé, & l'Eternel me l'a caché, & ne me l'a point déclaré.

28. Alors elle dit; Avois-je demandé un fils à mon Seigneur? & ne dis-je pas; Ne fai point que je fois trompée?

29. Et il dit à Guéhazi; Trousse tes reins, prens mon bâton en ta main, & t'en va: si tu trouves quelqu'un, ne le salue point: & si quelqu'un te salue, ne lui répons point: puis tu mettra mon bâton sur le visage de l'enfant.

30. Mais la mere de l'enfant dit;

dit; L'Eternel eſt vivant, & ton ame eſt vivante, que je ne te laiſſerai point: il ſe leva donc, & s'en alla aprés elle.

31. Or Guéhazi étoit paſſé devant eux, & avoit mis le bâton ſur le viſage de l'enfant: mais il n'y eut en cet enfant ni voix, ni apparence qu'il eût entendu; ainſi *Guéhazi* s'en retourna au devant d'Eliſée, & lui en fit le rapport, en diſant; L'enfant ne s'eſt point réveillé.

32. Eliſée donc entra dans la maiſon, & voilà l'enfant mort étoit couché ſur ſon lit.

33. Et étant entré il ferma la porte ſur eux deux, & fit ſa priere à l'Eternel.

34. Puis il monta & ſe coucha ſur l'enfant, & mit ſa bouche ſur la bouche de l'enfant, & ſes yeux, ſur ſes yeux, & ſes paumes ſur ſes paumes, & ſe pancha ſur lui; & la chair de l'enfant fut échauffée.

35. Puis il ſe retiroit & alloit par la maiſon, tantôt çà, tantôt là, & il remontoit, & ſe panchoit encore ſur lui: * enfin l'enfant eternua par ſept fois, & ouvrit ſes yeux. * *Act.* 20: 10.

36. Alors *Eliſée* appella Guéhazi, & lui dit; Appelle cette Sunamite; & il l'appella: & elle vint à lui; & il lui dit; Pren ton fils.

37. Elle s'en vint donc, & ſe jetta à ſes pieds, & ſe proſterna en terre: puis elle prit ſon fils, & ſortit.

38. Aprés cela Eliſée revint à Guilgal. Or il y avoit une famine au païs, & les fils des Prophetes étoient aſſis devant lui: & il dit à ſon ſerviteur; Mets la grande chaudiere, & cui du potage pour les fils des Prophetes.

39. Mais quelqu'un étant ſorti aux champs pour cueillir des herbes, trouva de la vigne ſauvage, & en cueillit des coloquintes ſauvages pleine ſa robe, & étant revenu, il les mit par pieces dans la chaudiere où étoit le potage: car on ne ſavoit point ce que c'étoit.

40. Et on dreſſa de ce potage à quelques-uns pour en manger: mais ſi tôt qu'ils eurent mangé de ce potage, ils s'écrierent & dirent; Homme de Dieu, la mort eſt dans la chaudiere: & ils n'en pûrent manger.

41. Et il dit; Apportez-moi de la farine: & il la jetta dans la chaudiere, puis il dit; Qu'on en dreſſe à ce peuple, afin qu'il mange: & il n'y avoit plus rien de mauvais dans la chaudiere.

42. Alors vint un homme de Bahalſaliſa, qui apporta à l'homme de Dieu du pain des premiers fruits, *ſavoir* vingt pains d'orge, & du grain en épi étant avec ſa paille: & *Eliſée* dit; Donne *cela* à ce peuple, afin qu'ils mangent.

43. Et ſon ſerviteur lui dit; Donnerois-je ceci à cent hommes? Mais il lui répondit; Donne-le à ce peuple, & qu'ils mangent. Car ainſi a dit l'Eternel; Ils mangeront, & il y en aura de reſte.

44. Il mit donc cela devant eux, & ils mangerent, & ils laiſſerent de reſte, ſuivant la parole de l'Eternel.

CHAPITRE V.

Naaman lépreux guéri. Guéhazi.

OR *Naaman, Chef de l'armée du Roi de Syrie, étoit un homme puiſſant auprés de ſon Seigneur, & il étoit en grand honneur, parce que l'Eternel avoit délivré les Syriens par ſon moyen, mais cet homme fort & vaillant étoit lépreux. * *Luc.* 4: 27.

2. Et quelques troupes ſorties de

de Syrie, avoient amené priſonniere une petite fille du païs d'Iſraël, qui ſervoit la femme de Naaman:

3. Et elle dit à ſa maitreſſe: Je ſouhaiterois que mon Seigneur *ſe préſentât* devant le Prophete qui eſt en Samarie, il l'auroit auſſi-tôt délivré de ſa lepre.

4. Quelqu'un donc vint & le rapporta à ſon Seigneur, en diſant; La fille qui eſt du pais d'Iſraël, a dit telle & telle choſe.

5. Et le Roi de Syrie dit *à Naaman*; Sus *donc*, vas-y, & j'envoyerai des Lettres au Roi d'Iſraël. *Naaman* donc s'en alla, & prit avec ſoi dix talens d'argent, & ſix mille *pieces* d'or, & dix robes de réchange.

6. Et il apporta au Roi d'Iſraël des Lettres de telle teneur: Maintenant, dés-que ces Lettres ſeront parvenues à toi, ſache que je t'ai envoyé Naaman mon ſerviteur, afin que tu le délivres de ſa lepre.

7. Or dés-que le Roi d'Iſraël eut lû les Lettres il déchira ſes vêtemens, & dit: Suis-je un Dieu pour faire mourir, & pour rendre la vie, que celui-ci envoye vers moi, pour délivrer un homme de ſa lepre? C'eſt pourquoi ſachez maintenant, & voyez qu'il cherche occaſion contre moi.

8. Mais il arriva que dés-qu'Eliſée, homme de Dieu, eut appris que le Roi d'Iſraël avoit déchiré ſes vêtemens, il envoya dire au Roi; Pourquoi as-tu déchiré tes vêtemens? qu'il s'en vienne maintenant vers moi, & qu'il ſache qu'il y a un Prophete en Iſraël.

9. Naaman donc s'en vint avec ſes chevaux, & avec ſon chariot, & ſe tint à la porte de la maiſon d'Eliſée.

10. Et Eliſée envoya un meſſager vers lui, pour lui dire; Va, & te lave ſept fois au Jordain, & ta chair te reviendra *telle qu'auparavant*, & tu ſeras net.

11. Mais Naaman ſe mit en grande colere, & s'en alla, en diſant; Voilà, je penſois en moi-même; Il ſortira incontinent, & invoquera le Nom de l'Eternel ſon Dieu, & il avancera ſa main ſur l'endroit de la playe, & délivrera le lépreux.

12. Abana & Parpar, fleuves de Damas, ne ſont-ils pas meilleurs que toutes les eaux d'Iſraël? ne m'y laverois-je pas bien? mais deviendrois-je net? Ainſi donc il s'en retournoit, & s'en alloit tout en colere.

13. Mais ſes ſerviteurs s'approcherent, & lui parlerent, en diſant; Mon pere, ſi le Prophete t'eut dit quelque grande choſe, ne l'euſſes-tu pas faite? combien plûtôt donc *dois-tu faire* ce qu'il t'a dit? Lave-toi, & tu deviendras net?

14. Ainſi il deſcendit, & ſe plongea ſept fois au Jourdain, ſuivant la parole de l'homme de Dieu; * & ſa chair lui revint ſemblable à la chair d'un petit enfant; & il fut net. * *Luc.* 4: 27.

15. Alors il retourna vers l'homme de Dieu, lui & toute ſa ſuite, & il vint ſe préſenter devant lui: & dit, Voici, maintenant je connois qu'il n'*y a* point d'autre Dieu en toute la terre, qu'en Iſraël. Maintenant donc, je te prie, pren ce préſent de ton ſerviteur.

16. Mais *Eliſée* répondit; L'Eternel, * en la préſence duquel je me tiens, eſt vivant, que je ne le prendrai point: & quoi que *Naaman* le preſſât fort de le prendre, *Eliſée* le refuſa. * 1. *Rois* 17: 1.

17. Naaman dit; Or je te prie, ne pourroit-on point donner de

cette terre à ton ſerviteur la charge de deux mulets? car ton ſerviteur ne fera plus d'holocauſte ni de ſacrifice à d'autres dieux, mais ſeulement à l'Eternel.

18. L'Eternel veuille pardonner ceci à ton ſerviteur; c'eſt que quand mon maître entrera dans la maiſon de Rimmon pour ſe proſterner là & qu'il s'appuyera ſur ma main, je me proſternerai dans la maiſon de Rimmon: l'Eternel, *dis-je*, veuille me le pardonner, quand je me proſternerai dans la maiſon de Rimmon.

19. Et *Eliſée* lui dit; Va en paix. Ainſi étant parti d'auprés de lui il marcha environ quelque petit eſpace de païs.

20. Alors Guéhazi, le ſerviteur d'Eliſée homme de Dieu, dit; Voici, mon maître a refuſé de prendre de la main de Naaman Syrien aucune choſe de tout ce qu'il avoit apporté, l'Eternel eſt vivant, que je courrai aprés lui, & je prendrai quelque choſe de lui.

21. Guéhazi donc courut aprés Naaman; & Naaman le voyant courir aprés lui, ſe jetta hors de ſon chariot au devant de lui, & *lui* dit; Tout va-t-il bien?

22. Et il répondit; Tout va bien: mon maître m'a envoyé pour te dire, Voici, à cette heure deux jeunes hommes de la montagne d'Ephraïm ſont venus vers moi, qui ſont des fils des Prophetes: je te prie donne leur un talent d'argent, &*deux robes de réchange. ** Jug. 14: 12.*

23. Et Naaman dit; prens hardiment deux talens: & il le preſſa tant qu'on lia deux talens d'argent dans deux ſacs, *il lui donna* auſſi deux robes de réchange; & il les donna à deux de ſes ſerviteurs qui les porterent devant lui.

24. Et quand il fut venu en quelque lieu ſecret, il le prit d'entre leurs mains, & le ſerra dans une maiſon, aprés quoi il renvoya ces gens-là, & ils s'en retournerent.

25. Puis il entra, & ſe préſenta devant ſon maître: & Eliſée lui dit; D'où viens-tu, Guéhazi? Et il lui répondit; Ton ſerviteur n'a été ni çà ni là.

26. Mais *Eliſée* lui dit; Mon cœur n'eſt-il pas allé là, quand l'homme s'eſt retourné de deſſus ſon chariot au devant de toi? Eſt-ce le temps de prendre de l'argent, & de prendre des vêtemens, des oliviers, des vignes, du menu & du gros bétail, des ſerviteurs, & des ſervantes?

27. C'eſt pourquoi la lepre de Naaman s'attachera à toi, & à ta poſtérité pour jamais: & *Guéhazi* ſortit de devant *Eliſée blanc* de lepre comme neige.

CHAPITRE VI.

Miracles d'Eliſée. Famine extréme dans Samarie.

OR les fils des Prophetes dirent à Eliſée; Voici maintenant, le lieu où nous ſommes aſſis devant toi, eſt trop étroit pour nous.

2. Allons-nous-en maintenant juſqu'au Jourdain, & nous prendrons de là chacun de nous une piece de bois, & nous ferons là un lieu pour y demeurer: & il répondit; Allez.

3. Et l'un d'eux dit; Je te prie qu'il te plaiſe de venir avec tes ſerviteurs: & il répondit; J'y irai.

4. Il s'en alla donc avec eux; & ils allerent au Jourdain, & couperent du bois.

5. Mais il arriva que comme l'un d'eux abbatoit une piece de bois, le fer *de ſa coignée* tomba dans l'eau; & il s'écria, & dit; Hélas mon Seigneur! encore eſt-il emprunté.

6. Et l'homme de Dieu dit; Où eſt-il tombé? & il lui montra l'endroit: alors *Eliſée* coupa un morceau de bois, & le jetta là, & il fit nager le fer par deſſus.

7. Et il dit; Leve-le: & *cet homme* étendit ſa main, & le prit.

8. Or le Roi de Syrie faiſant la guerre à Iſraël, tenoit conſeil avec ſes ſerviteurs, & diſoit; En un tel & un tel lieu ſera mon camp.

9. Et l'homme de Dieu envoyoit dire au Roi d'Iſraël; Donne-toi garde de paſſer en ce lieu-là, car les Syriens y ſont deſcendus.

10. Et le Roi d'Iſraël envoyoit au lieu que lui diſoit l'homme de Dieu, & il y pourvoyoit, & étoit ſur ſes gardes: ce qu'il fit plus d'une & de deux fois.

11. Et le cœur du Roi de Syrie en fut troublé, & il appella ſes ſerviteurs, & leur dit; Ne me découvrirez-vous pas qui eſt celui des nôtres qui envoye vers le Roi d'Iſraël?

12. Et l'un de ſes ſerviteurs lui dit; Il n'y en a point, ô Roi, mon Seigneur, mais Eliſée le Prophete qui eſt en Iſrael, déclare au Roi d'Iſraël les paroles mêmes que tu dis dans la chambre où tu couches.

13. Et il dit; Allez, & voyez où il eſt, afin que j'envoye pour le prendre: & on lui rapporta, en diſant; Le voilà à Dothan.

14. Et il envoya là des chevaux, & des chariots, & de grandes troupes, qui vinrent de nuit, & qui environnerent la ville.

15. Or le ſerviteur de l'homme de Dieu ſe leva de grand matin, & ſortit, & voici des troupes, & des chevaux, & des chariots qui environnoient la ville; & le ſerviteur de l'homme de Dieu lui dit, Hélas mon Seigneur, comment ferons-nous?

16. Et il lui répondit; Ne crains point; car ceux qui ſont avec nous, ſont en plus grand nombre que ceux qui ſont avec eux.

17. Eliſée donc pria, & dit; Je te prie, ô Eternel, ouvre ſes yeux, afin qu'il voye: & l'Eternel ouvrit les yeux du ſerviteur, & il vit, & voici la montagne étoit pleine de chevaux, & de chariots de feu autour d'Eliſée.

18. Puis *les Syriens* deſcendirent vers Eliſée, & il pria l'Eternel, & dit; Je te prie, frappe ces gens d'éblouïſſement: & Dieu les frappa d'éblouïſſement, ſelon la parole d'Eliſée.

19. Et Eliſée leur dit; Ce n'eſt pas ici le chemin, & ce n'eſt pas ici la ville; venez aprés moi, & je vous menerai vers l'homme que vous cherchez; & il les mena à Samarie.

20. Et il arriva que ſi tôt qu'ils furent entrez dans Samarie, Eliſée dit: O Eternel, ouvre leurs yeux afin qu'ils voyent. Et l'Eternel ouvrit leurs yeux, & ils virent, & voici ils étoient au milieu de Samarie.

21. Et dés-que le Roi d'Iſraël les eut vûs, il dit à Eliſée; Frapperai-je, frapperai-je, mon pere?

22. Et il répondit; Tu ne frapperas point: frapperois-tu de ton épée & de ton arc ceux que tu aurois pris priſonniers? mets, *au contraire*, du pain & de l'eau devant eux, & qu'ils mangent & boivent, & qu'aprés cela ils s'en aillent vers leur Seigneur.

23. Et il leur fit grand chere, & ils mangerent & bûrent: puis il les laiſſa aller, & il s'en allerent vers leur Seigneur. Depuis ce

temps-là les troupes de Syrie ne revinrent plus au païs d'Israël.

24. Mais il arriva aprés ces choſes que Ben-hadad Roi de Syrie, aſſembla toute ſon armée, & monta, & aſſiegea Samarie.

25. Et il y eut une grande famine dans Samarie: car voilà, ils l'aſſiegerent ſi long-temps, que la tête d'un âne ſe vendoit quatre-vingts *pieces* d'argent, & la quatrieme partie d'un kad de fiente de pigeons, cinq *pieces* d'argent.

26. Or il arriva que comme le Roi d'Iſraël paſſoit ſur la muraille, une femme lui cria, en diſant; O Roi mon Seigneur, délivre-moi.

27. Et il répondit; Puis que l'Eternel ne te délivre point, comment te délivrerois-je? ſeroit-ce de l'aire ou de la cuve?

28. Il lui dit encore; Qu'as-tu? Et elle répondit; Cette femme-là m'a dit; Donne ton fils, & mangeons-le aujourd'hui, & nous mangerons mon fils demain.

29. *Ainſi nous avons bouilli mon fils, & l'avons mangé, & le jour d'aprés je lui ai dit; Donne ton fils, & mangeons-le: mais elle a caché ſon fils. * *Lam.* 4: 10.

30. Or dés-que le Roi eut entendu les paroles de cette femme, il déchira ſes vêtemens, (or il paſſoit alors ſur la muraille) ce que le peuple vit, & voilà il avoit un ſac ſur ſa chair en dedans.

31. C'eſt pourquoi *le Roi* dit; Dieu me faſſe ainſi, & ainſi il y ajoûte, ſi aujourd'hui la tête d'Eliſée fils de Saphat demeure ſur lui.

32. Et Eliſée étant aſſis dans ſa maiſon, & les Anciens étant aſſis avec lui, le Roi envoya un homme de ſa part: mais avant que le meſſager fût venu à *Eliſée*, *Eliſée* dit aux Anciens; Ne voyez-vous pas que le fils de ce meurtrier-là a envoyé ici pour m'oter la tête? Prenez garde, ſi-tôt que le meſſager ſera entré, de fermer la porte, & de l'arréter à la porte; *n'entendez-vous* pas le bruit des pieds de ſon maître qui vient aprés lui?

33. Et comme il parloit encore avec eux, voici le meſſager deſcendit vers lui: & *le Roi* dit; Voici, ce mal vient de l'Eternel, qu'attendrai-je plus de l'Eternel?

CHAPITRE VII.

Eliſée prédit l'abondance. Les Syriens defaits.

ALors Eliſée dit; Ecoutez la parole de l'Eternel; Ainſi a dit l'Eternel; Demain à cette heure-ci *on donnera le* ſât de fine farine pour un ſicle, & les deux ſâts d'orge pour un ſicle, à la porte de Samarie.

2. Mais un capitaine, ſur la main duquel le Roi s'appuyoit, répondit à l'homme de Dieu, & dit; Quand l'Eternel feroit maintenant des ouvertures au ciel, cela arriveroit-il? Et Eliſée dit, Voilà, tu le verras de tes yeux, mais tu n'en mangeras point.

3. Or il y avoit à l'entrée de la porte quatre hommes lépreux, & ils dirent l'un à l'autre; Pourquoi demeurons-nous ici, juſqu'à ce que nous mourions?

4. Si nous parlons d'entrer dans la ville, la famine y eſt, & nous mourrons-là; & ſi nous demeurons ici, nous mourons auſſi. Maintenant donc venez, & gliſſons-nous au camp des Syriens: s'ils nous laiſſent vivre, nous vivrons; & s'ils nous font mourir, nous mourrons.

5. C'eſt pourquoi ils ſe leverent avant le jour pour entrer au camp des Syriens; & ils vinrent juſqu'à l'un des bouts du camp, & voilà il n'y avoit perſonne.

6. Car

6. Car le Seigneur avoit fait entendre dans le camp des Syriens un bruit de chariots, & un bruit de chevaux, & un bruit d'une grande armée: de ſorte qu'ils avoient dit l'un à l'autre; Voilà, le Roi d'Iſraël a payé les Rois des Héthiens, & les Rois des Egyptiens pour venir contre nous.

7. C'eſt pourquoi ils s'étoient levez avant le point du jour, & s'étoient enfuïs, & ils avoient laiſſé leurs tentes, leurs chevaux, leurs ânes, & le camp comme il étoit: & ils s'étoient enfuïs pour *ſauver* leur vie:

8. Ces lépreux-là donc entrerent juſqu'à l'un des bouts du camp, puis ils vinrent dans une tente, & mangerent, & bûrent & prirent de là de l'argent, de l'or, & des vêtemens, & s'en allerent, & *les* cacherent. Aprés quoi ils retournerent & entrerent dans une autre tente, & prirent de là auſſi *des mêmes choſes*, & s'en allerent, & les cacherent.

9. Alors ils dirent l'un à l'autre; Nous ne faiſons pas bien: ce jour eſt un jour de bonnes nouvelles, & nous ne diſons mot! ſi nous attendons juſqu'à ce que le jour ſoit venu, l'iniquité nous trouvera: maintenant donc venez, allons, & faiſons-*le* ſavoir à la maiſon du Roi.

10. Ils vinrent donc, & crierent aux portiers de la ville, & leur firent entendre, en diſant; Nous ſommes entrez dans le camp des Syriens, & voilà, il n'y a perſonne, & on n'y entend la voix d'aucun homme: mais il y a ſeulement des chevaux attachez, & des ânes attachez, & les tentes ſont comme elles étoient.

11. Alors les portiers s'écrierent, & le firent entendre dans la maiſon du Roi.

12. Et le Roi ſe leva de nuit, & dit à ſes ſerviteurs; Je vous dirai maintenant ce que les Syriens nous auront fait: ils ont connu que nous ſommes affamez, & ils ſeront ſortis du camp pour ſe cacher aux champs, diſant; Quand ils ſeront ſortis hors de la ville, nous les prendrons vifs, & nous entrerons dans la ville.

13. Qu'on prenne tout-à-l'heure cinq des chevaux qui ſont demeurez de reſte dans la ville; *car* voilà c'eſt preſque tout ce qui eſt reſté du grand nombre des chevaux d'Iſraël, c'eſt-là-preſque tout ce qui n'a point été conſumé de cette multitude *de chevaux* d'Iſrael, & envoyons voir ce que c'eſt.

14. Ils prirent donc deux chevaux de chariot, & ainſi le Roi envoya aprés le camp des Syriens, en diſant; Allez & voyez.

15. Et ils s'en allerent apres eux juſqu'au Jourdain, & voilà le chemin étoit plein de vêtemens, & de hardes que les Syriens avoient jettées en ſe hâtant: puis les meſſagers retournerent & le rapporterent au Roi.

16. Alors le peuple ſortit, & pilla le camp des Syriens, de ſorte qu'on donna le ſât de fine farine pour un ſicle, & les deux ſats d'orge pour un ſicle, ſelon la parole de l'Eternel.

17. Et le Roi donna charge de garder la porte au capitaine, ſur la main duquel il s'appuyoit: & le peuple le foula à la porte, tellement qu'il mourut, ſuivant ce que l'homme de Dieu avoit dit, en parlant au Roi lors qu'il étoit deſcendu vers lui.

18. Car lors que l'homme de Dieu avoit parlé au Roi, en diſant; Demain au matin à cette heure-ci on donnera à la porte de Samarie

les

les deux sats d'orge pour un sicle, & le sat de fine farine pour un sicle.

19. Ce capitaine-là avoit répondu à l'homme de Dieu, & avoit dit; Quand maintenant l'Eternel feroit des ouvertures au ciel, ce que tu dis pourroit-il arriver? Et *l'homme de Dieu* avoit dit; Voilà, tu le verras de tes yeux, mais tu n'en mangeras point.

20. Il lui en arriva donc ainsi: car le peuple le foula à la porte, de sorte qu'il mourut.

CHAPITRE VIII.

La Sunamite. Hazaël.

OR Elisée avoit parlé à la femme au fils de laquelle il avoit rendu la vie, en disant; Leve-toi, & t'en va, toi & ta famille, & sai ton séjour où tu pourras; car l'Eternel a appellé la famine, & même elle vient sur le païs pour y demeurer sept ans.

2. Cette femme-là donc s'étant levée avoit fait selon la parole de l'homme de Dieu, & s'en étoit allée, elle & sa famille, & avoit demeuré sept ans au païs des Philistins.

3. Mais il arriva qu'au bout des sept ans cette femme là s'en retourna du païs des Philistins, puis elle s'en alla pour faire requête au Roi touchant sa maison, & ses champs.

4. Alors le Roi parloit à Guéhazi serviteur de l'homme de Dieu, en disant; Je te prie récite-moi toutes les grandes choses qu'Elisée a faites.

5. Et il arriva que lors qu'il recitoit au Roi comment *Elisée* avoit rendu la vie à un mort, voici, la femme, au fils de laquelle il avoit rendu la vie, vint faire requête au Roi touchant sa maison, & ses champs. Et Guéhazi dit; O Roi mon Seigneur, c'est ici la femme, & c'est ici son fils, à qui Elisée a rendu la vie.

6. Alors le Roi s'en enquit de la femme; & elle lui raconta tout. Et le Roi lui donna un Eunuque, auquel il dit, Fai lui r'avoir tout ce qui lui appartenoit, même tous les revenus de ses champs depuis le temps qu'elle a quitté le païs jusqu'à maintenant.

7. Or Elisée alla à Damas, & alors Benhadad Roi de Syrie étoit malade, & on lui rapporta, & on lui dit; L'homme de Dieu est venu ici.

8. Et le Roi dit à Hazaël, prens quelque présent avec toi, & t'en va au devant de l'homme de Dieu, & par son moyen enquiers-toi de l'Eternel, en disant; Releverai-je de cette maladie?

9. Et Hazaël s'en alla au devant de lui, ayant pris avec soi un présent, *savoir*, quarante chameaux chargez de tout ce qu'il y avoit de meilleur à Damas, & il vint, & se présenta devant lui, & dit; Ton fils Ben-hadad Roi de Syrie m'a envoyé vers toi, pour te dire; Releverai-je de cette maladie?

10. Et Elisée lui répondit; Va, & di lui; Certainement tu en pourrois relever: toutefois l'Eternel m'a montré que certainement il mourra.

11. Et l'homme de Dieu arrêta sa vûe *sur Hazaël*, & se retint longtemps; puis l'homme de Dieu pleura.

12. Et Hazaël dit; Pourquoi pleure mon Seigneur? Et il répondit; Parce que je sai combien tu feras de mal aux enfans d'Israël: tu mettras le feu à leurs villes fortes, & tu tueras avec l'épée leurs jeunes gens, & tu écraseras leurs petits

petits enfans, & tu fendras leurs femmes enceintes.

13. Et Hazaël dit; Mais qui est ton serviteur qui n'est qu'un chien pour faire de si grandes choses? Et Elisée répondit, L'Eternel m'a montré que tu seras Roi de Syrie.

14. Ainsi Hazaël se retira d'avec Elisée, & revint vers son maître, qui lui demanda; que t'a dit Elisée? Et il répondit; Il m'a dit, que certainement tu peux relever de *cette maladie*.

15. Mais il arriva que le lendemain *Hazaël* prit un drap épais, & l'ayant plongé dans l'eau, il l'étendit sur le visage de *Ben-hadad*, dont il mourut: & Hazaël regna en sa place.

16. Or la cinquieme année de Joram fils d'Achab Roi d'Israel, Josaphat étant Roi de Juda, Joram fils de Josaphat Roi de Juda, commença à regner sur Juda.

17. Il étoit âgé de trente-deux ans quand il commença à regner, & il regna huit ans à Jérusalem.

18. Et il suivit le train des Rois d'Israel comme avoit fait la maison d'Achab; car la fille d'Achab étoit sa femme, de sorte qu'il fit ce qui est déplaisant à l'Eternel.

19. Toutefois l'Eternel ne voulu point détruire Juda, pour l'amour de David son serviteur, * selon ce qu'il lui avoit dit, qu'il lui donneroit une lampe, à lui & à ses fils, à toûjours. * *Pse.* 132: 17.

20. De son temps ceux d'Edom se révolterent de l'obéïssance de Juda, & établirent un Roi sur eux.

21. C'est pourquoi Joram passa à Tsahir avec tous ses chariots, & se leva de nuit, & frappa les Iduméens qui étoient autour de lui, & les Gouverneurs des chariots: mais le peuple s'enfuït dans ses tentes.

22. Neanmoins les Iduméens se révolterent de l'obeïssance de Juda *& celà à duré* jusqu'à aujourd'hui: En ce même temps-là Libna aussi se révolta.

23. Le reste des faits de Joram, tout ce, dis-je, qu'il a fait, n'est-il pas écrit au Livre des Chroniques des Rois de Juda?

24. Et Joram s'endormit avec ses peres, & fut enséveli avec eux dans la Cité de David; & Achazia son fils regna en sa place.

25. La douzieme année de Joram fils d'Achab Roi d'Israel, Achazia fils de Joram Roi de Juda, commença à regner.

26. Achazia étoit âgé de vingt-deux ans quand il commença à regner, & il regna un an à Jérusalem; sa mere avoit nom Hathalia, *& étoit* fille de Homri Roi d'Israël.

27. Il suivit le train de la maison d'Achab, & fit ce qui est déplaisant à l'Eternel, comme avoit fait la maison d'Achab: car il étoit gendre de la maison d'Achab.

28. Or il s'en alla avec Joram fils d'Achab à la guerre contre Hazaël Roi de Syrie, à Ramoth de Galaad, & les Syriens frapperent Joram.

29. Et le Roi Joram s'en retourna pour se faire panser à Jizréhel des playes que les Syriens lui avoient faites à Rama, quand il combattoit contre Hazaël Roi de Syrie: & Achazia fils de Joram, Roi de Juda, descendit pour voir Joram fils d'Achab à Jizréhel, parce qu'il étoit malade.

CHAPITRE IX.

Jéhu oinct Roi sur Israel. Il tue Joram Roi d'Israel, & Izebel.

ALors Elisée le Prophete appella un d'entre les fils des Prophetes & lui dit; * Trousse tes reins; & prens cette phiole d'huile en ta main,

main, & t'en va à Ramoth de Galaad. *1. *Rois* 19 : 16.

2. Quand tu y seras entré, regarde où sera Jéhu fils de Josaphat fils de Nimsi, & y entre, & l'ayant fait lever d'entre ses freres, tu le feras entrer dans quelque chambre secrette.

3. Puis tu prendras la phiole d'huile, & la verseras sur sa tête, & tu diras, Ainsi a dit l'Eternel ; Je t'ai oinct pour être Roi sur Israel : aprés quoi tu ouvriras la porte, & t'enfuïras, & ne t'arrêteras point.

4. Ainsi ce jeune homme, qui étoit le serviteur du Prophete, s'en alla à Ramoth de Galaad.

5. Et quand il y fut entré, voici, les capitaines de l'armée étoient là assis : & il dit ; Capitaine, j'ai à parler à toi : & Jéhu répondit ; A qui de nous tous parles-tu ? Et il dit ; A toi, Capitaine.

6. Alors *Jéhu* se leva, & entra dans la maison : & *le jeune homme* lui versa l'huile sur la tête, & lui dit ; Ainsi a dit l'Eternel le Dieu d'Israel : Je t'ai oinct pour être Roi sur le peuple de l'Eternel : *c'est-à-dire* sur Israel.

7. Et tu frapperas la maison d'Achab ton Seigneur ; car je ferai vengeance du sang de mes serviteurs les Prophetes, & du sang de tous les serviteurs de l'Eternel, *en le redemandant* de la main d'Izebel.

8. *Et toute la maison d'Achab perira, & je retrancherai à Achab depuis l'homme jusqu'à un chien, tant ce qui est serré que ce qui est délaissé en Israel. *1. *Rois*. 21 : 21.

9. Et je mettrai la maison d'Achab au même état que la maison de Jéroboam fils de Nébat, & la maison de Bahasa, fils d'Ahija.

10. Les chiens aussi mangeront Izebel au champ de Jizréhel, & il n'y aura personne qui l'ensevelisse : aprés quoi il ouvrit la porte, & s'enfuït.

11. Alors Jéhu sortit vers les serviteurs de son maître, & on lui dit ; Tout va-t-il bien ? Pourquoi cet insensé est-il venu vers toi ? Et il leur répondit ; Vous connoissez l'homme & ce qu'il sait dire.

12. Mais il dirent ; Ce n'est pas cela : déclare nous-le maintenant, & il répondit ; il m'a dit telle & telle chose, & m'a dit ; ainsi a dit l'Eternel, Je t'ai oinct pour être Roi sur Israel.

13. Alors ils se hâterent, & prirent chacun leurs vêtemens, & les mirent sous lui au plus haut des degrez, & sonnerent de la trompette, & dirent ; Jéhu a été fait Roi.

14. Ainsi Jéhu fils de Josaphat, fils de Nimsi, se ligua contre Joram. Or Joram avoit muni Ramoth de Galaad, lui & tout Israel, de peur d'Hazael Roi de Syrie.

15. Et le Roi Joram s'en étoit retourné pour se faire panser à Jizréhel des playes que les Syriens lui avoient faites, quand il combattoit contre Hazaël Roi de Syrie. Et Jéhu dit ; Si vous le trouvez bon, *empêchons* que personne ne sorte ni n'échappe de la ville pour aller porter *cette nouvelle* à Jizréhel.

16. Alors Jéhu monta à cheval, & s'en alla à Jizréhel, car Joram étoit là malade : & Achazia Roi de Juda y étoit descendu pour visiter Joram.

17. Or il y avoit une sentinelle sur une tour à Jizréhel, qui voyant venir la troupe de Jéhu dit ; Je vois une troupe de gens. Et Joram dit ; Prens un homme de cheval, & l'envoye au devant d'eux, & qu'il dise ; Y a-t-il paix ?

18. Et

18. Et l'homme de cheval s'en alla au devant de lui : & dit ; Ainsi dit le Roi, Y a-t-il paix ? Et Jéhu répondit ; Qu'as-tu à faire de paix ? Mets-toi derriere moi ; & la sentinelle le rapporta, en disant ; Le messager est venu jusqu'à eux, & il ne retourne point.

19. Et il envoya un autre homme de cheval, qui vint à eux, & dit ; Ainsi a dit le Roi, Y a-t-il paix ? Et Jéhu répondit ; Qu'as-tu à faire de paix ? Mets-toi derriere moi.

20. Et la sentinelle le rapporta, & dit ; Il est venu jusqu'à eux, & il ne retourne point : mais la démarche est comme la démarche de Jéhu fils de Nimsi : car il marche avec furie.

21. Alors Joram dit ; Qu'on attelle ; & on attella son chariot : Ainsi Joram Roi d'Israel sortit avec Achazia Roi de Juda, chacun dans son chariot, & ils allerent pour rencontrer Jéhu, & ils le trouverent dans le champ de Naboth Jizrehélite.

22. Et dés que Joram eut vû Jéhu, il dit ; N'y a-t-il pas paix, Jéhu ? *Et Jéhu* répondit ; Quelle paix, tandis que les paillardises de de ta mere Izebel, & ses enchantemens seront en si grand nombre ?

23. Alors Joram tourna sa main, & s'enfuït : & dit à Achazia ; Achazia, nous sommes trompez.

24. Et Jéhu empoigna l'arc à pleine main, & frappa Joram entre ses épaules, de sorte que la fléche sortoit au travers de son cœur, & il tomba sur ses genoux dans son chariot.

25. Et *Jéhu* dit à Bidkar son capitaine, Prens *le* & le jette en quelque endroit du champ de Naboth Jizréhélite : car souviens-toi que quand nous etions à cheval moi & toi, l'un prés de l'autre, à la suite d'Achab son pere, l'Eternel prononça cette charge contre lui :

26. Si je ne vis hier au soir le sang de Naboth, & le sang de ses fils, dit l'Eternel, & si je ne te le rends dans ce champ-ci, dit l'Eternel : c'est pourquoi prens-*le* maintenant & le jette dans ce champ, suivant la parole de l'Eternel.

27. Or Achazia Roi de Juda ayant vû cela, s'étoit enfuï par le chemin de la maison du jardin : mais Jéhu l'avoit poursuivi, & avoit dit ; Frappez aussi celui-ci sur le chariot. Ce fut dans la montée de Gur qui est auprés de *Jibleham : puis il s'enfuït à Meguiddo, & mourut-là, *Jos.* 17 : 13.

28. Et ses serviteurs l'emmenerent sur un chariot à Jérusalem, & l'ensevelirent dans son sépulcre avec ses peres, en la Cité de David.

29. Or l'onzieme année de Joram fils d'Achab, Achazia avoit commencé à regner sur Juda.

30. Et Jéhu vint à Jizréhel, & Izebel ayant appris *que Jéhu venoit* farda son visage, & orna sa tête, & regardoit par la fenêtre.

31. Et comme Jéhu entroit dans la porte : elle dit ; En, a-t-il bien pris à Zimri qui tua son Seigneur ?

32. Et il leva sa tête vers la fenêtre, & dit ; Qui est ici de mes gens ? Qui ? Alors deux ou trois des Eunuques regarderent vers lui.

33. Et il leur dit ; Jettez la en bas : & ils la jetterent, de sorte qu'il réjaillit de son sang contre la muraille, & contre les chevaux, & il la foula aux pieds.

34. Et étant entré, il mangea, & but : puis il dit ; Allez voir maintenant cette maudite-là, & l'ensevelissez : car elle est fille de Roi.

35. Ils s'en allerent donc pour l'en-

l'enſevelir : mais ils n'y trouverent rien que le crane, & les pieds & les paumes des mains.

36. Et étant retournez ils le lui rapporterent : & il dit ; C'eſt la parole de l'Eternel laquelle il avoit proférée par le moyen de ſon ſerviteur Elie Tisbite, en diſant ; Dans le champ de Jizréhel les chiens mangeront la chair d'Izebel.

37. Et la charogne d'Izebel ſera comme du fumier ſur le deſſus du champ dans le champ de Jizréhel ; de ſorte qu'on ne pourra point dire ; C'eſt ici Izebel.

CHAPITRE X.

Tous les fils d'Achab & les Prophetes de Bahal exterminez.

OR Achab avoit ſoixante & dix fils à Samarie : & Jéhu écrivit des Lettres & les envoya à Samarie aux principaux de Jizréhel, aux Anciens, & aux nourriſſiers d'Achab, leur mandant en ces termes ;

2. Auſſi-tôt que ces Lettres ſeront parvenues à vous, qui avez avec vous les fils de vôtre maître, & les chariots, & les chevaux, & la ville forte, & les armes :

3. Regardez qui eſt le plus conſiderable & le plus agréable d'entre les fils de vôtre maître, & mettez-le ſur le trône de ſon pere, & combattez pour la maiſon de vôtre maître.

4. Et ils eurent trés-grande peur & dirent ; Voilà, deux Rois n'ont point pû tenir contre lui, comment donc tiendrions-nous bon ?

5. Ceux-là donc qui avoient la charge de la maiſon, & ceux qui étoient commis ſur la ville, & les Anciens, & les nourriſſiers manderent à Jéhu, en diſant ; Nous ſommes tes ſerviteurs, nous ferons tout ce que tu nous diras : nous ne ferons perſonne Roi, fai ce qui te ſemblera bon.

6. Et il leur écrivit des Lettres pour la ſeconde fois, en ces termes ; Si vous étes à moi, & ſi vous obéiſſez à ma voix, prenez les têtes des fils de vôtre maître, & venez vers moi demain à cette heure-ci à Jizréhel ; or les fils du Roi, qui étoient ſoixante & dix hommes, étoient avec les plus grands de la ville qui les nourriſſoient :

7. Auſſi-tôt donc que ces Lettres furent parvenues à eux, ils prirent les fils du Roi, & mirent à mort ſoixante & dix hommes, & ayant mis leurs têtes dans des paniers, ils les lui envoyerent à Jizréhel.

8. Et un meſſâger vint qui le lui rapporta, & dit ; Ils ont apporté les têtes des fils du Roi : & il répondit, Mettez-les en deux monceaux à l'entrée de la porte, juſqu'au matin.

9. Et il ſortit au matin, & s'étant arrêté, il dit à tout le peuple ; Vous étes juſtes ; voici j'ai fait ligue contre mon Seigneur, & je l'ai tué : & qui eſt-ce qui a frappé tous ceux-ci ?

10. Sachez maintenant qu'il ne tombera rien en terre de la parole de l'Eternel, laquelle l'Eternel a prononcée contre la maiſon d'Achab ; & que l'Eternel a fait ce dont il avoit parlé par le moyen de ſon ſerviteur Elie.

11. Jéhu tua auſſi tous ceux qui étoient demeurez de reſte de la maiſon d'Achab à Jizréhel, & tous ceux qui avoient été avancez par lui, & ſes familiers amis, & ſes principaux officiers, en ſorte qu'il ne lui en laiſſa pas un de reſte.

12. Puis il ſe leva, & partit & alla à Samarie, & comme il fut prés d'une

d'une cabane de bergers ſur le chemin,

13. *Il trouva les freres d'Achazia Roi de Juda, & il leur dit ; Qui étes-vous ? Et ils répondirent ; Nous ſommes les freres d'Achazia & nous ſommes déſcendus pour ſaluer les fils du Roi, & les fils de la Reine. *2. *Chron.* 22 : 8.

14. Et il dit ; Empoignez-les vifs. Et ils les empoignerent tous vifs, & les mirent à mort, *ſavoir* quarante deux hommes, auprés du puits de la cabane des bergers, & on n'en laiſſa pas un de reſte.

15. Et *Jéhu* étant parti de là, trouva Jonadab fils de Réchab qui venoit au devant de lui, lequel il ſalua, & lui dit ; Ton cœur eſt-il auſſi droit *envers moi* que mon cœur l'eſt envers le tien ? Et Jonadab répondit ; Il l'eſt, oui il l'eſt, donne-moi ta main : & il lui donna ſa main, & le fit monter avec lui dans le chariot.

16. Puis il dit ; Viens avec moi, & tu verras le zele que j'ai pour l'Eternel : ainſi on le mena dans ſon chariot.

17. Et quand *Jéhu* fut venu à Samarie, il tua tous ceux qui étoient demeurez de reſte *de la maiſon* d'Achab à Samarie, juſqu'à ce qu'il eut tout exterminé, *ſelon la parole que l'Eternel avoit dite à Elie. *1. *Rois* 21 : 21.

18. Puis Jéhu aſſembla tout le peuple, & leur dit ; Achab n'a ſervi qu'un peu Bahal : mais Jéhu le ſervira beaucoup.

19. Maintenant donc appellez-moi tous les Prophetes de Bahal, tous ſes ſerviteurs, & tous ſes Sacrificateurs ; qu'il n'y en manque pas un, car j'ai à faire un grand ſacrifice à Bahal. Quiconque ne s'y trouvera, ne vivra point. Or Jéhu faiſoit cela par fineſſe, pour faire perir les ſerviteurs de Bahal.

20. Et Jéhu dit, Sanctifiez une fête ſolemnelle à Bahal : & ils la publierent.

21. Et Jéhu envoya par tout Iſraël, & tous les ſerviteurs de Bahal vinrent : il n'y en eut pas un qui n'y vînt ; & ils entrerent dans la maiſon de Bahal, & la maiſon de Bahal fut remplie depuis un bout juſqu'à l'autre.

22. Alors il dit à celui qui avoit la charge du Reveſtiaire ; Tires-en des vêtemens pour tous les ſerviteurs de Bahal ; & il leur en tira des vêtemens.

23. Et Jéhu & Jonadab fils de Réchab entrerent dans la maiſon de Bahal, & *Jéhu* dit aux ſerviteurs de Bahal ; Cherchez diligemment & regardez que par hazard il n'y ait ici entre vous quelqu'un des ſerviteurs de l'Eternel : & prenez garde qu'il n'y ait que les ſeuls ſerviteurs de Bahal.

24. Ils entrerent donc pour faire des ſacrifices & des holocauſtes : or Jéhu avoit fait mettre par dehors quatre-vingts hommes, & leur avoit dit ; S'il y a quelqu'un de ces hommes que je m'en vais mettre entre vos mains, qui en échappe, la vie de chacun de vous répondra pour la vie de cet homme.

25. Et il arriva que dés qu'on eut achevé de faire l'holocauſte, Jéhu dit aux archers & aux capitaines ; Entrez, tuez-les, & que nul n'echappe. Les archers donc & les capitaines les paſſerent au fil de l'épée, & les jetterent là, puis ils s'en allerent juſqu'à la ville de la maiſon de Bahal.

26. Et ils tirerent dehors les ſtatues de la maiſon de Bahal, & les brûlerent.

27. Et ils démolirent la ſtatue de Bahal : ils demolirent auſſi la maiſon de Bahal, & la mirent *à ſervir* de retraits, juſqu'à ce jour.

28. Ainſi Jéhu extermina Bahal d'Iſraël.

29. Toutefois Jéhu ne ſe détourna point des péchez de Jéroboam fils de Nébat, par leſquels il avoit fait pecher Iſraël, *ſavoir* des *veaux d'or qui étoient à Béthel, & à Dan. *1 *Rois* 12 : 28.

30. Et l'Eternel dit à Jéhu ; Parce que tu as fort bien exécuté ce qui étoit droit devant moi, & que tu as fait à la maiſon d'Achab tout ainſi que j'avois en mon cœur, tes fils ſeront aſſis ſur le trône d'Iſraël juſqu'à la quatrieme génération.

31. Mais Jéhu ne prit point garde à marcher de tout ſon cœur dans la Loi de l'Eternel le Dieu d'Iſraël, & ne ſe détourna point des péchez de Jéroboam par leſquels il avoit fait pécher Iſraël.

32. En ce temps-là l'Eternel commença à retrancher *quelque partie du Royaume* d'Iſraël : car Hazaël battit les Iſraëlites dans toutes les frontieres.

33. Depuis le Jourdain juſqu'au ſoleil levant, *ſavoir* dans tout le païs de Galaad, des Gadites, & des Rubenites, & de ceux de Manaſſé, depuis Haroher, qui eſt ſur le torrent d'Arnon, juſqu'en Galaad & en Baſan.

34. Le reſte des faits de Jéhu, tout ce, dis-je, qu'il a fait, & tous ſes exploits, ne ſont-ils pas écrits au Livre des Chroniques des Rois d'Iſraël ?

35. Et Jéhu s'endormit avec ſes péres, & fut enſéveli à Samarie : & Joachaz ſon fils regna en ſa place.

36. Or les jours que Jéhu regna ſur Iſraël à Samarie furent vingt-huit ans.

CHAPITRE XI.

Joas. Jéhojadah le Sacrificateur. Hathalia.

OR Hathalia mere d'Achazia, ayant vû que ſon fils étoit mort, s'éleva, & extermina toute la race Royale.

2. Mais Jéhoſebah fille du Roi Joram, ſœur d'Achazia, prit Joas fils d'Achazia, & le déroba d'entre les fils du Roi qu'on faiſoit mourir, *& le mit* avec ſa nourrice dans la chambre aux lits : & on le cacha de devant Hathalia, de ſorte qu'on ne le fit point mourir.

3. Et il fut caché avec elle dans la maiſon de l'Eternel, l'eſpace de ſix ans : cependant Hathalia regnoit ſur le païs.

4. Et la ſeptieme année Jéhojadah envoya, & prit des centeniers, des capitaines, & des archers, & les fit entrer vers ſoi dans la maiſon de l'Eternel, & traita alliance avec eux, & les fit jurer dans la maiſon de l'Eternel, & leur montra le fils du Roi.

5. Puis il leur commanda, en diſant ; *C'eſt* ici ce que vous ferez : la troiſieme partie d'entre vous qui entrez en ſemaine, fera la garde de la maiſon du Roi.

6. Et la troiſieme partie ſera à la porte de Sur : & la troiſieme partie ſera * à la porte qui eſt derriere les archers : ainſi vous ferez le guet pour garder le Temple, afin que perſonne n'y entre par force. *2. *Chron.* 23 : 4.

7. Et les deux compagnies d'entre vous tous qui ſortez de ſemaine, feront le guet pour garder la maiſon de l'Eternel, auprés du Roi.

8. Et vous environnerez le Roi tout autour, chacun ayant ſes armes en ſa main, & ſi quelqu'un entre dans les rangs, qu'il ſoit mis à mort :

à mort : vous ſerez avec le Roi quand il ſortira, & quand il entrera.

9. Les centeniers donc firent tout ainſi que Jéhojadah le Sacrificateur avoit commandé, & prirent chacun ſes gens, tant ceux qui entroient en ſemaine, que ceux qui ſortoient de ſemaine ; & ils vinrent vers le Sacrificateur Jéhojadah.

10. Et le Sacrificateur donna aux centeniers des halebardes & des boucliers qui avoient été au Roi David, & qui étoient dans la maiſon de l'Eternel.

11. Et les archers ſe tinrent rangez auprés du Roi tout à l'entour, ayant chacun les armes à la main, de côté droit du Temple juſqu'au côté gauche, tant pour l'autel que pour le Temple.

12. Et *Jéhojadah* fit amener le fils du Roi, & mit ſur lui la couronne, & le Témoignage, & ils l'établirent Roi, & l'oignirent, & frappant des mains, ils dirent ; Vive le Roi.

13. Et Hathalia entendant le bruit des archers, & du peuple, entra vers le peuple dans la maiſon de l'Eternel.

14. Et elle regarda, & voilà, le Roi étoit prés de la colomne, ſelon la coûtume des Rois, & les capitaines & les trompettes étoient prés du Roi, & tout le peuple du païs éclatoit de joye, & on ſonnoit des trompettes. Alors Hathalia déchira ſes vêtemens, & cria ; Conjuration, conjuration.

15. Et le Sacrificateur Jéhojadah commanda aux centeniers qui avoient la charge de l'armée, & leur dit ; Menez-la hors des rangs, & que celui qui la ſuivra ſoit mis à mort par l'épée ; car le Sacrificateur avoit dit ; Qu'on ne la mette point à mort dans la maiſon de l'Eternel.

16. Ils lui firent donc place, & elle revint dans la maiſon du Roi par le chemin de l'entrée des chevaux, & fut tuée là.

17. Et Jéhojadah traita alliance entre l'Eternel, le Roi, & le peuple, qu'ils ſeroient pour peuple à l'Eternel : *il traita* pareillement *alliance* entre le Roi & le peuple.

18. Alors tout le peuple du païs entra dans la maiſon de Bahal, & la démolirent, avec ſes autels, & briſerent entierement ſes images : ils tuerent auſſi Mattam Sacrificateur de Bahal, devant les autels ; & le Sacrificateur ordonna des gardes en la maiſon de l'Eternel.

19. Et il prit les centeniers, les capitaines, les archers, & tout le peuple du païs, & ils firent deſcendre le Roi de maiſon de l'Eternel, & entrerent dans la maiſon du Roi, par le chemin de la porte des archers : & *Joas* s'aſſit ſur le trône des Rois.

20. Et tout le peuple du païs fut dans la joye, & la ville fut en repos ; quoi qu'on eût mis à mort Hathalia par l'épée dans la maiſon du Roi.

21. Joas étoit âgé de ſept ans quand il commença à regner.

CHAPITRE XII.

Pieté de Joas. Jéhojadah.

LA ſeptieme année de Jéhu, Joas commença à regner, & il regna quarante ans à Jéruſalem : ſa mere avoit nom Tſibia, & elle étoit de Béer-ſebah.

2. Joas fit ce qui eſt droit devant l'Eternel, pendant tout le temps que Jéhojadah le Sacrificateur l'enſeigna.

3. Toutefois les hauts lieux ne furent point ôtez, le peuple ſacrifioit

fioit encore & faiſoit des encenſemens dans les hauts lieux.

4. Et Joas dit aux Sacrificateurs; Quant à tout l'argent conſacré que l'on apporte dans la maiſon de l'Eternel, ſoit l'argent de tout homme qui paſſe par le dénombrement, ſoit l'argent des perſonnes ſelon l'eſtimation qu'en fait le Sacrificateur, & tout l'argent que chacun apporte volontairement dans la maiſon de l'Eternel:

5. Que les Sacrificateurs le prennent par devers eux, chacun de celui qu'il connoit, & qu'ils en réparent ce qui eſt à réparer au Temple, par tout où l'on trouvera quelque choſe à réparer.

6. Mais il arriva que la vingt & troiſieme année du Roi Joas, les Sacrificateurs n'avoient point encore réparé ce qui étoit à réparer au Temple.

7. Et le Roi Joas appella le Sacrificateur Jéhojadah, & les autres Sacrificateurs, & il leur dit; Pourquoi n'avez-vous pas réparé ce qui étoit à réparer au Temple? or maintenant ne prenez plus d'argent de ceux que vous connoiſſez, mais laiſſez-le pour ce qui eſt à réparer au Temple.

8. Et les Sacrificateurs s'accorderent de ne prendre plus l'argent du peuple, & de ne réparer point ce qui étoit à réparer au Temple.

9. C'eſt pourquoi le Sacrificateur Jéhojadah prit un coffre, & fit un trou à ſon couvercle, & le mit auprés de l'autel à main droite, à l'endroit par où l'on entroit dans la maiſon de l'Eternel: & les Sacrificateurs qui gardoient les vaiſſeaux, mettoient là tout l'argent qu'on apportoit à la maiſon de l'Eternel.

10. Et dés qu'ils voyoient, qu'il y avoit beaucoup d'argent au coffre, le Secretaire du Roi montoit avec le grand Sacrificateur, & ils mettoient dans des ſacs l'argent qui ſe trouvoit dans la maiſon de l'Eternel, puis ils le comptoient.

11. Et ils délivroient cet argent bien compté entre les mains de ceux qui avoient charge de l'œuvre, & qui étoient commis ſur la maiſon de l'Eternel, leſquels le diſtribuoient aux charpentiers & architectes qui refaiſoient la maiſon de l'Eternel;

12. Et aux maſſons, & aux tailleurs de pierres, pour acheter du bois & des pierres de taille, afin de réparer ce qui étoit à réparer dans la maiſon de l'Eternel, & *pour acheter* tout ce qu'il faloit employer pour la réparation du Temple.

13. Au reſte, de cet argent qu'on apportoit dans la maiſon de l'Eternel, on n'en faiſoit point de coupes d'argent pour la maiſon de l'Eternel, * ni de ſerpes, ni de baſſins, ni de trompettes, ni aucune autre vaiſſeau d'or, ou vaiſſeau d'argent: *1. *Rois* 7: 50.

14. Mais on le diſtribuoit à ceux qui avoient la charge de l'œuvre, leſquels en réparoient la maiſon de l'Eternel.

15. Et on ne faiſoit point rendre compte à ceux entre les mains de qui on avoit délivré cet argent, pour le diſtribuer à ceux qui faiſoient le travail: car ils *le* faiſoient fidellement.

16. L'argent *des ſacrifices* pour le délit, & l'argent *des ſacrifices* pour les péchez n'étoit point apporté dans la maiſon de l'Eternel: *car* il étoit aux Sacrificateurs.

17. Alors Hazaël Roi de Syrie monta, & fit la guerre contre Gath, & la prit: puis Hazaël tourna viſage pour monter contre Jéruſalem.

18. Mais Joas Roi de Juda prit tout ce qui étoit conſacré, que Joſaphat, Joram, & Achazia ſes peres, Rois de Juda, avoient conſacré, & tout l'or qui ſe trouva dans les tréſors de la maiſon de l'Eternel & de la maiſon du Roi, & l'envoya à Hazaël Roi de Syrie, qui ſe retira de devant Jéruſalem.

19. Le reſte des faits de Joas, tout ce, dis-je, qu'il a fait, n'eſt-il pas écrit au Livre des Chroniques des Rois de Juda?

20. Or ſes ſerviteurs ſe ſoûleverent, & ſe liguerent, & frapperent Joas dans la maiſon de Millo, qui eſt à la deſcente de Silla.

21. Jozacar fils de Simhath, & Jozabad fils de Somer ſes ſerviteurs le frapperent, & il mourut; & on l'enſevelit avec ſes peres dans la Cité de David: & Amatſia ſon fils regna en ſa place.

CHAPITRE XIII.

Joachaz. Joas. Mort d'Eliſée. Miracle de ſes os.

LA vingt & troiſieme année de Joas fils d'Achazia Roi de Juda, Joachaz fils de Jéhu commença à regner ſur Iſraël à Samarie, & *regna* dix-ſept ans.

2. Et il fit ce qui eſt déplaiſant à l'Eternel; car il ſuivit les péchez de Jéroboam fils de Nébat, par leſquels il avoit fait pécher Iſraël, & ne ſe détourna point d'aucun d'eux.

3. Et la colere de l'Eternel s'embraſa contre Iſraël, qui les livra entre les mains de Hazaël Roi de Syrie, & entre les mains de Benhadad fils de Hazaël, durant tout ce temps-là.

4. Mais Joachaz ſupplia l'Eternel; & l'Eternel l'exauça: parce qu'il vit l'oppreſſion d'Iſraël, car le Roi de Syrie les opprimoit.

5. L'Eternel donc donna un libérateur à Iſraël, & ils ſortirent de deſſous la puiſſance des Syriens: ainſi les enfans d'Iſraël habiterent dans leurs tentes comme auparavant.

6. Toutefois ils ne ſe détournerent point des péchez de la maiſon de Jéroboam, par leſquels il avoit fait pécher Iſraël: mais ils y marcherent, & même le bôcage demeura debout à Samarie.

7. Quoi que *Dieu* n'eût laiſſé d'entre le peuple à Joachaz que cinquante hommes de cheval, dix chariots, & dix mille hommes de pied, & que le Roi de Syrie les eût détruits, & les eût rendus *menus* comme la poudre qu'on foule *dans l'aire.*

8. Le reſte des faits de Joachaz, tout-ce, dis-je, qu'il a fait, & ſes exploits, ne ſont ils pas écrits au Livre des Chroniques des Rois d'Iſraël?

9. Ainſi Joachaz s'endormit avec ſes peres, & on l'enſevelit à Samarie; & Joas ſon fils regna en ſa place,

10. La trente-ſeptieme année de Joas Roi de Juda, Joas fils de Joachaz commença à regner ſur Iſraël à Samarie, & *regna* ſeize ans.

11. Et il fit ce qui eſt déplaiſant à l'Eternel: il ne ſe détourna point d'aucun des péchez de Jéroboam fils de Nébat, par leſquels il avoit fait pécher Iſraël, il marcha en eux.

12. Le reſte des faits de Joas, tout ce, dis-je, qu'il a fait; & la valeur avec laquelle il combattit contre Amatſia Roi de Juda, tout cela n'eſt il pas écrit au Livre des Chroniques des Rois d'Iſraël.

13. Et Joas s'endormit avec ſes peres, & Jéroboam s'aſſit ſur ſon

trône ; & Joas fut enſéveli dans Samarie avec les Rois d'Iſraël.

14. Or Eliſée étoit malade d'une maladie dont il mourut, & Joas le Roi d'Iſraël étoit deſcendu, & avoit pleuré ſur ſon viſage, en diſant ; Mon pere, mon pere, chariot d'Iſraël, & ſa cavalerie.

15. Et Eliſée lui dit, Prens un arc & des fléches : il prit donc en ſa main un arc & des fléches.

16. Puis il dit au Roi d'Iſraël ; Mets ta main ſur l'arc ; & quand il y eut mis ſa main, Eliſée mit ſes mains ſur celles du Roi.

17. Et lui dit ; Ouvre la fenêtre qui regarde vers l'Orient : & quand il l'eut ouverte, Eliſée lui dit ; Tire. Aprés qu'il eut tiré, il lui dit ; C'eſt la fléche de la délivrance de par l'Eternel, la fléche, dis-je, de la délivrance contre les Syriens : tu frapperas donc les Syriens en Aphek, juſqu'à les conſumer.

18. Il lui dit encore ; Prens des fléches : & quand il les eut priſes, il dit au Roi d'Iſraël ; Frappe contre terre : & *le Roi* frappa trois fois, puis il s'arrêta.

19. Et l'homme de Dieu ſe mit en fort grande colere contre lui, & lui dit : Il faloit frapper cinq ou ſix fois : & tu euſſes frappé les Syriens juſqu'à les conſumer : mais maintenant tu ne les frapperas que trois fois.

20. Et Eliſée mourut, & on l'enſévelit. Or l'année ſuivante quelques troupes de Moabites entrerent dans le païs.

21. Et il arriva que comme on enſéveliſſoit un homme, voici on vit venir une troupe de ſoldats, & on jetta cet homme-là dans le ſépulcre d'Eliſée : & cet homme étant roulé là dedans, & ayant touché les os d'Eliſée, revint en vie, & ſe leva ſur ſes pieds.

22. Or durant tout le temps de Joachas, Hazaël Roi de Syrie avoit opprimé les Iſraëlites ;

23. Mais l'Eternel eut compaſſion d'eux, & leur fit miſericorde, & ſe retourna vers eux pour l'amour de ſon alliance avec Abraham, Iſaac, & Jacob, de ſorte qu'il ne voulut point les exterminer, & il ne les rejetta point de devant ſoi, juſqu'à maintenant,

24. Puis Hazaël Roi de Syrie mourut, & Benhadad ſon fils regna en ſa place.

25. Et Joas fils de Joachaz retira d'entre les mains de Benhadad fils d'Hazaël les villes qu'*Hazaël* avoit priſes en guerre à Joachas ſon pere ; Joas le bâtit trois fois, & recouvra les villes d'Iſraël.

CHAPITRE XIV.

Amaſia Roi de Juda. Joas & Jéroboam ſecond Rois d'Iſrael.

LA ſeconde année de Joas fils de Joachas Roi de Iſraël, Amatſia fils de Joas Roi de Juda commença à regner.

2. Il étoit âgé de vingt cinq ans quand il commença à regner, & il regna vingt-neuf ans à Jeruſalem : ſa mere avoit nom Jéhohaddan, *& étoit* de Jéruſalem.

3. Et il fit ce qui eſt droit devant l'Eternel, non pas toutefois comme David ſon pere : il fit comme Joas ſon pere avoit fait ;

4. De ſorte qu'il n'y eut que les hauts lieux qui ne furent point ôtez : le peuple ſacrifioit encore & faiſoit des encenſemens dans les hauts lieux.

5. Et il arriva que dés que le Royaume fut affermi entre ſes mains, il fit mourir ſes ſerviteurs qui avoient tué le Roi ſon pere.

6. Mais il ne fit point mourir les enfans

enfans de ceux qui l'avoient tué : ſuivant ce qui eſt écrit au Livre de la Loi de Moyſe, dans lequel l'Eternel a commandé, en diſant ; *On ne fera point mourir les peres pour les enfans, on ne fera pas non plus mourir les enfans pour les peres : mais on fera mourir chacun pour ſon péché. * Deut. 24 : 16.

7. Il frappa dix mille hommes d'Edom en la vallée du ſel, & prit Sélah par Guerre, & la nomma Joktheel, *qui eſt le nom qu'elle a eu* juſqu'à ce jour.

8. Alors Amatſia envoya des meſſagers vers Joas le fils de Joachaz fils de Jéhu, Roi d'Iſraël, pour lui dire ; Viens, *&* que nous nous voyons l'un l'autre.

9. Et Joas Roi d'Iſraël envoya dire à Amatſia Roi de Juda : *L'épine qui eſt au Liban a envoyé dire au cedre qui eſt au Liban ; Donne ta fille pour femme à mon fils, mais les bêtes ſauvages qui ſont au Liban, ont paſſé, & ont foulé l'épine. * Jug. 9 : 8.

10. *Parce que* tu as rudement frappé Edom, ton cœur s'eſt élevé. Contente-toi de ta gloire, & tiens toi dans ta maiſon ; pourquoi exciterois tu le mal par lequel tu tomberas, toi & Juda avec toi ?

11. Mais Amatſia ne voulut point y acquieſcer ; & Joas Roi d'Iſraël monta, & ils ſe virent l'un l'autre lui & Amatſia Roi de Juda, en Bethſémes, qui eſt de Juda.

12. Et Juda fut défait par Iſraël, & ils s'enfuïrent chacun dans leurs tentes.

13. Et Joas Roi d'Iſraël prit Amatſia Roi de Juda, fils de Joas, fils d'Achazia, en Beth-ſémes, puis il vint à Jéruſalem, & fit une bréche de quatre cens coudées à la muraille de Jéruſalem, depuis la porte d'Ephraïm, *juſqu'à la porte du coin. * Zach. 14 : 10.

14. Et ayant pris tout l'or & tout l'argent, & tous les vaiſſeaux qui furent trouvez dans la maiſon de l'Eternel, & dans les tréſors de la maiſon Royale, & des gens pour ôtages, il s'en retourna à Samarie.

15. Le reſte des faits de Joas, & ſa valeur, & comment il combattit contre Amatſia, tout cela n'eſt-il pas écrit au Livre des Chroniques des Rois d'Iſraël.

16. Et Joas s'endormit avec ſes peres, & fut enſéveli à Samarie avec les Rois d'Iſrael ; & Jéroboam ſon fils regna en ſa place.

17. Et Amatſia fils de Joas Roi de Juda, vécut quinze ans aprés la mort de Joas fils de Joachaz Roi d'Iſraël.

18. Le reſte des faits d'Amatſia n'eſt-il pas écrit au Livre des Chroniques des Roi de Juda ?

19. Or on fit une conſpiration contre lui à Jéruſalem, & il s'enfuït à Lakis : mais on envoya aprés lui à Lakis, & on le tua là.

20. Et on l'apporta ſur des chevaux, & il fut enſéveli à Jéruſalem avec ſes peres, dans la Cité de David.

21. Alors tout le peuple de Juda prit Hazaria âgé de ſeize ans, & ils l'établirent Roi en la place d'Amatſia ſon pere.

22. Il bâtit Elath, l'ayant remiſe en la puiſſance de Juda, aprés que le Roi fut endormi avec ſes peres.

23. La quinzieme année d'Amatſia, fils de Joas Roi de Juda, Jéroboam, fils de Joas commença à regner ſur Iſraël à Samarie, *& regna* l'eſpace de quarante & un an.

24. Et il fit ce qui eſt déplaiſant à l'Eternel, *&* ne ſe détourna point d'aucun des péchez de Jéroboam

fils de Nebat, par lesquels il avoit fait pécher Israël,

25. Il rétablit les bornes d'Israël depuis l'entrée de Hamrath, jusqu'à la mer de la campagne, selon la parole de l'Eternel le Dieu d'Israël, qu'il avoit proseré par le moyen de son serviteur Jonas fils d'Amittaï, Prophete, qui étoit de Gathépher.

26. Parce que l'Eternel vit que l'affliction d'Israël étoit fort amere, & qu'il n'y avoit ni de ce qui est serré, ni de ce qui est délaissé, & qu'il n'y avoit personne qui aidât Israël.

27. Et que l'Eternel n'avoit point parlé d'effacer le nom d'Israël de dessous les cieux, à cause de cela il les délivra par les mains de Jéroboam fils de Joas.

28. Le reste des faits de Jéroboam, tout ce, dis-je, qu'il a fait, & la valeur avec laquelle il combattit, & comment il reconquit Damas & Hamath de Juda en Israël, n'est il pas écrit au Livre des Chroniques des Rois d'Israël?

29. Puis Jéroboam s'endormit avec ses peres, les Rois d'Israël, & Zacharie son fils regna en sa place.

CHAPITRE XV.

Hazaria lépreux. Israël tributaire.

LA vingt septieme année de Jéroboam Roi d'Israël, Hazaria fils d'Amatsia Roi de Juda regnoit.

2. Il étoit âgé de seize ans quand il commença à regner, & il regna cinquante deux ans à Jérusalem; sa mere avoit nom* Jécolia, & étoit de Jérusalem. *2. *Chron.* 26: 3.

3. Il fit ce qui est droit devant l'Eternel, comme avoit fait Amatsia son pere.

4. Tellement qu'il n'y eut que les hauts lieux qui ne furent point ôtez; le peuple sacrifioit encore & faisoit des encensemens sur les hauts lieux.

5. Or l'Eternel frappa le Roi, qui fut lépreux jusqu'au jour qu'il mourut, & demeura dans une maison sequestrée; & Jotham fils du Roi avoit la charge de la maison, jugeant le peuple du païs.

6. Le reste des faits de Hazaria, tout ce, dis-je, qu'il a fait, n'est-il pas écrit au Livre des Chroniques des Rois de Juda?

7. Et Hazaria s'endormit avec ses peres, & fut enséveli avec ses peres en la Cité de David, & Jotham son fils regna en sa place.

8. La trente huitieme année de Hazaria Roi de Juda, Zacharie fils de Jéroboam commença à regner sur Israël à Samarie, *& regna* six mois.

9. Et il fit ce qui est deplaisant à l'Eternel, comme avoient fait ses peres: il ne se détourna point des péchez de Jéroboam fils de Nebat, par lesquels il avoit fait pécher Israël.

10. Or Sallum fils de Jabés, fit une conspiration contre lui, & le frappa en la présence du peuple, & le tua, & regna en sa place.

11. Quant au reste des faits de Zacharie, voilà, ils sont écrits au Livre des Chroniques des Rois d'Israël.

12. C'est là la parole de l'Eternel laquelle il avoit prononcée à Jéhu, en disant; Tes fils seront assis sur le trône d'Israël jusqu'à la quatrieme génération: & il arriva ainsi.

13. Sallum fils de Jabés commença à regner la trente-neuvieme année de Hozias Roi de Juda, & il ne regna que l'espace d'un mois entier à Samarie.

14. Car Ménahem fils de Gadi, qui étoit de Tirtsa, monta, & entra dans Samarie, & frappa Sallum fils

fils de Jabes à Samarie, & le tua, & regna en sa place.

15. Quant au reste des faits de Sallum, & quant à la conspiration qu'il fit, voilà, ces choses sont écrites au Livre des Chroniques des Rois d'Israël.

16. Et Ménahem battit Tiphsah, & tous ceux qui étoient dedans, & dans sa contrée, depuis Tirtsa, parce qu'elle ne lui avoit point ouvert *les portes*, & les tua; & il fendit toutes les femmes grosses qui s'y trouverent.

17. Et la trente-neuvieme année de Hazaria Roi de Juda, Ménahem fils de Gadi, commença à regner sur Israël, & *regna* dix ans en Samarie.

18. Et il fit ce qui est déplaisant à l'Eternel: il ne se détourna point des péchez de Jéroboam fils de Nébat, par lesquels il avoit fait pécher Israël, durant tout son temps.

19. Alors Pul, Roi des Assyriens vint contre le païs; & Ménahem donna mille talens d'argent à Pul, afin qu'il lui aidât à affermir son Royaume entre ses mains.

20. Et Ménahem tira cet argent d'Israël, de tous ceux qui étoient puissans en biens, pour le donner au Roi des Assyriens, de chacun cinquante sicles d'argent; ainsi le Roi des Assyriens, s'en retourna, & n'arrêta point au païs.

21. Le reste des faits de Ménahem, tout ce, dis-je, qu'il a fait, n'est-il pas écrit au Livre des Chroniques des Rois d'Israël?

22. Et Ménahem s'endormit avec ses peres, & Pekachia son fils regna en sa place.

23. La cinquantieme année de Hazaria Roi de Juda, Pekachia fils de Ménahem commença à regner sur Israël à Samarie, *& regna* deux ans.

24. Et il fit ce qui est déplaisant à l'Eternel, & ne se détourna point des péchez de Jéroboam fils de Nébat, par lesquels il avoit fait pécher Israël.

25. Et Pékah fils de Ramalia son capitaine fit une conspiration contre lui, & le frappa à Samarie, au palais de la maison Royale, avec Archob & Arié, ayant avec soi cinquante hommes des enfans des Galaadites: ainsi il le tua, & regna en sa place.

26. Le reste des actions de Pekachia, tout ce, dis-je, qu'il a fait, voila il est écrit au Livre des Chroniques des Rois d'Israël.

27. La cinquante & deuxieme année de Hazaria Roi de Juda, Pekach fils de Remalia commença à regner sur Israël à Samarie, & *regna* vingt ans.

28. Et il fit ce qui est déplaisant à l'Eternel, & ne se détourna point des péchez de Jéroboam fils de Nébat, par lesquels il avoit fait pécher Israël.

29. Aux jours de Pekach Roi d'Israël, Tiglath-piléser Roi des Assyriens, vint, & prit Hijon, & Abel-bethmahaca, & Janoah, & Kédes, & Hatsor, & Galaad, & la Galilée, même tout le païs de Nephthali, & en transporta le peuple en Assyrie.

30. Or Hosée, fils d'Ela, fit une conspiration contre Pekach fils de Remalia, & le frappa, & le tua, & il regna en sa place la vingtieme année de Jotham fils de Hozias.

31. Le reste des faits de Pékach, tout ce, dis-je, qu'il a fait, voila, il est écrit au Livre des Chroniques des Rois d'Israël.

32. La seconde année de Pekach fils de Remalia Roi d'Israël, Jotham fils de Hozias, Roi de Juda commença à regner.

33. Il étoit âgé de vingt & cinq ans quand il commença à regner ; & regna seize ans à Jérusalem : sa mere avoit nom Jérusa, & étoit fille de Tsadok.

34. Il fit ce qui est droit devant l'Eternel ; & fit comme Hozias son pere avoit fait.

35. De sorte * qu'il n'y eut que les hauts lieux, qui ne furent point ôtez, le peuple sacrifioit encore & faisoit des encensemens dans les hauts lieux : ce fut lui qui bâtit la plus haute porte de la maison de l'Eternel. * 1. *Rois* 15 : 14.

36. Le reste des faits de Jotham, tout ce, dis-je, qu'il a fait, n'est il pas écrit au Livre des Chroniques des Rois de Juda ?

37. En ces jours-là l'Eternel commença d'envoyer contre Juda Retsin Roi de Syrie & Pékach fils de Remalia.

38. Et Jotham s'endormit avec ses peres, & fut enséveli en la Cité de David son pere, & Achaz son fils regna en sa place.

CHAPITRE XVI.

Histoire d'Achaz Roi de Juda. Retsin. Pékach.

LA dix-septieme année de Pékach fils de Remalia, Achaz fils de Jotham Roi de Juda commença à regner. * 2. *Chron.* 28. 1.

2. Achaz étoit âgé de vingt ans quand il commença à regner : & il regna seize ans à Jérusalem : & il ne fit point ce qui est droit devant l'Eternel son Dieu, comme *avoit fait* David son pere.

3. Mais il suivit le train des Rois d'Israël, * & même il fit passer son fils par le feu, selon les abominations des nations que l'Eternel avoit chassées de devant les enfans d'Israël. * *Lévit.* 18 : 21.

4. Il sacrifioit aussi & faisoit des encensemens dans les hauts lieux, * & sur les côteaux, & sous tout arbre verdoyant. * *Jer.* 2 : 20.

5. Alors Retsin Roi de Syrie, & Pékach fils de Remalia Roi d'Israël monterent contre Jérusalem, pour lui faire la guerre, & assiegerent Achaz ; mais ils n'en purent point venir à bout par les armes.

6. En ce temps-là Retsin Roi de Syrie remit Elath en la puissance des Syriens, car il dépossséda les Juifs d'Elath, & les Syriens entrerent à Elath, & ils y ont demeuré jusqu'à ce jour.

7. * Or Achaz avoit envoyé des messagers à Tiglath-piléser Roi des Assyriens, pour lui dire ; Je suis ton serviteur, & ton fils : monte & delivre-moi de la main du Roi d'Israël, qui s'élevent contre moi. * 2. *Chron.* 28 : 16.

8. Et Achaz avoit pris l'argent & l'or qui s'étoit trouvé dans la maison de l'Eternel, & dans les trésors de la maison Royale, & l'avoit envoyé en don au Roi d'Assyrie.

9. Et le Roi d'Assyrie y acquiesça, & monta à Damas, & la prit, & en transporta le peuple à Kir, & fit mourir Retsin.

10. Alors le Roi Achaz s'en alla au devant de Tiglath-piléser Roi d'Assyrie, à Damas : & le Roi Achaz ayant vû l'autel qui étoit à Damas, * envoya à Urie le Sacrificateur la figure & le modele de cet autel, selon toute la façon qu'il avoit. * 2. *Chron.* 25 : 15.

11. Et Urie le Sacrificateur bâtit un autel, suivant tout ce que le Roi Achaz avoit mandé de Damas ; Urie le Sacrificateur le fit tout semblable, en attendant que le Roi Achaz fût revenu de Damas.

12. Et quand le Roi Achaz fut revenu de Damas, & eut vû l'autel,

tel, il s'en approcha, & offrit sur cet autel :

13. Et fit fumer son holocauste & son sacrifice, & versa ses aspersions, & répandit le sang de ses sacrifices de prospérité sur cet autel-là.

14. Et quant à l'autel d'airain qui étoit devant l'Eternel, il le fit reculer de devant la maison, d'entre l'autel & la maison de l'Eternel, & le mit à côté de cet *autre* autel vers le Septentrion.

15. Et le Roi Achaz commanda à Urie le Sacrificateur, & lui dit ; Fai fumer l'holocauste du matin, & l'oblation du soir, & l'holocauste du Roi avec son gâteau, & l'holocauste de tout le peuple du païs avec leurs gâteaux & leurs aspersions sur le grand autel, & répans tout le sang des holocaustes & tout le sang des sacrifices sur cet autel : mais l'autel d'airain sera pour moi, afin de m'y enquerir *du Seigneur*.

16. Et Urie le Sacrificateur fit tout ainsi, que le Roi Achaz lui avoit commandé.

17. Le Roi Achaz retrancha aussi les * embâtemens des soubassemens, & en ôta les cuviers qui étoient dessus, & fit ôter la mer de dessus les bœufs d'airain, qui étoient dessous, & la mit sur un pavé de pierre. * 1. *Rois* 7 : 27.

18. Il ôta aussi de la maison de l'Eternel le couvert du Sabbat, qu'on avoit bâti au Temple, & l'entrée du Roi qui étoit en dehors à cause du Roi des Assyriens.

19. Le reste des faits d'Achaz, lesquels il a faits, n'est-il pas écrit au Livre des Chroniques des Rois de Juda ?

20. Puis Achaz s'endormit avec ses peres, & fut enséveli avec eux en la Cité de David ; & Ezéchias son fils regna en sa place.

CHAPITRE XVII.

Hosée Roi d'Israël. Crimes des Israëlites.

LA douzieme année d'Achaz Roi de Juda, Hosée fils d'Ela *commença* à regner à Samarie sur Israël ; *& regna* neuf ans.

2. Et il fit ce qui est deplaisant à l'Eternel, non pas toutefois comme les Rois d'Israël qui avoient été avant lui.

3. Salmanéser Roi des Assyriens monta contre lui, & Hosée lui fut asservi, & lui envoyoit des présens.

4. Mais le Roi des Assyriens découvrit une conspiration en Hosée ; car Hosée avoit envoyé des messagers vers So, Roi d'Egypte, & il n'envoyoit plus de présens tous les ans au Roi d'Assyrie ; c'est pourquoi le Roi des Assyriens l'enferma, & le mit en prison.

5. Le Roi donc des Assyriens monta par tout le païs, & monta à Samarie, & l'assiégea pendant trois ans.

6. La neuvieme année d'Hosée le Roi des Assyriens prit Samarie, & transporta les Israëlites en Assyrie, & les fit habiter à Galach, & sur Chabor fleuve de Gozan, & dans les villes des Medes.

7. Car il étoit arrivé, que les enfans d'Israël avoient péché contre l'Eternel leur Dieu, qui les avoit fait monter hors du païs d'Egypte, de dessous la main de Pharaon Roi d'Egypte, & avoient révéré d'autres dieux.

8. Et avoient suivi le train des nations, que l'Eternel avoit chassées de devant les enfans d'Israël, & le train des Rois d'Israël qu'ils avoient établis.

9. Et les enfans d'Israël avoient fait

fait couvertement des choſes qui n'étoient point droites devant l'Eternel leur Dieu; & s'étoient bâti des hauts lieux par toutes leurs villes, depuis la tour des gardes juſqu'aux villes fortes.

10. *Et s'étoient dreſſé des ſtatues, & *planté* des bôcages, ſur toutes les hautes collines & ſous tout arbre verdoyant.

11. Et avoient fait là des encenſemens dans tous les hauts lieux, à l'imitation des nations que l'Eternel avoit chaſſées de devant eux: & ils avoient fait des choſes méchantes pour irriter l'Eternel.

12. Et ils avoient ſervi les Dieux de fiente, au ſujet deſquels l'Eternel leur avoit dit; Vous ne ferez point cela.

13. Et l'Eternel avoit ſommé Iſraël & Juda par le moyen de tous les Prophetes, ayant toute ſorte de viſion, en diſant;* Detournez-vous de toutes vos méchantes voyes: retournez, & gardez mes commandemens, & mes ſtatuts, ſelon toute la Loi que j'ai commandée à vos peres, & que je vous ai envoyée par mes ſerviteurs les Prophetes. * *Jer.* 18: 11.

14. Mais ils n'avoient point écouté, & ils avoient roidi leur cou, comme leurs peres *avoient roidi* leur cou, leſquels n'avoient point crû à l'Eternel leur Dieu.

15. Et ils avoient dédaigné ſes ſtatuts, & ſon alliance, qu'il avoit traitée avec leurs peres, & ſes témoignages, par leſquels il les avoit ſommez, & avoient marché aprés la vanité, & étoient devenus vains, & avoient ſuivi les nations qui étoient autour d'eux, touchant leſquelles l'Eternel avoit commandé qu'ils ne fiſſent point comme elles.

16. Et ayant abandonné tous les commandemens de l'Eternel leur Dieu, ils s'étoient fait des ſimulacres de fonte, *c'eſt-à-dire*, deux veaux, & avoient planté des bôcages, & s'étoient proſternez devant toute l'armée des cieux, & avoient ſervi Bahal.

17. Ils avoient fait auſſi paſſer leurs fils, & leurs filles par le feu, & s'étoient adonnez aux divinations, & aux enchantemens, & s'étoient vendus pour faire ce qui eſt déplaiſant à l'Eternel, afin de l'irriter.

18. C'eſt pourquoi l'Eternel fut fort irrité contre Iſraël, & les rejetta, en ſorte qu'il n'y eut que la ſeule Tribu de Juda, qui reſtât.

19. Et même Juda ne garda point les commandemens de l'Eternel ſon Dieu, mais ils marcherent dans les ordonnances qu'Iſraël avoit établies.

20. C'eſt pourquoi l'Eternel rejetta toute la raçe d'Iſraël, car il les affligea, & les livra entre les mains de ceux qui les pilloient, juſqu'à ce qu'il les eût rejettez de devant ſa face

21. Parce qu'Iſraël s'étoit retranché de la maiſon de David, & avoit établi Roi de Jéroboam fils de Nébat, car Jéroboam avoit débauché Iſrael, afin qu'il ne ſuivit plus l'Eternel, & leur avoit fait commettre un grand péché.

22. C'eſt pourquoi les enfans d'Iſraël marcherent dans tous les péchez, que Jéroboam avoit faits, & ils ne s'en ſont point retirez.

23. Juſqu'à ce que l'Eternel les a rejettez de devant ſoi, ſelon qu'il en avoit parlé par le moyen de tous ſes ſerviteurs les Prophetes: & Iſraël a été tranſporté de deſſus la terre en Aſſyrie, juſqu'à ce jour.

24. Et le Roi des Aſſyriens fit venir des gens de Babel, & de Cuth

Cuth, & de Hava, & de Hamath, & de Sépharvajim, & les fit habiter dans les villes de Samarie, en la place des enfans d'Iſraël; & ils poſſederent la Samarie, & habiterent dans ſes villes.

25. Or il arriva qu'au commencement qu'ils habiterent là, ils ne révérérent point l'Eternel, & l'Eternel envoya contr'eux des lions, qui les tuoient.

26. Et on dit au Roi des Aſſyriens; Les nations que tu as tranſportées & faits habiter dans les villes de Samarie, ne ſavent pas la maniere de ſervir le Dieu du Païs: c'eſt pourquoi il a envoyé contr'eux des lions, & voilà, *ces lions* les tuent, parce qu'ils ne ſavent pas la maniere de ſervir le Dieu du païs.

27. Alors le Roi des Aſſyriens commanda, en diſant; Faites aller là quelqu'un des Sacrificateurs que vous en avez transportez; qu'on aille donc, & qu'on demeure-là, & qu'on enſeigne la maniere de ſervir le Dieu du païs.

28. Ainſi un des Sacrificateurs qu'on avoit tranſportez de Samarie, vint & habita à Béthel, & il les enſeignoit comment ils devoient révérer l'Eternel.

29. Mais chaque nation fit ſes dieux, & ils les mirent dans les maiſons des hauts lieux, que les Samaritains avoient faits: chaque nation les mit dans ſes villes où ils habitoient.

30. Car les gens de Babel firent Succothbenoth: & les gens de Cuth firent Nergal: & les gens de Hamath firent Aſima.

31. Et les Haviens firent Nibchaz & Tartac: mais ceux de Sépharvajim brûloient leurs enfans au feu à Adramélec & Hanammélec, les dieux de Sépharvajim.

32. Toutefois ils révéroient l'Eternel, & ils établirent pour Sacrificateurs des hauts lieux * des derniers d'entr'eux, qui leur faiſoient *le ſervice* dans les maiſons des hauts lieux. * 1. *Rois* 12: 31.

33. *Ainſi** ils révéroient l'Eternel, & en même temps ils ſervoient leurs dieux à la maniere des nations qu'on avoit tranſportées hors de là. * *Soph.* 1: 5.

34. Et juſqu'à ce jour ils font ſelon leurs premieres coûtumes; ils ne révérent point l'Eternel, & néanmoins ils ne font ni ſelon leurs ſtatuts & ſelon leurs ordonnances, ni ſelon la Loi & le commandement que l'Eternel Dieu donna aux enfans de Jacob, lequel il nomma Iſraël.

35. Avec leſquels l'Eternel avoit traité alliance, & auſquels il avoit commandé, en diſant; Vous ne révérerez point d'autres dieux, & ne vous proſternerez point devant eux: & ne les ſervirez point, & ne leur ſacrifierez point.

36. Mais vous révérerez l'Eternel qui vous a fait monter hors du païs d'Egypte par une grande force, & avec un bras étendu; & vous vous proſternerez devant lui, & lui ſacrifierez.

37. Vous prendrez garde à faire toûjours les ſtatuts, les ordonnances, la Loi, & les commandemens qu'il vous a écrits: & vous ne révérerez point d'autres dieux.

38. Vous n'oublierez point donc l'alliance que j'ai traitée avec vous, & vous ne révérerez point d'autrez dieux.

39. Mais vous révérerez l'Eternel vôtre Dieu, & il vous délivrera de la main de tous vos ennemis.

40. Mais ils n'écouterent point, & ils firent ſelon leurs premieres coûtumes.

41. Ainſi

41. Ainſi ces nations-là révéroient l'Eternel, & ſervoient en même temps leurs images: & leurs enfans, & les enfans de leurs enfans font juſqu'à ce jour comme leurs peres ont fait.

CHAPITRE XVIII.

Ezéchias & Sanhérib Roi d'Aſſyrie.

OR la troiſieme année d'Hoſée fils d'Ela Roi d'Iſraël, Ezechias fils d'Achaz Roi de Juda commença à regner.

2. Il étoit âgé de vingt-cinq ans quand il commença à regner, & il regna vingt & neuf ans à Jéruſalem; ſa mere avoit nom Abi, & étoit fille de Zacharie.

3. Il fit ce qui eſt droit devant l'Eternel, comme avoit fait David ſon pere.

4. Il ôta les hauts lieux, & mit en pieces les ſtatues, & coupa les bocages, & briſa le ſerpent d'airain que Moyſe avoit fait, parce que juſqu'à ce jour-là les enfans d'Iſraël lui faiſoient des encenſemens; & il le nomma Néhuſtan.

5. Il mit ſon eſpérance en l'Eternel le Dieu d'Iſraël, & aprés lui il n'y eut point de *Roi* ſemblable à lui entre tous les Rois de Juda, comme il n'y en avoit point eu entre ceux qui avoient été avant lui.

6. Il s'attacha à l'Eternel, & ne s'en détourna point; & il garda les commandemens que l'Eternel avoit donnez à Moyſe.

7. Et l'Eternel fut avec lui par tout où il alloit, & il proſpéroit: mais il ſe rebella contre le Roi des Aſſyriens, pour ne lui être point aſſujetti.

8. *Il frappa les Philiſtins juſqu'à Gaza, & ſes confins, depuis les tours des gardes juſqu'aux villes fortes, * *Eſa.* 14: 30.

9. Or il arriva en la quatrieme année du Roi Ezechias, qui étoit la ſeptieme du regne d'Hoſée, fils d'Ela Roi d'Iſraël, que Salmanéſer Roi des Aſſyriens monta contre Samarie, & l'aſſiegea.

10. Au bout de trois ans ils la prirent: *& ainſi* la ſixieme année du regne d'Ezéchias, qui étoit la neuvieme d'Hoſée Roi d'Iſraël, Samarie fut priſe.

11. Et le Roi des Aſſyriens transporta les Iſraëlites en Aſſyrie, & les fit mener en Chalach, & ſur Chabor, fleuve de Gozan, & dans les villes des Medes:

12. Parce qu'ils n'avoient point obéï à la voix de l'Eternel leur Dieu, mais avoient transgreſſé ſon alliance, & tout ce que Moyſe ſerviteur de l'Eternel avoit commandé; ils n'y avoient point obéï, & ne l'avoient point fait.

13. Or en la quatorzieme année du Roi Ezéchias, Sanchérib Roi des Aſſyriens monta contre toutes les villes fortes de Juda, & les prit.

14. Et Ezéchias Roi de Juda envoya dire au Roi des Aſſyriens à Lakis: J'ai fait faute, retire toi de moi, je payerai tout ce que tu m'impoſeras: & le Roi des Aſſyriens impoſa trois cens talens d'argent, & trente talens d'or à Ezéchias Roi de Juda.

15. Et Ezéchias donna tout l'argent qui ſe trouva dans la maiſon de l'Eternel, & dans les tréſors de la maiſon Royale.

16. En ce temps-là Ezéchias mit en pieces les portes du Temple de l'Eternel, & les linteaux que lui-même avoit couverts *de lames d'or*, & les donna au Roi des Aſſyriens.

17. Puis le Roi des Aſſyriens envoya de Lakis, Tarta, Rab-ſaris, & Rab-ſaké, avec de grandes forces vers le Roi Ezéchias à Jéruſalem; & ils monterent & vinrent à Jéruſalem: & étant montez & venus ils ſe préſenterent auprés du conduit du haut étang, qui eſt au grand chemin du champ du foulon.

18. Et ils appellerent le Roi tout haut. Alors Eliakim fils de Hilkija maître d'hôtel, & Sebna le Secretaire, & Joach fils d'Aſaph, commis ſur les Regiſtres, ſortirent vers eux.

19. Et Rab-ſaké leur dit; Dites maintenant à Ezéchias; Ainſi à dit le grand Roi, le Roi des Aſſyriens; Quelle eſt cette confiance ſur laquelle tu t'appuyes?

20. Tu parles, mais ce ne ſont que paroles: le conſeil & la force ſont requis à la guerre. Mais en qui t'és-tu confié, pour te rebeller contre moi?

21. Voici maintenant, tu t'és confié en l'Egypte, en ce bâton de roſeau caſſé, ſur lequel ſi quelqu'un s'appuye, il lui entrera dans la main, & la percera: tel eſt Pharaon Roi d'Egypte à tous ceux qui ſe confient en lui.

22. Que ſi vous me dites; Nous nous confions en l'Eternel nôtre Dieu; N'*eſt*-ce pas celui dont Ezéchias a détruit les hauts lieux, & les autels, & a dit à Juda, & à Jéruſalem; Vous vous proſternerez devant cet autel à Jéruſalem?

23. Or maintenant donne des ôtages au Roi des Aſſyriens mon Maître, & je te donnerai deux mille chevaux, ſi tu peux donner autant d'hommes pour monter deſſus.

24. Comment donc ferois-tu tourner viſage au moindre Gouverneur d'entre les ſerviteurs de mon Maître? mais tu te confies en Egypte, à cauſe des chariots & des gens de cheval. *Ez.* 17: 15.

25. Mais maintenant ſuis-je monté ſans l'Eternel contre ce lieu-ci pour le détruire? l'Eternel m'a dit; Monte contre ce païs-là, & le détrui.

26. Alors Eliakim fils de Hilkija, & Sebna, & Joach dirent à Rab-ſaké; Nous te prions de parler en Langue Syriaque à tes ſerviteurs, car nous l'entendons: & ne parle point à nous en Langue Judaïque, le peuple qui eſt ſur la muraille l'écoutant.

27. Et Rab-ſaké leur répondit; Mon Maître m'a t'il envoyé vers ton Maître, ou vers toi, pour parler ce langage? *ne m'a t-il pas envoyé* vers les hommes qui ſe tiennent ſur la muraille; *pour leur dire* qu'ils mangeront leur propre fiente, & qu'ils boiront leur urine avec vous?

28. Rab-ſaké donc ſe tint debout & s'écria à haute voix en Langue Judaïque, & parla, & dit; Ecoutez la parole du grand Roi, le Roi des Aſſyriens:

29. Ainſi a dit le Roi; Qu'Ezechias ne vous abuſe point, car il ne vous pourra point délivrer de ma main.

30. Qu'Ezéchias ne vous faſſe point confier en l'Eternel, en diſant; L'Eternel indubitablement nous délivrera, & cette ville ne ſera point livrée entre les mains du Roi des Aſſyriens,

31. N'écoutez point Ezéchias: car ainſi a dit le Roi des Aſſyriens: Faites compoſition avec moi, & ſortez vers moi: & vous mangerez chacun de ſa vigne, & chacun de ſon figuier, & vous boirez chacun de l'eau de ſa citerne:

32. Avant que je vienne, & que je vous emmene en un païs qui eſt comme vôtre païs: un païs de froment & de bon vin, un païs de pain & de

& de vignes, un païs d'oliviers qui portent de l'huile, & *un païs* de miel: & vous vivrez, & ne mourrez point, mais n'écoutez point Ezéchias; quand il vous voudra persuader, en disant; L'Eternel nous délivrera.

33. Les dieux des nations ont-ils délivré chacun leur païs de la main du Roi des Assyriens?

34. Où sont les dieux de Hamath, & d'Arpad; où sont les dieux de Sépharvajim, d'Henah, & de Hiwah? & même a-t-on délivré Samarie de ma main?

35. Qui sont ceux d'entre tous les dieux de ces païs-là, qui ayent délivré leur païs de ma main, pour dire que l'Eternel délivrera Jérusalem de ma main?

36. Et le peuple se tût, & on ne lui répondit pas un mot: car le Roi avoit commandé, disant; Vous ne lui répondrez point.

37. Aprés cela Eliakim fils de Hilkija Maître d'hôtel, & Sebna le Secretaire, & Joach fils d'Asaph, commis sur les Regîstres, s'en revinrent, les vêtemens déchirez, vers Ezéchias, & lui rapporterent les paroles de Rab-saké.

CHAPITRE XIX.

Ezéchias délivré des Assyriens.

ET il arriva que* dés que le Roi Ezéchias eut entendu ces choses, il déchira ses vêtemens, & se couvrit d'un sac, & entra dans la maison de l'Eternel. * *Esa.* 37: 1.

2. Puis il envoya Eliakim, Maître d'hôtel, & Sebna le Secretaire, & les anciens d'entre les Sacrificateurs, couverts de sacs, vers Esaïe le Prophete fils d'Amots.

3. Et ils lui dirent; Ainsi a dit Ezéchias; Ce jour est un jour d'angoisse, & de repréhension, & de blaspheme: car les enfans sont venus jusqu'à l'ouverture de la matrice, mais il n'y a point de force pour enfanter.

4. Peut-être que l'Eternel ton Dieu aura entendu toutes les paroles de Rabsaké, que le Roi des Assyriens son Maître a envoyé pour blasphemer le Dieu vivant, & l'outrager par les paroles que l'Eternel ton Dieu a entendues, fai donc priere pour le reste qui se trouve encore.

5. Les serviteurs donc du Roi Ezéchias vinrent vers Esaïe.

6. Et Esaïe leur dit, Vous direz ainsi à vôtre Maître: Ainsi a dit l'Eternel; Ne crains point pour les paroles que tu as entendues, par lesquelles les serviteurs du Roi des Assyriens m'ont blasphémé.

7. Voici, je m'en vais mettre en lui un tel esprit, qu'ayant entendu un certain bruit, il retournera en son païs, & je le ferai tomber par l'épée dans son païs.

8. Or quand Rab-saké s'en fut retourné, il alla trouver le Roi des Assyriens qui battoit* Libna: car il avoit appris qu'il étoit parti de Lakis. * *Jos.* 10: 29.

9. *Le Roi* donc *des Assyriens* eut des nouvelles touchant Tirhaca Roi d'Ethiopie, voilà, *lui disoit-on*, il est sorti pour te combattre. C'est pourquoi il s'en retourna, mais il envoya des messagers à Ezéchias, en leur disant:

10. Vous parlerez ainsi à Ezéchias Roi de Iuda, & lui direz: Que ton Dieu, en qui tu te confies ne t'abuse point, en te disant; Jérusalem ne sera point livrée entre les mains du Roi des Assyriens.

11. Voilà, tu as entendu ce que les Rois des Assyriens ont fait à tous les païs, en les détruisant entierement; & tu échapperois?

12. Les dieux des nations que mes

mes ancêtres ont détruites, *savoir* de Gozan, de Caran, de Retseph, & des enfans d'Héden, qui sont en Télasar, les ont-ils délivrées?

13. Où est le Roi de Hamath, le Roi d'Arpad, & le Roi de la ville de Sépharvajim, Hanath, & Hiwa?

14. Et quand Ezéchias eut reçû les Lettres de la main des messagers, & les eut lûes, il monta dans la maison de l'Eternel, & Ezéchias les déploya devant l'Eternel.

15. Puis Ezéchias fit sa priere devant l'Eternel, & dit; O Eternel Dieu d'Israël, qui és assis entre les Chérubins, toi seul és le Dieu de tous les Royaumes de la terre: tu as fait les cieux & la terre.

16. O Eternel, incline ton oreille, & écoute: ouvre tes yeux, & regarde: & écoute les paroles de Sanchérib, & de celui qu'il a envoyé pour blasphémer le Dieu vivant.

17. Il est vrai, ô Eternel, que les Rois des Assyriens ont détruit ces nations-là, & leur païs;

18. Et qu'ils ont jetté au feu leurs dieux, car ce n'étoient point des dieux, mais des ouvrages de mains d'homme, du bois, & de la pierre, c'est pourquoi ils les ont détruits.

19. Maintenant donc, ô Eternel nôtre Dieu, je te prie, délivre-nous de la main de Sanchérib, afin que tous les Royaumes de la terre sachent que c'est toi, ô Eternel, qui és le seul Dieu.

20. Alors Esaïe fils d'Amots, envoya vers Ezéchias, pour lui dire; Ainsi a dit l'Eternel le Dieu d'Israël, Je t'ai exaucé dans ce que tu m'as demandé touchant Sanchérib Roi des Assyriens.

21. C'*est* ici la parole que l'Eternel a prononcée contre lui: La vierge fille de Sion t'a mépriſé, & s'est moquée de toi: la fille de Jerusalem a hoché la tête aprés toi:

22. Qui as-tu outragé & blasphémé? contre qui as-tu élevé la voix, & levé les yeux en haut! c'est contre le Saint d'Israël.

23. Tu as outragé le Seigneur par le moyen de tes messagers, & tu as dit; Avec la multitude de mes chariots je suis monté, tout au haut des montagnes, aux côtez du Liban: je couperai les plus hauts cedres, & les plus beaux sapins qui y soient, & j'entrerai dans les logis qui sont à ses bouts, & dans la forêt de son Carmel.

24. J'ai creusé des sources aprés avoir bû les eaux étrangeres: & j'ai tari avec la plante de mes pieds tous les ruisseaux des forteresses.

25. N'as-tu pas appris qu'il y a déja long-temps que j'ai fait cette ville, & qu'anciennement je l'ai ainsi formée? & l'aurois-je maintenant amenée au point d'être réduite en desolation, & les villes munies, en monceaux de ruïnes?

26. Il est vrai que leurs habitans étant sans force ont été épouvantez, & confus, & qu'ils sont devenus *comme* l'herbe des champs, *comme* l'herbe verte, & le foin des toits, & *comme* la moisson qui a été touchée de la brûlure, avant qu'elle soit crûe en épi.

27. Mais je sai ta demeure, ta sortie & ton entrée: & comment tu és forcené contre moi.

28. Or parce que tu és forcené contre moi, & que ta bravade est montée à mes oreilles, je mettrai ma boucle en tes narines, & mon mords dans tes machoires, & te ferai retourner par le chemin par lequel tu és venu.

29. Et ceci te sera pour signe, ô *Ezechias*, c'est qu'on mangera cette année ce qui viendra de soi-même

me aux champs : & la seconde année, ce qui croîtra encore sans semer : mais la troisieme année, vous semerez, & vous moissonnerez ; vous planterez des vignes, & vous en mangerez le fruit.

30. Et ce qui est réchappé & demeuré de reste dans la maison de Juda, étendra sa racine par dessous, & elle produira son fruit par dessus.

31. Car de Jérusalem sortira quelque reste ; & de la montagne de Sion quelques réchappez : * la jalousie de l'Eternel des armées fera cela. * *Jer.* 51 : 4.

32. C'est pourquoi ainsi a dit l'Eternel touchant le Roi des Assyriens ; Il n'entrera point dans cette ville, il n'y jettera même aucune fléche, & il ne se présentera point contr'elle avec le bouclier, ni ne dressera de terrasse contr'elle.

33. Il s'en retournera par le chemin par lequel il est venu, & n'entrera point dans cette ville, dit l'Eternel.

34. Car je garantirai cette ville, afin de la délivrer, pour l'amour de moi, & pour l'amour de David mon serviteur.

35. Il arriva donc cette nuit-là qu'un Ange de l'Eternel sortit, & tua cent quatre vingts & cinq mille hommes au camp des Assyriens ; & quand on fut levé de bon matin, voilà, c'étoient tous corps morts.

36. Et Sanhérib Roi des Assyriens partit de là, & s'en alla, & s'en retourna, & se tint à Ninive.

37. Et il arriva, comme il étoit prosterné dans la maison de Nisroc son dieu, qu'Adrammélec & Saréetser ses fils le tuerent avec l'épée, puis ils se sauverent au païs d'Ararat ; & Esarhaddon son fils regna en sa place.

CHAPITRE XX.

Maladie d'Ezéchias, Sa priere. Il est guéri.

EN ce temps-là Ezéchias fut malade à la mort, & le Prophete Esaïe fils d'Amots vint à lui, & lui dit ; Ainsi a dit l'Eternel ; Dispose de ta maison : car tu t'en vas mourir, & ne vivras point.

2. Alors *Ezéchias* tourna son visage contre la muraille, & fit sa priere à l'Eternel ; en disant ;

3. Je te prie, ô Eternel, que maintenant tu te souviennes comment j'ai marché devant toi en vérité, & en intégrité de cœur, & *comment j'ai fait ce qui t'étoit agréable. Et Ezéchias pleura abondamment. * *Neh.* 13 : 14.

4. Or il arriva qu'Esaïe n'étant point encore sorti de la cour du milieu, la parole de l'Eternel lui fut adressée, en disant ;

5. Retourne, & di à Ezéchias conducteur de mon peuple ; Ainsi a dit l'Eternel, le Dieu de David ton pere ; J'ai exaucé ta priere, j'ai vû tes larmes : voici je te vais guérir : dans trois jours tu monteras en la maison de l'Eternel :

6. Et j'ajoûterai quinze ans à tes jours, & te délivrerai, toi & cette ville, de la main du Roi des Assyriens : & je garantirai cette ville pour l'amour de moi, & pour l'amour de David mon serviteur.

7. Puis Esaïe dit ; Prenez une masse de figues séches : & ils la prirent, & la mirent sur l'ulcere : & il fut guéri.

8. Or Ezéchias avoit dit à Esaïe ; Quel signe aurai-je que l'Eternel me guerira ? & qu'au troisieme jour je monterai en la maison de l'Eternel ?

9. Et Esaïe répondit ; Ceci t'est donné

donné par l'Eternel pour un signe que l'Eternel accomplira la parole qu'il a prononcée ; L'ombre s'avancera-t-elle de dix degrez, ou retournera-t-elle en arriere de dix degrez ?

10. Et Ezéchias dit ; C'est peu de chose que l'ombre s'avance de dix degrez : non, mais que l'ombre retourne en arriere de dix degrez.

11. Et Esaïe le Prophete cria à l'Eternel : & l'Eternel fit retourner l'ombre par les degrez par lesquels elle étoit descendue au quadran d'Achaz, dix degrez en arriere.

12. En ce temps-là Bérodac Baladan fils de Baladan Roi de Babylone, envoya des Lettres avec un présent à Ezéchias, parce qu'il avoit appris qu'Ezéchias avoit été malade.

13. Et Ezéchias * les ayant entendus leur montra tous ses cabinets les plus curieux, l'argent, & l'or, & les aromates, & ses huiles de senteur, & tout son arsenal, & tout ce qui se trouvoit dans ses tresors : il n'y eut rien dans sa maison & dans toute sa cour qu'Ezéchias ne leur montrât. * *2. Chron.* 32 : 31.

14. Puis le Prophete Esaïe vint vers le Roi Ezéchias, & lui dit ; Qu'ont dit ces gens-là ? & d'où sont-ils venus vers toi ; Et Ezéchias répondit ; Ils sont venus d'un païs fort éloigné, ils sont venus de Babylone.

15. Et *Esaïe* dit ; Qu'ont ils vû dans ta maison ? Et Ezéchias répondit : Ils ont vû tout ce qui est dans ma maison : il n'y a rien dans mes tresors que je ne leur aye montré.

16. Alors Esaïe dit à Ezéchias ; Ecoute la parole de l'Eternel :

17. Voici, les jours viendront que tout ce qui est dans ta maison, & ce que tes peres ont amassé dans leurs tresors jusqu'à ce jour, sera emporté à Babylone : il n'en demeurera rien de reste, a dit l'Eternel.

18. On prendra même de tes fils qui seront sortis de toi, & que tu auras engendrez, afin qu'ils soient Eunuques au palais du Roi de Babylone.

19. Et Ezéchias répondit à Esaïe ; La parole de l'Eternel que tu as prononcée, est bonne : & il ajoûta : N'y aura-t-il point paix & seureté pendant mes jours ?

20. Le reste des faits d'Ezéchias, & tous ses exploits, & comment il fit l'étang, & l'aqueduc par lequel il fit entrer les eaux dans la ville, n'est-il pas écrit au Livre des Rois de Juda ?

21. Et Ezéchias s'endormit avec ses peres : & Manassé son fils regna en sa place.

CHAPITRE XXI.

Idolâtrie de Manassé.

MAnassé *étoit* âgé de douze ans quand il commença à regner, & il regna cinquante cinq ans à Jérusalem : sa mere avoit nom Hephtsiba.

2. Et il fit ce qui est déplaisant à l'Eternel, selon les abominations des nations que l'Eternel avoit chassées de devant les enfans d'Israël.

3. Car il rebâtit les hauts lieux qu'Ezéchias son pere avoit détruits, & redressa des autels à Bahal, & fit un bocage, comme avoit fait Achab Roi d'Israël, & se prosterna * devant toute l'armée des cieux, & les servit. * *Deut.* 4 : 17.

4. Il bâtit aussi des autels dans la maison de l'Eternel, de laquelle l'Eternel avoit dit ; Je mettrai mon Nom dans Jérusalem.

5. Il bâtit, dis-je, des autels à toute l'armée des cieux dans les deux parvis de la maison de l'Eternel.

6. Il fit aussi passer son fils par le feu, & il prognostiquoit les temps, & observoit les augures : il dressa un *oracle* d'esprit de Python, & de diseurs de bonne avanture : il faisoit de plus en plus ce qui déplait à l'Eternel pour l'irriter.

7. Il posa aussi l'image du bôcage qu'il avoit fait, dans la maison dont l'Eternel avoit dit à David, & à Salomon son fils ; Je mettrai à perpétuité mon Nom dans cette maison, & dans Jérusalem, que j'ai choisie d'entre toutes les Tribus d'Israël.

8. Et je ne ferai plus *tracasser les Israëlites hors de cette terre que j'ai donnée à leurs peres, pourvû seulement qu'ils prennent garde à faire selon tout ce que je leur ai commandé, & selon toute la Loi que Moyse mon serviteur leur a ordonnée. *2. Sam.* 7 : 10.

9. Mais ils n'obéïrent point : car Manassé les fit égarer, jusqu'à faire pis, que les nations que Dieu avoit exterminées de devant les enfans d'Israël.

10. Et l'Eternel parla par le moyen de ses serviteurs les Prophetes, en disant ;

11. Parce que Manassé Roi de Juda a commis ces abominations, faisant pis que tout ce qu'ont fait les Amorrhéens qui ont été avant lui, & parce aussi qu'il a fait pécher Juda par ses dieux de fiente :

12. A cause de cela l'Eternel le Dieu d'Israël, dit ainsi ; Voici, je m'en vais faire venir un mal sur Jérusalem & sur Juda, tel que quiconque en entendra parler, les deux oreilles lui encorneront.

13. Car j'étendrai sur Jérusalem le *cordeau de Samarie, & le niveau de la maison d'Achab ; & je torcherai Jérusalem comme une écuelle qu'on torche, & laquelle, aprés qu'on l'a torchée, on renverse sur son fond. *Esa.* 34 : 11.

14. Et j'abandonnerai le reste de mon héritage, & je les livrerai entre les mains de leurs ennemis, & ils seront en pillage, & en proye à tous leurs ennemis.

15. Parce qu'ils ont fait ce qui me déplaît, & qu'ils m'ont irrité depuis le jour que leurs peres sont sortis d'Egypte, même jusqu'à ce jour-ci.

16. Davantage Manassé répandit grande abondance de sang innocent, jusqu'à en remplir Jérusalem d'un bout à l'autre, outre son péché par lequel il fit pécher Juda ; tellement qu'il fit ce qui est déplaisant à l'Eternel.

17. Le reste des faits de Manassé, tout ce, dis-je, qu'il a fait, & le péché qu'il commit, n'est-il pas écrit au Livre des Chroniques des Rois de Juda ?

18. Puis Manassé s'endormit avec ses peres, & fut enséveli au jardin de sa maison, au jardin de Huza ; & Amon son fils regna en sa place.

19. Amon étoit âgé de vingt-deux ans, quand il commença à regner, & il regna deux ans à Jérusalem : sa mere avoit nom Mesullémet, fille de Haruts de Jotba.

20. Il fit ce qui est déplaisant à l'Eternel comme avoit fait Manassé son pere.

21. Car il suivit tout le train que son pere avoit tenu, & servit les dieux de fiente, que son pere avoit servis, & se prosterna devant eux :

22. Et abandonna l'Eternel le Dieu de ses peres, & ne marcha point dans la voye de l'Eternel.

23. Or les serviteurs d'Amon firent une conspiration contre lui, & tuerent le Roi dans sa maison.

24. Mais le peuple du païs frappa tous ceux qui avoient conspiré contre le Roi Amon, & ils établirent Josias son fils Roi en sa place.

25. Le reste des faits d'Amon, lesquels il a faits, n'est-il pas écrit au Livre des Chroniques des Rois de Juda ?

26. Or on l'ensévelit dans son sépulcre au Jardin de Huza : & Josias son fils regna en sa place.

CHAPITRE XXII.

Josias fait réparer le Temple.

JOsias étoit âgé de huit ans quand il commença à regner, & il regna trente & un an à Jérusalem : sa mere avoit nom Jédida, fille de Hadaja Botskath.

2. Il fit ce qui est droit devant l'Eternel, & marcha dans toute la voye de David son pere, & ne s'en détourna ni à droit ni à gauche.

3. Or il arriva la dix-huitieme année du Roi Josias ; que le Roi envoya dans la maison de l'Eternel Saphan, fils d'Atsalia, fils de Mesullam, le Secretaire, en lui disant ;

4. Monte vers Hilkija le grand Sacrificateur, & di-lui de lever la somme de l'argent qu'on apporte dans la maison de l'Eternel, & que ceux qui gardent les vaisseaux ont recueilli du peuple.

5. Et qu'on le délivre entre les mains de ceux qui ont la charge de l'œuvre, & qui sont commis sur la maison de l'Eternel, qu'on le délivre, dis-je, à ceux qui ont la charge de l'œuvre qui se fait dans la maison de l'Eternel, pour réparer ce qui est à réparer au Temple :

6. *Savoir* aux charpentiers, aux architectes, & aux massons, & afin d'acheter du bois & des pierres de taille pour réparer le Temple.

7. Mais qu'on ne leur fasse pas rendre compte de l'argent qu'on leur délivre entre les mains, parce qu'ils s'y portent fidellement.

8. Alors Hilkija le grand Sacrificateur dit à Saphan le Secretaire ; J'ai trouvé le Livre de la Loi dans la maison de l'Eternel : & Hilkija donna ce livre à Saphan, qui le lut.

9. Et Saphan le Secretaire s'en vint au Roi, & rapporta la chose au Roi, & dit ; Tes serviteurs ont amassé l'argent qui a été trouvé dans le Temple, & l'ont délivré entre les mains de ceux qui ont la charge de l'œuvre, & qui sont commis sur la maison de l'Eternel.

10. Saphan le Secretaire fit aussi entendre au Roi, en disant ; Hilkija le Sacrificateur m'a donné un Livre ; & Saphan le lut devant le Roi.

11. Et il arriva qu'aussi-tôt que le Roi eut entendu les paroles du Livre de la Loi, il déchira ses vêtemens.

12. Et il commanda au Sacrificateur Hilkija, & à Ahikam fils de Saphan, & à Hachor fils de Micaja, & à Saphan le Secretaire, & à Hasaja serviteur du Roi, en disant ;

13. Allez, consultez l'Eternel pour moi, & pour le peuple, & pour tout Juda, touchant les paroles de ce Livre qui a été trouvé ; car la colere de l'Eternel qui s'est allumée contre nous, est grande, parce que nos peres n'ont point obéï aux paroles de ce Livre, pour faire tout ce qui nous y est prescrit.

14. Hilkija donc le Sacrificateur & Ahikam, & Hachor, & Saphan, & Hasaja s'en allerent vers Hulda la Prophetesse, femme de Sallum fils de Tikva, fils de Harras, gardien des vêtemens, laquelle demeuroit à Jérusalem au college, & ils parlerent avec elle.

15. Et elle leur répondit ; Ainsi

a dit l'Eternel le Dieu d'Israël ; Dites à l'homme qui vous a envoyez vers moi.

16. Ainsi a dit l'Eternel ; Voici je m'en vais faire venir du mal sur ce lieu-ci, & sur ses habitans, selon toutes les paroles du Livre que le Roi de Juda a lû.

17. Parce qu'ils m'ont abandonné, & qu'ils ont fait des encensemens aux autres dieux, pour m'irriter par toutes les actions de leurs mains, ma colere s'est allumée contre ce lieu, & elle ne sera point éteinte.

18. Mais quant au Roi de Juda qui vous a envoyez pour consulter l'Eternel, vous lui direz ; Ainsi a dit l'Eternel le Dieu d'Israël, touchant les paroles que tu as entendues ;

19. Parce que ton cœur s'est amolli, & que tu t'es humilié devant l'Eternel, quand tu as entendu ce que j'ai prononcé contre ce lieu-ci, & contre ses habitans, qu'ils seroient en désolation & en malédiction, & parce que tu as déchiré tes vêtemens, & que tu as pleuré devant moi, je t'ai exaucé, dit l'Eternel.

20. C'est pourquoi voici, je vais te retirer avec tes peres, & tu seras retiré dans tes sépulcres en paix, & tes yeux ne verront point tout ce mal, que je m'en vais faire venir sur ce lieu. Et ils rapporterent toutes ces choses au Roi.

CHAPITRE XXIII.

Josias nettoye le païs de toute idolatrie.

ALors le Roi envoya, & on assembla vers lui tous les Anciens de Juda & de Jérusalem.

2. Et le Roi monta à la maison de l'Eternel, & avec lui tous les hommes de Juda, & tous les habitans de Jérusalem, & les Sacrificateurs & les Prophetes, & tout le peuple, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, & on lut, eux l'oyant, toutes les paroles du Livre de l'alliance, qui avoit été trouvé dans la maison de l'Eternel.

3. Et le Roi se tint auprés de la colomne, & traita devant l'Eternel cette alliance-ci, qu'ils suivroient l'Eternel, & qu'ils garderoient de tout leur cœur, & de toute leur ame, ses commandemens, ses témoignages, & ses statuts, pour perséverer dans les paroles de cette alliance, écrites dans ce Livre : & tout le peuple se tint à cette alliance.

4. Alors le Roi commanda à Hilkija le grand Sacrificateur, & aux Sacrificateurs du second rang, & à ceux qui gardoient les vaisseaux, de tirer hors du temple de l'Eternel tous les utensiles qui avoient été faits pour Bahal, & pour les bôcages, & pour toute l'armée des cieux : & il les brûla hors de Jérusalem dans les champs de Cédron, & on emporta leur poudre à Béthel.

5. Et il abolit les prêtres des idoles, que les Rois de Juda avoient établis quand on faisoit des encensemens dans les hauts lieux, dans les villes de Juda, & autour de Jérusalem : il *abolit* aussi ceux qui faisoient des encensemens à Bahal, au soleil, à la lune, & aux astres, à toute l'armée, dis-je, des cieux.

6. Il fit aussi emporter le bôcage de la maison de l'Eternel hors de Jérusalem, en la vallée de Cédron & le brûla dans la vallée de Cédron : il le réduisit en poudre, & le jetta sur le sépulcre des enfans du peuple.

7. Ensuite il démolit les maisons des prostituez à paillardise, lesquelles étoient dans la maison de l'Eternel ; & dans lesquelles les femmes travailloient à faire des pavillons pour le bôcage.

8. Il fit aussi venir des villes de Juda tous les Sacrificateurs, & profana les hauts lieux où les Sacrificateurs avoient fait des encensemens, depuis Guébah jusqu'à Béer-sebah : & il démolit les hauts lieux des portes qui étoient à l'entrée de la porte de Josué, capitaine de la ville, laquelle est à la gauche de la porte de la ville.

9. Au reste, ceux qui avoient été Sacrificateurs des hauts lieux ne montoient point vers l'autel de l'Eternel à Jérusalem, mais ils mangeoient des pains sans levain parmi leurs freres.

10. Il profana aussi Tophet, qui étoit dans la vallée du fils de Hinnom, afin qu'il ne servit plus à personne pour y faire passer son fils ou sa fille par le feu, à Molec.

11. Il ôta aussi de l'entrée de la maison de l'Eternel les chevaux que les Rois de Juda avoient consacrez au soleil, vers le logis de Néthanmélec Eunuque, situé à Parvarim, & brûla au feu les chariots du soleil.

12. Le Roi démolit aussi les autels, qui étoient sur le toit de la chambre haute d'Achaz, que les Rois de Juda avoient faits, & les autels que Manassé avoit faits, & dans les deux parvis de la maison de l'Eternel : il les brisa, les ôtant de là, & il répandit la poudre au torrent de Cédron.

13. Le Roi profana aussi les hauts lieux qui étoient vis-à-vis de Jérusalem à la main droite sur la montagne des oliviers, que Salomon Roi d'Israël avoit bâtis à Hastoreth, l'abomination des Sidoniens ; & à Kémos l'abomination des Moabites ; & à Milcom, l'abomination des enfans de Hammon.

14. *Il brisa aussi les statues, & coupa les bôcages, & remplit d'ossemens d'hommes les lieux où ils étoient. **Exod.* 23 : 24.

15. Il démolit aussi l'autel qui étoit à Béthel, & le haut lieu qu'avoit fait Jéroboam fils de Nébat, qui avoit fait pécher Israël, cet autel-là, dis-je, & le haut lieu : il brûla le haut lieu, & le réduisit en poudre, & brûla le bocage.

16. Or Josias s'étant tourné, avoit vû les sépulcres qui étoient là en la montagne, *& il avoit envoyé prendre les os des sépulcres, & les avoit brûlez sur l'autel, & il l'avoit ainsi profané, suivant la parole de l'Eternel, que l'homme de Dieu avoit prononcée à haute voix, lors qu'il prononça ces choses-là à haute voix. **2. Chron.* 24 : 3-7.

17. Et le Roi avoit dit : Qu'est-ce que ce tombeau que je voi ? Et les hommes de la ville lui avoient répondu ; *C'est le sépulcre de l'homme de Dieu qui vint de Juda, & qui prononça à haute voix les choses que tu as faites sur l'autel de Bethel. **1. Rois* 13 : 1. *&c.*

18. Et il avoit dit ; Laissez-le, que personne ne remue ses os : ainsi ils avoient preservé ses os, avec les os du Prophete qui étoit venu de Samarie.

19. Josias ôta aussi toutes les maisons des hauts lieux qui étoient dans les villes de Samarie, que les Rois d'Israël avoient faites pour irriter *l'Eternel* : & il leur fit selon tout ce qu'il avoit fait à Bethel.

20. Et il sacrifia sur les autels tous les sacrificateurs des hauts lieux qui étoient là, & brûla sur eux des ossemens d'hommes : puis il s'en rétourna à Jérusalem.

21. Alors le Roi commanda à

tout le peuple, en disant; Célébrez la Pâque à l'Eternel vôtre Dieu, en la maniere qu'il est ecrit au Livre de cette alliance.

22. Et certainement jamais Pâque ne fut célébrée dans le temps des Juges qui avoient jugé en Israël, ni dans tout le temps des Rois d'Israël, & des Rois de Juda,

23. Comme cette Pâque qui fut célébrée en l'honneur de l'Eternel dans Jérusalem, la dix huitieme année du Roi Josias.

24. Josias extermina aussi ceux qui avoient des esprits de Python, les diseurs de bonne avanture, les Téraphims, les dieux de fiente, & toutes les abominations qui avoient été vûes dans le païs de Juda, & dans Jérusalem; afin d'accomplir les paroles de la Loi, écrites au livre qu'Hilkija le Sacrificateur avoit trouvé dans la maison de l'Eternel.

25. Avant lui il n'y eut point de Roi semblable à lui, qui se retournât vers l'Eternel de tout son cœur & de toute son ame, & de toute sa force: selon toute la Loi de Moyse; & aprés lui il ne s'en est point levé de semblable à lui.

26. Toutefois l'Eternel ne revint point de l'ardeur de sa grande colere, de laquelle il avoit été embrasé contre Juda, à cause de tout ce que Manassé avoit fait pour l'irriter.

27. Car l'Eternel avoit dit; Je rejetterai aussi Juda de devant ma face, comme j'ai rejetté Israël; & je rejetterai cette ville de Jérusalem, que j'ai choisie, & la maison de laquelle j'ai dit; Mon Nom sera-là.

28. Le reste des faits de Josias, tout ce, dis-je, qu'il a fait, n'est-il pas écrit au Livre des Chroniques des Rois de Juda?

29. De son temps Pharaon-Neco Roi d'Egypte monta contre le Roi des Assyriens, vers le fleuve d'Euphrate, & Josias s'en alla au devant de lui, mais désque Pharaon l'eut vû, il le tua à Méguiddo.

30. Et ses serviteurs le chargerent mort sur un chariot de Méguiddo, & le porterent à Jérusalem, & l'ensévelirent dans son sépulcre: & le peuple du païs prit Jéhoachaz, fils de Josias, & ils l'oignirent, & l'établirent Roi en la place de son pere.

31. Jéhoachaz étoit âgé de vingt & trois ans, quand il commença à regner, & il regna trois mois à Jérusalem: sa mere avoit nom Hamutal, fille de Jérémie de Libna.

32. Il fit ce qui est déplaisant à l'Eternel, comme avoient fait ses peres.

33. Et Pharaon-Necò l'empriſonna à Ribla, au païs de Hamath, afin qu'il ne regnât plus à Jérusalem; & il impoſa sur le païs une amende, de cent talens d'argent, & d'un talent d'or.

34. Puis Pharaon-Necò établit pour Roi Eliakim fils de Josias, en la place de Josias son pere, & lui changea son nom, *l'appellant* Jéhojakim; & prit Jéhojachaz, qui vint en Egypte, où il mourut.

35. Or Jéhojakim donna cet argent & cet or à Pharaon, ayant mis des taxes sur le païs pour fournir cet argent, selon le commandement de Pharaon: & il leva l'argent & l'or de chacun du peuple du païs, selon qu'il étoit taxé, pour donner à Pharaon-Necò.

36. Jéhojakim étoit âgé de vingt cinq ans, quand il commença à regner, & il regna onze ans à Jérusalem; sa mere avoit nom Zepudda, fille de Pédaja de Ruma.

37. Il fit ce qui est déplaisant à l'Eternel, comme avoient fait ses peres.

CHAPITRE XXIV.

Transport des Juifs en Babylone.

DE son temps Nébucadnetsar, Roi de Babylone, monta *contre Jéhojakim*, & Jéhojakim lui fut asservi l'espace de trois ans; puis ayant changé de volonté il se rebella contre lui.

2. Et l'Eternel envoya contre Jéhojakim des troupes de Caldéens, & des troupes de Syriens, & des troupes de Moab, & des troupes des enfans de Hammon: il les envoya, dis-je, contre Juda, pour le détruire, suivant la parole de l'Eternel qu'il avoit prononcée par le moyen des Prophetes ses serviteurs.

3. Et cela arriva selon le mandement de l'Eternel contre Juda, pour le rejetter de devant sa face, à cause des péchez de Manassé, selon tout ce qu'il avoit fait;

4. Et à cause aussi du sang innocent qu'il avoit répandu, ayant rempli Jérusalem de sang innocent; *C'est pourquoi* l'Eternel ne lui voulut point pardonner.

5. Le reste des faits de Jéhojakim, tout ce, dis-je, qu'il a fait, n'est-il pas écrit au Livre des Chroniques des Rois de Juda?

6. Ainsi Jéhojakim s'endormit avec ses peres; & Jéhojachin son fils regna en sa place.

7. Or le Roi d'Egypte ne sortit plus de son païs, parce que le Roi de Babylone avoit pris tout ce qui étoit au Roi d'Egypte, depuis le torrent d'Egypte jusqu'au fleuve d'Euphrate.

8. Jéhojachin étoit âgé de dix-huit ans, quand il commença à regner, & il regna trois mois à Jérusalem; sa mere avoit nom Néhusta, fille d'Elnathan de Jérusalem.

9. Il fit ce qui est déplaisant à l'Eternel, comme avoit fait son pere.

10. En ce temps-là les gens de Nébucadnetsar, Roi de Babylone, monterent contre Jérusalem, & la ville fut assiégée.

11. Et Nébucadnetsar Roi de Babylone vint contre la ville, lors que ses gens l'assiegeoient.

12. Alors Jéhojachin Roi de Juda sortit vers le Roi de Babylone, lui, sa mere, ses gens, ses capitaines & ses Eunuques: de sorte que le Roi de Babylone le prit la huitieme année de son regne.

13. Et il tira hors de là, selon que l'Eternel en avoit parlé, tous les tresors de la maison de l'Eternel, & les tresors de la maison Royale, & mit en pieces tous les utensiles d'or que Salomon Roi d'Israël avoit fait, pour le Temple de l'Eternel.

14. Et il transporta tout Jérusalem, savoir, tous les capitaines, & tous les vaillans hommes de guerre, au nombre de dix mille captifs, avec les charpentiers & les serruriers, de sorte qu'il ne demeura personne de reste que le pauvre peuple du païs.

15. Ainsi il transporta Jehojachin à Babylone, avec la mere du Roi, & les femmes du Roi, & ses Eunuques, & il emmena captifs à Babylone tous les plus puissans du païs de Jérusalem:

16. *Avec tous les hommes vaillans au nombre de sept mille, & les charpentiers & les serruriers au nombre de mille, tous puissans & propres à la guerre, lesquels le Roi de Babylone emmena captifs à Babylone. * *Jér.* 52: 25.

17. Et le Roi de Babylone établit pour Roi en la place de Jéhojachin,

Mattania son oncle, & lui changea son nom, *l'appellant* Sedécias.

18. Sedécias étoit âgé de vingt & un an, quand il commença à regner, & il regna onze ans à Jérusalem; sa mere avoit nom Hamutal, fille de Jéremie de Libna.

19. Il fit ce qui est déplaisant à l'Eternel, comme avoit fait Jéhojakim.

20. Car il arriva à cause de la colere de l'Eternel contre Jérusalem & contre Juda, afin qu'il les rejettât de devant sa face, que Sedécias se rebella contre le Roi de Babylone.

CHAPITRE XXV.

Prise de Jérusalem. Sédécias Jéhojachin.

IL arriva donc la neuvieme année du regne de Sedécias, le dixieme jour du dixieme mois, que Nébucadnetsar Roi de Babylone vint, avec toute son armée contre Jérusalem, & se campa contr'elle, & ils bâtirent des forts tout autour.

2. Et la ville fut assiegée jusqu'à l'onzieme année du Roi Sedécias.

3. Et le neuvieme jour du *quatrieme* mois la famine augmenta dans la ville, de sorte qu'il n'y avoit point de pain pour le peuple du païs.

4. Alors la brêche fut faite à la ville, & tous les gens de guerre *s'enfuirent* de nuit, par le chemin de la porte, entre les deux murailles qui étoient prés du jardin du Roi (or les Caldéens *étoient tout* joignant la ville à l'environ) & *le Roi* s'en alla par le chemin de la campagne.

5. Mais l'armée des Caldéens poursuivit le Roi, & quand ils l'eurent atteint dans les campagnes de Jérico, toute son armée se dispersa d'auprés de lui.

6. Ils prirent donc le Roi, & le firent monter vers le Roi de Babylone à Ribla: où on lui fit son procés.

7. Et on égorgea les fils de Sedécias en sa présence; aprés quoi on creva les yeux à Sedécias, & l'ayant lié de doubles chaînes d'airain, on le mena à Babylone.

8. Et au septieme *jour* du cinquieme mois, en la dix-neuvieme année du Roi Nébucadnetsar Roi de Babylone, Nébuzar-adan prevôt de l'hôtel, serviteur du Roi de Babylone, entra dans Jérusalem.

9. Et il brûla la maison de l'Eternel, & la maison Royale, & toutes les maisons de Jérusalem, & mit le feu dans toutes les maisons des Grands.

10. Et toute l'armée des Caldéens, qui *étoit* avec le prevôt de l'hotel, démolit les murailles de Jérusalem tout autour.

11. Et Nebuzar-adan prevôt de l'hôtel transporta *à Babylone* le reste du peuple, *savoir* ceux qui étoient demeurez de reste dans la ville, & ceux qui s'étoient allez rendre au Roi de Babylone, & le reste de la multitude.

12. Néanmoins le prevôt de l'hôtel laissa quelques uns des plus pauvres du païs, pour *être* vignerons & laboureurs.

13. Et les Caldéens mirent en pieces les colomnes d'airain qui *étoient* dans la maison de l'Eternel, & les soubassemens, & la mer d'airain qui *étoit* dans la maison de l'Eternel, & ils en emporterent l'airain à Babylone.

14. Ils emporterent aussi les chauderons, & les racloirs, & les *serpes, & les tasses, & tous les ustensiles d'airain dont on faisoit le service. *1. *Rois* 7: 50.

15. Le

15. Le prevot de l'hotel emporta aussi les encensoirs & les bassins; ce qui étoit d'or, & ce qui étoit d'argent.

16. Quant aux deux colomnes, à la mer, & aux soubassemens que Salomon avoit faits pour la maison de l'Eternel, on ne pesa point l'airain de tous ces vaisseaux.

17. *Chaque colomne avoit dix-huit coudées de haut, & elle avoit un chapiteau d'airain par dessus, dont la hauteur étoit de trois coudées, outre le rets & les grenades qui étoient autour du chapiteau, le tout d'airain: & la seconde colomne étoit de même façon, avec le rets. *1. *Rois* 7: 16.

18. Le prevôt de l'hôtel emmena aussi *Séraja premier Sacrificateur, & Sophonie second Sacrificateur, & les trois gardes des vaisseaux. *1. *Chron.* 6: 14.

19. Il emmena aussi de la ville un Eunuque qui avoit la charge des hommes de guerre, & cinq hommes de ceux qui voyoient la face du Roi, lesquels furent trouvez dans la ville. *Il emmena* aussi le Secretaire du Capitaine de l'armée, qui enrolloit le peuple du païs, & soixante hommes d'entre le peuple du païs, qui furent trouvez dans la ville.

20. Nébuzar-adan donc prevôt de l'hôtel les prit, & les mena au Roi de Babylone à Ribla.

21. Et le Roi de Babylone les frappa, & les fit mourir à Ribla, au païs de Hamath: ainsi Juda fut transporté hors de sa terre.

22. Mais quant au peuple qui étoit demeuré de reste au païs de Juda, & que Nébucadnetsar Roi de Babylone y avoit laissé, il établit pour Gouverneur sur eux Guedalia, fils d'Ahikam, fils de Saphan.

23. Quand tous les Capitaines des gens de guerre, & leurs gens, eurent appris que le Roi de Babylone avoit établi Guédalia pour Gouverneur, ils allerent trouver Guédalia à Mitspa, *savoir* Ismaël fils de Néthania, & Johanan fils de Kareath, & Séraja fils de Tanhumeth Nétophathite, Jaazania fils d'un Mahacathite, eux & leurs gens.

24. Et Guédalia leur jura & à leurs gens, & leur dit; Ne faites pas difficulté d'être serviteurs des Caldéens; demeurez au païs, & servez le Roi de Babylone, & vous vous en trouverez bien.

25. Mais il arriva au septieme mois, qu'Ismaël fils de Néthania, fils d'Elisamah, qui étoit du sang Royal, & dix hommes avec lui vinrent, & frapperent Guédalia, dont il mourut. *Ils frapperent* aussi les Juifs & les Caldéens qui étoient avec lui à Mitspa.

26. Et tout le peuple depuis le plus petit jusqu'au plus grand, avec les capitaines des gens de guerre, se leverent, & s'en allerent en Egypte, parce qu'ils avoient peur des Caldéens.

27. Or il arriva la trente septieme année de la captivité de Jéhojachin Roi de Juda, le vingt-septieme jour du douzieme mois, qu'Evilmérodac, Roi de Babylone, l'année qu'il commença à regner, tira hors de prison Jéhojachin Roi de Juda, & le mit en liberté.

28. Et il lui parla avec douceur, & mit son trône au dessus du trône des Rois qui étoient avec lui à Babylone.

29. Et aprés qu'il lui eut changé ses vêtemens de prison, il mangea du pain ordinairement tout le temps de sa vie en sa présence.

30. Et

30. Et quant à ſon ordinaire, un ordinaire continuel lui fut établi par le Roi chaque jour, tout le temps de ſa vie.

LE PREMIER LIVRE DES CHRONIQUES.

CHAPITRE I.

Généalogies depuis Adam juſqu'à Eſaü.

ADam, Seth, Enos.
2. Kénan, Mahalaléel, Jéred;
3. Hénoc, Metuſelah, Lémec.
4. Noé, Sem, Cam, & Japhet.
5. Les enfans de Japhet furent, Gomer, Magog, Madaï, Javan, Tubal, Méſec, & Tiras.
6. Les enfans de Gomer furent, Askenaz, Diphath, & Togarma.
7. Et les enfans de Javan furent, Eliſam, Tarſa, Kittim, & Rodanim.
8. Les enfans de Cam furent, Cus, Mitſraïm, Put & Canaan.
9. Et les enfans de Cus furent, Seba, Havila, Sabta, Rahma, & Sabteca. Et les enfans de Rahma furent, Seba & Dedan.
10. Cus engendra auſſi Nimrod, qui commença d'être puiſſant ſur la terre.
11. Et Mitſraïm engendra Ludim, Hanamim, Lehabim, Naphtuhim,
12. Pathruſim, Caſſuhim, (deſquels ſont iſſus les Philiſtins,) & Caphtorim.
13. Et Canaan engendra Sidon ſon fils aîné, & Heth:
14. Les Jébuſiens, les Amorrhéens, les Guirgaſiens,
15. Les Héviens, les Harkiens, les Siniens.
16. Les Arvadiens, les Tſemariens, & les Hamathiens.
17. Les enfans de Sem furent, Hélam, Aſſur, Arpacſad, Lud, Aram, Hus, Hul, Guéther, & Meſec.
18. Et Arpacſad engendra Selah, & Selah engendra Héber.
19. Et à Héber naquirent deux fils: l'un s'appelloit Péleg, car en ſon temps la terre fut partagée: & ſon frere ſe nommoit Joktan.
20. Et Joktan engendra Almodad, Seleph, Hatſarmaveth, Jerah,
21. Hadoram, Uzal, Dikla,
22. Hébal, Abimaël, Sebah,
23. Ophir, Havila, & Jobab; tous ceux-là furent les enfans de Joktan.
24. Sem Arpacſad, Selah,
25. Héber, Péleg, Réhu.
26. Serug, Nacor, Taré,
27. Et Abram, qui eſt Abraham.
28. Les enfans d'Abraham furent, Iſaac, & Iſmaël.
29. Ce ſont ici leurs générations: Le premier-né d'Iſmaël fut Nébajoth, puis Kédar, Adbéel, Mibſam,
30. Miſmah, Duma, Maſſa, Hadad, Tema.
31. Jéthur, Naphis, & Kedma: ce ſont là les enfans d'Iſmaël.
32. Quant aux enfans de Kétura concubine d'Abraham, elle enfanta Zimram, Jokſan, Medan, Madian, Jisbak, & Suah: & les enfans de Jokſan furent, Seba, & Dedan.
33. Et les enfans de Madian furent, Hepha, Hepher, Hanoc, Abidah, & Eldaha: tous ceux-là furent les enfans de Kétura.
34. Or Abraham avoit engendré Iſaac: & les enfans d'Iſaac furent, Eſaü, & Iſraël.
35. Et les enfans d'Eſaü furent, Eliphaz, Réhuel, Jéhus, Jahlam, & Korah.
36. Les enfans d'Eliphaz furent, Téman, Omar, Tſéphi, Gahtham, & Kénaz: & Timnah *lui enfanta* Hamalek.
37. Les enfans de Réhuel furent Nahath, Zérah, Samma, & Miza.
38. Et les enfans de Séhir furent, Lotan, Sobal, Tſibhon, Hana, Diſon, Etſer, & Diſan.
39. Et les enfans de Lotan furent, Hoti, & Homam: & Timnab fut ſœur de Lotan.
40. Les enfans de Sobal furent, Halian, Manahath, Hébal, Séphi, & Onam: & les enfans de Tſibhon furent, Aja, & Hana.
41. Les enfans de Hana furent *Diſon. Les enfans de Diſon furent, Hamram, Esban, Jitran, & Keran. ** Gen. 36: 25.*
42. Les enfans d'Etſer furent, Bilhan, Zahavan, & Jahakan. Les enfans de Diſon furent Huts, & Aran.
43. Or ce ſont ici les Rois, qui ont regné au païs d'Edom, avant qu'aucun Roi regnât ſur les enfans d'Iſraël; Belah fils de Béhor, & le nom de ſa ville étoit Dinhaba.
44. Et Belah mourut, & Jobab, fils de Perah de Botſra, regna en ſa place.
45. Et Jobab mourut, & Huſam, du païs des Témanites, regna en ſa place.
46. Et Huſam mourut, & Hadad fils de Bedad regna en ſa place, qui défit Madian au territoire de Moab: & le nom de ſa ville étoit Havith.
47. Et Hadad mourut, & Samla, de Maſreka, regna en ſa place.
48. Et Samla mourut, & Saül, de Rehoboth du fleuve, regna en ſa place.
49. Et Saül mourut, & Bahalhanan de Hacbor regna en ſa place.
50. Et Bahal-hanan mourut, & Hadad regna en ſa place: le nom de ſa ville étoit Pahi, & le nom de ſa femme Mehetabéel, qui étoit fille de Matred, *& petite*-fille de Me-zahab.
51. Enfin Hadad mourut: puis aprés vinrent les Ducs d'Edom, le Duc Timna, le Duc Halia, le Duc Jétheth.
52. Le Duc Aholibama, le Duc Ela, le Duc Pinon
53. Le Duc Kénaz, le Duc Téman, le Duc Mibſar.
54. Le Duc Magdiel, & le Duc Hiram. Ce ſont là les Ducs d'Edom.

CHAPITRE II.

Généalogies depuis Jacob juſqu'à Caleb.

CE ſont ici les enfans d'Iſraël, Ruben, Siméon, Lévi, Juda, Iſſacar, Zabulon.
2. Dan, Joſeph, Benjamin, Nephthali, Gad, & Aſer.
3. Les enfans de Juda furent, Her, Onan, & Sela: ces trois lui naquirent de la fille de Suah, Cananéene: mais Her premier-né de Juda fut méchant devant l'Eternel, & il le fit mourir.
4. Et Tamar ſa belle-fille lui enfanta Pharez & Zara. Tous les enfans de Juda furent cinq.
5. Les enfans de Pharez, Hetſron, & Hamul.
6. Et les enfans de Zara furent, Zimri, Ethan, Héman, Calcol, & Darah, cinq en tout.
7. Carmi *n'eut point de fils qu'*Hacan qui troubla Iſraël, & qui pécha en prenant de l'interdit.
8. Et Ethan *n'eut point* de fils qu'Hazaria.
9. Et les enfans qui naquirent à Hetsron furent, Jerahméel, Ram, & Célubaï:
10. Et Ram engendra Hamminadab, & Hamminadab engendra Nahaſſon, chef des enfans de Juda.
11. Et

11. Et Nahaſſon engendra Salma, & Salma engendra Booz.

12. Et Booz engendra Obed, & Obed engendra Iſaï

13. Et Iſaï engendra ſon premier-né Eliab, le ſecond Abinadab, le troiſieme Simha,

14. Le quatrieme, Nathanaël, le cinquieme, Raddaï?

15. Le ſixieme, Otſen; & le ſeptieme, David.

16. Et Tſerüïa & Abigaïl furent leurs ſœurs, Tſerüïa eut trois fils Abiſaï, Joab, & Hazaël.

17. Et Abigaïl enfanta Hamaſa, dont le pére *fut* Jéther Iſmaëlite.

18. Or Caleb fils de Hetſron eut des enfans de Hazuba ſa femme, & auſſi de Jérihoth: & ſes enfans furent, Jéſer, Sobob, & Ardon.

19. Et Hazuba mourut, & Caleb prit à femme Ephrath, qui lui enfanta Hur.

20. Et Hur engendra Uri, & Uri engendra Betſaléel.

21. Aprés cela Hetſron vint vers la fille de Makir pere de Galaad, & la prit *pour ſa femme*, lui étant âgé de ſoixante ans: & elle lui enfanta Ségub.

22. Et Ségub engendra Jaïr, qui eut vingt & trois villes au païs de Galaad:

23. Et il prit ſur Gueſur & ſur Aram les bourgades de Jaïr, & Kénath avec les villes de ſon reſſort, qui ſont ſoixante villes: tous ceux là furent enfans de Makir pere de Galaad.

24. Et aprés la mort de Hetſron, lors que Caleb vint vers Ephrat, la femme de Hetſron Abija lui enfanta Ashur pere de Tekoah.

25. Et les enfans de Jérahméel premier-né de Hetſron furent, Ram ſon fils aîné, puis Buna, & Oren, & Otſem, nez d'Achija.

26. Jérahméel eut auſſi une autre femme, nommée Hatara, qui fut mere d'Onam.

27. Et les enfans de Ram premier-né de Jérahméel furent, Mahats, Jamin, & Heker.

28. Et les enfans d'Onam furent Sammaï, & Jadah: & les enfans de Sammaï furent, Nadab, & Abiſur.

29. Et le nom de la femme d'Abiſur fut Abihaïl, qui lui enfanta Acbam, & Molid.

30. Et les enfans de Nadab furent, Seled, & Appajim: mais Seled mourut ſans enfans.

31. Et Appajim *n'eut point* de fils *que* Jiſchi; & Jiſchi *n'eut point* de fils que Seſan: & Seſan n'eut *qu'* Ahlaï.

32. Et les enfans de Jadah frere de Samaï furent Jéther, & Jonathan: mais Jéther mourut ſans enfans.

33. Et les enfans de Jonathan furent, Peleth & Zara: ce furent là les enfans de Jérahméel.

34. Et Seſan n'eut point de fils; mais des filles: or il avoit un ſerviteur Egyptien, nommé Jarhah.

35. Et Seſan donna ſa fille pour femme à Jarhah ſon ſerviteur, & elle lui enfanta Hattaï.

36. Et Hattaï engendra Nathan, & Nathan engendra Zabad:

37. Et Zabad engendra Ephlal, & Ephlal engendra Obed:

38. Et Obed engendra Jéhu, & Jéhu engendra Hazaria:

39. Et Hazaria engendra Hélets, & Helets engendra Elhaſa:

40. Et Elhaſa engendra Siſmaï, & Siſmaï engendra Sallum:

41. Et Sallum engendra Jékamia, & Jékamia engendra Eliſamah:

42. Et les enfans de Caleb, frere de Jérahméel, furent, Meſah ſon premier-né, celui-ci eſt le pere de Ziph,

Ziph, & les enfans de Mareſa pere d'Hébron.

43. Et les enfans d'Hébron furent, Korah, Tappuah, Reken, & Semmah.

44. Et Semmah engendra Raham, pere de Jorkeham: & Rekem engendra Sammaï.

45. Le fils de Sammaï fut Mahon: & Mahon *fut* pere de Bethſur.

46. Et Hepha concubine de Caleb enfanta Haran, Motſa, & Gazez; Haran auſſi engendra Gazez;

47. Et les enfans de Jadaï furent, Reguem, Jotham, Gueſan, Pelet, Hepha, & Sahaph.

48. Et Mahaca la concubine de Caleb enfanta Seber, & Tirhana.

49. Et *la femme* de Sahaph, pere de Madmanna, enfanta Seva, pere de Macbena, & le pere de Guibha, & la fille de Caleb fut Hacſa.

50. Ceux-ci furent les enfans de Caleb, fils de Hur, premier-né d'Ephrat, Sobal, pere de Kiriath-jéharim.

51. Salma pere de Bethléhem, Hareph pere de Beth-gader.

52. Et Sobal pere de Kiriath-jéharim eut des enfans, Haroë, & Hatſi-menuhoth.

53. Et les familles de Kiriath-jéharim furent les Jithriens, les Puthiens, les Sumathiens, & les Miſrahiens: dont ſont ſortis les Tſarhathiens, & les Eſtaoliens.

54. Les enfans de Salma, Bethléhem, & les Nétophathiens, Hatroth, Bethjoab, Hatſimenuhoth, & les Tſorhiens.

55. Et les familles des Scribes, qui habitoient à Jahbets, Tirhathiens, Simhathiens, Suchathiens: ce ſont les Kiniens, qui ſont ſortis de Hamath pere de Rechab.

CHAPITRE III.

Deſcendans de David juſqu'au temps de Zorobabel.

OR ce ſont ici les enfans de David,* qui lui nâquirent à Hébron. le premier-né fut Amnon, fils d'Ahinoham de Jizréhel: le ſecond Daniel, d'Abigaïl du mont Carmel. *2. Sam. 3: 2.

2. Le troiſieme Abſalom, fils de Mahaca, fille de Talmaï Roi de Guéſur: le quatrieme Adonija, fils de Hagguith:

3. Le cinquieme Sephatia, d'Abital: le ſixieme Jithréham, d'Hegla ſa femme.

4. Ces ſix lui nâquirent à Hébron, où il regna ſept ans & ſix mois: puis il regna trente trois ans à Jeruſalem.

5. Et ceux-ci lui nâquirent à Jéruſalem, Simha, Sobab, Nathan, & Salomon, *tous* quatre de Batſuah, fille de Hammiel.

6. Et Jibhar, Eliſamah, Eliphelet.

7. Nogah, Nepheg, Japhiah;

8. Eliſamah, Eliadah, & Eliphelet, qui ſont neuf.

9. Tous enfans de David, outre les enfans des concubines, & Tamar leur ſœur.

10. Le fils de Salomon fut Roboam, duquel fut fils Abija; duquel fut fils Aſa: duquel fut fils Joſaphat.

11. Duquel fut fils Joram; duquel fut fils Achazia; duquel fut fils Joas.

12. Duquel fut fils Amatſia; duquel fut fils Hazaria: duquel fut fils Jotham.

13. Duquel fut fils Achaz; duquel fut fils Ezechias; duquel fut fils Manaſſé.

14. Duquel fut fils Amon; duquel fut fils Joſias.

15. Et les enfans de Joſias furent Joha-

hanan ſon premier-né, le ſecond Jéhojakim, le troiſieme Sedécias, le quatrieme Sallum.

16. Et les enfans de Jéhojakim furent Jéchonias ſon fils, qui eut pour fils Sedécias.

17. Et quant aux enfans de Jéchonias qui fut emmené en captivité, Salathiel fut ſon fils:

18. Dont les fils furent Malkiram, Pédaja, Senatſar, Jekamia, Hoſamah, & Nedabia.

19. Et les enfans de Pédaja furent Zorobabel, & Simhi; & les enfans de Zorobabel furent Meſullam, Hanania, & Selomith leur ſœur.

20. Et de *Meſullam* Haſuba, Ohel, Berezia, Haſadia, & Juſabheſed, cinq.

21. Et les enfans de Hanania furent, Pelatia, & Eſaïe: les enfans de Rephaja, les enfans d'Arnan; les enfans de Hobadia, & les enfans de Secania.

22. Et les enfans de Secania, Semahja, & les enfans de Semahja, Hattus, Jigueal, Bariah, Neharia, Saphat, ſix.

23. Et les enfans de Neharia furent, Eliohenaï, Ezéchias, & Hazrikam, trois.

24. Et les enfans d'Eliohenaï furent, Hodaivahu, Eliaſib, Pelaja, Hakkub, Johanan, Delaja, & Hanani, ſept.

CHAPITRE IV.

Deſcendans de Pharez, & de Siméon.

LEs enfans de Juda furent, Pharez, Hetſron, Carmi, Hur, & Sobal.

2. Et Reaja fils de Sobal engendra Jahath, & Jahath engendra Ahumaï, & Ladad. Ce ſont là les familles des Tſorhathiens.

3. Et ceux-ci ſont du pere de Hétham, Jizréhel, Jiſma, & Jidbas, & le nom de leur ſœur étoit Hatſelelboni.

4. Et Penuel pere de Guédor, & Hézer pere de Huſa: ce ſont là les enfans de Hur, premier-né d'Ephrat, pere de Bethléhem.

5. Et Ashur pere de Tékoah eut deux femmes, Hélea, & Nahara.

6. Et Nahara lui enfanta Ahuzam, Hepher, Temeni, & Hahaſtari: ce *ſont* là les enfans de Nahara.

7. Et les enfans de Hélea furent, Tſereth, Jetſohar, & Etnan.

8. Et Kots engendra Hanub, & Tſobeba, & les familles d'Ahathel fils de Harum.

9. Entre leſquelles il y eut Jabbets honoré par deſſus ſes freres; & ſa mere lui avoit mis nom Jabbets, parce que, dit-elle, je l'ai enfanté avec travail.

10. Or Jabbets invoqua le Dieu d'Iſraël, en diſant; O ſi tu me béniſſois abondamment, que tu étendiſſes mes limites, & que ta main fût avec moi, & que tu me garantiſſes tellement du mal, que je fuſſe ſans douleur. Et Dieu lui accorda ce qu'il avoit demandé.

11. Et Kélub frere de Suha engendra Mélir, qui *fut* pere d'Eſton.

12. Et Eſton engendra Bet-rapha, Paſeah, & Tehinna, pere de Hirnahas: ce ſont là les gens de Réca.

13. Et les enfans de Kenaz furent, Hothniel, & Séraja. Et les enfans de Hothniel, Hathath.

14. Et Mehonothaï engendra Hophra: & Séraja engendra Joab pere de la vallée des ouvriers: car ils étoient ouvriers.

15. Et les enfans de Caleb, fils de Jéphunné, furent, Hitu, Ela, & Naham. Et les enfans d'Ela, Kénaz.

17. Et

16. Et les enfans de Jehallelel furent, Ziph, Zipha, Tiria, & Aſarel.

17. Et les enfans d'Eſdras furent, Jéther, Méred, Hépher, & Jalon: & *la femme de Mered* enfanta Marie, Sammaï, & Jisbah pere d'Eſtemoah.

18. Et ſa femme Jehudija enfanta Jéred pere de Guedor, & Héber pere de Soco, & Jékuthiel pere de Zanoah. Mais ceux-là *ſont* les enfans de Bithia fille de Pharaon, que Méred prit *pour femme*.

19. Et les enfans de la femme de Hodija, ſœur de Naham, furent le pere de Kehila Garmien, & Eſtemoah Mahacatien.

20. Et les enfans de Simmon *furent*, Amnon, Rinna, Ben-hanan, & Tiſon. Et les enfans de Jishi furent, Zoheth, & Ben-zoheth.

21. Les enfans de Sela fils de Juda, *furent*, Hel pere de Leca, & Lahda pere de Mareſa, & les familles de la maiſon de l'ouvrage de fin lin, qui ſont de la maiſon d'Absbeath.

22. Et Jokim, & les gens de Cozeba, & Joas, & Saraph, qui dominerent ſur Moab, & Jaſubi-léhem: mais ce ſont des choſes anciennes.

23. Il furent potiers de terre, & gens qui ſe tenoient dans les vergers & dans les parcs, & qui habitoient là chez le Roi pour ſon ouvrage.

24. Les enfans de Siméon furent, Némuel, Jamin, Jarib, Zérah & Saül.

25. Sallum ſon fils, Mibſam ſon fils, & Miſmah ſon fils.

26. Et les enfans de Miſmah furent Hamuel ſon fils, Zaccur ſon fils, & Simhi ſon fils.

27. Et Simhi eut ſeize fils & ſix filles: mais ſes freres n'eurent pas beaucoup d'enfans, & toute leur famille ne put être ſi grande que celle des enfans de Juda.

28. Et ils habiterent à Béer-ſebah, à Molada, à Hatſar-ſtuhal.

29. A Bilha, à Hetſem, à Tholad,

30. A Betuel, à Horma, à Tſiklag,

31. A Beth-marcaboth, à Hatſarſuſim, à Beth-birei, & à Saharajim: Ce furent là leurs villes juſqu'au temps que David fut Roi.

32. Et leurs bourgades furent Hetam, Hajin, Rimmon, Token, & Haſſan, cinq villes.

33. Et tous leurs villages, qui étoient autour de ces villes-là, juſqu'à Bahal. Ce ſont là leurs habitations, & leur généalogie.

34. Or Meſobab, Jamlec, Joſa fils d'Amatſia:

35. Joël, Jéhu fils de Joſibia, fils de Séraja, fils de Haſiel:

36. Eljohenaï, Jahakoba, Jeſahaja, Haſaja, Hadiel, Jeſimiel, Benaja.

37. Et Ziza fils de Siphehi, fils d'Allon, fils de Jedaja, fils de Simri, fils de Semahja:

38. Etoient ceux qui avoient été nommez pour être les principaux dans leurs familles, lors que les maiſons de leurs peres multiplierent beaucoup.

39. Et ils partirent pour entrer dans Guédor, juſqu'à l'Orient de la vallée, cherchant des pâturages pour leurs troupeaux.

40. Et ils trouverent des pâturages gras & bons, & un païs ſpacieux, paiſible, & fertile: car ceux qui avoient habité là auparavant étoient deſcendus de Cam.

41. Ceux-ci donc qui ont été décrits par leurs noms; vinrent du temps d'Ezéchias Roi de Juda, & abbatirent leurs tentes, & les habitations qui furent trouvées là, &

les détruisirent à la façon de l'interdit, jusqu'à ce jour, & y habiterent au lieu d'eux, car il y avoit là des pâturages pour leurs brebis.

42. Et cinq cens hommes d'entr'eux, *c'est-à-dire* des enfans de Siméon, s'en allerent en la montagne de Séhir, & ils avoient pour leurs chefs Pélatia, Neharia, Rephaia, & Huziel, enfans de Jishi;

43. Et ils frapperent le reste des réchappez des Hamalécites, & ils ont habité là jusqu'à aujourd'hui.

CHAPITRE V.

Descendans de Ruben, de Gad, & de Manassé.

OR les enfans de Ruben, le premier-né d'Israël (car il étoit le premier-né; mais aprés qu'il eut souillé le lit de son pere, son droit d'aînesse fut donné aux enfans de Joseph fils d'Israël; non toutefois pour être mis *le premier* dans la généalogie selon le droit d'aînesse.

2. (Car Juda fut le plus puissant entre ses freres, & de lui sont sortis les Conducteurs: mais le droit d'aînesse fut donné à Joseph)

3. Les enfans, *dis-je*, de Ruben premier-né d'Israël, furent, Hénoc, Pallu, Hetsron, & Carmi.

4. Les enfans de Joël furent, Semaia son fils, Gog, son fils, Simhi son fils,

5. Mica son fils, Reaia son fils, Bahal son fils.

6. Béera son fils, qui fut transporté par Tiglath-Piletséer Roi des Assyriens: c'est lui qui étoit le principal Chef de Rubénites.

7 Et ses freres selon leurs familles, quand ils furent mis dans la généalogie selon leurs parentages, avoient pour Chef Jéhiel, & Zecaria.

8. Et Bélah fils de Hazaz, fils de Samah, fils de Johel, habitoit depuis Haroher jusqu'à Neco & Bahal-méhon.

9. Ensuite il habita du côté de l'Orient jusqu'à l'entrée du desert, depuis le fleuve d'Euphrate, car son bétail s'étoit multiplié au païs de Galaad.

10. Et du temps de Saül ils firent la guerre contre les Hagaréniens, qui moururent par leurs mains, & ils habiterent dans leurs tentes, en tout le païs qui regarde vers l'Orient de Galaad.

11. Et les enfans de Gad habiterent prés d'eux, au païs de Basan, jusqu'à Salca.

12. Joël fut le premier Chef, & Saphan le second aprés lui; puis Jahnaï, puis Saphat en Basan.

13. Et leurs freres, selon la maison de leurs peres, *furent* sept *en nombre*, Micaël, Mesullam, Sebah, Joraï, Jahcan, Ziah, & Héber.

14. Ceux-ci furent les enfans d'Abihaïl fils de Huri, fils de Jaroah, fils de Galaad, fils de Micaël, fils de Jesisaï, fils de Jahdo, fils de Buz.

15. Ahi fils de Habdiel, fils de Guni, fut le Chef de la maison de leurs peres.

16. Et ils habiterent en Galaad, & en Basan, & dans les villes de son ressort, & dans tous les fauxbourgs de Saron, selon leurs limites.

17. Tous ceux-ci furent mis dans la génealogie du temps de Jotham Roi de Juda, & du temps de Jeroboam Roi d'Israël.

18. Il y eut des enfans de Ruben, & de ceux de Gad, & de la demi Tribu de Manassé, d'entre les vaillans hommes, portans le bouclier & l'epée, tirans de l'arc, & propres à la guerre, quarante mille sept cens soixante, marchant en bataille;

19. Qui firent la guerre contre les

les Hagaréniens, contre Jetur, Naphis, & Nodab.

20. Et ils furent aidez contr'eux, de sorte que les Hagaréniens, & tous ceux qui étoient avec eux, furent livrez entre leurs mains, parce qu'ils crierent à Dieu quand ils combattoient: & il fut fléchi par leurs prieres, à cause qu'ils avoient mis leur esperance en lui.

21. Ainsi ils prirent leur bétail, consistant en cinquante mille chameaux, deux cens cinquante mille brebis, deux mille ânes, & cent mille personnes.

22. Et il en tomba morts un fort grand nombre, parce que la bataille venoit de Dieu; & ils habiterent là en leur place jusqu'au temps qu'ils furent transportez.

23. Les enfans de la demi Tribu de Manassé habiterent aussi en ce païs-là, & s'étendirent depuis Basan jusqu'à Bahal-hermon & à Senir,* qui est la montagne de Hermon. * *Deut.* 3: 9.

24. Et ce sont ici les Chefs de la maison de leurs peres; Hépher, Jisehi, Eliel, Hazriel, Jérémie, Hodavia, & Jacdiel, hommes forts & vaillans, gens de reputation, & Chefs de la maison de leurs peres.

25. Mais ils pécherent contre le Dieu de leurs peres, & paillarderent aprés les dieux des peuples du païs, que l'Eternel avoit détruits devant eux.

26. Et le Dieu d'Israël émut l'esprit de Pul Roi des Assyriens, & l'esprit de Tiglath-Pilnéser Roi des Assyriens, qui transporta les Rubénites, & les Gadites, & la demi Tribu de Manassé, & les emmena à Chalach, à Chabor, à Hara, & au fleuve de Gozan, *ou ils sont demeurez* jusqu'à ce jour.

CHAPITRE VI.

Descendans de Lévi & d'Aaron.

LEs enfans de Lévi furent, Guerson, Kehath, & Mérari.

2. Les enfans de Kehath furent Hamram, Jitshar, Hébron, & Huziel.

3. Et les enfans de Hamram, Aaron, Moyse, & Marie. Et les enfans d'Aaron, Nadab, Abihu, Eléazar, & Ithamar.

4. Eléazar engendra Phinées, & Phinées engendra Abisuah.

5. Et Abisuah engendra Bukki, & Bukki engendra Huzi.

6. Et Huzi engendra Zérahja, & Zérahja engendra Mérajoth.

7. Et Mérajoth engendra Amaria, & Amaria engendra Ahitub.

8. Et Ahitub engendra Tsadoc, & Tsadoc engendra Ahimahats.

9. Et Ahimahats engendra Hazaria, & Hazaria engendra Johanan.

10. Et Johanan engendra Hazaria, qui exerça la sacrificature au Temple que Salomon bâtit à Jérusalem.

11. Et Hazaria engendra Amaria, & Amaria engendra Ahitub.

12. Et Ahitub engendra Tsadoc, & Tsadoc engendra Sallum.

13. Et Sallum engendra Hilkija, & Hilkija engendra Hazaria.

14. Et Hazaria engendra Séraja, & Séraja engendra Jéhotsadak.

15. Et Jéhotsadak s'en alla, quand l'Eternel transporta Juda & Jérusalem par le moyen de Nébucadnetsar.

16. Les enfans de Lévi *donc* furent, Guerson, Kéhath, & Mérari.

17. Et ce sont ici les noms des enfans de Guerson, Libni & Simhi.

18. Les enfans de Kéhath furent, Hamram, Jitshar, Hébron, & Huziel.

19. Les enfans de Mérari furent, Mahli, & Muſi. Ce ſont là les familles des Lévites ſelon *les maiſons* de leurs peres.

20. De Guerſon, Libni ſon fils, Jahath ſon fils, Zimma ſon fils.

21. Joah ſon fils, Hiddo ſon fils, Zérah ſon fils, Jehateraï ſon fils.

22. Des enfans de Kéhath, Haminadab ſon fils, Coré ſon fils, Aſſir ſon fils,

23. Elkana ſon fils, Ebiaſaph ſon fils, Aſſir ſon fils.

24. Tahath ſon fils, Uriel ſon fils, Huzija ſon fils, & Saül ſon fils.

25. Les enfans d'Elkana furent, Hamaſaï, puis Ahimoth:

26. *Puis* Elkana. Les enfans d'Elkana furent, Tſophaï ſon fils, Nahats ſon fils,

27. Eliab ſon fils, Jéroham ſon fils, Elkana ſon fils.

28. Quant aux enfans de Samuel *fils d'Elkana*, ſon fils aîné fut Vaſni, puis Abija.

29. Les enfans de Mérari furent Mahli, Libni ſon fils, Simhi ſon fils, Huza ſon fils.

30. Simha ſon fils, Hagguija ſon fils, Haſaja ſon fils.

31. Or ce ſont ici ceux que David établit pour maîtres de la muſique de la maiſon de l'Eternel, depuis que l'Arche fut dans un lieu arrêté;

32. Qui faiſoient le ſervice devant le pavillon du Tabernacle d'Aſſignation, chantant, juſqu'à ce que Salomon eût bâti la maiſon de l'Eternel à Jéruſalem; & qui continuerent dans leur miniſtere ſelon l'ordonnance qui en fut faite.

33. Ce ſont, *dis-je*, ici ceux qui firent le ſervice avec leurs fils: D'entre les enfans de Kéhathites, Heman le chantre, fils de Joël, fils de Samuel,

34. Fils d'Elkana, fils de Jéroham, fils d'Eliel, fils de Toah.

35. Fils de Tſuph, fils d'Elkana, fils de Mahath, fils de Hamaſaï,

36. Fils d'Elkana, fils de Joël, fils de Hazaria, fils de Sophonie,

37. Fils de Tahat, fils d'Aſſir, fils d'Ebiaſaph, fils de Coré.

38. Fils de Jitshar, fils de Kéhath, fils de Lévi, fils d'Iſraël.

39. Et ſon frere Aſaph, qui ſe tenoit à ſa droite, Aſaph, fils de Berecia, fils de Simha,

40. Fils de Micaël, fils de Bahaſeja, fils de Malkija,

41. Fils d'Etni, fils de Zerah, fils d'Hadaja,

42. Fils d'Ethan, fils de Zimma, fils de Simhi,

43. Fils de Jahath, fils de Guerſon, fils de Lévi.

44. Et les enfans de Mérari leurs freres étoient à la main gauche: *ſavoir* Ethan, fils de Kiſi, fils de Habdi, fils de Malluc.

45. Fils de Haſabia, fils d'Amatſia, fils de Hilkija,

46. Fils d'Amtſi, fils de Bani, fils de Semer.

47. Fils de Mahli, fils de Muſi, fils de Mérari, fils de Lévi.

48. Et leurs autres freres Lévites furent ordonnez pour tout le ſervice du pavillon de la maiſon de Dieu.

49. Mais Aaron & ſes fils faiſoient les parfums ſur l'autel de l'holocauſte, & ſur l'autel des parfums, pour tout ce qu'il falloit faire dans le lieu Trés-ſaint & pour faire propiciation pour Iſraël: comme Moyſe ſerviteur de Dieu l'avoit commandé.

50. Or ce ſont ici les enfans d'Aaron, Eléazar ſon ſon fils, Phinées ſon fils, Abiſuah ſon fils,

51. Bukki ſon fils, Huzi ſon fils, Zérahja ſon fils,

52. Mé-

52. Mérajoth ſon fils, Amaria ſon fils, Ahitub ſon fils,

53. Tſadoc ſon fils, Ahimahats ſon fils.

54. Et ce ſont ici leurs demeures, ſelon leurs chateaux, dans leurs contrées. Quant aux enfans d'Aaron, qui appartiennent à la famille des Kéhathites, lors qu'on jetta le ſort pour eux;

55. On leur donna Hébron au païs de Iuda, & ſes fauxbourgs tout autour.

56. Mais on donna à Caleb, fils de Jéphunne, le territoire de la ville, & ſes villages.

57. On donna donc aux enfans d'Aaron, Hébron d'entre les villes de réfuge: & Libna, avec ſes fauxbourgs: Jattir & Eſtemoah, avec leurs fauxbourgs:

58. Hilen, avec ſes fauxbourgs: Débir avec ſes fauxbourgs:

59. Haſan, avec ſes fauxbourgs: & Beth-ſémes, avec ſes fauxbourgs.

60. Et de la Tribu de Benjamin Guebah, avec ſes fauxbourgs: Halemeth, avec ſes fauxbourgs, & Hanathoth, avec ſes fauxbourgs. Toutes leurs villes, ſelon leurs familles, étoient treize en nombre.

61. Et on donna au reſte des enfans de Kéhath par ſort* dix villes des familles de la demi Tribu, *c'eſt-à-dire*, de la demi Tribu de Manaſſé. * *Joſ.* 21: 26.

62. Et aux enfans de Guerſon, ſelon leurs familles, de la Tribu d'Iſſacar, de la Tribu d'Aſer, de la Tribu de Nephthali, & de la Tribu de Manaſſé en Baſan, treize villes.

63. Et aux enfans de Mérari, ſelon leurs familles, par ſort, douze villes de la Tribu de Ruben, de la Tribu de Gad, & de la Tribu de Zabulon.

64. Ainſi les enfans d'Iſraël donnerent aux Lévites ces villes-là, avec leurs fauxbourgs.

65. Et ils donnerent par ſort de la Tribu des enfans de Juda, de la Tribu des enfans de Siméon, & de la Tribu des enfans de Benjamin, ces villes-là qui devoient être nommées par leurs noms.

66. Et pour ceux qui étoient des *autres* familles des enfans de Kéhath, il *y* eut pour leur contrée des villes de la Tribu d'Ephraïm.

67. Car on leur donna entre les villes de refuge, Sichem avec ſes fauxbourgs, en la montagne d'Ephraïm: * Guézer avec ſes fauxbourgs. * 1. *Rois* 9: 15.

68. Iokmeham avec ſes fauxbourgs; Bethhoron avec ſes fauxbourgs.

69 Ajalon, avec ſes fauxbourgs: & Gath-rimmon, avec ſes fauxbourgs.

70. Et de la demi Tribu de Manaſſé, Haner avec ſes fauxbourgs: & Bilham avec ſes fauxbourgs; *on donna*, dis-je, *ces villes-là* aux familles qui reſtoient des enfans de Kéhath.

71. Aux enfans de Guerſon, on *donna*, des familles de la demi Tribu de Manaſſé, Golan en Baſan, avec ſes fauxbourgs: & Haſtaroth avec ſes fauxbourgs.

72. De la Tribu d'Iſſacar, Kédes avec ſes fauxbourgs: Dobrath avec ſes fauxbourgs.

73. Ramoth, avec ſes fauxbourgs, & Hanem avec ſes fauxbourgs.

74. Et de la Tribu d'Aſer, Maſal, avec ſes fauxbourgs; Habdon, avec ſes fauxbourgs.

75. Hukkok, avec ſes fauxbourgs: & Rehod avec ſes fauxbourgs.

76. Et de la Tribu de Nephthali

thaïn, Kedés en Galilée, avec ses fauxbourgs: *Hammon avec ses fauxbourgs: & Kiriathajim, avec ses fauxbourgs. * *Jos.* 2: 32.

77. Aux enfans de Mérari, qui étoient de reste *d'entre les Lévites, on donna*, de la Tribu de Zabulon, Rimmono, avec ses fauxbourgs: & Tabor avec ses fauxbourgs.

78. Et au delà du Iourdain vis-à-vis de Iérico, vers l'Orient du Iourdain, de la Tribu de Ruben, Betser au desert, avec ses fauxbourgs: Iathsa, avec ses fauxbourgs.

79. Kédémoth, avec ses fauxbourgs: & Mephahath, avec ses fauxbourgs.

80. Et de la Tribu de Gad, Ramoth en Galaad, avec ses fauxbourgs: Mahadajim, avec ses fauxbourgs.

81. Hesbon, avec ses fauxbourgs: & Iahzer avec ses fauxbourgs.

CHAPITRE VII.

Descendans d'Issacar, de Benjamin, de Nephthali, de Manassé, d'Ephraim, & d'Aser.

ET les enfans d'Isïacar furent, Tolah, Puah, Iasub & Simrom, quatre.

2. Et les enfans de Tolah furent Huzi, Réphaja, Iériel, Iahmaï, Iibsam, & Samuel: chefs des maisons de leurs peres qui étoient de Tolah, gens forts & vaillans en leurs générations: le compte qui en fut fait aux jours de David fut de vingt-deux mille six cens.

3. Les enfans de Huzi, Iizrahia; & les enfans de Iizrahia, Micaël, Hobadia, Ioël, & Isïcija, en tout cinq chefs.

4. Et avec eux, par leurs générations, selon les familles de leurs peres, *il y eut* en bandes de gens de guerre trente-six mille hommes: car ils eurent plusieurs femmes & plusieurs enfans.

5. Et leurs freres selon toutes les familles d'Isïacar, hommes forts & vaillans, étant comptez tous selon leur généalogie, furent quatre-vingts & sept mille.

6. *Les enfans* de Benjamin furent trois, Pelah, Béker, Iedihael.

7. Et les enfans de Belah furent, Etsbon, Huzi, Huziel, Iérimoth, & Hiri; cinq chefs des familles des peres, hommes forts & vaillans; & leur dénombrement selon leur généalogie monta à vingt-deux mille & trente quatre.

8. Et les enfans de Béker *furent* Zemira, Ioas, Elihézer, Eliohenaï Homri, Iérimoth, Abija, Hanathoth, & Halémeth: tous ceux-là furent enfans de Béker.

9. Et leur dénombrement selon leur généalogie, selon leurs générations, & les chefs des familles de leurs peres, monta à vingt mille deux cens hommes, forts & vaillans.

10. Et Iédihael eut pour fils Bilhan. Et les enfans de Bilhan furent, Iéhus, Benjamin, Ehud, Kénahana, Zethan, Tarsis, & Ahisahar.

11. Tous ceux-là furent enfans de Iédihael, selon les chefs *des familles* des peres, forts & vaillans, dix-sept mille deux cens hommes, marchant en bataille.

12. Suppim & Huppim furent enfans de Hir: & Husim fut fils d'Aher.

13. Les enfans de Nephthali furent Iathsiel, Guni, Ietser, & Sallum, *petit*-fils de Bilha.

14. Les enfans de Manassé, Asriel, que *la femme de Galaad* enfanta: or la concubine Syrienne de Manassé avoit enfanté Makir pere de Galaad.

15. Et

15. Et Makir prit une femme de la parenté de Huppim & de Suppim; car ils avoient une sœur nommée, Mahaca. Et le nom d'un des petits-fils de Galaad fut* Tselophcad: & Tselophcad n'eut que des filles. * *Nomb.* 27: 1

16. Et Mahaca femme de Makir enfanta un fils & l'appella Pérés, & le nom de son frere Serés, dont les enfans furent, Ulam, & Rekem.

17. Et le fils d'Ulam fut Bedan. Ce sont-là les enfans de Galaad, fils de Makir, fils de Manassé.

18. Mais sa sœur Moleketh enfanta Ishud, Abihézer, & Mahla.

19. Et les enfans de Semidah furent, Ahiam, Sekem, Likhi, & Aniham.

20. Or les enfans d'Ephraïm furent, Sutelah, Bered son fils, Tahath son fils, Elhada son fils, Tahath son fils:

21. Zabad son fils, Sutelah son fils, & Hezer, & Elhad: mais ceux de Gath, nez au païs, les mirent à mort, parce qu'ils étoient descendus pour prendre leur bétail.

22. Et Ephraïm leur pere en mena deuil plusieurs jours; & ses freres vinrent pour le consoler.

23. Puis il vint vers sa femme, qui conçut, & enfanta un fils, & elle l'appella Bériha, parce qu'*il fut conçu* dans l'affliction arrivée en sa maison.

24. Et sa fille Séera, qui bâtit la basse & la haute Beth-horon, & Uzen-Séera.

25. Son fils fut Repha, puis Reseph, & Telah son fils, Tahan son fils.

26. Lahdan son fils, Hammiud son fils, Elisamah son fils,

27. Nun son fils, Iosué son fils.

28. Et leur possession & habitation fut Bethel, avec les villes de son ressort: & du côté d'Orient, Naharan; & du côté d'Occident, Guézer, avec les villes de son ressort; & Sichem, avec les villes de son ressort, jusqu'à Haza, avec les villes de son ressort.

29. Et dans les lieux qui étoient aux enfans de Manassé Bethsean, avec les villes de son ressort: Tahanac, avec les villes de son ressort: Méguiddo, avec les villes de son ressort: Dor, avec les villes de son ressort: les enfans de Ioseph, fils d'Israël, habiterent dans ces villes.

30. *Les enfans d'Aser furent Iimna, Iisua, Isaï, Bériha, & Sérah, leur sœur. * *Gen.* 46: 17.

31. Et les enfans de Bériha furent, Héber, & Malkiel, qui fut pere de Birzavith.

32. Et Heber engendra Iaphlet, Somer, Hotham, & Suah leur sœur.

33. Les enfans de Iaphlet furent, Pasah, Bimhal, & Hasvath. Ce sont les enfans de Iaphlet.

34. Et les enfans de Semer furent, Ahi, Rohega, Iehuppa, & Aram.

35. Et les enfans d'Hélem son frere furent, Tsophah, Iimnah, Sellés, & Hamal.

36. Les enfans de Tsophah furent Suah, Harnepher, Suhal, Béri, Iimra.

37. Betser, Hod, Samma, Silsa, Iitran, & Béera.

38. Et les enfans de Iéther furent, Iéphunné, Pispa, & Ara.

39. Et les enfans de Hulla furent Arah, Hanniel, & Ritsia,.

40. Tous ceux-là furent enfans d'Aser, chefs des maisons des peres, gens d'élite, forts & vaillans, chefs des principaux, & leur dénombrement selon leurs généalogies, qui fut fait quand on s'assem-

blon pour aller à la guerre, fut de vingt-six mille hommes.

CHAPITRE VIII.

Descendans de Benjamin. Généalogie de Saül.

OR Benjamin engendra Bélah, qui fut son premier-né, Asbel, le second, Achrah le troisieme.

2. Noha le quatrieme, & Rapha le cinquieme.

3. Et les enfans de Bélah furent, Addar, Guéra, Abihud,

4. Abisuah, Nahamán, &*Ahoah. *2. *Sam.*23:9.

5. Et Guéra, Sephuphan, & Huram.

6. Ce sont là les enfans d'Ehud: ceux-là étoient chefs des peres des habitans de Guébah, qui furent transportez à Manahath.

7. Et Nahaman, & Ahija, & Guéra, qui les transporta; & qui aprés engendra Huza & Ahihud.

8. Or Saharajim, aprés les avoir renvoyez, eut des enfans au païs de Moab, de Husim, & de Bahara ses femmes.

9. Et il engendra de Hodés sa femme Iobab, Tsibia, Mesa, Malcam,

10. Iéhuts, Socja, & Mirma. Ce sont là ses enfans, chefs des peres.

11. Mais de Husim il engendra Abitub, Elpahal.

12. Et les enfans d'Epahal furent Héber, Misham, & Semed, qui bâtit Ono, & Lod, & les villes de son ressort.

13. Et Bériha & Sémah furent chefs des peres des habitans d'Ajalon: ils mirent en fuite les habitans de Gath

14. Et Ahjo, Sasak, Jérémoth,

15. Zébadia, Harad, Héder.

16. Micaël, Jispa, & Joha, enfans de Bériha.

17. Et Zébadia, Mesullam, Hizki, Héber,

18. Jismeraï, Jizlia, & Jobab, enfans d'Elpahal.

19. Et Jakim, Zicri, Zabdi,

20. Elikenaï, Tsillethaï, Eliel,

21. Hadaja, Béraja, & Simrath, enfans de Simhi.

22. Et Jispan, Héber, Eliel,

23. Habdon, Zicri, Hanan,

24 Hanaja, Hélam, Hantothija,

25. Jiphdeja, & Penuel, enfans de Sasak.

26. Et Samseraï, Seharia, Hathalija,

27 Jaharesia, Elija, & Zicri, enfans de Jéroham.

28. Ce sont là les chefs des peres selon les générations qui furent chefs: & ils habiterent à Jérusalem.

29. Et le pere de Gabaon habita à Gabaon, sa femme avoit nom Mahaca.

30. Et son fils premier-né fut Habdon, puis Tsur, Kis, Bahal, Nadab.

31. Guédor, Ahjo, & Zeker.

32. Et Mikloth engendra Simea. Ils habiterent aussi vis-à-vis de leurs freres à Jérusalem, avec leurs freres.

33. Et Ner engendra Kis, & Kis engendra Saül, & Saül engendra Jonathan, Malki-suah, Abinadab, & Esbahal.

34. Le fils de Jonathan fut Merib-bahal & Merib-bahal engendra Mica.

35. Et les enfans de Mica furent Pithon, Mélec, Tareah, & Achaz.

36. Et Achaz engendra Jéhohadda: & Jéhohadda engendra Halemeth, Hazmaveth: & Zimri engendra Motsa.

37. Et Motsa engendra Binha, qui eut pour fils Rapha, qui eut pour fils Elhasa, qui eut pour fils Atsel.

38. Et Atsel eut six fils, dont les noms

noms sont, Hazrikam, Bocru, Ismaël, Seharia, Hobadia, & Hanan: tous ceux-là furent enfans d'Atsel.

39. Et les enfans de Hesek son frere furent, Ulam son premier-né, Jehu le second, Eliphelet le troisieme.

40. Et les enfans d'Ulam furent hommes forts & vaillans, tirans bien de l'arc, & ils eurent beaucoup de fils & de petits-fils, jusqu'à cent cinquante: tous des enfans de Benjamin.

CHAPITRE IX.

Les Principaux de Jérusalem.

AInsi tous ceux d'Israël furent mis par généalogies, & voilà, ils sont écrits au Livre des Rois d'Israël: & ceux de Juda furent transportez à Babylone à cause de leurs forfaits.

2. Mais ce sont ici les premiers qui habiterent dans leurs possessions, & dans leurs villes, tant d'Israël, que des Sacrificateurs, des Lévites, & des Néthiniens.

3. Et il demeura dans Jérusalem des enfans de Juda, des enfans de Benjamin, & des enfans d'Ephraïm & de Manassé:

4. *Huthaï fils de Hammihud, fils de Homri, fils d'Imri, fils de Bani, des enfans de Pharez fils de Juda. * *Neh.* 11: 4.

5. Et des Silonites, Hasaïa le premier-né, & ses fils.

6. Et des enfans de Zara, Jehuel, & ses freres, six cens quatre-vingts & dix.

7. Et des enfans de Benjamin, Sallu fils de Mesullam, fils de Hodavia, fils de Hassenua.

8. Et Jibneja fils de Jéroham, & Ela fils de Huzi, fils de Micri; & Mesullam fils de Sephatia, fils de Réhuel, fils de Jibnija;

9. Et leurs freres, selon leurs générations, furent neuf cens cinquante six. Tous ces hommes là furent chefs des peres, selon la maison de leurs peres.

10. Et des Sacrificateurs, Jédahja, Jéhojarib, & Jakin.

11. Et Hazaria fils de Hilkija, fils de Mesullam, fils de Tsadoc, fils de Mérajoth, fils d'Ahitub, conducteur de la maison de Dieu.

12. Et Hadaja fils de Jeroboam, fils de Pashur, fils de Malkija; & Mahasaï fils de Hadiel, fils de Jahzera, fils de Mesullam, fils de Mesillemith, fils d'Immer.

13. Et leurs freres chefs en la maison de leurs peres mille sept cens soixante hommes, forts & vaillans pour faire l'œuvre du service de la maison de Dieu.

14. Et les Lévites, Semahia fils de Hasub, fils de Hazrikam, fils de Hasabia, des enfans de Mérari,

15. Bakbakar, Héres, & Galal; & Mattania fils de Mica, fils de Zicri, fils d'Asaph.

16. Et Hobadia fils de Sémathia fils de Galal, fils de Jéduthun: & Bérecia, fils d'Asa, fils d'Elkana, qui habita dans les bourgs des Netophatiens.

17. Et quant aux portiers, Sallum, Hakkub, Talmon, & Ahiman, & leurs freres, *mais* Sallum étoit le chef.

18. *Et il l'a été* jusqu'à maintenant, *ayant la charge* de la porte du Roi vers l'Orient: ceux là furent portiers selon les bandes des enfans de Levi.

19. Et Sallum fils de Coré, fils d'Ebiasaph, fils de Coré, & ses freres Corites, selon la maison de son pere, avoient la charge de l'ouvrage du service, gardans les vaisseaux du Tabernacle, comme leurs peres en avoient gardé l'entrée au camp de l'Eternel,

20. Lors que Phinées, fils d'Eléasar, fut établi chef sur eux en la présence de l'Eternel, qui etoit avec lui.

21. *Et* Zacharie fils de Meselemia *étoit* le portier de l'entrée du Tabernacle d'assignation.

22. Ce sont là tous ceux qui furent choisis pour être les portiers des entrées, deux cens & douze: qui furent mis selon les familles par généalogies, selon leurs bourgs comme David & Samuel * le voyant les avoient établis dans leur office. * 1. *Sam.* 9: 9.

23. Eux, *dis-je*, & leurs enfans furent établis sur les portes de la maison de l'Eternel, qui est la maison du Tabernacle, pour y faire la garde.

24. Les portiers devoient être vers les quatre vents: *savoir*, vers l'Orient & l'Occident, vers le Septentrion & le Midi.

25. Et leurs freres, qui étoient dans leurs bourgs, devoient venir avec eux de sept jours en sept jours, de temps en temps.

26. Car selon cet état-là, il y avoit toûjours quatre maîtres portiers, Lévites, qui étoient même commis sur les chambres, & sur les trésors de la maison de Dieu.

27. Et ils se tenoient la nuit tout autour de la maison de Dieu: car la garde leur en appartenoit, & ils avoient la charge de l'ouvrir tous les matins.

28. Il y en avoit aussi quelques-uns d'entr'eux commis sur les vaisseaux du service: car on les portoit dans *le Temple*, par compte, & on les en tiroit par compte.

29. Il y en avoit aussi qui étoient commis sur les autres utensiles, & sur tous les vaisseaux consacrez, & sur la fleur de farine, & sur le vin, & sur l'huile, & sur l'encens, & sur les choses aromatiques.

30. Mais ceux qui faisoient les parfums des choses aromatiques, étoient des enfans des Sacrificateurs.

31. Et Mattitia d'entre les Lévites, premier-né de Sallum, Corite, avoit la charge de ce* qui se faisoit avec les plaques. * *Lévit.* 2: 5.

32. Et il y en avoit d'entre les enfans des Kéhathites, leurs freres, qui avoient la charge du *pain de proposition, pour l'apprêter chaque Sabbat. * *Lévit.* 24: 6.

33. Et d'entr'eux il y avoit aussi des chantres, chefs des peres des Lévites, qui demeuroient dans les chambres, sans avoir autre charge, parce qu'ils devoient être en fonction le jour & la nuit.

34. Ce sont là les chefs des peres des Lévites selon leurs générations, ils furent chefs, & ils habiterent à Jérusalem.

35. Or Jéhiel, le pere de Gabaon, habita à Gabaon; & le nom de sa femme étoit Mahaca. *ch. 8: 29.

36. Et son fils premier-né Habdon, puis Tsur, Kis, Bahal, Ner, Nadab.

37. Guédor, Ahjo, Zacharie, & Mikloth.

38. Et Mikloth engendra Simeam; & ils habiterent vis-à-vis de leurs freres à Jérusalem avec leurs freres,

39. Et Ner engendra Kis, & Kis engendra Saül, & Saül engendra Jonathan, Malbi-suah, Abinadab & Esbahal.

40. Et le fils de Jonathan *fut* Meribbahal: & Merib-bahal engendra Mica.

41. Et les enfans de Mica furent, Pithon, Mélec, Tahreah, & *Achaz*.

42. Et Achaz engendra Jahra: & Jahra engendra Halemeth, Hazmaveth, & Zimri; & Zimri engendra Motsa.

43. Et Motsa engendra Binha, qui eut pour fils Réphaja, qui eut pour fils Elhasa, qui eut pour fils Atsel.

44. Et Atsel eut six fils, dont le noms *sont* Hazrikam, Bocru, Ismaël, Scharia, Hobadia, & Hanan. Ce furent là les fils d'Atsel.

CHAPITRE X.

Les Israëlites défaits. Saül & ses fils tuez.

OR les Philistins combattirent contre Israël, & ceux d'Israël s'enfuïrent devant les Philistins, & tomberent blessez à mort en la montagne de Guilboah.

2. Et les Philistins poursuivirent & atteignirent Saül & ses fils, & tuerent Jonathan, Abinadab, & Malki-suah, les fils de Saül.

3. Et le combat se renforça contre Saül, de sorte que ceux qui tiroient de l'arc le trouverent, & il eut peur de ces archers.

4. Alors Saül dit à celui qui portoit ses armes; Tire ton épée, & m'en transperce, de peur que ces incirconcis ne viennent, & ne fassent de moi à leur volonté: mais celui qui portoit ses armes ne le voulut point faire: parce qu'il avoit grande peur: Saül donc prit l'épée, & se jetta dessus.

5. Alors celui qui portoit les armes de Saül, ayant vû que Saül étoit mort, se jetta aussi sur son épée, & mourut.

6. Ainsi mourut Saül, & ses trois fils: & tous ses gens moururent avec lui.

7. Et tous ceux d'Israël, qui étoient dans la vallée, ayant vû qu'ils s'en étoient fuïs, & que Saül & ses fils étoient morts, abandonnerent leurs villes, & s'enfuïrent, de sorte que les Philistins y entrerent, & y habiterent.

8. Or il arriva que dés le lendemain les Philistins vinrent pour dépouiller les morts, & ils trouverent Saül & ses fils étendus en la montagne de Guilboah.

9. Et l'ayant dépouillé, ils lui ôterent la tête, & ses armes, & les envoyerent au païs des Philistins tout à l'environ, pour en faire savoir les nouvelles à leurs dieux, & au peuple.

10. Et ils mirent ses armes au temple de leur dieu, & attacherent sa tête en la maison de Dagon.

11. Or tous ceux de Jabés de Galaad ayant appris tout ce que les Philistins avoient fait à Saül:

12. Tous les vaillans hommes *d'entr'eux* se leverent, & enleverent le corps de Saül, & les corps de ses fils, & les apporterent à Jabés, & ils ensévelirent leurs os sous un chêne à Jabés, & jeûnerent pendant sept jours.

13. Saul donc mourut pour le crime qu'il avoit commis contre l'Eternel, en ce qu'il n'avoit point gardé la parole de l'Eternel, & qu'il avoit même consulté l'esprit de Python pour s'enquerir *de ce qui lui devoit arriver*;

14. Et ne s'étoit enquis point de l'Eternel; c'est pourquoi *l'Eternel* le fit mourir, & transporta le Royaume à David fils d'Isaï.

CHAPITRE XI.

Du Roi David, & de ses principaux Guerriers

ET tous ceux d'Israël s'assemblerent auprés de David à Hébron, & *lui* dirent, Voici, *Nous sommes tes os, & ta chair. * 2. *Sam.* 19: 13.

2. Et même ci-devant, quand Saül étoit Roi, tu étois celui qui menois & qui ramenois Israël. Et l'Eternel ton Dieu t'a dit; Tu paîtras mon peuple d'Israël, & tu seras le Conducteur de mon peuple d'Israël.

3. Tous

3. Tous les Anciens donc d'Israël vinrent vers le Roi à Hébron: & David traita alliance avec eux à Hébron devant l'Eternel; & ils oignirent David pour Roi sur Israël, *suivant la parole que l'Eternel avoit proferée par le moyen de Samuel. *1. *Sam.* 16: 13.

4. Or David & tous ceux d'Israël s'en allerent à Jérusalem, qui est Jébus: car là étoient les Jébusiens qui habitoient au païs.

5. Et ceux qui habitoient à Jébus, dirent à David; Tu n'entreras point ici: mais David prit la forteresse de Sion, *qui est la Cité de David. *2. *Sam.* 5: 7.

6. Car David avoit dit; Quiconque aura le premier frappé les Jébusiens, sera Chef & Capitaine. Et Joab fils de Tseruïa monta le premier, & fut fait Chef.

7. Et David habita dans la forteresse: *c'est pourquoi on l'appella la Cité de David. *2. *Sam.* 5: 7.

8. Il bâtit aussi la ville tout à l'entour, depuis Millo jusqu'aux environs: mais Joab répara le reste de la ville.

9. Et David alloit toûjours en avançant & en croissant; car l'Eternel des armées étoit avec lui.

10. Ce sont ici les principaux des hommes forts que David avoit, qui se porterent vaillamment avec lui, & avec tout Israël, pour son Royaume, afin de le faire regner, suivant la parole de l'Eternel, touchant Israël.

11. Ceux-ci donc sont du nombre des hommes forts que David avoit: Jasobham fils de Hacmoni, Chef entre les trois principaux, qui lançant sa halebarde contre trois cens hommes, les blessa à mort en une seule fois.

12. Aprés lui étoit Eléazar fils de Dodo Ahohite; qui fut un des trois hommes forts.

13. Ce fut lui qui se trouva avec David à Pasdammim, lors que les Philistins s'étoient assemblez pour combattre: or il y avoit une partie d'un champ pleine d'orge, & le peuple s'en étoit fuï devant les Philistins.

14. Et eux s'arrêterent au milieu de cette partie du champ, & la garantirent, & battirent les Philistins. Ainsi l'Eternel fit une grande délivrance.

15. Il en descendit encore trois d'entre les trente Capitaines prés du rocher, vers David, en la caverne de Hadullam, lors que l'armée des Philistins étoit campée dans la vallée des Rephaïms.

16. Et David étoit alors dans la forteresse, & la garnison des Philistins étoit en ce même temps-là à Beth-léhem.

17. Et David fit un souhait, & dit: Qui est-ce qui me feroit boire de l'eau du puits qui est à la porte de Beth-léhem?

18. Alors ces trois passerent tout au travers du camp des Philistins, & puiserent de l'eau du puits qui étoit à la porte de Beth-léhem; & l'ayant apportée, la présenterent à David, qui n'en voulut point boire, mais la répandit à l'Eternel.

19. Car il dit; A Dieu ne plaise que je fasse une telle chose! Boirois-je le sang de ces hommes *qui ont fait un tel voyage* au péril de leur vie? car ils m'ont apporté cette eau au peril de leur vie: ainsi il n'en voulut point boire. Ces trois vaillans hommes firent cette action-là.

20. Et Abisaï frere de Joab étoit Chef des trois, lequel lançant sa halebarde contre trois cens hommes, les blessa à mort, & il fut celebré entre les trois.

21. Entre les trois il fut plus honoré que les deux autres, & il fut leur

leur Chef: cependant il n'égala point ces trois autres.

22. Bénaja aussi fils de Jéhojadah, fils d'un vaillant homme de Kabtséel, avoit fait de grands exploits: il tua deux des plus puissans hommes de Moab: & il descendit & frappa un lion au milieu d'une fosse, en un jour de neige.

23. *Il tua aussi un homme Egyptien, qui étoit haut de cinq coudées. Cet Egyptien-là avoit en sa main une halebarde *grosse* comme une ensuble de tisseran: mais il descendit contre lui avec un bâton, & arracha la halebarde de la main de l'Egyptien, & le tua de sa propre halebarde. *2. *Sam.* 23: 21.

24. Bénaja fils de Jéhojadah fit ces choses-là, & fut célébre entre ces trois vaillans hommes.

25. Voilà, il étoit honoré par dessus les trente: cependant il n'égala point ces trois-là: & David l'établit sur ses gens de commandement.

26. Et les plus vaillans d'entre les gens de guerre furent, Hazaël, frere de Joab: & Elhanan fils de Dodo, de Beth-léhem.

27. Sammoth Harorite, Helets Pelonien.

28. Hira fils de Hikkes Tékohite, Abihézer Hanathothite.

29. Sibbecaï Husathite, Hilaï Ahohite.

30. Maharaï, Néthophatite, Héled fils de Bahana Néthophathite.

31. Ithaï fils de Ribaï, de Guibha des enfans de Benjamin, Bénaja Pirhathonite.

32. Huraï des vallées de Gahas, Abiel Harbathite.

33. Hazmaveth, Baharumite, Eliachba Sahalbonite.

34. Des enfans de Hasen Guizonite, Jonathan fils de Sagué Hararite.

35. Ahiam fils de Sacar Hararite Eliphal fils d'Ur.

36. Véphér Méhérathite, Ahija Pelonien.

37. Hetsro de Carmel, Naharaï fils d'Ezbaï.

38. Joël frere de Nathan, Mibhar fils d'Hagri.

39. Tselek Hammonite, Naharaï Bérothite, qui portoit les armes de Joab fils de Tseruïa.

40. Hira Jithrite, Gareb Jithrite.

41. Urie Hethien, Zabad fils d'Ahlaï.

42. Hadina fils de Siza Rubénite, Chef des Rubénites, & trente avec lui.

43. Hanan fils de Mahaca, & Josaphat Mithnite:

44. Huzija Hasterathite, Samah & Jéhiel fils de Hotham Harohérite:

45. Jedihael fils de Simri, & Joha son frere, Titsite:

46. Eliel Hammahavim, Jéribaï, & Josavia enfans d'Elnaham, & Jithma Moabite.

47. Eliel, & Hobed, & Jasiel de Metsobaja.

CHAPITRE XII.

Dénombrement des alliez de David.

OR ce *sont* ici ceux qui allerent trouver David à Tsiklag, lors qu'il y étoit encore enfermé à cause de Saül fils de Kis, & qui étoient des plus vaillans, pour donner du secours en guerre,

2. Equippez d'arcs, se servant de la main droite & de la gauche à jetter des pierres, & à tirer des fléches avec l'arc, d'entre les parens de Saül, qui étoient de Benjamin:

3. Ahiheser le Chef, & Joas, enfans de Semahja, qui étoit de *Guibha, & Jeziel, & Pelet enfans de Hazmaveth: & Beraca, & Jéhu Hanathothite. * *Jos.* 15: 36.

4. Et

4. Et Jismahja Gabaonite, vaillant entre les trente, & même par dessus les trente: & Jéremie, Jahaziel, Johanan, & Iozabad, Guederothite.

5. Elhuzaï, Iérimoth, Behalia, Semaria, & Sephatia Harruphien.

6. Elkana, Jisija, Hazaréel, Johezer & Jasobham, Corites.

7. Et Johela & Zebadia, enfans de Jéroham de Guédor.

8. Quelques-uns aussi dés Gaditesse retirerent vers David, dans la fortereſſe au desert, hommes forts & vaillans, experts à la guerre, & maniant le bouclier & la lance; leurs visages étoient *comme* des faces de lion, & ils sembloient des daims sur les montagnes, tant ils couroient légerement.

9. Hezer le premier, Hobadia le second, Eliab le troisieme,

10. Misimanna le quatrieme, Jérémie le cinquieme.

11. Hattaï le sixieme, Eliel le septieme.

12. Johanan le huitieme, Elzabad le neuvieme.

13. Jérémie le dixieme, Macbannaï l'onzieme.

14. Ceux-là d'entre les enfans de Gad furent Capitaines de l'armée: le moindre avoit la charge de cent hommes, & le plus grand, de mille.

15. Ce sont ceux qui passerent le Jourdain au premier mois, *au temps qu'il a accoûtumé de se déborder sur tous ses rivages: & ils chasserent ceux qui demeuroient dans les vallées, vers l'Orient & vers l'Occident. * *Jos.* 3: 15.

16. Il vint aussi des enfans de Benjamin & de Juda vers David à la fortereſſe.

17. Et David sortit au devant d'eux, & prenant la parole il leur dit; Si vous étes venus en paix vers moi pour m'aider, mon cœur sera joint avec vous: mais si c'est pour me trahir, & *me livrer* à mes ennemis, quoi que je ne sois coupable d'aucune violence, que le Dieu de nos peres le voye, & qu'il en fasse la punition.

18. Et l'esprit revêtit Hamasaï un des principaux Capitaines, *qui dit*; Que la paix soit avec toi, ô David, qu'elle soit avec toi, fils d'Isaï; Que la paix soit à ceux qui t'aident, puis que ton Dieu t'aide. Et David les reçut, & les établit entre les Capitaines de ses troupes.

19. Il y en eut aussi de ceux de Manassé qui s'allerent rendre à David, quand il vint avec les Philistins pour combattre contre Saül: mais ils ne leur donnerent point de secours, parce que les Gouverneurs des Philistins, aprés en avoir délibéré entr'eux, le renvoyerent, en disant; Il se tournera vers son Seigneur Saül, au péril de nos têtes.

20. Quand donc il retournoit à Tsiklag, Hadna, Jozabad, Jédihael, Micael, Jozabad, Elihu, & Tsillethaï, Chefs des milliers qui étoient en Manassé, se tournerent vers lui.

21. Et ils aiderent David contre la troupe des Hamalécites, car ils étoient tous forts & vaillans, & ils furent faits Capitaines dans l'armée.

22. Et même à toute heure il venoit des gens vers David pour l'aider, de sorte qu'il eut une grande armée, comme une armée de Dieu.

23. Or ce sont ici les dénombremens des hommes équippez pour la guerre, qui vinrent vers David à Hébron, afin de transporter sur lui le Royaume de Saül, suivant le commandement de l'Eternel.

24. Des enfans de Juda, qui portoient le bouclier & la javeline, six mille huit cens, équippez pour la guerre.

25. Des enfans de Siméon, forts & vaillans pour la guerre, sept mille & cent.

26. Des enfans de Levi, quatre mille six cens.

27. Et Jéhojadah, conducteur de ceux d'Aaron, & avec lui trois mille sept cens.

28. Et Tsadoc, jeune homme fort & vaillant, & vingt & deux des principaux de la maison de son pere.

29. Des enfans de Benjamin, parens de Saül, trois mille: car jusqu'alors la plus grande partie d'entr'eux avoit tâché de maintenir la maison de Saul.

30. Des enfans d'Ephraïm vingt mille huit cens, forts & vaillans, & hommes de réputation dans la maison de leurs peres.

31. De la demi Tribu de Manassé, dix-huit mille, qui furent nommez par leur nom pour aller établir David Roi.

32. Des enfans d'Issacar, fort intelligens dans la connoissance des temps, pour savoir ce que devoit faire Israël, deux cens de leurs Chefs, & tous leurs freres se conduisoient par leur avis.

33. De Zabulon, cinquante mille combattans, rangez en bataille avec toutes sortes d'armes, & gardant leur rang d'un cœur assuré.

34. De Nephthali, mille capitaines, & avec eux trente sept mille, portant le bouclier & la halebarde.

35. Des Danites, vingt-huit mille six cens, rangez en bataille.

36. D'Aser, quarante mille combattans, & gardant leur rang en bataille.

37. *De ceux de delà le Jourdain, *savoir* des Rubenites, des Gadites, & de la demi Tribu de Manassé, six vingts mille, avec tous les instrumens de guerre pour combattre. * *Nomb.* 32: 33.

38. Tous ceux-ci, gens de guerre, rangez en bataille, vinrent tous de bon cœur à Hébron, pour établir David Roi sur tout Israël: & tout le reste d'Israël étoit aussi d'un même sentiment pour établir David Roi.

39. Et ils furent là avec David, mangeant & beuvant pendant trois jours: car leurs freres leur avoient préparé des vivres.

40. Et même ceux qui étoient les plus proches d'eux, jusqu'à Issacar, & Zabulon, & Nephthali, apportoient du pain sur des ânes & sur des chameaux, sur des mulets, & sur des bœufs, des vivres de farine, des figues séches, des raisins secs, du vin, & de l'huile, & *ils amenoient* des bœufs, & des brebis en abondance: car il y avoit joye en Israël.

CHAPITRE XIII.

Huza frappé de Dieu devant l'Arche portée chez Hobed-Edom.

OR David demanda conseil aux Chefs de milliers, & de centaines, & à tous les conducteurs *du peuple.*

2. Et il dit à toute l'assemblée d'Israël; S'il vous semble bon, & que *cela vienne* de l'Eternel nôtre Dieu, envoyons çà & là vers nos autres freres qui sont dans toutes les contrées d'Israël, & avec lesquels sont les Sacrificateurs & les Lévites, dans leurs villes, & dans leurs fauxbourgs, afin qu'ils s'assemblent vers nous:

3. Et que nous ramenions vers nous

nous l'Arche de nôtre Dieu : car nous ne l'avons pas recherchée aux jours de Saül.

4. Et toute l'assemblée répondit qu'on le fît ainsi, car la chose avoit été trouvée bonne par tout le peuple.

5. David donc assembla tout Israël, depuis Sihor, *le torrent* d'Egypte, jusqu'à l'entrée *du païs* de Hamath, pour ramener de Kiriath-jéharim l'Arche de Dieu.

6. Et David monta avec tout Israël *vers* Bahala à Kiriath-jéharim, qui appartient à Juda, pour faire amener de là l'Arche de Dieu l'Eternel, *qui habite entre les Chérubins, le nom duquel est invoqué. *1. *Sam.* 4 : 4.

7. Et ils mirent l'Arche de Dieu sur un chariot neuf, *& l'emmenerent* de la maison d'Abinadab : & Huza & Ahio conduisoient le chariot.

8. Et David & tout Israël jouoient en la présence de Dieu de toute leur force, en cantiques, sur des violons, avec des musettes, des tambours, des cymbales, & des trompettes.

9. Et quand ils furent arrivez à l'aire de Kidon, Huza étendit sa main pour retenir l'Arche, parce que les bœufs avoient glissé.

10. Et la colere de l'Eternel s'enflamma contre Huza, qui le frappa, parce qu'il avoit étendu sa main contre l'Arche : & il mourut en la présence de Dieu.

11. Et David fut affligé de ce que l'Eternel avoit fait brêche en la personne de Huza : & on a appellé jusqu'à aujourd'hui le nom de ce lieu-là, Pérets-Huza.

12. Et David eut peur de Dieu ce jour-là, & il dit ; Comment ferois-je entrer chez moi l'Arche de Dieu ?

13. C'est pourquoi David ne la retira point chez lui, dans la Cité de David : mais la fit détourner dans la maison d'Hobed-Edom Guittien.

14. *Et l'Arche de Dieu demeura trois mois avec la famille d'Hobed-Edom, dans sa maison : & l'Eternel bénit la maison d'Hobed-Edom, & tout ce qui lui appartenoit. *2. *Sam.* 6 : 10. 11.

CHAPITRE XIV.

David défait deux fois les Philistins.

ET Hiram Roi de Tyr envoya des messagers à David, & du bois de cedre, & des massons, & des charpentiers, pour lui bâtir une maison.

2. Alors David connut que l'Eternel l'avoit affermi Roi sur Israël, parce que son regne avoit été fort élevé, pour l'amour de son peuple d'Israël.

3. Et David prit encore des femmes à Jérusalem, & il engendra encore des fils & des filles.

4. Et ce sont ici les noms des enfans qu'il eut à Jérusalem, Sammuah, & Sobab, Nathan, & Salomon.

5. Et Jibhar, & Elisuah, & Elpelet,

6. Et Nogah, & Népheg, & Japhiah.

7. Et Elisamah, & Beel-jadah, & Eliphelet.

8. Or quand les Philistins eurent sû, que David avoit été oinct pour Roi sur tout Israël, ils monterent tous pour chercher David : & David l'ayant appris, sortit au devant d'eux.

9. Et les Philistins vinrent, & se répandirent, dans la vallée des Réphaims.

10. Et David consulta Dieu, en disant ; Monterai-je contre les Philistins

Philistins, & les livreras-tu entre mes mains ? Et l'Eternel lui répondit ; Monte, & je les livrerai entre tes mains.

11. Alors ils monterent à *Bahal-pératsim, & David les battit là : & il dit ; Dieu a fait écouler mes ennemis par ma main, comme un débordement d'eaux : c'est pourquoi on nomma ce lieu-là Bahal-pératsim. * *Esa.* 28 : 21.

12. *Es ils laissèrent là leurs dieux : & David commanda qu'on les brûlât au feu. *2. *Sam.* 5 : 21.

13. Et les Philistins se répandirent encore une autre fois dans cette même vallée.

14. Et David consulta encore Dieu ; & Dieu lui répondit ; Tu ne monteras point vers eux, mais tu tournoyeras autour d'eux, *& tu iras contr'eux vis-à-vis des meuriers. *2. *Sam.* 5 : 23.

15. Et si-tôt que tu auras entendu aux sommets des meuriers un bruit *comme de gens* qui marchent, tu sortiras alors au combat : car Dieu sera sorti devant toi pour frapper le camp des Philistins.

16. David donc fit selon ce que Dieu lui avoit commandé : & on frappa le camp des Philistins, depuis Gabaon jusqu'à Guézer.

17. Ainsi la renommée de David se répandit par tous ces païs-là, & l'Eternel mit la frayeur de *David* dans toutes ces nations-là.

CHAPITRE XV.

L'Arche portée à Jérusalem.

OR *David* bâtit pour lui des maisons dans la Cité de David, & prépara un lieu pour l'Arche de Dieu, & lui tendit un tabernacle.

2. Et David dit ; l'Arche de Dieu ne doit être portée que par les Lévites : car l'Eternel les a choisis pour porter l'Arche de Dieu, & pour faire le service à toûjours.

3. David donc assembla tous ceux d'Israël à Jérusalem, pour amener l'Arche de l'Eternel dans le lieu qu'il lui avoit préparé.

4. David assembla aussi les enfans d'Aaron, & les Lévites.

5. Des enfans de Kéhath, Uriel le Chef, & ses freres, six vingts.

6. Des enfans de Mérari, Hasaia le Chef, & ses freres, deux cens & vingt.

7. Des enfans de Guersom, Joël le Chef, & ses freres, cent & trente.

8. Des enfans d'Elitsaphan, Sémahia le Chef, & ses freres, deux cens.

9. Des enfans de Hébron, Eliel le Chef, & ses freres, quatre-vingts.

10. Des enfans de Huziel, Hamminadab le Chef, & ses freres, cent & douze.

11. David donc appella Tsadoc & Abiathar les Sacrificateurs, & ces Lévites-là, *savoir*, Uriel, Hasaia, Joël, Semahia, Eliel, & Hamminadab :

12. Et il leur dit ; Vous qui êtes les Chefs des peres des Lévites, sanctifiez-vous, vous & vos freres ; & transportez l'Arche de l'Eternel le Dieu d'Israël, au lieu que je lui ai préparé.

13. Parce que vous n'y avez pas été la premiere fois, l'Eternel nôtre Dieu a fait une brêche entre nous ; car nous ne l'avons pas recherché comme il est ordonné.

14. Les Sacrificateurs donc & les Lévites se sanctifierent pour amener l'Arche de l'Eternel, le Dieu d'Israël.

15. Et les enfans des Lévites porterent l'Arche de Dieu sur leurs épaules, avec les barres qu'ils avoient sur eux, * comme Moyse l'avoit commandé suivant la parole de l'Eternel. * *Exod.* 25 : 14.

16. Et David dit aux Chefs des Lévites, d'établir quelques-uns de leurs freres qui chantaſſent avec des inſtrumens de muſique, *ſavoir* des muſettes, des violons, & des cymbales, & qui fiſſent retentir leur voix avec joye.

17. Les Lévites donc établirent Héman fils de Joël: & d'entre ſes freres, Aſaph fils de Bérécia: & des enfans de Mérari, qui étoient leurs freres, Ethan fils de Kuſaia:

18. Et avec eux leurs freres pour être au ſecond rang, Zacharie, Ben-Jahaziel, Semiramoth, Jehiel, Hunni, Eliab, Benaia, Mahaſéia, Mattitia, & Eliphalehu, Miknéia, Hobed-Edom, & Jéhiel, portiers.

19. Et quant à Héman, Aſaph, & Ethan chantres, *ils ſonnoient* des cymbales d'airain, en faiſant retentir *leur voix*.

20. Et Zacharie, Haziel, Semiramoth, Jehiel, Hunni, Eliab, Mahaſeia, & Benaia joüoient de la muſette, ſur Halamoth:

21. Et Mattitia, Eliphalehu, Mikneja, Hobed-Edom, Jéhiel, & Hazaria joüoient des violons ſur l'octave, pour renforcer le ton.

22. Mais Kénania, le principal des Lévites, avoit la charge de faire porter l'Arche, enſeignant comment il la faloit porter: car il étoit homme fort intelligent.

23. Et Bérécia & Elkana étoient portiers pour l'Arche.

24. Et Sebania, Jéhoſaphat, Nathanael, Hamaſaï, Zacharie, Bénaia, Elihézer, Sacrificateurs, ſonnoient des trompettes devant l'Arche de Dieu, & Hobed-Edom & Jéhija étoient portiers pour l'Arche.

25. David donc & les Anciens d'Iſraël, avec les Gouverneurs de milliers, marchoient, amenant avec joye l'Arche de l'alliance de l'Eternel, de la maiſon d'Hobed-Edom.

26. Et ſelon que Dieu ſoulageoit les Lévites, qui portoient l'Arche de l'alliance de l'Eternel, *on ſacrifioit ſept veaux & ſept beliers. *2. *Chron.* 29: 21.

27. *Et David étoit vêtu d'un éphod de fin lin; & tous les Lévites auſſi qui portoient l'Arche, & les chantres; & Kénania, qui avoit la principale charge de faire porter l'Arche, étoit avec les chantres: & David avoit ſur ſoi un éphod de lin. *2. *Sam.* 6: 14.

28. Ainſi tout Iſraël amena l'Arche de l'alliance de l'Eternel, à grands cris de joye, & au ſon du cor, des trompettes & des cymbales, faiſant retentir *leur voix* avec des muſettes & des violons.

29. Mais il arriva, comme l'Arche de l'alliance de l'Eternel entroit dans la Cité de David, * que Mical fille de Saül, regardant par la fenêtre, vit le Roi David ſautant & ſe joüant, & elle le mépriſa dans ſon cœur. *2. *Sam.* 6: 16.

CHAPITRE XVI.

Lévites établis pour le ſervice. Cantique de David.

ILs * amenerent donc l'Arche de Dieu, & la poſerent dans le tabernacle que David lui avoit tendu; & on offrit devant Dieu des holocauſtes & des ſacrifices de proſpéritez. *2. *Sam.* 6: 17.

2. Et quand David eut achevé d'offrir les holocauſtes & les ſacrifices de proſpéritez, il bénit le peuple au Nom de l'Eternel:

3. Et il diſtribua à chacun, tant aux hommes qu'aux femmes, une miche de pain, & une piece de chair, & une bouteille de vin.

4. Et il établit quelques-uns des Lévites devant l'Arche de l'Eternel, pour y faire le ſervice, célébrer

brer, remercier, & louer le Dieu d'Iſraël:

5. Aſaph étoit le premier, & Zacharie le ſecond, Jéhiel, Semiramoth, Jéhiel, Mattitia, Eliab, Bénaia, Hobed-Edom, & Jéhiel, qui avoient des inſtrumens de muſique, *ſavoir* des muſettes & des violons: & Aſaph faiſoit retentir *ſa voix* avec des cymbales.

6. Et Bénaia & Jahaziel Sacrificateurs, étoient continuellement avec des trompettes devant l'Arche de l'alliance de Dieu.

7. Et en ce même jour David donna entre les mains d'Aſaph & de ſes freres, les *Pſeaumes ſuivans*, pour commencer à célébrer l'Eternel.

8. CELEBREZ l'Eternel, réclamez ſon Nom, faites connoître parmi les peuples ſes exploits.

9. Chantez lui, pſalmodiez lui, parlez de toutes ſes merveilles.

10. Glorifiez-vous du Nom de ſa ſainteté: que le cœur de ceux qui cherchent l'Eternel ſe réjoüiſſe.

11. Recherchez l'Eternel & ſa force, cherchez continuellement ſa face.

12. Souvenez-vous des merveilles qu'il a faites: de ſes miracles, & des jugemens de ſa bouche.

13. La poſtérité d'Iſraël ſont ſes ſerviteurs: les enfans de Jacob ſont ſes élûs.

14. Il eſt l'Eternel nôtre Dieu: ſes jugemens ſont par toute la terre.

15. Souvenez-vous toûjours de ſon alliance, de la parole qu'il a commandée en mille générations:

16. Du traité qu'il a fait avec Abraham; & de ſon ſerment fait à Iſaac:

17. Lequel il a confirmé à Jacob & à Iſraël, pour être une ordonnance & une alliance éternelle.

18. En diſant; Je te donnerai le païs de Canaan, pour le lot de ton héritage:

19. Encore que vous ſoyez un petit nombre de gens, & même que vous y ſéjourniez depuis peu de temps, comme étrangers.

20. Car ils étoient errans de nation en nation, & d'un Royaume vers un autre peuple.

21. Il n'a pas ſouffert qu'aucun les outrageât: même il a châtié les Rois pour l'amour d'eux:

22. *Et il a dit*; Ne touchez point à mes Oincts, & ne faites point de mal à mes Prophetes.

23. Toute la terre, chantez à l'Eternel, prêchez de jour en jour ſa délivrance.

24. Racontez ſa gloire parmi les nations, & ſes merveilles parmi tous les peuples.

25. Car l'Eternel eſt grand, & trés-digne de loüange, il eſt plus redoutable que tous les dieux.

26. Et en effet tous les dieux des peuples ſont des idoles: *mais l'Eternel a fait les cieux. **Eſa.* 42: 5.

27. La Majeſté & la magnificence *marchent* devant lui: la force & la joye ſont dans le lieu où il habite.

28. Familles des peuples, attribuez à l'Eternel, attribuez à l'Eternel gloire & force.

29. Attribuez à l'Eternel la gloire dûe à ſon Nom: apportez l'oblation, & préſentez-vous devant lui; proſternez-vous devant l'Eternel avec une ſainte magnificence.

30. Vous, tous les habitans de la terre, tremblez, tout étonnez pour la préſence de ſa face: car la terre habitable eſt affermie *par lui*, ſans qu'elle ſoit ébranlée.

31. Que les cieux se réjouïssent, que la terre s'égaye, & qu'on dise parmi les nations ; L'Eternel regne.

32. Que la mer & tout ce qu'elle contient bruye ; que les champs & tout ce qui est en eux se réjouïssent.

33. Alors les arbres de la forêt crieront de joye au devant de l'Eternel, parce qu'il vient juger la terre.

34. Célébrez l'Eternel, *car il est bon : parce que sa gratuïté demeure à jamais. **Pse.*107: 1.

35. Et dites ; O Dieu de nôtre salut, sauve-nous, & nous rassemble, & nous retire d'entre les nations, pour célébrer ton saint Nom, & pour nous glorifier en ta loüange.

36. Béni soit l'Eternel le Dieu d'Israël, depuis un siécle jusqu'à l'autre ! Et tout le peuple dit, Amen ; & on loua l'Eternel.

37. On laissa donc là devant l'Arche de l'alliance de l'Eternel, Asaph & ses freres, pour faire le service continuellement, selon ce qu'il y avoit à faire chaque jour devant l'Arche.

38. Et Hobed-Edom, & ses freres, au nombre de soixante huit, Hobed-Edom, dis-je, fils de Jédithun, & Hosa pour portiers.

39. Et *on laissa* Tsadoc le Sacrificateur, & ses freres Sacrificateurs, devant le pavillon de l'Eternel, dans le haut lieu qui étoit à Gabaon.

40. Pour offrir des holocaustes à l'Eternel continuellement sur l'autel de l'holocauste, le matin, & le soir, & pour faire toutes les choses qui sont écrites dans la Loi de l'Eternel, lesquelles il avoit commandées à Israël ;

41. Et avec eux Héman & Jédithun, & les autres qui furent choisis & marquez par leur nom, pour célébrer l'Eternel, parce que sa gratuïté demeure éternellement.

42. Et Héman & Jéduthun étoient avec ceux-là ; il y avoit aussi des trompettes, & des cymbales pour ceux qui faisoient retentir *leur voix*, & des instrumens pour chanter les cantiques de Dieu ; & les fils de Jéduthun étoient portiers.

43. Puis tout le peuple s'en alla chacun en sa maison, & David aussi s'en retourna pour bénir sa maison.

CHAPITRE XVII.

Dessein de David, pour bâtir un Temple à Dieu, desaprouvé. Salomon promis.

OR il arriva* aprés que David fut paisible en sa maison, qu'il dit à Nathan le Prophete ; Voici, je demeure dans une maison de cédres, & l'Arche de l'alliance de l'Eternel n'est que sous des courtines. **2. Sam.* 7 : 1. 2.

2. Et Nathan dit à David ; Fai tout ce qui est en ton cœur : car Dieu est avec toi.

3. Mais il arriva cette nuit là, que la parole de Dieu fut adressée à Nathan, en disant ;

4. Va, & di à David mon serviteur ; Ainsi a dit l'Eternel ; Tu ne me bâtiras point de maison pour y habiter :

5. Puis que je n'ai point habité dans aucune maison, depuis le temps que j'ai fait monter les enfans d'Israël *hors d'Egypte*, jusqu'à ce jour, mais j'ai été de tabernacle en tabernacle, & de pavillon en pavillon.

6. Par tout où j'ai marché avec tout Israël, en ai je parlé à un seul des Juges d'Israël, ausquels j'ai commandé de paître mon peuple, & leur ai-je dit ; Pourquoi ne m'avez-vous point bâti une maison de cédres ?

7. Maintenant donc tu diras ainsi à David mon serviteur ; Ainsi a dit l'Eternel des armées ; Je t'ai pris d'une cabane, d'aprés les brebis, afin que tu fusses le conducteur de mon peuple d'Israël :

8. Et j'ai été avec toi par tout où tu as marché, & j'ai exterminé devant toi tous tes ennemis, & t'ai fait un nom tel qu'est le nom des Grands qui sont sur la terre.

9. Et j'établirai un lieu à mon peuple d'Israël, & je le planterai, & il habitera chez soi, & ne tracassera plus, & les fils d'iniquité ne le mineront plus comme ils ont fait auparavant.

10. Savoir, depuis les jours que j'ai ordonné des Juges sur mon peuple d'Israël, que j'ai abaissé tous tes ennemis, & que je t'ai fait entendre que l'Eternel te bâtiroit une maison.

11. Il arrivera donc, que quand tes jours seront accomplis, pour t'en aller avec tes péres, je ferai lever ta postérité aprés toi, qui sera un de tes fils, & j'établirai son regne.

12. Il me bâtira une maison, & j'affermirai son trône à jamais.

13. Je lui serai pere, & il me sera fils : & je ne retirerai point de lui ma gratuïté, comme je l'ai retirée de celui qui a été avant toi.

14. Mais je l'établirai dans ma maison & dans mon Royaume à jamais, & son trône sera affermi à jamais.

15. Nathan parla à David selon toutes ces paroles, & selon toute cette vision.

16. Alors le Roi David entra, & se tint devant l'Eternel, & dit ; O Eternel Dieu, qui suis-je, & quelle est ma maison, que tu m'ayes fait parvenir au point *où je suis ?*

17. Mais cela t'a semblé être peu de chose, ô Dieu, & tu as parlé de la maison de ton serviteur pour le temps à venir, & tu as pourvû à moi ; l'excellence de l'homme est selon ce qu'il est, ô Eternel Dieu.

18. Que te pourroit *dire* encore David de l'honneur *que tu fais* à ton serviteur ? car tu connois ton serviteur.

19. O Eternel, pour l'amour de ton serviteur, & selon ton cœur, tu as fait toutes ces grandes choses, pour faire connoître toutes ces grandeurs.

20. O Eternel, il n'y a point de semblable à toi, & il n'y a point d'autre Dieu que toi, selon tout ce que nous avons entendu de nos oreilles.

21. Et qui est comme ton peuple d'Israël, la seule nation sur la terre que Dieu lui-même est venu rachetter pour soi, afin qu'elle soit son peuple, & pour t'acquerir un renom de choses grandes & redoutables, en chassant les nations devant ton peuple, que tu t'és rachetté d'Egypte ?

22. Et tu t'és établi ton peuple d'Israël pour peuple à jamais : & toi, ô Eternel, tu leur as été Dieu.

23. Maintenant donc, ô Eternel, que la parole, que tu as prononcée touchant son serviteur & sa maison, soit ferme à jamais, & fai comme tu en as parlé.

24. Et que ton Nom demeure ferme, & soit magnifié à jamais, de sorte qu'on dise ; L'Eternel des armées, le Dieu d'Israël est Dieu à Israël : & que la maison de David ton serviteur soit affermie devant toi.

25. Car tu as fait, ô mon Dieu, entendre à ton serviteur que tu

lui bâtirois une maison: c'est pourquoi ton serviteur a pris la hardiesse de te faire cette priere.

26. Or maintenant, ô Eternel, tu és Dieu, & tu as parlé de ce bien à ton serviteur.

27. Veuille donc maintenant bénir la maison de ton serviteur, afin qu'elle soit éternellement devant toi; car tu l'as bénie, ô Eternel, & elle sera bénie à jamais.

CHAPITRE XVIII.

Victoires de David.

ET il arriva que David battit les Philistins, & les abbaissa, & prit Gath, & les villes de son ressort sur les Philistins.

2. Il battit aussi les Moabites, & les Moabites furent asservis, & faits tributaires à David.

3. David battit aussi Hadarhézer Roi de Tsoba vers Hamath, comme il s'en alloit pour établir ses limites sur le fleuve d'Euphrate.

4. David lui prit mille chariots, & sept mille hommes de cheval, & vingt mille hommes de pied; & il coupa les jarrets *des chevaux* de tous les chariots, mais il en reserva cent chariots.

5. Or les Syriens de Damas étoient venus, pour donner du secours à Hadarhézer Roi de Tsoba; & David battit vingt & deux mille Syriens.

6. Puis David mit garnison en Syrie de Damas, & ces Syriens-là furent serviteurs & tributaires à David: & l'Eternel gardoit David par tout où il alloit.

7. Et David prit les boucliers d'or qui étoient aux serviteurs de Hadarhézer, & les apporta à Jérusalem.

8. Il emporta aussi de Tibhath, & de Cun, villes de Hadarhézer, une grande quantité d'airain, dont Salomon fit la mer d'airain, & les colomnes, & les vaisseaux d'airain:

9. Or Tohu Roi de Hamath apprit que David avoit défait toute l'armée de Hadarhézer Roi de Tsoba.

10. Et il envoya Hadoram son fils vers le Roi David pour le saluer, & le féliciter de ce qu'il avoit combattu Hadarhézer, & qu'il l'avoit défait: car Hadarhézer avoit guerre continuelle contre Tohu; & quant à tous les vaisseaux d'or, & d'argent, & d'airain,

11. Le Roi David les consacra aussi à l'Eternel, avec l'argent & l'or qu'il avoit emporté de toutes les nations, *savoir*, d'Edom, de Moab, des enfans de Hammon, des Philistins, & des Hamalécites.

12. Et* Abisaï fils de Tseruïa battit dix-huit mille Iduméens dans la vallée du sel: **2. Sam.* 8: 13.

13. Et mit garnison dans l'Idumée, & tous les Iduméens furent asservis à David: & l'Eternel gardoit David par tout où il alloit.

14. Ainsi David regna sur tout Israël, rendant jugement & justice à tout son peuple.

15. Et Joab fils de Tseruïa avoit la charge de l'armée, & Jéhosaphat fils d'Ahilud étoit commis sur les Registres.

16. Et Tsadoc fils d'Ahitub, & Abimélec fils d'Abiathar, étoient les Sacrificateurs: & Sausa étoit le Secretaire.

17. Et Bénaia fils de Jéhojada étoit sur les Kéréthiens & les Pelethiens: mais les fils de David étoient les premiers auprés du Roi.

CHAPITRE XIX.

Ambassadeurs de David au Roi des Hammonites, outragez & vengez.

OR il arriva aprés cela que Nahas Roi des enfans de Hammon

mon mourut, & son fils regna en sa place.

2. Et David dit; J'userai de gratuïté envers Hanun, fils de Nahas; car son pere a usé de gratuïté envers moi: ainsi David envoya des messagers pour le consoler sur la mort de son pere: & les serviteurs de David vinrent au païs des enfans de Hammon, vers Hanun, pour le consoler.

3. Mais les principaux d'entre les enfans de Hammon dirent à Hanun; Penses-tu que ce soit pour honorer ton pere, que David t'a envoyé des consolateurs? n'est-ce pas pour reconnoître exactement & épier le païs, afin de le détruire, que ses serviteurs sont venus vers toi?

4. Hanun donc prit les serviteurs de David, & les fit raser, & fit couper leurs habits par le milieu jusqu'aux hanches, puis il les renvoya.

5. Et ils s'en allerent, & le firent savoir par quelques gens à David, qui envoya au devant d'eux: car ces hommes-là étoient fort confus. Et le Roi leur manda; Tenez vous à Jérico jusqu'à ce que vôtre barbe soit revenue; & alors vous retournerez.

6. Or les enfans de Hammon voyant qu'ils s'étoient mis en mauvaise odeur auprés de David, Hanun & eux envoyerent mille talens d'argent, pour prendre à leurs dépens des chariots & des gens de cheval de Mésopotamie, & de Syrie, de Mahaca, & de Tsoba.

7. Et ils leverent à leurs frais pour eux trente-deux mille hommes, & des chariots, & le Roi de Mahaca avec son peuple qui vinrent, & se camperent devant Médeba: les Hammonites aussi s'assemblerent de leurs villes, & vinrent pour combattre.

8. Ce que David ayant appris, il envoya Joab, & ceux de toute l'armée qui étoient les plus vaillans.

9. Et les enfans de Hammon sortirent & rangerent leur armée en bataille à l'entrée de la ville, & les Rois qui étoient venus, étoient à part dans la campagne.

10. Et Joab voyant que l'armée étoit tournée contre lui, devant & derriere, choisit de tous les gens d'élite d'Israël, & les rangea contre les Syriens.

11. Et il donna la conduite du reste du peuple à Abisaï son frere; & on les rangea contre les enfans de Hammon.

12. Et *Joab lui* dit; Si les Syriens sont plus forts que moi, tu viendras me délivrer: & si les enfans de Hammon sont plus forts que toi, je te délivrerai.

13. Sois vaillant, & portons-nous vaillamment pour nôtre peuple, & pour les villes de nôtre Dieu: & que l'Eternel fasse ce qui lui semblera bon.

14. Alors Joab & le peuple qui étoit avec lui s'approcherent pour donner bataille aux Syriens, qui s'enfuïrent de devant lui.

15. Et les enfans de Hammon voyant que les Syriens s'en étoient fuïs, eux aussi s'enfuïrent de devant Abisaï frere de Joab, & r'entrerent dans la ville: & Joab revint à Jérusalem.

16. Mais les Syriens, qui avoient été battus par ceux d'Israël, envoyerent des messagers, & firent venir les Syriens qui étoient au delà du fleuve: & Sophach capitaine de l'armée de Haderhézer les conduisoit.

17. Ce qui ayant été rapporté à David, il assembla tout Israël, & passa

passa le Jourdain, & alla vers eux, & se rangea en bataille contre eux. David donc rangea la bataille contre les Syriens, & ils combattirent contre lui.

18. Mais les Syriens s'enfuïrent de devant Israël: & David défit sept mille chariots des Syriens, & quarante mille hommes de pied, & tua Sophach le Chef de l'armée.

19. *Alors les serviteurs de Hadarhézer voyant qu'ils avoient été battus par ceux d'Israël, firent la paix avec David, & lui furent asservis: & les Syriens ne voulurent plus secourir les enfans de Hammon. *2. *Sam.* 10: 19

CHAPITRE XX.

Prise de la ville de Rabba. Trois géans tuez.

OR il arriva l'année suivante, au temps que les Rois font leur sortie, que Joab conduisit le fort de l'armée, & ravagea le païs des enfans de Hammon; puis il alla assieger Rabba, tandis que David demeuroit à Jérusalem; & Joab battit Rabba, & la détruisit.

2. Et David prit la couronne de dessus la tête de leur Roi, & il trouva qu'elle pesoit un talent d'or, & il y avoit des pierres précieuses: & on la mit sur la tête de David, qui emmena un fort grand butin de la ville.

3. Il emmena aussi le peuple qui y étoit & les scia avec des scies, & avec des herses de fer & de scies: David en fit ainsi à toutes les villes des enfans de Hammon; puis il s'en retourna avec tout le peuple à Jérusalem.

4. Il arriva aprés cela que la guerre dura à *Guézer contre les Philistins; & alors Sibbecaï le Husathite frappa Sippaï, qui étoit des enfans de Rapha, & ils furent abbaissez. *Jos.* 21: 21.

5. Il y eut encore une autre guerre contre les Philistins, dans laquelle Elhanan fils de Jahir frappa Lahmi, frere de Goliath Guittien, qui avoit une halebarde dont la hampe étoit comme l'ensuble d'un tisseran.

6. Il y eut encore une autre guerre à Gath, où se trouva un homme de grande stature, qui avoit six doigts à chaque main, & *six orteuils* à chaque pied, de sorte qu'il en avoit en tout vingt & quatre: & il étoit aussi de la race de Rapha.

7. Et il défia Israël, mais Jonathan, fils de Simha frere de David, le tua.

8. Ceux-là naquirent à Gath, & ils étoient de la race de Rapha, & moururent par les mains de David, & par les mains de ses serviteurs.

CHAPITRE XXI.

David fait dénombrer le peuple. La peste en Israël.

MAis Satan s'élevá contre Israël, & incita David à faire le dénombrement d'Israël.

2. Et David dit à Joab & aux principaux du peuple; Allez & dénombrez Israël, *depuis Béersebah jusqu'à Dan: & rapportez-le moi, afin que j'en sache le nombre. *Jug.* 20: 1.

3. Mais Joab répondit; Que l'Eternel veuille augmenter son peuple cent fois autant qu'il est, ô Roi mon Seigneur: tous ne sont ils pas serviteurs de mon Seigneur? Pourquoi mon Seigneur cherche-t-il cela? & pourquoi cela tourneroit-il en péché à Israël?

4. Mais la parole du Roi l'emporta sur Joab: & Joab partit, & alla par tout Israël, puis il revint à Jérusalem.

5. Et Joab donna à David le rolle du dénombrement du peuple, & il

& il se trouva de tout Israël onze cens mille hommes tirans l'épée: & de Juda, quatre cens soixante & dix mille hommes, tirans l'épée.

6. Bien qu'il n'eût pas compté entr'eux Lévi ni Benjamin, parce que Joab exécutoit la parole du Roi à contre-cœur.

7. Or cette chose déplut à Dieu, c'est pourquoi il frappa Israël,

8. Et David dit à Dieu; J'ai commis un trés-grand péché d'avoir fait une telle chose; je te prie, fai maintenant passer outre l'iniquité de ton serviteur, car j'ai agi trés-follement.

9. Et l'Eternel parla à Gad, le Voyant de David, en disant:

10. Va, parle à David, & lui di; Ainsi a dit l'Eternel, Je te propose trois choses: choisi-toi l'une d'elles, afin que je te la fasse.

11. Et Gad vint à David, & lui dit; Ainsi a dit l'Eternel,

12. Prens-toi ou la famine durant l'espace de trois ans: ou d'être consumé durant trois mois, étant poursuivi de tes ennemis, en sorte que l'épée de tes ennemis t'atteigne: ou que l'épée de l'Eternel, c'est-à-dire, la mortalité soit durant trois jours sur le païs, & que l'Ange de l'Eternel fasse le dégât dans toutes les contrées d'Israël. Maintenant donc regarde ce que j'aurai à répondre à celui qui m'a envoyé.

13. *Alors David répondit à Gad; Je suis dans une trés-grande angoisse: Que je tombe, je te prie, entre les mains de l'Eternel, parce que ses compassions sont en trés-grand nombre; mais que je ne tombe point entre les mains des hommes! *2. *Sam.* 24: 14.

14. L'Eternel envoya donc la mortalité sur Israël: & il tomba soixante & dix mille hommes d'Israël.

15. Dieu envoya aussi l'Ange à Jérusalem pour y faire le dégât: & comme il faisoit le dégât, l'Eternel regarda, & se *repentit de ce mal: & il dit à l'Ange qui faisoit le dégât; C'est assez, retire à cette heure ta main: & l'Ange de l'Eternel étoit auprés de l'aire d'Ornan Jébusien. *Jonas* 3: 10.

16. Or David élevant ses yeux vit l'Ange de l'Eternel qui étoit entre la terre & le ciel, ayant dans sa main son épée nue, tournée contre Jérusalem. Et David & les Anciens couverts de sacs, tomberent sur leurs faces:

17. Et David dit à Dieu; N'est-ce pas moi qui ai commandé qu'on fît le dénombrement du peuple? c'est donc moi qui ai péché & qui ai trés-mal fait: mais ces brebis qu'ont-elles fait? Eternel mon Dieu, je te prie que ta main soit contre moi, & contre la maison de mon pere, mais qu'elle ne soit pas contre ton peuple, pour le détruire.

18. Alors l'Ange de l'Eternel commanda à Gad de dire à David, qu'il montât pour dresser un autel à l'Eternel, dans l'aire d'Ornan Jébusien.

19. David donc monta selon la parole que Gad avoit dite au nom de l'Eternel.

20. Et Ornan s'étant retourné, & ayant vû l'Ange, se tenoit caché avec ses quatre fils: or Ornan fouloit du blé.

21. Et David vint jusqu'à Ornan, & Ornan regarda, & ayant vû David, il sortit de l'aire, & se prosterna devant lui, le visage en terre.

22. Et David dit à Ornan; Donne-moi la place de cette aire, & j'y bâtirai un autel à l'Eternel: Donne-la moi, pour le prix qu'elle

vaut, afin que cette playe soit arrêtée de dessus le peuple.

23. Et Ornan dit à David: Prens-la, & que le Roi mon Seigneur fasse tout ce qui lui semblera bon: voici, je donne ces bœufs pour les holocaustes, & ces instrumens à fouler du blé, au lieu de bois, & ce blé pour le gâteau: je donne toutes ces choses.

24. Mais le Roi David lui répondit; Non, mais certainement j'achetterai *tout* cela aux prix qu'il vaut: car je ne présenterai point à l'Eternel ce qui est à toi, & je n'offrirai point un holocauste d'une chose que j'aye eüe pour rien.

25. David donna donc à Ornan pour cette place, six cens sicles d'or de poids.

26. Puis il bâtit là un autel à l'Eternel, & il offrit des holocaustes, & des sacrifices de prospéritez, & il invoqua l'Eternel, qui l'exauça par le feu envoyé des cieux sur l'autel de l'holocauste.

27. Alors l'Eternel commanda à l'Ange, & l'*Ange* remit son épée dans son fourreau.

28. En ce temps-là David voyant que l'Eternel l'avoit exaucé dans l'aire d'Ornan Jébusien, y sacrifia.

29. *Or* le pavillon de l'Eternel que Moyse avoit fait au desert, & l'autel des holocaustes étoient en ce temps-là dans le haut lieu de Gabaon.

30. Mais David ne put point aller devant cet autel pour invoquer Dieu, parce qu'il avoit été troublé à cause de l'épée de l'Ange de l'Eternel.

CHAPITRE XXII.

Préparatifs de David pour bâtir le Temple.

ET David dit, C'est ici la maison de l'Eternel Dieu, & c'*est* ici à Israël l'autel pour l'hololauste.

2. Et David commanda qu'on assemblat les étrangers qui étoient au païs d'Israël, & il prit d'entr'eux des massons pour tailler des pierres de taille, afin d'en bâtir la maison de Dieu.

3. David assembla aussi du fer en abondance, afin d'en faire des cloux pour les linteaux des portes, & pour les assemblages; & une si grande quantité d'airain qu'il étoit sans poids:

4. Et du bois de cedre sans nombre; parce que les Sidoniens & les Tyriens amenoient à David du bois de cedre en abondance.

5. Car David dit; Salomon mon fils *est* jeune & tendre, & la maison qu'il faut bâtir à l'Eternel doit être magnifique en excellence, en renom, & en gloire, dans tous les païs, je lui préparerai donc maintenant *dequoi la bâtir*. Ainsi David prépara avant sa mort ces choses en abondance:

6. Puis il appella Salomon son fils, & lui commanda de bâtir une maison à l'Eternel le Dieu d'Israël.

7. David donc dit à Salomon; Mon fils, quant à moi j'ai eu au cœur de bâtir une maison au Nom de l'Eternel mon Dieu:

8. Mais la parole de l'Eternel m'a été adressée, en disant; Tu as répandu beaucoup de sang, & tu as fait de grandes guerres: *tu ne bâtiras point de maison à mon Nom, parce que tu as répandu beaucoup de sang sur la terre devant moi. * 2. *Sam.* 7. 5

9. Voici, il va te naître un fils, qui sera homme de paix, & je lui donnerai repos de tous ses ennemis tout autour, c'est pourquoi son nom sera Salomon: *& en son temps je donnerai paix & repos à Israël: * 1. *Rois* 4: 25.

10. Ce sera lui qui bâtira une maison

maison à mon Nom: & il me sera fils, & je lui serai pere: & j'affermirai le trône de son regne sur Israël, à jamais.

11. Maintenant donc, mon fils, l'Eternel sera avec toi, & tu prospéreras, & tu bâtiras la maison de l'Eternel ton Dieu, ainsi qu'il a parlé de toi.

12. Seulement, que l'Eternel te donne de la sagesse & de l'intelligence, & qu'il t'instruise touchant le gouvernement d'Israël, & comment tu dois garder la Loi de l'Eternel ton Dieu.

13. Et tu prospéreras si tu prens garde à faire les statuts & les ordonnances que l'Eternel a prescrites à Moyse pour Israël. Fortifie-toi & prens courage: ne crains point, & ne t'effraye de rien.

14. Voici, selon ma petitesse j'ai préparé pour la maison de l'Eternel cent mille talens d'or, & un million de talens d'argent: quant à l'airain & au fer, il est sans poids, car il est en grande abondance: j'ai aussi préparé le bois & les pierres: & tu y ajoûteras *ce qu'il faudra*.

15. Tu as avec toi beaucoup d'ouvriers, de massons, de tailleurs de pierre, de charpentiers, & de tout sorte de gens experts en tout ouvrage.

16. Il y a de l'or & de l'argent, de l'airain & du fer sans nombre: applique-toi donc à la faire, & l'Eternel sera avec toi.

17. David commanda aussi à tous les principaux d'Israël d'aider à Salomon son fils; & leur dit;

18. L'Eternel vôtre Dieu n'est-il pas avec vous, & ne vous a-t-il pas donné du repos tout à l'environ? car il a livré entre mes mains les habitans du païs, & le païs a été assujetti devant l'Eternel, & devant son peuple.

19. Maintenant donc appliquez vos cœurs & vos ames à rechercher l'Eternel vôtre Dieu, & mettez-vous à bâtir le Sanctuaire de l'Eternel Dieu, pour amener l'Arche de l'alliance de l'Eternel, & les saints vaisseaux de Dieu dans la maison qui doit être bâtie au Nom de l'Eternel.

CHAPITRE XXIII.

David fait le département des Lévites.

OR David étant vieux & rassasié de jours, établit Salomon son fils pour Roi sur Israël.

2. Et il assembla tous les principaux d'Israël, & les Sacrificateurs, & les Lévites.

3. Et on fit le dénombrement des Lévites, depuis l'âge de trente ans, & au dessus: & les mâles d'entr'eux étant comptez chacun par tête, il y eut trente huit mille hommes.

4. *Il y eut* d'entr'eux vingt & quatre mille qui vâquoient ordinairement à l'œuvre de la maison de l'Eternel, & six mille qui étoient prévots & juges.

5. Et quatre mille portiers, & quatre *autres* mille qui louoient l'Eternel avec des instrumens, que j'ai faits, *dit David*, pour le louër.

6. David les distribua aussi selon le partage qui avoit été fait des enfans de Lévi, *savoir* *Guerson, Kéhath, Mérari. * *Gen.* 46: 11.

7. Des Guersonites il y eut, Lahdan, & Simhi.

8. Les enfans de Lahdan furent, Jehiel le premier, puis Zetham, puis Joël, trois.

9. Les enfans de Simhi furent, Selomith, Haziel, & Haran, trois. Ce sont là les Chefs des peres de la *famille* de Lahdan.

10. Et les enfans de Simhi furent Jahath, Zina, Jéhus, & Bériha: Ce

Ce ſont là les quatre enfans de Simhi.

11. Et Jahath étoit le premier, & Ziza le ſecond: mais Jéhus & Bériha n'eurent pas beaucoup d'enfans: c'eſt pourquoi ils furent comptez pour un ſeul Chef de famille dans la maiſon de leur pere.

12. Des enfans de Kéhath il y eut Hamram, Jitshar, Hébron, & Huziel, quatre.

13. Les enfans de Hamram furent, Aaron & Moyſe: & Aaron fut ſéparé lui & ſes fils à toûjours, pour ſanctifier le lieu Trés-ſaint, pour faire des encenſemens en la préſence de l'Eternel, pour le ſervir, & pour bénir en ſon Nom à toûjours.

14. Et quant à Moyſe, homme de Dieu, ſes enfans devoient être cenſez de la Tribu de Lévi.

15. Les enfans de Moyſe furent, Guerſom & Elihézer.

16. Des enfans de Guerſom, Sebuel le premier.

17. Et quant aux enfans d'Elihézer, Réhabia fut le premier; & Elihézer n'eut point d'autres enfans, mais les enfans de Réhabia multiplierent merveilleuſement.

18. Des enfans de Jitshar, Selomith étoit le premier.

19. Les enfans de Hébron furent Jérija le premier, Amaria le ſecond, Jahaziel le troiſieme, Jekamham le quatrieme,

20. Les enfans de Huziel furent Mica le premier, Jiſija le ſecond.

21. Des enfans de Méarari il y eut Mahli & Muſi. Les enfans de Mahli furent, Eléazar & Kis.

22. Et Eléazar mourut, & n'eut point de fils, mais des filles: & les fils de Kis leurs freres les prirent *pour femmes.*

23. Les enfans de Muſi furent, Mahli, Héder, & Jérémoth, eux trois.

24. Ce ſont là les enfans de Lévi ſelon les maiſons de leurs peres, Chefs des Peres, ſelon leurs dénombremens, qui furent faits ſelon le nombre de leurs noms, *étant comptez* chacun par tête, & ils faiſoient la fonction pour le ſervice de la maiſon de l'Eternel, depuis l'âge de vingt ans, & au deſſus.

25. Car David dit; L'Eternel Dieu d'Iſraël a donné repos à ſon peuple, & a établi ſa demeure dans Jéruſalem pour toûjours.

26. Et même quant aux Lévites, ils n'avoient plus à porter le Tabernacle, ni tous ſes utenſiles pour ſon ſervice.

27. C'eſt pourquoi dans les derniers Regiſtres de David les enfans de Lévi furent dénombrez depuis l'âge de vingt ant, & au deſſus.

28. Car leur charge étoit d'aſſiſter les enfans d'Aaron pour le ſervice de la maiſon de l'Eternel, *étant établis* ſur le parvis, & ſur les chambres, & pour nettoyer toutes les choſes ſaintes, & pour l'œuvre du ſervice de la maiſon de Dieu;

29. Et pour les pains de propoſition, pour la fleur de farine dont devoit être fait le gâteau, & pour les bignets ſans levain, pour tout ce qui eſt riſſolé, & pour la petite & grande meſure.

30. Et pour ſe préſenter tous les matins & tous les ſoirs, afin de célébrer & louer l'Eternel;

31. Et quand on offroit tous les holocauſtes qu'il faloit offrir à l'Eternel les jours de Sabbat, aux nouvelles lunes, & aux fêtes ſolemnelles, continuellement devant l'Eternel, ſelon le nombre qui en avoit été ordonné;

32. Et afin qu'ils fiſſent la garde du Tabernacle d'aſſignation, & la garde du Sanctuaire, & la garde des

des fils d'Aaron leurs freres, pour le ſervice de la maiſon de l'Eternel.

CHAPITRE XXIV.

Dénombrement des enfans d'Aaron & des Lévites pour le ſervice.

ET quant aux enfans d'Aaron, ce ſont ici leurs départemens. Les enfans d'Aaron furent, Nadab Abihu, Eléazar, & Ithamar.

2. Mais Nadab & Abihu moururent en la préſence de leur pere, & n'eurent point d'enfans: & Eléazar & Ithamar exercerent la ſacrificature.

3. Or David les diſtribua, ſavoir Tſadoc, qui étoit des enfans d'Eléazar; & Ahimélec, qui étoit des enfans d'Ithamar, pour leurs charges, dans le ſervice qu'ils avoient à faire.

4. Et quand on les diſtribua, on trouva un beaucoup plus grand nombre des enfans d'Eléazar pour être Chefs de famille, que des enfans d'Ithamar, y ayant eu des enfans d'Eléazar, ſeize Chefs, ſelon leurs familles; & *n'y en ayant eu que* huit des enfans d'Ithamar, ſelon leurs familles.

5. Et on fit leurs départemens par ſort, les entrêmelant les uns parmi les autres: car les Gouverneurs du Sanctuaire, & les Gouverneurs *de la maiſon* de Dieu furent tant des enfans d'Eléazar, que des enfans d'Ithamar.

6. Et Semahia fils de Nathanael ſcribe, qui étoit de la Tribu de Lévi, les mit par écrit en la préſence du Roi, des principaux *du peuple*, de Tſadoc le Sacrificateur, d'Ahimélec, fils d'Abiathar, & des Chefs des peres *des familles* des Sacrificateurs, & des celles des Lévites: *le Chef* d'une maiſon de pere ſe tiroit pour Eléazar, & celui qui étoit tiré *aprés*, ſe tiroit pour Ithamar.

7. Le premier ſort donc échût à Jéhojarib, le ſecond à Jédahia:

8. Le troiſieme à Harim, le quatrieme à Sehorim:

9. Le cinquieme à Malhija, la ſixieme à Mijamin:

10. Le ſeptieme à Kots, le huitieme à Abija:

11. Le neuvieme à Jeſuah, le dixieme à Secania:

12. L'onzieme à Eliaſib, le douzieme à Jakim:

13. Le treizieme à Huppa, le quatorzieme à Jeſebab:

14. Le quinzieme à Bilga, le ſeizieme à Immer:

15. Le dix-ſeptieme à Hézir, le dix huitieme à Pitſets:

16. Le dix-neuvieme à Pethaja, le vingtieme à Ezéchiel:

17. Le vingt & unieme à Jakim, le vingt & deuxieme à Gamul:

18. Le vingt & troiſieme à Délaja, le vingt & quatrieme à Mahazia.

19. Tel fut leur dénombrement pour le ſervice qu'ils avoient à faire, lors qu'ils entroient dans la maiſon de l'Eternel, ſelon qu'il leur avoit été ordonné par Aaron leur pere, comme l'Eternel le Dieu d'Iſraël le lui avoit commandé.

20. Et quant aux enfans de Lévi qu'il y avoit eu de reſte des enfans de Hamram, il y eut Subael, & des enfans de Subaël Jehdéja.

21. De ceux de Rehabia, des enfans, *dis-je*, de Rehabia, Jiſija étoit le premier.

22. Des Jitsharites, Selomoth; des enfans de Selemoth, Jahath.

23, Et des enfans de Jérija, Amaria le ſecond; Jahaziel le troiſieme, Jekamham le quatrieme.

24. Des enfans de Huziel, Mica: des enfans de Mica, Samir.

25. Le frere de Mica, étoit Jiſija: des enfans de Jiſija, Zacharie.

26. Des

26. Des enfans de Mérari, Mahli, & Musi : des enfans de Jahazija son fils,

27. Des enfans *donc* de Mérari, de Jahazija, son fils, & Soham, Zaccur, & Hibri.

28. De Mahli, Eléazar, qui n'eut point de fils.

29. De Kis, les enfans de Kis, Jerahmeel,

30. Et des enfans de Musi, Mahli, Héder, & Jérimoth. Ce sont là les enfans des Lévites, selon les maisons de leurs péres.

31. Et ils jetterent pareillement les sorts selon le nombre de leurs freres les enfans d'Aaron, en la présence du Roi David, de Tsadoc & d'Ahimélec, & des Chefs des peres *des familles* des Sacrificateurs & des Lévites, les Chefs des peres *de famille* étant appariez à leurs plus jeunes freres.

CHAPITRE XXV.

Charges & Rangs des Chantres sacrez.

ET David & les Chefs de l'armée mirent à part pour le service, d'entre les enfans d'Asaph, d'Héman, & de Jeduthun, ceux qui prophetisoient avec des violons, des musettes & des cymbales : & ceux d'entr'eux qui furent dénombrez étoient des hommes propres pour être employez au service qu'ils devoient faire,

2. Des enfans d'Asaph ; Zaccur, Joseph, Néthania, & Asarela, enfans d'Asaph, sous la conduite d'Asaph, qui prophetisoit par la commission du Roi.

3. De Jéduthun, les enfans de Jéduthun, Guedalia, Tseri, Esaïe, Hasabia, Mattitia & *Simbi*, eux six avec le violon, sous la conduite de leur pere Jéduthun, qui prophetisoit en célébrant & louant l'Eternel.

4. D'Héman, les enfans d'Héman, Bukkija, Mattania Huziel, Sebuel, Jérimoth, Hania, Hanani, Elijatha, Guiddalti, Romanti-hézer, Josbehasa, Mallothi, Hothir, & Mahazioth,

5. Tous ceux-là étoient enfans d'Héman, le Voyant du Roi dans les paroles de Dieu, pour en exalter la puissance : car Dieu donna à Héman quatorze fils & trois filles.

6. Tous ceux-là étoient employez sous la conduite de leurs peres aux cantiques de la maison de l'Eternel, avec des cymbales, des musettes, & des violons, dans le service de la maison de Dieu selon la commission du Roi *donnée à* Asaph à Jéduthun, & à Héman.

7. Et leur nombre avec leurs freres, ausquels on avoit enseigné les Cantiques de l'Eternel, étoit de deux cens quatre vingts & huit, tous fort intelligens.

8. Et ils jetterent leurs sorts *touchant leur* charge, en mettant *les uns contre les autres*, les plus petits étant égalez aux plus grands, & les docteurs aux disciples.

9. Et le premier sort échût à Asaph, *savoir* à Joseph. Le second à Guédalia : & lui, ses freres, & ses fils étoient douze.

10. Le troisieme à Zaccur : lui, ses fils, & ses freres étoient douze.

11. Le quatrieme à Jitsri : lui, ses fils, & ses freres étoient douze.

12. Le cinquieme à Néthania : lui, ses fils, & ses freres étoient douze.

13. Le sixieme à Bukkija : lui, ses fils, & ses freres étoient douze.

14. Le septieme à Jesarela : lui, ses fils, & ses freres étoient douze.

15. Le huitieme à Esaïe : lui, ses fils, & ses freres étoient douze.

16. Le neuvieme à Mattania : lui, ses fils, & ses freres, étoient douze.

17. Le dixieme à Simhi : lui, ses fils, & ses freres étoient douze.

18. L'onzieme à Hazaréel : lui, ses fils, & ses freres étoient douze.

19. Le douzieme à Hasabia : lui, ses fils, & ses freres étoient douze.

20. Le treisieme à Subaël : lui, ses fils, & ses freres étoient douze.

21. Le quatorzieme à Mattitia : lui, ses fils, & ses freres étoient douze.

22. Le quinzieme à Jéremoth : lui, ses fils, & ses freres étoient douze.

23. Le seizieme à Hanania : lui, ses fils, & ses freres étoient douze.

24. Le dix-septieme à Josbekasa : lui, ses fils, & ses freres étoient douze.

25. Le dix-huitieme à Hanani : lui, ses fils, & ses freres étoient douze.

26. Le dix-neuvieme à Mallothi : lui, ses fils, & ses freres étoient douze.

27. Le vingtieme à Elijatha : lui, ses fils, & ses freres étoient douze.

28. Le vingt & unieme à Hothir : lui, ses fils, & ses freres étoient douze.

29. Le vingt & deuxieme à Guiddalti : lui, ses fils, & ses freres étoient douze.

30. Le vingt & troisieme à Mahazioth : lui, ses fils, & ses freres étoient douze.

31. Le vingt & quatrieme à Romamtihézer ; lui, ses fils & ses freres étoient douze.

CHAPITRE XXVI.

Portiers & d'autres gens de Charges.

ET quant aux départemens* des portiers ; il y eut pour les Corites, Meselemia fils de Coré, d'entre les enfans d'Asaph. *ch. 9:17.

2. Et les enfans de Meselemia furent, Zacharie le premier-né ; Jédihael le second ; Zebadia le troisieme ; Jathniel le quatrieme.

3. Hélam le cinquieme ; Johanun le sixieme ; Eliehohenai le septieme.

4. Et les enfans d' Hobed-Edom furent, Semahia le premier-né, Jéhozabad le second, Joab le troisieme, Sacar le quatrieme, Nathanael le cinquieme.

5. Hammiel le sixieme, Issacar le septieme, Pehulletaï le huitieme : car Dieu l'avoit béni.

6. Et à Semahja son fils naquirent des enfans, qui eurent le commandement sur la maison de leur pere, parce qu'ils étoient hommes forts & vaillans.

7. Les enfans donc de Semahja furent, Hothni, & Rephael, Hobed, & Elzabad, ses freres, hommes vaillans, Elihu & Semacia.

8. Tous ceux-là étoient des enfans d'Hobed-Edom, eux & leurs fils, & leurs freres, hommes vaillans, & forts pour le service : ils étoient soixante-deux d'Hobed-Edom.

9. Et les enfans de Meselemia avec ses freres étoient dix-huit, vaillans hommes.

10. Et les enfans de Hoza, d'entre les enfans de Mérari, furent Simri le Chef ; car bien qu'il ne fût pas l'aîné, néanmoins son pere l'établit pour Chef.

11. Hilkija étoit le second, Tebalia le troisieme, Zacharie le quatrieme : tous les enfans & freres de Hoza furent treize.

12. On fit à ceux-là les départemens des portiers, en sorte que les charges furent distribuées aux Chefs de famille, en égalant les uns aux autres, afin qu'ils servissent dans la maison de l'Eternel.

13. *Car ils jetterent les sorts autant pour le plus petit que pour le plus grand, selon leurs familles, pour chaque porte. * *ch.* 24:30.

14. Et ainsi le sort *pour la porte* vers l'Orient échut à Selemia. Puis on jetta le sort pour Zacharie son fils, sage conseiller, & son sort échut *pour la porte* vers le Septentrion.

15. Le sort d'Hobed-Edom échut *pour la porte* vers le Midi, & la maison des assemblées échut à ses fils.

16. A Suppim & à Hosa *pour la porte* vers l'Occident, auprés de la porte de Salleketh, au chemin montant: une garde *étant* vis-à-vis de l'autre.

17. Il y avoit vers l'Orient, six Lévites: vers le Septentrion, quatre par jour: vers le Midi, quatre aussi par jour: & vers *la maison* des assemblées deux de chaque côté.

18. A Parbar vers l'Occident, il y en avoit quatre au chemin, & deux à Parbar.

19. Ce sont là les départemens des portiers pour les enfans des Corites, & pour les enfans de Mérari.

20. Ceux-ci aussi étoient Lévites; Ahija commis sur les trésors de la maison de Dieu, & sur les trésors des choses consacrées.

21. Des enfans de Lahdan, qui étoient d'entre les enfans des Guersonites; du côté de Lahdan, d'entre les Chefs des péres appartenant à Lahdan Guersonite, Jéhieli.

22. D'entre les enfans de Jéhieli, Zetham, & Joël son frere, commis sur les trésors de la maison de l'Eternel.

23. Pour les Hamramites, Jitsharites, Hébronites, & Hozielites.

24. Et Sebuel fils de Guersom, fils de Moyse, étoit commis sur les autres trésors.

25. Et quant à ses freres du côté d'Elihézer, dont Réhabia fut fils, qui eut pour fils Esaïe, qui eut pour fils Joram, qui eut pour fils Zicri, qui eut pour fils Selomith;

26. Ce Selomith & ses freres furent commis sur les trésors des choses saintes, que le Roi David, les Chefs des peres, les Gouverneurs de milliers, & de centaines, & les Capitaines de l'armée avoient consacrées:

27. Qu'il avoient, dis-je, consacrées des batailles & des dépouilles, pour le bâtiment de la maison de l'Eternel.

28. Et tout ce qu'avoit consacré Samuel le Voyant, & Saül fils de Kis, & Abner fils de Ner, & Joab fils de Tseruïa; tout ce, enfin, qu'on consacroit, étoit mis entre les mains de Selomith & de ses freres.

29. D'entre les Jitsharites, Kénania & ses fils *étoient employez* aux affaires de dehors sur Israël, pour être prevôts & juges.

30. Quant aux Hébronites, Hasabia & ses freres, hommes vaillans, au nombre de mille sept cens, *présidoient* sur le gouvernement d'Israël au deçà du Jourdain, vers l'Occident pour tout ce qui concernoit l'Eternel, & pour le service du Roi.

31. Quant aux Hébronites selon leurs générations dans les familles des peres, Jérija fut le Chef des Hébronites. On en fit la recherche en la quarantieme année du regne de David, & on trouva parmi eux à Jahzer de Galaad des hommes forts & vaillans.

32. Les freres donc de *Jérija*, hommes vaillans, furent deux mille

mille sept cens, issus des Chefs des peres: & le Roi David les établit sur les Rubenites, sur les Gadites, & sur la demi Tribu de Manassé, pour tout ce qui concernoit Dieu, & pour les affaires du Roi.

CHAPITRE XXVII.

Capitaines & Officiers de David.

OR quant aux enfans d'Israël, selon leur dénombrement, il y avoit des Chefs de peres, des Gouverneurs de milliers & de centaines, & leurs prevôts, qui servoient le Roi selon tout l'état des départemens, dont l'un entroit, & l'autre sortoit de mois en mois, durant tous les mois de l'année: & chaque département étoit de vingt & quatre mille hommes.

2. Et Jasobham fils de Zabdiel *présidoit* sur le premier département, pour le premier mois: & dans son département il y avoit vingt & quatre mille hommes:

3. Il étoit des enfans de Pharez, Chef de tous les capitaines de l'armée du premier mois.

4. Dodaï, Ahohite, *présidoit* sur le département du second mois, ayant Mikloth pour lieutenant en son département: & dans son département il y avoit vingt & quatre mille hommes.

5. Le Chef de la troisieme armée, pour le troisieme mois, étoit Bénaia fils de Jéhojadah Sacrificateur, & *capitaine en* Chef: & dans son département il y avoit vingt & quatre mille hommes.

6. C'est ce Bénaia qui étoit fort entre les trente, & par dessus les trente: & Hammizabad son fils étoit dans son département.

7. Le quatrieme pour le quatrieme mois étoit Hazaël, frere de Joab, & Zebadia son fils, apres lui: & il y avoit dans son département vingt & quatre mille hommes.

8. Le cinquieme pour le cinquieme mois étoit le capitaine Samhuth de Jizrah: & dans son département il y avoit vingt & quatre mille hommes.

9. Le sixieme pour le sixieme mois étoit Hira fils de Hikkés Tékohite: & dans son département il y avoit vingt & quatre mille hommes.

10. Le septieme pour le septieme mois étoit Hélets Pélonite, des enfans d'Ephraïm: & il y avoit dans son département vingt & quatre mille hommes.

11. Le huitieme pour le huitieme mois *étoit* Sibbecaï Husathite, *de la famille* des Zarhites: & il y avoit dans son département vingt & quatre mille hommes.

12. Le neuvieme pour le neuvieme mois étoit Abihézer, Hanathothite, des Benjamites: & il y avoit dans son département vingt & quatre mille hommes.

13. Le dixieme pour le dixieme mois *étoit* Naharaï, Nétophathite, *de la famille* de Zarhites: & il y avoit dans son département vingt & quatre mille hommes.

14. L'onzieme pour l'onzieme mois *étoit* Bénaia Pirathonite, des enfans d'Ephraïm: & il y avoit dans son département vingt & quatre mille hommes.

15. Le douzieme pour le douzieme mois étoit Heldaï, Nétophathite, *appartenant* à Hochniel: & il y avoit dans son département vingt & quatre mille hommes.

16. Et *ceux-ci présidoient* sur les Tribus d'Israël: Elihézer fils de Zicri étoit le conducteur des Rubénites. Des Siméonites, Sephatia fils de Mahaca.

17. Des Lévites, Hasabia fils de Kémuel. De ceux d'Aaron, Tsadoc.

18. De Juda, Elihu, qui étoit des freres de David. De ceux d'Iſſacar, Homri, fils de Micaël.

19. De ceux de Zabulon, Jiſmahia, fils de Hobadia. De ceux de Nephthali, Jérimoth, fils de Hazriel.

20. Des enfans d'Ephraïm, Hoſée, fils de Hazazia. De la demi Tribu de Manaſſé, Joël fils de Pedaja.

21. De l'autre demi Tribu de Manaſſé en Galaad, Jiddo fils de Zacharie: De ceux de Benjamin, Jahaſiel fils d'Abner.

22. De ceux de Dan, Hazaréel fils de Jéroham. Ce ſont là les principaux des Tribus d'Iſraël.

23. Mais David ne fit point le dénombrement des Iſraëlites, depuis l'âge de vingt ans & au deſſous; parce que l'Eternel avoit dit qu'il multiplieroit Iſraël comme les étoiles du ciel.

24. Joab fils de Tſeruïa avoit bien commencé à en faire le dénombrement, mais il n'acheva pas, parce que l'indignation de Dieu étoit venue à cauſe de cela ſur Iſraël: c'eſt pourquoi ce dénombrement ne fut point mis parmi les dénombremens enregiſtrez dans les Chroniques du Roi David.

25. Or Hazmaveth fils de Hadiel étoit commis ſur les finances du Roi: mais Jonathan fils de Huzija étoit commis ſur les finances qui étoient à la campagne, dans les villes & aux villages, & aux châteaux.

26. Et Hezri fils de Kelub étoit commis ſur ceux, qui travalloient dans la campagne au labeur de la terre.

27. Et Simhi Ramathite ſur les vignes, & Zabdi Siphmien ſur ce qui provenoit des vignes, & ſur les celiers du vin.

28. Et Bahal-hanan Guéderite ſur les oliviers, & ſur les figuiers qui étoient en la campagne: & Johas ſur les celiers à huile.

29. Et Sitraï Saronite étoit commis ſur le gros bétail qui paiſſoit en Saron: & Saphar fils de Hadlaï ſur le gros bétail qui paiſſoit dans les vallées.

30. Et Obil Iſmaëlite ſur les chameaux: Jehdeja Méronothite, ſur les ânesſes.

31. Et Jaziz Hagarenien ſur les troupeaux du menu bétail. Tous ceux-là avoient la charge des beſtiaux qui appartenoient au Roi David.

32. Mais Jonathan, oncle de David, étoit conſeiller, homme fort intelligent & ſcribe, & Jéhiel fils de Hacmoni étoit avec les enfans du Roi.

33. Et Achithophel étoit le conſeiller du Roi: & Cuſaï Arkite étoit l'intime ami du Roi.

34. Aprés Achithophel étoit Jéhojadah fils de Bénaja & Abiathar: & Joab étoit le Général de l'armée du Roi.

CHAPITRE XXVIII.

Zele de David pour bâtir un Temple à Dieu.

OR David aſſembla à Jéruſalem tous les Chefs d'Iſraël, les Chefs des Tribus, & les Chefs des départemens qui ſervoient le Roi: & les Gouverneurs de milliers & de centaines, & ceux qui avoient la charge de tous les biens du Roi, & de tout ce qu'il poſſédoit, ſes fils avec ſes Eunuques, & les hommes puiſſans, & tous les hommes forts & vaillans:

2. Puis le Roi David ſe leva ſur ſes pieds, & dit: Mes freres, & mon peuple, Ecoutez moi; J'ai eu en mon cœur de bâtir une maiſon de repos à l'Arche de l'alliance de l'Eternel, & au marche-pied de nôtre Dieu, & j'ai fait les préparatifs pour la bâtir.

3. Mais Dieu m'a dit; Tu ne bâtiras point de maiſon à mon Nom, parce que tu és un homme de guerre, & que tu as répandu beaucoup de ſang.

4. Or comme l'Eternel le Dieu d'Iſraël m'a choiſi de toute la maiſon de mon pere, pour être Roi ſur Iſraël à toûjours; car il a choiſi Juda pour Conducteur, & de la maiſon de Juda la maiſon de mon pere, & d'entre les fils de mon pere il a pris ſon plaiſir en moi, pour me faire regner ſur tout Iſraël.

5. Auſſi d'entre tous mes fils (car l'Eternel m'a donné pluſieurs fils) il a choiſi Salomon mon fils, pour s'aſſeoir ſur le trône du Royaume de l'Eternel ſur Iſraël.

6. Et il m'a dit; Salomon ton fils eſt celui, qui bâtira ma maiſon & mes parvis: car je me le ſuis choiſi pour fils, & je lui ſerai pere:

7. Et j'affermirai ſon regne à toûjours, s'il ſe porte à faire mes commandemens & mes ordonnances, comme aujourd'hui.

8. Maintenant donc *je vous ſomme* en la préſence de tout Iſraël, qui eſt l'aſſemblée de l'Eternel, & devant nôtre Dieu qui l'entend, que vous ayez à garder & rechercher diligemment tous les commandemens de l'Eternel vôtre Dieu, afin que vous poſſédiez ce bon païs, & que vous le faſſiez hériter à vos enfans aprés vous, à jamais.

9. Et toi Salomon mon fils, connois le Dieu de ton pere, & ſers-le avec un cœur entier, & une bonne volonté: car l'Eternel ſonde tous les cœurs, & connoît toutes les imaginations des penſées. Si tu le cherches, il ſe fera trouver à toi: mais ſi tu l'abondonnes, il te rejettera pour toûjours.

10. Conſidere maintenant, que l'Eternel t'a choiſi pour bâtir une maiſon pour ſon ſanctuaire: fortifie-toi donc, & applique-toi à y travailler.

11. Et David donna à Salomon ſon fils le modele du portique, de ſes maiſons, de ſes cabinets, des ſes chambres hautes, de ſes cabinets de dedans, & du lieu du Propitiatoire:

12. Et le modele de toutes les choſes, qui lui avoient été inſpirées par l'Eſprit qui étoit avec lui, pour les parvis de la maiſon de l'Eternel, pour les chambres d'alentour, pour les tréſors de la maiſon de l'Eternel, & pour les tréſors des choſes ſaintes;

13. Et pour les départemens des Sacrificateurs & des Lévites, & pour toute l'œuvre du ſervice de la maiſon de l'Eternel, & pour tous les utenſiles du ſervice de la maiſon de l'Eternel.

14. *Il lui donna auſſi* de l'or à certain poids, pour* les choſes qui devoient être d'or, *ſavoir* pour tous les utenſiles de chaque ſervice; *& de l'argent* à certain poids, pour tous les utenſiles d'argent, *ſavoir* pour tous les utenſiles de chaque ſervice *1. *Rois* 7: 48. 49.

15. Le poids des chandeliers d'or, & de leurs lampes d'or, ſelon le poids de chaque chandelier & de ſes lampes: & *le poids* des chandeliers d'argent, ſelon le poids de chaque chandelier & de ſes lampes, ſelon le ſervice de chaque chandelier.

16. Et le poids de l'or peſant ce qu'il faloit pour chaque table des pains de propoſition: & de l'argent pour les tables d'argent.

17. Et de l'or pur pour les fourchetes, pour les baſſins, pour les gobe-

gobelets, & pour les plats d'or, selon le poids de chaque plat: & *de l'argent* pour les plats d'argent, selon le poids de chaque plat.

18. Et de l'or affiné à certain poids pour l'autel des parfums: & de l'or pour le modele du chariot des Chérubins, qui étendoient *les ailes*, & qui couvroient l'Arche de l'alliance de l'Eternel.

19. Toutes ces choses, *dit-il*, m'ont été données par écrit, de la part de l'Eternel, afin que j'eusse l'intelligence de tous les ouvrages de ce modele.

20. C'est pourquoi David dit à Salomon son fils; Fortifie-toi, & prens courage, & travaille: ne crains point, & ne t'effraye de rien: car l'Eternel Dieu, mon Dieu *sera* avec toi, & ne te délaissera point, ni ne t'abandonnera point, que tu n'ayes achevé tout l'ouvrage du service de la maison de l'Eternel.

21. Et voici, *j'ai fait* les départemens des Sacrificateurs & des Lévites pour tout le service de la maison de Dieu: & il y a avec toi pour tout cet ouvrage toutes sortes de gens prompts & experts, pour toute sorte de service; & les Chefs avec tout le peuple *seront prêts* pour tout ce que tu diras.

CHAPITRE XXIX.

Offrandes, Priere, & Mort de David.

PUis le Roi David dit à toute l'assemblée; Dieu a choisi un seul de mes fils, *savoir* Salomon, qui est encore jeune & tendre, & l'ouvrage est grand: car ce palais n'est point pour un homme, mais pour l'Eternel Dieu.

2. Et moi, j'ai de toutes mes forces préparé pour la maison de mon Dieu, de l'or pour les choses *qui doivent être* d'or, de l'argent pour celles *qui doivent être* d'argent; de l'airain pour celles d'airain, du fer pour celles de fer, du bois, pour celles de bois, des pierres d'onyx, & *des pierres* pour être enchassées, des pierres d'escarboucle, & *des pierres* de diverses couleurs; des pierres précieuses de toutes sortes, & du marbre en abondance.

3. Et outre cela, parce que j'ai une grande affection pour la maison de mon Dieu, je donne pour la maison de mon Dieu, outre toutes les choses que j'ai préparées pour la maison du Sanctuaire, l'or & l'argent que j'ai entre mes plus précieux joyaux:

4. *Savoir*, trois mille talens d'or de l'or d'Ophir, & sept mille talens d'argent affiné, pour revêtir les murailles de la maison.

5. Afin qu'il y ait de l'or par tout où il faut de l'or, & de l'argent par tout où il faut de l'argent; & pour tout l'ouvrage *qui se fera* par main d'ouvriers. Or qui est celui d'entre vous qui se disposera volontairement à offrir aujourd'hui libéralement à l'Eternel?

6. Alors les Chefs des peres, & les Chefs des Tribus d'Israël, & les Gouverneurs de milliers & de centaines, & ceux qui avoient la charge des affaires du Roi offrirent volontairement.

7. Et donnerent pour le service de la maison de Dieu cinq mille talens & dix mille drachmes d'or, dix mille talens d'argent, dix-huit mille talens d'airain, & cent mille talens de fer.

8. Ils mirent aussi les pierreries que chacun trouva par devers soi, au trésor de la maison de l'Eternel, entre les mains de Jéhiel Guersonite.

9. Et le peuple offroit avec joye volontairement: car ils offroient de tout leur cœur leurs offrandes volontaires à l'Eternel: & David en eut une fort grande joye.

10. Puis David bénit l'Eternel en la présence de toute l'assemblée, & dit; O Eternel Dieu d'Israël nôtre pere, tu *és* béni de tout temps & à toûjours.

11. O Eternel, c'est à toi qu'appartient la magnificence, la puissance, la gloire, l'éternité, & la majesté: car tout ce qui est aux cieux & en la terre est à toi: ô Eternel, le Royaume est à toi, & tu és élevé Prince sur toutes choses.

12. Les richesses & les honneurs viennent de toi, & tu as la domination sur toutes choses: la force & la puissance est en ta main, & il est aussi en ta main d'aggrandir & de renforcer toutes choses.

13. Maintenant donc, ô nôtre Dieu, nous te célébrons, & nous louons ton Nom glorieux.

14. Mais qui suis-je, & qui est mon peuple, que nous ayons assez de pouvoir pour offrir ces choses volontairement? car toutes choses viennent de toi, & *les ayant reçûes* de ta main, nous te les présentons.

15. Et même nous sommes étrangers & forains devant toi, comme *ont été* tous nos peres: & nos jours sont comme l'ombre sur la terre, & il n'y a nulle attente.

16. Eternel nôtre Dieu, toute cette abondance, que nous avons préparée pour te bâtir une maison à ton saint Nom, est de ta main, & toutes ces choses sont à toi.

17. Et je sai, ô mon Dieu, que c'est toi qui sondes les cœurs, & que tu prens plaisir à la droiture: c'est pourquoi j'ai volontairement offert d'un cœur droit toutes ces choses, * & j'ai vû maintenant avec joye que ton peuple, qui s'est trouvé ici, t'a fait son offrande volontairement. * 2. *Chron.* 29:36.

18. O Eternel, Dieu d'Abraham, d'Isaac, & d'Israël nos peres, entretiens ceci à toûjours, *savoir* l'inclination des pensées du cœur de ton peuple, & dispose leurs cœurs vers toi.

19. Donne aussi un cœur entier à Salomon mon fils, afin qu'il garde tes commandemens, tes témoignages, & tes statuts, & qu'il fasse le tout, & bâtisse le palais que j'ai préparé.

20. Aprés cela David dit à toute l'assemblée; Bénissez maintenant l'Eternel vôtre Dieu. Et toute l'assemblée bénit l'Eternel, le Dieu de leurs peres, & s'inclinant, ils se prosternerent devant l'Eternel, & devant le Roi.

21. Et le lendemain ils sacrifierent des sacrifices à l'Eternel, & lui offrirent des holocaustes, *savoir* mille veaux, mille moutons, & mille agneaux, avec leurs aspersions: & des sacrifices en grand nombre pour tous ceux d'Israël.

22. Et ils mangerent & bûrent ce jour là devant l'Eternel avec une grande joye: & ils établirent Roi pour la seconde fois Salomon fils de David, & l'oignirent en l'honneur de l'Eternel pour être leur Conducteur, & * Tsadoc pour Sacrificateur. * *Deut.* 12:2.

23. Salomon donc s'assit sur le trône de l'Eternel pour être Roi en la place de David son pere, & il prospéra: car tout Israël lui obéït.

24. Et tous les principaux & les puissans, & même tous les fils du Roi David consentirent d'être sujets du Roi Salomon.

25. Ainsi l'Eternel éleva souverainement Salomon, à la vûe de

tout Israël : & lui donna une majesté Royale, telle qu'aucun Roi avant lui n'en avoit eûe en Israël.

26. David donc fils d'Isaï regna sur tout Israël.

27. Et les jours qu'il regna sur Israël furent quarante ans : il regna sept ans à Hébron, & trente trois ans à Jérusalem.

28. Puis il mourut en bonne vieillesse, rassasié de jours, de richesses, & de gloire : & Salomon son fils regna en sa place.

29. Or quant aux faits du Roi David, tant les premiers que les derniers, voilà, ils sont écrits au Livre* de Samuel le Voyant, & aux Livres de Nathan le Prophete, & aux Livres de Gad le Voyant. * 1. *Sam.* 25 : 1.

30. Avec tout son regne, & sa force, & les temps qui passèrent sur lui, & sur Israël, & sur tous les Royaumes des païs.

LE SECOND LIVRE DES CHRONIQUES.

CHAPITRE I.

Sagesse donnée à Salomon, avec des richesses & de la gloire.

OR Salomon, fils de David, se fortifia dans son regne ; & l'Eternel son Dieu fut avec lui, & l'éleva extraordinairement.

2. Et Salomon parla à tout Israël, *savoir* aux Chefs de milliers & de centaines, aux Juges, & à tous les principaux de tout Israël, Chefs des peres.

3. Et Salomon & toute l'assemblée qui étoit avec lui, allerent au haut lieu qui étoit à Gabaon : car là étoit le Tabernacle d'assignation de Dieu, que Moyse serviteur de l'Eternel avoit fait au desert.

4. (Mais David avoit amené l'Arche de Dieu de Kiriath-jéharim dans le lieu qu'il avoit préparé : car il lui avoit tendu un Tabernacle à Jérusalem.)

5. Et l'autel d'airain, que Betsaléel, le fils d'Uri, fils d'Hur, avoit fait, étoit à *Gabaon*, devant le pavillon de l'Eternel, lequel fut aussi recherché par Salomon & par l'assemblée.

6. Et Salomon offrit là devant l'Eternel mille holocaustes sur l'autel d'airain qui étoit devant le Tabernacle.

7. Cette même nuit Dieu apparut à Salomon, & lui dit ; Demande ce que *tu voudras que* je te donne.

8. Et Salomon répondit à Dieu ; Tu as usé de grande gratuïté envers David mon pere, &* tu m'as établi Roi en sa place. * *Sap.* 9 : 7.

9. Maintenant *donc*, ô Eternel Dieu, que la parole *que tu as donnée* à David mon pere soit ferme, car tu m'as établi Roi sur un peuple grand en nombre, comme la poudre de la terre.

10. Et donne-moi maintenant de la sagesse & de la connoissance, afin que je sorte & que j'entre devant ce peuple : car qui pourroit juger ce tien peuple, qui est si grand ? * *Nomb.* 27 : 17.

11. Et Dieu dit à Salomon ; Parce que tu as eu cela au cœur, & que tu n'as point demandé des richesses, ni des biens, ni de la gloire, ni la mort de ceux qui te haïssent, & que tu n'as pas même demandé de vivre long-temps, mais que tu as demandé pour toi de la sagesse & de la connoissance, afin de pouvoir juger mon peuple, sur lequel je t'ai établi Roi :

12. La sagesse & la connoissance te sont données : je te donnerai aussi des richesses, des biens, & de la gloire : ce qui n'est point ainsi arrivé aux Rois qui ont été avant toi, ni n'arrivera ainsi aprés toi.

13. Aprés cela Salomon s'en retourna à Jérusalem du haut lieu qui étoit à Gabaon, de devant le Tabernacle d'assignation, & regna sur Israël :

14. Et il fit amas de chariots & de gens de cheval, tellement qu'il avoit mille & quatre cens chariots, & douze mille hommes de cheval : & il les mit dans les villes où il tenoit ses chariots ; il y en eut aussi auprés du Roi à Jérusalem.

15. Et le Roi fit que l'argent & l'or n'étoit non plus prisé dans Jérusalem, que les pierres : & les cedres, que les figuiers sauvages qui *sont* par les plaines, tant il y en avoit.

16. Or quant au péage qui appartenoit à Salomon de la traitte des chevaux qu'on tiroit d'Egypte, & du fil, les fermiers du Roi se payoient en fil.

17. *Mais on faisoit monter & sortir d'Egypte chaque chariot pour six cens *pieces* d'argent, & chaque cheval pour cent cinquante : & ainsi on en tiroit par le moyen de ces *fermiers* pour tous les Rois des Héthiens, & pour les Rois de Syrie. * 1. *Rois* 10 : 29.

CHAPITRE II.

Ouvriers & matériaux pour le Temple.

OR Salomon résolut de bâtir une maison au Nom de l'Eternel, & une maison Royale.

2. Et il fit un dénombrement de soixante & dix mille hommes qui portoient les faix, & de quatre-vingts mille qui coupoient le bois sur la montagne, & de trois mille six cens qui étoient commis sur eux.

3. Et Salomon envoya vers Huram Roi de Tyr pour lui dire ; Comme tu as fait avec David mon pere, & lui as envoyé des cedres pour se bâtir une maison afin d'y habiter, *fais-en de même avec moi.*

4. Voici, je m'en vais bâtir une maison au Nom de l'Eternel mon Dieu, pour la lui sanctifier, afin de faire fumer devant lui le parfum des odeurs aromatiques, & *lui présenter* les pains de proposition, lesquels on pose continuellement devant lui, & les holocaustes du matin & du soir, pour les Sabbats, & pour les nouvelles lunes, & pour les Fêtes solemnelles de l'Eternel nôtre Dieu ; ce qui est perpétuel en Israël.

5. Or la maison que je m'en vais bâtir sera grande : car nôtre Dieu est grand au dessus de tous les dieux.

6. Mais qui est-ce qui aura le pouvoir de lui bâtir une maison, si les cieux, même les cieux des cieux ne le peuvent contenir ? Et qui suis-je moi, pour lui bâtir une maison, si ce n'est pour faire des parfums devant lui.

7. C'est pourquoi envoye-moi maintenant quelque homme qui s'entende à travailler en or, en argent, en airain, en fer, en écarlate, en cramoisi, & en pourpre, & qui sache graver, *afin qu'il soit* avec les hommes experts que j'ai avec moi en Judée, & à Jérusalem, lesquels David mon pere a préparez.

8. Envoye-moi aussi du Liban des bois de cedre, de sapin, & d'Algummim ; car je sai que tes serviteurs s'entendent bien à couper le bois du Liban : & voila,

mes ſerviteurs *ſeront* avec les tiens

9. Et qu'on m'apprête du bois en grande quantité; car la maiſon que je m'en vais bâtir ſera grande, & merveilleuſe.

10. Et je donnerai à tes ſerviteurs, qui couperont le bois, vingt mille Cores de froment foulé, vingt mille Cores d'orge, vingt mille Bats de vin, & vingt mille Bats d'huile.

11. Et Huram Roi de Tyr *répondit* par écrit, & manda à Salomon; Parce que l'Eternel a aimé ſon peuple, il t'a établi Roi ſur eux.

12. Et Huram dit; Béni *ſoit* l'Eternel le Dieu d'Iſraël, qui a fait les cieux & la terre, de ce qu'il a donné au Roi David un fils ſage, prudent & intelligent, qui doit bâtir une maiſon à l'Eternel, & une maiſon Royale.

13. Je t'envoye donc maintenant un homme expert & habile, qui a été à Huram mon pere;

14. Fils d'une femme iſſue de la Tribu de Dan, & duquel le pere *eſt* Tyrien, ſachant travailler en or, en argent, en airain, en fer, en pierres, & en bois, en écarlate, en pourpre, en fin lin, & en cramoiſi: & ſachant faire toute ſorte de gravûre, & de deſſein, de toutes les choſes qu'on lui propoſera, avec les hommes d'eſprit que tu as, & ceux qu'a eu Monſeigneur David ton pere.

15. Et maintenant que Monſeigneur envoye à ſes ſerviteurs le froment, l'orge, l'huile & le vin qu'il a dit:

16. Et nous couperons du bois du Liban, autant qu'il t'en faudra, & nous te le mettrons par radeaux ſur la mer de Japho, & tu les feras monter à Jéruſalem.

17. Salomon donc dénombra tous les hommes étrangers qui étoient au païs d'Iſraël, aprés le dénombrement que David ſon pere *en* avoit fait, & on en trouva cent cinquante trois mille ſix cens.

18. Et il en établit ſoixante dix mille qui portoient les faix, quatre vingts mille qui coupoient le bois ſur la montagne, & trois mille ſix cens, commis pour faire travailler le peuple.

CHAPITRE III.

Deſſein du Temple & de ſes Ornemens.

ET *Salomon commença de bâtir la maiſon de l'Eternel à Jéruſalem, ſur la montagne de Morija, qui avoit été montrée à David ſon pere, dans le lieu que David ſon pere avoit préparé en l'aire d'Ornan Jébuſien. *1. *Rois* 6: 1.

2. Et il commença de *la* bâtir le ſecond *jour* du ſecond mois, la quatrieme année de ſon regne.

3. Or *ce fut* ici le deſſein de Salomon pour bâtir la maiſon de Dieu; pour la premiere meſure, ſoixante coudées de long, & vingt coudées de large.

4. Et le porche, qui *étoit* vis-à-vis de la longueur, en front de la largeur de la maiſon, *étoit* de vingt coudées; & la hauteur de ſix vingts coudées: & il le couvrit par dedans de pur or.

5. Et il couvrit la grande maiſon de bois de ſapin; il la couvrit d'un or exquis, & il y releva en boſſe des palmes, & des chaînettes.

6. Et il couvrit la maiſon de pierres exquiſes, afin qu'elle en fût ornée; & l'or étoit l'or de Parvaïm.

7. Il couvrit donc d'or la maiſon, ſes ſommiers, ſes pôteaux, ſes murailles & ſes portes, & il entailla des Cherubins dans les murailles.

8. Il fit auſſi le lieu Trés-ſaint, dont la longueur étoit de vingt coudées ſelon la largeur de la maiſon; & ſa largeur, de vingt coudées: & il le couvrit d'un or exquis, montant à ſix cens talens.

9. Et le poids des cloux montoit à cinquante ſicles d'or: Il couvrit auſſi d'or les voûtes.

10. Il fit auſſi deux Chérubins en façon d'enfans dans le lieu Trés ſaint, & les couvrit d'or.

11. Et la longueur des aîles des Chérubins étoit de vingt coudées, tellement qu'une aîle avoit cinq coudées, & touchoit la muraille de la maiſon: & l'autre aîle avoit cinq coudées, & touchoit l'aîle de l'autre Chérubin.

12. Et une des aîles de l'autre Chérubin, ayant cinq coudées, touchoit la muraille de la maiſon: & l'autre aîle, ayant cinq coudées, étoit jointe à l'aîle de l'autre Chérubin.

13. *Ainſi* les aîles de ces Chérubins étoient étendues le long de vingt coudées, & ils ſe tenoient droits ſur leurs pieds, & leurs faces regardoient vers la maiſon.

14. Il fit auſſi le voile de pourpre, d'écarlate, de cramoiſi, & de fin lin, & y fit par deſſus des Chérubins.

15. Et au devant de la maiſon il fit deux colomnes, qui avoient trente-cinq coudées de longueur: & les chapiteaux, qui étoient ſur le ſommet de chacune, étoient de cinq coudées.

16. Or comme il avoit fait des chaînettes pour l'Oracle, il en mit auſſi ſur le ſommet des colomnes; & il fit cent pommes de grenade, qu'il mit aux chaînettes.

17. Et il dreſſa les colomnes au devant du Temple, l'une à main droite, & l'autre à main gauche, & il appella celle qui étoit à la droite, Jakin, & celle qui étoit à la gauche, Bohaz.

CHAPITRE IV.

Meubles, Vaiſſeaux & autres pieces du Temple.

IL fit auſſi un autel d'airain de vingt coudées de long, de vingt coudées de large, & de dix coudées de haut.

2. Et il fit une mer de fonte, de dix coudées depuis un bord juſqu'à l'autre, ronde tout autour, & haute de cinq coudées, & un filet de trente coudées l'environnoit tout autour.

3. Et au deſſous il y avoit des reſſemblances de bœufs qui environnoient la mer tout autour, dix à chaque coudée: il y avoit deux rangs de ces bœufs, qui avoient été jettez en fonte avec elle.

4. Elle étoit poſée ſur douze bœufs, trois deſquels regardoient le Septentrion, trois l'Occident, trois le Midi, & trois l'Orient; & la Mer étoit ſur leurs dos, & tous leurs derrieres *étoient tournez* en dedans.

5. Et ſon épaiſſeur étoit d'une paume, & ſon bord étoit comme le bord d'une coupe à façon de fleurs de lis: elle contenoit trois mille Bats.

6. Il fit auſſi dix cuviers, & en mit cinq à droite, & cinq à gauche, pour s'en ſervir à laver: on y lavoit ce qui appartenoit aux holocauſtes: mais la mer ſervoit pour laver les Sacrificateurs.

7. Il fit auſſi dix chandeliers d'or ſelon la façon qu'ils devoient avoir: & les mit au Temple, cinq à droite, & cinq à gauche.

8. Il fit auſſi dix tables, & les mit au Temple, cinq à droite, & cinq à gauche; & fit cent baſſins d'or.

9. Il fit auſſi le parvis des Sacrificateurs, & le grand parvis, & les portes pour les parvis, leſquelles il couvrit d'airain.

10. Et il mit la mer à coté droit, tirant vers l'Orient, du côté du Midi.

11. Huram fit auſſi des chaudieres, & des racloirs, & des baſſins, & acheva de faire tout l'ouvrage qu'il fit au Roi Salomon pour le Temple de Dieu:

12. *Savoir* deux colomnes, & les pommeaux, & les deux chapiteaux qui *étoient* ſur le ſommet des colomnes, & les deux rets pour couvrir les pommeaux des chapiteaux, qui étoient ſur le ſommet des colomnes.

13. Et les quatre cens pommes de grenade pour les deux rets: deux rangs de pommes de grenade pour chaque rets: afin de couvrir les deux pommeaux des chapiteaux, qui étoient au deſſus des colomnes.

14. Il fit auſſi les ſoubaſſemens, & il fit pareillement les cuviers pour mettre ſur les ſoubaſſemens.

15. Une mer, & douze bœufs ſous elle.

16. Et Huram ſon pere fit d'airain poli au Roi Salomon des chaudieres, des racloirs, des fourchettes, & toutes leurs appartenances pour la maiſon de l'Eternel.

17. Le Roi les fondit dans la plaine du Jourdain, en terre graſſe, entre Succoth & *le chemin qui tend* vers Tſéréda.

18. Et le Roi fit tous ces utenſiles-là en ſi grand nombre, que le poids de l'airain ne fut point recherché.

19. Salomon fit auſſi tous les utenſiles néceſſaires pour le Temple de Dieu, *ſavoir* l'autel d'or, & les Tables, ſur leſquelles on mettoit les pains de propoſition:

20. Et les chandeliers avec leurs lampes de fin or, pour les allumer devant l'Oracle, ſelon la coûtume:

21. Et des fleurs, & des lampes, & des mouchettes d'or, qui étoit un or exquis,

22. Et les ſerpes, les baſſins, les coupes, & les encenſoirs de fin or. Et quant à l'entrée de la maiſon, les portes de dedans, *c'eſt-à-dire*, du lieu Trés-ſaint, & les portes de la maiſon, c'eſt-à-dire, du Temple, étoient d'or.

CHAPITRE V.

L'Arche de l'alliance, & la nuée dans le Temple.

AInſi tout l'ouvrage que Salomon fit pour la maiſon de l'Eternel fut achevé: puis Salomon fit apporter dedans, ce que David ſon pere avoit conſacré, ſavoir l'argent, l'or, & tous les vaiſſeaux, & le mit dans les tréſors de la maiſon de Dieu.

2. Alors Salomon aſſembla à Jéruſalem les Anciens d'Iſraël, & tous les Chefs des Tribus, les principaux des peres des enfans d'Iſraël, pour emporter l'Arche de l'alliance de l'Eternel, de la Cité de David, qui eſt Sion.

3.* Et tous ceux d'Iſraël ſe furent aſſemblez vers le Roi, en la fête ſolemnelle qui eſt au ſeptieme mois. *1. *Rois* 8: 1.

4. Tous les Anciens donc d'Iſraël vinrent, & les Lévites porterent l'Arche.

5. Ainſi on emporta l'Arche, & le Tabernacle d'Aſſignation, & tous les ſaints vaiſſeaux qui étoient dans le Tabernacle: les Sacrificateurs, dis-je, & les Lévites les emporterent.

6. Or le Roi Salomon, & toute l'aſſemblée d'Iſraël qui s'étoit rendue auprés de lui, étoient devant l'Arche, ſacrifiant du gros & du menu bétail en ſi grand nombre, qu'on ne le pouvoit nombrer ni compter.

7. Et les Sacrificateurs apporterent l'Arche de l'alliance de l'Eternel en ſon lieu, dans l'Oracle de la maiſon, au lieu Trés-ſaint, ſous les aîles des Chérubins.

8. Car les Chérubins étendoient les aîles ſur l'endroit où devoit être l'Arche: & les Chérubins couvroient l'Arche & ſes barres, par deſſus.

9. Et ils retirerent les barres en dedans: de ſorte que les bouts des barres ſe voyoient hors de l'Arche ſur le devant de l'Oracle, mais ils ne ſe voyoient point en dehors; & elles ſont demeurées là juſqu'à aujourd'hui.

10. Il n'y avoit dans l'Arche que les deux Tables que Moyſe *y* avoit miſes en Horeb, quand l'Eternel traita *alliance* avec les enfans d'Iſraël, aprés qu'ils furent ſortis d'Egypte.

11. Or il arriva que comme les Sacrificateurs furent ſortis du lieu Saint, car tous les Sacrificateurs qui ſe trouverent là ſe ſanctifierent, ſans obſerver les départemens;

12. Et que les Lévites qui étoient chantres, ſelon tous leurs *départemens*, tant d'Aſaph, que d'Héman, & de Jéduthun, & de leurs fils, & de leurs freres, vêtus de fin lin, avec des cymbales, des muſettes, & des violons, ſe tenoient vers l'Orient de l'autel, & avec eux ſix vingts Sacrificateurs, qui ſonnoient des trompettes:

13. Il arriva, dis-je, que tous enſemble ſonnant des trompettes, & chantant, & faiſant retentir tous d'un accord leur voix, pour louer & célébrer l'Eternel, élevant donc leur voix avec des trompettes, des cymbales, & d'autres inſtrument de muſique en louant l'Eternel de ce qu'il eſt bon, parce que ſa miſericorde demeure à toujours, la maiſon de l'Eternel fut remplie d'une nuée:

14. En ſorte que les Sacrificateurs ne ſe pouvoient tenir debout pour faire le ſervice, à cauſe de la nuée; car la gloire de l'Eternel avoit rempli la maiſon de Dieu.

CHAPITRE VI.

Dedicace du Temple & priere de Salomon.

ALors *Salomon dit; L'Eternel a dit qu'il habiteroit dans l'obſcurité. *1. *Rois* 8: 12.

2. Or je t'ai bâti *ô Eternel*, une maiſon pour ta demeure, & un domicile fixe, afin que tu y habites éternellement.

3. Et le Roi tourna ſa face, & bénit toute l'aſſemblée d'Iſraël: car toute l'aſſemblée d'Iſraël ſe tenoit *là* debout.

4. Et il dit;* Béni *ſoit* l'Eternel le Dieu d'Iſraël, qui de ſa bouche a parlé à David mon pere, & qui auſſi l'a accompli par ſa puiſſance, en diſant; *1. *Rois* 8: 15.

5. Depuis le jour que je tirai mon peuple hors du païs d'Egypte je n'ai choiſi aucune ville d'entre toutes les Tribus d'Iſraël, pour y bâtir une maiſon, afin que mon Nom fût en elle; & je n'ai choiſi aucun homme pour conducteur de mon peuple d'Iſraël:

6. Mais j'ai choiſi Jéruſalem, afin que mon Nom y ſoit: & j'ai choiſi David, afin qu'il ait la charge ſur mon peuple d'Iſraël.

7. Or David mon pere avoit au cœur, de bâtir une maiſon au Nom de l'Eternel le Dieu d'Iſraël:

8. Mais l'Eternel dit à David mon pere; Quant à ce que tu as au cœur de bâtir une maiſon à mon Nom, tu as bien fait d'avoir eu cela au cœur.

9. Néanmoins tu ne bâtiras point

point cette maiſon, mais ton fils, qui ſortira de tes reins, ſera celui qui bâtira cette maiſon à mon Nom.

10. L'Eternel donc a accompli ſa parole, qu'il avoit prononcée, & j'ai ſuccedé à David mon pere, & me ſuis aſſis ſur le trône d'Iſraël, ſelon que l'Eternel en a parlé: & j'ai bâti cette maiſon au Nom de l'Eternel le Dieu d'Iſraël,

11. Et j'y ai mis l'Arche, *dans laquelle eſt l'alliance de l'Eternel, qu'il a traitée avec les enfans d'Iſraël. *1. *Rois* 8: 21.

12. Puis il ſe tint debout devant l'autel de l'Eternel, en la préſence de toute l'aſſemblée d'Iſraël, & étendit ſes mains.

13. Car Salomon avoit fait un haut dais d'airain, long de cinq coudées, large de cinq coudées, & haut de trois coudées: & l'avoit mis au milieu du *grand* parvis; puis il monta deſſus, & ayant fléchi les genoux à la vûe de toute l'aſſemblée d'Iſraël, & étendu ſes mains vers les cieux;

14. Il dit; O Eternel Dieu d'Iſraël, il n'y a ni dans les cieux, ni ſur la terre de Dieu ſemblable à toi, qui gardes l'alliance & la gratuïté envers tes ſerviteurs, leſquels marchent devant toi de tout leur cœur.

15. Qui as tenu à ton ſerviteur David mon pere ce dont tu lui avois parlé: & en effet, ce dont tu lui avois parlé de ta bouche, tu l'as accompli de ta main, comme *il paroit* aujourd'hui.

16. Maintenant donc, ô Eternel Dieu d'Iſraël, tiens à ton ſerviteur David mon pere ceci que tu lui as dit; Il ne te ſera jamais retranché de devant ma face *de Succeſſeur* pour être aſſis ſur le trône d'Iſraël: pourvû ſeulement que tes fils prennent garde à leur voye, afin de marcher dans ma Loi, comme tu as marché devant ma face.

17. Et maintenant, ô Eternel Dieu d'Iſraël, que ta parole, laquelle tu as prononcée à David ton ſerviteur, ſoit ratifiée.

18. Mais Dieu habiteroit il effectivement ſur la terre avec les hommes? Voilà, les cieux, même les cieux des cieux, ne peuvent point te contenir, & combien moins cette maiſon que j'ai bâtie!

19. Toutefois, ô Eternel mon Dieu, aye égard à la priere de ton ſerviteur, & à ſa ſupplication, pour ouïr le cri & la priere que ton ſerviteur te préſente.

20. C'eſt que tes yeux ſoient ouverts jour & nuit ſur cette maiſon, qui eſt le lieu dans lequel tu as promis de mettre ton Nom, en exauçant la priere que ton ſerviteur te fait en ce lieu-ci.

21. Exauce donc les ſupplications de ton ſerviteur, & de ton peuple d'Iſraël, quand ils te feront des prieres en ce lieu-ci: exauce-les des cieux, du lieu de ta demeure: exauce & pardonne.

22. Si quelqu'un péche contre ſon prochain, & qu'on lui en défere le ſerment, pour le faire jurer avec exécration, & que le ſerment ſoit fait devant ton autel en cette maiſon:

23. Exauce-les, toi, des cieux, & exécute *ce que portera l'exécration du ſerment*, & juge tes ſerviteurs, en donnant au méchant ſa recompenſe, & lui rendant ſelon ce qu'il aura fait; & en* juſtifiant le juſte, en lui rendant ſelon ſa juſtice. * *Deut.* 25: 1.

24. Si ton peuple d'Iſraël eſt battu par l'ennemi, à cauſe qu'ils auront péché contre toi, & qu'enſuite ils ſe retournent *à toi*, en reclamant ton Nom, & en te préſentant

tant des prieres & des ſupplications dans cette maiſon:

25. Exauce-les, toi des cieux, & pardonne le péché de ton peuple d'Iſraël, & ramene-les dans la terre que tu as donnée à eux & à leurs peres.

26. Quand les cieux ſeront reſſerrez, & qu'il n'y aura point de pluye, à cauſe que *ceux d'Iſraël* auront péché contre toi, s'ils te prient dans ce lieu-ci, & qu'ils réclament ton Nom, & s'ils ſe détournent de leurs péchez, parce que tu les auras affligez:

27. Exauce-les, toi, *des* cieux, & pardonne le péché de tes ſerviteurs, & de ton peuple d'Iſraël, lors que tu leur auras enſeigné le bon chemin, par lequel ils doivent marcher; & envoye la pluye ſur la terre, que tu as donnée à ton peuple en héritage.

28. Quand il y aura dans le païs ou famine, ou mortalité, ou brûlure, ou nielle, ou ſauterelles, ou vermiſſeaux; & quand leurs ennemis les aſſiegeront juſques dans leur propre païs, ou qu'il y aura quelque playe, ou quelque maladie,

29. Quiconque de tout ton peuple d'Iſraël te fera prieres & ſupplications, ſelon qu'ils auront reconnu chacun ſa playe de ſa douleur, & que chacun aura étendu ſes mains vers cette maiſon;

30. Alors exauce-les, toi, des cieux, du domicile arrêté de ta demeure, & pardonne, & rends à chacun ſelon toutes ſes œuvres, parce que tu auras connu ſon cœur; car tu connois, toi ſeul, le cœur des hommes.

31. Afin qu'ils te craignent, pour marcher dans tes voyes durant tout le temps qu'ils vivront ſur la terre que tu as donnée à nos peres.

32. Et lors même que l'étranger, qui ne ſera pas de ton peuple d'Iſraël, ſera venu d'un païs éloigné, à cauſe de ton Nom, qui eſt grand, & à cauſe de ta main forte, & de ton bras étendu, lors, *dis-je*, qu'il ſera venu, & qu'il te fera requête dans cette maiſon.

33. Exauce-le, toi, des cieux, du domicile arrêté de ta demeure, & fai ſelon tout ce pour quoi cet étranger aura crié vers toi: afin que tous les peuples de la terre connoiſſent ton Nom, & qu'ils te craignent, comme ton peuple d'Iſraël *te craint*; & qu'ils connoiſſent que ton Nom eſt réclamé ſur cette maiſon que j'ai bâtie.

34. Quand ton peuple ſera ſorti en guerre contre ſes ennemis, par le chemin par lequel tu les auras envoyez, s'ils te font leur priere, en regardant vers cette ville que tu as choiſie, & vers cette maiſon que j'ai bâtie à ton Nom:

35. Alors exauce des cieux leur priere & leur ſupplication, & maintiens leur droit.

36. Quand ils auront péché contre toi, (*car il n'y a point d'homme qui ne péche) & qu'étant irrité contr'eux, tu les auras livrez à leurs ennemis, & que ceux qui les auront pris les auront emmenez captifs en quelque païs, ſoit loin, ſoit prés. * *Prov.* 20: 9.

37. Et que dans le païs auquel ils auront été menez captifs, ils ſeront revenus à eux-mêmes, & que ſe repentant ils te ſupplient au païs de leur captivité, en diſant; Nous avons péché, nous avons fait iniquité, & nous avons fait méchamment.

38. Quand donc ils ſe ſeront retournez à toi de tout leur cœur, & de toute leur ame, dans le païs de leur captivité, où on les aura menés

né captifs, & qu'ils t'auront fait requête, en regardant vers leur païs que tu as donné à leurs peres, & vers cette ville que tu as choisie, & vers cette maison que j'ai bâtie à ton Nom :

39. Exauce des cieux, du domicile arrêté de ta demeure, leurs prieres & leurs supplications, & maintiens leur droit, & pardonne à ton peuple qui aura péché contre toi.

40. Maintenant, ô mon Dieu, je te prie que tes yeux soient ouverts, & que tes oreilles soient attentives à la priere qu'on te fera en ce lieu-ci.

41. Maintenant donc, ô Eternel Dieu, leve-toi, *pour entrer* en ton repos, toi & l'Arche de ta force : Eternel Dieu, que tes Sacrificateurs soient revêtus de salut, & que tes bien-aimez se réjouïssent du bien *que tu leur auras fait*.

42. O Eternel Dieu, ne fai point tourner en arriere la face de ton Oinct, & aye mémoire des gratuïtez dont tu as usé envers David ton serviteur.

CHAPITRE VII.

Magnificence des sacrifices de Salomon, & Apparition de Dieu.

ET si-tôt que Salomon eut achevé de faire sa priere, le feu descendit des cieux, & consuma l'holocauste & les sacrifices, & la gloire de l'Eternel remplit le Temple.

2. Et les Sacrificateurs ne pouvoient entrer dans la maison de l'Eternel, parce que la gloire de l'Eternel avoit rempli sa maison.

3. Et tous les enfans d'Israël voyant comment le feu descendoit, & comment la gloire de l'Eternel étoit sur la maison, se courberent le visage en terre sur le pavé, & se prosternerent, & célébrerent l'Eternel, *en disant* qu'il est bon, parce que sa gratuïté demeure éternellement.

4. Or le Roi & tout le peuple sacrifioient des sacrifices devant l'Eternel.

5. Et le Roi Salomon offrit un sacrifice de vingt & deux mille bœufs, & de six vingts mille brebis. Ainsi le Roi & tout le peuple dédierent la maison de Dieu.

6. Et les Sacrificateurs se tenoient à leurs charges, & les Lévites avec les instrumens de musique de l'Eternel, que le Roi David avoit faits pour célébrer l'Eternel, *en disant*, que sa gratuïté demeure éternellement ; ayant les Pseaumes de David entre leurs mains : les Sacrificateurs aussi sonnoient des trompettes vis-à vis d'eux, & tout Israël étoit debout.

7. Et Salomon consacra le milieu du parvis qui étoit devant la maison de l'Eternel : car il offrit là les holocaustes, & les graisses des sacrifices de prospéritez, parce que l'autel d'airain, qu'il avoit fait, ne pouvoit contenir les holocaustes, & les gâteaux, & les graisses.

8. En ce temps-là donc Salomon célébra une fête solemnelle, pendant sept jours, & avec lui tout Israël, qui étoit une fort grande multitude de peuple, assemblé depuis Hamath, jusqu'au* torrent d'Egypte. * *Jos.* 13 : 3.

9. Et au huitieme jour ils firent une assemblée solemnelle, car ils célébrerent la dédicace de l'autel pendant sept jours, & la fête solemnelle, pendant sept autres jours.

10. Et au vingt & troisieme jour du septieme mois il laissa aller le peuple en ses tentes, se réjouïssant & ayant le cœur plein de joye, à cause du bien que l'Eternel avoit fait à David, & à Salomon, & à Israël son peuple.

11. Salomon donc acheva la maison de l'Eternel, & la maison Royale ; & réussit en tout ce qu'il avoit eu au cœur de faire dans la maison de l'Eternel, dans sa maison.

12. L'Eternel s'apparut encore à Salomon de nuit, & lui dit : * J'ai exaucé ta priere, & je me suis choisi ce lieu-ci pour une maison de sacrifice. *1. *Rois* 9 : 3.

13. Si je ferme les cieux, & qu'il n'y ait point de pluye, & si je commande aux sauterelles de consumer la terre, & si j'envoye la mortalité parmi mon peuple :

14. Et que mon peuple, sur lequel mon Nom est réclamé, s'humilie, & fasse priere, & recherche ma face, & se détourne de sa mauvaise voye, alors je l'exaucerai des cieux, & je pardonnerai leurs péchez, & guérirai leur païs.

15. Mes yeux seront desormais ouverts, & mes oreilles attentives à la priere qu'on fera dans ce lieu-ci.

16. Car j'ai maintenant choisi & sanctifié cette maison, afin que mon Nom y soit à toûjours : & mes yeux & mon cœur seront toûjours-là.

17. Et quant à toi, si tu marches devant moi comme a marché David ton pére, faisant tout ce que je t'ai commandé, & *si* tu gardes mes statuts & mes ordonnances ;

18. Alors j'affermirai le trône de ton Royaume, comme je l'ai promis à David ton pére, en disant : Il ne te sera point retranché de *successeur* pour regner en Israël.

19. Mais si vous vous détournez & si vous abandonnez mes statuts, & mes commandemens que je vous ai proposez, & que vous vous en alliez & serviez d'autres dieux, & vous prosterniez devant eux ;

20. Je les arracherai de dessus ma terre, que je leur ai donnée, & je rejetterai de devant moi cette maison, que j'ai consacrée à mon Nom, & je ferai qu'elle sera en dicton & en dérision parmi tous les peuples.

21. Et quiconque passera prés de cette maison, qui aura été haut élevée, sera étonné, & on dira : Pourquoi l'Eternel a-t-il fait ainsi à ce païs, & à cette maison ?

22. Et on répondra ; parce qu'ils ont abandonné l'Eternel le Dieu de leurs peres, qui les avoit retirez du païs d'Egypte, & qu'ils se sont arrêtez à d'autres dieux, & se sont prosternez devant eux, & les ont servis, à cause de cela il a fait venir tout ce mal sur eux.

CHAPITRE VIII.

Places fortes & Police de Salomon. Sa flotte en Ophir.

OR il arriva au bout des vingt ans, pendant lesquels Salomon bâtit la maison de l'Eternel, & sa maison.

2. Qu'il bâtit aussi les villes que Huram lui avoit données & il y fit habiter les enfans d'Israël.

3. Puis Salomon s'en alla à Hamath de Tsoba, & la conquit :

4. Salomon bâtit aussi Tadmor au desert, & toutes les villes de munitions qu'il bâtit à Hamath.

5. Et il bâtit aussi Beth-horon la haute, & Beth-horon la basse, villes fortes de murailles, de portes, & de barres

6. Et Bahalath, & toutes les villes de munitions qu'eut Salomon, & toutes les villes où il tenoit ses chariots, & les villes où il tenoit ses gens de cheval, & tout ce que Salomon prit plaisir de bâtir à Jérusa-

rusalem, & au Liban, & dans tout le païs de sa domination.

7. *Et* quant à tout le peuple qui étoit resté des Héthiens, des Amorrhéens, des Pherésiens, des Héviens & des Jébusiens, qui n'étoient point d'Israël,

8. D'entre les gens qui étoient restez aprés eux au païs, & que les enfans d'Israël n'avoient pas entierement détruits, Salomon les rendit tributaires, jusqu'à aujourd'hui.

9. Mais Salomon ne souffroit point que les enfans d'Israël fussent asservis à faire son ouvrage, mais ils étoient gens de guerre, & principaux Chefs de ses Capitaines & Chefs de ses chariots, & ses hommes d'armes.

10. Il y en avoit aussi deux cens cinquante, qui étoient les principaux Chefs de ceux qui étoient établis *sur les ouvrages* du Roi Salomon, lesquels avoient l'intendance sur le peuple.

11. Or Salomon fit monter la fille de Pharaon de la Cité de David en la maison qu'il lui avoit bâtie: car il dit; Ma femme n'habitera point dans la maison de David Roi d'Israël, parce que les lieux auxquels l'Arche de l'Eternel est entrée sont saints.

12. Et Salomon offroit des holocaustes à l'Eternel, sur l'autel de l'Eternel, qu'il avoit bâti vis-à-vis du porche.

13. Et même selon qu'il échéoit chaque jour, offrant selon le commandement de Moyse aux jours de Sabbat, & aux nouvelles lunes, & aux fêtes solemnelles, trois fois l'année, *savoir* en la fête solemnelle des pains sans levain, en la fête solemnelle des semaines, & en la fête solemnelle des Tabernacles.

14. Et il établit, suivant ce qu'avoit ordonné David son pere, les départemens des Sacrificateurs selon leur ministere, & les Lévites selon leurs charges, afin qu'ils louassent *Dieu*, & qu'ils fissent le service, assistant aux Sacrificateurs selon l'ordinaire de chaque jour; *il établit* aussi les portiers en leurs départemens à chaque porte: car tel avoit été le commandement de David homme de Dieu.

15. Et on ne se détourna point du commandement du Roi, touchant les Sacrificateurs & les Lévites, en aucune affaire, ni en ce qui regardoit les trésors.

16. Tout l'ouvrage donc de Salomon ayant été bien préparé, jusqu'au jour que la maison de l'Eternel fut fondée, & jusqu'à ce qu'elle fut achevée, la maison de l'Eternel fut ainsi parachevée.

17. Alors Salomon s'en alla à Hetsion-guéber, & à Eloth, sur le rivage de la mer, qui est au païs d'Edom.

18. Et Huram lui envoya, sous la conduite de ses serviteurs, des navires, & des serviteurs experimentez dans la marine, qui s'en allerent avec les serviteurs de Salomon à Ophir: & ils prirent de là quatre cens cinquante talens d'or, & les apporterent au Roi Salomon.

CHAPITRE IX.

La Reine de Seba. Richesses de Salomon. Sa mort.

OR * la Reine de Seba ayant ouï parler de la renommée de Salomon vint à Jérusalem, pour éprouver Salomon par des questions obscures, ayant un fort grand train, & des chameaux qui portoient des choses aromatiques, & une grande quantité d'or, & de pierres précieuses: & étant venue à Salomon,

lomon, elle lui parla de tout ce qu'elle avoit en son cœur.

2. Et Salomon lui expliqua tout ce qu'elle avoit proposé, en sorte qu'il n'y eut rien que Salomon n'entendit, & qu'il ne lui expliquât.

3. Et la Reine de Seba voyant la sagesse de Salomon, & la maison qu'il avoit bâtie.

4. Et les mets de sa table, les logemens de ses serviteurs, l'ordre du service de ses officiers, leurs vêtemens, ses échansons, & leurs vêtemens, & la montée par laquelle il montoit dans la maison de l'Eternel, fut toute ravie en elle même.

5. Et elle dit au Roi; Ce que j'ai ouï dire dans mon païs de ton état & de ta sagesse, est véritable.

6. Et je n'ai point crû ce qu'on en disoit, jusqu'à ce que je suis venue, & que mes yeux l'ont vû, & voici, on ne m'avoit pas rapporté la moitié de la grandeur de ta sagesse; tu surpasses le bruit que j'en avois ouï.

7. O que bien-heureux sont tes gens, ô que bien-heureux sont tes serviteurs qui se tiennent continuellement devant toi, & qui oyent les paroles de ta sagesse.

8. Béni soit l'Eternel ton Dieu, qui t'a eu pour agréable, en te mettant sur son trône, afin que tu sois Roi pour l'Eternel ton Dieu: parce que ton Dieu aime Israël, pour le faire subsister à toûjours, il t'a établi Roi sur eux, afin que tu fasses jugement & justice.

9. Puis elle donna au Roi six vingts talens d'or, & des choses aromatiques en abondance, & des pierres précieuses: & jamais il n'y eut depuis cela de telles choses aromatiques, que furent celles que la Reine de Seba donna au Roi Salomon.

10. Et les serviteurs de Huram, & les serviteurs de Salomon, qui avoient apporté de l'or d'Ophir, apporterent du bois d'Algummim, & des pierres precieuses.

11. Et le Roi fit de ce bois d'Algummim les chemins qui alloient à la maison de l'Eternel, & à la maison Royale, & des violons & des musettes pour les chantres. On n'avoit point vû de ce bois auparavant dans le païs de Juda.

12. Et le Roi Salomon donna à la Reine de Seba tout ce qu'elle souhaita, & qu'elle lui demanda, excepté de ce qu'elle avoit apporté au Roi: puis elle s'en retourna, & revint en son païs, elle & ses serviteurs

13. Le poids de l'or, qui revenoit chaque année à Salomon, étoit de six cens soixante & six talens d'or:

14. Sans *ce qui lui revenoit* des facteurs des marchands en gros, & *sans ce que lui* apportoient les marchands qui vendoient en détail, & tous les Rois d'Arabie, & les Gouverneurs de ces païs-là, qui apportoient de l'or & de l'argent à Salomon.

15. Le Roi Salomon fit aussi deux cens grands boucliers d'or étendu au marteau, employant pour chaque bouclier six cens *pieces* d'or étendu au marteau.

16. Et trois cens *autres* boucliers d'or étendu au marteau, employant trois cens *pieces* d'or pour chaque bouclier: & le Roi les mit dans la maison du parc du Liban.

17. Le Roi fit aussi un grand trône d'yvoire, qu'il couvrit de pur or.

18. Et ce trône avoit six degrez & un marchepied d'or, fait en pente, & le tout tenoit au trône, &

des accoudoirs de côté & d'autre à l'endroit du siege : & deux lions étoient prés des accoudoirs.

19. Il y avoit aussi douze lions sur les six degrez du trône, de côté & d'autre : Il ne s'en étoit point fait de tel dans aucun Royaume.

20. Et toute la vaisselle du buffet du Roi Salomon étoit d'or, & tous les vaisseaux de la maison du parc du Liban étoient de fin or : il n'y en avoit point d'argent: *l'argent* n'étoit rien estimé aux jours de Salomon.

21. Car* les navires du Roi alloient en Tarsis avec les serviteurs de Huram : & les navires de Tarsis revenoient en trois ans une fois, apportant de l'or, de l'argent, de l'yvoire, des singes, & des paons. *1. *Rois* 10 : 22.

22. Ainsi le Roi Salomon fut plus grand que tous les Rois de la terre, tant en richesses qu'en sagesse.

23. Et tous les Rois de la terre cherchoient de voir la face de Salomon, pour entendre la sagesse que Dieu avoit mise dans son cœur.

24. Et chacun d'eux lui apportoit son présent, *savoir* des vaisseaux d'argent, des vaisseaux d'or, des vêtemens, des armes, & des choses aromatiques, & *lui amenoit* des chevaux, & des mulets chaque année.

25.*Salomon avoit quatre mille écuriers pour des chevaux, & des chariots ; & douze mille hommes de cheval, qu'il mit dans les villes où il tenoit ses chariots, & auprés du Roi à Jerusalem. *1. *Rois* 4:26.

26. Et il dominoit sur tous les Rois, depuis le fleuve jusqu'au païs des Philistins, & jusqu'à la frontiere d'Egypte.

27. Et le Roi fit que l'argent n'étoit pas plus prisé à Jérusalem que les pierres ; & les cedres, que les figuiers sauvages qui sont par les plaines, tant il y en avoit.

28. Car on tiroit d'Egypte des chevaux pour Salomon, & *d'autres choses* de tous les païs.

29. Le* reste des faits de Salomon, tant les premiers que les derniers, n'est-il pas écrit au Livre de Nathan le Prophete, & dans la prophétie d'Ahija Silonite, & dans la Vision de Jeddo le Voyant, touchant Jéroboam fils de Nébat ? *1. *Rois* 11 : 29.

30. Et Salomon regna quarante ans à Jérusalem, sur tout Israël.

31. Puis il s'endormit avec ses peres, & on l'ensévelit en la Cité de David son pere, & Roboam son fils regna en sa place.

CHAPITRE X.

Roboam Roi. Schisme des dix Tribus.

ET Roboam s'en alla à Sichem, parce que tout Israël étoit venu à Sichem pour l'établir Roi.

2. Or il arriva que quand Jéroboam fils de Nébat, * qui étoit en Egypte, où il s'en étoit fui de devant le Roi Salomon, l'eut appris, il revint d'Egypte. *1. *Rois* 11 : 40.

3. Car on l'avoit envoyé appeller. Ainsi Jéroboam & tout Israël vinrent, & parlerent à Roboam, en disant ;

4. Ton pere a mis sur nous un pesant joug, mais toi allege maintenant cette rude servitude de ton pere, & ce pesant joug qu'il a mis sur nous, & nous te servirons.

5. Et il leur répondit ; Retournez à moi dans trois jours : & le peuple s'en alla.

6. Et le Roi Roboam demanda conseil aux vieillards qui avoient été auprés de Salomon son pere lors qu'il vivoit, & leur dit ; Comment,

ment, & quelle chose me conseillez-vous de répondre à ce peuple ?

7. Et ils lui dirent ; Si tu agis benignement envers ce peuple, & que tu leur complaises, & parles à eux doucement, ils te seront serviteurs à toûjours.

8. Mais il laissa le conseil que les vieillards lui avoient donné, & demanda conseil aux jeunes gens qui avoient été nourris avec lui, & qui étoient auprés de lui.

9. Et il leur dit ; Que me conseillez-vous de répondre à ce peuple qui a parlé à moi, en disant ; Allege le joug que ton pere a mis sur nous ?

10. Et les jeunes gens qui avoient été nourris avec lui, lui répondirent, en disant ; Tu diras ainsi à ce peuple qui t'a parlé, & t'a dit ; Ton pere a mis sur nous un pesant joug, mais toi allege-le nous, tu leur répondras donc ainsi ; Ce qu'il y a de plus petit en moi, est plus gros que les reins de mon pere.

11. Or mon pere a mis sur vous un pesant joug, mais moi je rendrai vôtre joug encore plus pesant : mon pere vous a châtiez avec des foüets, mais moi *je vous châtierai* avec des écourgées.

12.*Trois jours aprés Jéroboam avec tout le peuple vint vers Roboam, selon que le Roi leur avoit dit ; Retournez vers moi dans trois jours. *1. *Rois* 12 : 12.

13. Mais le Roi leur répondit rudement : car le Roi Roboam laissa le conseil des vieillards.

14. Et il leur parla selon le conseil des jeunes gens, en disant ; Mon pere a mis sur vous un pesant joug, mais moi je rendrai vôtre joug encore plus pesant : mon pere vous a châtiez avec des foüets, mais moi *je vous châtierai* avec des écourgées.

15. Le Roi donc n'écouta point le peuple : car cela étoit conduit par Dieu, afin que l'Eternel ratifiât sa parole, qu'il avoit prononcée à Jéroboam fils de Nébat, par le moyen d'Ahija Silonite.

16. Et quand tout Israël eut vû que le Roi ne les avoit point écoutez, le peuple répondit au Roi, en disant ; Quelle part avons-nous en David ? nous n'avons point d'héritage au fils d'Isaï : Israël, que chacun se retire en ses tentes, & toi David, pourvoi maintenant à ta maison. Ainsi tout Israël s'en alla en ses tentes.

17. Mais quant aux enfans d'Israël qui demeuroient dans les villes de Juda, Roboam regna sur eux.

18. Alors le Roi Roboam envoya Hadoram, qui étoit commis sur les tributs ; mais les enfans d'Israël l'assommerent de pierres, & il mourut. Et le Roi Roboam se hâta de monter sur un chariot, & s'enfuit à Jérusalem.

19.*Ainsi Israël se rebella contre la maison de David, jusqu'à aujourd'hui. *1. *Rois* 12 : 20.

CHAPITRE XI.

Roboam se fortifie en Juda avec ceux de son parti.

ROboam donc s'en vint à Jérusalem, & assembla la maison de Juda, & celle de Benjamin, qui furent cent quatre vingts mille d'élite, faits à la guerre, pour combattre contre Israël, & pour réduire le Royaume en sa puissance.

2. Mais la parole de l'Eternel fut adressée à Semahia, homme de Dieu, en disant ;

3. Parle à Roboam fils de Salomon, Roi de Juda, & à tous ceux d'Israël qui sont en Juda, & en Benjamin, en disant ;

4. Ainsi a dit l'Eternel ; Vous

ne monterez point, & vous ne combattrez point contre vos freres : retournez-vous-en, chacun en sa maison : car ceci a été fait de par moi : & ils obéïrent à la parole de l'Eternel, & s'en retournerent sans aller contre Jéroboam :

5. Roboam demeura donc à Jérusalem, & bâtit des villes en Juda pour forteresses.

6. Il bâtit Beth-léhem, Hetam, Tekoah,

7. Beth-tsur, Soco, Hadullam,

8. Gath, Maresa, Ziph,

9. Adorajim, Lakis, Hazéka,

10. Tsorha, Ajalon, & Hébron, qui étoient des villes de forteresse en Juda & en Benjamin.

11. Il fortifia donc ces forteresses, & y mit des Gouverneurs, & des provisions des vivres, d'huile, & de vin :

12. Et en chaque ville, des rondelles, & des javelines, & il les fortifia bien. Ainsi Juda & Benjamin furent à lui.

13. Et les Sacrificateurs & les Lévites qui étoient dans tout Israël, se joignirent à lui de toutes leurs contrées.

14. Car les Lévites laisserent leurs fauxbourgs & leurs possessions, & vinrent à Juda, & à Jérusalem : parce que Jéroboam & ses fils les avoient rejettez, afin qu'ils ne servissent plus de Sacrificateurs à l'Eternel,

15. Car *Jéroboam* s'étoit établi des sacrificateurs pour les hauts lieux, pour les diables, & pour les veaux qu'il avoit faits.

16. Et aprés eux ceux d'entre toutes les Tribus d'Israël qui avoient appliqué leur cœur à chercher l'Eternel le Dieu d'Israël, vinrent à Jérusalem, pour sacrifier à l'Eternel le Dieu de leurs peres.

17. Et ils fortifierent le Royaume de Juda, & renforcerent Roboam fils de Salomon, pendant trois ans, parce qu'on suivit le train de David & de Salomon pendant trois ans.

18. Or Roboam prit pour femme Mahalath, fille de Jérimoth, fils de David ; & Abihail fille d'Eliab, fils d'Isai :

19. Laquelle lui enfanta ces fils, Jéhus, Semaria, & Zaham.

20. Et aprés elle il prit Mahaca, fille d'Absalom, qui lui enfanta Abija, Hattaï, Ziza, & Selomith.

21. Mais Roboam aima Mahaca, fille d'Absalom, plus que toutes ses *autres* femmes, & que ses concubines : car il avoit pris dix-huit femmes & soixante concubines, dont il eut vingt-huit fils, & soixante filles.

22. Et Roboam établit pour Chef Abija, fils de Mahaca, afin qu'il fût le Chef par dessus ses freres : car *son intention étoit* de le faire Roi.

23. Et il s'avisa prudemment de disperser tous ses enfans par toutes les contrées de Juda & de Benjamin, *savoir* par toutes les villes de forteresses, & leur donna abondamment dequoi vivre ; & il demanda pour eux beaucoup de femmes.

CHAPITRE XII.

Sisak Roi d'Egypte prend la ville de Jérusalem. Mort de Roboam.

OR il arriva qu'aussi tôt que le Royaume de Roboam fut établi & fortifié, *Roboam* abandonna la Loi de l'Eternel, & tout Israël *l'abandonna aussi* avec lui.

2. C'est pourquoi il arriva que la cinquieme année du Roi Roboam, Sisak Roi d'Egypte monta contre Jérusalem, parce qu'ils avoient péché contre l'Eternel.

3. Il

3. Il avoit avec lui mille deux cens chariots, & soixante mille hommes de cheval, & le peuple qui étoit venu avec lui d'Egypte, *savoir*, les Libyens, les Sukiens, & les Ethiopiens, étoit sans nombre.

4. Et il prit les villes fortes qui appartenoient à Juda, & vint jusqu'à Jérusalem.

5. Alors Semahia le Prophete vint vers Roboam, & vers les principaux de Juda qui s'étoient assemblez à Jérusalem à cause de Sisak, & leur dit ; Ainsi a dit l'Eternel, Vous m'avez abandonné, c'est pourquoi je vous ai aussi abandonnez à la main de Sisak.

6. Alors les principaux d'Israël & le Roi s'humilierent, & dirent ; L'Eternel est juste.

7. Et quand l'Eternel eut vû qu'ils s'étoient humiliez, la parole de l'Eternel fut adressée à Semahia, en disant ; Ils se sont humiliez, je ne les détruirai point, mais je leur donnerai dans peu de temps quelque moyen d'échapper, & ma fureur ne se répandra point sur Jérusalem par le moyen de Sisak.

8. Toutefois ils lui seront asservis, afin qu'ils sachent ce que c'est que de ma servitude, & de la servitude des Royaumes de la terre.

9. Sisak donc Roi d'Egypte monta contre Jérusalem, & prit les trésors de la maison de l'Eternel, & les trésors de la maison Royale, il prit tout : il prit aussi les boucliers d'or* que Salomon avoit faits. *1. *Rois* 10 : 16.

10. Et le Roi Roboam fit des boucliers d'airain au lieu de ceux-là, & les mit entre les mains des capitaines des archers qui gardoient la porte de la maison du Roi.

11. Et quand le Roi entroit dans la maison de l'Eternel, les archers venoient, & les portoient, puis ils les rapportoient dans la chambre des archers.

12. Parce donc qu'il s'humilia, la colere de l'Eternel se détourna de lui, en sorte qu'il ne les détruisit point entierement : car aussi il y avoit de bonnes choses en Juda.

13. Ainsi le Roi Roboam se fortifia dans Jérusalem, & regna : or Roboam étoit âgé de quarante & un an, quand il commença à regner, & il regna dix-sept ans à Jérusalem, la ville que l'Eternel avoit choisie d'entre toutes les Tribus d'Israël pour y mettre son Nom : & sa mere avoit nom Nahama, & étoit Hammonite.

14. Mais il fit ce qui est déplaisant à *l'Eternel* : car il ne disposa point son cœur pour chercher l'Eternel.

15. Or les faits de Roboam, tant les premiers que les derniers, ne sont-ils pas écrits dans les Livres de Semahia le Prophete, & de Hiddo le Voyant, dans le recit des généalogies : avec les guerres que Roboam & Jéroboam ont eües tout le temps qu'ils ont vêcu ?

16. Et Roboam s'endormit avec ses peres, & fut enséveli en la Cité de David ; & Abija son fils regna en sa place.

CHAPITRE XIII.

Guerre d'Abija contre Jéroboam.

LA dix-huitieme année* du Roi Jéroboam Abija commença à regner sur Juda. *1. *Rois* 15 : 1.

2. Et il regna trois ans à Jérusalem : sa mere avoit nom Micaja, & étoit fille d'Uriel de Guibha : or il y eut guerre entre Abija & Jéroboam.

3. Et Abija commença la bataille avec une armée composée de gens vaillans à la guerre, qui étoient quatre cens mille hommes d'élite.

lite. Or Jéroboam avoit rangé contre lui la bataille avec huit cens mille hommes d'élite, forts & vaillans.

4. Et Abija se tint debout sur la montagne de Tsemarajim, qui est dans les montagnes d'Ephraïm, & dit; Jéroboam & tout Israël écoutez-moi;

5. N'est-ce pas à vous de savoir, que l'Eternel le Dieu d'Israël a donné le Royaume à David sur Israël pour toûjours, à lui, *disje*, & à ses fils, par une alliance inviolable?

6. *Mais Jéroboam fils de Nébat, serviteur de Salomon, fils de David, s'est élevé, & s'est rebellé contre son Seigneur.* 1. *Rois* 11: 26.

7. Et des hommes de néant, & des méchans garnemens se sont assemblez vers lui, qui se sont fortifiez contre Roboam fils de Salomon, parce que Roboam étoit un enfant, & de petit courage, & qu'il ne tint pas bon devant eux

8. Et maintenant vous pensez de tenir bon contre le Royaume de l'Eternel qui est entre les mains des fils de David, parce que vous êtes une grande multitude de peuple, & que les veaux d'or, que Jéroboam vous a faits, pour être vos dieux, sont avec vous.

9. N'avez-vous pas rejetté les Sacrificateurs de l'Eternel, les fils d'Aaron & les Lévites? & ne vous êtes-vous pas fait des sacrificateurs à la façon des peuples des *autres* païs, tous ceux qui sont venus avec un jeune veau, & avec sept beliers, pour être consacrez, & être sacrificateurs de ce qui n'est pas dieu?

10. Mais quant à nous, l'Eternel est nôtre Dieu, & nous ne l'avons point abandonné, & les Sacrificateurs qui font le service à l'Eternel, sont enfans d'Aaron, & les Lévites *sont employez* à leurs fonctions.

11. Et on fait fumer les holocaustes chaque matin & chaque soir à l'Eternel, & le parfum des choses aromatiques; & les pains de proposition sont arrangez sur la table pure, & on allume le chandelier d'or avec ses lampes, chaque soir: car nous gardons ce que l'Eternel nôtre Dieu veut qui soit gardé; mais vous l'avez abandonné.

12. C'est pourquoi, voici, Dieu est avec nous pour nôtre Chef, & ses Sacrificateurs, & les trompettes de retentissement bruyant pour les faire bruire contre vous. Enfans d'Israël, ne combattez point contre l'Eternel le Dieu de vos peres: car il ne vous en prendra pas bien.

13. Mais Jéroboam fit prendre un détour à une embuscade, afin qu'elle se jettât sur eux par derriere: de sorte que les *Israëlites* se présenterent en front à Juda, & l'embuscade étoit par derriere.

14. Et ceux de Juda regarderent, & voici, ils avoient la bataille en front & par derriere, & ils s'écrierent à l'Eternel, & les Sacrificateurs sonnoient des trompettes.

15. Chacun de Juda jettoit aussi des cris de joye: & il arriva, comme ils jettoient des cris de joye, que Dieu frappa Jéroboam & tout Israël, devant Abija & Juda.

16. Et les enfans d'Israël s'enfuïrent de devant Juda, parce que Dieu les avoit livrez entre leurs mains.

17. Abija donc & son peuple en firent un fort grand carnage, de sorte qu'il tomba d'Israël cinq cens mille hommes d'élite, blessez à mort.

18. Ainsi

18. Ainsi les enfans d'Israël furent humiliez en ce temps-là, & les enfans de Juda furent renforcez, parce qu'ils s'étoient appuyez sur l'Eternel le Dieu de leurs peres.

19. Et Abija poursuivit Jéroboam, & prit sur lui ces villes; Bethel, & les villes de son ressort; Jesana, & les villes de son ressort; Hephrajim, & les villes de son ressort.

20. Et Jeroboam n'eut plus de force durant le temps d'Abija; mais l'Eternel le frappa, & il mourut.

21. Ainsi Abija se fortifia, & prit quatorze femmes, & il en eut vingt & deux fils, & seize filles.

22. Le reste des faits d'Abija, & ses démarches, & ses paroles sont écrites dans les Mémoires de Hiddo le Prophete.

CHAPITRE XIV.

Pieté du Roi Asa; sa force & victoire sur les Ethiopiens.

PUis Abija s'endormit avec ses peres, & on l'ensévelit dans la Cité de David, & Asa son fils regna en sa place: de son temps le païs fut en repos durant dix ans.

2. Or Asa fit ce qui est bon & droit devant l'Eternel son Dieu.

3. Car il ôta les autels *des dieux* des étrangers, & les hauts lieux, & brisa les statues, & coupa les bocages.

4. Et il commanda à Juda de rechercher l'Eternel le Dieu de leurs peres, & d'observer la Loi & les Commandemens.

5. Et il ôta aussi de toutes les villes de Juda les hauts lieux & les tabernacles: & le Royaume fut en repos sous sa conduite.

6. Il bâtit aussi des villes fortes en Juda, parce que le païs étoit en repos: & pendant ces années-là il n'y eut point de guerre contre lui, parce que l'Eternel lui donnoit du repos.

7. Car il dit à Juda; Bâtissons ces villes, & entourons-les de murailles, de tours, de portes, & de barres, pendant que nous sommes maîtres du païs, parce que nous avons invoqué l'Eternel nôtre Dieu: nous l'avons invoqué, & il nous a donné du repos tout aux environs: c'est pourquoi ils bâtirent, & prospérerent.

8. Or Asa avoit en son armée trois cens mille hommes de ceux de Juda, portant le bouclier & la javeline; & deux cens quatre vingts mille de ceux de Benjamin, portant le bouclier, & tirant de l'arc, tous forts & vaillans.

9. Et Zeraph Ethiopien sortit contr'eux avec une armée d'un million *d'hommes* & de trois cens chariots, & il vint jusqu'à Maresa.

10. Et Asa alla au devant de lui, & on rangea la bataille en la vallée de Tséphath, prés de Maresa.

11. Alors Asa cria à l'Eternel son Dieu, & dit; Eternel, il ne t'est pas plus difficile d'aider celui qui n'a point de force, que celui qui a des gens en grand nombre. Aide nous, ô Eternel nôtre Dieu: car nous nous sommes appuyez sur toi: & nous sommes venus en ton Nom contre cette multitude. Tu és l'Eternel nôtre Dieu; que l'homme n'ait point de force contre toi.

12. Et l'Eternel frappa les Ethiopiens devant Asa & devant Juda; en sorte que les Ethiopiens s'enfuïrent.

13. Et Asa & le peuple qui étoit avec lui les poursuivirent jusqu'à Guérar: & il tomba tant d'Ethiopiens, qu'ils n'eurent plus aucune force: car ils furent défaits de-

vant l'Eternel, & devant ſon armée: & on en rapporta un fort grand butin.

14. Ils battirent auſſi toutes les villes qui étoient autour de Guérar, parce que la terreur de l'Eternel étoit ſur eux: & ils pillerent toutes ces villes: car il y avoit dans ces villes *de quoi faire* un grand butin.

15. Ils abbattirent auſſi les tentes des troupeaux, & emmenerent quantité de brebis & de chameaux; aprés quoi ils s'en retournerent à Jéruſalem.

CHAPITRE XV.

Aſa entendant la Prophétie d'Hazaria bannit l'Idolatrie.

ALors l'Eſprit de Dieu fut ſur Hazaria fils de Hoded.

2. C'eſt pourquoi il ſortit au devant d'Aſa, & lui dit; Aſa, & tout Juda & Benjamin, écoutez-moi: L'Eternel eſt avec vous tandis que vous étes avec lui, & ſi vous le cherchez, vous le trouverez: mais ſi vous l'abandonnez, il vous abandonnera.

3. Or il y a déja long-temps qu'Iſraël eſt ſans le vrai Dieu, ſans Sacrificateur enſeignant, & ſans Loi:

4. Mais lors que dans leur angoiſſe ils ſe ſont retournez vers l'Eternel le Dieu d'Iſraël, & qu'ils l'ont cherché, ils l'ont trouvé.

5. En ce temps-là il n'y avoit point de paix, pour ceux qui alloient & venoient, à cauſe qu'il y avoit de grands troubles parmi tous les habitans du païs.

6. Car une nation étoit foulée par l'autre, & une ville par l'autre, à cauſe que Dieu les avoit troublez par toute ſorte d'angoiſſe.

7. Vous donc fortifiez-vous, & que vos mains ne ſoient point lâches: car il y a une recompenſe pour vos œuvres.

8. Or dés qu'Aſa eut entendu ces paroles, & la prophétie de Hoded le Prophete, il ſe fortifia, & il ôta les abominations de tout le païs de Juda & de Benjamin, & des villes qu'il avoit priſes en la montagne d'Ephraïm, & renouvella l'autel de l'Eternel qui étoit devant le porche de l'Eternel.

9. Puis il aſſembla tout Juda & tout Benjamin, & ceux d'Ephraim, de Manaſſé, & de Siméon qui ſe tenoient avec eux: car pluſieurs d'Iſraël s'étoient rendus à lui, voyant que l'Eternel ſon Dieu étoit avec lui.

10. Ils s'aſſemblerent donc à Jéruſalem, le troiſieme mois de la quinzieme année du regne d'Aſa:

11. Et ils ſacrifierent en ce jour-là à l'Eternel ſept cens bœufs, & ſept mille brebis, du butin qu'ils avoient amené.

12. Et ils rentrerent dans l'alliance, pour rechercher l'Eternel le Dieu de leurs peres, de tout leur cœur, & de toute leur ame.

13. Tellement qu'on devoit faire mourir* tous ceux qui ne recherchoient point l'Eternel le Dieu d'Iſraël, tant les petits que les grands; tant les hommes que les femmes. **Exod.* 22: 20.

14. Et ils jurerent à l'Eternel à haute voix, & à *grands* cris de joye, au ſon des trompettes, & des cors.

15. Et tout Juda ſe réjoüit de ce ſerment-là: parce qu'ils avoient juré de tout leur cœur, & qu'ils avoient recherché l'Eternel de toute leur affection. C'eſt pourquoi ils l'avoient trouvé: & l'Eternel leur donna du repos tout à l'entour.

16. Et même il ôta la régence à Mahaca mere du Roi Aſa, parce qu'elle qu'elle avoit fait un ſimulacre pour un bocage. De plus, Aſa mit en pieces le ſimulacre qu'elle avoit fait, & le briſa, & le brûla prés du torrent de Cédron.

17. Mais les hauts lieux* ne furent point ôtez d'Iſraël, & néanmoins le cœur d'Aſa fut droit tout le temps de ſa vie. *1. *Rois* 15: 14.

18. Et il remit dans la maiſon de Dieu les choſes, que ſon pere avoit conſacrées, & ce que lui-même auſſi avoit conſacré, argent, or, & vaiſſeaux.

19. Et il n'y eut point de guerre juſqu'à la trente-cinquieme année du Royaume d'Aſa.

CHAPITRE XVI.

Aſa repris ſur ſon alliance avec le Roi de Syrie, meurt malade.

LA trente & ſixieme année du Royaume d'Aſa*, Bahaſa Roi d'Iſraël monta contre Juda, & bâtit Rama, afin de ne laiſſer ſortir ni entrer perſonne, vers Aſa Roi de Juda. * *Joſ.* 18: 25.

2. Et Aſa tira l'or & l'argent des tréſors de la maiſon de l'Eternel, & de la maiſon Royale, & envoya vers Benhadad Roi de Syrie, qui demeuroit à Damas, pour lui dire:

3. Il y a alliance entre moi & toi, & entre mon pere & le tien: voici, je t'envoye de l'argent & de l'or: va, romps l'alliance que tu as avec Bahaſa Roi d'Iſraël, & qu'il s'éloigne de moi.

4. Et Ben-hadad acquieſça au Roi Aſa, & envoya les capitaines de ſon armée, contre les villes d'Iſraël, qui battirent Hijon, Dan, Abelmajim, & tous les magazins des villes de Nephthali.

5. Et il arriva, que dés que Bahaſa l'eut entendu, il déſiſta de bâtir Rama, & fit ceſſer ſon ouvrage.

6. Alors le Roi Aſa prit tous ceux de Juda, & ils emporterent les pierres & le bois de Rama que Bahaſa faiſoit bâtir, & il en bâtit Guébah & Mitſpa.

7. Et en ce temps-là* Hanani le Voyant vint vers Aſa Roi de Juda, & lui dit: Parce que tu t'és appuyé ſur le Roi de Syrie, & que tu ne t'és point appuyé ſur l'Eternel ton Dieu, à cauſe de cela l'armée du Roi de Syrie eſt échappée de ta main. *1. *Rois* 16: 1.

8. *Les Ethiopiens & les Libyens n'étoient-ils pas une fort grande armée, ayant des chariots, & des gens de cheval en grand nombre? mais parce que tu t'appuyois ſur l'Eternel, il les livra entre tes mains. * *Ch.* 14: 10. 12.

9. Car les yeux de l'Eternel regardent çà & là par toute la terre, afin qu'il ſe montre puiſſant en faveur de ceux qui ſont d'un cœur entier envers lui: tu as follement fait en cela, car deſormais tu auras toûjours des guerres.

10. Et Aſa fut irrité contre le Voyant, & le mit en priſon, car il fut fort indigné contre lui à cauſe de cela. Aſa opprima auſſi en ce temps-là quelques-uns du peuple.

11. Or voilà les faits d'Aſa, tant les premiers que derniers, voilà, ils ſont écrits au Livre des Rois de Juda & d'Iſraël.

12. Et Aſa fut malade de ſes pieds, l'an trente & neuvieme de ſon regne, & ſa maladie fut extréme: mais toutefois il ne rechercha point l'Eternel dans ſa maladie, mais les médecins.

13. Puis Aſa s'endormit avec ſes peres, & mourut la quarante & unieme année de ſon regne.

14. Et on l'enſévelit dans ſon ſépulcre qu'il s'étoit fait creuſer en la Cité de David, & on le coucha dans un lit qu'il avoit rempli de choſes aromatiques, & d'épiceries mixtio-

mixtionnées par art de parfumeur, & on en brûla fur lui en trés-grande abondance.

CHAPITRE XVII.

Josaphat ôte l'Idolatrie, & prospéra.

OR Josaphat son fils regna en sa place, & se fortifia contre Israël.

2. Car il mit des Troupes dans toutes les villes fortes de Juda, & des guarnisons par le païs de Juda, & dans les villes d'Ephraïm qu'Asa son pere avoit prises.

3. Et l'Eternel fut avec Josaphat, parce qu'il suivit la premiere voye de David son pere, & qu'il ne rechercha point les Bahalins.

4. Mais il rechercha le Dieu de son pere, & marcha dans ses commandemens, & non pas selon ce que faisoit Israël.

5. L'Eternel donc affermit le Royaume entre ses mains: & tous ceux de Juda apportoient* des présens à Josaphat, de sorte qu'il eut de grandes richesses & une grande gloire. *1. *Sam.* 10: 27.

6. Et appliquant de plus en plus son cœur aux voyes de l'Eternel, il ôta encore de Juda les hauts lieux & les bocages.

7. Et la troisieme année de son regne, il envoya de ses principaux gouverneurs, *savoir*, Benhajil, Hobadia, Zacharie, Nathanaël, & Micaia, pour instruire *le peuple* dans les villes de Juda;

8. Et avec eux des Lévites, *savoir* Semahia, Néthanïa, Zebadia, Hazaël, Semiramoth, Jéhonatham, Adonija, Tobija, & Tobadonija, Lévites; & avec eux Elisamah & Jéhoram, Sacrificateurs;

9. Qui enseignerent en Juda, ayant avec eux le Livre de la Loi de l'Eternel: & ils firent le tour de toutes les villes de Juda, enseignant le peuple:

10. Et la frayeur de l'Eternel fut sur tous les Royaumes des païs, qui étoient tout autour de Juda, de sorte qu'ils ne firent point la guerre à Josaphat.

11. On apportoit aussi à Josaphat des présens de la part des Philistins, & de l'argent des impôts: & les Arabes lui amenoient des troupeaux, *savoir*, sept mille sept cens moutons, & sept mille sept cens boucs.

12. Ainsi Josaphat alloit croissant jusqu'au plus haut point: & il bâtit en Juda des châteaux, & des villes fortes:

13. Et il eut de grands biens dans les villes de Juda, & des gens de guerre forts & vaillans à Jérusalem.

14. Et c'est ici leur dénombrement selon la maison de leurs peres. Les Chefs des milliers de Juda furent, Hadna capitaine, & avec lui trois cens mille hommes forts & vaillans:

15. Et aprés lui Johanan capitaine, & avec lui deux cens quatre vingts mille:

16. Et aprés lui Hamasia fils de Zicri, qui s'étoit volontairement offert à l'Eternel, & avec lui deux cens mille hommes forts & vaillans.

17. Et de Benjamin, Eliadah, homme fort & vaillant, & avec lui deux cens mille hommes armez d'arcs & de boucliers.

18. Et aprés lui Jéhozabad, & avec lui cent quatre vingts mille hommes équippez pour le combat.

19. Ce sont là ceux qui servoient le Roi, outre ceux que le Roi avoit mis dans les villes fortes par tout le païs de Juda.

CHA-

CHAPITRE XVIII.

Achab méprisant la Prophétie de Michée mourut en bataille.

OR Josaphat, ayant de grandes richesses & une grande gloire, fit alliance avec Achab.

2. Et au bout de quelques années il descendit vers Achab à Samarie, & Achab tua pour lui, & pour le peuple qui *étoit* avec lui, un grand nombre de brebis & de bœufs, & le persuada de monter contre Ramoth de Galaad.

3. Car Achab Roi d'Israël dit à Josaphat Roi de Juda; Ne viendras-tu pas avec moi contre Ramoth de Galaad? Et il lui *répondit*; Fai ton compte de moi comme de toi, & de mon peuple comme de ton peuple, & *nous irons* avec toi à cette guerre.

4.* Josaphat dit aussi au Roi d'Israël; Je te prie qu'aujourd'hui tu t'enquieres de la parole de l'Eternel. *1. *Sam.* 23: 2.

5. Et le Roi d'Israël assembla quatre cens Prophetes, ausquels il dit: Irons nous à la guerre contre Ramoth de Galaad, ou m'en désisterai-je? Et ils répondirent; Monte: car Dieu la livrera entre les mains du Roi.

6. Mais Josaphat dit: N'y a-t-il point encore ici quelque Prophete de l'Eternel, afin que nous nous enquerions à lui?

7. Et le Roi d'Israël dit à Josaphat; Il y a encore un homme par lequel on peut s'enquerir de l'Eternel, mais je le haïs, parce qu'il ne prophétise rien de bon, quand il est question de moi, mais toûjours du mal: c'est Michée fils de Jimla. Et Iosaphat dit; Que le Roi ne parle point ainsi.

8. Alors le Roi d'Israël appella un Eunuque, & lui dit; Fai venir en diligence Michée fils de Iimla.

9. Or le Roi d'Israël & Josaphat Roi de Juda étoient assis chacun sur son trône, revêtus de leurs habits, & étoient assis en la place vers l'entrée de la porte de Samarie, & tous les prophetes prophétisoient en leur présence.

10. Alors Tsidkija fils de Kénahana s'étant fait des cornes de fer, dit; Ainsi a dit l'Eternel, Tu heurteras avec ces cornes les Syriens, jusqu'à les détruire entierement.

11. Et tous les prophetes prophétisoient la même chose, en disant; Monte à Ramoth de Galaad, & tu prospéreras, & l'Eternel la livrera entre les mains du Roi.

12. Or le messager qui étoit allé appeller Michée, lui parla, en disant; Voici, les prophetes prédisent tous d'une voix bonheur au Roi, je te prie donc que ta parole soit semblable à celle de l'un d'eux, & prophétise-lui du bonheur.

13. Mais Michée répondit; L'Eternel est vivant, que je dirai ce que mon Dieu dira.

14. Il vint donc vers le Roi: & le Roi lui dit; Michée, irons-nous à la guerre contre Ramoth de Galaad, ou m'en désisterai-je? Et il repondit; Montez, & vous prospérerez, & ils seront livrez entre vos mains.

15. Et le Roi lui dit; Jusqu'à combien de fois t'adjurerai-je que tu ne me dises que la vérité au Nom de l'Eternel?

16. Et *Michée* répondit; J'ai vû tout Israël disperse par les montagnes, comme un troupeau de brebis qui n'a point de pasteur: & l'Eternel a dit; Ceux-ci sont sans Seigneurs: que chacun s'en retourne dans sa maison en paix.

17. Alors le Roi d'Israël dit à Josaphat; Ne t'ai-je pas bien dit qu'il ne prophétise rien de bon, quand

quand il eſt queſtion de moi, mais du mal ?

18. Et *Michée* dit; Ecoutez pourtant la parole de l'Eternel; J'ai vû l'Eternel aſſis ſur ſon trône, & toute l'armée des cieux ſe tenant à ſa droite & à ſa gauche.

19. Et l'Eternel a dit; Qui eſt-ce qui induira Achab Roi d'Iſraël à monter, afin qu'il tombe en Ramoth de Galaad? & il ajoûta; L'un dit d'une maniere, & l'autre d'une autre.

20. Alors un eſprit s'avança, & tint devant l'Eternel, & dit; Je l'y induirai. Et l'Eternel lui dit, Comment?

21. Et il répondit, Je ſortirai & ſerai un eprit de menſonge en la bouche de tous ſes prophetes. *Et l'Eternel* dit: *Oui* tu l'induiras, & même tu en viendras à bout, ſors & fai-le ainſi.

22. Maintenant donc voici, l'Eternel a mis un eſprit de menſonge dans la bouche de ces tiens prophetes, & l'Eternel a prononcé du mal contre toi.

23. Alors Tſidkija fils de Kénahana s'approcha, & frappa Michée ſur la joue, & lui dit: Par quel chemin l'Eſprit de l'Eternel s'eſt-il retiré de moi, pour parler à toi?

24. Et Michée répondit; Voici, tu le verras, le jour que tu iras de chambre en chambre, pour te cacher.

25. Alors le Roi d'Iſraël dit; Qu'on prenne Michée, & qu'on le mene à Amon, capitaine de la ville, & vers Joas fils du Roi:

26. Et qu'on leur diſe; Ainſi a dit le Roi; Mettez cet homme en priſon, & ne lui donnez qu'un peu de pain à manger & un peu d'eau *à boire*, juſqu'à ce que je retourne en paix.

27. Et Michée répondit; Si jamais tu retournes en paix, l'Eternel n'aura point parlé par moi. Il dit encore; Entendez cela peuples, tous tant que vous êtes ici.

28. Le Roi d'Iſraël donc monta avec Joſaphat Roi de Juda, contre Ramoth de Galaad.

29. Et le Roi d'Iſraël dit à Joſaphat: Que je me déguiſe, & que j'aille à la bataille: mais toi, vêts-toi de tes habits. Le Roi d'Iſraël donc ſe déguiſa, & ils allerent ainſi à la bataille.

30. Or le Roi des Syriens avoit commandé aux capitaines de ſes chariots, en diſant; Vous ne combattrez ni contre petit, ni contre grand, mais contre le Roi d'Iſraël ſeul.

31. Il arriva donc qu'auſſi-tôt que les capitaines des chariots eurent vû Joſaphat, ils dirent; C'eſt ici le Roi d'Iſraël: & ils l'environnerent pour le combattre: mais Joſaphat s'écria, & l'Eternel le ſecourut, & Dieu les induiſit à s'éloigner de lui.

32. Or dés que les capitaines des chariots eurent vû, que ce n'étoit point le Roi d'Iſraël, ils ſe détournerent de lui.

33. Alors quelqu'un tira de ſon arc de toute ſa force, & il frappa le Roi d'Iſraël entre les taſſettes & le harnois: & *le Roi* dit à ſon cocher; Tourne ta main, & mene-moi hors du camp: car on m'a fort bleſſé.

34. Il y eut en ce jour-là une trés rude bataille, & le Roi d'Iſraël demeura dans ſon chariot, vis-à-vis des Syriens, juſqu'au ſoir, & il mourut vers le temps que le ſoleil ſe couchoit.

CHAPITRE XIX.

Joſaphat repris par Jéhu, donne Ordre pour le Jugement & pour les Procés.

Et

ET Joſaphat Roi de Juda revint ſain & ſauf dans ſa maiſon à Jéruſalem.

2. Et Jéhu fils d'Hanani le Voyant ſortit au devant du Roi Joſaphat, & lui dit; As-tu donc donné du ſecours au méchant, & aimes-tu ceux qui haïſſent l'Eternel? à cauſe de cela l'indignation eſt ſur toi de par l'Eternel.

3. Mais il s'eſt trouvé de bonnes choſes en toi: puis que tu as ôté du païs les bôcages, & que tu as diſpoſé ton cœur pour rechercher Dieu.

4. Depuis cela Joſaphat ſe tint à Jéruſalem; toutefois il fit encore la revûe du peuple, depuis Beerſebah juſqu'à la montagne d'Ephraïm: & il les ramena à l'Eternel le Dieu de leurs peres.

5. Et il établit des Juges au païs, par toutes les villes fortes de Juda, de ville en ville.

6. Et il dit aux Juges; Regardez ce que vous ferez, car vous n'exercez pas la juſtice de la part d'un homme, mais de la part de l'Eternel, qui eſt au milieu de vous en jugement.

7. Maintenant donc que la frayeur de l'Eternel ſoit ſur vous, prenez garde à ceci, & faites-le, car *il n'y a point d'iniquité en l'Eternel nôtre Dieu, ni d'acception de perſonnes, ni de reception de préſens. * *Rom.* 9: 14.

8. Joſaphat auſſi établit à Jéruſalem quelques-uns des Lévites, & des Sacrificateurs, & des Chefs des peres d'Iſraël, pour le jugement de l'Eternel, & pour les procés: car on revenoit à Jéruſalem:

9. Et il leur commanda, en diſant; Vous agirez ainſi en la crainte de l'Eternel, avec fidélité, & avec intégrité de cœur.

10. Et quant à tous les differends qui viendront devant vous de la part de vos freres qui habitent dans leurs villes, lors qu'il faudra juger entre meurtre & meurtre, entre loi & commandement, entre ſtatuts & ordonnances, vous les en inſtruirez, afin qu'ils ne ſe trouvent point coupables envers l'Eternel, & que ſon indignation ne ſoit point ſur vous & ſur vos freres: vous agirez donc ainſi, & vous ne ſerez point trouvez coupables.

11. Et voici, Amaria le principal Sacrificateur ſera par deſſus vous, dans toutes les affaires de l'Eternel & Zébadia fils d'Iſmaël ſera le conducteur de la maiſon de Juda, dans toutes les affaires du Roi: & les prevôts Lévites ſont devant vous. Fortifiez-vous, & faites ainſi, & l'Eternel ſera avec les gens de bien.

CHAPITRE XX.

Jeûne, Priere, & Victoire de Joſaphat.

APrés ces choſes les enfans de Moab, & les enfans de Hammon vinrent, car les Hammonites s'étoient joints aux Moabites pour faire la guerre à Joſaphat.

2. Et on vint faire ce rapport à Joſaphat, en diſant; Il eſt venu contre toi une grande multitude de gens, des quartiers de delà la mer, & de Syrie: & voici ils ſont à *Hatſa-tſon-tamar, qui eſt Henguedi. * *Joſ.* 15: 62.

3. Alors Joſaphat craignit, & ſe diſpoſa à rechercher l'Eternel, & publia le jeûne par tout Juda.

4. Ainſi Juda fut aſſemblé pour demander du ſecours à l'Eternel; & on vint de toutes les villes de Juda pour invoquer l'Eternel.

5. Et Joſaphat ſe tint debout en l'aſſemblée de Juda & de Jéruſalem

lem dans la maison de l'Eternel, au devant du nouveau parvis.

6. Et il dit; O Eternel Dieu de nos peres, n'és-tu pas le Dieu qui és aux cieux, & qui domines sur tous les Royaumes des nations? & certes en ta main est la force & la puissance, de sorte que nul ne peut te résister.

7. N'est-ce pas toi, ô nôtre Dieu, qui as dépossédé les habitans de ce païs de devant ton peuple d'Israël; & qui l'as donné pour toûjours à la postérité d'Abraham, * lequel t'aimoit? * *Esa.* 41: 8

8. De sorte qu'ils y ont habité, & t'y ont bâti un Sanctuaire pour ton Nom: en disant;

9. S'il nous arrive quelque mal, *savoir* l'épée de la vengeance, ou la peste, ou la famine, nous nous tiendrons devant cette maison & en ta présence; parce que ton Nom est en cette maison, & nous crierons à toi à cause de nôtre angoisse, & tu nous exauceras, & nous délivreras.

10. Or maintenant voici, les enfans de Hammon & de Moab, & ceux du mont de Séhir, parmi lesquels tu ne permis point aux enfans d'Israël de passer, quand ils venoient du païs d'Egypte, car ils se détournerent d'eux, & ne les détruisirent point:

11. Voici, pour nous recompenser ils viennent nous chasser de ton héritage, que tu nous as fait posséder.

12. O nôtre Dieu, ne les jugeras-tu pas? vû qu'il n'y a point de force en nous, *pour subsister* devant cette grande multitude qui vient contre nous, & nous ne savons ce que nous devons faire: mais nos yeux sont sur toi.

13. Et tous ceux de Juda se tenoient debout devant l'Eternel, avec leurs familles, leurs femmes, & leurs enfans.

14. Alors l'Esprit de l'Eternel fut sur Jahaziel, fils de Zacharie, fils de Bénaja, fils de Jéhiel, fils de Mattania Lévite d'entre les enfans d'Asaph, au milieu de l'assemblée.

15. Et il dit; Vous tous de Juda, & vous qui habitez à Jérusalem, & toi, Roi Josaphat, soyez attentifs: L'Eternel vous dit ainsi: * Ne craignez point, & ne soyez point effrayez à cause de cette grande multitude; car ce ne sera pas à vous de conduire cette guerre, mais à Dieu. * Exod. 14: 13.

16. Descendez demain vers eux: voici, ils vont monter par la montée de Tsits, & vous les trouverez au bout de torrent, vis-à-vis du desert de Jeruël.

17. Ce ne sera point à vous à combattre dans cette bataille, présentez-vous, tenez-vous debout, & voyez la délivrance que l'Eternel vous va donner: Juda & Jérusalem, ne craignez point, & ne soyez point effrayez: sortez demain au devant d'eux, car l'Eternel sera avec vous.

18. Alors Josaphat s'inclina le visage contre terre, & tout Juda & les habitans de Jérusalem se jetterent devant l'Eternel, se prosternant devant l'Eternel.

19. Et les Lévites d'entre les enfans des Kéhathites, & d'entre les enfans des Corites, se leverent pour louer d'une voix haute & éclatante l'Eternel le Dieu d'Israël.

20. Puis ils se leverent de grand matin, & sortirent vers le desert de Tékoah, & comme ils sortoient, Josaphat se tenant debout, dit; Juda, & vous habitans de Jérusalem, écoutez-moi: croyez en l'Eternel vôtre Dieu, & vous serez

rez assûrez: croyez ses Prophetes, & vous prospérerez.

21. Puis ayant consulté avec le peuple, il établit des gens pour chanter à l'Eternel & louer sa sainte magnificence, *lesquels* marchant devant l'armée, disoient; * Célebrez l'Eternel, car sa gratuïté demeure à toûjours. * *Pse.* 136: 1

22. Et à l'heure qu'ils commencerent le chant du triomphe & la louange, l'Eternel mit des embûches contre les enfans de Hammon, les Moabites, & ceux du mont de Séhir, qui venoient contre Juda, de sorte qu'ils furent battus.

23. Car les enfans de Hammon & les Moabites s'éleverent contre les habitans du mont de Séhir, pour les détruire à la façon de l'interdit, & les exterminer: & quand ils eurent achevé d'exterminer les habitans de Séhir, ils s'aiderent l'un l'autre à se detruire entr'eux.

24. Et ceux de Juda vinrent jusqu'à l'endroit de Mitspa au desert, & regardant vers cette multitude, voilà, c'étoient tous des corps abbattus par terre, sans qu'il en fût échappé un seul.

25. Ainsi Josaphat & son peuple vinrent pour piller leur butin, & ils trouverent de grandes richesses parmi les morts, & des hardes précieuses, & ils en prirent tant, qu'ils n'en pouvoient plus porter: ils pillerent le butin pendant trois jours, car il y en avoit en abondance.

26. Puis au quatrieme jour ils s'assemblerent dans la vallée *appellée* de bénédiction, parce qu'ils bénirent là l'Eternel: c'est pourquoi on a appellé ce lieu-là, La vallée de bénédiction, jusqu'à ce jour.

27. Et tous les hommes de Juda & de Jérusalem, & Josaphat marchant le premier, tournerent visage pour revenir à Jérusalem avec joye: car l'Eternel leur avoit donné joye de leurs ennemis.

28. Et ils entrerent à Jérusalem dans la maison de l'Eternel, avec des musettes, des violons, & des trompettes.

29. Et la frayeur de Dieu fut sur tous les Royaumes de ce païs-là, quand ils eurent appris que l'Eternel avoit combattu contre les ennemis d'Israël.

30. Ainsi le Royaume de Josaphat fut en repos, parce que son Dieu lui donna du repos tout à l'entour.

31. Josaphat donc regna sur Juda; il étoit âgé de trente cinq ans quand il commença à regner, & il regna vingt-cinq ans à Jérusalem: sa mere avoit nom Hazuba, & étoit fille de Silhi.

32. Et il suivit la voye d'Asa son pere, & ne s'en détourna point, faisant ce qui est droit devant l'Eternel.

33. Toutefois les hauts lieux ne furent point ôtez, parce que le peuple n'avoit pas encore disposé son cœur envers le Dieu de ses peres.

34. Or le reste des faits de Josaphat, tant les premiers que les derniers, voilà ils sont écrits dans les Mémoires de Jéhu fils de Hanani, selon qu'il a été enregistré au Livre des Rois d'Israël.

35. Aprés cela Josaphat Roi de Juda se joignit à Achazia Roi d'Israël, qui ne s'employoit qu'à faire du mal.

36. Et s'associa avec lui pour faire des navires & les envoyer en Tarsis: & ils firent ces navires à Hets-jonguéber.

37. Alors Elihézer fils de Dodava,

va, de Maresa, prophetisa contre Josaphat, en disant: Parce que tu t'es joint à Achazia, l'Eternel a défait tes ouvrages. Les navires donc furent brisez, & ne purent point aller en Tarsis.

CHAPITRE XXI.

Joram tua ses freres, & mourut desolé selon la prophétie d'Elie.

PUis Josaphat s'endormit avec ses peres, & fut enseveli avec eux en la Cité de David; & Joram son fils regna en sa place.

2. Il eut des freres fils de Josaphat, *savoir* Hazaria, Jéhiel, Zacharie, Hazaria, Micaël, & Sephatia: tous ceux-là *furent* fils de Josaphat, Roi d'Israël.

3. Or leur pere leur avoit fait de grands dons d'argent, d'or, & de choses exquises, avec des villes fortes en Juda: mais il avoit donné le Royaume à Joram, parce qu'il étoit l'aîné.

4. Et Joram étant élevé sur le Royaume de son pere, se fortifia, & tua avec l'épée tous ses freres, & quelques-uns des principaux d'Israël.

5. *Joram étoit âgé de trente-deux ans quand il commença à regner, & il regna huit ans à Jérusalem. *2. *Rois* 8: 17.

6. Et il suivit le train des Rois d'Israël, comme avoit fait la maison d'Achab: car la fille d'Achab étoit sa femme: de sorte qu'il fit ce qui est déplaisant à l'Eternel.

7. Toutefois l'Eternel ne voulut point détruire la maison de David, à cause de l'alliance qu'il avoit traitée avec David, & selon ce qu'il avoit dit, qu'il lui donneroit une Lampe, à lui & à ses fils à toûjours. *2. *Sam.* 7: 12.

8. De son temps ceux d'Edom se révolterent de l'obéïssance de Juda, & établirent un Roi sur eux.

9. C'est pourquoi Joram marcha *vers Tsabir* avec ses capitaines & tous les chariots qu'il avoit, & s'étant levé de nuit il battit les Iduméens qui étoient autour de lui, & tous les gouverneurs des chariots.

10. Néanmoins les Iduméens se révolterent de l'obéïssance de Juda, jusqu'à ce jour. Et en ce même temps Libna se revolta de l'obéïssance de *Joram*, parce qu'il avoit abandonné l'Eternel, le Dieu de ses peres.

11. Il fit aussi des hauts lieux dans les montagnes de Juda, & fit paillarder les habitans de Jérusalem, & il y poussa aussi Juda.

12. Alors on lui apporta un écrit de la part d'Elie le prophete, disant; Ainsi a dit l'Eternel, le Dieu de David ton pere; Parce que tu n'as point suivi la voye de Josaphat ton pere, ni la voye d'Asa Roi de Juda:

13. Mais que tu as suivi le train des Rois d'Israël, & que tu as fait paillarder ceux de Juda, & les habitans de Jérusalem, comme la maison d'Achab a fait paillarder *Israël* & même que tu as tué tes freres, la famille de ton pere, qui étoient meilleurs que toi;

14. Voici, l'Eternel s'en va frapper de grandes playes ton peuple, tes enfans, tes femmes, & tous tes troupeaux.

15. Et tu auras de grosses maladies, une maladie d'entrailles, jusques là que tes entrailles sortiront par la force de la maladie, qui durera deux ans.

16. L'Eternel souleva donc contre Joram l'esprit des Philistins, & des Arabes qui habitent prés des Ethiopiens:

17. Lesquels monterent contre Juda, & se jetterent tout au travers, & pillerent toutes les richesses qui furent trouvées dans la maison du Roi, & même ils emmenerent captifs ses enfans & ses femmes; de sorte qu'il ne lui demeura aucun fils, si non Jéhoachaz, le plus petit de ses enfans.

18. Et aprés toutes ces choses l'Eternel le frappa dans ses entrailles d'une maladie incurable.

19. Et il arriva qu'un jour s'écoulant aprés l'autre, & comme le temps de deux ans vint à expirer, ses entrailles sortirent par la force de la maladie: ainsi il mourut avec des grandes douleurs: & le peuple ne fit point brûler sur lui des choses aromatiques, comme on avoit fait sur ses peres.

20. Il étoit âgé de trente deux *ans* quand il commença à regner, & il regna huit ans à Jérusalem: il s'en alla sans être regretté, & on l'ensévelit en la Cité de David, mais non pas aux sépulcres des Rois.

CHAPITRE XXII.

Achazia tué par Jéhu, & sa famille par Hathalie.

ET *les habitans de Jérusalem établirent Roi en sa place Achazia, le plus petit de ses fils, parce que les troupes, qui étoient venues avec les Arabes en forme de camp, avoient tué tous ceux qui étoient plus âgez que lui: ainsi Achazia fils de Joram Roi de Juda, regna. *2. *Rois* 8: 24.

2. Achazia étoit âgé de quarante deux ans quand il commença à regner, & il regna un an à Jérusalem: sa mere avoit nom Hathalia, & elle étoit fille de Homri.

3. Et il suivit le train de la maison d'Achab; car sa mere étoit sa conseillere à mal faire.

4. Il fit donc ce qui est déplaisant à l'Eternel, comme ceux de la maison d'Achab: parce qu'ils furent ses conseillers aprés la mort de son pere, à sa perdition.

5. Même se gouvernant selon leurs conseils, il alla avec Joram fils d'Achab, Roi d'Israël, à la guerre à Ramoth de Galaad, contre Hazaël Roi de Syrie, là où les Syriens frapperent Joram:

6. Qui s'en retourna pour se faire panser à Jizréhel, à cause des blessûres qu'il avoit reçûes à Rama, quand il faisoit la guerre contre Hazaël Roi de Syrie; & Hazaria fils de Joram, Roi de Juda, descendit à Jizréhel pour voir Joram le fils d'Achab, parce qu'il étoit malade.

7. Et ce fut là l'entiere ruïne d'Achazia, laquelle procedoit de Dieu, d'être allé vers Joram: parce qu'aprés y être arrivé, il sortit avec Joram contre Jéhu fils de Nimsi, que *l'Eternel avoit oinct pour retrancher la maison d'Achab. *2. *Rois* 9: 6.

8. Car quand Jéhu prenoit vengeance de la maison d'Achab, il trouva les principaux de Juda, & les fils des freres d'Achazia, qui servoient Achazia, & les tua.

9. Et ayant cherché Achazia qui s'étoit caché en Samarie, on le prit, & on l'amena vers Jéhu, & on le fit mourir, puis on l'ensévelit: car on dit; C'est le fils de Josaphat, qui a recherché l'Eternel de tout son cœur. Ainsi la maison d'Achazia ne put point se conserver le Royaume.

10. Et Hathalia mere d'Achazia ayant vû que son fils étoit mort, s'éleva, & extermina tout le sang Royal de la maison de Juda.

11. Mais Jéhosabhath, fille du Roi *Joram*, prit Joas fils d'Achazia, & le déroba d'entre les fils du Roi qu'on faisoit mourir, & le mit avec sa nourrice dans la chambre

aux lits. Ainſi Jéhoſabhath fille du Roi Joram, & femme de Jéhojadah le Sacrificateur, le cacha de devant Hathalia, à cauſe qu'elle *étoit* ſœur d'Achazia, de ſorte que *Hathalia* ne le fit point mourir,

12. Et il fut caché avec eux dans la maiſon de Dieu l'eſpace de ſix ans: cependant Hathalia regnoit ſur le païs.

CHAPITRE XXIII.

Joas ſacré Roi. Hathalia tuée.

MAis en la ſeptieme année* Jéhojadah ſe fortifia, & prit avec ſoi des centeniers, *ſavoir* Hazaria fils de Jérohami, Iſmahel fils de Jéhohanan, Hazaria fils de Hobed, Mahaſeja fils de Hadaja, & Eliſaphat fils de Zicri, & traita alliance avec eux. *2. *Rois* 11: 4.

2. Et ils firent le tour de Juda, & aſſemblerent de toutes les villes de Juda les Lévites, & les Chefs des peres d'Iſraël, & vinrent à Jéruſalem.

3. Et toute cette aſſemblée traita alliance avec le Roi dans la maiſon de Dieu, & *Jéhojadah* leur dit; Voici le fils du Roi regnera, ſelon que l'Eternel en a parlé touchant les fils de David.

4. C'eſt ici *donc* ce que vous ferez; La troiſieme partie de ceux d'entre vous qui entrerez en ſemaine, tant des Sacrificateurs, que des Lévites, ſera à la porte de Sippim.

5. Et la troiſieme partie ſe tiendra vers la maiſon du Roi: & la troiſieme partie à la porte du fondement: & que tout le peuple ſoit dans les parvis de la maiſon de l'Eternel.

6. Que nul n'entre dans la maiſon de l'Eternel, que les Sacrificateurs & les Lévites ſervans: ceux ci *y* entreront, parce qu'ils ſont ſanctifiez; & le reſte du peuple ſera la garde de l'Eternel.

7. Et ces Lévites-là environneront le Roi tout autour, ayant chacun ſes armes en ſa main; mais que celui qui entrera dans la maiſon, ſoit mis à mort; & tenez-vous auprés du Roi quand il ſortira & quand il entrera.

8. Les Lévites donc & tous ceux de Juda firent tout ce que Jéhojadah le Sacrificateur avoit commandé, & prirent chacun ſes gens, tant ceux qui entroient en ſemaine que ceux qui ſortoient de ſemaine; car Jéhojadah le Sacrificateur n'avoit point donné congé aux départemens.

9. Et Jéhojadah le Sacrificateur donna aux centeniers des halebardes, des boucliers, & des rondelles, qui avoient été au Roi David, & qui étoient dans la maiſon de Dieu.

10. Et il rangea tout le peuple, chacun tenant ſes armes en ſa main, depuis le côté droit du Temple juſqu'au côté gauche du Temple, tant pour l'autel, que pour le Temple, auprés du Roi tout à l'entour.

11. Alors on amena le fils du Roi, & on mit ſur lui la couronne & le témoignage, & ils l'établirent Roi: & Jéhojadah & ſes fils l'oignirent, & dirent; Vive le Roi.

12. Et Hathalia entendant le bruit du peuple qui couroit, & qui chantoit les louanges *de Dieu* autour du Roi, vint vers le peuple en la maiſon de l'Eternel.

13. Et elle regarda, & voilà, le Roi étoit prés de ſa colomne à l'entrée, & les capitaines, & les trompettes étoient prés du Roi, & tout le peuple du païs étoit en joye, & on ſonnoit des trompettes; les chantres auſſi *chantoient* avec des inſtrumens de muſique, & montroient

troient comment il falloit chanter les louanges *de Dieu*: & ſur cela Hathalia déchira ſes vêtemens, & dit; Conjuration, conjuration.

14. Alors le Sacrificateur Jéhojadah fit ſortir les centeniers, qui avoient la charge de l'armée, & leur dit; Menez-la hors des rangs; & que celui qui la ſuivra, ſoit mis à mort par l'épée: car le Sacrificateur avoit dit: Ne la mettez point à mort dans la maiſon de l'Eternel.

15. Ils lui firent donc place; & elle s'en retourna en la maiſon du Roi, par l'entrée de la porte des chevaux, & ils la firent mourir là.

16. Et Jéhojadah, tout le peuple, & le Roi traiterent cette alliance, qu'ils ſeroient le peuple de l'Eternel.

17. *Alors tout le peuple entra dans la maiſon de Bahal, & ils la démolirent, & briſerent ſes autels & ſes images, & tuerent Mattan Sacrificateur de Bahal, devant les autels. * *Deut.* 13: 9.

18. Jéhojadah rétablit auſſi les charges de la maiſon de l'Eternel, entre les mains des Sacrificateurs Lévites, que David avoit diſtribuez pour la maiſon de l'Eternel, afin qu'ils offriſſent les holocauſtes à l'Eternel, ainſi qu'il eſt écrit dans la Loi de Moyſe, avec joye & avec des cantiques, ſelon la diſpoſition qui en avoit été faite par David.

19. Il établit auſſi des portiers aux portes de la maiſon de l'Eternel: afin qu'aucune perſonne ſouillée, pour quelque choſe que ce fût, n'y entrât.

20. Et il prit les centeniers, & les hommes les plus conſiderables, & ceux qui étoient établis en autorité ſur le peuple, & tout le peuple du païs, & il fit deſcendre le Roi de la maiſon de l'Eternel, & ils entrerent par le milieu de la haute porte dans la maiſon du Roi: puis ils firent aſſeoir le Roi ſur le trône Royal:

21. *Et tout le peuple du païs fut en joye, & la ville demeura tranquille, bien- qu'on eût mis à mort Hathalia par l'épée *2. *Rois* 11: 20.

CHAPITRE XXIV.

Joas reparant & laiſſant le Temple, fait tuer Zacharie, & eſt tué lui même.

JOas étoit* âgé de ſept ans quand il commença à regner, & il regna quarante ans à Jéruſalem; ſa mere avoit nom Tſibia, & elle étoit de Beerſebah. * 2 *Rois* 12: 1.

2. Or Joas fit ce qui eſt droit devant l'Eternel, durant tout le temps de Jéhojadah le Sacrificateur.

3. Et Jéhojadah lui donna deux femmes, deſquelles il eut des fils & des filles.

4. Aprés cela Joas prit à cœur de renouveller la maiſon de l'Eternel;

5. Et il aſſembla les Sacrificateurs & les Lévites, & leur dit; Allez par les villes de Juda, & amaſſez de l'argent de tout Iſraël, pour reparer la maiſon de vôtre Dieu, d'année en année, & hâtez cette affaire: mais les Lévites ne la hâterent point.

6. Et le Roi appella Jéhojadah le principal *Sacrificateur*, & lui dit: Pourquoi n'as-tu pas fait en ſorte que les Lévites apportaſſent de Juda, & de Jéruſalem, & de tout Iſraël, le tribut ordonné par Moyſe ſerviteur de l'Eternel, pour le Tabernacle du Témoignage?

7. Car la méchante Hathalia & ſes enfans avoient fourragé la maiſon de Dieu, & ils avoient même approprié aux Bahalins toutes les

choſes conſacrées à la maiſon de l'Eternel.

8. C'eſt pourquoi le Roi commanda qu'on fît un coffre, & qu'on le mît à la porte de la maiſon de l'Eternel en dehors.

9. Puis on publia dans Juda & dans Jéruſalem, qu'on apportât à l'Eternel l'impôt, que Moyſe ſerviteur de Dieu avoit ordonné dans le deſert ſur Iſraël.

10. Et tous les principaux & tout le peuple s'en réjouïrent; & ils apporterent *l'argent*, & le jetterent dans le coffre, juſqu'à ce qu'on eût achevé *de réparer le Temple*.

11. Or quand les Lévites emportoient le coffre, ſuivant l'ordre du Roi, ce qu'on faiſoit dés qu'on voyoit qu'il y avoit beaucoup d'argent, le Secretaire du Roi, & le Commis du Principal Sacrificateur venoient, & vuidoient le coffre, puis ils le reportoient, & le remettoient en ſa place: ils faiſoient ainſi de jour à autre; & on amaſſa quantité d'argent.

12. Et le Roi & Jéhojadah le diſtribuoient à ceux, qui avoient la charge de l'œuvre du ſervice de la maiſon de l'Eternel, leſquels louoient des tailleurs de pierres & des charpentiers, pour refaire la maiſon de l'Eternel, & des ouvriers travaillans en fer & en airain, pour réparer la maiſon de l'Eternel.

13. Ceux donc qui avoient la charge de l'œuvre travaillerent, & l'œuvre fut entierement achevée par leur moyen, de ſorte qu'ils rétablirent la maiſon de Dieu en ſon etat, & l'affermirent.

14. Et dés qu'ils eurent achevé, ils apporterent devant le Roi & devant Jéhojadah le reſte de l'argent, dont il fit faire des utenſiles pour la maiſon de l'Eternel, *ſavoir* des utenſiles pour le ſervice & pour les oblations, & des taſſes & d'autres utenſiles d'or & d'argent: & ils offrirent continuellement des holocauſtes dans la maiſon de l'Eternel, durant tout le temps de Jéhojadah.

15. Or Jéhojadah étant devenu vieux & raſſaſié de jours, mourut: il étoit âgé de cent trente ans quand il mourut.

16. Et on l'enſévelit en la Cité de David avec les Rois, parce qu'il avoit fait du bien en Iſraël, envers Dieu, & envers ſa maiſon.

17. Mais aprés que Jéhojadah fut mort, les principaux de Juda vinrent, & ſe proſternerent devant le Roi, & alors le Roi les écouta.

18. Et ils abandonnerent la maiſon de l'Eternel le Dieu de leurs peres, & s'*attacherent* au ſervice des bôcages, & des faux dieux: c'eſt pourquoi la colere *de l'Eternel s'alluma* contre Juda & contre Jéruſalem, parce qu'ils s'étoient rendus coupables en cela.

19. Et quoi qu'il leur envoyat des Prophetes pour les faire retourner à l'Eternel, & que *ces Prophetes* les *en* ſommaſſent, toutefois ils ne voulurent point écouter.

20. Et même l'Eſprit de Dieu revêtit Zacharie fils de Jéhojadah le Sacrificateur, de ſorte qu'il ſe tint debout au deſſus du peuple, & leur dit; Dieu a dit ainſi; Pourquoi tranſgreſſez-vous les commandemens de l'Eternel? car vous ne proſpérerez point; & parce que vous avez abandonné l'Eternel, il vous abandonnera auſſi.

21. Et ils ſe liguerent contre lui, & l'aſſommerent de pierres, par le commandement du Roi, au parvis de la maiſon de l'Eternel:

22. De ſorte que le Roi Joas ne ſe ſouvint point de la gratuïté dont Jéhojadah, pere de Zacharie, avoit uſé envers lui, mais il tua ſon fils, qui en mourant dit; Que l'Eternel le voye, & le redemande!

23. Et il arriva qu'au bout d'un an l'armée de Syrie monta contre lui, & vint en Juda & à Jéruſalem, & *les Syriens* détruiſirent d'entre le peuple tous les principaux du peuple, & envoyerent au Roi à Damas tout leur butin.

24. *Et* quoi que l'armée venue de Syrie fût peu nombreuſe, l'Eternel livra pourtant entre leurs mains une trés-groſſe armée, parce qu'ils avoient abandonné l'Eternel le Dieu de leurs peres. Ainſi *les Syriens* mirent Joas pour un exemple de jugement.

25. Et quand ils ſe furent retirez d'avec lui, parce qu'ils l'avoient laiſſé dans de grandes langueurs, ſes ſerviteurs conjurerent contre lui, à cauſe du meurtre des fils de Jéhojadah le Sacrificateur, & le tuerent ſur ſon lit: & ainſi il mourut, & on l'enſévelit en la Cité de David, mais on ne l'enſévelit point aux ſépulcres des Rois.

26. Et ce ſont ici ceux qui conjurerent contre lui, Zabad, fils de Simhat, femme Hammonite, & Jehozabab, fils de Simrith, femme Moabite.

27. Or quant à ſes enfans, & à la grande levée de deniers, qui avoit été faite pour lui, & au rétabliſſement de la maiſon de Dieu, voilà, ces choſes ſont écrites dans les Mémoires du Livre des Rois: & Amatſia ſon fils regna en ſa place.

CHAPITRE XXV.

Pieté, Victoire, Defaite & Mort d'Amatſia.

Amatſia commença à regner étant âgé de vingt-cinq ans, & il regna vingt-neuf ans à Jéruſalem: ſa mere avoit nom Jéhohaddam, & elle étoit de Jéruſalem.

2. Il fit ce qui eſt droit devant l'Eternel: mais non pas d'un cœur parfait.

3. Or il arriva qu'aprés qu'il fut affermi dans ſon Royaume, il fit mourir ſes ſerviteurs qui avoient tué le Roi ſon pere.

4. Mais il ne fit point mourir leurs enfans, ſelon ce qui eſt écrit dans la Loi, au Livre de Moyſe, dans lequel l'Eternel a commandé en diſant; *Les peres ne mourront point pour les enfans, & les enfans ne mourront point pour les peres: mais chacun mourra pour ſon péché. * *Ezech.* 18: 20.

5. Puis Amatſia aſſembla ceux de Juda: & les établit ſelon les familles des peres, ſelon les capitaines de milliers & de centaines, par tout Juda & Benjamin: & il en fit le dénombrement depuis l'âge de vingt ans, & au deſſus; & il s'en trouva trois cens mille d'élite, marchant en bataille, & portant la javeline & la rondelle.

6. Il prit auſſi à ſa ſolde cent mille hommes forts & vaillans de ceux d'Iſraël, pour cent talens d'argent.

7. Mais un homme de Dieu vint à lui, & lui dit; O Roi, que l'armée d'Iſraël ne marche point avec toi, car l'Eternel n'eſt point avec d'Iſraël; ils ſont tous enfans d'Ephraïm.

8. Sinon, vas y, fai, fortifie-toi pour la bataille: *mais* Dieu te fera tomber devant l'ennemi: car Dieu a la puiſſance d'aider & de faire tomber.

9. Et Amatſia répondit à l'homme de Dieu; Mais que deviendront les cent talent que j'ai donnez aux troupes d'Iſraël? & l'homme de Dieu dit; L'Eternel

en a pour t'en donner beaucoup plus.

10. Ainſi Amatſia ſépara les troupes, qui lui étoient venues d'Ephraïm, afin qu'elles retournaſſent en leur lieu: & leur colere s'enflamma fort contre Juda, & ils s'en retournerent en leur lieu avec une grande ardeur de colere.

11. Alors Amatſia ayant pris courage, conduiſit ſon peuple, & s'en alla en la vallée du ſel; où il battit dix mille hommes des enfans de Séhir.

12. Et les enfans de Juda prirent dix mille hommes vifs, & les ayant amenez ſur le ſommet d'une roche ils les jetterent du haut de la roche, de ſorte qu'ils creverent tous.

13. Mais les troupes qu'Amatſia avoit renvoyées, afin qu'elles ne vinſſent point avec lui à la guerre, ſe jetterent ſur les villes de Juda, depuis Samarie juſqu'à Bethoron, & tuerent trois mille hommes, & emporterent un gros butin.

14. Or il arriva qu'Amatſia étant revenu de la défaite des Iduméens, & ayant apporté les dieux des enfans de Séhir, il ſe les établit pour dieux, & ſe proſterna devant eux, & leur fit des encenſemens.

15. Et la colere de l'Eternel s'enflamma contre Amatſia, & il envoya vers lui un Prophete qui lui dit; Pourquoi as-tu recherché les dieux d'un peuple qui n'ont point délivré leur peuple de ta main.

16. Et comme il parloit au Roi, le Roi lui dit; T'a-t'on établi conſeiller du Roi? arrête-toi; pourquoi te ferois-tu tuer? & le Prophete s'arrêta, & lui dit, Je ſai très-bien que Dieu a délibéré de te détruire, parce que tu as fait cela, & que tu n'as point obéï à mon conſeil.

17. Et Amatſia Roi de Juda, ayant tenu conſeil, envoya vers Joas fils de Jéhoachaz, fils de Jéhu, Roi d'Iſraël, pour *lui* dire; Viens, & que nous nous voyions l'un l'autre.

18. Et Joas Roi d'Iſraël envoya dire à Amatſia Roi de Juda: L'épine qui eſt au Liban a envoyé dire au cédre qui eſt au Liban: Donne ta fille pour femme à mon fils: mais les bêtes ſauvages qui ſont au Liban, ont paſſé, & ont foulé l'épine.

19. Tu as dit: Voici, j'ai battu Edom, & ton cœur s'eſt élevé pour en tirer vanité. Tiens-toi maintenant dans ta maiſon: pourquoi t'engagerois-tu dans un mal par lequel tu tomberois, toi & Juda avec toi?

20. Mais Amatſia ne l'écouta point: car cela venoit de Dieu, afin de les livrer entre les mains de *Joas*, parce qu'ils avoient recherché les dieux d'Edom.

21. Ainſi Joas Roi d'Iſraël monta, & ils ſe virent l'un l'autre, lui & Amatſia Roi de Juda, à Beth-ſemes, qui eſt de Juda.

22. Et Juda ayant été défait par Iſraël, ils s'enfuïrent chacun dans leurs tentes.

23. Et Joas Roi d'Iſraël prit Amatſia Roi de Juda, fils de Joas, fils de Jéhoachaz, à Beth-ſémes; & l'amena à Jéruſalem, & il fit une brêche de quatre cens coudées à la muraille de Jéruſalem, depuis la porte d'Ephraïm, juſqu'à la porte du coin.

24. Et ayant pris tout l'or & l'argent, & tous les vaiſſeaux qui furent trouvez dans la maiſon de Dieu par devers Hobed-Edom, avec les treſors de la maiſon Royale, & des gens pour ôtages, il s'en retourna à Samarie.

25. Et Amatſia fils de Joas Roi de Juda

de Juda vêcut quinze ans, aprés que Joas fils de Jéhoachaz Roi d'Iſraël fut mort.

26. Le reſte des faits d'Amatſia, tant les premiers que les derniers, voilà, n'eſt-il pas écrit au Livre des Rois de Juda & d'Iſraël.

27. Or depuis le temps qu'Amatſia ſe fut détourné de l'Eternel on fit une conſpiration contre lui à Jéruſalem, & il s'enfuït à Lakis: mais on envoya aprés lui à Lakis, & on le tua là.

28. Et on l'apporta ſur des chevaux, & on l'enſévelit avec ſes peres dans la ville de Juda.

CHAPITRE XXVI.

Pieté, Milice, Parfum, Lépre & Mort d'Hozias.

ALors tout le peuple de Juda prit Hozias, qui étoit âgé de ſeize ans, & ils l'établirent Roi en la place d'Amatſia ſon pere.

2. Il bâtit Eloth, l'ayant remiſe en la puiſſance de Juda, apres que le Roi ſe fut endormi avec ſes peres.

3. Hozias *étoit* âgé de ſeize ans quand il commença à regner, & il regna cinquante deux ans à Jéruſalem: ſa mere avoit nom Jécolia, & elle étoit de Jéruſalem.

4. *Il fit ce qui eſt droit devant l'Eternel, comme avoit fait Amatſia ſon pere. *2. *Rois* 15:3.

5. Et s'appliqua à rechercher Dieu pendant les jours de Zacharie, *homme* intelligent dans les viſions de Dieu: & pendant les jours qu'il rechercha l'Eternel, Dieu le fit proſpérer.

6. Car il ſortit & fit la guerre contre les Philiſtins, & fit brêche à la muraille de Gath, & à la muraille de Jabné, & à la muraille d'Aſdod: & il bâtit des villes *dans le païs* d'Aſdod, & entre les *autres* Philiſtins.

7. Et Dieu lui donna ſecours contre les Philiſtins, & contre les Arabes qui habitoient à Gur-bahal, & contre les Méhunites.

8. Et même les Hammonites donnoient des préſens à Hozias; de ſorte que ſa réputation ſe répandit juſqu'à l'entrée d'Egypte: car il s'étoit rendu fort puiſſant.

9. Et Hozias bâtit des tours à Jéruſalem, ſur la porte du coin, & ſur la porte de la vallée, & ſur l'encoignure, & les fortifia.

10. Il bâtit auſſi des tours au deſert, & creuſa pluſieurs puits, parce qu'il avoit beaucoup de bétail dans la plaine & dans la campagne: & des laboureurs & des vignerons dans les montagnes, & en Carmel, car il aimoit l'agriculture.

11. Et Hozias avoit une armée compoſée de gens dreſſez à la guerre, qui marchoient en bataille par bandes, ſelon le compte de leur denombrement, fait par Jéhiel ſcribe, & Mahaſéja prevôt, ſous la conduite de Hanania, l'un des principaux capitaines du Roi.

12. Tout le nombre des Chefs des peres, d'entre ceux qui étoient forts & vaillans, étoit de deux mille & ſix cens.

13. Et il y avoit ſous leur conduite une armée de trois cens ſept mille & cinq cens combattans, tous gens aguerris, forts & vaillans, pour aider le Roi contre l'ennemi.

14. Et Hozias leur prépara, *ſavoir* à toute cette armée-là, des boucliers, des javelines, des caſques, & des cuiraſſes, des arcs, & des pierres de fronde.

15. Et il fit à Jéruſalem des machines de l'invention d'un ingenieur, afin qu'elles fuſſent ſur les tours, & ſur les coins, pour jetter des fléches, & de groſſes pierres.

Ainſi ſa réputation alla fort loin, car il fut extrémement aidé, juſqu'à ce qu'il fût devenu fort puiſſant.

16. Mais ſi-tôt qu'il fut devenu fort puiſſant, ſon cœur s'éleva pour ſa perte, & il commit un *grand* péché contre l'Eternel ſon Dieu: car il entra dans le Temple de l'Eternel pour faire le parfum ſur l'autel des parfums.

17. Mais Hazaria le Sacrificateur y entra aprés lui, accompagné des Sacrificateurs de l'Eternel, au nombre de quatre vingts vaillans hommes.

18. Qui s'oppoſerent au Roi Hozias, & lui dirent, Hozias, il ne t'appartient pas de faire le parfum à l'Eternel: car cela appartient aux Sacrificateurs, fils d'Aaron, qui ſont conſacrez pour faire le parfum. Sors du Sanctuaire, car tu as péché: & ceci ne te ſera point à honneur de la part de l'Eternel Dieu.

19. Alors Hozias, qui avoit en ſa main le parfum pour faire des encenſemens, ſe mit en colere, & comme il s'irritoit, contre les Sacrificateurs, la lepre s'éleva ſur *ſon* front, en la préſence des Sacrificateurs, dans la maiſon de l'Eternel, prés de l'autel des parfums.

20. Alors Hazaria le principal Sacrificateur le regarda avec tous les Sacrificateurs, & voilà, il étoit lépreux en ſon front, & ils le firent ſortir en hâte de là: & il ſe hâta de ſortir, parce que l'Eternel l'avoit frappé.

21. *Et ainſi le Roi Hozias fut lépreux, juſqu'au jour qu'il mourut, & demeura lépreux dans une maiſon écartée: même il fut retranché de la maiſon de l'Eternel; & Jotham ſon fils avoit la charge de la maiſon du Roi, jugeant le peuple du païs. *2. *Rois* 15: 5.

22. Or Eſaïe fils d'Amots, Prophete, a écrit le reſte des faits d'Hozias, tant les premiers que les derniers.

23. Et Hozias s'endormit avec ſes peres, & fut enſéveli avec eux dans le champ des ſépulcres des Rois: car, ils dirent, il eſt lépreux: & Jotham ſon fils regna en ſa place.

CHAPITRE XXVII.

Pieté, faits & mort de Jotham Roi de Juda.

JOtham étoit âgé de vingt-cinq ans quand il commença à regner, & il regna ſeize ans à Jéruſalem: ſa mere avoit nom Jéruſa, & elle étoit fille de Tſadoc.

2. Il fit ce qui eſt droit devant l'Eternel, comme Hozias ſon pere avoit fait, mais il n'entra pas *comme lui* au Temple de l'Eternel: néanmoins le peuple ſe corrompoit encore.

3. Il bâtit la plus haute porte de la maiſon de l'Eternel: il bâtit beaucoup en la muraille d'Hophed.

4. Il bâtit auſſi des villes ſur les montagnes de Juda, & des chateaux, & des tours dans les forêts.

5. Et il combattit contre le Roi des enfans de Hammon, & fut le plus fort: & cette année-là les enfans de Hammon lui donnerent cent talens d'argent, & dix mille Cores de blé, & dix mille d'orge. Les enfans de Hammon lui donnerent ces choſes-là, même la ſeconde & la troiſieme année.

6. Jotham devint donc fort puiſſant, parce qu'il avoit dirigé ſes voyes devant l'Eternel ſon Dieu.

7. Le reſte des faits de Jotham, & toutes ſes batailles, & ſa conduite, voilà, toutes ces choſes ſont écrites au Livre des Rois d'Iſraël & de Juda.

8. Il

8. Il étoit âgé de vingt-cinq ans quand il commença à regner, & il regna ſeize ans à Jéruſalem.

9. Puis Jotham s'endormit avec ſes peres, & on l'enſévelit en la Cité de David: & Achaz ſon fils regna en ſa place.

CHAPITRE XXVIII.

Achaz Roi de Juda, Idolatre, affligé des Iſraëlites & autres voiſins.

ACHaz étoit âgé de vingt ans quand il commença à regner, & il regna ſeize ans à Jéruſalem: mais il ne fit point ce qui eſt droit devant l'Eternel, comme *avoit fait* David ſon pere.

2. Mais il ſuivit le train des Rois d'Iſraël, & même il fit des images de fonte aux Bahalins.

3. Il fit auſſi des encenſemens dans la vallée du fils de Hinnom, & fit bruler de ſes fils au feu, ſelon les abominations des nations, que l'Eternel avoit chaſſées de devant les enfans d'Iſraël.

4. Il ſacrifioit auſſi, & faiſoit des encenſemens dans les hauts lieux, & ſur les côteaux, & ſous tout arbre verdoyant.

5. C'eſt pourquoi l'Eternel ſon Dieu le livra entre les mains du Roi de Syrie; tellement que *les Syriens* le défirent, & prirent ſur lui un grand nombre de priſonniers, qu'ils emmenerent à Damas: il fut auſſi livré entre les mains du Roi d'Iſraël, qui fit une grande playe à *ſon Royaume*.

6. Car Pekach fils de Rémalia, tua en un jour ſix vingts mille hommes de ceux de Juda, tous vaillans hommes, parce qu'ils avoient abandonné l'Eternel le Dieu de leurs peres.

7. Et Zicri, homme puiſſant d'Ephraïm, tua Mahaſéja fils du Roi, & Hazrikam qui avoit la conduite de la maiſon, & Elcana qui tenoit le ſecond *rang* aprés le Roi.

8. Et les enfans d'Iſraël emmenerent priſonniers, de leurs freres, deux cens mille perſonnes, tant femmes, que fils & filles, & ils firent auſſi ſur eux un gros butin, & ils amenerent le butin à Samarie.

9. Or il y avoit là un Prophete de l'Eternel, nommé Hoded, lequel ſortit au devant de cette armée, qui s'en alloit entrer à Samarie, & leur dit; Voici, l'Eternel le Dieu de vos péres, étant indigné contre Juda, les a livrez entre vos mains, & vous les avez tuez en furie, de ſorte que cela eſt *parvenu juſqu'aux cieux. * *Eſd.* 9: 6.

10. Et maintenant vous faites vôtre compte de vous aſſujettir pour ſerviteurs & pour ſervantes les enfans de Juda & de Jéruſalem: n'eſt-ce pas vous ſeuls qui êtes coupables envers l'Eternel vôtre Dieu?

11. Maintenant donc écoûtez-moi, & ramenez les priſonniers que vous avez pris d'entre vos freres: car l'ardeur de la colere de l'Eternel eſt ſur vous.

12. Alors quelques-uns des Chefs des enfans d'Ephraïm, *ſavoir*, Hazaria fils de Jéhohanan, Bérécia fils de Meſillemoth, Ezechias fils de Sallum, & Hamaſa fils de Hadlaï, ſe leverent contre ceux qui retournoient de la guerre.

13. Et leur dirent; Vous ne ferez point entrer ici ces priſonniers, car vous prétendez nous rendre coupables devant l'Eternel, en ajoûtant ceci à nos péchez & à nôtre crime, bien que nous ſoyons trés coupables, & que l'ardeur de la colere *de l'Eternel* ſoit grande ſur Iſraël.

14. Alors les ſoldats abandonnerent

nerent les prisonniers, & le butin, devant les principaux & toute l'assemblée.

15. Et ces hommes qui ont été *ci-dessus* nommez par leurs noms, se leverent & prirent les prisonniers, & revêtirent des dépouilles tous ceux d'entr'eux qui étoient nuds, & quand ils les eurent vêtus & chaussez, & qu'ils leur eurent donné à manger & à boire, & qu'ils les eurent oincts, ils conduisirent sur des ânes tous ceux qui ne se pouvoient pas soûtenir, & les amenerent à Jérico, la ville des palmes, chez leur freres: puis ils s'en retournerent à Samarie.

16. En ce temps-là le Roi Achaz envoya vers les Rois d'Assyrie, afin qu'il lui donnât du secours:

17. Car outre cela les Iduméens étoient venus, & avoient battu ceux de Juda, & en avoient emmené des prisonniers.

18. Les Philistins aussi s'étoient jettez sur les villes de la campagne, & du Midi de Juda, & avoient pris Beth-sémes, Ajalon, Guéderoth, Soco, & les villes de son ressort, Timna, & les villes de son ressort, & Guimzo, & les villes de son ressort: & ils habitoient-là.

19. Car l'Eternel avoit abbaissé Juda, à cause d'Achaz Roi d'Israël, parce qu'il avoit détourné Juda *du service de Dieu*, & s'étoit entierement adonné à pécher contre l'Eternel.

20. Ainsi Tillegath-Pilnéeser Roi d'Assyrie vint vers lui, mais il l'affligea, bien loin de le fortifier.

21. Car Achaz prit une partie *des trésors* de la maison de l'Eternel, & de la maison Royale, & des principaux *du peuple*, & les donna au Roi d'Assyrie; qui pourtant ne lui fut point en aide.

22. Et dans le temps qu'on l'affligeoit, il continuoit toûjours à pécher de plus-en-plus contre l'Eternel: c'étoit *toûjours* le Roi Achaz.

23. Car il sacrifia aux dieux de Damas qui l'avoient battu, & il dit; Puis que les dieux des Rois de Syrie leur sont en aide, je leur sacrifierai, afin qu'ils me soient en aide: mais ils furent cause de sa chûte, & de celle de tout Israël.

24. Et Achaz prit tous les vaisseaux de la maison de Dieu, & les brisa, les vaisseaux, dis-je, de la maison de Dieu, & il ferma les portes de la maison de l'Eternel, & se fit des autels dans tous les coins de Jérusalem.

25. Et il fit des hauts lieux dans chaque ville de Juda, pour faire des encensemens à d'autres dieux: & il irrita l'Eternel le Dieu de ses peres.

26. Quant au reste de ses faits, & à toutes ses démarches, tant les premieres que les dernieres, voilà, toutes ces choses sont écrites au Livre des Rois de Juda & d'Israël.

27. Puis Achaz s'endormit avec ses peres, & on l'ensévelit en la Cité, à Jérusalem, mais on ne le mit point dans les sépulcres des Rois d'Israël, & Ezéchias son fils regna en sa place.

CHAPITRE XXIX.

Ezéchias Roi de Juda retablit le service de Dieu.

EZéchias commença à regner étant âgé de vingt-cinq ans, & il regna vingt-neuf ans à Jérusalem: sa mere avoit nom Abija, & elle étoit fille de Zacharie.

2. Il fit ce qui est droit devant l'Eternel, selon tout ce qu'avoit fait David son pere.

3. La premiere année de son regne, au premier mois, il ouvrit les portes de la maison de l'Eternel, & les répara.

4. Et il fit venir les Sacrificateurs & les Lévites, & les assembla dans la place Orientale.

5. Et leur dit; Ecoutez-moi, Lévites, sanctifiez-vous maintenant, & sanctifiez la maison de l'Eternel le Dieu de vos peres, & jettez hors du Sanctuaire les choses souillées.

6. Car nos peres ont péché, & ont fait ce qui est déplaisant à l'Eternel nôtre Dieu, & l'ont abandonné: & ils ont détourné leurs faces du pavillon de l'Eternel, & lui ont tourné le dos.

7. Même ils ont fermé les portes du porche, & ont éteint les lampes, & n'ont point fait de parfum, & n'ont point offert d'holocauste dans le lieu Saint au Dieu d'Israël.

8. C'est pourquoi l'indignation de l'Eternel a été sur Juda & sur Jérusalem, & il les a livrez à être remuez *d'un lieu à l'autre*, & pour être un sujet d'étonnement & de dérision, comme vous voyez de vos yeux.

9. Car voici, nos peres sont tombez par l'épée; nos fils, nos filles, & nos femmes sont en captivité à cause de cela.

10. Maintenant donc j'ai au cœur de traiter alliance avec l'Eternel le Dieu d'Israël, & l'ardeur de sa colere se détournera de nous.

11. Or, mes enfans, ne vous abusez point; car l'Eternel vous a choisis, afin que vous vous teniez devant lui pour le servir, & pour être ses ministres, & lui faire le parfum.

12. Les Lévites donc se leverent, *savoir* Mahath fils de Hamasaï, & Joël fils de Hazaria, d'entre les enfans des Kehathites: & des enfans de Mérari, Kis fils de Habdi, & Hazaria fils de Jahalleleel: & des Guersonites, Joah fils de Zimma, & Héden fils de Joab:

13. Et des enfans d'Elitsaphan, Simri & Jehiel: & des enfans d'Asaph, Zacharie, & Mattania:

14. Et des enfans d'Hemad, Jéhiel & Simhi: & des enfans de Jéduthun, Semahia & Huziel:

15. Lesquels assemblerent leurs freres, & se sanctifierent, & ils entrerent selon le commandement du Roi, conformément à la parole de l'Eternel, pour nettoyer la maison de l'Eternel.

16. Ainsi les Sacrificateurs entrerent dans la maison de l'Eternel, afin de la nettoyer, & porterent dehors, au parvis de la maison de l'Eternel, toutes les choses immondes qu'ils trouverent au Temple de l'Eternel, lesquelles les Lévites prirent pour les emporter au torrent de Cédron.

17. Et ils commencerent à sanctifier *le Temple* le premier jour du premier mois: & le huitieme jour du même mois ils entrerent au porche de l'Eternel, & sanctifierent la maison de l'Eternel pendant huit jours: & le seizieme jour de ce premier mois ils eurent achevé.

18. Puis ils entrerent dans la chambre du Roi Ezéchias, & dirent; Nous avons nettoyé toute la maison de l'Eternel, & l'autel des holocaustes, avec ses utensiles; & la table des pains de proposition, avec tous ses utensiles:

19. Et nous avons dressé & sanctifié tous les utensiles, que le Roi Achaz avoit écartez durant son regne, dans le temps qu'il a péché, & voici, ils sont devant l'autel de l'Eternel.

20. Alors le Roi Ezéchias se levant dés le matin, assembla les prin-

principaux de la ville, & monta dans la maison de l'Eternel.

21. Et ils amenerent sept veaux, sept beliers, sept agneaux, & sept boucs entiers, *afin de les offrir** en sacrifice pour le péché, pour le Royaume, & pour le Sanctuaire, & pour Juda. Puis *le Roi* dit aux Sacrificateurs fils d'Aaron, qu'ils les offrissent sur l'autel de l'Eternel. * *Lévit.* 4: 14.

22. Et ainsi ils égorgerent les veaux, & les Sacrificateurs en reçurent le sang, & le répandirent vers l'autel: ils égorgerent aussi les beliers, & en répandirent le sang vers l'autel: ils égorgerent aussi les agneaux, & en répandirent le sang vers l'autel.

23. Puis on fit approcher les boucs pour le péché, devant le Roi & devant l'assemblée, & ils poserent leurs mains sur eux.

24. Alors les Sacrificateurs les égorgerent, & offrirent en expiation leur sang vers l'autel, afin de faire propiciation pour tout Israël: car le Roi avoit ordonné cet holocauste, & ce sacrifice pour le péché, pour tout Israël.

25. Il fit aussi que les Lévites se tinssent en la maison de l'Eternel, avec des cymbales, des musettes, & des violons, selon le commandement de David, & de Gad le Voyant du Roi, & de Nathan le Prophete: car ce commandement *avoit été donné* de la part de l'Eternel, par ses Prophetes.

26. Les Lévites donc y assisterent avec les instrumens de David, & les Sacrificateurs avec les trompettes.

27. Alors Ezéchias commanda qu'on offrît l'holocauste sur l'autel: & à l'heure qu'on commença l'holocauste, le cantique de l'Eternel commença avec les trompettes, & avec les instrumens ordonnez par David Roi d'Israël.

28. Et toute l'assemblée étoit prosternée, & le cantique se chantoit, & les trompettes sonnoient: & cela continua jusqu'à-ce qu'on eût achevé d'offrir l'holocauste.

29. Et quand on eut achevé d'offrir *l'holocauste*, le Roi & tous ceux qui se trouverent avec lui s'inclinerent & se prosternerent.

30. Puis le Roi Ezéchias & les principaux dirent aux Lévites, qu'ils louassent l'Eternel suivant les paroles de David, & d'Asaph le Voyant; & ils louerent *l'Eternel* jusqu'à tressaillir de joye, & ils s'inclinerent, & se prosternerent.

31. Alors Ezéchias prit la parole, & dit; Vous avez maintenant consacré vos mains à l'Eternel, approchez vous, & offrez des sacrifices, & des louanges dans la maison de l'Eternel. Et ainsi l'assemblée offrit des sacrifices & des louanges, & tous ceux, qui étoient de cœur volontaire, *offrirent* des holocaustes.

32. Or le nombre des holocaustes que l'assemblée offrit, fut de soixante-dix bœufs, cent moutons, deux cens agneaux, le tout en holocauste à l'Eternel.

33. Et les *autres* choses consacrées furent, six cens bœufs, & trois mille moutons.

34. Mais les Sacrificateurs étoient en petit nombre, de sorte qu'ils ne pûrent pas écorcher tous les holocaustes; c'est pourquoi les Lévites leurs freres les aiderent, jusqu'à ce que l'œuvre fût achevée, & que les *autres* Sacrificateurs se fussent sanctifiez: parce que les Lévites *furent* d'un cœur plus droit que les Sacrificateurs, pour se sanctifier.

35. Et il y eut aussi un grand nombre d'holocaustes, avec les graisses des sacrifices de prospéritez, & avec les aspersions des holocaustes. Ainsi le service de la maison de l'Eternel fut rétabli.

36. Et Ezéchias & tout le peuple se réjouïrent de ce que Dieu avoit disposé le peuple: car la chose fut faite promptement.

CHAPITRE XXX.

La Pâque & la fête des pains sans levain célébrée.

PUis Ezéchias envoya vers tout Israël & tout Juda, & il écrivit même des Lettres à Ephraïm & à Manassé, afin qu'ils vinssent en la maison de l'Eternel à Jérusalem, pour célébrer la Pâque à l'Eternel le Dieu d'Israël.

2. Car le Roi & ses principaux *officiers* avec toute l'assemblée avoient tenu conseil à Jérusalem, de célébrer la Pâque au second mois:

3. A cause qu'ils ne l'avoient pas pû célébrer au temps ordinaire, parce qu'il n'y avoit pas assez de Sacrificateurs sanctifiez, & que le peuple n'avoit pas été assemblé à Jérusalem.

4. Et la chose plut tellement au Roi & à toute l'assemblée,

5. Qu'ils déterminerent de publier par tout Israël, depuis Béersebah jusqu'à Dan, qu'on vînt célébrer la Pâque à l'Eternel le Dieu d'Israël à Jérusalem: car ils ne l'avoient point célébrée depuis long-temps en la maniere qu'il en est écrit.

6. Les courriers donc allerent, avec des Lettres de la part du Roi & de ses principaux *officiers* par tout Israël & Juda, & selon ce que le Roi avoit commandé, en disant; Enfans d'Israël, retournez à l'Eternel le Dieu d'Abraham, d'Isaac, & d'Israël: & il se retournera vers le reste d'entre vous, qui est échappé des mains des Rois d'Assyrie.

7. Et ne soyez point comme vos peres, ni comme vos freres, qui ont péché contre l'Eternel le Dieu de leurs peres; c'est pourquoi il les a livrez pour être un sujet d'étonnement, comme vous voyez.

8. Maintenant ne roidissez point vôtre cou, comme ont fait vos peres: tendez les mains vers l'Eternel, & venez à son Sanctuaire, qu'il a sanctifie pour toûjours, & servez l'Eternel vôtre Dieu: & l'ardeur de sa colere se détournera de vous.

9. Car si vous retournez à l'Eternel, vos freres & vos enfans trouveront grace auprés de ceux qui les ont emmenez prisonniers, & ils retourneront en ce païs, parce que l'Eternel vôtre Dieu est pitoyable & misericordieux: & il ne détournera point sa face de vous, si vous vous retournez à lui.

10. Ainsi les courriers passoient de ville en ville, par le païs d'Ephraïm & de Manassé, & ils allerent même jusqu'à Zabulon: mais on se moquoit d'eux, & on s'en railloit.

11. Toutefois quelques uns d'Aser, & de Manassé, & de Zabulon s'humilierent, & vinrent à Jérusalem.

12. La main de l'Eternel fut aussi sur Juda, pour leur donner un même cœur, afin qu'ils executassent le commandement du Roi & des principaux, selon la parole de l'Eternel.

13. C'est pourquoi il s'assembla un grand peuple à Jérusalem, pour célébrer la fête solemnelle des pains sans levain, au second mois, de sorte qu'il y eut une fort grande assemblée.

14. Et ils se leverent, & ôterent les

les autels qui étoient à Jérusalem: ils ôterent aussi tous les tabernacles, dans lesquels on faisoit des encensemens, & les jetterent au torrent de Cédron.

15. Puis on égorgea la Pâque, le quatorzieme jour du second mois: car les Sacrificateurs & les Lévites avoient eu honte, & s'étoient sanctifiez, & ils avoient apporté des holocaustes dans la maison de l'Eternel.

16. C'est pourquoi ils se tinrent en leur place, selon leur charge, conformement à la Loi de Moyse, homme de Dieu: & les Sacrificateurs répandoient le sang, *le prenant* des mains des Lévites.

17. Car il y en avoit une grande partie dans cette assemblée, qui ne s'étoient point sanctifiez; c'est pourquoi les Lévites eurent la charge d'égorger les Pâques pour tous ceux qui n'étoient point nets, afin de les sanctifier à l'Eternel.

18. Car une grande partie du peuple, *savoir* la plupart de ceux d'Ephraïm, de Manassé, d'Issacar, & de Zabulon ne s'étoient point nettoyez, & ils mangerent la Pâque autrement qu'il n'en est écrit; mais Ezéchias pria pour eux, en disant: L'Eternel, qui est bon, tienne pour faite la propiciation,

19. De quiconque a tourné tout son cœur, pour rechercher Dieu l'Eternel le Dieu de ses peres, bien qu'il ne soit pas *nettoyé* selon la purification du Sanctuaire.

20. Et l'Eternel exauça Ezéchias, & guérit le peuple.

21. Les enfans d'Israël donc qui se trouverent à Jérusalem, célébrerent la fête solemnelle des pains sans levain pendant sept jours avec une grande joye; & les Lévites & les Sacrificateurs louoient l'Eternel chaque jour, avec des instrumens qui resonnoient à *la louange de* l'Eternel.

22. Et Ezéchias parla à tous les Lévites qui étoient entendus dans tout ce qui *concerne le service de* l'Eternel, *il leur parla, dis-je,* selon leur cœur; & ils mangerent *des sacrifices* dans la fête solemnelle pendant sept jours, offrant des sacrifices de prospéritez, & louant l'Eternel le Dieu de leurs peres.

23. Et toute l'assemblée résolut de célébrer sept autres jours: & ainsi ils célébrérent sept *autres* jours en joye.

24. Car Ezéchias Roi de Juda fit présent à l'assemblée, de mille veaux & de sept mille moutons: les principaux aussi firent présent à l'assemblée de mille veaux, & de dix mille moutons: & beaucoup de Sacrificateurs se sanctifierent.

25. Et toute l'assemblée de Juda se réjouït, avec les Sacrificateurs & les Lévites, & toute l'assemblée aussi, qui étoit venue d'Israël, & les étrangers qui étoient venus du païs d'Israël, & qui habitoient en Juda.

26. Et il y eut une grande joye dans Jérusalem; car depuis le temps de Salomon, fils de David Roi d'Israël, il ne s'étoit point fait dans Jérusalem une telle chose.

27. Puis les Sacrificateurs Lévites se leverent, & bénirent le peuple; & leur voix fut exaucée, car leur priere parvint jusqu'aux cieux, la sainte demeure de l'Eternel.

CHAPITRE XXXI.

Divers réglemens faits par Ezéchias.

OR si-tôt qu'on eut achevé toutes ces choses, tous ceux d'Israël qui s'étoient trouvez là, allerent par les villes de Juda, & briserent les statues, & couperent les bôcages, & démolirent les hauts lieux, & les autels de tout Juda & Benjamin, & ils en firent de même en Ephraïm & en Manassé, jusqu'à détruire tout: puis tous les enfans d'Israël retournerent chacun en sa possession dans leurs villes.

2. Ezéchias aussi rétablit les départemens des Sacrificateurs & des Lévites, selon les départemens qui en avoient été faits, chacun selon son ministere, tant les Sacrificateurs, que les Lévites, pour les holocaustes, & pour les sacrifices de prospéritez, afin de faire le service, de célebrer, & de chanter les louanges *de Dieu* aux portes du camp de l'Eternel.

3. Il fit aussi une ordonnance, par laquelle le Roi seroit chargé d'une contribution, prise de ses finances pour les holocaustes, *savoir* pour les holocaustes du matin & du soir & pour les holocaustes des Sabbats, & des nouvelles lunes, & des fêtes solemnelles, selon qu'il est écrit dans la Loi de l'Eternel.

4. Et il dit au peuple, savoir aux habitans de Jérusalem, qu'ils donnassent la portion des Sacrificateurs & des Lévites, afin qu'ils prissent courage *pour observer* la Loi de l'Eternel.

5. Et si-tot que la chose fut publiée, les enfans d'Israël apporterent en abondance les prémices du froment, du vin, de l'huile, du miel, & de tout le provenu des champs, ils apporterent, dis-je, les dixmes de toutes ces choses en abondance.

6. Et les enfans d'Israël & de Juda, qui habitoient dans les villes de Juda, apporterent aussi les dixmes du gros & du menu bétail, & les dixmes des choses saintes, qui étoient consacrées à l'Eternel leur Dieu: & les mirent par monceaux.

7. Ils commencerent au troisieme mois de faire les premiers monceaux, & au septieme mois ils les acheverent.

8. Alors Ezéchias & les principaux vinrent, & virent les monceaux, & bénirent l'Eternel & son peuple d'Israël.

9. Puis Ezéchias s'informa aux Sacrificateurs & aux Lévites touchant ces monceaux.

10. Et Hazaria le principal Sacrificateur, qui étoit de la famille de Tsadoc, lui répondit, & *lui* dit; Depuis qu'on a commencé d'apporter des offrandes dans la maison de l'Eternel, nous avons mangé, & nous avons été rassasiez, & il en est resté en grande abondance; car l'Eternel a béni son peuple, & cette grande quantité est ce qu'il y a eu de reste.

11. Alors Ezéchias commanda qu'on préparât des chambres dans la maison de l'Eternel: & ils les préparerent.

12. Puis ils porterent dedans fidélement les offrandes, & les dixmes, & les choses consacrées, & Conania Lévite en eut l'intendance, & Simhi son frere étoit commis sous lui.

13. Et Jehiel, Hazaria, Nahath, Hasaël, Jérimoth, Jozabad, Eliel, Jismacia, Mahath, & Bénaia étoient commis sous la conduite de Conania, & de Simhi son frere, par le commandement du Roi Ezéchias, & de Hazaria Gouverneur de la maison de Dieu.

14. Et Coré fils de Jimna Lévite, qui étoit portier vers l'Orient, avoit la charge des choses qui étoient volontairement offertes à Dieu pour fournir l'offrande élevée de l'Eternel, & les choses trés-saintes.

15. Et il avoit sous sa conduite Heden, Minjamin, Jesuah, Semahhia,

ia, Amaria, & Secania, * dans les villes des Sacrificateurs, ayant cette charge d'ordinaire, pour distribuer les portions à leurs freres, tant aux plus petits qu'aux plus grands. * *Jos.* 21: 9, 10.

16. Outre cela on fit un dénombrement, selon les généalogies des mâles d'entre eux, depuis ceux de trois ans, & au dessus, *savoir* de tous ceux qui entroient dans la maison de l'Eternel, pour y faire ce qu'il y falloit faire chaque jour, selon leur ministere & leurs charges, suivant leurs départemens:

17. Et outre le dénombrement que l'on fit des Sacrificateurs, selon leur généalogie & selon la maison de leurs peres, & des Lévites, depuis ceux de vingt ans & au dessus, selon leurs departemens;

18. On fit aussi un dénombrement selon leurs généalogies, de toutes leurs familles, de leurs femmes, de leurs fils, & de leur filles, pour toute l'assemblée: car sous leur assûrance ils se sanctifioient avec soin.

19. Et quant aux enfans d'Aaron Sacrificateurs, qui étoient par les champs & par les fauxbourgs de leurs villes, dans chaque ville, il y avoit des gens nommez par leur nom, pour distribuer la portion à tous les mâles des Sacrificateurs, & à tous ceux des Lévites, dont on avoit fait le dénombrement selon leur généalogie.

20. Ezéchias en fit ainsi par tout Juda, & il fit ce qui est bon, & droit, & véritable, en la présence de l'Eternel son Dieu.

21. Et il travailla de tout son cœur, dans tout l'ouvrage qu'il entreprit, pour le service de la maison de Dieu, & dans la Loi, & dans les commandemens, recherchant son Dieu: & il prospéra.

CHAPITRE XXXII.

L'Armée de Sanchérib sommant Jérusalem, détruite par l'Ange. Faits & mort d'Ezéchias.

APrés * ces choses, & lors qu'elles furent bien établies, Sanchérib Roi des Assyriens vint, & entra en Judée, & se campa contre les villes fortes, faisant son compte de les séparer pour les avoir l'une aprés l'autre. * *Esa.* 36.

2. Et Ezéchias voyant que Sancherib étoit venu, & que sa face étoit tournée contre Jérusalem pour y faire la guerre:

3. Il prit conseil avec ses principaux *officiers*, & ses plus vaillans hommes, de boucher les eaux des fontaines qui étoient hors de la ville, & ils l'aiderent à le faire.

4. Car un grand peuple s'assembla, & ils boucherent toutes les fontaines, & le torrent qui se répandoit par le païs, disant; Pourquoi les Rois des Assyriens trouveroient ils à leur venue abondance d'eaux?

5. Il se fortifia aussi, & bâtit toute la muraille où l'on avoit fait brêche, & l'éleva jusqu'aux tours, & il *bâtit* une autre muraille par dehors, & répara Millo en la Cité de David, & fit faire beaucoup de javelots, & de boucliers.

6. Et il ordonna des capitaines de guerre sur le peuple, & les assembla auprés de lui, dans la place de la porte de la ville, & leur parla selon leur cœur, en disant;

7. Fortifiez-vous & vous renforcez: ne craignez point, & ne soyez point effrayez à cause du Roi des Assyriens, & de toute la multitude qui est avec lui; car un plus puissant que *tout ce qui est* avec lui, est avec nous,

8. Le bras de la chair est avec lui, mais l'Eternel nôtre Dieu est avec nous, pour nous aider, & pour conduire nos batailles; Et le peuple se rassûra sur les paroles d'Ezéchias Roi de Juda.

9. *Aprés ces choses Sancherib Roi des Assyriens, étant *encore* devant Lakis, & ayant avec lui toutes les forces de son Royaume, envoya ses serviteurs à Jérusalem, vers Ezéchias Roi de Juda, & vers tous les Juifs qui étoient à Jérusalem, pour *leur* dire: * 2. *Rois* 18: 17.

10. Ainsi a dit Sanchérib Roi des Assyriens; Sur quoi vous assûrez-vous, que vous démeuriez à Jérusalem pour être assiégez?

11. *Ezéchias ne vous induit-il pas à vous exposer à la mort, par la famine & par la soif, en disant; L'Eternel nôtre Dieu nous délivrera de la main du Roi des Assyriens? * *Esa.* 36: 14, 15, 18.

12. Cet Ezéchias n'a-t-il pas ôté les hauts lieux & les autels de l'Eternel, & n'a-t-il pas commandé à Juda & à Jérusalem, en disant; Vous vous prosternerez devant un *seul* autel, & vous ferez fumer sur *cet autel* vos sacrifices?

13. Ne savez-vous pas ce, que nous avons fait moi & mes ancêtres à tous les peuples des païs? Les dieux des nations de *divers* païs ont-ils pû en aucune maniere délivrer leur païs de ma main?

14. Qui sont ceux de tous les dieux de ces nations, que mes ancêtres ont entierement détruites, qui ayent délivré leur peuple de ma main, *pour croire* que vôtre Dieu vous puisse délivrer de ma main?

15. Maintenant donc qu'Ezéchias ne vous abuse point, & qu'il ne vous séduise plus de cette maniere, & ne le croyez pas: car si aucun dieu, de quelque nation, ou de quelque Royaume que ç'ait été, n'a pû délivrer son peuple de ma main, ni de la main de mes ancêtres, combien moins vôtre Dieu pourra-t-il vous délivrer de ma main?

16. Ses serviteurs parlerent encore davantage contre l'Eternel Dieu, & contre Ezechias son serviteur.

17. Il écrivit aussi des lettres pour blasphemer l'Eternel le Dieu d'Israël, & pour parler ainsi contre lui; Comme les dieux des nations de *divers* païs n'ont pû délivrer leur peuple de ma main, ainsi le Dieu d'Ezéchias ne pourra point délivrer son peuple de ma main.

18. *Ces envoyez* crierent aussi à haute voix en Langue Judaïque au peuple de Jérusalem qui étoit sur les murailles, pour leur donner de la crainte & les épouvanter, afin de prendre la ville.

19. Et ils parlerent * du Dieu de Jérusalem, comme des dieux des peuples de la terre, qui ne sont qu'un ouvrage de mains d'homme. * *Esa.* 7: 19.

20. C'est pourquoi le Roi Ezéchias & Esaïe le Prophete fils d'Amots prierent *Dieu* pour ce sujet, & crierent vers les Cieux.

21. Et l'Eternel envoya un Ange, qui extermina entierement tous les hommes forts & vaillans, & les Chefs, & les capitaines, qui étoient au camp du Roi des Assyriens, de sorte qu'il s'en retourna tout confus en son païs. *Et lors qu'il fut entré dans la maison de son dieu, ceux qui étoient sortis de ses propres entrailles le tuerent avec l'épée. * *Esa.* 37: 38.

22. Ainsi l'Eternel délivra Ezéchias & les habitans de Jérusalem de la main de Sanchérib Roi des Assyriens, & de la main de tous

ceux-là, & leur donna moyen d'aller par tout à l'environ.

23. Et plusieurs apporterent des présens à l'Eternel dans Jérusalem, & des choses exquises à Ezéchias Roi de Juda : de sorte qu'aprés cela il fut élevé, à la vûe de toutes les nations.

24. En ces jours-là Ezéchias fut malade jusqu'à la mort, & il pria l'Eternel, qui l'exauça, & lui donna un signe.

25. Mais Ezéchias ne fut pas reconnoissant du bienfait qu'il avoit reçu ; car son cœur fut élevé, c'est pourquoi il y eut indignation contre lui, & contre Juda & Jérusalem.

26. Mais Ezéchias s'humilia de ce qu'il avoit élevé son cœur, tant lui que les habitans de Jérusalem : c'est pourquoi l'indignation de l'Eternel ne vint point sur eux durant les jours d'Ezéchias.

27. Ezéchias donc eut de grandes richesses & une grande gloire, & amassa des trésors d'argent, d'or, de pierres précieuses, de choses aromatiques, de boucliers, & de toute sorte de vaisselle précieuse.

28. Et il fit des magazins pour la récolte du froment, du vin, & de l'huile : & des étables pour toute sorte de bêtes, & des rangées dans les étables :

29. Il se fit aussi des villes, & il acquit des troupeaux du gros & du menu bétail en abondance : car Dieu lui avoit donné de fort grandes richesses.

30. Ezéchias boucha aussi le haut canal des eaux de Guihon, & en conduisit les eaux droit en bas, vers l'Occident de la Cité de David. Ainsi Ezechias prospéra dans tout ce qu'il fit.

31. Mais lors que les ambassadeurs des Princes de Babylone, qui avoient envoyé vers lui, pour s'enquerir du miracle qui étoit arrivé sur la terre, *furent venus vers lui*, Dieu l'abandonna pour l'éprouver, afin de connoître tout ce qui étoit en son cœur.

32. Le reste des actions d'Ezéchias, & ses gratuïtez, voilà elles sont écrites dans la Vision d'Esaïe le Prophete fils d'Amots, outre ce *qui en est écrit* au Livre des Rois de Juda & d'Israël.

33. Puis Ezéchias s'endormit avec ses peres, & on l'ensévelit au plus haut des sépulcres des fils de David ; & tout Juda & Jérusalem lui firent honneur en sa mort, & Manassé son fils regna en sa place.

CHAPITRE XXXIII.

Faits & Mort de Manassé & d'Amon Idolatres.

MAnassé *étoit âgé de douze ans quand il commença à regner, & il regna cinquante-cinq ans à Jérusalem. *2. *Rois* 21 : 1.

2. Et il fit ce qui est déplaisant à l'Eternel, selon les abominations des nations, que l'Eternel avoit chassées de devant les enfans d'Israël.

3. Car il rebâtit les hauts lieux qu'Ezéchias son pere avoit démolis, & redressa les autels des Bahalins, & fit des bocages, & se prosterna devant toute l'armée des cieux, & les servit.

4. Il bâtit aussi des autels dans la maison de l'Eternel, de laquelle l'Eternel avoit dit ; Mon Nom sera dans Jérusalem à jamais :

5. Il bâtit, *dis-je*, des autels à toute l'armée des cieux, dans les deux parvis de la maison de l'Eternel.

6. Et il fit passer ses fils par le feu, dans la vallée du fils de Hinnon, & prognostiquoit le temps, & usoit

usoit de prédictions, & de sortilege ; & il dressa un *oracle d'*esprit de Python, & *eut* des diseurs de bonne avanture : *en un mot* il s'adonna extrémement à faire ce qui est déplaisant à l'Eternel pour l'irriter.

7.* Il posa aussi une image taillée, qu'il avoit faite pour une representation, en la maison de Dieu, de laquelle Dieu avoit dit à David & à Salomon son fils : Je mettrai à perpétuité mon Nom dans cette maison, & dans Jérusalem, que j'ai choisie d'entre toutes les Tribus d'Israël. * *Deut.* 16 : 22.

8. Et je ne ferai plus sortir Israël de la terre que j'ai assignée à leurs peres, pouvû seulement qu'ils prennent garde à faire tout ce que je leur ai commandé par le moyen de Moyse, *c'est-à-dire* toute la Loi, & les statuts, & les ordonnances.

9. Manassé donc fit égarer Juda & les habitans de Jérusalem, jusqu'à faire pis que les nations que l'Eternel avoit exterminées de devant les enfans d'Israël.

10. Et l'Eternel parla à Manassé, & à son peuple ; mais ils n'y voulurent point entendre.

11. *C'est pourquoi l'Eternel fit venir contr'eux les capitaines de l'armée du Roi des Assyriens, qui prirent Manassé dans des haliers, & le lierent de doubles chaînes d'airain, & l'emmenerent à Babylone. * *Deut.* 28 : 36.

12. Et dés qu'il fut en angoisse, il supplia l'Eternel son Dieu, & s'humilia fort devant le Dieu de ses peres.

13. Il lui adressa donc ses supplications, & *Dieu* fléchi par ses prieres, exauça sa supplication, & le fit retourner à Jérusalem dans son Royaume : & Manassé reconnut que l'Eternel est celui qui est Dieu.

14. Aprés cela il bâtit la muraille de dehors pour la Cité de David vers l'Occident de Guihon, dans la vallée, & jusqu'à l'entrée de la porte des poissons, & il environna Hophel, & l'éleva beaucoup : puis il établit des capitaines de l'armée dans toutes les villes fortes de Juda.

15. Et il ôta de la maison de l'Eternel l'Idole, & les dieux des étrangers, & tous les autels, qu'il avoit bâtis sur la montagne de la maison de l'Eternel, & à Jérusalem, & les jetta hors de la ville.

16. Puis il rebâtit l'autel de l'Eternel, & y sacrifia des sacrifices de prospéritez, & de louange, & il commanda à Juda de servir l'Eternel le Dieu d'Israël.

17. Toutefois le peuple sacrifioit encore dans les hauts lieux, mais c'étoit seulement à l'Eternel leur Dieu.

18. Le reste des faits de Manassé, & la priere qu'il fit à son Dieu, & les paroles des Voyans, qui parloient à lui au Nom de l'Eternel le Dieu d'Israël, voilà, toutes ces choses sont *écrites* parmi les actions des Rois d'Israël.

19. Et sa priere, & comment *Dieu* fut fléchi par ses prieres, tout son péché, & son crime, & les places dans lesquelles il bâtit des hauts lieux, & dressa des bocages, & des images taillées, avant qu'il se fût humilié, voilà, toutes ces choses sont écrites dans les paroles des Voyans.

20. Puis Manassé s'endormit avec ses peres, & on l'ensévelit dans sa maison : & Amon son fils regna en sa place.

21. Amon *étoit* âgé de vingt-deux ans* quand il commença à

regner, & il regna deux ans à Jérusalem.

22. Et il fit ce qui est déplaisant à l'Eternel, comme avoit fait Manassé son pere : car Amon sacrifia à toutes les images taillées que Manassé son pere avoit faites, & les servit.

23. Mais il ne s'humilia point devant l'Eternel, comme s'étoit humilié Manassé son pere, mais se rendit coupable de plus en plus.

24. Et ses serviteurs ayant fait une conspiration contre lui, le firent mourir dans sa maison.

25. Mais le peuple du païs frappa tous ceux, qui avoient conspiré contre le Roi Amon : & le peuple du païs établit pour Roi en sa place Josias son fils.

CHAPITRE XXXIV.

Reformation de Josias. Hulda Prophetesse.

JOsias *étoit* âgé de huit ans quand il commença à regner, & il regna trente & un an à Jérusalem.

2. Il fit ce qui est droit devant l'Eternel, & suivit la voye de David son pere, & ne s'en détourna, ni à droit ni à gauche.

3. Et la huitieme année de son regne, lors qu'il étoit jeune, il commença à rechercher le Dieu de David son pere, & en la douzieme année il commença à *nettoyer Juda & Jérusalem des hauts lieux, des bocages, & des images de taille & de fonte. *1. *Rois* 13 : 2.

4. Et on démolit en sa présence les autels des Bahalins, & on mit en pieces les tabernacles qui étoient en haut au dessus d'eux : il coupa aussi les bocages, & brisa les images de taille & de fonte, & les ayant réduites en poudre, il répandit cette poudre sur les tombeaux de ceux qui leur avoient sacrifié.

5. Il brûla aussi les os de Sacrificateurs sur leurs autels ; & purifia Juda & Jérusalem.

6. Il fit la même chose dans les villes de Manassé, d'Ephraïm, & de Siméon, & jusqu'à Nephthali, tout autour, avec leurs propres marteaux.

7. Il abbâtit les autels & les bôcages, & brisa les images jusqu'à les reduire en poudre, & mit en pieces tous les tabernacles par tout le païs d'Israël ; puis il revint à Jérusalem.

8. Et la dix-huitieme année de son regne, depuis qu'il eut nettoyé le païs, & le Temple, il envoya Saphan fils d'Atsalja, & Mahaséja le capitaine de la ville, & Joah fils de Joachaz, commis sur les registres, pour réparer la maison de l'Eternel son Dieu.

9. Et ils vinrent vers Hilkija le grand Sacrificateur, & on délivra l'argent qu'on apportoit dans la maison de Dieu, lequel les Lévites, gardes des vaisseaux, avoient amassé de la main de Manassé, & d'Ephraïm, & de tout le reste d'Israël, & de tout Juda, & de Benjamin : puis il s'en retournerent à Jérusalem :

10. On le délivra, *dis-je*, entre les mains de ceux, qui avoient la charge de l'ouvrage, & qui étoient commis sur la maison de l'Eternel : & ceux qui avoient la charge de l'ouvrage, & qui travailloient dans la maison de l'Eternel, le distribuoient pour refaire & réparer le Temple.

11. Et ils le distribuoient aux charpentiers & aux massons, pour achetter des pierres de taille, & du bois pour les lambris, & pour planchéïer les maisons, que les Rois de Juda avoient gâtées.

12. Et ces gens-là s'employoient fidelement à cet ouvrage. Or Jahath & Hobadia Lévites, d'entre les enfans de Mérari, étoient commis sur eux : & Zacharie & Mesullam, d'entre les enfans de Kéhathites *avoient la charge* de les solliciter *au travail* : & ces Lévites étoient tous intelligens dans les instrumens de musique.

13. *Il y en avoit* aussi *qui étoient commis* sur ceux qui portoient les faix, & des solliciteurs sur tous ceux qui vacquoient à l'ouvrage dans quelque service que ce fût : les scribes, les prévôts, & les portiers étoient d'entre les Lévites.

14. Or comme on tiroit l'argent qui avoit été apporté dans la maison de l'Eternel, Hilkija le Sacrificateur *trouva le Livre de la Loi de l'Eternel, donnée par le moyen de Moyse. *2. *Rois* 22 : 8.

15. Alors Hilkija prenant la parole dit à Saphan le Secretaire ; J'ai trouvé le Livre de la Loi dans la maison de l'Eternel. Et Hilkija donna le Livre à Saphan.

16. Et Saphan apporta le Livre au Roi ; & il fit le rapport de tout au Roi, en disant ; Tes serviteurs font tout ce qu'on leur a donné à faire :

17. Et ils ont amassé l'argent qui a été trouvé dans la maison de l'Eternel, & l'ont livré entre les mains des commissaires, & entre les mains de ceux qui ont la charge de l'ouvrage.

18. Saphan le Secretaire fit aussi entendre au Roi, en disant ; Hilkija le Sacrificateur m'a donné un Livre : & Saphan le lut devant le Roi.

19. Et il arriva, que dés que le Roi eut entendu les paroles de la Loi, il déchira ses vêtemens :

20. Et commanda à Hilkija, à Ahikam fils de Saphan, à Habdon fils de Mica, à Saphan le Secretaire, & à Hasaja serviteur du Roi, en disant ;

21. Allez, enquerez-vous de l'Eternel pour moi, & pour ce qui est de reste en Israël, & en Juda, touchant les paroles de ce Livre qui a été trouvé ; car la colere de l'Eternel est grande, & elle a fondu sur nous, parce que nos peres n'ont point gardé la parole de l'Eternel, pour faire selon tout ce qui est écrit dans ce Livre.

22. Hilkija donc & les gens du Roi s'en allerent vers Hulda la Prophetesse, femme de Sallum, fils de Tokhath, fils de Hasra, Garde des vêtemens, laquelle demeuroit à Jérusalem au college, & lui parlerent selon ces choses.

23. Et elle leur répondit ; Ainsi a dit l'Eternel le Dieu d'Israël ; Dites à l'homme qui vous a envoyez vers moi :

24. Ainsi a dit l'Eternel ; Voici, je m'en vais faire venir du mal sur ce lieu-ci & sur ses habitans, *savoir* toutes les exécrations du serment, qui sont écrites au Livre qu'on a lû devant le Roi de Juda.

25. Parce qu'ils m'ont abandonné, & qu'ils ont fait des encensemens aux autres dieux, pour m'irriter par toutes les œuvres de leurs mains, ma colere a fondu sur ce lieu-ci, & elle ne sera point éteinte.

26. Mais quant au Roi de Juda, qui vous a envoyez pour s'enquerir de l'Eternel, vous lui direz ainsi ; l'Eternel le Dieu d'Israël dit ainsi, touchant les paroles que tu as entendues.

27. Parce que ton cœur s'est amolli, & que tu t'és humilié devant Dieu, quand tu as entendu ces paroles contre ce lieu-ci, & contre ses habitans, & que t'étant humilié devant moi, tu as déchiré tes

tes vêtemens, & as pleuré devant moi, je t'ai aussi exaucé, dit l'Eternel.

28. Voici, je vais te retirer avec tes peres, & tu seras retiré dans tes sépulcres en paix, & tes yeux ne verront point tout ce mal, que je vais faire venir sur ce lieu-ci, & sur ses habitans: & ils rapporterent le tout au Roi.

29. Alors le Roi envoya assembler tous les Anciens de Juda & de Jérusalem.

30. Et le Roi monta en la maison de l'Eterne', avec tous les hommes de Juda, & les habitans de Jérusalem, & les Sacrificateurs & les Lévites, & tout le peuple, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, & on lut devant eux toutes les paroles du Livre de l'alliance, qui avoit été trouvé dans la maison de l'Eternel.

31. Et le Roi se tint debout en sa place, & traita devant l'Eternel cette alliance-ci, qu'ils suivroient l'Eternel, & qu'ils garderoient ses commandemens, ses témoignages, & ses statuts, *chacun* de tout son cœur, & de toute son ame, en faisant les paroles de l'alliance écrites dans ce Livre.

32. Et il fit tenir debout tous ceux, qui se trouverent à Jérusalem & en Benjamin: & ceux qui étoient à Jérusalem firent selon l'alliance de Dieu, le Dieu de leurs peres.

33. Josias donc ôta de tous les païs, qui *appartenoient* aux enfans d'Israël, toutes les abominations; & obligea tous ceux qui se trouverent en Israël, à servir l'Eternel leur Dieu: & ils ne se détournerent point de l'Eternel, le Dieu de leurs peres, pendant qu'il vécut.

CHAPITRE XXXV.

Pâque célébrée par Josias, qui est tué par Pharaon-Neco.

OR Josias célébra la Pâque à l'Eternel dans Jérusalem, & on égorgea la Pâque, le quatorzieme jour du premier mois.

2. Et il établit les Sacrificateurs en leurs charges, & les encouragea au service de la maison de l'Eternel.

3. Il dit aussi aux Lévites qui enseignoient tout Israël, & qui étoient saints à l'Eternel: Laissez l'Arche sainte au Temple que Salomon fils de David Roi d'Israël a bâti, vous n'avez plus la charge de la porter sur vos épaules, maintenant servez l'Eternel vôtre Dieu, & son peuple d'Israël.

4. Et rangez-vous par les maisons de vos péres, selon vos départemens, & selon la description qui a été faite par David Roi d'Israël, & la description faite par Salomon son fils.

5. Et aidez vos freres les enfans du peuple, dans le Sanctuaire, selon les départemens des maisons des peres, & selon que chaque famille des Lévites est partagée.

6. Et égorgez la Pâque. Sanctifiez-vous donc, & en apprêtez à vos freres, afin qu'ils la puissent faire selon la parole que l'Eternel a donnée par le moyen de Moyse.

7. Et Josias fit présent à ceux du peuple qui se trouverent-là, d'un troupeau d'agneaux & de chevreaux, au nombre de trente mille, le tout pour faire la Pâque, & de trois mille bœufs; & ces choses-là étoient des biens du Roi.

8. Ses principaux *officiers* firent aussi de leur bon gré un présent pour le peuple, aux Sacrificateurs & aux Lévites: & Hilkija, Zacharie, & Jehiel, conducteurs de la maison de Dieu, donnerent aux Sacrificateurs, pour faire la Pâque, deux

deux mille six cens *agneaux ou chevreaux*, & trois cens bœufs.

9. Et Conania, Semahia, & Nathanaël ses freres, & Hasabia, Jehiel, & Jozahad, qui étoient les principaux des Lévites, en présenterent cinq mille aux autres, pour faire la Pâque, & cinq cens bœufs.

10. Ainsi le service étant tout préparé, les Sacrificateurs se tinrent en leurs places, & les Lévites en leurs départemens, selon le commandement du Roi.

11. Puis on égorgea la Pâque, & les Sacrificateurs répandoient *le sang, le prenant* de leurs mains, & les Lévites écorchoient.

12. Et comme ils les distribuoient selon les départemens des maisons des peres de ceux du peuple, ils mirent à part l'holocauste pour l'offrir à l'Eternel, selon qu'il est écrit au Livre de Moyse; & ils en firent ainsi des bœufs.

13. Ils* rôtirent donc la Pâque au feu, selon la coûtume, mais ils cuisirent dans des chaudieres, des chauderons, & des poëles, les choses consacrées, & les firent courir parmi tout le peuple. *Ex. 12: 8, 9.

14. Puis ils apprêterent *ce qu'il falloit* pour eux, & pour les Sacrificateurs: car les Sacrificateurs, enfans d'Aaron, *avoient été occupez* jusqu'à la nuit en l'oblation des holocaustes & des graisses: c'est pourquoi les Lévites apprêterent *ce qu'il falloit* pour eux, & pour les Sacrificateurs, enfans d'Aaron.

15. Et les chantres, enfans d'Asaph, se tinrent en leur place, selon le commandement de David, & d'Asaph, avec *les enfans* d'Héman, & de Jéduthun, le Voyant du Roi; les portiers, aussi étoient à chaque porte, & il n'étoit pas besoin qu'ils se détournassent de leur ministere, car les Lévites leurs freres apprêtoient *ce qu'il falloit* pour eux.

16. Et ainsi tout le service de l'Eternel en ce jour-là fut reglé pour faire la Pâque, & pour offrir les holocaustes sur l'autel de l'Eternel, selon le commandement du Roi Josias.

17. Les enfans d'Israël donc qui s'y trouverent, célébrerent la Pâque en ce temps-là, & ils célébrerent aussi la fête solemnelle des pains sans levain, pendant sept jours.

18. *Or on n'avoit point célébré en Israël de Pâque semblable à celle-là, depuis les jours de Samuel le Prophete: & nul des Rois d'Israël n'avoit jamais célébré une telle Pâque comme fit Josias, avec les Sacrificateurs & les Lévites, & tout Juda & Israël, qui s'y étoient trouvez avec les habitans de Jérusalem. *2. *Rois* 23: 22.

19. Cette Pâque fut célébrée la dix-huitieme année du regne de Josias.

20. Aprés tout cela, & aprés que Josias eut retabli *l'ordre du Temple*, *Necò Roi d'Egypte monta pour faire la guerre à Carkémis sur l'Ephrate; & Josias s'en alla à sa rencontre. *Jér. 46: 2.

21. Mais *Necò* envoya vers lui des messagers, pour lui dire; Qu'y a-t-il entre moi & toi, Roi de Juda? Quant à toi, ce n'est pas à toi que j'en veux aujourd'hui, mais à une maison qui me fait la guerre, & Dieu m'a dit que je me hâtasse. Désiste-toi donc de venir contre Dieu, qui est avec moi, afin qu'il ne te détruise.

22. Mais Josias ne voulut point se détourner de lui, mais se déguisa pour combattre contre lui, & il n'écouta point les paroles de Necò

qui procedoient de la bouche de Dieu : il vint donc pour combattre dans la campagne de Méguiddo.

23. Et les archers tirerent contre le Roi Josias, & le Roi dit à ses serviteurs ; Otez moi d'ici ; car on m'a fort blessé.

24. Et ses serviteurs l'ôterent du chariot, & le mirent sur un second chariot qu'il avoit, & le menerent à Jérusalem, où il mourut : & il fut enseveli dans les sépulcres de ses peres, & tous ceux de Juda & de Jérusalem menerent deuil sur Josias.

25. Jérémie aussi fit des lamentations sur Josias, & tous les chanteurs & toutes les chanteuses en parlerent dans leurs lamentations sur Josias, & ces *lamentations se sont conservées* jusqu'à ce jour, ayant été données en ordonnance à Israël. Or voici ces choses sont écrites dans les lamentations.

26. Et le reste des faits de Josias, & ses gratuïtez, selon ce qui est écrit dans la Loi de l'Eternel ;

27. Ses faits, *dis-je*, premiers & derniers, voilà ils *sont* écrits aux Livres des Rois d'Israël & de Juda.

CHAPITRE XXXVI.

Jéhoachaz. Jéhojakim. Jehojachin. Sedécias. Transport du peuple en Babylone.

ALors le peuple du païs prit Jéhoachaz fils de Josias, & on l'établit Roi à Jérusalem, en la place de son pere.

2. Joachaz étoit âgé de vingt & trois ans quand il commena à regner, & il regna trois mois à Jérusalem.

3. Et le Roi d'Egypte le déposa à Jérusalem, & condamna le païs à une amende de cent talens d'argent, & d'un talent d'or.

4. Et le Roi d'Egypte établit pour Roi sur Juda & Jérusalem Eliakim frere de *Joachaz*, & lui changea son nom, *l'appellant* Jéhojakim ; puis Necò prit Joachaz, frere de Jéhojakim, & l'emmena en Egypte.

5. Jéhojakim étoit âgé de vingt-cinq ans quand il commença à regner, & il regna onze ans à Jérusalem, & fit ce qui est déplaisant à l'Eternel son Dieu.

6. Nébucadnetsar Roi de Babylone monta contre lui, & le lia de doubles chaînes d'airain pour le mener à Babylone.

7. Nébucadnetsar emporta aussi à Babylone des vaisseaux de la maison de l'Eternel, & les mit dans son temple à Babylone.

8. Or le reste des faits de Jéhojakim, & ses abominations, lesquelles il fit, & ce qui fut trouvé en lui, voilà ces choses sont écrites au Livre des Rois d'Israël & de Juda, & Jehojachin son fils regna en sa place.

9. Jéhojachin étoit âgé de huit ans quand il commença à regner, & il regna trois mois & dix jours à Jérusalem, & il fit ce qui est déplaisant à l'Eternel.

10. Et l'année suivante le Roi Nébucadnetsar envoya, & le fit emmener à Babylone avec les vaisseaux précieux de la maison de l'Eternel, *& établit pour Roi sur Juda & sur Jérusalem Sedécias son frere. * *Jér.* 37 : 1.

11. Sedécias étoit âgé de vingt & un an quand il commença à regner, & il regna onze ans à Jérusalem.

12. Et fit ce qui est déplaisant à l'Eternel son Dieu, & ne s'humilia point pour *tout ce que lui disoit* Jérémie le Prophete, qui lui parloit de la part de l'Eternel.

13. Et même il se rebella contre le Roi Nébucadnetsar, qui l'avoit fait

fait jurer par *le Nom de* Dieu ; & il roidit son cou, & obstina son cœur pour ne retourner point à l'Eternel le Dieu d'Israël.

14. Pareillement tous les principaux des Sacrificateurs, & le peuple, continuerent de plus en plus à pécher grievement, selon toutes les abominations des nations, & souillerent la maison que l'Eternel avoit sanctifiée dans Jérusalem.

15. Or l'Eternel le Dieu de leurs peres les avoit sommez par ses messagers, qu'il avoit envoyez en toute diligence, parce qu'il étoit touché de compassion envers son peuple, & envers sa demeure.

16. Mais ils se moquoient des messagers de Dieu, & mépriſoient ses paroles, & se jouoient de ses Prophetes, jusqu'à ce que la fureur de l'Eternel s'alluma tellement contre son peuple, qu'il n'y eut plus de remede.

17. C'est pourquoi il fit venir contr'eux le Roi des Caldéens, qui tua leurs jeunes gens avec l'épée, dans la maison de leur Sanctuaire, & il ne fut point touché de compassion envers les jeunes hommes, ni envers les filles, ni envers les vieillards & décrépits : il les livra tous entre ses mains.

18. Et il fit apporter à Babylone tous les vaisseaux de la maison de Dieu, grands & petits, & les trésors de la maison de l'Eternel, & les trésors du Roi, & ceux de ses principaux *officiers*.

19. On brûla aussi la maison de Dieu & on démolit les murailles de Jérusalem : on mit aussi en feu tous ses palais, & on ruina tout ce qu'il y avoit d'exquis.

20. Puis *le Roi de Babylone* transporta à Babylone tous ceux qui étoient échappez de l'épée ; & ils lui furent esclaves, à lui & à ses fils, jusqu'au temps de la Monarchie des Perses.

21. Afin que la parole de l'Eternel, prononcée par Jérémie, fut accomplie, jusqu'à ce que la terre eut pris plaisir à ses Sabbats, & durant tous les jours qu'elle demeura desolée, elle se reposa, pour accomplir les soixante-dix années.

22. *Or la premiere année de Cyrus Roi de Perse, afin que la parole de l'Eternel, prononcée par Jérémie, fût accomplie, l'Eternel excita l'esprit de Cyrus Roi de Perse, qui fit publier dans tout son Royaume, & même par Lettres, en disant : * *Esd.* 1 : 1, 2.

23. Ainsi a dit Cyrus, Roi de Perse ; L'Eternel, le Dieu des cieux m'a donné tous les Royaumes de la terre, & lui même m'a enjoint de lui bâtir une maison à Jérusalem, en Judée. Qui est-ce d'entre vous de tout son peuple *qui s'y veuille employer* ? L'Eternel son Dieu soit avec lui, & qu'il monte.

LE LIVRE D'ESDRAS.

CHAPITRE I.

Edict de Cyrus, & ses liberalitez en faveur des Juifs.

LA premiere année donc de Cyrus Roi de Perse, afin que la parole de l'Eternel, prononcée par Jérémie, fût accomplie, l'Eternel excita l'esprit de Cyrus, Roi de Perse, qui fit publier dans tout son Royaume, & même par Lettres, en disant ;

2. Ainsi a dit Cyrus, Roi de Perse ; L'Eternel le Dieu des cieux m'a donné tous les Royaumes de

la terre, & lui même m'a enjoint de lui bâtir une maison à Jérusalem, qui est en Judée.

3. Qui est-ce d'entre vous de tout son peuple *qui s'y veuille employer*? Que son Dieu soit avec lui, & qu'il monte à Jérusalem, qui est en Judée, & qu'il rebâtisse la maison de l'Eternel le Dieu d'Israël: c'est le Dieu qui habite à Jérusalem.

4. Et quant à tous ceux qui demeureront en arriere, de quelque lieu que ce soit où ils fassent leur séjour, que les gens du lieu où ils demeurent, les soulagent d'argent, d'or, de biens, & de montures, outre ce qu'on offrira volontairement, pour la maison du Dieu qui *habite* à Jérusalem.

5. Alors les Chefs des peres de Juda, de Benjamin, des Sacrificateurs, & des Lévites, se leverent pour conduire tous ceux dont Dieu réveilla l'esprit, afin de remonter pour rebâtir la maison de l'Eternel, qui habite à Jérusalem.

6. Et tous ceux qui étoient à l'entour d'eux les encouragerent, leur fournissant des vaisseaux d'argent, & d'or, des biens, des montures, & des choses exquises, outre tout ce qu'on offrit volontairement.

7. Et le Roi Cyrus tira dehors les vaisseaux de la maison de l'Eternel, que Nebucadnetsar avoit tirez de Jérusalem, & qu'il avoit mis dans la maison de son Dieu.

8. Et Cyrus Roi de Perse, les fit tirer par Mithredath, le tresorier, qui les livra par compte à Sesbatsar, Prince de Juda.

9. Et c'est ici leur nombre, trente bassins d'or, mille bassins d'argent, vingt & neuf coûteaux:

10. Trente plats d'or, quatre cens & dix plats d'argent du second ordre, & d'autres utensiles par milliers.

11. Tous les utensiles d'or & d'argent étoient cinq mille quatre cens. Sesbatsar les fit tous rapporter, quand on fit remonter de Babylone à Jérusalem le peuple qui en avoit été transporté.

CHAPITRE II.

Dénombrement des Chefs en Israël.

OR ce sont ici ceux de la province, qui remonterent de la captivité, d'entre ceux qui avoient été transportez, que Nebucadnetsar Roi de Babylone avoit transportez à Babylone, & qui retournerent à Jérusalem, & en Judée; chacun en sa ville: * *Néh.* 1: 3

2. Qui vinrent avec Zorobabel, Jesuah, Néhemie, Seraja, Rehelaja, Mardochée, Bilsan, Mispat, Bigvaï, Réhun, & Bahana; le nombre, *dis-je*, des hommes du peuple d'Israël fut.

3. Les enfans de Parhos, deux mille cent soixante & douze.

4. Les enfans de Sephatia, trois cens soixante & douze.

5. Les enfans d'Arah, sept cens soixante & quinze.

6. Les enfans de Pahath-Moab, des enfans de Jesuah, & de Joab, deux mille huit cens & douze.

7. Les enfans de Hélam, mille deux cens cinquante-quatre.

8. Les enfans de Zattu, neuf cens quarante-cinq.

9. Les enfans de Zaccaï, sept cens soixante.

10. Les enfans de Bani, six cens quarante-deux.

11. Les enfans de Bebaï, six cens vingt & trois.

12. Les enfans de Hazgad, mille deux cens vingt & deux.

13. Les enfans d'Adonikam, six cens soixante-six.

14. Les

14. Les enfans de Bigvaï, deux mille cinquante-six.

15. Les enfans de Hadin, quatre cens cinquante-quatre.

16. Les enfans d'Ater, *issu* d'Ezéchias, quatre vingts dix-huit.

17. Les enfans de Betsaï, trois cens vingt & trois.

18. Les enfans de Jora, cent & douze.

19. Les enfans de Hasum, deux cens vingt & trois.

20. Les enfans de Guibhar, quatre vingts & quinze.

21. Les enfans de Beth-léhem, six vingts & trois.

22. Les gens de Netopha, cinquante-six.

23. Les gens de Hanathoth, cent vingt & huit.

24. Les enfans de Hazmaveth, quarante-deux.

25. Les enfans de Kiriath-harim de Képhira, & de Béeroth, sept cens quarante-trois.

26. Les enfans de Rama & de Guérah, six cens vingt & un.

27. Les gens de Micmas, cent vingt & deux.

28. Les gens de Beth-el & de Haï, deux cens, vingt & trois.

29. Les enfans de Nebò, cinquante deux.

30. Les enfans de Magbis, cent cinquante-six.

31. Les enfans d'un autre Hélam, mille deux cens cinquante-quatre.

32. Les enfans de Harim, trois cens & vingt.

33. Les enfans de Lod, de Hadid, & d'Onò, sept cens vingt-cinq.

34. Les enfans de Jérico, trois cens quarante-cinq.

35. Les enfans de Senaa, trois mille six cens trente.

36. Des Sacrificateurs. Les enfans de Jédahia, de la maison de Jesuah, neuf cens soixante & treize.

37. Les enfans d'Immer, mille cinquante-deux.

38. Les enfans de Pasur, mille deux cens quarante-sept.

39. Les enfans de Harim, mille & dix-sept

40. Des Lévites. Les enfans de Jésuah, & de Kadmiel, d'entre les enfans de Hodavia, soixante & quatorze.

41. Des chantres. Les enfans d'Asaph, cent vingt-huit.

42. Des enfans des portiers. Les enfans de Sallum, les enfans d'Ater, les enfans de Talmon, les enfans de Hakkub, les enfans de Hatita, les enfans de Sobaï, tous cent trente-neuf.

43. Des Néthiniens. Les enfans de Tsiha, les enfans de Hasupha, les enfans de Tabbahoth,

44. Les enfans de Kéros, les enfans de Sihaha, les enfans de Padon,

45. Les enfans de Lebana, les enfans de Hagaba, les enfans de Hakkub,

46. Les enfans de Hagab, les enfans de Samlaï, les enfans de Hanan,

47. Les enfans de Guiddel, les enfans de Gahar, les enfans de Reaja,

48. Les enfans de Retsin, les enfans de Nekoda, les enfans de Gazam,

49. Les enfans de Huza, les enfans de Paseah, les enfans de Besaï,

50. Les enfans d'Asna, les enfans de Mehunim, les enfans de Nephusiim,

51. Les enfans de Bakbuk, les enfans de Hakupha, les enfans de Harhur,

52. Les enfans de Batsluth, les

enfans

enfans de Méhidah, les enfans de Harſa,

53. Les enfans de Barkos, les enfans de Siſra, les enfans de Témah,

54. Les enfans de Netſiah, les enfans de Hatipha.

55. Des enfans des ſerviteurs de Salomon; les enfans de Sotaï, les enfans de Sophereth, les enfans de Peruda,

56. Les enfans de Jahala, les enfans de Darkon, les enfans de Guiddel,

57. Les enfans de Sepharia, les enfans de Hattil, les enfans de Pokereth-hatſebajim, les enfans d'Ami.

58. Tous les Néthiniens, & les enfans des ſerviteurs de Salomon *furent* trois cens quatre vingts douze.

59. Or ce ſont ici ceux qui monterent de Telmelah, de Tel-harſa, de Kerub, d'Adan, & d'Immer, leſquels ne pûrent montrer la maiſon de leurs peres, ni leur race, & *faire voir* s'ils étoient d'Iſraël.

60. Les enfans de Delaja, les enfans de Tobija, les enfans de Nekoda, ſix cens cinquante & deux.

61. Des enfans des Sacrificateurs: les enfans de Habaia, les enfans de Kots, les enfans de Barzillaï, qui ayant pris pour femme une des filles de Barzillaï Galaadite, fut appellé de leur nom.

62. Ceux-là chercherent leur regiſtre, en recherchant leur généalogie, mais ils n'y furent point trouvez: c'eſt pourquoi ils furent rejettez de la ſacrificature.

63. Et Attirſatha leur dit, qu'ils ne mangeaſſent point des choſes trés-ſaintes, tandis que le Sacrificateur aſſiſteroit avec l'Urim & le Thummim.

64. Tout le peuple enſemble étoit de quarante-deux mille trois cens ſoixante:

65. Sans leurs ſerviteurs & leurs ſervantes, qui étoient ſept mille trois cens trente-ſept: & ils avoient deux cens chantres ou chanteuſes.

66. Ils avoient ſept cens trente-ſix chevaux, & deux cens quarante-cinq mulets,

67. Quatre cens trente-cinq chameaux, & ſix mille ſept cens vingt ânes.

68. Et *quelques-uns* d'entre les Chefs des peres, aprés qu'ils furent venus pour *rebâtir* la maiſon de l'Eternel, qui habite à Jéruſalem, offrant volontairement pour la maiſon de Dieu, afin de la remettre en ſon état,

69. Donnerent au tréſor de l'œuvre, ſelon leur pouvoir, ſoixante & un mille drachmes d'or, & cinq mille mines d'argent, & cent robes de Sacrificateurs.

70. Et ainſi les Sacrificateurs, les Lévites, quelques-uns du peuple, les chantres, les portiers, & les Néthiniens habiterent dans leurs villes, & tous ceux d'Iſraël auſſi dans leurs villes.

CHAPITRE III.

Rétabliſſement du Temple.

OR le ſeptieme mois approchant & les enfans d'Iſraël étant dans leurs villes, le peuple s'aſſembla à Jéruſalem comme ſi ce n'eût été qu'un ſeul homme.

2. Alors Jeſuah, fils de Jotſadak, ſe leva avec ſes freres les Sacrificateurs, & Zorobabel fils de Salathiel, avec ſes freres, & ils bâtirent l'autel du Dieu d'Iſraël, pour y offrir les holocauſtes, ainſi qu'il eſt écrit dans la Loi de Moyſe, homme de Dieu.

3. Et ils poſerent l'autel de Dieu ſur ſon aſſiete, parce qu'ils avoient peur

peur en eux mêmes des peuples du païs; & ils y offrirent des holocauſtes à l'Eternel, les holocauſtes du matin & du ſoir.

4. Ils célébrerent auſſi la fête ſolemnelle des Tabernacles, en la maniere qu'il eſt écrit *dans la Loi*; & ils *offrirent* les holocauſtes chaque jour, *autant qu'il en falloit, ſelon que portoit l'ordinaire de chaque jour: * *Lévit.* 23: 34.

5. Et aprés cela, l'holocauſte continuel, & ceux* des nouvelles lunes, & de toutes les fêtes ſolemnelles de l'Eternel, leſquelles on ſanctifioit, & de tous ceux qui préſentoient une offrande volontaire à l'Eternel, * *Néh.* 10: 33.

6. Dés le premier jour du ſeptieme mois ils commencerent à offrir des holocauſtes à l'Eternel; bien que le Temple de l'Eternel ne fût pas encore fondé.

7. Mais ils donnerent de l'argent aux tailleurs de pierres & aux charpentiers, *ils donnerent* auſſi à manger & à boire, & de l'huile, aux Sidoniens & aux Tyriens, afin qu'ils amenaſſent du bois de cedre du Liban à la mer de Japho, ſelon la permiſſion que Cyrus, Roi de Perſe, leur en avoit donnée.

8. Et la ſeconde année de leur arrivée en la maiſon de Dieu à Jéruſalem, au ſecond mois, Zorobabel, fils de Salathiel, & Jeſuah, fils de Jotſadak, & le reſte de leurs freres, les Sacrificateurs, & les Lévites, & tous ceux qui étoient venus de la captivité à Jéruſalem, commencerent *à fonder le Temple*: & ils établirent des Lévites, depuis l'âge de vingt ans & au deſſus, pour preſſer l'ouvrage de la maiſon de l'Eternel.

9. Et Jeſuah aſſiſtoit avec ſes fils & ſes freres, & Kadmiel avec ſes fils, enfans de Juda, pour preſſer ceux qui faiſoient l'ouvrage en la maiſon de Dieu: & les fils de Hémadad, avec leurs fils & leurs freres, Lévites.

10. Et lors que ceux qui bâtiſſoient fondoient le Temple de l'Eternel, on y fit aſſiſter les Sacrificateurs revêtus, ayant leurs trompettes; & les Lévites, enfans d'Aſaph, avec les cymbales, pour louer l'Eternel, ſelon l'inſtitution de David, Roi d'Iſraël.

11. Et ils s'entrerépondoient en louant & célébrant l'Eternel, *chantant*; Qu'il eſt bon, parce que ſa gratuïté demeure à toûjours ſur Iſraël. Et tout le peuple jetta de grands cris de joye en louant l'Eternel, parce qu'on fondoit la maiſon de l'Eternel.

12. Mais pluſieurs des Sacrificateurs & des Lévites, & des Chefs des peres qui étoient âgez, & qui avoient vû la premiere maiſon ſur ſon fondement, ſe repréſentant cette maiſon-là, pleuroient à haute voix: mais pluſieurs élevoient leur voix avec des cris de réjoüiſſance, & d'allegreſſe.

13. Et le peuple ne pouvoit diſcerner la voix des cris de joye, & d'allegreſſe, d'avec la voix des pleurs du peuple: cependant le peuple jettoit de grands cris de joye, en ſorte que la voix fut entendue bien loin.

CHAPITRE IV.

Le bâtiment du Temple ſuſpendu.

OR les ennemis de Juda & de Benjamin ayant entendu, que ceux qui étoient retournez de la captivité, rebâtiſſoient le Temple à l'Eternel, le Dieu d'Iſraël:

2. Vinrent vers Zorobabel & vers les Chefs des peres, & leur dirent; *Permettez* que nous bâtiſſions avec vous: car nous invoquerons

querons vôtre Dieu comme vous *faites*; auſſi lui avons-nous ſacrifié depuis le temps *d'Ezar-haddon Roi d'Aſſyrie, qui nous a fait monter ici: *2. *Rois* 17: 32.

3. Mais Zorobabel, & Jeſuah, & les autres Chefs des peres d'Iſraël leur *répondirent*; Il n'eſt pas à propos, que vous & nous bâtiſſions la maiſon à nôtre Dieu: mais nous, qui ſommes ici enſemble, nous bâtirons à l'Eternel le Dieu d'Iſraël, ainſi que le Roi Cyrus Roi de Perſe nous l'a commandé.

4. C'eſt pourquoi le peuple du païs rendoit lâches les mains du peuple de Juda, & les effrayoit lors qu'ils bâtiſſoient.

5. Et même ils avoient à leurs gages des gens, qui leur donnoient conſeil afin de diſſiper leur deſſein, pendant tout le temps de Cyrus Roi de Perſe, juſqu'au regne de Darius Roi de Perſe.

6. Car dans le regne d'Aſſuerus au commencement de ſon regne, ils écrivirent une accuſation calomnieuſe contre les habitans de Juda & de Jéruſalem.

7. Et du temps d'Artaxerxes, Bislam, Mithredat, Tabéel, & les autres de ſa compagnie écrivirent à Artaxerxes Roi de Perſe: l'écriture de la copie de la lettre étoit en lettres Syriaques, & couchée en langue Syriaque.

8. Réhum donc, Préſident du conſeil, & Simſaï le Secretaire, écrivirent une Lettre touchant Jéruſalem au Roi Artaxerxes, comme il s'enſuit:

9. Réhum Préſident du conſeil, & Simſaï le Secretaire, & les autres de leur compagnie, Diniens, Apharſatkiens, Tarpeliens, Arphaſiens, Arkeviens, Babyloniens, Suſankiens, Dehayiens, & Helamites;

10. Et les autres peuples que le grand & glorieux Oſnapar avoit tranſportez, & fait habiter dans la ville de Samarie, & les autres qui étoient de deçà le fleuve; de telle datte.

11. C'eſt donc ici la teneur de la Lettre qu'ils lui envoyerent: Au Roi Artaxerxes: Tes ſerviteurs les gens de deçà le fleuve, & de telle datte.

12. Que le Roi ſoit averti que les Juifs, qui ſont montez d'auprés de lui vers nous, ſont venus à Jéruſalem, & qu'ils bâtiſſent la ville rebelle & méchante, & poſent les fondemens des murailles & les relevent,

13. Que maintenant donc le Roi ſoit averti, que ſi cette ville eſt rebâtie, & ſes murailles fondées, ils ne payeront plus de taille, ni de gabelle, ni de péage, & elle cauſera ainſi une grande perte aux revenus du Roi.

14. Et parce que nous ſommes aux gages du Roi, il nous ſeroit mal-ſéant *de voir ce* mépris du Roi: c'eſt pourquoi nous avons envoyé au Roi, & nous lui faiſons ſavoir:

15. Qu'il cherche au Livre des Mémoires de ſes peres, & qu'il trouvera écrit dans ce Livre des Mémoires, & y apprendra que cette ville eſt une ville rebelle, & pernicieuſe aux Rois & aux provinces & que de tout temps on y a fait des complots, & qu'à cauſe de cela cette ville a été détruite.

16. Nous faiſons *donc* ſavoir au Roi, que ſi cette ville eſt rebâtie, & ſes murailles fondées, il n'aura plus de part à ce qui eſt au deçà du fleuve.

17. Et c'eſt ici la réponſe que le Roi envoya à Réhum Préſident du conſeil, & à Simſaï le Secretaire, & aux autres de leur compagnie qui demeuroient à Samarie, & aux autres de deçà le fleuve; Bien vous ſoit, & de telle datte.

18. La teneur des Lettres que vous nous avez envoyées, a été expoſée & lûe devant moi.

19. Et de par moi a été fait mandement, & on a cherché & trouvé, que de tout temps cette ville-là s'éleve contre les Rois, & qu'on y a fait des rebellions & des complots.

20. Et qu'auſſi il y a eu à Jéruſalem des Rois puiſſans, qui ont dominé ſur tous ceux de delà le fleuve, & qu'on leur payoit des tailles, des gabelles, & des péages.

21. Maintenant donc, faites un mandement pour faire ceſſer ces gens-là, afin que cette ville ne ſoit point rebâtie, juſqu'à ce qu'il en ſoit fait un mandement de par moi.

22. Et gardez vous de manquer en ceci: *car* pourquoi croîtroit le dommage au préjudice des Rois?

23. Or quand la teneur des patentes du Roi Artaxerxes eut été lûe en la préſence de Réhum, & de Simſaï le Secretaire, & de ceux de leur compagnie, ils s'en allerent en diligence à Jéruſalem vers les Juifs, & les firent ceſſer avec main forte.

24. Alors l'œuvre de la maiſon de Dieu, qui habite à Jéruſalem, ceſſa, & elle demeura dans cet état juſqu'à la ſeconde anné du regne de Darius Roi de Perſe.

CHAPITRE V.

L'ouvrage du Temple repris.

ALors Aggée Prophete, & Zacharie, fils de Hiddo Prophete, prophétiſoient aux Juifs qui étoient en Juda & à Jéruſalem au Nom du Dieu d'Iſraël, *qui les avoit envoyez* vers eux.

2. Et Zorobabel fils de Salathiel, & Jeſuah fils de Jotſadak, ſe leverent, & commencerent à rebâtir la maiſon de Dieu, qui habite à Jéruſalem: & ils avoient avec eux les Prophetes de Dieu, qui les aidoient.

3. En ce temps-là Tattenaï, Gouverneur de deça le fleuve, & Setharboznaï, & leurs compagnons vinrent à eux, & leur parlerent ainſi; Qui vous a donné mandement de rebâtir cette maiſon, & de fonder ces murailles?

4. Et ils leur parlerent auſſi en cette maniere: Quels ſont les noms des hommes qui bâtiſſent cet édifice?

5. Mais parce que ſur les Anciens des Juifs étoit l'œil de leur Dieu, on ne les fit point ceſſer, juſqu'à ce que l'affaire parvînt à Darius, & qu'alors ils rapportaſſent des Lettres ſur cela.

6. La teneur des Lettres que Tattenaï Gouverneur de deçà le fleuve, & Setharboznaï, & ſes compagnons Apharſékiens, qui étoient de deçà le fleuve, envoyerent au Roi Darius:

7. Ils lui envoyerent une relation du fait, & il y avoit ainſi écrit; Toute paix ſoit au Roi Darius.

8. Que le Roi ſoit averti, que nous ſommes allez en la province de Judée, vers la maiſon du grand Dieu, laquelle on bâtit de groſſes pierres, & même la charpenterie eſt poſée aux parois, & cet édifice ſe bâtit en diligence, & s'avance entre leurs mains.

9. Et nous avons interrogé les Anciens qui étoient-là, & leur avons parlé ainſi: Qui vous a donné mandement de rebâtir cette maiſon, & de fonder ces murailles?

10. Et nous leur avons auſſi demandé leurs noms, pour les faire ſavoir au Roi, afin que nous écriviſſions

vîtions les noms des principaux d'entr'eux.

11. Et ils nous ont répondu en cette maniere, disant ; Nous sommes les serviteurs du Dieu des cieux & de la terre, & nous rebâtissons la maison qui avoit été bâtie ci-devant il y a long-temps, laquelle un grand Roi d'Israël avoit bâtie & fondée.

12. Mais aprés que nos peres eurent provoqué à courroux le Dieu des cieux, il les livra entre les mains de Nebucadnetsar Roi de Babylone, Caldéen, qui détruisit cette maison, & qui transporta le peuple à Babylone.

13. Mais en la premiere année de Cyrus, Roi de Babylone, le Roi Cyrus commanda qu'on rebâtit cette maison de Dieu.

14. Et même le Roi Cyrus tira hors du temple de Babylone les vaisseaux d'or & d'argent de la maison de Dieu, que Nebucadnetsar avoit emportez du Temple qui étoit à Jérusalem, & qu'il avoit apportez au temple de Babylone, & ils furent délivrez à un nommé Sesbatsar, lequel il avoit établi Gouverneur.

15. Et il lui dit ; Prens ces utensiles, & t'en va, & fai les porter au Temple qui étoit à Jérusalem ; & que la maison de Dieu soit rebâtie en sa place.

16. Alors ce Sesbatsar vint, & posa les fondemens de la maison de Dieu, qui habite à Jérusalem : & depuis ce temps-là jusqu'à présent, on la bâtit, & elle n'est point encore achevée.

17. Maintenant donc, s'il semble ainsi bon au Roi, qu'on cherche dans la maison des trésors du Roi laquelle est à Babylone, s'il est vrai qu'il y ait eu un mandement donné par Cyrus de rebâtir cette maison de Dieu à Jérusalem ; & que le Roi nous fasse savoir sa volonté sur cela.

CHAPITRE VI.

Edict du Roi Darius, & Dédicace du Temple.

ALors le Roi Darius fit un mandement, & on rechercha dans le lieu où l'on tenoit les regîstres, & où l'on mettoit les trésors en Babylone.

2. Et on trouva dans un coffre, au palais Royal, qui étoit dans la province de Mede, un rouleau, & il y avoit ce Mémoire ainsi écrit en dedans.

3. La premiere année du Roi Cyrus, le Roi Cyrus fit un mandement ; Que quant à la maison de Dieu à Jérusalem, cette maison-là seroit rebâtie, afin qu'elle fût le lieu où l'on fist les sacrifices, & que ses fondemens seroient assez forts pour soûtenir son fais, de laquelle la hauteur seroit de soixante coudées, & la longueur de soixante coudées.

4. Et *qu'on batiroit* trois rangées de grosses pierres, & une rangée de bois neuf, & que la dépense séroit fournie de l'hôtel du Roi.

5. Et quant aux utensiles d'or & d'argent de la maison de Dieu, lesquels Nebucadnetsar avoit tirez du Temple qui étoit à Jérusalem, & apportez à Babylone, qu'on les rendroit, & qu'ils seroient remis au Temple, qui étoit à Jérusalem, *chacun* en sa place, & qu'on les feroit conduire en la maison de Dieu.

6. Maintenant donc, vous Tattenaï, Gouverneur de delà le fleuve, & Sethatboznaï, & vos compagnons Apharsekiens, *qui êtes* de delà le fleuve, retirez-vous delà :

7. Laissez faire l'ouvrage de cette maison de Dieu, & que le Gouverneur

verneur des Juifs & leurs Anciens rebâtissent cette maison de Dieu en sa place.

8. Et ce mandement est fait de par moi, touchant ce que vous aurez à faire, avec les Anciens de ces Juifs, pour rebâtir cette maison de Dieu, c'est que des finances du Roi qui reviennent des tailles de delà le fleuve, les frais soient incontinent fournis à ces gens-là, afin qu'on ne les fasse point chommer.

9. Et quant à ce qui sera nécessaire, soit veaux, soit moutons, ou agneaux pour les holocaustes *qu'il faut faire* au Dieu des cieux, soit blé, ou sel, ou vin & huile, ainsi que le diront les Sacrificateurs qui *sont* à Jérusalem, qu'on le leur donne jour par jour, sans y manquer.

10. Afin qu'ils offrent des sacrifices de souëve odeur au Dieu des cieux, & qu'ils prient pour la vie du Roi & de ses enfans.

11. Il est fait aussi mandement de par moi, que quiconque changera ceci, on arrache de sa maison un bois qui sera dressé, afin qu'il y soit exterminé, & qu'à cause de cela on fasse de sa maison* une voirie. *Ezéch. 6 : 11.

12. Et Dieu, qui a fait habiter là son Nom, détruise tout Roi & tout peuple, qui aura étendu sa main pour changer & détruire cette maison de Dieu qui *habite* à Jérusalem. Moi Darius ai fait ce mandement : qu'il soit donc incontinent exécuté.

13. Alors Tattenaï, Gouverneur de deçà le fleuve, & Setharboznai, & ses compagnons le firent incontinent exécuter, parce que le Roi Darius le leur avoit ainsi écrit.

14. Or les Anciens des Juifs bâtissoient, & ils prospéroient suivant la prophétie d'Aggée le Prophéte, & de Zacharie, fils de Hiddo. Ils bâtirent donc, ayant posé les fondemens par le commandement du Dieu d'Israël, & par le mandement de Cyrus, & de Darius, & aussi d'Artaxerxes, Roi de Perse.

15. Et cette maison de Dieu fut achevée le troisieme jour du mois d'Adar, en la sixieme année du regne du Roi Darius.

16. Et les enfans d'Israël, les Sacrificateurs, les Lévites, & le reste de ceux qui étoient retournez de la captivité, celébrerent la dédicace de cette maison de Dieu avec joye.

17. Et ils offrirent pour la dédicace de cette maison de Dieu, cent veaux, deux cens beliers, quatre cens agneaux, & douze jeunes boucs pour le péché pour tout Israël, selon le nombre des Tribus d'Israël.

18. Et ils établirent les Sacrificateurs en leurs rangs, & les Lévites en leurs départemens, pour le service qui se fait à Dieu dans Jérusalem, * selon ce qui en est écrit au Livre de Moyse. *Nomb. 3. 6 : 32.

19. Puis ceux, qui étoient retournez de la captivité, célébrerent la Pâque le quatorzieme jour du premier mois.

20. Car les Sacrificateurs s'étoient purifiez avec les Lévites, de sorte qu'ils étoient tous nets, c'est pourquoi ils égorgerent la Pâque pour tous ceux qui étoient retournez de la captivité, & pour leurs freres les Sacrificateurs, & pour eux-mêmes.

21. Ainsi elle fut mangée par les enfans d'Israël qui étoient revenus de la captivité, & par tous ceux qui s'étoient retirez vers eux de la souillure des nations du païs, pour

rechercher l'Eternel le Dieu d'Israël.

22. Et ils célébrerent avec joye la fête solemnelle des pains sans levain pendant sept jours, parce que l'Eternel leur avoit donné matiere de joye, en ayant tourné vers eux le cœur du Roi d'Assyrie, pour fortifier leurs mains en l'œuvre de la maison de Dieu, le Dieu d'Israël.

CHAPITRE VII.

Esdras retourne à Jérusalem. Edict d'Artaxerxes.

OR aprés ces choses, & durant le regne d'Artaxerxes, Roi de Perse, Esdras fils de Séraja, fils de Hazaria, fils de Hilkija,

2. Fils de Sallum, fils de Tsadoc, fils d'Ahitub,

3. Fils d'Amaria, fils de Hazaria, fils de Mérajoth,

4. Fils de Zerahia, fils de Huzi, fils de Bukki,

5. Fils d'Abisuah, fils de Phinées, fils d'Eléazar, fils d'Aaron premier Sacrificateur;

6. Esdras, dis-je, qui étoit un Scribe bien exercé en la Loi de Moyse, que l'Eternel le Dieu d'Israël avoit donnée, monta de Babylone, & le Roi lui accorda toute sa requête, selon que la main de l'Eternel son Dieu étoit sur lui.

7. Quelques-uns aussi des enfans d'Israël, des Sacrificateurs, des Lévites, des chantres, des portiers, & des Néthiniens, monterent à Jérusalem, la septieme année du Roi Artaxerxes:

8. Et *Esdras* arriva à Jérusalem le cinquieme mois de la septieme année du Roi.

9. Car au premier jour du premier mois, on commença de partir de Babylone: & au premier jour du cinquieme mois il arriva à Jérusalem, selon que la main de son Dieu étoit bonne sur lui.

10. Car Esdras avoit disposé son cœur à s'enquerir de la Loi de l'Eternel, & à *la* faire, & à enseigner parmi le peuple d'Israël les statuts & les ordonnances.

11. Or c'est ici la teneur des patentes, que le Roi Artaxerxes donna à Esdras Sacrificateur & Scribe, Scribe des paroles des commandemens de l'Eternel, & de ses ordonnances, entre les Israëlites.

12. Artaxerxes Roi des Rois, à Esdras Sacrificateur & Scribe de la Loi du Dieu des cieux, soit une parfaite santé; & de telle datte.

13. Un mandement est fait de par moi, que tous ceux de mon Royaume qui sont du peuple d'Israël, & de ses Sacrificateurs & Lévites, qui se présenteront volontairement pour aller à Jérusalem, aillent avec toi;

14. Parce que tu és envoyé de la part du Roi, & de ses sept conseillers, pour t'informer en Judée, & à Jérusalem, touchant la Loi de ton Dieu, laquelle tu as en ta main:

15. Et pour porter l'argent & l'or que le Roi & ses conseillers ont volontairement offert au Dieu d'Israël, dont la demeure est à Jérusalem:

16. Et tout l'argent & l'or que tu trouveras en toute la province de Babylone, avec les offrandes volontaires du peuple & des Sacrificateurs, offrans volontairement à la maison de leur Dieu qui habite à Jérusalem.

17. Afin qu'incontinent tu achettes de cet argent-là des veaux, des beliers, des agneaux, avec leurs gâteaux & leurs aspersions, & que tu les offres sur l'autel de la maison de vôtre Dieu, qui habite à Jérusalem.

18. Et que vous fassiez selon la volonté de vôtre Dieu, ce qu'il semblera bon à toi & à tes fréres de faire du reste de l'argent & de l'or.

19. Et quant aux utensiles qui te sont donnez, pour le service de la maison de ton Dieu, remets-les en la présence du Dieu de Jérusalem.

20. Et quant au reste qui sera nécessaire pour la maison de ton Dieu, autant qu'il t'en faudra employer, tu *le* prendras de la maison des trésors du Roi.

21. Et de par moi-même Artaxerxes Roi, est fait mandement à tous les tréso riers qui sont au delà du fleuve, que tout ce qu'Esdras Sacrificateur & Scribe de la Loi du Dieu des cieux vous demandera, soit fait incontinent.

22. Jusqu'à cent talens d'argent, & jusqu'à cent Cores de froment, & jusqu'à cent *Bats de vin, & jusqu'à cent Bats d'huile; & du sel sans nombre. *1. *Rois* 4: 12.

23. Que tout ce qui est commandé par le Dieu des cieux, soit promptement fait à la maison du Dieu des cieux: de peur qu'il n'y ait de l'indignation contre le Royaume, & contre le Roi & ses enfans.

24. De plus, nous vous faisons savoir qu'on ne pourra imposer ni taille, ni gabelle, ni péage sur aucun Sacrificateur, ou Lévite, ou chantre, ou portier, ou Néthinien, ou ministre de cette maison de Dieu.

25. Et quant à toi, Esdras, établi des magistrats & des juges, selon la sagesse de ton Dieu, de laquelle tu és doué, afin qu'ils fassent justice à tout ce peuple qui est au delà du fleuve, *c'est-à-dire*, à tous ceux qui connoissent les loix de ton Dieu, & afin que vous enseigniez celui qui ne les saura point.

26. Et quant à tous ceux qui n'observeront point la Loi de ton Dieu, & la loi du Roi, qu'il en soit aussi-tôt fait jugement, soit à la mort, soit au bannissement, soit à une amande pécuniaire, ou à l'emprisonnement.

27. Béni soit l'Eternel, le Dieu de nos peres, qui a mis une telle chose au cœur du Roi, pour honorer la maison de l'Eternel, qui habite à Jérusalem:

28. Et qui a fait que j'ai trouvé grace devant le Roi, devant ses conseillers, & devant tous les puissans gentils-hommes du Roi. Ainsi donc m'étant fortifié selon que la main de l'Eternel mon Dieu *étoit* sur moi, j'assemblai les Chefs d'Israël, afin qu'ils montassent avec moi.

CHAPITRE VIII.

Dénombrement de ceux qui retournerent de la captivité, & la conduite d'Esdras.

OR ce sont ici les Chefs des peres, avec le dénombrement qui fut fait selon les généalogies, de ceux qui monterent avec moi de Babylone, pendant le regne du Roi Artaxerxes:

2. Des enfans de Phinées, Guersom: Des enfans d'Ithamar, Daniel: Des enfans de David, Hattus:

3. Des enfans de Secania, qui étoit des enfans de Parhos, Zacharie, & avec lui, en faisant le dénombrement par leur généalogie selon les mâles, cent cinquante hommes.

4. Des enfans de Péhath-Moab, Elie-hohenaï fils de Zerahia, & avec lui deux cens hommes:

5. Des enfans de Secania, le fils de Jahaziel, & avec lui trois cens hommes:

6. Des enfans de Hadin, Hebed

fils de Jonathan, & avec lui cinquante hommes :

7. Des enfans de Hélam, Esaïe fils de Hathalia, & avec lui soixante-dix hommes :

8. Des enfans de Sepharia, Zébadia fils de Micaël, & avec lui quatre vingts hommes :

9. Des enfans de Joab, Habadia fils de Jéhiel, & avec lui deux cent dix-huit hommes :

10. Des enfans de Selomith, le fils de Josiphia, & avec lui cent soixante hommes :

11. Des enfans de Bebaï, Zacharie fils de Bebaï, & avec lui vingt-huit hommes :

12. Des enfans de Hazgad, Johanan fils de Katan, & avec lui cent & dix hommes :

13. Des enfans d'Adonicam, les derniers, desquels les noms sont Eliphelet, Jéhiel, & Semahia, & avec eux soixante hommes :

14. Des enfans de Bigvaï, Huthaï, Zabbud, & avec eux soixante-dix hommes :

15. Et je les assemblai prés de la riviere, qui se rend à Ahava, & nous y demeurâmes trois jours. Puis je pris garde au peuple & aux Sacrificateurs, & je n'y trouvai aucun des enfans de Lévi.

16. Et ainsi j'envoyai d'entre les principaux Elihézer, Ariel, Semahia, Elnathan, Jarib, Elnathan, Nathan, Zacharie, & Mesullam, avec Jojarib & Elnathan, docteurs.

17. Et je leur donnai des mandemens pour Iddo, principal chef, *qui demeuroit* dans le lieu de Casiphia ; & je mis en leur bouche les paroles pour dire à Iddo, & à son frere, Néthiniens, dans le lieu de Casiphia, afin qu'ils nous fissent venir des ministres, pour la maison de nôtre Dieu.

18. Et ils nous amenerent, selon que la main de nôtre Dieu étoit bonne sur nous, un homme intelligent, d'entre les enfans de Mahli, fils de Lévi, fils d'Israël : *savoir* Serebia, avec ses fils & ses freres, *qui furent* dix-huit hommes.

19. Et Hasabia, & avec lui Esaïe, d'entre les enfans de Mérari, ses fréres, & leurs enfans, vingt hommes.

20. Et des Néthiniens, que David & les principaux du peuple avoient assignez pour le service des Lévites, deux cens & vingt Néthiniens, qui furent tous nommez par leurs noms.

21. Et je publiai là le jeûne auprés de la riviere d'Ahava, afin de nous humilier devant nôtre Dieu, le priant de nous donner un heureux voyage pour nous, & pour nos familles, & pour tous nos biens.

22. Car j'eus honte de demander au Roi des forces & des gens de cheval, pour nous défendre des ennemis par le chemin ; à cause que nous avions dit au Roi en termes exprés ; La main de nôtre Dieu est favorable à tous ceux qui l'invoquent : mais sa force & sa colere est contre ceux qui l'abandonnent.

23. Nous jeûnâmes donc, & nous implorâmes *le secours* de nôtre Dieu à cause de cela : & il fut fléchi pas nos prieres.

24. Alors je séparai douze des principaux des Sacrificateurs, avec Serebia, Hasabia, & avec eux dix de leurs fréres.

25. Et je leur pesai l'argent & l'or & les utensiles, qui étoient l'offrande que le Roi, ses conseillers, ses gentils-hommes, & tous ceux d'Israël qui s'y étoient trouvez, avoient faite à la maison de nôtre Dieu.

26. Je leur pesai donc, & leur délivrai six cens cinquante talens d'argent, & des plats d'argent *pesant* cent talens, & cent talens d'or.

27. Et vingt plats d'or *montant* à mille drachmes, & deux utensiles de cuivre resplendissant & fin, aussi précieux que s'ils eussent été d'or.

28. Et je leur dis : Vous êtes sanctifiez à l'Eternel ; & les utensiles sont sanctifiez : & cet argent & cet or est une offrande volontaire, faite à l'Eternel le Dieu de vos peres.

29. Ayez-y l'œil & gardez-les, jusqu'à ce que vous les pesiez en la présence des principaux des Sacrificateurs & des Lévites, & devant les principaux des peres d'Israël à Jérusalem, dans les chambres de la maison de l'Eternel.

30. Les Sacrificateurs donc & les Lévites reçûrent le poids de l'argent, & de l'or, & des utensiles, pour les apporter à Jérusalem, dans la maison de nôtre Dieu.

31. Et nous partîmes de la riviere d'Ahava le douzieme jour du premier mois, pour aller à Jérusalem ; & la main de nôtre Dieu fut sur nous, & il nous délivra de la main des ennemis, & de *leurs* embûches sur le chemin.

32. Puis nous arrivâmes à Jérusalem, & nous étant reposez trois jours,

33. Au quatrieme jour nous pesâmes l'argent & l'or, & les utensiles dans la maison de nôtre Dieu, & les délivrâmes à Mérémoth, fils d'Urija Sacrificateur, avec lequel *étoit* Eléazar fils de Phinées : & avec eux Jozabad fils de Jesuah, & Nohadia, fils de Binuï, Lévites.

34. Selon le nombre & le poids de toutes ces choses, & tout le poids en fut mis alors par écrit.

35. Et ceux qui avoient été transportez, & qui étoient retournez de la captivité, offrirent pour tout Israël, en holocaustes au Dieu d'Israël, douze veaux, quatre vingts-seize beliers, soixante-dix-sept agneaux, & douze boucs pour le péché : le tout en holocauste à l'Eternel.

36. Et ils remirent les ordonnances du Roi entre les mains des Satrapes du Roi, & des Gouverneurs qui étoient au deçà du fleuve, lesquels favoriserent le peuple, & la maison de Dieu.

CHAPITRE IX.

Mariages étrangers des Juifs, & Priere d'Esdras.

OR si-tôt que ces choses-là furent achevées, les principaux du peuple s'approcherent vers moi, en disant ; Le peuple d'Israël, & les Sacrificateurs, & les Lévites ne se sont point séparez des peuples de ces païs, *comme ils le devoient faire* à cause de leurs abominations, *savoir* des Cananéens, des Héthiens, des Phéréziens, des Jébuziens, des Hammonites, des Moabites, des Egyptiens, & des Amorrhéens.

2. *Car ils ont pris de leurs filles pour eux & pour leurs fils : & la semence sainte a été mêlée avec les peuples de ces païs : & même il y a des principaux du peuple, & *plusieurs* magistrats, qui ont été les premiers à commettre ce péché. * *Néh.* 13 : 23.

3. Et si-tôt que j'eus entendu cela, je déchirai mes vêtemens, & mon manteau, & j'arrachai les cheveux de ma tête, & *les poils* de ma barbe, & m'assis tout desolé.

4. Et tous ceux qui tremboient aux paroles du Dieu d'Israël s'assemblerent vers moi, à cause du forfait de ceux de la captivité, & je

je demeurai assis tout desolé jusqu'à l'oblation du soir.

5. Et au temps de l'oblation du soir je me levai de mon affliction, & ayant mes vêtemens & mon manteau déchirez, je me mis à génoux, & j'étendis mes mains vers l'Eternel mon Dieu.

6. Et je dis; Mon Dieu, j'ai honte, & je suis trop confus pour *oser* élever, ô mon Dieu, ma face vers toi: car * nos iniquitez sont multipliées au dessus de nos têtes, & nôtre coulpe est accrûe jusques aux cieux. *Pſe. 38: 5.

7. Depuis les jours de nos peres jusqu'à aujourd'hui nous sommes grandement coûpables; & nous avons été livrez à cause de nos iniquitez, nous, nos Rois, & nos Sacrificateurs, entre les mains des Rois des païs, pour être mis au fil de l'épée, emmenez captifs, pillez, & exposez à l'ignominie, comme il paroit aujourd'hui.

8. Mais l'Eternel nôtre Dieu nous a maintenant fait grace, comme en un moment, de sorte qu'il a fait que quelques-uns *de nous* sont demeurez de reste, & il nous a donné un clou dans son saint lieu, afin que nôtre Dieu éclairât nos yeux, & nous donnât quelque petit répit dans nôtre servitude.

9. Car nous sommes esclaves, & toutefois nôtre Dieu ne nous a point abandonnez dans nôtre servitude; mais il nous a fait trouver grace devant les Rois de Perse, pour nous donner de répit, afin de relever la maison du nôtre Dieu, & rétablir ses lieux deserts, & pour nous donner une cloison en Juda, & à Jérusalem.

10. Mais maintenant, ô nôtre Dieu, que dirons-nous aprés ces choses? car nous avons abandonné tes commandemens,

11. Que tu as donnez par tes serviteurs les Prophetes, en disant; Le païs * auquel vous allez entrer pour le posséder, est un païs souillé par la souillûre des peuples de ces païs-là, à cause des abominations dont ils l'ont rempli, depuis un bout jusqu'à l'autre par leurs impuretez. *Lévit. 18: 25,27.

12. Maintenant donc, ne donnez point vos filles à leurs fils, & ne prenez point leurs filles pour vos fils, & ne cherchez point leur paix, ni leur bien à jamais; afin que vous soyez affermis, & que vous mangiez les biens du païs & que vous le fassiez hériter à vos fils pour toûjours.

13. Or aprés toutes les choses qui nous sont arrivées à cause de nos mauvaises œuvres, & de la grande coulpe qui s'est trouvée en nous; & parce, ô nôtre Dieu, que tu t'és retenu au dessous de nos pechez, & nous as donné un résidu tel qu'est celui-ci:

14. Retournerions-nous à enfraindre tes commandemens, & à faire alliance avec ces peuples abominables? Ne serois-tu pas irrité contre nous, jusqu'à nous consumer, en sorte qu'il n'y auroit plus aucun résidu, ni de ressource?

15. Eternel Dieu d'Israël, tu es juste: car nous sommes demeurez de reste, comme il se *voit* aujourd'hui. Voici, nous sommes devant toi avec nôtre coulpe; quoi qu'il n'y ait pas moyen de subsister devant toi, à cause de ce *que nous avons fait.*

CHAPITRE X.

Repentence d'Israël, & Jugement d'Esdras contre ceux qui avoient épousé des femmes étrangeres.

ET comme Esdras prioit, & faisoit cette confession, pleurant, & étant prosterné en terre devant la maison de Dieu, une fort grande multitude d'hommes, & de femmes, & d'enfans de ceux d'Israël, s'assembla vers lui; & le peuple pleura abondamment.

2. Alors Secania fils de Jéhiel, d'entre les enfans de Hélam, prit la parole, & dit à Esdras; Nous avons péché contre nôtre Dieu, en ce que nous avons pris des femmes étrangeres, d'entre les peuples de ce pais: mais maintenant il y a espérance pour Israël en ceci.

3. C'est pourquoi traitons maintenant *cette* alliance avec nôtre Dieu, que nous ferons sortir toutes les femmes, & tout ce qui est né d'elles, selon le conseil du Seigneur, & de ceux qui tremblent au commandement de nôtre Dieu: & qu'il en soit fait selon la Loi.

4. Leve-toi, car cette affaire t'appartient, & nous serons avec toi: prens donc courage, & agi.

5. Alors Esdras se leva, & fit jurer les principaux des Sacrificateurs, des Lévites, & de tout Israël, qu'ils feroient selon cette parole: & ils jurerent.

6. Puis Esdras se leva de devant la maison de Dieu, & s'en alla dans la chambre de Johanan fils d'Eliasib, & y entra; & il ne mangea point de pain, ni ne bût d'eau, parce qu'il menoit deuil à cause du péché de ceux de la captivité.

7. Alors on publia dans le païs de Juda & dans Jérusalem, à tous ceux qui étoient retournez de la captivité, qu'ils eussent à s'assembler à Jérusalem.

8. Et que quiconque ne s'y rendroit dans trois jours, selon l'avis des principaux & des Anciens, tout son bien seroit mis à l'interdit, & que pour lui, il seroit séparé de l'assemblée de ceux de la captivité.

9. Ainsi tous ceux de Juda & de Benjamin s'assemblerent à Jérusalem dans les trois jours, ce qui fut au neuvieme mois le vingtieme jour du mois: & tout le peuple se tint devant la place de la maison de Dieu, tremblant pour ce sujet, & à cause de pluyes.

10. Puis Esdras le Sacrificateur se leva, & leur dit; * Vous avez péché en ce que vous avez pris chez vous des femmes étrangeres, de sorte que vous avez augmenté la coulpe d'Israël. *Deut. 7: 3.

11. Mais maintenant faites confession *de vôtre faute* à l'Eternel le Dieu de vos peres, & faites sa volonté, & séparez-vous des peuples du païs, & des femmes étrangeres.

12. Et toute l'assemblée répondit, & dit à haute voix; C'est nôtre devoir de faire ce que tu as dit:

13. Mais le peuple est grand, & ce temps est fort pluvieux, c'est pourquoi il n'y a pas moyen de demeurer dehors, & cette affaire n'est pas d'un jour, ni de deux: car nous sommes beaucoup de gens qui avons péché en cela.

14. Que donc tous les principaux d'entre nous comparoissent devant toute l'assemblée, & que tous ceux qui sont dans nos villes, & qui ont pris chez eux des femmes étrangeres, viennent en certain temps, & que les Anciens de chaque ville & ses juges soient avec eux: jusqu'à ce que nous détournions de nous l'ardeur de la colere de nôtre Dieu, & que ceci soit achevé.

15. Et Jonathan fils de Hasaël, & Jahzeja fils de Tikva furent établis pour cette affaire; & Mesullam & Sabbethaï, Lévites, les aiderent.

16. Et ceux qui étoient retournez de la captivité en firent de

même, tellement qu'on mit à part Esdras le Sacrificateur, & ceux qui étoient les Chefs des peres, selon les maisons de leurs peres, tous *nommez* par leurs noms, qui commencerent leurs séances le premier jour du dixieme mois, pour faire inquisition de la chose.

17. Et ils eurent fait avec tous ceux, qui avoient pris chez eux des femmes étrangeres, le premier jour du premier mois.

18. Or quant aux fils des Sacrificateurs, qui avoient pris chez eux des femmes étrangeres, il se trouva d'entre les enfans de Jesuah, fils de Jotsadak & de ses freres, Mahaséja, Elihézer, Jarib, & Guédalia;

19. Qui donnerent les mains à renvoyer leurs femmes, & avouant qu'ils étoient coupables, *ils offrirent* pour leur délit un belier du troupeau.

20. Des enfans d'Immer, Hanani, & Zébadia:

21. Et des enfans de Harim, Mahaséja, Elie, Semahia, Jehiel, & Huzija:

22. Et des enfans de Pashur, Eliohenaï, Mahaséja, Ismaël, Nathanaël, Jozabad, & Elhasa:

23. Et des Lévites, Jozabad, Simhi, Kelaja, (qui est le même que Kelita) Péthathia, Juda, & Elihézer:

24. Et des chantres, Eliasib: & des portiers, Sallum, Telem, & Uri.

25. Et de ceux d'Israël: des enfans de Parhos, Ramia, Jizija, Malkija, Mijamin, Elhazar, Malkija, & Benaja:

26. Et des enfans de Hélam, Mattania, Zacharie, Jehiel, Habdi, Jéremoth, & Elie:

27. Et des enfans de Zattu, Eliohénaï, Eliasib, Mattania, Jéremoth, Zabad, & Haziza:

28. Et des enfans de Bebaï, Johanan, Hanania, Zabbaï, & Hathlaï:

29. Et des enfans de Bani, Mesullam, Malluc, Hadaja, Jasub, Seal, & Ramoth:

30. Et des enfans de Pahat-Moab, Hadna, Kelal, Benaja, Mahaséja, Mattania, Betsaléel, Binnuï, & Manassé:

31. Et des enfans de Harim, Elihézer, Jisija, Malkija, Semahia, Siméon:

32. Benjamin, Malluc, & Semaria;

33. Et des enfans de Masum, Mattenaï, Mattata, Zabad, Eliphélet, Jérémaï, Manassé, & Simhi:

34. Et des enfans de Bani, Mahadaï, Hamram, Uël,

35. Benaja, Bédéja, Kéluhu.

36. Vania, Mérémoth, Eliasib,

37. Mattania, Mattenaï, Jahasaï,

38. Bani, Binnuï, Simhi,

39. Sélemia, Natha, Hadaja,

40. Mabnadbaï, Sasaï, Saraï,

41. Hazaréel, Sélemia, Sémaria,

42. Sallum, Amaria, & Joseph:

43. Et des enfans de Nebò, Jéhiel, Mattitia, Zabad, Zébina, Jaddan, Joël, & Benaja.

44. Tous ceux-là avoient pris des femmes étrangeres: & il y en avoit quelques-uns d'entr'eux, qui avoient eu des enfans de ces femmes-là.

LE LIVRE

LE LIVRE DE NEHEMIE.

CHAPITRE I.

Néhémie prie Dieu pour son peuple affligé.

LEs faits de Néhémie fils de Hacalia. Il arriva au mois de Kisleu, en la vingtieme année, comme j'étois à Susan, la ville capitale,

2. Que Hanani l'un de mes fréres, & quelques gens ariverent de Juda: & je m'enquis d'eux touchant les Juifs réchappez, qui étoient de reste de la captivité, & touchant Jérusalem.

3. Et ils me dirent; Ceux qui sont restez de la captivité sont là dans la province en grande misere & en opprobre: & la muraille de Jérusalem demeure rompue, & ses portes brûlées par feu.

4. Or il arriva que dés que j'eus entendu ces paroles, je m'assis, & pleurai, & menai deuil quelques jours, & jeûnai, & je fis ma priere devant le Dieu des cieux;

5. Et je dis; Je te prie, ô Eternel, Dieu des cieux, qui és le fort, le grand, & le terrible, qui gardes l'alliance & la gratuïté à ceux qui t'aiment, & qui observent tes commandemens:

6. Je te prie que ton oreille soit attentive, & que tes yeux soient ouverts pour entendre la priere de ton serviteur, laquelle je te présente en ce temps-ci, jour & nuit, pour les enfans d'Israël tes serviteurs, en faisant confession des péchez des enfans d'Israël, lesquels nous avons commis contre toi; même & moi & la maison de mon pere nous avons péché.

7. Certainement nous sommes coupables devant toi, & n'avons point gardé les commandemens, ni les ordonnances, ni les jugemens, que tu as prescrits à Moyse ton serviteur.

8. *Mais* je te prie, souviens-toi de la parole, dont tu donnas charge à Moyse ton serviteur, en disant; *Vous commettrez des crimes, & je vous disperserai parmi les peuples: *Deut.* 4: 25.

9. Puis vous retournerez à moi, & vous garderez mes commandemens, & les ferez: & s'il y en a d'entre vous qui ayent été chassez jusqu'à un bout des cieux, je vous rassemblerai de là, & vous ramenerai au lieu que j'aurai choisi, pour y faire habiter mon Nom.

10. Or ceux-ci sont tes serviteurs & ton peuple, que tu as racheté par ta grande puissance, & par ta main forte.

11. Je te prie *donc*, Seigneur, que ton oreille soit maintenant attentive à la priere de ton serviteur, & à la supplication de tes serviteurs, qui prennent plaisir à craindre ton Nom; & fai, je te prie, prospérer aujourd'hui ton serviteur, & fai qu'il trouve grace envers cet homme-ci, car j'étois échanson du Roi.

CHAPITRE II.

Néhémie retourne à Jérusalem, pour la rebâtir, avec promission d'Artaxerxes.

ET il arriva au mois de Nisan, la vingtieme année du Roi Artaxerxes, que le vin ayant été apporté devant lui, je pris le vin, & le présentai au Roi: or je n'avois jamais eu mauvais visage devant lui.

2. Et le Roi me dit, pourquoi

as-tu mauvais visage, puis que tu n'és point malade? ce n'est que fâcherie d'esprit. Alors je craignis fort.

3. Et je répondis au Roi; Que le Roi vive éternellement: comment mon visage ne seroit-il pas mauvais, puis que la ville qui est le lieu des sépulcres de mes peres, demeure desolée, & que ses portes ont été consumées par le feu?

4. Et le Roi dit; Que me demandes-tu? Alors je priai le Dieu des cieux:

5. Et je dis au Roi; Si le Roi le trouve bon, & si ton serviteur t'est agréable, envoye moi en Judée, vers la ville des sépulcres des mes peres, pour la rebâtir.

6. Et le Roi me dit, & sa femme aussi qui étoit assise auprés de lui: Combien serois-tu à faire ton voyage, & quand retournerois tu? Et aprés que j'eus déclare le temps au Roi, il trouva bon de me donner mon congé.

7. Puis je dis au Roi; Si le Roi le trouve bon, qu'on me donne des Lettres pour les Gouverneurs de delà le fleuve, afin qu'ils me fassent passer jusqu'à ce que j'arrive en Judée:

8. Et des Lettres pour Asaph, le garde du parc du Roi, afin qu'il me donne du bois pour la charpenterie des portes de la forteresse qui *touche* à la maison *de Dieu, & pour les portes* des murailles de la ville, & pour la maison dans laquelle j'entrerai: & le Roi me l'accorda, selon que la main de mon Dieu étoit bonne sur moi.

9. Je vins donc vers les Gouverneurs qui sont de deçà le fleuve, & je leur donnai les paquets du Roi. Or le Roi avoit envoyé avec moi des capitaines de guerre, & des gens de cheval.

10. Ce que Samballat Horonite, & Tobija serviteur Hammonite, ayant appris, ils eurent un fort grand dépit, de ce qu'il étoit venu quelqu'un pour procurer du bien aux enfans d'Israël.

11. Ainsi j'arrivai à Jérusalem, & je fus là trois jours.

12. Puis je me levai de nuit, moi & quelque peu de gens avec moi, mais je ne déclarai à personne ce que mon Dieu m'avoit mis au cœur de faire à Jérusalem: & il n'y avoit point d'autre monture avec moi, que celle sur laquelle j'étois monté.

13. Je sortis donc de nuit par la porte de la vallée, & je *vins* par devant la fontaine du dragon, à la porte de la fiente: & je considerois les murailles de Jérusalem, comment elles *demeuroient* rompues, & comment ses portes avoient été consumées par le feu.

14. De là je passai à la porte de la fontaine, & vers l'étang du Roi; & il n'y *avoit* point de lieu, où je pûsse passer avec ma monture.

15. Et je montai de nuit par le torrent, & considérai la muraille; puis m'en retournant je rentrai par la porte de la vallée; & ainsi je m'en retournai.

16. Or les magistrats ne savoient point ou j'étois allé, ni ce que je faisois: aussi je n'en avois rien déclaré jusqu'alors, ni aux Juifs, ni aux Sacrificateurs, ni aux principaux, ni aux magistrats, ni au reste de ceux qui manioient les affaires.

17. Alors je leur dis; Vous voyez la misere dans laquelle nous sommes; comment Jérusalem demeure desolée, & ses portes brûlées par le feu: venez, & rebâtissons les murailles de Jérusalem, & que nous ne soyons plus en opprobre.

18. Et

18. Et je leur déclarai, que la main de mon Dieu étoit bonne sur moi, & *leur rapportai* aussi les paroles que le Roi m'avoit dites. Alors ils dirent; Levons-nous, & bâtissons. Ils fortifierent donc leurs mains pour bien faire,

19. Mais Samballat Horonite, & Tobija serviteur Hammonite, & Guesem Arabe, l'ayant appris, se moquerent de nous, & nous mépriserent, en disant; Qu'est-ce que vous faites? ne vous rebellez-vous pas contre le Roi?

20. Et je leur répondis ce mot, & leur dis; Le Dieu des cieux est celui qui nous fera prospérer: nous donc, qui sommes ses serviteurs, nous nous leverons & bâtirons: mais vous, vous n'avez ni part, ni droit, ni mémorial à Jérusalem.

CHAPITRE III.

Description de l'enceinte & de l'ordre à rebatir les murailles de Jérusalem.

ELiasib donc le grand Sacrificateur se leva, avec ses freres les Sacrificateurs, & ils rebâtirent la porte du bercail, laquelle ils sanctifierent & ils y poserent ses portes, & ils la sanctifierent jusqu'à la tour de Méab, jusqu'à la tour de Hananéel.

2. Et à son côté rebâtirent les gens de Jérico: & à côté d'eux Zaccur, fils d'Imri, rebâtit.

3. Et les enfans de Senaa rebâtirent la porte des poissons, laquelle ils planchetierent, & y mirent ses portes, ses serrures, & ses barres.

4. Et à leur côté répara Mérémoth, fils d'Urija, fils de Kots: & à leur côté répara Mesullam, fils de Bérécia, fils de Mesezabéel: & à leur côté répara Tsadoc, fils de Bahana.

5. Et à leur côté réparerent les Tekohites: mais les plus considérables d'entr'eux ne se rangerent point à l'œuvre de leur Seigneur.

6. Et Jéhojadah, fils de Paseah, & Mesullam, fils de Besodia, réparerent la porte vieille, laquelle ils planchetierent, & ils y mirent ses portes, ses serrures, & ses barres.

7. Et à leur côté réparerent Mélatia Gabaonite, & Jadon Meronothite, de Gabaon & de Mitspa, vers le siege du Gouverneur de deçà le fleuve.

8. Et à côté de ce *siege* répara Huziel, fils de Harhaja *d'entre* les orfévres, & à son côté répara Hanania, fils de Harakkahim: & ainsi ils releverent Jérusalem jusqu'à la muraille large.

9. Et à leur côté répara Réphaja fils de Hur, capitaine du demi quartier de Jérusalem.

10. Et à leur côté répara Jédaja, fils de Harumaph, même à l'endroit de sa maison: & à son côté répara Hattus, fils de Hasabnéja.

11. Et Malkija, fils de Harim, & Hasub, fils de Pahath-Moab, en réparerent autant, & même la tour des fours.

12. Et à leur côté Sallum, fils de Lohés, capitaine de *l'autre* demi quartier de Jérusalem, répara, lui & ses filles.

13. Et Hanun & les habitans de Zanoah réparerent la porte de la vallée, ils la rebâtirent, & mirent ses portes, ses serrures, & ses barres, & *ils bâtirent* mille coudées de muraille, jusqu'à la porte de la fiente.

14. Et Malkija, fils de Rechab, capitaine du quartier de Bethkérem, répara la porte de la fiente; il la rebâtit, & mit ses serrures, & ses barres.

15. Et Sallum, fils de Col-hoze, capi-

capitaine du quartier de Mitſpa, répara la porte de la fontaine ; il la rebâtit, & la couvrit, & mit ſes portes, ſes ſerrures, & ſes barres : & *il répara auſſi* la muraille de l'étang de Selah, tirant vers le jardin du Roi, & juſqu'aux degrez qui deſcendent de la Cité de David.

16. Aprés lui répara Néhémie, fils de Hazbuc, capitaine du demi-quartier de Beth-tſur, juſqu'à l'endroit des ſépulcres de David, juſqu'à l'étang refait, & juſqu'à la maiſon des forts.

17. Aprés lui réparerent les Lévites, Nehum fils de Bani : & à ſon côté répara Haſabia, capitaine du demi quartier de Kéhila, pour eux de ſon quartier.

18. Aprés lui réparerent leurs freres, *ſavoir* Bavvaï, fils de Henadad, capitaine de *l'autre* demi-quartier de Kéhila.

19. Et à ſon côté Hézer, fils de Jéſuah, capitaine de Mitſpa, en répara autant, à l'endroit par où l'on monte à l'arſenal de l'encoignûre.

20. Aprés lui Baruc fils de Zaccaï s'émût, & en répara autant, depuis l'encoignûre juſqu'à l'entrée de la maiſon d'Eliaſib, grand Sacrificateur.

21. Aprés lui Mérémoth, fils d'Urija, fils de Kots, en répara autant, depuis l'entrée de la maiſon d'Eliaſib, juſqu'au bout de la maiſon d'Eliaſib.

22. Et aprés lui reparerent les Sacrificateurs, habitans de la campagne.

23. Aprés eux Benjamin & Haſub réparerent a l'endroit de leur maiſon. Aprés leſquels, Hazaria fils de Mahaſeja, fils de Hanania, répara auprés de ſa maiſon.

24. Aprés lui Binnuï, fils de Henadad, en répara autant, depuis la maiſon de Hazaria, juſqu'à l'encoignûre, même juſqu'au coin.

25. Et Palal fils d'Uzaï, depuis l'endroit de l'encoignûre, & de la tour, qui ſort de la haute maiſon du Roi, qui eſt auprés du parvis de la priſon. Aprés lui Pedaja fils de Parhos.

26. Et les Néthiniens qui demeuroient en Hophel, *réparerent* vers l'Orient, juſqu'à l'endroit de la porte des eaux, & vers la tour qui ſort en dehors.

27. Aprés eux les Tékohites en réparerent autant, depuis l'endroit de la grande tour qui ſort en dehors, juſqu'à la muraille de Hophel

28. Et les Sacrificateurs réparerent depuis le deſſus de la porte des chevaux, chacun à l'endroit de ſa maiſon.

29. Aprés eux Tſadoc, fils de Immer, répara à l'endroit de ſa maiſon. Et aprés lui répara Semahia, fils de Secania, garde de la porte Orientale.

30. Aprés lui Hanania, fils de Selemia, & Hanun le ſixieme fils de Tſaleph en réparerent autant. Aprés eux Meſullam, fils de Bérécia, répara à l'endroit de ſa chambre.

31. Aprés lui Malkija, fils de Tſoreph, répara juſqu'à la maiſon des Nethiniens, & des revendeurs, & l'endroit de la porte de Miphkad, & juſqu'à la montée du coin.

32. Et les orfevres & les revendeurs, réparerent entre la montée du coin & la porte du bercail.

CHAPITRE IV.

Zele & prudence de Néhémie contre les ennemis des Juifs, pour continuer l'ouvrage

OR il arriva que Samballat ayant appris que nous rebâtiſſions la muraille, fut fort indigné, & fort irrité, & ſe moqua des Juifs.

2. Car il dit en la préſence de ſes freres, & des gens de guerre de Samarie ; Que font ces Juifs langoureux ? les laiſſera-t-on faire ? ſacrifieront-ils ? & acheveront-ils tout en un jour ? pourront-ils faire revenir les pierres des monceaux de poudre, puis qu'elles ſont brûlées ?

3. Et Tobija Hammonite, qui étoit auprés de lui, dit ; Encore qu'ils bâtiſſent, ſi un renard monte, il rompra leur muraille de pierre.

4. O nôtre Dieu, écoute, comment nous ſommes en mépris, & fai retourner leur opprobre ſur leur tête, & mets-les en proye dans un païs de captivité.

5. Et ne couvre point leur iniquité, & que leur péché ne ſoit point effacé devant ta face : car ils ont uſé de propos piquans, s'attachant aux bâtiſſeurs.

6. Nous rebâtimes donc la muraille, & tout le mur fut rejoint juſqu'à ſa moitié ; car le peuple avoit le cœur au travail.

7. Mais quand Samballat, & Tobija, & les Arabes, les Hammonites, & les Asdodiens eurent appris que la muraille de Jéruſalem avoit été refaite, & qu'on avoit commencé à reclorre ce qui avoit été rompu, ils furent fort en colere.

8. Et ils ſe liguerent entr'eux tous enſemble, pour venir faire la guerre contre Jéruſalem, & pour faire échouer *ſon deſſein*.

9. Alors nous priâmes nôtre Dieu, & ayant peur d'eux, nous poſâmes des gardes le jour & la nuit contr'eux.

10. Et Juda dit ; La force des ouvriers eſt affoiblie, & il y a beaucoup de ruïnes, en ſorte que nous ne pourrons pas bâtir la muraille.

11. Or nos ennemis avoient dit ; Qu'ils n'en ſachent rien, & qu'ils n'en voyent rien, juſqu'à ce que nous entrions au milieu d'eux, & que nous les mettions à mort, & faſſions ceſſer l'ouvrage.

12. Mais il arriva que les Juifs qui demeuroient parmi eux, étant venus vers nous, nous dirent par dix fois ; Prenez garde à tous les endroits par leſquels vous pourriez vous tourner vers nous.

13. C'eſt pourquoi je poſai depuis le bas, derriere la muraille, ſur des lieux élevez, le peuple ſelon leurs familles, avec leurs épées, leurs javelines, & leur arcs.

14. Puis je regardai, & me levai : & je dis aux principaux, & aux magiſtrats, & au reſte du peuple ; N'ayez point peur d'eux, ſouvenez-vous du Seigneur, qui eſt grand & terrible, & combattez pour vos freres, pour vos fils, & pour vos filles, pour vos femmes, & pour vos maiſons.

15. Et quand nos ennemis eurent ſû que nous avions été avertis, Dieu diſſipa leur conſeil ; & nous retournâmes tous aux murailles, chacun à ſon travail.

16. Depuis ce jour-là une moitié de mes gens travailloit, & l'autre moitié tenoit des javelines, des boucliers, des arcs, & des corſelets : & les Gouverneurs ſuivoient chaque famille de Juda.

17. Ceux qui bâtiſſoient la muraille, & ceux qui chargeoient les portefaix, travailloient chacun d'une main, & de l'autre ils tenoient l'épée.

18. Car chacun de ceux qui bâtiſſoient étoit ceint ſur ſes reins d'une épée, & ils bâtiſſoient ainſi *équippez* : & la trompette étoit prés de moi.

19. Car je dix aux principaux, & aux

aux magistrats, & au reste du peuple ; L'ouvrage est grand & large, & nous sommes écartez sur la muraille loin l'un de l'autre.

20. En quelque lieu donc que vous entendiez le son de la trompette, courez-y vers nous : nôtre Dieu combattra pour nous.

21. C'étoit donc ainsi que nous travaillions : mais la moitié tenoit des javelines, depuis le point du jour, jusqu'au lever des étoiles.

22. Et en ce temps là je dis au peuple : Que chacun avec son serviteur passe la nuit dans Jérusalem, afin qu'ils nous servent la nuit pour faire le guet, & le jour pour travailler.

23. Et moi, mes freres, mes serviteurs, & les gens de la garde qui me suivent, nous ne quitterons point nos habits : que chacun *vienne avec* son épée *& avec* de l'eau.

CHAPITRE V.

Censures de Néhémie contre les usures énormes qui se commettoient envers le peuple.

OR il y eut un grand cri du peuple & de leurs femmes, contre les Juifs leurs freres.

2. Car il y en avoit qui disoient ; Que plusieurs d'entre nous *engagent* leurs fils & leurs filles pour prendre du froment, afin que nous mangions, & que nous vivions.

3. Et il y en avoit d'autres qui disoient ; Nous engageons nos champs, & nos vignes, & nos maisons, pour prendre du froment contre la famine.

4. Il y en avoit aussi qui disoient ; Nous empruntons de l'argent, pour la taille du Roi sur nos champs & sur nos vignes.

5. Toutefois nôtre chair est comme la chair de nos freres, & nos fils *sont* comme leurs fils : & voici nous assujettissons nos fils & nos filles pour être esclaves ; & quelques-unes de nos filles sont déja assujetties, & ne sont plus en nôtre pouvoir ; & nos champs & nos vignes sont à d'autres.

6. Or je fus fort en colere quand j'eus entendu leur cri, & ces paroles-là.

7. Et je consultai en moi-même : puis je censurai les principaux & les magistrats, & je leur dis ; Vous exigez rigoureusement ce que chacun de vous a imposé à son frere ; & je fis convoquer contr'eux la grande assemblée.

8. Et je leur dis ; Nous avons rachetté selon nôtre pouvoir nos freres Juifs, qui avoient été vendus aux nations, & vous vendriez-vous même vos freres, ou nous seroient-ils vendus ? Alors ils se tûrent, & ne sûrent que dire.

9. Et je dis : Vous ne faites pas bien : ne voulez-vous pas marcher dans la crainte de nôtre Dieu, plûtôt que d'être en opprobre aux nations qui sont nos ennemies?

10. Nous pourrions aussi exiger de l'argent, & du froment, moi, mes freres & mes serviteurs : *mais* quittons leur, je vous prie, cette dette.

11. Rendez leur, je vous prie, aujourd'hui leurs champs, leurs vignes, leurs oliviers, & leurs maisons, & outre cela le centieme de l'argent, du froment, du vin, & de l'huile que vous exigez d'eux.

12. Et ils répondirent ; Nous les rendrons, & nous ne leur demanderons rien : nous ferons ce que tu dis. Alors j'appellai les Sacrificateurs, je les fis jurer qu'ils le feroient ainsi.

13. Et je secouai mon sein, & je dis ; Que Dieu secoue ainsi de sa maison & de son travail, tout homme qui n'aura point mis en effet cette

parole, & qu'il soit ainsi secoué & vuidé ; & tout l'assemblée répondit, Amen. Et ils louerent l'Eternel ; & le peuple fit selon cette parole-là.

14. Et même depuis le jour auquel *le Roi* m'avoit commandé d'être leur Gouverneur au païs de Juda, qui est depuis la vingtieme année jusqu'à la trente-deuxieme année du Roi Artaxerxes, l'espace de douze ans, moi & mes freres, nous n'avons point pris ce qui étoit assigné au Gouverneur pour son plat.

15. Bien que les premiers Gouverneurs, qui avoient été avant moi eussent chargé le peuple, & eussent pris d'eux du pain & du vin, outre quarante sicles d'argent, & qu'aussi leurs serviteurs eussent dominé sur le peuple : mais je n'ai point fait ainsi, à cause de la crainte de *mon* Dieu.

16. Et même j'ai réparé une partie de cette muraille, & nous n'avons point achetté de champ, & tous mes serviteurs ont été assemblez-là aprés le travail.

17. Et outre cela les Juifs & les Magistrats, en nombre de cent cinquante hommes, & ceux qui venoient vers nous des nations qui *étoient* autour de nous, étoient à ma table.

18. Et ce qu'on apprêtoit chaque jour, étoit un bœuf, & six moutons choisis : on m'apprêtoit aussi des volailles, & de dix en dix jours *on me présentoit* de toute sorte de vin en abondance : & non obstant tout cela je n'ai point demandé le plat, qui étoit assigné au Gouverneur : car c'eût été une rude servitude pour ce peuple.

19. O mon Dieu, souviens-toi de moi en bien, *selon* tout ce que j'ai fait pour ce peuple.

CHAPITRE VI.

Néhémie surmonte tous les empêchemens faits à lui.

OR il arriva que quand Sanballat, Tobija, & Guesem Arabe, & le reste de nos ennemis eurent appris, que je avois rebâti la muraille, & qu'il n'y étoit demeuré aucune brêche, bien que jusqu'à ce temps-là je n'eusse pas encore mis les battans aux portes :

2. Samballat & Guesem envoyerent vers moi, pour me dire ; Viens, & que nous nous trouvions ensemble aux villages qui sont à la campagne d'Ono. Or ils avoient comploté de me faire du mal.

3. Mais j'envoyai des messagers vers eux, pour leur dire ; Je fais un grand ouvrage, & je ne saurois descendre : Pourquoi cesseroit l'ouvrage, *comme cela arriveroit*, lors que je l'aurois laissé, & que je serois descendu vers vous ?

4. Et ils me manderent la même chose quatre fois : & je leur répondis de même.

5. Alors Samballat envoya vers moi son serviteur, pour me tenir le même discours, une cinquieme fois : & il avoit en sa main une Lettre ouverte ;

6. Dans laquelle il étoit écrit ; On entend dire parmi les nations, & Gasmu le dit, que vous pensez, toi & les Juifs, à vous rebeller, & que c'est pour cela que tu rebâtis la muraille, & que tu t'en vas être leur Roi, selon ce qu'on en dit ;

7. Et même que tu as ordonné des Prophetes, pour prêcher de toi dans Jérusalem, & pour dire ; Il est Roi en Judée. Or maintenant on fera entendre au Roi ces mêmes choses : viens donc maintenant afin que nous consultions ensemble.

8. Et je renvoyai vers lui, pour

lui

lui dire: Il n'eſt pas ſelon les paroles que tu dis, mais tu les inventes dans ton cœur.

9. Car eux tous nous épouvantoient, en diſant; Leurs mains quitteront le travail, de ſorte qu'il ne ſe fera point: maintenant donc *ô Dieu*, renforce mes mains.

10. Outre cela, je vins en la maiſon de Semahia, fils de Délaja, fils de Mehetabéel, lequel étoit retenu. Et il me dit: Aſſemblons-nous en la maiſon de Dieu, dans le Temple, & fermons les portes du Temple: car ils doivent venir pour te tuer, & ils viendront de nuit pour te tuer.

11. Mais je répondis: Un homme tel que moi, s'enfuïroit-il? Et qui ſera l'homme tel que je ſuis, qui entre au Temple, pour ſauver ſa vie? Je n'y entrerai point.

12. Et voilà, je connus bien que Dieu ne l'avoit point envoyé, mais qu'il avoit prononcé cette prophétie contre moi, & que Samballat & Tobija lui donnoient penſion:

13. Car il étoit leur penſionnaire pour m'épouvanter, & m'obliger à faire ainſi, & à commettre ce manquement, afin qu'ils euſſent quelque mauvaiſe choſe à me reprocher.

14. O mon Dieu, ſouviens-toi de Tobija & de Samballat, ſelon leurs actions: & auſſi de Nohadia prophetеſſe, & du reſte des Prophetes qui tachoient à m'épouvanter.

15. Néanmoins la muraille fut achevée, le vingt-cinquieme jour du mois d'Elul, en cinquante-deux jours.

16. Quand donc tous nos ennemis l'eurent appris, & que toutes les nations qui *étoient* autour de nous l'eurent vû, ils en furent tout conſternez en eux-mêmes, & ils connurent que cet ouvrage avoit été fait de par nôtre Dieu.

17. Mais auſſi en ces jours-là, les principaux de Juda envoyoient Lettres ſur Lettres qui alloient à Tobija: & celles de Tobija venoient à eux.

18. Car il y en avoit pluſieurs en Judée qui s'étoient liez à lui par ſerment, à cauſe qu'il étoit gendre de Secania, fils d'Arah, & que Johanan ſon fils avoit pris la fille de Meſullam fils de Bérécia.

19. Et même ils racontoient ſes bienfaits en ma préſence, & lui rapportoient mes diſcours: & Tobija envoyoit des Lettres pour m'épouvanter.

CHAPITRE VII.

Précautions de Néhémie, & dénombrement de ceux qui vinrent avec Zorobabel.

OR aprés que la muraille fut rebâtie, & que j'eus mis les portes, & qu'on eut fait une revûe des chantres & des Lévites.

2. Je commandai à Hanani mon frere, & à Hanania capitaine de la forteresſe de Jéruſalem, car il étoit tel qu'un homme fidele *doit être*, & il craignoit Dieu plus que pluſieurs autres:

3. Et je leur dis; Que les portes de Jéruſalem ne s'ouvrent point juſqu'à la chaleur du ſoleil: & quand ceux qui ſe tiendront-*là* auront fermé les portes, manie*z-les*: & qu'on poſe des gardes d'entre les habitans de Jéruſalem, chacun ſelon ſa garde, & chacun vis-à-vis de ſa maiſon.

4. Or la ville étoit ſpacieuſe & grande, mais il y avoit peu de peuple, & ſes maiſons n'étoient point bâties.

5. Et mon Dieu me mit au cœur d'aſſembler les principaux, & les magiſtrats, & le peuple, pour en faire le dénombrement ſelon leurs généalogies: & je trouvai le regiſtre du dénombrement ſelon les généalogies de ceux qui étoient montez la premiere fois: & j'y trouvai ainſi écrit.

6. *Ce ſont ici ceux de la Province, qui remonterent de la captivité d'entre ceux qui avoient été tranſportez, leſquels Nébucadnetſar Roi de Babylone avoit tranſportez, & qui retournerent à Jéruſalem & en Judée, chacun en ſa ville: *Eſ. 2: 1, 2. &c.

7. Qui vinrent avec Zorobabel Jeſuah, Néhémie, Hazaria, Rahamia, Nahamani, Mardochée, Biſan, Mitſpereth, Begvaï, Néhum, & Bahana: le nombre *diſje*, des hommes du peuple d'Iſraël.

8. Les enfans de Parhos, deux mille cent ſoixante & douze.

9. Les enfans de Sephatia, trois cens ſoixante & douze.

10. Les enfans d'Arah, ſix cens cinquante-deux

11. Les enfans de Pahath-Moab, des enfans de Jéſuah, & de Joab, deux mille huit cens dix-huit.

12. Les enfans de Hélam, mille deux cens cinquante-quatre.

13. Les enfans de Zattu, huit cens quarante-cinq.

14. Les enfans de Zaccaï, ſept cens ſoixante.

15. Les enfans de * Binnuï, ſix cens quarante huit. *Eſd 2: 10.

16. Les enfans de Bebaï, ſix cens vingt-huit.

17. Les enfans de Hazgad, deux mille trois cens vingt & deux.

18. Les enfans d'Adonikam, ſix cens ſoixante & ſept.

19. Les enfans de Bigvaï, deux mille ſoixante & ſept.

20. Les enfans de Hadin, ſix cens cinquante cinq.

21. Les enfans d'Ater, *iſſus* d'Ezéchias, quatre vingts dix-huit.

22. Les enfans d'Haſum, trois cens vingt-huit.

23. Les enfans de Betſaï, trois cens vingt & quatre.

24. Les enfans d'Harip, cent & douze.

25. Les enfans de Gabaon, quatre vingts quinze.

26. Les gens de Bethléhem, & de Nétopha, cent quatre vingts-huit.

27. Les gens de Hanathoth, ſix vingts & huit.

28. Les gens de Beth-Hazmaveth, quarante-deux.

29. Les gens de Kiriath-jéharim, de Képhira, & de Béeroth, ſept cens quarante-trois.

30. Les gens de Rama, & de Guébah, ſix cens vingt & un.

31. Les gens de Micmas, cent vingt & deux.

32. Les gens de Beth-el, & de Haï, cent vingt & trois.

33. Les gens * de l'autre Nebò, cinquante-deux. *1. *Sam.* 21: 1.

34. Les enfans d'un autre Hélam, mille deux cens cinquante-quatre.

35. Les enfans de Harim, trois cens & vingt.

36. Les enfans de Jérico, trois cens quarante-cinq.

37. Les enfans de Lod, de Hadid, & d'Onô, ſept cens vingt & un.

38. Les enfans de Senaa, trois mille neuf cens-trente.

39. Des Sacrificateurs: Les enfans de Jédahia de la maiſon de Jeſuah, neuf cens ſoixante-treize.

40. Les enfans d'Immer, mille cinquante-deux.

41. Les enfans de Pashur, mille deux cens quarante-ſept.

42. Les enfans de Harim, mille & dix-ſept.

43. Des Lévites. Les enfans de Jeſuah, & de Kadmiel, d'entre les enfans de Hodeva, ſoixante-quatorze.

44. Des chantres. Les enfans d'Aſaph, cent quarante-huit.

45. Des portiers. Les enfans de Sallum, les enfans d'Ater, les enfans de Talmon, les enfans de Hakkub, les enfans de Hattita, les enfans de Sobaï, cent trente-huit.

46. Des Néthiniens. Les enfans de Tſiha, les enfans de Haſupha, les enfans de Tabbahoth,

47. Les enfans de Kéros, les enfans de Siha, les enfans de Padon,

48. Les enfans de Lebana, les enfans de Hagaba, les enfans de Salmaï,

49. Les enfans de Hanan, les enfans de Guiddal, les enfans de Gahar,

50. Les enfans de Réaja, les enfans de Retſin, les enfans de Nékoda,

51. Les enfans de Gazam, les enfans de Huza, les enfans de Paſeah,

52. Les enfans de Beſaï, les enfans de Mehunim, les enfans de Nephiſeſim,

53. Les enfans de Bakbuk, les enfans de Hakupha, les enfans de Harhur,

54. Les enfans de Batslith, les enfans de Méhida, les enfans de Harſa,

55. Les enfans de Barkos, les enfans de Siſra, les enfans de Temah,

56. Les enfans de Neſiah, les enfans de Hatipha.

57. Des enfans des ſerviteurs de Salomon, les enfans de Sotaï, les enfans de Sophéreth, les enfans de Perida,

58. Les enfans de Jahala, les enfans de Darkon, les enfans de Guiddel,

59. Les enfans de Sephatia, les enfans de Hartil, les enfans de Pokereth - hatſebajim, les enfans d'Amon.

60. Tous les Néthiniens, & les enfans des ſerviteurs de Salomon, étoient trois cens quatre vingts-douze.

61. Or ce ſont ici ceux qui monterent de Telmelah, de Tel-harſa, de Kérub, d'Addon, & d'Immer, leſquels ne pûrent montrer la maiſon de leurs peres, ni leur race, *pour ſavoir* s'ils étoient d'Iſraël.

62. Les enfans de Délaja, les enfans de Tobija, les enfans de Nékoda, ſix cens quarante-deux.

63. Et des Sacrificateurs, les enfans de Habaja, les enfans de Kots, les enfans de Barzillaï, qui prit pour femme une des filles de Barzillaï Galaadite, & qui fut appellé de leur nom.

64. Ils chercherent leur regiſtre, en recherchant leur généalogie, mais ils n'y furent point trouvez : c'eſt pourquoi ils furent exclus de la ſacrificature.

65. Et Attirſatha leur dit qu'ils ne mangeaſſent point des choſes trés-ſaintes, juſqu'à ce que le Sacrificateur aſſiſtât avec l'Urim & le Thummim.

66. Toute l'aſſemblée enſemble étoit de quarante-deux mille trois cens ſoixante.

67. Sans leurs ſerviteurs & leurs ſervantes, qui étoient ſept mille trois cens trente-ſept ; & ils avoient deux cens quarante-cinq chantres ou chanteuſes.

68. Ils avoient ſept cens trente-ſix chevaux, deux cens quarante-cinq mulets ;

69. Quatre cens trente-cinq chameaux, & ſix mille ſept cens vingt ânes ;

70. Or quelques-uns des Chefs des peres contribuerent pour l'ouvrage. Attirſatha donna au tréſor mille drachmes d'or, cinquante baſſins, cinq cens trente robes de Sacrificateurs.

71. Et quelques autres d'entre les Chefs des peres donnerent pour le tréſor de l'ouvrage, vingt mille drachmes d'or, & deux mille deux cens mines d'argent.

72. Et ce que le reſte du peuple donna, fut vingt mille drachmes d'or, & deux mille mines d'argent, & ſoixante ſept robes de Sacrificateurs.

73. Et ainſi les Sacrificateurs, les Lévites, les portiers, les chantres, quelques-uns du peuple, les Néthiniens, & tous ceux d'Iſraël habiterent dans leurs villes : de ſorte que quand le ſeptieme mois approcha, les enfans d'Iſraël étoient dans leurs villes.

CHAPITRE VIII.

Lecture de la Loi, & la Fête des Tabernacles.

OR tout le peuple s'aſſembla, comme ſi ce n'eût été qu'un ſeul homme, en la place qui étoit devant la porte des eaux ; & ils dirent à Eſdras le Scribe, qu'il apportât le Livre de la Loi de Moyſe, laquelle l'Eternel avoit ordonnée à Iſraël.

2. Et ainſi le premier jour du ſeptieme mois, Eſdras le Sacrificateur apporta la Loi devant l'aſſemblée, compoſée d'hommes, & de femmes, & de tous ceux qui étoient capables d'entendre, afin qu'on l'écoutât.

3. Et il lût au Livre, dans la place qui *étoit* devant la porte des eaux, depuis l'aube du jour juſqu'à midi, en la preſence des hommes, & des femmes, & de ceux qui étoient capables d'entendre ; & les oreilles de tout le peuple étoient attentives à la lecture du Livre de la Loi.

4. Ainſi Eſdras le Scribe ſe tint debout ſur un lieu éminent bâti de bois, qu'on avoit dreſſé pour cela ; & il avoit auprés de lui Mattitia, Semah, Hanaja, Urija, Hilhija, & Mahaſéja, à ſa main droite ; & à ſa gauche étoient Pédaja, Miſaël, Malkija, Haſum, Hasbaddana, Zacharie & Meſullam.

5. Et Eſdras ouvrit le Livre devant tout le peuple : car il étoit au deſſus de tout le peuple ; & ſi-tôt qu'il l'eut ouvert, tout le peuple ſe tint debout.

6. Puis Eſdras bénit l'Eternel, le grand Dieu : & tout le peuple répondit : Amen, Amen, en élevant leurs mains : puis ils s'inclinerent & ſe proſternerent devant l'Eternel, le viſage contre terre.

7. Auſſi Jeſuah, Bani, Sérebia, Jamin, Hakkub, Sabethaï, Hodija, Mahaſéja, Kelita, Hazaria, Jozabad, Hanan, Pelaja, & les *autres* Lévites, faiſoient entendre la Loi au peuple, le peuple ſe tenant en ſa place.

8. Et ils liſoient au Livre de la Loi de Dieu, & l'expoſoient, & en donnoient l'intelligence, la faiſant entendre par l'Ecriture *même*.

9. Or Néhémie, qui eſt *Attirſatha, & Eſdras Sacrificateur & Scribe, & les Lévites qui inſtruiſoient le peuple, dirent à tout le peuple ; Ce jour eſt ſaint à l'Eternel nôtre Dieu, ne menez point de deuil, & ne pleurez point : car tout le peuple pleura dés qu'il eut entendu les paroles de la Loi. *Esd. 2 : 63.

10. Puis on leur dit ; Allez, mangez du plus gras, & bûvez du plus doux :

doux: & envoyez-en des portions à ceux qui n'ont rien de prêt; car ce jour est saint à nôtre Seigneur: ne soyez donc point tristes, puisque la joye de l'Eternel est vôtre force.

11. Et les Lévites faisoient faire silence parmi tout le peuple, en disant; Faites silence, car ce jour est saint, & ne vous attristez point.

12. Ainsi tout le peuple s'en alla pour manger & pour boire, & pour envoyer des présens, & pour faire une grande réjouïssance, parce qu'ils avoient bien entendu les paroles, qu'on leur avoit enseignées.

13. Et le second jour *du mois*, les Chefs des peres de tout le peuple, les Sacrificateurs, & les Lévites s'assemblerent vers Esdras le Scribe, pour avoir l'intelligence des paroles de la Loi.

14. Ils trouverent donc écrit en la Loi, que l'Eternel avoit ordonné par le moyen de Moyse, que les enfans d'Israël demeurassent dans des tabernacles, pendant la fête solemnelle au septieme mois.

15. Ce qu'ils firent savoir & qu'ils publierent par toutes leurs villes, & à Jérusalem, en disant; Sortez dehors en la montagne, & apportez des rameaux d'oliviers, & des rameaux d'autres arbres huileux, des rameaux de myrte, des rameaux de palmier, & des rameaux de bois branchus, afin de faire des tabernacles, *selon ce qui est écrit. *Lévit. 23: 40.

16. Le peuple donc sortit, & ils apporterent *des rameaux*, & se firent des tabernacles, chacun sur son toit, & dans les cours *de leurs maisons*, & dans les parvis de la maison de Dieu, & à la place de la porte des eaux, & à la place de la porte d'Ephraïm.

17. Et ainsi toute l'assemblée de ceux qui étoient retournez de la captivité fit des tabernacles, & ils se tinrent dans les tabernacles; or les enfans d'Israël n'en avoient point fait de tels, *depuis les jours de Josué fils de Nun, jusqu'à ce jour-là: & il y eut une fort grande joye. *2. *Rois* 23: 22.

18. Et on lût au Livre de la Loi de Dieu chaque jour, depuis le premier jour jusqu'au dernier. Ainsi on célébra la fête solemnelle pendant sept jours, & il y eut une assemblée solemnelle au huitieme jour, comme il étoit ordonné.

CHAPITRE IX.

Jeûne solemnel, & priere des Lévites.

ET le vingt-quatrieme jour du même mois, les enfans d'Israël s'assemblerent, jeûnant, & revêtus de sacs, & *ayant de la terre sur eux. *2. *Sam.* 13: 19.

2. Et la race d'Israël se sépara de tous les étrangers, & ils se présenterent, confessant leurs péchez & les iniquitez de leurs peres.

3. Ils se leverent donc en leur place, & on lût au Livre de la Loi de l'Eternel leur Dieu pendant la quatrieme partie du jour, & pendant une *autre* quatrieme partie ils faisoient confession *de leurs péchez*, & se prosternoient devant l'Eternel leur Dieu.

4. Et Jésuah, Bani, Kadmiel, Sebania, Bunni, Sérebia, Bani & Kenani se leverent sur le lieu qu'on avoit élevé pour les Lévites, & crierent à haute voix à l'Eternel leur Dieu.

5. Et les Lévites, *savoir* Jésuah, Kadmiel, Bani, Hasabneja, Sérebia, Hodija, Sébania, & Pethahia, dirent; Levez-vous, bénissez l'Eternel vôtre Dieu* de siecle en siecle; & qu'on bénisse, *ô Dieu*, le Nom

Nom de ta gloire, & qu'il soit élevé au dessus de toute bénédiction & louange. *Pse. 90: 2.

6. Tu és toi seul l'Eternel, tu as fait les cieux, les cieux des cieux, & toute leur armée; la terre, & tout ce qui y est: les mers, & toutes les choses qui y sont. Tu vivifies toutes ces choses, & l'armée des cieux se prosterne devant toi.

7. Tu és l'Eternel Dieu, qui choisis Abram; & qui le tiras hors d'Ur des Chaldéens, & lui imposas le nom d'Abraham.

8. Tu trouvas son cœur fidele devant toi, & tu traitas avec lui cette alliance, que tu donnerois le païs des Cananéens, des Héthiens, des Amorrhéens, des Phéréziens, des Jébusiens, & des Guirgasiens, que tu le donnerois à sa postérité: & tu as accompli ce que tu as promis, parce que tu és juste.

9. Car tu as regardé l'affliction de nos peres en Egypte, & tu as ouï leur cri prés de la mer Rouge:

10. Et tu as fait des prodiges & des miracles sur Pharaon, & sur tous ses serviteurs, & sur tout le peuple de son païs: parce que tu connus qu'ils s'étoient fierement élevez contr'eux, & tu t'és acquis un renom, tel qu'*il paroît* aujourd'hui.

11. Tu fendis aussi la mer devant eux, & ils passerent par le sec au travers de la mer: & tu jettas au fond *des abymes* ceux qui les poursuivoient, comme une pierre dans les eaux violentes.

12. Tu les as même conduits de jour par la colomne de nuée, & de nuit par la colomne de feu, pour les éclairer dans le chemin par où ils devoient aller.

13. Tu descendis aussi sur la montagne de Sinaï, & tu parlas avec eux des cieux, & leur donnas des ordonnances droites, & des loix véritables, & des statuts & des commandemens bons.

14. Et tu leur enseignas ton saint Sabbat; & leur donnas les commandemens, les statuts, & la Loi par le moyen de Moyse ton serviteur.

15. Tu leur donnas aussi des cieux du pain pour leur faim, & tu fis sortir l'eau du rocher pour leur soif, & tu leur dis qu'ils entrassent, & qu'ils possédassent le païs, au sujet duquel tu avois levé ta main, que tu le leur donnerois.

16. Mais eux & nos peres se sont fiérement élevez, & ont roidi leur cou, & n'ont point écouté tes commandemens.

17. Ils refuserent d'écouter, & ne se souvinrent point des merveilles que tu avois faites en leur faveur: mais ils roidirent leur cou, & par leur rebellion ils se proposerent de s'établir un Chef pour retourner à leur servitude: mais comme tu és un Dieu plein de pardon, misericordieux, pitoyable, tardif à colere, & abondant en gratuïté, tu ne les abandonnas point.

18. Et quand ils se firent un veau de fonte, & qu'ils dirent; Voici ton Dieu, qui t'a fait monter hors d'Egypte, & qu'ils *te* firent de grands outrages;

19. Tu ne les abandonnas pourtant point dans le desert par tes grandes misericordes: la colomne de nuée ne se retira point de dessus eux de jour, pour les conduire par le chemin: ni la colomne de feu de nuit, pour les éclairer dans le chemin, par lequel ils devoient aller.

20. Et tu leur donnas ton bon Esprit pour les faire sages: & tu

ne retiras point ta Manne loin de leur bouche, & tu leur donnas de l'eau pour leur soif.

21. Ainsi tu les nourris quarante ans au desert, en sorte que rien ne leur manqua: leurs vêtemens ne s'envieillirent point, & leurs pieds ne furent point foulez.

22. Et tu leur donnas les Royaumes & les peuples, & les leur partageas par contrées: car ils ont possédé le païs de Sihon, savoir le païs du Roi d'Hesbon, & le païs de Hog, Roi de Basan:

23. Et tu multiplias leurs enfans comme les étoiles des cieux, & les introduisis au païs, duquel tu avois dit à leurs peres, qu'ils y entreroient pour *le* posséder.

24. Ainsi leurs enfans y entrerent, & possédérent le païs, & tu abbaissas devant eux les Cananéens, habitans du païs; & les livras entre leurs mains, eux & leurs Rois, & les peuples du païs, afin qu'ils en fissent à leur volonté.

25. De sorte qu'ils prirent les villes closes, & la terre grasse, & possédérent les maisons pleines de tous biens, les puits qu'on avoit creusez, les vignes, les oliviers, & les arbres fruitiers en abondance, desquels ils ont mangé, & ont été rassasiez: ils ont été engraissez, & ils se sont délicieusement traitez de tes grands biens.

26. Mais ils t'ont irrité, & se sont rebellez contre toi, & ils ont jetté ta Loi derriere leur dos, & ont tué les Prophetes qui les sommoient pour les ramener à toi, & t'ont fait de grands outrages.

27. C'est pourquoi tu les as livrez entre les mains de leurs ennemis, qui les ont affligez; mais au temps de leur angoisse ils ont crié à toi, & tu les as exaucez des cieux, & selon tes grandes misericordes tu leur as donné des libérateurs, qui les ont délivrez de la main de leurs ennemis.

28. Mais dés qu'ils avoient du repos, ils retournoient à mal faire en ta présence; c'est pourquoi tu les abandonnois entre les mains de leurs ennemis qui dominoient sur eux. Puis ils retournoient, & crioient vers toi, & tu les exaucois des cieux. Ainsi tu les as délivrez selon tes misericordes, plusieurs fois, & en divers temps.

29. Et tu les as sommez pour les ramener à ta Loi, mais ils se sont fiérement élevez, & n'ont point obéï à tes commandemens; mais ils ont péché contre tes ordonnances, lesquelles si l'homme fait, il vivra par elles. Ils ont toûjours tiré l'épaule en arriere, & ont roidi leur cou, & n'ont pas écouté.

30. Et tu les as attendus patiemment plusieurs années, & tu les as sommez par ton Esprit par le ministere de tes Prophetes: mais ils ne leur ont point prêté l'oreille; c'est pourquoi tu les as livrez entre les mains des peuples des païs.

31. Néanmoins par tes grandes misericordes tu ne les as point réduits à néant, ni ne les as point entierement abandonnez; car tu és le *Dieu* fort, misericordieux, & pitoyable.

32. Maintenant donc, ô nôtre Dieu, le fort, le grand, le puissant, & le terrible, gardant l'alliance & la gratuïté; que cette affliction qui nous est arrivée, à nous, à nos Rois, à nos principaux, à nos Sacrificateurs, à nos Prophetes, à nos peres, & à tout ton peuple, depuis le temps des Rois d'Assyrie, jusqu'à aujourd'hui, ne soit point réputée petite devant toi.

33. Certainement tu és juste en toutes

toutes les choses qui nous sont arrivées: car tu as agi selon la vérité, mais nous avons fait méchamment.

34. Ni nos Rois, ni nos principaux, ni nos Sacrificateurs, ni nos peres n'ont point mis en effet ta Loi, & n'ont point été attentifs à tes commandemens, ni à tes sommations par lesquelles tu les as sommez.

35. Car ils ne t'ont point servi durant leur regne, ni durant les grands biens que tu leur as faits, même dans le païs spacieux & gras, que tu leur avois donné pour être à leur disposition, & ils ne se sont point détournez de leurs mauvaises œuvres.

36. Voici, nous sommes aujourd'hui esclaves, même dans le païs que tu as donné à nos peres, pour en manger le fruit & les biens: voici, nous y sommes esclaves.

37. Et il rapporte en abondance pour les Rois, que tu as établis sur nous à cause de nos péchez, & qui dominent sur nos corps, & sur nos bêtes, à leur volonté; de sorte que nous sommes dans une grande angoisse.

38. C'est pourquoi à cause de toutes ces choses nous contractons une ferme alliance, & nous l'écrivons: & les principaux d'entre nous, nos Lévites, & nos Sacrificateurs y apposent leurs seings.

CHAPITRE X.

Noms de ceux qui signerent l'alliance avec Dieu, & Reglemens pris sur cela.

OR *ceux qui* apposerent leurs seings *furent*, Néhémie, qui est Attirsatha, fils de Hacalia, & Sédécias.

2. Séraja, Hazaria, Jéremie,
3. Pashur, Hamaria, Malkija,
4. Hattus, Sébania, Malluc,
5. Harim, Mérémoth, Hobadia,
6. Daniel, Guinnethon, Baruc,
7. Mesullam, Abija, Mijamin,
8. Mahazia, Bilgaï, & Semahia. Ce *furent*-là les Sacrificateurs.
9. Des Lévites, Jesuah fils d'Azania, Binnuï d'entre les enfans de Hénadad, & Kadmiel.
10. Et leurs freres, Sebania, Hodija, Kélita, Pélaja, Hanan,
11. Micaï, Rehob, Asabia,
12. Zaccur, Sérébia, Sebania,
13. Hodija, Bani, & Beninu.
14. Des Chefs du peuple, Parhos, Pahath-Moab, Hélam, Zattu, Bani,
15. Bunni, Hazgad, Bebaï,
16. Adonija, Bigvaï, Hadin,
17. Ater, Ezéchias, Hazur,
18. Hodija, Hasum, Betsaï,
19. Hariph, Hanathoth, Nebaï,
20. Magiphas, Mesullam, Hézir,
21. Mesezabéel, Tsadoc, Jadduah,
22. Pélatia, Hanan, Hanaja,
23. Osée, Hanania, Hasub,
24. Lohés, Pilha, Sobek,
25. Rehum, Hasabna, Maaseja,
26. Ahija, Hanan, Hanan,
27. Malluc, Harim, & Bahana.
28. Quant au reste du peuple, les Sacrificateurs, les Lévites, les portiers, les chantres, les Néthiniens, & tous ceux qui s'étoient séparez des peuples des païs pour *faire* la Loi de Dieu, leurs femmes, leurs fils, & leurs filles, tous ceux qui étoient capables de connoissance & d'intelligence,
29. Adhérerent entierement à leurs freres, les plus considerables d'entr'eux, & prêterent serment avec exécration, & jurerent de marcher dans la Loi de Dieu, qui avoit été donnée par le moyen de

Moyse serviteur de Dieu, & de garder & de faire tous les commandemens de l'Eternel nôtre Seigneur, & ses jugemens, & ses ordonnances.

30. Et de ne donner point de nos filles aux peuples du païs: & de ne prendre point leurs filles pour nos fils:

31. Et de ne prendre rien le jour du Sabbat, ou tel autre jour sanctifié, des peuples du païs, qui apportent des marchandises, & toutes sortes de denrées le jour du Sabbat, pour les vendre: & de laisser-là la septieme année, avec tout le droit d'exiger ce qui est dû.

32. Nous fimes aussi des ordonnances, nous chargeant de donner chaque année la troisieme partie d'un sicle, pour le service de la maison de nôtre Dieu:

33. Pour les pains de proposition, pour le gâteau continuel, & pour l'holocauste continuel; & pour ceux des Sabbats, des nouvelles lunes & des fêtes solemnelles: pour les choses saintes, & pour les offrandes pour le péché, afin de reconcilier Israël: enfin, pour tout ce qui se faisoit dans la maison de nôtre Dieu.

34. Nous jettâmes aussi le sort touchant le bois des oblations, tant les Sacrificateurs & les Lévites, que le peuple; afin de l'amener dans la maison de nôtre Dieu, selon les maisons de nos peres, & dans les temps déterminez, d'année en année, pour brûler sur l'autel de nôtre Dieu, ainsi qu'il est écrit dans la Loi.

35. *Nous ordonnâmes* aussi que nous apporterions dans la maison de l'Eternel d'année en année les premiers fruits de nôtre terre, & les premiers fruits de tous les fruits de tous les arbres:

36. Et *que nous rachetterions* les premiers-nez de nos fils, & de nos bêtes, comme il est écrit dans la Loi: & que nous amenerions en la maison de nôtre Dieu, aux Sacrificateurs qui font le service dans la maison de nôtre Dieu, les premiers nez de nos bœufs, & de nôtre menu bétail:

37. Et que nous apporterions les prémices de nôtre pâte, nos oblations, les fruits de tous les arbres, le vin, & l'huile aux Sacrificateurs, dans les chambres de la maison de nôtre Dieu, & la dixme de nôtre terre aux Lévites, & que les Lévites prendroient les dixmes par toutes les villes de nôtre labourage:

38. Et qu'il y auroit un Sacrificateur fils d'Aaron avec les Lévites pour dixmer les Lévites, & que les Lévites apporteroient la dixme de la dixme en la maison de nôtre Dieu, dans les chambres, au lieu où étoient les greniers.

39. (Car les enfans d'Israël, & les enfans de Lévi devoient apporter dans les chambres l'oblation du froment, du vin, & de l'huile: & là étoient les utensiles du Sanctuaire, & les Sacrificateurs qui font le service, & les portiers, & les chantres:) & que nous n'abandonnerions point la maison de notre Dieu.

CHAPITRE XI.

Noms des Principaux & des autres choisis par sort, pour s'habituer à Jerusalem, ou au Païs.

ET les principaux du peuple s'habituerent à Jérusalem, mais tout le reste du peuple jetta le sort, afin qu'une des dix parties s'habituât à Jérusalem la sainte Cité, & que les neuf *autres* parties demeurassent dans les *autres* villes.

2. Et le peuple bénit tous ceux, qui

qui se présenterent volontairement pour s'habituer à Jérusalem.

3. Or ce sont ici les principaux de la province qui s'habituerent à Jérusalem: les autres s'étant habituez dans les villes de Juda, chacun dans sa possession, selon leurs villes, *savoir* les Israëlites, les Sacrificateurs, les Lévites, les Néthiniens, &* les enfans des serviteurs de Salomon. * *Esd.* 2: 55.

4. Ceux de Juda & de Benjamin s'habituerent donc à Jérusalem: Des enfans de Juda, Hathaja fils de Huzija, fils de Zacharie, fils d'Amaria, fils de Séphatia, fils de Mahalaléel, d'entre les enfans de Pharez.

5. Et Mahaséja fils de Baruc, fils de Colhozé, fils de Hazaja, fils de Hadaja, fils de Jojarib, fils de Zacharie, fils de Siloni.

6. Tous ceux-là étoient enfans de Pharez, qui s'habituerent à Jérusalem, quatre cens soixante-huit, vaillans hommes.

7. Et ceux-ci étoient d'entre les enfans de Benjamin: Sallu fils de Mesullam, fils de Johed, fils de Pédaja, fils de Kolaja, fils de Mahaséja, fils d'Ithiel, fils d'Esaïe:

8. Et aprés lui Gabbaï, Sallaï, neuf cens vingt-huit.

9. Et Joël fils de Zicri étoit commis sur eux: & Juda fils de Senua étoit lieutenant sur la ville.

10. Des Sacrificateurs, Jéhahia fils de Jojarib, Jakin,

11. Séraja, fils de Hilkija, fils de Mesullam, fils de Tsadoc, fils de Mérajoth, fils d'Ahitub, Conducteur de la maison de Dieu:

12. Et leurs freres, qui faisoient l'œuvre de la maison, huit cens vingt-deux. Et Hodaja fils de Jéroham, fils de Pélalia, fils d'Amtsi, fils de Zacharie, fils de Pashur, fils de Malkija.

13. Et ses freres, les Chefs des peres, deux cens quarante-deux. Et Hamassaï, fils de Hazaréel, fils d'Ahzaï, fils de Mesillemoth, fils d'Immer.

14. Et leurs freres, forts & vaillans, cent vingt-huit: & Zabdiel, fils de Guédolim, *étoit* commis sur eux.

15. Et des Lévites, Semahia, fils de Hasub, fils de Hazrikam, fils de Hasabia, fils de Bunni.

16. Et Sabbethaï & Jozabad étoient commis sur le travail de dehors pour la maison de Dieu, *étant* d'entre les Chefs des Lévites.

17. Et Mattania, fils de Mica, fils de Zabdi, fils d'Asaph, étoit le principal *des chantres*, qui commençoit le premier à chanter les louanges dans la priere. Et Bakbukia étoit le second d'entre ses freres, puis Habda fils de Sammuah, fils de Galal, fils de Jéduthun.

18. Tous les Lévites *qui s'établirent dans* la sainte Cité, étoient deux cens quatre vingts-quatre.

19. Et des portiers, Hakkub, Talmon, & leurs freres qui gardoient les portes, cent soixante-douze.

20. Et le reste des Israëlites, des Sacrificateurs, & des Lévites fut dans toutes les villes de Juda, chacun en son héritage.

21. Mais les Néthiniens habiterent à Hophel: & Tsiha & Guispa étoient commis sur les Néthiniens.

22. Et celui qui avoit la charge des Lévites à Jérusalem, étoit Huzi fils de Bahani, fils de Hasabia, fils de Mattania, fils de Mica, d'entre les enfans d'Asaph, chantres, pour l'ouvrage de la maison de Dieu.

23. Car il y avoit aussi un com-

mandement du Roi quant à eux, & il y avoit un état assûré pour les chantres chaque jour.

24. Et Pethahia, fils de Mesezabéel, d'entre les enfans de Zara, fils de Juda, étoit commissaire du Roi dans tout ce qui étoit à faire envers le peuple.

25. Or quant aux bourgades avec leurs territoires, quelques-uns des enfans de Juda habiterent à Kiriath-arbah, & dans les lieux de son ressort; à Dibon, & dans les lieux de son ressort; à Jekabtséel, & dans les lieux de son ressort;

26. A Jesuah, à Molada, à Bethpelet:

27. A Hatsar-sual, à Béer-sebah, & dans les lieux de son ressort.

28. A Tsiklag, à Mécona, & dans les lieux de son ressort.

29. A Hen-rimmon, à Tsorha, à Jarmuth:

30. A Zanoah, à Hadullam, & dans les bourgades: à Lakis, & dans ses territoires: & à Hazeka, & dans les lieux de son ressort. Et ils habiterent depuis Béer-sebah, jusqu'à la vallée de Hinnom.

31. Et les enfans de Benjamin *habiterent* depuis Guébah, à Micmas, Haja, Bethel, & dans les lieux de son ressort:

32. A Hanathoth, Nob, Hanania,

33. Hatsor, Rama, Guittajim,

34. Hadid, Tsebohim, Néballat,

35. Lod, & Onò, *la vallée des manœuvres. *1. *Chron.* 4: 14.

36. Et quelques-uns des Lévites *habiterent* dans leurs partages de Juda, & de Benjamin.

CHAPITRE XII.

Rangs & Ordonnances des Lévites &c. & la dédicace des murailles.

OR ce sont ici les Sacrificateurs & les Lévites qui monterent avec Zorobabel, fils de Salalthiel, & avec Jesuah, *savoir* Séraja, Jérémie, Esdras,

2. Amaria, Malluc, Hattus,

3. Secania, Rehum, Mérémoth,

4. Hiddo, Guinnethoï, Abija,

5. Mijamin, Mahadia,, Bilga,

6. Semahia, Jojarib, Jédahia,

7. Sallu, Hamok, Hilkija, Jédahia. Ce furent là les principaux des Sacrificateurs, & de leurs freres, du temps de Jesuah.

8. Et quant aux Lévites, il y avoit Jésuah, Binnuï, Kadmiel, Serebia, Juda, & Mattania, qui étoit commis sur les louanges, lui & ses freres.

9. Et Bakbukia, & Hunni leurs freres, étoient vis-à-vis d'eux en leurs charges.

10. Or Jésuah engendra Jojakim, & Jojakim engendra Eliasib, & Eliasib engendra Jojada,

11. Et Jojada engendra Jonathan, & Jonathan engendra Jadduah.

12. Et ceux-ci au temps de Jojakim étoient Sacrificateurs, Chefs des peres, pour Séraja, Méraja: pour Jéremie, Hanania:

13. Pour Esdras, Mesullam: pour Amaria, Johanan:

14. Pour Melicu, Jonathan: pour Sebania, Joseph:

15. Pour Harim, Hadna: pour Mérajoth, Helkaï:

16. Pour Hiddo, Zacharie: pour Guinnethon, Mesullam:

17. Pour Abija, Zicri: pour Minjamin, & Mohadia, Piltaï:

18. Pour Bilga, Sammuah: pour Semahia, Jonathan:

19. Pour Jojarib, Mattenaï: pour Jédahia, Huzi:

20. Pour Sallaï, Kallaï: pour Hamok, Héber:

21. Pour

21. Pour Hilkija, Hasabia: pour Jédahia, Nathanaël.

22. Quant aux Lévites, les Chefs de leurs peres, au temps d'Eliasib, Jojadah, Johanan & Jadduah sont enregistrez avec les Sacrificateurs, jusqu'au regne de Darius de Perse.

23. De sorte que les enfans de Lévi, Chefs des peres ont été enrégistrez au Livre des Chroniques, jusqu'au temps de Johanan, *petit*-fils d'Eliasib:

24. Les Chefs donc des Lévites furent Hasabia, Serabia, & Jesuah fils de Kadmiel, & leurs freres étoient vis-à-vis d'eux, pour louer & célébrer *le Nom de Dieu*, selon le commandement de David, homme de Dieu, un rang correspondant à l'autre.

25. Mattania, Bakbukia, & Hobadia, Mesullam, Talmon, & Hakkub, avoient la charge des portiers qui faisoient la garde dans les assemblées des portes.

26. Ceux-là furent du temps de Jojakim, fils de Jésuah, fils de Jotsadak, & du temps de Néhémie le Gouverneur, & d'Esdras Sacrificateur & Scribe.

27. Or en la dédicace de la muraille de Jérusalem, on envoya querir les Lévites de tous leurs lieux, pour les faire venir à Jérusalem, afin qu'on célébrât la dédicace avec joye, par des actions de graces, & par des cantiques, sur des cymbales, des musettes, & des violons.

28. On assembla donc ceux qui étoient de la race des chantres, tant de la campagne des environs de Jérusalem, que des bourgades des Nétophatiens;

29. Et du lieu de Guilgal, & des territoires de Guébah & de Hazmaveth: car les chantres s'étoient bâti des bourgades aux environs de Jérusalem.

30. Ainsi les Sacrificateurs & les Lévites se purifierent, & purifierent le peuple, & les portes, & la muraille.

31. Puis je fis monter les principaux de Juda sur la muraille, j'ordonnai deux grandes bandes qui devoient chanter les louanges *de Dieu*, & le chemin *de l'une* étoit à la droite, sur la muraille tendant vers la porte de la fiente.

32. Et aprés eux marchoit Hosahia, avec la moitié des principaux de Juda.

33. Savoir Hazria, Esdras, Mesuliam,

34. Juda, Benjamin, Semahia, & Jerémie.

35. Et quelques-uns d'entre les enfans des Sacrificateurs avec les trompettes: puis Zacharie fils de Jonathan, fils de Semahia, fils de Mattania, fils de Micaja, fils de Zaccur, fils d'Asaph,

36. Et ses freres, Semahia, Hazaréel, Milalaï, Guilalaï, Mahaï, Nathanaël, Juda, & Hanani, avec les instrumens des cantiques de David, homme de Dieu: & Esdras le Scribe marchoit devant eux.

37. Et ils vinrent vers la porte de la fontaine, qui étoit vis-à-vis d'eux, & monterent aux degrez de la Cité de David, par la montée de la muraille, depuis la maison de David, jusqu'à la porte des eaux vers l'Orient.

38. Et la seconde bande de ceux qui chantoient les louanges *de Dieu*, alloit à l'oppofite, & j'allois aprés elle, avec *l'autre* moitié du peuple, allant sur la muraille, par dessus la tour des fours, jusqu'à la muraille large.

39. Et vers la porte d'Ephraïm,

& vers

& vers la porte vieille, & vers la porte des poiſſons, *vers* la tour de Hananéel & *vers* la tour de Méah, juſqu'à la porte du bercail: & ils s'arrêterent vers la porte de la priſon.

40. Puis les deux bandes de ceux qui chantoient les louanges *de Dieu*, s'arrêterent dans la maiſon de Dieu: *Je m'arrêtai* auſſi avec la moitié des magiſtrats qui étoient avec moi.

41. Et les Sacrificateurs, Eliakim, Mahaſéja, Minjamin, Micaja, Eliohenaï, Zacharie, & Hanania, avec les trompettes.

42. Et Mahaſéja, Semahia, Elhaza, Huzi, Johanan, Malkija, Helam, & Hézer: puis les chantres, deſquels Jizrahia avoit la charge, firent retentir *leur voix*.

43. On offroit auſſi en ce jour-là de grands ſacrifices, & on ſe réjouït, parce que Dieu leur avoit donné une grande *matiere de* joye: même les femmes & les enfans ſe rejouïrent: & la joye de Jéruſalem fut entendue de loin.

44. Et on établit en ce jour-là des hommes ſur les chambres des tréſors, des oblations, des prémices, & des dixmes; pour raſſembler du territoire des villes les portions, ordonnées par la Loi aux Sacrificateurs & aux Lévites: car Juda fut dans la joye à cauſe des Sacrificateurs & des Lévites, qui étoient là aſſiſtans.

45. Parce qu'ils avoient gardé la charge qui leur avoit été donnée de la part de leur Dieu, & la charge de la purification; *on établit* auſſi des chantres, & des portiers, ſelon le commandement de David & de Salomon ſon fils.

46. Car autrefois du temps de David & d'Aſaph, on avoit établi des Chefs des chantres, & des cantiques de louange, & d'action de graces à Dieu.

47. C'eſt pourquoi tous les Iſraëlites du temps de Zorobabel, & du temps de Néhémie, donnoient les portions des chantres & des portiers, *ſavoir*, ce qu'il falloit chaque jour, & les conſacroient aux Lévites, & les Lévites les conſacroient aux enfans d'Aaron.

CHAPITRE XIII.

Réformation faite par Néhémie.

EN ce temps-là on lût au Livre de Moyſe, tout le peuple l'entendant, & on y trouva écrit que les Hammonites & Moabites ne devoient point entrer à jamais dans l'aſſemblée de Dieu,

2. Parce qu'ils n'étoient pas venus au devant des enfans d'Iſraël, avec du pain & de l'eau; & qu'ils avoient loué Balaam contr'eux pour les maudire: mais nôtre Dieu avoit changé la malédiction en bénédiction.

3. C'eſt pourquoi il arriva que dés qu'on eut entendu la Loi, on ſépara d'Iſraël tout mélange.

4. Or avant que ceci arrivât, Eliaſib Sacrificateur, ayant été commis ſur les chambres de la maiſon de nôtre Dieu, s'étoit allié de Tobija;

5. Et lui avoit dreſſé une grande chambre, ou auparavant on mettoit les gateaux, l'encens, les uteniſiles, & les dixmes du froment, du vin, & de l'huile, qui étoient ordonnées pour les Lévites, pour les chantres, & pour les portiers, avec ce qui ſe levoit pour les Sacrificateurs.

6. Or je n'étois point à Jéruſalem pendant tout cela; car la trente-deuxieme année d'Artaxerxes, Roi de Babylone, je retournai vers le Roi: & au bout de quelque

que temps je fus redemandé au Roi.

7. Je vins donc à Jéruſalem, & alors j'entendis le mal qu'Eliaſib avoit fait dans ce qui regardoit Tobija, lui dreſſant une chambre dans le parvis de la maiſon de Dieu.

8. Ce qui me déplut fort: & je jettai au loin tous les meubles de la maiſon de Tobija hors de la chambre.

9. Et on nettoya les chambres ſelon que je l'avois commandé, & j'y fis rapporter les utenſiles de la maiſon de Dieu, les gâteaux, & l'encens.

10. J'entendis auſſi que les portions des Lévites ne leur avoient point été données; de ſorte que les Lévites, & les chantres qui faiſoient le ſervice, s'étoient retirez chacun vers le bien qu'il avoit aux champs.

11. Et je cenſurai les magiſtrats, leur diſant; Pourquoi a-t-on abandonné la maiſon de Dieu? Je les raſſemblai donc, & les rétablis en leur place.

12. Et tous ceux de Juda apporterent les dixmes du froment, du vin, & de l'huile aux greniers.

13. Et j'ordonnai pour receveur ſur les greniers, Selamia Sacrificateur, & Tſadoc Scribe: & d'entre les Lévites, Pédaja: & pour leur aider, Hanan fils de Zaccur, fils de Mattania, parce qu'ils paſſoient pour être tres-fideles: & leur charge *étoit* de diſtribuer *ce qu'il falloit* à leurs freres.

14. Mon Dieu, ſouviens-toi de moi touchant ceci: & n'efface point ce que j'ai fait d'une bonne & d'une ſincere affection, envers la maiſon de mon Dieu, & envers ce qu'il eſt ordonné d'y faire.

15. En ces jours-là je vis quelques-uns en Juda qui fouloient aux preſſoirs le jour du Sabbat, & d'autres qui apportoient des gerbes, & qui chargeoient ſur les ânes du vin, des raiſins, des figues, & toute autre ſorte de fardeau, & les apportoient à Jéruſalem le jour du Sabbat: & je les ſommai le jour qu'ils vendoient les proviſions, *de ne le plus faire*.

16. Auſſi les Tyriens qui demeuroient à Jéruſalem, apportoient du poiſſon, & toutes autres marchandiſes; & les vendoient aux enfans de Juda, dans Jéruſalem, le jour du Sabbat.

17. Je cenſurai donc les principaux de Juda, & leur dis: Quel mal ne faites-vous pas de violer le jour du Sabbat?

18. Vos peres n'ont-ils pas fait la même choſe, & n'eſt-ce pas pour cela que nôtre Dieu a fait venir tout ce mal ſur nous & ſur cette ville? & vous augmentez l'ardeur de la colere *de l'Eternel* contre Iſraël, en violant le Sabbat.

19. C'eſt pourquoi dés que le ſoleil s'étoit retiré des portes de Jéruſalem avant le Sabbat, on fermoit les portes, par mon commandement. Je commandai auſſi qu'on ne les ouvrît point juſqu'aprés le Sabbat: & je fis tenir quelques-uns de mes gens ſur les portes, afin qu'il n'entrât aucune charge le jour du Sabbat.

20. Et les revendeurs, & ceux qui vendoient toute ſorte de denrées, paſſerent la nuit une fois ou deux hors de Jéruſalem.

21. Et je les ſommai *de ne faire plus cela*, & je leur dis; Pourquoi paſſez-vous la nuit devant la muraille? Si vous y retournez, je mettrai la main ſur vous. Ainſi depuis ce temps-là ils ne vinrent plus le jour du Sabbat.

22. Je

22. Je dis aussi aux Lévites de se purifier, & de venir garder les portes pour sanctifier le jour du Sabbat. Aussi, ô mon Dieu, souviens-toi de moi touchant ceci, & me pardonne selon la grandeur de ta misericorde.

23. Et en ces jours-là je vis des Juifs, qui avoient pris des femmes Asdodiennes, Hammonites, & Moabites;

24. De sorte que leurs enfans parloient en partie Asdodien, & ne savoient point parler Juif; mais ils parloient la langue d'un peuple & d'autre.

25. C'est pourquoi je les repris & les blâmai, j'en battis même quelques-uns, & leur arrachai les cheveux, & les fis jurer par *le Nom de* Dieu, qu'ils ne donneroient point leurs filles aux fils *des étrangers*, & qu'ils ne prendroient point de leurs filles pour leurs fils, ou pour eux.

26. *Salomon le Roi d'Israël n'a-t-il point péché par ce moyen, quoi qu'entre beaucoup de nations il n'y eût point de Roi semblable à lui, & qu'il fût aimé de son Dieu, & que Dieu l'eût établi pour Roi sur tout Israël? toutefois les femmes étrangeres l'ont fait pécher.* 1. *Rois* 11: 4, 5.

27. Vous accorderions-nous donc de faire tout ce grand mal, en commettant ce crime contre nôtre Dieu, de prendre des femmes étrangeres?

28. Or il y avoit même *un* d'entre les enfans de Jojadah, fils d'Eliasib grand Sacrificateur, qui étoit gendre de Samballat Horonite, lequel je chassai pour cette raison-là d'auprés de moi.

29. Mon Dieu, qu'*il te* souvienne d'eux, à cause qu'*ils* ont souillé la sacrificature, l'alliance, dis-je, de la sacrificature, & des Lévites.

30. Ainsi je les nettoyai de tous les étrangers, & je rétablis les charges aux Sacrificateurs, & aux Lévites, à chacun selon qu'il avoit à faire.

31. Et *j'ordonnai ce qu'il falloit faire* touchant le bois des oblations dans les temps déterminez, & touchant les premiers fruits. Mon Dieu, souviens-toi de moi en bien.

LE LIVRE D'ESTER.

CHAPITRE I.

Festins d'Assuerus, & de Vasti la Reine, puis répudiée.

OR il arriva au temps d'Assuerus, qui regnoit depuis les Indes jusqu'en Ethiopie, sur cent vingt-sept provinces:

2. *Il arriva, dis-je,* en ce temps-là, que le Roi Assüerus étant assis sur le trône de son regne à Susan, la ville capitale;

3. La troisieme année de son regne, il fit un festin à tous les principaux Seigneurs de ses païs, & à ses serviteurs, de sorte que la puissance de la Perse & de la Medie, *savoir* les plus grands Seigneurs, & les Gouverneurs des provinces étoient devant lui:

4. Pour montrer les richesses de la gloire de son Royaume, & la splendeur de l'excellence de sa grandeur, durant plusieurs jours, *savoir* cent quatre-vingts jours.

5. Et au bout de ces jours-là, le Roi fit un festin pendant sept jours, dans le parvis du jardin du palais

palais Royal, à tout le peuple qui se trouva dans Susan, la ville capitale, depuis le plus grand jusqu'au plus petit.

6. *Les tapisseries* de blanc, de vert & de pourpre tenoient avec des cordons de fin lin & d'écarlate à des anneaux d'argent, & à des piliers de marbre: les lits étoient d'or & d'argent sur un pavé de porphyre, de marbre, d'albâtre, & de marbre tachetté.

7. Et on donnoit à boire en vaisselle d'or, qui étoit de diverses façons, & il y avoit du vin Royal en abondance, selon la puissance du Roi.

8. Et la maniere de boire fut telle qu'on l'avoit ordonné: on ne contraignoit personne: car le Roi avoit ainsi expressément commandé à tous ses maîtres d'hôtel, de faire selon la volonté d'un chacun.

9. Et Vasti la Reine, fit aussi un festin aux femmes dans la maison Royale, qui *étoit* au Roi Assüerus.

10. Or au septieme jour, comme le Roi avoit le cœur gai de vin, il commanda à Mehuman, Bizta, Harbona, Bigtha, Abagtha, Zéthar, & Carcas, les sept Eunuques qui servoient devant le Roi Assüerus,

11. Qu'ils amenassent devant lui la Reine Vasti, portant la couronne Royale, afin de faire voir sa beauté aux peuples & aux Seigneurs: car elle étoit belle à voir.

12. Mais la Reine Vasti refusa de venir au commandement, que le Roi lui fit faire par les Eunuques: & le Roi se mit en fort grande colere, & son courroux s'alluma en lui.

13. Alors le Roi dit aux Sages qui avoient la connoissance des temps, (car le Roi communiquoit ainsi avec tous ceux qui connoissoient les loix & le droit:

14. Et alors Carsena, Sethar, Admatha, Tarsis, Mérés, Marsena & Mémucan, sept Seigneurs de Perse & de la Medie, étoient proches de lui, qui voyoient la face du Roi, & ils avoient les premiers sieges dans le Royaume.)

15. Qu'y a-t-il à faire selon les loix à la Reine Vasti, pour n'avoir pas exécuté le commandement que le Roi Assüerus lui a envoyé faire par les Eunuques?

16. Alors Mémucan parla en présence du Roi & des Seigneurs, *disant*: La Reine Vasti n'a pas seulement mal agi contre le Roi, mais aussi contre tous les Seigneurs, & contre tous les peuples qui sont dans toutes les provinces du Roi Assüerus.

17. Car l'action de la Reine viendra *à la connoissance* de toutes les femmes, pour leur faire mépriser leurs maris, quand on dira; Le Roi Assüerus avoit commandé qu'on lui amenât la Reine, & elle n'y est pas venue.

18. Et aujourd'hui les Dames de Perse & de la Medie, qui auront appris la réponse de la Reine, répondront *ainsi* à tous les Seigneurs *des païs* du Roi: & comme ce sera un sujet de mépris, ce sera aussi un sujet d'emportement.

19. Si le Roi donc le trouve ainsi bon, qu'un Edit Royal soit publié de sa part, & qu'il soit écrit entre les ordonnances de Perse & de la Medie, & qu'il soit irrevocable: *savoir* que Vasti ne vienne plus devant le Roi Assüerus: & que le Roi donne son Royaume à sa compagne, *qui sera* meilleure qu'elle.

20. Et l'Edit, que le Roi aura fait, ayant été ſû par tout son Royaume,

yaume, quelque grand qu'il ſoit, toutes les femmes honoreront leurs maris, depuis le plus grand juſqu'au plus petit.

21. Et cette parole plut au Roi & aux Seigneurs: & le Roi fit ſelon la parole de Mémucan:

22. Et il envoya des Lettres par toutes les provinces du Roi, à chaque province ſelon ſa maniere d'écrire, & à chaque peuple ſelon ſa langue, afin que chacun fût maître en ſa maiſon, & parlant ſelon la langue de ſon peuple.

CHAPITRE II.

Eſter choiſie d'Aſſuerus pour Reine. Conſpiration découverte par Mardochée.

APrés ces choſes, quand la colere du Roi Aſſuerus fut appaiſée, il ſe ſouvint de Vaſti, & de ce qu'elle avoit fait, & de ce qui avoit été decreté contr'elle

2. Et les jeunes gens qui ſervoient le Roi, dirent; Qu'on cherche au Roi des jeunes filles vierges, & belles à voir;

3. Et que le Roi établiſſe des commiſſaires dans toutes les provinces de ſon Royaume, qui aſſemblent toutes les jeunes filles, vierges & belles à voir, dans Suſan, la ville capitale, en l'hotel des femmes ſous la charge d'Hegué, Eunuque du Roi, le gardien des femmes, & qu'on leur donne leurs préparatifs:

4. Et la jeune fille qui plaira au Roi, regnera en la place de Vaſti. Et la choſe plût au Roi, & il le fit ainſi.

5. *Or* il y avoit à Suſan, la ville capitale, un homme Juif, qui avoit nom Mardochée, fils de Jaïr, fils de Simhi, fils de Kis, Benjamite;

6. Lequel avoit été tranſporté de Jéruſalem, avec les priſonniers qui avoient été emmenez captifs avec Jéchonias, Roi de Juda, leſquels Nébucadnetſar, Roi de Babylone, avoit tranſportez.

7. Et il nourriſſoit Hadaſſa, qui eſt Eſter, fille de ſon oncle: car elle n'avoit ni pere ni mere: & la jeune fille étoit de belle taille, & trés-belle à voir; & aprés la mort de ſon pere & de ſa mere Mardochée l'avoit priſe pour ſa fille.

8. Et quand la parole du Roi & ſon édict fut ſû, & que pluſieurs jeunes filles eurent été aſſemblées à Suſan la ville capitale, ſous la charge d'Hégaï, Eſter auſſi fut amenée dans la maiſon du Roi, ſous la charge d'Hégaï, gardien des femmes.

9. Lequel voyant la jeune fille, elle lui plut, & gagna ſes bonnes graces, de ſorte qu'il lui fit auſſitôt expédier ſes préparatifs, & il lui ordonna ſon état & ſept jeunes filles, telles qu'il les lui falloit ordonner de la maiſon du Roi, & il lui fit changer *d'apartement & la logea*, elle & toutes ſes jeunes filles, dans un des plus beaux lieux de l'hôtel des femmes.

10. *Or* Eſter ne déclara point ſon peuple, ni ſon parentage, car Mardochée lui avoit enjoint de n'en rien déclarer.

11. Et Mardochée ſe promenoit tous les jours devant le parvis de l'hôtel des femmes, pour ſavoir comment ſe portoit Eſter, & ce qu'on feroit d'elle.

12. Or quand le tour de chaque jeune fille étoit venu, pour entrer vers le Roi Aſſuerus, ayant achevé tout ce qui lui écheoit à faire, ſelon ce qui étoit ordonné touchant les femmes, douze mois durant: (car c'eſt ainſi que s'accompliſſoient les jours de leurs préparatifs, *ſavoir* durant ſix mois, avec de l'huile & de la myrrhe, & durant *autres* ſix mois avec des choſes aromatiques, & *autres* préparatifs de femmes:

13. Alors dans cet état la jeune fille entroit vers le Roi:) tout ce qu'elle diſoit lui étoit donné, pour aller avec elle depuis l'hôtel des femmes juſqu'à l'hôtel du Roi.

14. Elle *y* entroit ſur le ſoir, & ſur le matin elle retournoit dans le ſecond hôtel des femmes ſous la charge de Sahaſgas, Eunuque du Roi, gardien des concubines: & elle n'entroit plus vers le Roi, à moins que le Roi la voulût, & qu'elle fût appellée nommément.

15. Quand donc le tour d'Eſter fille d'Abihaïl, oncle de Mardochée, laquelle *Mardochée* avoit priſe pour ſa fille, fut venu pour entrer chez le Roi, elle ne demanda rien, ſinon ce que diroit Hégaï Eunuque du Roi, gardien des femmes: & Eſter gagnoit la bonne grace de tous ceux qui la voyoient.

16. Ainſi Eſter fut amenée au Roi Aſſuerus, dans ſon hôtel Royal, le dixieme mois, qui eſt le mois de Tébeth en la ſeptieme année de ſon regne.

17. Et le Roi aima plus Eſter que toutes les *autres* femmes, & elle gagna ſes bonnes graces & ſa bienveillance plus que toutes les vierges: & il mit la couronne du Royaume ſur ſa tête, & l'établit pour Reine en la place de Vaſti.

18. Alors le Roi fit un grand feſtin à tous les principaux Seigneurs de ſes païs, & à ſes ſerviteurs, *ſavoir* le feſtin d'Eſter: & il ſoulagea les provinces, & fit des préſens ſelon la puiſſance Royale.

19. Or pendant qu'on aſſembloit les vierges pour la ſeconde fois, & que Merdochée étoit aſſis à la porte du Roi;

20. Eſter ne déclara point ſon parentage, ni ſon peuple, ſelon que Mardochée le lui avoit enjoint: car elle exécutoit ce que lui diſoit Mardochée, comme quand elle étoit nourrie chez lui.

21. En ces jours-là Mardochée étant aſſis à la porte du Roi, Bigthan & Téres, deux des Eunuques du Roi d'entre ceux qui gardoient l'entrée, ſe mutinerent, & ils cherchoient de mettre la main ſur le Roi Aſſuerus.

22. Ce que Mardochée ayant appris, il le fit ſavoir à la Reine Eſter: puis Eſter le redit au Roi de la part de Mardochée.

23. Et on s'enquit de la choſe, & on trouva *que cela étoit vrai*: & *les Eunuques* furent tous deux pendus à un gibet, & cela fut écrit dans le Livre des Chroniques en la préſence du Roi.

CHAPITRE III.

Haman cherche la ruine de Mardochée & de tous les Juifs.

APrés ces choſes le Roi Aſſuerus fit de grands honneurs à Haman, fils d'Hammedatha Agagien, & il l'éleva, & mit ſon trône au deſſus de tous les Seigneurs qui étoient avec lui.

2. Et tous les ſerviteurs du Roi qui étoient à la porte du Roi s'inclinoient & ſe proſternoient devant Haman: car le Roi en avoit ainſi ordonné. Mais Mardochée ne s'inclinoit point, ni ne ſe proſternoit point *devant lui*.

3. Et les ſerviteurs du Roi qui étoient à la porte du Roi, diſoient à Mardochée; Pourquoi violes-tu le commandement du Roi.

4. Il arriva donc qu'aprés qu'ils *le* lui eurent dit pluſieurs jours, & qu'il ne les eut point ecoutez, ils *le* rapporterent à Haman, pour voir ſi les paroles de Mardochée

teroient fermes; parce qu'il leur avoit déclaré qu'il étoit Juif.

5. Et Haman vit que Mardochée ne s'inclinoit, ni ne se prosternoit devant lui; & il fut rempli de colere.

6. Or il ne daignoit pas mettre la main sur Mardochée seul; mais parce qu'on lui avoit rapporté de quelle nation étoit Mardochée, il cherchoit d'exterminer tous les Juifs, qui étoient par tout le Royaume d'Assuerus, comme étant la nation de Mardochée.

7. *Et* au premier mois, qui est le mois de Nisan, la douzieme année du Roi Assuerus, on jetta Pur, c'est-à-dire le sort, devant Haman, pour chaque jour, & pour chaque mois, *& le sort tomba sur* le douzieme mois, qui est le mois d'Adar.

8. Et Haman dit au Roi Assuerus, il y a un certain peuple dispersé entre les peuples, par toutes les provinces de ton Royaume, & qui toutefois se tient à part, duquel les loix sont differentes de celles de tout *autre* peuple, & ils ne font point les loix du Roi, de sorte qu'il n'est pas expédient au Roi de les laisser ainsi.

9. S'il plaît donc au Roi, Qu'on écrive pour les détruire, & je délivrerai dix mille talens d'argent entre les mains de ceux qui manient les affaires, pour les porter dans les trésors du Roi.

10. Alors le Roi tira son anneau de sa main, & le donna à Haman fils de Hammedatha Agagien, oppresseur des Juifs.

11. Outre cela le Roi dit à Haman; Cet argent t'est donné, avec le peuple, pour faire de lui comme il te semblera bon.

12. Et le treizieme jour du premier mois les Secretaires du Roi furent appellez: & on écrivit selon le commandement d'Haman, aux Satrapes du Roi, aux Gouverneurs de chaque province, & aux principaux de chaque peuple; à chaque province selon sa façon d'écrire, & à chaque peuple selon sa Langue: le tout fut écrit au nom du Roi Assuerus, & cachetté de l'anneau du Roi.

13. Et les Lettres furent envoyées par des courriers dans toutes les provinces du Roi, afin qu'on eût à exterminer, à tuer & détruire tous les Juifs, tant les jeunes que les vieux, les petits enfans & les femmes, dans un même jour, qui étoit le treizieme du douzieme mois, qui *est* le mois d'Adar, & à piller leurs dépouilles.

14. Les patentes qui furent écrites portoient, que cette ordonnance seroit publiée dans chaque province, & qu'elle seroit proposée publiquement à tous les peuples, afin qu'on fût prêt pour ce jour-là.

15. *Ainsi* les courriers pressez par le commandement du Roi partirent; l'ordonnance fut aussi publiée dans Susan, la ville capitale. Mais le Roi & Haman étoient assis pour boire, pendant que la ville de Susan étoit en perplexité.

CHAPITRE IV.

Mardochée avertit Esther du péril des Juifs.

OR quand Mardochée eut appris tout ce qui avoit été fait, il déchira ses vêtements, & se couvrit d'un sac & de cendre: & il sortit par la ville, criant d'un cri grand & amer.

2. Et il vint jusqu'au devant de la porte du Roi: (car il n'étoit point permis d'entrer dans la porte du Roi étant vêtu d'un sac.)

3. Et en chaque province, dans les lieux où la parole du Roi & son ordonnance parvint, les Juifs furent en grand deuil, jeûnant, pleurant, & se lamentant: & plusieurs se couchoient sur le sac, & sur la cendre.

4. Or les demoiselles d'Esther, & ses Eunuques vinrent, & lui rapporterent ces choses, & la Reine fut fort affligée, & elle envoya des vêtemens pour en vêtir Mardochée, & afin qu'il ôtât son sac de dessus lui: mais il ne *les* prit point.

5. Alors Esther appella Hathac l'un des Eunuques du Roi, lequel il avoit établi pour la servir, & elle lui donna charge de savoir de Mardochée, ce que c'étoit, & pourquoi il en usoit ainsi.

6. Hathac donc sortit vers Mardochée en la place de la ville, qui étoit au devant de la porte du Roi.

7. Et Mardochée lui déclara tout ce qui lui étoit arrivé, & l'offre de l'argent comptant qu'Haman avoit promis de délivrer au trésor du Roi, à cause des Juifs, afin qu'on les détruisit.

8. Et il lui donna une copie de l'ordonnance qui avoit été mise par écrit, & qui avoit été publiée dans Susan, afin de les exterminer, pour *la* montrer à Esther, & lui faire entendre le tout, & lui recommander d'entrer chez le Roi, pour lui demander grace, & lui faire requête pour sa nation.

9. Ainsi Hathac revint, & rapporta à Esther les paroles de Mardochée.

10. Et Esther dit à Hathac, & lui commanda de dire à Mardochée;

11. Tous les serviteurs du Roi, & le peuple des provinces du Roi savent, qu'il n'y a ni homme ni femme qui entre chez le Roi au parvis de dedans, sans y être appellé, & que c'est une de ses loix, de le faire mourir; à moins que le Roi ne lui ait tendu le sceptre d'or, car en ce cas-là il a la vie sauve: or il y a déja trente jours que je n'ai point été appellée pour entrer chez le Roi.

12. On raconta donc les paroles d'Esther à Mardochée.

13. Et Mardochée dit qu'on fît cette réponse à Esther: Ne pense pas en toi-même, que *toi seule* d'entre tous les Juifs échappes dans la maison du Roi;

14. Mais si tu te tais entierement en ce temps-ci, les Juifs respireront & seront délivrez par quelque autre moyen: mais vous périrez, toi & la maison de ton pere. Et qui sait, si tu n'és point parvenue au Royaume pour un temps comme celui-ci?

15. Alors Esther dit qu'on fît cette réponse à Mardochée;

16. Va, assemble tous les Juifs qui se trouveront à Susan, & jeûnez pour moi, & ne mangez & ne beuvez de trois jours, tant la nuit que le jour: & moi & mes demoiselles nous jeûnerons de même; puis je m'en irai ainsi vers le Roi, ce qui n'est point selon la loi, & s'il arrive que je périsse, que je périsse.

17. Mardochée donc s'en alla, & fit comme Esther lui avoit commandé.

CHAPITRE V.

Festins d'Esther, au Roi & à Haman.

ET il arriva qu'au troisieme jour Esther se vêtit d'un habit Royal, & se tint au parvis de dedans du palais du Roi, *qui étoit* au devant de l'hôtel du Roi, & le Roi étoit assis sur le trône de son Royaume dans le palais Royal, vis-à-vis de la porte du palais.

2. Or dés que le Roi vit la Reine Esther, qui se tenoit debout au parvis,

vis, elle gagna ſes bonnes graces: de ſorte que le Roi tendit à Eſter le ſceptre d'or qui étoit en ſa main, & Eſter s'approcha, & toucha le bout du ſceptre.

3. Et le Roi lui dit; Qu'as-tu Reine Eſter? & quelle eſt ta demande? quand ce ſeroit* juſqu'à la moitié du Royaume, il te ſera donné. * *Marc. 6: 23.*

4. Et Eſter répondit; Si le Roi le trouve bon, que le Roi vienne aujourd'hui avec Haman au feſtin que je lui ai préparé.

5. Alors le Roi dit; Qu'on faſſe venir en diligence Haman, pour accomplir la parole d'Eſter. Le Roi donc vint avec Haman au feſtin qu'Eſter avoit préparé.

6. Et le Roi dit à Eſter au vin de la collation; Quelle eſt ta demande? & elle te ſera ottroyée: Et quelle eſt ta priere? *quand tu me demanderois* juſqu'à la moitié du Royaume, cela ſera fait.

7. Alors Eſter répondit & dit; Ma demande, & ma priere eſt:

8. Si j'ai trouvé grace devant le Roi, & ſi le Roi trouve bon d'accorder ma demande, & d'ottroyer ma requête, Que le Roi & Haman viennent au feſtin que je leur préparerai, & je ferai demain ſelon la parole du Roi.

9. Et Haman ſortit en ce jour-là, joyeux & le cœur gai: mais ſitôt qu'il eut vû à la porte du Roi Mardochée, qui ne ſe leva point, & ne ſe remua point pour lui, Haman fut rempli de colere contre Mardochée.

10. Toutefois Haman ſe fit violence, & vint en ſa maiſon, puis il envoya querir ſes amis, & Zéres ſa femme.

11. Alors Haman leur raconta la gloire de ſes richeſſes, & l'excellence de ſes enfans, & toutes les choſes dans leſquelles le Roi l'avoit aggrandi, & comment il l'avoit élevé par deſſus les principaux Seigneurs & ſerviteurs du Roi.

12. Puis Haman dit; Et même la Reine Eſter n'a fait venir que moi, avec le Roi au feſtin qu'elle a fait, & je ſuis encore demain convié par elle avec le Roi.

13. Mais tout cela ne me ſert de rien, pendant tout le temps que je vois Mardochée, ce Juif, ſéant à la porte du Roi.

14. Alors Zéres ſa femme, & tous ſes amis lui répondirent: Qu'on faſſe un gibet haut de cinquante coudées, & demain au matin di au Roi, qu'on y pende Mardochée; & va t'en joyeux au feſtin avec le Roi. Et la choſe plut à Haman, & il fit faire le gibet.

CHAPITRE VI.

Elevation de Mardochée au dépit d'Haman.

CEtte nuit-là le Roi ne pouvoit dormir, & il commanda qu'on *lui* apportât le Livre des Mémoires, *c'eſt-à-dire* les Chroniques; & on les lût devant le Roi:

2. Et il trouva écrit que Mardochée avoit donné avis *de la conſpiration* de Bigthana & de Téres, deux des Eunuques du Roi, d'entre ceux qui gardoient l'entrée, leſquels avoient cherché de mettre la main ſur le Roi Aſſuerus.

3. Alors le Roi dit; Quel honneur & quelle magnificence a-t-on fait à Mardochée pour cela? Et les gens du Roi, qui le ſervoient, répondirent; On ne lui en a point fait.

4. Et le Roi dit; Qui eſt au parvis? Or Haman étoit venu au parvis du palais du Roi, pour dire au Roi qu'il fît pendre Mardochée au gibet qu'il lui avoit fait préparer.

5. Et les gens du Roi lui répondirent: Voilà Haman qui eſt au parvis; & le Roi dit; Qu'il entre.

6. Haman donc entra, & le Roi lui dit; Que faudroit-il faire à un homme que le Roi prend plaiſir d'honorer? (Or Haman dit en ſon cœur; A qui le Roi voudroit-il faire plus d'honneur qu'à moi?)

7. Et Haman répondit au Roi; Quant à l'homme que le Roi prend plaiſir d'honorer,

8. Qu'on lui apporte le vêtement Royal, dont le Roi ſe vêt, & *qu'on lui amene* le cheval que le Roi monte, & qu'on lui mette la couronne Royale ſur la tête:

9. Et qu'enſuite on donne ce vêtement & ce cheval à quelqu'un des principaux & des plus grands Seigneurs qui ſont auprès du Roi, & qu'on revête l'homme que le Roi prend plaiſir d'honorer, & qu'on le faſſe aller à cheval par les rues de la ville: & qu'on crie devant lui; C'eſt ainſi qu'on doit faire à l'homme que le Roi prend plaiſir d'honorer.

10. Alors le Roi dit à Haman; Hâte-toi, prens le vêtement, & le cheval, comme tu l'as dit, & fai ainſi à Mardochée le Juif, qui eſt aſſis à la porte du Roi: N'ômets rien de tout ce que tu as dit.

11. Haman donc prit le vêtement & le cheval, & vêtit Mardochée, & il le fit aller à cheval par les rues de la ville, & il crioit devant lui; C'eſt ainſi qu'on doit faire à l'homme, que le Roi prend plaiſir d'honorer.

12. Puis Mardochée s'en retourna à la porte du Roi: mais Haman ſe retira promtement en ſa maiſon, tout affligé, & ayant la tête couverte.

13. Et Haman raconta à Zéres ſa femme, & à tous ſes amis, tout ce qui lui étoit arrivé. Alors ſes ſages & Zéres ſa femme lui répondirent; Si Mardochée (devant lequel tu as commencé de tomber) eſt de la race des Juifs, tu n'auras point le deſſus ſur lui, mais certainement tu tomberas devant lui.

14. Et comme ils parloient encore avec lui, les Eunuques du Roi vinrent, & ſe hâterent d'amener Haman au feſtin qu'Eſter avoit préparé.

CHAPITRE VII.

Le Complot découvert. Haman pendu.

LE Roi donc & Haman vinrent au feſtin, avec la Reine Eſter.

2. Et le Roi dit à Eſter encore ce ſecond jour, au vin de la collation; Qu'elle eſt ta demande, Reine Eſter? & elle te ſera ottroyée; & quelle eſt ta priere? fût-ce juſqu'à la moitié de Royaume, cela ſera fait.

3. Alors la Reine Eſter répondit, & dit; Si j'ai trouvé grace devant toi, ô Roi, & ſi le Roi le trouve bon, que ma vie me ſoit donnée à ma demande, & que mon peuple *me ſoit donné* à ma priere.

4. Car nous avons été vendus, moi & mon peuple, pour être exterminez, tuez & détruits. Que ſi nous avions été vendus pour être ſerviteurs & ſervantes, je me fuſſe tûe: bien que l'oppreſſeur ne recompenſeroit point le dommage, que le Roi en recevroit.

5. Et le Roi Aſſuerus parla & dit à la Reine Eſter; Qui eſt & où eſt cet homme, qui a été ſi téméraire que de faire cela?

6. Et Eſter répondit; L'oppreſſeur & l'ennemi eſt ce méchant Haman-ici. Alors Haman fut troublé,

blé de la préſence du Roi & de la Reine.

7. Et le Roi en ſa colere ſe leva du vin de la collation, & il entra dans le jardin du palais, mais Haman ſe tint là, afin de prier pour ſa vie la Reine Eſter: car il voyoit bien, que le Roi étoit réſolu de le perdre.

8. Puis le Roi retourna du jardin du palais, au lieu où l'on avoit préſenté le vin de la collation: or Haman s'étoit jetté ſur le lit où étoit Eſter: & le Roi dit; Forceroit-il bien encore prés de moi la Reine en cette maiſon? Dés que la parole fut ſortie de la bouche du Roi, auſſi-tôt on couvrit le viſage d'Haman.

9. Et Harbona l'un des Eunuques dit en la préſence du Roi; Voilà même le gibet qu'Haman a fait faire pour Mardochée, qui donna ce bon avis pour le Roi, eſt tout dreſſé dans la maiſon d'Haman, haut de cinquante coudées: & le Roi dit: Pendez-l'y.

10. Et ils pendirent Haman au gibet, qu'il avoit préparé pour Mardochée: & la colere du Roi fut appaiſée.

CHAPITRE VIII.

Mardoché établi en la place d'Haman, & Permiſſion donnée aux Juifs, de s'aſſembler pour ſe défendre.

CE même jour-là le Roi Aſſuerus donna à la Reine Eſter la maiſon d'Haman, l'oppreſſeur des Juifs. Et Mardochée ſe préſenta devant le Roi; car Eſter avoit déclaré ce qu'il lui étoit.

2. Et le Roi prit ſon anneau qu'il avoit fait ôter à Haman, & le donna à Mardochée; & Eſter commit Mardochée ſur la maiſon d'Haman.

3. Et Eſter continua de parler en la préſence du Roi, & ſe jettant à ſes pieds pleura, & le ſupplia de faire que la malice d'Haman Agagien, & ce qu'il avoit machiné contre les Juifs, n'eût point d'effet.

4. Et le Roi tendit le ſceptre d'or à Eſter. Alors Eſter ſe leva, & ſe tint debout devant le Roi.

5. Et elle dit; Si le Roi le trouve bon, & ſi j'ai trouvé grace devant lui, & ſi la choſe ſemble raiſonnable au Roi, & ſi je lui ſuis agréable, qu'on écrive pour révoquer les Lettres qui regardoient la machination d'Haman, fils d'Hammedatha Agagien, qu'il avoit écrites pour détruire les Juifs, qui ſont dans toutes les provinces du Roi.

6. Car comment pourrois-je voir le mal qui arriveroit à mon peuple, & comment pourrois-je voir la deſtruction de ma parenté?

7. Et le Roi Aſſuerus dit à la Reine Eſter & à Mardochée Juif; Voilà, j'ai donné la maiſon d'Haman à Eſter, & on l'a pendu au gibet, parce qu'il avoit étendu ſa main ſur les Juifs.

8. Vous donc écrivez au nom du Roi en faveur des Juifs, comme il vous ſemblera bon, & cachettez l'écrit de l'anneau du Roi: car l'écriture, qui eſt écrite au nom du Roi, & cachettée de l'anneau du Roi, ne ſe révoque point.

9. Et en ce même temps, le vingt-troiſieme jour du troiſieme mois, qui eſt le mois de Sivan, les Secretaires du Roi furent appellez, & on écrivit aux Juifs, comme Mardochée le commanda, & aux Satrapes, & aux Gouverneurs, & aux principaux des provinces, qui étoient depuis les Indes juſqu'en Ethiopie, *ſavoir* cent vingt-ſept provinces, à chaque province ſelon ſa façon d'écrire, & à chaque peuple ſelon ſa Langue, & aux Juifs ſelon leur façon d'écrire, & ſelon leur Langue.

10. On écrivit donc des Lettres au nom du Roi Aſſuerus, & on les cachetta de l'anneau du Roi; puis on les envoya par des courriers, montez ſur des genets, des mulets, & des jumens:

11. *Savoir* que le Roi avoit octroyé aux Juifs, qui étoient dans chaque ville de s'aſſembler, & de ſe mettre en défenſe pour leur vie, afin d'exterminer, de tuer, & de détruire toute aſſemblée de gens, de quelque peuple & de quelque province que ce ſoit, qui ſe trouveroient en armes, pour opprimer les Juifs; *de les exterminer* eux & leurs petits enfans, & leurs femmes, & de piller leurs dépouilles:

12. Et un même jour donc, qui fut le treizieme *jour* du douzieme mois, qui eſt le mois d'Adar, dans toutes les provinces du Roi Aſſuerus,

13. Les patentes qui furent écrites portoient, que cette ordonnance ſeroit publiée dans chaque province, & propoſée publiquement à tous les peuples, afin que les Juifs fuſſent prêts en ce jour-là, pour ſe venger de leurs ennemis.

14. *Ainſi* les courriers, montez ſur des genets & des mulets, partirent, ſe depêchant & ſe hâtant pour la parole du Roi; l'ordonnance fut auſſi publiée dans Suſan, la ville capitale:

15. Et Mardochée ſortoit de devant le Roi, en vêtement Royal de couleur de pourpre & de blanc, avec une grande couronne d'or, & une robe de fin lin, & d'écarlate, & la ville de Suſan applaudit, & fut dans la joye.

16. Et il y eut pour les Juifs de la proſpérité, de la joye, de la réjouïſſance, & de l'honneur.

17. Et dans chaque province, & dans chaque ville, dans les lieux où la parole du Roi & ſon ordonnance étoit parvenue, il y eut de l'allegreſſe, & de la joye pour les Juifs, des feſtins, & des jours de fêtes: & même pluſieurs d'entre les peuples des païs ſe faiſoient Juifs, parce que la frayeur des Juifs les avoit ſaiſis.

CHAPITRE IX.

Les Juifs ſe vengent, & célebrent la Fête de Pur.

LE douzieme mois donc, qui eſt le mois d'Adar, le treizieme jour de ce mois, auquel la parole du Roi & ſon ordonnance devoit être exécutée, au jour que les ennemis des Juifs eſpéroient en être les maîtres, au lieu que le contraire devoit arriver, *ſavoir* que les Juifs ſeroient maîtres de ceux qui les haïſſoient;

2. Les Juifs s'aſſemblerent dans leurs villes, par toutes les provinces du Roi Aſſuerus, pour mettre la main ſur ceux qui cherchoient leur mal, mais nul ne pût tenir bon devant eux, parce que la frayeur qu'on avoit d'eux avoit ſaiſi tous les peuples.

3. Et tous les principaux des provinces, & les Satrapes, & les Gouverneurs, & ceux qui manioient les affaires du Roi, ſoûtenoient les Juifs, parce que la frayeur qu'on avoit de Mardochée les avoit ſaiſis.

4. Car Mardochée étoit grand dans la maiſon du Roi, & ſa réputation alloit par toutes les provinces; parce que cet homme Mardochée alloit en croiſſant.

5. Les Juifs donc frapperent tous leurs ennemis à coups d'épée,

& en firent un grand carnage, de sorte qu'ils firent à leur plaisir de ceux qui les haissoient.

6. Et même dans Susan, la ville capitale, les Juifs tuerent & firent périr cinq cens hommes.

7. Ils tuerent aussi Parsandata, Dalphon, Aspatha,

8. Poratha, Adalia, Aridatha,

9. Parmastha, Arisaï, Aridaï, & Vajezatha :

10. Dix fils d'Haman fils d'Hammedatha, l'oppresseur des Juifs ; mais ils ne mirent point leurs mains au pillage.

11. En ce jour-là on rapporta au Roi le nombre de ceux qui avoient été tuez dans Susan, la ville capitale.

12. Et le Roi dit à la Reine Ester ; Dans Susan la ville capitale, les Juifs ont tué & détruit cinq cens hommes, & les dix fils d'Haman, qu'auront-ils fait au reste des provinces du Roi ? Toutefois quelle *est* ta demande ? & elle te sera ottroyée ; & quelle *est* encore ta priere ? & cela sera fait.

13. Et Ester répondit ; Si le Roi le trouve bon, qu'il soit permis encore demain aux Juifs, qui sont à Susan, de faire selon ce qu'il avoit été ordonné de faire aujourd'hui, & qu'on pende au gibet les dix fils d'Haman.

14. Et le Roi commanda que cela fût ainsi fait : de sorte que l'ordonnance fut publiée dans Susan, & on pendit les dix fils d'Haman.

15. Les Juifs donc qui étoient dans Susan, s'assemblerent encore le quatorzieme jour du mois d'Adar, & tuerent dans Susan trois cens hommes : mais ils ne mirent point leurs mains au pillage.

16. Et le reste des Juifs qui étoient dans les provinces du Roi, s'assemblerent, & se mirent en défense pour leur vie, & ils eurent du repos de leurs ennemis, & tuerent soixante & quinze mille hommes de ceux qui les haïssoient, mais ils ne mirent point leurs mains au pillage.

17. *Cela se fit* le treizieme jour du mois d'Adar, mais le quatorzieme du même *mois* ils se reposerent, & ils le célébrerent comme un jour de festin & de joye.

18. Et les Juifs qui étoient dans Susan, s'assemblerent le treizieme & le quatorzieme jour du même mois, mais ils se reposerent le quinzieme, & le célébrerent comme un jour de festin & de joye.

19. C'est pourquoi les Juifs des bourgs, qui habitent dans des villes non murées, employent le quatorzieme jour du mois d'Adar, en réjouïssances, en festins, en jours de fête, & à envoyer des présens l'un à l'autre.

20. Car Mardochée écrivit ces choses, & en envoya les Lettres à tous les Juifs, qui étoient dans toutes les provinces du Roi Assuerus, tant prés que loin :

21. Leur ordonnant qu'ils célébrassent le quatorzieme jour du mois d'Adar, & le quinzieme jour du même *mois* chaque année.

22. Selon les jours, ausquels les Juifs avoient eu repos de leurs ennemis, & selon le mois où leur angoisse fut changée en joye, & leur deuil en jour de fête, afin qu'ils les celébrassent comme des jours de festin & de joye, & en envoyant des présens l'un à l'autre, & des dons aux pauvres.

23. Et chacun des Juifs se soûmit à faire ce qu'on avoit commencé, & ce que Mardochée leur avoit écrit.

24. Parce qu'Haman fils d'Hammedatha Agagien, l'oppresseur de tous

tous les Juifs, avoit machiné contre les Juifs de les détruire, & qu'il avoit jetté Pur, c'est-à-dire le sort, pour les défaire, & pour les détruire.

25. Mais quand Ester fut venue devant le Roi, il commanda par Lettres que la méchante machination qu'Haman avoit faite contre les Juifs, retombât sur sa tête, & qu'on le pendit, lui & ses fils, au gibet.

26. C'est pourquoi on appelle ces jours-là Purim, du nom de Pur. Et suivant toutes les paroles de cette dépêche, & selon ce qu'ils avoient vû sur cela, & ce qui leur étoit arrivé.

27. Les Juifs établirent & se soûmirent, eux & leur postérité, & tous ceux qui se joindroient à eux, à ne manquer point de célébrer ces deux jours, selon ce qui en avoit été écrit, & dans leur saison chaque année.

28. Et *ils ordonnerent* que la mémoire de ces jours seroit célébrée & solemnisée dans chaque âge, dans chaque famille, dans chaque province, & dans chaque ville : & qu'on n'aboliroit point ces jours de Purim entre les Juifs, & que la mémoire de ces jours-là ne s'effaceroit point en leur postérité.

29. La Reine Ester aussi, fille d'Abihaïl, avec Mardochée Juif, écrivit tout ce qui étoit requis pour autoriser cette patente de Purim, pour la seconde fois.

30. Et on envoya des Lettres à tous les Juifs, dans les cent vingt-sept provinces du Royaume d'Assuerus, avec des paroles de paix & de vérité.

31. Pour établir ces jours de Purim dans leurs saisons, comme Mardochée Juif, & la Reine Ester l'avoit établi : & comme ils les avoient établis pour eux-mêmes, & pour leur postérité, pour être des monumens de *leurs* jeûnes, & de leur cri.

32. Ainsi l'édict d'Ester autorisa cet arrêt-là de Purim : comme il est écrit dans ce Livre.

CHAPITRE X.

Gloire de Mardochée.

PUis le Roi Assuerus imposa un tribut sur le païs, & sur les Isles de la mer.

2. Or quant à tous les exploits de sa force & de sa puissance, & quant à la description de la magnificence de Mardochée, de laquelle le Roi l'honora, ces choses ne sont-elles pas écrites dans le Livre des Chroniques des Rois de Medie & de Perse ?

3. Car Mardochée le Juif fut le second aprés le Roi Assuerus, & il fut grand parmi les Juifs, & agréable à la multitude de ses freres, procurant le bien de son peuple, & parlant pour la prospérité de toute sa race.

LE LIVRE DE JOB.

CHAPITRE I.

Afflictions de Job, & de sa patience.

IL y avoit au païs de Huts* un homme appellé Job ; & cet homme étoit entier & droit, craignant Dieu, & se détournant du mal. *Ezéch. 14 : 14.

2. Il eut sept fils & trois filles.

3. Et son bétail étoit de sept mille brebis, trois mille chameaux, cinq cens paires de bœufs, & cinq cens ânesses, avec un grand nombre de serviteurs : tellement que

cet homme étoit le plus grand de tous les Orientaux.

4. Or ſes fils alloient & faiſoient des feſtins les uns chez les autres chacun à ſon jour, & ils envoyoient convier leurs trois ſœurs pour manger & boire avec eux.

5. Puis quand le tour des jours de leurs feſtins étoit achevé, Job envoyoit vers eux, & les ſanctifioit, & ſe levant de bon matin, il offroit des holocauſtes ſelon le nombre d'eux tous: car Job diſoit; Peut-être mes enfans auront péché, & qu'ils auront blaſphémé contre Dieu dans leurs cœurs. Et Job en uſoit toûjours ainſi.

6. Or il arriva un jour, que les enfans de Dieu vinrent ſe préſenter devant l'Eternel, que Satan auſſi entra parmi eux.

7. Et l'Eternel dit à Satan; D'où viens-tu? Et Satan répondit à l'Eternel, en diſant; Je viens de courir çà & là par la terre, & de m'y promener.

8. Et l'Eternel lui dit: N'as-tu point conſideré mon ſerviteur Job, qui n'a point d'égal ſur la terre; homme entier & droit, craignant Dieu, & ſe détournant du mal?

9. Et Satan répondit à l'Eternel, en diſant; Eſt-ce pour néant que Job craint Dieu.

10. N'as-tu pas mis un rempart tout autour de lui, & de ſa maiſon, & de tout ce qui lui appartient? Tu as béni l'œuvre de ſes mains, & ſon bétail a fort multiplié ſur la terre:

11. Mais étens maintenant ta main, & touche tout ce qui lui appartient; & *tu verras* s'il ne te blaſpheme point en face.

12. Et l'Eternel dit à Satan; Voilà, tout ce qui lui appartient eſt en ton pouvoir; ſeulement ne mets point la main ſur lui.* Et Satan ſortit de devant la face de l'Eternel. *1. *Rois* 22: 22.

13. Il arriva donc un jour, comme les fils & les filles *de Job* mangeoient & beuvoient dans la maiſon de leur frere aîné,

14. Qu'un meſſager vint à Job, & lui dit; Les bœufs labouroient, & les ânesſes paiſſoient tout auprés;

15. Et ceux de Seba ſe ſont jettez deſſus, & les ont pris, & ont frappé les ſerviteurs au tranchant de l'épée; & je ſuis échappé moi ſeul, pour te le rapporter.

16. Comme celui-là parloit encore, un autre arriva, & dit; Le feu de Dieu eſt tombé des cieux, & a embraſé les brebis, & les ſerviteurs, & les a conſumez: & je ſuis échappé moi ſeul pour te le rapporter.

17. Comme celui-là parloit encore, un autre arriva, & dit; Les Caldéens rangez en trois bandes, ſe ſont jettez ſur les chameaux, & les ont pris, & ont frappé les ſerviteurs au tranchant de l'épée: & je ſuis échappé moi ſeul te le rapporter.

18. Comme celui-la parloit encore, un autre arriva, & dit; Tes fils & tes filles mangeoient & beuvoient dans la maiſon de leur frere aîné,

19. Et voici, un grand vent s'eſt levé de delà le deſert, & a donné contre les quatre coins de la maiſon, qui eſt tombée ſur ces jeunes gens, & ils ſont morts: & je ſuis échappé moi ſeul pour te le rapporter.

20. Alors Job ſe leva, & déchira ſon manteau, & raſa ſa tête, & ſe jettant par terre, ſe proſterna,

21. Et dit; Je ſuis ſorti nud du ventre de ma mere, & nud je retournerai là: l'Eternel l'avoit donné, l'Eternel l'a ôté: le nom de l'Eternel ſoit béni.

22. En tout cela Job ne pécha point, & n'attribua rien à Dieu de malconvenable.

CHAPITRE II.

Job frappé d'un grand ulcere, & viſité de ſes amis.

OR il arriva un jour que les enfans de Dieu vinrent pour ſe préſenter devant l'Eternel, que Satan auſſi entra parmi eux pour ſe préſenter devant l'Eternel.

2. Et l'Eternel dit à Satan: D'où viens-tu? Et Satan répondit à l'Eternel, en diſant; Je viens de tracaſſer par la terre, & de m'y promener.

3. Et l'Eternel dit à Satan; N'as-tu point conſideré mon ſerviteur Job, qui n'a point d'égal ſur la terre; homme entier & droit, craignant Dieu, & ſe détournant du mal? & qui même retient encore ſon intégrité, quoi que tu m'ayes incité contre lui, pour l'engloutir ſans ſujet.

4. Et Satan répondit à l'Eternel, en diſant; Chacun donnera peau pour peau, & tout ce qu'il a, pour ſa vie.

5. Mais étens maintenant ta main, & touche à ſes os & à ſa chair, *& tu verras* s'il ne te blaſphéme point en face.

6. Et l'Eternel dit à Satan; Voici il eſt en ta main: ſeulement ne touche point à ſa vie.

7. Ainſi Satan ſortit de devant l'Eternel, & frappa Job d'un ulcere malin, depuis la plante de ſon pied juſqu'au ſommet de la tête.

8. Et Job prit un teſt pour s'en gratter; & étoit aſſis dans les cendres.

9. Et ſa femme lui dit: Conſerveras-tu encore ton intégrité: Béni Dieu, & meurs.

10. Et il lui répondit; Tu parles comme une femme inſenſée. Quoi! nous recevrions de Dieu les biens, & nous n'en recevrions pas les maux? En tout cela Job ne pécha point de ſes levres.

11. Or trois des intimes amis de Job, Eliphas Témanite, Bildad Suhite, & Tſophar Nahamathite, ayant appris tous les maux qui lui étoient arrivez, vinrent chacun de ſon lieu, aprés être convenus enſemble d'un jour pour venir ſe condouloir avec lui, & le conſoler.

12. Et levant leurs yeux de loin ils ne le reconnurent point, & élevant leur voix ils pleurerent, & ils déchirerent chacun ſon manteau, & répandirent de la poudre ſur leurs têtes, *en la jettant* vers les cieux.

13. Et ils s'aſſirent à terre avec lui pendant ſept jours & ſept nuits, & nul d'eux ne lui dit aucune parole; parce qu'ils voyoient que ſa douleur étoit fort grande.

CHAPITRE III.

Plaintes & murmures de Job ſur ſes afflictions, en maudiſſant le jour de ſa naiſſance.

APrés cela, Job ouvrit ſa bouche, & maudit ſon jour.

2. Car prenant la parole, il dit:

3. Périſſe le jour auquel je naquis, & la nuit en laquelle il fut dit, Un enfant mâle eſt né.

4. Que ce jour-là ne ſoit que ténébres; que Dieu ne le recherche point d'enhaut, & qu'il ne ſoit point éclairé de la lumiere:

5. Que les ténébres & l'ombre de la mort le rendent ſouillé; que les nuées demeurent ſur lui; qu'il ſoit rendu terrible comme le jour de ceux à qui la vie eſt amere!

6. Que l'obſcurité couvre cette nuit-

nuit-là, qu'elle ne se réjouïsse point d'être parmi les jours de l'année, & qu'elle ne soit point comptée parmi les mois!

7. Voilà, que cette nuit soit solitaire, qu'on ne se réjouïsse point en elle!

8. Que ceux qui *ont accoûtumé* de maudire les jours, ceux qui sont prêts à renouveller leur deuil, la maudissent!

9. Que les étoiles de son crépuscule soient obscurcies; qu'elle attende la lumiere, mais qu'il n'y en ait point, & qu'elle ne voye point les rayons de l'aube du jour!

10. Parce qu'elle n'a pas fermé le ventre qui m'a porté, & qu'elle n'a point caché le tourment loin de mes yeux.

11. Que ne suis-je mort dés la matrice? Que n'ai-je expiré aussitôt que je suis sorti du ventre *de ma mere*?

12. Pourquoi les genoux m'ont ils reçû? pourquoi *m'a-t-on presenté* les mammelles, afin que je les suçasse?

13. Car maintenant je serois couché, & me reposerois, je dormirois; il y auroit eu dés lors du repos pour moi,

14. Avec les Rois & les Gouverneurs de la terre, qui se bâtissent des solitudes:

15. Ou avec les Princes qui ont eu de l'or, & qui ont rempli d'argent leurs maisons.

16. Ou que n'ai-je été comme un avorton caché; comme les petits enfans, qui n'ont point vû la lumiere?

17. Là les méchans ne tourmentent plus *personne*, & là demeurent en repos ceux, qui ont perdu leur force.

18. Pareillement ceux qui avoient été dans les liens, jouïssent *là* du repos, & n'entendent plus la voix de l'exacteur.

19. Le petit & le grand sont là: *& là* l'esclave n'est plus sujet à son seigneur.

20. Pourquoi la lumiere est-elle donnée au miserable, & la vie à ceux qui ont le cœur outré;

21. Qui attendent la mort, & elle ne vient point, & qui la recherchent plus que les trésors;

22. Qui seroient ravis de joye & seroient dans l'allégresse, s'ils avoient trouvé le sépulcre?

23. *Pourquoi dis-je, la lumiere est elle donnée* à l'homme, à qui le chemin est caché, & que Dieu a enfermé de tous côtez?

24. Car avant que je mange, mon soûpir vient, & mes rugissemens coulent comme des eaux.

25. Parce que ce, que je craignois le plus, m'est arrivé, & ce que j'apprehendois, m'est survenu.

26. Je n'ai point eu de paix, je n'ai point eu de repos, ni de calme, depuis que ce trouble m'est arrivé.

CHAPITRE IV.

Censure amere d'Eliphas à Job.

ALors Eliphas Témanite prit la parole, & dit;

2. Si nous entreprenons de te parler, te fâcheras-tu? mais qui se pourroit tenir de parler?

3. Voilà, tu en as enseigné plusieurs, & tu as renforcé les mains lâches.

4. Tes paroles ont affermi ceux qui chanceloient, & tu as fortifié les genoux qui plioient.

5. Et maintenant que ceci t'est arrivé, tu t'en fâches! il t'a atteint, & tu en és tout troublé.

6. Ta piété n'a-t-elle pas été ton espérance? & l'intégrité de tes voyes, *n'a-t-elle pas été* ton attente?

7. Rappelle, je te prie, dans ton souvenir, ou est l'innocent qui ait jamais péri, & où les hommes droits ont *jamais* été exterminez;

8. Comme j'ai vû que ceux qui labourent l'iniquité, & qui sement l'outrage, les moissonnent:

9. Ils périssent par le souffle de Dieu, & ils sont consumez par le vent de ses narines.

10. *Il étouffe* le rugissement du lion, & le cri d'un grand lion, & il arrache les dents des lionceaux;

11. Le lion périt par faute de proye, & les petits du vieux lion sont dissipez.

12. Mais quant à moi, une parole m'a été adressée en sécret, & mon oreille en a entendu quelque peu.

13. Pendant les pensées diverses des visions de la nuit, quand un profond sommeil saisit les hommes,

14. Il me prit une frayeur & un tremblement, qui étonna tous mes os.

15. Un esprit passa devant moi, & mes cheveux en furent tous hérissez.

16. Il se tint là, mais je ne connus point sont visage: une répensation étoit devant mes yeux, & j'ouïs une voix basse, *qui disoit*,

17. L'homme sera-t-il plus juste que Dieu? l'homme sera-t-il plus pur que celui qui l'a fait?

18.*Voici, il ne s'assûre point sur ses serviteurs, & il met la lumiere dans ses Anges: *2. *Pier.* 2: 4.

19. Combien moins *s'assurera-t-il* en ceux qui demeurent dans des maisons d'argille; en ceux dont le fondement est dans la poussiere, & qui sont consumez à la rencontre d'un vermisseau.

20. Du matin au soir ils sont brisez, & sans qu'on s'en apperçoive, ils périssent pour toûjours.

21. L'excellence qui étoit en eux, n'a-t-elle pas été emportée? Ils meurent sans être sages.

CHAPITRE V.

Eliphas continue sa censure contre Job.

CRie maintenant; y aura-t-il quelqu'un qui te réponde? & vers qui d'entre les saints te tourneras-tu?

2. Certainement la colere tue le fou, & le dépit fait mourir le sot.

3. J'ai vû le fou qui s'enracinoit, mais j'ai aussi-tôt maudit sa demeure.

4. Ses enfans, bien loin de trouver de la sûreté, sont écrasez aux portes, & personne ne les délivre.

5. Sa moisson est dévorée par l'affamé, qui même la ravit d'entre les épines: & le voleur engloutit leurs biens.

6. Or le tourment ne sort pas de la poussiere, & le travail ne germe pas de la terre,

7. Quoique l'homme naisse pour être travaillé, comme les étincelles pour voler en haut.

8. Mais moi, j'aurois recours au *Dieu* Fort, & j'adresserois mes paroles à Dieu,

9. Qui fait des choses si grandes qu'on ne les peut sonder, & tant de choses merveilleuses, qu'il est impossible de les compter.

10. Qui repand la pluye sur la face de la terre, & qui envoye les eaux sur les campagnes.

11. Qui éleve ceux qui sont bas, & qui fait que ceux qui sont en deuil, sont sauvez dans une haute retraite.

12.*Il dissipe les pensées des hommes rusez, de sorte qu'ils ne viennent point à bout de leurs entrepriſes. *Esa.* 8: 10.

13. Il surprend les sages en leur ruse,

ruſe, & le conſeil des pervers eſt renverſé.

14. De jour ils rencontrent les ténébres, & ils marchent a tâtons en plein midi, comme dans la nuit.

15. Mais il délivre le pauvre de *leur* épée, de leur bouche, & de la main de l'homme puiſſant,

16. *Ainſi il arrive au chétif ce qu'il a eſpéré, mais l'iniquité a la bouche fermée. * *Pſe.* 63: 12.

17. Voilà, ô que bienheureux eſt celui que Dieu châtie! ne rejette donc point le châtiment du Tout-puiſſant.

18. Car c'eſt lui qui fait la playe, & qui la bande: il bleſſe, & ſes mains guériſſent.

19. *Il te délivrera dans ſix afflictions, & à la ſeptieme le mal ne te touchera point. * *Pſe.* 91: 3.

20. En temps de famine il te garantira de la mort, & en temps de guerre *il te préſervera* de l'épée.

21. Tu ſeras à couvert du fleau de la langue, & tu n'auras point peur du dégât, quand il arrivera.

22. Tu riras durant le dégât & durant la famine, & n'auras point peur des bêtes ſauvages.

23. Même tu feras accord avec les pierres de champs, & tu ſeras en paix avec les bêtes ſauvages.

24. Et tu connoîtras que la proſperité ſera dans ta tente; & tu pourvoiras à ta demeure, & n'y ſeras point trompé,

25. Et tu verras croître ta poſtérité & tes deſcendans, comme l'herbe de la terre.

26. Tu entreras au ſepulcre en vieilleſſe, comme un monceau de gerbes s'entaſſe en ſa ſaiſon.

27. Voilà, nous avons examiné cela, & il eſt ainſi: Ecoute-le, & le ſache pour ton bien.

CHAPITRE VI.

Job décrit la grandeur de ſon affliction, & cenſure l'inhumanité ſoupçonneuſe de ſes amis.

MAis Job répondit, & dit:

2. Plût à Dieu que mon indignation fût bien peſée, & qu'on mit enſemble dans une balance ma calamité!

3. Car elle ſeroit plus peſante que le ſable de la mer: c'eſt pourquoi mes paroles ſont englouties.

4. Parce que les fléches du Tout-puiſſant ſont au dedans de moi: mon eſprit en ſuce le venin; les frayeurs de Dieu ſe dreſſent en bataille contre moi.

5. L'âne ſauvage braira-t-il aprés l'herbe, & le bœuf mugira-t-il aprés ſon fourrage?

6. Mangera-t-on ſans ſel ce qui eſt fade? trouvera-t-on de la ſaveur dans le blanc d'un œuf?

7. Mais pour moi, les choſes que je n'aurois pas ſeulement voulu toucher, ſont des vilenies qu'il faut que je mange.

8. Plût à Dieu que ce que je demande m'arrivât, & que Dieu me donnât ce que j'attends:

9. Et que Dieu voûlut m'écraſer, *& qu'il voûlut* lâcher ſa main pour m'achever!

10. Mais j'ai encore cette conſolation, quoique la douleur me conſume, & qu'elle ne m'épargne point, que je n'ai point tû les paroles du Saint.

11. Quelle eſt ma force, que je puiſſe ſoûtenir *de ſi grands maux*? & quelle *en eſt* la fin, que je puiſſe prolonger ma vie?

12. Ma force eſt-elle une force de pierre, & ma chair eſt-elle d'acier?

13. Ne ſuis-je pas deſtitué de ſecours, & tout ſoûtien n'eſt-il pas écarté de moi?

14. A celui qui ſe fond *ſous l'ardeur des maux, eſt dûe* la compaſſion de ſon ami; mais il a abandonné la crainte du Tout-puiſſant.

15. Mes freres m'ont manqué comme un torrent, comme le cours impetueux des torrens qui paſſent;

16. Leſquels on ne voit point à cauſe de la glace, & ſur leſquels s'entaſſe la neige:

17. Leſquels, au temps que la chaleur donne deſſus, défaillent; quand il ſentent la chaleur, ils diſparoiſſent de leur lieu:

18. Leſquels ſerpentant çà & là par les chemins, ſe réduiſent à rien, & ſe perdent.

19. Les troupes des voyageurs de Téma y penſoient, ceux qui vont en Seba s'y attendoient;

20. *Mais* ils ſont honteux d'y avoir eſpéré; ils y ſont allez, & ils en ont rougi.

21. Certes, vous m'êtes *ainſi* devenus maintenant un rien: vous avez vû ma calamité étonnante, & vous en avez eu horreur.

22. Eſt-ce que je vous ai dit; Apportez-moi & me faites des préſens de vôtre bien?

23. Et délivrez-moi de la main de l'ennemi, & me rachettez de la main des terribles?

24. Enſeignez-moi, & je me tairai; & faites-moi entendre en quoi j'ai erré.

25. O combien ſont fortes les paroles de droiture! mais vôtre cenſure, à quoi tend elle?

26. Penſez vous qu'il ne faille avoir que des paroles pour cenſurer; & que les diſcours de celui qui eſt hors d'eſpérance, ne ſoient que du vent?

27. Vous vous jettez même ſur un orphelin, & vous percez vôtre intime ami.

28. Mais maintenant qu'il vous plaiſe d'avoir des égards pour moi, & ſi je mens en vôtre préſence!

29. Revenez, je vous prie, & qu'il n'y ait point d'injuſtice *en vous*; ouï revenez encore: je ne ſuis point coupable en cela.

30. Y a-t-il de l'iniquité en ma langue? & mon palais ne ſait-il pas diſcerner mes calamitez?

CHAPITRE VII.

Job continue à ſe plaindre de ſa miſere, & prie Dieu d'en avoir pitié.

N'Y a-t-il pas un temps de guerre limité à l'homme ſur la terre? & ſes jours ne ſont-ils pas comme les jours d'un mercénaire?

2. Comme le ſerviteur ſoûpire aprés l'ombre, & comme l'ouvrier attend ſon ſalaire;

3. Ainſi il m'a été donné pour mon partage des mois, qui ne m'apportent rien: & il m'a été aſſigné des nuits de travail.

4. Si je ſuis couché, je dis, Quand me leverai-je? & quand eſt-ce que la nuit aura achevé ſa meſure? & je ſuis plein d'inquiétudes juſqu'au point du jour.

5. Ma chair eſt couverte de vers & de mottes de poudre: ma peau ſe crevaſſe, & ſe diſſout.

6. Mes jours ont paſſé plus légerement que la navette d'un tiſſeran, & ſont défaillis ſans eſpérance.

7. *Souviens-toi, ô *Eternel*, que ma vie n'eſt qu'un vent, & que mon œil ne reviendra plus à voir le bien. * *Eſ.* 40: 6.

8. L'œil de ceux qui me regardent, ne me verra plus: tes yeux ſeront ſur moi, & je ne ſerai plus.

9. *Comme* la nuée ſe diſſipe & s'en va, ainſi celui qui deſcend au ſépulcre ne remontera plus.

10. Il ne reviendra plus en ſa maiſon,

maiſon, & ſon lieu ne le reconnoîtra plus.

11. C'eſt pourquoi je ne retiendrai point ma bouche, je parlerai dans l'angoiſſe de mon eſprit, je diſcourrai dans l'amertume de mon ame.

12. Suis-je une mer, ou une baleine, que tu mettes des gardes autour de moi?

13. Quand je dis; Mon lit me ſoulagera: ma couche diminuera quelque choſe de ma complainte:

14. Alors tu m'étonnes par des ſonges, & tu me troubles par des viſions.

15. C'eſt pourquoi je choiſirois d'être étranglé, & de mourir, plûtôt que *de conſerver* mes os.

16. Je ſuis ennuyé *de la vie, auſſi* ne vivrai-je pas toûjours. Retire-toi de moi, car mes jours ne ſont que vanité.

17. Qu'eſt-ce que de l'homme *mortel* que tu le regardes comme quelque choſe de grand? & que tu mettes ton cœur à lui?

18. Et que tu le viſites chaque matin, que tu l'éprouves à tous momens?

19. *Juſqu'à quand ne te retireras-tu point de moi? Ne me permettras-tu point d'avaler ma ſalive? *Pſe.* 8: 5.

20. J'ai péché: que te ferai-je, Conſervateur des hommes? pourquoi m'as-tu mis pour t'être en bûte: & pourquoi ſuis-je à charge à moi-même?

21. Et pourquoi n'ôtes-tu mon péché, & ne fais-tu paſſer mon iniquité? car bien-tôt je dormirai dans la pouſſiere; & *ſi* tu me cherches *le matin*, je ne *ſerai plus*.

CHAPITRE VIII.

Bildad cenſure Job, comme conteſtant avec Dieu ſur ſa juſtice.

ALors Bildad Suhite prit la parole, & dit;

2. Juſqu'à quand parleras-tu ainſi, & les paroles de ta bouche ſeront-elles comme un vent impétueux?

3. Le *Dieu* Fort renverſeroit-il le droit, & le Tout-puiſſant renverſeroit-il la juſtice?

4. Si tes enfans ont péché contre lui, il les a auſſi livrez en la main de leur forfait.

5. *Mais* ſi tu recherches le *Dieu* Fort de bon matin, & que tu demandes grace au Tout-puiſſant:

6. Si tu és pur & droit, certainement il ſe réveillera pour toi, & fera proſpérer la demeure de ta juſtice.

7. Et ton commencement aura été petit, mais ta derniere condition ſera beaucoup accrue.

8. Car, je te prie, enquiers toi des générations précédentes, & applique toi à t'informer ſoigneuſement de leurs peres.

9. Car nous ne ſommes que du jour d'hier, & nous ne ſavons rien: parce que nos jours ſont ſur la terre comme une ombre.

10. Ceux-là ne t'enſeigneront-ils pas, ne parleront-ils pas à toi, & ne tireront-ils pas des diſcours de leur cœur?

11. Le jonc montera-t-il ſans qu'il y ait du limon? l'herbe des marêts croîtra-t-elle ſans eau?

12. Ne ſe *flétrira-t-elle pas même avant toute herbe, bien qu'elle ſoit encore en ſa verdure, & qu'on ne la cueille point? *Pſ.* 129: 6.

13. *Il en ſera ainſi des voyes de tous ceux qui oublient le *Dieu* Fort; & l'attente de l'hypocrite périra. *Pſe.* 1: 4.

14. Son eſpérance ſera fruſtrée, & ſa confiance ſera une maiſon d'araignée.

15. Il

15. Il s'appuyera ſur ſa maiſon, & elle n'aura point de fermeté: il la ſaiſira de la main, & elle ne demeurera point debout.

16. Mais *l'homme integre* eſt plein de vigueur étant expoſé au ſoleil, & ſes jets pouſſent par deſſus ſon jardin.

17. Ses racines s'entrelaſſent prés de la fontaine, & il embraſſe le bâtiment de pierre.

18. Fera-t-on qu'il ne ſoit plus en ſa place, & que *le lieu où il étoit* le renonce, *en lui diſant*; Je ne t'ai point vû?

19. Voilà, quelle eſt la joye qu'il a de ſa voye, même il en germera d'autres de la pouſſiere.

20. Voilà, le *Dieu* Fort ne rejette point l'homme integre: mais il ne ſoûtient point la main des méchans:

21. *De ſorte qu'il remplira ta bouche de ris, & tes lévres de chants d'allegreſſe. *Pſe.* 126: 2.

22. Ceux qui te haïſſent ſeront revêtus de honte, & le tabernacle des méchans ne ſera plus.

CHAPITRE IX.

Job répond, qu'il ne conteſte que comme un innocent affligé.

MAis Job répondit, & dit;

2. Certainement je ſai que cela eſt ainſi: & comment l'homme *mortel* ſe juſtifieroit-il devant le *Dieu* Fort?

3. Si *Dieu* veut plaider avec lui, de mille articles il ne ſauroit lui répondre ſur un ſeul. *Eſa.* 45: 9.

4. *Dieu* eſt ſage de cœur, & puiſſant en force, Qui eſt-ce qui s'eſt oppoſé à lui, & s'en eſt bien trouvé?

5. Il tranſporte les montagnes, & quand il les renverſe en ſa fureur, elles n'en connoiſſent rien.

6. Il remue la terre de ſa place, & ſes piliers ſont ébranlez.

7. Il parle au ſoleil, & le ſoleil ne ſe leve point; & c'eſt lui qui tient les étoiles ſous ſon cachet.

8. C'eſt lui ſeul qui étend les cieux; qui marche ſur les hauteurs de la mer;

9. Qui fait le chariot, & l'Orion, & la Pouſſiniere, & les ſignes qui ſont au fond du Midi;

10. Qui fait des choſes ſi grandes qu'on ne les peut ſonder; & tant de choſes merveilleuſes, qu'on ne les peut compter.

11. Voici, il paſſera prés de moi & je ne le verrai point: & il repaſſera, & je ne l'appercevrai point.

12. Voilà, s'il ravit, qui le lui fera rendre? & *qui eſt-ce qui lui dira; Que fais-tu? *Eſa.* 45: 9.

13. Dieu ne retire point ſa colere, & les hommes ſuperbes qui viennent au ſecours, ſont abbatus ſous lui.

14. Combien moins lui répondrois-je, moi, & arrangerois-je mes paroles contre lui?

15. Moi, je ne lui répondrai point, quand même je ſerois juſte, *mais* je demanderai grace à mon juge.

16. Si je l'invoque, & qu'il me réponde, *encore* ne croirai-je point qu'il ait écouté ma voix.

17. Car il m'a écraſé du milieu d'un tourbillon, & il a ajoûté playe ſur playe, ſans que je l'aye mérité.

18. Il ne me permet point de reprendre haleine, mais il me remplit d'amertumes.

19. S'il eſt queſtion de ſavoir qui eſt le plus fort, voilà, il eſt fort: & *s'il eſt queſtion d'aller* en juſtice, qui eſt-ce qui m'y fera comparoître?

20. Si je me juſtifie, ma propre bouche me condamnera: *ſi je me*

fais parfait, il me convaincra d'être pervers.

21. Quand je serois parfait, je ne me soucierois pas de vivre, je dédaignerois la vie.

22. Tout revint à un: c'est pourquoi j'ai dit qu'il consume l'homme entier & le méchant.

23. *Au moins* si le fleau *dont il frappe*, faisoit mourir tout aussitôt: *mais* il se rit de l'épreuve des innocens.

24. *C'est par lui que* la terre est livrée entre les mains du méchant; c'est lui qui couvre la face des juges de la *terre*: & si ce n'est pas lui, qui est-ce donc?

25. Or mes jours ont été plus vîtes qu'un courrier, ils s'en sont fuïs, & n'ont point vû de bien.

26. Ils ont passé *comme* des barques de poste: comme un aigle qui vole aprés la proye.

27. Si je dis; J'oublierai ma plainte, je renoncerai à ma colere, je me fortifierai:

28. Je suis épouvanté de tous mes tourmens: Je sai que tu ne me jugeras point innocent:

29. Je serai *trouvé* méchant; pourquoi travaillerai-je en vain?

30. *Si je me lave dans de l'eau de neige, & que je nettoye mes mains en pureté. * Jér. 2: 22.

31. Alors tu me plongeras dans un fossé, & mes vêtemens m'auront en horreur.

32. *Car il n'est pas comme moi un homme, pour que je lui réponde, & que nous allions ensemble en jugement. * Eccl. 6: 10.

33. *Mais* il n'y a personne qui prît connoissance de la cause qui seroit entre nous, & qui mît la main sur nous deux.

34. Qu'il ôte *donc* sa verge de dessus moi, & que la frayeur que j'ai de lui ne me trouble plus.

35. Je parlerai, & je ne le craindrai point: mais dans l'état où je suis je ne suis point à moi même.

CHAPITRE X.

Continuation des plaintes & des contestations de Job.

MOn ame est ennuyée de ma vie: je m'abandonnerai à ma complainte, je parlerai dans l'amertume de mon ame.

2. Je dirai à Dieu; Ne me condamne point; montre-moi pourquoi tu plaides contre moi.

3. Te plais-tu à m'opprimer, & à dédaigner l'ouvrage de tes mains, & à luire sur les desseins des méchans?

4. As-tu des yeux de chair? vois-tu comme voit un homme *mortel*?

5. Tes jours sont-ils comme les jours de l'homme *mortel*? tes années sont-elles comme les jours de l'homme?

6. Que tu fasses enquête de mon iniquité, & que tu t'informes de mon péché!

7. Tu sais que je n'ai point commis de crime, & qu'il n'y a personne qui me délivre de ta main.

8. Tes mains m'ont façonné, & elles ont rangé toutes les parties de mon corps: & tu me détruirois?

9. Souviens-toi, je te prie, que tu m'as formé comme de la boue, & que tu me feras retourner en poudre.

10. Ne m'as-tu pas coulé comme du lait? & ne m'as-tu pas fait cailler comme un fromage?

11. Tu m'as revêtu de peau & de chair, & tu m'as composé d'os & de nerfs.

12. Tu m'as donné la vie, & tu as usé de misericorde envers moi, & *par* tes soins continuels tu as gardé mon esprit.

13. Et cependant tu gardois ces choses

choses en ton cœur; mais je connois que cela étoit par devers toi.

14. Si j'ai péché, tu m'as aussi remarqué: & tu ne m'as point tenu quitte de mon iniquité.

15. Si j'ai fait méchamment, malheur à moi: si j'ai été juste, je n'en leve pas la tête plus haut: je suis rempli d'ignominie: mais regarde mon affliction;

16. Elle va croissant: tu chasses aprés moi, comme un grand lion, & tu y reviens: tu te montres merveilleux contre moi.

17. Tu renouvelles tes témoins contre moi, & ton indignation augmente contre moi: de nouvelles troupes toutes fraîches *viennent* contre moi.

18. Et pourquoi m'as-tu tiré de la matrice? que n'y suis-je expiré, afin qu'aucun œil ne m'eût vû!

19. Et que j'eusse été comme n'ayant jamais été, & que j'eusse été porté du ventre *de ma mere* au sépulcre.

20. Mes jours ne sont-ils pas en petit nombre? Cesse donc & te retire de moi, & *permets* que je me renforce un peu.

21. Avant que j'aille au lieu d'où je ne reviendrai plus: en la terre de ténébres, & d'ombre de mort:

22. Terre d'une grande obscurité, comme *étant* les ténébres de l'ombre de la mort, où il n'y a aucun ordre, & où ne luit rien que des ténébres.

CHAPITRE XI.

Censure soupçonneuse de Tsophar contre Job.

ALors Tsophar Nahamathite prit la parole, & dit;

2. Ne répondra-t-on point à tant de discours, & *ne faudra-t-il* qu'être un grand parleur, pour être justifié?

3. Tes menteries feront-elles taire les gens? & quand tu te seras moqué, n'y aura-t-il personne qui te fasse honte?

4. Car tu as dit; Ma doctrine est pure, & je suis net devant tes yeux.

5. Mais certainement, il seroit à souhaiter que Dieu parlât, & qu'il ouvrit ses levres *pour disputer* avec toi.

6. Car il te déclareroit les secrets de la sagesse, *savoir*, qu'il devroit redoubler la conduite qu'il tient envers toi: sache donc que Dieu exige de toi beaucoup moins, que ton iniquité *ne mérite*.

7. Trouveras-tu *le fond en* Dieu en le sondant? Trouveras-tu parfaitement le Tout-puissant?

8. Ce sont les hauteurs des cieux, qu'y feras-tu? C'est une chose plus profonde que les abîmes, qu'y connoîtras-tu?

9. Son étenduë est plus longue que la terre, & plus large que la mer.

10. S'il remue, & qu'il resserre, ou qu'il rassemble, qui l'en détournera?

11. Car il connoît les hommes déloyaux, & ayant vû l'oppression, n'y prendra-t-il pas garde?

12. Mais l'homme vuide de sens devient intelligent, quoique l'homme naisse comme un ânon sauvage.

13. Si tu disposes ton cœur, & que tu étendes tes mains vers lui;

14. Si tu éloignes de toi l'iniquité qui est en ta main, & si tu ne permets point, que la méchanceté habite dans tes tentes:

15. Alors certainement tu pourras élever ton visage, *comme étant* sans tache, & tu seras ferme, & ne craindras rien.

16. Et tu oublieras *tes* travaux,

& n'en auras non plus de souvenir, que des eaux *qui* se sont écoulées.

17. Et le temps *de ta vie* se haussera plus qu'au midi ; tu resplendiras, & seras comme le matin même.

18. Tu seras plein de confiance, parce qu'il y aura de l'espérance *pour toi :* tu creuseras, *& tu reposeras sûrement. * *Lévit.* 26 : 5.

19. Tu te coucheras, *& il n'y aura personne qui t'épouvante, & plusieurs te feront la cour.

20. Mais les yeux des méchans défaudront, & il n'y aura point de refuge pour eux, & leur attente sera de rendre l'ame.

CHAPITRE XII.

Réponse de Job à ses Amis présomptueux.

MAis Job répondit, & dit ;

2. Vraiment, êtes-vous tout un peuple ; & la sagesse mourra-t-elle avec vous ?

3. J'ai du bon sens aussi bien que vous, & je ne vous suis point inférieur ; & qui *est-ce qui ne sait* de telles choses ?

4. Je suis un homme qui est en risée à son ami, *mais* qui invoquera Dieu, & Dieu lui répondra : on se moque d'un homme qui est juste & entier.

5. *Celui dont les pieds sont tout prêts à glisser, est selon la pensée de celui qui est à son aise, un flambeau dont on ne tient plus de compte. * *Pse.* 38 : 17.

6. Ce sont les tentes des voleurs *qui* prospérent, & ceux-là sont assûrez qui irritent le *Dieu* Fort, & ils sont ceux à qui Dieu met tout à la main.

7. Et, en effet, je te prie, interroge les bêtes, & *chacune d'elles* t'enseignera : ou les oiseaux des cieux, & ils te le déclareront.

8. Ou parle à la terre, & elle t'enseignera : même les poissons de la mer te le raconteront.

9. Qui est-ce qui ne sait toutes ces choses, & que c'est la main de l'Eternel qui a fait cela ?

10. *Car c'est lui* en la main duquel est l'ame de tout ce qui vit, & l'esprit de toute chair humaine.

11. L'oreille ne discerne-t-elle pas les discours, ainsi que le palais savoure les viandes ?

12. La sagesse est dans les vieillards, & l'intelligence *est le fruit* d'une longue vie.

13. Mais en lui est *la sagesse & la force ; à lui appartient le conseil & l'intelligence. *Dan.* 2 : 20.

14. Voilà, il démolira, & on ne rebâtira point : s'il ferme sur quelqu'un, on n'ouvrira point.

15. Voilà, il retiendra les eaux, & tout deviendra sec : il les lâchera, & elles renverseront la terre.

16. En lui est la force & l'intelligence ; à lui est celui qui s'égare, & celui qui le fait égarer.

17. Il emmene dépouillez les conseillers, & il met hors du sens les juges.

18. Il détache la ceinture des Rois, & il serre leurs reins de sangles.

19. Il emmene dépouillez ceux qui sont en autorité, & il renverse les forts.

20. Il ôte la parole à ceux qui sont les plus assûrez en leur parler, & il prive de sens les anciens.

21. Il répand le mépris sur les principaux : il rend lâche la ceinture des forts.

22. Il *met en évidence les choses qui étoient cachées dans les ténébres, & il produit en lumiere l'ombre de la mort. * *Dan.* 2 : 22.

23. Il multiplie les nations, & les fait périr : il repand çà & là les nations, & puis les ramene.

24. Il

24. Il ôte le cœur aux Chefs des peuples de la terre, & les fait errer dans les deserts où il n'y a point de chemin.

25. Ils vont à tâtons dans les ténébres, sans aucune clarté, & il les fait chanceler comme des gens yvres.

CHAPITRE XIII.

Job condamne la présomption de ses amis, & se remet à Dieu.

VOici, mon œil a vû toutes ces choses, & mon oreille les a ouïes & entendues.

2. Comme vous les savez, je les sai aussi, je ne vous suis pas inferieur.

3. Mais je parlerai au Tout-puissant, & je prendrai plaisir à dire mes raisons au *Dieu* Fort.

4. Et certes vous êtes des forgeurs de mensonges ; vous êtes tous des médecins de néant.

5. Plût à Dieu que vous demeurassiez entierement dans le silence ; & cela vous seroit réputé à sagesse.

6. Ecoutez donc maintenant mon raisonnement, & soyez attentifs à la défense de mes levres :

7. *Allégueriez-vous des choses injustes, en faveur du *Dieu* Fort, & diriez-vous quelque tromperie pour lui ? * *Rom.* 3 : 8.

8. Ferez-vous acception de sa personne, si vous plaidez la cause du *Dieu* Fort ?

9. Vous en prendra-t-il bien, s'il vous fonde ? vous jouerez-vous de lui, comme on se joue d'un homme *mortel ?*

10. Certainement il vous redarguera, si même en secret vous faites acception de personnes.

11. Sa Majesté ne vous épouvantera-t-elle point ? & sa frayeur ne tombera-t-elle point sur vous ?

12. Vos discours mémorables sont des sentences de cendre, & vos éminences sont des éminences de boue.

13. Taisez-vous devant moi, & que je parle : & m'arrive ce qui pourra.

14. Pourquoi porte-je ma chair entre mes dents, *& tiens-je mon ame entre mes mains ? * *Jug.* 12 : 3.

15. Voilà, qu'il me tue, je ne laisserai pas d'espérer *en lui :* & je maintiendrai ma conduite en sa présence :

16. Et qui plus est, il sera lui même ma délivrance : mais l'hypocrite ne viendra point devant sa face.

17. Ecoutez attentivement mes discours, & prêtez l'oreille à ce que je vais vous déclarer.

18. Voilà, aussi-tôt que j'aurai déduit par ordre mon droit, je sai que je serai justifié.

19. Qui est-ce qui veut disputer contre moi ? car maintenant si je me tais, je mourrai.

20. Seulement ne me fai point ces deux choses, & alors je ne me cacherai point devant ta face :

21. Retire ta main de dessus moi, & que ta frayeur ne me trouble point.

22. Puis appelle moi, & je répondrai ; ou bien je parlerai, & tu me répondras.

23. Combien ai-je d'iniquitez & de péchez ? Montre-moi mon forfait & mon péché.

24. Pourquoi caches-tu ta face, & me tiens-tu pour ton ennemi ?

25. Déployeras-tu tes forces contre une feuille que le vent emporte ? poursuivras-tu du chaume tout sec ?

26. Que tu donnes contre moi des arrêts d'amertume, & *que tu me fasses porter la peine des péchez de ma jeunesse ? * *Pse.* 25 : 7.

27. Et que tu mettes mes pieds aux ceps, & obſerves tous mes chemins? & que tu t'imprimes aux talons de mes pieds?

28. Car celui *que tu pourſuis de cette maniere*, s'en va par pieces comme du bois vermoulu, & comme une robe que la tigne a rongée.

CHAPITRE XIV.

Job décrit la fragilité de la vie humaine, & prie Dieu de le ſupporter dans ſes maux.

L'Homme né de femme eſt de courte vie, & plein d'ennui:

2. Il ſort comme une fleur, puis il eſt coupé, & il s'enfuit comme une ombre qui ne s'arrête point:

3. Cependant tu as ouvert tes yeux ſur lui, & tu me tires en cauſe devant toi.

4. *Qui eſt-ce qui tirera le pur de l'impur? perſonne. *Eſa.48:8.

5. Les jours de l'homme ſont déterminez, le nombre de ſes mois eſt entre tes mains, tu lui as preſcrit ſes limites, & il ne paſſera point au delà.

6. Retire-toi de lui, afin qu'il ait du relâche, juſqu'à ce que comme un mercenaire il ait achevé ſa journée.

7. Car ſi un arbre eſt coupé, il y a de l'eſpérance, & il pouſſera encore, & ne manquera pas de rejettons;

8. Quoique ſa racine ſoit envieillie dans la terre, & que ſon tronc ſoit mort dans la pouſſiere.

9. Dés qu'il ſentira l'eau, il regermera, & produira des branches, comme un arbre nouvellement planté.

10. Mais l'homme meurt, & perd toute ſa force; il expire; & puis où eſt-il?

11. *Comme* les eaux s'écoulent de la mer, & une riviere s'aſſéche, & tarit;

12. Ainſi l'homme eſt couché par terre, & ne ſe releve point: juſqu'à ce qu'il n'y ait plus de cieux, ils ne ſe réveilleront point, & ne ſeront point réveillez de leur ſommeil.

13. O que tu me cachaſſes dans une foſſe ſous la terre, que tu m'y miſſes à couvert juſqu'à ce que ta colere fût paſſée, & que tu me donnaſſes un terme, aprés lequel tu te ſouvinſſes de moi!

14. Si l'homme meurt, revivra-t-il? J'attendrai *donc* tous les jours de mon combat, juſqu'à ce qu'il m'arrive du changement.

15. Appelle-moi, & je te répondrai; ne dedaigne point l'ouvrage de tes mains.

16. Or maintenant tu comptes mes pas, & n'exceptes rien de mon péché.

17. Mes péchez ſont cachettez comme dans une valiſe, & tu as couſu enſemble mes iniquitez.

18. Car *comme* une montagne en tombant s'éboule, & *comme* un rocher eſt tranſporté de ſa place;

19. Et *comme* les eaux minent les pierres, & entraînent par leur débordement la pouſſiere de la terre, avec tout ce qu'elle a produit, tu fais ainſi périr l'attente de l'homme *mortel*.

20. Tu te montres toûjours plus fort que lui, & il s'en va: & lui ayant fait changer de viſage, tu l'envoyes au loin.

21. Ses enfans ſeront avancez, & il n'en ſaura rien: ou ils ſeront abbaiſſez, & il ne s'en ſouciera point.

22. Seulement ſa chair, *pendant qu'elle eſt* ſur lui, a de la douleur, & ſon ame s'afflige *tandis qu'elle eſt* en lui.

CHA-

CHAPITRE XV.

Eliphas accuſe Job d'impieté, & ſoûtient que Dieu n'afflige que ſelon les crimes.

ALors Eliphas Témanite prit la parole, & dit;

2. Un homme ſage proférera-t-il dans ſes réponſes une ſcience de vent, des opinions vaines; & remplira-t-il ſon ventre du vent d'Orient;

3. Diſputant avec des diſcours qui ne ſervent de rien, & avec des paroles dont on ne peut tirer aucun profit?

4. Certainement tu abolis la crainte *de Dieu*, & tu anéantis peu à peu la priere qu'on doit préſenter au *Dieu* Fort.

5. Car ta bouche fait connoître ton iniquité, & tu as choiſi la langue des ruſez.

6. C'eſt ta bouche qui te condamne, & non pas moi; & tes lévres témoignent contre toi.

7. Es-tu le premier homme né? ou as-tu été formé avant les montagnes?

8. *As-tu été inſtruit dans le conſeil ſecret de Dieu, & as-tu retiré vers toi la ſageſſe? *Eſa. 40:13.

9. Que ſais-tu, que nous ne ſachions? quelle connoiſſance as-tu, que nous n'ayons?

10. Il y a auſſi parmi nous des hommes à cheveux blancs, & des gens d'une fort grande vieilleſſe, il y en a même de plus âgez que ton pere.

11. Les conſolations du *Dieu* Fort te ſemblent-elles trop petites? & as-tu quelque choſe de caché par devers toi?

12. Qu'eſt-ce qui t'ôte le cœur, & pourquoi clignes-tu les yeux?

13. Que tu pouſſes ton ſouffle contre le *Dieu* Fort, & que tu faſſes ſortir de ta bouche de tels diſcours?

14. Qu'eſt-ce que de l'homme *mortel*, qu'il ſoit pur, & de celui qui eſt né de femme, qu'il ſoit juſte?

15. Voici, *le Dieu Fort* ne s'aſſûre point ſur ſes ſaints, & les cieux ne ſe trouvent point purs devant lui:

16. Et combien plus l'homme, qui boit l'iniquité comme l'eau, eſt-il abominable & puant?

17. Je t'enſeignerai, écoute-moi, & je te raconterai ce que j'ai vû;

18. Qui eſt-ce que les ſages ont déclaré, & ne l'ont point caché, & ce qu'ils avoient *reçû* de leurs peres:

19. Eux à qui ſeuls la terre a été donnée, & parmi leſquels l'étranger n'eſt point paſſé.

20. *Le méchant eſt *comme* en travail d'enfant tous les jours de ſa vie, & un *petit* nombre d'années eſt reſervé à l'homme outrageux. *Eſa.48:22.

21. Un cri de frayeur eſt à ſes oreilles: au milieu de la paix *il croit* que le deſtructeur ſe jette ſur lui.

22. Il ne croit point pouvoir ſortir des ténébres: & il eſt toûjours regardé de l'épée.

23. Il court aprés le pain, en *diſant*; Où y en a-t-il? il ſait que le jour de ténébres eſt tout prêt, & *comme* à la main.

24. L'angoiſſe & l'adverſité l'épouvantent, & chacune l'accable; comme un Roi équippé pour le combat.

25. Parce qu'il a élevé ſa main contre le *Dieu* Fort, & qu'il s'eſt roidi contre le Tout-puiſſant:

26. Il lui ſautera au collet, & ſur l'épaiſſeur de ſes gros boucliers.

27. Parce que la graisse aura couvert son visage, & qu'elle aura fait des replis sur son ventre.

28. Et qu'il aura habité dans les villes détruites, & dans des maisons où il ne demeuroit plus personne, & qui étoient réduites en monceaux de pierres.

29. Mais il n'en sera pas plus riche, car ses biens ne subsisteront point, & leur entassement ne s'étendra point par la terre.

30. Il ne pourra point se tirer des ténébres: la flamme séchera ses branches encore tendres, il s'en ira par le souffle de la bouche du *Tout-puissant*.

31. Qu'il ne s'assûre *donc* point sur la vanité par laquelle il a été séduit, car la vanité sera son échange.

32. Ce sera fait de lui avant son temps, ses branches ne reverdiront point.

33. On lui ravira son aigret comme à une vigne: & on *lui* fera tomber ses boutons comme à un olivier.

34. Car la bande des hypocrites sera desolée: le feu dévorera les tentes de *ceux qui reçoivent les* présens.

35. *Ils conçoivent le travail, & ils enfantent le tourment, & machinent dans leur cœur des fraudes. *Esa.* 59: 4.

CHAPITRE XVI.

Job condamne la cruauté de ses amis, & proteste de l'integrité de sa Conscience en ses afflictions.

MAis Job répondit, & dit;

2. J'ai souvent entendu de pareils discours: vous *étes* tous des consolateurs fâcheux.

3. N'y aura-t-il point de fin à des paroles de vent, & de quoi te fais-tu fort pour répliquer ainsi?

4. Parlerois-je comme vous faites, si vous étiez en ma place; amasserois-je des paroles contre vous, ou branlerois-je ma tête contre vous?

5. Je vous fortifierois par mes discours, & le mouvement de mes levres allégeroit *vôtre douleur*.

6. Si je parle, ma douleur n'en sera point allégée: & si je me tais, qu'en aurai-je moins?

7. Certes, il m'a maintenant accablé: tu as desolé toute ma troupe:

8. Tu m'as tout couvert de rides, qui sont un témoignage *des maux que je souffre*; & il s'est élevé en moi une maigreur, qui en rend aussi témoignage sur mon visage.

9. Sa fureur m'a déchiré, il s'est déclaré mon ennemi, il grince les dents sur moi, & étant devenu mon ennemi il étincelle des yeux contre moi.

10. Ils ouvrent leurs bouches contre moi, ils me donnent des soufflets sur la joue par opprobre, ils s'amassent ensemble contre moi.

11. Le *Dieu* Fort m'a enserré chez le pervers, & m'a fait détourner entre les mains des méchans.

12. J'étois en repos, & il m'a écrasé; il m'a saisi au collet, & m'a brisé, & il s'est fait de moi une bute.

13. Ses archers m'ont environné, il me perce les reins: & ne m'épargne point; il répand mon fiel par terre:

14. Il m'a brisé en me faisant playe sur playe, il a couru sur moi comme un homme puissant.

15. J'ai cousu un sac sur ma peau, & j'ai terni ma gloire dans la poussiere.

16. Mon visage est couvert de boue

boue à force de pleurer, & une ombre de mort est sur mes paupieres;

17. Quoi qu'il n'y ait point d'outrage en mes mains, & que ma priere soit pure.

18. O terre, ne cache point le sang répandu par moi; & qu'il n'y ait point de lieu pour mon cri.

19. Mais maintenant voilà, mon témoin est aux cieux, mon témoin est dans les lieux hauts.

20. Mes amis sont des harangueurs, mais mon œil fond en larmes devant Dieu.

21. *O si l'homme raisonnoit avec Dieu, comme un homme avec son intime ami! *Esa.* 45: 9.

22. Car les années de mon compte vont *finir*, & j'entre dans un sentier d'où je ne reviendrai plus.

CHAPITRE XVII.

Job condamne encore ses amis, & ne pense dans sa misere qu'à la mort.

MEs esprits se dissipent, mes jours vont être éteints, le sépulcre m'*attend*.

2. Certes il n'y a que des moqueurs auprés de moi, & mon œil veille toute la nuit dans les chagrins qu'ils me font.

3. Donne-moi, je te prie, *donne-moi*, une caution auprés de toi; *mais* qui est-ce qui me touchera dans la main?

4. Car tu as caché à leur cœur l'intélligence, c'est pourquoi tu ne les éleveras point.

5. Et les yeux même des enfans de celui qui parle en flatterie à ses intimes amis, défaudront.

6. Il m'a mis pour être la fable des peuples, & je suis *comme* un tabourin devant eux.

7. Mon œil est terni de dépit, & tous les membres de mon corps sont comme une ombre.

8. Les hommes droits seront étonnez de ceci, & l'innocence s'en émouvra contre l'hypocrite.

9. Toutefois le juste se tiendra ferme dans sa voye, & celui qui a les mains nettes, se renforcera.

10. Retournez donc vous tous, & revenez, je vous prie: car je ne trouve point de sage entre vous.

11. Mes jours sont passez, mes desseins sont rompus, & les pensées de mon cœur *sont dissipées*

12. On me change la nuit en jour, & on fait que la lumiere se trouve proche des ténébres.

13. Certes je n'ai plus à attendre que le sépulcre, qui va être ma maison; j'ai dressé mon lit dans les ténébres.

14. J'ai crié à la fosse; Tu és mon pere; & aux vers; Vous êtes ma mere & ma sœur.

15. Et où seront les choses que j'ai attendues; & qui est-ce qui verra ces choses qui ont été le sujet de mon attente?

16. Elles descendront au fond du sépulcre; certes elles reposeront ensemble *avec moi* dans la poussiere.

CHAPITRE XVIII.

Bildad condamnant Job de présomption, lui déclare quels sont les jugemens de Dieu.

ALors Bildad Suhite prit la parole, & dit;

2. Quand finirez-vous ces discours? entendez, & puis nous parlerons.

3. Pourquoi sommes-nous réputez bêtes, & pourquoi nous tenez-vous pour souillez?

4. O *toi* qui te déchires toi-même en ta fureur, la terre sera-t-elle abandonnée à cause de toi, & les rochers transportez de leur place?

5. Certainement, la lumiere des méchans sera éteinte, & l'étincelle de leur feu ne reluira point.

6. La lumiere sera obscurcie dans la tente de chacun d'eux, & la lampe *qui éclairoit* au dessus d'eux sera éteinte.

7. Les démarches de sa force seront reserrées, & son conseil le jettera bas.

8. Car il sera enlacé par ses pieds dans les filets, & il marchera sur des rets.

9. Le lacet lui saisira le talon, & le voleur l'empoignant en aura le dessus.

10. Son piege est caché dans la terre, & sa trape cachée sur son sentier.

11. Les terreurs l'assiegeront de tous côtez, & le feront trotter çà & là de ses pieds.

12. Sa force sera affamée, & la calamité sera toûjours à son côté.

13. Le premier-né de la mort dévorera ce qui soûtient sa peau, il dévorera, *dis-je*, ce qui le soutient.

14. *Les choses en quoi il mettoit* sa confiance seront arrachées de sa tente, & il sera conduit vers le Roi des épouvantemens.

15. On habitera dans sa tente, sans qu'elle soit plus à lui: & le soufre sera répandu sur sa maison de plaisance.

16. Ses racines sécheront au dessous, & ses branches seront coupées en haut.

17. Sa mémoire perira sur la terre, & on ne parlera plus de son nom dans les places.

18. On jettera de la clarté dans les ténébres, & il sera exterminé du monde.

19. Il n'aura ni fils ni petit-fils parmi son peuple, & il n'aura personne qui lui survive dans ses demeures.

20. Ceux qui seront venus aprés lui, seront étonnez de son jour; & ceux qui auront été avant lui en seront saisis d'horreur.

21. Certainement telles seront les demeures du pervers, & tel sera le lieu de celui, qui n'a point reconnu le *Dieu* Fort.

CHAPITRE XIX.

Job se plaint encore de ses amis, esperant de voir son Rédempteur.

MAis Job répondit, & dit;

2. Jusqu'à quand affligerez-vous mon ame, & m'accablerez-vous de paroles?

3. Vous avez déja par dix fois *taché* de me couvrir de confusion. N'avez-vous point honte de vous roidir ainsi contre moi?

4. Mais quand il seroit vrai que j'aurois failli, la faute seroit pour moi.

5. Mais si absolument vous voulez parler avec hauteur contre moi, & me reprocher mon opprobre;

6. Sachez donc que c'est Dieu qui m'a renversé, & qui a tendu son filet autour de moi.

7. Voici, je crie pour la violence qui m'est faite, & je ne suis point exaucé: je m'écrie, & il n'y a point de jugement.

8. Il a fermé mon chemin, tellement que je ne saurois passer: & il a mis les ténébres sur mes sentiers.

9. Il m'a dépouillé de ma gloire, il m'a ôté la couronne de dessus la tête.

10. Il m'a détruit de tous côtez, & je m'en vais; il a fait disparoître mon espérance comme celle d'un arbre *que l'on arrache*.

11. Il s'est enflammé de colere contre moi, & m'a traité comme un de ses ennemis.

12. Ses troupes sont venues ensemble,

semble, & elles ont dressé leur chemin contre moi, & se sont campées autour de ma tente.

13. Il a fait retirer loin de moi mes freres; & ceux qui me connoissoient se sont fort éloignez de moi.

14. Mes proches m'ont abandonné, & ceux que je connoissois m'ont oublié.

15. Ceux qui demeuroient dans ma maison & mes servantes, m'ont tenu pour un inconnu, & m'ont réputé comme étranger.

16. J'ai appellé mon serviteur, mais il ne m'a point répondu, quoique je l'aye supplié de ma propre bouche.

17. Mon haleine est devenue étrange à ma femme, quoique je la supplie par les enfans de mon ventre.

18. Même les petits me méprisent, & si je me leve, ils parlent contre moi.

19. Tous ceux à qui je déclarois mes secrets, m'ont en abomination, & tous ceux que j'aimois se sont tournez contre moi:

20. Mes os sont attachez à ma peau & à ma chair, & il ne me reste d'entier que la peau de mes dents.

21. Ayez pitié de moi, ayez pitié de moi, vous mes amis: car la main de Dieu m'a frappé.

22. Pourquoi me poursuivez-vous, comme le Dieu Fort *me poursuit*, sans pouvoir vous rassasier de ma chair?

23. Plût à Dieu que maintenant mes discours fussent écrits! Plût à Dieu qu'ils fussent gravez dans un Livre,

24. Avec une touche de fer, & sur du plomb, & qu'ils fussent taillez sur une pierre de roche à perpétuité!

25. Mais je sai que mon Rédempteur est vivant, & qu'il demeurera le dernier sur la terre.

26. Et lors qu'aprés ma peau ceci aura été rongé, je verrai Dieu de ma chair.

27. Je le verrai moi même, & mes yeux le verront, & non un autre. Mes reins se consument dans mon sein.

28. Vous devriez plûtôt dire; Pourquoi le persécutons-nous? puis que le fondement de mes paroles se trouve en moi.

29. Ayez peur de l'épée: car la fureur *avec laquelle vous me persécutez*, est *du nombre* des iniquitez qui attirent l'épée; c'est pourquoi sachez qu'il y a un jugement.

CHAPITRE XX.

Discours de Tsophar sur le sort des méchans.

ALors Tsophar Nahamathite prit la parole, & dit;

2. C'est à cause de cela que mes pensées diverses me poussent à répondre, & que cette promtitude est en moi.

3. J'ai entendu la correction dont tu veux me faire honte, mais *mon* esprit *tirera* de mon intelligence la réponse pour moi.

4. Ne sais-tu pas que de tout temps, & depuis que *Dieu* a mis l'homme sur la terre,

5. Le triomphe des méchans est de peu de durée, & que la joye de l'hypocrite n'est que pour un moment?

6. Quand sa hauteur monteroit jusqu'aux cieux, & que sa tête atteindroit jusqu'aux nues.

7. Il périra à jamais comme sa fiente; & ceux qui l'auront vû, diront; Où est-il?

8. Il s'en sera envolé comme un songe, & on ne le trouvera plus; & il

& il s'enfuira comme une vision de nuit.

9. L'œil qui l'aura vû, ne le verra plus, & son lieu ne le contemplera plus.

10. Ses enfans feront la cour aux pauvres: & ses mains restitueront ce qu'il aura ravi par violence.

11. Ses os seront pleins de la punition *des péchez* de sa jeunesse & elle reposera avec lui dans la poudre.

12. Si le mal est doux à sa bouche, & s'il le cache sous sa langue;

13. S'il l'épargne, & ne le rejette point, mais le retient dans son palais;

14. Ce qu'il mangera se changera dans ses entrailles en un fiel d'aspic.

15. Il a englouti les richesses, mais il les vomira, & le *Dieu* Fort les jettera hors de son ventre.

16. Il succera le venin de l'aspic, & sa langue de la vipere le tuera.

17. Il ne verra point les ruisseaux des fleuves, ni les torrens de miel & de beurre.

18. Il rendra *ce qu'il aura acquis par des* vexations, & il ne l'engloutira point; *il le rendra* selon sa juste valeur & ne s'en réjouira point.

19. Parce qu'il aura foulé les pauvres, & les aura laissez *là*, il aura ruïné sa maison, bien loin de la bâtir.

20. Certainement il n'en sentira point de contentement en son ventre, & il ne sauvera rien de ce qu'il aura tant convoité.

21. Il ne lui restera rien à manger, c'est pourquoi il ne s'attendra plus à son bien.

22. Aprés que son abondance aura été comblée, il sera dans la détresse: toutes les mains de ceux qu'il aura opprimez, se jetteront sur lui.

23. S'il a eu dequoi remplir son ventre, *Dieu* lui fera sentir l'ardeur de sa colere, & *la* fera pleuvoir sur lui & sur sa viande.

24. S'il s'enfuit de devant les armes de fer, l'arc d'airain le transpercera.

25. Le trait décoché contre lui, sortira tout au travers de son corps, & le fer étincelant sortira de son fiel; toute sorte de frayeur marchera sur lui.

26. Toutes les ténébres seront renfermées dans ses cachettes: un feu qu'on n'aura point soufflé, le consumera: l'homme qui restera dans sa tente sera malheureux.

27. Les cieux découvriront son iniquité, & la terre s'élevera contre lui.

28. Le revenu de sa maison sera transporté; tout s'écoulera au jour de la colere de Dieu *contre lui*.

29. C'est là la portion que Dieu reserve à l'homme méchant, & l'héritage qu'il aura de Dieu pour ses discours.

CHAPITRE XXI.

Replique de Job sur le sort des méchans.

MAis Job répondit, & dit;

2. Ecoutez attentivement mon discours, & cela me tiendra lieu de consolations de vôtre part.

3. Supportez-moi, & je parlerai; & aprés que j'aurai parlé, moquez-vous.

4. Quant à moi, mon discours s'adresse-t-il à un homme? si cela étoit, comment mon esprit ne défaudroit-il pas.

5. Regardez moi, & soyez étonnez, & mettez la main sur la bouche.

6. Quand je pense à *mon état*, j'en

j'en suis tout étonné, & un tremblement saisit ma chair.

7. Pourquoi les méchans vivent-ils, & vieillissent, & même pourquoi sont ils les plus puissans?

8. Leur race se maintient en leur présence avec eux, & leurs rejettons s'élevent devant leurs yeux.

9. Leurs maisons jouïssent de la paix loin de la frayeur; la verge de Dieu n'est point sur eux.

10. Leur vache conçoit, & n'y manque point: leur jeune vache véelle, & n'avorte point.

11. Ils font sortir devant eux leurs petits, comme un troupeau de brebis, & leurs enfans sautent:

12. Ils sautent au son du tambour & du violon, & se réjouïssent au son des orgues.

13. Ils passent leurs jours dans les plaisirs, & en un moment ils descendent au sépulcre.

14. Cependant ont dit au *Dieu* Fort; Retire-toi de nous; car nous n'avons que faire de la science de tes voyes.

15. Qu'est-ce du Tout-puissant que nous le servions? & quel bien nous reviendra-t-il de l'avoir invoqué?

16. Voila, leur bien n'est pas en leur puissance. Que le conseil des méchans soit loin de moi.

17. Aussi combien de fois arrive-t-il, que la lampe des méchans est éteinte, & que l'orage vient sur eux? *Dieu* leur distribuera leurs portions en sa colere.

18. Ils seront comme la paille exposée au vent, & comme la bâle, qui est enlevée par le tourbillon.

19. Dieu reservera * aux enfans du méchant la punition de ses violences, il la leur rendra, & il le saura. * *Pſ.* 37: 28.

20. Ses yeux verront sa ruïne, & il boira *le calice de* la colere du Tout-puissant.

21. Et quel plaisir aura-t-il en sa maison, laquelle il laisse aprés soi, puis que le nombre de ses mois aura été retranché?

22. Enseigneroit-on la science au *Dieu* Fort, à lui, qui juge ceux qui sont élevez?

23. L'un meurt dans toute sa vigueur, tranquille, & en repos:

24. Ses vaisseaux sont remplis de lait, & ses os sont abbrûvez de moëlle.

25. Et l'autre meurt dans l'amertume de son ame, & n'ayant jamais fait bonne chere.

26. Et néanmoins ils sont couchez également dans la poudre, & les vers les couvrent.

27. Voilà, je connois vos pensées, & les jugemens que vous formez contre moi.

28. Car vous dites; Ou est la maison de cet homme si puissant, & où est la tente, dans laquelle les méchans demeuroient?

29. Ne vous êtes-vous jamais informez aux voyageurs, & n'avez-vous pas appris par les rapports qu'ils vous ont faits,

30. Que le méchant est reservé pour le jour de la ruïne, pour le jour que les fureurs sont envoyées?

31. *Mais* qui le reprendra en face de sa conduite? & qui lui rendra le mal qu'il a fait?

32. Il sera néanmoins porté au sépulcre, & il demeurera dans le tombeau.

33. Les mottes des vallées lui sont agréables: & tout le monde s'en va à la file aprés lui, & des gens sans nombre marchent au devant de lui.

34. Comment donc me donnez-vous des consolations vaines, puis qu'il y a toûjours de la prévarication dans vos réponses?

CHA-

CHAPITRE XXII.

Eliphas condamne Job, & l'exhorte à se convertir.

ALors Eliphas Témanite prit la parole, & dit;

2. L'homme apportera-t-il quelque profit au *Dieu* Fort? c'est plûtôt à soi-même que l'homme sage apporte du profit.

3. Le Tout-puissant reçoit-il quelque plaisir, si tu és juste? ou quelque gain, si tu marches dans l'intégrité?

4. Te reprend-il, & entre-t-il avec toi en jugement pour la crainte qu'il ait de toi?

5. Ta méchanceté n'est-elle pas grande? & tes injustices ne sont-elles pas sans fin?

6. Car tu as pris sans raison gage de tes freres: tu as ôté la robe à ceux qui étoient nuds.

7. Tu n'as pas donné d'eau à boire à celui qui étoit fatigué *du chemin*: tu as serré ton pain à celui qui avoit faim.

8. La terre étoit à l'homme puissant, & celui qui étoit respecté, y habitoit.

9. Tu as envoyé les veuves vuides, & les bras des orphelins ont été brisez.

10. C'est pour cela que les lacs sont autour de toi, & qu'une frayeur subite t'épouvante.

11. Et les ténébres *sont autour de toi*, tellement que tu ne vois point; & le débordement des eaux te couvre.

12. Dieu n'habite-t-il pas au plus haut des cieux? Regarde donc la hauteur des étoiles; & combien elles sont élevées.

13. Mais tu as dit, Qu'est-ce que le *Dieu* Fort connoît? Jugera-t-il au travers des nuées obscures?

14. Les nuées lui sont *comme* une cachette, & il ne voit rien, il se promene sur le tour des cieux.

15. *Mais* n'as-tu pas pris garde au vieux chemin, dans lequel les hommes injustes ont marché?

16. **Et n'as-tu pas pris garde*, qu'ils ont été retranchez avant le temps, & que ce sur quoi ils se fondoient s'est écoulé comme un fleuve? * *Psc.* 37: 34.

17. Ils disoient au *Dieu* Fort; Retire-toi de nous. Mais qu'est-ce que leur faisoit le Tout-puissant?

18. Il avoit rempli leur maison de biens. Que le conseil des méchans soit *donc* loin de moi!

19. **Les justes le verront*, & s'en réjouïront, & l'innocent se moquera d'eux. * *Ps.* 107: 42.

20. Certainement nôtre état n'a point été aboli, mais le feu a devoré leur excellence.

21. Attache-toi à lui, je te prie, & demeure en repos, par ce moyen il t'arrivera du bien.

22. Reçoi, je te prie, la loi de sa bouche, & mets ses paroles en ton cœur.

23. Si tu retournes au Tout-puissant, tu seras rétabli. Chasse l'iniquité loin de ta tente.

24. Et tu mettras l'or sur la poussiere, & l'or d'Ophir sur les rochers des torrens.

25. Et le Tout-puissant sera ton or, & l'argent de tes forces.

26. Car alors tu trouveras tes délices dans le Tout-puissant, & tu éléveras ton visage vers Dieu.

27. Tu le fléchiras par prieres, & il t'exaucera, & tu lui rendras tes vœux.

28. Si tu as quelque dessein, il te réüssira, & la lumiere resplendira sur tes voyes.

29. Quand on aura abbaissé quelqu'un, & que tu auras dit; Qu'il soit élévé; alors *Dieu* délivrera celui qui tenoit les yeux baissez. * *Prov.* 29: 23.

30. Il delivrera celui qui n'est pas innocent, & il sera délivré par la pureté de tes mains.

CHAPITRE XXIII.

Job se défend, & s'assûre sur son intégrité.

MAis Job répondit, & dit:

2. Encore aujourd'hui ma plainte est pleine d'amertume, & la main qui m'a frappé s'appesantit *sur moi* au delà de mon gémissement.

3. O si je savois comment le trouver! j'irois jusqu'à son trône.

4. J'exposerois mon droit devant lui, & je remplirois ma bouche d'argumens.

5. Je saurois ce qu'il me répondroit, & j'entendrois ce qu'il me diroit.

6. Contesteroit il avec moi par la grandeur de *sa* force? Non: seulement il proposeroit contre moi *ses raisons*.

7. C'est-là qu'un homme droit raisonneroit avec lui, & que je me délivrerois pour jamais de mon juge.

8. Voilà, si je vais en avant, il n'y est pas: si je vais en arriere, je ne l'y appercevrai point.

9. Si je le fais être à gauche, je ne l'y vois point encore: il se cache à droite, & je ne l'y vois point.

10. *Mais* quand il aura connu le chemin que j'ai tenu, & qu'il m'aura éprouvé, je sortirai comme l'or *sort de l'épreuve*.

11. Mon pied s'est tenu à ses pas; j'ai gardé son chemin, & ne m'en suis point détourné.

12. Je ne me suis point aussi écarté du commandement de ses levres; j'ai serré les paroles de sa bouche, plus que ma provision ordinaire.

13. Mais s'il *a fait* un dessein, qui l'en détournera? & ce que son ame a desiré, il le fait.

14. Il achevera donc ce qu'il a résolu sur mon sujet; & il y a en lui beaucoup de telles choses.

15. C'est pourquoi je suis troublé à cause de sa présence: & quand je le considere, je suis effrayé à cause de lui.

16. Car le *Dieu* Fort m'a fait fondre le cœur, & le Tout-puissant m'a étonné:

17. Cependant je n'ai pas été retranché de devant les ténébres, & il a caché l'obscurité arriere de moi.

CHAPITRE XXIV.

Job montre, que les Jugemens de Dieu nous sont incompréhensibles, & qu'on voit souvent prospérer les méchans.

COmment les temps *de la vengeance* ne seroient ils pas cachez *aux méchans* par le Tout-puissant, puis que ceux même qui le connoissent, n'apperçoivent pas les jours de sa *punition sur eux*?

2. Ils reculent les bornes, ils pillent les bêtes du troupeau, & puis ils les font aller paître.

3. Ils emmenent l'âne des orphelins, ils prennent pour gage le bœuf de la veuve.

4. Ils font détourner les pauvres du chemin, & les chetifs du païs *sont contraints de* se cacher.

5. Voilà, *il y en a qui sont comme* des ânes sauvages dans le desert; ils sortent pour faire leur œuvre, se levant dés le matin pour la proye; le desert leur fournit du pain pour leurs enfans.

6. Ils vont couper le fourrage dans les champs, mais ce ne sera que fort tard qu'ils iront ravager la vigne du méchant.

7. Ils font passer la nuit sans vêtemens

temens à ceux qu'ils ont dépouillez, & qui n'ont pas dequoi se couvrir durant le froid :

8. Qui sont tous mouillez par les grandes pluyes des montagnes, & qui, faute de retraite, couchent dans les creux des rochers

9. Ils enlevent le pupille à la mammelle, & prennent des gages du pauvre.

10. *Ils font aller sans habits l'homme qu'ils ont mis à nud ; & ils enlevent à ceux qui n'avoient pas dequoi manger, ce qu'ils avoient glané. *Lév. 19 : 13.

11. Ceux qui font l'huile entre leurs murailles, & ceux qui foulent la vendange dans les cuves, souffrent la soif.

12. Ils font gémir les gens dans la ville, & l'ame de ceux qu'ils ont fait mourir, crie : & cependant Dieu ne fait rien de malconvenable.

13. Ils sont de ceux qui se rebellent contre la lumiere, ils n'ont point connu ses voyes, & ne se sont point tenus dans ses sentiers.

14. Le meurtrier se leve au point du jour, & il tue le pauvre & l'indigent, & la nuit il est tel qu'un larron.

15. L'œil de l'adultere épie le soir, en disant ; Aucun œil ne me verra : & il se couvre le visage.

16. Ils percent durant les ténébres les maisons qu'ils avoient marquées le jour, ils haïssent la lumiere.

17. Car la lumiere du matin leur est à tous comme l'ombre de la mort : si quelqu'un les reconnoît, ce leur sont des frayeurs *comme* de l'ombre de la mort.

18. Il passera plus vîte que la surface des eaux, leur portion sera maudite sur la terre, il ne verra point le chemin des vignes.

19. *Comme* la sécheresse & la chaleur consume les eaux de neige, *ainsi* le sépulcre *ravira* les pécheurs.

20. Le ventre *qui l'a porté* l'oubliera ; les vers mangeront *son corps* qui lui a été si cher ; on ne se souviendra plus de lui ; l'inique sera brisé comme du bois.

21. Il maltraitoit la femme stérile qui n'enfantoit point ; & il ne faisoit point de bien à la veuve :

22. Et il tiroit à soi les puissans par sa force ; lors qu'il se levoit, on n'étoit pas assûré de sa vie.

23. *Dieu* lui donne de quoi s'assûrer, & il s'appuye sur cela : toutefois ses yeux prennent garde à leurs voyes.

24. Ils sont élevez en peu de temps, & ensuite ils ne sont plus : ils sont abbaissez, ils sont emportez comme tous les autres, & sont coupez comme le bout d'un épi.

25. Si cela n'est pas ainsi, qui est-ce qui me convaincra que je mens, & qui mettra ma parole à néant ?

CHAPITRE XXV.

Bildad fait l'éloge de la sainteté de Dieu.

ALors Bildad Suhite prit la parole, & dit ;

2. Le regne & la terreur sont par devers Dieu : il maintient la paix dans ses hauts lieux.

3. Ses armées se peuvent-elles compter ? & sur qui sa lumiere ne se leve-t-elle point ?

4. Et comment l'homme *mortel* se justifieroit-il devant le *Dieu* Fort ? Et comment celui qui est né de femme seroit-il pur ?

5. Voilà, *qu'on aille* jusqu'à la lune, & elle ne luira point ; les étoiles ne seront point pures devant ses yeux :

6. Combien moins l'homme qui n'est qu'un ver ; & le fils d'un homme, qui n'est qu'un vermisseau ?

CHAPITRE XXVI.

Job décrit la sagesse & la puissance de Dieu.

MAis Job répondit, & dit,

2. O que tu as été d'un grand secours à l'homme destitué de vigueur ; & que tu as soûtenu le bras qui n'avoit point de force !

3. O que tu as donné de *bons* conseils à l'homme qui manquoit de sagesse : & que tu as fait paroître d'intelligence !

4. A qui as-tu tenu ces discours ? & l'esprit de qui est sorti de toi ?

5. Les choses inanimées sont formées au dessous des eaux, & les *poissons* aussi, qui habitent dans les eaux.

6. L'abîme est nud devant lui, & le goufre n'a point de couverture.

7. Il étend l'Aquilon sur le vuide, & il suspend la terre sur le néant.

8. Il serre les eaux dans ses nuées, sans que la nuée se fende sous elles.

9. Il maintient le dehors de *son* trône, & il étend sa nuée par dessus.

10. Il a compassé des bornes sur les eaux tout autour, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus ni lumiere ni ténébres.

11. Les colomnes des cieux s'ébranlent & s'étonnent à sa menace.

12. Il fend la mer par sa puissance, & il frappe par son intelligence les flots, quand ils s'élevent.

13. *Il a orné les cieux par son Esprit, & sa main a formé le serpent traversant. * *Pse.* 33 : 6.

14. Voilà, tels sont les bords de ses voyes : mais combien est petite la portion que nous en connoissons ? Et qui est-ce qui pourra comprendre le bruit éclatant de sa puissance ?

CHAPITRE XXVII.

Job soûtient son innocence, & fait voir la condition malheureuse des méchans.

ET Job continuant reprit son discours sententieux, & dit ;

2. Le *Dieu* Fort, qui a mis mon droit à l'écart, & le Tout-puissant qui a rempli mon ame d'amertume, est vivant,

3. Que tout le temps qu'il y aura du souffle en moi, & que l'Esprit de Dieu sera dans mes narines.

4. Mes levres ne prononceront rien d'injuste, & ma langue ne dira point de chose fausse.

5. A Dieu ne plaise que je vous reconnoisse pour justes ! tant que je vivrai je n'abandonnerai point mon intégrité.

6. J'ai maintenu ma justice, & je ne l'abandonnerai point : & mon cœur ne me reprochera rien en mes jours.

7. Qu'il en soit de mon ennemi comme du mechant ; & de celui qui se leve contre moi, comme du pervers !

8. Car quelle sera l'attente de l'hypocrite, lors que Dieu lui arrachera son ame, s'il s'est adonné à commettre des extorsions ?

9. Le *Dieu* Fort entendra-t-il ses cris, quand la tribulation viendra sur lui ?

10. Trouvera-t-il son plaisir dans le Tout-puissant ? Invoquera-t-il Dieu en tout temps ?

11. Je vous enseignerai les œuvres du *Dieu* Fort, & je ne vous cacherai point ce qui *est* par devers le Tout-puissant.

12. Voilà, vous avez tous vû *ces choses*, & comment vous laissez-

vous *ainſi* aller à des penſées vaines?

13. Ce ſera ici la portion de l'homme méchant, que le *Dieu* Fort lui reſerve, & l'héritage que les violens reçoivent du Tout-puiſſant:

14. Si ſes enfans ſont multipliez, ce ſera pour l'epée: & ſa poſtérité n'aura pas même ſon ſaoul de pain.

15. Ceux qui reſteront ſeront bien enſévelis aprés leur mort, mais leurs veuves ne les pleureront point.

16. Quand il entaſſeroit l'argent comme la pouſſiere, & qu'il aſſembleroit des habits, comme on amaſſe de la boue,

17. *Il les aſſemblera, mais le juſte s'en vêtira, & l'innocent partagera l'argent. * *Prov.* 13: 22.

18. Il s'eſt bâti une maiſon comme la tigne, & comme le gardien des vignes bâtit ſa cabane.

19. Le riche tombera, & il ne ſera point recueilli: il ouvrira ſes yeux, & il ne trouvera rien.

20. Les frayeurs l'attraperont comme des eaux; le tourbillon l'enlevera de nuit.

21. Le vent d'Orient l'emportera, & il s'en ira; il l'enlevera, disje, de ſa place, comme un tourbillon.

22. Le Tout-puiſſant ſe jettera ſur lui, & ne l'épargnera point: *& étant pourſuivi* par ſa main il ne ceſſera de fuïr.

23. On battra des mains contre lui, & on ſifflera contre lui de ſon lieu.

CHAPITRE XXVIII.

Diſcours de Job de l'induſtrie des hommes, & de la ſageſſe de Dieu.

CErtainement l'argent a ſa veine, & l'or a un lieu *d'où on le tire* pour l'afiner.

2. Le fer ſe tire de la pouſſiere, & la pierre étant fondue rend de l'airain.

3. Il a mis un bout aux ténébres, tellement qu'on découvre le bout de toutes choſes, *même* les pierres les plus cachées, & qui ſont dans l'ombre de la mort.

4. Le torrent ſe débordant d'auprés d'un lieu habité, ſe jette dans des lieux où l'on ne met plus le pied, *mais ſes eaux* ſe tariſſent & s'écoulent par *le travail* des hommes.

5. C'eſt de la terre que ſort le pain, & au deſſous elle eſt renverſée, *& elle eſt* en feu.

6. Ses pierres ſont le lieu d'où l'on tire les Sapphirs; on y trouve auſſi la poudre d'or.

7. L'oiſeau de proye n'en a point connu le ſentier, & l'œil du milan ne l'a point regardé.

8. Les fans du lion n'y ont point marché, le vieux lion n'a point paſſé par là.

9. *L'homme* met ſa main aux cailloux, & renverſe les montagnes juſqu'aux racines.

10. Il fait paſſer les ruiſſeaux au travers des rochers fendus, & ſon œil voit tout ce qui y eſt de précieux.

11. Il arrête le cours des rivieres, & il tire dehors & expoſe à la lumiere ce qui eſt caché.

12. Mais d'où recouvrera-t-on ſa ſageſſe? & où eſt le lieu de l'intelligence?

13. L'homme ne connoit pas ſa valeur, & elle ne ſe trouve pas dans la terre des vivans.

14. L'abîme dit; Elle n'eſt pas en moi: & la mer dit; Elle n'eſt pas avec moi.

15. *Elle ne ſe donne point pour du fin or, & elle ne s'achette point au poids de l'argent. *Prov.* 3: 14.

16. On

16. On ne l'échange point avec l'or d'Ophir, ni avec l'Onyx précieux, ni avec le Sapphir.

17. L'or ni le diamant n'approchent point de ſon prix, & on ne la donnera point en échange pour un vaſe de fin or.

18. Il ne ſe parlera point de coral ni de gabis: & le prix de la ſageſſe monte plus haut que celui des perles.

19. La topaze d'Ethiopie n'approchera point de ſon prix, & elle ne ſera point échangée contre le pur or.

20. D'où vient donc la ſageſſe? & où eſt le lieu de l'intelligence?

21. Elle eſt couverte aux yeux de tout homme vivant, & elle eſt cachée aux oiſeaux des cieux.

22. Le gouffre & la mort diſent; Nous avons entendu de nos oreilles parler d'elle.

23. C'eſt Dieu qui en ſait le chemin, & qui ſait où elle eſt.

24. Car c'eſt lui qui voit juſqu'aux extrémitez du monde, & qui regarde ſous tous les cieux.

25. Quand il mettoit le poids au vent, & qu'il peſoit les eaux par meſure;

26. Quand il preſcrivoit une loi à la pluye, & le chemin à l'éclair des tonneres;

27. Alors il la vit, & la manifeſta; il la prépara, & même il la ſonda juſqu'au fond.

28. Puis il dit à l'homme; Voilà, la crainte du Seigneur eſt la ſageſſe, & ſe détourner du mal c'eſt l'intelligence.

CHAPITRE XXIX.

Deſcription du premier état de Job, & de ſa grande proſpérité.

ET Job continuant, reprit ſon diſcours ſententieux, & dit;

2. O qui me feroit être comme j'étois autrefois, comme j'étois en ces jours où Dieu me gardoit!

3. Quand il faiſoit luire ſa lampe ſur ma tête, & quand je marchois parmi les ténébres, *éclairé* par ſa lumiere.

4. Comme j'étois aux jours de mon automne, lors que le ſecret de Dieu étoit dans ma tente.

5. Quand le Tout-puiſſant étoit encore avec moi, & mes gens autour de moi.

6. Quand je lavois mes pas dans le beurre, & que des ruiſſeaux d'huile découloient pour moi du rocher.

7. Quand je ſortois vers la porte paſſant par la ville, & que je me faiſois preparer un ſiege dans la place,

8. Les jeunes gens me voyant ſe cachoient, les vieillards ſe levoient, & ſe tenoient debout.

9. Les principaux s'abſtenoient de parler, & mettoient la main ſur leur bouche.

10. Les Conducteurs retenoient leur voix, & leur langue étoit attachée à leur palais.

11. L'oreille qui m'entendoit, diſoit que j'étois bien-heureux, & l'œil qui me voyoit, me rendoit témoignage.

12. Car je délivrois l'affligé qui crioit, & l'orphelin qui n'avoit perſonne pour le ſecourir.

13. La bénédiction de celui qui s'en alloit périr, venoit ſur moi, & je faiſois que le cœur de la veuve chantoit de joye.

14. J'étois revêtu de la juſtice, elle me ſervoit de vêtement, & mon équité m'étoit comme un manteau, & *comme* une tiare.

15. Je ſervois d'œil à l'aveugle, & de pieds aux boiteux.

16. J'étois le pere des pauvres, & je m'enquerois diligemment de

la cause qui ne m'étoit point connue.

17. Je cassois les grosses dents du pervers, & je lui arrachois la proye d'entre ses dents.

18. C'est pourquoi je disois; Je mourrai dans mon nid, & je multiplierai mes jours comme les grains de sable.

19. Ma racine étoit ouverte aux eaux, & la rosée demeuroit toute la nuit sur mes branches.

20. Ma gloire se renouvelloit en moi, & mon arc étoit renforcé en ma main.

21. On m'écoutoit, & on attendoit *que j'eusse parlé*: & lors que j'avois dit mon avis, on se tenoit dans le silence.

22. Ils ne repliquoient rien aprés ce que je disois, & ma parole dégoutoit sur eux *comme une rosée*.

23. Ils m'attendoient comme on attend la pluye: ils ouvroient leur bouche, comme aprés la pluye de la derniere saison.

24. Riois-je avec eux? ils ne le croyoient point: & ils ne faisoient point passer la sérénité de mon visage.

25. Voulois-je aller avec eux? j'étois assis au haut bout, j'étois entr'eux comme un Roi dans son armée, & comme un homme qui console les affligez.

CHAPITRE XXX.

Job décrit le grand changement de sa condition.

MAis maintenant ceux qui sont plus jeunes que moi, se moquent de moi: *ceux-là même* dont je n'aurois pas daigné mettre les peres avec les chiens de mon troupeau.

2. Et en effet, dequoi m'eût servi la force de leurs mains? la vieillesse étoit périe en eux.

3. De disette & de faim ils se retiroient à l'écart, fuyant dans les lieux arides, ténébreux, desolez, & deserts.

4. Ils coupoient des herbes sauvages auprés des arbrisseaux, & la racine des genévres pour se chauffer.

5. Ils étoient chassez d'entre les gens, & on crioit aprés eux comme aprés un larron:

6. Et ils habitoient dans les creux des torrens, dans les trous de la terre & des rochers.

7. Ils faisoient du bruit entre les arbrisseaux, & ils s'attroupoient sous les chardons.

8. Ce sont des gens de néant, & des gens sans nom, qui ont été abbaissez plus bas que la terre.

9.* Et maintenant je suis le sujet de leur chanson, & la matiere de leur entretien. *Lam 3: 14.

10. Ils m'ont en abomination, ils se tiennent loin de moi: & ils ne craignent pas de me cracher au visage.

11. Parce que *Dieu* a détendu ma corde, & m'a affligé, ils ont secoué le frein devant moi.

12. De jeunes gens, nouvellement éclos, s'élevent à ma droite, ils poussent mes pieds, & dressent sur moi les chemins de l'outrage qu'ils me font.

13. Ils ruïnent mon sentier, ils augmentent mon affliction, sans qu'ils ayent besoin que personne les aide *à cela*.

14. Ils viennent *contre moi* comme par une bréche large, & ils se sont roulez *sur moi* à cause de ma desolation.

15. Les frayeurs se sont tournées vers moi, & comme un vent elles poursuivent mon ame; & ma délivrance s'est dissipée comme une nuée.

16. C'est pourquoi maintenant mon ame se fond en moi: les jours d'affliction m'ont atteint.

17. Il m'a percé de nuit les os, & mes artéres n'ont point de relâche.

18. Il a changé mon vêtement par la grandeur de sa force, & il me serre de prés, comme fait l'ouverture de ma tunique.

19. Il m'a jetté dans la boue, & je ressemble à la poussiere & à la cendre.

20. Je crie à toi, & tu ne m'exauces point: je me tiens debout, & tu *ne* me regardes point.

21. Tu és pour moi sans compassion, tu me traites en ennemi par la force de ta main.

22. Tu m'as élévé *comme* sur le vent, & m'y as fait monter comme sur un chariot, & puis tu fais fondre toute ma substance.

23. Je sai donc que tu m'ameneras à la mort, & dans la maison assignée à tous les vivans.

24. Mais il n'étendra pas sa main jusqu'au sépulcre. Quand il les aura tuez, crieront-ils?

25. Ne pleurois-je pas pour l'amour de celui, qui passoit de mauvais jours; & mon ame n'étoit-elle pas affligée à cause du pauvre?

26. Cependant lors que j'attendois le bien, le mal m'est arrivé: & quand j'espérois la clarté, les ténébres sont venues.

27. Mes entrailles sont dans une grande agitation, & ne peuvent se calmer; les jours d'affliction m'ont prévenu.

28. Je marche tout noirci, mais non pas du soleil: je me leve, je crie en pleine assemblée.

29. Je suis devenu frere des dragons, & le compagnon des hibous.

30. Ma peau est devenue noire sur moi, & mes os sont desséchez par l'ardeur *qui me consume*.

31. C'est pourquoi ma harpe s'est changée en lamentations, & mes orgues en des sons lugubres.

CHAPITRE XXXI.

Job se justifie de tous les crimes, qu'on lui auroit pû imputer.

J'Avois fait accord avec mes yeux: comment aurois-je donc arrêté mes regards sur une vierge?

2. Et quelle *seroit* la portion *que* Dieu *m'auroit envoyée* d'enhaut, & quel eût été l'héritage que le Tout-puissant m'eût *envoyé* des hauts lieux?

3. La perdition n'est-elle pas pour le pervers, & les accidens étranges pour les ouvriers d'iniquité?

4.* N'a-t-il pas vû lui-même mes voyes, & n'a-t-il pas compté toutes mes démarches? *Prov. 5: 21.

5. Si j'ai marché dans le mensonge, & si mon pied s'est hâté à tromper,

6. Qu'on me pese dans des balances justes, & Dieu connoîtra mon intégrité.

7. Si mes pas se sont detournez du *droit* chemin, & si mon cœur a marché aprés mes yeux, & si quelque tache s'est attachée à mes mains,

8. Que je seme, & qu'un autre mange *ce que j'aurai semé*; & que tout ce que j'aurai fait produire, soit déraciné!

9. Si mon cœur a été séduit aprés quelque femme, & si j'ai demeuré en embûche à la porte de mon prochain,

10. Que ma femme soit deshonorée par un autre, & qu'elle soit prostituée à d'autres.

11. Vû que c'est une méchanceté préméditée, & une de ces iniquitez qui sont toutes jugées.

12. Car c'est un feu qui dévore

jusqu'à consumer, & qui auroit déraciné tout mon revenu.

13. Si j'ai dédaigné de faire droit à mon serviteur ou à ma servante, quand ils ont contesté avec moi.

14. Car qu'eusse-je fait, quand le *Dieu* Fort se fût levé? & quand il m'en eût demandé compte, que lui aurois-je répondu?

15. Celui qui m'a fait dans le ventre, ne les a-t-il pas faits aussi? & ne nous a-t-il pas tous formez de même dans la matrice?

16. Si j'ai refusé aux pauvres ce qu'ils ont desiré, si j'ai fait défaillir les yeux de la veuve!

17. Si j'ai mangé seul mes morceaux, & si l'orphelin n'en a point mangé!

18. Car dés ma jeunesse il a été élevé avec moi, comme *chez son* pere, & dés le ventre de ma mere j'ai conduit l'orpheline.

19.*Si j'ai vû un homme périr faute d'être vêtu, & le pauvre, faute de couverture: *Matth.25:41,44

20. Si ses reins ne m'ont point béni, & s'il n'a pas été échauffé de la laine de mes agneaux:

21. Si j'ai levé la main contre l'orphelin, quand j'ai vû à la porte que je pouvois l'aider:

22. Que mon paleron tombe de mon épaule, & que mon bras soit cassé, & separé de sa canne.

23. Car j'ai eu frayeur de l'orage du *Dieu* Fort, & je ne saurois *subsister* devant sa majesté.

24.* Si j'ai mis mon espérance en l'or, & si j'ai dit au fin or; Tu és ma confiance. *Marc. 10: 24.

25. Si je me suis réjoui de ce que mes biens étoient multipliez, & de ce que ma main en avoit trouvé abondamment.

26.*Si j'ai regardé le soleil lors qu'il brilloit le plus, & la lune marchant noblement: *Ezéch.8:16.

27. Et si mon cœur a été seduit en secret, & si ma main a baisé ma bouche:

28. (Ce qui est aussi une iniquité toute jugée: car j'eusse renié le Dieu d'enhaut.)

29. Si je me suis réjoui du malheur de celui qui me haïssoit: si j'ai sauté de joye, quand il lui est arrivé du mal.

30. Je n'ai pas même permis à ma langue de pécher, en demandant sa mort avec imprécation.

31. Et les gens de ma tente n'ont point dit; Qui nous donnera de sa chair? nous n'en saurions être rassasiez.

32. L'étranger n'a point passé la nuit dehors, j'ai ouvert ma porte au passant.

33. Si j'ai caché mon péché comme* Adam, pour couvrir mon iniquité en me flattant. *Gen.3:10,12.

34. Quoique je pûsse me faire craindre à une grande multitude, toutefois le moindre qui fût dans les familles m'inspiroit de la crainte, & je me tenois dans le silence, & ne sortois point de la porte.

35. O s'il y avoit quelqu'un qui voulût m'entendre! Tout mon desir est que le Tout-puissant me réponde, & que ma partie adverse fasse un écrit *contre moi.*

36. Si je ne le porte sur mon épaule, & si je ne l'attache comme une couronne.

37. Je lui raconterois tous mes pas, je m'approcherois de lui comme d'un Prince.

38. Si ma terre crie contre moi, & si ses sillons pleurent:

39. Si j'ai mangé son fruit sans argent; si j'ai tourmenté l'esprit de ceux qui la possédoient;

40. Qu'elle me produise des épines au lieu de blé, & de l'yvroye au lieu d'orge. C'est ici la fin des paroles de Job.

CHAPITRE XXXII.

Discours d'Elihu, le plus jeune & le plus sage des amis de Job.

ALors ces trois hommes cesserent de répondre à Job, parce qu'il se croyoit un homme juste.

2. Et Elihu fils de Barakéel, Buzite, de la famille de Ram, fut embrasé de colere contre Job, parce qu'il se justifioit plus qu'il *ne justifioit* Dieu.

3. Sa colere fut aussi embrasée contre ses trois amis, parce qu'ils n'avoient pas trouvé dequoi répondre, & toutefois ils avoient condamné Job.

4. Or Elihu avoit attendu que Job eût parlé, à cause qu'ils étoient tous plus âgez que lui.

5. Mais Elihu voyant qu'il n'y avoit aucune réponse dans la bouche de ces trois hommes, il fut embrasé de colere.

6. C'est pourquoi Elihu fils de Barakéel, Buzite prit la parole, & dit; Je suis moins âgé que vous, & vous êtes fort vieux: c'est pourquoi j'ai eu peur, & j'ai craint de vous dire mon avis.

7. Je disois *en moi-même*: Les jours parleront, & le grand nombre des années fera connoître la sagesse.

8. L'esprit est bien en l'homme, mais c'est l'inspiration du Tout-puissant qui les rend intelligens.

9. Les grands ne sont pas *toûjours* sages, & les anciens n'entendent pas *toûjours* le droit.

10. C'est pourquoi je dis; Ecoute moi, & je dirai aussi mon avis.

11. Voici, j'ai attendu que vous eussiez parlé, j'ai prêté l'oreille à tout ce que vous avez voulu faire entendre, jusqu'à ce que vous avez eu examiné les discours.

12. Je vous ai, dis-je, bien considérez, & voilà, il n'y a pas un de vous qui ait convaincu Job, & qui ait répondu à ses discours.

13. Afin qu'il ne vous arrive pas de dire; Nous avons trouvé la sagesse: *savoir*, que c'est le *Dieu* Fort qui le poursuit, & non point un homme.

14. Or *comme* ce n'est pas contre moi, qu'il a arrangé ses discours, ce ne sera pas aussi selon vos paroles, que je lui répondrai.

15. Ils ont été étonnez, ils n'ont plus rien répondu, on leur a fait perdre la parole.

16. Et j'ai attendu jusqu'à ce qu'ils n'ont plus rien dit, car ils sont demeurez court, & ils n'ont plus repliqué;

17. Je répondrai *donc* moi aussi pour ma part, & je dirai moi aussi mon avis.

18. Car je suis gros de parler; & l'esprit dont je me sens rempli, me presse.

19. Voici, mon ventre est comme *un vaisseau* de vin, qui n'a point d'air; & il creveroit comme des vaisseaux neufs.

20. Je parlerai donc, & je me mettrai au large: j'ouvrirai mes levres, & je répondrai.

21. A Dieu ne plaise que je fasse acception de personnes, je n'userai point de mots couverts en parlant à un homme.

22. Car je ne sai point user de mots couverts: celui qui m'a fait m'enleveroit tout aussi tôt.

CHAPITRE XXXIII.

Suite du discours d'Elihu.

C'Est pourquoi, Job, écoute, je te prie, mon discours, & prête l'oreille à toutes mes paroles.

2. Voici maintenant, j'ouvre ma bouche, ma langue parle dans mon palais.

3. Mes paroles *répondront à la* droiture de mon cœur, & mes levres prononceront une doctrine pure.

4. L'Esprit du *Dieu* Fort * m'a fait, & le souffle du Tout-puissant m'a donné la vie. * *Gen.* 2 : 7.

5. Si tu peux, répons-moi, dresse-toi contre moi, tiens bon.

6. Voici, je suis pour le *Dieu* Fort, selon que tu en as parlé : j'ai aussi été formé de la boue.

7. Voici, ma frayeur ne te troublera point, & ma main ne s'appesantira point sur toi.

8. Quoi qu'il en soit, tu as dit, moi l'entendant, & j'ai ouï la voix de tes discours, *disant :*

9. Je suis pur, & sans péché, je suis net, & il n'y a point d'iniquité en moi.

10. Voici, il cherche à débatre contre moi, il me tient pour son ennemi.

11. Il a mis mes pieds aux ceps, il épie tous mes chemins.

12. Voici, je te répons qu'en cela tu n'as pas été juste : car Dieu sera toûjours plus grand que l'homme *mortel.*

13. Pourquoi donc as-tu plaidé contre lui ? car il ne rend pas compte de toutes ses actions.

14. Bien que le *Dieu* Fort parle une premiere fois, & qu'il parle une seconde fois à celui qui n'aura pas pris garde à la premiere :

15. Par des songes, par des visions de nuit, quand un profond sommeil tombe sur les hommes, & lors qu'ils dorment dans le lit ;

16. Alors il ouvre l'oreille aux hommes, & scele leur châtiment,

17. Afin de détourner l'homme d'une *mauvaise* action, & de rabaisser la fierté de l'homme.

18. *Ainsi* il garantit son ame de la fosse, & sa vie de l'épée.

19. L'homme est aussi châtié par des douleurs dans son lit, & tous ses forts os *sont brisez.*

20. *Alors sa vie lui fait avoir en horreur le pain, & son ame la viande desirable. *Ps.* 107 : 18.

21. Sa chair est tellement consumée, qu'elle ne paroît plus : & ses os sont tellement brisez, qu'on n'y connoît plus rien.

22. Son ame approche de la fosse, & sa vie, des choses qui font mourir.

23. Que s'il y a pour cet homme-là, un messager, qui parle pour lui, (un d'entre mille) qui déclare pour cet homme-là sa droiture.

24. Alors il aura pitié de lui, & il dira ; Garanti-le, afin qu'il ne descende pas dans la fosse : j'ai trouvé la propiciation.

25. Sa chair deviendra plus délicate qu'elle n'étoit dans son enfance, & il retournera aux jours de sa jeunesse.

26. Il fléchira Dieu par prieres, & Dieu s'appaisera envers lui, & lui fera voir sa face avec joye, & lui rendra sa justice.

27. Il regardera vers les hommes, & dira ; J'avois péché, j'avois renversé le droit, & cela ne m'avoit point profité.

28. *Mais Dieu* a garanti mon ame, afin qu'elle ne passât point par la fosse, & ma vie voit la lumiere.

29. Voilà, *le Dieu* Fort fait toutes ces choses, deux & trois fois envers l'homme.

30. Pour retirer son ame de la fosse, afin qu'elle soit éclairée de la lumiere des vivans.

31. Sois attentif, Job, écoute-moi : tai-toi, & je parlerai.

32. Et si tu as dequoi parler, répons-moi, parle ; car je desire de te justifier.

33. Si-

33. Sinon, écoute-moi, tai-toi, & je t'enseignerai la sagesse.

CHAPITRE XXXIV.

Elihu continue son Discours des droits & de la justice de Dieu.

ELihu donc reprit la parole, & dit ;

2. Vous sages écoutez mes discours, & vous qui avez de l'intelligence, prêtez-moi l'oreille.

3. Car l'oreille juge des discours, ainsi que le palais savoure ce que l'on mange.

4. Choisissons *dequoi nous devons disputer comme en* jugement, *puis* nous connoîtrons entre nous ce qui est bon.

5. Car Job a dit ; Je suis juste, & cependant le *Dieu* Fort a mis mon droit à l'écart :

6. Mentirois-je à mon droit ? ma fléche est mortelle, sans que j'aye commis de crime.

7. *Mais* où y a-t-il un homme comme Job, qui avale la moquerie comme de l'eau ?

8. Qui chemines en la compagnie des ouvriers d'iniquité, & qui marches avec les méchans ?

9. Car *Job* a dit ; *Il ne sert de rien à l'homme de se plaire avec Dieu. **chap.* 2 : 21. 25.

10. C'est pourquoi vous qui avez de l'intelligence écoutez-moi : A Dieu ne plaise qu'il y ait de la méchanceté dans le *Dieu* Fort, & de la perversité dans le Tout-puissant !

11. Car il rendra à l'homme selon son œuvre, & il fera trouver à chacun selon sa voye.

12. Certainement, le *Dieu* Fort ne déclare point méchant *l'homme de bien*, & le Tout-puissant ne renverse point le droit.

13. Qui est-ce qui lui a donné la terre en charge ? ou qui est-ce qui a placé la terre habitable toute entiere ?

14. Si *Dieu* prenoit garde à lui de prés, il retireroit à soi son esprit & son souffle.

15. Toute chair expireroit ensemble, & l'homme retourneroit dans la poudre.

16. Si donc tu as de l'intelligence, écoute ceci, prête l'oreille à ce que tu entendras de moi.

17. Comment celui qui n'aimeroit pas à faire justice, jugeroit-il le monde ? & condamneras-tu comme méchant, celui qui est souverainement juste ?

18. Dira-t-on à un Roi, qu'il est un scélérat ? & aux Princes, qu'ils sont des méchans ?

19. *Combien moins le dira-t-on à celui*, qui n'a point d'égard à la personne des grands, & qui ne reconnoît point les riches, pour les préférer au pauvre, parce qu'ils sont tous l'ouvrage de ses mains ?

20. Ils mourront en un moment, & à minuit tout un peuple sera rempli de frayeur, & passera : & le fort sera emporté sans qu'aucune main le frappe.

21. Car ses yeux sont sur les voyes de chacun, & il regarde tous leurs pas.

22. Il n'y a ni ténébres ni ombre de mort, où se puissent cacher les ouvriers d'iniquité.

23. Mais il ne charge pas l'homme au delà de ce qu'il faut, lors que l'homme vient à plaider avec le *Dieu* Fort.

24. Il brise, par des voyes qui sont incomprehensibles les hommes puissans, & il en établit d'autres en leur place.

25. Parce qu'il connoît leurs œuvres, il *les* renverse la nuit, & ils sont brisez.

26. Parce qu'ils sont méchans,

il les froisse à la vûe de tout le monde.

27. A cause qu'ils se sont ainsi détournez de lui, & qu'ils n'ont consideré aucune de ses voyes:

28. En sorte qu'ils ont fait monter le cri du pauvre jusqu'à lui, & qu'il a entendu la clameur des affligez.

29. Que s'il donne du repos, qui est-ce qui causera du trouble? S'il cache sa face à quelqu'un, qui est ce qui le regardera, soit qu'il s'agisse de toute une nation, ou qu'il ne s'agisse que d'un seul homme?

30. Afin que l'hypocrite ne regne point, de peur qu'il ne soit un laqs au peuple.

31. Certes, tu devrois avoir dit au *Dieu* Fort; J'ai souffert; mais je ne pécherai plus:

32. Et toi, *Seigneur*, enseigne moi ce qui est au delà de ce que je vois: & si j'ai mal fait, je ne continuerai plus.

33. *Mais Dieu* ne te le rendra-t-il pas, puis que tu as rejetté son châtiment, quand tu as fait le choix que tu as fait? Pour moi je ne *saurois que dire à cela*: mais toi, si tu as quelque chose à repondre, parle;

34. Les gens de bon sens diront avec moi, & tout homme sage en conviendra;

35. Que Job n'a pas parlé avec connoissance, & que ses paroles n'ont point été avec intelligence.

36. Ha! mon pere, que Job soit éprouvé jusqu'à ce qu'il soit vaincu, puis qu'il a répondu comme les impies.

37. Car *autrement* il ajoûtera péché sur péché, il battra des mains entre nous, & parlera de plus en plus contre le Dieu Fort.

CHAPITRE XXXV.

Continuation du Discours d'Elihu sur la justice de l'homme & de Dieu.

ELihu poursuivit encore son discours, & dit;

2. As-tu pensé t'acquérir du droit, *quand* tu as dit; Ma justice *est* au dessus de celle du *Dieu* Fort?

3. Si tu demandes dequoi elle te profitera, *disant*; Que m'en reviendra-t-il, non plus que de mon péché?

4. Je te répondrai en ces termes, & à tes amis qui sont avec toi.

5. Regarde les cieux, & les contemple, voi les nuées, elles sont plus hautes que toi.

6. Si tu pêches, quel mal fais-tu à Dieu? & quand tes péchez se multiplieront, quel mal en recevra-t-il?

7. Si tu és juste, que lui donnes-tu? & qu'est-ce qu'il reçoit de ta main?

8. C'est à un homme, comme tu és, que ta méchanceté *peut nuire*; & c'est au fils d'un homme, que ta justice *peut être utile*.

9. On fait crier les opprimez par la grandeur *des maux qu'on leur fait*: ils crient à cause de la violence des grands.

10. Et on ne dit point: Où est le Dieu qui m'a fait, & qui donne dequoi chanter la nuit.

11. Qui nous rend plus éclairez que les animaux de la terre, & plus intelligens que les oiseaux des cieux.

12. On crie donc à cause de la fierté des méchans: mais Dieu ne les exauce point.

13. Cependant *tu ne dois pas dire* que ce soit en vain; que le *Dieu* Fort n'écoute point, & que le Tout-puissant n'y a nul égard.

14. Encore moins lui dois-tu dire; Tu ne le vois point: car le jugement est devant lui; attens-le donc.

15. Mais maintenant, ce n'est rien ce que sa colere exécute, & il n'est point entré fort avant en connoissance de toutes les choses que tu as faites.

16. Job donc a ouvert sans raison sa bouche *pour se plaindre*, & il a entassé paroles sur paroles, sans connoissance.

CHAPITRE XXXVI.

Exhortation d'Elihu à Job sur les desseins & les merveilles de Dieu

ELihu continua *de parler*, & dit;

2. Attens-moi un peu, & je te montrerai, qu'il y a encore d'autres raisons pour la cause de Dieu.

3. Je prendrai de loin mes raisons, & je défendrai la justice de celui qui m'a fait.

4. Car certainement il n'y aura rien de faux en tout ce que je dirai; & celui qui est avec toi, est entier dans ses raisons.

5. Voilà, Dieu est plein de force, mais il ne dedaigne personne, encore qu'il soit puissant de force de cœur.

6. Il ne laisse point vivre le méchant, & il fait justice aux affligez.

7. Il ne retire point ses yeux de dessus le juste, même *il place les justes* sur le trône avec les Rois, & les y fait asseoir pour toûjours, & ils sont élevez.

8. Que s'ils sont liez de chaînes, & s'ils sont prisonniers dans les liens de l'affliction,

9. Il leur montre ce qu'ils ont fait, & *leur fait connoître* que leurs péchez se sont renforcez.

10. Alors il leur ouvre l'oreille pour les faire sages: & il leur dit, qu'ils se détournent de l'iniquité.

11. S'ils l'écoutent, & le servent, ils acheveront leurs jours en bien, & leurs années dans les plaisirs:

12. Mais s'ils n'écoutent point, ils passeront par l'épée, & ils expireront pour n'avoir pas été sages.

13. Et ceux qui sont hypocrites en leur cœur, attirent sur eux la colere; ils ne crieront point quand il les aura liez.

14. Leur personne mourra étant encore dans sa vigueur; & leur vie finira parmi ceux qui se prostituent à la paillardise.

15. *Mais* il tire l'affligé hors de son affliction, & il leur ouvre l'oreille dans l'oppression.

16. C'est pourquoi il t'eût tiré hors de l'angoisse, pour te mettre au large, il n'y eût eu rien qui t'eût étreint, & ta table eût été dressée pleine de viandes grasses.

17. Or tu as rempli le jugement du méchant: mais le jugement & le droit subsisteront.

18. Certainement *Dieu* est irrité: prens garde qu'il ne te pousse dans l'affliction, car il n'y aura point alors de rançon si grande, qu'elle puisse te délivrer.

19. Feroit il quelque cas de tes richesses? il ne feroit aucun cas ni de ton or, ni de toute ta grande puissance.

20. Ne soûpire point aprés la nuit, en laquelle les peuples s'évanouïssent de leur place.

21. Et garde-toi de retourner à l'iniquité: car tu en as fait le choix, pour t'être affligé comme tu as fait.

22. Voici, le *Dieu* Fort exalte par sa puissance; & qui est-ce qui enseigneroit comme lui?

23. *Qui est-ce qui lui a prescrit le chemin qu'il devoit tenir? & qui lui a dit; Tu as fait une injustice? * Rom 9: 14.

24. Souvien-toi de célébrer son ouvrage, que les hommes voyent.

25. Tout

25. Tout homme le voit, chacun l'appercoit de loin.

26. Voici, le *Dieu* Fort eſt grand, & nous ne le connoiſſons point: & quant au nombre de ſes années, on ne le peut ſonder.

27. Parce qu'il met les eaux en petites goutes, elles répandent la pluye ſelon la vapeur qui la contient.

28. Et les nuées la font diſtiller & dégoutter ſur les hommes en abondance.

29. Et qui pourroit comprendre la *grande* étendue de la nuée, & le ſon éclatant de*ſon tabernacle? *Pſe.18: 12.

30. Voilà, il étend ſa lumiere ſur elle, & il couvre les racines de la mer.

31. Or c'eſt par ces choſes-là qu'il juge les peuples, & qu'il donne des vivres en abondance.

32. Il tient caché dans les paumes de ſes mains le feu étincelant, & il lui donne ſes ordres à l'égard de ce qui ſe préſente à ſa rencontre.

33. Son bruit en porte les nouvelles, & il y a de la fureur contre celle qui monte, *à qui gagnera la place.*

CHAPITRE XXXVII.

Elihu continue ſon diſcours de la veneration deuë à la Majeſté de Dieu.

MOn cœur même, à cauſe de cela, eſt en émotion, & ſort *comme* de ſa place.

2. Ecoutez attentivement & en tremblant le bruit qu'il fait, & le ſon éclatant qui ſort de ſa bouche.

3. Il le fait aller ſous tous les cieux, & ſon feu étincelant juſqu'aux extremitez de la terre.

4. Aprés lui s'éleve un grand bruit: il tonne de ſa voix magnifique, & il ne tarde point aprés que ſa voix à été ouïe.

5. Le *Dieu* Fort tonne terriblement par ſa voix, & il fait des choſes grandes, que nous ne ſaurions comprendre.

6. Car il dit à la neige; Sois ſur la terre: & *il le dit auſſi* à l'ondée de la pluye, à l'ondée, dis-je, des pluyes de ſa force.

7. Alors il fait que chacun ſe renferme chez ſoi, pour reconnoître tous les gens, qu'il a à ſon ouvrage.

8. Les bêtes ſe retirent dans les tanieres, & ſe tiennent dans leurs repaires.

9. Le vent orageux vient du fond du Midi; & le froid vient des vents du Septentrion.

10. Le *Dieu* Fort par ſon ſouffle donne la glace, & les eaux qui ſe repandoient au large, ſont miſes à l'étroit.

11. Il laſſe auſſi la nuée à force d'arroſer, & il écarte les nuées par ſa lumiere.

12. Et elles font pluſieurs tours ſelon ſes deſſeins, pour faire tout ce qu'il leur a commandé, ſur la face de la terre habitable.

13. Il les fait venir, ſoit pour s'en ſervir de verge, ſoit pour la terre, ſoit pour uſer de bénéficence.

14. Fai attention à ceci, Job: arrête-toi: conſidere les merveilles du *Dieu* Fort.

15. Sais tu comment Dieu les arrange, & comment il fait briller la lumiere de ſa nuée?

16. Connois-tu le balancement des nuées, & les merveilles de celui qui eſt parfait en ſcience?

17. Comment tes vêtemens ſont chauds, quand il donne du relâche à la terre par le vent du Midi:

18. As tu étendu avec lui les cieux, qui ſont fermes comme un miroir de fonte?

19. Montre nous ce que nous lui dirons: car nous ne ſaurions rien dire par ordre à cauſe de nos ténébres.

20. Lui racontera-t-on quand j'aurai parlé? S'il y a un homme qui en parle, certainement il en ſera englouti.

21. Et maintenant, on ne voit point la lumiere, quand elle reſplendit dans les cieux: aprés que le vent y a paſſé, & qu'il les a nettoyez,

22. *Et que le temps qui reluit comme* l'or, eſt venu du Septentrion. Il y a en Dieu une majeſté redoutable.

23. C'eſt le Tout-puiſſant; on ne le ſauroit comprendre: il eſt grand en puiſſance, en jugement, & en abondance de juſtice: il n'opprime perſonne.

24. C'eſt pourquoi les hommes le craignent: mais il ne les voit pas tous ſages de cœur.

CHAPITRE XXXVIII.

L'Eternel parle à Job, & le convainc d'ignorance des choſes naturelles.

ALors l'Eternel répondit à Job du milieu d'un tourbillon, & lui dit;

2. Qui eſt celui-ci qui obſcurcit le conſeil, par des paroles ſans ſcience.

3. Ceins maintenant tes reins comme un vaillant homme, & je t'interrogerai, & tu me feras voir, quelle eſt ta ſcience.

4. Où étois-tu quand je fondois la terre? dis-le moi, ſi tu a de l'intelligence.

5. Qui eſt-ce qui en a réglé les meſures? le ſais-tu? ou qui eſt-ce qui a appliqué le niveau ſur elle?

6. Sur quoi ſont plantez ſes piliers, ou qui eſt celui qui a poſé la pierre angulaire pour la ſoûtenir,

7 Quand les étoiles du matin ſe rejouiſſoient enſemble, & que les fils de Dieu chantoient en triomphe?

8. Qui eſt-ce qui a enfermé la mer dans des portes, quand elle fut tirée de la matrice, & qu'elle en ſortit?

9. Quand je mis la nuée pour ſa couverture, & l'obſcurité pour ſes langes?

10. Et que j'établis ſur elle mon ordonnance, & lui mis des barrieres & des portes?

11. Et lui dis, Tu viendras juſques là, & tu ne paſſeras point plus avant, & ici s'arrêtera l'élevation de tes ondes.

12. As-tu, depuis que tu es au monde, commandé au point du jour? & as-tu montré à l'aube du jour le lieu où elle doit ſe lever,

13. Afin qu'elle ſaiſiſſe les extrémitez de la terre, & que les méchans ſe retirent à l'écart,

14. Et qu'elle prenne une nouvelle forme, comme une argile moulée en figure; & que *toutes choſes y* paroiſſent comme avec de *nouveaux* habits,

15. Et que la clarté ſoit défendue aux méchans, & que le bras élevé ſoit rompu?

16. Es-tu venu juſqu'aux gouffres de la mer, & t'és-tu promené au fond des abîmes?

17. Les portes de la mort ſe ſont elles découvertes à toi? as-tu vû les portes de l'ombre de la mort?

18. As-tu compris toute l'étendue de la terre? ſi tu l'as toute connue, montre-le.

19. En quel endroit ſe tient la lumiere, & où eſt le lieu des ténébres?

20. Que tu ailles prendre l'une & l'au-

& l'autre en son quartier, & que tu sâches le chemin de leur maison?

21. Tu le sais; car alors tu naquis, & le nombre de tes jours est grand.

22. Es-tu entré dans les trésors de la neige? As-tu vû les trésors de la grêle,

23. Laquelle je retiens pour le temps de l'affliction, & pour le jour du choc & du combat?

24. Par quel chemin se partage la lumiere, & *par quelle voye* le vent d'Orient se repand sur la terre?

25. Qui est-ce qui a ouvert les conduits aux inondations, & le chemin à l'éclair des tonneres,

26. Pour faire pleuvoir sur une terre où il n'y a personne, & sur le desert où il ne demeure aucun homme.

27. Pour arroser abondamment les lieux solitaires & deserts, & pour* faire pousser le germe de l'herbe? * *Pse.* 107; 35.

28. La pluye n'a-t-elle point de pére? ou qui est-ce qui produit les goutes de la rosée?

29. Du ventre de qui sort la glace? & qui est-ce qui engendre le frimas du ciel?

30. Les eaux se cachent étant devenues comme une pierre, & le dessus de l'abîme se prend.

31. Pourrois-tu retenir les délices* de la Poussiniere, ou faire lever les tempêtes *qu'excite* la constellation d'Orion? **Amos* 5: 8.

32. Peux-tu faire lever en leur temps les signes du Zodiaque? & conduire la petite Ourse avec les étoiles?

33. Connois-tu l'ordre des cieux, & disposeras-tu de leur gouvernement sur la terre?

34. Crieras-tu à haute voix à la nuée, afin qu'une abondance d'eaux te couvre?

35. Envoyeras-tu les foudres, de sorte qu'elles marchent, & te disent; Nous voici?

36. Qui est-ce qui a mis la sagesse dans les reins? ou qui a donné au cœur l'intelligence?

37. Qui est-ce qui a assez d'intelligence pour compter les nuées, & pour placer les outres des cieux,

38. Quand la poudre est détrempée par les eaux qui l'arrosent, & que les fentes *de la terre* viennent à se rejoindre?

CHAPITRE XXXIX.

Continuation, de plusieurs animaux, comme de preuves de la puissance & de la sagesse de Dieu.

CHasseras-tu de la proye pour le vieux lion, & rassasieras-tu les lionceaux qui cherchent leur vie,

2. Quand ils se tapissent dans leurs antres, & qu'ils se tiennent dans leurs forts aux aguets?

3.*Qui est-ce qui apprête la nourriture au corbeau, quand ses petits crient au *Dieu* Fort, & qu'ils vont errant, parce qu'ils n'ont point dequoi manger?**Ps.*104:27.

4. Sais-tu le temps auquel les chamois des rochers font leurs petits? As-tu observé quand les biches fannent?

5. Compteras-tu les mois qu'elles achevent leur portée, & sauras-tu le temps auquel elles feront leurs petits,

6. Et qu'elles se courberont pour mettre bas leurs petits, & qu'elles se délivreront de leurs douleurs?

7. Leurs fans se portent bien, ils croissent par les blez; ils s'écartent, & ne retournent plus vers elles.

8. Qui est-ce qui a laissé aller libre

bre l'âne sauvage, & qui a délié les liens de l'âne farouche,

9. Auquel j'ai donné la campagne pour maison, la terre inhabitée pour ses retraites?

10. Il se rit du bruit de la ville, il n'entend point les clameurs de l'exacteur;

11. Les montagnes qu'il va épiant çà & là, sont ses pâturages, & il cherche toute sorte de verdure.

12. La licorne voudra-t-elle te servir, ou demeurera-t-elle à ta créche?

13. Lieras-tu la licorne avec son attache, pour labourer au sillon? ou rompra-t-elle les mottes des vallées aprés toi.

14. T'assureras-tu d'elle, sous ombre que sa force est grande, & lui abandonneras-tu ton travail?

15. Te fieras-tu qu'elle te porte ta moisson, & qu'elle l'amasse dans ton aire?

16. As-tu donné aux paons ce plumage qui est si gai? ou à l'autruche les aîles & les plumes?

17. Néanmoins elle abandonne ses œufs à terre, & les fait échauffer sur la poussiere,

18. Et elle oublie que le pied les écrasera, ou que les bêtes des champs les fouleront.

19. Elle se montre cruelle envers ses petits, comme s'ils n'étoient pas à elle; & son travail est vain, sans qu'elle craigne rien pour eux.

20. Car Dieu l'a privé de sagesse, & ne lui a point donné d'intelligence;

21. A la premiere occasion elle se dresse en haut, & se moque du cheval & de celui qui le monte.

22. As-tu donné force au cheval? & as-tu revêtu son cou d'un *hennissement* éclatant comme le tonnerre?

23. Feras-tu bondir le cheval comme la sauterelle; le son magnifique de ses narines est effrayant.

24. Il creuse la terre *de son pied*, il s'égaye en sa force, il va à la rencontre d'un homme armé:

25. Il se rit de la frayeur, & ne s'épouvante de rien, ni ne se détourne point de devant l'épée.

26. *Il n'a point peur des* fléches qui sifflent tout autour de lui, ni du fer luisant de la halebarde & du javelot.

27. Il engloutit la terre, plein d'émotion, & d'ardeur au son de la trompette, & il ne peut se retenir.

28. Au son bruyant de la trompette, il dit; Ha! ha! Il flaire de loin la bataille, le tonnerre des Capitaines, & le cri de triomphe.

29. Est-ce par ta sagesse que l'épervier se remplume, & qu'il étend ses aîles vers le Midi?

30. Sera-ce à ton commandement que l'aîgle prendra l'essor, & qu'elle elevera sa nichée en haut?

31. Elle habite sur les rochers, & elle s'y tient; *même* sur les sommets des rochers & dans des lieux forts.

32. De là elle découvre le gibier, ses yeux voyent de loin.

33. Ses petits aussi succent le sang, & où il y a des corps morts, elle y est aussi-tôt.

34. L'Eternel prit encore la parole, & dit;

35. Celui qui conteste avec le Tout-puissant, lui apprendra-t-il quelque chose? Que celui qui dispute avec Dieu, réponde à ceci.

36. Alors Job répondit à l'Eternel, & dit;

37. Voici, je suis un homme vil: que te répondrois-je? je mettrai ma main sur ma bouche.

38. J'ai

38. J'ai parlé une fois, mais je ne répondrai plus; j'ai même parlé deux fois, mais je n'y retournerai plus.

CHAPITRE XL.

Continuation, du Béhémoth, & du Léviathan.

ET l'Eternel parla encore à Job du milieu d'un tourbillon, & lui dit;

2. Ceins maintenant tes reins comme un vaillant homme: je t'interrogerai, & tu m'enseigneras.

3. Anéantiras-tu mon jugement? me condamneras-tu pour te justifier?

4. Et as-tu un bras comme le *Dieu* Fort? tonnes-tu de la voix comme lui?

5. Pare-toi maintenant de magnificence & de hauteur, & revêts-toi de majesté & de gloire.

6. Répans les ardeurs de ta colere, regarde tout orgueilleux, & l'abbas.

7. Regarde tout orgueilleux, abbaisse-le, & froisse les méchans sur la place.

8. Cache les tous ensemble dans la poudre, & bande leur le visage dans un lieu caché.

9. Alors je te donnerai-moi-même cette louange, que ta droite t'aura sauvé.

10. Or voilà le Béhémoth que j'ai fait avec toi: il mange le foin comme le bœuf.

11. Voilà maintenant, sa force est en ses flancs, & sa vertu est dans le nombril de son ventre.

12. Il remue sa queue, qui est comme un cedre; les nerfs de ses épouvantemens sont entrelassez.

13. Ses os sont des barres d'airain, & ses menus os sont comme des barreaux de fer.

14. C'est le chef-d'œuvre du *Dieu* Fort: celui qui l'a fait lui a appliqué son épée.

15. Et les montagnes lui rapportent leur revenu, & c'est-là que se jouent toutes les bêtes des champs.

16. Il se couche dans les lieux où il y a de l'ombre, dans la cachette des roseaux & des marécages.

17. Les arbres touffus le couvrent de leur ombre, & les saules des torrens l'environnent.

18. Voila, il engloutit une riviere *en beuvant*, & il ne s'en retire pas vîte, & il ne s'étonneroit pas quand le Jourdain se dégorgeroit dans sa gueule.

19. Il l'engloutit en le voyant, & son nez passe au travers des empêchemens qu'il rencontre.

20. Enleveras-tu le Léviathan avec l'hameçon, & le tireras-tu par sa langue avec le cordeau *de l'hameçon* que tu auras jetté dans l'eau?

21. Mettras-tu un jonc dans son nez? ou perceras-tu ses machoires avec une épine?

22. Employera-t-il envers toi beaucoup de prieres? ou parlera-t-il à toi doucement?

23. Fera-t-il un accord avec toi, & le prendras-tu pour esclave à toûjours?

24. T'en joueras-tu comme d'un petit oiseau? & l'attacheras-tu pour tes jeunes filles?

25. Les compagnons feront-ils des festins sur lui? sera-t-il partagé entre les marchans?

26. Rempliras-tu sa peau de piquans? & sa tête *entreroit-elle* dans une nasse de poissons?

27. Mets ta main sur lui; il ne te souviendra jamais, de lui faire la guerre.

28. Voila, l'esperance qu'on avoit de le prendre est frustrée; & ne

ne sera-t-on même pas atterré à son regard?

CHAPITRE XLI.

Description du Léviathan continuée.

IL n'y a point d'homme assez furieux pour le reveiller; qui est-ce donc qui se présentera devant moi?

2. Qui est-ce qui m'a prevenu, & je *le* lui rendrai? Ce qui est sous tous les cieux est à moi.

3. Je ne me tairai point de ses membres, ni de ce qui concerne ses forces, ni de la grace de l'arrangement *de ses membres*.

4. Qui est-ce qui découvrira le dessus de sa couverture, & se jettera entre les deux branches de son mors?

5. Qui est-ce qui ouvrira les portes de sa gueule? La terreur se tient autour de ses dents.

6. Les lames de ses boucliers ne sont que magnificence: elles sont étroitement serrées *comme* avec un cachet.

7. L'une approche de l'autre, & le vent n'entre point entre-deux.

8. Elles sont jointes l'une à l'autre, elles s'entretiennent, & ne se séparent point.

9. Ses éternuëmens éclaireroient la lumiere, & ses yeux sont *comme* les paupieres de l'aube du jour.

10. Des flambeaux sortent de sa bouche, & il en rejaillit des étincelles de feu.

11. Une fumée sort de ses narines comme d'un pot bouillant, ou d'une chaudiere.

12. Son souffle enflammeroit des charbons, & une flamme sort de sa gueule.

13. La force est dans son cou, & la fâcherie s'égaye devant lui.

14. Les mognons de sa chair s'entretiennent, tout cela est massif en lui, rien n'y branle.

15. Son cœur est massif comme une pierre, il est même massif comme une piece de la meule de dessous.

16. Les plus forts tremblent quand il s'éleve, & ils ne savent où ils en sont, voyant comme il rompt tout.

17. Qui s'en approchera avec l'épée? ni elle, ni la lance, ni le dard, ni la cuirasse, ne pourront point subsister *devant lui*.

18. Il ne tient pas plus de compte du fer que de la paille; & de l'airain, plus que du bois pourris.

19. La flêche ne le fera point fuïr, les pierres d'une fronde ne lui sont pas plus que du chaume.

20. Il tient les machines de guerre comme des brins de chaume: & il se moque du javelot qu'on lance sur lui.

21. Il a sous soi des tests aigus, & il abbat *sous soi* des roseaux pointus *en se couchant* sur la boue.

22. Il fait bouillonner le gouffre comme une chaudiere, & rend semblable la mer à un chauderon de parfumeur.

23. Il fait reluire aprés soi son sentier, & on prendroit l'abîme pour une tête blanchie de vieillesse.

24. Il n'y a rien sur la terre qui lui puisse être comparé, ayant été fait pour ne rien craindre.

25. Il voit *au dessous de lui* tout ce qu'il y a de plus élevé: il est Roi sur tous les plus fiers animaux.

CHAPITRE XLII.

Job donne gloire à Dieu, qui lui pardonne, & le rend plus florissant que jamais.

ALors Job répondit à l'Eternel, & dit;

2. Je sai que tu peux tout & qu'on ne te sauroit empêcher de faire ce que tu penses.

3. Qui est celui-ci, *as-tu dit*, qui étant sans science, *entreprend* d'obscurcir *mon* conseil? J'ai donc parlé, & je n'y entendois rien: ces choses sont trop merveilleuses pour moi, & je n'y connois rien.

4. Ecoute maintenant & je parlerai: je t'interrogerai, & tu m'enseigneras.

5. J'avois ouï de mes oreilles parler de toi; mais maintenant mon œil t'a vû.

6. C'est pourquoi j'ai horreur *d'avoir ainsi parlé*, & je m'en repens sur la poudre & sur la cendre.

7. Or aprés que l'Eternel eut dit ces paroles à Job, il dit à Eliphas Témanite; Ma fureur est embrasée contre toi, & contre tes deux compagnons: parce que vous n'avez pas parlé de moi avec la droiture que l'a fait Job mon serviteur.

8. C'est pourquoi prenez-vous maintenant sept taureaux, & sept beliers, & allez vers Job mon serviteur, & offrez un holocauste pour vous: & Job mon serviteur priera pour vous, (car certainement j'exaucerai sa priere,) afin que je ne vous traite pas selon vôtre folie: parce que vous n'avez pas parlé droitement devant moi, comme a fait Job mon serviteur.

9. Ainsi Eliphas Témanite, & Bildad Suhite, & Tsophar Nahamathite vinrent, & firent ce que l'Eternel leur avoit commandé: & l'Eternel exauça la priere de Job.

10. Et l'Eternel tira Job de sa captivité quand il eut prié pour ses amis; & il rendit à Job le double de tout ce qu'il avoit eu.

11. Aussi tous ses freres, & toutes ses sœurs, & tous ceux qui l'avoient connu auparavant, vinrent vers lui, & mangerent avec lui dans sa maison, & lui ayant témoigné, qu'ils compatissoient à son état, ils le consolerent de tout le mal, que l'Eternel avoit fait venir sur lui: & chacun d'eux lui donna une piece d'argent, & chacun une bague d'or.

12. Ainsi l'Eternel bénit le dernier état de Job plus que le premier, tellement qu'il eut quatorze mille brebis, & six mille chameaux, & mille couples de bœufs, & mille ânesses.

13. Il eut aussi sept fils, & trois filles.

14. Et il appella le nom de l'une Jemima, & le nom de l'autre Ketsiha, & le nom de la troisieme Keren-happuch.

15. Et il ne se trouva point dans tout le païs de si belles femmes, que les filles de Job; & leur pere leur donna héritage entre leurs freres.

16. Et Job vécut aprés ces choses-là cent quarante ans, & il vit ses fils, & les fils de ses fils, jusqu'à la quatrieme génération.

17. Puis il mourut âgé & rassasié de jours.

LE LIVRE

LE LIVRE DES PSEAUMES.

PSEAUME I.

BIenheureux est l'homme qui ne chemine point selon le conseil des méchans, & qui ne s'arrête point dans la voye des pécheurs, & qui ne s'assied point au banc des moqueurs;

2. Mais dont le plaisir est en la Loi de l'Eternel, & qui médite jour & nuit en sa Loi.

3. Car il sera comme un arbre planté prés des ruisseaux d'eaux, qui* rend son fruit en sa saison, & duquel le feuillage ne se flétrit point: & *ainsi* tout ce qu'il fera viendra à bien. **Ezech.*47:12.

4. Il n'en sera pas ainsi des méchans: mais ils seront comme la bale que le vent chasse au loin.

5. C'est pourquoi les méchans ne subsisteront point en jugement, ni les pécheurs dans l'assemblée des justes:

6. Car l'Eternel connoît la voye des justes: mais la voye des méchans périra.

PSEAUME II.

POurquoi se mutinent les nations, & pourquoi les peuples projettent-ils des choses vaines?

2. Les Rois de la terre se trouvent en personne, & les Princes consultent ensemble contre l'Eternel, & contre son Oinct.

3. Rompons, *disent-ils*, leur liens, & jettons loin de nous leurs cordes.

4. Celui qui habite dans les cieux se rira d'eux; le Seigneur s'en moquera.

5. Alors il leur parlera en sa colere, & il les rendra éperdus en son ardeur.

6. *Et moi, *dira-t-il*, j'ai sacré mon Roi sur Sion, la montagne de ma Sainteté. **Mich.*4:7.

7. Je raconterai de point en point l'ordonnance; L'Eternel m'a dit: Tu és mon Fils, je t'ai aujourd'hui engendré.

8. Demande-moi, & je te donnerai pour ton héritage les nations, & pour ta possession les bouts de la terre.

9. Tu les briseras avec un sceptre de fer, & tu les mettras en pieces, comme un vaisseau de potier.

10. Maintenant donc, ô Rois, ayez de l'intelligence: Juges de la terre, recevez instruction.

11. Servez l'Eternel avec crainte, & égayez-vous avec tremblement.

12. Baisez le Fils, de peur qu'il ne se courrouce, & que vous ne périssiez en ce train, quand sa colere s'embrasera tant soit peu. *O que bien-heureux sont tous ceux qui se retirent vers lui! *1.Pier.2:6.

PSEAUME III.

1. Pseaume de David au sujet de sa fuite de devant Absalom son fils.

2. O Eternel, combien sont multipliez ceux qui me pressent! beaucoup de gens s'élevent contre moi.

3. Plusieurs disent de mon ame; il n'y a point en Dieu de délivrance pour lui. Sélah.

4. Mais toi, ô Eternel, tu és un bouclier autour de moi, tu és ma gloire, & tu és celui qui me fais lever la tête.

5. J'ai crié de ma voix à l'Eternel, & il m'a répondu de la montagne de sa sainteté. Sélah.

6. Je me suis couché, & me suis endor-

endormi, je me ſuis réveillé: car l'Eternel me ſoûtient.

7. Je ne craindrai point pluſieurs milliers de peuples, quand ils ſe rangeroient contre moi tout à l'entour:

8. Leve-toi, Eternel mon Dieu, délivre moi. Certainement tu as frappé en la joue tous mes ennemis: tu as caſſé les dents des méchans.

9. La délivrance vient de l'Eternel: ta bénédiction eſt ſur ton peuple; Sélah.

PSEAUME IV.

1. Pſeaume de David, *donné* au maître chantre, *pour le chanter* ſur Neguinoth.

2. O Dieu de ma juſtice, puis que je crie, répons moi: quand j'étois à l'étroit, tu m'a mis au large: aye pitié de moi, & exauce ma requête.

3. Gens d'autorité, juſqu'à quand ma gloire ſera-t-elle diffamée? *juſqu'à quand* aimerez-vous la vanité, & chercherez-vous le menſonge? Sélah.

4. Or ſachez que l'Eternel s'eſt choiſi un bien-aimé. L'Eternel m'exaucera quand je crierai vers lui.

5. Soyez émus, & ne péchez point: penſez en vous mêmes ſur vôtre couche, & tenez vous coi. Sélah.

6. Sacrifiez des ſacrifices de juſtice, & confiez-vous en l'Eternel.

7. Pluſieurs diſent; Qui nous fera voir des biens? Leve ſur nous la clarté de ta face, ô Eternel.

8. Tu as mis plus de joye dans mon cœur, qu'ils n'en ont au temps que leur froment & leur meilleur vin ont été abondans.

9. Je me coucherai & je dormirai auſſi en paix: car toi ſeul, ô Eternel, me feras habiter en aſſûrance.

PSEAUME V.

1. Pſeaume de David *donné* au maître chantre, *pour le chanter* ſur Néhiloth.

2. ETernel, prête l'oreille à mes paroles, entens ma méditation.

3. Mon Roi & mon Dieu, ſois attentif à la voix de mon cri: car c'eſt à toi que j'addreſſe ma requête.

4. Eternel, entens au matin ma voix: dés le matin je me tournerai vers toi, & je ſerai au guet.

5. Car tu n'és point un Dieu qui prennes plaiſir à la méchanceté: le méchant ne ſéjournera point chez toi.

6. Les orgueilleux ne ſubſiſteront point devant toi: *tu as *toûjours* haï tous les ouvriers d'iniquité. *Pſe. 11: 5.

7. Tu feras périr ceux qui proférent le menſonge: l'Eternel a en abomination l'homme ſanguinaire & le trompeur.

8. Mais moi, en l'abondance de ta gratuïté j'entrerai dans ta maiſon; je me proſternerai dans le palais de ta ſainteté avec la révérence *qui t'eſt dûe*.

9. Eternel, condui-moi par ta juſtice, à cauſe de mes ennemis: dreſſe ta voye devant moi.

10. Car il n'y a rien de droit en ſa bouche, leur intérieur n'eſt que malice: leur goſier eſt un ſépulcre ouvert, ils flattent de leur langue.

11. O Dieu fai leur le proces, & qu'ils déchéent de leurs entrepriſes, chaſſe-les au loin, à cauſe du grand nombre de leurs transgreſſions: car ils ſe ſont rebellez contre toi.

12. Mais que tous ceux qui ſe retirent vers toi, ſe réjouiſſent, qu'ils menent joye perpétuellement, & que tu ſois leur protecteur;

teur; & que ceux qui aiment ton Nom, s'égayent en toi!

13. Car, ô Eternel, tu béniras le juſte, & tu l'environneras de bienveillance comme d'un bouclier.

PSEAUME VI.

1. Pſeaume de David, *donné* au maître chantre, *pour le chanter* en Neguinoth, ſur Seminith.

2. ETernel, *ne me reprens point en ta colere, & ne me châtie point en ta fureur. *Jér. 10: 24.

3. Eternel, aye pitié de moi, car je ſuis ſans aucune force: guéri moi, ô Eternel, car mes os ſont étonnez.

4. Même mon ame eſt fort troublée: & toi, ô Eternel, juſques à quand?

5. Eternel, retourne-toi; garanti mon ame, délivre-moi pour l'amour de ta gratuïté.

6. Car il n'eſt point fait mention de toi en la mort: & qui eſt-ce qui te célébrera dans le ſépulcre?

7. *Je me ſuis travaillé en mon gémiſſement, je baigne ma couche toutes les nuits, je trempe mon lit de mes larmes. *Job. 7: 3, 4.

8. Mon regard eſt tout défait de chagrin, il eſt envieilli à cauſe de tous ceux qui me preſſent.

9. Retirez-vous loin de moi, vous tous ouvriers d'iniquité; car l'Eternel a entendu la voix des mes pleurs.

10. L'Eternel a entendu ma ſupplication, l'Eternel a reçu ma requête.

11. Tous mes ennemis ſeront honteux & éperdus; ils s'en retourneront, ils ſeront confus en un moment.

PSEAUME VII.

1. Siggajon de David, qu'il chanta à l'Eternel touchant l'affaire de Cus Benjamite.

2. ETernel mon Dieu, je me ſuis retiré vers toi: délivre-moi de tous ceux qui me pourſuivent, & garanti-moi.

3. De peur qu'il ne me déchire comme un lion, me mettant en pieces, ſans qu'il y ait perſonne, qui me délivre.

4. Eternel mon Dieu, ſi j'ai commis une telle choſe, s'il y a de l'iniquité dans mes mains:

5. Si j'ai récompenſé de mal celui qui avoit la paix avec moi, & ſi je n'ai pas garanti celui qui m'opprimoit à tort:

6. Que l'ennemi me pourſuive, & qu'il m'atteigne: qu'il foule ma vie en terre, & qu'il loge ma gloire dans la poudre! Sélah.

7. Leve-toi, ô Eternel, en ta colere, & t'éleve à cauſe des fureurs des mes ennemis, & te réveille pour moi: tu as ordonné le droit.

8. Que l'aſſemblée des peuples t'environne, & toi tourne-toi vers elle en un lieu éminent.

9. Que l'Eternel juge les peuples: fai-moi droit, ô Eternel, ſelon ma juſtice, & ſelon mon intégrité, qui eſt en moi.

10. Que la malice des méchans prenne fin, & affermi le juſte, toi, dis-je, qui ſondes les cœurs & les reins, ô Dieu juſte.

11. Mon bouclier eſt en Dieu, qui délivre ceux qui ſont droits de cœur.

12. Dieu fait droit au juſte, & le *Dieu* Fort ſe courrouce tous les jours.

13. Si le *méchant* ne ſe convertit, Dieu aiguiſera ſon épée: il a bandé ſon arc, & l'a ajuſté.

14. Et il a préparé contre lui des armes mortelles: il mettra en œuvre ſes flêches contre les ardens perſécuteurs.

15. Voici, *le méchant* travaille

pour enfanter l'outrage, & il a conçu le travail: mais il enfantera une choſe qui le trompera.

16. Il a creuſé une foſſe, & l'a cavée: mais il eſt tombé dans la foſſe qu'il a faite.

17. Son travail retournera ſur ſa tête, & ſa violence lui deſcendra ſur le ſommet.

18. Je célébrerai l'Eternel ſelon ſa juſtice, & je pſalmodierai le Nom de l'Eternel ſouverain.

PSEAUME VIII.

1. Pſeaume de David, *donné* au maître chantre, *pour le chanter* ſur Guittith.

2. ETernel nôtre Seigneur, que ton Nom eſt magnifique par toute la terre, vû que tu a mis ta Majeſté au deſſus des cieux!

3. De la bouche des petits enfans, & de ceux qui tettent, tu as fondé *ta* force, à cauſe de tes adverſaires: afin de faire ceſſer l'ennemi & le vindicatif.

4. Quand je regarde tes cieux, l'ouvrage de tes doigts, la lune & les étoiles que tu as arrangées,

5. *Je dis*; Qu'eſt-ce que de l'homme, que tu te ſouviennes de lui; & du fils de l'homme, que tu le viſites?

6. Car tu l'as fait un peu moindre que les Anges, & tu l'as couronné de gloire & d'honneur.

7. Tu l'as établi dominateur ſur les œuvres de tes mains: tu as mis toutes choſes ſous ſes pieds.

8. Les brebis & les bœufs entierement, & mêmes les bêtes des champs.

9. Les oiſeaux des cieux, & les poiſſons de la mer, ce qui traverſe par les ſentiers de la mer.

10. Eternel nôtre Seigneur, que ton Nom eſt magnifique par toute la terre!

PSEAUME IX.

1. Pſeaume de David, *donné* au maître chantre *pour le chanter* ſur Muth-Labben.

2. JE célébrerai de tout mon cœur l'Eternel; je raconterai toutes tes merveilles.

3. Je me réjouïrai & m'égayerai en toi: je pſalmodierai ton Nom, ô Souverain.

4. Parce que mes ennemis ſont retournez en arriere: ils ſont tombez, & ils ont péri de devant ta face.

5. Car tu m'as fait droit & juſtice: tu t'és aſſis ſur le trône, toi juſte juge.

6. Tu as réprimé rudement les nations, tu as fait périr le méchant, tu as effacé leur nom pour toûjours, & à perpétuité.

7. O ennemi, les deſolations ont-elles pris fin? as tu auſſi raſé les villes pour jamais? leur mémoire eſt-elle périe avec elles?

8. Mais l'Eternel ſera aſſis éternellement: il a préparé ſon trône pour juger:

9. Et il jugera le monde avec juſtice, & fera droit aux peuples avec équité.

10. Et l'Eternel ſera une haute retraite à celui qui ſera foulé, il lui ſera une haute retraite au temps qu'il ſera dans l'angoiſſe.

11. Et ceux qui connoiſſent ton Nom s'aſſûreront ſur toi: car, ô Eternel, tu n'abandonnes point ceux qui te cherchent.

12. Pſalmodiez à l'Eternel qui habite en Sion; annoncez ſes exploits parmi les peuples.

13. Car il fait enquête des meurtres, & il s'en ſouvient; il n'oublie point le cri des débonnaires.

14. Eternel, aye pitié de moi: regarde mon affliction cauſée par ceux qui me haïſſent, toi qui m'enleves des portes de la mort.

15. Afin que je raconte toutes tes louanges dans les portes de la fille de Sion. Je me réjouïrai de la délivrance que tu m'auras donnée.

16. Les nations ont été enfoncées dans la foſſe qu'elles avoient faite: leur pied a été pris au filé qu'elles avoient caché.

17. L'Eternel a été connu: il a fait jugement: le méchant eſt enlacé dans l'ouvrage des ſes mains. Higgajon, Sélah.

18. Les méchans rebrouſſeront vers le ſépulcre, toutes les nations, *dis-je*, qui oublient Dieu.

19. Car le pauvre ne ſera point oublié à jamais, & l'attente des affligez ne périra point à perpétuité.

20. Leve-toi, ô Eternel, & que l'homme *mortel* ne ſe renforce point! que la vengeance ſoit faite des nations devant ta face!

21. Eternel, donne leur frayeur; & que les nations ſachent qu'elles ne ſont que des hommes *mortels*. Sélah.

PSEAUME X.

POurquoi, ô Eternel, te tiens-tu loin, & te caches-tu au temps *que nous ſommes* dans la détreſſe?

2. Le méchant par ſon orgueil pourſuit ardemment l'affligé: *mais* ils ſeront pris par les machinations qu'ils ont préméditées.

3. Car le méchant ſe glorifie du ſouhait de ſon ame, & il eſtime heureux l'avare, & irrite l'Eternel.

4. Le méchant hauſſant ſon nez ne fait conſcience *de rien*: toutes ſes penſées ſont, qu'il n'y a point de Dieu.

5. Son train proſpere en tout temps; tes jugemens ſont eloignez de devant lui: il ſouffle contre tous ſes adverſaires.

6. Il dit en ſon cœur; *je ne ſerai jamais ébranlé: car je ne puis avoir de mal. *Pſe. 30: 7.

7. Sa bouche eſt pleine de malédictions, & de tromperies, & de fraude: il n'y a ſous ſa langue qu'oppreſſion & qu'outrage.

8. Il ſe tient aux embûches des villages: il tue l'innocent dans les lieux cachez: ſes yeux épient le troupeau des deſolez.

9. Il ſe tient aux embûches en un lieu caché, comme un lion dans ſon fort: il ſe tient aux embûches pour attraper l'affligé: il attrape l'affligé, l'attirant en ſon filé.

10. Il ſe tapit, & ſe baiſſe, & puis le troupeau des deſolez tombe entre ſes griffes.

11. Il dit en ſon cœur; Le *Dieu* Fort l'a oublié, il a caché ſa face, il ne *le verra jamais. *Pſe. 73: 11.

12. Eternel, leve-toi, ô *Dieu* Fort hauſſe ta main, & n'oublie point les débonnaires.

13. Pourquoi le méchant irriteroit-il Dieu? Il a dit en ſon cœur, que tu n'en feras point d'enquête.

14. Tu l'as vû: car lors qu'on moleſte ou qu'on maltraite quelqu'un, tu regardes pour le mettre entre tes mains, le troupeau des deſolez ſe remet à toi; tu as aidé l'orphelin.

15. *Caſſe le bras du méchant, & fai enquête de la méchanceté du malin, juſqu'à ce que tu n'en trouves plus rien. * Job. 38: 15.

16. L'Eternel eſt Roi à toûjours & à perpétuité; les nations ont été exterminées de deſſus ſa terre.

17. Eternel, tu exaucez le ſouhait des débonnaires, affermi leur cœur, & que ton oreille les écoute attentivement;

18. Pour faire droit à l'orphelin

& à celui qui eſt foulé, *afin que l'homme *mortel*, qui eſt de terre, ne continue plus à donner de l'effroi. * *Pſe.* 9: 21.

PSEAUME XI.

1. Pſeaume de David *donné* au maître chantre.

JE me ſuis retiré vers l'Eternel: comment *donc* dites-vous à mon ame; Fui-t-en en vôtre montagne, oiſeau?

2. De fait voilà, les méchans bandent l'arc, ils ont ajuſté leur fléche ſur la corde, pour tirer en cachette contre ceux qui ſont droits de cœur.

3. Puis que les fondemens ſont ruïnez, que fera le juſte?

4. L'Eternel eſt au palais de ſa Sainteté: l'Eternel a ſon Trône aux cieux: ſes yeux contemplent & ſes paupiéres ſondent les fils des hommes.

5. L'Eternel ſonde le juſte & le mechant; & ſon ame hait celui qui aime l'extorſion.

6. Il fera pleuvoir ſur les méchans des laqs, du feu, & du ſouffre: & un vent de tempête ſera la portion de leur breuvage.

7. Car l'Eternel juſte aime la juſtice, ſa face regarde l'homme droit.

PSEAUME XII.

1. Pſeaume de David; *donné* au maître chantre, *pour le chanter* ſur Seminith.

2. DElivre, ô Eternel, parce que l'homme de bien eſt défailli, & que les véritables ont pris fin entre les fils des hommes.

3. Chacun dit fauſſeté à ſon compagnon avec des levres flateuſes, & ils parlent avec un cœur double.

4. L'Eternel veuille retrancher toutes les levres flateuſes, & la langue qui parle fierement.

5. Parce qu'ils diſent? Nous aurons le deſſus par nos langues: nos levres ſont en nôtre puiſſance; qui ſera ſeigneur ſur nous?

6. A cauſe du fourragement des affligez, à cauſe du gémiſſement des pauvres, je me leverai maintenant, dit l'Eternel, je mettrai en ſûreté celui, à qui l'on rend des laqs.

7. Les paroles de l'Eternel ſont des paroles pures, c'eſt un argent affiné au fourneau de terre, épuré par ſept fois.

8. Toi, Eternel, garde-les, & preſerve à jamais chacun d'eux de cette race de gens.

9. *Car* les méchans ſe promenent de toutes parts, tandis que des gens abjects ſont élevez entre les fils des hommes.

PSEAUME XIII.

1. Pſeaume de David, *donné* au maître chantre.

2. ETernel, Juſques à quand m'oublieras-tu? *Sera-ce* pour toûjours? Juſques à quand cacheras-tu ta face de moi?

3. Juſques à quand conſulterai-je en moi-même, & affligerai-je mon cœur durant le jour? Juſques à quand s'élevera mon ennemis contre moi?

4. Eternel mon Dieu, regarde, exauce-moi, illumine mes yeux, de peur que je ne dorme du ſommeil *de* la mort.

5. De peur que mon ennemi ne diſe; J'ai eu le deſſus; & que mes adverſaires *ne* s'égayent ſi je venois à tomber.

6. Mais moi, je me confie en ta grattüité, mon cœur s'égayera dans la délivrance que tu m'auras donnée; je chanterai à l'Eternel de ce, qu'il m'aura fait ce bien.

PSEAUME XIV.

1. Pſeaume de David, * *donné* au maître chantre.

L'in-

L'Inſenſé a dit en ſon cœur; Il n'y a point de Dieu. Ils ſe ſont corrompus, & ſe ſont rendus abominables en leurs actions; il n'y a perſonne qui faſſe bien.

2. L'Eternel a regardé des Cieux ſur les fils des hommes, pour voir s'il y en a quelqu'un qui ſoit entendu, & qui cherche Dieu.

3. Ils ſe ſont tous égarez, & * ſe ſont enſemble rendus puans, il n'y a perſonne qui faſſe bien, non pas même un ſeul. * *Job* 15: 16.

4. Tous ces ouvriers d'iniquité n'ont-ils point de connoiſſance? Ils mangent mon peuple *comme* s'ils mangeoient du pain: ils n'invoquent point l'Eternel.

5. Là ils ſeront ſaiſis d'une grande frayeur: car Dieu eſt avec la race juſte.

6. Vous faites honte à l'affligé de ce, qu'il s'eſt propoſé l'Eternel pour ſa retraite.

7. O qui donnera de Sion la délivrance d'Iſraël! Quand l'Eternel aura ramené ſon peuple captif, Jacob s'égayera, Iſraël ſe réjoüira.

PSEAUME XV.

1. Pſeaume de David.

ETernel, qui eſt-ce qui ſéjournera dans ton Tabernacle? qui eſt-ce qui habitera en la montagne de ta Sainteté?

2. Ce ſera celui qui marche dans l'intégrité, & qui fait ce qui eſt juſte, & qui profére la vérité, telle qu'elle eſt dans ſon cœur:

3. Qui ne médit point par ſa langue, qui ne fait point de mal à ſon compagnon, qui ne leve point de blâme contre ſon prochain:

4. Aux yeux duquel eſt mépriſable celui qui mérite d'être rejetté, mais il honore ceux qui craignent l'Eternel: s'il a juré fût-ce à ſon dommage, il n'en changera rien:

5. Qui ne donne point ſon argent à uſure, & qui ne prend point de préſent contre l'innocent: celui qui fait ces choſes, ne ſera jamais ébranlé.

PSEAUME XVI.

1. Mictam de David.

GArde-moi, ô *Dieu* Fort: car je me ſuis retiré vers toi.

2. *Mon ame*, tu as dit à l'Eternel, Tu és le Seigneur, mon bien ne va pas juſqu'à toi.

3. *Mais* aux Saints qui ſont en la terre, & à ſes gens notables, en qui je prens tout mon plaiſir.

4. Les angoiſſes de ceux, qui courent aprés un autre, ſeront multipliées. Je ne ferai point leurs aſperſions de ſang, & leur nom ne paſſera point par ma bouche.

5. L'Eternel eſt la part de mon héritage, & de mon bruvage: tu maintiens mon lot.

6. Les cordeaux me ſont échus en des lieux plaiſans, & un trés-bel héritage m'eſt avenu.

7. Je bénirai l'Eternel, qui me donne conſeil, *je le bénirai* même durant les nuits, dans leſquelles mes reins m'enſeignent.

8. Je me ſuis toûjours propoſé l'Eternel devant moi: & puis qu'il eſt à ma droite, je ne ſerai point ébranlé.

9. C'eſt pourquoi mon cœur s'eſt réjoüi, & ma gloire s'eſt égayée: auſſi ma chair habitera avec aſſûrance.

10. Car tu n'abandonneras point mon ame au ſépulcre, & tu ne permettras point que ton bien-aimé ſente la corruption.

11. Tu me feras connoître le chemin de la vie: ta face eſt un raſſaſiement de joye: il y a des plaiſirs à ta droite pour jamais.

PSEAUME XVII.

1. Requête de David.

ETernel, écoute ma juſte cauſe, ſois attentif à mon cri, prête l'oreille à ma requête, *laquelle je te fais* ſans qu'il y ait de fraude en mes levres.

2. Que mon jugement ſorte de ta préſence, que tes yeux regardent à la droiture.

3. Tu as ſondé mon cœur, tu l'as viſité de nuit, tu m'as examiné, tu n'as rien trouvé: ma penſée ne va point au delà de ma parole.

4. Quant aux actions des hommes, ſelon la parole de tes lévres, je me ſuis donné garde du train des brigands.

5. Ayant affermi mes pas en tes ſentiers, les plantes de mes pieds n'ont point chancelé.

6. Ô *Dieu* Fort, je t'invoque, parce que tû as accoûtumé de m'exaucer: incline ton oreille vers moi, écoute mes paroles.

7. Rens admirables tes gratuïtez, toi qui délivres ceux qui ſe retirent vers toi, de devant ceux qui s'élevent contre ta droite.

8. Garde moi comme la prunelle de l'œil, & * me cache ſous l'ombre de tes aîles; * *Matth.* 23:37.

9. De devant ces méchans qui m'ont pillé; & de mes ennemis mortels, qui m'environnent.

10. La graiſſe leur cache le viſage, ils parlent fiérement de leur bouche.

11. Maintenant, ils nous environnent à chaque pas que nous faiſons; ils jettent leur regard pour nous étendre par terre.

12. Il reſſemble au lion qui ne demande qu'à déchirer, & au lionceau qui ſe tient dans les lieux cachez.

13. Leve-toi, ô Eternel, devance-le, mets-le bas: délivre mon ame du méchant *par* ton épée.

14. Eternel, *délivre-moi par* ta main de ces gens, des gens du monde, deſquels le partage eſt en cette vie, & dont tu remplis le ventre de tes proviſions; leurs enfans ſont raſſaſiez, & ils laiſſent leurs reſtes à leurs petits enfans.

15. *Mais* moi, je verrai ta face en juſtice, & ſerai raſſaſié de ta reſſemblance, quand je ſerai réveillé.

PSEAUME XVIII.

1. Pſeaume de David, ſerviteur de l'Eternel, qui prononça à l'Eternel les paroles de ce Cantique le jour que l'Eternel l'eut délivré de la main de tous ſes ennemis, & principalement de la main de Saül. *Donné* au maître chantre.

2. IL dit donc; Eternel, qui és ma force, je t'aimerai d'une affection cordiale.

3. L'Eternel eſt ma roche, & ma forteresſe, & mon libérateur: mon *Dieu* Fort eſt mon rocher, je me retirerai vers lui: il eſt mon bouclier, & la corne de mon ſalut, ma haute retraite.

4. Je crierai à l'Eternel, lequel on doit louer; & je ſerai délivré de mes ennemis.

5. Les cordeaux de la mort m'avoient environné, & des torrens de méchans garnemens m'avoient épouvanté.

6. Les cordeaux du ſépulcre m'avoient ſurpris.

7. Quand j'ai été en adverſité, j'ai crié à l'Eternel, j'ai, dis-je, crié à mon Dieu; il a ouï ma voix de ſon palais; le cri que j'ai jetté devant lui, eſt parvenu à ſes oreilles.

8. Alors la terre fut ébranlée, & trembla; & les fondemens des montagnes croulerent, & furent ébran-

ébranlez, parce qu'il étoit courroucé.

9. Une fumée montoit de ſes narines, & de ſa bouche *ſortoit* un feu dévorant, des charbons en étoient embraſez.

10. Il abaiſſa donc les cieux, & deſcendit, * ayant une obſcurité ſous ſes pieds. * *Eſ.* 19: 1.

11. Il étoit monté ſur un Chérubin, & il voloit: & il étoit guindé ſur les aîles du vent.

12. Il mit les ténébres pour ſa cachette: & * autour de lui étoit ſon Tabernacle, *ſavoir* les ténébres d'eaux, qui ſont les nuées de l'air. * *Job* 36: 29.

13. De la lueur qui étoit au devant de lui ſes nuées furent écartées, & il y avoit de la grêle, & des charbons de feu.

14. Et l'Eternel tonna dans les cieux, & le Souverain jetta ſa voix avec de la grêle & des charbons de feu.

15. Il tira ſes fléches, & écarta *mes ennemis*: il lança des éclairs, & les mit en déroute.

16. Alors le fond des eaux parut, & les fondemens de la terre habitable furent découverts, à cauſe que tu les tançois, ô Eternel, par le ſouffle du vent de tes narines.

17. Il étendit *la main* d'enhaut, il m'enleva, & me tira des groſſes eaux.

18. Il me délivra de mon puiſſant ennemi, & de ceux qui me haïſſoient, car ils étoient plus forts que moi.

19. Ils m'avoient devancé au jour de ma calamité; mais l'Eternel me fut pour appui.

20. Il m'a fait ſortir au large: il m'a délivré, parce qu'il a pris ſon plaiſir en moi.

21. L'Eternel m'a rétribué ſelon ma juſtice, il m'a rendu ſelon la pureté de mes mains.

22. Parce que j'ai tenu le chemin de l'Eternel, & que je ne me ſuis point détourné de mon Dieu.

23. Car j'ai eu devant moi tous ſes droits, & n'ai point rejetté loin de moi ſes ordonnances.

24. Et j'ai été entier envers lui, & me ſuis donné garde de mon iniquité.

25. L'Eternel donc m'a rendu ſelon ma juſtice, & ſelon la pureté de mes mains, qu'il a connue.

26. Envers celui qui uſe de gratuïté tu uſes de gratuïté, & envers l'homme entier tu te montres entier.

27. Envers celui qui eſt pur tu te montres pur: mais envers le pervers tu agis ſelon ſa perverſité.

28. Car tu ſauves le peuple affligé, & tu abbaiſſes les yeux hautains.

29. Même c'eſt toi qui fais luire ma lampe: l'Eternel mon Dieu fera reluire mes ténébres.

30. Même par ton moyen je me jetterai ſur *toute* une bande, & par le moyen de mon Dieu je franchirai la muraille.

31. La voye du *Dieu* Fort eſt entiere: la parole de l'Eternel eſt affinée: c'eſt un bouclier à tous ceux qui ſe retirent vers lui.

32. Car qui eſt Dieu ſi non l'Eternel? & qui eſt Rocher ſi non nôtre Dieu?

33. C'eſt le *Dieu* Fort qui m'équippe de force, & qui maintient entier mon chemin.

34. Il a rendu mes pieds égaux à ceux des biches, & il m'a fait tenir debout ſur mes lieux haut élevez.

35. C'eſt lui qui a dreſſé mes mains au combat, tellement qu'un arc

arc d'airain a été rompu avec mes bras.

36. Tu m'as auſſi donné le bouclier de ta protection, & ta droite m'a ſoûtenu, & ta débonnaireté m'a fait devenir fort grand.

37. Tu m'as fait marcher au large, & mes talons n'ont point gliſſé.

38. J'ai pourſuivi mes ennemis, & les ai atteints, & je ne m'en ſuis point retourné juſqu'à ce que je les euſſe conſumez.

39. Je les ai tranſpercez, tellement qu'ils n'ont point pû ſe relever: ils ſont tombez à mes pieds.

40. Car tu m'as équippé de force pour le combat: tu as courbé ſous moi ceux qui s'élevoient contre moi.

41. Tu as fait auſſi que mes ennemis ont tourné le dos devant moi, & j'ai détruit ceux qui me haïſſoient.

42. Ils crioient, mais il n'y avoit point de libérateur: *ils crioient* vers l'Eternel, mais il ne leur a point répondu.

43. Et je les ai briſez menu comme la pouſſiere, qui eſt diſperſée par le vent, & les ai foulez comme la boue des rues.

44. Tu m'as fait échapper des débats du peuple; tu m'as établi Chef des nations: le peuple que je ne connoiſſois point, m'a été aſſervi.

45. Auſſi-tôt qu'ils ont ouï parler de moi, ils ſe ſont rendus obeïſſans: les étrangers m'ont menti.

46. Les étrangers ſe ſont écoulez, & ils ont tremblé de peur dans leurs retraites cachées.

47. L'Eternel eſt vivant, & mon rocher eſt béni: que donc le Dieu de ma délivrance ſoit exalté.

48. Le *Dieu* Fort eſt celui qui me donne les moyens de me venger, & qui a rangé les peuples ſous moi.

49. C'eſt lui qui m'a délivré de mes ennemis: même tu m'enleves d'entre ceux qui s'élevent contre moi, tu me délivres de l'homme outrageux.

50. C'eſt pourquoi, ô Eternel, je te celebrerai parmi les nations, & je chanterai des Pſeaumes à ton Nom.

51. C'eſt lui qui délivre magnifiquement ſon Roi, & qui uſe de gratuïté envers David ſon Oinct, & envers ſa poſtérité à jamais.

PSEAUME XIX.

1. Pſeaume de David, *donné* au maître chantre.

2. LEs cieux racontent la gloire du *Dieu* Fort, & l'étendue donne à connoître l'ouvrage de ſes mains.

3. Un jour fournit en abondance des propos à *l'autre* jour, & une nuit montre la ſcience à l'autre nuit.

4. Il n'y a point *en eux* de langage, il n'y a point de paroles: toutefois leur voix eſt ouïe;

5. Leur allignement eſt ſorti par toute la terre, & *leur propos eſt allé juſqu'au bout du monde habitable. Il a poſé en eux un pavillon pour le ſoleil; * *Rom.* 10: 18.

6. Tellement qu'il eſt ſemblable à un époux ſortant de ſon cabinet nuptial; il s'égaye comme un homme vaillant pour faire ſa courſe.

7. Son départ eſt de l'un des bouts des cieux, & ſon tour ſe fait ſur l'un & ſur l'autre bout, & il n'y a rien qui ſe puiſſe cacher loin de ſa chaleur.

8. La Loi de l'Eternel eſt parfaite, reſtaurant l'ame: le témoignage de l'Eternel eſt aſſûré, donnant la ſageſſe au ſimple.

9. Les

9. Les mandemens de l'Eternel ſont droits, & réjoüiſſent le cœur: le commandement de l'Eternel eſt pur, & fait que les yeux voyent.

10. La crainte de l'Eternel eſt pure, permanente à perpétuïté: les jugemens de l'Eternel ne ſont que vérité, & ils ſe trouvent pareillement juſtes.

11. Ils ſont plus déſirables que l'or, même que beaucoup de fin or; & plus doux que le miel, même que ce qui diſtille des rayons de miel.

12. Auſſi ton ſerviteur eſt rendu éclairé par eux, & il y a un grand ſalaire à les obſerver.

13. Qui eſt-ce qui connnoît ſes fautes commiſes par erreur? Purge-moi des fautes cachées.

14. Garde auſſi ton ſerviteur des offenſes commiſes par fierté, en ſorte qu'elles ne dominent point en moi: alors je ſerai entier, & ſerai net de grand forfait.

15. Que les propos de ma bouche, & la méditation de mon cœur te ſoient agréables, ô Eternel, mon rocher, & mon Rédempteur.

PSEAUME XX.

1. Pſeaume de David, *donné* au maître chantre.

2. QUe l'Eternel te réponde au jour que tu ſeras en détreſſe: que le nom du Dieu de Jacob te mette en une haute retraite.

3. Qu'il envoye ton ſecours du ſaint lieu, & qu'il te ſoutienne de Sion.

4. Qu'il ſe ſouvienne de toutes tes oblations, qu'il réduiſe en cendre ton holocauſte: Sélah.

5. Qu'il te donne ſelon ton cœur, & accompliſſe tout ton conſeil.

6. Nous triompherons de ta délivrance, & marcherons à enſeignes déployées au Nom de nôtre Dieu: l'Eternel accomplira toutes tes demandes.

7. Déja je connois que l'Eternel a délivré ſon Oinct: Il lui répondra des Cieux de ſa Sainteté: la délivrance faite par ſa droite eſt avec force.

8. Les uns *ſe vantent* de leurs chariots, & les autres de leurs chevaux, mais nous nous glorifierons du Nom de l'Eternel nôtre Dieu.

9. Ceux-là ont ployé, & ſont tombez: mais nous nous ſommes relevez, & maintenus.

10. Eternel, délivre. Que le Roi nous réponde, au jour que nous crierons.

PSEAUME XXI.

1. Pſeaume de David, *donné* au maître chantre.

2. ETernel, le Roi ſe réjoüira de ta force, & combien s'égayera-t-il de ta délivrance?

3. Tu lui as donné le ſouhait de ſon cœur, & ne lui as point refuſé ce, qu'il a profére de ſes lévres: Sélah.

4. Car tu l'as prévenu de bénédictions de biens, & tu as mis ſur ſa tête une couronne de fin or.

5. Il t'avoit démandé la vie, & tu la lui as donnée: *même* un prolongement de jours à toûjours & à perpétuité.

6. Sa gloire eſt grande par ta délivrance: tu as approprié ſur lui la majeſté & l'honneur.

7. Car tu l'as mis pour bénédictions à perpétuité: tu l'as rempli de joye par ta face.

8. Parce que le Roi s'aſſûre en l'Eternel, & en la gratuïté du Souverain, il ne ſera point ébranlé.

9. Ta main trouvera tous tes ennemis: ta droite trouvera tous ceux qui te haïſſent.

10. Tu les rendras comme un four de feu au temps de ton courroux:

roux: l'Eternel les engloutira en ſa colere, & le feu les conſumera.

11. Tu feras périr leur fruit de deſſus la terre, & leur race d'entre les fils des hommes.

12. Car ils ont intenté du mal contre toi, & ont machiné une entrepriſe dont ils ne pourront pas *venir à bout*.

13. Parce que tu les mettras en bute, & que tu coucheras *tes fléches* ſur tes cordes contre leurs viſages.

14. Eleve-toi, Eternel, par ta force: & nous chanterons & pſalmodierons ta puiſſance.

PSEAUME XXII.

1. Pſeaume de David, *donné* au maître chantre, *pour le chanter* ſur Ajelet-haſſachar.

2. MOn Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné, t'éloignant de ma délivrance, & des paroles de mon rugiſſement?

3. Mon Dieu, je crie de jour, mais tu ne répons point: & de nuit, & je n'ai point de ceſſe.

4. Toutefois tu és le Saint habitant *au milieu des* louanges d'Iſraël.

5. Nos peres ont eu aſſûrance en toi: ils y ont eu aſſûrance, & tu les as délivrez:

6. Ils ont crié vers toi, & ils ont été délivrez: ils ſe ſont aſſûrez en toi, & ils n'ont point été confus.

7. Mais moi, je ſuis un ver, & non point un homme, l'opprobre des hommes, & le mépriſé du peuple.

8. Tous ceux qui me voyent, ſe moquent de moi: ils me font la mouë, ils branlent la tête.

9. Il ſe remet, diſent-ils, à l'Eternel: qu'il le délivre, & qu'il le retire, puis qu'il prend ſon bon plaiſir en lui.

10. Cependant c'eſt toi qui m'as tiré hors du ventre *de ma mere*, qui m'a mis en ſûreté lors que j'étois aux mammelles de ma mere.

11. J'ai été mis en ta charge dés la matrice: tu és mon *Dieu* Fort dés le ventre de ma mere.

12. Ne t'éloigne point de moi: car la détreſſe eſt prés *de moi*, & il n'y a perſonne qui me ſecoure.

13. Pluſieurs taureaux m'ont environné; de puiſſans *taureaux* de Baſan m'ont entouré.

14. Ils ont ouvert leur gueule contre moi, *comme un* lion déchirant & rugiſſant

15. Je me ſuis fondu comme de l'eau, & tous mes os ſont déjoints: mon cœur eſt comme de la cire, s'étant fondu dans mes entrailles.

16. Ma vigueur eſt deſſéchée comme un teſt, & ma langue tient à mon palais: & tu m'as mis dans la pouſſiere de la mort.

17. Car des chiens m'ont environné, une aſſemblée de gens malins m'a entouré: ils ont percé mes mains & mes pieds.

18. Je compterois tous mes os un par un: ils me contemplent, ils me regardent.

19. Ils partagent entr'eux mes vêtemens, & jettent le ſort ſur ma robe.

20. Toi donc, Eternel, ne t'éloigne point: ma force, hâte-toi de me ſecourir.

21. Délivre ma vie de l'épée, *délivre* mon unique de la patte du chien.

22. Délivre moi de la gueule du lion, & répons moi *en me retirant* d'entre les cornes des licornes.

23. *Je déclarerai ton Nom à mes freres, je te louerai au milieu de l'aſſemblée. *Hébr. 2. 12.*

24. Vous qui craignez l'Eternel, louez-le; toute la race de Jacob, glorifiez-le; & toute la race d'Iſraël redoutez-le.

25. Car il n'a point mépriſé ni dédaigné l'affliction de l'affligé, & n'a point caché ſa face arriere de lui: mais quand l'affligé a crié vers lui, il l'a exaucé.

26. Ma louange ſera de par toi dans la grande aſſemblée; je rendrai mes vœux en la préſence de ceux qui te craignent.

27. Les débonnaires mangeront, & ſeront raſſaſiez: ceux qui cherchent l'Eternel le loueront: vôtre cœur vivra à perpetuité.

28. Tous les bouts de la terre s'en ſouviendront, & ils ſe convertiront à l'Eternel, & toutes les familles des nations ſe proſterneront devant toi.

29. Car le regne appartient à l'Eternel, & il domine ſur les nations.

30. Tous les gras de la terre *mangeront, & ſe proſterneront devant lui: tous ceux qui deſcendent en la poudre s'inclineront, même celui qui ne peut garantir ſa vie. * *Pſe. 72: 12.*

31. La poſtérité le ſervira, & ſera enrollée au Seigneur d'âge en âge.

32. Ils viendront, & ils publieront ſa juſtice au peuple qui naîtra, parce qu'il aura fait ces choſes.

PSEAUME XXIII.

1. Pſeaume de David.

L'Eternel eſt mon berger, je n'aurai point de diſette.

2. Il me fait repoſer dans des parcs herbeux, & me méne le long des eaux coyes.

3. Il reſtaure mon ame, & me conduit pour l'amour de ſon Nom, par des ſentiers unis.

4. Même quand je marcherois par la vallée de l'ombre de la mort je ne craindrois aucun mal; car tu és avec moi: ton bâton & ta houlette ſont ceux qui me conſolent.

5. Tu dreſſes la table devant moi, à la vûe de ceux qui me ſerrent: tu as graiſſé ma tête d'huile *odoriferante*: & ma coupe eſt comble.

6. Quoiqu'il en ſoit, biens & gratuité m'accompagneront tous les jours de ma vie, & mon habitation ſera dans la maiſon de l'Eternel pour long-temps.

PSEAUME XXIV.

1. Pſeaume de David.

LA terre appartient à l'Eternel, avec tout ce qui eſt en elle, la terre habitable, & ceux qui y habitent.

2. Car il l'a fondée ſur les mers, & l'a poſée ſur les fleuves.

3. Qui eſt-ce qui montera en la montagne de l'Eternel? & qui eſt-ce qui demeurera dans le lieu de ſa ſainteté?

4. Ce ſera l'homme qui a les mains pures & le cœur net, qui n'aſpire point de ſon ame à la fauſſeté, & qui ne jure point en tromperie.

5. Il recevra bénédiction de l'Eternel, & juſtice de Dieu ſon Sauveur.

6. Tels ſont ceux qui le requierent, ceux qui cherchent ta face en Jacob: Sélah.

7. Portes, élevez vos linteaux, & vous huis éternels, hauſſez-vous, & le Roi de gloire entrera.

8. Qui eſt-ce Roi de gloire? C'eſt l'Eternel fort & puiſſant, l'Eternel puiſſant en bataille.

9. Portes, élevez vos linteaux, élevez-les auſſi, vous huis éternels, & le Roi de gloire entrera.

10. Qui eſt ce Roi de gloire? l'Eternel des armées: c'eſt lui qui eſt le Roi de gloire; Sélah.

PSEAU-

PSEAUME XXV.

1. Pſeaume de David.

Aleph. ETernel, j'éleve mon ame à toi.

2. *Beth.* Mon Dieu, je m'aſſûre en toi, fai que je ne ſois point confus, & que mes ennemis ne s'égayent point de moi.

3. *Guimel.* *Certes, pas un de ceux qui s'attendent à toi, ne ſera confus: ceux qui ſe portent déloyalement ſans occaſion ſeront confus. **Eſ.* 28: 16.

4. *Daleth.* Eternel, fai-moi connoître tes voyes, enſeigne-moi tes ſentiers.

5. *He. Vau.* Adreſſe-moi en ta vérité, & m'enſeigne: car tu és le Dieu de ma délivrance; je m'attens à toi tout le jour.

6. *Zain.* Eternel, ſouvien-toi de tes compaſſions & de tes gratuitez: car elles ſont de tout temps.

7. *Heth.* Ne te ſouvien point des péchez de ma jeuneſſe, ni de mes transgreſſions: ſelon ta gratuité ſouvien-toi de moi, pour l'amour de ta bonté, ô Eternel.

8. *Teth.* L'Eternel eſt bon & droit, c'eſt pourquoi il enſeignera aux pécheurs le chemin qu'il doivent tenir.

9. *Jod.* Il fera marcher dans la droiture les débonnaires, & il enſeignera ſa voye aux débonnaires.

10. *Caph.* Tous les ſentiers de l'Eternel *ſont* gratuité & vérité à ceux, qui gardent ſon alliance & ſes témoignages.

11. *Lamed.* Pour l'amour de ton Nom, ô Eternel, tu pardonneras mon iniquité, quoi qu'elle ſoit grande.

12. *Mem.* Qui eſt l'homme qui craint l'Eternel? *L'Eternel* lui enſeignera le chemin qu'il doit choiſir.

13. *Nun.* Son ame logera au milieu des biens, & ſa poſtérité poſſédera la terre en héritage.

14. *Samech.* Le ſecret de l'Eternel eſt pour ceux qui le craignent, & ſon alliance pour la leur donner à connoître.

15. *Hajin.* Mes yeux ſont continuellement vers l'Eternel: car c'eſt lui qui tirera mes pieds du filé.

16. *Pe.* Tourne ta face vers moi, & aye pitié de moi: car je ſuis ſeul & affligé.

17. *Tſade.* Les détreſſes de mon cœur ſe ſont augmentées: tire-moi hors de mes angoiſſes.

18. *Res.* Regarde mon affliction & mon travail, & me pardonne tous mes péchez.

19. *Res.* Regarde mes ennemis, car ils ſont en grand nombre, & ils me haïſſent d'une haine *pleine de* violence.

20. *Scin.* Garde mon ame, & me délivre: *fai* que je ne ſois point confus: car je me ſuis retiré vers toi.

21. *Thau.* Que l'intégrité & la droiture me préſervent: car je me ſuis attendu à toi.

22. *Pe.* O Dieu, rachette Iſraël de toutes ſes détreſſes.

PSEAUME XXVI.

1. Pſeaume de David.

ETernel, fai-moi droit, car j'ai marché en mon intégrité, & j'ai mis mon aſſûrance en l'Eternel; je ne chancelerai point.

2. Eternel, ſonde-moi & m'éprouve, examine mes reins & mon cœur.

3. Car ta gratuité eſt devant mes yeux, & j'ai marché en ta vérité.

4. Je ne me ſuis point aſſis avec les hommes vains, & n'ai point fréquenté les gens couverts.

5. J'ai haï la compagnie des malins, & je ne hante point les méchans.

6. Je lave mes mains dans l'innocence, & je fais le tour de ton autel, ô Eternel.

7. Pour éclater en voix d'action de graces, & raconter toutes tes merveilles.

8. Eternel, j'aime la demeure de ta maiſon, & le lieu dans lequel eſt le pavillon de ta gloire.

9. N'aſſemble point mon ame avec les pécheurs, ni ma vie avec les hommes ſanguinaires.

10. Dans les mains deſquels il y a de la méchanceté préméditée, & dont la main *droite* eſt pleine de préſens.

11. Mais moi, je marche en mon integrité: rachette-moi, & aye pitié de moi.

12. Mon pied s'eſt arrêté au chemin uni: Je bénirai l'Eternel dans les aſſemblées.

PSEAUME XXVII.

1. Pſeaume de David.

L'Eternel eſt ma lumiere & ma délivrance; de qui aurai-je peur? L'Eternel eſt la force de ma vie; de qui aurai-je frayeur?

2. Lors que les méchans, mes adverſaires & mes ennemis, m'ont approché, *ſe jettant* ſur moi *pour manger ma chair, ils ont bronché, & ſont tombez. **Job* 19: 22.

3. Quand toute une armée ſe camperoit contre moi, mon cœur ne craindroit point: s'il s'éleve guerre contre moi, j'aurai confiance en ceci.

4. J'ai demandé une choſe à l'Eternel, & je la requerrai, c'eſt que j'habite en la maiſon de l'Eternel tous les jours de ma vie, pour contempler la plaiſance de l'Eternel, & viſiter ſoigneuſement ſon palais.

5. *Car il me cachera dans ſa loge au mauvais temps; il me tiendra caché dans la cachette de ſon Tabernacle; il m'élevera ſur un rocher. **Pſe.* 31: 21.

6. Même maintenant *ma tête s'elevera par deſſus mes ennemis qui ſont à l'entour de moi, & je ſacrifierai dans ſon Tabernacle des ſacrifices de cri de réjouïſſance; je chanterai & pſalmodierai à l'Eternel. **Pſe.* 3: 4. & 110: 7.

7. Eternel, écoute ma voix, je t'invoque: & aye pitié de moi, & m'exauce.

8. Mon cœur me dit de par toi; Cherchez ma face: je chercherai ta face, ô Eternel.

9. Ne cache point ta face de moi, ne rejette point en courroux ton ſerviteur: tu as été mon aide: ô Dieu de ma délivrance, ne me délaiſſe point, & ne m'abandonne point.

10. Quand mon pere & ma mere m'auroient abandonné, toutefois l'Eternel me recueillira.

11. Eternel, enſeigne-moi ta voye, & me conduis par un ſentier uni, à cauſe de mes ennemis.

12. Ne me livre point au deſir de mes adverſaires: car de faux témoins, & ceux qui ne ſoufflent que violence, ſe ſont élevez contre moi.

13. N'eût été que j'ai cru que je verrois les biens de l'Eternel en la terre des vivans, *c'étoit fait de moi.*

14. Attens-toi à l'Eternel, & tiens bon, & il fortifiera ton cœur: attens-toi, dis-je, à l'Eternel.

PSEAUME XXVIII.

1. Pſeaume de David.

JE crie à toi, ô Eternel, mon rocher, ne te rens point ſourd envers moi, de peur que ſi tu ne me répons, je ne ſois fait ſemblable à ceux, qui deſcendent en la foſſe.

2. Exauce la voix de mes ſupplications,

cations, lors que je crie à toi, quand j'éleve mes mains vers l'Oracle de ta Sainteté.

3. Ne me traîne point avec les méchans, ni avec les ouvriers d'iniquité, qui parlent de paix avec leurs prochains, & la malice eſt dans leur cœur.

4. *Paye-les ſelon leur œuvre, & ſelon la malice de leurs actions: paye-les ſelon l'ouvrage de leurs mains, rens leur ce qu'ils ont mérité. *2. *Tim.* 4: 14.

5. Parce qu'ils ne prennent point garde aux œuvres de l'Eternel, à l'œuvre, dis-je, de ſes mains: il les ruïnera, & ne les édifiera point.

6. Béni ſoit l'Eternel: car il a exaucé la voix de mes ſupplications.

7. L'Eternel eſt ma force & mon bouclier; mon cœur a eu ſon aſſûrance en lui: & j'ai été ſecouru, & mon cœur s'eſt réjoui; c'eſt pourquoi je le célébrerai par mon Cantique.

8. L'Eternel eſt leur force, & il eſt la force des délivrances de ſon Oinct.

9. Délivre ton peuple, & béni ton héritage, & les repai, & les éleve éternellement.

PSEAUME XXIX.

1. Pſeaume de David.

FIls des Princes *attribuez à l'Eternel, attribuez à l'Eternel la gloire & la force: *Pſe.* 96: 7, 8.

2. Attribuez à l'Eternel la gloire dûe à ſon Nom: proſternez-vous devant l'Eternel dans ſon Sanctuaire magnifique.

3. La voix de l'Eternel eſt ſur les eaux, le *Dieu* Fort de gloire fait tonner; l'Eternel eſt ſur les grandes eaux.

4. La voix de l'Eternel eſt forte, la voix de l'Eternel eſt magnifique.

5. La voix de l'Eternel briſe les cedres, même l'Eternel briſe les cedres du Liban,

6. Et les fait ſauter comme un veau: *il fait ſauter* le Liban & Sirion, comme un faon de licorne.

7. La voix de l'Eternel jette des éclats de flamme de feu.

8. La voix de l'Eternel fait trembler le deſert, l'Eternel fait trembler le deſert de Kadés.

9. La voix de l'Eternel fait faonner les biches, & découvre les forêts: mais quant à ſon Palais, chacun l'y glorifie.

10. L'Eternel a préſidé ſur le déluge: & l'Eternel préſidera comme Roi eternellement.

11. L'Eternel donnera de la force à ſon peuple; l'Eternel bénira ſon peuple en paix.

PSEAUME XXX.

1. Pſeaume, *qui fut* un Cantique de la dédicace de la maiſon de David.

2. ETernel, je t'exalterai, parce que tu m'as tiré en haut, & que tu n'as pas réjoui de moi mes ennemis.

3. Eternel mon Dieu, j'ai crié vers toi, & tu m'as guéri.

4. Eternel, tu as fait remonter mon ame du ſépulcre: tu m'as rendu la vie, afin que je ne deſcendiſſe point en la foſſe.

5. Pſalmodiez à l'Eternel, vous ſes bien-aimez, & *célébrez la mémoire de ſa Sainteté. *Pſe.* 97: 12.

6. Car il n'y a qu'un moment en ſa colere, *mais il y a toute* une vie en ſa faveur: la lamentation loge-t-elle le ſoir chez nous? le chant de triomphe y eſt le matin.

7. Quand j'étois en ma proſpérité, je diſois; je ne ſerai jamais ébranlé.

8. Eternel, par ta faveur tu avois fait que la force ſe tenoit en ma montagne; as-tu caché ta face? je ſuis devenu tout troublé.

9. Eternel, j'ai crié à toi, & j'ai préſenté ma ſupplication à l'Eternel, *en diſant*;

10. Quel profit y aura-t-il en mon ſang, ſi je deſcens dans la foſſe? la poudre te célébrera-t-elle? prêchera-t-elle ta vérité?

11. Eternel, écoute, & aye pitié de moi: Eternel, ſois-moi en aide.

12. Tu as changé mon deuil en allegreſſe; tu as détaché mon ſac, & tu m'as ceint de joye.

13. Afin que ma gloire te pſalmodie, & ne ſe taiſe point. Eternel, mon Dieu, je te célébrerai à toûjours.

PSEAUME XXXI.

1. Pſeaume de David, au maître chantre.

2. ETernel, je me ſuis retiré vers toi, fai que je ne ſois jamais confus, délivre-moi par ta juſtice.

3. Incline ton oreille vers moi, délivre-moi promptement: ſois-moi pour une forte roche, & pour une maiſon bien munie, afin que je m'y puiſſe ſauver.

4. Car tu és mon rocher & ma forteresſe: c'eſt pourquoi mene-moi & me condui, pour l'amour de ton Nom.

5. Tire-moi hors du filé, qu'on m'a tendu en cachette: car tu és ma force.

6. Je remets mon eſprit en ta main: tu m'as rachetté, ô Eternel, le *Dieu* Fort de vérité.

7. J'ai haï ceux qui s'adonnent aux vanitez trompeuſes; mais moi, je me ſuis aſſûré en l'Eternel.

8. Je m'égayerai & me réjoüirai de ta gratuïté, parce que tu as regardé mon affliction, & as reconnu mon ame en ſes détreſſes:

9. Et ne m'as point enclos en la main de l'ennemi, *mais* as fait tenir debout mes pieds au large.

10. Eternel, aye pitié de moi, car je ſuis en détreſſe: *mon regard eſt tout défait de chagrin, mon ame *auſſi* & mon ventre. *Pſe.* 6: 8.

11. Car ma vie eſt défaillie d'ennui, & mes ans à force de ſoûpirer: ma vertu eſt déchue, à cauſe de *la peine de* mon iniquité, & mes os ſont conſumez.

12. J'ai été en opprobre à cauſe de tous mes adverſaires, je l'ai même été grandement à mes voiſins, & en frayeur à ceux de ma connoiſſance: ceux qui me voyent dehors s'enfuyent de moi.

13. J'ai été mis en oubli dans le cœur *des hommes*, comme un mort: j'ai été eſtimé comme un vaiſſeau de nul uſage.

14. Car j'ai ouï le diffame de pluſieurs: la frayeur m'a ſaiſi de tous côtez, quand ils conſultoient enſemble contre moi. Ils ont machiné de m'ôter la vie.

15. Toutefois, ô Eternel, je me ſuis aſſûré en toi: j'ai dit, Tu és mon Dieu.

16. Mes temps ſont en ta main, délivre-moi de la main de mes ennemis, & de ceux qui me pourſuivent.

17. *Fai luire ta face ſur ton ſerviteur, délivre-moi par ta gratuïté. *Pſe.* 4: 7.

18. Eternel, que je ne ſois point confus, puis que je t'ai invoqué: que les méchans ſoient confus, qu'ils ſoient couchez dans le ſépulcre.

19. Que les lévres menteuſes ſoient muettes, leſquelles proférent des paroles dures contre le juſte, avec orgueil & avec mépris.

20. O que tes biens ſont grands, leſquels tu as reſervez pour ceux qui te craignent, & que tu as faits

en la préſence des fils des hommes, à ceux qui ſe retirent vers toi!

21.*Tu les caches dans la cachette de ta face loin de l'orgueil des hommes; tu les préſerves en une loge arriére des débats des langues. *Pſe.27:5.

22. Béni ſoit l'Eternel, de ce qu'il a rendu admirable ſa gratuïté envers moi, comme ſi j'euſſe été en une ville munie.

23. Je diſois en ma précipitation; Je ſuis retranché de devant tes yeux: & néanmoins tu as exaucé la voix de mes ſupplications, quand j'ai crié à toi.

24.*Aimez l'Eternel vous tous ſes bien-aimez: l'Eternel garde les fideles, & il le rend tout du long à celui qui ſe porte fierement. *Pſe.34:10.

25.*Vous tous qui avez vôtre attente à l'Eternel, tenez bon, & il fortifiera vôtre cœur. *Pſe.27:14.

PSEAUME XXXII.

1. Maskil de David.

O Que bien-heureux eſt celui, de qui la transgreſſion eſt quittée, & dont le péché eſt couvert!

2. O que bien-heureux eſt l'homme, à qui l'Eternel n'impute point l'iniquité, & dans l'eſprit duquel il n'y a point de fraude!

3. Quand je me ſuis tû, mes os ſe ſont envieillis: & auſſi quand je n'ai fait que rugir tout le jour.

4. Parce que jour & nuit ta main s'appeſantiſſoit ſur moi, ma vigueur s'eſt changée en une ſéchereſſe d'Eté. Sélah.

5.*Je t'ai fait connoître mon péché, & je n'ai point caché mon iniquité. J'ai dit, Je ferai confeſſion de mes tranſgreſſions à l'Eternel: & tu as ôté la peine de mon péché. Sélah. *Job 31:33.

6. C'eſt pourquoi* tout bien-aimé de toi te ſuppliera au temps qu'on *te* trouve, tellement qu'en un déluge de grandes eaux, elles ne l'atteindront point. *Eſa.49:8.

7. Tu és ma cachette, tu me gardes de détreſſe: tu m'environnes de chants de triomphe à cauſe de la délivrance. Sélah.

8. Je te rendrai aviſé, & t'enſeignerai le chemin dans lequel tu dois marcher, & te guiderai de mon œil:

9. Ne ſoyez point comme le cheval, ni comme le mulet, qui ſont ſans intelligence, deſquels il faut emmuſeler la bouche avec un mords & un frein, de peur qu'ils n'approchent de toi.

10. Pluſieurs douleurs aviendront au méchant: mais la gratuïté environnera l'homme qui s'aſſûre en l'Eternel.

11. Vous juſtes, réjouïſſez-vous en l'Eternel, & égayez-vous, & chantez de joye vous tous, qui étes droits de cœur.

PSEAUME XXXIII.

VOus juſtes, chantez de joye touchant l'Eternel: ſa louange eſt bien-ſéante aux hommes droits.

2. Célébrez l'Eternel avec le violon, chantez-lui des Pſeaumes avec la muſette, & l'inſtrument à dix cordes.

3.*Chantez-lui un nouveau Cantique, ſonnez adroitement avec un cri de réjouïſſance. *Pſe.40:4.

4. Car la parole de l'Eternel eſt droite, & toutes ſes œuvres ſont avec fermeté.

5. Il aime la juſtice & le droit: la terre eſt remplie de la gratuïté de l'Eternel.

6. Les cieux ont été faits par la parole de l'Eternel, & toute leur armée par le ſouffle de ſa bouche.

7. Il aſſemble les eaux de la mer comme

comme en un monceau, il met les abîmes *comme* dans des celiers.

8. Que toute la terre ait peur de l'Eternel, que tous les habitans de la terre habitable le redoutent.

9. Car il a dit, & *ce qu'il a dit* a eu ſon être: il a commandé, & la choſe a comparu.

10.*L'Eternel diſſipe le conſeil des nations, & met à néant les deſſeins des peuples: *Eſa.19;3.

11. *Mais* le conſeil de l'Eternel ſe maintient à toûjours: les deſſeins de ſon cœur ſubſiſtent d'âge en âge.

12. O que bien-heureuſe eſt la nation dont l'Eternel eſt le Dieu, & le peuple qu'il s'eſt choiſi pour héritage!

13.*L'Eternel regarde des Cieux, il voit tous les enfans des hommes. *Job 28:24.

14. Il prend garde du lieu de ſa réſidence, à tous les habitans de la terre.

15. C'eſt lui qui forme également leur cœur, & qui prend garde à toutes leurs actions.

16.*Le Roi n'eſt point ſauvé par une groſſe armée, & l'homme puiſſant n'échappe point par *ſa* grande force. *Pſe.43:7.

17.*Le cheval manque à ſauver, & ne délivre point par la grandeur de ſa force. *1.Sam.17:47.

18. Voici, l'œil de l'Eternel eſt ſur ceux qui le craignent, ſur ceux qui s'attendent à ſa gratuïté:

19. Afin qu'il les délivre de la mort,* & les entretienne en vie durant la famine. *Pſe.37:19.

20. Nôtre ame s'eſt attendue à l'Eternel: il eſt nôtre aide & nôtre bouclier.

21. Certainement nôtre cœur ſe réjouïra en lui, parce que nous avons mis nôtre aſſûrance en ſon ſaint Nom.

22. Que ta gratuïté ſoit ſur nous, ô Eternel, ſelon que nous nous ſommes attendus à toi.

PSEAUME XXXIV.

1. Pſeaume de David, ſur ce qu'il changea ſa contenance en la préſence d'Abimélec, qui le chaſſa, & il s'en alla.

2. *Aleph.* JE bénirai l'Eternel en tout temps, ſa louange ſera continuellement en ma bouche.

3. *Beth.* Mon ame ſe glorifiera en l'Eternel: les débonnaires l'entendront, & s'en réjouïront.

4. *Guimel.* Magnifiez l'Eternel avec moi, & exaltons ſon Nom tous enſemble.

5. *Daleth.* J'ai cherché l'Eternel, & il m'a répondu, & m'a délivré de toutes mes frayeurs.

6. *He. Vau.* L'a-t-on regardé? on en eſt illuminé, & leurs faces ne ſont point confuſes.

7. *Zain.* Cet affligé a crié, & l'Eternel l'a exaucé, & l'a délivré de toutes ſes détreſſes.

8. *Heth.* L'Ange de l'Eternel ſe campe tout autour de ceux qui le craignent, & les garantit.

9. *Teth.* Savourez, & voyez que l'Eternel eſt bon: ô que bien-heureux eſt l'homme qui ſe retire vers lui!

10. *Jod.**Craignez l'Eternel, vous ſes Saints: Car rien ne défaut à ceux qui le craignent. *Pſe.31:24.

11. *Caph.* Les lionceaux ont diſette, & ont faim: mais ceux qui cherchent l'Eternel n'auront faute d'aucun bien.

12. *Lamed.* Venez, enfans, écoutez-moi; Je vous enſeignerai la crainte de l'Eternel.

13. *Mem.* Qui eſt l'homme qui prenne plaiſir à vivre, & qui aime la longue vie pour voir du bien?

14. *Nun.* Garde ta langue de

mal, & tes levres de parler avec tromperie.

15. *Samech.* Détourne-toi du mal, & fai le bien: cherche la paix, & la pourſui.

16. *Hajin.* Les yeux de l'Eternel ſont ſur les juſtes, & ſes oreilles ſont attentives à leur cri.

17. *Pe.* La face de l'Eternel eſt contre ceux qui font le mal, pour exterminer de la terre leur mémoire.

18. *Tſade.* Quand les juſtes crient, l'Eternel les exauce, & il les délivre de toutes leurs détreſſes.

19. *Koph.* L'Eternel *eſt* prés de ceux qui ont le cœur rompu, & il délivre ceux qui ont l'eſprit briſé.

20. *Reſ.* *Le juſte a des maux en grand nombre, mais l'Eternel le délivre de tous. *2. *Tim.* 3: 12.

21. *Scin.* Il garde tous ſes os, & pas un n'en eſt caſſé.

22. *Thau.* La malice fera mourir le méchant: & ceux qui haïſſent le juſte ſeront détruits.

23. *Pe.* L'Eternel rachette l'ame de ſes ſerviteurs: & aucun de ceux qui ſe retirent vers lui, ne ſera détruit.

PSEAUME XXXV.

1. Pſeaume de David.

ETernel, déba contre ceux qui debatent contre moi, fai la guerre à ceux qui me font la guerre.

2. Prens le bouclier & la rondelle, & leve-toi à mon aide.

3. Mets en avant la halebarde, & ferre *le paſſage* au devant de ceux qui me pourſuivent: di à mon ame; Je ſuis ta délivrance.

4. Que ceux qui cherchent mon ame ſoient honteux & confus, & que ceux qui machinent mon mal, ſoient repouſſez en arriere, & rougiſſent.

5. Qu'ils ſoient comme de la bale expoſée au vent, & que l'Ange de l'Eternel les chaſſe çà & là.

6. Que leur chemin ſoit ténébreux & gliſſant; que l'Ange de l'Eternel les pourſuive.

7. Car ſans cauſe ils m'ont caché la foſſe où étoient tendus leurs rets, & ſans cauſe ils ont cavé pour *ſurprendre* mon ame.

8. Que la ruïne dont il ne s'aviſe point, lui avienne; & que ſon filé, qu'il a caché, le ſurprenne, & qu'il tombe en cette même ruïne.

9. Mais que mon ame s'égaye en l'Eternel, & ſe rejouïſſe en ſa délivrance.

10. Tous mes os diront; Eternel, qui eſt ſemblable à toi, qui délivres l'affligé *de la main* de celui qui eſt plus fort que lui, l'affligé, dis-je, & le pauvre, *de la main* de celui qui le pille?

11. Des témoins violens s'élevent contre moi, on me redemande des choſes, dont je ne ſai rien.

12. Ils m'ont rendu le mal pour le bien, *tâchant* de m'ôter la vie.

13. Mais moi, quand ils ont été malades, je me vétois d'un ſac, j'affligeois mon ame par le jeûne, ma priere retournoit dans mon ſein.

14. Je me ſuis porté comme *ſi c'eût été* mon intime ami, comme *ſi c'eût été* mon frere: *j'allois* courbé en habit de deuil, comme celui qui meneroit deuil pour ſa mere.

15. *Mais quand j'ai chancelé, ils ſe réjouiſſoient, & s'aſſembloient: des gens de néant ſe ſont aſſemblez contre moi, ſans que j'en ſuſſe rien: ils ont ri à bouche ouverte & n'ont point ceſſé: *Pſ.* 38: 17.

16. Avec les hypocrites d'entre les plaiſanteurs, qui ſuivent les bonnes tables, & ils ont grincé les dents contre moi.

17. Seigneur, combien de temps le verras-tu? retire mon ame de leurs

leurs tempêtes, mon unique d'entre les lionceaux.

18. Je te célébrerai dans une grande aſſemblée, je te louerai parmi un grand peuple.

19. Que ceux qui me ſont ennemis à fauſſes enſeignes, ne ſe réjouïſſent point de moi; & que ceux qui me haïſſent ſans cauſe, ne guignent point de l'œil.

20. Car ils ne parlent point de paix: mais ils préméditent des choſes pleines de fraude contre les paiſibles de la terre.

21. Et ils ont ouvert leur bouche autant qu'ils ont pû contre moi, & ont dit; Aha, aha, nôtre œil l'a vû.

22. O Eternel, tu l'as vû: *ne te tai point; Seigneur, ne t'éloigne point de moi. * *Pſe.* 83: 1

23. Réveille-toi, réveille-toi, dis-je, ô mon Dieu & mon Seigneur, pour me faire droit, & pour *maintenir* ma cauſe.

24. Juge-moi ſelon ta juſtice, Eternel mon Dieu; & qu'ils ne ſe réjouïſſent point de moi.

25. Qu'ils ne diſent point en leur cœur; Aha, nôtre ame! & qu'ils ne diſent point; Nous l'avons englouti.

26. Que ceux qui ſe réjouïſſent de mon mal ſoient honteux & rougiſſent *tous* enſemble: & que ceux qui s'élevent contre moi, ſoient couverts de honte & de confuſion.

27. Mais que ceux qui ſont affectionnez à ma juſtice, ſe réjouïſſent avec chant de triomphe, & s'égayent, & qu'ils diſent inceſſamment; Magnifié ſoit l'Eternel qui s'affectionne à la paix de ſon ſerviteur.

28. Alors ma langue s'entretiendra de ta juſtice & de ta louange tout le jour.

PSEAUME XXXVI.

1. Pſeaume de David, ſerviteur de l'Eternel, *donné* au maître chantre.

2. LA transgreſſion du méchant me dit au dedans du cœur, qu'il n'y a point de crainte de Dieu devant ſes yeux.

3. Car il ſe flatte en ſoi-même, quand ſon iniquité ſe préſente pour être haïe.

4. Les paroles de ſa bouche ne ſont qu'injuſtice & que fraude, il ſe garde d'entendre à bien faire.

5. Il machine ſur ſa couche les moyens de nuire; il s'arrête au chemin qui n'eſt pas bon; il n'a point en horreur le mal.

6. Eternel, ta gratuïté atteint juſqu'aux cieux, ta fidelité juſqu'aux nues.

7. Ta juſtice eſt comme de hautes montagnes, tes jugemens ſont un grand abîme; Eternel, tu conſerves les hommes & les bêtes.

8. O Dieu, combien eſt précieuſe ta gratuïté! auſſi les fils des hommes ſe retirent ſous l'ombre de tes aîles.

9. Ils ſeront abondamment raſſaſiez de la graiſſe de ta maiſon, & tu les abbrûveras au fleuve de tes délices.

10. Car la ſource de la vie eſt par devers toi, & par ta clarté nous voyons clair.

11. Continue ta gratuïté ſur ceux qui te connoiſſent, & ta juſtice ſur ceux qui ſont droits de cœur.

12. Que le pied de l'orgueilleux ne s'avance point ſur moi, & que la main des méchans ne m'ébranle point.

13. Là ſont tombez les ouvriers d'iniquité, ils ont été pouſſez à bas, & n'ont pû ſe relever.

PSEAUME XXXVII.

1. Pſeaume de David.

Aleph. NE te dépite point à cauſe des gens malins, ne ſois point jaloux de ceux qui s'adonnent à la perverſité.

2. Car ils ſeront ſoudainement retranchez comme le foin, & ſe faneront comme l'herbe verte.

3. *Beth.* Aſſûre-toi en l'Eternel, & fai ce qui eſt bon: habite la terre, & te repai de vérité;

4. Et prens ton plaiſir en l'Eternel, & il t'accordera les demandes de ton cœur.

5. *Guimel.* Remets ta voye ſur l'Eternel, & t'aſſûre en lui; & il l'adreſſera;

6. *Et il mettra en avant ta juſtice comme la clarté, & ton droit comme le midi. * *Eſa.* 58: 8.

7. *Daleth.* Tiens-toi coi, t'arrêtant à l'Eternel, & l'attens: ne te dépite point à cauſe de celui qui fait bien ſes affaires, à cauſe, *dis-je*, de l'homme qui vient à bout de ſes entrepriſes.

8. *He.* Garde-toi de te courroucer, & laiſſe la colere; ne te dépite point, au moins pour mal faire:

9. Car les méchans ſeront retranchez: mais ceux qui s'attendent à l'Eternel, hériteront la terre.

10. *Vau.* Encore donc un peu de temps, & le méchant ne ſera plus: & * tu prendras garde à ſon lieu, & il n'y ſera plus. * *Job* 7: 10.

11. Mais les débonnaires hériteront la terre, & jouïront à leur aiſe d'une grande proſpérité.

12. *Zain.* Le méchant machine contre le juſte, & grince ſes dents contre lui.

13. Le Seigneur ſe rira de lui, car il a vû que ſon jour approche.

14. *Heth.* Les méchans ónt tiré leur épée, & ont bandé léur arc, pour abbatre l'affligé & le pauvre, & pour maſſacrer ceux qui marchent dans la droiture:

15. *Mais* leur épée entrera dans leur cœur, & leurs arcs ſeront rompus.

16. *Teth.* Mieux vaut au juſte le peu qu'il a, que l'abondance à beaucoup de méchans.

17. Car les bras des méchans ſeront caſſez, mais l'Eternel ſoûtient les juſtes.

18. *Jod.* L'Eternel connoît les jours de ceux qui ſont entiers, & leur héritage demeurera à toûjours:

19. Ils ne ſeront point confus au mauvais temps, mais ils ſeront raſſaſiez au temps de la famine.

20. *Caph.* Mais les méchans périront, & les ennemis de l'Eternel s'évanouïront comme la graiſſe des agneaux, ils s'en iront en fumée.

21. *Lamed.* Le méchant emprunte, & ne rend point: mais le juſte a compaſſion, & donne.

22. Car les bénis *de l'Eternel* hériteront la terre: mais ceux qu'il a maudits, ſeront retranchez.

23. *Mem.* Les pas de l'homme *qu'il a béni* ſont adreſſez par l'Eternel, & il prend plaiſir à ſes voyes;

24. S'il tombe, il ne ſera pas *entierement* abbatu: car l'Eternel lui ſoûtient la main.

25. *Nun.* J'ai été jeune, & j'ai atteint la vieilleſſe, mais je n'ai point vû le juſte abandonné, ni ſa poſtérité mendiant ſon pain:

26. Il eſt émû de pitié tout le jour, & il prête; & ſa poſtérité eſt en bénédiction.

27. *Samech.* Retire-toi du mal, & fai le bien; & tu auras une demeure éternelle.

28. Car l'Eternel aime ce qui eſt droit, & il n'abandonne point ſes bien-

bien-aimez: c'eſt pourquoi ils ſont gardez à toûjours: mais la poſtérité des méchans eſt retranchée.

29. *Hajin.* Les juſtes hériteront la terre, & y habiteront à perpétuité.

30. *Pe.* La bouche du juſte proférera la ſageſſe, & ſa langue prononcera ce qui eſt droit.

31. La Loi de ſon Dieu eſt dans ſon cœur, aucun de ſes pas ne chancelera.

32. *Tſade.* Le méchant épie le juſte, & cherche à le faire mourir.

33. L'Eternel ne l'abandonnera point à ſes mains, & ne le laiſſera point condamner quand on le jugera.

34. *Koph.* Attens l'Eternel, & prens garde à ſa voye, & il t'exaltera, afin que tu hérites la terre, & tu verras comment les méchans ſeront retranchez.

35. *Res.* J'ai vû le méchant terrible, & verdoyant comme le laurier verd:

36. Mais il eſt paſſé, & voilà, il n'eſt plus: & je l'ai cherché, & il ne s'eſt point trouvé.

37. *Scin.* Prens garde à l'homme entier, & conſidere l'homme droit: car la fin d'un tel homme eſt la proſpérité.

38. Mais les tranſgreſſeurs ſeront tous enſemble détruits, & ce qui ſera reſté des méchans ſera retranché.

39. *Thau.* Mais la délivrance des juſtes *viendra* de l'Eternel, il ſera leur force au temps de la détreſſe.

40. Car l'Eternel leur aide, & les délivre: il les délivrera des méchans, & les ſauvera, parce qu'ils ſe ſeront retirez vers lui.

PSEAUME XXXVIII.

1. Pſeaume de David, pour réduire en mémoire.

2. L'Eternel, ne me reprens point en ta colere, & ne me châtie point en ta fureur.

3. Car tes fléches ſont entrées en moi, & ta main eſt tombée ſur moi.

4. Il n'y a rien d'entier en ma chair, à cauſe de ton indignation; ni de repos dans mes os, à cauſe de mon péché.

5. *Car mes iniquitez ont ſurmonté ma tête, & ſont appeſanties comme un peſant fardeau, au delà de mes forces. * *Pſ.* 40: 11.

6. Mes meurtriſſures ſont pourries & fluent, à cauſe de ma folie.

7. Je ſuis courbé & panché outre meſure: je marche tout noirci de deuil tout le jour.

8. Car mes aînes ſont remplies d'inflammation, & dans ma chair il n'*y a* rien d'entier.

9. Je ſuis affoibli & tout briſé, je *rugis du grand frémiſſement de mon cœur. * *Job* 3: 24.

10. Seigneur, tout mon deſir eſt devant toi, & mon gémiſſement ne t'eſt point caché.

11. Mon cœur eſt agité çà & là, ma force m'a abandonné, & la clarté auſſi de mes yeux: même ils ne ſont plus avec moi.

12. Ceux qui m'aiment, & même mes intimes amis, ſe tiennent loin de ma playe, & mes proches ſe tiennent loin de *moi*.

13. Et ceux qui cherchent ma vie, m'ont tendu des laqs, & ceux qui pourchaſſent mon mal, parlent de calamitez, & ſongent des tromperies tout le jour.

14. Mais moi je n'entends non plus qu'un ſourd, & je ſuis comme un muet qui n'ouvre point ſa bouche.

15. Je ſuis, dis-je, comme un homme qui n'entend point, & qui

n'a point de replique en ſa bouche.

16. Puis que je me ſuis attendu à toi, ô Eternel, tu me répondras, Seigneur mon Dieu.

17. Car j'ai dit; *Il faut prendre garde* qu'ils ne ſe rejoüiſſent de moi: quand mon pied gliſſe, ils s'élevent contre moi?

18. Quand je ſuis prêt à clocher, & que ma douleur eſt continuellement devant moi.

19. Quand je déclare mon iniquité, & que je ſuis en peine pour mon péché.

20. Cependant mes ennemis, qui ſont vivans, ſe renforcent, & ceux qui me haïſſent à fauſſes enſeignes, ſe multiplient;

21. Et ceux qui me rendent le mal pour le bien, me ſont contraires, parce que je recherche le bien.

22. Eternel, ne m'abandonne point: mon Dieu, ne t'éloigne point de moi.

23. Hâte-toi de venir à mon aide, Seigneur, qui és ma délivrance.

PSEAUME XXXIX.

1. Pſeaume de David, *donné* au maître chantre, *ſavoir* à Jéduthun.

2. J'ai dit; *Je prendrai garde à mes voyes, afin que je ne péche point par ma langue; je garderai ma bouche avec une muſeliere, tant que le méchant ſera devant moi. * Pſe. 37: 1.

3. J'ai été muet ſans dire mot, je me ſuis tû du bien; mais ma douleur s'eſt renforcée.

4. Mon cœur s'eſt échauffé au dedans de moi, & le feu s'eſt embraſé en ma méditation; j'ai parlé de ma langue, *diſant*,

5. Eternel, donne-moi à connoître ma fin, & quelle eſt la meſure de mes jours; fai que je ſache, de combien petite durée je ſuis.

6. Voilà, tu as réduit mes jours à la meſure de quatre doigts, & le temps de ma vie eſt devant toi comme un rien: certainement ce n'eſt que pure vanité de tout homme, quoi qu'il ſoit debout: Sélah.

7. Certainement l'homme ſe proméne parmi ce qui n'a que de l'apparence: certainement on ſe tempête pour néant: on amaſſe des biens, & on ne ſait point qui les recueillira.

8. Or maintenant qu'ai-je attendu, Seigneur? mon attente eſt à toi.

9. Délivre-moi de toutes mes tranſgreſſions, & ne permets point que je ſois en opprobre à l'inſenſé.

10. *Je me ſuis tû, & n'ai point ouvert ma bouche, parce que c'eſt toi qui l'as fait. *v.3.

11. Retire de moi la playe que tu m'as faite: je ſuis défailli par la guerre que tu me fais.

12. Auſſi-tôt que tu châties quelqu'un, en le redarguant pour ſon iniquité, tu conſumes ſon excellence comme la tigne: certainement tout homme eſt vanité: Sélah.

13. Eternel, écoute ma requête, & prête l'oreille à mon cri, & ne ſois point ſourd à mes larmes: car je ſuis voyageur & forain chez toi, comme ont été tout mes peres.

14. Retire-toi de moi, afin que je reprenne mes forces, avant que je m'en aille, & que je ne ſois plus.

PSEAUME XL.

1. Pſeaume de David, *donné* au maître chantre.

2. J'ai attendu patiemment l'Eternel, & il s'eſt incliné vers moi, & a ouï mon cri.

3. Et m'a fait remonter hors d'un puits *menant grand bruit, & d'un bourbier fangeux, & a mis mes pieds ſur un roc, & a aſſûré mes pas. * Pſ. 69: 15.

4. Et il a mis en ma bouche un nouveau Cantique, qui eſt la louange de nôtre Dieu. Pluſieurs verront cela, & ils craindront, & s'aſſûreront en l'Eternel.

5. O que bien-heureux eſt l'homme qui s'eſt propoſé l'Eternel pour ſon aſſûrance, & qui ne regarde point aux orgueilleux, ni à ceux qui ſe détournent vers le menſonge!

6. Eternel mon Dieu, tu as fait que tes merveilles & tes penſées envers nous ſont en grand nombre; il n'eſt pas poſſible de les arranger devant toi: les veux-je reciter & dire? elles ſont en ſi grand nombre, que je ne les ſaurois raconter.

7. Tu ne prens point plaiſir au ſacrifice ni au gâteau: *mais* tu m'as percé les oreilles: tu n'as point demandé d'holocauſte, ni d'oblation pour le péché.

8. Alors j'ai dit; Voici, je viens, il eſt écrit de moi au rôle du Livre;

9. Mon Dieu, j'ai pris plaiſir à faire ta volonté, & ta Loi eſt au dedans des mes entrailles.

10. J'ai prêché ta juſtice* dans la grande aſſemblée: voilà, je n'ai point retenu mes levres; tu le ſais, ô Eternel. * Pſe. 22; 26.

11. Je n'ai point caché ta juſtice, *qui eſt* au dedans de mon cœur: j'ai déclaré ta fidelité & ta délivrance: je n'ai point célé ta gratuïté ni ta vérité dans la grande aſſemblée.

12. *Et* toi, Eternel, ne m'épargne point tes compaſſions: que ta gratuïté & ta vérité me gardent continuellement.

13. Car des maux ſans nombre m'ont environné; mes iniquitez m'ont atteint, & je ne les ai pû voir: elles ſurpaſſent en nombre les cheveux de ma tête, & mon cœur m'a abandonné.

14. Eternel, veuilles me délivrer: Eternel, hâte-toi de venir à mon aide.

15. Que ceux-là ſoient tous honteux & rougiſſent enſemble, qui cherchent mon ame pour la perdre: & que ceux qui prennent plaiſir à mon mal, retournent en arriere, & ſoient confus.

16. *Que ceux qui diſent de moi, Aha, Aha, ſoient deſolez, en recompenſe de la honte qu'ils m'ont faite. * Eſa. 66: 5.

17. Que tous ceux qui te cherchent s'égayent & ſe réjoüiſſent en toi: & que ceux qui aiment ta délivrance, diſent continuellement; Magnifié ſoit l'Eternel.

18. Or je ſuis affligé & miſerable, *mais* le Seigneur a ſoin de moi: tu és mon aide & mon liberateur: mon Dieu ne tarde point.

PSEAUME XLI.

1. Pſeaume de David, *donné* au maître chantre.

2. O que bien-heureux eſt celui qui ſe porte ſagement envers le chétif! l'Eternel le délivrera au jour de la calamité.

3. L'Eternel le gardera & le préſervera en vie: il ſera même rendu heureux en la terre: ne le livre donc point au plaiſir de ſes ennemis.

4. L'Eternel le ſoûtiendra *quand il ſera* dans un lit de langueur: tu changeras toute ſa couche, *quand il ſera* malade.

5. J'ai dit, Eternel, aye pitié de moi, guéri mon ame: car j'ai péché contre toi.

6. Mes ennemis, *me ſouhaitant* du mal, diſent; Quand mourra-t-il? & quand périra ſon nom?

7. Et ſi quelqu'un d'eux vient me viſiter, il *parle en menſonge: ſon cœur s'amaſſe de quoi me fâcher.

cher. Bit il ſorti? il en parle dehors. * *Pſe.* 5: 10.

8. Tous ceux qui m'ont en haine murmurent ſourdement enſemble contre moi, & machinent du mal contre moi.

9. Quelque fait, *diſent-ils, tel que* les méchans garnemens *commettent*, le tient enſerré, & cet homme qui eſt couché, ne ſe relevera plus.

10. Même celui qui avoit paix avec moi, ſur lequel je m'aſſûrois, & qui mangeoit mon pain, a levé le talon contre moi.

11. Mais toi, ô Eternel, aye pitié de moi, & me releve: & je le leur rendrai.

12. En ceci je connois que tu prens plaiſir en moi, que mon ennemi ne fait point ſes triomphes de moi.

13. Pour moi, tu m'as maintenu dans mon entier, & tu m'as établi devant toi pour toûjours

14. Béni ſoit l'Eternel, le Dieu d'Iſraël, de ſiecle en ſiecle. Amen: Amen.

PSEAUME XLII.

1. Maskil des enfans de Coré, *donné* au maître chantre.

2. COmme le cerf brame aprés le courant des eaux, ainſi crie mon ame aprés toi, ô Dieu.

3. Mon ame a ſoif de Dieu, du *Dieu* Fort, & vivant: ô quand entrerai-je & me préſenterai-je devant la face de Dieu?

4. Mes larmes m'ont été au lieu de pain, jour & nuit, quand on me diſoit chaque jour: Où eſt ton Dieu?

5. Je rappellois ces choſes dans mon ſouvenir, en déchargeant mon cœur à part moi, *ſavoir* que je marchois en la troupe, & m'en allois tout doucement en leur compagnie, avec une voix de triomphe & de louange, juſques à la maiſon de Dieu, & qu'une grande multitude de gens ſautelloit.

6. Mon ame, pourquoi t'abbas-tu, & fremis-tu au dedans de moi? Attens-toi à Dieu: car je le célébrerai encore: ſon regard eſt la délivrance même.

7. Mon Dieu, mon ame eſt abbatue en moi-même, parce qu'il me ſouvient de toi depuis la region du Jourdain, & de celle des Hermoniens, & de la montagne de Mitshar.

8. Un abîme appelle un autre abîme au ſon de tes canaux: toutes tes vagues & tes flots ont paſſé ſur moi.

9. L'Eternel mandera de jour ſa gratuïté, & ſon Cantique ſera de nuit avec moi, & je ferai requête au *Dieu* Fort, qui eſt ma vie.

10. Je dirai au *Dieu* Fort qui eſt mon rocher; Pourquoi m'as-tu oublié? pourquoi marcherai-je tout noirci en deuil, à cauſe de l'oppreſſion de l'ennemi?

11. Mes adverſaires m'ont fait outrage; ç'a été une épée dans mes os, quand ils m'ont dit chaque jour, Où eſt ton Dieu?

12. Mon ame, pourquoi t'abbas-tu, & pourquoi frémis-tu au dedans de moi? Attens-toi à Dieu: car je le célébrerai encore; il eſt la délivrance de mon regard, & mon Dieu.

PSEAUME XLIII.

FAi-moi juſtice, ô Dieu, & déba mon droit contre la nation cruelle: délivre-moi de l'homme trompeur & pervers.

2. Puis que tu és le Dieu de ma force, pourquoi m'as-tu rejetté? pourquoi marcherai-je tout noirci en deuil, à cauſe de l'oppreſſion de l'ennemi?

3. Envoye ta lumiere & ta vérité, afin qu'elles me conduiſent & m'introduiſent en la montagne de ta Sainteté, & en tes tabernacles.

4. Alors je viendrai à l'Autel de Dieu, vers le *Dieu* Fort de l'allegreſſe de ma joye, & je te célébrerai ſur le violon, ô Dieu, mon Dieu.

5. Mon ame, pourquoi t'abbas-tu, & pourquoi fremis-tu au dedans de moi? Attens-toi à Dieu: car je le célébrerai encore:* il eſt la délivrance de mon regard, & mon Dieu. * *Pſe.* 42: 12.

PSEAUME XLIV.

1. Maskil des enfans de Coré, *donné* au maître chantre.

2. O Dieu nous avons ouï de nos oreilles, & nos peres nous ont raconté les exploits que tu as faits en leurs jours, aux jours d'autrefois.

3. Tu as de ta main chaſſé les nations, & tu as planté nos *peres*: tu as affligé les peuples, & tu as fait provigner nos peres.

4. Car ce n'eſt point par leur épée qu'ils ont conquis les païs, & ce n'a point été leur bras, qui les a délivrez; mais ta droite, & ton bras, & la lumiere de ta face: parce que tu leur portois affection.

5. O Dieu, c'eſt toi qui és mon Roi, ordonne les délivrances de Jacob.

6. Par toi nous choquerons nos adverſaires, par ton Nom nous foulerons ceux qui s'élevent contre nous.

7. Car je ne m'aſſûre point en mon arc, & ce ne ſera pas mon épée qui me délivrera;

8. Mais tu nous délivreras de nos adverſaires, & rendras confus ceux qui nous haïſſent.

9. Nous nous glorifierons en Dieu tout le jour, & nous célébrerons à toûjours ton Nom: Sélah.

10. Mais tu nous as rejettez, & rendus confus, & tu ne ſors plus avec nos armées.

11. Tu nous as fait retourner en arriere de devant l'adverſaire, & nos ennemis ſe ſont enrichis de ce qu'ils ont pillé ſur nous.

12. Tu nous as livrez comme des brebis deſtinées à être mangées, & tu nous as épars entre les nations.

13. Tu as vendu ton peuple pour néant, & n'as point fait hauſſer leur prix.

14. Tu nous as mis en opprobre à nos voiſins, en dériſion, & en raillerie à ceux qui habitent autour de nous

15. Tu nous as mis en dicton parmi les nations, & en hochement de tête parmi les peuples.

16. Ma confuſion eſt tout le jour devant moi, & la honte de ma face m'a tout couvert.

17. A cauſe des diſcours de celui qui *nous* fait des reproches, & qui nous injurie, & à cauſe de l'ennemi & du vindicatif.

18. Tout cela nous eſt arrivé, & cependant nous ne t'avons point oublié, & n'avons point fauſſé ton alliance.

19. Nôtre cœur n'a point reculé en arriere, ni nos pas ne ſe ſont point détournez de tes ſentiers,

20. Quoique tu nous ayes froiſſez parmi des dragons, & couverts de l'ombre de la mort.

21. Si nous euſſions oublié le Nom de nôtre Dieu, & que nous euſſions étendu nos mains vers un Dieu étranger,

22. Dieu ne s'en enquerroit-il point? vû que c'eſt lui qui connoît les ſecrets du cœur.

23. Mais nous ſommes tous les jours

jours mis à mort pour l'amour de toi, & nous ſommes regardez comme des brebis de la boucherie.

24. Leve-toi, pourquoi dors-tu Seigneur? Reveille-toi, ne nous rejette point à jamais.

25. Pourquoi caches-tu ta face, & pourquoi oublies-tu nôtre affliction, & nôtre oppreſſion?

26. Car nôtre ame eſt panchée juſques en la poudre, & nôtre ventre eſt attaché contre terre.

27. Leve-toi à nôtre aide, & nous délivre pour l'amour de ta gratuïté.

PSEAUME XLV.

1. Maskil des enfans de Coré, *qui eſt* un Cantique nuptial, *donné* au maître chantre, *pour le chanter* ſur Soſannim

2. MOn cœur bouillonne d'un bon propos, & j'ai dit; Mes ouvrages ſeront pour le Roi: ma langue ſera la plume d'un écrivain diligent.

3. Tu es plus beau qu'aucun des fils des hommes: la grace eſt répandue en tes lévres, parce que Dieu t'a béni éternellement.

4. O Trés-puiſſant, ceins ton épée ſur ta cuiſſe, ta majeſté & ta magnificence.

5. Et proſpere en ta magnificence; ſois monté ſur la parole de vérité, de débonnaireté, & de juſtice: & ta droite t'enſeignera des choſes terribles.

6. Tes fléches ſont aigues, les peuples tomberont ſous toi; *elles entreront* dans le cœur des ennemis du Roi.

7.* Ton trône, ô Dieu, eſt à toûjours & à perpétuïté: le ſceptre de ton regne eſt un ſceptre d'équité. * *Héb.* 1: 8.

8. Tu aimes la juſtice, & tu* haïs la méchanceté: c'eſt pourquoi, ô Dieu, ton Dieu t'a oinct d'une huile de joye par deſſus tes compagnons. * *Pſe.* 5: 5.

9. Ce n'eſt que myrrhe, aloë, & caſſe de tous tes vêtemens, *quand tu ſors* des palais d'yvoire, dont ils t'ont réjoui.

10. Des filles de Rois ſont entre tes dames d'honneur: ta femme eſt à ta droite, parée d'or d'Ophir.

11. Ecoute fille, & conſidere; incline ton oreille, & oublie ton peuple, & la maiſon de ton pére.

12. Et le Roi mettra ſon affection en ta beauté: puis qu'il eſt ton Seigneur, proſterne-toi devant lui.

13. Et la fille de Tyr, & les plus riches des peuples te ſupplieront avec des préſens.

14. La fille du Roi eſt toute pleine de gloire en dedans: ſon vêtement eſt ſemé d'enchaſſures d'or.

15. Elle ſera préſentée au Roi en vêtemens de broderie; & les filles qui viennent aprés elle, & qui ſont ſes compagnes, ſeront amenées vers toi.

16. Elles te ſeront préſentées avec réjouiſſance & allegreſſe, & elles entreront au palais du Roi.

17. Tes enfans ſeront au lieu de tes peres: tu les établiras pour Princes par toute la terre.

18. Je rendrai ton Nom mémorable dans tous les âges, & à cauſe de cela les peuples te célébreront à toûjours & à perpetuïté.

PSEAUME XLVI.

1 Cantique des enfans de Coré, *donné* au maître chantre, *pour le chanter* ſur Halamoth.

2. DIeu nous eſt retraite & force, & ſecours dans les détreſſes: fort aiſé à trouver.

3. C'eſt pourquoi nous ne craindrons point, quand on remueroit la terre, & que les montagnes ſe renverſeroient dans la mer;

4. Quand ſes eaux viendroient à bruire & à ſe troubler, & que les montagnes ſeroient ébranlées par l'élevation de ſes vagues: Sélah.

5. Les ruiſſeaux de la riviere réjouïront la ville de Dieu, qui eſt le ſaint lieu des demeures du Souverain.

6. Dieu eſt au milieu d'elle: elle ne ſera point ébranlée. Dieu lui donnera ſecours dés le point du jour.

7. Les nations ont mené bruit, les Royaumes ont été ébranlez: il a fait ouïr ſa voix, & la terre s'eſt écoulée.

8. L'Eternel des armées eſt avec nous: le Dieu de Jacob nous eſt une haute retraite: Sélah.

9. Venez, contemplez les faits de l'Eternel, & *voyez* quels dégats il a faits en la terre.

10. Il a fait ceſſer les guerres juſques au bout de la terre: il rompt les arcs, il briſe les halebardes, il brûle les chariots par feu.

11. Ceſſez, *a-t-il dit*, & connoiſſez que je ſuis Dieu: Je ſerai exalté parmi les nations, je ſerai exalté par toute la terre.

12. L'Eternel des armées eſt avec nous: le Dieu de Jacob nous eſt une haute retraite: Sélah.

PSEAUME XLVII.

1 Pſeaume des enfans de Coré, *donné* au maître chantre.

2. PEuples battez tous des mains, jettez des cris de réjouiſſance à Dieu avec une voix de triomphe.

3. Car l'Eternel qui eſt le Souverain eſt terrible, & il eſt grand Roi ſur toute la terre.

4. Il range les peuples ſous nous, & les nations ſous nos pieds.

5. Il nous a choiſi nôtre héritage, qui eſt la magnificence de Jacob, lequel il aime: Sélah.

6. Dieu eſt monté avec un cri de réjouïſſance; l'Eternel *eſt monté* avec un ſon de trompette.

7. Pſalmodiez à Dieu, pſalmodiez, pſalmodiez à nôtre Roi, pſalmodiez.

8. Car Dieu eſt le Roi de toute la terre: tout homme entendu, pſalmodiez.

9. Dieu regne ſur les nations; Dieu eſt aſſis ſur le trône de ſa ſainteté.

10. Les principaux des peuples ſe ſont aſſemblez *vers* le peuple du Dieu d'Abraham; car les boucliers de la terre ſont à Dieu: il eſt grandement exalté.

PSEAUME XLVIII.

1. Cantique de Pſeaume, des enfans de Coré.

2. L'Eternel* eſt grand, & fort louable en la ville de nôtre Dieu, en la montagne de ſa ſainteté. * *Pſe.* 145: 3.

3. Le plus beau de la contrée, la joye de toute la terre, c'eſt la montagne de Sion au fond de l'Aquilon: c'eſt* la ville du grand Roi. * *Matth.* 5: 35.

4. Dieu eſt connu en ſes palais pour une haute retraite.

5. Car voici, les Rois s'étoient donné aſſignation, ils avoient paſſé outre tous enſemble.

6. L'ont-ils vûe? ils en ont été auſſi-tôt étonnez: ils ont été tout troublez, ils s'en ſont fuis à l'étourdie.

7. Là le tremblement les a ſaiſis, & une douleur comme de celle qui enfante.

8. *Ils ont été chaſſez comme* par le vent d'Orient, *qui* briſe les navires de Tarſis.

9. Comme nous l'avions entendu, ainſi l'avons-nous vû dans la ville

ville de l'Eternel des armées, dans la ville de nôtre Dieu, laquelle Dieu maintiendra à toûjours : Sélah.

10. O Dieu, nous avons entendu ta gratuïté, au milieu de ton Temple.

11. O Dieu, tel qu'eſt ton Nom, telle *eſt* ta louange juſqu'aux bouts de la terre, ta droite eſt pleine de juſtice.

12. La montagne de Sion ſe réjoüira, & les filles de Juda auront de la joye, à cauſe de tes jugemens.

13. Environnez Sion, & l'entourez, & comptez ſes tours.

14. Prenez bien garde à ſon avant-mur, & conſidérez ſes palais : afin que vous le racontiez à la géneration à venir.

15. Car c'eſt le Dieu qui eſt nôtre Dieu à toûjours & à perpetuïté : il nous accompagnera juſques à la mort.

PSEAUME XLIX.

1. Pſeaume des enfans de Coré au maître chantre.

2. VOus tous peuples, entendez ceci : vous habitans du monde, prêtez l'oreilſe.

3. Que ceux du bas état, & ceux qui ſont d'une condition élevée écoutent ; pareillement le riche & le pauvre.

4. Ma bouche prononcera des diſcours pleins de ſageſſe, & ce que mon cœur a medité ſont des choſes pleines de ſens.

5. Je tendrai mon oreille à un propos ſéntentieux, j'expoſerai mes dits notables ſur le violon.

6. Pourquoi craindrai-je au mauvais temps, quand l'iniquité de mes talons m'environnera ?

7. Il y en a qui ſe fient en leurs biens, & qui ſe glorifient en l'abondance de leurs richeſſes.

8. Perſonne n'en pourra aucunement rachetter ſon frere, ni donner à Dieu ſa rançon.

9. Car le rachat de leur ame eſt trop cher, & il ne ſe fera jamais :

10. Pour faire qu'il vive encore à jamais, & qu'il ne voye point la foſſe.

11. Car on voit que les ſages meurent, & pareillement que le fol & l'abruti périſſent, & qu'ils laiſſent leurs biens à d'autres.

12. Leur intention eſt que leurs maiſons durent à toûjours, & que leurs habitations demeurent d'âge en âge : ils ont appellé les terres de leur nom ;

13. Et toutefois l'homme ne ſe maintient point dans ſes honneurs, *mais* * il eſt rendu ſemblable aux bêtes brutes qui périſſent *entierement*. *Eccl.* 3 : 19.

14. Ce chemin qu'ils tiennent leur tourne à folie, & *néanmoins* leurs ſucceſſeurs prennent plaiſir à leurs enſeignemens : Sélah.

15. *Ils ſeront mis au ſépulcre comme des brebis, la mort ſe repaîtra d'eux, & les hommes droits auront domination ſur eux au matin, & leur force ſera le ſépulcre pour les y faire conſumer, chacun d'eux étant tranſporté hors de ſon domicile. *Job* 24 : 19.

16. Mais Dieu rachettera mon ame de la puiſſance du ſépulcre, quand il me prendra à ſoi : Sélah.

17. Ne crains point quand tu verras quelqu'un enrichi, & quand la gloire de ſa maiſon ſera multipliée.

18. Car lors qu'il mourra, il n'emportera rien : ſa gloire ne deſcendra point aprés lui.

19. Quoi qu'il ait béni ſon ame en ſa vie, & quoi qu'on te loue, parce que tu te ſeras fait du bien :

20. Venant juſques à la race des peres de chacun d'eux, *ce ſera comme* s'ils n'avoient jamais vû la lumiere.

21. L'homme qui eſt en honneur, & n'a point d'intelligence, eſt ſemblable aux bêtes brutes qui périſſent *entierement*.

PSEAUME L.

1. Pſeaume d'Aſaph.

LE *Dieu* Fort, le Dieu, l'Eternel a parlé, & il a appellé toute la terre, depuis le ſoleil levant juſques au ſoleil couchant.

2. Dieu a fait luire ſa ſplendeur de Sion, qui eſt l'accompliſſement de la beauté.

3. Nôtre Dieu viendra, & ne ſe tiendra point coi : il y aura devant lui un feu dévorant, & tout autour de lui une groſſe tempête.

4. Il appellera les cieux d'enhaut, & la terre, pour juger ſon peuple, *en diſant* :

5. Aſſemblez-moi mes bien-aimez, qui ont traité alliance avec moi ſur le ſacrifice.

6. Les cieux auſſi annonceront ſa juſtice : parce que Dieu eſt le juge : Sélah.

7. Ecoute, ô mon peuple, & je parlerai : *entens*, Iſraël, & je te ſommerai : Je ſuis Dieu, ton Dieu, moi.

8. Je ne te reprendrai point pour tes ſacrifices, ni pour tes holocauſtes, qui ont été continuellement devant moi.

9. Je ne prendrai point de veau de ta maiſon, ni de boucs de tes parcs.

10. Car toute bête de forêt eſt à moi, & les bêtes auſſi qui paiſſent en mille montagnes.

11. Je connois tous les oiſeaux des montagnes ; & toute ſorte de bêtes des champs eſt à mon commandement.

12. Si j'avois faim, je ne t'en dirois rien : car la terre habitable eſt à moi, & tout ce qui eſt en elle.

13. Mangerois-je la chair des gros taureaux ? & boirois-je le ſang des boucs ?

14. Sacrifie louange à Dieu, & rens tes vœux au Souverain.

15. Et * invoque moi au jour de ta détreſſe, je t'en tirerai hors, & tu me glorifieras. * *Job* 22 : 27.

16. Mais Dieu a dit au méchant ; Qu'as-tu que faire de reciter mes ſtatuts, & de prendre mon alliance en ta bouche :

17. Vû que tu haïs la correction, & que tu as jetté mes paroles derriere toi ?

18. Si tu vois un larron, tu cours avec lui ; & ta portion eſt avec les adulteres.

19. Tu lâches ta bouche au mal, & par ta langue tu trames la fraude :

20. Tu t'aſſieds & parles contre ton frere, & tu mets du blâme ſur le fils de ta mere.

21. Tu as fait ces choſes-là, & je m'en ſuis tû : & tu as eſtimé que véritablement je fuſſe comme toi : *mais* je t'en reprendrai, & je déduirai *le tout* par ordre en ta préſence.

22. Entendez cela maintenant, vous qui oubliez Dieu ; de peur que je ne vous raviſſe, & qu'il n'y ait perſonne qui vous délivre.

23. Celui qui ſacrifie la louange me glorifiera : & à celui qui adreſſe ſon chemin, je montrerai la délivrance de Dieu.

PSEAUME LI.

1. Pſeaume de David, au maître chantre.

2. Touchant ce que Nathan le Prophete vint à lui, aprés qu'il fut entré vers Bathſebah.

3. O Dieu, aye pitié de moi ſelon ta gratuïté, ſelon la grandeur de tes compaſſions efface mes forfaits.

4. Lave-moi tant & plus de

mon iniquité, & me nettoye de mon péché.

5. Car je connois mes transgreſſions, & mon péché eſt continuellement devant moi.

6. J'ai péché contre toi, contre toi proprement, & j'ai fait ce qui eſt déplaiſant devant tes yeux: afin que tu ſois connu juſte quand tu parles, & trouvé pur, quand tu juges.

7. Voilà, *j'ai été formé dans l'iniquité, & ma mere m'a échauffé dans le péché. **Job.* 14:4.

8. Voilà, tu aimes la vérité au dedans, & tu m'as enſeigné la ſageſſe dans le ſecret *de mon cœur.*

9. Purge-moi du péché avec de l'hyſope, & je ſerai net: lave-moi, & je ſerai plus blanc que la neige.

10. Fai-moi entendre la joye & l'allegreſſe, & fai que les os que tu as briſez ſe réjouiſſent.

11. Détourne ta face de mes péchez, & efface toutes mes iniquitez.

12. O Dieu crée-moi un cœur net, & renouvelle au dedans de moi un eſprit bien remis.

13. Ne me rejette point de devant ta face, & ne m'ôte point l'Eſprit de ta Sainteté.

14. Rens-moi la joye de ton ſalut, & que l'Eſprit franc me ſoûtienne.

15. J'enſeignerai tes voyes aux transgreſſeurs, & les pécheurs ſe convertiront à toi.

16. O Dieu, Dieu de mon ſalut, délivre-moi de tant de ſang, & ma langue chantera hautement ta juſtice.

17. Seigneur, ouvre mes levres, & ma bouche annoncera ta louange.

18. Car tu ne prens point plaiſir aux ſacrifices, autrement j'en donnerois: l'holocauſte ne t'eſt point agréable.

19. Les ſacrifices de Dieu ſont *l'eſprit froiſſé: ô Dieu, tu ne mépriſes point le cœur froiſſé & briſé. **Pſe.* 34:19.

20. Fai du bien ſelon ta bienveillance à Sion, & édifie les murs de Jéruſalem.

21. Alors tu prendras plaiſir aux ſacrifices de juſtice, à l'holocauſte, & aux ſacrifices qui ſe conſument entierement par le feu: alors on offrira des veaux ſur ton autel.

PSEAUME LII.

1. Maskil de David, au maître chantre.

2. Sur ce que Doëg Iduméen vint à Saül, & lui rapporta, diſant; David eſt venu en la maiſon d'Abimélec.

3. POurquoi te vantes-tu du mal, vaillant homme? La gratuïté du *Dieu* Fort dure tous les jours.

4. Ta langue trame des méchancetez, elle eſt comme un raſoir affilé, qui trompe.

5. Tu aimes plus le mal que le bien, & le menſonge plus que de dire des choſes juſtes: Sélah.

6. Tu aimes tous les diſcours pernicieux, & de parler en tromperie.

7. Auſſi le *Dieu* Fort te détruira pour jamais: il t'enlevera & t'arrachera de *ta* tente, & il te déracinera de la terre des vivans: Sélah.

8. *Et les juſtes *le* verront, & craindront; & ils ſe riront d'un tel homme, *diſant*; **Pſe.* 40:4.

9. Voilà cet homme qui ne tenoit point Dieu pour ſa force, mais qui s'aſſûroit ſur ſes grandes richeſſes, & mettoit ſa force en ſa malice.

10. Mais moi, je ſerai dans la maiſon de Dieu comme un olivier verdoyant. Je m'aſſûre en la gratuïté de Dieu pour toûjours & à perpétuïté.

11. Je te célébrerai à jamais de ce que tu auras fait ces choſes: & je m'attendrai à ton Nom, parce qu'il eſt bon envers tes bien-aimez.

PSEAUME LIII.

1. Maskil de David, *donné* au maître chantre, *pour le chanter* ſur Mahalath.

2. L'Inſenſé* dit en ſon cœur; Il n'y a point de Dieu. Ils ſe ſont corrompus, & ont rendu abominable leur perverſité: il n'y a perſonne qui faſſe bien. **Rom.* 3:12.

3. Dieu a regardé des Cieux ſur les fils des hommes,* pour voir s'il y en a quelqu'un qui ſoit entendu, & qui cherche Dieu. **Rom.* 3:10.

4. Ils ſe ſont tous retirez en arriere, & ſe ſont enſemble rendus puants: il n'y a perſonne qui faſſe bien, non pas même un ſeul.

5. Les ouvriers d'iniquité n'ont-ils point de connoiſſance, mangeant mon peuple, *comme* s'ils mangeoient du pain? Ils n'invoquent point Dieu.

6. Ils ſeront extrémement effrayez là, où ils n'avoient point eu de peur: car Dieu a diſperſé les os de celui, qui ſe campe contre toi: tu les as rendus confus, parce que Dieu les a rendus contemptibles.

7. O qui donnera de Sion les délivrances d'Iſraël? Quand Dieu aura ramené ſon peuple captif, Jacob s'égayera, Iſraël ſe réjoüira.

PSEAUME LIV.

1. Maskil de David, *donné* au maître chantre, *pour le chanter* ſur Neguinoth.

2. Touchant ce que les Ziphiens vinrent à Saül, & lui dirent: David ne ſe tient-il pas caché parmi nous?

3. O Dieu, délivre-moi par ton Nom, & me fai droit par ta puiſſance.

4. O Dieu, écoute ma requête, & prête l'oreille aux paroles de ma bouche.

5. *Car des étrangers ſe ſont élevez contre moi, & des gens terribles, qui n'ont point Dieu devant leurs yeux, cherchent ma vie: Sélah. **Pſe.* 144:7.

6. Voilà, Dieu m'eſt en aide: le Seigneur *eſt* de ceux qui ſoûtiennent mon ame.

7. Il fera retourner le mal ſur ceux qui m'épient: détrui-les ſelon ta vérité.

8. Je te ferai ſacrifice de bon cœur: Eternel, je célébrerai ton Nom, parce qu'il eſt bon.

9. Car il m'a délivré de toute détreſſe: & mon œil a vû *ce qu'il vouloit voir* en mes ennemis.

PSEAUME LV.

1. Maskil de David, *donné* au maître chantre, *pour le chanter* ſur* Neguinoth. **Pſe.* 4:1.

2. O Dieu, prête l'oreille à ma requête, & ne te cache point arriere de ma ſupplication.

3. Ecoute-moi, & m'exauce, je me plains en menant bruit, & je me tempête.

4. A cauſe du bruit que fait l'ennemi, & à cauſe de l'oppreſſion du mechant; car ils font tomber ſur moi, tout outrage, & me haïſſent furieuſement.

5. Mon cœur eſt au dedans de moi comme en travail d'enfant, & des frayeurs mortelles ſont tombées ſur moi.

6. La crainte & le tremblement ſe ſont jettez ſur moi, & l'épouvantement m'a couvert.

7. Et j'ai dit; O qui me donneroit des aîles de pigeon? je m'envolerois,

volerois, & me poſerois en quelque endroit.

8. Voilà, je m'enfuirois bien loin, & je me tiendrois au deſert: Sélah.

9. Je me hâterois de me garantir de ce vent excité par la tempête.

10. Seigneur, englouti-les, diviſe leur langue: car j'ai vû la violence & les querelles en la ville.

11. Elles l'environnent jour & nuit ſur ſes murailles: *l'outrage & le tourment ſont au milieu d'elle. *Jér. 6:6.

12. Les calamitez ſont au milieu d'elle, & la tromperie & la fraude ne partent point de ſes places.

13. Car ce n'eſt pas mon ennemi qui m'a diffamé, autrement je l'euſſe ſouffert: *ce* n'eſt point celui qui m'a en haine qui s'eſt élevé contre moi, autrement je me fuſſe caché de lui.

14. Mais c'eſt toi, ô homme, qui étois eſtimé autant que moi, mon gouverneur, & mon familier:

15. Qui prenions plaiſir à communiquer *nos* ſecrets enſemble, & qui allions de compagnie en la maiſon de Dieu.

16. Que la mort, comme un exacteur, ſe jette ſur eux: qu'ils deſcendent tous vifs en la foſſe: car il n'y a que des maux parmi eux dans leur aſſemblée.

17. *Mais* moi je crierai à Dieu, & l'Eternel me délivrera.

18. Le ſoir, & le matin, & à midi je parlerai & menerai bruit, & il entendra ma voix.

19. Il délivrera mon ame en paix, de la guerre qu'on me fait: car j'ai à faire contre beaucoup de gens.

20. Le *Dieu* Fort l'entendra, & les accablera: car il préſide de toute ancienneté: Selah! parce qu'il n'y a point de changement en eux, & qu'ils ne craignent point Dieu.

21. *Chacun d'eux* a jetté ſes mains ſur ceux, qui vivoient paiſiblement avec lui, & a violé ſon accord.

22. *Les paroles de ſa bouche ſont plus douces que le beurre, mais la guerre eſt dans ſon cœur: ſes paroles ſont plus douces que l'huile, & néanmoins elles ſont autant d'entamûres. *Pſe.62:5.

23. Rejette ta charge ſur l'Eternel, & il te ſoulagera: il ne permettra jamais que le juſte tombe.

24. Mais toi, ô Dieu, tu les précipiteras au puits de la perdition: *les hommes ſanguinaires & trompeurs ne parviendront point à la moitié de leurs jours: mais moi je m'aſſûrerai en toi. *Pſe.37:35.

PSEAUME LVI.

1. Mictam de David, *donné* au maître chantre, *pour le chanter* ſur Jonathelem rehokim, *touchant ce que les Philiſtins le prirent dans Gath. *1.Sam.21:10.

2. O Dieu, aye pitié de moi, car l'homme *mortel* m'engloutit & m'opprime, me faiſant tout le jour la guerre.

3. Mes eſpions m'ont englouti tout le jour: car, ô Trés-haut, pluſieurs me font la guerre.

4. Le jour auquel je craindrai, je m'aſſûrerai en toi.

5. Je louerai en Dieu ſa parole, je m'aſſûre en Dieu, je ne craindrai rien; que me fera la chair?

6. Tout le jour ils tordent mes propos, & toutes leurs penſées ſont à mal contre moi.

7. Ils s'aſſemblent, ils ſe tiennent cachez, ils obſervent mes talons, attendant *comment ils ſurprendront* mon ame.

8. Leur moyen d'échapper c'eſt par

par outrage: ô Dieu, précipite les peuples en ta colere.

9. Tu as compté mes allées & venues: mets mes larmes dans tes vaiſſeaux: *ne ſont elles pas écrites dans ton regiſtre? *Apoc.7:17.

10. Le jour auquel je crierai à toi, mes ennemis retourneront en arriere: je ſai que Dieu eſt pour moi.

11. Je louerai en Dieu ſa parole, je louerai en l'Eternel ſa parole.

12. Je m'aſſûre en Dieu, je ne craindrai rien: que me fera l'homme?

13. O Dieu, tes vœux ſeront ſur moi: je te rendrai des actions de graces.

14. Puis que tu as délivré mon ame de la mort, ne *garderois-tu* pas mes pieds de broncher, afin que je marche devant Dieu en la lumiere des vivans?

PSEAUME LVII.

1. Mictam de David, *donné* au maître chantre, *pour le chanter* ſur Altasheth: touchant ce qu'il s'enfuït de devant Saül en la caverne.

2. Aye pitié de moi, ô Dieu, aye pitié de moi: car mon ame ſe retire vers toi, & je me retire ſous l'ombre de tes aîles, juſqu'à ce que les calamitez ſoient paſſées.

3. Je crierai au Dieu ſouverain, au *Dieu* Fort, *qui accomplit *ſon œuvre* pour moi. *Pſe.138:8.

4. Il envoyera des cieux, & me délivrera; il rendra honteux celui qui me veut dévorer: Sélah. Dieu envoyera ſa gratuïté & ſa vérité.

5. Mon ame eſt parmi des lions: je demeure parmi des boutefeux: parmi des hommes dont les dents ſont des halebardes & des fléches, & dont la langue eſt une épée aiguë.

6. O Dieu, éleve-toi ſur les cieux, & que ta gloire ſoit ſur toute la terre.

7. Ils avoient préparé le rets à mes pas: mon ame panchoit *déja*. Ils avoient creuſé une foſſe devant moi, mais ils ſont tombez au milieu d'elle: Sélah.

8. *Mon cœur eſt diſpoſé, ô Dieu, mon cœur eſt diſpoſé, je chanterai & pſalmodierai. *Pſe.108:1.

9. Réveille-toi ma gloire, réveille-toi muſette & violon, je me reveillerai à l'aube du jour.

10. Seigneur, *je te célébrerai parmi les peuples, je te pſalmodierai parmi les nations. *Pſe.108:4.

11. Car ta gratuïté eſt grande juſqu'aux cieux, & ta vérité juſqu'aux nues.

12. O Dieu, éleve-toi ſur les cieux, & que ta gloire ſoit ſur toute la terre.

PSEAUME LVIII.

1. Mictam de David, *donné* au maître chantre, *pour le chanter* ſur Altasheth.

2. EN vérité, vous gens de l'aſſemblée, prononcez-vous ce qui eſt juſte? Vous fils des hommes, jugez-vous avec droiture?

3. Au contraire, vous tramez des injuſtices dans vôtre cœur: vous balancez la violence de vos mains en la terre.

4. Les méchans ſe ſont écartez dés la matrice, ils ſe ſont égarez dés le ventre *de leur mere*, proférant le menſonge.

5. Ils ont un venin ſemblable au venin du ſerpent, & ils ſont comme l'aſpic ſourd, qui bouche ſon oreille;

6. Qui n'écoute point la voix des enchanteurs, *la voix* du charmeur fort expert en charmes.

7. O Dieu, briſe-leur les dents dans leur bouche: Eternel, romps

les dents macheneres des lionceaux.

8. Qu'ils s'écoulent comme de l'eau, & qu'ils ſe fondent: que *chacun d'eux* bande *ſon arc, mais* que ſes fléches ſoient comme ſi elles étoient rompues!

9. Qu'il s'en aille comme un limaçon qui ſe fond! qu'ils ne voyent point le ſoleil non plus que l'avorton d'une femme!

10. Avant que vos chaudieres ayent ſenti le feu des épines, l'ardeur de la colere, ſemblable à un tourbillon, enlevera *chacun d'eux* comme de la chair crue.

11. Le juſte ſe réjouïra quand il aura vû la vengeance: il lavera ſes pieds au ſang du méchant.

12. Et chacun dira; Quoi qu'il en ſoit, il y a du fruit pour le juſte: quoi qu'il en ſoit, il y a un Dieu qui juge en la terre. **Pſe.* 10:11.

PSEAUME LIX.

1. Mictam de David, *donné* au maître chantre, *pour le chanter* ſur Altasheth: touchant ce que Saül envoya *des gens* qui épierent ſa maiſon afin de le tuer.

2. MOn Dieu, délivre-moi de mes ennemis, garanti-moi de ceux qui s'élevent contre moi.

3. Délivre-moi des ouvriers d'iniquité, & me garde des hommes ſanguinaires.

4. Car voici, ils m'ont dreſſé des embûches, & des gens robuſtes ſe ſont aſſemblez contre moi, bien qu'il n'y ait point en moi de transgreſſion ni de péché, ô Eternel.

5. Ils courent çà & là, & ſe mettent en ordre, bien qu'il n'y ait point d'iniquité en moi: reveille-toi pour venir au devant de moi, & regarde.

6. Toi donc, ô Eternel, Dieu des armées, Dieu d'Iſraël, réveille-toi pour viſiter toutes les nations: ne fai point de grace à pas un de ceux qui outragent perfidement: Sélah.

7. Ils vont & viennent ſur le ſoir, & menent du bruit comme des chiens, & font le tour de la ville.

8. Voilà, ils *clabaudent de leur bouche; il y a des épées en leurs lévres: car, *diſent-ils*, qui eſt-ce qui nous entend? **Pſe.* 52:4,5.

9. Mais toi, ô Eternel, tu te riras d'eux, tu te moqueras de toutes les nations.

10. *A cauſe* de ta force, je regarde à toi: car Dieu eſt ma haute retraite.

11. Dieu qui me favoriſe me préviendra, Dieu me fera voir *ce que je deſire* en ceux, qui m'obſervent.

12. Ne les tue pas, de peur que mon peuple ne l'oublie: fai-les trotter par ta puiſſance, & les abba, Seigneur, qui és nôtre bouclier.

13. Le péché de leur bouche eſt la parole de leurs lévres; qu'ils ſoient donc pris par leur orgueil; car ils ne tiennent que des diſcours d'exécration & de menſonge.

14. Conſume-les avec fureur, conſume-*les* de ſorte qu'ils ne ſoient plus: & qu'on ſache que Dieu domine en Jacob, & juſqu'aux bouts de la terre: Sélah.

15. Qu'ils aillent donc & viennent ſur le ſoir, & qu'ils menent du bruit comme des chiens, & faſſent le tour de la ville.

16. Qu'ils trottent pour trouver à manger, & qu'ils paſſent la nuit ſans être raſſaſiez.

17. Mais moi je chanterai ta force, & *je louerai dés le matin à haute voix ta gratuïté, parce que tu m'as été une haute retraite, & mon refuge au jour que j'étois en détreſſe. **Pſ.* 5:4.

18. Ma force, je te pſalmodierai: car

car Dieu eſt ma haute retraite, & le Dieu qui me favoriſe.

PSEAUME LX.

1. Mictam de David, *propre* pour enſeigner, *& donné* au maître chantre, *pour le chanter* ſur Suſan-heduth:

2. *Touchant la guerre qu'il eut contre la Syrie de Méſopotamie, & contre la Syrie de Tſoba: & touchant ce que Joab retournant défit douze mille Iduméens dans la vallée du ſel. 2. *Sam.* 8:3.

3. O Dieu, tu nous as rejettez, tu nous as diſſipez, tu t'és courroucé; retourne-toi vers nous.

4. Tu as ébranlé la terre, & l'as fendue: guéri ſes bréches, car elle eſt affaiſſée.

5. Tu as fait voir à ton peuple des choſes dures, tu nous as abbrûvez de vin d'étourdiſſement.

6. *Mais depuis* tu as donné une banniere à ceux qui te craignent, afin de l'élever en haut pour l'amour de ta vérité: Sélah.

7. Afin que ceux que tu aimes ſoient délivrez. Sauve-moi par ta droite, & exauce-moi.

8. Dieu a parlé dans ſon Sanctuaire: je me réjouirai; je partagerai Sichem, & je meſurerai la vallée de Succoth.

9. Galaad ſera à moi, Manaſſé auſſi ſera à moi, & Ephraïm ſera la force de mon chef, Juda ſera mon légiſlateur.

10. Moab ſera le baſſin où je me laverai: je jetterai mon ſoulier à Edom; ô Paleſtine, triomphe de moi.

11. Qui ſera ce qui me conduira en la ville munie? Qui ſera ce qui me conduira juſques en Edom?

12. Ne ſera-ce pas toi, ô Dieu, qui nous avois rejettez, & qui ne ſortois plus, ô Dieu, avec nos armées?

13. Donne-nous du ſecours *pour ſortir* de détreſſe: *car la délivrance *qu'on attend* de l'homme eſt vanité. **Pſe.* 118:8,9.

14. Nous ferons des actions de valeur en Dieu, & il foulera nos ennemis.

PSEAUME LXI.

1. Pſeaume de David, *donné* au maître chantre, *pour le chanter* ſur *Néguinoth. **Pſe.* 4:1.

2. O Dieu écoute mon cri, ſois attentif à ma requête.

3. Je crierai à toi du bout de la terre, lors que mon cœur ſe pâme: condui-moi ſur cette roche, qui eſt trop haute pour moi.

4. Car tu m'as été pour retraite, & pour une forte tour au devant de l'ennemi.

5. Je ſéjournerai dans ton Tabernacle durant un long-temps: je me retirerai ſous la cachette de tes aîles: Sélah.

6. Car tu as, ô Dieu, exaucé mes vœux, *& tu m'as* donné l'héritage de ceux qui craignent ton Nom.

7. Tu ajoûteras des jours ſur les jours du Roi: & ſes années ſeront comme pluſieurs âges.

8. Il demeurera à toûjours en la préſence de Dieu: apprête la gratuïté & la vérité *qui* le gardent.

9. Ainſi je pſalmodierai ton Nom à perpétuïté, en rendant mes vœux chaque jour.

PSEAUME LXII.

1. Pſeaume de David, *donné* au maître chantre, d'entre les enfans de Jéduthun.

2. QUoi qu'il en ſoit, mon ame ſe repoſe en Dieu; c'eſt de lui que vient ma délivrance.

3. Quoi qu'il en ſoit, il eſt mon rocher, & ma délivrance, ma haute retraite: je ne ſerai pas entierement ébranlé.

4. Juſques à quand machinerez-vous des maux contre un homme? Vous ſerez tous mis à mort, & vous ſerez comme le mur qui panche, & *comme* la cloiſon qui a pris coup.

5. Ils ne font que conſulter pour le faire déchoir de ſon élevation: ils prennent plaiſir au menſonge; ils béniſſent de leur bouche, mais au dedans ils maudiſſent: Sélah.

6. Mais toi mon ame, tiens-toi coi, *regardant* à Dieu: car mon attente eſt en lui.

7. Quoi qu'il en ſoit, il eſt mon rocher, & ma délivrance, & ma haute retraite: je ne ſerai point ébranlé.

8. En Dieu eſt ma délivrance & ma gloire: en Dieu eſt le rocher de ma force & ma retraite.

9. Peuples, confiez-vous en lui en tout temps, déchargez vôtre cœur devant lui: Dieu eſt nôtre retraite: Sélah.

10. *Ceux du bas état ne ſont que vanité: les nobles ne ſont que menſonge: ſi on les mettoit tous enſemble en une balance, ils *ſe trouveroient* plus *légers* que la vanité *même*. *Pſe. 49: 3.

11. Ne mettez point vôtre confiance dans la tromperie, ni dans la rapine: ne devenez point vains, & quand les richeſſes abonderont, n'y mettez point vôtre cœur.

12. Dieu a une fois parlé, & j'ai ouï cela deux fois, *ſavoir*, que la force eſt à Dieu.

13. Et c'eſt à toi, Seigneur, qu'appartient la gratuité: *certainement tu rendras à chacun ſelon ſon œuvre. *Apoc. 22: 12.

PSEAUME LXIII.

1. Pſeaume de David, lors qu'il étoit dans le deſert de Juda.

2. O Dieu, tu és mon *Dieu* Fort, je te cherche au point du jour: mon ame a ſoif de toi, ma chair te ſouhaite en cette terre deſerte, altérée, & ſans eau.

3. Pour voir ta force & ta gloire, ainſi que je t'ai contemplé dans ton Sanctuaire.

4. Car ta gratuité eſt meilleure que la vie: mes levres te loueront.

5. Et ainſi je te bénirai durant ma vie, & j'éleverai mes mains en ton Nom.

6. Mon ame eſt raſſaſiée comme de moëlle & de graiſſe: & ma bouche te loue avec un chant de réjouïſſance.

7. Quand je me ſouviens de toi dans mon lit, je médite de toi durant les veilles de la nuit.

8. Parce que tu m'as été en aide, à cauſe de cela je me réjouïrai en l'ombre de tes ailes.

9. Mon ame s'eſt attachée à toi pour te ſuivre, & ta droite me maintient.

10. Mais ceux-ci qui demandent que mon ame tombe en ruïne, entreront au plus bas de la terre.

11. On les fera écouler un par un, à coups d'épée: ils ſeront la portion des renards.

12. Mais le Roi ſe réjouïra en Dieu; & quiconque jure par lui s'en glorifiera: car la bouche de ceux qui proférent le menſonge ſera fermée.

PSEAUME LXIV.

1. Pſeaume de David, *donné* au maître chantre.

2. O Dieu, écoute ma voix quand je m'écrie, garde ma vie de la frayeur de l'ennemi.

3. Tiens-moi caché au ſecret conſeil des malins, & à la mutinerie des ouvriers d'iniquité:

4. Qui ont aiguiſé leur langue comme une épée, & ont tiré pour leur flêche une parole amere.

5. Afin de tirer contre celui qui eſt

eſt entier juſques dans ſes cachettes; ils tirent promptement contre lui, & ils n'ont point de crainte.

6. Ils s'aſſûrent ſur de mauvaiſes affaires, & tiennent des diſcours pour cacher des laqs: & ils diſent; Qui les verra?

7. Ils cherchent curieuſement des méchancetez: ils ont ſondé tout ce qui ſe peut ſonder, même ce qui peut être au dedans de l'homme, & au cœur le plus profond.

8. Mais Dieu a ſubitement tiré ſon trait contr'eux, & leurs bleſſures s'en ſont enſuivies.

9. Et ils ont fait tomber ſur eux-mêmes leur propre langue: ils trotteront çà & là: chacun les verra.

10. Et tous les hommes craindront, & ils raconteront l'œuvre de Dieu, & conſidéreront ce qu'il aura fait.

11. *Le juſte ſe réjouïra en l'Eternel, & ſe retirera vers lui: & tous ceux qui ſont droits de cœur s'en glorifieront. *Pſe. 58: 11.

PSEAUME LXV.

1. Pſeaume de David, *qui eſt* un Cantique, *donné* au maître chantre.

2. O Dieu, la louange t'*attend* dans le ſilence en Sion, & le vœu te ſera rendu.

3. Tu y entens les requêtes, toute creature viendra juſqu'à toi.

4. Les iniquitez avoient gagné ſur moi, *mais* tu feras l'expiation de nos transgreſſions.

5. O que bien-heureux eſt celui que tu auras choiſi, & que tu auras fait approcher, afin qu'il habite dans tes parvis! Nous ſerons raſſaſiez des biens de ta maiſon, des biens du ſaint lieu de ton palais.

6. O Dieu de nôtre délivrance, tu nous répondras par des choſes terribles, *faites* avec juſtice, toi qui és l'aſſûrance de tous les bouts de la terre, & des plus éloignez de la mer.

7. Il tient fermes les montagnes par ſa force, & il eſt ceint de puiſſance.

8. *Il appaiſe le bruit de la mer, le bruit de ſes ondes, & l'émotion des peuples. *Pſe. 93: 3.

9. Et ceux qui habitent aux bouts de la terre ont peur de tes prodiges: tu rens gayes les iſſues du matin & du ſoir.

10. Tu viſites la terre, & aprés que tu l'as rendue alterée, tu l'enrichis amplement: le ruiſſeau de Dieu eſt plein d'eau: tu prépares leurs blez, aprés que tu l'as ainſi préparée.

11. Tu arroſes ſes ſillons, & tu applanis ſes rayons: tu l'amollis par la pluye menue, & tu bénis ſon germe.

12. Tu couronnes l'année de tes biens, & tes ornieres dégouttent la graiſſe.

13. Elles dégouttent ſur les loges du deſert, & les côteaux ſont ceints de joye.

14. Les campagnes ſont revêtues de troupeaux, & les vallées ſont couvertes de froment: elles en triomphent, & elles en chantent.

PSEAUME LXVI.

1. Cantique de Pſeaume, *donné* au maître chantre.

TOute la terre, jettez des cris de réjouïſſance à Dieu.

2. Pſalmodiez la gloire de ſon Nom, rendez ſa louange glorieuſe.

3. Dites à Dieu; O que tu és terrible en tes faits! * tes ennemis te mentiront pour la grandeur de ta force. *Pſe. 18: 45.

4. Toute la terre ſe proſterne-

ra devant toi, & te pſalmodiera: elle pſalmodiera ton Nom: Sélah.

5. Venez, & voyez les faits de Dieu: il eſt terrible en exploits ſur les fils des hommes.

6. *Il a tourné la mer en une terre ſéche; on a paſſé le fleuve à pied ſec; & là nous nous ſommes réjoüis en lui. *Exod. 14: 21.

7. Il domine par ſa puiſſance éternellement: ſes yeux prennent garde ſur les nations: les revêches ne ſe pourront point élever: Sélah.

8. Peuples, béniſſez nôtre Dieu, & faites retentir le ſon de ſa louange.

9. C'eſt lui qui a remis nôtre ame en vie, & qui n'a point permis que nos pieds bronchaſſent.

10. Car, ô Dieu, tu nous avois ſondez, tu nous avois affinez comme on affine l'argent.

11. Tu nous avois amenez aux filets, tu avois mis une étreinte en nos reins.

12. Tu avois fait monter les hommes ſur nôtre tête, & nous étions entrez dans le feu & dans l'eau: mais tu nous as fait ſortir en un lieu fertile.

13. J'entrerai dans ta maiſon avec des holocauſtes; & je te rendrai mes vœux,

14. Leſquels mes lévres ont proférez, & que ma bouche a prononcez, lors que j'étois en détreſſe.

15. Je t'offrirai des holocauſtes de bêtes moëlleuſes, avec la graiſſe des moutons, laquelle on fait fumer: je te ſacrifierai des taureaux & des boucs: Sélah.

16. Vous tous qui craignez Dieu, venez, écoutez, & je raconterai ce qu'il a fait à mon ame.

17. Je l'ai invoqué de ma bouche, & il a été exalté par ma langue.

18. Si j'euſſe penſé quelque outrage dans mon cœur, le Seigneur ne m'eût point écouté.

19. Mais certainement Dieu m'a écouté, & il a été attentif à la voix de ma ſupplication.

20. Béni ſoit Dieu qui n'a point rejetté ma ſupplication, & qui n'a point éloigné de moi ſa gratuïté.

PSEAUME LXVII.

1. Pſeaume de Cantique, *donné* au maître chantre, *pour le chanter* ſur Neguinoth.

2. Dieu aye pitié de nous, & nous béniſſe, & faſſe luire ſa face ſur nous: Sélah.

3. Afin que ta voye ſoit connue en la terre, & ta délivrance parmi toutes les nations.

4. Les peuples te célébreront, ô Dieu, tous les peuples te célébreront.

5. Les peuples ſe réjoüiront, & & chanteront de joye: parce que tu jugeras les peuples en équité, & que tu conduiras les nations ſur la terre: Sélah.

6. Les peuples te célébreront, ô Dieu, tous les peuples te célébreront.

7. La terre produira ſon fruit; Dieu, nôtre Dieu, nous bénira.

8. Dieu nous bénira: & tous les bouts de la terre le craindront.

PSEAUME LXVIII.

1. Pſeaume de Cantique, de David, *donné* au maître chantre.

2. QUe Dieu ſe leve, & ſes ennemis ſeront diſperſez, & ceux qui le haïſſent s'enfuïront de devant lui.

3. Tu les chaſſeras comme la fumée eſt chaſſée *par le vent*; comme la cire ſe fond devant le feu, *ainſi* les méchans périront devant Dieu.

4. Mais

4. Mais les juſtes ſe réjoüiront & s'égayeront devant Dieu, & treſſailliront de joye.

5. Chantez à Dieu, pſalmodiez ſon Nom, exaltez celui qui eſt monté ſur les cieux; ſon Nom eſt l'Eternel; & égayez-vous en ſa préſence.

6. Il eſt le pere des orphelins, & le juge des veuves: Dieu eſt dans la demeure de ſa Sainteté.

7. Dieu fait habiter en famille ceux qui étoient ſeuls: il délivre ceux qui étoient enchaînez, mais les revêches demeurent en une terre deſerte.

8. O Dieu, quand tu ſortis devant ton peuple, quand tu marchois par le deſert: Sélah.

9. La terre trembla, & les cieux dégoutterent pour la préſence de Dieu, ce mont de Sinaï *trembla* pour la préſence de Dieu, du Dieu d'Iſraël.

10. O Dieu, tu as fait tomber une pluye abondante ſur ton héritage: & quand il étoit las, tu l'as remis.

11. Ton troupeau s'y eſt tenu. Tu accommodes de tes biens celui qui eſt affligé, ô Dieu.

12. Le Seigneur a donné dequoi parler; les meſſagers de bonnes nouvelles ont été une grande armée.

13. Les Rois des armées s'en ſont fuïs, ils s'en ſont fuïs, & celle qui ſe tenoit à la maiſon, a partagé le butin.

14. Quand vous auriez couché entre les chenets arrangez, *vous ſerez comme* les aîles d'un pigeon couvert d'argent, & dont les aîles ſont *comme* la couleur jaune du fin or.

15. Quand le Tout-puiſſant diſſipa les Rois en cet *héritage*, il devint blanc, comme la neige qui eſt en Tſalmon.

16. La montagne de Dieu eſt un mont de Baſan; une montagne boſſuë, un mont de Baſan.

17. Pourquoi ſautelez-vous contr'elle, montagnes boſſuës? Dieu a deſiré cette montagne pour y habiter, & l'Eternel y demeurera à jamais.

18. La chevalerie de Dieu *ſe compte par* vingt mille, par des milliers redoublez; le Seigneur eſt au milieu d'eux: c'eſt un Sinaï en Sainteté.

19. Tu és monté en haut, tu as mené captifs les priſonniers, tu as pris des dons *pour les diſtribuer* entre les hommes, & même *entre* les rebelles, afin qu'ils habitent *dans le lieu* de l'Eternel Dieu.

20. Béni ſoit le Seigneur, qui tous les jours nous comble de ſes biens: le *Dieu* Fort eſt nôtre délivrance: Sélah.

21. Le *Dieu* Fort nous eſt un *Dieu* Fort pour nous délivrer, & les iſſuës de la mort ſont à l'Eternel le Seigneur.

22. Certainement Dieu tranſpercera le Chef de ſes ennemis, le ſommet de la perruque de celui qui marche dans ſes vices.

23. Le Seigneur a dit; Je ferai retourner *les miens* de Baſan, je les ferai retourner du fond de la mer.

24. Afin que ton pied & la langue de tes chiens s'enfonce dans le ſang des ennemis; *dans le ſang* de chacun d'eux.

25. O Dieu, ils ont vû tes démarches dans le lieu ſaint, les démarches de mon *Dieu* Fort, mon Roi.

26. Les chantres alloient devant, enſuite les joueurs d'inſtrumens, & au milieu les jeunes filles, jouant du tabourin.

27. Béniſſez Dieu dans les aſſemblées, *béniſſez* le Seigneur, vous qui êtes de la ſource d'Iſraël.

28. Là

28. Là Benjamin le petit a dominé ſur eux: les principaux de Juda ont été leur accablement de pierres: *là ont dominé* les principaux de Zabulon, & les principaux de Nephthali.

29. Ton Dieu a ordonné ta force. Donne force, ô Dieu, c'eſt toi qui nous as fait ceci.

30. Dans ton Temple, à Jéruſalem, les Rois t'ameneront des préſens.

31. Tance rudement les bêtes ſauvages des roſeaux, l'aſſemblée des forts taureaux, & les veaux des peuples, & ceux qui ſe montrent parez de lames d'argent: il a diſſipé les peuples qui ne demandent que la guerre.

32. De grands Seigneurs viendront d'Egypte: Cus ſe hâtera d'étendre ſes mains vers Dieu.

33. Royaumes de la terre, chantez à Dieu, pſalmodiez au Seigneur: Sélah.

34. **Pſalmodiez* à celui qui eſt monté dans les cieux des cieux qui ſont d'ancienneté: voilà, il fait retentir de ſa voix un ſon véhement. * *Hébr.* 7: 26.

35. Attribuez la force à Dieu: ſa magnificence eſt ſur Iſraël; & ſa force eſt dans les nuées.

36. O Dieu, tu és redouté à cauſe de tes Sanctuaires. Le *Dieu* Fort d'Iſraël eſt celui qui donne force & puiſſance à ſon peuple: Béni ſoit Dieu.

PSEAUMES LXIX.

1. Pſeaume de David, *donné* au maître chantre, *pour le chanter* ſur Soſannim.

2. DElivre-moi ô Dieu, car les eaux me ſont entrées juſques dans l'ame.

3. Je ſuis enfoncé dans un bourbier profond, dans lequel il n'y a point où prendre pied: je ſuis entré au plus profond des eaux, & le fil des eaux ſe débordant, m'emporte.

4. Je ſuis las de crier, mon goſier en eſt aſſéché: mes yeux ſont défaillis pendant que j'attens aprés mon Dieu.

5. *Ceux qui me haïſſent ſans cauſe, paſſent en nombre les cheveux de ma tête: ceux qui tâchent à me ruïner, & qui me ſont ennemis à tort, ſe ſont renforcez: j'ai alors rendu ce que je n'avois point ravi. * *Jean.* 15:25.

6. O Dieu, tu connois ma folie, & mes fautes ne te ſont point cachées.

7. O Seigneur Eternel des armées, que ceux qui s'attendent à toi ne ſoient point rendus honteux à cauſe de moi; & que ceux qui te cherchent, ne ſoient point confus à cauſe de moi, ô Dieu d'Iſraël.

8. Car pour l'amour de toi j'ai ſouffert l'opprobre, & la honte a couvert mon viſage.

9. Je ſuis devenu étranger à mes freres, & un homme de dehors aux enfans de ma mere.

10. Car le zéle de ta maiſon m'a rongé, & les blâmes de ceux qui te blâmoient ſont tombez ſur moi.

11. Et *j'ai pleuré en jeûnant à part moi: mais cela m'a été tourné à blâme. * *Pſe.*102: 5.

12. J'ai auſſi pris un ſac pour vêtemens, mais je leur ai été un ſujet de raillerie.

13. Ceux qui ſont aſſis à la porte diſcourent de moi, & je ſers de chanſon à ceux qui yvrognent.

14. Mais pour moi, * ma requête s'adreſſe à toi, ô Eternel. Il y a un temps de *ton* bon plaiſir, ô Dieu, ſelon la grandeur de ta gratuité. Répons-moi ſelon la vérité de ta délivrance. * *Eſa.* 49:8

15. Délivre-moi de la bourbe, & fai

fai que je n'y enfonce point, & que je ſois délivré de ceux qui me haïſſent, & des eaux profondes.

16. Que le fil des eaux ſe débordant ne m'emporte point, & que le gouffre ne m'engloutiſſe point, & que le puits ne ferme point ſa gueule ſur moi.

17. Eternel, exauce-moi, car ta gratuité eſt bonne: tourne ta face vers moi ſelon la grandeur de tes compaſſions.

18. Et ne cache point ta face arriere de ton ſerviteur, car je ſuis en détreſſe: hâte-toi, exauce-moi.

19. Approche-toi de mon ame, rachette-la: délivre-moi à cauſe de mes ennemis.

20. Tu connois toi-même mon opprobre, & ma honte, & mon ignominie: tous mes ennemis ſont devant toi.

21. L'opprobre m'a rompu le cœur, & je ſuis languiſſant: j'ai attendu que quelqu'un eût compaſſion de moi, mais il n'y en a point eu: & j'ai attendu des conſolateurs, mais je n'en ai point trouvé. * *Eſa.*63: 3.

22. Ils m'ont au contraire donné du fiel pour mon repas: & dans ma ſoif ils m'ont abbreuvé de vinaigre.

23. Que leur table leur ſoit en laqs devant eux; & *que ce qui tend* à proſpérité *leur ſoit* en piege.

24. Que leurs yeux ſoient tellement obſcurcis, qu'ils n'en puiſſent point voir: & fai continuellement chanceler leurs reins.

25. Répans ton indignation ſur eux, & que l'ardeur de ta colere les ſaiſiſſe.

26. Que leur palais ſoit deſolé, & qu'il n'y ait perſonne qui habite dans leurs tentes.

27. *Car ils perſécutent celui que tu avois frappé, & font leurs contes de la douleur de ceux que tu avois bleſſez. * *Pſe.*109: 16.

28. Mets iniquité ſur leur iniquité; & qu'ils n'entrent point en ta juſtice.

29. Qu'ils ſoient effacez du Livre de vie, & qu'ils ne ſoient point écrits avec les juſtes.

30. Mais pour moi, qui ſuis affligé, & dans la douleur, ta délivrance, ô Dieu, m'élevera en une haute retraite.

31. Je louerai le Nom de Dieu par des Cantiques, & le magnifierai par une louange ſolemnelle.

32. Et cela plaira plus à l'Eternel qu'un taureau, plus qu'un veau qui a des cornes, & l'ongle diviſé.

33. Les débonnaires le verront, & ils s'en réjouïront, & vôtre cœur vivra, *le cœur dis-je, de vous tous* qui cherchez Dieu.

34. Car l'Eternel exauce les miſerables, & ne mépriſe point ſes priſonniers.

35. Que les cieux & la terre le louent; que la mer & tout ce qui ſe remue en elle le louent auſſi.

36. Car Dieu délivrera Sion, & bâtira les villes de Juda: & on y habitera, & on la poſſédera.

37. Et la poſtérité de ſes ſerviteurs l'héritera, & ceux qui aiment ſon Nom demeureront en elle. * *Pſe.*22: 32.

PSEAUME LXX.

1. Pſeaume de David pour faire ſouvenir, *donné* au maître chantre.

2. *O Dieu, *hâte-toi* de me délivrer! hâte-toi de venir à mon aide. * *Pſe.* 40. 14.

3. Que ceux qui cherchent mon ame ſoient honteux & rougiſſent: & que ceux qui prennent plaiſir à mon mal ſoient repouſſez en arriere, & ſoient confus.

4. Que

4. Que ceux qui diſent, Aha, Aha, retournent en arriére pour la recompenſe de la honte qu'ils m'ont faite.

5. Que tous ceux qui te cherchent s'égayent & ſe réjouiſſent en toi: & que ceux qui aiment ta délivrance, diſent toûjours; Magnifié ſoit Dieu.

6. Or je ſuis affligé & miſerable: ô Dieu, hâte-toi de venir vers moi: tu és mon aide & mon libérateur: ô Eternel, ne tarde point.

PSEAUME LXXI.

ETternel, *je me ſuis retiré vers toi, fai que je ne ſois jamais confus. *Eſa. 49: 23.

2. Délivre-moi par ta juſtice, & me garanti: incline ton oreille vers moi, & me mets en ſûreté.

3. Sois-moi pour un rocher de retraite, afin que je m'y puiſſe toûjours retirer: tu as donné mandement de me mettre en ſûreté: car tu és mon rocher, & ma forteresſe.

4. Mon Dieu, délivre-moi de la main du méchant, de la main du pervers, & de l'oppreſſeur.

5. Car tu és mon attente, Seigneur Eternel, & ma confiance dés ma jeuneſſe.

6. J'ai été appuyé ſur toi dés le ventre *de ma mere*: c'eſt toi qui m'as tiré hors des entrailles de ma mere: tu és le ſujet continuel de mes louanges.

7. J'ai été à pluſieurs comme un monſtre: mais tu és ma forte retraite.

8. Que ma bouche ſoit remplie de ta louange, & de ta magnificence chaque jour.

9. Ne me rejette point au temps de ma vieilleſſe: ne m'abandonne point maintenant que ma force eſt defaillie.

10. Car mes ennemis ont parlé de moi, & ceux qui épient mon ame ont pris conſeil enſemble:

11. Diſant; Dieu l'a abandonné: pourſuivez-le, & le ſaiſiſſez: car il n'y a perſonne qui le délivre.

12. O Dieu, ne t'éloigne point de moi: mon Dieu hâte-toi de venir à mon aide.

13. Que ceux qui ſont ennemis de mon ame ſoient honteux & défaillent: & que ceux qui cherchent mon mal ſoient enveloppez d'opprobre & de honte.

14. Mais moi, j'attendrai toûjours, & j'ajoûterai à toute ta louange:

15. Ma bouche racontera chaque jour ta juſtice, & ta délivrance, bien que je n'en ſache point le nombre.

16. Je marcherai par la force du Seigneur Eternel: je raconterai ta ſeule juſtice.

17. O Dieu, tu m'as enſeigné dés ma jeuneſſe, & j'ai annoncé juſqu'à préſent tes merveilles:

18. *Je les ai annoncées* juſqu'à la vieilleſſe, même juſqu'à la vieilleſſe toute blanche: ô Dieu, ne m'abandonne point juſqu'à ce que j'aye annoncé ton bras à cette génération, & ta puiſſance à tous ceux qui viendront aprés.

19. Car ta juſtice, ô Dieu, eſt haut élevée, parce que tu as fait de grandes choſes. O Dieu qui eſt ſemblable à toi?

20. Qui m'ayant fait voir pluſieurs détreſſes & pluſieurs maux, m'as de nouveau rendu la vie, & m'as fait remonter hors des abîmes de la terre!

21. Tu accroîtras ma grandeur, & tu me conſoleras encore.

22. Auſſi, mon Dieu, je te célébrerai pour l'amour de ta vérité avec l'inſtrument de la muſette: ô Saint

ô Saint d'Iſraël, je te pſalmodierai avec le violon.

23. Les levres & mon ame, que tu auras rachettée, chanteront de joye, quand je te pſalmodierai,

24. Ma langue auſſi diſcourra chaque jour de ta juſtice, parce que ceux qui cherchent mon mal ſeront honteux, & rougiront.

PSEAUME LXXII.

1 Pour Salomon.

O Dieu, donne tes jugemens au Roi, & ta juſtice au fils du Roi.

2. Qu'il juge juſtement ton peuple, & équitablement ceux des tiens qui ſeront affligez.

3. Que les montagnes portent la paix pour le peuple, & que les côteaux *la portent*, en juſtice.

4. Qu'il faſſe droit aux affligez d'entre le peuple: qu'il délivre les enfans du miſerable, & qu'il froiſſe l'oppreſſeur.

5. Ils te craindront tant que le ſoleil & la lune dureront, dans tous les âges.

6. Il deſcendra comme la pluye ſur le regain, & comme la menue pluye ſur l'herbe fauchée de la terre.

7. En ſon temps le juſte fleurira, & il y aura abondance de paix, juſqu'à ce qu'il n'y ait plus de lune.

8. Même il dominera depuis une mer juſqu'à l'autre, & depuis le fleuve juſqu'aux bouts de la terre.

9. Les habitans des deſerts ſe courberont devant lui, & ſes ennemis lecheront la poudre.

10. Les Rois de Tarſis & des Iſles lui preſenteront des dons: les Rois de Sceba & de Seba lui apporteront des préſens.

11. Tous les Rois auſſi ſe proſterneront devant lui, toutes les nations le ſerviront.

12. Car il délivrera le miſerable criant *à lui*, & l'affligé, & celui qui n'a perſonne qui l'aide.

13. Il aura compaſſion du chetif & du miſerable, & il ſauvera les ames des miſerables.

14. Il garantira leur ame de la fraude & de la violence, & leur ſang ſera precieux devant ſes yeux.

15. Il vivra donc, & on lui donnera de l'or de Seba, & on fera des prieres pour lui continuellement: & on le bénira chaque jour.

16. Une poignée de froment étant ſemée dans la terre, au ſommet des montagnes, ſon fruit menera du bruit comme *les arbres* du Liban: & les hommes fleuriront par les villes, comme l'herbe de la terre.

17. Sa renommée durera à toûjours; ſa renommée ira de pere en fils tant que le ſoleil durera: & on ſe bénira en lui: toutes les nations le publieront bien-heureux.

18. Béni ſoit l'Eternel Dieu, le Dieu d'Iſraël, qui ſeul fait des choſes merveilleuſes.

19. Béni ſoit auſſi éternellement le Nom de ſa gloire, & que toute la terre ſoit remplie de ſa gloire. Amen, ouï Amen.

20. *Ici* finiſſent les prieres de David fils d'Iſaï.

PSEAUME LXXIII.

1. Pſeaume d'Aſaph.

QUoi qu'il en ſoit, Dieu eſt bon à Iſraël, *ſavoir* à ceux qui ſont nets de cœurs.

2. Or quant à moi, mes pieds m'ont preſque manqué, & il s'en eſt peu fallu que mes pas n'ayent gliſſé.

3. Car j'ai porté envie aux inſenſez, en voyant la proſpérité des méchans,

4. Parce qu'il n'y a point d'étreintes en leur mort, mais leur force eſt en ſon entier.

5. Ils

5. Ils ne ſont point en travail avec les *autres* hommes, & ils ne ſont point battus avec les *autres* hommes.

6. C'eſt pourquoi l'orgueil les environne comme un carquant, & un vêtement de violence les couvre.

7. Les yeux leur ſortent dehors à force de graiſſe: ils ſurpaſſent les deſſeins de *leur* cœur.

8. Ils ſont pernicieux, & parlent malicieuſement d'opprimer: ils parlent comme haut montez.

9. Ils mettent leur bouche aux cieux, & leur langue trotte par la terre.

10. C'eſt pourquoi ſon peuple en revient là, quand on lui fait ſuccer l'eau à plein *verre*.

11. Et ils diſent: Comment le *Dieu* Fort connoîtroit-il, & y auroit-il de la connoiſſance au Souverain?

12. Voilà, ceux-ci ſont méchans, & étant à leur aiſe en ce monde, ils acquierent de plus en plus des richeſſes.

13. Quoi qu'il en ſoit, c'eſt en vain que j'ai nettoyé mon cœur, & que j'ai lavé mes mains dans l'innocence.

14. Car j'ai été battu tous les jours, & mon châtiment revenoit tous les matins.

15. *Mais* quand j'ai dit; J'en parlerai ainſi, voilà, j'ai été infidéle à la génération de tes enfans.

16. Toutefois j'ai tâché à connoître cela: *mais* il m'a ſemblé fort fâcheux.

17. Juſques à ce que je ſois entré aux ſanctuaires du *Dieu* Fort, & que j'aye conſideré la fin de telles gens.

18. Quoi qu'il en ſoit, tu les as mis en des lieux gliſſans, tu les fais tomber dans des précipices.

19. Comment ont-ils ainſi été détruits en un moment? ſont-ils défaillis? ont-ils été conſumez d'épouvantemens?

20. Ils ſont comme un ſonge lors qu'on s'eſt réveillé. Seigneur tu mettras en mépris leur reſſemblance quand tu te réveilleras.

21. *Or* quand mon cœur s'aigriſſoit, & que je me tourmentois en mes reins;

22. J'étois alors abruti, & n'avois aucune connoiſſance: j'étois une groſſe bête à ton égard.

23. Je ſerai donc toûjours avec toi: tu m'as pris par la main droite.

24. Tu me conduiras par ton conſeil, & puis tu me recevras dans la gloire.

25. Quel autre ai-je au Ciel? Or je n'ai pris plaiſir ſur la terre en rien qu'en toi ſeul.

26. Ma chair & mon cœur étoient défaillis: mais Dieu eſt le rocher de mon cœur, & mon partage à toûjours.

27. Car voila, ceux qui s'éloignent de toi, périront: tu retrancheras tous ceux qui ſe détournent de toi.

28. Mais pour moi, approcher de Dieu eſt mon bien: j'ai aſſis ma retraite ſur le Seigneur Eternel, afin que je raconte tous tes ouvrages.

PSEAUME LXXIV.

1. Maskil d'Aſaph.

O Dieu, pourquoi nous as-tu rejettez pour jamais? & pourquoi fume ta narine contre le troupeau de ta pâture?

2. Souviens-toi de ton aſſemblée que tu as acquiſe d'ancienneté. Tu t'es approprié cette montagne de Sion, ſur laquelle tu as habité, *afin qu'elle fut* la portion de ton héritage.

3. Avance

3. Avance tes pas vers les maſures de perpétuelle durée: l'ennemi a tout gâté au lieu Saint.

4. Tes adverſaires ont rugi au milieu de tes Synagogues: ils ont mis leurs enſeignes pour enſeignes.

5. Là chacun ſe faiſoit voir ramenant en haut les haches à travers le bois entrelacé.

6. Et maintenant avec des coignées & des marteaux ils briſent enſemble ſes entailleûres.

7. Ils ont mis en feu tes ſanctuaires, & ont profané le Pavillon dédié à ton Nom, *l'abbatant* par terre.

8. Ils ont dit en leur cœur: Sacageons-les tous enſemble: ils ont brûlé toutes les Synagogues du *Dieu* Fort ſur la terre.

9. Nous ne voyons plus nos enſeignes; il n'y a plus de Prophetes: & il n'y a aucun avec nous qui ſache juſques à quand.

10. O Dieu, juſques à quand l'adverſaire te couvrira-t-il d'opprobres: L'ennemi mépriſera-t-il ton Nom à jamais?

11. Pourquoi retires-tu ta main, même ta droite? conſume-les en la tirant du milieu de ton ſein.

12. Or Dieu eſt mon Roi d'ancienneté, faiſant des délivrances du milieu de la terre.

13. Tu as fendu la mer par ta force, tu as caſſé les têtes des baleines ſur les eaux.

14. Tu as briſé les têtes de Léviathan, tu l'as donné en viande au peuple des habitans des deſerts.

15. Tu as ouvert la fontaine & le torrent, tu as deſſéché les groſſes rivieres.

16. A toi eſt le jour, à toi auſſi eſt la nuit: tu as établi la lumiere & le ſoleil.

17. Tu as poſé tous les limites de la terre: tu as formé l'Eté & l'Hyver.

18. Souviens-toi de ceci, que l'ennemi a blaſphémé l'Eternel, & qu'un peuple inſenſé a outragé ton Nom.

19. N'abandonne point à la troupe *de telles gens* l'ame de ta tourterelle, n'oublie point à jamais la troupe de tes affligez.

20. Regarde à ton alliance: car les lieux ténébreux de la terre ſont remplis de cabanes de violence.

21. *Ne permets pas* que celui qui eſt foulé, s'en retourne tout confus, & fai que l'affligé & le pauvre louent ton Nom.

22. O Dieu, leve-toi, défens ta cauſe, ſouviens-toi de l'opprobre qui t'eſt fait tous les jours par l'inſenſé.

23. N'oublie point le cri de tes adverſaires: le bruit de ceux qui s'élevent contre toi, monte continuellement.

PSEAUME LXXV.

1. Pſeaume d'Aſaph, Cantique *donné* au maître chantre, *pour le chanter* ſur Altasheth.

2. O Dieu, nous t'avons célébré: nous t'avons célébré: & ton Nom nous étoit prochain: on a raconté tes merveilles.

3. Quand j'aurai accepté l'aſſignation, je jugerai droitement.

4. Le païs s'écouloit avec tous ceux qui y habitent: mais j'ai affermi ſes piliers: Sélah.

5. J'ai dit aux fols: Ne faites point des fols: & aux méchans; N'élevez point la Corne.

6. N'élevez point vôtre Corne en haut, & ne parlez point avec un col endurci.

7. Car l'élevation ne vient point d'Orient, ni d'Occident, ni du deſert.

8. Car c'eſt Dieu qui gouverne ; il abbaiſſe l'un, & éleve l'autre.

9. Même il y a une coupe en la main de l'Eternel, & le vin rougit dedans : il eſt plein de mixtion, & *Dieu* en verſe : certainement tous les méchans de la terre en ſucceront & boiront les lies.

10. Mais moi, j'en ferai le récit à toûjours, je pſalmodierai au Dieu de Jacob.

11. Et je retrancherai toutes les Cornes des méchans : *mais* les Cornes du juſte ſeront élevées.

PSEAUME LXXVI.

1. Pſeaume d'Aſaph, Cantique *donné* au maître chantre *pour le chanter* ſur Neguinoth.

2. DIeu eſt connu en Judée, ſa renommée eſt grande en Iſraël :

3. Et ſon Tabernacle eſt en Salem, & ſon domicile en Sion.

4. Là il a rompu les arcs étincelans, le bouclier, l'épée, & la bataille : Sélah.

5. Tu és reſplendiſſant, & plus magnifique que les montagnes de ravage.

6. Les plus courageux ont été étourdis ; ils ont été dans un profond aſſoupiſſement, & aucun de ces hommes vaillans n'a trouvé ſes mains.

7. O Dieu de Jacob, les chariots & les chevaux ont été aſſoupis, quand tu les as tancez.

8. Tu és terrible, toi ; & qui eſt-ce qui pourra ſubſiſter devant toi, dés que ta colere *paroît* ?

9. Tu as fait entendre des cieux le jugement : la terre en a eu peur, & s'eſt tenue coi :

10. Quand tu te levas, ô Dieu, pour faire jugement, pour délivrer tous les débonnaires de la terre : Sélah.

11. Certainement la colere de l'homme retournera à ta louange : tu trouſſeras le reſte de *ces* coleres.

12. Vouez, & rendez vos vœux à l'Eternel vôtre Dieu, vous tous qui étes autour de lui, & qu'on apporte des dons au Redoutable.

13. Il vendange l'eſprit des Conducteurs : il eſt redoutable aux Rois de la terre.

PSEAUME LXXVII.

1. Pſeaume d'Aſaph, *donné* au maître chantre, d'entre les enfans de Jéduthun.

2. MA voix s'adreſſe à Dieu, & je crierai : ma voix s'adreſſe à Dieu, & il m'écoutera.

3. J'ai cherché le Seigneur au jour de ma détreſſe : ma playe couloit durant la nuit ; & ne ceſſoit point : mon ame refuſoit d'être conſolée.

4. Je me ſouvenois de Dieu, & me tourmentois : je menois bruit, & mon eſprit étoit tranſi : Sélah.

5. Tu avois empêché mes yeux de dormir, j'étois tout troublé, & ne pouvois parler.

6. Je penſois aux jours d'autrefois, & aux années des ſiecles paſſez.

7. Il me ſouvenoit de ma mélodie de nuit, je méditois en mon cœur, & mon eſprit cherchoit diligemment, *en diſant* ;

8. Le Seigneur m'a-t-il rejetté pour toûjours ? & ne continuera-t-il plus à m'avoir pour agréable ?

9. *Sa gratuïté eſt-elle défaillie pour jamais ? ſa parole a-t-elle pris fin pour tout âge ? *Eſa.63:15.

10. Le *Dieu* Fort a-t-il oublié d'avoir pitié ? a-t-il reſſerré par courroux ſes compaſſions ? Sélah.

11. Puis j'ai dit ; C'eſt bien ce qui m'affoiblit : *mais* la droite du Souverain change.

12. Je me ſuis ſouvenu des exploits de l'Eternel : je me ſuis, dis-je, ſouvenu de tes merveilles d'autrefois.

13. Et j'ai médité toutes tes œuvres, & j'ai diſcouru de tes exploits, *en diſant* ;

14. O Dieu, ta voye eſt dans *ton* Sanctuaire. Qui eſt *Dieu* Fort, & grand, comme Dieu ?

15. Tu és le *Dieu* Fort, qui fais des merveilles : tu as fait connoître ta force parmi les peuples.

16. Tu as délivré par ton bras ton peuple, les enfans de Jacob & de Joſeph : Sélah.

17. Les eaux t'ont vû, ô Dieu, les eaux t'ont vû, & ont tremblé, même les abîmes en ont été émus.

18. *Les nuées ont épandu des inondations d'eaux : les nuées ont fait retentir leur ſon : tes traits auſſi ont volé çà & là. *Pſe.18:15.

19. Le ſon de ton tonnerre étoit dans la rondeur de l'air, les éclairs ont éclairé la terre habitable, la terre en a été émûe & en a tremblé.

20. *Ta voye a été par la mer, & tes ſentiers dans les groſſes eaux : & néanmoins tes traces n'ont point été connues. *Exod.14:21.

21. Tu as mené ton peuple comme un troupeau, *ſous la conduite de Moyſe & d'Aaron. *Mich.6:4.

PSEAUME LXXVIII.

1. Maskil d'Aſaph.

MOn peuple écoute ma Loi, inclinez vos oreilles aux paroles de ma bouche.

2. J'ouvrirai ma bouche en ſimilitudes : je dégorgerai les choſes notables du temps d'autrefois,

3. Leſquelles nous avons ouïes & connues, & que nos peres nous ont racontées.

4. *Nous ne les célerons point à leurs enfans, & ils raconteront à la génération à venir les louanges

de l'Eternel, & ſa force, & ſes merveilles qu'il a faites. *Pſe.145:4.

5. *Car il a établi le témoignage en Jacob, & il a mis la Loi en Iſraël : & il donna charge à nos peres de les faire entendre à leurs enfans. *Deut.4:9.

6. Afin que la génération à venir, les enfans *dis-je*, qui naîtroient, les connût, & qu'ils ſe miſſent en devoir de les raconter à leurs enfans :

7. Et afin qu'ils miſſent leur confiance en Dieu, & qu'ils n'oubliaſſent point les exploits du *Dieu* Fort, & qu'ils gardaſſent ſes commandemens :

8. Et qu'ils ne fuſſent point, comme leurs peres, une génération revêche & rebelle, une génération qui n'a point rangé ſon cœur, & l'eſprit de laquelle n'a point été fidele au *Dieu* Fort.

9. Les enfans d'Ephraïm armez entre les archers, ont tourné le dos le jour de la bataille.

10. Ils n'ont point gardé l'alliance de Dieu, & ont refuſé de marcher ſelon ſa Loi.

11. *Et ils ont mis en oubli ſes exploits & ſes merveilles qu'il leur avoit fait voir. *Néh.9:17.

12. Il a fait des miracles en la préſence de leurs peres au païs d'Egypte, au territoire de Tſohan.

13. Il a fendu la mer, & les a fait paſſer au travers, & il a fait arrêter les eaux comme un monceau.

14. Et il les a conduits de jour par la nuée, & toute la nuit par une lumiere de feu.

15. Il a fendu les rochers au deſert, & leur a donné abondamment à boire, comme *s'il eût puiſé* des abîmes.

16. Il a fait, dis-je, ſortir des ruiſſeaux de la roche, & en a fait

découler des eaux comme des rivieres.

17. Toutefois ils continuerent à pécher contre lui, irritant le Souverain au deſert.

18. Et ils tenterent le *Dieu* Fort dans leurs cœurs, en demandant de la viande qui fût à leur appétit.

19. Et parlerent contre Dieu, diſant; Le *Dieu* Fort nous pourroit-il dreſſer une table en ce deſert? *Nomb. 11: 1, 4.

20. Voilà, *dirent-ils*, il a frappé le rocher, & les eaux en ſont découlées, & il en eſt ſorti des torrens abondamment, mais pourroit-il auſſi donner du pain? apprêteroit-il bien de la chair à ſon peuple?

21. C'eſt pourquoi l'Eternel les ayant ouïs, ſe mit en grande colere, & le feu s'embraſa contre Jacob, & ſa colere monta contre Iſraël.

22. Parce qu'ils n'avoient point cru en Dieu, & ne s'étoient point aſſûrez de ſa délivrance.

23. Bien qu'il eût donné commandement aux nuées d'enhaut, & qu'il eût ouvert les portes des cieux.

24. *Et qu'il eût fait pleuvoir la manne ſur eux, afin qu'ils en mangeaſſent, & qu'il leur eût donné le froment des cieux: *Exod. 16: 14.

25. Tellement que chacun mangeoit du pain des puiſſans: il leur envoya donc de la viande à ſuffiſance.

26. Il excita dans les cieux le vent d'Orient, & il amena par ſa force le vent de Midi.

27. Et il fit pleuvoir ſur eux de la chair comme la pouſſiere, & des oiſeaux volans, en une quantité pareille au ſable de la mer, *dru* comme le ſablon de la mer.

28. Et il la fit tomber au milieu de leur camp, & autour de leurs pavillons.

29. Et ils mangerent, & en furent pleinement raſſaſiez, car il avoit accompli leur ſouhait.

30. *Mais* ils n'en avoient pas encore perdu l'envie, & leur viande étoit encore dans leur bouche,

31. Quand la colere de Dieu monta contr'eux, & qu'il mit à mort les gras d'entr'eux, & abbâtit les gens d'élite d'Iſraël.

32. Non obſtant cela, ils pécherent encore, & n'ajoûterent point de foi à ſes merveilles.

33. C'eſt pourquoi il conſuma ſoudainement leurs jours, & leurs années promptement.

34. Quand il les mettoit à mort, alors ils le recherchoient, & ſe retournoient, & ils cherchoient le *Dieu* Fort dés le matin:

35. Et ils ſe ſouvenoient que Dieu étoit leur rocher, & que le *Dieu* Fort & Souverain étoit celui qui les délivroit.

36. Mais ils faiſoient beau ſemblant de leur bouche, & ils lui mentoient de leur langue;

37. Car leur cœur n'étoit point droit envers lui, & ils ne furent point fideles en ſon alliance.

38. Toutefois, comme il eſt pitoyable, il pardonna leur iniquité, tellement qu'il ne les détruiſit point, mais il révoqua ſouvent ſa colere, & n'émut point toute ſa fureur.

39. Et il ſe ſouvint qu'ils n'étoient que chair, qu'un vent qui paſſe, & ne revient point.

40. Combien de fois l'ont-ils irrité au deſert, & combien de fois l'ont-ils ennuyé dans ce lieu inhabitable?

41. Car coup ſur coup ils tentoient le *Dieu* Fort, & bornoient le Saint d'Iſraël.

42. Ils

42. Ils ne ſe ſont point ſouvenus de ſa main, ni du jour qu'il les avoit délivrez de la main de celui qui les affligeoit.

43. *Ils ne ſe ſont point ſouvenus* de celui qui avoit fait ſes ſignes en Egypte, & ſes miracles au territoire de Tſohan:

44. Et qui avoit tourné en ſang leurs rivieres & leurs ruiſſeaux, afin qu'ils n'en puſſent point boire.

45. Et qui avoit envoyé contre eux une mêlée de bêtes, qui les mangerent; & des grenouilles, qui les détruiſirent.

46. Et qui avoit donné leurs fruits aux vermiſſeaux, & leur travail aux ſauterelles.

47. Qui avoit détruit leur vignes par la grêle, & leur ſycomores par les orages.

48. Et qui avoit livré leur bétail à la grêle, & leurs troupeaux aux foudres étinceлantes.

49. Qui avoit envoyé ſur eux l'ardeur de ſa colere, grande colere, indignation & détreſſe, *qui ſont* un envoi de meſſagers de maux.

50. Qui avoit dreſſé le chemin à ſa colere, & n'avoit point retiré leur ame de la mort: & qui avoit livré leur bétail à la mortalité.

51. *Et qui avoit frappé tout premier-né en Egypte, les premices de la vigueur dans les tentes de Cam. *Pſe. 105: 23.

52. Qui avoit fait partir ſon peuple comme des brebis: & qui l'avoit mené par le deſert comme un troupeau.

53. Et qui les avoit conduits ſûrement, & ſans qu'ils euſſent aucune frayeur là où la mer couvrit leurs ennemis.

54. Et qui les avoit introduits en la contrée de ſa Sainteté, *ſavoir* en cette montagne que ſa droite a conquiſe:

55. Et qui avoit chaſſé de devant eux les nations qu'il leur a fait tomber en lot d'héritage, & avoit fait habiter les Tribus d'Iſraël dans les tentes de ces nations.

56. Mais ils ont tenté & irrité le Dieu Souverain, & n'ont point gardé ſes témoignages.

57. *Et ils ſe ſont retirez en arriere, & ſe ſont portez infidélement, ainſi que leurs péres: ils ſe ſont renverſez comme un arc qui trompe. *Eſa. 1: 4.

58. Et ils l'ont provoqué à la colere par leurs hauts lieux, & l'ont ému à la jalouſie par leurs images taillées.

59. Dieu l'a ouï, & s'eſt mis en grande colere, & a pris fort à dedain Iſraël.

60. Et il a abandonné le pavillon de Silo, le Tabernacle où il habitoit entre les hommes.

61. Et il a livré en captivité ſa force, & ſon ornement entre les mains de l'ennemi.

62. Et il a livré ſon peuple à l'épée, & s'eſt mis en grande colere contre ſon héritage.

63. Le feu a conſumé leurs gens d'élite, & leurs vierges n'ont point été louées.

64. Leurs Sacrificateurs ſont tombez par l'épée, & leurs veuves n'en ont point fait le deuil.

65. Puis le Seigneur s'eſt réveillé comme un homme qui ſe ſeroit endormi, & comme un puiſſant homme, qui s'écrie, ayant encore le vin dans la tête.

66. Et il a frappé ſes adverſaires par derriere, & les a mis en opprobre perpetuel.

67. Mais il a dédaigné le Tabernacle de Joſeph, & n'a point choiſi la Tribu d'Ephraïm.

68. Mais il a choiſi la Tribu de

Juda, le montagne de Sion, laquelle il aime: * *Pſ.* 132: 13, 14.

69. Et il a bâti ſon Sanctuaire comme *des bâtimens* haut élevez, & l'a établi comme la terre qu'il a fondée pour toûjours.

70. Et il a choiſi David ſon ſerviteur, & l'a pris des parcs des brebis.

71. *Il l'a pris, dis-je,* d'aprés les brebis qui allaitent, & l'a amené pour paître Jacob ſon peuple, & Iſraël ſon héritage.

72. Auſſi les a-t-il repus ſelon l'intégrité de ſon cœur, & les a conduits par la ſage direction de ſes mains.

PSEAUME LXXIX.

1. Pſeaume d'Aſaph.

O Dieu, les nations ſont entrées dans ton héritage: on a profané le Temple de ta Sainteté, on a mis Jéruſalem en monceaux de pierres.

2. On a donné les corps morts des tes ſerviteurs pour viande aux oiſeaux des cieux, & la chair de tes bien-aimez aux bêtes de la terre;

3. On a répandu leur ſang comme de l'eau à l'entour de Jéruſalem, & il n'y avoit perſonne, qui les enſévelit.

4. Nous avons été en opprobre à nos voiſins, en moquerie & en raillerie à ceux, qui habitent autour de nous.

5. Juſques à quand, ô Eternel? te courrouceras-tu à jamais? Ta jalouſie s'embraſera-t-elle comme un feu?

6. Repans ta fureur ſur les nations qui ne te connoiſſent point, & ſur les Royaumes qui n'invoquent point ton Nom.

7. Car on a devoré Jacob, & on a déſolé ſon plaiſant logis.

8. Ne rappelle point devant nous les iniquitez commiſes ci-devant: & que tes compaſſions nous préviennent: car nous ſommes devenus fort chétifs.

9. O Dieu de nôtre délivrance, aide-nous pour l'amour de la gloire de ton Nom, & nous délivre: & pardonne-nous nos péchez pour l'amour de ton Nom.

10. Pourquoi diroient les nations; *Où eſt leur Dieu? Que la vengeance du ſang de tes ſerviteurs, qui a été répandu, ſoit manifeſtée parmi les nations en nôtre préſence. * *Pſe.* 42: 4.

11. Que le gémiſſement des priſonniers vienne en ta preſence, *mais* reſerve, ſelon la grandeur de ta puiſſance, ceux qui ſont déja voüez à la mort.

12. Et rens à nos voiſins, dans leur ſein, ſept fois au double l'opprobre qu'ils t'ont fait, ô Eternel.

13. Mais nous, ton peuple, & le troupeau de ta pâture, te célébrerons à toûjours d'âge en âge, & raconterons ta louange.

PSEAUME LXXX.

1. Pſeaume d'Aſaph, *donné* au maître chantre, *pour le chanter* ſur * Soſannimheduth. * Pſe. 23: 1.

2. Toi qui pais Iſraël, prête l'oreille, toi qui menes Joſeph comme un troupeau, toi qui és aſſis entre les Cherubins, fai reluire ta ſplendeur.

3. Reveille ta puiſſance au devant d'Ephraim, de Benjamin, & de Manaſſé: & viens à nôtre délivrance.

4. O Dieu, ramene-nous, & fai reluire ta face: & nous ſerons délivrez.

5. O Eternel, Dieu des armées, juſques-à-quand fumeras-tu contre la requête de ton peuple?

6. Tu les as nourris de pain de larmes.

larmes, & tu les as abbruvez de pleurs à grande meſure.

7. Tu nous as mis pour débat entre nos voiſins & nos ennemis ſe moquent de nous entre eux.

8. O Dieu des armées ramene-nous, & fai reluire ta face; & nous ſerons delivrez.

9. Tu avois tranſporté * une vigne hors d'Egypte: tu avois chaſſé les nations, & tu l'avois plantée. **Eſa.* 5: 1.

10. Tu avois préparé une place devant elle, & tu l'avois fait prendre racine, & elle avoit rempli la terre.

11. Les montagnes étoient couvertes de ſon ombre, & ſes rameaux étoient *comme* de hauts cedres.

12. Elle avoit étendu ſes branches juſqu'à la mer, & ſes jettons juſqu'au fleuve.

13. Pourquoi as-tu rompu ſes cloiſons, de ſorte que tous les paſſans en ont cueilli les raiſins?

14. Les ſangliers de la forêt l'ont détruite, & toutes ſortes de bêtes ſauvages l'ont broutée.

15. O Dieu des armées retourne, je te prie: regarde des cieux, & voi, & viſite cette vigne.

16. Et le plant que ta droite avoit planté, & les provins que tu avois fait devenir forts pour toi.

17. Elle eſt brûlée par feu, elle eſt retranchée: ils periſſent dés que tu te montres pour les tancer.

18. Que ta main ſoit ſur l'homme de ta droite, ſur le fils de l'homme que tu t'és fortifié.

19. Et nous ne nous retirerons point arriere de toi. Rens-nous la vie, & nous invoquerons ton Nom.

20. O Eternel, Dieu des armées, ramene-nous, & fai reluire ta face: & nous ſerons delivrez.

PSEAUME LXXXI.

1. Pſeaume d'Aſaph, *donné* au maître chantre, *pour le chanter* ſur Guittith.

2. Chantez gayement à Dieu, qui eſt nôtre force; jettez des cris de réjoüiſſance en l'honneur de Dieu de Jacob.

3. Entonnez le Cantique, prenez le tambour, & le violon agréable, & la muſette.

4. Sonnez la trompette en la nouvelle lune, en la ſolemnité, pour le jour de nôtre fête.

5. Car c'eſt un ſtatut à Iſraël, une ordonnance du Dieu de Jacob.

6. Il établit cela pour témoignage en Joſeph, lors qu'il ſortit contre les païs d'Egypte, où j'ouïs un langage que je n'entendois pas.

7. J'ai retiré, *dit-il,* ſes épaules de deſſous la charge, & ſes mains ont été retirées arriere des pots.

8. Tu as crié étant en détreſſe, & je t'en ai retiré; Je t'ai répondu dans la cachette du tonnerre; je t'ai éprouvé auprés des eaux de Mériba: Sélah.

9. Ecoute, mon peuple, je te ſommerai: Iſraël: ô ſi tu m'écoutois!

10. Il n'y aura point au milieu de toi de Dieu étranger, & tu ne te proſterneras point dévant les dieux des étrangers.

11. Je ſuis l'Eternel ton Dieu, qui t'ai fait monter hors du païs d'Egypte: ouvre grandement ta bouche, & je l'emplirai.

12. Mais mon peuple n'a point écouté ma voix, & Iſraël ne m'a point eu à gré.

13. *C'eſt pourquoi je les ai abandonnez à la dureté de leur cœur, & ils ont marché ſelon leurs conſeils. **Eſa.* 63: 17.

14. O ſi mon peuple m'eût écouté!

couté! ſi Iſraël eût marché dans mes voyes!

15. J'euſſe en un inſtant abbatu leurs ennemis, & j'euſſe tourné ma main contre leurs adverſaires.

16. Ceux qui haïſſent l'Eternel lui auroient menti, & le temps *de mon peuple* eût été à toûjours.

17. Et *Dieu* l'eût répû de la moëlle du froment; & je t'euſſe, *dit-il*, raſſaſié, du miel de la roche.

PSEAUME LXXXII.

1. Pſeaume d'Aſaph.

DIeu aſſiſte dans l'aſſemblée des forts, il juge au milieu des juges.

2. *Juſques à quand jugerez-vous injuſtement, & aurez-vous égard à l'apparence de la perſonne des méchans? Sélah. *Pſe. 58: 2,3.

3. *Faites droit au chétif, & à l'orphelin: faites juſtice à l'affligé & au pauvre: *Deut. 10: 18.

4. Délivrez le chetif & le ſouffreteux, retirez-le de la main des méchans.

5. Ils ne connoiſſent ni n'entendent rien: ils marchent dans les ténebres, *tous les fondemens de la terre ſont ébranlez. *Pſ. 75: 4.

6. J'ai dit; Vous êtes des dieux, & vous êtes tous enfans du Souverain:

7. Toutefois vous mourrez comme les hommes, & vous qui êtes les principaux, tomberez comme un autre.

8. O Dieu, leve-toi, * juge la terre: car tu auras en héritage toutes les nations. *Héb. 1: 2.

PSEAUME LXXXIII.

1. Cantique & Pſeaume d'Aſaph.

2. O Dieu, ne te tiens point coi, ne te tai *point, & ne tiens point en repos, ô *Dieu* Fort. *Pſ. 35: 22.

3. Car voici, tes ennemis bruyent; & ceux qui te haïſſent ont levé la tête.

4. *Ils ont conſulté finement en ſecret contre ton peuple, & ils ont tenu conſeil contre ceux qui ſe ſont retirez vers toi pour ſe cacher. * Pſe. 2: 2.

5. Ils ont dit; Venez, & détruiſons-les, en ſorte qu'ils ne ſoient plus une nation, & qu'on ne faſſe plus mention du nom d'Iſraël.

6. Car ils ont conſulté enſemble d'un même courage; ils ont fait alliance contre toi.

7. Les tentes des Iduméens, des Iſmaëlites, des Moabites, & des Hagariens:

8. Les Guebalites, les Hammonites, les Hamalecites, & les Philiſtins, avec les habitans de Tyr.

9. Aſſur auſſi s'eſt joint avec eux: ils ont ſervi de bras aux enfans de Lot: Sélah.

10. Fai-leur comme tu fis à Madian, comme à Siſéra, & comme à Jabin, auprés du torrent de Kiſon:

11. Qui furent défaits à Hendor, & ſervirent de fumier à la terre.

12. Fai que les principaux d'entr'eux ſoient comme Horeb & comme Zéeb; & que tous leurs Princes ſoient comme Zébah & Tſalmunah.

13. Parce qu'ils ont dit: Conquerons-nous les lieux plaiſans de Dieu.

14. Mon Dieu, rens-les ſemblables à une boule, & au chaume chaſſé par le vent:

15. Comme le feu brûle une forêt, & comme la flamme embraſe les montagnes,

16. Pourſui-les ainſi par ta tempête, & épouvante-les par ton tourbillon.

17. Rempli leurs viſages d'ignominie, afin qu'on cherche ton Nom, ô Eternel:

18. Qu'ils ſoient honteux & épouvan-

pouvantez à jamais, qu'ils rougiſſent, & qu'ils périſſent:

19. Afin qu'on connoiſſe, que toi ſeul, qui as nom l'Eternel, és Souverain ſur toute la terre.

PSEAUME LXXXIV.

1. Pſeaume des enfans de Coré, *donné* au maître chantre, *pour le chanter* ſur Guittith.

2. ETernel des armées, combien ſont aimables tes Tabernacles!

3. *Mon ame deſire grandement, & même elle défaut aprés les parvis de l'Eternel: mon cœur & ma chair treſſaillent de joye aprés le *Dieu* Fort & vivant. *Pſe. 42: 1,2.

4. Le paſſereau même a bien trouvé ſa maiſon, & l'hirondelle ſon nid, où elle a mis ſes petits: Tes autels, ô Eternel des armées, mon Roi, & mon Dieu!

5. O que bien-heureux ſont ceux qui habitent en ta maiſon, & qui te louent inceſſamment! Sélah.

6. O que bien-heureux eſt l'homme dont la force eſt en toi, & ceux au cœur deſquels ſont les chemins battus!

7. Paſſant par la vallée de Baca, ils la reduiſent en fontaine: la pluye auſſi comble les marais.

8. Ils vont de bande en bande pour ſe préſenter devant Dieu en Sion.

9. Eternel Dieu des armées, écoute ma requête: Dieu de Jacob, prête l'oreille: Sélah.

10. O Dieu, nôtre bouclier, voi, & regarde la face de ton Oinct.

11. Car mieux vaut un jour en tes parvis, que mille *ailleurs*. J'aimerois mieux me tenir à la porte en la maiſon de mon Dieu, que de demeurer dans les tentes des méchans.

12. Car l'Eternel Dieu nous eſt un ſoleil & un bouclier: l'Eternel donne grace & gloire, & il n'épargne aucun bien à ceux qui marchent dans l'intégrité.

13. Eternel des armées, * ô que bien-heureux eſt l'homme qui ſe confie en toi: *Pſe. 2: 12.

PSEAUME LXXXV.

1. Pſeaume des enfans de Coré, *donné* au maître chantre.

2. ETernel, tu t'és appaiſé envers ta terre, tu as ramené & mis en repos les priſonniers de Jacob.

3. Tu as pardonné l'iniquité de ton peuple, & tu as couvert tous leurs péchez: Sélah.

4. Tu as retiré toute ta colere, tu és revenu de l'ardeur de ton indignation.

5. O Dieu de nôtre délivrance, rétabli-nous, & fai ceſſer la colere que tu as contre nous.

6. Seras-tu courroucé à toûjours contre nous? feras-tu durer ta colere d'âge en âge?

7. *Ne reviendras-tu pas a nous rendre la vie, afin que ton peuple ſe réjoüiſſe en toi? *Pſe. 71: 20.

8. Eternel, fai-nous voir ta gratuïté, & accorde-nous ta délivrance.

9. J'écouterai ce que dira le *Dieu* Fort, l'Eternel; car il parlera de paix à ſon peuple & à ſes bien-aimez, mais que *jamais* ils ne retournent à leur folie.

10. Certainement ſa délivrance eſt proche de ceux qui le craignent, afin que la gloire habite en nôtre païs.

11. La gratuité & la vérité ſe ſont rencontrées; la juſtice & la paix ſe ſont entrebaiſées.

12. La vérité germera de la terre, & la juſtice regardera des cieux.

13. L'Eternel auſſi donnera le

bien,* tellement que nôtre terre rendra ſon fruit. * *Pſe.* 67: 7.

14. La juſtice marchera devant lui, & il la mettra par tout où il paſſera.

CHAPITRE LXXXVI.

1. Requête de David.

ETernel, incline ton oreille, repons-moi: car je ſuis affligé & miſerable.

2. Garde mon ame, car je ſuis un de tes bien-aimez: ô toi mon Dieu, délivre ton ſerviteur, qui ſe confie en toi.

3. Seigneur, aye pitié de moi, car je crie à toi tout le jour.

4. Rejoüi l'ame de ton ſerviteur: car j'éleve mon ame à toi, Seigneur.

5. Parce que toi, ô Eternel, és bon & clement, & de grande gratuïté envers tous ceux qui t'invoquent.

6. Eternel, prête l'oreille à ma priere, & ſois attentif à la voix des mes ſupplications.

7. Je t'invoque au jour de ma détreſſe, car tu m'exauces.

8. Seigneur, il n'y a aucun entre les dieux qui ſoit ſemblable à toi, & il n'y a point de telles œuvres que les tiennes.

9. Seigneur, toutes les nations que tu as faites viendront, & ſe proſterneront devant toi, & glorifieront ton Nom:

10. Car tu és grand, & tu fais des choſes merveilleuſes: tu és Dieu, toi ſeul.

11. Eternel, enſeigne-moi tes voyes, & je marcherai en ta vérité, range entierement mon cœur à craindre ton Nom.

12. Seigneur mon Dieu, je te célébrerai de tout mon cœur, & je glorifierai ton Nom à toûjours.

13. Car ta gratuïté eſt grande envers moi, & tu as retiré mon ame d'un ſépulcre profond.

14. O Dieu, des gens orgueilleux ſe ſont élevez contre moi, & une bande de gens terribles, qui ne t'ont point eu devant leurs yeux, a cherché ma vie.

15. Mais toi, Seigneur, tu és le *Dieu* Fort, pitoyable, miſericordieux, tardif à colere, & abondant en gratuïté & en vérité.

16. Tourne-toi vers moi, & aye pitié de moi: donne ta force à ton ſerviteur, délivre le fils de ta ſervante.

17. Montre-moi quelque ſigne de ta faveur, & que ceux qui me haïſſent le voyent, & ſoient honteux, parce que tu m'auras aidé, ô Eternel, & m'auras conſolé.

PSEAUME LXXXVII.

1. Pſeaume de Cantique, des enfans de Coré.

SA* fondation eſt dans les ſaintes montagnes. * *Pſe.* 125: 2.

2. L'Eternel aime les portes de Sion, plus que tous les Tabernacles de Jacob.

3. Ce qui ſe dit de toi, Cité de Dieu, ſont des choſes glorieuſes: Sélah.

4. Je ferai mention de Rahab & de Babylone entre ceux qui me connoiſſent; voici la Paleſtine, & Tyr, & Cus: Celui-ci, *diſoit on*, eſt né là:

5. Mais de Sion il ſera dit; Celui-ci & celui-là y eſt né: & le Souverain lui-meme l'établira.

6. Quand l'Eternel enrégiſtrera les peuples, il dénombrera auſſi ceux-là, *& il dira*; Celui-ci eſt né là: Sélah.

7. Et les chantres, de même que les joueurs des flûtes, & toutes mes ſources ſeront en toi.

PSEAUME LXXXVIII.

1. Maskil d'Heman Ezrahite, *qui eſt* un Cantique de Pſeaume, *donné* au maître chantre d'entre les enfans de Coré, *pour le chanter* ſur Mahalath-lehannoth.

2. ETernel, Dieu de ma délivrance, je crie jour & nuit devant toi.

3. Que ma priere vienne en ta preſence: tens ton oreille à mon cri.

4. *Car mon ame a tout ſon ſaoul de maux, & ma vie eſt venue juſqu'au ſépulcre. * *Pſe.* 123: 3.

5. On m'a mis au rang de ceux qui deſcendent en la foſſe; je ſuis devenu comme un homme qui n'a plus de vigueur.

6. Sequeſtré parmi les morts, comme les bleſſez à mort couchez au ſépulcre, deſquels il ne te ſouvient plus, & qui ſont rétranchez par ta main.

7. Tu m'a mis en une foſſe des plus baſſes, dans des lieux ténébreux, dans des lieux profonds.

8. Ta fureur s'eſt jettée ſur moi, & tu m'as accablé de tous tes flots: Sélah.

9. Tu as éloigné de moi ceux de qui j'étois connu, tu m'as mis en une extrême abomination devant eux; je ſuis reclus tellement, que je ne puis ſortir.

10. Mon œil languit d'affliction: Eternel, je crie à toi tout le jour, j'étens mes mains vers toi.

11. Feras-tu un miracle envers les morts? ou les trépaſſez ſe releveront-ils pour te célébrer? Sélah.

12. Racontera-t-on ta gratuïté dans le ſépulcre: & ta fidélité dans le tombeau?

13. Connoîtra-t-on tes merveilles dans les ténébres; & ta juſtice au païs d'oubli?

14. Mais moi, ô Eternel, je crie à toi, & ma priere te previent dés le matin.

15. Eternel, pourquoi rejettes-tu mon ame, pourquoi caches-tu ta face de moi?

16. Je ſuis affligé & comme rendant l'eſprit dés ma jeuneſſe: j'ai ſouffert tes effrois, & je ne ſais où j'en ſuis.

17. Les ardeurs de ta *colere* ſont paſſées ſur moi, & tes étonnemens m'ont rétranché,

18. Ils m'ont tout le jour environné comme des eaux, ils m'ont entouré tous enſemble.

19. Tu as éloigné de moi l'ami, même l'intime ami, & ceux de qui je ſuis connu me ſont des ténébres.

PSEAUME LXXXIX.

1. Maskil d'Ethan Ezrahite.

2. JE chanterai les gratuïtez de l'Eternel à toûjours: je manifeſterai de ma bouche ta fidélité d'âge en âge.

3. Car j'ai dit; Ta gratuïté continue à toûjours, *comme* les cieux, tu as établi en eux ta fidélité, *quand tu as dit*;

4. J'ai traité alliance avec mon élu, j'ai fait ſerment à David mon ſerviteur, *en diſant*,

5. J'établirai ta race à toûjours, & j'affermirai ton trône d'âge en âge: Sélah.

6. Et les cieux célébrent tes merveilles, ô Eternel: ta fidélité auſſi eſt célébrée dans l'aſſemblée des Saints.

7. Car qui eſt-ce au deſſus des nues qui ſoit égal à l'Eternel? Qui eſt ſemblable à l'Eternel entre les fils des forts?

8. Le *Dieu* Fort eſt grandement terrible, dans le Conſeil ſecret des Saints, & plus redouté que tous ceux qui ſont à l'entour de lui.

9. O Eternel Dieu des armées, qui eſt ſemblable à toi, puiſſant Eternel? auſſi ta fidélité eſt à l'entour de toi.

10. *Tu as puiſſance ſur l'élevation des flots de la mer: quand ſes vagues

vagues s'élevent, tu les fais rabaiſſer. *Job. 9: 8.

11. Tu as abbatu Rahab comme un homme bleſſé à mort: tu as diſſipé tes ennemis par le bras de ta force.

12. A toi ſont les cieux, à toi auſſi eſt la terre: tu as fondé la terre habitable, & tout ce qui eſt en elle.

13. Tu as crée l'Aquilon & le Midi: Tabor & Hermon ſe réjouïſſent en ton Nom.

14. Tu as un bras puiſſant, ta main eſt forte, & ta droite eſt haut élevée.

15. La juſtice & l'équité ſont la baſe de ton trône: la gratuïté & la vérité marchent devant ta face.

16. O que bien-heureux eſt le peuple qui ſait ce que c'eſt que du cri de réjouïſſance! * Ils marcheront, ô Eternel, à la clarté, de ta face. *Eſa. 2: 5.

17. Ils s'égayeront tout le jour en ton Nom, & ſe glorifieront de ta juſtice.

18. Parce que tu és la gloire de leur force; & nôtre corne eſt haut élevée par ta faveur

19. Car nôtre bouclier eſt l'Eternel, & nôtre Roi eſt le Saint d'Iſraël.

20. Tu as autrefois parlé en viſion touchant ton bien-aimé, & tu as dit; J'ai mis dans le puiſſant de quoi aider; j'ai élevé l'élu d'entre le peuple.

21. J'ai trouvé David mon ſerviteur, je l'ai oinct de ma ſainte huile:

22. Ma main ſera ferme avec lui, & mon bras le renforcera.

23. L'ennemi ne le rançonnera point, & l'inique ne l'affligera point:

24. Mais je froiſſerai devant lui ſes adverſaires, & déferai ceux qui le haiſſent.

25. Ma fidélité & ma gratuïté ſeront avec lui, & ſa corne ſera élevée en mon Nom.

26. Et je mettrai ſa main ſur la mer, & ſa droite ſur les fleuves.

27. Il m'invoquera, *diſant*; Tu és mon pere, mon Dieu Fort & le Rocher de ma délivrance.

28. Auſſi je l'établirai aîné & ſouverain ſur les Rois de la terre.

29. Je lui garderai ma gratuïté à toûjours, & mon alliance lui ſera aſſurée.

30. Et je rendrai éternelle ſa poſtérité, & ferai que ſon trône ſera comme les jours des cieux

31. Mais ſi ſes enfans abandonnent ma Loi, & ne marchent point ſelon mes ordonnances:

32. S'ils violent mes ſtatuts, & qu'ils ne gardent point mes commandemens:

33. Je viſiterai de verge leur transgreſſion, & de playe leur iniquité.

34. Mais je ne retirerai point de lui ma gratuïté, & ne lui fauſſerai point ma foi.

35. Je ne violerai point mon alliance, & je ne changerai point ce qui eſt ſorti de mes lévres.

36. J'ai une fois juré par ma ſainteté: (ſi je mens jamais à David;)

37. Que ſa race ſera à toûjours, & que ſon trône ſera comme le ſoleil en ma préſence:

38. Qu'il ſera affermi à toûjours comme la lune: & il y en aura dans les cieux un témoin certain: Sélah.

39. Néanmoins tu l'as rejetté, & l'as dédaigné: tu t'és mis en grande colere contre ton oinct.

40. Tu as rejetté l'alliance faite avec ton ſerviteur; tu as ſouillé ſa couronne, *en la jettant* par terre.

41. Tu

41. Tu as rompu toutes ſes cloiſons: tu as mis en ruïne ſes forteresſes.

42. Tous ceux qui paſſoient par le chemin l'ont pillé: il a été mis en opprobre à ſes voiſins.

43. Tu as hauſſé la droite de ſes adverſaires, tu as réjoüi tous ſes ennemis.

44. Tu as auſſi rebouché la pointe de ſon épée, & ne l'as point redreſſé en la bataille.

45. Tu as fait ceſſer ſa ſplendeur, & tu as jetté par terre ſon trône.

46. Tu as abregé les jours de ſa jeuneſſe, & l'as couvert de honte: Sélah.

47. Juſques à quand, ô Eternel, te cacheras-tu à jamais? ta fureur s'embraſera-t-elle comme un feu?

48. Souviens-toi de combien petite durée je ſuis: pourquoi aurois-tu crée en vain tous les fils des hommes?

49. Qui eſt l'homme qui vivra, & ne verra point la mort, & qui garantira ſon ame de la main du ſépulcre? Sélah.

50. Seigneur, où ſont tes gratuïtez de par ci-devant, leſquelles tu as jurées à David ſur ta fidélité?

51. Seigneur, ſouviens-toi de l'opprobre de tes ſerviteurs, & *comment* je porte dans mon ſein *l'opprobre qui nous a été fait* par tous les grands peuples.

52. *L'opprobre* dont tes ennemis ont diffamé, ô Eternel, dont ils ont diffamé les traces de ton oinct.

53. Béni ſoit à toûjours l'Eternel: Amen, Ouï, Amen.

PSEAUME XC.

1. Requête de Moyſe homme de Dieu.

SEigneur, tu nous as été une retraite d'âge en âge.

2. Avant que les montagnes fuſſent nées, & que tu euſſes formé la terre, la terre, dis-je, habitable, même de ſiecle en ſiecle, tu és le *Dieu* Fort.

3. Tu réduis l'homme mortel juſques à le menuiſer, & tu dis; Fils des hommes, retournez.

4. Car mille ans ſont devant tes yeux comme le jour d'hier qui eſt paſſé, & *comme* une veille en la nuit.

5. Tu les emportes comme par une ravine d'eau: ils ſont *comme* un ſonge au matin! comme une herbe qui ſe change,

6. Laquelle fleurit au matin, & reverdit: le ſoir on la coupe, & elle ſe fane.

7. Car nous ſommes conſumez par ta colere, & nous ſommes troublez par ta fureur.

8. Tu as mis devant toi nos iniquitez, & devant la clarté de ta face nos fautes cachées.

9. Car tous nos jours s'en vont par ta grande colere, & nous conſumons nos années comme une penſée.

10. Les jours de nos années reviennent à ſoixante dix ans, & s'il y en a de vigoureux, à quatre-vingts ans: même le plus beau de ces jours n'eſt que facherie & tourment: & il s'en va bien-tôt, & nous nous envolons.

11. Qui eſt-ce qui connoît, ſelon ta crainte, la force de ton indignation & de ta grande colere?

12. Enſeigne-nous à tellement compter nos jours, que nous en puiſſions avoir un cœur de ſapience.

13. Eternel, retourne-toi: juſques à quand? & change de courage envers tes ſerviteurs.

14. Raſſaſie-nous chaque matin de ta gratuïté, afin que nous rejouïſſions, & que nous ſoyons joyeux

yeux tout le long de nos jours.

15. Réjouï-nous au prix des jours que tu nous as affligez, *& au pris* des années auſquelles nous avons ſenti des maux:

16. Que ton œuvre paroiſſe ſur tes ſerviteurs, & ta gloire ſur leurs enfans.

17. Et que la plaiſance de l'Eternel nôtre Dieu ſoit ſur nous, & diſpoſe nous l'œuvre de nos mains: diſpoſé, dis-je, l'œuvre de nos mains.

PSEAUME XCI.

CElui qui ſe tient dans la cachette du Souverain, ſe loge à l'ombre du Tout-puiſſant.

2. Je dirai à l'Eternel, tu és ma retraite, & ma forteresſe, tu és mon Dieu, en qui je m'aſſûre.

3.*Certes il te delivrera du laqs du chaſſeur, & de la mortalité malheureuſe. * *Pſe.* 124:7.

4. Il te couvrira de ſes plumes, & tu auras retraite ſous ſes aîles: ſa vérité *te ſervira de* rondelle & de bouclier.

5. Tu n'auras point peur de ce qui épouvante de nuit, ni de la fléche qui vole de jour:

6. Ni de la mortalité qui marche dans les ténebres, ni de la deſtruction qui fait le dégat en plein midi.

7. Il en tombera mille à ton côté, & dix mille à ta droite: mais la *deſtruction* n'approchera point de toi

8. Seulement tu contempleras de tes yeux, & tu verras la recompenſe des méchans.

9. Car tu és ma retraite, ô Eternel: tu as établi le Souverain pour ton domicile.

10. * Aucun mal ne te rencontrera, & aucune playe n'approchera de ta tente. * *Pſ.* 121: 6, 7, 8.

11. Car il donnera charge de toi à ſes Anges, afin qu'ils te gardent en toutes tes voyes:

12. Ils te porteront dans leurs mains, de peur que ton pied ne heurte contre la pierre.

13. Tu marcheras ſur le lion & ſur l'aſpic, & tu fouleras le lionceau & le dragon.

14. Puis qu'il m'aime avec affection, *dit le Seigneur*, je le delivrerai: je le mettrai en une haute retraite, parce qu'il connoît mon Nom.

15. Il m'invoquera, & je l'exaucerai; je ſerai avec lui dans la détreſſe, je l'en retirerai, & le glorifierai.

16. Je le raſſaſierai de longue vie, & je lui ferai voir ma délivrance.

PSEAUME XCII.

1. Pſeaume de Cantique pour le jour du Sabbat.

2. C'eſt une belle choſe que de célébrer l'Eternel, & de pſalmodier à ton Nom, ô Souverain:

3. Afin d'annoncer chaque matin ta gratuïté, & ta fidélité toutes les nuits:

4. Sur l'inſtrument à dix cordes, & ſur la muſette, & par un Cantique *prémédité* ſur le violon.

5. Car, ô Eternel, tu m'as réjoui par tes œuvres; je me réjouïrai des œuvres de tes mains.

6. O Eternel, que tes œuvres ſont magnifiques: tes penſées ſont merveilleuſement profondes.

7. L'homme abruti n'y connoît rien, & le fou n'entend point ceci,

8. *Savoir* que les méchans s'avancent comme l'herbe, & que tous les ouvriers d'iniquité fleuriſſent, pour être exterminez éternellement.

9. Mais toi, ô Eternel, tu és haut élevé à toûjours.

10. Car voici tes ennemis, ô Eternel, car voici tes ennemis périront,

ront, & tous les ouvriers d'iniquité ſeront diſſipez.

11. Mais tu éleveras ma corne comme celle d'une licorne, & mon onction ſera d'une huile toute fraîche.

12.*Et mon œil verra en ceux qui m'épient, & mes oreilles entendront touchant les malins, qui s'élevent contre moi, *ce que je deſire.* * *Pſe.* 54: 9.

13. Le juſte fleurira comme la palme, il croîtra comme le cedre au Liban.

14. Etant plantez dans la maiſon de l'Eternel, ils fleuriront dans les parvis de nôtre Dieu.

15. Encore porteront-ils des fruits dans la vieilleſſe toute blanche; ils ſeront en bon point, & demeureront verds:

16. Afin d'annoncer que l'Eternel *eſt* droit: c'eſt mon rocher, & il n'y a point d'injuſtice en lui.

PSEAUME XCIII.

L'Eternel regne, il eſt revêtu de magnificence, l'Eternel eſt revêtu de force, il s'en eſt ceint: auſſi la terre habitable eſt affermie, tellement qu'elle ne ſera point ébranlée.

2. Ton trône à été établi dés lors, tu és de toute éternité.

3. Les fleuves ont élevé, ô Eternel, les fleuves ont élevé leur bruit, les fleuves ont élevé leur flots:

4. L'Eternel, qui eſt là haut, eſt plus puiſſant que le bruit des groſſes eaux, & que les fortes vagues de la mer.

5. Tes témoignages ſont fort certains: Eternel, la ſainteté a reparé ta maiſon pour une longue durée.

PSEAUME XCIV.

O Eternel, qui és le *Dieu* Fort des vengeances, le *Dieu* Fort des vengeances, fai reluire ta ſplendeur.

2. Toi, Juge de la terre, éleve-toi: rens la recompenſe aux orgueilleux.

3. Juſques-à-quand les méchans ô Eternel, juſques-à-quand les méchans s'égayeront-ils?

4. *Juſques-à-quand* tous les ouvriers d'iniquité proféreront-ils & diront-ils des paroles rudes, & ſe vanteront-ils?

5. Eternel, ils froiſſent ton peuple, & affligent ton héritage.

6. Ils tuent la veuve & l'étranger, & ils mettent à mort les orphelins.

7. Et ils ont dit; L'Eternel ne le verra point: le Dieu de Jacob n'en entendra rien.

8. Vous les plus brutaux d'entre le peuple, prenez garde à ceci: & vous fous, quand ſerez vous entendus?

9. Celui qui a planté l'oreille, n'entendra-t-il point? celui qui a formé l'œil, ne verra-t-il point?

10. Celui qui reprime les nations, celui qui enſeigne la ſcience aux hommes, ne redarguera-t-il point?

11. L'Eternel connoît que les penſées des hommes ne ſont que vanité.

12. O que bien-heureux eſt l'homme que tu reprens, ô Eternel, & que tu inſtruis par ta Loi:

13. Afin que tu le mettes à couvert des jours d'adverſité, juſqu'à ce que la foſſe ſoit creuſée au méchant!

14. Car l'Eternel ne délaiſſera point ſon peuple, & n'abandonnera point ſon héritage.

15. C'eſt pourquoi le jugement retournera vers la juſtice, & tous ceux qui ſont droits de cœur le ſuivront.

16. Qui

16. Qui eſt-ce qui ſe levera pour moi contre les malins? Qui eſt-ce qui m'aſſiſtera contre les ouvriers d'iniquité?

17. Si l'Eternel ne m'eût été en aide, mon ame eût été bien-tôt logée dans le *lieu du* ſilence.

18. Si j'ai dit, Mon pied a gliſſé; ta gratuïté, ô Eternel, m'a ſoûtenu.

19. Quand j'avois beaucoup de penſées au dedans de moi, tes conſolations ont recréé mon ame.

20. Le ſiége de méchancetez, qui forge de la fâcherie contre le droit, ſera-t-il joint à toi?

21. Ils ſe bandent contre l'ame du juſte, & condamnent le ſang innocent.

22. Or l'Eternel m'a été pour une retraite, & mon Dieu, pour le rocher de mon refuge.

23. Et il fera retourner ſur eux leur outrage, & les détruira par leur propre malice: l'Eternel nôtre Dieu les détruira.

PSEAUME XCV.

VEnez, chantons à l'Eternel, jettons des cris de réjouïſſance au rocher de nôtre ſalut.

2. Avançons-nous devant ſa face en lui préſentant nos louanges; & jettons devant lui des cris de réjouïſſance, en chantant des pſeaumes.

3. Car l'Eternel eſt un *Dieu* Fort & grand, & il eſt un grand Roi par deſſus tous les dieux.

4. Les lieux les plus profonds de la terre ſont en ſa main, & les forces des montagnes ſont à lui.

5. C'eſt à lui qu'appartient la mer, car lui-même l'a faite, & ſes mains ont formé le ſec.

6. Venez, proſternons-nous, inclinons-nous, & mettons-nous à genoux devant l'Eternel qui nous a faits.

7. Car il eſt nôtre Dieu, & nous ſommes le peuple de ſa pâture, & les brebis de ſa conduite. Si vous entendez aujourd'hui ſa voix.

8. N'endurciſſez point vôtre cœur, comme en Mériba, & comme à la journée de Maſſa au deſert.

9. Là où vos péres m'ont tenté & éprouvé: & auſſi ont-ils vû mes œuvres.

10. J'ai été ennuyé de *cette* génération durant quarante ans, & j'ai dit; C'eſt un peuple dont le cœur s'égare; & ils n'ont point connu mes voyes:

11. C'eſt pourquoi j'ai juré en ma colere, s'ils entrent dans mon repos.

PSEAUME XCVI.

CHantez à l'Eternel un nouveau Cantique; *vous toute la terre chantez à l'Eternel. * *Eſa.* 42:10,11.

2. Chantez à l'Eternel, béniſſez ſon Nom, prêchez de jour en jour ſa délivrance.

3. Racontez ſa gloire parmi les nations, & ſes merveilles parmi tous les peuples.

4. Car l'Eternel *eſt* grand, & digne d'être loué: il *eſt* redoutable par deſſus tous les dieux:

5. Car tous les dieux des peuples *ne ſont que des* idoles: mais Eternel a fait les cieux.

6. La majeſté & la magnificence *marchent* devant lui: la force & l'excellence ſont dans ſon Sanctuaire.

7. Familles des peuples attribuez à l'Eternel, attribuez à l'Eternel la gloire & la force.

8. Attribuez à l'Eternel la gloire de ſon Nom: apportez l'oblation, & entrez dans ſes parvis.

9. Proſternez-vous devant l'Eternel avec une ſainte magnificence: vous tous les habitans de la terre

terre tremblez tout étonnez, à cauſe de la préſence de ſa face.

10. Dites parmi les nations; L'Eternel regne: même la terre habitable eſt affermie, & elle ne ſera point ébranlée: il jugera les peuples en équité.

11. Que les cieux ſe réjouïſſent, & que la terre s'égaye. Que la mer & ce qui eſt contenu en elle bruye.

12. Que les champs s'égayent, avec tout ce qui eſt en eux. Alors tous les arbres de la forêt chanteront de joye,

13. Au devant de l'Eternel, parce qu'il vient, parce qu'il vient pour juger la terre: il jugera en juſtice le monde habitable, & les peuples ſelon ſa fidélité.

PSEAUME XCVII.

L'Eternel regne,* que la terre s'en égaye, que pluſieurs Isles s'en réjouïſſent. *Pſ. 96: 11.

2. La nuée & l'obſcurité ſont autour de lui; la juſtice & le jugement ſont la baſe de ſon trône.

3. Le feu marche devant lui, & embraſe tout autour ſes adverſaires.

4. Ses éclairs éclairent le monde habitable, & la terre le voyant en tremble tout étonnée.

5. Les montagnes ſe fondent comme de la cire, à cauſe de la préſence de l'Eternel, à cauſe de la préſence du Seigneur de toute la terre.

6. Les cieux annoncent ſa juſtice, & tous les peuples voyent ſa gloire.

7. Que tous ceux qui ſervent les images, & qui ſe glorifient aux idoles, ſoient confus: vous dieux, proſternez-vous tous devant lui.

8. Sion l'a entendu, & s'en eſt réjouie: & les filles de Juda ſe ſont égayées pour l'amour de tes jugemens, ô Eternel.

9. Car tu és l'Eternel, haut élevé ſur toute la terre: tu és grandement haut monté par deſſus tous les dieux.

10. Vous qui aimez l'Eternel, haïſſez le mal: *car* il garde les ames de ſes bien-aimez, & les délivre de la main des méchans.

11. La lumiere eſt ſemée pour le juſte, & la joye pour ceux qui ſont droits de cœur.

12. Juſtes, réjouïſſez-vous en l'Eternel, & célébrez la memoire de ſa Sainteté.

PSEAUME XCVIII.

1. Pſeaume.

CHantez à l'Eternel un nouveau Cantique: car il a fait des choſes merveilleuſes: ſa droite & le bras de ſa Sainteté l'ont délivré.

2. L'Eternel a fait connoître ſa délivrance, il a révelé ſa juſtice devant les yeux des nations.

3. Il s'eſt ſouvenu de ſa gratuïté & de ſa fidélité envers la maiſon d'Iſraël: tous les bouts de la terre ont vû la délivrance de nôtre Dieu.

4. Vous tous habitans de la terre, jettez des cris de réjouïſſance à l'Eternel, faites retentir vos cris, & chantez de joye, & pſalmodiez.

5. Pſalmodiez à l'Eternel avec le violon, avec le violon, & avec une voix de muſique.

6. Jettez des cris de réjouïſſance avec les trompettes & le ſon du cor devant le Roi, l'Eternel.

7. *Que la mer bruye, avec tout ce qu'elle contient, & que la terre & ceux qui y habitent *faſſent éclater leurs cris.* * *Eſa.* 44: 23.

8. Que les fleuves frappent des mains, & que les montagnes chantent de joye,

9. Au devant de l'Eternel: car

il vient pour juger la terre : il jugera en juſtice le monde habitable & les peuples en équité.

PSEAUME XCIX.

1. L'Eternel regne, que les peuples tremblent : il eſt aſſis entre les Chérubins, que la terre ſoit ébranlée.

2. L'Eternel eſt grand en Sion, & il eſt élevé par deſſus tous les peuples.

3. Ils célébreront ton Nom, grand & terrible : il eſt ſaint :

4. Et la force du Roi, car il aime le jugement : tu as établi l'équité, tu as fait jugement & juſtice en Jacob.

5. Exaltez l'Eternel nôtre Dieu, & proſternez-vous devant ſon marche-pied : Il eſt ſaint.

6. Moyſe & Aaron ont été entre ſes Sacrificateurs : & Samuel entre ceux qui invoquoient ſon Nom : ils invoquoient l'Eternel, & il leur répondoit.

7. Il parloit à eux de la colomne de nuée : ils ont gardé ſes témoignages & l'ordonnance qu'il leur avoit donnée.

8. O Eternel nôtre Dieu, tu les as exaucez, tu leur as été un *Dieu* Fort, leur pardonnant, & faiſant vengeance de leurs actes.

9. Exaltez l'Eternel nôtre Dieu, & proſternez-vous en la montagne de ſa Sainteté : car l'Eternel nôtre Dieu eſt ſaint.

PSEAUME C.

1. Pſeaume d'Action de graces.

VOus tous habitans de la terre, jettez des cris de réjouïſſance à l'Eternel.

2. Servez l'Eternel avec allegreſſe, *venez devant lui avec un chant de joye. *Pſe.98:6.

3. Connoiſſez que l'Eternel eſt Dieu. C'eſt lui qui nous a faits, & ce n'eſt pas nous *qui nous ſommes faits : nous ſommes* ſon peuple, & le troupeau de ſa pâture.

4. Entrez dans ſes portes avec des actions de graces : & dans ſes parvis, avec des louanges : célébrez-le, béniſſez ſon Nom.

5. *Car l'Eternel eſt bon ; ſa gratuïté demeure à toûjours, & ſa fidélité d'âge en âge. *Pſe.118:1.

PSEAUME CI.

1. Pſeaume de David.

JE chanterai la gratuïté & la droiture : Eternel, je te pſalmodierai.

2. J'entendrai à la voye entiere, juſqu'à ce que tu viennes à moi : je cheminerai dans l'intégrité de mon cœur, au milieu de ma maiſon.

3. Je ne mettrai point devant mes yeux de choſe méchante : j'ai en haine les actions des débauchez ; *rien* ne s'en attachera à moi.

4. Le cœur pervers ſe retirera d'auprés de moi : je n'avouerai point le malin.

5. Je retrancherai celui qui médit en ſecret de ſon prochain ; je ne pourrai pas *ſouffrir* celui qui a les yeux élevez & le cœur enflé.

6. Je prendrai garde aux gens de bien du païs, afin qu'ils demeurent avec moi : celui qui marche dans la voye entiere, me ſervira.

7. Celui qui uſera de tromperie ne demeurera point dans ma maiſon : celui qui profere menſonge, ne ſera point affermi devant mes yeux.

8. Je retrancherai chaque matin tous les méchans du païs, afin d'exterminer de la Cité de l'Eternel tous les ouvriers d'iniquité.

PSEAUME CII.

1. Priere de l'affligé étant dans l'angoiſſe : & répandant ſa plainte devant l'Eternel.

2. Eter-

2. ETernel, écoute ma priere, & que mon cri vienne juſqu'à toi.

3. *Ne cache point ta face arriere de moi : au jour que je ſuis en détreſſe, incline ton oreille vers moi : au jour que je t'invoque, hâte-toi, répons-moi. *Pſe.22:12.

4. Car mes jours ſe ſont évanouïs comme la fumée, & mes os ſont deſſéchez comme un foyer.

5. *Mon cœur a été frappé, & eſt devenu ſec comme l'herbe, parce que j'ai oublié de manger mon pain. *Pſe.69:11.

6. *Mes os ſont attachez à ma chair, à cauſe de la voix de mon gémiſſement. **Job.* 19:20.

7. Je ſuis devenu ſemblable au cormorant du deſert : & je ſuis comme la chouette des lieux ſauvages.

8. Je veille, & je ſuis ſemblable au paſſereau, qui eſt ſeul ſur le toit.

9. Mes ennemis me diſent tous les jours des outrages, & ceux qui ſont furieux contre moi, jurent contre moi.

10. Parce que j'ai mangé la cendre comme le pain, & que j'ai mêlé mes boiſſons de pleurs.

11. A cauſe de ta colere & de ton indignation : parce qu'aprés m'avoir élevé bien haut, tu m'as jetté par terre.

12. Mes jours ſont comme l'ombre qui décline, & je deviens ſec comme l'herbe.

13. Mais toi, ô Eternel, tu demeures éternellement, & ta mémoire, d'âge en âge.

14. Tu te leveras, & tu auras compaſſion de Sion : car il eſt temps d'en avoir pitié, parce le temps aſſigné eſt échû.

15. Car tes ſerviteurs ſont affectionnez à ſes pierres, & ont pitié de ſa poudre.

16. Alors les nations redouteront le Nom de l'Eternel, & tous les Rois de la terre, ta gloire :

17. Quand l'Eternel aura édifié Sion ; quand il aura été vû en ſa gloire ;

18. Quand il aura regardé à la priere du deſolé, & qu'il n'aura point mépriſé leur ſupplication.

19. Cela ſera enregiſtré pour la génération à venir, & le peuple qui ſera créé louera l'Eternel.

20. De ce qu'il aura jetté la vûe du haut lieu de ſa Sainteté, & que l'Eternel aura regardé des Cieux en la terre.

21. *Pour entendre le gémiſſement des priſonniers, & pour délier ceux qui étoient dévoüez à la mort. **Eſa.*42:7.

22. Afin qu'on annonce le Nom de l'Eternel dans Sion, & ſa louange dans Jéruſalem :

23. Quand les peuples ſe ſeront joints enſemble & les Royaumes auſſi, pour ſervir l'Eternel.

24. Il a abbatu ma force en chemin, il a coupé court mes jours.

25. J'ai dit ; Mon Dieu, ne m'enleve point au milieu de mes jours. Tes ans *durent* d'âge en âge.

26. Tu as jadis fondé la terre, & les cieux ſont l'ouvrage de tes mains.

27. Ils périront, mais tu ſeras permanent, & eux tous s'envieilliront comme un vêtement : tu les changeras comme un habit, & ils ſeront changez.

28. Mais toi, *tu és toûjours* le même : & tes ans ne ſeront jamais achevez.

29. Les enfans de tes ſerviteurs habiteront *prés de toi*, & leur race ſera établie devant toi.

PSEAUME CIII.

1. Pſeaume de David.

MOn ame, béni l'Eternel, & que tout ce qui eſt au dedans moi béniſſe le Nom de ſa Sainteté.

2. Mon ame, béni l'Eternel, & n'oublie pas un de ſes bienfaits.

3. *C'eſt lui qui te pardonne toutes tes iniquitez, qui guérit toutes tes infirmitez : *Pſe. 25: 22.

4. Qui garantit ta vie de la foſſe, qui te couronne de gratuïté & de compaſſions :

5. Qui raſſaſie ta bouche des biens ; ta jeuneſſe eſt renouvellée comme celle de l'aigle.

6. L'Eternel fait juſtice & droit à tous ceux à qui l'on fait tort.

7. Il a fait connoître ſes voyes à Moyſe, & ſes exploits aux enfans d'Iſraël.

8. L'Eternel eſt pitoyable, miſericordieux, tardif à colere, & abondant en gratuïté.

9. Il ne débat point à perpétuïté, & il ne la garde point à toûjours.

10. Il ne nous a point fait ſelon nos péchez, & ne nous a point rendu ſelon nos iniquitez.

11. Car autant que les cieux ſont élevez par deſſus la terre, autant ſa gratuïté eſt grande ſur ceux qui le craignent.

12. Il a éloigné de nous nos forfaits, autant que l'Orient eſt éloigné de l'Occident.

13. De telle compaſſion qu'un pére eſt émû envers ſes enfans, de telle compaſſion l'Eternel eſt émû envers ceux qui le craignent.

14. Car il ſait bien dequoi nous ſommes faits, ſe ſouvenant que nous ne ſommes que poudre.

15. Les jours de l'homme mortel ſont comme le foin, il fleurit comme la fleur d'un champ.

16. Car le vent étant paſſé par deſſus, elle n'eſt plus, *& ſon lieu ne la reconnoit plus. * *Job.* 8 : 18.

17. Mais la gratuïté de l'Eternel eſt de tout temps, & elle ſera à toûjours ſur ceux qui le craignent ; & ſa juſtice ſur les enfans de leurs enfans :

18. A ceux qui gardent ſon alliance, & qui ſe ſouviennent de ſes mandemens pour les faire.

19. L'Eternel a établi ſon Trône dans les cieux, & ſon regne a domination ſur tout.

20. Béniſſez l'Eternel, vous ſes Anges puiſſans en vertu, qui faites ſon commandement, en obeïſſant à la voix de ſa parole.

21. Béniſſez l'Eternel, vous toutes ſes armées, qui êtes Miniſtres faiſant ſon bon plaiſir.

22. Béniſſez l'Eternel, vous toutes ſes œuvres, dans tous les lieux de ſa domination : mon ame, béni l'Eternel.

PSEAUME CIV.

1. MOn ame, béni l'Eternel. O Eternel mon Dieu, tu és merveilleuſement grand, tu és revêtu de majeſté & de magnificence.

2. Il s'enveloppe de lumiere comme d'un vêtement, il étend les cieux comme une courtine.

3. Il plancheïe ſes hautes chambres entre les eaux : il fait des groſſes nuées ſon chariot, il ſe promene ſur les aîles du vent.

4. Il fait des vents ſes Anges, & du feu brûlant ſes ſerviteurs.

5. Il a fondé la terre ſur ſes baſes, tellement qu'elle ne ſera point ébranlée à perpétuïté.

6. Tu l'avois couverte de l'abîme comme d'un vêtement, les eaux ſe tenoient ſur les montagnes.

7. Elles s'enfuïrent à ta menace, & ſe mirent promptement en fuite au ſon de ton tonnerre.

8. Les montagnes ſe dreſſerent, & les vallées s'abbaiſſerent, au même lieu que tu leur avois établi.

9. Tu

9. *Tu leur as mis une borne, qu'elles ne paſſeront point, elles ne retourneront plus à couvrir la terre. **Gen.* 1 : 9.

10. C'eſt lui qui conduit les fontaines par les vallées, tellement qu'elles ſe promenent entre les monts.

11. Elles abbreuvent toutes les bêtes des champs, les ânes ſauvages en étanchent leur ſoif.

12. Les oiſeaux des cieux ſe tiennent auprés d'elles, & font reſonner leur voix d'entre la ramée.

13. Il abbreuve les montagnes de ſes chambres hautes : & la terre eſt raſſaſiée du fruit de tes œuvres.

14. Il fait germer le foin pour le bétail, & l'herbe pour le ſervice de l'homme, faiſant ſortir le pain de la terre :

15. Et le vin qui réjouït le cœur de l'homme, faiſant réluire ſon viſage avec l'huile, & ſuſtentant le cœur de l'homme avec le pain.

16. Les hauts arbres en ſont raſſaſiez, & les cédres du Liban, qu'il a plantez.

17. Afin que les oiſeaux y faſſent leurs nids : quant à la cigogne, les ſapins *ſont* ſa demeure.

18. Les hautes montagnes ſont pour les chamois, & les rochers ſont la retraite des lapins.

19. Il a fait la lune pour les ſaiſons, & le ſoleil connoît ſon coucher.

20. Tu amenes les ténébres, & la nuit vient, durant laquelle toutes les bêtes de la forêt trottent.

21. *Les lionceaux bruyent aprés la proye, & pour demander au *Dieu* Fort leur pâture. **Iſa.* 31 : 4.

22. Le ſoleil ſe leve-t-il ? ils ſe retirent & demeurent giſans en leurs tanieres.

23. Alors l'homme ſort à ſon ouvrage & à ſon travail, juſqu'au ſoir.

24. O Eternel, que tes œuvres ſont en grand nombre ! tu les as toutes faites avec ſageſſe : la terre eſt pleine de tes richeſſes.

25. Cette mer grande & ſpacieuſe, où il y a ſans nombre des animaux ſe mouvans, des petites bêtes avec des grandes !

26. Là ſe promenent les navires, & ce Léviathan que tu as formé pour s'y ébattre.

27. Elles s'attendent toutes à toi, afin que tu leur donnes la pâture en leur temps.

28. Quand tu la leur donnes, elles la recueillent, & quand tu ouvres ta main, elles ſont raſſaſiées de biens.

29. Caches-tu ta face ? elles ſont troublées : retires-tu leur ſouffle ? elles défaillent, & retournent en leur poudre.

30. *Mais ſi* tu renvoyes ton Eſprit, elles ſont créées, & tu renouvelles la face de la terre.

31. Que la gloire de l'Eternel ſoit à toûjours, que l'Eternel ſe réjoüiſſe en ſes œuvres.

32. Il jette ſa vûe ſur la terre, & elle en tremble ; il touche les montagnes, & elles en fument.

33. Je chanterai à l'Eternel durant ma vie : je pſalmodierai à mon Dieu tant que je ſerai en être.

34. Ma méditation lui ſera agréable : & moi je me réjoüirai en l'Eternel.

35. Que les pécheurs ſoient conſumez de deſſus la terre, & qu'il n'y ait plus de méchans. Mon ame béni l'Eternel ; Louez l'Eternel.

PSEAUME CV.

1. CElébrez l'Eternel, réclamez ſon Nom, faites connoître parmi les peuples ſes exploits.

2. Chantez-lui, pſalmodiez-lui, parlez de toutes ſes merveilles.

3. *Glorifiez-vous du Nom de ſa ſainteté, & que le cœur de ceux qui cherchent l'Eternel ſe réjouiſſe. *Pſe. 34: 3.

4. Recherchez l'Eternel, & ſa force: cherchez continuellement ſa face.

5. Souvenez-vous de ſes merveilles qu'il a faites, de ſes miracles, & des jugemens de ſa bouche.

6. La poſtérité d'Abraham ſont ſes ſerviteurs: les enfans de Jacob ſont ſes élûs:

7. Il eſt l'Eternel nôtre Dieu: ſes jugemens ſont parmi toute la terre.

8. Il s'eſt ſouvenu à toûjours de ſon alliance, de la parole qu'il a commandée en mille générations.

9. Du traité qu'il a fait avec Abraham, & du ſerment qu'il a fait à Iſaac,

10. *Lequel il a ratifié pour être une ordonnance à Jacob, & à Iſraël *pour* être une alliance éternelle: *1. *Chron.* 16:17.

11. En diſant, je te donnerai le païs de Canaan, pour le lot de ton héritage:

12. *Encore qu'ils fuſſent un petit nombre de gens, & qu'ils y ſéjournaſſent peu de temps comme étrangers. *Héb. 11: 9.

13. Car ils trottoient de nation en nation, & d'un Royaume vers un autre peuple:

14. Il ne ſouffrit pas qu'aucun les opprimât: & il a même châtié des Rois pour l'amour d'eux.

15. *Diſant*, Ne touchez point à mes Oincts, & ne faites point de mal à mes Prophetes.

16. Il appella auſſi la famine ſur la terre, *& rompit tout le bâton du pain. *Eſa. 3: 1.

17. Il envoya un perſonnage devant eux: Joſeph fut vendu pour eſclave.

18. On lui enſerra les pieds en des ceps, ſa perſonne fut miſe aux fers.

19. Juſqu'au temps que ſa parole fût venue, & que la parole de l'Eternel l'eût éprouvé.

20. Le Roi envoya, & on le relâcha: le dominateur des peuples *envoya*, & on le délia.

21. Il l'établit pour maître ſur ſa maiſon, & pour dominateur ſur tout ſon domaine:

22. Pour aſſujettir les principaux à ſon plaiſir, & pour inſtruire ſes Anciens.

23. Puis Iſraël entra en Egypte, & Jacob ſéjourna au païs de Cam.

24. Et *l'Eternel* fit extrémement multiplier ſon peuple, & le rendit plus puiſſant que ceux qui l'opprimoient.

25. Il changea leur cœur de ſorte qu'ils eurent ſon peuple en haine, juſques à conſpirer contre ſes ſerviteurs.

26. Il envoya Moyſe ſon ſerviteur, & Aaron, qu'il avoit élu.

27. *Leſquels* accomplirent ſur eux les prodiges, & les miracles qu'ils avoient eu charge de faire, dans le païs de Cam.

28. Il envoya les ténébres, & fit obſcurcir *l'air*: & il n'y eut point de rebellion contre ſa parole.

29. Il convertit leurs eaux en ſang, & fit mourir leurs poiſſons.

30. Leur terre produiſit en abondance des grenouilles, juſqu'au dedans des cabinets de leurs Rois.

31. Il parla, & une mêlée de bêtes vint, & des poux par tout leur païs.

32. Il fit que leurs pluyes furent de la grêle, & qu'il y eut ſur leur terre un feu flamboyant.

33. Et il frappa leurs vignes, & leurs figuiers, & briſa les arbres de leurs païs:

34. Il commanda, & les ſauterelles vinrent, & des hurbecs ſans nombre:

35. Qui brouterent toute l'herbe en leur païs, & dévorerent le fruit de leur terroir.

36. Et il frappa tout premierné dans leur païs, qui étoient les prémices de toute leur vigueur.

37. Puis il les tira dehors avec de l'or & de l'argent, & il n'y eut aucun qui chancelât parmi ſes Tribus.

38. L'Egypte ſe réjouït à leur départ: car la peur qu'ils avoient d'eux, les avoit ſaiſis.

39. *Il étendit la nuée pour couverture, & le feu pour éclairer la nuit. *Pſe. 78: 14.

40. *Le peuple* demanda, & il fit venir des cailles, & il les raſſaſia du pain des cieux.

41. Il ouvrit le rocher, & les eaux en coulerent: & coururent par les lieux ſecs, *comme* une riviere.

42. Car il ſe ſouvint de la parole de ſa ſainteté, laquelle il avoit donnée à Abraham ſon ſerviteur.

43. Et il tira dehors ſon peuple avec allegreſſe, & ſes élus avec chant de joye.

44. Et leur donna les païs des nations, & ils poſſéderent le labeur des peuples:

45. Afin qu'ils gardaſſent ſes ſtatuts, & qu'ils obſervaſſent ſes loix. Louez l'Eternel.

PSEAUME CVI.

1. Louez l'Eternel.

CElébrez * l'Eternel: car il *eſt* bon, parce que ſa gratuïté demeure à toûjours. *Pſe. 105: 1.

2. Qui pourroit réciter les exploits de l'Eternel? Qui pourroit faire retentir toute ſa louange?

3. O que bien-heureux ſont ceux qui gardent ce qui eſt droit, & qui ſont en tout temps ce qui eſt juſte!

4. Eternel, ſouviens-toi de moi ſelon la bienveillance que tu portes à ton peuple, & aye ſoin de moi ſelon ta délivrance:

5. Afin que je voye le bien de tes élûs, que je me réjoüiſſe dans la joye de ta nation, & que je me glorifie avec ton héritage.

6. *Nous avons péché avec nos peres, nous avons fait iniquement, nous avons méchamment fait. *Eſd. 9: 7.

7. Nos peres n'ont point été attentifs à tes merveilles en Egypte: ils ne ſe ſont point ſouvenus de la multitude de tes gratuïtez; mais ils ont été rebelles auprés de la mer, vers la mer Rouge.

8. Toutefois il les délivra pour l'amour de ſon Nom, afin de donner à connoître ſa puiſſance.

9. Car il tanſa la mer Rouge, & elle ſe ſécha, & il les conduiſit par les gouffres comme par le deſert:

10. Et les délivra de la main de ceux qui *les* haïſſoient, & les garantit de la main de l'ennemi.

11. Et les eaux couvrirent leurs oppreſſeurs, il n'en reſta pas un ſeul.

12. Alors ils crurent à ſes paroles, & ils chanterent ſa louange.

13. *Mais* ils mirent incontinent en oubli ſes œuvres, & ne s'attendirent point à ſon conſeil.

14. Mais ils furent épris de convoitiſe au deſert, & ils tenterent le *Dieu* Fort au lieu inhabitable.

15. Alors il leur donna ce qu'ils avoient demandé, toutefois il leur envoya une phthiſie en leur corps:

16. Ils porterent envie à Moyſe

dans le camp, & à Aaron le ſaint de l'Eternel.

17.*La terre s'ouvrit, & engloutit Dathan, & couvrit la bande d'Abiram. **Nomb.* 16: 31.

18. Auſſi le feu s'alluma en leur bande, & la flamme brûla les méchans.

19. Ils firent un veau en Horeb, & ſe proſternerent devant l'image de fonte:

20. *Et changerent leur gloire en la figure d'un bœuf qui mange l'herbe. **Jer.* 2: 11.

21. Ils oublierent le *Dieu* Fort, leur Libérateur, qui avoit fait de grandes choſes en Egypte;

22. Des choſes merveilleuſes au païs de Cam, & des choſes terribles ſur la mer Rouge.

23. C'eſt pourquoi il dit qu'il les détruiroit, mais Moyſe ſon élû ſe tint à la bréche devant lui, pour détourner ſa fureur, afin qu'il ne *les* défît point.

24. Ils eurent auſſi à contre-cœur le païs deſirable, & ne crûrent point à ſa parole.

25. Et ils ſe mutinerent dans leurs tentes, & n'obeïrent point à la voix de l'Eternel.

26. C'eſt pourquoi il leur jura la main levée, qu'il les mettroit bas dans le deſert,

27. Et qu'il accableroit leur poſtérité parmi les nations, & qu'il les diſperſeroit par le païs.

28. Ils s'accouplerent auſſi à Bahal-pehor, & mangerent des ſacrifices des morts.

29. Et ils dépiterent *Dieu* par les choſes à quoi ils s'adonnerent, tellement qu'une playe fit bréche ſur eux.

30. Mais Phinées ſe préſenta, & fit juſtice: & la playe fut arrêtée.

31. Et cela lui a été aloué pour juſtice dans tous les âges à jamais.

32. Ils exciterent auſſi ſa colére prés des eaux de Mériba, & il en avint du mal à Moyſe à cauſe d'eux.

33. Car ils chagrinerent ſon eſprit, & il parla légérement de ſes levres.

34. Ils n'ont point détruit les peuples, que l'Eternel leur avoit dit:

35. Mais ils ſe ſont mêlez parmi ces nations, & ils ont appris leurs manieres de faire:

36. Et ont ſervi à leurs faux dieux, leſquels leur ont été en laqs.

37. Car ils ont ſacrifié leurs fils & leurs filles aux diables.

38. Et ils ont répandu le ſang innocent, le ſang de leurs fils & de leurs filles, leſquels ils ont ſacrifié aux faux dieux de Canaan, & le païs a été ſouillé de ſang.

39. Et ils ont été ſouillez par leurs œuvres, & ont paillardé par les choſes à quoi ils ſe ſont adonnez.

40.*C'eſt pourquoi la colere de l'Eternel s'eſt embraſée contre ſon peuple, & il a eu en abomination ſon héritage. *Pſe. 78: 59.

41. Et il les a livrez en la main des nations, & ceux qui les haïſſoient, ont eu domination ſur eux.

42. Et leurs ennemis les ont oprimez, & ils ont été humiliez ſous leur main.

43. *Il les a ſouvent délivrez, mais ils l'ont irrité par leur conſeil, & ils ont été mis en langueur par leur iniquité. **Jug.* 2: 16.

44. Toutefois il les a regardez dans leur détreſſe, quand il entendoit leur clameur.

45. Et il s'eſt ſouvenu en leur faveur de ſon alliance, & s'eſt repenti ſelon la grandeur de ſes gratuïtez.

46. Et il a fait que ceux qui les avoient emmenez captifs, ont eu pitié d'eux.

47. Eternel nôtre Dieu, délivre-nous & nous recueille d'entre les nations, afin que nous célébrions le Nom de ta ſainteté, & que nous nous glorifions en ta louange.

48. Béni ſoit l'Eternel, le Dieu d'Iſraël, depuis un ſiecle juſqu'à l'autre ſiecle! & que tout le peuple diſe, Amen. Louez l'Eternel.

PSEAUME CVII.

1. CElébrez l'Eternel, car il eſt bon, parce que ſa gratuïté demeure à toûjours.

2. Que ceux-là le diſent, qui ſont les rachettez de l'Eternel, leſquels il a rachettez de la main de l'oppreſſeur:

3. Et ceux auſſi, qu'il a ramaſſez des païs d'Orient & d'Occident, d'Aquilon & de Midi.

4. Ils étoient errans par le deſert, en un chemin ſolitaire, & ils ne trouvoient aucune ville habitée:

5. Ils etoient affamez & altérez, l'ame leur défailloit.

6. Alors ils ont crié vers l'Eternel dans leur détreſſe; il les a délivrez de leurs angoiſſes,

7. Et les a adreſſez au droit chemin pour aller en une ville habitée.

8. Qu'ils célébrent envers l'Eternel ſa gratuïté, & ſes merveilles envers les fils des hommes:

9. Parce qu'il a aſſouvi l'ame alterée, & raſſaſié de biens l'ame affamée.

10. Ceux qui demeurent dans les ténébres, & dans l'ombre de la mort, garrottez d'affliction & de fer:

11. Parce qu'ils ont été rebelles aux paroles du *Dieu* Fort, & qu'ils ont rejetté par mepris le conſeil du Souverain:

12. Et il a humilié leur cœur par le travail, & ils ont été abbatus, ſans qu'il y eût perſonne qui les aidât.

13. Alors ils ont crié vers l'Eternel en leur détreſſe, & il les a délivrez de leurs angoiſſes.

14. Il les a tirez hors des ténébres, & de l'ombre de la mort, & il a rompu leurs liens.

15. Qu'ils célébrent envers l'Eternel ſa gratuïté, & ſes merveilles envers les fils des hommes.

16. Parce qu'il a briſé les portes d'airain, & caſſé les barreaux de fer.

17. Les fols qui ſont affligez à cauſe du train de leur transgreſſion, & à cauſe de leurs iniquitez.

18. Leur ame a en horreur toute viande, & ils touchent aux portes de la mort.

19. Alors ils ont crié vers l'Eternel dans leur détreſſe, & il les a délivrez de leurs angoiſſes.

20. Il envoye ſa parole, & les guérit, & il les délivre de leurs tombeaux.

21. Qu'ils célébrent envers l'Eternel ſa gratuïté, & ſes merveilles envers les fils des hommes.

22. Et qu'ils ſacrifient des ſacrifices d'action de graces, & qu'ils racontent ſes œuvres en chantant de joye.

23. Ceux qui deſcendent ſur la mer dans des navires, faiſant commerce parmi les grandes eaux.

24. Qui voyent les œuvres de l'Eternel, & ſes merveilles dans les lieux profonds,

25. (Car il commande, & fait comparoître le vent de tempête, qui éleve les vagues de la mer.)

26. Ils montent aux cieux, ils

deſcendent aux abîmes : leur ame ſe fond d'angoiſſe.

27. Ils branlent, & chancellent comme un homme yvre, & toute leur ſageſſe leur manque.

28. Alors ils crient vers l'Eternel dans leur détreſſe, & il les tire hors de leurs angoiſſes.

29. Il arrête la tourmente, *la changeant* en calme, & les ondes ſe tiennent coi.

30. Puis ils ſe réjouïſſent de ce qu'elles ſont appaiſées, & il les conduit au port qu'ils déſiroient.

31. Qu'ils célébrent envers l'Eternel ſa gratuïté, & ſes merveilles envers les fils des hommes :

32. Et qu'ils l'exaltent dans la congrégation du peuple, & le louent dans l'aſſemblée des Anciens.

33. Il reduit les fleuves en deſert, & les ſources d'eaux en ſéchereſſe :

34. Et la terre fertile en terre ſalée, à cauſe de la malice de ceux qui y habitent.

35. Il réduit le deſert en des étangs d'eaux, & la terre ſéche en des ſources d'eaux :

36. Et il y fait habiter ceux qui étoient affamez, tellement qu'ils y bâtiſſent des villes habitables :

37. Et ſement les champs, & plantent des vignes qui rendent du fruit tous les ans.

38. Il les bénit, & ils ſont fort multipliez, & il ne laiſſe point diminuer leur bétail.

39. Puis ils ſe diminuent, & ſont humiliez par oppreſſion, mal, & ennui.

40. Il répand le mépris ſur les principaux, & les fait errer par des lieux hideux, où il n'y a point de chemin.

41. Mais il éleve le pauvre hors de l'affliction, & donne les familles comme par troupeaux.

42. Les hommes droits voyent cela, & s'en réjouïſſent : mais toute iniquité a la bouche fermée.

43. *Quiconque eſt ſage, prendra garde à ces choſes, afin qu'on conſidere les gratuïtez de l'Eternel. * *Jér.* 9 : 12.

PSEAUME CVIII.

1. Cantique de Pſeaume de David.

2. MOn cœur eſt diſpoſé, ô Dieu, ma gloire l'eſt auſſi, je chanterai & pſalmodierai.

3. Réveille-toi muſette & violon, je me réveillerai à l'aube du jour.

4. Eternel, je te célébrerai parmi les peuples, & te pſalmodierai parmi les nations.

5. Car ta gratuïté eſt grande par deſſus les cieux, & ta vérité atteint juſqu'aux nues.

6. O Dieu, éleve-toi ſur les cieux, & que ta gloire ſoit ſur toute la terre.

7. Afin que ceux que tu aimes ſoient délivrez : ſauve-moi par ta droite, & exauce-moi.

8. Dieu a parlé en ſon Sanctuaire, je me réjouïrai : je partagerai Sichem, & meſurerai la vallée de Succoth.

9. Galaad ſera à moi, Manaſſé *ſera* à moi, & Ephraïm ſera la force de mon chef, Juda mon legislateur.

10. Moab ſera le baſſin où je me laverai, je jetterai mon ſoulier ſur Edom, je triompherai de la Paleſtine.

11. Qui ſera ce qui me conduira en la ville munie ? qui ſera-ce qui me conduira juſques en Edom ?

12. Ne ſera-ce pas toi, ô Dieu, qui nous avois rejettez, & qui ne ſortois plus, ô Dieu, avec nos armées ?

13. Donne-nous ſecours pour ſortir de la détreſſe : car la délivrance

vrance *qu'on attend* de l'homme, eſt vanité.

14. Nous ferons des actions de valeur en Dieu, & il foulera nos ennemis.

PSEAUME CIX.

1. Pſeaume de David, *donné* au maître chantre.

O Dieu de ma louange, ne te tai point.

2. Car la bouche du méchant, & la bouche *remplie* de fraudes ſe ſont ouvertes ſur moi, & ont parlé à moi, en *uſant* d'une langue menſongere.

3. Et des paroles *pleines* de haine m'ont environné, & ils me font la guerre ſans cauſe.

4. Au lieu que je les aimois, ils ont été mes ennemis : mais moi je n'ai fait que prier.

5. Et ils m'ont rendu le mal pour le bien, & la haine pour l'amour que je leur portois.

6. Etabli le méchant ſur lui, & fai que l'adverſaire ſe tienne à ſa droite.

7. Quand il ſera jugé, fai qu'il ſoit déclaré méchant, & que ſa priere tourne en péché.

8. Que ſa vie ſoit courte, & qu'un autre prenne ſa charge.

9. Que ſes enfans ſoient orphelins, & ſa femme veuve :

10. Et que ſes enfans ſoient entierement vagabonds, & qu'ils mendient & quêtent *en ſortant* de leurs maiſons détruites.

11. Que le créancier uſant d'exaction attrape tout ce qui eſt à lui, & que les étrangers butinent tout ſon labeur.

12. Qu'il n'y ait perſonne qui étende ſa compaſſion ſur lui, & qu'il n'y ait perſonne qui ait pitié de ſes orphelins.

13. Que ſa poſtérité ſoit expoſée à être retranchée ; que leur nom ſoit effacé dans la race qui ſuivra.

14. Que l'iniquité de ſes peres revienne en memoire à l'Eternel, & que le péché de ſa mere ne ſoit point effacé.

15. Qu'ils ſoient continuellement devant l'Eternel : & qu'il retranche leur mémoire de la terre.

16. Parce qu'il ne s'eſt point ſouvenu d'uſer de gratuïté, mais il a perſécuté l'homme affligé & miſerable, & matté* en ſon cœur, pour le faire mourir. *Pſ. 22 : 15.

17. Puis qu'il a aimé la malédiction, que la malediction l'envahiſſe : & parce qu'il n'a point pris plaiſir à la benédiction, que la benédiction auſſi s'éloigne de lui.

18. Et qu'il ſoit revêtu de malediction comme de ſa robe, & qu'elle entre dans ſon corps comme de l'eau, & dans ſes os comme de l'huile.

19. Qu'elle lui ſoit comme un vêtement dont il ſe couvre, & comme une ceinture, dont il ſe ceigne continuellement.

20. Telle ſoit de par l'Eternel la récompenſe de mes adverſaires, & de ceux qui parlent mal de moi.

21. Mais toi, Eternel Seigneur, uſe envers moi de ta gratuïté pour l'amour de ton Nom : & parce que ta gratuïté *eſt* bonne, délivre-moi.

22. Car je ſuis affligé & miſerable, & mon cœur eſt bleſſé au dedans de moi.

23. Je m'en vais comme l'ombre quand elle décline, & je ſuis agité comme une ſauterelle.

24. Mes genoux ſont affoiblis par le jeûne, & ma chair s'eſt amaigrie, au lieu qu'elle étoit en bon point.

25. Encore leur ſuis-je en opprobre

probre: quand ils me voyent ils branlent la tête.

26. Eternel mon Dieu, aide-moi, & délivre-moi ſelon ta gratuïté.

27. Afin qu'on connoiſſe que c'eſt ici ta main, & que toi, ô Eternel, as fait ceci.

28. Ils maudiront, mais tu béniras: ils s'éleveront, mais ils ſeront confus, & ton ſerviteur ſe réjouïra.

29. Que mes adverſaires ſoient revêtus de confuſion, & couverts de leur honte comme d'un manteau!

30. Je célébrerai hautement de ma bouche l'Eternel, & le louerai au milieu de pluſieurs nations.

31. De ce qu'il ſe tient à la droite du miſerable, pour le délivrer de ceux qui condamnent ſon ame.

PSEAUME CX.

1. Pſeaume de David.

L'Eternel a dit à mon Seigneur; Aſſieds-toi à ma droite, juſqu'à ce que j'aye mis tes ennemis pour le marche pied de tes pieds.

2. *L'Eternel tranſmettra de Sion le ſceptre de ta force, *en diſant*; Domine au milieu de tes ennemis. * *Act.* 1:8:

3. Ton peuple *ſera un peuple plein* de franche volonté au jour *que tu aſſembleras* ton armée en ſainte pompe: la roſée de ta jeuneſſe te *ſera produite* de la matrice de l'aube du jour,

4. L'Eternel l'a juré, & il ne s'en repentira point, que tu és Sacrificateur éternellement, à la façon de Melchiſédec.

5. Le Seigneur eſt à ta droite, il froiſſera les Rois au jour de ſa colere.

6. Il exercera jugement ſur les nations: il remplira tout de corps morts: il froiſſera le Chef *qui domine* ſur un grand païs.

7. Il boira du torrent par le chemin, c'eſt pourquoi il levera haut la tête.

PSEAUME CXI.

1. Louez l'Eternel.

Aleph. JE célébrerai l'Eternel de tout mon cœur, *Beth.* dans la compagnie des hommes droits, & dans l'aſſemblée.

2. *Guimel.* Les œuvres de l'Eternel ſont grandes, *Daleth.* elles ſont recherchées de tous ceux qui y prennent plaiſir.

3. *He.* Son œuvre n'eſt que majeſté & magnificence, *Vau.* & ſa juſtice demeure à perpétuïté.

4. *Zajin.* Il a rendu ſes merveilles mémorables. *Heth.* L'Eternel eſt miſericordieux & pitoyable.

5. *Teth.* Il a donné à vivre à ceux qui le craignent: *Jod.* il s'eſt ſouvenu à toûjours de ſon alliance.

6. *Caph.* Il a manifeſté à ſon peuple la force de ſes œuvres, *Lamed.* en leur donnant l'héritage des nations.

7. *Mem.* Les œuvres de ſes mains ne ſont que vérité & équité: *Nun.* tous ſes commandemens ſont certains:

8. *Samech.* Appuyez à perpétuïté & à toûjours, *Hajin.* étant faits avec fidélité & droiture.

9. *Pe.* Il a envoyé la redemption à ſon peuple: *Tſade.* il a commandé ſon alliance éternellement: *Koph.* ſon Nom eſt ſaint & terrible.

10. *Res.* Le Chef de la ſapience eſt la crainte de l'Eternel: *Scin.* tous ceux qui s'adonnent à les faire ſont bien ſages: *Thau.* ſa louange demeure à perpetuïté.

PSEAUME CXII.

1. Louez l'Eternel.

Aleph. BIen-heureux eſt l'homme qui craint l'Eternel, *Beth.* & qui prend un ſingulier plaiſir en ſes commandemens!

2. *Guimel* Sa poſtérité ſera puiſſante en la terre, *Daleth.* la generation des hommes droits ſera bénie.

3. *He.* Il y aura des biens & des richeſſes en ſa maiſon: *Vau.* & ſa juſtice demeure à perpétuïté.

4. *Zajin.* La lumiere s'eſt levée dans les ténébres à ceux qui ſont droits: *Heth:* Il eſt pitoyable, miſericordieux, & juſte.

5. *Teth.* L'homme de bien fait aumône, & prête: *Jod.* Il diſpenſe ſes affaires avec droiture.

6. *Caph.* Même il ne ſera jamais ébranlé. *Lamed,* Le juſte ſera en mémoire perpetuelle.

7. *Mem.* Il n'aura peur d'aucun mauvais rapport: *Nun.* Son cœur eſt ferme s'aſſûrant en l'Eternel.

8. *Samech.* Son cœur eſt bien appuyé, il ne craindra point, *Hajin.* juſqu'a-ce qu'il ait vû en ſes adverſaires *ce qu'il deſire.*

9. *Pe.* Il a repandu, il a donné aux pauvres: *Tſade.* ſa juſtice demeure à perpetuïté: *Koph.* ſa corne ſera élevée en gloire.

10. *Res.* Le méchant le verra, & en aura du dépit. *Scin.* Il grincera les dents, & ſe fondra: *Thau.* le deſir des méchans périra.

PSEAUME CXIII.

1. Louez l'Eternel.

LOuez, vous ſerviteurs de l'Eternel, louez le Nom de l'Eternel.

2. Le Nom de l'Eternel ſoit béni dés maintenant & à toûjours.

3. Le Nom de l'Eternel eſt digne de louange, depuis le ſoleil levant juſqu'au ſoleil couchant.

4. L'Eternel eſt elevé par deſſus toutes les nations, ſa gloire eſt par deſſus les cieux.

5. Qui eſt ſemblable à l'Eternel nôtre Dieu, lequel habite aux lieux tres-hauts?

6. Lequel s'abbaiſſe pour regarder aux cieux, & en la terre.

7. Lequel releve le chetif de la poudre, & éleve le pauvre du fumier.

8. Pour le faire aſſeoir avec les principaux, avec les principaux, *dis-je,* de ſon peuple.

9. Lequel donne une famille à *la femme* qui étoit ſterile, *la rendant* mere d'enfans & joyeuſe. Louez l'Eternel.

PSEAUME CXIV.

1. QUand Iſraël ſortit d'Egypte, & la maiſon de Jacob d'avec le peuple barbare,

2. Juda devint une choſe ſacrée à Dieu, & Iſraël ſes ſeigneuries.

3. *La mer le vit, & s'enfuït; *le Jourdain s'en retourna en arriere. **Ex.* 14:21. **Joſ.* 3:13.

4. Les montagnes ſauterent comme des moutons, & les côteaux comme des agneaux.

5. O mer, qu'avois-tu pour t'enfuïr? *& toi* Jourdain, pour retourner en arriere?

6. *Et* vous montagnes, que vous ayez ſauté comme des moutons: & vous côteaux, comme des agneaux.

7. O Terre, tremble pour la preſence du Seigneur, pour la preſence du Dieu de Jacob:

8. Qui a changé le rocher en un étang d'eaux, & la pierre tres-dure en une ſource d'eaux.

PSEAUME CXV.

1. NOn point à nous, ô Eternel, non point à nous, mais à ton Nom donne gloire, pour l'amour de ta gratuïté, pour l'amour de ta vérité.

2. Pour-

2. Pourquoi diroient les nations; Où eſt maintenant leur Dieu?

3. Certes nôtre Dieu eſt aux cieux: il fait tout ce qu'il lui plaît.

4. Leurs dieux ſont des *dieux* d'or & d'argent, un ouvrage de mains d'homme.

5. Ils ont une bouche, & ne parlent point: ils ont des yeux, & ne voyent point.

6. Ils ont des oreilles, & n'oyent point: ils ont un nez, & n'en flairent point.

7. Des mains, & n'en touchent point: des pieds, & n'en marchent point; & ils ne rendent aucun ſon de leur goſier.

8. Que ceux qui les font, & tous ceux qui s'y aſſûrent, leur ſoient faits ſemblables.

9. Iſraël aſſûre-toi en l'Eternel: il eſt l'aide & le bouclier de ceux *qui s'aſſûrent en lui.*

10. Maiſon d'Aaron, aſſûrez-vous en l'Eternel: il eſt leur aide & leur bouclier.

11. Vous qui craignez l'Eternel, aſſûrez-vous en l'Eternel; il eſt leur aide, & leur bouclier.

12. l'Eternel s'eſt ſouvenu de nous, il bénira, il bénira la maiſon d'Iſraël, il bénira la maiſon d'Aaron.

13. Il bénira ceux qui craignent l'Eternel, tant les petits que les grands.

14. L'Eternel ajoûtera *bénédiction* ſur vous, ſur vous & ſur vos enfans.

15. Vous êtes bénis de l'Eternel, qui a fait les cieux & la terre.

16. Quant aux Cieux, les Cieux ſont à l'Eternel: mais il a donné la terre aux enfans des hommes.

17. Les morts, & tous ceux qui deſcendent où l'on ne dit plus mot, ne loueront point l'Eternel.

18. Mais nous, nous bénirons l'Eternel dés maintenant, & à toûjours. Louez l'Eternel.

PSEAUME CXVI.

1. J'aime l'Eternel, car il a exaucé ma voix & mes ſupplications.

2. Car il a incliné ſon oreille vers moi, c'eſt pourquoi je l'invoquerai durant mes jours.

3. Les cordeaux de la mort m'avoient environné, & les détreſſes du ſépulcre m'avoient rencontré: j'avois rencontré la détreſſe & l'ennui.

4. Mais j'invoquai le Nom de l'Eternel, *en diſant*: Je te prie, ô Eternel, délivre mon ame.

5. L'Eternel eſt pitoyable & juſte, & nôtre Dieu fait miſericorde.

6. L'Eternel garde les ſimples: j'étois devenu miſerable, & il m'a ſauvé.

7. Mon ame, retourne en ton repos: car l'Eternel t'a fait du bien.

8. Parce que tu as retiré mon ame de la mort, mes yeux de pleur, & mes pieds de trébuchement,

9. Je marcherai en la préſence de l'Eternel dans la terre des vivans.

10. J'ai cru, c'eſt pourquoi j'ai parlé: j'ai été fort affligé.

11. Je diſois en ma précipitation; Tout homme eſt menteur.

12. Que rendrai-je à l'Eternel? tous ſes bien-faits ſont ſur moi.

13. Je prendrai la coupe des délivrances, & invoquerai le Nom de l'Eternel.

14. Je rendrai maintenant mes vœux à l'Eternel, devant tout ſon peuple.

15. *Toute ſorte* de mort des bien-aimez de l'Eternel eſt précieuſe devant ſes yeux.

16. Ouï, ô Eternel, car je ſuis ton ſerviteur, je ſuis ton ſerviteur, fils de ta ſervante: tu as délié mes liens.

17. Je te ſacrifierai des ſacrifices d'action

d'action de graces, & j'invoquerai le Nom de l'Eternel.

18. Je rendrai maintenant mes vœux à l'Eternel, devant tout ſon peuple:

19. Dans les parvis de la maiſon de l'Eternel, au milieu de toi, Jéruſalem. Louez l'Eternel.

PSEAUME CXVII.

TOutes nations, louez l'Eternel: tous peuples, célébrez-le.

2. Car ſa gratuïté eſt grande ſur nous, & la vérité de l'Eternel demeure à toûjours. Louez l'Eternel.

PSEAUME CXVIII.

CElébrez l'Eternel, car il eſt bon: parce que ſa gratuïté demeure à toûjours.

2. Qu'Iſraël diſe maintenant, que ſa gratuïté demeure à toûjours.

3. Que la maiſon d'Aaron diſe maintenant, que ſa gratuïté demeure à toûjours.

4. Que ceux qui craignent l'Eternel, diſent maintenant, que ſa gratuïté demeure à toûjours.

5. Me trouvant dans la détreſſe, j'ai invoqué l'Eternel, & l'Eternel m'a répondu, & m'a mis au large.

6. L'Eternel eſt pour moi, je ne craindrai point. Que me feroit l'homme?

7. L'Eternel eſt pour moi entre ceux qui m'aident: c'eſt pourquoi je verrai en ceux qui me haïſſent *ce que je deſire.*

8. Mieux vaut ſe retirer vers l'Eternel, que de s'aſſûrer en l'homme.

9. Mieux vaut ſe retirer vers l'Eternel, que de s'aſſûrer ſur les principaux *d'entre les peuples.*

10. Toutes nations m'avoient environné: mais au Nom de l'Eternel je les mettrai en pieces.

11. Ils m'avoient environné, ils m'avoient, dis-je, environné: *mais* au Nom de l'Eternel je les ai mis en pieces.

12. Ils m'avoient environné comme des abeilles: ils ont été éteints comme un feu d'épines: car au Nom de l'Eternel je les ai mis en pieces.

13. Tu m'avois rudement pouſſé, pour me faire trébucher, mais l'Eternel m'a été en aide:

14. L'Eternel eſt ma force, & *le ſujet de mon* Cantique, & il a été mon libérateur.

15. Une voix de chant de triomphe & de délivrance retentit dans les tabernacles des juſtes; La droite de l'Eternel, *s'écrient-ils*, fait vertu.

16. La droite de l'Eternel eſt haut élevée, la droite de l'Eternel fait vertu.

17. Je ne mourrai point, mais je vivrai, & je raconterai les faits de l'Eternel.

18. L'Eternel m'a châtié ſévérement, mais il ne m'a point livré à la mort.

19. Ouvrez-moi les portes de juſtice; j'y entrerai, & je celebrerai l'Eternel.

20. C'eſt ici la porte de l'Eternel; les juſtes y entreront.

21. Je te célébrerai de ce que tu m'as exaucé & que tu as été mon libérateur.

22. La pierre, que les édifians avoient rejettée, eſt devenue le principal du coin.

23. Ceci a été fait par l'Eternel, & a été une choſe merveilleuſe devant nos yeux.

24. C'eſt ici la journée que l'Eternel a faite: égayons-nous, & nous réjoüiſſons en elle.

25. Eternel je te prie, délivre main-

maintenant. Eternel, je te prie, donne maintenant proſpérité.

26. Béni ſoit celui, qui vient au Nom de l'Eternel: Nous vous béniſſons de la maiſon de l'Eternel.

27. L'Eternel eſt le *Dieu* Fort, & il nous a éclairez. Liez avec des cordes la bête du ſacrifice, *& amenez-la* juſqu'aux cornes de l'autel.

28. Tu és mon Dieu Fort, c'eſt pourquoi je te célébrerai. Tu és mon Dieu je t'exalterai.

29. Célébrez l'Eternel: car il *eſt* bon, parce que ſa gratuïté demeure à toûjours.

PSEAUME CXIX.

ALEPH.

BIen-heureux *ſont* ceux qui ſont entiers en leur voye, qui marchent en la Loi de l'Eternel!

2. Bien-heureux ſont ceux qui gardent ſes témoignages, & qui le cherchent de tout leur cœur:

3. Qui auſſi ne font point d'iniquité, & qui marchent dans ſes voyes.

4. Tu as ordonné tes mandemens, afin qu'on les garde ſoigneuſement.

5. Qu'il te plaiſe, ô Dieu, que mes voyes ſoient bien dreſſées, pour garder tes ſtatuts:

6. Et je ne rougirai point de honte, quand je regarderai à tous tes commandemens.

7. Je te célébrerai avec droiture de cœur, quand j'aurai appris les ordonnances de ta juſtice.

8. Je veux garder tes ſtatuts: ne me délaiſſe point du tout.

BETH.

9. Par quel moyen le jeune homme rendra-t-il pure ſa voye? Ce ſera en y prenant garde ſelon ta parole.

10. Je t'ai recherché de tout mon cœur, ne me fai point fourvoyer de tes commandemens.

11. J'ai ſerré ta parole dans mon cœur, afin que je ne péche point contre toi.

12. Eternel, tu és béni: enſeigne-moi tes ſtatuts.

13. J'ai raconté de mes levres toutes les ordonnances de ta bouche.

14. Je me ſuis réjoui dans le chemin de tes témoignages, comme ſi j'euſſe eu toutes les richeſſes du monde.

15. Je m'entretiendrai de tes mandemens, & je regarderai à tes ſentiers.

16. Je prens plaiſir à tes ſtatuts, & je n'oublierai point tes paroles.

GUIMEL.

17. Fai ce bien à ton ſerviteur, que je vive, & je garderai ta parole.

18. Découvre mes yeux, afin que je regarde aux merveilles de ta Loi.

19. Je ſuis voyageur en la terre: ne cache point de moi tes commandemens.

20. Mon ame eſt toute briſée de l'affection qu'elle a de tout temps pour tes ordonnances.

21. Tu as rudement tancé les orgueilleux maudits, qui ſe dévoyent de tes commandemens.

22. Ote de deſſus moi l'opprobre & le mépris: car j'ai gardé tes témoignages.

23. Même les principaux ſe ſont aſſis, & ont babillé de moi, pendant que ton ſerviteur s'entretenoit de tes ſtatuts.

24. Auſſi tes témoignages *ſont* mes plaiſirs, & les gens de mon conſeil.

DALETH.

25. Mon ame eſt attachée à la poudre: fai-moi revivre ſelon ta parole.

26. Je t'ai déclaré au long mes voyes,

voyes, & tu m'as répondu: enſeigne-moi tes ſtatuts.

27. Fai-moi entendre la voye de tes commandemens, & je diſcourrai de tes merveilles.

28. Mon ame s'eſt fondue d'ennui, releve-moi ſelon tes paroles.

29. Eloigne de moi la voye du menſonge, & me donne gratuïtement ta Loi.

30. J'ai choiſi la voye de la vérité, & me ſuis propoſé tes ordonnances.

31. J'ai été attaché à tes témoignages, ô Eternel: ne me fai point rougir de honte.

32. Je courrai par la voye de tes commandemens, quand tu auras mis mon cœur au large.

HÆ.

33. Eternel enſeigne-moi, la voye de tes ſtatuts, & je la garderai juſques au bout.

34. Donne-moi de l'intelligence & je garderai ta Loi, & l'obſerverai de tout *mon cœur*.

35. Fai-moi marcher dans le ſentier de tes commandemens: car j'y prens plaiſir.

36. Incline mon cœur à tes témoignages, & non point au gain deshonnête.

37. Détourne mes yeux qu'ils ne regardent à la vanité: fai-moi revivre par le moyen de tes voyes.

38. Ratifie ta parole à ton ſerviteur, qui eſt adonné à ta crainte.

39. Ote mon opprobre, lequel j'ai craint: car tes ordonnances ſont bonnes.

40. Voici, je ſuis affectionné à tes commandemens; fai-moi revivre par ta juſtice.

VAU.

41. Et que tes faveurs viennent ſur moi, ô Eternel, & ta délivrance auſſi, ſelon ta parole:

42. Afin que j'aye dequoi répondre à celui qui me fait opprobre: car je me ſuis aſſûré en ta parole.

43. Et n'arrache point de ma bouche la parole de vérité; car je me ſuis attendu à tes ordonnances.

44. Et je garderai continuellement ta Loi, à toûjours, & à perpétuïté.

45. Et je marcherai au large, parce que j'ai recherché tes commandemens.

46. Et je parlerai de tes témoignages devant les Rois, & *ne rougirai point de honte. *Pſe. 138: 1, 4.

47. Et je prendrai mon plaiſir en tes commandemens, que j'ai aimez:

48. Même j'éleverai mes mains vers tes commandemens, que j'ai aimez; & je m'entretiendrai de tes ſtatuts.

ZAIN.

49. Souviens-toi de la parole donnée à ton ſerviteur, à laquelle tu as fait que je me ſuis attendu.

50. *C'eſt* ici ma conſolation dans mon affliction, que ta parole m'a remis en vie.

51. Les orgueilleux ſe ſont fort moquez de moi, *mais* je ne me ſuis point détourné de ta Loi.

52. Eternel, j'ai eu mémoire des jugemens d'ancienneté, & me ſuis conſolé *en eux*.

53. L'horreur m'a ſaiſi à cauſe des méchans qui ont abandonné ta Loi:

54. Tes ſtatuts m'ont été autant de cantiques de muſique, dans la maiſon où j'ai demeuré comme voyageur.

55. Eternel, j'ai eu de nuit mémoire de ton Nom, & j'ai gardé ta Loi.

56. Cela m'eſt arrivé, parce

que je gardois tes commandemens.

HETH.

57. O Eternel, j'ai conclu que ma portion étoit de garder tes paroles.

58. Je t'ai ſupplié de tout mon cœur: aye pitié de moi ſelon ta parole.

59. *J'ai fait le compte de mes voyes, & j'ai rebrouſſé chemin vers tes témoignages. *Lam.3:40.

60. Je me ſuis hâté, & n'ai point différé à garder tes commandemens.

61. Les bandes des méchans m'ont pillé, *mais* je n'ai point oublié ta Loi.

62. Je me leve à minuit pour te célébrer, à cauſe des ordonnances de ta juſtice.

63. Je m'accompagne de tous ceux qui te craignent, & qui gardent tes commandemens.

64. Eternel, la terre eſt pleine de ta gratuïté: enſeigne-moi tes ſtatuts.

TETH.

65. Eternel, tu as fait du bien à ton ſerviteur ſelon ta parole.

66. Enſeigne-moi d'avoir bon ſens & connoiſſance, car j'ai ajoûté foi à tes commandemens.

67. Avant que je fuſſe affligé, j'allois à travers champs: mais maintenant j'obſerve ta parole.

68. Tu *és* bon & bienfaiſant, enſeigne-moi tes ſtatuts.

69. Les orgueilleux ont forgé des fauſſetez contre moi: *mais* je garderai de tout mon cœur tes commandemens.

70. *Leur cœur eſt comme figé de graiſſe: *mais* moi je prens plaiſir en ta Loi. * *Deut.* 32:15.

71. Il m'eſt bon que j'aye été affligé, afin que j'apprenne tes ſtatuts.

72. La Loi *que tu as prononcée* de ta bouche, m'*eſt* meilleure que mille *pieces* d'or, ou d'argent.

JOD.

73. Tes mains m'ont fait, & façonné: rens-moi entendu, afin que j'apprenne tes commandemens.

74. Ceux qui te craignent me verront, & ſe réjouïront; parce que je me ſuis attendu à ta parole.

75. Je connois, ô Eternel, que tes ordonnances ne ſont que juſtice: & que tu m'as affligé ſuivant ta fidélité.

76. Je te prie, que ta gratuïté ſoit pour me conſoler, ſelon ta parole *adreſſée* à ton ſerviteur.

77. Que tes compaſſions viennent ſur moi, & je vivrai: car ta Loi eſt tout mon plaiſir.

78. Que les orgueilleux rougiſſent de honte, de ce qu'ils m'ont renverſé à fauſſes enſeignes: *mais* moi, je diſcourrai de tes commandemens.

79. Que ceux qui te craignent, & ceux qui connoiſſent tes témoignages, ſe tournent vers moi.

80. Que mon cœur ſoit entier dans tes ſtatuts, afin que je ne rougiſſe point de honte.

CAPH.

81. Mon ame eſt défaillie en attendant ta délivrance: je me ſuis attendu à ta parole.

82. Mes yeux ſont défaillis *en attendant* ta parole, lors que j'ai dit, Quand me conſoleras-tu?

83. Car je ſuis devenu comme un outre *mis* à la fumée, *& je* n'ai point oublié tes ſtatuts.

84. Combien *ont à durer* les jours de ton ſerviteur? Quand feras tu jugement de ceux qui me pourſuivent?

85. Les orgueilleux m'ont creuſé des

foſſes, ce qui n'eſt pas ſelon ta Loi.

86. Tous tes commandemens *ne ſont que* fidélité: on me perſécute à fauſſes enſeignes: aide-moi.

87. On m'a presque réduit à rien, *& mis* par terre: mais je n'ai point abandonné tes commandemens.

88. Fai-moi revivre ſelon ta gratuïté, & je garderai le témoignage de ta bouche.

LAMED.

89. O Eternel, ta parole ſubſiſte à toûjours dans les cieux.

90. Ta fidélité dure d'âge en âge: tu as établi la terre, & elle demeure ferme.

91. *Ces choſes* ſubſiſtent aujourd'hui ſelon tes ordonnances: car toutes choſes te ſervent.

92. N'eût été que ta Loi a été tout mon plaiſir, j'euſſe déja péri dans mon affliction.

93. Je n'oublierai jamais commandemens: car tu m'as fait revivre par eux.

94. Je ſuis à toi, ſauve-moi: car j'ai recherché tes commandemens.

95. Les méchans m'ont attendu, pour me faire périr: *mais* je me ſuis rendu attentif à tes témoignages.

96. J'ai vû un bout dans toutes les choſes les plus parfaites: *mais* ton commandement *eſt* d'une trés-grande étendue.

MEM.

97. O combien j'aime ta Loi! c'eſt ce dont je m'entretiens tout le jour.

98. Tu m'as rendu plus ſage par tes commandemens, que ne ſont mes ennemis: parce que tes commandemens ſont toûjours avec moi.

99. J'ai paſſé en prudence tous ceux qui m'avoient enſeigné, parce que tes témoignages ſont mon entretien.

100. Je ſuis devenu plus entendu que les anciens, parce que j'ai obſervé tes commandemens.

101. J'ai gardé mes pieds de toute mauvaiſe voye, afin que j'obſervaſſe ta parole.

102. Je ne me ſuis point détourné de tes ordonnances, parce que tu me *les* as enſeignées.

103. O que ta parole a été douce à mon palais! plus douce que le miel à ma bouche:

104. Je ſuis devenu entendu par tes commandemens, c'eſt pourquoi j'ai haï toute voye de menſonge.

NUN

105. Ta parole eſt une lampe à mon pied, & une lumiere à mon ſentier.

106. J'ai juré, & je le tiendrai, d'obſerver les ordonnances de ta juſtice.

107. Eternel, je ſuis extrémement affligé, fai-moi revivre ſelon ta parole.

108. Eternel, je te prie, aye pour agréables les oblations * volontaires de ma bouche, & enſeigne-moi tes ordonnances. * *Heb.* 13:15.

109. Ma vie a été continuellement en danger, toutefois je n'ai point oublié ta Loi:

110. Les méchans m'ont tendu des laqs, toutefois je ne me ſuis point égaré de tes commandemens.

111. J'ai pris pour héritage perpétuel tes témoignages: car ils ſont la joye de mon cœur.

112. J'ai incliné mon cœur à accomplir toûjours tes ſtatuts juſques au bout.

SAMECH.

113. J'ai eu en haine les penſées diverſes, mais j'ai aimé ta Loi.

114. Tu és ma cachette & mon bouclier, je me ſuis attendu à ta parole.

115. *Méchans, retirez-vous de moi, & je garderai les commandemens de mon Dieu. *Pſ.101:3,7.

116. Soûtiens-moi ſuivant ta parole, & je vivrai: & ne me fai point rougir de honte, en me refuſant ce que j'eſpérois.

117. Soûtiens-moi, & je ſerai en ſureté, & j'aurai continuellement les yeux ſur tes ſtatuts.

118. Tu as foulé aux pieds tous ceux qui ſe dévoyent de tes ſtatuts: car leur tromperie eſt menſonge.

119. Tu as réduit à néant tous les méchans de la terre, comme n'étant qu'écume: c'eſt pourquoi j'ai aimé tes témoignages.

120. Ma chair a frémi de la frayeur que j'ai de toi, & j'ai craint tes jugemens.

HAJIN.

121. J'ai exercé jugement & juſtice, ne m'abandonne point à ceux qui me font tort.

122. Sois le pleige de ton ſerviteur pour *ſon* bien: *& ne permets pas* que je ſois opprimé par les orgueilleux.

123. Mes yeux ſont défaillis en attendant ta délivrance, & la parole de ta juſtice.

124. Agi envers ton ſerviteur ſuivant ta gratuïté, & m'enſeigne tes ſtatuts.

125. Je ſuis ton ſerviteur, rens-moi entendu, & je connoîtrai tes témoignages.

126. Il eſt temps que l'Eternel opere; ils ont aboli ta Loi.

127. C'eſt pourquoi j'ai aimé tes commandemens, plus que l'or, même plus que le fin or.

128. C'eſt pourquoi j'ai eſtimé droits tous les mandemens que tu donnes de toutes choſes, & j'ai eu en haine toute voye de menſonge.

PE.

129. Tes témoignages ſont des choſes merveilleuſes: c'eſt pourquoi mon ame les a gardez.

130. L'entrée de tes paroles illumine, & rend les ſimples entendus.

131. J'ai ouvert ma bouche, & j'ai bâaillé: car j'ai ſouhaité tes commandemens.

132. Regarde-moi, & aye pitié de moi, ſelon que tu as ordinairement compaſſion de ceux qui aiment ton Nom.

133. *Affermi mes pas ſur ta parole, & ne fai point qu'aucun outrage domine ſur moi. *Eph.6:15.

134. Délivre-moi de l'oppreſſion des hommes, afin que je garde tes commandemens.

135. Fai luire ta face ſur ton ſerviteur, & m'enſeigne tes ſtatuts.

136. *Mes yeux ſe ſont fondus en ruiſſeaux d'eau, parce qu'on n'obſerve point ta Loi. *Jér.9:1,2.

TSADE.

137. Tu és juſte, ô Eternel, & droit en tes jugemens.

138. Tu as ordonné tes témoignages comme une choſe juſte, & ſouverainement ferme.

139. Mon zéle m'a miné: parce que mes adverſaires ont oublié tes paroles.

140. *Ta parole eſt ſouverainement raffinée, c'eſt pourquoi ton ſerviteur l'aime. *Pſe. 12:7.

141. Je ſuis petit & mépriſé, *toutefois* je n'oublie point tes commandemens.

142. Ta juſtice eſt une juſtice à toûjours, & ta Loi eſt la vérité.

143. Détreſſe & angoiſſe m'avoient rencontré: *mais* tes commandemens ſont mes plaiſirs.

144. Tes témoignages ne ſont que juſtice à toûjours: donne-m'en l'intelligence, afin que je vive.

KOPH.

145. J'ai crié de tout mon cœur, répons moi, ô Eternel, & je garderai tes ſtatuts.

146. J'ai crié vers toi: ſauve-moi, afin que j'obſerve tes témoignages.

147. J'ai prévenu le point du jour, & j'ai crié; je me ſuis attendu à ta parole.

148. Mes yeux ont prévenu les veilles de la nuit, pour méditer ta parole.

149. Ecoute ma voix ſelon ta gratuïté: ô Eternel, fai-moi revivre ſelon ton ordonnance.

150. Ceux qui ſont adonnez à des machinations ſe ſont approchez, & ils ſe ſont éloignez de ta Loi.

151. Eternel, tu és proche; & tous tes commandemens ne ſont que vérité.

152. J'ai connu dés long-temps touchant tes témoignages, que tu les as fondez pour toûjours.

RESCH.

153. Regarde mon affliction, & m'en tire hors: car je n'ai point oublié ta Loi.

154. Déba ma cauſe, & me rachette: fai-moi revivre ſuivant ta parole.

155. La délivrance eſt loin des méchans: parce qu'ils n'ont point recherché tes ſtatuts.

156. Tes compaſſions ſont en grand nombre, ô Eternel: fai-moi revivre ſelon tes ordonnances.

157. Ceux qui me perſécutent & qui me preſſent, *ſont* en grand nombre: *toutefois* je ne me ſuis point détourné de tes témoignages.

158. J'ai regardé ceux qui ſe portent déloyalement, & j'ai été ennuyé de ce qu'ils n'obſervoient point ta parole.

159. Regarde combien j'ai aimé tes commandemens: Eternel, fai-moi revivre ſelon ta gratuïté.

160. Le principal point de ta parole eſt la vérité, & toute l'ordonnance de ta juſtice eſt à toûjours.

SCIN.

161. Les principaux du peuple m'ont perſécuté ſans ſujet: mais mon cœur a été effrayé à cauſe de ta parole.

162. Je me réjoüis de ta parole, *comme feroit celui qui auroit trouvé un grand butin. *Eſa.9:3.

163. J'ai eu en haine & en abomination le menſonge; j'ai aimé ta Loi.

164. Sept fois le jour je te loue à cauſe des ordonnances de ta juſtice.

165. Il y a grande proſpérité pour ceux qui aiment ta Loi, & il n'y a point d'achoppement pour eux.

166. Eternel, j'ai eſpéré en ta délivrance, & j'ai fait tes commandemens.

167. Mon ame a obſervé tes témoignages, & je les ai ſouverainement aimez.

168. J'ai obſervé tes commandemens & tes témoignages: car toutes mes voyes ſont devant toi.

TAU.

169. Eternel, que mon cri approche de ta préſence, rens-moi entendu ſelon ta parole.

170. Que ma ſupplication vienne devant toi; délivre-moi ſelon ta parole.

171. Mes lévres dégorgeront ta louange, quand tu m'auras enſeigné tes ſtatuts.

172. Ma langue ne s'entretiendra que de ta parole: parce que

tous tes commandemens ne ſont que juſtice.

173. Que ta main me ſoit en aide, parce que j'ai choiſi tes commandemens.

174. Eternel, j'ai ſouhaité ta délivrance, & ta Loi eſt tout mon plaiſir.

175. Que mon ame vive, afin qu'elle te loue; & fai que tes ordonnances me ſoient en aide.

176. J'ai été égaré comme la brebis perdue: cherche ton ſerviteur: car je n'ai point mis en oubli tes commandemens.

PSEAUME CXX.

1. Cantique de Mahaloth.

J'Ai invoqué l'Eternel en ma grande détreſſe, & il m'a exaucé.

2. Eternel, *délivre mon ame des fauſſes lévres, & de la langue qui n'eſt que tromperie. *1. *Sam.* 24:10.

3. Que te donnera, & te profitera la langue trompeuſe?

4. *Ce ſont des fléches aigues tirées par un homme puiſſant, & des charbons de genevre. *Pſ. 52: 4,5.

5. Helas! Que je ſuis miſerable de ſéjourner en Meſec, & de demeurer aux tentes de Kédar!

6. Que mon ame ait tant demeuré avec celui qui hait la paix!

7. Je *ne cherche que* la paix, mais lors que j'en parle, les voilà à la guerre.

PSEAUME CXXI.

1. Cantique de Mahaloth.

J'Eleve *mes yeux vers les montagnes, d'où me viendra le ſecours. *Pſe. 122:1.

2. Mon ſecours vient de l'Eternel, qui a fait les cieux & la terre.

3. Il ne permettra point que ton pied ſoit ébranlé: celui qui te garde ne ſommeillera point.

4. Voilà, celui qui garde Iſraël ne ſommeillera point, & ne s'endormira point.

5. L'Eternel eſt celui qui te garde, l'Eternel eſt ton ombre, il eſt à ta main droite.

6. Le ſoleil ne donnera point ſur toi, de jour; ni la lune, de nuit.

7. L'Eternel te gardera de tout mal, il gardera ton ame.

8. L'Eternel gardera ton iſſue & ton entrée, dés maintenant & à toûjours.

PSEAUME CXXII.

1. Cantique de Mahaloth, de David.

JE me ſuis réjouï* à cauſe de ceux qui me diſoient; Nous irons à la maiſon de l'Eternel. *Pſe. 84: 1.

2. Nos pieds ſe ſont arrêtez en tes portes, ô Jéruſalem.

3. Jéruſalem, qui és bâtie comme une ville qui s'entretient bien enſemble;

4. *A laquelle montent les Tribus, les Tribus de l'Eternel, ce qui eſt un témoignage à Iſraël, pour célébrer le Nom de l'Eternel. **Deut.* 16: 16.

5. Car c'eſt là qu'ont été poſez les ſieges pour juger, les ſieges, *dis-je*, de la maiſon de David.

6. Priez pour la paix de Jéruſalem: que ceux qui t'aiment ayent proſpérité.

7. Que la paix ſoit à ton avantmur, & la proſpérité dans tes palais.

8. Pour l'amour de mes freres & de mes amis, je prierai maintenant pour ta paix.

9. A cauſe de la maiſon de l'Eternel nôtre Dieu je procurerai ton bien.

PSEAUME CXXIII.

1. Cantique de Mahaloth.

J'Eleve mes yeux à toi, qui habites dans les cieux.

2. Voici, comme les yeux des ſerviteurs *regardent* à la main de leurs

leurs maîtres; & comme les yeux de la ſervante *regardent* à la main de ſa maitreſſe: ainſi nos yeux *regardent* à l'Eternel nôtre Dieu, juſqu'à ce qu'il ait pitié de nous.

3. Aye pitié de nous, ô Eternel, aye pitié de nous: *car nous avons eu tout nôtre ſoul de mépris. *Pſe. 88: 4.

4. Nôtre ame eſt entierement foulée de la moquerie de ceux, qui ſont à leur aiſe, & du mépris des orgueilleux.

PSEAUME CXXIV.

1. Cantique de Mahaloth, de David.

N'Eût été l'Eternel, qui a été pour nous, diſe maintenant Iſraël:

2. N'eût été l'Eternel, qui a été pour nous, quand les hommes ſe ſont élevez contre nous.

3. Ils nous euſſent dés lors engloutis tous vifs: pendant que leur colere étoit enflammée contre nous.

4. Dés-lors les eaux ſe fuſſent débordées ſur nous, un torrent eût paſſé ſur nôtre ame.

5. Dés-lors les eaux enflées fuſſent paſſées ſur nôtre ame.

6. Béni ſoit l'Eternel, qui ne nous a point livrez en proye à leurs dents.

7. Nôtre ame eſt echappée, comme l'oiſeau du laqs des oiſeleurs: le laqs a été rompû, & nous ſommes échappez.

8. Nôtre aide ſoit au Nom de l'Eternel, qui a fait les cieux & la terre.

PSEAUME CXXV.

1. Cantique de Mahaloth.

CEux qui ſe confient en l'Eternel ſont comme la montagne de Sion, qui ne peut être ébranlée, & qui ſe maintient à toûjours.

2. Quant à Jéruſalem, il y a des montagnes à l'entour d'elle, & l'Eternel eſt à l'entour de ſon peuple, dés maintenant & à toûjours.

3. Car la verge de la méchanceté ne repoſera point ſur le lot des juſtes: de peur que les juſtes ne mettent leurs mains à l'iniquité.

4. Eternel, fai du bien aux bons, & à ceux qui ſont droits en leurs cœurs.

5. Mais quant à ceux qui tordent leurs ſentiers obliques, l'Eternel les fera marcher avec les ouvriers d'iniquité. La paix *ſera* ſur Iſraël.

PSEAUME CXXVI.

1. Cantique de Mahaloth.

QUand l'Eternel ramena les captifs de Sion, nous étions comme ceux qui ſongent.

2. Alors nôtre bouche fut remplie de ris, & nôtre langue de chant de triomphe: alors on diſoit parmi les nations; l'Eternel a fait de grandes choſes à ceux-ci;

3. L'Eternel nous a fait de grandes choſes: nous en avons été réjouïs.

4. O Eternel ramene nos priſonniers, *en ſorte qu'ils ſoient* comme les courans *des eaux* au païs de Midi.

5. Ceux qui ſement avec larmes, moiſſonneront avec chant de triomphe.

6. Celui qui porte la ſemence pour la mettre en terre, ira ſon chemin en pleurant, mais il reviendra avec chant de triomphe, quand il portera ſes gerbes.

PSEAUME CXXVII.

1. Cantique de Mahaloth, de Salomon.

SI l'Eternel ne bâtit la maiſon, ceux qui la bâtiſſent, y travaillent en vain: ſi l'Eternel ne garde la ville, celui qui la garde, fait le guet en vain.

2. C'eſt en vain que vous vous levez de grand matin, que vous vous couchez tard, & que vous mangez le pain de douleurs: certes c'eſt *Dieu* qui donne du repos à celui qu'il aime.

3. Voici, les enfans ſont un héritage *donné* par l'Eternel: & le fruit du ventre eſt une récompenſe *de Dieu*.

4. Telles que ſont les flêches en la main d'un homme puiſſant, tels ſont les fils d'un pére qui eſt dans la fleur de ſon âge.

5. O que bien-heureux eſt l'homme qui en a rempli ſa trouſſe! des hommes comme ceux-là ne rougiront point de honte, quand ils parleront avec leurs ennemis *à la porte. * *Job* 31:21.

PSEAUME CXXVIII.

1. Cantique de Mahaloth.

BIen-heureux eſt quiconque craint l'Eternel, & marche dans ſes voyes.

2. Car tu mangeras du travail de tes mains: tu ſeras bien-heureux, & tu proſpéreras.

3. Ta femme ſera dans ta maiſon, comme une vigne abondante en fruit: & tes enfans ſeront autour de ta table, comme des plantes d'oliviers.

4. Voici, certainement ainſi ſera béni le perſonnage, qui craint l'Eternel.

5. L'Eternel te bénira de Sion, & tu verras le bien de Jéruſalem tous les jours de ta vie.

6. Et tu verras des enfans à tes enfans. La paix ſera ſur Iſraël.

PSEAUME CXXIX.

1. Cantique de Mahaloth.

QU' Iſraël diſe maintenant; Ils m'ont ſouvent tourmenté dés ma jeuneſſe.

2. Ils m'ont ſouvent tourmenté dés ma jeuneſſe; *toutefoi* ils n'ont point encore eu le deſſus contre moi.

3. Des laboureurs ont labouré ſur mon dos, ils y ont tiré tout au long leurs ſillons.

4. L'Eternel eſt juſte; il a coupé les cordes des méchans.

5. Tous ceux qui ont Sion en haine, rougiront de honte, & ſeront repouſſez en arriere.

6. *Ils ſeront comme l'herbe des toits, qui eſt ſéche avant qu'elle monte en tuyau; *2. *Rois* 19:26.

7. De laquelle le moiſſonneur ne remplit point ſa main, ni celui qui cueille les javelles *n'en remplit* point ſes bras;

8. Et *dont* les paſſans ne diront point: La bénédiction de l'Eternel ſoit ſur vous: nous vous béniſſons au Nom de l'Eternel.

PSEAUME CXXX.

1. Cantique de Mahaloth.

OEternel, je t'invoque des lieux profonds.

2. Seigneur, écoute ma voix: que tes oreilles ſoient attentives à la voix de mes ſupplications.

3. *O Eternel, ſi tu prens garde aux iniquitez, Seigneur, qui eſt-ce qui ſubſiſtera? *Pſe. 25:22.

4. Mais il y a pardon par devers toi, afin que tu ſois craint:

5. J'ai attendu l'Eternel: mon ame l'a attendu, & j'ai eu mon attente en ſa parole.

6. Mon ame *attend* le Seigneur plus, que les ſentinelles *n'attendent* le matin, plus que les ſentinelles *n'attendent* le matin.

7. Iſraël, attens-toi à l'Eternel: car il y a gratuïté par devers l'Eternel, & il y a rédemption en abondance par devers lui.

8. Et lui même rachettera Iſraël de toutes ſes iniquitez.

PSEAU-

PSEAUME CXXXI.

1. Cantique de Mahaloth, de David.

OEternel, mon cœur ne s'eſt point élevé, & mes yeux ne ſe ſont point hauſſez, & je n'ai point marché en des choſes grandes & merveilleuſes au deſſus de ma portée.

2. Si je n'ai rangé & tenu coi mon cœur, comme celui qui eſt ſevré fait envers ſa mere: *& ſi* mon cœur n'eſt en moi, comme celui qui eſt ſevré, *que je ſois rejetté de toi.*

3. Iſraël, attens-toi à l'Eternel dés maintenant & à toûjours.

PSEAUME CXXXII.

1. Cantique de Mahaloth.

OEternel, aye mémoire de David, & de toute ſon affliction.

2. Lequel a juré à l'Eternel, & fait vœu au Puiſſant de Jacob, *en diſant*;

3. Si j'entre au Tabernacle de ma maiſon, & ſi je monte ſur le lit de ma couche:

4. Si je donne du ſommeil à mes yeux, *ſi je laiſſe* ſommeiller mes paupieres,

5. Juſqu'à ce que j'aurai trouvé un lieu à l'Eternel, & des pavillons pour le Puiſſant de Jacob.

6. Voici, nous avons ouï parler d'elle vers Ephrat, nous l'avons trouvée aux champs de Jahar.

7. Nous entrerons dans ſes pavillons, & nous nous proſternerons devant ſon marchepied.

8. Leve-toi, ô Eternel, *pour venir* en ton repos, toi, & l'Arche de ta force.

9. Que tes Sacrificateurs ſoient revêtus de la juſtice, & que tes bien-aimez chantent de joye.

10. Pour l'amour de David ton ſerviteur, ne fait point que ton Oinct tourne viſage en arriere.

11. L'Eternel a juré la vérité à David, & il ne s'en détournera point, *diſant*; Je mettrai du fruit de ton ventre ſur ton trône.

12. Si tes enfans gardent mon alliance, & mon témoignage, que je leur enſeignerai, leurs fils auſſi ſeront aſſis à perpétuïté ſur ton trône.

13. Car l'Eternel a choiſi Sion, il l'a eûe à gré pour ſon ſiege.

14. Elle eſt, *dit-il*, mon repos à perpétuïté: j'y demeurerai, parce que je l'ai eûe à gré.

15. Je bénirai abondamment ſes vivres; je raſſaſierai de pain ſes pauvres.

16. Et je revêtirai ſes Sacrificateurs de délivrance; & ſes bien-aimez chanteront de joye tant & plus.

17. Je ferai qu'en elle germera une corne à David; je préparerai une lampe à mon Oinct.

18. Je revêtirai de honte ſes ennemis, & ſon diademe fleurira ſur lui.

PSEAUME CXXXIII.

1. Cantique de Mahaloth, de David.

VOici, ô que c'eſt une choſe bonne, & que c'eſt une choſe agréable, que les freres s'entretiennent, *qu'ils s'entretiennent*, diſe, enſemble!

2. C'eſt comme cette huile précieuſe, *répandue* ſur la tête, laquelle découle ſur la barbe d'Aaron, & qui découle ſur le bord des ſes vêtemens;

3. Et comme la roſée de Hermon, & celle qui deſcend ſur les montagnes de Sion: car c'eſt là que l'Eternel a ordonné la bénédiction & la vie, à toûjours.

PSEAUME CXXXIV.

1. Cantique de Mahaloth.

VOici, béniſſez l'Eternel, vous tous les ſerviteurs de l'Eternel qui aſſiſtez toutes les nuits dans la maiſon de l'Eternel.

2. Elevez vos mains dans le Sanctuaire, & béniſſez l'Eternel.

3. L'Eternel, qui a fait les cieux & la terre, te béniſſe de Sion.

PSEAUME CXXXV.

1. Louez l'Eternel.

LOuez le Nom de l'Eternel: vous ſerviteurs de l'Eternel, louez-le.

2. Vous qui aſſiſtez en la maiſon de l'Eternel, aux parvis de la maiſon de nôtre Dieu,

3. Louez l'Eternel: car l'Eternel eſt bon; pſalmodiez à ſon Nom: car il eſt agréable.

4. Car l'Eternel s'eſt choiſi Jacob & Iſraël pour ſon plus précieux joyau.

5. Certainement je ſai que l'Eternel eſt grand, & que nôtre Seigneur *eſt* au deſſus de tous les dieux.

6. L'Eternel fait tout ce qu'il lui plaît, dans les cieux & ſur la terre, dans la mer, & dans tous les abîmes.

7. C'eſt lui qui fait monter les vapeurs du bout de la terre: il fait les éclairs pour la pluye; il tire le vent hors de ſes tréſors.

8. C'eſt lui qui a frappé les premiers-nez d'Egypte, tant des hommes que des bêtes;

9. Qui a envoyé des prodiges & des miracles au milieu de toi, ô Egypte, contre Pharaon; & contre tous ſes ſerviteurs.

10. Qui a frappé pluſieurs nations, & tué les puiſſans Rois;

11. *Savoir*, Sihon le Roi des Amorrhéens, & Hog le Roi de Baſan, & ceux de tous les Royaumes de Canaan:

12. Et qui a donné leur païs en héritage, en héritage, *dis-je*, à Iſraël ſon peuple.

13. Eternel, ton renom eſt à toûjours: Eternel, la mémoire qu'on a de toi eſt d'âge en âge.

14. Car l'Eternel jugera ſon peuple, & ſe repentira à l'égard de ſes ſerviteurs.

15. Les dieux des nations ne ſont que de l'or & de l'argent, un ouvrage de mains d'homme.

16. Ils ont une bouche, & ne parlent point: ils ont des yeux, & ne voyent point.

17. Ils ont des oreilles, & n'entendent point: Il n'y *a* point auſſi de ſouffle dans leur bouche.

18. Que ceux qui les font, & tous ceux qui s'y aſſûrent, leur ſoient faits ſemblables.

19. Maiſon d'Iſraël, béniſſez l'Eternel: maiſon d'Aaron béniſſez l'Eternel.

20. Maiſon des Lévites, béniſſez l'Eternel: vous qui craignez l'Eternel, béniſſez l'Eternel.

21. Béni ſoit de Sion l'Eternel qui habite dans Jéruſalem. Louez l'Eternel.

PSEAUME CXXXVI.

CElébrez l'Eternel: car il eſt bon: parce que ſa gratuïté demeure à toûjours.

2. Célébrez le Dieu des dieux: parce que ſa gratuïté demeure à toûjours:

3. Célébrez le Seigneur des ſeigneurs: parce que ſa gratuïté demeure à toûjours.

4. *Célébrez* celui qui ſeul fait de grandes merveilles: parce que ſa gratuïté demeure à toûjours.

5. Celui qui a fait avec intelligence les cieux: parce que ſa gratuïté demeure à toûjours.

6. Celui qui a étendu la terre ſur les eaux: parce que ſa gratuïté demeure à toûjours.

7. Celui qui a fait les grands luminaires: parce que ſa gratuïté demeure à toûjours.

8. Le ſoleil pour avoir ſeigneurie ſur le jour: parce que ſa gratuïté demeure à toûjours:

9. La lune & les étoiles pour avoir domination ſur la nuit: parce que ſa gratuïté demeure à toûjours.

10. Celui qui a frappé l'Egypte en leurs premiers-nez: parce que ſa gratuïté demeure à toûjours.

11. Et qui a fait ſortir Iſraël du milieu d'eux: parce que ſa gratuïté demeure à toûjours.

12. Et cela avec main forte & bras étendu: parce que ſa gratuïté demeure à toûjours.

13. Il a fendu la mer Rouge en deux: parce que ſa gratuïté demeure à toûjours.

14. Et a fait paſſer Iſraël par le milieu d'elle: parce que ſa gratuïté demeure à toûjours.

15. Et a renverſé Pharaon & ſon armée dans la mer Rouge: parce que ſa gratuïté demeure à toûjours.

16. Il a conduit ſon peuple par le deſert: parce que ſa gratuïté demeure à toûjours.

17. Il a frappé les grands Rois: parce que ſa gratuïté demeure à toûjours.

18. Et a tué les Rois magnifiques: parce que ſa gratuïté demeure à toûjours.

19. *Savoir*, Sihon Roi des Amorrhéens, parce que ſa gratuïté demeure à toûjours;

20. Et Hog Roi de Baſan: parce que ſa gratuïté demeure à toûjours.

21. Et a donné leur païs en héritage: parce que ſa gratuïté demeure à toûjours;

22. En héritage à Iſraël ſon ſerviteur: parce que ſa gratuïté demeure à toûjours.

23. Et qui, lors que nous étions bien bas, s'eſt ſouvenu de nous: parce que ſa gratuïté demeure à toûjours;

24. Et nous a délivrez *de la main* de nos adverſaires: parce que ſa gratuïté demeure à toûjours.

25. Et il donne la nourriture à toute chair: parce que ſa gratuité demeuré à toûjours.

26. Célébrez le Dieu des cieux: parce que ſa gratuité demeure à toûjours.

PSEAUME CXXXVII.

NOus nous ſommes aſſis auprés des fleuves de Babylone, & nous y avons pleuré, nous ſouvenant de Sion.

2. Nous avons pendu nos harpes aux ſaules, au milieu d'elle.

3. Quand ceux qui nous avoient emmenez priſonniers, nous ont demandé des paroles de Cantique, & de les réjoüir de nos harpes que nous avions pendues, *en nous diſant*; Chantez-nous quelque choſe des Cantiques de Sion, *nous avons répondu*;

4. Comment chanterions-nous les Cantiques de l'Eternel dans une terre d'étrangers?

5. Si je t'oublie, Jéruſalem, que ma droite s'oublie elle même.

6. *Que ma langue ſoit attachée à mon palais, ſi je ne me ſouviens de toi, & ſi je ne fais de Jéruſalem le *principal* chef de ma réjoüiſſance. * Jer. 25: 21.

7. O Eternel, ſouviens-toi des enfans d'Edom, qui en la journée de Jéruſalem diſoient: Découvrez, découvrez juſqu'à ſes fondemens.

8. Fille de Babylone, *qui vas être* détruite, heureux celui qui te rendra

rendra la pareille *de ce* que tu nous as fait !

9. Heureux celui qui ſaiſira tes petits enfans & qui les froiſſera contre les pierres !

PSEAUME CXXXVIII.

1. Pſéaume de David.

JE te célébrerai de tout mon cœur, je te pſalmodierai en la préſence des Souverains.

2. Je me proſternerai dans le palais de ta Sainteté, & je célébrerai ton Nom, pour l'amour de ta gratuïté, & de ta vérité : car tu as magnifié ta parole au deſſus de toute ta renommée.

3. Au jour que j'ai crié tu m'as exaucé : & tu m'as fortifié d'une *nouvelle* force en mon ame.

4. Eternel, tous les Rois de la terre te célébreront, quand ils auront ouï les paroles de ta bouche.

5. Et ils chanteront les voyes de l'Eternel : car la gloire de l'Eternel eſt grande.

6. Car l'Eternel eſt haut élevé, & il voit les choſes baſſes, & il connoît de loin les choſes élevées.

7. Si je marche au milieu de l'adverſité, tu me vivifieras, tu avanceras ta main contre la colere de mes ennemis, & ta droite me délivrera.

8. L'Eternel achevera ce qui me concerne : Eternel, ta gratuïté demeure à toûjours : * tu n'abandonneras point l'œuvre des tes mains. Pſe. 57 : 3.

PSEAUME CXXXIX.

1. Pſeaume de David ; *donné* au maître chantre,

ETernel, *tu m'as ſondé, & tu m'as connu. Jér. 12 :

2. Tu connois quand je m'aſſieds & quand je me leve ; tu apperçois de loin ma penſée.

3. Tu m'enceins, ſoit que je marche, ſoit que je m'arrete ; & tu as accoûtumé toutes mes voyes.

4. Même avant que la parole ſoit ſur ma langue, voici, ô Eternel, tu connois déja le tout :

5. Tu me tiens ſerré par derriere, & par devant, & tu as mis ſur moi ta main.

6. Ta ſcience eſt trop merveilleuſe pour moi, & elle eſt ſi haut élevée, que je n'y ſaurois atteindre.

7. Où irai-je loin de ton Eſprit ? & où fuirai-je loin de ta face ?

8. Si je monte aux cieux, tu y és ; ſi je me couche au ſépulcre, t'y voilà.

9. Si je prens les aîles de l'aube du jour, & que je me loge au bout de la mer :

10. Là même ta main me conduira, & ta droite m'y ſaiſira.

11. Si je dis ; Au moins les ténébres me couvriront : la nuit même ſera une lumiere tout autour de moi.

12. Même les ténébres ne me cacheront point à toi, & la nuit reſplendira comme le jour, & les ténébres comme la lumiere.

13. Or tu as poſſedé mes reins *dés lors que* tu m'as enveloppé au ventre de ma mere.

14. Je te célébrerai de ce que j'ai été fait d'une ſi étrange & ſi admirable maniere : tes œuvres ſont merveilleuſes, & mon ame *le* connoît trés-bien.

15. *L'agencement de mes os ne t'a point été caché, lors que j'ai été fait en un lieu ſecret, & façonné comme de broderie, dans les bas lieux de la terre. *Pſe. 119 : 73.

16. Tes yeux m'ont vû quand j'étois *comme* un peloton, & toutes ces choſes s'écrivoient dans ton livre aux jours qu'elles ſe formoient,

ent, même lors qu'il n'y en avoit *encore* aucune.

17. C'eſt pourquoi, ô *Dieu* Fort, combien me ſont précieuſes * les conſiderations que j'ai de tes faits, & combien ſont grandes leurs ſommes ! * Pſe. 40 : 6.

18. Les veux-je nombrer ? elles ſont en plus grand nombre que le ſablon. Suis-je réveillé ? je ſuis encore avec toi.

19. O Dieu, ne tueras-tu pas le méchant ? c'eſt pourquoi, hommes ſanguinaires, retirez-vous loin de moi.

20. Car ils ont parlé de toi, *en penſant* à quelque méchanceté : ils ont élevé tes ennemis en mentant.

21. Eternel n'aurois-je point en haine ceux qui te haïſſent ; & ne ſerois-je point irrité contre ceux qui s'élevent contre-toi ?

22. Je les ai haïs d'une parfaite haine ; ils m'ont été pour ennemis.

23. O *Dieu* Fort, ſonde-moi, & conſidere mon cœur : éprouve-moi, & conſidere mes diſcours ;

24. Et regarde s'il y a en moi aucun deſſein de moleſter autrui : & condui-moi par la voye du monde.

PSEAUME CXL.

1. Pſeaume de David, *donné* au maître chantre.

2. ETernel, délivre-moi de l'homme méchant : garde-moi de l'homme outrageux.

3. Ils ont penſé des maux en *leur* cœur : ils aſſemblent tous les jours des combats.

4. Ils affilent leur langue comme un ſerpent : il y a du venin de viperes ſous leurs lévres : Sélah.

5. Eternel, garde-moi des mains du méchant, préſerve-moi de l'homme outrageux, de ceux qui ont machiné de me heurter pour me faire tomber.

6. Les orgueilleux m'ont caché le laqs, & ils ont tendu *avec* des cordes un rets à l'endroit de mon paſſage, ils m'ont mis des trébuchets : Sélah.

7. J'ai dit à l'Eternel : Tu és mon *Dieu* Fort : Eternel prête l'oreille à la voix de mes ſupplications.

8. O Eternel, Seigneur, la force de mon ſalut, tu as couvert de toutes parts ma tête au jour de la bataille.

9. Eternel n'accorde point au méchant ſes ſouhaits : ne fai point que ſa penſée aye ſon effet, ils s'éleveroient : Sélah.

10. Quant aux principaux de ceux qui m'aſſiegent, que la peine de leurs lévres les couvre.

11. Que des charbons embraſez tombent ſur eux, qu'il les faſſe tomber au feu, & dans des foſſés profondes, ſans qu'ils ſe relevent.

12. Que l'homme médiſant ne ſoit point affermi en la terre : & quant à l'homme outrageux & mauvais, qu'on chaſſe aprés lui juſqu'à-ce qu'il ſoit exterminé.

13. Je ſai que l'Eternel fera juſtice à l'affligé, & droit aux miſerables.

14. Quoi qu'il en ſoit, les juſtes célébreront ton Nom, & les hommes droits habiteront devant ta face.

PSEAUME CXLI.

1. Pſeaume de David.

ETernel, je t'invoque, hâte-toi *de venir* vers moi : prête l'oreille à ma voix, lors que je crie à toi.

2. Que ma requête ſoit adreſſée devant toi *comme* le parfum : & l'éle-

& l'élevation de mes mains, *comme* l'oblation du ſoir.

3. Eternel, mets une garde à ma bouche: garde le guichet de mes lévres.

4. N'incline point mon cœur à des choſes mauvaiſes, tellement que je commette quelques méchantes actions par malice, avec les hommes ouvriers d'iniquité: & que je ne mange point de leurs délices

5. Que le juſte me martelle, *ce me ſera* un gratuïté: & qu'il me reprimande, *ce me ſera* un baume excellent, il ne bleſſera point ma tête: car même encore ma requête *ſera pour eux* en leurs calamitez.

6. Quand leurs gouverneurs auront été precipitez parmi des rochers, alors on entendra que mes paroles ſont agreables.

7. Nos os ſont épars prés de la gueule du ſepulcre, comme quand quelqu'un coupe & fend *le bois qui eſt* par terre.

8. C'eſt pourquoi, ô Eternel, Seigneur, mes yeux ſont vers toi: je me ſuis retiré vers toi, ne deſtitue point mon ame.

9. Garde-moi du laqs qu'ils m'ont tendu, & des trebuchets des ouvriers d'iniquité.

10. Que tous les mechans tombent chacun dans ſon filet, juſqu'à ce que je ſois paſſé.

PSEAUME CXLII.

1. Maskil de David *qui eſt* une requête *qu'il fit*, *lors qu'il étoit dans la caverne. * Pſe. 57: 1.

2. JE crie de ma voix à l'Eternel, je ſupplie de ma voix l'Eternel.

3. J'épans devant lui ma complainte; *je déclare mon angoiſſe devant lui. * *Lamen.* 2: 19.

4. Quand mon eſprit s'eſt pâmé en moi, alors tu as connu mon ſentier. Ils m'ont caché un laqs au chemin par lequel je marchois.

5. Je contemplois à ma droite, & je regardois, & il n'y avoit perſonne qui me reconnût: tout refuge me manquoit, & il n'y avoit perſonne qui eût ſoin de mon ame.

6. Eternel, je me ſuis écrié vers toi: j'ai dit, Tu es ma retraite & ma portion en la terre des vivans.

7. Sois attentif à mon cri, car je ſuis devenu fort chetif! délivre-moi de ceux qui me pourſuivent: car ils ſont plus puiſſans que moi.

8. Tire mon ame hors de priſon, afin que je célébre ton Nom: les juſtes viendront autour de moi, parce que tu m'auras fait ce bien.

PSEAUME CXLIII.

1. Pſeaume de David.

ETernel, écoute ma requête, prête l'oreille à mes ſupplications, ſuivant ta fidelité; repons-moi à cauſe de ta juſtice.

2. Et n'entre point en jugement avec ton ſerviteur: car nul homme vivant ne ſera juſtifié devant toi.

3. Car l'ennemi pourſuit mon ame: il a foulé ma vie par terre: il m'a mis aux lieux tenebreux, comme ceux qui ſont morts depuis long temps.

4. Et mon eſprit ſe pâme en moi, mon cœur eſt deſolé au dedans de moi.

5. Il me ſouvient des jours anciens: je medite tous tes faits, & je diſcours des œuvres de tes mains.

6. J'étens mes mains vers toi: mon ame *eſt* envers toi comme une terre alterée: Sélah.

7. O Eternel, hâte-toi, repons-moi; l'eſprit me défaut: ne cache point ta face arriere de moi, tellement que je devienne ſemblable à ceux qui deſcendent en la foſſe.

8. Fai-

8. Fai-moi ouïr dés le matin ta gratuïté, car je me ſuis aſſûré en toi: fai-moi connoître le chemin par lequel j'ai à marcher: car j'ai élevé mon cœur vers toi.

9. Eternel, délivre-moi de mes ennemis: *car* je me ſuis caché vers toi.

10. Enſeigne-moi à faire ta volonté; car tu és mon Dieu: que ton bon Eſprit me conduiſe *comme* par un païs uni.

11. Eternel, ren-moi la vie pour l'amour de ton Nom, retire mon ame de la détreſſe, à cauſe de ta juſtice.

12. Et ſelon ta gratuïté retranche mes ennemis, & détrui tous ceux, qui tiennent mon ame ſerrée, parce que je ſuis ton ſerviteur.

PSEAUME CXLIV.

1. Pſeaume de David.

BEni ſoit l'Eternel, mon rocher, qui dreſſe mes mains au combat, & mes doigts à la bataille.

2. Qui déploye ſa gratuïté envers moi, *qui eſt* ma fortereſſe, ma haute retraite, mon libérateur, mon bouclier, & je me ſuis retiré vers lui: il range mon peuple ſous moi.

3. O Eternel, qu'eſt ce que de l'homme, que tu ayes ſoin de lui? du fils de l'homme *mortel*, que tu en tiennes compte?

4. L'homme eſt ſemblable à la vanité; ſes jours ſont comme une ombre qui paſſe.

5. Eternel abbaiſſe tes cieux, & deſcens: touche les montagnes, & qu'elles fument.

6. Lance l'éclair, & les diſſipe; décoche tes fléches, & les mets en déroute.

7. Etens tes mains d'enhaut, ſauve-moi, & me délivre des groſſes eaux; de la main des enfans de l'étranger;

8. La bouche deſquels profére menſonge: & dont la droite eſt une droite de fauſſeté.

9. O Dieu je te chanterai un nouveau Cantique: je te pſalmodierai ſur la muſette, & avec l'inſtrument à dix cordes.

10. C'eſt lui qui envoye la délivrance aux Rois, & qui délivre de l'épée dangereuſe David ſon ſerviteur.

11. Retire-moi & me délivre de la main des enfans de l'étranger; dont la bouche profére menſonge & dont la droite eſt une droite de fauſſeté:

12. Afin que nos fils ſoient comme des jeunes plantes, croiſſant en leur jeuneſſe; & nos filles, comme les encoignures entaillées à la façon d'un palais:

13. Que nos dépenſes ſoient pleines, fourniſſant toute eſpece de proviſion: que nos troupeaux multiplient par milliers, même par dix milliers dans nos ruës.

14. Que nos bœufs ſoient d'une corpulence bien ramaſſée. Qu'il n'y ait aucun qui donne l'aſſaut, ni qui faſſe ſortie, & qu'il n'y ait point de cri dans nos places.

15. O que bien-heureux eſt le peuple, duquel l'Eternel eſt le Dieu!

PSEAUME CXLV.

1. *Pſeaume de* louange *compoſé* par David.

Aleph. MOn Dieu, mon Roi, je t'exalterai, & je bénirai ton Nom à toûjours, & à perpétuïté.

2. *Beth.* Je te benirai chaque jour, & louerai ton Nom à toûjours, & à perpetuïté.

3. *Guimel.* L'Eternel eſt grand & grandement louable, il n'eſt pas poſſible de ſonder ſa grandeur.

4. *Daleth.* Une génération dira

la

la louange de tes œuvres à l'autre génération, & elles raconteront tes exploits.

5. *He.* Je diſcourrai de la magnificence glorieuſe de ta Majeſté, & de tes faits merveilleux.

6. *Vau.* Et ils reciteront la force de tes faits redoutables: & je raconterai ta grandeur.

7. *Zajin.* Ils répandront la mémoire de ta grande bonté, & ils raconteront avec chant de triomphe ta juſtice.

8. *Heth.* L'Eternel eſt miſericordieux & pitoyable, tardif à colere, & grand en gratuïté.

9. *Teth.* L'Eternel eſt bon envers tous, & ſes compaſſions ſont par deſſus toutes ſes œuvres.

10. *Jod.* Eternel, toutes tes œuvres te célébreront, & tes bien-aimez te béniront.

11. *Caph.* Ils reciteront la gloire de ton regne, & ils raconteront tes grands exploits.

12. *Lamed.* Afin de donner à connoître aux hommes tes grands exploits, & la gloire de la magnificence de ton regne.

13. *Mem.* Ton regne eſt un regne de tous ſiecles, & ta domination eſt dans tous les âges.

14. *Samech.* L'Eternel ſoûtient tous ceux, qui s'en vont tomber, & redreſſe tous ceux, qui ſont courbez.

15. *Hajin.* Les yeux de tous les *animaux* s'attendent à toi, & tu leur donnes leur pâture en leur temps.

16. *Pe.* Tu ouvres ta main, & tu raſſaſies à ſouhait toute créature vivante.

17. *Tſade.* L'Eternel eſt juſte en toutes ſes voyes, & plein de gratuïté en toutes ſes œuvres.

18. *Koph.* L'Eternel eſt prés de tous ceux qui l'invôquent, de tous ceux, *dis-je*, qui l'invoquent en vérité.

19. *Res.* Il accomplit le ſouhait de ceux qui le craignent, & il exauce leur cri, & les délivre.

20. *Scin.* L'Eternel garde tous ceux qui l'aiment: mais il exterminera tous les méchans.

21. *Thau.* Ma bouche racontera la louange de l'Eternel, & toute chair bénira le Nom de ſa ſainteté à toûjours, & à perpetuïté.

PSEAUME CXLVI.

1. Louez l'Eternel.

MOn ame, loue l'Eternel.

2. Je louerai l'Eternel durant ma vie, je pſalmodierai à mon Dieu tant que je durerai.

3. Ne vous aſſûrez point ſur les principaux *d'entre les peuples, ni* ſur *aucun* fils d'homme, à qu'il n'*appartient* point de délivrer.

4. Son eſprit ſort, & *l'homme* retourne en ſa terre, & en ce jour-là ſes deſſeins périſſent.

5. O que bien-heureux eſt celui à qui le *Dieu* Fort de Jacob eſt en aide, & dont l'attente eſt en l'Eternel ſon Dieu.

6. Qui a fait les cieux & la terre, la mer, & tout ce qui y eſt, & qui garde la verité à toûjours!

7. Qui fait droit à ceux, à qui on fait tort; & qui donne du pain à ceux, qui ont faim: l'Eternel délie ceux qui ſont liez.

8. L'Eternel ouvre *les yeux* aux aveugles; l'Eternel redreſſe ceux qui ſont courbez; l'Eternel aime les juſtes.

9. L'Eternel garde les étrangers, il maintient l'orphelin & la veuve, & renverſe le train des méchans.

10. L'Eternel regnera à toûjours: ô Sion, ton Dieu eſt d'âge en âge. Louez l'Eternel.

PSEAU.

PSEAUME CXLVII.

LOuez l'Eternel: car c'eſt une choſe bonne de pſalmodier à nôtre Dieu, car c'eſt une choſe agréable: & la louange en eſt bienſéante.

2. L'Eternel eſt celui qui bâtit Jéruſalem: il raſſemblera ceux d'Iſraël, qui ſont diſperſez çà & là.

3. Il médecine ceux qui ſont briſez de cœur, & il guérit leurs ennuis.

4. Il compte le nombre des étoiles: il les appelle toutes par leur nom.

5. Nôtre Seigneur eſt grand & d'une grande puiſſance, ſon intelligence eſt innombrable.

6. L'Eternel maintient les débonnaires, *mais* il abbaiſſe les méchans juſqu'en terre.

7. Chantez à l'Eternel avec action de graces, vous entre-répondant les uns aux autres, pſalmodiez avec le violon à nôtre Dieu;

8. Qui couvre de nuées les cieux: qui apprête la pluye pour la terre; qui fait produire le foin aux montagnes;

9. Qui donne la pâture au bétail, & aux petits du corbeau, qui crient.

10. Il ne prend point de plaiſir en la force du cheval: il ne fait point cas des jambieres de l'homme.

11. L'Eternel met ſon affection en ceux qui le craignent, en ceux qui s'attendent à ſa gratuïté.

12. Jéruſalem, loue l'Eternel: Sion loue ton Dieu.

13. Car il a renforcé les barres de tes portes: il a béni tes enfans au milieu de toi.

14. C'eſt lui qui rend paiſibles tes contrées, & qui te raſſaſie de la moëlle du froment.

15. C'eſt lui qui envoye ſa parole ſur la terre, & ſa parole court avec beaucoup de viteſſe.

16. C'eſt lui qui donne la neige comme *des flocons* de laine, & qui répand la pruine comme de la cendre.

17. C'eſt lui qui jette ſa glace comme par morceaux: & qui eſt ce qui pourra durer devant ſa froidure?

18. Il envoye ſa parole, & les fait fondre: il fait ſouffler ſon vent, & les eaux s'écoulent.

19. Il déclare ſes paroles à Jacob, & ſes ſtatuts & ſes ordonnances à Iſraël.

20. Il n'a pas fait ainſi à toutes les nations, c'eſt pourquoi elles ne connoiſſent point ſes ordonnances. Louez l'Eternel.

PSEAUME CXLVIII.

1. Louez l'Eternel.

LOuez des cieux l'Eternel: louez-le dans les hauts lieux.

2. Tous ſes Anges, louez-le: toutes ſes armées, louez-le.

3. Louez-le vous ſoleil & lune: toutes les étoiles qui jettez de la lumiere, louez-le.

4. Louez-le, vous cieux des cieux: & *vous* eaux qui étes ſur les cieux.

5. Que ces choſes louent le Nom de l'Eternel: car il a commandé, & elles ont été créées.

6. Et il les a établies à perpétuïté & à toûjours: il y a mis une ordonnance qui ne paſſera point.

7. Louez de la terre l'Eternel: *Louez-le*, baleines, & tous les abîmes.

8. Feu, & grêle, neige, & vapeur; vent de tourbillon, qui exécutez ſa parole:

9. Montagnes, & tous côteaux, arbres fruitiers, & tous cedres:

10. Bêtes ſauvages, & tout bétail,

tail, reptiles, & oiſeaux qui avez des aîles :

11. Rois de la terre, & tous peuples, Princes, & tous Gouverneurs de la terre :

12. Ceux qui ſont à la fleur de leur âge, & les vierges auſſi, les vieillards, & les jeunes gens.

13. Qu'ils louent le Nom de l'Eternel : car ſon Nom ſeul eſt haut élevé ; ſa Majeſté eſt ſur la terre, & ſur les cieux.

14. Et il a fait lever en haut une corne à ſon peuple, *ce qui eſt* une louange à tous ſes bien-aimez, aux enfans d'Iſraël, qui eſt le peuple qui eſt prés de lui. Louez l'Eternel.

PSEAUME CXLIX.

1. Louez l'Eternel.

CHantez à l'Eternel un nouveau Cantique, & ſa louange dans l'aſſemblée de ſes bien-aimez.

2. Qu'Iſraël ſe rejouïſſe en celui qui l'a fait, & que les enfans de Sion s'égayent en leur Roi.

3. Qu'ils louent ſon Nom ſur la flûte, qu'ils lui pſalmodient ſur le tambour, & ſur le violon.

4. Car l'Eternel met ſon affection en ſon peuple : il rendra honorables les débonnaires en les délivrant.

5. Les bien-aimez s'égayeront avec gloire, & meneront joye ſur leurs couches.

6. Les exaltations du *Dieu* Fort ſeront dans leur bouche, & des épées aſſilées à deux tranchans ſeront en leur main :

7. Pour faire vengeance entre les nations, & châtimens entre les peuples.

8. Pour lier leurs Rois de chaînes, & les plus honorables d'entr'eux de ceps de fer :

9. Pour faire d'eux le jugement qui en eſt écrit : cet honneur ſera à tous ſes bien-aimez. Louez l'Eternel.

PSEAUME CL.

1. Louez l'Eternel.

LOuez le Dieu Fort à cauſe de ſa ſainteté : louez-le à cauſe de cette étendue, qu'il a faite par ſa force.

2. Louez-le de ſes grands exploits : louez-le ſelon la grandeur de ſa Majeſté.

3. Louez-le à ſon de trompette : louez-le avec la muſette, & le violon.

4. Louez-le avec le tambour & la flûte : louez-le ſur l'épinette, & ſur les orgues.

5. Louez-le avec les cymbales retentiſſantes : louez-le avec les cymbales de cri de réjouïſſance.

6. Que tout ce qui reſpire loue l'Eternel. Louez l'Eternel.

LES PROVERBES DE SALOMON.

CHAPITRE I.

LEs proverbes de Salomon, fils de David, & Roi d'Iſraël :

2. Pour connoître la ſageſſe & l'inſtruction, pour entendre les diſcours d'intelligence :

3. Pour recevoir inſtruction de bon ſens, de juſtice, de jugement, & d'équité.

4. Pour donner du diſcernement aux ſimples, & de la connoiſſance & de l'adreſſe aux jeunes gens.

5. Le ſage écoutera, & deviendra mieux appris, & l'homme entendu

tendu acquerra de la prudence :

6. Afin d'entendre les diſcours ſententieux, & ce qui eſt élegamment dit, les paroles des ſages, & leurs énigmes.

7. La crainte de l'Eternel eſt le chef de la ſcience : mais les fous mépriſent la ſageſſe & l'inſtruction.

8. Mon fils, écoute l'inſtruction de ton pere, & n'abandonne point l'enſeignement de ta mere.

9. Car ce ſeront des graces enfilées enſemble à ta tête, & des carquans à ton coû.

10. Mon fils, ſi les pécheurs te veulent attirer, ne t'y accorde point.

11. S'ils diſent ; Viens avec nous, dreſſons des embûches pour tuer : épions ſecrettement l'innocent, quoi qu'il ne nous en ait point donné de ſujet.

12. Engloutiſſons-les tout vifs, comme le ſépulcre ; & tout entiers, comme ceux qui deſcendent en la foſſe :

13. Nous trouverons toute ſorte de biens précieux, nous remplirons nos maiſons de butin :

14. Tu y auras ton lot parmi nous, il n'y aura qu'une bourſe pour nous tous.

15. Mon fils, ne te mets point en chemin avec eux : retire ton pied de leur ſentier.

16. *Parce que leurs pieds courent au mal, & ſe hâtent pour répandre le ſang. **Eſa.* 59 : 7.

17. Car *comme* c'eſt ſans ſujet que le rets eſt étendu devant les yeux de tout ce qui a des aîles ;

18. Ainſi ceux-ci dreſſent des embûches contre le ſang de ceux-là, & épient ſecrettement leurs vies.

19. Tel eſt le train de tout homme convoiteux de gain *deshonnête*, lequel enlevera la vie de ceux qui y ſont adonnez.

20. La ſouveraine Sapience crie hautement au dehors, elle fait retentir ſa voix dans les rues.

21. Elle crie dans les carrefours, là où on méne le plus de bruit, aux entrées des portes, elle prononce ſes paroles par la ville.

22. Sots, *dit-elle*, juſques à quand aimerez-vous la ſottiſe ? & juſques à quand les moqueurs prendront-ils plaiſir à la moquerie, & les fous auront-ils en haine la ſcience ?

23. Etant repris par moi, convertiſſez-vous : voici je vous départirai de mon Eſprit en abondance, & vous donnerai à connoître mes paroles.

24. *Parce que j'ai crié, & que vous avez refuſé *d'ouïr* : parce que j'ai étendu ma main, & qu'il n'y a eu perſonne qui y prit garde: **Eſa.* 65 : 12.

25. Et parce que vous avez rejetté tout mon conſeil, & que vous n'avez point eu à gré que je vous repriſſe,

26. Auſſi je me rirai de vôtre calamité, je me moquerai quand vôtre effroi ſurviendra.

27. Quand vôtre effroi ſurviendra comme une ruine, & que vôtre calamité viendra comme un tourbillon : quand la détreſſe & l'angoiſſe viendront ſur vous :

28. Alors on criera vers moi, mais je ne répondrai point : on me cherchera de grand matin, mais on ne me trouvera point.

29. Parce qu'ils auront hai la ſcience, & qu'ils n'auront point choiſi la crainte de l'Eternel.

30. Ils n'ont point eu à gré mon conſeil : ils ont dédaigné toutes mes repréhenſions.

31. Qu'ils mangent donc le fruit

de leur voye, & qu'ils se soulent de leurs conseils.

32. Car l'aise des sots les tue, & la prospérité des fous les perd.

33. Mais celui qui m'écoutera, habitera en sûreté, & sera à son aise sans être effrayé d'aucun mal.

CHAPITRE II.

1. MOn fils, si tu reçois mes paroles, & que tu mettes en reserve par devers toi mes commandemens :

2. Tellement que tu rendes ton oreille attentive à la sagesse, & que tu inclines ton cœur à l'intelligence :

3. Si tu appelles à toi la prudence, & que tu adresses ta voix à l'intelligence ;

4. Si tu la cherches comme de l'argent, & si tu la recherches soigneusement, comme des trésors :

5. Alors tu connoîtras la crainte de l'Eternel, & tu trouveras la connoissance de Dieu.

6. Car l'Eternel donne la sagesse : & de sa bouche procéde la connoissance, & l'intelligence.

7. Il reserve pour ceux qui sont droits un état permanent, & il est le bouclier de ceux qui marchent dans l'intégrité :

8. Pour garder les sentiers de jugement : *tellement qu'il* gardera la voye de ses bien-aimez.

9. Alors tu entendras la justice, & le jugement, & l'équité, & tout bon chemin.

10. Si la sagesse vient en ton cœur, & si la connoissance est agréable à ton ame ;

11. La prudence te conservera & l'intelligence te gardera.

12. Pour te délivrer du mauvais chemin, & de l'homme parlant à rebours.

13. De ceux qui laissent les chemins de la droiture pour marcher par les voyes de ténébres :

14. Qui se réjouïssent à mal faire, & s'égayent dans les renversemens que fait le méchant :

15. Desquels les chemins sont tortus, & qui vont de travers en leur train.

16. Et afin qu'il te délivre de la femme étrangere, & de la foraine, dont les paroles sont flatteuses :

17. Qui abandonne le conducteur de sa jeunesse, & qui a oublié l'alliance de son Dieu.

18. Car sa maison panche vers la mort, & son chemin mene vers les trépassez.

19. Pas un de ceux, qui vont vers elle, n'en retourne, ni ne reprend les sentiers de la vie.

20. Afin aussi que tu marches dans la voye des gens de bien, & que tu gardes les sentiers des justes.

21. Car ceux qui sont droits habiteront en la terre, & les hommes integres demeureront de reste en elle.

22. Mais les méchans seront retranchez de la terre, & ceux qui agissent perfidement, en seront arrachez.

CHAPITRE III.

1. MOn fils, ne mets point en oubli mon enseignement, & que ton cœur garde mes commandemens.

2. *Car ils t'apporteront longueur de jours, & années de vie, & prospérité. **Deut.* 8 : 1.

3. Que la gratuïté & la vérité ne t'abandonnent point : lie-les à ton cou, & écri-les sur la table de ton cœur :

4. Et tu trouveras grace & bon sens, envers Dieu & envers les hommes.

5. Confie-toi de tout ton cœur en

en l'Eternel, *& ne t'appuye point sur ta prudence. **Isa.* 47 : 10.

6. Reconnoi-le en toutes tes voyes, & il dirigera tes sentiers.

7. Ne sois point sage en toi-même : crains l'Eternel, & détourne-toi du mal.

8. Ce sera une médecine à ton nombril, & une humectation à tes os.

9. Honore l'Eternel de ton bien, & des prémices de tout ton revenu.

10. Et tes greniers seront remplis d'abondance, & tes cuves rompront de moût.

11. Mon fils, ne rebute point l'instruction de l'Eternel, & ne te fâche point de ce qu'il te reprend.

12. Car l'Eternel reprend celui qu'il aime, même comme un pére l'enfant, auquel il prend plaisir.

13. O que bienheureux est l'homme *qui* trouve la sagesse, & l'homme qui met en avant l'intelligence !

14. Car le trafic qu'on peut faire d'elle, est meilleur que le trafic de l'argent ; & le revenu qu'on en peut avoir, est meilleur que le fin or.

15. Elle est plus précieuse que les perles, & toutes tes choses desirables ne la valent point.

16. Il y a longueur de jours en sa main droite, richesses & gloire en sa gauche.

17. Ses voyes sont des voyes agréables, & tous ses sentiers ne sont que prospérité.

18. Elle est l'arbre de vie à ceux qui l'embrassent ; & tous ceux qui la tiennent sont rendus bienheureux.

19. L'Eternel a fondé la terre par la sapience, & il a agencé les cieux par l'intelligence.

20. Les abîmes se débordent par sa science, & les nuées distillent la rosée.

21. Mon fils, qu'elles ne s'écartent point de devant tes yeux : garde la droite connoissance, & la prudence.

22. Et elles seront* vie à ton ame, & grace à ton cou. **Pse.* 37 : 24.

23. Alors tu marcheras en assûrance, par ta voye, & ton pied ne bronchera point.

24. Si tu te couches, tu n'auras point de frayeur, & quand tu te seras couché, ton sommeil sera doux.

25. Ne crains point la frayeur soudaine, ni la ruïne des méchans, quand elle arrivera.

26. Car l'Eternel sera ton espérance, & il gardera ton pied d'être pris.

27. Ne retien pas le bien de ceux à qui il appartient, encore qu'il fût en ta puissance de le faire.

28. Ne di point à ton prochain ; Va, & retourne, & je te le donnerai demain, quand tu l'as par devers toi.

29. Ne machine point de mal contre ton prochain : vû qu'il habite en assûrance avec toi.

30. N'aye point de procés sans sujet avec aucun, à moins qu'il t'ait fait quelque tort.

31. Ne porte point d'envie à l'homme outrageux, & ne choisi aucune de ses voyes.

32. Car celui qui va de travers, est en abomination à l'Eternel : mais son secret est avec ceux qui sont droits.

33. La malédiction de l'Eternel est dans la maison du méchant : mais il bénit la demeure des justes.

34. Certes il se moque des moqueurs, mais il fait grace aux débonnaires.

35. Les sages hériteront la gloi-

re, mais l'ignominie éleve les fous.

CHAPITRE IV.

1. ENfans, écoutez l'instruction du pere, & soyez attentifs à connoître la prudence.

2. Car je vous donne une bonne doctrine : ne laissez *donc* point mon enseignement.

3. Quand j'ai été fils à mon pere, tendre & unique auprés de ma mere,

4. Il m'a enseigné, & m'a dit ; Que ton cœur retienne mes paroles : garde mes commandemens, & tu vivras.

5. Acquiers la sagesse, acquiers la prudence : n'en oublie rien, & ne te détourne point des paroles de ma bouche.

6. Ne l'abandonne point, & elle te gardera : aime-la, & elle te conservera.

7. La principale chose c'est la sagesse, acquiers la sagesse, & sur toutes tes acquisitions, acquiers la prudence.

8. Eleve-la, & elle t'exaltera : elle te glorifiera, quand tu l'auras embrassée.

9. Elle posera des graces enfilées ensemble sur ta tête, & te donnera une couronne d'ornement.

10. Ecoute, mon fils, & reçoi mes paroles, & les années de vie te seront multipliées.

11. Je t'ai enseigné le chemin de la sagesse, & je t'ai fait marcher par les sentiers de la droiture.

12. Quand tu y marcheras, ta démarche ne sera point serrée ; & si tu cours, tu ne broncheras point.

13. Embrasse l'instruction, ne *la* lâche point, garde-la : car c'est ta vie.

14. N'entre point au sentier des méchans, & ne pose point ton pied au chemin des malins.

15. Détourne-t-en, ne passe point par là, éloigne-t-en, & passe outre.

16. Car ils ne dormiroient pas, s'ils n'avoient fait quelque mal : & le sommeil leur seroit ôté, s'ils n'avoient fait trébucher quelqu'un.

17. Parce qu'ils mangent le pain de méchanceté, & qu'ils boivent le vin d'extorsion.

18. Mais le sentier des justes est comme la lumiere resplendissante, qui va reluisant jusqu'à ce que le jour soit en sa perfection.

19. La voye des méchans est comme l'obscurité ; ils ne savent point où ils trébucheront.

20. Mon fils, sois attentif à mes paroles, incline ton oreille à mes propos.

21. Qu'ils ne s'écartent point de tes yeux ; garde-les dans ton cœur.

22. Car ils sont la vie de ceux qui les trouvent, & la santé de tout le corps de chacun d'eux.

23. Garde ton cœur de tout ce dont il faut se garder : car de lui procedent les sources de la vie.

24. Ote loin de toi la perversité de la bouche, & éloigne de toi la dépravation des levres.

25. Que tes yeux regardent droit, & que tes paupieres dirigent *ton chemin* devant toi.

26. Balance le chemin de tes pieds, & que toutes tes voyes soient bien dressées.

27. Ne décline ni à droite ni à gauche : détourne ton pied du mal.

CHAPITRE V.

1. MOn fils, sois attentif à ma sagesse, incline ton oreille à mon intelligence :

2. Afin que tu gardes mes avis, & que

& que tes levres conservent la science.

3. Car les levres de l'étrangere distillent des rayons de miel, & son palais est plus doux que l'huile.

4. Mais ce qui en provient est amer, comme de l'absinthe, & aigu comme une épée à deux tranchans.

5. Ses pieds descendent à la mort, ses démarches aboutissent au sepulcre.

6. Afin que tu ne balances point le chemin de la vie ; ses chemins en sont écartez, tu ne le connoîtras point.

7. Maintenant donc, enfans, écoutez-moi, & ne vous détournez point des paroles de ma bouche.

8. Eloigne d'elle ton chemin, & n'approche point de l'entrée de sa maison.

9. De peur que tu ne donnes ton honneur à d'autres, & tes ans au cruel.

10. De peur que les étrangers ne se rassasient de tes facultez, & que tes labeurs ne soient en la maison du forain :

11. Et que tu ne rugisses quand tu seras prés de ta fin, quand ta chair & ton corps défaudra ;

12. Et que tu ne dises ; Comment ai-je haï l'instruction, & comment mon cœur a-t-il dédaigné les repréhensions ?

13. Et comment n'ai-je point obeï, à la voix de ceux qui m'instruisoient, & n'ai-je point incliné mon oreille, à ceux qui m'enseignoient ?

14. Peu s'en est fallu que je n'aye été dans toute sorte de mal, au milieu de la congrégation, & de l'assemblée.

15. Boi des eaux de ta citerne, & des ruisseaux du milieu de ton puits :

16. Que tes fontaines se répandent dehors, & les ruisseaux d'eau par les rues ;

17. Qu'elles soient à toi seul, & non aux étrangers avec toi.

18. Que ta source soit bénie, & réjouï-toi de la femme de ta jeunesse.

19. *Comme* d'une biche amiable, & d'une chevrette gracieuse : que ses mammelles te rassasient en tout temps, & sois continuellement épris de son amour.

20. Et pourquoi, mon fils, irois-tu errant aprés l'étrangere, & embrasserois-tu le sein de la foraine ?

21. *Vû que les voyes de l'homme sont devant les yeux de l'Eternel, & qu'il balance toutes ses voyes. *Job 31 : 4.

22. Les iniquitez du méchant l'attrapperont, & il sera retenu par les cordes de son péché.

23. Il mourra faute d'instruction, & il ira errant par la grandeur de sa folie.

CHAPITRE VI.

1. MOn fils, si tu as cautionné *pour quelqu'un* envers ton ami, ou si tu as frappé dans la main à l'étranger,

2. Tu és enlacé par les paroles de ta bouche, tu és pris par les paroles de ta bouche.

3. Mon fils, fai maintenant ceci, & te dégage, puis que tu és tombé entre les mains de ton intime ami, va, prosterne-toi, & encourage tes amis.

4. Ne donne point de sommeil à tes yeux, & ne laisse point sommeiller tes paupieres.

5. Dégage-toi comme le daim de la main *du chasseur*, & comme l'oiseau de la main de l'oiseleur.

6. Va, paresseux, à la fourmi, regarde ses voyes, & sois sage :

7. Elle n'a ni Chef, ni directeur, ni gouverneur.

8. *Et cependant* elle prépare en Eté son pain, & amasse durant la moisson dequoi manger.

9. Paresseux, jusques à quand te tiendras-tu couché? quand te leveras-tu de ton dormir?

10. Un peu de sommeil, *dis-tu*, un peu de sommeil, un peu de ployement de bras, afin de demeurer couché?

11. Et ta pauvreté viendra comme un passant; & ta disette, comme un soldat.

12. Le méchant garnement est un homme outrageux, marchant avec perversité de bouche.

13. Il fait signe de ses yeux, il parle de ses pieds, il enseigne de ses doigts.

14. Il y a des renversemens dans son cœur, il machine du mal en tout temps, il fait naître des querelles.

15. C'est pourquoi sa calamité viendra soudainement, il sera subitement brisé, & il n'y aura point de guérison.

16. Dieu haït ces six choses, & même sept lui sont en abomination;

17. Savoir, les yeux hautains, la fausse langue, les mains qui répandent le sang innocent:

18. Le cœur qui machine des entreprises d'outrage: les pieds qui se hâtent pour courir au mal:

19. Le faux-témoin qui profere des mensonges: & celui qui seme des querelles entre les fréres.

20. Mon fils, garde le commandement de ton pére, & n'abandonne point l'enseignement de ta mere:

21. Tiens-les continuellement liez à ton cœur, & les attache à ton coû.

22. Quand tu marcheras, il te conduira: & quand tu te coucheras, il te gardera: & quand tu te réveilleras, il s'entretiendra avec toi.

23. Car le commandement est une lampe, & l'enseignement une lumiere: & les repréhensions propres à instruire *sont* le chemin de la vie.

24. Pour te garder de la mauvaise femme, & des flatteries de la langue étrangere.

25. Ne convoite point en ton cœur sa beauté, & ne te laisse point prendre à ses yeux.

26. Car pour l'amour de la femme paillarde, on en vient jusques à un morceau de pain, & la femme *convoiteuse* d'homme, chasse aprés l'ame précieuse *de l'homme*.

27. Quelqu'un peut-il prendre du feu dans son sein, sans que ses habits brûlent?

28. Quelqu'un marchera-t-il sur la braise, sans que ses pieds en soient brûlez?

29. Ainsi *en prend-il* à celui qui entre vers la femme de son prochain: quiconque la touchera, ne sera point innocent.

30. On ne mépriſe point un larron, s'il dérobe pour remplir son ame, quand il a faim:

31. Et s'il est trouvé, il le récompensera sept fois au double, il donnera tout ce qu'il a dans sa maison.

32. *Mais* celui qui commet adultere avec une femme, est dépourvû de sens; & celui qui le fera, sera destructeur de son ame.

33. Il trouvera playe & ignominie, & son opprobre ne sera point effacé.

34. Car la jalousie est une fureur de mari, qui n'épargnera point *l'adultere* au jour de la vengeance.

35. Il

35. Il n'aura égard à aucune rançon, & ne prendra rien à gré, quand tu multiplierois les presens.

CHAPITRE VII.

1. MOn fils, garde mes paroles, & mets en reserve par devers toi mes commandemens.

2. Garde mes commandemens, & tu vivras, & garde mon enseignement, comme la prunelle de tes yeux.

3. Lie-les à tes doigts, écri-les sur la table de ton cœur.

4. Di à la sagesse; Tu és ma sœur, & appelle la prudence ta parente.

5. Afin qu'elles te gardent de la femme étrangere, & de la foraine, qui se sert de paroles flateuses.

6. Comme je regardois à la fenêtre de ma maison par mes treillis,

7. Je vis entre les sots, & considerai entre les jeunes gens, un jeune homme dépourvû de sens,

8. Qui passoit par une rue, prés du coin d'une certaine femme, & qui alloit dans le chemin de sa maison;

9. Sur le soir à la fin du jour, lors que la nuit devenoit noire & obscure.

10. Et voici, une femme vint au devant de lui, parée en femme de mauvaise vie, & pleine de ruse:

11. Bruyante & débauchée, & dont les pieds ne demeurent point dans sa maison:

12. Etant tantôt dehors, & tantôt dans les rues, & se tenant aux aguets à chaque coin de ruë.

13. Elle le prit, & le baisa: & avec un visage effronté, lui dit;

14. J'ai chez-moi des sacrifices de prospérité: j'ai aujourd'hui payé mes vœux.

15. C'est pourquoi je suis sortie au devant de toi, pour te chercher soigneusement, & je t'ai trouvé.

16. J'ai garni mon lit d'un tour de reseau, *entrecoupé de fil d'Egypte. *Chap. 31: 22.

17. J'ai parfumé ma couche de myrrhe, d'aloé, & de cinamome.

18. Viens, enyvrons-nous d'amourettes jusqu'au matin, rejouïssons-nous en amours.

19. Car mon mari n'est point en sa maison: il s'en est allé en voyage bien loin.

20. Il a pris avec soi un sac d'argent: il retournera en sa maison au jour assigné.

21. Elle l'a fait détourner par beaucoup de douces paroles, & l'a attiré par les mignardises de ses levres.

22. Il s'en est aussi-tôt allé aprés elle, comme le bœuf s'en va à la boucherie, & comme le fou, aux ceps pour être châtié:

23. Jusqu'a ce que la fléche lui ait transpercé le foye: comme l'oiseau qui se hâte vers le filet, ne sachant point qu'on l'a tendu contre sa vie.

24. Maintenant donc, enfans, écoutez-moi, & soyez attentifs aux propos de ma bouche.

25. Que ton cœur ne se détourne point vers les voyes de cette femme, & qu'elle ne te fasse point égarer dans ses sentiers.

26. Car elle a fait tomber plusieurs blessez à mort, & tous ceux qu'elle a tuez étoient forts.

27. Sa maison sont les voyes du sépulcre, qui descendent aux cabinets de la mort.

CHAPITRE VIII.

1. LA Sapience ne crie-t-elle pas? & l'intelligence ne fait-elle pas ouïr sa voix?

2. Elle s'est présentée sur le sommet des lieux élevez; sur le chemin, aux carrefours.

3. Elle crie à la place des portes; à l'entrée de la ville; à l'avenuë des portes.

4. O vous, hommes de qualité, je vous appelle; & ma voix s'adresse aussi aux gens du commun.

5. Vous simples, entendez ce que c'est que du discernement, & vous fous, devenez entendus de cœur.

6. Ecoutez, car je dirai des choses notables: & l'ouverture de mes levres *sera* de choses droites.

7. Parce que mon palais parlera de la vérité, & que mes levres ont en abomination la méchanceté.

8. Tous les propos de ma bouche *sont* avec justice, il n'y a rien en eux de tortu, ni de pervers.

9. Ils sont tous aisez à trouver à l'homme entendu, & droits à ceux qui ont trouvé la science.

10. Recevez mon instruction, & non pas de l'argent: & la science, plûtôt que du fin or d'élite.

11. Car la sagesse est meilleure que les perles; & tout ce qu'on sauroit souhaiter, ne la vaut pas.

12. Moi la Sapience, je demeure *avec* la discretion, & je trouve la science de prudence.

13. La crainte de l'Eternel c'est de haïr le mal: j'ai en haine l'orgueil & l'arrogance, la voye de méchanceté, la bouche parlant à rebours.

14. A moi appartient le conseil & l'adresse: je suis la prudence, à moi appartient la force.

15. Par moi regnent les Rois, & par moi les princes decernent la justice.

16. Par moi dominent les Seigneurs, & les Princes, & tous les juges de la terre.

17. J'aime ceux qui m'aiment: & ceux qui me cherchent soigneusement, me trouveront.

18. Avec moi sont les richesses & la gloire, les biens permanens, & la justice.

19. Mon fruit est meilleur que le fin or, même que l'or raffiné, & mon revenu est meilleur que l'argent d'élite.

20. Je fais marcher par le chemin de la justice, & par le milieu des sentiers de la droiture:

21. Afin que je fasse hériter des biens permanens à ceux qui m'aiment, & que je remplisse leurs trésors.

22. L'Eternel m'a possedée dés le commencement de sa voye, avant qu'il fît aucune de ses œuvres, dés jadis.

23. J'ai été déclarée Princesse dés le siecle, dés le commencement, dés l'ancienneté de la terre.

24. J'ai été engendrée lors qu'il n'y avoit point encore d'abîmes, ni de fontaines chargées d'eaux.

25. J'ai été engendrée avant que les montagnes fussent posées, & avant les côteaux.

26. Lors qu'il n'avoit point encore fait la terre, ni les campagnes, ni le plus beau des terres du monde habitable.

27. Quand il agençoit les cieux; quand il traçoit le cercle au dessus des abîmes;

28. Quand il affermissoit les nuées d'enhaut; quand il serroit ferme les fontaines des abîmes.

29. Quand il mettoit son ordonnance touchant la mer, afin que les eaux ne passassent point ses bords; quand il compassoit les fondemens de la terre;

30. J'étois alors par devers lui son nourrisson, j'étois ses délices de tous les jours, & je m'ébatois devant lui en tout temps.

31. Je m'ébatois en la partie habitable de sa terre, & mes plaisirs étoient avec les enfans des hommes.

32. Maintenant donc, enfans, écoutez-moi: car bien-heureux seront ceux qui garderont mes voyes.

33. Ecoutez l'instruction, & soyez sages, & ne la rejettez point.

34. O que bien-heureux est l'homme qui m'écoute, ne bougeant de mes portes tous les jours, & gardant les pôteaux de mes huis!

35. Car celui qui me trouve, trouve la vie, & attire la faveur de l'Eternel.

36. Mais celui qui m'offense, fait tort à son ame: tous ceux qui me haïssent, aiment la mort.

CHAPITRE IX.

LA souveraine Sapience a bâti sa maison, elle a taillé ses sept colonnes.

2. Elle a apprêté sa viande, elle a mixtionné son vin: elle a aussi dressé sa table.

3. Elle a envoyé ses servantes; & elle appelle de dessus les creneaux des lieux les plus élevez de la ville, *disant*;

4. Qui est celui qui est simple? qu'il se retire ici: & elle dit à celui qui est dépourvû de sens,

5. Venez, mangez de mon pain, & beuvez du vin que j'ai mixtionné.

6. Laissez-là *la sottise*, & vous vivrez, & marchez droit par la voye de la prudence.

7. Celui qui instruit le moqueur en reçoit de l'ignominie: & celui qui reprend le méchant, en reçoit une tache.

8. Ne reprens point le moqueur, de peur qu'il ne te haïsse: reprens le sage & il t'aimera.

9. Donne *instruction* au sage, & il deviendra encore plus sage: enseigne le juste, & il croîtra en doctrine.

10. Le commencement de la sagesse est la crainte de l'Eternel: & la science des saints c'est la prudence.

11. Car tes jours seront multipliez par moi, & des années de vie te seront ajoutées.

12. Si tu és sage, tu seras sage pour toi-même: mais si tu és moqueur, tu en porteras seul la peine.

13. La femme folle est bruyante, ce n'est que sottise, & elle ne connoît rien.

14. Et elle s'assied a la porte de sa maison sur un siege, dans les lieux élevez de la ville;

15. Pour appeller les passans qui vont droit leur chemin, *disant*,

16. Qui est celui qui est simple? qu'il se retire ici: & dit à celui qui est dépourvû de sens,

17. Les eaux dérobées sont douces, & le pain pris en cachette est agréable.

18. Et il ne connoît point que là *sont* les trépassez, & que ceux qu'elle a conviez sont au fond du sepulcre.

CHAPITRE X.

PRoverbes de Salomon. L'enfant sage réjoüit le pere, mais l'enfant insensé est l'ennui de sa mere.

2. Les trésors de méchanceté ne profiteront de rien: mais la justice garantira de la mort.

3. L'Eternel n'affamera point l'ame de juste: mais la malice des méchans les pousse au loin.

4. La main paresseuse fait devenir pauvre: mais la main des diligens enrichit.

5. L'enfant prudent amasse en Eté: *mais* celui qui dort durant la moisson,

moiſſon, eſt un enfant qui fait honte.

6. Les bénédictions ſeront ſur la tête du juſte : mais l'extorſion couvrira la bouche des méchans.

7. La memoire du juſte ſera en bénédiction : mais le renom des méchans déviendra vermoulu.

8. Le ſage de cœur recevra les commandemens : mais le fou de levres trébûchera.

9. Celui qui marche dans l'integrité, marche en aſſûrance : mais celui qui pervertit ſes voyes ſera connu.

10. Celui qui guigne de l'œil, donne de la peine, & le fou de levres trébûchera.

11. La bouche de juſte eſt une ſource de vie : mais l'extorſion couvrira la bouche des méchans.

12. La haine excite les querelles : mais la charité couvre tous les forfaits.

13. La ſageſſe ſe trouve ſur les levres de l'homme entendu : mais la verge eſt pour le dos de celui qui eſt dépourvû de ſens.

14. Les ſages mettent en reſerve la ſcience : mais la bouche du fou *eſt* une ruïne prochaine.

15. Les biens du riche ſont la ville de ſa force : mais la pauvreté des miſerables eſt leur ruïne.

16. L'œuvre du juſte tend à la vie : mais le rapport du méchant tend au péché.

17. Celui qui garde l'inſtruction tient le chemin qui tend à la vie : mais celui qui laiſſe la correction, ſe fourvoye.

18. Celui qui couvre la haine uſe de fauſſes levres, & celui qui met en avant des choſes diffamatoires, eſt fou.

19. La multitude des paroles n'eſt pas exempte de péché : mais celui qui retient ſes levres, eſt prudent.

20. La langue du juſte eſt un argent d'élite : mais le cœur des méchans eſt comme bien peu de choſe.

21.* Les levres du juſte en repaiſſent pluſieurs : mais les fous mourront faute de ſens. * *Eccl.* 10 : 12.

22. La bénédiction de l'Eternel eſt celle qui enrichit, & l'*Eternel* n'y ajoûte aucun travail.

23. C'eſt comme un jeu au fou, de faire quelque méchanceté : mais la ſageſſe eſt de l'homme entendu.

24. Ce que le méchant craint, lui arrivera : mais *Dieu* accordera aux juſtes ce qu'ils deſirent.

25. Comme le tourbillon paſſe, ainſi le méchant n'eſt plus : mais le juſte eſt un fondement perpétuel.

26. Ce qu'eſt le vinaigre aux dents, & la fumée auxyeux : tel eſt le pareſſeux à ceux qui l'envoyent.

27. La crainte de l'Eternel accroît le nombre des jours : mais les ans des méchans ſeront retranchez.

28. L'eſpérance des juſtes n'eſt que joye : mais l'attente des méchans périra.

29. La voye de l'Eternel, eſt la force l'homme intégre : mais elle eſt la ruïne des ouvriers d'iniquité.

30. Le juſte ne ſera jamais ébranlé : mais les méchans n'habiteront point en la terre.

31. La bouche du juſte produira la ſageſſe ; mais la langue parlant à rebours ſera retranchée.

32. Les levres du juſte connoiſſent ce qui eſt agréable : mais la bouche des méchans n'eſt que renverſemens.

CHA-

CHAPITRE XI.

LA fauſſe balance eſt une abomination à l'Eternel : mais le poids juſte lui plaît.

2. L'orgueil eſt il venu ? auſſi eſt venuë l'ignominie : mais la ſageſſe eſt avec ceux qui ſont modeſtes.

3. L'intégrité des hommes droits les conduit : mais la perverſité des déloyaux les détruit.

4. Les richeſſes ne ſerviront de rien au jour de l'indignation ; mais la juſtice garantira de la mort.

5. La juſtice de l'homme intégre dreſſe ſa voye, mais le méchant tombera par ſa méchanceté.

6. La juſtice des hommes droits les délivrera : mais les déloyaux ſeront pris dans *leur* méchanceté.

7. Quand l'homme méchant meurt, *ſon* attente périt ; & l'eſpérance des outrageux périra.

8. Le juſte eſt délivré de la détreſſe : mais le méchant entre en ſa place.

9. Celui qui ſe contrefait de ſa bouche, corrompt ſon prochain : mais les juſtes *en* ſont délivrez par la ſcience.

10. La ville s'égaye du bien des juſtes, & *il y a* chant de triomphe, quand les méchans périſſent.

11. La ville eſt élevée par la bénédiction des hommes droits, mais elle eſt renverſée par la bouche des mechans.

12. Celui qui mépriſe ſon prochain eſt dépourvû de ſens : mais l'homme entendu ſe taît.

13. Celui qui va rapportant, révéle le ſecret : mais celui qui eſt de cœur loyal, céle la choſe.

14. Le peuple tombe par faute de prudence, mais la délivrance eſt dans la multitude de gens de conſeil.

15. Celui qui cautionne pour un étranger, ne peut manquer d'avoir du mal, mais celui qui hait ceux qui frappent *en la main*, eſt aſſûré.

16. La femme gracieuſe obtient de l'honneur, & les hommes robuſtes obtiennent les richeſſes.

17. L'homme bénin fait du bien à ſoi-même : mais le cruel trouble ſa chair.

18. Le méchant fait un œuvre qui le trompe : mais la recompenſe eſt aſſûrée à celui * qui ſeme la juſtice. * *Gal.* 6 : 8.

19. Ainſi la juſtice tend à la vie, & celui qui pourſuit le mal tend à ſa mort.

20. Ceux qui ſont dépravez de cœur, ſont en abomination à l'Eternel : mais ceux qui ſont entiers dans leurs voyes lui ſont agréables.

21. De main en main le méchant ne demeurera point impuni ; mais la race des juſtes ſera délivrée.

22. Une belle femme ſe détournant de la raiſon, eſt *comme* une bague d'or au muſeau d'une truye.

23. Le ſouhait des juſtes n'eſt que bien : *mais* l'attente des méchans n'eſt qu'indignation.

24. Tel répand, qui ſera augmenté davantage : & tel reſſerre outre meſure, qui n'en aura que diſette.

25. La perſonne qui bénit, ſera engraiſſée ; & celui qui arroſe abondamment, regorgera lui-même.

26. Le peuple maudira celui qui retient le froment ; mais la bénédiction *ſera* ſur la tête de celui qui le débite.

27. Celui qui procure ſoigneuſement le bien, acquiert de la faveur : mais le mal arrivera à celui qui le recherche.

28. Celui qui ſe fie en ſes richeſ-

ſes,

ſes, tombera : mais les juſtes verdoyeront comme la feuille.

29. Celui qui ne gouverne pas ſa maiſon par ordre, aura le vent pour héritage : & le fou ſera ſerviteur du ſage de cœur.

30. Le fruit du juſte eſt un arbre de vie : & celui qui gagne les ames *eſt* ſage.

31. Voici, le juſte reçoit en la terre ſa rétribution, combien plus le méchant & le pécheur *la recevront-ils* ?

CHAPITRE XII.

CElui qui aime l'inſtruction, aime la ſcience : mais celui qui haït d'être repris, eſt brutal.

2. L'homme de bien attire la faveur de l'Eternel : mais *l'Eternel* condamnera l'homme qui machine du mal.

3. L'homme ne ſera point affermi par la méchanceté : mais la racine des juſtes ne ſera point ébranlée.

4. La femme vaillante eſt la couronne de ſon mari : mais celle qui fait honte, eſt comme de la vermoulure à ſes os.

5. Les penſées des juſtes ne ſont que jugement : mais les conſeils des méchans ne ſont que fraude.

6. Les paroles des méchans ne tendent qu'à dreſſer des embûches pour répandre le ſang, mais la bouche des hommes droits les délivrera.

7. Les méchans ſont renverſez, & ils ne ſont plus : mais la maiſon des juſtes ſe maintiendra.

8. L'homme eſt loué ſelon ſa prudence : mais le cœur dépravé ſera en mépris.

9. Mieux vaut l'homme qui ne fait point cas de ſoi-même, bien qu'il ait des ſerviteurs, que celui qui fait du brave, & qui a faute de pain.

10. Le juſte a égard à la vie de ſa bête : mais les compaſſions des méchans ſont cruelles.

11. Celui qui laboure ſa terre, ſera raſſaſié de pain : mais celui qui ſuit les faineans, eſt dépourvû de ſens.

12. Ce que le méchant deſire eſt un rets de maux : mais la racine des juſtes donnera *ſon fruit*.

13. Il a un lacet de mal dans le forfait des levres : mais le juſte ſortira de la détreſſe.

14. L'homme ſera raſſaſié de biens, par le fruit de ſa bouche : & on rendra à l'homme la retribution de ſes mains.

15. La voye du fou eſt droite à ſon opinion : mais celui qui écoute le conſeil eſt ſage.

16. Quant au fou, ſon dépit ſe connoît au même jour, mais l'homme bien-aviſé couvre ſon ignominie.

17. Celui qui prononce des choſes véritables, fait rapport de ce qui eſt juſte : mais le faux témoin fait des rapports trompeurs.

18. Il y a tel qui profere comme des pointes d'épée : mais la langue des ſages eſt ſanté.

19. La parole véritable eſt ferme à perpetuité ; mais la fauſſe langue n'eſt que pour un moment.

20. Il y aura tromperie dans le cœur de ceux, qui machinent du mal : mais il y aura de la joye pour ceux qui conſeillent la paix.

21. On ne ſera point qu'aucun outrage rencontre le juſte : mais les méchans ſeront remplis de mal.

22. Les fauſſes levres ſont une abomination à l'Eternel : mais ceux qui agiſſent loyalement, lui ſont agréables.

23. L'homme bien-aviſé céle la ſcience, mais le cœur des fous publie la folie.

24 La

24. La main des diligens dominera : mais la main pareſſeuſe ſera tributaire.

25. Le chagrin qui eſt au cœur de l'homme, l'accable ; mais la bonne parole le réjouït.

26. Le juſte a plus de reſte que ſon voiſin ; mais la voye des méchans les fera fourvoyer.

27. Le pareſſeux ne rôtit point ſa chaſſe : mais les biens précieux de l'homme ſont au diligent.

28. La vie eſt dans le chemin de la juſtice, & la voye de ſon ſentier ne tend point à la mort.

CHAPITRE XIII.

L'enfant ſage écoute l'inſtruction du pere, mais le moqueur n'écoute point la repréhenſion.

2. L'homme mangera du bien par le fruit de ſa bouche : mais l'ame de ceux qui agiſſent perfidement, mangera l'extorſion.

3. Celui qui garde ſa bouche, garde ſon ame : mais celui qui ouvre à tout propos ſes levres tombera en ruïne.

4. L'ame du pareſſeux ne ſait que ſouhaiter, & il n'a rien : mais l'ame des diligens ſera engraiſſée.

5. Le juſte haït la parole de menſonge, mais elle met le méchant en mauvaiſe odeur, & le fait tomber dans la confuſion.

6. La juſtice garde celui qui eſt entier dans ſa voye, * mais la méchanceté renverſera celui qui s'égare. * *Pſe.* 34 : 22.

7. Tel fait du riche, qui n'a rien du tout : & tel fait du pauvre, qui a de grandes richeſſes.

8. Les richeſſes ſont que l'homme eſt rançonné ; mais le pauvre n'entend point de menaces.

9. La lumiere des juſtes ſera gaye ; mais la lampe des méchans ſera éteinte.

10. L'orgueil ne produit que querelle : mais la ſageſſe eſt avec ceux qui prennent conſeil.

11. Les richeſſes provenues de vanité ſeront diminuées : mais celui qui amaſſe avec la main les multipliera.

12. L'eſpoir differé fait languir le cœur : mais le ſouhait qui arrive eſt *comme* l'arbre de vie.

13. Celui qui mépriſe la parole, périra à cauſe d'elle : mais celui qui craint le commandement, en aura la récompenſe.

14. L'enſeignement du ſage eſt une ſource de vie, pour ſe détourner des laqs de la mort.

15. Le bon entendement donne de la grace : mais la voye de ceux qui agiſſent perfidement, eſt raboteuſe.

16. Tout homme bien-aviſé agira avec connoiſſance : mais le fou répandra ſa folie.

17. Le méchant meſſager tombe dans le mal, mais l'ambaſſadeur fidele eſt ſanté.

18. La pauvreté & l'ignominie arriveront à celui qui rejette l'inſtruction : mais celui qui garde la repréhenſion, ſera honoré.

19. Le ſouhait accompli eſt une choſe douce à l'ame ; mais ſe détourner du mal, eſt une abomination aux fous.

20. Celui qui converſe avec les ſages, deviendra ſage ; mais le compagnon des fous ſera accablé.

21. Le mal pourſuit les pécheurs : mais le bien ſera rendu aux juſtes.

22. L'homme de bien laiſſera dequoi hériter aux enfans de ſes enfans : mais les richeſſes du pécheur ſont reſervées au juſte.

23. Il y a beaucoup à manger dans les terres défrichées des pauvres : mais il y a tel qui eſt conſumé par faute de régle.

24. Celui qui épargne ſa verge,

hait

hait son fils: mais celui qui l'aime, se hâte de le châtier.

25. Le juste mangera jusqu'à être rassasié à son souhait: mais le ventre des méchans aura disette.

CHAPITRE XIV.

TOute femme sage bâtit sa maison: mais la folle la ruïne de ses mains.

2. Celui qui marche en sa droiture, révére l'Eternel; mais celui qui va de travers en ses voyes, le mépriſe.

3. La verge d'orgueil est dans la bouche du fou: mais les levres des sages les garderont.

4. Où il n'y a point de bœuf, la grange est vuide: & l'abondance du revenu provient de la force du bœuf.

5. Le témoin véritable ne mentira *jamais*: mais le faux témoin avance volontiers des menteries.

6. Le moqueur cherche la sagesse, & ne la trouve point: mais la science est aisée à trouver à l'homme entendu.

7. Va-t-en loin de l'homme fou, puis que tu n'y as point connu de levres de science.

8. La sagesse de l'homme bien-avisé est d'entendre sa voye: mais la folie des fous n'est que tromperie.

9. Les fous pallient le délit; mais il n'y a que plaisir entre les hommes droits.

10. Le cœur d'un chacun connoît l'amertume de son ame: & un autre n'est point mêlé dans sa joye.

11. La maison des méchans sera abolie: mais le Tabernacle des hommes droits fleurira.

12. Il y a telle voye qui semble droite à l'homme, mais dont l'issue sont les voyes de la mort.

13. Même en riant le cœur sera dolent, & la joye finit par l'ennui.

14. Celui qui a le cœur à rebours, sera rassasié de ses voyes: mais l'homme de bien *le sera* de ce qui est en lui.

15. Le simple croit à toute parole: mais l'homme bien-avisé considere ses pas.

16. Le sage craint, & se retire du mal: mais le fou se met en colere, & se tient assuré.

17. L'homme colere fait des folies: & l'homme rusé est haï.

18. Les niais hériteront la folie, mais les bien-avisez seront couronnez de science.

19. Les malins seront humiliez devant les bons: & les méchans, devant les portes du juste.

20. Le pauvre est haï, même de son ami: mais les amis du riche sont en grand nombre.

21. Celui qui mépriſe son prochain s'égare: mais celui qui a pitié des débonnaires, est bienheureux.

22. Ceux qui machinent du mal ne se fourvoyent-ils pas? mais il y aura gratuïté & vérité pour ceux, qui procurent le bien.

23. En tout travail il y a quelque profit, mais le babil des levres ne tourne qu'à disette.

24. Les richesses des sages leur sont *comme* une couronne; mais la folie des fous n'est que folie.

25. Le témoin véritable délivre les ames, mais celui qui prononce des mensonges, n'est que tromperie.

26. En la crainte de l'Eternel il y a une ferme assûrance, & une retraite pour ses enfans.

27. La crainte de l'Eternel est une source de vie, pour se détourner des laqs de la mort.

28. La magnificence d'un Roi est en beaucoup de peuple: mais quand

quand le peuple défaut, c'est le déchet de la principauté.

29. Celui qui est tardif à la colere est de grande intelligence: mais celui qui est prompt à se courroucer, excite la folie.

30. Le cœur doux est la vie de la chair, mais l'envie est la vermoulure des os.

31. Celui qui fait tort au pauvre, des-honore celui qui l'a fait: mais celui-là l'honore, qui a pitié du nécessiteux.

32. Le méchant sera poussé au loin par sa malice: mais le juste trouve retraite *même* en sa mort.

33. La sagesse repose au cœur de l'homme entendu: & elle est même reconnue au milieu des fous.

34. La justice éleve une nation; mais le péché est ce qui rend abominables les nations.

35. Le Roi prend plaisir au serviteur prudent: mais son indignation sera contre celui qui lui fait deshonneur.

CHAPITRE XV.

LA réponse douce appaise la fureur; mais la parole fâcheuse excite la colere.

2. La langue des sages embellit la science: mais la bouche des fous profere la folie.

3. Les yeux de l'Eternel sont en tous lieux, contemplant les méchans & les bons.

4. La langue qui redresse quelqu'un, est *comme* l'arbre de vie: mais celle, où il y a de la perversité, est un rompement d'esprit.

5. Le fou mépriſe l'instruction de son pere: mais celui qui prend garde à la repréhension, deviendra bien-avisé.

6. Il y a un grand trésor dans la maison du juste: mais il y a du trouble dans le revenu du méchant.

7. Les levres des sages sement çà & là la science: mais le cœur des fous ne fait pas ainsi.

8. Le sacrifice des méchans est en abomination à l'Eternel: mais la requête des hommes droits lui est agréable.

9. La voye du méchant est en abomination à l'Eternel: mail il aime celui qui s'adonne soigneusement à la justice.

10. Le châtiment est fâcheux à celui qui quitte le *droit* chemin: *mais* celui qui hait d'être repris, mourra.

11. Le sépulcre & le gouffre sont devant l'Eternel: combien plus les cœurs des enfans des hommes?

12. Le moqueur n'aime point qu'on le reprenne, & il n'ira *jamais* vers les sages.

13. Le cœur joyeux rend la face belle, mais l'esprit est abbatu par l'ennui du cœur.

14. Le cœur de l'homme entendu cherche la science: mais la bouche des fous se repaît de folie.

15. Tous les jours de l'affligé sont mauvais: mais quand on a le cœur gai, c'est un banquet perpétuel.

16. Mieux vaut un peu avec la crainte de l'Eternel, qu'un grand trésor avec lequel il y a du trouble.

17. Mieux vaut un repas de poirées, où il y a de l'amitié, qu'un repas de bœuf bien gras, où il y a de la haine.

18. L'homme furieux excite le débat: mais l'homme tardif à colere appaise la querelle.

19. La voye du paresseux est comme une haye de ronces: mais le chemin des hommes droits est relevé.

20. L'enfant sage réjouït le pere: mais l'homme insensé mépriſe sa mere.

21. La folie eſt la joye de celui qui eſt dépourvû de ſens: mais l'homme entendu dreſſe ſes pas pour marcher.

22. Les penſées s'en vont à néant là où il n'y a point de conſeil: mais il y a de la fermeté, où il y a nombre de conſeillers.

23. L'homme a de la joye en la rencontre de ſa bouche: & la parole dite en ſon temps, combien eſt-elle bonne?

24. Le chemin de la vie tend en haut à l'homme prudent, afin qu'il ſe retire du ſépulcre qui eſt en bas.

25. L'Eternel démolit la maiſon des orgueilleux, mais il établit la borne de la veuve.

26. Les penſées du malin ſont en abomination à l'Eternel: mais celles de ceux qui ſont purs, ſont des paroles agréables.

27. Celui qui eſt entierement adonné au gain des honnête, trouble ſa maiſon: mais celui qui hait les dons, vivra.

28. Le cœur du juſte médite ce qu'il doit répondre: mais la bouche des méchans profére des choſes mauvaiſes.

29. L'Eternel eſt loin des méchans: mais il exauce la requête des juſtes.

30. La clarté des cieux réjouït le cœur; & la bonne renommée engraiſſe les os.

31. L'oreille qui écoute la repréhenſion de vie, logera parmi les ſages.

32. Celui qui rejette l'inſtruction, a en dédain ſon ame: mais celui qui écoute la repréhenſion, s'acquiert du ſens.

33. La crainte de l'Eternel eſt une inſtruction de ſageſſe, & l'humilité va devant la gloire.

CHAPITRE XVI.

LEs préparations du cœur ſont à l'homme, mais le propos de la langue eſt de par l'Eternel.

2. Chacune des voyes de l'homme lui ſemble pure: mais l'Eternel peſe les eſprits.

3. Remets tes affaires à l'Eternel, & tes penſées ſeront bien ordonnées.

4. L'Eternel a fait tout pour ſoi-même: & même le méchant pour le jour de la calamité.

5. L'Eternel a en abomination tout homme hautain de cœur: de main en main il ne demeurera point impuni.

6. Il y aura propiciation pour l'iniquité par la gratuïté & la vérité: & on ſe détourne du mal par la crainte de l'Eternel.

7. Quand l'Eternel prend plaiſir aux voyes de l'homme, il appaiſe envers lui ſes ennemis même.

8. *Il vaut mieux peu avec juſtice, qu'un gros revenu là où l'on n'a point de droit. *1. *Tim.* 6:6.

9. Le cœur de l'homme délibere de ſa voye: mais l'Eternel conduit ſes pas.

10. Il y a divination aux levres du Roi, & ſa bouche ne ſe fourvoyera point du droit.

11. *La balance & le trébûchet de droiture ſont de l'Eternel, & tous les poids du ſachet ſont ſon œuvre. **Levit.* 19:36.

12. Ce doit être une abomination aux Rois de faire injuſtice, parce que le trône eſt établi par la juſtice.

13. Les Rois *doivent prendre* plaiſir aux levres de juſtice, & aimer celui qui profére des choſes droites.

14. Ce ſont autant de meſſagers de mort, que la colere du Roi; mais l'homme ſage l'appaiſera.

15. C'eſt vie que le viſage ſerein du Roi, & ſa faveur eſt comme la nuée

nuée portant la pluye de la derniere ſaiſon.

16. Combien eſt-il plus précieux que le fin or, d'acquerir de la ſageſſe; & combien eſt-il plus excellent que l'argent, d'acquerir de la prudence?

17. Le chemin relevé des hommes droits, c'eſt de ſe détourner du mal: celui-là garde ſon ame, qui prend garde à ſon train.

18. L'orgueil va devant l'écraſement; & la fierté d'eſprit devant la ruïne.

19. Mieux vaut être humilié d'eſprit avec les débonnaires, que de partager le butin avec les orgueilleux.

20. Celui qui prend garde à la parole, trouvera le bien: &*celui qui ſe confie en l'Eternel, eſt bienheureux. **Pſe.* 2:12.

21. On appellera entendu le ſage de cœur: & la douceur des levres augmente la doctrine.

22. La prudence eſt à ceux qui la poſſédent une ſource de vie: mais l'inſtruction des fous eſt une folie.

23. Le cœur ſage conduit prudemment ſa bouche, & ajoûte doctrine ſur ſes levres.

24. *Les paroles agréables ſont des rayons de miel, douceur à l'ame, & ſanté aux os. **Eccl.* 10:12.

25. Il y a telle voye qui ſemble droite à l'homme, mais dont la fin ſont les voyes de la mort.

26. L'ame de celui qui travaille, travaille pour lui-même, parce que ſa bouche ſe courbe devant lui.

27. Le méchant garnement cave le mal, & il y a comme un feu brûlant ſur ſes levres.

28. L'homme qui uſe de renverſemens, ſeme des querelles, & le rapporteur met le plus grand ami en diviſion.

29. L'homme outrageux attire ſon compagnon, & le fait marcher par une voye qui n'eſt pas bonne.

30. Il guigne des yeux pour machiner des renverſemens, & remuant ſes levres il exécute le mal.

31. Les cheveux blancs ſont une couronne d'honneur; & elle ſe trouvera dans la voye de la juſtice.

32. Celui qui eſt tardif à colere, vaut mieux que l'homme fort; & celui qui eſt le maître de ſon cœur, vaut mieux que celui qui prend des villes.

33. On jette le ſort au giron, *mais tout ce qui en doit arriver, eſt de par l'Eternel. **Lam.* 3:37.

CHAPITRE XVII.

MIeux vaut un morceau de pain ſec, là où il y a paix, qu'une maiſon pleine de viandes apprêtées, *là* où il y a querelle.

2. Le ſerviteur prudent ſera maître ſur l'enfant qui fait honte, & il partagera l'héritage entre les freres.

3. Le fourneau eſt pour éprouver l'argent, & le creuſet, l'or: mais l'Eternel éprouve les cœurs.

4. Le malin eſt attentif à la levre outrageuſe: & le menteur écoute la langue de malheurs.

5. Celui qui ſe moque du pauvre, des-honore celui qui a fait le pauvre: & celui qui ſe réjouït de la calamité, ne demeurera point impuni.

6. Les enfans des enfans ſont la couronne des vieilles gens, & l'honneur des enfans ce ſont leurs peres.

7. La parole grave ne convient point à un fou; combien moins la parole de menſonge aux principaux *d'entre le peuple.*

8. Le préſent eſt *comme* une

pierre précieuſe aux yeux de ceux qui y ſont adonnez: de quelque côté qu'il ſe tourne il réuſſit.

9. Celui qui cache le forfait, cherche l'amitié: mais celui qui rapporte la choſe, met le plus grand ami en diviſion.

10. La repréhenſion ſe fait mieux ſentir à l'homme prudent, que cent coups au fou.

11. Le malin ne cherche que rebellion, mais le meſſager cruel ſera envoyé contre lui.

12. Que l'homme rencontre plûtôt une ourſe, qui a perdu ſes petits, qu'un fou dans ſa folie.

13. *Le mal ne partira point de la maiſon de celui qui rend le mal pour le bien. **Rom.* 12: 17.

14. Le commencement d'une querelle eſt *comme* quand on lâche l'eau: mais avant qu'on vienne à la mêlée, retire-toi.

15. Celui qui déclare juſte le méchant, & celui qui déclare méchant le juſte, ſont tous deux en abomination à l'Eternel.

16. Que ſert le prix dans la main du fou pour acheter la ſageſſe, vû qu'il n'a point de ſens?

17. L'intime ami aime en tout temps, & il naîtra *comme* un frere dans la détreſſe.

18. Celui-là eſt dépourvû de ſens qui touche à la main, & qui ſe rend caution envers ſon ami.

19. Celui qui aime le débat, aime le forfait: celui qui hauſſe ſon portail, cherche ſa ruïne.

20. Celui qui eſt pervers de cœur, ne trouvera point le bien: & celui qui eſt renverſé dans ſon langage, tombera dans la calamité.

21. Celui qui engendre un fou, en aura de l'ennui, & le pére du fou ne ſe réjouïra point.

22. Le cœur joyeux vaut une médecine, mais l'eſprit abbatu deſſéche les os.

23. Le méchant prend le préſent du ſein, pour pervertir les voyes de jugement.

24. La ſageſſe eſt en la préſence de l'homme prudent: mais les yeux du ſou ſont au bout de la terre.

25. L'enfant inſenſé eſt l'ennui de ſon pere, & l'amertume de celle qui l'a enfanté.

26. Il n'eſt pas bon de condamner le juſte à l'amende, ni que les principaux *d'entre le peuple* frappent quelqu'un pour avoir agi avec droiture.

27. *L'homme retenu dans ſes paroles, ſait ce que c'eſt que de la ſcience, & l'homme qui eſt d'un eſprit froid, eſt un homme entendu. **Jacq.* 1: 19.

28. Même le fou, quand il ſe taît, eſt réputé ſage: & celui qui ſerre ſes levres, eſt réputé entendu.

CHAPITRE XVIII.

1. L'Homme particulier cherche ſuivant ſon plaiſir, & ſe mêle de ſavoir comment tout doit aller.

2. Le fou ne prend point plaiſir à l'intelligence, mais à ce que ſon cœur ſoit manifeſté.

3. Quand le méchant vient, le mépris vient auſſi, & le reproche avec l'ignominie.

4. Les paroles de la bouche d'un *digne* perſonnage, ſont *comme* des eaux profondes: & la ſource de la ſageſſe eſt un torrent qui bouillonne.

5. Il n'eſt pas bon d'avoir égard à l'apparence de la perſonne du méchant, pour renverſer le juſte en jugement.

6. Les levres du fou entrent en querelle, & ſa bouche appelle les combats.

7. La bouche du fou lui eſt une ruïne, & ſes levres ſont un piege à ſon ame.

8. Les paroles du cajoleur ſont comme de ceux, qui ne font pas ſemblant d'y toucher, mais elles deſcendent juſqu'au dedans du ventre.

9. Celui auſſi qui ſe porte lâchement dans ſon ouvrage, eſt frere de celui qui diſſipe *ce qu'il a*.

10. Le nom de l'Eternel eſt une forte tour, le juſte y courra, & il y ſera en une haute retraite.

11. Les biens du riche ſont la ville de ſa force, & comme une haute muraille de retraite, ſelon ſon imagination.

12. Le cœur de l'homme s'éleve avant que la ruïne arrive: mais l'humilité précede la gloire.

13. Celui qui répond à quelque propos, avant que de l'avoir ouï, c'eſt à lui une folie & une confuſion.

14. L'eſprit d'un homme *fort* ſoûtiendra ſon infirmité: mais l'eſprit abbatu, qui le relevera?

15. Le cœur de l'homme entendu acquiert de la ſcience, & l'oreille des ſages cherche la ſcience.

16. Le preſent d'un homme lui fait faire place, & le conduit devant les grands.

17. Celui qui plaide le premier, eſt juſte: mais ſa partie vient, & examine le tout.

18. Le ſort fait ceſſer les procés, & fait les partages entre les puiſſans.

19. Un frere *offenſé* ſe rend plus difficile qu'une ville forte, & les diſcordes en ſont comme les verroux d'un palais.

20. Le ventre de chacun ſera raſſaſié du fruit de ſa bouche: il ſera raſſaſié du revenu de ſes levres.

21. La mort & la vie ſont au pouvoir de la langue, & celui qui l'aime mangera de ſes fruits.

22. Celui qui trouve une *digne* femme trouve le bien, & il a obtenu faveur de l'Eternel.

23. Le pauvre ne prononce que des ſupplications, mais le riche ne répond que des paroles rudes.

24. Que l'homme qui a des intimes amis, ſe tienne à leur amitié: parce qu'il y a tel ami qui eſt plus conjoint que le frére.

CHAPITRE XIX.

1. LE pauvre qui marche dans ſon intégrité, vaut mieux que celui qui pervertit ſes levres, & qui eſt fou.

2. L'ame même ſans ſcience n'eſt pas une choſe bonne: & celui qui ſe hâte des pieds s'égare.

3. La *folie de l'homme renverſera ſon intention, & ſon cœur ſe dépitera contre l'Eternel. **Jacq.* 1: 13.

4. Les richeſſes aſſemblent beaucoup d'amis: mais celui qui eſt pauvre eſt abandonné de ſon ami.

5. *Le faux témoin ne demeurera point impuni: & celui qui profere des menſonges n'échappera point. **Deut.* 19: 19.

6. Pluſieurs ſupplient celui qui eſt en état *de faire du bien*, & chacun eſt ami d'un homme qui donne.

7. Tous les freres du pauvre le haïſſent; combien plus ſes amis ſe retireront-ils de lui? pourſuit-il? il n'y a que des paroles pour lui.

8. Celui qui acquiert du ſens, aime ſon ame: & celui qui prend garde à l'intelligence, c'eſt pour trouver le bien.

9. Le faux témoin ne demeurera point impuni: & celui qui profere des menſonges, périra.

10. L'aiſe ne ſied pas bien à un fou: combien moins ſied-il à un

esclave, d'être maître par dessus les Seigneurs?

11. La prudence de l'homme retient sa colere: & ce lui est honneur de passer par dessus le tort qu'on lui fait.

12. L'indignation du Roi est comme le rugissement d'un jeune lion: mais sa faveur est comme la rosée sur l'herbe.

13. L'enfant insensé est un grand malheur à son pere, & les querelles de la femme sont une gouttiere continuelle.

14. La maison & les richesses sont l'héritage des peres: mais la femme prudente est de par l'Eternel.

15. La paresse fait venir le sommeil, & l'ame négligente aura faim.

16. Celui qui garde le commandement, garde son ame: *mais* celui qui méprise ses voyes, mourra.

17. Celui qui a pitié du pauvre, prête à l'Eternel, & *il lui rendra son bien fait. *Eccl.* 11: 1.

18. * Châtie ton enfant tandis qu'il y a de l'esperance, & ne te soucie point de son cri. *Eph. 6: 4.

19. Celui qui est de grande furie en porte la peine: & si tu l'en retires, tu y en ajoûteras davantage.

20. Ecoute le conseil, & reçoi l'instruction, afin que tu deviennes sage, en ton dernier temps.

21. Il y a plusieurs pensées au cœur de l'homme, mais le conseil de l'Eternel est permanent.

22. Ce que l'homme doit desirer, c'est d'user de gratuité; & le pauvre vaut mieux que l'homme menteur.

23. La crainte de l'Eternel conduit à la vie, & celui qui l'a, passera la nuit étant rassasié, sans qu'il soit visité d'aucun mal.

24. Le paresseux cache sa main dans le sein, & il ne daigne même pas la ramener à sa bouche.

25. Si tu bats le moqueur, le niais en deviendra avisé; & si tu reprens l'homme entendu, il entendra ce qu'il faut savoir.

26. L'enfant qui fait honte & confusion, détruit le pere, & chasse la mere.

27. Mon fils, cesse d'ouïr ce qui te pourroit apprendre à te fourvoyer des paroles de la science.

28. Le témoin qui est un méchant garnement, colore le droit; & la bouche des méchans couvre l'outrage.

29. Les jugemens sont préparez pour les moqueurs, & les grands coups pour le dos des fous.

CHAPITRE XX.

LE vin est moqueur, & la cervoise est mutine: & quiconque y excede n'est pas sage.

2. La terreur du Roi est comme le rugissement d'un jeune lion: celui qui se met en colere contre lui, péche contre soi-même.

3. *C'est une gloire à l'homme de s'abstenir du procés: mais tout fou s'en mêle. *1. Cor. 6: 7.

4. Le paresseux ne labourera point à cause du mauvais temps, mais il mendiera durant la moisson, & il n'aura rien.

5. Le conseil dans le cœur d'un *digne* personnage est *comme* des eaux profondes, & l'homme entendu l'y puisera.

6. La plûpart des hommes prêchent chacun sa gratuité: mais qui est-ce qui trouvera un homme véritable?

7. *O que les enfans du juste qui marche dans son intégrité, seront heureux aprés lui! * Pse. 112: 2.

8. Le Roi séant sur le trône de justice

justice dissipe tout mal par son regard.

9. Qui est-ce qui peut dire; J'ai purifié mon cœur; je suis net de mon péché?

10. Le double poids & la double mesure sont tous deux en abomination à l'Eternel.

11. Un jeune enfant même fait connoître par ses actions si son œuvre sera pure, & si elle sera droite.

12. *Tant l'oreille qui oit, que l'œil qui voit, l'Eternel les a faits tous deux. * Exod. 4: 11.

13. N'aime point le sommeil, de peur que tu ne deviennes pauvre: ouvre tes yeux, & tu auras ton soul de pain.

14. Il est mauvais, il est mauvais, dit l'acheteur: puis il s'en va, & se vante.

15. Il y a de l'or, & beaucoup de perles: mais les levres de science sont un meuble rare.

16. Quand quelqu'un aura cautionné pour l'étranger, prens son vêtement, & prens gage de lui pour l'étrangere.

17. Le pain de tromperie est doux à l'homme: mais ensuite sa bouche sera remplie de gravier.

18. Chaque pensée s'affermit par le conseil: fai donc la guerre avec prudence.

19. Celui qui revéle le secret va flagornant; ne te mêle donc point avec celui, qui flatte de ses levres.

20. La lampe de celui qui maudit son pére, ou sa mére, sera éteinte dans les ténébres les plus noires.

21. L'héritage pour lequel on s'est trop hâté du commencement, ne sera point béni sur la fin.

22. Ne di point; Je rendrai le mal: mais attens l'Eternel, & il te délivrera.

23. Le double poids est en abomination à l'Eternel, & la fausse balance n'*est* pas bonne.

24. Les pas de l'homme sont de par l'Eternel, comment donc l'homme entendra-t-il sa voye?

25. C'est un piege à l'homme d'engloutir la chose sainte, & aprés avoir voué, s'en enquerir.

26. Le sage Roi dissipe les méchans, & fait tourner la roue sur eux.

27. C'est une lampe de l'Eternel que l'esprit de l'homme; elle sonde jusqu'aux choses les plus profondes.

28. La gratuité & la vérité conserveront le Roi: & il soûtient son trône par la gratuité.

29. La force des jeunes gens est leur gloire: & les cheveux blancs sont l'honneur des anciens.

30. La meurtrissure de playe est un nettoyement au méchant, & des coups qui pénétrent jusqu'au fond de l'ame.

CHAPITRE XXI.

LE cœur du Roi est en la main de l'Eternel, *comme* des ruisseaux d'eaux, il l'incline à tout ce qu'il veut.

2. Chaque voye de l'homme lui semble droite: mais l'Eternel pese les cœurs.

3. Faire ce qui est juste & droit, est une chose que l'Eternel aime mieux que des sacrifices.

4. Les yeux élevez, & le cœur enflé, est le labourage des méchans, qui n'est que péché.

5. Les pensées d'un homme diligent ne tournent qu'à abondance, mais tout étourdi ne vient qu'à indigence.

6. Travailler à avoir des tréfors par une langue trompeuse, c'est une vanité poussée au loin par ceux qui cherchent la mort.

7. Le fourragement des méchans

chans les abbatra, parce qu'ils auront refusé de faire ce qui est droit.

8. Quand un homme marche de travers, il se rend étrange; mais l'œuvre de celui qui est pur, est droite.

9. Il vaut mieux habiter au coin d'un toit, que dans une maison spacieuse, avec une femme querelleuse.

10. L'ame du méchant souhaite le mal, & son prochain ne trouve point de grace envers lui.

11. Quand on punit le moqueur, le niais devient sage: & quand on instruit le sage, il reçoit science.

12. Le juste considere prudemment la maison du méchant, quand les méchans sont renversez dans la misere.

13. Celui qui bouche son oreille pour n'ouïr point le cri du chétif, criera aussi lui-même, & on *ne lui répondra point. **Jér.* 50:15.

14. Le don fait en secret, appaise la colere, & le présent mis au sein, appaise une véhémente fureur.

15. *C'est une joye au juste de faire ce qui est droit: mais c'est une frayeur aux ouvriers d'iniquité. **Jean* 5:3.

16. L'homme qui se détourne du chemin de la prudence, aura sa demeure dans l'assemblée des trépassez.

17. L'homme qui aime à rire sera indigent: & celui qui aime le vin & la graisse, ne s'enrichira point.

18. Le méchant sera l'échange du juste; & le déloyal, au lieu des hommes droits.

19. Il vaut mieux habiter en une terre deserte, qu'avec une femme querelleuse & dépiteuse.

20. La provision desirable, & l'huile est dans la demeure du sage: mais l'homme fou l'engloutit.

21. Celui qui s'adonne soigneusement à la justice & à la gratuité, trouvera la vie, la justice, & la gloire.

22. Le sage entre dans la ville des forts, & rabaisse la force de sa confiance.

23. Celui qui garde sa bouche & sa langue, garde son ame de détresses.

24. Un superbe arrogant s'appelle un moqueur, qui fait tout avec colere & fierté.

25. Le souhait du paresseux le tue: car ses mains ont refusé de travailler.

26. Il y a tel qui tout le jour ne fait que souhaiter: mais le juste donne, & n'épargne rien.

27. Le sacrifice des méchans est une abomination: combien plus s'ils l'apportent avec une méchante intention?

28. Le témoin menteur périra: mais l'homme qui écoute, parlera avec gain de cause.

29. L'homme méchant a un air impudent: mais l'homme droit dresse ses voyes.

30. Il n'y a ni sagesse, ni intelligence, ni conseil contre l'Eternel.

31. Le cheval est équippé pour le jour de la bataille, mais la délivrance est de par l'Eternel.

CHAPITRE XXII.

LA renommée est plus à choisir que les grandes richesses, & la bonne grace plus que l'argent ni l'or.

2. Le riche & le pauvre s'entrerencontrent: celui qui les a tous faits, c'est l'Eternel.

3. L'homme bien-avisé prévoit le mal, & se tient caché: mais les niais passent, & en payent l'amende.

4. Le loyer de la débonnaireté & de la crainte de l'Eternel sont les richesses, la gloire, & la vie.

5. Il y a des épines & des laqs dans la voye du pervers: celui qui aime son ame s'en retirera loin.

6. Instrui le jeune enfant, à l'entrée de sa voye: lors même qu'il sera devenu vieux, il ne s'en retirera point.

7. Le riche maîtrisera sur les pauvres: & celui qui emprunte, sera serviteur de l'homme qui prête.

8. Celui qui seme la perversité, moissonnera le tourment: & la verge de son indignation prendra fin.

9. L'œil bénin sera béni, parce qu'il aura donné de son pain au pauvre.

10. Chasse le moqueur, & le débat sortira, & la querelle, & l'ignominie cesseront.

11. Le Roi est ami de celui, qui aime la pureté de cœur, & qui a de la grace en son parler.

12. Les yeux de l'Eternel protegent la science, mais il renverse les paroles du déloyal.

13. Le paresseux dit; Le lion est là dehors: je serois tué dans les rues.

14. La bouche des étrangeres est une fosse profonde: celui que l'Eternel a en détestation, y tombera.

15. La folie est liée au cœur du jeune enfant: *mais* la verge du châtiment la fera éloigner de lui.

16. Celui qui fait tort au pauvre pour s'accroître, & qui donne au riche, ne peut manquer de tomber dans l'indigence.

17. Prête ton oreille, & écoute les paroles des sages, & applique ton cœur à ma science.

18. Car ce te sera une chose agréable, si tu les gardes au dedans de toi, & si elles sont agencées ensemble sur tes levres.

19. Je te l'ai aujourd'hui fait entendre, à toi, dis-je, afin que ta confiance soit en l'Eternel.

20. Ne t'ai-je pas écrit des choses convenables aux Gouverneurs en conseil & en science:

21. Afin de te donner à connoître la certitude des paroles de vérité, pour répondre des paroles de vérité à ceux qui envoyent vers toi?

22. Ne pille point le chetif, parce qu'il est chetif; & ne foule point l'affligé à la porte.

23. Car l'Eternel débattra leur cause, & enlevera l'ame de ceux qui les auront volez.

24. Ne t'accompagne point de l'homme colere, & ne va point avec l'homme furieux:

25. De peur que tu n'apprennes son train, & que tu ne reçoives un laqs dans ton ame.

26. Ne sois point de ceux qui frappent dans la main, ni de ceux qui cautionnent pour les dettes.

27. Si tu n'avois pas de quoi payer, pourquoi prendroit-on ton lit de dessous toi?

28. Ne recule point la borne ancienne que tes peres ont faite.

29. As-tu vû un homme habile en son travail? il sera au service des Rois, & non à celui des gens de basse condition.

CHAPITRE XXIII.

QUand tu seras assis pour manger avec quelque Seigneur, considere attentivement ce qui sera devant toi.

2. Autrement tu te mettras le couteau à la gorge, si ton appétit te domine.

3. Ne desire point ses friandises, car c'est une viande trompeuse.

4. Ne travaille point à t'enrichir: & désiste-toi de la résolution, que tu en as prise.

5. Jettras-tu tes yeux sur ce qui *bien-tôt* n'est plus? car certainement il se fera des aîles; il s'envolera, comme un aigle dans les cieux.

6. Ne mange point la viande de celui qui a l'œil malin, & ne desire point ses friandises.

7. Car selon qu'il a pensé en son ame, tel est-il. Il te dira bien, mange & boi, mais son cœur n'est point avec toi.

8. Ton morceau, que tu auras mangé, tu le voudrois revomir, & tu auras perdu tes paroles plaisantes.

9. Ne parle point, le fou t'écoutant: car il mépriseroit la prudence de ton propos.

10. Ne recule point la borne ancienne, & n'entre point dans les champs des orphelins:

11. Car leur garant est puissant; il débattra leur cause contre toi.

12. Applique ton cœur à l'instruction, & tes oreilles aux paroles de science.

13. N'écarte point du jeune enfant la correction: quand tu l'auras frappé de la verge, il n'en mourra point.

14. Tu le frapperas avec la verge, mais tu délivreras son ame du sépulcre.

15. Mon fils, si ton cœur est sage, mon cœur s'en réjouïra, ouï moi-même.

16. Certes mes reins tressailliront de joye, quand tes levres prosféreront des choses droites.

17. Que ton cœur ne porte point d'envie aux pécheurs: mais *adonne-toi* à la crainte de l'Eternel tout le jour.

18. Car véritablement il y aura *bonne* issuë, & ton attente ne sera point retranchée.

19. Toi, mon fils, écoute, & sois sage: & adresse ton cœur dans la voye.

20. Ne sois point avec les avaleurs de vin, ni avec les gourmans de viande.

21. Car l'avaleur de vin & le gourmand seront appauvris; & le long dormir fait vêtir des robes déchirées.

22. Ecoute ton pere, *comme* étant celui qui t'a engendré; & ne méprise point ta mere, quand elle sera devenue vieille.

23. Achette la vérité, & ne la vends point; Achette la sagesse, l'instruction & la prudence.

24. Le pere du juste s'égayera extrémement; & celui qui aura engendré le sage, en aura de la joye.

25. Que ton pere & ta mere se réjouïssent, & que celle qui t'a enfanté s'égaye.

26. Mon fils, donne-moi ton cœur, & que tes yeux prennent garde à mes voyes.

27. Car la paillarde est une fosse profonde, & l'étrangere est un puits de détresse.

28. Aussi se tient-elle en embûche, comme aprés la proye; & elle multipliera les transgresseurs entre les hommes.

29. A qui est; Malheur à moi? à qui est; Hélas? à qui les débats? à qui le bruit? à qui les blessures sans cause? à qui la rougeur des yeux?

30. A ceux qui s'arrêtent auprés du vin, & qui vont chercher le vin mixtionné.

31. Ne regarde point le vin quand il se montre rouge, & quand il donne sa couleur dans la coupe, & qu'il coule droit.

32. Il mord par derriere comme un serpent, & il pique comme un basilic.

33. Puis tes yeux regarderont les femmes étrangeres, & ton cœur parlera tout à rebours.

34. Et tu seras comme celui qui dort au cœur de la mer, & comme celui qui dort au sommet du mast.

35. On m'a battu, *diras-tu*, & je n'en ai point été malade: on m'a moulu de coups, & je ne l'ai point senti: quand me reveillerai je? Je me remettrai encore à le chercher.

CHAPITRE XXIV.

NE porte point d'envie aux hommes malins, & ne désire point d'être avec eux.

2. Car leur cœur pense à piller, & leurs levres parlent de nuire.

3. La maison sera bâtie par la sagesse, & sera affermie par l'intelligence,

4. Et par la science les cabinets seront remplis de tous biens précieux & délectables.

5. L'homme sage *est accompagné* de force, & l'homme qui a de l'intelligence, renforce la puissance.

6. Car par la prudence tu feras la guerre avantageusement, & la délivrance consiste dans le nombre des conseillers.

7. Il n'y a point de sagesse, qui ne soit trop haute pour le fou: il n'ouvrira point sa bouche à la porte.

8. Celui qui pense à faire mal, on l'appellera, Songe malice.

9. Le discours de la folie n'est que péché, & le mocqueur est en abomination à l'homme.

10. T'és-tu rélâché au jour de la détresse? ta force en est restreinte?

11. Si tu te retiens pour ne délivrer point ceux, qui sont traînez à la mort, & qui sont sur le point d'être tuez,

12. Parce que tu diras; Voici, nous n'en avons rien sû: celui qui pese les cœurs ne l'entendra-t-il point? & celui qui garde ton ame, ne le saura-t-il point? & ne rendra-t-il point à chacun selon son œuvre?

13. Mon fils, mange le miel: car il est bon; & le rayon de miel, car il est doux à ton palais.

14. Ainsi sera à ton ame la connoissance de la sagesse, quand tu l'auras trouvée: & il y aura une *bonne* issue, & ton attente ne sera point retranchée.

15. Méchant, n'épie point le domicile du juste, & ne gâte point son gîte.

16. Car le juste tombera sept fois, & sera relevé: mais les méchans trébûchent dans le mal.

17. Quand ton ennemi sera tombé, ne t'en réjoüi point: & quand il trébûchera, que ton cœur ne s'en égaye point:

18. De peur que l'Eternel ne *le* voye, & que cela ne lui déplaise, tellement *sur toi* qu'il détourne de dessus lui sa colere.

19. Ne te dépite point à cause des gens malins: ne porte point d'envie aux méchans:

20. Car il n'y aura point de *bonne* issuë pour le méchant, & la lampe des méchans sera éteinte.

21. Mon fils, crain l'Eternel, & le Roi; & ne te mêle point avec des gens remuans.

22. Car leur calamité s'élevera tout d'un coup: & qui sait l'inconvenient qui arrivera à ces deux-là?

23. Ces choses aussi sont pour les sages: Il n'est pas bon d'avoir égard à l'apparence des personnes en jugement.

24. Celui qui dit au méchant, Tu és juſte, les peuples le maudiront, & les nations l'auront en déteſtation.

25. Mais pour ceux qui le reprennent, il y aura tout plaiſir, & la bénédiction de biens viendra ſur eux.

26. Celui qui répond des paroles droites, baiſe les levres.

27. Agence ton ouvrage dehors, & l'apprête au champ qui eſt à toi, & puis bâti ta maiſon.

28. Ne ſois point témoin contre ton prochain, ſans qu'il en ſoit beſoin: car voudrois-tu t'en faire croire par tes levres?

29. *Ne di point; Comme il m'a fait, ainſi lui ferai je: Je rendrai à cet homme ſelon ce qu'il m'a fait. * *Rom.* 12: 17.

30. J'ai paſſé prés du champ de l'homme pareſſeux, & prés de la vigne de l'homme dépourvû de ſens:

31. Et voilà, tout y étoit monté en chardon, & les orties avoient couvrit le deſſus, & ſa cloiſon de pierres étoit démolie.

32. Et ayant vû cela, je le mis dans mon cœur, je le regardai, j'en reçus de l'inſtruction.

33. Un peu de dormir, un peu de ſommeil, un peu de ployement de bras, pour demeurer couché.

34. Et ta pauvreté viendra *comme* un paſſant, & ta diſette comme un ſoldat.

CHAPITRE XXV.

CEs choſes ſont auſſi des proverbes de Salomon, que les gens d'Ezéchias Roi de Juda ont copiées.

2. La gloire de Dieu eſt de céler la choſe: & la gloire des Rois eſt de ſonder les affaires.

3. Il n'y a pas moyen de ſonder les cieux pour la hauteur; ni la terre pour la profondeur; ni le cœur des Rois.

4. Ote les écumes de l'argent, & il en ſortira une bague au fondeur.

5. Ote le méchant de devant le Roi, & ſon trône ſera affermi par la juſtice.

6. Ne fai point le magnifique devant le Roi, & ne te tiens point dans la place des Grands.

7. Car il vaut mieux qu'on te diſe; Monte ici, que ſi on t'abbaiſſoit devant celui qui eſt en dignité, lequel tes yeux auront vû.

8. Ne te hâte pas de ſortir pour quereller, de peur que tu *ne ſaches* que faire à la fin, aprés que ton prochain t'aura rendu confus.

9. Traite tellement ton différend avec ton prochain, que tu ne révéles point le ſecret d'un autre:

10. De peur que celui qui l'écoute ne te le reproche, & que tu n'en reçoives un blâme qui ne s'efface point.

11. Telles que ſont des pommes d'or damaſquinées d'argent, telle eſt la parole dite comme il faut.

12. Quand on reprend le ſage qui a l'oreille attentive, c'eſt comme une bague d'or, ou comme un joyau de fin or.

13. L'ambaſſadeur fidele eſt à ceux qui l'envoyent, comme la froideur de la neige, au temps de la moiſſon, & il reſtaure l'ame de ſon maître.

14. Celui qui ſe vante d'une fauſſe libéralité, eſt *comme* les nuées & le vent ſans pluye.

15. Le capitaine eſt fléchi par la patience, & la langue douce briſe les os.

16. Quand tu auras trouvé du miel, n'en mange qu'autant qu'il t'en faut, de peur qu'en étant ſoulé, tu ne le vomiſſes.

17. Met

17. Met rarement ton pied dans la maiſon de ton prochain, de peur qu'étant ſoul de toi, il ne te haïſſe.

18. L'homme qui porte faux témoignage contre ſon prochain, eſt un marteau, une épée, & une fleche aiguë.

19. La confiance qu'on met en celui qui ſe porte déloyalement au temps de la détreſſe, eſt une dent qui ſe rompt, & un pied qui gliſſe.

20. Celui qui chante des chanſons au cœur affligé, eſt *comme* celui qui ôte ſa robe dans le temps du froid, *& comme* du vinaigre répandu ſur le ſavon.

21. *Si celui qui te hait a faim, donne-lui à manger du pain; & s'il a ſoif, donne-lui à boire de l'eau. * Rom. 12: 20.

22. Car tu prendras de la braiſe du foyer, *pour lui mettre* ſur ſa tête, & l'Eternel te le rendra.

23. Le vent de biſe chaſſe la pluye; & le viſage ſévere chaſſe la langue qui *médit* en cachette.

24. Il vaut mieux habiter au coin d'un toit, que dans une maiſon ſpacieuſe, avec une femme querelleuſe.

25. Les bonnes nouvelles apportées d'un païs éloigné, ſont comme de l'eau fraîche à une perſonne altérée & laſſe.

26. Le juſte qui bronche devant le méchant, eſt une fontaine embourbée, & une ſource gatée.

27. *Comme* il n'eſt pas bon de manger trop de miel: auſſi il n'y a pas de gloire pour ceux qui cherchent trop avant leur gloire.

28. L'homme qui ne peut pas retenir ſon eſprit, eſt comme une ville où il y a brêche, & qui eſt ſans murailles.

CHAPITRE XXVI.

COmme la neige ne convient pas en Eté, ni la pluye en la moiſſon, ainſi la gloire ne convient point à un fou.

2. Comme l'oiſeau *eſt prompt* à aller çà & là, & l'hirondelle à voler, ainſi la malédiction donnée ſans ſujet n'arrivera point.

3. Le fouet eſt pour le cheval, le licol pour l'âne, & la verge pour le dos des fous.

4. Ne repons point au fou ſelon ſa folie, de peur que tu ne lui ſois ſemblable.

5. Répons au fou ſelon ſa folie, de peur qu'il ne s'eſtime être ſage.

6. Celui qui envoye des meſſages par un fou, ſe coupe les pieds; & boit la peine du tort qu'il s'eſt fait.

7. Faites marcher un homme qui ne va qu'en clochant; il en ſera tout de même d'un propos ſententieux, dans la bouche des fous.

8. Il en eſt de celui qui donne de la gloire à un fou, comme s'il jettoit une pierre précieuſe dans un monceau de pierres.

9. Ce qu'eſt une épine qui entre dans la main d'un homme yvre cela même eſt un propos ſententieux dans la bouche des fous.

10. Les Grands donnent de l'ennui à tous, & prennent à gage les fous & les tranſgreſſeurs.

11. Comme le chien retourne à ce qu'il a vomi, *ainſi le fou réïtére ſa folie. * 2. *Pier.* 2: 22.

12. As-tu vû un homme qui croît être ſage? il y a plus d'eſpérance d'un fou que de lui.

13. Le pareſſeux dit; Le grand lion eſt dans le chemin, le lion eſt par les champs.

14. *Comme* une porte tourne ſur ſes gons: ainſi ſe tourne le pareſſeux ſur ſon lit.

15. Le pareſſeux cache ſa main au

au sein, il a de la peine de la ramener à sa bouche.

16. Le paresseux se croit plus sage, que sept *autres* qui donnent de sages conseils.

17. Celui qui en passant se met en colere, pour un débat qui ne le touche en rien, est *comme* celui qui prend un chien par les oreilles.

18. Tel qu'est celui qui fait de l'insensé, & qui cependant jette des feux, des fléches, & des choses propres à tuer;

19. Tel est l'homme qui a trompé son ami, & qui après cela dit; Ne me jouois-je pas?

20. Le feu s'éteint faute de bois: ainsi quand il n'y aura plus de semeurs de rapports, les querelles s'appaiseront.

21. Le charbon est pour faire de la braise, & le bois pour faire du feu, & l'homme querelleux pour exciter des querelles.

22. Les paroles d'un semeur de rapports, sont comme de ceux qui ne font pas semblant d'y toucher, mais elles descendent jusqu'au dedans du ventre.

23. Les levres ardentes, & le cœur mauvais, sont *comme* de la litarge enduite sur un pot de terre.

24. Celui qui hait, se contrefait en ses levres, mais il cache la fraude au dedans de soi.

25. Quand il parlera gracieusement, ne le croi point: car il y a sept abominations dans son cœur.

26. La malice de celui dont la haine est cachée, comme en un lieu où il n'y auroit personne, sera révelée dans l'assemblée.

27. Celui qui creuse la fosse, y trébûchera, & la pierre retournera sur celui qui la roule.

28. La fausse langue haït celui qu'elle a abbatu: & la bouche qui flate fait tomber.

CHAPITRE XXVII.

NE te vante point du jour de demain: car tu ne sais pas quelle chose le jour enfantera.

2. Qu'un autre te loue, & non pas ta bouche: que ce soit l'étranger, & non pas tes levres.

3. La pierre est pesante, & le sablon est chargéant: mais le dépit du fou est plus pesant que tous les deux.

4. Il y a du cruauté dans la fureur, & du débordement dans la colere: mais qui pourra subsister devant la jalousie?

5. La correction manifeste vaut mieux, qu'un amour secret.

6. Les playes faites par celui qui aime, sont fideles, & les baisers de celui qui hait, amadouent.

7. L'ame rassasiée foule les rayons de miel: mais à l'ame qui a faim, toute chose amere est douce.

8. Tel qu'est un oiseau s'écartant de son nid, tel est l'homme qui s'écarte de son lieu.

9. L'huile & le parfum réjouïssent le cœur, & il en est ainsi de la douceur d'un ami, laquelle vient d'un conseil cordial.

10. Ne quitte point ton ami, ni l'ami de ton pere, & n'entre point en la maison de ton frere au temps de ta calamité; *car* le voisin, qui est proche, vaut mieux que le frere qui est loin.

11. Mon fils, sois sage, & réjouï mon cœur, afin que j'aye dequoi répondre à celui, qui me fait des reproches.

12. L'homme bien avisé prévoit le mal, & se tient caché: *mais* les niais passent outre, & ils en payent l'amende.

13. Quand quelqu'un aura cautionné pour l'étranger, prens son vêtement, & prens gage de lui pour l'étrangere.

14. Celui

14. Celui qui bénit son ami à haute voix, se levant de grand matin, sera tenu comme s'il le maudissoit.

15. Une goutiere continuelle au temps de la grosse pluye, & une femme querelleuse, c'est tout un.

16. Celui qui la veut retenir, retient le vent; & elle se fera connoître *comme* un parfum qu'il auroit dans sa main droite.

17. *Comme* le fer aiguise le fer, ainsi l'homme aiguise la face de son ami.

18. *Comme* celui qui garde le figuier, mangera de son fruit; ainsi celui qui garde son maître sera honoré.

19. Comme dans l'eau le visage *répond* au visage, ainsi le cœur de l'homme *répond* à l'homme.

20. Le sépulcre & le gouffre ne sont jamais rassasiez: aussi les yeux des hommes ne sont jamais rassasiez.

21. Comme le fourneau est pour éprouver l'argent, & le creuset l'or: ainsi est à l'homme la bouche qui le loue.

22. *Quand tu pilerois le fou au mortier parmi du grain qu'on pile avec un pilon, sa folie ne se départira point de lui. * *Jér.* 6: 29.

23. Sois soigneux à reconnoître l'état de tes brebis, & mets ton cœur aux parcs:

24. Car le trésor ne dure point à toûjours, & la couronne n'est pas d'âge en âge.

25. Le foin se montre, & l'herbe paroît, & on amasse les herbes des montagnes.

26. Les agneaux sont pour te vêtir, & les boucs sont le prix d'un champ.

27. Et l'abondance du lait des chevres *sera* pour ton manger, pour le manger de ta maison, & pour la vie de tes servantes.

CHAPITRE XXVIII.

TOut méchant fuit sans qu'on le poursuive; mais les justes seront assûrez comme un jeune lion.

2. Il y a plusieurs Gouverneurs à cause des forfaits du païs, mais pour l'amour de l'homme entendu & connoissant, il y aura prolongation du même *Gouvernement*.

3. L'homme qui est pauvre, & qui opprime les chétifs, est *comme* une pluye, qui faisant du ravage *cause* la disette du pain.

4. Ceux qui abandonnent la Loi, louent le méchant: mais ceux qui gardent la Loi, leur font la guerre.

5. Les gens adonnez au mal n'entendent point ce qui est droit: mais ceux qui cherchent l'Eternel entendent tout:

6. Le pauvre qui marche en son intégrité, vaut mieux que le pervers *qui marche* par *deux* chemins, encore qu'il soit riche.

7. Celui qui garde la Loi est un enfant entendu; mais celui qui entretient les gourmans, fait honte à son pere.

8. Celui qui augmente son bien par usure & par surcroît, l'assemble pour celui, qui en fera des libéralitez aux pauvres.

9. Celui qui détourne son oreille pour ne point écouter la Loi, sa requête elle-même sera une abomination.

10. Celui qui fait égarer par un mauvais chemin ceux qui vont droit, tombera dans la fosse qu'il aura faite: mais ceux qui sont intégres hériteront le bien.

11. L'homme riche pense être sage: mais le chétif qui est entendu, le sondera.

12. Quand les justes se réjouïssent,

sent, la gloire est grande, mais quand les méchans sont élevez, chacun se déguise.

13. Celui qui cache ses transgressions, ne prospérera point; mais celui qui les confesse, & les délaisse, obtiendra miséricorde.

14. Bienheureux est l'homme qui se donne frayeur continuellement: mais celui qui endurcit son cœur, tombera dans la calamité.

15. Le dominateur méchant sur un peuple pauvre, est un lion rugissant, & comme un ours quêtant sa proye.

16. Le Conducteur qui manque d'intelligence, fait beaucoup d'extorsions: *mais* celui qui hait le gain deshonnête, prolongera ses jours.

17. L'homme qui fait tort au sang d'une personne, fuira jusques en la fosse, sans qu'aucun le retienne.

18. Celui qui marche dans l'intégrité sera sauvé: mais le pervers qui marche par *deux* chemins, tombera tout à coup.

19. Celui qui laboure sa terre, sera rassasié de pain: mais celui qui suit les faineans, aura son soul de pauvreté.

20. L'homme loyal abondera en bénédictions, mais celui qui se hâte de s'enrichir, ne demeurera point impuni.

21. Il n'est pas bon d'avoir égard à l'apparence des personnes: car pour un morceau de pain l'homme commettroit un crime.

22. L'homme qui à l'œil malin, se hâte pour avoir des richesses, & il ne sait pas que la disette lui arrivera.

23. Celui qui reprend quelqu'un, sera à la fin mieux voulu que celui qui flatte de la langue.

24. Celui qui pille son pere ou sa mere, & qui dit que ce n'est point un péché, est compagnon de l'homme dissipateur.

25. Celui qui a le cœur enflé excite la querelle: mais celui qui s'assûre sur l'Eternel, sera engraissé.

26. Celui qui se confie en son propre cœur, est un fou: mais celui qui marche sagement, sera délivré.

27. Celui qui donne au pauvre, n'aura point de disette: mais celui qui en cache ses yeux, abondera en malédictions.

28. Quand les méchans s'élevent l'homme se cache: mais quand ils périssent les justes se multiplient.

CHAPITRE XXIX.

L'Homme qui étant repris roidit son coû, sera soudainement brisé, sans qu'il y ait guérison.

2. Quand les justes sont avancez, le peuple se réjouït: mais quand le méchant domine, le peuple gémit.

3. L'homme qui aime la sagesse, réjouït son pere: mais celui qui entretient les paillardes, dissipe ses richesses.

4. Le Roi maintient le païs par le jugement: mais l'homme qui est adonné aux présens, le ruïnera.

5. L'homme qui flatte son prochain, étend le filet devant ses pas.

6. Le mal qui est au forfait de l'homme, lui est comme un laqs: mais le juste chantera, & se réjouïra.

7. Le juste prend connoissance de la cause des pauvres: *mais* le méchant n'en prend point connoissance.

8. Les hommes moqueurs enlacent la ville: mais les sages appaisent la colere.

9. L'homme sage contestant avec l'homme fou, soit qu'il s'émeuve, soit qu'il rie, n'aura point de repos.

10. Les hommes sanguinaires ont en haine l'homme intégre, mais les hommes droits tiennent chere sa vie.

11. Le fou pousse au dehors toute sa passion, mais le sage la réprime, *& la renvoye* en arriere.

12. Tous les serviteurs d'un Prince, qui prête l'oreille à la parole de mensonge, sont méchans.

13. Le pauvre & l'homme usurier s'entrerencontrent, & l'Eternel illumine les yeux de tous deux.

14. Le trône du Roi qui fait justice selon la vérité aux pauvres, sera établi à perpétuïté.

15. La verge & la repréhension donnent la sagesse: mais l'enfant laissé à son abandon, fait honte à sa mere.

16. Quand les méchans sont avancez, les forfaits se multiplient: mais les justes verront leur ruïne.

17. Corrige ton enfant, & il te mêttra en repos, & donnera du plaisir à ton ame.

18. Lors qu'il n'y a point de vision, le peuple est denué? mais bienheureux est celui, qui garde la Loi.

19. Le serviteur ne se corrige point par des paroles: car il entendra, & ne répondra point.

20. As-tu vû un homme précipité en ses paroles? il y a plus d'espérance d'un fou que de lui.

21. Le serviteur sera enfin fils de celui qui le mignarde dés la jeunesse.

22. L'homme colere excite les querelles, & l'homme furieux *commet* plusieurs forfaits.

23. L'orgueil de l'homme l'abbaisse, mais celui qui est humble d'esprit obtient la gloire.

24. Celui qui partage avec le larron, hait son ame: il entend le serment d'exécration, & il ne le décele point.

25. L'effroi que conçoit un homme, lui tend un piege: mais celui qui s'assûre en l'Eternel aura une haute retraite.

26. Plusieurs recherchent la face de celui qui domine: mais c'est de l'Eternel que vient le jugement qu'on donne touchant quelqu'un.

27. L'homme inique est en abomination aux justes; & celui qui va droit, est en abomination au méchant.

CHAPITRE XXX.

LEs paroles d'Agur fils de Jaké, *savoir* la charge que cet homme-la proféra à Ithiel, à Ithiel, *dis-je*, & à Ucal.

2. Certainement je suis le plus hébeté de tous les hommes, & il n'y a point en moi de prudence humaine.

3. Et je n'ai point appris la sagesse! & saurois-je la science des saints?

4. Qui est celui qui est monté aux cieux, & qui en est descendu? Qui est celui qui a assemblé le vent dans ses poings, qui a serré les eaux dans son manteau, qui a dressé toutes les bornes de la terre? quel est son nom, & quel est le nom de son fils, si tu le connois?

5. Toute la parole de Dieu est épurée: il est un bouclier à ceux, qui ont leur refuge vers lui.

6. N'ajoûte rien à ses paroles, de peur qu'il ne te reprenne, & que tu ne sois *trouvé* menteur.

7. Je t'ai demandé deux choses, ne me les refuse point durant ma vie.

8. Eloigne de moi la vanité & la parole de mensonge: ne me donne ni pauvreté ni richesse,

nourri-moi du pain de mon ordinaire.

9. De peur qu'étant rassasié je ne te renie, & que je ne dise; Qui est l'Eternel? de peur aussi qu'étant appauvri, je ne dérobe, & que je ne prenne *en vain* le nom de mon Dieu.

10. Ne blâme point le serviteur devant son maître, de peur que ce *serviteur* ne te maudisse, & qu'il ne t'en arrive du mal.

11. Il y a une race de gens, qui maudit son pere, & qui ne bénit point sa mere.

12. Il y a une race de gens, qui pense être nette, & qui toutefois n'est point lavée de son ordure.

13. Il y a une race de gens, de laquelle les yeux sont fort hautains, & dont les paupieres sont élevées.

14. Il y a une race de gens, dont les dents sont des épées, & dont les dents machelieres sont des coûteaux, pour consumer de dessus la terre les affligez & les nécessiteux d'entre les hommes.

15. La sangsue a deux filles, *qui disent*; Apporte, apporte. Il y a trois choses qui ne se rassasient point, il y en a même quatre qui ne disent point; C'est-assez:

16. Le sépulcre, la matrice stérile, la terre qui n'est point rassasiée d'eau, & le feu qui ne dit point; C'est assez.

17. L'œil *de celui* qui se moque de son pere, & qui méprise l'enseignement de sa mere, les corbeaux des torrens le creveront, & les petits de l'aigle le mangeront.

18. Il y a trois choses qui sont trop merveilleuses pour moi, même quatre, *lesquelles* je ne connois point;

19. Savoir, la trace de l'aigle dans l'air, la trace du serpent sur un rocher, le chemin d'un navire au milieu de la mer, & la trace de l'homme vers la vierge.

20. Telle est la trace de la femme adultere; elle mange, & s'essuie la bouche, puis elle dit; Je n'ai point commis d'iniquité.

21. La terre tremble pour trois choses, même pour quatre, lesquelles elle ne peut porter;

22. Pour le serviteur quand il regne: & pour le mesquin quand il est rassasié de viande:

23. Pour la *femme* digne d'être haïe, quand elle se marie: & pour la servante quand elle hérite de sa maîtresse.

24. Il y a quatre choses trés-petites en la terre, qui toutefois sont bien sages, & bien avisées:

25. Les fourmis, qui sont un peuple foible, & qui néanmoins préparent durant l'Esté leur mangeaille:

26. Les lapins, qui sont un peuple sans force, & qui néanmoins font leurs maisons dans les rochers.

27. Les sauterelles, qui n'ont point de Roi, qui toutefois vont toutes par bandes.

28. L'araignée, *qui* tient *son fil* avec les mains, & qui est pourtant dans les palais des Rois.

29. Il y a trois choses qui ont un beau marcher, même quatre, qui ont une belle démarche;

30. Le lion, qui est le plus fort d'entre les bêtes, & qui ne tourne point en arriere, pour la rencontre de qui que ce soit:

31. *Le cheval*, qui a les flancs bien troussez; & le bouc: & le Roi, devant qui personne ne peut subsister.

32. Si tu t'és porté follement en t'élevant, & si tu as mal pensé, mets ta main sur la bouche.

33. Comme celui qui bat le lait, fait

fait sortir le beurre: & celui qui presse le nez, fait sortir le sang: ainsi celui qui presse la colere, excite la querelle.

CHAPITRE XXXI.

LEs paroles du Roi Lemuel, & la charge suivant laquelle sa mere l'instruisit.

2. Quoi, mon fils? quoi, fils de mon ventre? & quoi, mon fils, pour lequel j'ai tant fait de vœux?

3. Ne donne point ta force aux femmes, & *ne mets point* ton étude à détruire les Rois.

4. Lemuel, ce n'est point aux Rois, ce n'est point aux Rois de boire le vin, ni aux Princes de boire la cervoise.

5. De peur qu'ayant bû, ils n'oublient l'ordonnance, & qu'ils ne pervertissent le droit de tous les pauvres affligez.

6. Donnez de la cervoise à celui qui s'en va périr, & du vin à ceux qui sont dans l'amertume de cœur;

7. Afin qu'il en boive, & qu'il oublie sa pauvreté, & ne se souvienne plus de sa peine.

8. Ouvre ta bouche en faveur du muet, pour le droit de tous ceux qui s'en vont périr.

9. Ouvre ta bouche, fai justice & fai droit à l'affligé, & au necessiteux.

10. *Aleph.* Qui est ce qui trouvera une vaillante femme? car son prix surpasse de beaucoup les perles.

11. *Beth.* Le cœur de son mari s'assûre en elle, & il ne manquera point de dépouilles.

12. *Guimel.* Elle lui fait du bien tous les jours de sa vie, & jamais du mal.

13. *Daleth.* Elle cherche de la laine & du lin, & elle fait ce qu'elle veut de ses mains.

14. *He.* Elle est comme les navires d'un marchand, elle amene son pain de loin.

15. *Vau.* Elle se leve lors qu'il est encore nuit, & distribue l'ordinaire de sa maison, & *donne* à ses servantes leur tâche.

16. *Zajin.* Elle considere un champ, & l'acquiert; & elle plante la vigne du fruit de ses mains.

17. *Heth.* Elle ceint ses reins de force, & fortifie ses bras.

18. *Teth.* Elle éprouve que son trafic est bon; sa lampe ne s'éteint point la nuit.

19. *Jod.* Elle met ses mains au fuseau, & ses mains tiennent la quenouille.

20. *Caph.* Elle étend sa main à l'affligé, & avance ses mains au necessiteux.

21. *Lamed.* Elle ne craint point la neige pour sa famille, car toute sa famille est vêtue de vêtemens doubles.

22. *Mem.* Elle se fait des tours de lit: le fin lin & l'écarlate est ce dont elle s'habille.

23. *Nun.* Son mari est reconnu aux portes, quand il est assis avec les Anciens du païs.

24. *Samech.* Elle fait du linge, & le vend: & elle fait des ceintures, qu'elle donne au marchand.

25. *Hajin.* La force & la magnificence est son vêtement, & elle se rit du jour à venir.

26. *Pe.* Elle ouvre sa bouche avec sagesse, & la Loi de gratuité est sur sa langue.

27. *Tsade.* Elle contemple le train de sa maison, & ne mange point le pain de paresse.

28. *Koph.* Ses enfans se levent, & la disent bienheureuse: son mari *aussi*, & il la loue, *en disant*;

29. *Res.* Plusieurs filles ont été vaillantes; mais tu les surpasses toutes.

30. *Scin.* La grace trompe, & la beauté s'évanouït: *mais* la femme qui craint l'Eternel, sera celle qui sera louée.

31. *Thau.* Donnez-lui des fruits de ses mains, & que ses œuvres la louent aux portes.

LE LIVRE DE L'ECCLESIASTE.

CHAPITRE I.

1. Les paroles de l'Ecclesiaste, fils de David, Roi de Jérusalem.

2. VAnité des vanitez, dit l'Ecclesiaste: vanité des vanitez, tout est vanité.

3. Quel avantage a l'homme de tout son travail, auquel il s'occupe sous le soleil?

4. Une génération passe, & l'autre génération vient, mais la terre demeure toûjours ferme.

5. Le soleil aussi se leve, & le soleil se couche, & il soûpire aprés son lieu, d'où il se leve.

6. Le vent va vers le Midi, & tournoye vers l'Aquilon: il va tournoyant çà & là, & il retourne à ses circuits.

7. Tous les fleuves vont en la mer, & la mer n'en est point remplie: les fleuves retournent au lieu d'où ils étoient partis, pour revenir *en la mer.*

8. Toutes choses travaillent *plus que* l'homme ne sauroit dire: l'œil n'est jamais rassasié de voir, ni l'oreille assouvie d'ouïr.

9. Ce qui a été, c'est ce qui sera: & ce qui a été fait, est ce qui se fera, & il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

10. Y a-t-il quelque chose dont on puisse dire; Regarde cela, il est nouveau? il a déja été dans les siecles qui ont été avant nous.

11. Il n'est point de mémoire des choses qui ont précedé, & il n'en sera point aussi des choses qui seront à l'avenir, il n'en sera point, *dis-je*, de mémoire parmi ceux qui viendront ci-aprés.

12. Moi l'Ecclesiaste, j'ai été Roi sur Israël à Jérusalem:

13. Et j'ai appliqué mon cœur à rechercher & à sonder par la sagesse, tout ce qui se faisoit sous les cieux, ce qui est une occupation fâcheuse, que Dieu a donnée aux hommes, afin qu'ils s'y occupent.

14. J'ai regardé tout ce qui se faisoit sous le soleil, & voilà tout est vanité & rongement d'esprit.

15. Ce qui est tortu ne se peut redresser: & les défauts ne se peuvent nombrer.

16. J'ai parlé en mon cœur, disant; Voici, je me suis aggrandi & accru en sagesse, par dessus tous ceux qui ont été avant moi sur Jérusalem, & mon cœur a vû beaucoup de sagesse & de science.

17. Et j'ai appliqué mon cœur à connoître la sagesse, & à connoître les sottises & la folie, *mais* j'ai reconnu, que cela aussi étoit un rongement d'esprit.

18. Car où il y a abondance de sagesse, il y a abondance de chagrin: & celui qui s'accroît de la science, s'accroît du chagrin.

CHAPITRE II.

J'Ai dit en mon cœur, Or çà, que je t'éprouve maintenant par la joye, & prens du bon temps; & voilà, cela aussi est une vanité.

2. J'ai dit touchant le ris; Il est insensé: & touchant la joye, de quoi sert-elle?

3. J'ai recherché dans mon cœur le moyen de me traiter délicatement, & de faire que mon cœur s'accoûtumât cependant à la sagesse, & qu'il comprît ce que c'est que la folie, jusques à ce que je visse ce qu'il seroit bon aux hommes de faire sous les cieux, pendant les jours de leur vie.

4. Je me suis fait des choses magnifiques: je me suis bâti des maisons: je me suis planté des vignes.

5. Je me suis fait des jardins & des vergers, & j'y ai planté des arbres fruitiers de toutes sortes.

6. Je me suis fait des reservoirs d'eaux, pour en arroser le parc planté d'arbres.

7. J'ai acquis des hommes & des femmes esclaves: & j'ai eu des esclaves nez en ma maison, & j'ai eu plus de gros & de menu bétail, que tous ceux qui ont été avant moi dans Jérusalem.

8. Je me suis aussi amassé de l'argent & de l'or, & des plus précieux joyaux qui se trouvent chez les Rois & dans les Provinces: je me suis acquis des chanteurs & des chanteuses, & les délices des hommes, une harmonie d'instrumens de musique, même plusieurs harmonies de toutes sortes d'instrumens:

9. Et je me suis fait grand, & me suis accru plus que tous ceux qui ont été avant moi dans Jérusalem, & ma sagesse est demeurée avec moi.

10. Enfin, je n'ai rien refusé à mes yeux de tout ce qu'ils ont demandé, & je n'ai épargné aucune joye à mon cœur, car mon cœur s'est réjouï de tout mon travail: & c'est-là tout ce que j'ai eu de tout mon travail.

11. Mais ayant considéré toutes mes œuvres, que mes mains avoient faites, & tout le travail auquel je m'étois occupé en les faisant, voilà, tout est vanité, & rongement d'esprit; tellement que l'homme n'a aucun avantage de ce qui est sous le soleil.

12. Puis je me suis mis à considerer tant la sagesse, que les sottises, & la folie, (or qui est l'homme qui viendroit aprés le Roi, en ce qui a été déja fait?)

13. Et j'ai vû que la sagesse a beaucoup d'avantage sur la folie, comme la lumiere a beaucoup d'avantage sur les ténébres.

14. Le sage a ses yeux en sa tête, & le fou marche dans les ténébres: mais j'ai aussi connu qu'un même accident leur arrive à tous.

15. C'est pourquoi j'ai dit en mon cœur; Il m'arrivera comme au fou: dequoi donc me serviras-tu alors d'avoir été plus sage? C'est pourquoi j'ai dit en mon cœur que cela aussi est une vanité.

16. Car il ne sera point mémoire à toûjours du sage, non plus que du fou: parce que ce qui est maintenant, va être oublié dans les jours qui suivent: & comment le sage meurt-il de même que le fou?

17. C'est pourquoi j'ai haï cette vie, à cause que les choses qui se sont faites sous le soleil m'ont déplû; car tout est vanité, & rongement d'esprit.

18. J'ai aussi haï tout mon travail, auquel je me suis occupé sous le soleil, parce que je le laisserai à l'homme qui sera aprés moi.

19. Et qui sait s'il sera sage ou fou? cependant il sera maître de tout mon travail, auquel je me suis occupé, & de ce en quoi j'ai été sage sous le soleil: cela aussi est une vanité.

20. C'eſt pourquoi je me ſuis mis à faire, que mon cœur perdit toute eſpérance de tout le travail, auquel je m'étois occupé ſous le ſoleil.

21. Car il y a tel homme, dont le travail a été avec ſageſſe, ſcience, & adreſſe, qui néanmoins le laiſſe à celui, qui n'y a point travaillé, *comme étant* ſa part: cela auſſi eſt une vanité & un grand mal.

22. Car qu'eſt-ce que l'homme a de tout ſon travail, & du rongement de ſon cœur, dont il ſe travaille ſous le ſoleil?

23. Puis que tous ſes jours ne ſont que douleurs, & ſon occupation que chagrin: même la nuit ſon cœur ne repoſe point: cela auſſi eſt une vanité.

24. N'eſt-ce donc pas un bien pour l'homme de manger, & de boire, & de faire que ſon ame jouïſſe du bien dans ſon travail? j'ai vû auſſi que cela vient de la main de Dieu.

25. Car qui en mangera, & qui s'en ſentira plûtôt que moi?

26. Parce que Dieu donne à celui qui lui eſt agréable, de la ſageſſe, de la ſcience, & de la joye: mais il donne au pécheur de l'occupation à recueillir & à aſſembler, afin que cela ſoit donné à celui qui eſt agréable à Dieu: cela auſſi eſt une vanité, & un rongement d'eſprit.

CHAPITRE III.

A Toute choſe ſa ſaiſon, & à toute affaire ſous les cieux, ſon temps.

2. Temps de naître, & temps de mourir: temps de planter, & temps d'arracher ce qui eſt planté:

3. Temps de tuer, & temps de guérir: temps de démolir, & temps de bâtir.

4. Temps de pleurer, & temps de rire: temps de lamenter, & temps de ſauter *de joye*.

5. Temps de jetter des pierres, & temps de les ramaſſer: temps d'embraſſer, & temps de s'éloigner des embraſſemens.

6. Temps de chercher, & temps de laiſſer perdre: temps de garder, & temps de rejetter.

7. Temps de déchirer, & temps de coudre: temps de ſe taire, & temps de parler.

8. Temps d'aimer, & temps de haïr: temps de guerre, & temps de paix.

9. Quel avantage a celui qui travaille, de ce en quoi il ſe travaille?

10. J'ai conſidéré cette occupation que Dieu a donnée aux hommes pour s'y appliquer.

11. Il a fait que toutes choſes ſont belles en leur temps: auſſi a-t-il mis le monde en leur cœur, ſans toutefois que l'homme puiſſe comprendre d'un bout à l'autre, l'œuvre que Dieu a faite.

12. C'eſt pourquoi j'ai connu, qu'il n'y a rien de meilleur aux hommes, que de ſe réjoüir & de bien faire pendant leur vie.

13. Et même, que chacun mange & boive, & qu'il jouïſſe du bien de tout ſon travail, c'eſt un don de Dieu.

14. J'ai connu que, quoi que Dieu faſſe, c'eſt toûjours lui même: on ne ſauroit qu'y ajoûter, ni qu'en diminuer: & Dieu le fait afin qu'on le craigne.

15. Ce qui a été, eſt maintenant: & ce qui doit être, a déja été: & Dieu rappelle ce qui eſt paſſé.

16. J'ai encore vû ſous le ſoleil, qu'au lieu établi pour juger, il y a de la méchanceté: & qu'au lieu établi pour faire juſtice, il y a auſſi de la méchanceté.

17. Et j'ai dit en mon cœur; Dieu

Dieu jugera le juſte & l'injuſte: car il y a là un temps pour toute choſe, & ſur toute œuvre.

18. J'ai penſé en mon cœur ſur l'état des hommes, que Dieu les en éclairciroit, & qu'ils verroient qu'ils ne ſont que des bêtes.

19. Car l'accident qui arrive aux hommes, & l'accident qui arrive aux bêtes, eſt un même accident: telle qu'eſt la mort de l'un, telle eſt la mort de l'autre; & ils ont tous un même ſouffle, & l'homme n'a point d'avantage ſur la bête: car tout eſt vanité.

20. Tout va en un même lieu: tout a été fait de la poudre, & tout retourne en la poudre.

21. Qui eſt-ce qui connoît que le ſouffle des hommes monte en haut, & que le ſouffle de la bête deſcend en bas en terre?

22. J'ai donc connu qu'il n'y a rien de meilleur à l'homme, que de ſe réjoüir en ce qu'il fait; parce que c'eſt là ſa portion: car qui eſt-ce qui le ramenera pour voir ce qui ſera aprés lui?

CHAPITRE IV.

PUis je me ſuis mis à regarder toutes les injuſtices, qui ſe font ſous le ſoleil: & voilà les larmes de ceux à qui on fait tort, & ils n'ont point de conſolation: & la force eſt du côté de ceux qui leur font tort, & ils n'ont point de conſolateur.

2. C'eſt pourquoi j'eſtime plus les morts qui ſont déja morts, que les vivans qui ſont encore vivans.

3. Même j'eſtime celui, qui n'a pas encore été, plus heureux que les uns & les autres: car il n'a pas vû les mauvaiſes actions qui ſe font ſous le ſoleil.

4. Puis j'ai regardé tout le travail, & l'adreſſe de chaque métier, *& j'ai vû* que l'un porte envie à l'autre: cela auſſi eſt une vanité, & un rongement d'eſprit.

5. Le fou tient ſes mains ployées, & ſe conſume ſoi-même, *en diſant*;

6. *Mieux vaut plein le creux de la main, avec repos, que pleines les deux paumes, *avec* travail & rongement d'eſprit. **Pſe.* 37: 16.

7. Puis je me ſuis mis à regarder une *autre* vanité ſous le ſoleil;

8. C'eſt qu'il y a tel qui eſt ſeul, & qui n'a point de ſecond, qui auſſi n'a ni fils ni frere, & qui cependant ne met nulle fin à ſon travail; même ſon œil ne voit jamais aſſez de richeſſes, *& il ne dit point en lui-même*, Pour qui eſt-ce que je travaille, & que je prive mon ame du bien? Cela auſſi *eſt* une vanité, & une fâcheuſe occupation.

9. Deux valent mieux qu'un: car ils ont un meilleur ſalaire de leur travail.

10. Même ſi l'un des deux tombe, l'autre relevera ſon compagnon: mais malheur à celui qui eſt ſeul; parce qu'étant tombé, il n'aura perſonne pour le relever.

11. Si deux auſſi couchent enſemble, ils en auront *plus* de chaleur: mais celui qui eſt ſeul, comment aura-t-il chaud?

12. Que ſi quelqu'un force l'un ou l'autre, les deux lui pourront réſiſter; & la corde à trois cordons ne ſe rompt pas ſi tôt.

13. Un enfant pauvre & ſage vaut mieux qu'un Roi vieux & inſenſé, qui ne ſait ce que c'eſt que d'être averti.

14. Car il y a tel qui ſort de priſon pour regner; & de même il y a tel, qui étant né Roi, devient pauvre.

15. J'ai vû tous les vivans qui cheminent ſous le ſoleil, *ſuivre* le fils, qui eſt la ſeconde perſonne

aprés le Roi, & qui doit être en sa place.

16. Tout ce peuple-là, *savoir* tous ceux qui ont été devant ceux-ci, est sans fin: ces derniers aussi ne se réjouïront point de celui-ci: certainement cela aussi est une vanité, & un rongement d'esprit.

CHAPITRE V.

QUand tu entreras dans la maison de Dieu, prens garde à ton pied: & approche-toi pour ouïr, plûtôt que pour donner *ce que donnent* les fous, *savoir* le sacrifice: car ils ne savent point qu'ils font mal.

2. Ne te précipite point à parler, & que ton cœur ne se hâte point, de proférer aucune parole devant Dieu: car Dieu est au ciel, & toi sur la terre: c'est pourquoi use de peu de paroles.

3. Car *comme* le songe vient de la multitude des occupations; ainsi la voix des fous sort de la multitude des paroles.

4. Quand tu auras voué quelque vœu à Dieu, ne differe point de l'accomplir; car il ne prend point de plaisir aux fous: accompli donc ce que tu auras voué.

5. Il vaut mieux que tu ne fasses point de vœux, que d'en faire, & ne les accomplir point.

6. Ne permets point que ta bouche te fasse pécher, & ne di point devant le messager *de Dieu*, que c'est ignorance. Pourquoi se courrouceroit l'Eternel à cause de ta parole, & dissiperoit-il l'œuvre de tes mains?

7. Car *comme* dans la multitude des songes il y a des vanitez, aussi y en a-t-il beaucoup dans la multitude des paroles: mais crains Dieu.

8. Si tu vois dans la Province qu'on fasse tort au pauvre, & que le droit & la justice y soient violez, ne t'étonne point de cela; car un plus haut élevé que ce haut élevé y prend grarde, & il y en a de plus haut élevez qu'eux.

9. La terre a de l'avantage par dessus toutes choses; le Roi est asservi au champ.

10. Celui qui aime l'argent, n'est point assouvi par l'argent: & celui qui aime un grand train, n'en est pas nourri: cela aussi est une vanité.

11. Où il y a beaucoup de bien, là il y a beaucoup de gens qui le mangent: & quel avantage en revient-il à son maître, si non qu'il le voit de ses yeux?

12. Le dormir de celui qui labour est doux, soit qu'il mange peu, ou beaucoup: * mais le rassasiement du riche ne le laisse point dormir. * *Job* 20: 20.

13. Il y a un mal fâcheux, que j'ai vû sous le soleil, c'est que des richesses sont conservées à leurs maîtres, afin qu'ils en ayent du mal.

14. Et ces richesses là périssent par quelque fâcheux accident, de sorte qu'on aura engendré un enfant, & il n'aura rien entre ses mains.

15. Et comme il est sorti *nud* du ventre de sa mére, il s'en retournera nud, s'en allant comme il est venu, & il n'emportera rien de son travail auquel il a employé ses mains:

16. Et c'est aussi un mal fâcheux, que comme il est venu, il s'en va de même: & quel avantage a-t-il d'avoir travaillé aprés du vent?

17. Il mange aussi tous les jours de sa vie en ténébres, & se chagrine beaucoup, & son mal va jusqu'à la fureur.

18. Voilà *donc* ce que j'ai vû, que c'est une chose bonne & agréable à *l'homme*, de manger & de

de boire, & de jouïr du bien de tout son travail, qu'il aura fait sous le soleil, durant les jours de sa vie, lesquels Dieu lui a donnez: car c'est là sa portion.

19. Aussi ce que Dieu donne de richesses & de biens à un homme, quel qu'il soit, & dont il le fait maître, pour en manger, & pour en prendre sa part, & pour se réjouïr de son travail, c'est là un don de Dieu.

20. Car il ne se souviendra pas beaucoup des jours de sa vie, parce que Dieu lui répond par la joye de son cœur.

CHAPITRE VI.

IL y a un mal que j'ai vû sous le soleil, & qui est frequent parmi les hommes:

2. C'est qu'il y a tel homme, à qui Dieu donne des richesses, des biens, & des honneurs, en sorte qu'il ne manque rien à son ame de tout ce qu'il sauroit souhaiter; mais Dieu ne l'en fait pas le maître pour en manger, & un étranger le mangera: cela est une vanité, & un mal fâcheux.

3. Quand un homme en auroit engendré cent, & qu'il auroit vécu plusieurs années, en sorte que les jours de ses années se soient fort multipliez, cependant si son ame ne s'est point rassasiée de bien, & même s'il n'a point eu de sépulture, je dis qu'un avorton vaut mieux que lui.

4. Car il sera venu en vain, & s'en sera allé dans les ténébres, & son nom aura été couvert des ténébres.

5. Même en ce qu'il n'aura point vû le soleil, ni rien connu, il aura eu plus de repos que cet homme-là.

6. Et s'il vivoit deux fois mille ans, & qu'il ne jouït d'aucun bien, tous ne vont-ils pas en un même lieu?

7. Tout le travail de l'homme est pour sa bouche, & cependant son desir n'est jamais assouvi.

8. Car qu'est-ce que le sage a plus que le fou? *ou* quel *avantage* a l'affligé qui sait marcher devant les vivans?

9. Mieux vaut ce qu'on voit de ses yeux, que si l'ame vague çà & là: cela aussi est une vanité, & un rongement d'esprit.

10. Le nom de ce qui a été, a déja été nommé; & savoit-on ce que devoit être l'homme, & qu'il ne pourroit débattre avec celui qui est plus fort que lui?

11. Quand on a beaucoup, on n'en a que plus de vanité; & quel avantage en a l'homme?

12. Car qui est-ce qui connoît ce qui est bon à l'homme en sa vie, pendant les jours de la vie de sa vanité, lesquels il passe comme une ombre? & qui est-ce qui déclarera à l'homme, ce qui sera aprés lui sous le soleil?

CHAPITRE VII.

LA renommée vaut mieux que le bon parfum: & le jour de la mort, que le jour de la naissance.

2. Il vaut mieux aller dans une maison de deuil, que d'aller dans une maison de festin: car en celle-là est la fin de tout homme, & le vivant met cela en son cœur.

3. Il vaut mieux être fâché, que rire? à cause que par la tristesse du visage le cœur devient joyeux.

4. Le cœur des sages est dans la maison du deuil; mais le cœur des fous est dans la maison de la joye.

5. Il vaut mieux ouïr la reprehension du sage, que d'ouïr la chanson des fous.

6. Car tel qu'est le bruit des épi-

nes sous le chauderon, tel est le ris du fou : cela aussi est une vanité.

7. Certainement l'oppression fait perdre le sens au sage : & le don fait perdre l'entendement.

8. Mieux vaut la fin d'une chose, que son commencement. Mieux vaut l'homme qui est d'un esprit patient, que l'homme qui est d'un esprit hautain.

9. Ne te précipite point dans ton esprit pour te dépiter : car le dépit repose dans le sein des fous.

10. Ne di point ; D'où vient que les jours passez ont été meilleurs que ceux-ci ? car ce que tu t'enquiers de cela, n'est pas de la sagesse.

11. La sagesse est bonne avec un héritage, & ceux qui voyent le soleil, reçoivent de l'avantage d'elle.

12. Car *on est à couvert* à l'ombre de la sagesse, de même qu'à l'ombre de l'argent : mais la science a cet avantage, que la sagesse fait vivre celui qui en est doué.

13. Regarde l'œuvre de Dieu : car qui est-ce qui pourra redresser ce qu'il aura renversé ?

14. Au jour du bien, use du bien, & au jour de l'adversité, prens y garde : car Dieu a fait l'un à l'opposite de l'autre, afin que l'homme ne trouve rien à *redire* aprés lui.

15. J'ai vû tout ceci pendant les jours de ma vanité : Il y a tel juste, qui périt dans sa justice ; & il y a tel méchant, qui prolonge *ses jours* dans sa méchanceté.

16. Ne sois point trop juste, & ne te fai pas plus sage qu'il ne faut ; pourquoi en deviendrois-tu éperdu ?

17. Ne sois point trop remuant, & ne sois point fou : pourquoi mourrois-tu avant ton temps ?

18. Il est bon que tu retiennes ceci, & aussi que tu ne retires point ta main de l'autre : car qui craint Dieu sort de tout.

19. La sagesse donne plus de force au sage, que dix Gouverneurs qui seroient dans une ville.

20. Certainement il n'y a point d'homme juste sur la terre, qui fasse bien, & qui ne péche point.

21. Ne mets point aussi ton cœur à toutes les paroles qu'on dira, afin que tu n'entendes pas ton serviteur médisant de toi.

22. Car aussi ton cœur a connu plusieurs fois, que tu as pareillement mal parlé des autres.

23. J'ai essayé tout ceci avec sagesse, & j'ai dit ; j'acquerrai de la sagesse : mais elle s'est éloignée de moi.

24. Ce qui a été, est bien loin, & il est enfoncé fort bas : qui le trouvera ?

25. Moi & mon cœur avons tournoyé, pour savoir, pour épier, & pour chercher la sagesse, & la raison *de tout* : & pour connoître la malice de la folie, de la betise, & des sottises :

26. Et j'ai trouvé que la femme qui est *comme* des rets, & dont le cœur est *comme* des filets, & dont les mains sont *comme* des liens, est une chose plus amere que la mort : celui qui est agréable à Dieu en échappera, mais le pécheur y sera pris.

27. Voi, dit l'Ecclesiaste, ce que j'ai trouvé en cherchant la raison de toutes choses, l'une aprés l'autre :

28. C'est, que jusqu'à présent mon ame a cherché, mais que je n'ai point trouvé, c'est, *dis-je*, que j'ai bien trouvé un homme entre mille ; mais pas une femme entre elles toutes.

29. Seulement voici ce que j'ai trouvé ; c'est que Dieu a fait le

l'homme droit ; mais ils ont cherché beaucoup de discours.

CHAPITRE VIII.

QUi est tel que le sage ? & qui sait ce que veulent dire les choses ? La sagesse de l'homme fait reluire son visage, & son regard farouche en est changé.

2. Prens garde (je te le dis) à la bouche du Roi, & à la parole du jurement de Dieu.

3. Ne te précipite point de te retirer de devant sa face : & ne persévére point en une chose mauvaise ; car il fera tout ce qu'il lui plaira.

4. En quelque lieu qu'est la parole du Roi, là est la puissance : & qui lui dira ; Que fais-tu ?

5. Celui qui garde le commandement, ne sentira aucun mal : & le cœur du sage connoît le temps, & le moyen qu'on doit tenir.

6. Car dans toute affaire il y a un temps, & un moyen propre pour s'y conduire : autrement mal sur mal tombe sur l'homme.

7. Car il ne sait pas ce qui arrivera ; & même qui est-ce qui lui déclarera quand ce sera ?

8. L'homme n'est point le maître de son esprit, pour le pouvoir retenir, & il n'a point de puissance sur le jour de la mort : & il n'y a point de délivrance en une telle guerre : & la mechanceté ne délivrera point son maître.

9. J'ai vû tout cela, & j'ai appliqué mon cœur à toute œuvre, qui s'est faite sous le soleil. Il y a un temps auquel un homme domine sur l'autre, à son malheur.

10. Et alors j'ai vû les méchans ensévelis, & puis retournez ; & ceux qui étoient allez & venus du lieu du Saint, & qui avoient bien fait, être mis en oubli dans la ville. Cela aussi est une vanité.

11. Parce que la sentence contre les mauvaises œuvres ne s'exécute point incontinent, à cause de cela le cœur des hommes est plein au dedans d'eux-mêmes *d'envie* de mal faire.

12. *Car le pécheur fait mal cent fois, & *Dieu* lui donne du délai : mais je connois aussi qu'il sera bien à ceux qui craignent Dieu, & qui révérent sa face : * *Ps.* 50 : 21.

13. Mais qu'il ne sera pas bien au méchant, & qu'il ne prolongera point ses jours, non plus que l'ombre, parce qu'il ne révére point la face de Dieu.

14. Il y a une vanité qui arrive sur la terre, c'est qu'il y a des justes, à qui il arrive selon l'œuvre des méchans : & il y a aussi des méchans, à qui il arrive selon l'œuvre des justes : j'ai dit que cela aussi est une vanité.

15. C'est pourquoi j'ai prisé la joye, parce qu'il n'y a rien sous le soleil de meilleur à l'homme, que de manger & de boire, & de se réjoüir : c'est aussi ce qui lui demeurera de son travail durant les jours de sa vie, que Dieu lui donne sous le soleil.

16. Aprés avoir appliqué mon cœur à connoître la sagesse, & à regarder les occupations qu'il y a sur la terre, (car même ni jour ni nuit *l'homme* ne donne point de repos à ses yeux.)

17. Aprés avoir, dis-je, vû toute l'œuvre de Dieu, & que l'homme ne peut trouver l'œuvre qui se fait sous le soleil, pour laquelle l'homme se travaille en la cherchant, & il ne la trouve point, & même si le sage se propose de la savoir, il ne la peut trouver.

CHAPITRE IX.

CErtainement j'ai appliqué mon cœur à tout ceci ; & pour éclaircir

claircir tout ceci, *savoir* que les justes & les sages, & leurs faits sont en la main de Dieu: mais les hommes ne connoissent ni l'amour ni la haine de tout ce qui est devant eux.

2. Tout arrive également à tous: un même accident arrive au juste & au méchant: au bon, au net, & au souillé: à celui qui sacrifie, & à celui qui ne sacrifie point: le pécheur est comme l'homme de bien; celui qui jure, comme celui qui craint de jurer.

3. C'est ici une chose fâcheuse entre toutes celles qui se font sous le soleil, qu'un même accident arrive à tous, & qu'aussi le cœur des hommes est plein de maux, & qu'ils ont les sottises dans leurs cœurs durant leur vie, & aprés cela ils vont vers les morts.

4. Et qui est celui qui leur voudroit être associé? Il y a de l'espérance pour tous ceux qui sont *encore* vivans: & même un chien vivant vaut mieux qu'un lion mort.

5. Certainement les vivans savent qu'ils mourront, mais les morts ne savent rien, & ne gagnent plus rien: car leur mémoire est mise en oubli.

6. Aussi leur amour, leur haine, leur envie a déja péri, & ils n'ont plus aucune part au monde dans tout ce qui se fait sous le soleil.

7. Va, mange ton pain avec joye, & boi gayement ton vin: car Dieu a déja tes œuvres pour agréables.

8. Que tes vêtemens soient blancs en tout temps; & que le parfum ne défaille point sur ta tête.

9. Vi joyeusement tous les jours de la vie de ta vanité avec la femme que tu as aimée, & qui t'a été donnée sous le soleil pour tous les jours de ta vanité; car c'est là ta portion dans cette vie, & *ce qui te revient* de ton travail que tu fais sous le soleil.

10. Tout ce que tu n'auras moyen de faire, fai-le selon ton pouvoir; car au sépulcre, où tu vas, il n'y a ni œuvre, ni discours, ni science, ni sagesse.

11. Je me suis tourné *ailleurs*, & j'ai vû sous le soleil, que la course n'est point aux légers, ni aux forts la bataille, ni aux sages le pain, ni aux prudens les richesses, ni la grace aux savans: mais que le temps & l'occurence en échet à eux tous.

12. Car aussi l'homme même ne connoît point son temps, non plus que les poissons qui sont pris au filet, *lequel est* mauvais *pour eux*, & les oiseaux qui sont pris au lacet: *car* les hommes sont ainsi enlacez par le temps mauvais, lors qu'il tombe subitement sur eux.

13. J'ai vû aussi cette sagesse sous le soleil, laquelle m'a semblé grande:

14. C'est qu'il y avoit une petite ville, & peu de gens dedans, contre laquelle est venu un grand Roi, qui l'a investie, & qui a bâti de grands forts contr'elle:

15. Mais il s'est trouvé en elle un homme pauvre, & sage, qui l'a délivrée par sa sagesse: mais nul n'a eu mémoire de cet homme-là.

16. Alors j'ai dit; La sagesse vaut mieux que la force, & cependant la sagesse de ce pauvre a été méprisée, & on n'entend point parler de lui.

17. Les paroles des sages doivent être écoutées plus paisiblement, que le cri de celui qui domine entre les fous.

18. Mieux vaut la sagesse que tous les instrumens de guerre; & un seul homme pécheur détruit un grand bien.

CHAPITRE X.

LEs mouches mortes font puïr & bouillonner les parfums du parfumeur: & un peu de folie *fait le meme* à l'égard de celui qui est estimé pour sa sagesse, & pour sa gloire.

2. Le sage a le cœur à sa droite, mais le fou a le cœur à sa gauche.

3. Et même quand le fou se met en chemin, le sens lui manque: & il dit de chacun; Il est fou.

4. Si l'esprit de celui qui domine s'éleve contre toi, ne fors point de ta condition: car la douceur fait quitter de grandes fautes.

5. Il y a un mal que j'ai vû sous le soleil, comme une erreur qui procede du Prince:

6. C'est que la folie est mise aux plus hauts lieux, & que les riches sont assis en un lieu bas.

7. J'ai vû les serviteurs à cheval, & les Seigneurs aller à pied, comme des serviteurs.

8. Celui qui creuse la fosse, y tombera: & celui qui coupe la haye, le serpent le mordra.

9. Celui qui remue des pierres hors de leur place, en sera blessé: & celui qui fend du bois, en sera en danger.

10. Si le fer est rébouché, & qu'on n'en ait point fourbi la lame, il surmontera même la force: mais la sagesse est une adresse excellente.

11. Si le serpent mord, n'étant point enchanté: le médisant ne vaut pas mieux.

12. Les paroles de la bouche du sage ne sont que grace: mais les levres du fou le réduisent à néant.

13. Le commencement des paroles de sa bouche est une folie: & les dernieres paroles de sa bouche sont une mauvaise sottise.

14. Or le fou entasse beaucoup de paroles: *& toutefois* l'homme ne sait point ce qui arrivera: & qui est-ce qui lui déclarera ce qui sera aprés lui?

15. Le travail des fous ne fait que les fatiguer, & *pas un d'eux* ne sait trouver le chemin pour arriver à la ville.

16. Malheur à toi, terre, quand ton Roi est jeune, & quand tes Gouverneurs mangent dés le matin!

17. Que tu és heureuse, ô terre, quand ton Roi est de race illustre, & que tes Gouverneurs mangent quand il en est temps, pour leur réfection, & non par débauche!

18. A cause des mains paresseuses le plancher s'affaise, & à cause des mains lâches, la maison a des gouttieres.

19. On apprête la viande pour se réjoüir, & le vin réjoüit les vivans: mais l'argent répond de tout.

20. Ne di point mal du Roi, non pas même dans ta pensée: ne di point aussi mal du riche dans la chambre de ta couche; car les oiseaux des cieux en porteroient la voix, & ce qui vole en porteroit les nouvelles.

CHAPITRE XI.

JEtte ton pain à vau-l'eau: car avec le temps tu le trouveras.

2. Fais-*en* part à sept, & même à huit; car tu ne sais point quel mal viendra sur la terre.

3. Si les nuées sont pleines, elles répandront la pluye sur la terre: & si un arbre tombe vers le Midi, ou vers le Septentrion, au lieu auquel il sera tombé, il demeurera.

4. Celui qui prend garde au vent, ne semera point; & celui qui

qui regarde les nuées, ne moissonnera point.

5. Comme tu ne sais point quel est le chemin du vent, ni comment *se forment* les os, dans le ventre de celle qui est enceinte: ainsi tu ne sais pas l'œuvre de Dieu, & comment il fait tout.

6. Seme ta semence dés le matin, & ne laisse pas reposer tes mains le soir: car tu ne sais point lequel sera le meilleur, ceci ou cela; & si tous deux seront pareillement bons.

7. Il est vrai que la lumiere est douce, & qu'il est agréable aux yeux de voir le soleil:

8. Mais si l'homme vit beaucoup d'années, & qu'il se réjouïsse tout le long de ces années-là, & qu'ensuite il lui souvienne des jours de ténébres, lesquels seront en grand nombre, tout ce qui lui sera arrivé, sera une vanité.

CHAPITRE XII.

JEune homme, réjouï-toi en ton jeune âge, & que ton cœur te rende gai aux jours de ta jeunesse, & marche comme ton cœur te mene, & selon le regard de tes yeux: mais sache que pour toutes ces choses Dieu t'amenera en jugement.

2. Ote le chagrin de ton cœur, & éloigne de toi le mal: car le jeune âge & l'adolescence ne sont que vanité.

3. Mais souviens-toi de ton Créateur aux jours de ta jeunesse, avant que les jours mauvais viennent, & avant que les années arrivent desquelles tu dises; Je n'y prens point de plaisir.

4. Avant que le soleil, la lumiere, la lune, & les étoiles s'obscurcissent, & que les nuées viennent l'une sur l'autre aprés la pluye.

5. Lors que les gardes de la maison trembleront, & que les hommes forts se courberont, & que celles qui meulent cesseront, parce qu'elles auront été diminuées; & quand celles qui regardent par les fenetres, seront obscurcies.

6. Et quand les deux battans de la porte seront fermez vers la rue, avec abbaissement du son de la meule: quand on se levera à la voix de l'oiseau, & que toutes les chanteuses seront abbaissées.

7. Quand aussi l'on craindra ce qui est haut, & qu'on tremblera en allant: quand l'amandier fleurira, & quand les cigales se rendront pesantes; & que l'appétit s'en ira, (car l'homme s'en va dans la maison où il demeurera à toûjours,) & quand on fera le tour par les ruës, en menant deuil.

8. Avant que le cable d'argent se déchaîne, que le vase d'or se débonde, que la cruche se brise sur la fontaine, que le roue se rompe sur la citerne;

9. Et avant que la poudre retourne en la terre, comme elle y avoit été, & que l'esprit retourne à Dieu, qui l'a donné.

10. Vanité des vanitez, dit l'Ecclesiaste, tout est vanité.

11. Plus l'Ecclesiaste a eté sage, plus il a enseigné la science au peuple: il a fait entendre, il a recherché & mis en ordre plusieurs graves sentences.

12. L'Ecclesiaste a cherché pour trouver des propos de contentement: mais ce qui en a été écrit *ici*, est la droiture même: ce sont des paroles de vérité.

13. Les paroles des sages sont comme des aiguillons, & les maîtres qui en ont fait des recueils, sont comme des clous fichez, *& ces choses* ont été données par un Pasteur.

14. Mon

14. Mon fils garde-toi de ce qui est outre ceci: car il n'y a point de fin à faire plusieurs Livres, & tant d'étude n'est que travail qu'on se donne.

15. Le but de tout le propos qui a été ouï, c'est; Crains Dieu, & garde ses commandemens: car c'est là le tout de l'homme.

16. Parce que Dieu amenera toute œuvre en jugement, touchant tout ce qui est caché, soit bien, soit mal.

LE CANTIQUE DE SALOMON.

CHAPITRE I.

1. Le Cantique des Cantiques, qui est de Salomon.

2. QU'il me baise des baisers de sa bouche: car tes amours sont plus agréables que le vin.

3. A cause de l'odeur de tes excellens parfums, ton nom est *comme* un parfum répandu: c'est pourquoi les filles t'ont aimé.

4. Tire-moi, & nous courrons aprés toi: lors que le Roi m'aura introduite dans ses cabinets, nous nous égayerons & nous nous réjouïrons en toi: nous célébrerons tes amours plus que le vin, les hommes droits t'ont aimé.

5. O filles de Jérusalem, je suis brune, mais de bonne grace; je suis comme les tentes de Kédar, & comme les courtines de Salomon.

6. Ne prenez pas garde à moi, de ce que je suis brune, car le soleil m'a regardée: les enfans de ma mere se sont mis en colere contre moi, ils m'ont mise à garder les vignes: & je n'ai point gardé la vigne qui étoit à moi.

7. Déclare-moi, toi qu'aime mon ame, où tu pais, & où tu fais reposer *ton troupeau* sur le midi: car pourquoi serois-je comme une femme errante vers les parcs de tes compagnons?

8. Si tu ne le sais pas, ô la plus belle d'entre les femmes, sors aprés les traces du troupeau, & pai tes chevrettes, prés des cabanes des bergers.

9. Ma grande amie, je te compare au plus beau couple de chevaux, que j'aye aux chariots de Pharaon.

10. Tes joues ont bonne grace avec les atours, & ton cou avec les colliers.

11. Nous te ferons des atours d'or, avec des boutons d'argent.

12. Tandis que le Roi a été assis à table, mon aspic a rendu son odeur.

13. Mon bien-aimé est avec moi comme un sachet de myrrhe: il passera la nuit entre mes mammelles.

14. Mon bien-aimé m'est comme une grappe de troéne dans les vignes de Henguédi.

15. Te voilà belle, ma grande amie, te voilà belle: tes yeux sont *comme* ceux des colombes.

16. Te voilà beau, mon bien-aimé; que tu és agréable! aussi nôtre couche est elle verdoyante.

17. Les poutres de nos maisons sont de cédre, & nos soliveaux de sapin.

CHAPITRE II.

JE suis la rose de Saron, & le muguet des vallées.

2. Tel qu'est le muguet entre les épines, telle est ma grande amie entre les filles.

3. Tel

3. Tel qu'eſt le pommier entre les arbres d'une forêt, tel eſt mon bien-aimé entre les jeunes hommes: j'ai deſiré ſon ombre, & m'y ſuis aſſiſe, & ſon fruit a été doux à mon palais.

4. Il m'a menée dans la ſalle du feſtin, & ſa livrée, laquelle je porte, c'eſt Amour.

5. Faites-moi revenir *le cœur* avec du vin; faites-moi une couche de pommes: car je me pâme d'amour.

6. Que ſa main gauche ſoit ſous ma tête, & que ſa droite m'embraſſe.

7. Filles de Jéruſalem, je vous adjure par les chevreuils & par les biches des champs, que vous ne réveilliez point celle que j'aime, que vous ne la réveilliez point, juſqu'à-ce qu'elle le veuille.

8. C'eſt ici la voix de mon bien-aimé; le voici qui vient, ſautelant ſur les montagnes, & bondiſſant ſur les côteaux.

9. Mon bien-aimé eſt ſemblable au chevreuil, ou au fan des biches: le voilà qui ſe tient derriére nôtre muraille: il regarde par les fenêtres, il ſe fait voir par les treillis.

10. Mon bien-aimé a pris la parole, & m'a dit; Leve-toi, ma grande amie, ma belle, & t'en viens.

11. Car voici l'hyver eſt paſſé, la pluye eſt paſſée, elle s'en eſt allée.

12. Les fleurs paroiſſent en la terre, le temps des chanſons eſt venu, & la voix de la tourterelle a déja été ouïe dans nôtre contrée.

13. Le figuier a pouſſé ſes figons, & les vignes leurs grappes, & elles rendent de l'odeur. Leve-toi, ma grande amie, ma belle, & t'en viens.

14. Ma colombe, qui te tiens dans les fentes de la roche, dans les cachettes des lieux eſcarpez, fai-moi voir ton regard, fai-moi ouïr ta voix: car ta voix eſt douce, & ton regard eſt gracieux.

15. Prenez-nous les renards, & les petits renards, qui gâtent les vignes, depuis que nos vignes ont pouſſé des grappes.

16. Mon bien-aimé eſt à moi, & je ſuis à lui: il paît *ſon troupeau* parmi les muguets.

17. Avant que le vent du jour ſouffle, & que les ombres s'enfuyent, retourne, mon bien-aimé, *& ſois* comme le chevreuil, ou le fan des biches, ſur les montagnes entrecoupées.

CHAPITRE III.

J'Ai cherché durant les nuits ſur mon lit, celui qu'aime mon ame: je l'ai cherché, mais je ne l'ai point trouvé.

2. Je me leverai maintenant, & tournoyerai par la ville, par les carrefours, & par les places, & je chercherai celui, qu'aime mon ame. Je l'ai cherché, mais je ne l'ai point trouvé.

3. Le guët, qui faiſoit la ronde par la ville, m'a trouvée. N'avez-vous point vû, *leur ai-je dit*, celui qu'aime mon ame?

4. A peine les avois-je paſſez, que je trouvai celui qu'aime mon ame: je le pris, & je ne le lâcherai point, que je ne l'aye amené à la maiſon de ma mere, & dans la chambre de celle qui m'a conçue.

5. Filles de Jéruſalem, je vous adjure par les chevreuils & par les biches des champs, que vous ne réveilliez point celle que j'aime, que vous ne la réveilliez point, juſqu'à-ce qu'elle le veuille.

6. Qui eſt celle-ci qui monte du deſert, comme des colomnes de fumée en forme de palmiers, parfumée de myrrhe, & d'encens, & de

de toute ſorte de poudre de parfumeur?

7. Voici le lit de Salomon, autour duquel il y a ſoixante vaillans hommes, des plus vaillans d'Iſraël;

8. Tous manians l'épée, & trés-bien dreſſez à la guerre: ayant chacun ſon épée ſur ſa cuiſſe à cauſe des frayeurs de la nuit.

9. Le Roi Salomon s'eſt fait un lit de bois du Liban.

10. Il a fait ſes piliers d'argent & ſa couche d'or, ſon ciel d'écarlate, & le dedans pavé de celle, qu'il aime entre les filles de Jéruſalem.

11. Sortez, filles de Sion, & regardez le Roi Salomon, avec la couronne dont ſa mere l'a couronné au jour de ſes épouſailles, & au jour de la joye de ſon cœur.

CHAPITRE IV.

TE voilà belle, ma grande amie, te voilà belle: tes yeux ſont *comme* ceux des colombes entre tes treſſes: tes cheveux ſont comme *le poil* d'un troupeau de chevres, leſquelles on tond, *lors qu'elles ſont deſcendues* de la montagne de Galaad.

2. Tes dents ſont comme un troupeau de brebis tondues, qui remontent du lavoir, & qui ſont toutes deux à deux, & il n'y en a pas une qui manque.

3. Tes levres ſont comme un fil teint en écarlate. Ton parler eſt gracieux: ta temple eſt comme une piece de pomme de grenade au dedans de tes treſſes.

4. Ton cou eſt comme la tour de David, bâtie à creneaux, à laquelle pendent mille boucliers, & toutes les targes des vaillans hommes.

5. Tes deux mammelles ſont comme deux fans jumeaux d'une chevrette, qui paiſſent parmi le muguet.

6. Avant que le vent du jour ſouffle, & que les ombres s'enfuyent, je m'en irai à la montagne de myrrhe, & au côteau d'encens.

7. Tu és toute belle, ma grande amie, & il n'y a point de tache en toi.

8. Viens du Liban avec moi, mon Epouſe, viens du Liban avec moi; regarde du ſommet d'Amana, du ſommet de Senir, & de Hermon, des repaires des lions, & des montagnes des leopards. * *Deut.* 3: 9.

9. Tu m'as ravi le cœur,* ma ſœur, mon Epouſe: tu m'as ravi le cœur, par l'un de tes yeux, & par l'un des colliers de ton cou.

10. Combien ſont belles tes amours, ma ſœur, mon Epouſe? combien ſont tes amours meilleures que le vin, & l'odeur de tes parfums plus qu'aucune drogue aromatique?

11. Tes levres, mon Epouſe, diſtillent des rayons de miel: le miel & le lait ſont ſous ta langue, & l'odeur de tes vêtemens eſt comme l'odeur du Liban.

12. Ma ſœur, mon Epouſe, tu és un jardin clos, une ſource cloſe, & une fontaine cachettée.

13. Tes jettons ſont un parc de grenadiers, avec des fruits délicieux, de troéne, avec l'aſpic:

14. L'aſpic & le ſaffran, la canne odorante & le cinnamome, avec tout arbre d'encens: la myrrhe, & l'aloé, avec toutes les principales drogues aromatiques.

15. O Fontaine des jardins, ô puits d'eau vive, & ruiſſeaux coulans du Liban.

16. Leve-toi biſe, & viens, vent de Midi, ſouffle dans mon jardin; afin que ſes drogues aromatiques diſtillent. Que mon bien-aimé vienne en ſon jardin, & qu'il mange de ſes fruits délicieux.

CHAPITRE V.

JE suis venu dans mon jardin, ma sœur, mon Epouse : j'ai cueilli ma myrrhe, avec mes drogues aromatiques : j'ai mangé mes rayons de miel, & mon miel : j'ai bû mon vin, & mon lait : mes amis, mangez, bûvez : faites bonne chere, mes bien-aimez.

2. J'etois endormie, mais mon cœur veilloit : & voici la voix de mon bien-aimé qui heurtoit, *en disant* ; Ouvre-moi, ma sœur, ma grande amie, ma colombe, ma parfaite : car ma tête est pleine de rosée ; & mes cheveux des goutes de la nuit.

3. J'ai dépouillé ma robe, *lui dis-je*, comment la revêtirois-je ? J'ai lavé mes pieds, comment les souillerois-je ?

4. Mon bien-aimé a avancé sa main par le trou de la porte, & mes entrailles ont été émûes à cause de lui.

5. Je me suis levée pour ouvrir à mon bien-aimé, & la myrrhe a distillé de mes mains, & la myrrhe franche de mes doigts, sur les garnitures du verrouil.

6. J'ai ouvert à mon bien-aimé, mais mon bien-aimé s'étoit retiré, & étoit passé outre : mon ame se pâma de l'avoir ouï parler : je le cherchai, mais je ne le trouvai point : je l'appellai, mais il ne me répondit point.

7. Le guët qui faisoit la ronde par la ville, me trouva, ils me battirent, ils me blesserent : les gardes des murailles m'ôterent mon voile de dessus moi.

8. Filles de Jérusalem, je vous adjure, si vous trouvez mon bien-aimé, que vous lui rapportiez ; & quoi ? Que je me pâme d'amour.

9. Qu'est-ce de ton bien-aimé plus que d'un autre, ô la plus belle d'entre les femmes ? qu'est-ce de ton bien-aimé plus que d'un autre, que tu nous ayes ainsi adjurées ?

10. Mon bien-aimé est blanc & vermeil, un port'-enseigne *choisi* entre dix mille.

11. Sa tête est un or trés-fin ; ses cheveux sont crepus, noirs comme un corbeau.

12. Ses yeux sont comme ceux des colombes sur les ruisseaux des eaux courantes, lavez dans du lait, & *comme* enchassez dans des chatons *d'anneau*.

13. Ses joues sont comme un carreau de drogues aromatiques, & *comme* des tourelles d'odeurs : ses levres sont *comme* du muguet ; elles distillent la myrrhe franche.

14. Ses mains sont *comme* des anneaux d'or, où il y a des chrysolites enchassées ; son ventre est comme d'un yvoire bien poli, couvert de sapphirs.

15. Ses jambes sont *comme* des piliers de marbre, fondez sur des soubassemens de fin or : son port est *comme* le Liban ; il est exquis comme les cédres.

16. Son palais n'est que douceur ; tout ce qui est en lui sont autant de souhaits. Tel est mon bien-aimé, tel est mon ami, filles de Jerusalem.

CHAPITRE VI.

OU est allé ton bien-aimé, ô la plus belle des femmes ? De quel côté est allé ton bien-aimé, & nous le chercherons avec toi ?

2. Mon bien-aimé est descendu dans son verger, aux carreaux des drogues aromatiques, pour paître *son troupeau* dans les vergers, & cueillir du muguet.

3. Je suis à mon bien-aimé, & mon bien-aimé est à moi ; il paît *son troupeau* parmi le muguet.

4. Ma grande amie, tu és belle comme Tirtsa, agréable comme Jérusalem, redoutable comme des armées qui marchent à enseignes déployées.

5. Détourne tes yeux qu'ils ne me regardent, car ils me forcent : tes cheveux sont comme un troupeau de chevres, qu'on tond *lorsqu'elles sont descendues* de Galaad.

6. Tes dents sont comme un troupeau de brebis qui remontent du lavoir, & qui sont toutes deux à deux, & il n'y en a pas une qui manque.

7. Ta temple est comme une piece de pomme de grenade au dedans de tes tresses.

8. *Qu'il y ait* soixante Reines, & quatre-vingts concubines, & des vierges sans nombre :

9. Ma colombe, ma parfaite, est unique : elle est unique à sa mere, elle est particuliere à celle qui l'a enfantée : les filles l'ont vûë, & l'ont dite bien-heureuse : les Reines & les concubines l'ont louée, *en disant :*

10. Qui est celle-ci, qui paroit comme l'aube du jour, belle comme la lune, d'élite comme le soleil, redoutable comme des armées, qui marchent à enseignes déployées ?

11. Je suis descendu au verger des noyers, pour voir les fruits meurissans de la vallée : & pour voir si la vigne s'avance, & si les grenadiers ont jetté leur fleur.

12. Je ne me suis point apperçu, que mon affection m'a rendu semblable aux chariots de Haminadab.

13. Revien, revien, ô Sulammithe, revien, revien, & que nous te contemplions. Que contemplerez-vous en la Sulammithe ? Comme une danse de deux bandes.

CHAPITRE VII.

FIlle de Prince, combien sont belles tes démarches, avec *ta* chaussure ? le tour de tes hanches est comme des colliers travaillez de la main d'un excellent ouvrier.

2. Ton nombril est *comme* une tasse ronde, toute comble de breuvage, ton ventre est *comme* un tas de blé entouré de muguet.

3. Tes deux mammelles sont comme deux fans jumeaux d'une chevrette.

4. Ton cou est comme une tour d'yvoire : tes yeux sont *comme* les viviers qui sont en Hesbon, prés de la porte de Bathrabbim : ton visage est comme la tour du Liban, qui regarde vers Damas.

5. Ta tête est sur toi comme du cramoisi, & les cheveux fins de ta tête sont comme de l'écarlate ; le Roi est attaché aux galleries.

6. Que tu és belle, & que tu és agréable, amour délicieuse !

7. Cette stature que tu as est semblable à un palmier, & tes mammelles à des grappes.

8. J'ai dit : Je monterai sur le palmier, & j'empoignerai ses branches, & tes mammelles me seront maintenant comme des grappes de vigne ; & l'odeur de ton visage, comme l'odeur des pommes :

9. Et ton palais comme le bon vin, qui coule droit à mon bien-aimé, & qui fait parler les levres des dormans.

10. Je suis à mon bien-aimé, & son desir est vers moi.

11. Viens, mon bien-aimé, sortons aux champs, passons la nuit aux villages.

12. Levons-nous dés le matin pour aller aux vignes, & voyons si la

la vigne eſt avancée, & ſi la grappe eſt formée, & ſi les grenadiers ſont fleuris: là je te donnerai mes amours.

13. Les mandragores jettent leur odeur, & à nos portes il y a de toutes ſortes de fruits exquis, des fruits nouveaux, & de vieux, que je t'ai gardez, ô mon bien-aimé.

CHAPITRE VIII.

PLût à Dieu que tu me fuſſes comme un frere, qui a ſuccé les mammelles de ma mere! je t'irois trouver dehors, & te baiſerois, & on ne m'en mépriſeroit point.

2. Je t'amenerois & t'introduirois dans la maiſon de ma mere, tu m'enſeignerois, & je te ferois boire du vin mixtionné d'aromates, & du moût de mon grenadier.

3. Que ſa main gauche ſoit ſous ma tête, & que ſa droite m'embraſſe.

4. Je vous adjure, Filles de Jéruſalem, que vous ne réveilliez point celle que j'aime, que vous ne la réveilliez point, juſqu'à-ce qu'elle le veuille.

5. Qui eſt celle-ci qui monte du deſert, mignardement appuyée ſur ſon bien-aimé? Je t'ai réveillé ſous un pommier, là où ta mere t'a enfanté, là où celle qui t'a conçu, t'a enfanté.

6. Mets moi comme un cachet ſur ton cœur, comme un cachet ſur ton bras: car l'amour eſt fort comme la mort, & la jalouſie eſt dure comme le ſépulcre: leurs embraſemens ſont des embraſemens de feu, & une flamme très-véhémente.

7. Beaucoup d'eaux ne pourroient point éteindre cet amour là, & les fleuves même ne le pourroient pas noyer: ſi quelqu'un donnoit tous les biens de ſa maiſon pour cet amour, certainement on n'en tiendroit aucun compte.

8. Nous avons une petite ſœur qui n'a pas encore de mammelles: que ferons-nous à nôtre ſœur le jour qu'on parlera d'elle?

9. Si elle eſt *comme* une muraille, nous bâtirons ſur elle un palais d'argent; & ſi elle eſt *comme* une porte, nous la renforcerons d'un entablement de cédre.

10. Je ſuis *comme* une muraille, & mes mammelles ſont comme des tours: j'ai été alors tant favoriſée de lui, que j'ai trouvé la paix.

11. Salomon a eu une vigne en Bahal-hamon, qu'il a donnée à des gardes, & chacun d'eux en doit apporter pour ſon fruit mille *pieces* d'argent.

12. Ma vigne, qui eſt à moi, eſt à mon commandement: ôSalomon, que les mille *pieces d'argent ſoient* à toi, & *qu'il y en ait* deux cens, pour les gardes du fruit de la vigne.

13. O toi qui habites dans les jardins, les amis ſont attentifs à ta voix: fai que je l'entende.

14. Mon bien-aimé fuï-t'en auſſi vîte qu'un chevreuil, ou qu'un fan de biche, ſur les montagnes des drogues aromatiques.

PIK - 2927



LA SAINTE BIBLE,

TOM. I.